REVUE

DE PARIS

[manquent

REVUE

DE PARIS

VI

Musset - Réponse à Nodier (Pré-originale)
pp. 717-722

Stdhl p. 127

Desbordes-Valmore pp 106-113

Mme Collin 253

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET CIE
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DE PARIS

Nouvelle Série. — Année 1842

TOME SIXIÈME

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DE PARIS
QUAI MALAQUAIS, 17

1842

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/v6revuedeparis1842vr

MLLE AÏSSÉ.

En 1698, M. de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople, acheta d'un marchand d'esclaves une petite fille venue de Circassie et âgée d'environ quatre ans. Elle était d'une ville que les Turcs avaient prise et pillée; tous les habitans avaient été réduits à l'esclavage, et les plus jolies filles, selon l'usage du pays, destinées aux sérails. Les graces enfantines de cette aimable créature fixèrent l'attention de l'ambassadeur, qui la choisit de préférence parmi ses compagnes d'infortune. Le marchand turc, peut-être pour accroître l'intérêt qu'elle inspirait, et obtenir de M. de Ferriol un prix plus considérable, assura qu'elle avait été trouvée dans un palais, entourée de femmes qui en prenaient soin; il la supposait fille d'un prince circassien. L'ambassadeur, prenant en pitié un sort à la fois si malheureux et si touchant, acquit la petite Aïssé pour 1,500 livres. Rappelé peu de temps après en France, il l'y amena.

M. de Ferriol, n'étant point marié, confia la jeune esclave à Mme de Ferriol, sa belle-sœur et propre sœur de la célèbre Mme de Tencin. Rien ne fut épargné pour donner à cette enfant une éducation très brillante; tous les maîtres propres à former des talens agréables lu furent accordés. D'Argental et Pont-de-Veyle, tous deux fils de Mme de Ferriol, furent les amis d'enfance de Mlle Aïssé, et, par leur

esprit de bonne heure en éveil, exercèrent sans doute une heureuse influence sur l'intelligence si vive de la jeune fille. Bien que Mme de Ferriol, femme impérieuse, pleine de sécheresse et d'aigreur, n'eût point pour sa pupille ces égards délicats que la bonté d'ame inspire, la jeune Grecque était l'idole d'une société à laquelle son charme naturel et le piquant même de son aventure devaient plaire. Mais, si Mlle Aïssé ne manqua ni d'amis, ni de précepteurs complaisans, nul ne se mit en souci de l'instruire de ses devoirs. Elle commençait à peine à bégayer et à comprendre, que les maximes les plus pernicieuses vinrent la tenter pour l'induire à mal. Elle était sans cesse entourée de femmes intrigantes et voluptueuses dont le moindre principe était que, pour quiconque n'a point de fortune, la seule occupation doit être d'y suppléer à tout prix. Mlle Aïssé avait reçu et conservé intacts un cœur honnête, une ame noble et sensible qui, malgré les mauvais exemples dont elle était obsédée, lui faisaient chérir la vertu préférablement à tout. Mais cette chasteté même de nature, perle égarée au milieu des immondices de la régence, jointe à l'inexpérience de l'âge, à une position dépendante et presque subalterne, devait être, pour celle qui la possédait, une cause plus certaine de malheur et de honte.

Le dégoût instinctif de Mlle Aïssé pour les vices qui l'entouraient allait être mis à la plus rude des épreuves. Au sortir de l'enfance, elle entra chez M. de Ferriol, qui bientôt eut l'indignité de porter ses désirs sur sa jeune pupille; à l'intérêt tout de pitié qu'il avait d'abord ressenti pour elle s'étaient mêlées des vues et des espérances moins pures. Né avec des passions fougueuses, enclin à des habitudes de libertinage et de dépravation qu'un long séjour en Turquie avait fortifiées, M. de Ferriol ne craignit point, pour séduire cette faible enfant, d'employer l'ascendant et même le pouvoir que des bienfaits antérieurs lui donnaient sur sa personne. Il abusa d'elle, à ce qu'il paraît, dès qu'elle fut en âge. Mlle Aïssé eut beaucoup à souffrir. Les deux fils de Mme de Ferriol, qui chérissaient Aïssé comme une sœur, tâchaient, autant qu'il était en eux, de diminuer ses craintes et ses peines. Jaloux de tout ce qui l'approchait, son indigne tuteur la rendait très malheureuse. Elle évitait avec soin les occasions de se trouver seule avec lui. On voudrait pouvoir douter que M. de Ferriol ait triomphé en effet de la vertu et sans doute aussi des répugnances de Mlle Aïssé. L'esprit repousse cette image d'une vertueuse, belle et intéressante personne, flétrie par un maître infame qui détruit en elle le sentiment de la reconnaissance par l'odieux prix exigé en

retour des bienfaits reçus. Malheureusement, des lettres trouvées dans les papiers de d'Argental constatent cette circonstance pénible et humiliante de la vie de Mlle Aïssé : « Quand je vous achetai, lui écrit M. de Ferriol, je vous destinai à être ou ma fille, ou ma maîtresse; vous avez été l'une et l'autre. » Le cœur vraiment se soulève devant ce cynisme de langage, renchérissant encore sur une action vile, et où un sentiment sacré s'unit si étrangement à des préoccupations de libertin. Le mélange incestueux de ces deux affections exprimé avec une telle impudence peint on ne saurait mieux les mœurs de l'époque.

Cette violence faite à sa jeunesse et à sa pudeur déliait Mlle Aïssé de toute obligation envers celui qui ne l'avait tirée de l'esclavage que pour la jeter dans un avilissement pire encore. M. de Ferriol avait d'autant plus d'odieux, que l'éducation donnée par ses soins à Mlle Aïssé devait lui faire envisager ce dernier abaissement comme le plus grand des malheurs. Dès-lors, il eût été bien permis à la pauvre Aïssé de ne plus ressentir pour un tel maître que haine et que mépris. Cependant, M. de Ferriol étant tombé dangereusement malade, elle le soigna avec tout le pieux dévouement d'une fille, ne quittant plus sa chambre, veillant à son chevet, et comme si jamais elle n'eût eu sujet de plainte contre lui. Aux yeux d'Aïssé, tous les torts précédens disparaissaient devant l'image des dangers que courait son bienfaiteur. Sensible à des procédés si généreux, M. de Ferriol voulut l'en récompenser en lui laissant une rente viagère de 4,000 livres, plus un billet d'un capital assez considérable, qu'il chargea ses héritiers de lui payer, et dont il eut soin de prévenir sa belle-sœur.

Quand il fut mort, Mme de Ferriol reprit Aïssé chez elle, la logea dans un assez vilain appartement, et lui reprocha tout d'abord le legs, suivant elle trop considérable, de son beau-frère, plutôt encore par avarice que par méchant cœur. Mlle Aïssé, blessée jusqu'au fond de l'ame de se voir reprocher des dons qu'elle n'avait pas mendiés, trop généreuse et trop fière, au surplus, pour rien accepter au prix d'une humiliation, prit à l'instant le billet et le jeta au feu en présence même de Mme de Ferriol. Celle-ci, loin d'être touchée par un si noble désintéressement, eut l'indignité de profiter du sacrifice, tant la passion d'argent l'emportait en elle sur tout autre mobile.

Jeune, aimable toutefois, et très répandue, Mlle Aïssé obtenait, sans y viser, de grands succès dans le monde; elle était devenue une des femmes à la mode de son temps. Mais ni la vanité, ni l'in-

térêt, ni la galanterie, auxquels tant de femmes cédaient alors, ne pouvaient avoir prise sur elle, bien qu'elle eût par rapport à d'autres de moindres devoirs à remplir. Le duc d'Orléans, qui l'avait vue un jour chez Mme de Parabère, s'en éprit très vite, et la convoita, s'attendant peu à voir refuser, surtout en pareil lieu, des offres qui ne laissaient pas d'être brillantes. Mlle Aïssé, avec une fermeté respectueuse, repoussa toutes ses avances, en lui déclarant net qu'elle ne serait jamais sa maîtresse. Par là elle eut l'insigne honneur de donner quelque idée de la pudeur et de la vertu au régent, qui fit profession toute sa vie de douter de leur existence. Malgré la tache première imprimée à son innocence, Mlle Aïssé était restée pure au fond. M. de Ferriol n'avait abusé que d'une enfant, et il n'avait pu flétrir en elle l'inaltérable virginité du cœur. Tous les moyens de séduction mis en usage par le nouveau tentateur, jusqu'à l'entremise officieuse de Mme de Ferriol, qui eut la bassesse de servir le régent dans cette affaire, n'aboutirent à aucun résultat. Comme Mme de Ferriol étonnée revenait à la charge, développant avec la logique complaisante des femmes de sa sorte tous les avantages d'une conquête princière et quasi-royale, Mlle Aïssé se jeta à ses pieds, la conjurant de ne plus l'entretenir d'un objet qu'elle avait en aversion, et protestant que, si on la persécutait encore, elle se jetterait dans un couvent ou se réfugierait dans quelque province éloignée. Mme de Ferriol, qui voulait avant tout se réserver du crédit, craignit de perdre en Mlle Aïssé un instrument utile à ses fins, et cessa dès-lors, quoique fort à regret, ses exhortations.

Mlle Aïssé, qui avait tenu rigueur aux promesses d'une faveur dorée, ne put résister aux séductions d'un amour honnête. Le chevalier d'Aydie fut l'écueil contre lequel vint se briser ce tendre cœur. Ils s'étaient rencontrés chez Mme du Deffant. Le chevalier conçut pour elle la plus vive passion; il se fit présenter chez Mme de Ferriol, et bientôt, renonçant presque entièrement au monde et à toutes ses autres connaissances, il ne quitta presque plus cette maison. Le chevalier était du caractère le plus aimable; il joignait aux agrémens de l'esprit et de la figure une ame fort tendre; il avait un tour de sensibilité romanesque extrêmement intéressant. En un mot, c'était au réel quelque chose de charmant et de parfait, comme le Déterville idéal des *Lettres péruviennes*. Jusqu'alors on avait pu le supposer volage; il avait eu plusieurs intrigues, et pas d'attachement durable. Son cousin Riom l'avait introduit chez la duchesse de Berry, assez prompte, comme on sait, à contenter ses caprices, et qui s'était affolée

pour lui d'un goût de princesse suffisamment passionné. Toutes ces femmes, dont successivement il avait pu se croire épris, ne méritaient guère de le fixer. L'aimable Aïssé, la première, lui fit sentir le charme profond d'un sentiment jusque-là inconnu à son cœur, et qui devint dès-lors son unique objet. Cette passion aussi, en décidant irrévocablement du sort de Mlle Aïssé, devait remplir sa vie tout entière.

L'hommage d'un homme jeune, spirituel, aimable, fait à bien des conquêtes, en grand crédit auprès des belles dames de la cour, et tout à coup subjugué par un amour aussi tendre que respectueux, devait flatter extrêmement un cœur novice. Toutefois, ce ne furent ni les dehors brillans du chevalier ni ses succès dans le monde qui firent impression sur la sensible Aïssé. Ses mérites délicats, et l'on peut même dire ses rares vertus, la touchèrent bien davantage. Le chevalier fut d'autant plus séduisant, qu'il aimait avec une entière sincérité, n'avait que des vues honnêtes, se montrait jaloux de la réputation d'Aïssé pour le moins autant qu'elle-même, et ne cessait de lui donner les plus sages conseils. Voyant tout le danger de pareils sentimens, et se faisant bien des scrupules par rapport à sa position, Mlle Aïssé conçut d'abord la pensée de fuir. Pleine de défiance pour sa propre faiblesse, elle eut innocemment recours à Mme de Ferriol, le pire des mentors en pareil cas. Mme de Ferriol ne comprenait guère qu'on cherchât à vaincre ses passions : elle fut dans la plus grande surprise du monde en apprenant qu'Aïssé voulait éloigner le chevalier par l'unique motif qu'elle le trouvait trop aimable. Ces nouveaux scrupules lui parurent plus déplacés encore que ceux relatifs au duc d'Orléans, et elle fit, comme on pense, tous ses efforts pour les détruire. Elle ne manqua pas de lui dire qu'elle était folle, qu'un amant était chose sans conséquence, qu'elle était trop heureuse d'en avoir un accompli que toutes les femmes lui envieraient, et cent autres raisons de cette espèce. Le chevalier ne fut que mieux reçu dans la maison. Privée alors de tout secours extérieur, voyant assidument le chevalier, dont on ne lui permettait pas même d'éviter la présence, oubliant peu à peu ses premières craintes, et maîtrisée de plus en plus par un sentiment qui avait pénétré fortement dans son cœur, Mlle Aïssé se sentit bientôt à bout de ses forces, et succomba.

Une consolation bien douce au cœur d'Aïssé, et qui la relevait singulièrement, fut de se sentir aimée encore davantage après sa faute. Le chevalier, qui était de l'ordre de Malte, avait déjà voulu

abjurer ses vœux, afin d'épouser librement sa maîtresse. Lorsqu'il eut acquis des droits sur elle, il renouvela sa proposition avec des instances plus vives que jamais. Il lui offrit de s'expatrier ensemble, de quitter la France; mais Mlle Aïssé s'y opposa constamment, par égard pour l'honneur de son amant, qui lui était plus cher que le sien propre. Elle ne voulut point d'un sacrifice qui eût abaissé le chevalier aux yeux du monde, et qui, au surplus, était en opposition avec le respect dû aux habitudes sociales de l'époque. Lorsque par suite elle fut devenue mère, ni l'intérêt de son enfant, ni le soin de sa réputation menacée, ne purent la faire départir d'un premier mouvement généreux. Par là Mlle Aïssé renouvelait quelque chose de la conduite d'Héloïse, se refusant à devenir la femme d'Abeilard, et préférant le rôle plus humble de sa maîtresse, afin d'épargner à la robe de l'illustre théologien une tache qu'elle gardait en entier pour elle.

Dans l'état pénible de grossesse où elle se vit bientôt réduite, Mlle Aïssé, ne pouvant compter sur Mme de Ferriol, dont l'indiscrétion et l'imprudence lui étaient connues, s'ouvrit à lady Bolingbroke, avec qui elle était fort liée. C'était une femme douée des qualités les plus estimables et d'une bienveillance extrême. Elle était nièce de Mme de Maintenon, et s'était appelée d'abord Mme de Villette, du nom de son premier mari; plus tard, l'agrément et la solidité de son esprit lui avaient fait épouser le fameux Bolingbroke. Milady, tendre, compatissante, plaignit sa jeune amie de toute son ame, et s'empressa de la servir. Elle pria Mme de Ferriol de lui confier pendant quelque temps Mlle Aïssé pour la mener en Angleterre. Mme de Ferriol y consentit. Lady Bolingbroke fit en apparence tous les préparatifs de voyage, après quoi elle conduisit sa chère Aïssé dans un quartier de Paris éloigné, l'y logea, et lui donna un valet de chambre anglais dont le dévouement était sûr. Mlle Aïssé reçut les soins les plus tendres de son amie et de son amant. Le chevalier d'Aydie, déguisé, ne la quitta presque point jusqu'au moment où il lui fallut amener l'accoucheuse. L'enfant, qui était une petite fille, fut conduite en Angleterre par lady Bolingbroke; puis, après sa première éducation, ramenée encore par elle en France, et placée dans un couvent à Sens, comme nièce de son mari, sous le nom de miss Black.

C'est d'une époque un peu postérieure que datent les lettres si intéressantes, bien qu'assez peu connues, de Mlle Aïssé. Les évènemens que nous venons de décrire étaient accomplis lorsque Mme de Calandrini, femme du résident de Genève à Paris, et amie de Mme de Ferriol, se lia avec Mlle Aïssé de l'affection la plus étroite. C'était une

personne très supérieure par la vertu à la plupart des femmes dont sa jeune amie était entourée, et en somme plus respectable que tendre. Mlle Aïssé lui confia tout le passé, ses scrupules encore vifs, et ses remords et ses alarmes. Mme de Calandrini fit entendre d'excellens conseils, et, tant par ses paroles que par son exemple même, lui donna la force nécessaire pour ne plus enfreindre ses devoirs. Avant de repartir pour Genève, elle lui fit promettre d'écrire souvent, ce que Mlle Aïssé observa fidèlement jusqu'à la fin. Ce sont ces lettres que nous possédons. Mlle Aïssé y prodigue à sa correspondante les témoignages d'une de ces amitiés humbles et enthousiastes qui font parfois plus d'honneur à l'ame capable de les éprouver qu'à l'objet qui les inspire. Malgré les éloges sincères, sentis, et à chaque page répétés de la pauvre Aïssé, Mme de Calandrini était peu propre, de sa nature, à ce rôle d'intime confidente. Elle fut, à ce qu'il semble, pour sa candide amie un confesseur peu intelligent et peu miséricordieux. Peut-être son excessive rigueur effaroucha-t-elle la conscience timide de Mlle Aïssé, et fut-elle cause, en partie, des chagrins qui abreuvèrent ses derniers jours.

La plupart de ces lettres sont écrites de Paris, quelques-unes de Pont-de-Vesle, terre en Bourgogne appartenant à la famille Ferriol, dont le voyage, de loin en loin accompli, était une des préoccupations favorites de Mlle Aïssé. Le recueil entier fut retrouvé, au milieu des objets de la succession, par Mlle Rieu, petite-fille de Mme de Calandrini, et publié plus tard, en 1787 seulement. Voltaire connut la précieuse correspondance bien avant sa publication. Durant un séjour qu'il fit à Lausanne, en 1758, il en reçut communication par Mlle Rieu elle-même, et l'annota de sa main. Dès cette époque il écrit à d'Argental, frère de cœur d'Aïssé : « Mon cher ange, je viens de lire les lettres d'Aïssé. Cette Circassienne était plus naïve qu'une Champenoise; ce qui m'en plaît, c'est qu'elle vous aimait, etc. » Cet éloge, quoique vrai, paraîtra modique et bien incomplet à tous ceux qui connaissent le livre attachant dont Voltaire parle ainsi du bout des lèvres.

Dès le début de la correspondance nous voyons tous les signes d'une passion qui s'épure de jour en jour, malgré sa force croissante de part et d'autre chez les amans. Tous deux remédient du mieux possible au danger de leur position par l'absence. Le chevalier est en Périgord où il s'ennuie avec une santé toujours plus délicate et un cœur toujours plus tendre. Mlle Aïssé tâche de se distraire par des courses à Ablons, maison de campagne près Paris, où elle tire

aux petits oiseaux, ce qui lui fait le plus grand bien. « L'exercice et la dissipation sont de très bons remèdes pour les vapeurs et les chagrins; je reviens de mes courses avec appétit et sommeil. L'ardeur de la chasse me fait marcher quoique j'aie les pieds moulus : la transpiration que cet exercice m'occasionne me convient. Je suis hâlée comme un corbeau, je vous ferais peur si vous me voyiez. » Elle est là *comme au bout du monde*. Elle vendange aussi et file beaucoup pour se faire des chemises. De temps à autre le chevalier lui écrit de Périgord des lettres dont elle n'ose transcrire des copies parce qu'elles sont *trop pleines de louanges*. Mais elles sont si bien écrites, ajoute-t-elle, que, si on n'en connaissait pas l'objet, on les trouverait charmantes. Chaque fois que le chevalier vient à Paris, c'est pour Mlle Aïssé une fête tout intime, doucement célébrée au fond du cœur, dont elle se hâte de faire part à sa correspondante, et qu'attristent seulement des remarques pénibles sur les altérations d'une santé bien chère.

Mlle Aïssé nous confirme elle-même, dans plusieurs passages, ce que nous savons déjà des offres faites par le chevalier de l'épouser malgré ses vœux. C'était bien, comme elle dit, la passion la plus singulière du monde : il ne la voyait guère qu'une fois tous les trois mois; elle, de son côté, ne faisait rien pour lui plaire, ayant trop de délicatesse pour se prévaloir de l'ascendant qu'elle avait acquis sur son cœur. Mlle Aïssé expose ici en détail tous les divers motifs de sa conduite si sage et si noblement désintéressée. Elle sentait fort bien que, dans l'inégalité de leurs positions, elle devait aimer son amant pour lui-même, quelque désir d'ailleurs qu'elle eût eu de l'épouser. Elle songeait aux propos qu'aurait tenus le monde, à la honte qui eût rejailli sur elle. Puis les sentimens du chevalier ne pouvaient-ils changer, le repentir succéder aux premiers égaremens de la passion? Quelle douleur, en ce cas, pour elle d'avoir causé leur malheur réciproque et de n'être plus aimée! En vain le chevalier lui tient-il les discours les plus passionnés et les plus extravagans. Un jour il s'avise honnêtement d'un parti qui lui paraît satisfaire à tout, c'est de passer ensemble chastement et patriarcalement le reste de leurs jours, comme de nouveaux Philémon et Beaucis. Il parle, cela étant, d'assurer à sa compagne une grande partie de sa fortune; et, comme pour faire mieux agréer sa proposition, il dit qu'ils feront cession au dernier vivant de leurs biens, Mlle Aïssé plaisante fort agréablement là-dessus : « Je badinai beaucoup sur mes vieux cotillons qui sont tout l'héritage que je pouvais assurer. »

A la date où nous reportent ces lettres, M. de Ferriol était déjà mort. Mlle Aïssé habitait chez Mme de Ferriol, maîtresse de maison fort quinteuse et passablement difficile à vivre. Cette femme, dont l'ame était naturellement peu tendre, les affaires délabrées, la santé mauvaise et tirant à l'apoplexie, ignorait absolument cette aménité de manières, ces soins officieux, ces prévenances délicates, ces mots partis du cœur qui embellissent et font aimer l'existence autour de soi. Des mines et des bourrasques hors de propos, puis des caresses outrées et sans cause, une inégalité d'humeur perpétuelle, des incertitudes sans fin, une avarice sordide qui s'en prenait aux choses même de table les plus nécessaires, tels étaient les moindres agrémens de son commerce. La volonté de Mme de Ferriol nous est peinte *comme une mer agitée*. S'il faut en croire Mlle Aïssé, qui, certes, est bien digne de foi, cette dame était d'une dureté et d'une opiniâtreté à mettre en fureur, et si aigre, que, personne n'y pouvant tenir, chacun s'empressait à l'envi de l'abandonner. De plus, une certaine demoiselle, qui hantait la maison, et qui était jalouse d'Aïssé, travaillait à la détruire dans l'esprit de Mme de Ferriol qui *avalait le poison*. « Je ne veux aucun éclaircissement, dit à ce propos Mlle Aïssé, avec des gens faux et méchans; je les laisse dans leur crasse; je m'appuie sur la netteté de ma conduite, qui est de faire mon devoir de bon cœur, et ne point faire de tort aux autres. » Quant aux plaisirs et passe-temps de la maison, ils n'étaient guère propres à indemniser des maussaderies de l'hôtesse. « Après le dîner, une partie de quadrille pleine de rapine et d'aigreur, le tout pour cinq sols que l'on ne paie point; toujours une compagnie de la ville peu divertissante, et à qui il faut faire autant de cérémonie qu'à des intendans; sur le soir on va se promener; la maîtresse du logis et moi nous restons, l'une à lire, l'autre à tricoter ou à découper. Après la promenade un concert qui arrache les oreilles, etc. » Les déboires de toute sorte chaque jour endurés, les radotages et les caprices insensés de Mme de Ferriol, qui eussent été une excuse pour tant d'autres, ne pouvaient faire oublier à la généreuse Aïssé ni le respect, ni la reconnaissance qu'elle devait à sa bienfaitrice. Elle réprimait les vives impatiences dont un ange n'eût pas été exempt à sa place, et souffrait sans mot dire.

Le désintéressement de Mlle Aïssé l'avait mise dans une position de fortune qui était des plus humbles. Plusieurs circonstances fâcheuses qu'elle eut à subir ne contribuèrent pas à la relever. Nous voyons dans une requête adressée par elle au cardinal de Fleury,

que les 4,000 livres de rente provenant des libéralités de M. de Ferriol se trouvaient réduites à 2,000 livres tout au plus par suite du retranchement opéré sur les rentes viagères (1). Le résultat de sa requête au ministre fut le recouvrement de 840 livres seulement. Par suite, elle se réduisit plus étroitement encore à environ 1,200 liv. de rente, ayant emprunté 2,000 écus pour payer quelques dettes anciennes qui lui étaient à charge, malgré la tolérance de ses créanciers, très bonnes gens vis-à-vis d'elle. Mlle Aïssé ne laissait pas toutefois d'occuper un logement assez plaisant, quoique modeste. Dès la deuxième lettre, nous la voyons tout occupée des réparations et embellissemens qu'elle lui fait subir. « Je suis désespérée, écrit-elle un peu plus tard à Mme de Calandrini, que vous ne voyiez point ma chambre; vous ne la reconnaîtriez pas; elle est si jolie.... Mes meubles sont tous des plus simples, mais faits par les meilleurs ouvriers; on la vient voir par curiosité. »

Un des chagrins les plus vifs de Mlle Aïssé était dans l'abandon forcé de sa fille, qu'elle ne pouvait aimer en face du monde sans rougir, et dont l'avenir se trouvait en outre si malheureusement compromis. Elle se consolait du mieux en allant de temps à autre la voir à Sens, lorsque l'état précaire de sa bourse, qui la *privait de tout*, lui permettait ce voyage. Deux de ces visites sont retracées avec détail d'une façon bien touchante. S'il faut s'en rapporter au coup d'œil toujours un peu indulgent d'une mère, la jeune fille était charmante, adorée de tout le couvent, et d'un visage qui embellissait chaque jour. « J'ai trouvé la petite très grande, mais fort pâle; sa figure est noble; elle est bien faite; elle a les plus beaux yeux que vous ayez vus, l'air délicat : elle a de l'esprit, de la douceur, de la raison, mais d'une distraction inouïe; le caractère et le cœur à souhait. » La pauvre enfant était dans des joies et des transports indicibles à l'arrivée de l'aimable femme qu'elle ne savait point être sa mère, mais qu'elle aimait instinctivement comme telle. Puis c'étaient, durant le séjour prolongé autant que possible, des prévenances, des attentions, des caresses sans fin, et, au moment de se quitter, des regrets empreints de la plus naïve tendresse. On peut juger d'autre part ce que Mlle Aïssé devait ressentir à la vue de cette enfant si chère et si peu possédée. Son émotion était d'autant plus vive qu'elle

(1) « Le cardinal de Fleury, dit une note de Voltaire, imagina, sous certains prétextes, de retrancher les rentes viagères. Cette opération ne fut pas faite impartialement; plusieurs trouvèrent le moyen, avec de l'argent, d'en être exempts. »

ne pouvait lui donner un libre cours. L'effusion mal contenue des embrassemens maternels jetait un embarras pénible à travers ce rôle de simple amie qu'elle s'imposait par contrainte. Mais, en dépit de tout ce qui la sollicitait, il lui fallait absolument taire ses secrets sentimens et ses droits. Le chevalier n'était pas moins fou de la petite, et Mlle Aïssé avait toutes les peines du monde à combattre ses envies continuelles de l'aller voir.

La pensée dominante et incessante du recueil est celle d'un amour à combattre, d'un bonheur qu'on ne peut caresser et poursuivre sans reproche. D'une part le regret de sa faiblesse, le sentiment du devoir, de l'autre un amour toujours plus vif, l'inquiétude d'en perdre l'objet, le défaut absolu d'espérance, se partagent le cœur de Mlle Aïssé et le livrent aux plus pénibles agitations. Mille idées funestes l'assiègent, et pour la soutenir nul appui autour d'elle, rien qu'une consolation lointaine, entravée, affaiblie par la distance. Elle fait parfois *des efforts qui la tuent*. Sa résistance d'autrefois aux tentatives du régent était une tâche aisée auprès de ses nouveaux devoirs; c'est l'amant préféré qu'il lui faut maintenant éloigner d'elle. « Hélas! écrit-elle à Mme de Calandrini, que l'on est heureuse quand on a assez de vertu pour surmonter de pareilles faiblesses; car enfin il en faut infiniment, pour résister à quelqu'un que l'on trouve aimable, et quand on a eu le malheur de n'y pouvoir résister. Couper au vif une passion violente, une amitié la plus tendre et la mieux fondée; joignez à tout cela de la reconnaissance : la mort n'est pas pire! » Et ailleurs : « Qu'il est difficile d'éteindre une passion aussi violente, et qui est entretenue par le retour le plus tendre, le plus vif et le plus flatteur. » Enfin, dans un dernier passage : « Pour les douleurs de l'ame, elles sont cruelles. Je ne puis vous dire combien me coûte le sacrifice que je fais; il me tue; mais j'espère en la miséricorde de Dieu, il me donnera des forces. » — Il est des momens en effet où la raison semble prendre le dessus : un éclair de contentement luit dans l'ombre plus familière; une sorte de veine lactée tempère l'amertume secrète. Une de ses lettres commence ainsi : « Ma vie est assez douce; si je vous avais à Paris, le roi ne serait pas plus heureux que moi..... Il y a des temps où les choses ne font pas autant d'impression; c'est suivant l'état du cœur; quand il est satisfait, on glisse facilement sur les épines qui se rencontrent toujours dans la vie; il n'y en a point d'exempte. »

C'est une justice à rendre au chevalier d'Aydie : il se montre digne de tout point du sentiment généreux qu'il inspire, gardant sans fai-

blir le même niveau de fidélité dans le renoncement, le même degré de constance dans la lutte. Son caractère ne se dément pas un seul instant; jamais son dévouement n'hésite ou ne décroît. Tel douloureux que soit pour lui le sacrifice que la vertu repentante de Mlle Aïssé lui impose, il l'accepte non-seulement sans murmure, mais sans le plus léger signe de contrariété ou de peine. Il respecte des scrupules qu'il peut ne point partager, mais que sa noblesse d'ame lui fait comprendre mieux que personne. Les démonstrations du chevalier vis-à-vis de celle qu'il aime, craintes au départ, joies au retour, alarmes, inquiétudes, extases perpétuelles, sont vraiment attendrissantes. Tantôt il revient harassé après de longues et pénibles chasses, tantôt il quitte Marly avec la fièvre et s'en retourne à Paris très tard pour voir, ne fût-ce qu'une minute, à la dérobée, sa noble et chère maîtresse. Un jour, tandis qu'elle est en route pour se rendre à Genève, il lui écrit : « Je vous félicite du plaisir que vous avez eu de voir et d'embrasser Mme C.... Je connais votre cœur, et je ne suis pas surpris des larmes que la joie vous a fait répandre. J'en ai répandu aussi, ma chère Aïssé, en lisant votre lettre, et je n'ai pas été plus touché de la peinture que vous me faites de vos transports que de l'empressement avec lequel Mme C... vous a reçue.... Je la crois trop juste et je lui crois trop de sentimens pour condamner l'amitié que vous avez pour moi. Si vous pouviez lui peindre l'attachement que j'ai pour vous, ma chère Silvie; dites-lui bien qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais un moment dans ma vie où je cesse de vous aimer. Demeurez à Genève tout le temps que vous pourrez; je regrette moins votre absence; j'imagine que votre santé y est en sûreté. Je suis en peine des fatigues du retour. Conservez-vous, ma chère Aïssé. Aimez-moi, c'est là le véritable fondement du bonheur de ma vie. »

Dans les lettres de Mlle Aïssé, la société d'alors nous apparaît çà et là dans ce qu'elle a de frivole, de corrompu, de gangrené déjà. On assiste à la décomposition générale de tout ce qui pouvait subsister encore de traditions saines, honnêtes et dignes. On y voit les galanteries effrénées et à front découvert, les intrigues secrètes entremêlées de fausse dévotion et d'hypocrisie, les amans quittés ou repris du jour au lendemain, les maris sans honneur, les femmes sans pudeur ni voile; puis encore les passe-temps, les travers, les habitudes, les singularités du jour; la fureur des découpures qui s'empare de tout le monde, du plus grand au plus petit, et qui, chez certaines femmes, va jusqu'à découper des estampes de cent livres

pièce : « Si cela continue, ils découperont des Raphaël; » la manière expéditive de peindre un portrait en trois heures, et la façon engageante de poser: le grand air et la mode, qui sont de n'aller à l'Opéra que le vendredi; les extravagances débitées et les prétendus miracles opérés sur le tombeau de l'abbé Pâris au cimetière Saint-Médard. « Fontenelle nous assurait l'autre jour, dit Mlle Aïssé, que plus une opinion était ridicule, inconcevable, plus elle trouvait de sectateurs. » Plus de vingt mille ames en effet donnèrent dans ces extravagances, et il n'est pas jusqu'à un conseiller du parlement qui ne jurât, sur son salut, avoir vu des choses surnaturelles.

On comprend tout ce que devaient inspirer de dégoût à la généreuse Aïssé les excès avilissans d'une société dont la Montespan était l'expression et l'idole. Il est des cas où sa chaste nature se refuse même à en retracer l'image. « A propos, il y a une affaire qui fait dresser les cheveux à la tête; elle est trop infâme pour l'écrire, mais tout ce qui arrive dans cette monarchie annonce bien sa destruction. Que vous êtes sages, vous autres, de maintenir les lois et d'être sévères! il s'en suit de là l'innocence. Je suis tous les jours surprise de mille méchancetés qui se font, et dont je n'aurais pu croire le cœur humain capable. » Ailleurs : « Quelle différence de votre ville à Paris! l'innocence des mœurs, le bon esprit y règnent; ici on ne les connaît pas. » Ou bien encore sur un autre ton : « Argent, argent, que de vanités vous étouffez! que d'orgueil vous soumettez! que de pensées honnêtes vous faites évanouir! » On admire aussi et l'on partage la vertueuse résignation qu'elle sait trouver pour elle-même dans les afflictions plus grandes d'autrui : « Quelque grands que soient les malheurs du hasard, ceux qu'on s'attire sont cent fois plus cruels... Il faut se consoler des pertes de la fortune; il est des gens qui valent mieux que moi qui sont bien plus à plaindre, etc. »

Il y a dans le recueil une foule d'anecdotes et d'historiettes narrées avec une sorte de grace nonchalante : les unes plaisantes, parmi lesquelles je recommande spécialement celle du chirurgien Issessé, et celle du chanoine qui, s'étant déguisé en vieille femme pour aller voir la comédie, est pris pour un malfaiteur et conduit, à sa grande confusion, devant M. Hérault, lieutenant de police; les autres, tragiques, telles que l'aventure d'un gentilhomme détroussé par le fils de son ami intime, et la mort bien singulière et bien funeste de l'actrice Le Couvreur. Ce dernier récit, toutefois, au dire de Voltaire, serait apocryphe. On lit d'assez fréquens bulletins de la ville et de la cour, des nouvelles du grand monde et du théâtre; des impressions

sur les pièces représentées, sur l'opéra des deux petits violons Francœur et Rebel, *Pirame et Thisbé*, où l'acteur Chassez triomphe; sur la tragédie de *Régulus*, où Baron vieillissant joue *dans une perfection admirable;* sur les cabales et les rivalités furieuses pour ou contre la Lemore et la Pélissier. A propos des gestes outrés de cette dernière, Mlle Aïssé émet un jugement bien remarquable, d'un goût que nos meilleurs critiques ne désavoueraient point, et qui trouverait encore toute son application de nos jours : « Il me semble, dit-elle, que, dans le rôle d'amoureuse, quelque violente que soit la situation, la modestie et la retenue sont choses nécessaires; toute passion doit être dans les inflexions de la voix et dans les accens. Il faut laisser aux hommes et aux magiciens les gestes violens et hors de mesure; une jeune princesse doit être plus modeste. » Ce sont encore des réflexions sensées, des aperçus fins sur les productions littéraires qui se publient soit en original soit en traduction : le *Gulliver*, de Swift; *le Philosophe marié*, de Destouches; les *Mémoires d'un Homme de qualité*, « qui, dit-elle, ne valent pas grand'chose, mais dont on lit cent-quatre-vingt-dix pages en fondant en larmes. » Enfin on y trouve intercalés plusieurs documens étrangers assez curieux, tels qu'une mordante épigramme de Jean-Baptiste contre Fontenelle, une lettre vraiment belle du marquis de Saint-Aulaire au cardinal de Fleury, une épître du marquis de La Rivière à Mlle Deshoulières, avec la réponse de celle-ci également en vers.

Les portraits de personnages contemporains plus ou moins célèbres ne manquent pas non plus. Outre les Ferriol et les Bolingbroke dont il est souvent question, on voit figurer dans la galerie, chacun avec son trait juste et caractéristique, d'Argental d'abord, qu'une amitié cordiale, une estime sincère, unissaient à Mlle Aïssé, et dont elle parle mainte fois avec les plus vifs éloges; Pont-de-Veyle, presque aussi cher, dont elle se plaît à louer la finesse d'esprit et le mérite (1); puis Mmes de Tencin, du Deffant, de Parabère, et bien d'autres moins importans que je ne cite pas. Mme de Tencin, digne sœur de Mme de Ferriol, n'est que trop bien peinte, j'imagine, avec son entourage de pédans et de prêtres, son activité intrigante, ses manéges perpétuels, sa sécheresse de cœur implacable, sans parler de ses fureurs outrées contre Mlle Aïssé, qui se souciait peu de la voir et demeurait tranquillement chez elle à l'abri d'un si noble courroux.

(1) Ce sont ces deux mêmes frères que Voltaire, dans sa correspondance, appelle *ses anges*.

Il n'y a qu'une anecdote sur Mme du Deffant dans un passage assez long; mais cela suffit pour nous apprendre que cette dame (belle d'ailleurs et douée de bien des graces) avait des procédés assez lestes en fait de mari et d'amant, et médiocrement d'égards pour le public dont elle était la fable. Quant à Mme de Parabère, elle s'offre ici sous un jour meilleur que n'auraient pu le faire supposer son renom de mœurs équivoques et ses galanteries bien connues. C'était, à ce que nous voyons, une de ces personnes naturellement franches, dévouées et d'excellent cœur, mais que le monde, l'exemple, les mauvais maîtres, ont gâtées, et qui, une fois livrées à l'amour et au désordre, n'ont pu s'y soustraire. Elle avait pour Mlle Aïssé des façons charmantes, une amitié à l'épreuve et de vraies complaisances de sœur, ne passant point de semaine sans lui adresser quelque cadeau de prix dont Mlle Aïssé avait mille peines à se défendre; l'obligeant d'accepter tantôt une boîte en jaspe de sanguine, d'une beauté admirable, montée en or, tantôt une robe de taffetas broché charmant, qu'elle faisait déposer sur sa toilette pour remplacer les vieilles robes de l'année précédente; un autre jour lui envoyant de la soie pour filer un meuble; enfin, pendant les maladies d'Aïssé, quittant tout pour venir passer des journées entières au chevet de son lit. Mlle Aïssé, tout en étant sensible à tant de soins généreux, se compromettait peu cependant avec elle, surtout dans le monde. De son côté, Mme de Parabère mettait une délicatesse et une discrétion fort louables dans ses rapports publics avec une personne qui lui était si supérieure par la vertu.

Bien que généralement sobre de médisances, la manière épistolaire de Mlle Aïssé ne laisse pas d'avoir çà et là sa pointe de malice, son cailletage indiscret, son sel d'épigramme fin et mordant. Elle nous dira, par exemple, que la comédienne Sylvia a pensé mourir, qu'elle a un petit amant qu'elle aime beaucoup, que son mari, de jalousie, *l'a battue outrément*, et qu'elle a fait une fausse-couche de deux enfans à trois mois; que Mme de Prie est reléguée dans ses terres *où elle perd les yeux;* que le conseiller Bertie (amant sur le retour doucement éconduit et persifflé) poursuit l'ambassade de Constantinople, mais que les Turcs sont trop simples pour goûter l'air empesé de cet excellent ami. Comme échantillon des plus curieux, on peut voir le portrait achevé qu'elle trace, tant au moral qu'au physique, d'un certain gentilhomme appelé M. de La Mothe, grand, dégingandé, le visage long, babillard, ignorant, se contredisant sans cesse, ne parlant jamais que de lui, fat comme s'il était

un Adonis, et glorieux par fatuité; assez bonhomme dans le fond, mais ayant été gâté par les caillettes de la cour. Je passe la singulière maladie dont Mme de Nesle est morte et dont M. de Richelieu est malade. Grace à cette veine de médisance assez rare et assez courte d'ailleurs, nous savons de plus que le mari de Mme de Ferriol se porte assez bien, mais est *horriblement sourd et gourmand*, et que M. de Bedevolle, l'un des conjurés de la conspiration des Marmousets, laisse une réputatiom *qui ne flaire pas comme baume*. C'est là tout en vérité, et c'est bien peu, si l'on compare ces innocens caquetages au perpétuel ressassement de commérages menteurs, de récits apocryphes, d'histoires outrées, de sots commentaires, de propos déchirans, de basses calomnies, de petites et grosses diffamations dont les hommes, vivant en société et se groupant en cercle, ont toujours été si prodigues : ressassement pitoyable, mesquin, nauséabond, que le XVIIIe siècle a spécialement pratiqué dans ses boudoirs et ses ruelles, et que le XIXe, sans préjudice du reste, propage au centuple en l'envenimant dans ses pamphlets et ses gazettes.

Ces nombreuses anecdotes facilement contées, ces peintures fidèles qui nous représentent au vrai tout un règne, ces détails piquans de caractère et de mœurs, sont au surplus un des moindres mérites du recueil de Mlle Aïssé. Il y a là un côté plus touchant et plus sérieux auquel notre intérêt s'attache de préférence. Ce sont des épanchemens de cœur, des mouvemens de passion, des analyses morales, qui sont de tous les temps et où bien des ames peuvent saisir quelque chose d'elles-mêmes. A travers les détails variés dont le recueil est tissu, on démêle je ne sais quelle intrigue peu développée, secrète, mystérieuse, mais toujours présente, qui serpente avec une grace langoureuse. Cela, joint à un naturel d'expression inimitable, à une vérité de sentiment impossible à feindre, donne aux lettres de Mlle Aïssé l'air d'un roman dont l'héroïne intéresse d'autant plus que, malgré l'idéal dont son front se pare, on la sent vivre et agir dans la réalité. M. de La Harpe ne trouve point cela de son goût; tant pis pour lui vraiment : le pédantisme gourmé n'a que voir aux choses de cœur simplement et naïvement dites.

Le caractère de Mlle Aïssé était des plus nobles et des plus charmans qui se puissent voir, les moindres circonstances de ses lettres en font foi. De la sensibilité, de la douceur, une loyauté à l'épreuve, la haine de toute exagération, le dédain de l'intrigue, de la modestie, et le sentiment toujours éveillé de ses imperfections, nulle pruderie ni toutefois trop de complaisance, un esprit aimable et cultivé, que

veut-on de plus? Elle dut à ces mérites attachans et solides un amant sans pareil, quantité d'amis vrais, une considération presque universelle, et les hommages irrésistibles de ceux-là même dont sa conduite était l'indirecte censure. Elle dit quelque part : « C'est un mouvement naturel chez les hommes de chercher à se prévaloir de la faiblesse des autres; je ne saurais me servir de cette sorte d'art; je ne connais que celui de rendre la vie si douce à ce que j'aime, qu'il ne trouve rien de préférable, et je veux le retenir à moi par la seule douceur de vivre avec moi. » C'était là son grand charme sur le chevalier d'Aydie, que Mme de Ferriol prétendait avoir été *ensorcelé* par elle. Dans un autre passage elle écrit : « Il y a bien des gens qui ignorent la satisfaction d'aimer avec assez de délicatesse pour préférer le bonheur de ce que nous aimons au nôtre propre. Remercions la Providence de nous avoir donné un bon cœur. » En ce qui touche la franchise : « Mes mouvemens de cœur vous sont connus; vous savez que je dis toutes choses parce que je les pense, et que je n'ai jamais su flatter aux dépens de la vérité. » Sur son émotion aisément transparente : « Malgré moi le chagrin et la joie se manifestent tour à tour. » Un de ses traits caractéristiques était de n'avoir jamais pu aimer qui elle n'estimait point. « Si ma raison n'a pu vaincre ma passion, mon cœur ne pouvait être séduit que par la vertu ou par tout ce qui en avait l'apparence. » Et encore : « Je l'avoue à la honte de l'amour, il cesserait s'il n'était fondé sur l'estime. » A propos des gens auxquels la reconnaissance l'attache et qu'elle se plairait tant à aimer, elle fait cette pénible réflexion : « que rien n'est plus triste de n'avoir, pour faire son devoir, que la raison du devoir. » Elle sentait trop, et mieux que personne, combien il est différent d'agir par devoir ou par tendresse.

Un grain de misanthropie se mêle par accès à son humeur habituellement douce et résignée. La vue de tant de méchans et de sots qui pullulent si outrageusement sur la face de la terre, la mettait dans une extrême irritation. A ces momens elle s'écrie : « La fortune est aveugle et n'aime que les vilains! » Elle eût bien voulu devenir *une petite philosophe*, trouver tout indifférent, ne s'affliger de rien, se faire une raison, comme on dit; mais son cœur généreux et facilement ému est là qui s'oppose à ce froid bonheur. « La vie est si mêlée de chagrins qu'il faut, madame, n'être pas si sensible. Moi qui vous parle, je me tue de sensibilité...; la mémoire soutenue par le sentiment me représente tout jusqu'aux moindres choses bien vivement... etc. » Puis les réflexions l'accablent : « La vie me paraît

si courte pour essuyer de si grandes peines, que je ne veux plus faire de connaissances dans la crainte de m'exposer à la peine où je suis, etc. »

Elle s'occupait très peu de sa figure, qui était pourtant agréable et même belle. Un jour M. de Ferriol fit peindre au pastel, dans des cadres d'égale dimension, pour orner son appartement, six belles dames qui étaient Mmes de Noailles, de Parabère, la duchesse de Lesdiguières, Mme de Montbrun, Mlle de Villefranche à l'âge de quinze ans, et Mlle Aïssé. Sa beauté avait toujours été de nature un peu maigre; une sorte de morbidesse, de pâleur mate et de grace languissante, la distinguaient particulièrement. A l'époque où nous la voyons, bien des souffles ennemis et meurtriers avaient encore abattu tout cela. Elle se peint assez fidèlement dans sa mollesse caractéristique et son charme débile, lorsqu'elle écrit : « Je suis extrêmement maigrie; mon changement ne paraît pas autant quand je suis habillée; je ne suis pas jaune, mais fort pâle; je n'ai pas les yeux mauvais; avec une coiffure avancée, je suis encore assez bien, mais le déshabillé n'est pas tentant, etc. » Ces altérations, ces changemens fâcheux, que bien des peines, des souffrances, puis aussi un peu plus d'âge, avaient apportés en elle, l'affectaient médiocrement. « Si toutes les femmes, dit-elle, n'étaient pas plus affligées de voir partir leurs charmes que moi d'avoir perdu le peu que j'en avais, elles seraient bien heureuses. » Somme toute, n'était-il pas bien inspiré, le poète contemporain qui a dit dans la manière piquante et ingénieuse d'alors :

Aïssé de la Grèce épuisa la beauté;
Elle a de la France emprunté
Les charmes de l'esprit, de l'air et du langage.
Pour le cœur, je n'y comprends rien;
Dans quel lieu s'est-elle adressée?
Il n'en est plus comme le sien
Depuis l'âge d'or ou l'Astrée.

Son style a du charme, du naturel, une certaine facilité coulante, et ne manque pas de piquant, bien que loin des tours et des raffinemens d'esprit à la Sévigné. Malgré l'avis de certains biographes, nous le trouvons du meilleur ton possible, relevant plutôt même du XVIIe siècle que du XVIIIe. A part deux ou trois mots risqués et autant de phrases qui sentent légèrement les libres façons de dire de l'époque, il est d'une noblesse et d'une réserve constantes. Il abonde en

accens émus, en soupirs purement exhalés, et renferme mille choses attendrissantes et précieuses pour ces *bons esprits* (dont parle Mlle Aïssé) *qui connaissent les entrailles*. La correction en est le côté vulnérable. Si nous étions grammairien (ce qu'à Dieu ne plaise), nous aurions beau jeu sans doute à éplucher les termes incohérens, à redresser les périodes mal assises, les offenses à la syntaxe, et autres menues particularités vicieuses de diction. Mais ne serait-ce point conscience et le cœur ne saignerait-il pas de donner pesamment de la férule sur cette main d'un galbe si frêle, qui écrivait sans apprêt, sous la dictée d'un cœur ému, dans un milieu perpétuel de vapeurs et de chagrins?

Vers la fin, les remords et les pensées de religion qui s'y mêlent, l'amertume première adoucie par la soumission, le pressentiment et comme l'annonce d'un dénouement prochain, donnent aux lettres de Mlle Aïssé un caractère de plus en plus touchant et en accroissent singulièrement l'intérêt. Son ame tendre, noble et généreuse achève de s'y dévoiler à fond. Dans un de ces momens où le regret se fait sentir avec ses pointes les plus acérées, elle s'écrie : « Hélas! que n'étiez-vous Mme de Ferriol? Vous m'auriez appris à connaître la vertu. » Ailleurs, avec toute l'exagération du pénitent qui s'accuse : « Personne ne devait être plus heureuse que moi, et je ne l'étais point. Ma mauvaise conduite m'avait rendue misérable; j'ai été le jouet des passions, emportée et gouvernée par elles. » Enfin, dans la dernière lettre, avec plus de force encore : « La vie que j'ai menée a été bien misérable. Ai-je jamais joui d'un instant de joie? Je ne pouvais être avec moi-même, je craignais de penser; mes remords ne m'abandonnaient jamais depuis le moment où j'ai commencé à ouvrir les yeux sur mes égaremens, etc. » L'on s'étonne à ces accens, on admire un si généreux repentir, lorsqu'on songe qu'il a pour cause une seule passion, relevée par l'estime, toujours combattue, bientôt épurée, traversée d'ailleurs par des épreuves de tout genre; qu'il s'applique à la faute d'un seul jour rachetée par des années entières de chasteté et de pudique renoncement.

Tant de combats intérieurs pour vaincre un sentiment si cher, joints aux tracasseries de la famille Ferriol, avaient peu à peu détruit la santé naturellement faible de Mlle Aïssé. Elle nous entretient fréquemment dans ses lettres des progrès d'un mal qu'elle méconnaît encore, et qui se trahit toutefois par un dépérissement de plus en plus marqué. Enfin, une phthisie mortelle se déclare. Mlle Aïssé, comme toute ame tendre et pieuse, cherche un refuge dans les se-

cours de la religion; elle veut en remplir les pratiques, recevoir les derniers sacremens. Après une scène des plus attendrissantes, le chevalier consent à tout, par une lettre admirable d'épanchement et de sacrifice, qu'il remet lui-même. Mme du Deffant et l'excellente Mme de Parabère, dont les soins redoublent dans cette circonstance, assistent leur amie, malgré leur peu d'aptitude naturelle et de sanctification pour un tel rôle. Mais l'amitié vraie, vis-à-vis d'un mourant, purifie tout. Sans mettre en part Mme de Ferriol, ennemie outrée du jansénisme, on envoie quérir le père Bourceaux, directeur sage, qui reçoit la confession. Tous les assistans, jusqu'au dernier des serviteurs, fondent en larmes autour de la malade. Quant au chevalier, il est au désespoir et fait pitié à tout le monde : on n'est occupé qu'à le plaindre et à le rassurer. Il croit qu'à force de libéralités il rachètera la vie de sa maîtresse, ou plutôt de son amie; il donne à toute la maison, *jusqu'à la vache à qui il a acheté du foin;* « il donne à l'un de quoi faire apprendre un métier à son enfant, à l'autre pour avoir des palatines et des rubans, à tout ce qui se rencontre et se présente devant lui : cela vise quasi à la folie. » Après la piété exemplaire de Mlle Aïssé, rien certes ne peut offrir un spectacle plus touchant que cette extrémité de douleur unie à un désintéressement d'amour si constant et si parfait.

Mlle Aïssé mourut en 1733, âgée de trente-huit ans, peu de temps après sa dernière lettre écrite à Mme de Calandrini. Une existence orageuse et débile, suivie d'une fin si prématurée, les continuels tourmens qui ont expié une passion étrangère au devoir, et l'aveu déchirant qui nous en a été transmis, offrent à ceux qui lisent l'histoire d'Aïssé et du chevalier d'Aydie un précieux enseignement. Au premier abord, on est tenté de déplorer cette susceptibilité fière et ce délicat point d'honneur, qui privèrent deux êtres généreux d'un bonheur dont ils étaient si bien dignes de jouir. Toutefois, c'est cela même qui compose leur idéal d'intime grandeur. Ce sont cette puissance continue de sacrifice, cette humilité quasi-chrétienne, ce culte du remords dans la privation préféré aux accommodemens d'une conscience facile, qui parent le front d'Aïssé de l'auréole, et la classent parmi ces ames noblement éprouvées, que le monde, malgré lui, plaint et admire.

Le chevalier d'Aydie, qui eut le malheur de survivre quinze années encore à son amie, consacra tout le reste de son existence à l'entretien d'un si pieux souvenir. La femme de chambre de Mlle Aïssé, cette fidèle Sophie dont les procédés et le dévouement ne dérogèrent

pas à cet ensemble de mutuels sacrifices, se mit dans un couvent après la mort de sa maîtresse. Le chevalier, ne pouvant supporter le séjour de Paris, où il était obligé de vivre dans le grand monde, se retira dans ses terres en Périgord, emmenant sa fille avec lui. Il eut constamment pour elle une tendresse et des soins auxquels ses regrets toujours vifs, une image toujours présente, donnaient plus de force encore. Après l'avoir fait très bien élever, il la maria à un gentilhomme de ses voisins, lui fit une dot de cinquante mille livres, et lui laissa sa fortune par testament. Il existe de lui, relativement à ce mariage, des lettres adressées à Pont-de-Veyle, qui faisaient partie d'un recueil trouvé chez d'Argental. Les termes dans lesquels ces lettres sont conçues, l'écho d'une ancienne douleur qui, malgré l'intervalle, y vibre encore avec tant d'accent, témoignent combien peu s'était amortie dans son ame celle qui en fut le rare et précieux objet.

Que pourrait-on ajouter après un tel récit? quelles remarques seraient plus fortes que le simple exposé de cette aventure à la fois idéale et réelle dont le mérite n'emprunte rien à la fiction? Des exemples pareils à ceux que nous venons de tracer, se passent aisément de commentaire. Qu'une seule réflexion toutefois nous soit permise. Aujourd'hui, nous vivons parfaitement de phrases romantiques, de rêverie à plein vol, d'idéal quintessencié et d'actions fort positives. Les lyres éclatent en soupirs cadencés, mais les yeux sont secs, les entrailles endurcies. L'idylle, affectant les plus tendres nuances du rose et du bleu, fleurit en toute saison derrière la vitre du libraire; mais chez soi le prosaïque est intrépidement cultivé. Sous l'étalage des mots il n'y a plus que sécheresse, aigreur, hostilité, égoïsme. Les facultés de bienveillance, de dévouement, d'ardeur, s'épuisent, à ce qu'il paraît, dans les choses d'invention; il n'en reste plus pour l'usage de la vie pratique. Si l'on veut s'abreuver à quelque source de pur sentiment et de franche passion, il faut remonter le cours d'un autre âge, s'en aller fouiller dans un petit livre presque inconnu, une histoire qui date de plus de cent ans; pour tout dire, il nous faut demander à l'époque souillée de la régence un monument de naïve tendresse. Ceci, en définitive, malgré le peu de morale rigoureuse des détails qui précèdent, n'a-t-il pas clairement sa moralité?

DESSALLES-RÉGIS.

LE SPÉRONARE.

XI.[1]

CHARLES D'ANJOU.

Il y a, à un mille à peu près de Palerme, sur les bords de l'Orethe, et près du Campo-Santo actuel, une petite église qu'on appelle l'église du Saint-Esprit. Elle n'a rien de remarquable sous le rapport de l'art, mais elle garde pour les Palermitains un grand souvenir. C'est à la porte de cette église que commença le massacre des vêpres siciliennes. Aussi n'avions-nous garde de manquer à lui faire notre visite.

Que ceux qui m'ont suivi dans mes excursions pittoresques veuillent bien m'accompagner un instant dans cette excursion historique, la chose en vaut la peine.

Le pape Alexandre IV venait de mourir. La bataille de Monte-Aperto, au succès de laquelle Manfred avait concouru en envoyant mille de ses cavaliers en aide aux gibelins, avait consolidé la puissance impériale en Italie, et avait placé Manfred à la tête du parti aristocratique. Urbain IV, en montant sur le trône pontifical, vit que, s'il voulait rendre à Rome son ancienne suprématie, c'était Manfred qu'il fallait frapper.

La chose était d'autant plus facile que Manfred donnait par sa con-

(1) Voyez les livraisons des 13 et 20 mars, 3, 10, 24 avril, 1er, 8, 22 et 29 mai.

duite grande prise à la censure ecclésiastique. On le soupçonnait d'avoir accéléré la mort de son père Frédéric II (1) et de son frère Conrad. En outre, au lieu de combattre les Sarrasins partout où ils les rencontraient, comme l'avaient fait ses prédécesseurs normands, il s'était allié avec eux, et il avait un corps d'infanterie et de cavalerie arabe dans son armée.

Urbain IV, de son côté, devait être plus qu'aucun autre de ses prédécesseurs porté à soutenir le parti guelfe de tout son pouvoir. Né à Troyes en Champagne, dans les derniers rangs du peuple, il avait grandi soutenu par son seul génie. Évêque de Verdun d'abord, puis patriarche de Jérusalem, il était revenu en 1261 de la Terre-Sainte et avait trouvé le saint-siége vacant. Huit cardinaux, dernier reste du sacré collége, étaient réunis en conclave pour élire un successeur à Alexandre IV, et venaient de passer trois mois à essayer inutilement de réunir la majorité sur l'un d'entre eux. Lassé de ces tentatives infructueuses, un des votans mit sur son billet le nom du patriarche de Jérusalem. Au scrutin suivant ce nom réunit la majorité, et l'élu du sort devint le vicaire de Dieu sous le nom d'Urbain IV.

Il était temps que l'interrègne cessât; des fenêtres du Vatican le nouveau pape pouvait voir les Sarrasins errans dans la campagne de Rome. Urbain IV non-seulement leur ordonna d'en sortir, mais encore, les traitant comme leurs frères d'Afrique et de Syrie, il publia une croisade contre eux. Quelques-uns disent même que, couvert d'une cuirasse et le visage voilé par un casque, il prit rang parmi les chevaliers, et, joignant le tranchant du glaive à la force de la parole, il les repoussa de sa main au-delà des frontières du saint-siége.

Mais Urbain n'était pas homme à s'arrêter là. Manfred apprit en même temps que ses soldats avaient été repoussés et qu'il était cité à comparaître devant le pape, pour rendre compte de ses liaisons avec les Sarrasins, de son obstination à faire célébrer les saints mystères dans les lieux interdits, et des exécutions de deux ou trois de

(1) L'excommunication contre la maison de Souabe remontait à Frédéric II. Ce fut à propos de cette excommunication qu'un curé de Paris, chargé de proclamer l'interdit, et ne voulant pas se prononcer entre deux antagonistes aussi puissans, s'acquitta de cette difficile mission en laissant tomber du haut de la chaire ces paroles pleines de sens : « J'ai ordre de dénoncer l'empereur comme excommunié. J'ignore pourquoi. J'ai appris seulement qu'il y avait un grand différend entre lui et le pape. Je ne sais de quel côté est le bon droit. En conséquence, autant que je le puis, je donne ma bénédiction à celui des deux qui a raison, et j'excommunie celui qui a tort. »

ses sujets, exécutions que la bulle pontificale qualifiait de meurtres. Manfred, comme on le pense bien, se rit de cet ordre et refusa d'obéir.

Alors Urbain IV se tourna vers la France son pays natal. Le saint roi Louis régnait. Le pape lui offrit le royaume de Sicile pour lui ou pour un de ses fils. Mais Louis avait un cœur d'or; c'étaient la loyauté, la noblesse et la justice faites homme. Tout en révérant les décisions du saint-père, il lui sembla instinctivement qu'il n'avait pas le droit de prendre une couronne posée légitimement sur la tête d'un autre, et dont à défaut de cet autre son neveu était héritier. Il exprima des scrupules qu'une longue lettre d'Urbain IV ne put vaincre. Le pape alors se tourna vers Charles d'Anjou, frère du roi, et lui envoya le bref d'investiture.

Charles d'Anjou était une des puissantes organisations du XIIIe siècle, qui a vu naître tant d'hommes de fer. Il pouvait avoir à cette époque quarante-huit ans environ; c'était le frère puîné de saint Louis, avec lequel il avait fait la croisade d'Égypte et dont il avait partagé la captivité à Mansoura. Il avait épousé Béatrix, la quatrième fille de Raimond Béranger, qui avait marié les trois autres : l'aînée, Marguerite, à Louis IX roi de France; la seconde, Léonor, à Henri III roi d'Angleterre; et la troisième, à Richard duc de Cornouailles et roi des Romains. Charles d'Anjou était donc, après les rois régnans, un des plus puissans princes du monde, car, comme fils de France, il possédait le duché d'Anjou, et, comme mari de Béatrix, il avait hérité de la comté de Provence.

En outre, dit Jean Villani, son historien, c'était un homme sage et prudent au conseil, preux et fort dans les armes, sévère et redouté des rois eux-mêmes, car il avait de hautes pensées qui l'élevaient aux plus hautes entreprises; car il était persévérant dans le bonheur et inébranlable dans l'adversité; car il était ferme et fidèle dans ses promesses, parlant peu, agissant beaucoup, ne riant presque jamais, ne prenant plaisir ni aux mimes, ni aux troubadours, ni aux courtisans; décent et grave comme un religieux, zélé catholique et apte à rendre justice. Sa taille était haute et nerveuse, son teint olivâtre, son regard terrible. Il paraissait fait plus qu'aucun autre seigneur pour la majesté royale, demeurait douze ou quinze heures à cheval, couvert de son harnais de guerre, sans paraître fatigué, ne dormait presque point, et s'éveillait toujours prêt au conseil ou au combat.

Voilà l'homme sur lequel Urbain IV, dans son instinct de haine contre les Gibelins, avait jeté les yeux. Simon, cardinal de Sainte-

Cécile, partit pour la France, et, au nom du pape, lui remit le bref d'investiture.

Charles d'Anjou tenait ce bref à la main, lorsqu'en rentrant chez lui, il trouva sa femme toute en pleurs; cette douleur l'étonna d'autant plus que Béatrix avait près d'elle à cette époque les deux sœurs qu'elle aimait le plus, Marguerite et Léonor. En apercevant son mari, qu'elle n'attendait point, elle essaya de cacher ses larmes; mais ce fut inutilement. Charles lui demanda ce qu'elle avait; au lieu de lui répondre, Béatrix éclata en sanglots. Charles insista plus fortement encore, et alors Béatrix lui raconta que quelques minutes auparavant elle avait été faire une visite à ses deux sœurs, et qu'après les avoir embrassées, elle avait voulu s'asseoir auprès d'elles sur un fauteuil pareil au leur, mais qu'alors la reine d'Angleterre lui avait tiré ce fauteuil des mains et lui avait dit : — Vous ne pouvez vous asseoir sur un siége pareil au nôtre; prenez donc un tabouret ou tout au plus une chaise, car ma sœur est reine de France, et moi je suis reine d'Angleterre; tandis que vous n'êtes, vous, que duchesse d'Anjou et comtesse de Provence.

Charles d'Anjou laissa errer sur ses lèvres un de ces sourires rares et amers qui assombrissaient son visage au lieu de l'éclairer; et, ayant embrassé Béatrix, il lui dit :

— Allez retrouver vos sœurs, asseyez-vous sur un siége pareil à leurs siéges; car, si elles sont reines de France et d'Angleterre, vous êtes, vous, reine de Naples et de Sicile.

Mais ce n'était pas le tout que de prendre un vain titre; il fallait en réalité conquérir le trône auquel ce titre était attaché. Charles leva un impôt sur ses vassaux d'Anjou et de Provence. Béatrix vendit tous ses bijoux à l'exception de son anneau de mariage. Saint Louis lui-même, désireux de voir son frère occuper ailleurs qu'en France son esprit actif et entreprenant, vint à son aide; et Charles, grace à tous ces moyens réunis, aux promesses qu'il fit, et dont son honneur et son courage étaient les garans, parvint à réunir une armée de cinq mille chevaux, quinze mille fantassins et dix mille arbalétriers. Mais, dans la hâte qu'il avait d'arriver à Rome et de remplir dans la ville pontificale l'office de sénateur, qui lui avait été déféré, il prit avec lui mille chevaliers seulement, s'embarqua sur une petite flotte de vingt galères qu'il tenait prête, et fit voile pour Ostie, laissant la conduite de son armée à Robert de Béthune, son gendre.

Manfred plaça à l'embouchure du Tibre le comte Guido Novello,

qui commandait pour lui en Toscane. Le comte Guido Novello, qui gouvernait les galères réunies de Pise et de Sicile, avait une flotte triple de celle de Charles d'Anjou; mais Dieu avait décidé que Charles d'Anjou serait roi. Il ouvrit la main et en laissa tomber la tempête; la tempête faillit jeter la flotte de Charles d'Anjou sur les côtes de Toscane, mais elle éloigna celle de Guido Novello des côtes romaines. Charles d'Anjou poussa en avant avec son vaisseau, aborda seul à Ostie, puis, se jetant sur une barque avec cinq ou six chevaliers seulement, il remonta le Tibre et vint loger au couvent de Saint-Paul-hors-les-murs, bien plus comme un fugitif que comme un conquérant.

Pendant ce temps, Urbain IV était mort; mais, poursuivant son projet au-delà de sa vie, il avait, avant de mourir, créé une vingtaine de cardinaux auxquels il avait fait jurer de lui donner pour successeur le cardinal de Narbonne, Français comme lui, et de plus sujet immédiat de Charles d'Anjou. Les cardinaux avaient tenu parole, et Guido Fulco, élu presqu'à l'unanimité pendant le temps même qu'il était en mission près de Charles, était monté sur le trône pontifical en prenant le nom de Clément IV.

Charles avait donc la certitude d'être bien reçu à Rome; seulement, il n'y voulait faire son entrée qu'avec une suite digne d'un prince tel que lui. Il resta donc au couvent de Saint-Paul-hors-les-murs, au risque d'être enlevé par quelque parti de Gibelins, jusqu'au moment où les galères qu'il avait perdues dans la mer de Toscane arrivèrent à leur tour à Ostie. Charles assembla aussitôt ses chevaliers, et, le 24 mai 1265, il fit son entrée dans la capitale du monde chrétien avec le titre solennel de défenseur de l'église.

Pendant ce temps, le reste de l'armée passait les Alpes, descendait dans le Piémont, traversait le Milanais, évitait Florence la gibeline, gagnait Ferrare, et, se recrutant partout des Guelfes qu'elle rencontrait sur son chemin, arrivait devant Rome dans les derniers jours de l'année 1265.

Il était temps. Tous les sacrifices avaient été faits pour l'amener là : Charles d'Anjou et le pape y avaient épuisé leurs trésors; tous deux manquaient d'argent : il n'y avait donc pas une minute à perdre, il fallait marcher à l'ennemi, et payer les soldats par une victoire.

Charles d'Anjou ne voulut pas même attendre le retour du printemps : il se mit à la tête de son armée, et, dans les premiers jours de février, il s'avança vers Naples par la route de Ferentino.

En arrivant à Ceperano, les Français aperçurent les avant-postes

ennemis, commandés par le comte de Caserte beau-frère de Manfred : il défendait un passage du Garigliano, admirablement fortifié par la nature. Les Français examinèrent la position et reconnurent sa supériorité; décidés toutefois à traverser le fleuve, ils n'en marchèrent pas moins à l'ennemi; mais l'ennemi ne les attendit pas, et à leur grand étonnement leur livra le passage. Alors Charles d'Anjou reconnut qu'il y avait folie ou trahison parmi les lieutenans de Manfred, et en remercia Dieu tout haut.

Le fleuve fut donc franchi sans que l'on frappât un coup de lance, et l'on s'avança vers les deux forteresses de Rocca et de San Germano; celles-ci n'étaient point défendues par des Napolitains, mais par des Arabes; aussi la lutte fut-elle longue et sanglante. Enfin toutes deux furent escaladées, et, comme les Sarrasins qui les défendaient ne purent pas fuir, et dédaignèrent de se rendre, ils furent massacrés jusqu'au dernier.

A la nouvelle de ces deux succès si inattendus, le découragement se mit parmi les Apuliens, Aquino ouvrit ses portes, les gorges d'Alifes furent livrées, et Charles et ses soldats débouchèrent dans les plaines de Bénévent, où les attendaient Manfred et son armée.

On peut dire, sans exagération aucune, que l'Europe tout entière avait les yeux fixés sur ce petit coin de terre, où allait se décider la grande question guelfe et gibeline, qui séparait l'Italie et l'Allemagne depuis un siècle et demi; c'étaient le pape et l'empereur aux mains dans la personne de leurs lieutenans, et ces lieutenans étaient, non-seulement deux des plus grands princes, mais encore deux des plus braves capitaines qui fussent au monde.

Aussi ni l'un ni l'autre ne faillirent à leur renommée ni à leur destin. Charles d'Anjou, en apercevant les soldats de Manfred, se retourna vers ses chevaliers et dit : — Comtes, barons, chevaliers et hommes d'armes, voici le jour que nous avons tant désiré : donc, au nom de Dieu et de notre saint-père le pape, en avant!

Et alors il fit quatre brigades de sa cavalerie : la première qui était de mille chevaliers français commandés par Guy de Montfort et le maréchal de Mirepoix; la seconde qui était de neuf cents chevaliers provençaux et des auxiliaires romains, qu'il se réserva de mener lui-même; la troisième qui était de sept cents chevaliers flamands, brabançons et picards, et qui fut mise sous les ordres de Robert de Flandres et de Gilles Lebrun, connétable de France; enfin la quatrième qui se composait de quatre cents émigrés florentins, vieux

débris de Monte-Aperto, et que conduisait Guido Guerra, cet éternel ennemi des Gibelins.

Lorsque Manfred aperçut de son côté les troupes françaises, il s'arma, à l'exception de son casque, dont il attacha lui-même le cimier, qui était un aigle d'argent, afin de n'avoir plus qu'à le mettre sur sa tête; puis, montant à cheval, il s'avança au milieu de ses capitaines en disant : — Comtes et barons, c'est ici qu'il me faut vaincre en roi ou mourir en chevalier, quoique ce ne soit pas l'avis de quelques-uns de vous, je le sais; je ne ferai donc pas un pas pour éviter la bataille. Appareillez-vous sans plus tarder, car voici les Français qui viennent à nous!

Et au même instant il disposa son armée en trois brigades : la première de douze cents chevaux allemands commandés par le comte Galvano, la seconde de mille chevaux toscans et lombards commandés par le comte Giordano Lancia, et la troisième de quatorze cents chevaux apuliens et sarrasins, dont il se réserva le commandement pour lui-même. — On voit que, pour l'un et l'autre parti, les historiens ne font aucun compte de l'infanterie. — Le fleuve Calore, qui coule devant Bénévent, séparait les deux armées.

Au moment où Manfred prit ses dispositions pour soutenir la bataille et où il devint évident pour les Français qu'ils allaient en venir aux mains avec leurs ennemis, le légat du pape monta sur un bouclier que quatre hommes élevèrent sur leurs épaules; puis il bénit Charles d'Anjou et ses chevaliers, donnant à chacun l'absolution de ses péchés; et tous la reçurent à genoux comme devaient le faire des soldats du Christ et des défenseurs de l'église.

Les Français s'avancèrent vers la rivière avec lenteur et précaution, car ils ignoraient par quel moyen ils pourraient la franchir, lorsqu'ils virent les archers sarrasins qui leur en épargnaient la peine en la traversant eux-mêmes et en venant au-devant d'eux. Ces archers sarrasins passaient, avec les archers anglais, pour les plus adroits tireurs de la terre, et ils étaient de plus bien autrement légers et rapides que ceux-ci. Aussi l'infanterie française, mal armée, sans cuirasses et ayant à peine quelques jaques rembourrées ou quelques casques en cuir, ne put-elle tenir contre la nuée de flèches que les voltigeurs arabes firent pleuvoir sur elle, et se retira-t-elle en désordre. Alors Guy de Montfort et le maréchal de Mirepoix, craignant que cet échec n'ébranlât la confiance du reste de l'armée, fondirent sur les archers avec la première brigade, en criant : Montjoie, che-

valiers! Les archers n'essayèrent pas même de résister à cette avalanche de fer qui roulait sur eux; ils se dispersèrent dans la plaine, fuyant mais tirant toujours. Les chevaliers français, ardens à leur poursuite, commencèrent à se débander; alors le comte Galvano, qui commandait la première brigade, pensant que le moment était venu de charger cette troupe en désordre, leva sa lance en criant : Souabe, Souabe, chevaliers! et, descendant à son tour dans la plaine, vint donner dans le flanc de la brigade française, qu'il coupa presque en deux. Mais aussitôt le comte de Galvano se vit chargé lui-même par Guido Guerra et ses Guelfes; en même temps le cri : Aux chevaux, aux chevaux! circula dans les brigades française et florentine. Les chevaliers de Charles d'Anjou commencèrent à frapper les animaux au lieu de frapper les hommes : les chevaux, moins bien armés que les cavaliers, se renversèrent les uns sur les autres; le trouble commença de se mettre parmi les cavaliers allemands. La seconde brigade de Manfred, commandée par le comte Giordano Lancia, et composée de Toscans et de Lombards, vint à leur secours; mais leur charge, mal dirigée, rencontra les Allemands qui commençaient à fuir, et, au lieu de rétablir le combat, ne fit qu'augmenter le désordre. En ce moment, Charles d'Anjou fit passer l'ordre à sa troisième bataille de donner. Les Allemands, les Lombards et les Toscans de Manfred se trouvèrent presque enveloppés : au milieu de tout cela, on reconnaissait les Guelfes, qui, ayant à venger la défaite de Monte-Aperto, faisaient merveille et frappaient les plus rudes coups. Les archers sarrasins étaient devenus inutiles, car la mêlée était telle que leurs flèches tombaient également sur les Allemands et sur les Français. Manfred pensa qu'il ne fallait rien moins que sa présence et celle des douze cents hommes de troupes fraîches qu'il s'était réservés pour rétablir la bataille, et ordonna à ses capitaines de se préparer à le suivre. Mais, au lieu de le seconder, les barons de la Pouille, le grand-trésorier comte de la Cerra et le comte de Caserte tournèrent bride et s'enfuirent, entraînant avec eux neuf cents hommes à peu près. C'est alors que Manfred vit que l'heure était venue, non plus de vaincre en roi, mais de mourir en chevalier : ayant regardé autour de lui, et voyant qu'il lui restait encore environ trois cents lances, il prit son casque des mains de son écuyer; mais, au moment où il le posait sur sa tête, l'aigle d'argent qui en formait le cimier tomba sur l'arçon de sa selle. — C'est un signe de Dieu, murmura Manfred; j'avais attaché ce cimier de mes propres mains, et ce n'est point le hasard qui le détache. N'importe! en avant, Souabe, chevaliers! — Et,

abaissant sa visière et mettant sa lance en arrêt, il alla donner dans le plus épais de l'armée française, où il disparut, n'ayant plus rien qui le distinguât des autres hommes d'armes. Bientôt la lutte s'affaiblit de la part des Allemands. Les Toscans et les Lombards lâchèrent pied; Charles d'Anjou, avec ses neuf cents chevaliers provençaux, se rua sur ceux qui tenaient encore; les Gibelins, sans chef, sans ordres, appelant Manfred qui ne répondait pas, prirent la fuite; les vainqueurs les poursuivirent pêle-mêle et traversèrent Bénévent avec eux. Nul n'essaya de rallier les vaincus, et en un seul jour, en une seule bataille, en cinq heures à peine, la couronne de Naples et de Sicile échappa aux mains de la maison de Souabe et roula aux pieds de Charles d'Anjou.

Les Français ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils furent las de tuer. Leur perte avait été grande, mais celle des Gibelins fut terrible. Pierre des Uberti et Giordano Lancia furent pris vivans; la sœur de Manfred, sa femme Sibylle et ses enfans, furent livrés et s'en allèrent mourir dans les cachots de la Provence; enfin cette belle armée, si pleine de courage et d'espoir le matin, semblait s'être évanouie comme une vapeur, et il n'en restait que les cadavres couchés sur le champ de bataille.

Pendant trois jours on chercha Manfred, car la victoire de Charles d'Anjou était incomplète si l'on ne retrouvait Manfred mort ou vif. Pendant trois jours on examina un à un les chevaliers qui avaient été tués; enfin un valet allemand le reconnut, mit son cadavre en travers sur un âne et l'amena à Bénévent, dans la maison qu'habitait Charles; mais, comme Charles ne connaissait pas Manfred, et craignait qu'on ne le trompât, il ordonna de coucher ce cadavre tout nu au milieu d'une grande salle, puis il appela près de lui Giordano Lancia. Pendant qu'on obéissait à son ordre, Charles tira une chaise près du cadavre et s'assit pour le regarder; il avait deux larges et profondes blessures, l'une à la gorge et l'autre au côté droit de la poitrine, et des meurtrissures par tout le corps, ce qui indiquait qu'il avait reçu un grand nombre de coups avant de tomber.

Pendant l'examen que faisait Charles de ce corps tout mutilé, la porte s'ouvrit, et Giordano Lancia parut. A peine eut-il jeté un coup d'œil sur le cadavre, quoiqu'il eût le visage couvert de sang, qu'il s'écria en se frappant le front : — O mon maître! mon maître! que sommes-nous devenus? — Charles d'Anjou n'en demanda point davantage, il savait tout ce qu'il désirait savoir : ce cadavre était bien celui de Manfred.

Alors les chevaliers français qui avaient été quérir Giordano Lancia, et qui étaient entrés derrière lui, demandèrent à Charles d'Anjou de faire au moins enterrer en terre sainte celui qui trois jours auparavant était encore roi de deux royaumes. Mais Charles répondit : Ainsi ferais-je volontiers; mais, comme il est excommunié, je ne le puis. — Les chevaliers courbèrent la tête, car ce que disait Charles était vrai, et la malédiction pontificale poursuivait l'excommunié jusqu'au-delà de la mort. On se contenta donc de lui creuser une fosse au pied du pont de Bénévent, et de rejeter la terre sur lui, sans mettre sur cette tombe isolée aucune marque de ce qu'avait été celui qu'elle renfermait. Cependant, les vainqueurs ne pouvant souffrir que le lieu où reposait un si grand capitaine restât ignoré, chaque soldat prit une pierre, et alla la déposer sur sa fosse; mais le légat ne voulut pas même permettre que les restes de Manfred reposassent sous ce monument élevé par la pitié de ses ennemis, il fit exhumer le cadavre, et, ayant ordonné qu'on le portât hors des États-Romains, le fit jeter sur les bords de la rivière Verte, où il fut dévoré par les corbeaux et par les animaux de proie.

Avec Charles d'Anjou le pape et par conséquent les Guelfes triomphaient par toute l'Italie; c'était à Florence qu'était pour le moment la puissance gibeline. Une révolte qui s'éleva le jour même où l'on apprit la bataille de Bénévent la renversa; puis, pour ne lui laisser ni le temps, ni les moyens de se reconnaître, Charles d'Anjou envoya un de ses lieutenans en Sicile et marcha sur Florence.

Florence lui ouvrit ses portes comme elle devait le faire deux cents ans plus tard à Charles VIII; Florence lui donna des fêtes; Florence le conduisit voir, en grande pompe, son tableau de la Madone, que venait d'achever Cimabue.

Pendant ce temps les capitaines français se partageaient le royaume, et les soldats pillaient les villes; cette conduite, qui devait dépopulariser promptement le nouveau roi, rendit quelqu'espoir aux Gibelins : ils tournèrent les yeux vers l'Allemagne; là était la seule étoile qui brillât dans leur ciel. Conradin, fils de Conrad, petit-fils de Frédéric, neveu de Manfred, élevé à la cour de son aïeul le duc de Bavière, venait d'atteindre sa seizième année. C'était un jeune homme plein d'ame et de cœur, qui n'attendait que le moment de régner ou de mourir : il bondit de joie et d'espérance, lorsque les messagers des Gibelins lui annoncèrent que ce moment était venu.

Sa mère, Elisabeth, l'avait élevé pour le trône; c'était une femme au noble cœur et à la puissante pensée : elle vit avec douleur arriver

ces messagers; mais, loin de mettre son amour maternel entre eux et son fils, elle laissa les hommes décider de ces choses souveraines dont les hommes seuls doivent être les arbitres.

Il fut décidé que Conradin marcherait à la tête des Gibelins, et, soutenu par l'empereur, tenterait de reconquérir le royaume de ses pères.

Toute la noblesse d'Allemagne accourut autour de Conradin. Frédéric, duc d'Autriche, orphelin comme lui, dépouillé de ses états comme lui, jeune et courageux comme lui, s'offrit pour être son second dans ce terrible duel. Conradin accepta. Les deux jeunes gens jurèrent que rien ne les pourrait séparer, pas même la mort, se mirent à la tête de dix mille hommes de cavalerie, rassemblés par les soins de l'empereur, du duc de Bavière et du comte de Tyrol, et arrivèrent à Vérone vers la fin de l'année 1267.

Charles d'Anjou avait d'abord l'intention de fermer le passage de Rome à son jeune rival; et de l'attendre entre Lucques et Pise, appuyé de toute la puissance guelfe de Florence. Mais les exactions de ses ministres, les violences de ses capitaines et le pillage de ses soldats avaient excité une révolte dans ses nouveaux états. Il avait bien écrit à Clément IV de l'aider de sa parole et de son trésor; mais Clément, indigné lui-même de ce qui se passait presque sous ses yeux, lui avait répondu :

« Si ton royaume est cruellement spolié par tes ministres, c'est à toi seul qu'on doit s'en prendre, puisque tu as conféré tous les emplois à des brigands et à des assassins, qui commettent dans tes états des actions dont Dieu ne peut supporter la vue. Ces hommes infames ne craignent pas de se souiller par des viols, des adultères, d'injustes exactions et toutes sortes de brigandages. Tu cherches à m'attendrir sur ta pauvreté; mais comment puis-je y croire? Eh quoi! tu ne peux ou tu ne sais pas vivre avec les revenus d'un royaume dont l'abondance fournissait à un souverain tel que Frédéric, déjà empereur des Romains, de quoi satisfaire à des dépenses plus grandes que les tiennes, de quoi rassasier l'avidité de la Lombardie, de la Toscane, des deux Marches et de l'Allemagne entière, et qui lui donnait en outre les moyens d'accumuler d'immenses richesses! »

Force avait donc été à Charles d'Anjou de revenir à Naples et d'abandonner le pape, qui l'abandonnait. Quant à la révolte, à peine de retour dans sa capitale, il l'avait prise corps à corps et l'avait vite étouffée entre ses bras de fer.

Clément IV, qui ne pouvait pas compter sur Rome, mal fortifiée

et incapable de soutenir un siége, se retira à Viterbe. De là il envoya trois fois à Conradin l'ordre de licencier son armée et de venir pieds nus recevoir, aux genoux du prince des apôtres, la sentence qu'il lui plairait de porter contre lui. Mais le fier jeune homme, tout enivré des acclamations qui l'avaient accueilli à Pise, et qui de Pise le suivaient jusqu'à Sienne, n'avait pas même daigné répondre aux lettres du saint-père, et Clément, le jour de Pâques, avait prononcé la sentence d'excommunication contre lui et ses partisans, qui le déclarait déchu du titre de roi de Jérusalem, le seul que lui eût laissé son oncle Manfred en le dépouillant de ses états, et qui déliait ses vassaux de leur serment de fidélité.

Quelques jours après, on vint annoncer à Clément IV que Conradin venait de battre à Pontavalle Guillaume de Beselve, maréchal de Charles. Clément était en prière; il releva la tête, et se contenta de prononcer ces mots :

— Les efforts de l'impie se dissiperont en fumée.

Le surlendemain, on vint dire au pape que l'armée gibeline était en vue de la ville. Le pape monta sur les remparts, et de là il vit Conradin et Frédéric qui, n'osant pas l'attaquer, faisaient du moins passer orgueilleusement leurs dix mille hommes sous ses yeux. Un des cardinaux, effrayé de voir tant de braves hommes d'armes de fière mine, s'écria alors :

— O mon Dieu! quelle puissante armée!

— Ce n'est point une armée, répondit Clément IV; c'est un troupeau que l'on mène au sacrifice.

Clément parlait au nom du Seigneur, et le Seigneur devait ratifier ce qu'il avait dit.

Comme l'avait prévu Clément, Rome ne fit aucune résistance; le sénateur Henri de Castille vint ouvrir la porte de ses propres mains. Conradin s'arrêta huit jours dans la capitale du monde chrétien pour y faire reposer son armée et retrouver les trésors que son approche avait fait enfouir dans les églises; puis, à la tête de cinq mille gens d'armes, il passa sous Tivoli, traversa le val de Celle et entra dans la plaine de Tagliacozzo. C'était là que l'attendait Charles d'Anjou.

Malgré le besoin que le prince français aurait eu en pareille occasion de toutes ses bonnes lances, il n'avait pu les réunir autour de lui forcé qu'il avait été de mettre des garnisons dans toutes les villes de Calabre et de Sicile; mais il avait tourné les yeux vers un allié tout naturel : c'était Guillaume de Villehardoin, prince de Morée; il lui

avait donc écrit pour lui demander du secours, et Villehardoin, traversant l'Adriatique, était accouru avec trois cents hommes.

Villehardoin était près de Charles d'Anjou, avec son grand-connétable Jadie, et messire Jean de Tournay, seigneur de Calavrita, lorsque l'on commença d'apercevoir l'armée de Conradin. Vêtu d'un costume léger, moitié grec moitié français, montant un de ces rapides coursiers d'Élide, dont Homère vante la vélocité, il demanda à Charles d'Anjou la permission de partir en éclaireur, pour reconnaître l'armée allemande; cette permission accordée, Guillaume de Villehardoin lâcha la bride à son cheval, et, suivi de deux des siens, il alla se mettre en observation sur un monticule d'où il dominait toute la plaine.

L'armée de Conradin était d'un tiers plus forte à peu près que celle du duc d'Anjou, et toute composée des meilleurs chevaliers d'Allemagne. Guillaume revint donc trouver Charles avec un visage sérieux, car, si brave prince qu'il fût, il ne se dissimulait pas toute la gravité de la position.

Le roi causait avec un vieux chevalier français, plein de sens et de courage, bon au conseil, bon au combat; c'était le sire de Saint-Valery : le sire de Saint-Valery, tout éloigné qu'il était resté des Allemands, n'en n'avait pas moins remarqué la supériorité de leur nombre, et il essayait de calmer l'ardeur du roi, qui, sans rien calculer, voulait s'en remettre à Dieu et marcher droit à l'ennemi, lorsque, comme nous l'avons dit, Guillaume de Villehardoin arriva.

Aux premiers mots que prononça le prince, Saint-Valery vit que c'était un renfort qui lui arrivait et insista davantage encore pour que Charles d'Anjou se laissât guider par leurs deux avis. Charles d'Anjou alors s'en remit à eux, et Guillaume de Villehardoin et Allard de Saint-Valery arrêtèrent le plan de bataille, qui fut communiqué au roi, et adopté par lui à l'instant même.

On forma trois corps de cavalerie légère, composés de Provençaux, de Toscans, de Lombards et de Campaniens; on donna à chaque corps un chef parlant sa langue et connu de lui, puis on mit ces trois chefs sous le commandement de Henri de Cosenze, qui était de la taille du roi, et qui lui ressemblait de visage; en outre, Henri revêtit la cuirasse de Charles d'Anjou et ses ornemens royaux, afin d'attirer sur lui tout l'effort des Allemands.

Ces trois corps devaient engager la bataille, puis, la bataille engagée, paraître plier d'abord et fuir ensuite à travers les tentes que

l'on laisserait tendues et ouvertes, afin que les Allemands ne perdissent rien des richesses qu'elles contenaient. Selon toute probabilité, à la vue de ces richesses, les vainqueurs cesseraient de poursuivre les ennemis et se mettraient à piller. En ce moment, les trois brigades devaient se rallier, sonner de la trompette, et à ce signal Charles d'Anjou, avec six cents hommes, et Guillaume de Villehardoin avec trois cents, devaient prendre en flanc leurs ennemis et décider de la journée.

De son côté, Conradin divisa son armée en trois corps, afin que le mélange des races n'amenât point de ces querelles si fatales un jour de combat; il donna les Italiens à Galvano de Lancia, frère de cet autre Lancia qui avait été fait prisonnier à la bataille de Bénévent; les Espagnols à Henri de Castille, le même qui avait ouvert les portes de Rome; enfin, il prit pour lui et Frédéric les Allemands, qui l'avaient suivi du fond de l'empire.

Ces dispositions prises de chaque côté, Charles jugea que le moment était venu de les mettre à exécution; il renouvela à Henri de Cosenze et à ses trois lieutenans les instructions qu'il leur avait déjà données, et cette poignée d'hommes, qui pouvait monter à deux mille cinq cents cavaliers, s'avança au-devant de Conradin.

Les chefs de l'armée impériale, voyant au premier rang l'étendart de Charles d'Anjou, et croyant le reconnaître lui-même, à ses ornemens royaux et son armure dorée, ne doutèrent point qu'ils n'eussent en face d'eux toute l'armée guelfe. Or, comme il était facile de voir qu'elle était de moitié moins nombreuse que l'armée gibeline, leur courage s'en augmenta; et Conradin, ayant fait entendre le cri de *Souabe, chevaliers!* mit sa lance en arrêt, et charga le premier sur les Provençaux, les Lombards et les Toscans

Le choc fut rude; on avait dit aux chefs de ne tenir que le temps suffisant pour faire croire aux impériaux à une victoire sérieuse, mais, quand tant de braves chevaliers se virent aux mains, ils eurent honte de lâcher pied, même pour faire tomber leurs ennemis dans une embuscade; ils se défendirent donc avec tant d'acharnement, que Charles d'Anjou, ne comprenant rien à la non exécution de ses ordres, quitta le petit vallon où il était caché avec ses six cents hommes, et monta sur une colline pour voir ce qui se passait.

La lutte était terrible; tous les efforts des impériaux s'étaient concentrés sur le point où ils avaient cru reconnaître le roi; Henri de Cosenze avait été entouré, et craignant, s'il se rendait, qu'on ne reconnût qu'il n'était pas le vrai roi, il voulait se faire tuer. De leur

côté, ses lieutenans et ses soldats ne voulaient point l'abandonner et au lieu de fuir tenaient ferme. En les voyant entourés ainsi et lutter si courageusement contre des forces doubles des leurs, Charles d'Anjou voulait abandonner le plan de bataille et courir à leur secours; mais Allard de Saint-Valery le retint. En ce moment Henri de Cosenze tomba percé de coups, et les autres lieutenans, perdant l'espoir de le sauver, donnèrent l'ordre de la retraite, qui bientôt se changea en déroute.

Alors ce qui avait été prévu arriva, les soldats de Charles d'Anjou et ceux de Conradin se jetèrent pêle-mêle à travers le camp, les uns fuyant, les autres poursuivant; mais à peine les impériaux eurent-ils vu les tentes ouvertes, qu'attirés par les étoffes précieuses, par les vases d'argent, par les armures splendides qu'elles renfermaient, croyant d'ailleurs Charles d'Anjou tué et son armée dispersée, ils rompirent leurs rangs et se mirent à piller. Vainement les deux jeunes gens firent-ils tous leurs efforts pour les maintenir; leur voix ne fut point entendue, ou ceux qui l'entendirent ne l'écoutèrent point, et à peine si de leurs cinq mille hommes d'armes, il en resta autour d'eux cinq cents avec lesquels ils continuèrent de poursuivre les fugitifs : tous les autres s'arrêtèrent, et, rompant l'ordonnance, s'éparpillèrent par la plaine.

C'était le moment si impatiemment attendu par Charles d'Anjou. Avant même que les fuyards donnassent, en sonnant de la trompette, le signal convenu, il se dressa sur ses arçons, et, criant : *Montjoie! montjoie, chevaliers!* il vint donner avec ses six cents hommes de troupes fraîches au milieu des pillards, qui étaient si loin de s'attendre à cette surprise, que, le prenant pour un détachement des leurs qui rejoignait le corps d'armée, ils ne se mirent pas même en défense. De son côté Villehardoin arrivait comme la foudre; en même temps on entendit la trompette des troupes légères : l'armée de Conradin était prise entre trois murailles de fer.

Avant que les Allemands eussent reconnu le piége dans lequel ils venaient de tomber, ils étaient perdus; aussi n'essayèrent-ils pas même de résister, et commencèrent-ils à fuir par toutes les ouvertures que leur présentaient entre elles les trois batailles de leurs ennemis. Conradin voulait se faire tuer sur la place; mais Frédéric et Galvano Lancia prirent chacun son cheval par la bride et l'emmenèrent au galop, malgré ses efforts pour se débarrasser d'eux.

Ils firent quarante-cinq milles ainsi, ne s'arrêtant qu'une seule fois pour faire manger leurs chevaux; enfin ils arrivèrent à Astur, villa

située à un mille de la mer. Là, ils furent reconnus pour des Allemands par des gens du seigneur de Frangipani, à qui appartenait cette villa, et qui allèrent prévenir leur maître que cinq ou six hommes, couverts de sang et de poussière, avaient mis pied à terre et venaient de faire prix avec un pêcheur pour les conduire en Sicile : le départ était fixé à la nuit suivante.

Le seigneur de Frangipani, après quelques questions sur la manière dont les Allemands étaient vêtus, ayant appris qu'ils étaient couverts de cuirasses dorées et portaient des couronnes sur leurs casques, ne douta plus que ce ne fussent d'illustres fugitifs; il fut encore confirmé dans cette idée lorsqu'il apprit dans la journée que Conradin avait été battu par Charles d'Anjou. Alors, l'idée lui vint que l'un de ces fugitifs était peut-être le prétendant lui-même, et il comprit que, si cela était ainsi et s'il pouvait le livrer à Charles d'Anjou, celui-ci lui paierait son ennemi mortel au poids de l'or.

En conséquence, s'étant informé à quelle heure les fugitifs devaient s'embarquer, il fit préparer une barque du double plus grande que celle qui leur était destinée, y fit coucher une vingtaine d'hommes d'armes, s'y rendit lui-même lorsque la nuit commença de tomber, et, caché dans une petite crique, il attendit que le pêcheur mît à la voile : à peine y fut-il, qu'il appareilla à son tour, et, comme sa barque était de moitié plus grande que celle qu'il poursuivait, il l'eut bientôt rejointe et même dépassée. Alors il se mit en travers, et, coupant le chemin aux fugitifs, il leur ordonna de se rendre. Conradin essaya de se mettre en défense, mais il n'avait que quatre hommes avec lui, et le seigneur de Frangipani en avait vingt; il fallut donc céder au nombre, et les deux jeunes gens furent ramenés prisonniers, avec leur suite, à la tour d'Astur.

Le seigneur de Frangipani ne s'était pas trompé : il reçut de Charles d'Anjou la seigneurie de Pilosa, située entre Naples et Bénévent, et livra, en échange, ses prisonniers au roi de Sicile.

Une fois maître du dernier rival qu'il crût devoir craindre, Charles d'Anjou hésita entre la mort et une prison éternelle : la mort était plus sûre, mais aussi c'était un exemple bien terrible à donner au monde, que de faire tomber la tête d'un jeune roi de dix-sept ans sous la hache du bourreau. Il crut alors devoir en référer au pape, et lui fit demander conseil.

L'inflexible Clément IV se contenta de répondre cette seule ligne, terrible par son laconisme même.

Vita Corradini, mors Caroli. — Mors Corradini, vita Caroli.

Dès lors Charles n'hésita plus; un crime autorisé par le pape cessait d'être un crime et devenait un acte de justice. Il convoqua donc un tribunal : ce tribunal se composait de deux députés de chacune des villes de la terre de Labour et de la principauté. Conradin fut amené devant ce tribunal, sous l'accusation de s'être révolté contre son souverain légitime, d'avoir méprisé l'excommunication de l'église, de s'être allié avec les Sarrasins, d'avoir pillé les couvens et les églises de Rome.

Une seule voix osa s'élever en faveur de Conradin : celui qui donna cette preuve de courage s'appelait Guido de Lucaria; un seul homme se présenta pour lire la sentence : l'histoire n'a pas conservé le nom de celui qui donna cette preuve de lâcheté. Seulement, Villani raconte que ce juge avait à peine fini la lecture régicide, que Robert, comte de Flandre, propre gendre de Charles d'Anjou, se leva, et, tirant son estoc, lui en donna un coup à travers la poitrine en s'écriant : « Tiens, voici pour t'apprendre à oser condamner à mort un aussi noble et si gentil seigneur. »

Le juge tomba en jetant un cri, et expira presqu'au même instant. Et il n'en fut pas autre chose de ce meurtre, ajoute Villani, le roi et toute sa cour ayant reconnu que Robert de Flandre venait de se conduire en vaillant seigneur.

Conradin n'était pas présent lorsque l'arrêt fut prononcé; on descendit alors dans sa prison, et on le trouva jouant aux échecs avec Frédéric. Les deux jeunes gens, sans se lever, écoutèrent la sentence que leur lut le greffier; puis, la lecture achevée, ils se remirent à leur partie.

Le supplice était fixé pour le lendemain huit heures du matin : Conradin y fut conduit accompagné de Frédéric, duc d'Autriche, des comtes Gualferano et Bartolomeo Lancia, Gérard et Gavano Donoratico de Pise. La seule grace que Charles d'Anjou lui eût accordée était d'être exécuté le premier.

Arrivé au pied de l'échafaud, Conradin repoussa les deux bourreaux qui voulaient l'aider à monter l'échelle, et monta seul d'un pas ferme. Arrivé sur la plate-forme, il détacha son manteau, puis, s'agenouillant, il pria un instant. Pendant qu'il priait, ayant entendu le bourreau qui s'approchait de lui, il fit signe qu'il avait fini, et, se relevant en effet : « O ! ma mère, ma mère! dit-il à haute voix, quelle profonde douleur te causera la nouvelle qu'on va te porter de moi ! »

A ces mots, qui furent entendus de la foule, quelques sanglots éclatèrent; Conradin vit que parmi ce peuple il lui restait encore des

amis, et peut-être des vengeurs. Alors, il tira son gant de sa main, et, le jetant au milieu de la place :

— Au plus brave, cria-t-il.

Et il présenta sa tête au bourreau.

Frédéric fut exécuté immédiatement après lui, et ainsi s'accomplit la promesse que les deux gens s'étaient faite, que la mort même ne pourrait les séparer.

Puis vint le tour de Gualferano et de Bartolomeo Lancia, et des comtes Gérard et Gavano Donoratico de Pise.

Le gant jeté par Conradin au milieu de la foule fut ramassé par Henri d'Apifero, qui le porta à don Pierre d'Aragon, seul et dernier héritier de la maison de Souabe comme mari de Constance, fille de Manfred.

ALEXANDRE DUMAS.

(*La suite au prochain numéro.*)

LA

NYMPHE DE GRÜNAU.

Grünau est une petite ville d'Allemagne, toute jolie, tout éveillée, tout agréable. Laissons aux dictionnaires le soin de déterminer la province, le degré de longitude et de latitude, et le nombre des habitans que peuvent contenir ses deux cents maisons. Dirai-je combien de marmites y bouillent, combien on abat par jour de bœufs et de moutons, en un mot, de quoi vit ce bon peuple? Il vit, et, pour peu que l'on tienne à savoir comment, qu'on s'informe auprès de ces visages épanouis, vermeils, florissans de santé, qui guettent aux fenêtres du matin au soir les étrangers qu'amène la saison des eaux; car Grünau est une ville de bains, une de ces villes que l'Allemagne compte par dizaines, hier solitaires, désertes, délaissées dans le creux d'une ravine ou l'obscurité d'un bois de sapins, aujourd'hui vivantes, fréquentées, illustres; de ces villes qui s'animent avec les abeilles au premier souffle de l'été, bourdonnent durant trois mois comme des ruches pleines, puis, aux brumes d'octobre, commencent à languir, à changer d'aspect, et finissent elles-mêmes par ne plus se reconnaître.

Le parc de Grünau, dessiné par Repton, mais, à ce qu'on assure, d'après les idées du comte régnant, passe à juste titre pour l'un des plus vastes et des plus somptueux de l'Allemagne. Ce parc se divise

en deux, selon les principes de l'art anglais : en un parc proprement dit, et en un jardin de plaisance, *pleasure-ground*, véritable royaume de Flore, environné d'imperceptibles haies de fil de fer d'invention anglaise, et couvert de fleurs exotiques, de plantes singulières, de précieux végétaux exportés à grands frais d'Amérique, et de tapis de gazon qu'on prendrait pour du velours. Quant au parc proprement dit, il s'étend à perte de vue, et forme le paysage le plus merveilleux, le plus varié qui se puisse voir. On dirait le jardin de Yuen-min-yuen dans le Sihol. Évidemment la symétrie des jardins, entendue de la sorte, devient un art d'imagination, et dans ce sens Le Nôtre et Repton sont des poètes, de véritables poètes, en dépit de Théocrite et de Virgile. Pourquoi leur refuserait-on ce titre? N'inventent-ils pas des images, des scènes, des tableaux? N'idéalisent-ils pas au sein de la réalité même? Voyez-les ménager leurs effets, assembler les contrastes, éveiller les sentimens les plus divers, provoquer à leur gré et selon les caprices de leur génie l'inquiétude, l'étonnement, la tristesse, la mélancolie et la paix du cœur! Leur œuvre est une idylle, un tableau, un drame, une mosaïque vivante, dont la nature fournit chaque élément. Et leurs couleurs, comme elles se fondent à ravir! comme elles se nuancent! Poème complet, s'il en fut, symphonie admirable, qui prend ses notes et ses voix dans le murmure de la feuillée et des cascades, ses mélodies et ses rhythmes dans le gosier du rossignol et de l'alouette, ses carillons dans les clochettes du troupeau.

Le parc de Grünau a pour lui tous ces enchantemens. J'entends ici par le parc non-seulement la vallée, mais les collines et les montagnes qui l'encaissent. Qu'on se figure une plaine immense, bariolée de fleurs de toute sorte, semée de frais ruisseaux qui serpentent, de transparences vives où se penche le saule échevelé de Babylone, tandis que le faisan doré se *soleille* un peu plus loin sous un thuja; une vaste plaine coupée de sentiers verts, d'ombreuses solitudes, où le *rhus cotynus* balance gravement sa tête à perruque, où se pavane dans les cimes la tulipe de Kentuky, *liriodendron tulipifera*. Et, si vous descendez le long du fleuve, après avoir cheminé quelque temps entre deux remparts de verdure qui vous emprisonnent et vous ôtent pour un moment la perspective, vous découvrez tout à coup le plus délicieux cottage du Yorkshire : des murs de clôture tapissés de lierre et de vignes vierges, des allées, des haies, des plantations, où l'*amorpha*, le *rubus odoratus*, le *lonicera*, le cytise, se marient dans les plus harmonieux assemblages au peuplier blanc, au *Takamahaka*, aux

mélèses, que sais-je? à toute une végétation évoquée, comme par la baguette d'une fée, d'un sol qui n'avait, il y a quarante ans, que des cailloux et du genièvre. — Voyez maintenant sur la hauteur cette maison tout avenante, devant laquelle un tilleul majestueux étend son ombre; c'est la serre, et aussi la bibliothèque : les livres rares et les fleurs exotiques, le comte souverain de Grünau a voulu tout réunir dans le même corps-de-logis. Mais comme les chaudes et enivrantes vapeurs de la serre pourraient, à la longue, incommoder le lecteur studieux et porter dans ses sens une exaltation voisine du vertige, dont la lecture n'a que faire, la salle des fleurs et la salle des livres sont séparées l'une de l'autre par une porte de cristal, qui, toujours à demi ouverte et transparente, laisse venir dans la bibliothèque juste assez de parfums, de murmures et de frémissemens balsamiques pour bercer votre imagination en des voluptés dignes du paradis de Mahomet.

Il va sans dire, que, pour le nombre des volumes, l'entassement des richesses typographiques, le luxe et l'éclat des manuscrits, la bibliothèque de Grünau ne saurait entrer en ligne avec les bibliothèques de Paris, de Londres, de Rome, de Vienne et de Berlin. Mais elle a sur toutes les autres cet avantage immense qu'elle est là, et contient du reste assez d'élémens curieux pour occuper d'une manière intéressante les loisirs d'une saison passée aux eaux. Sans parler de la collection des gravures sur bois, l'une des plus belles qu'on puisse rencontrer du côté des Albert Dürer surtout, qui abondent, et en fort rares exemplaires; sans parler non plus d'un Jacob Böhm complet, avec planches, où sont figurés les sept ciels, de plusieurs dictionnaires chinois, et d'autres merveilles, je me bornerai ici à signaler à l'admiration des connaisseurs un manuscrit des plus précieux, vrai joyau de souverain, à faire le désespoir d'un bibliomane d'outre-Manche. C'est l'histoire de la guerre que nous eûmes avec l'Angleterre vers le milieu du XIVe siècle. Vous n'imagineriez rien de comparable à ce chef-d'œuvre, dont la couverture de velours cramoisi rehaussé d'or, et les gothiques fermoirs à ciselure, inspirent dès l'abord le respect et l'étonnement; mais n'ayons garde d'anticiper, et réservons notre attention pour l'intérieur du volume. Cet in-folio, sorti d'un cloître de Provence, et divisé en sept livres écrits et enluminés sur parchemin de format impérial, contient, outre des millions de caractères d'or, d'azur, de pourpre et d'argent, dont pas un n'a subi la moindre altération, outre d'innombrables arabesques marginales, six cents vignettes, six cents miniatures d'un dessin

exquis, d'une inépuisable invention, mais qui, pour l'éclat et le feu du coloris, dépassent tout ce qu'on a pu voir. En vérité, lorsqu'on examine aujourd'hui la vie et la jeunesse presque éblouissante de ces œuvres, dont les auteurs dorment sous la terre depuis trois cents ans, on ne saurait se défendre d'un sentiment d'admiration pour l'art merveilleux et la persévérance robuste de cet âge, qu'on était naguère encore convenu d'appeler un âge de ténèbres. Tout dans ce livre est à la fois grandiose et minutieux, et dénote une patience de bénédictin unie à l'imagination luxuriante des artistes italiens de la renaissance. Et s'il est vrai, comme le prétend Aristote, que le beau repose sur la grandeur et l'ordre, cette œuvre, on peut le dire, respire la beauté dans chacune de ses pages et dans son ensemble. — Je n'ai pas dit tout ce qui se trouvait de remarquable dans la bibliothèque de Grünau. Citerai-je encore une sphère céleste qui n'a pas moins de dix pieds de diamètre, et cette correspondance inédite de Gustave III de Suède, esprit charmant et cultivé, nature de poète et de gentilhomme, dont M. Auber semble avoir deviné dans sa musique la grace aimable et la mélancolie? J'aime mieux en venir sans plus de détour au livre qui fait le sujet de cet article, à cet obscur et poudreux in-folio auquel on n'avait pas touché de mémoire d'homme, s'il fallait s'en rapporter aux feuillets collés l'un à l'autre par la moisissure, ainsi qu'à certaines pages, écrites en vieil allemand, perdues çà et là au milieu du texte latin, auquel évidemment elles n'appartenaient pas, mais qui, dès le premier coup d'œil, m'attirèrent et finirent par m'intéresser à tel point, que j'oubliai de m'informer du titre et des matières du volume. Le cahier dont je parle, et qui pouvait dater de la première moitié du XVIe siècle, était presque indéchiffrable pour un lecteur aussi peu versé que je le suis dans l'étude des chartes. J'eus toutes les peines du monde à comprendre d'abord, puis à transcrire le contenu de ces feuillets que je vais essayer de traduire, en m'efforçant de conserver quelque chose de la naïveté du texte original, du caractère de bonhomie et de simplicité de la légende.

Le sire Konrad de Bolzemburg, chevalier de l'Hôpital de Saint-Lazare à Jérusalem, avait obtenu du grand-maître de l'Ordre la permission de rentrer dans son pays et de venir y prendre possession de ses domaines héréditaires situés à deux petites lieues du fleuve, sur une colline agréable, au fond d'un bois épais. Or, le jour de saint Pancrace de l'année de Notre-Seigneur 1186, comme il arrivait après toutes les vicissitudes d'une si longue route et s'apprêtait déjà à tra-

verser le pont-levis de sa forteresse, il vit tout à coup s'entr'ouvrir une fosse devant lui, sa propre fosse, qui semblait vouloir lui interdire l'entrée du château de ses pères. Et tandis que les blonds gardiens de la tour sonnaient vaillamment du haut des remparts de joyeuses fanfares en l'honneur du nouveau maître, Konrad n'entendait autour de lui, dans le bois et dans l'enceinte vide des murailles, que hurlemens de bêtes fauves, cris de hibous, croassemens de corbeaux, et autres chansons de mauvais présage; de sorte qu'en y réfléchissant, il prit bientôt la résolution de ne faire dans sa citadelle qu'un très rapide séjour, et de s'en retourner bien vite, après avoir expédié les affaires d'urgence, en Orient, où Saladin, avec ses Sarrasins, venait de défaire et de chasser le pieux roi de Jérusalem, Guy de Lusignan; en Orient, où les massacres et les fléaux de la guerre rendaient chaque jour plus importante l'œuvre de miséricorde et de charité à laquelle s'étaient voués les frères de l'Hôpital. Notre chevalier imagina donc de confier à l'église l'administration et les revenus de ses domaines, et de reprendre ensuite, au plus tôt, le chemin de la Terre-Sainte. Mais, hélas! les pensées de l'homme ne sont pas toujours celles de Dieu, et cette fois encore on put se convaincre de cette vérité éternelle, à savoir : que l'homme pense et que Dieu dispense. Déjà depuis long-temps le chevalier avait mis ordre à ses affaires, et cependant il ne partait pas; une mystérieuse puissance semblait l'attacher au sol natal et lutter irrésistiblement contre la vocation pieuse qui l'entraînait vers Jérusalem. Peu à peu les gens du château, et surtout son aumônier le père Cyprien, remarquèrent dans ses habitudes et son caractère des changemens sensibles. Lui si fougueux, si hardi, si bouillant de jeunesse et d'ardeur, il devenait soucieux et taciturne, fuyait le commerce des hommes, évitait la chasse et les banquets, et n'aimait plus qu'à s'égarer seul à cheval, au milieu des bois en de lointaines promenades dont il ne revenait que sur le soir et toujours plus pâle et plus mélancolique. Ainsi de semaine en semaine, de mois en mois, les projets de départ furent différés et finirent par s'évanouir tout-à-fait. Une pareille conduite ne pouvait manquer d'étonner tout le monde, les uns et les autres la commentaient et s'efforçaient d'en surprendre le motif, mais tous perdaient leur temps, car ce motif reposait dans les plus secrètes et les plus impénétrables pensées d'une amour mystérieuse et charmante.

Or, il était advenu que, par une belle journée d'été, le chevalier, s'étant enfoncé plus avant dans la forêt qu'il n'avait coutume, ar-

riva jusqu'à la source du fleuve près duquel s'élève aujourd'hui la petite ville de Grünau, et qui n'avait alors sur ses deux rives que quelques misérables huttes de charbonniers perdues dans les solitudes de ces grands bois de chênes et de sapins. La nuit l'ayant surpris à cette place, le chevalier s'étendit sur un lit de fleurs disposé là comme à souhait, et, laissant son coursier paître en liberté l'herbe nouvelle, se mit à rêver à la ville sainte, à ses frères bien-aimés qu'il avait quittés et qu'il reverrait avant peu. Insensiblement la plainte musicale du rossignol, la lueur magique de la lune qui jetait son écharpe blanche aux prairies et donnait aux massifs de feuillages de fantastiques apparences, aidèrent en son essor son imagination. Il se vit sur les rives du Jourdain, s'égara parmi les cyprès du Liban et finit par tomber dans une extatique hallucination, d'où, certes, il ne se fût pas éveillé de si tôt, sans le murmure d'une source vive qui jaillissait de la roche à quelques pas. Et, comme il se détournait, il aperçut, ô merveille! à l'endroit même d'où la fraîcheur sonore s'exhalait, assise sur une touffe de fleurs humides, une belle jeune fille d'un visage harmonieux, svelte, élancée, attrayante comme une jeune Grecque de Candie. Un voile blanc et long qu'on aurait cru tissé des vapeurs de l'ondée flottait autour d'elle et tombait à demi transparent de sa tête blonde à ses pieds d'ivoire, et son image pudique et sereine se réfléchissait paisiblement dans le cristal de la source. A cette apparition qui venait le surprendre ainsi au milieu du silence de la nuit à cette place écartée et déserte, Konrad se troubla, un frisson glacial courut dans ses membres, et, saisi de l'épouvante du prodige, il regagna la route du château sur son coursier dont les hennissemens ébranlèrent un instant la forêt. — Cependant les traits de la belle jeune fille s'étaient gravés à fond dans ce cœur jusque-là étranger au délire de l'amour. La passion ne tarda pas à s'y glisser inquiète, jalouse, curieuse. Quelle était cette jeune fille? D'où venait-elle? Que cherchait-elle à cette heure dans les solitudes du bois? Pas un soir ne se passait désormais sans que le chevalier se rendît au fond du Grünwald, à la grotte mystérieuse. C'étaient de longs rendez-vous pendant lesquels Konrad sentait toujours le dard fatal s'enfoncer plus avant dans sa poitrine, des causeries sans fin avec la jeune fille, qui de son côté semblait ne pas rester indifférente à l'idolâtrie que lui vouait le chevaleresque jeune homme. Mais, hélas! il fallait s'en tenir là; toutes les recherches de Konrad pour découvrir le nom et la patrie de sa bien-aimée, demeuraient inutiles, et jamais il ne lui était donné de la voir autrement qu'à la clarté douteuse de la lune.

En vain il l'appelait au jour, en vain il lui chantait d'une voix plaintive et désolée ces paroles qui s'exhalaient de son ame comme autant de soupirs :

O douce jeune fille,
Quand au ciel le jour brille
Et qu'un soleil de feu
Réjouit toutes choses,
Ne puis-je, au nom de Dieu,
Savoir où tu reposes
Sous le firmament bleu?

Elle, pour toute réponse, inclinait son gracieux visage avec pudeur et murmurait tout bas :

A la clarté du jour,
Dans la verte prairie,
Là, n'est point ma patrie
Mon empire et ma cour.
Sous la transparence de l'onde
S'élève mon palais natal;
Dans ma chambrette de cristal,
Dans ma grotte fraîche et profonde,
Quand la lune berce le monde,
Là, là,
Mon bien-aimé me trouvera!

Or, c'était là tout ce qu'obtenait d'elle notre chevalier, dont l'amour devait se contenter pour dernière satisfaction d'envisager la douce physionomie de sa belle maîtresse et d'échanger avec elle çà et là quelques tendres paroles, car toute autre jouissance terrestre lui était interdite; et lorsque, n'y tenant plus, dans l'excès de sa passion, Konrad ouvrait ses bras avec ardeur pour l'étreindre et cherchait de ses lèvres sa bouche adorée, dont le souffle de lis l'invitait, ses bras n'étreignaient que le vide, et ses lèvres ne touchaient que les fleurs des chèvre-feuilles qui tapissaient l'extérieur de la grotte, car la rebelle jeune fille semblait prendre un malin plaisir à lui échapper toujours. Cependant Konrad, en proie à tout le délire, à toutes les peines d'une amour inassouvie, résolut de quitter son ordre, d'offrir sa main à sa bien-aimée et de la conduire à l'autel comme une épouse légitime. Dès la nuit suivante, lorsqu'ils furent assis tous les deux au clair de lune, près de la petite source vive, au fond du bois, le

chevalier fit part à la jeune fille de ses projets, projets d'avenir et de bonheur qui devaient se réaliser à l'instant même.

— Rien dans le ciel ni sur la terre ne s'élève contre cette union, ajoutait-il; je n'ai pas fait vœu de chasteté; tu m'aimes, et je sens que nous ne pouvons différer ni par la naissance ni par la religion.

Un profond soupir fut la seule réponse par laquelle la jeune fille accueillit les nobles paroles du chevalier; elle inclina sa tête blonde vers la source, et deux larmes transparentes, deux perles, tombèrent de ses beaux yeux dans le cristal.

— Pourquoi pleurer, ma bien-aimée? s'écria Konrad aussitôt; il y a donc un secret que ton cœur me garde et qui vient encore se mettre au travers de nos amours? Hélas! tes soupirs et ta mélancolie me le font assez voir; mais parle, explique-toi, par grace dis-moi qui tu es? dis quelle est ta patrie, en quels lieux s'élève ton château? et ton père, quel est-il? et ta mère? Ne crains rien, va, je t'aime, et fusses-tu née dans le peuple, fusses-tu la dernière de mes vassales, je t'arracherais à ta destinée; ne suis-je pas libre après tout, et qui m'empêcherait de lier pour jamais mon existence à la tienne?

— Ce n'est pas sur moi, reprit doucement la jeune fille, mais sur toi que je pleure, mon époux bien-aimé, car ton rêve, hélas! ne saurait se réaliser, et jamais l'amour tel que les enfans des hommes le recherchent ne doit t'enivrer de ses délices. Ma patrie s'étend aussi loin que ton regard plonge; mon palais est de cristal frais et transparent, tapissé de corail et d'herbes marines, sablé de coquillages, d'émeraudes et de fleurs; mon père habite au-delà de cet univers, mais je n'ai pas de mère, et ma croyance n'est point la tienne.

— Ainsi tu ne crois pas en Dieu? dit Konrad en réprimant avec peine un sentiment de frayeur.

La jeune fille sourit et murmura doucement : — Nous croyons tous en Dieu.

— Et crois-tu en Jésus-Christ, continua le chevalier, au rédempteur mort pour nous sur la croix?

— Pour toi, répondit la vierge, non pour moi. Ah! mon bien-aimé, pourquoi cette épouvante? Penses-tu donc que la création ne soit dévolue en partage qu'à l'homme, à l'homme seul, et qu'il n'y ait point dans ce vaste univers des royaumes qui échappent à la domination de cet enfant superbe de la terre? Rassure-toi, Konrad, ne crains rien, je ne t'apporte pas de maléfice, et tu peux t'abandonner à moi. Je suis la nymphe de ces sources créées avec le monde; ma destinée est de vivre aussi long-temps qu'elles, de les conduire, de

les tempérer pour le salut et le bonheur de l'homme. J'arrête en leurs dévastations nos ennemis communs, j'empêche les salamandres souterraines de ruiner vos jardins, de consumer vos moissons dans leurs germes; je sème de ruisseaux clairs vos prés et vos collines, le voyageur altéré me doit le frais breuvage qui le réjouit, et je distille sous vos pas, au fond des mystérieux laboratoires de la nature, ces vapeurs médicinales, ces infaillibles panacées qui guérissent les souffrances et les infirmités du corps humain. Les lois qui vous régissent ne m'atteignent pas; immortelle, vouée dès le commencement aux priviléges d'une éternelle jeunesse, lorsque tu vieilliras, lorsque ton front s'inclinera vers le tombeau, moi je vivrai toujours alerte et folâtre comme je suis depuis des milliers d'années. Cependant il est écrit que rien dans la création n'échappe à l'influence de l'amour; ni le rang, ni les vaines théories dont se paie un moment notre orgueil, ne nous en défendent; et c'en était assez que j'eusse pris la forme d'une fille d'Ève pour que l'étincelle fatale dormît en moi. Comment elle s'est éveillée, comment je te vis et je t'aimai, hélas! je l'ignore moi-même, c'est au destin qu'il en faudrait demander compte, au destin dont relève toute chose qui se meut dans le temps et l'espace. Cependant nulle irrévocable promesse ne t'engage encore, nul lien indissoluble ne t'attache à moi, tu es libre, retourne parmi tes semblables, et là, choisis pour ton amour une belle et douce compagne, pétrie d'argile humaine, qui partage avec toi le rêve de l'existence et que tu retrouves ensuite au jour du grand réveil. Pour moi, dès que tu m'auras une fois perdue, tu ne me reverras jamais dans cette autre sphère où ton ame prendra sa volée après la mort; car, moi, j'habite ici, elle là-bas. Il en est temps encore, échappe à la destinée qui te menace, brise-moi le cœur, peu importe, et va être heureux du bonheur des hommes, car, je te le dis, si je te serre une fois dans mes bras, tu deviens jusqu'au tombeau la proie de mon amour.

A ces mots, la nymphe plongea dans la source et disparut sous le cristal de l'eau. Le chevalier, rejoignant sa monture, reprit le chemin du château, mais triste, soucieux, la conscience bourrelée de remords et d'inquiétudes. Vainement Konrad essaya de chasser de son cœur cette passion sacrilége; vainement il se représenta les périls qu'il y avait pour le repos éternel de son ame à s'attarder plus long-temps sur cette pente où l'entraînait la fougue de sa jeunesse : l'impression était faite, impression fatale, irrésistible; et plus il s'efforçait de chasser cet amour de son cœur, d'éviter les lieux de la rencontre,

plus il sentait qu'il ne pourrait jamais se résoudre à vivre loin de son immortelle. Un soir donc, consumé d'ardeur et de désirs, il sortit du château, se dirigeant vers la grotte, dans l'espoir d'y rencontrer la belle jeune fille, d'obtenir d'elle son pardon, et de s'enivrer de son amour.

La nymphe était assise tristement au bord de la source; sitôt qu'elle aperçut Konrad :

— Hélas! dit-elle avec un soupir et levant sur lui ses beaux yeux pleins de mélancolie, hélas! je vous ai bien long-temps attendu dans les angoisses et les peines. Ce que j'ai versé de larmes silencieuses pendant votre absence, cette source où j'ai pleuré vous le dira. Je vous ai cru perdu à jamais pour moi.

Mais Konrad, s'approchant d'elle avec confiance, lui jura pour la vie entière amour et fidélité, et tous deux s'oublièrent dans les bras l'un de l'autre.

En ce moment la source vive frémit et se troubla, et de vagues chuchottemens coururent dans les feuilles des arbres et les petits ruisseaux qui filtraient de la grotte.

Ainsi s'écoulèrent les beaux mois du printemps et de l'été; à l'automne, les feuilles tombèrent, et quand le triste hiver couvrit de glaçons et de neiges les prés, les ruisseaux et les fontaines, les rigueurs de la saison exilèrent la nymphe dans les salles de cristal de son palais souterrain, et le chevalier dans les solitudes de son château-fort. Lentes journées, tristes nuits, qu'il fallut passer sans se voir! affreux siècles pendant lesquels on n'eut pour se consoler et vivre que le souvenir des voluptés accomplies et l'espoir du bonheur à venir! Enfin le printemps redescendit sur la terre, les arbres commencèrent à refleurir, et les deux époux, si long-temps séparés, virent s'ouvrir une période nouvelle pour leurs amours discrètes et silencieuses. — Des années s'écoulèrent. Cependant un bruit étrange se répandait dans le pays. Cet éloignement du chevalier pour ses semblables, cette vie d'anachorète éveillèrent à la longue les soupçons des gens, qui finirent pas l'accuser d'avoir fait un pacte avec le diable et de hanter les banquets de l'enfer dans ces promenades solitaires dont il ne revenait qu'après minuit. Plus d'une fois le père Cyprien eut l'occasion de reprocher à son élève le mystère dont sa conduite s'enveloppait et de l'avertir au bord de l'abîme. Mais cette voix vénérable ne fut point entendue, et ses paternelles instructions se dépensèrent sans profit. Konrad lui-même n'y pouvait plus rien. D'ailleurs, eût-il consenti jamais à se dégager des amoureuses chaînes qui l'enla-

çaient, à renoncer à cette vie qui s'écoulait comme un songe aimable et fortuné?

Ainsi Konrad avait passé, sans s'en apercevoir, de la jeunesse à l'âge mûr, de l'âge mûr à la vieillesse. Enfin, sentant qu'il ne lui restait plus long-temps à vivre et que son heure était prochaine, il monta une dernière fois à cheval afin d'aller revoir sa bien-aimée avant de mourir, et de lui dire un éternel et bien triste adieu. Konrad trouva la nymphe assise au bord de la source, belle et jeune comme aux premiers soirs de leurs amours, dans toute la fraîcheur, dans toutes les graces de son printemps inaltérable, mais triste et désolée, et ses beaux yeux remplis de pleurs mélancoliques qui tombaient goutte à goutte dans l'urne du bassin.

— C'en est fait, dit le chevalier en abordant sa blonde maîtresse, non plus comme autrefois, d'un air vainqueur et glorieux, mais épuisé, la tête blanchie, le regard terne et languissant; c'en est fait, je vous quitte et viens vous dire adieu pour l'éternité, car je sens que jamais je ne vous reverrai là-bas, dans ces régions où je m'achemine. Adieu, ma bien-aimée! adieu, et ne m'oubliez pas.

— Moi, t'oublier! soupira la nymphe avec douleur; t'oublier! toi qui m'as sacrifié ton existence, toi qui m'as donné ta part du ciel, et que nul ange n'osera maintenant accompagner vers Dieu à travers les solitudes de l'éternité! Oh! non, jamais je ne t'oublierai. Dis toi-même, dis ce que je dois faire pour consacrer ta mémoire et le souvenir de notre amour, et les mettre en honneur chez les générations les plus reculées.

— Hélas! soupira le chevalier, j'ai négligé dans tes bras ma sainte vocation; j'ai abandonné pour toi les malades dont le salut et la garde m'étaient confiés; que Dieu me le pardonne, et m'ait un jour dans sa miséricorde! En attendant, tu peux m'aider à fléchir sa colère. Prends ma place ici-bas, charge-toi de l'œuvre pieuse que j'avais entreprise; guéris, lave et console avec tes ondes les malheureux qui souffrent, et que cette source où ma vie s'est écoulée en vains désirs, en voluptés stériles, porte dans l'avenir le nom du saint patron de l'ordre auquel j'appartenais avant de t'avoir vue.

— Qu'il en soit fait ainsi que tu l'ordonnes, répondit la nymphe avec mélancolie. Dorénavant, mes sources verseront alentour la joie et la bénédiction, et, pour rendre leurs eaux plus salutaires et plus fécondes, j'y veux mêler mes larmes et la pensée de nos amours. Moi-même, je te promets de quitter mes retraites profondes pour venir sur la terre en aide aux affligés et leur apparaître de loin en

loin comme une fée naïve et bienfaisante; mais plus tard seulement, plus tard, lorsque le temps aura mis un baume sur ma douleur et diminué la tristesse et le vide qui pèseront désormais pour moi sur ces riantes solitudes où nous avons aimé. Adieu! tout est fini, et jamais nous ne nous reverrons.

Quelques jours après, Konrad s'éteignit dans son château d'une mort paisible et sans douleurs, et les personnes qui l'assistaient remarquèrent qu'au moment où il rendit l'ame, une fraîcheur balsamique, une haleine humide et comme trempée de lis et de violettes, se répandit dans l'appartement.

Cependant peu à peu le souvenir du chevalier s'effaça. Plus tard, les guerres civiles, en désolant la contrée, emportèrent même jusqu'au château de Bolzemburg, qui fut mis en ruines par les bandes hussites et calixtines. Le bois même fut éclairci du côté du fleuve, et sur la rive s'éleva la petite ville de Grünau, où serpente et bouillonne encore aujourd'hui une source célèbre par ses vertus médicinales et curatives, et nommée source de Saint-Lazare. Depuis ce temps aussi, la nymphe s'est laissée voir plus d'une fois. De loin en loin, les gens du pays l'aperçoivent au clair de lune, mais attristée, languissante, inclinant vers le cristal ses beaux yeux en larmes, comme pour y chercher quelque trésor perdu. Et, s'il vous arrive de visiter le cimetière où le chevalier fut enseveli et dont une eau limpide enlace et baigne amoureusement le contour, vous y verrez une statue de taille colossale représentant un homme dans le costume des chevaliers de l'Hôpital de Jérusalem, et dont le front pensif et mélancolique se penche vers la terre. — C'est le chevalier Konrad de Bolzemburg. Que Dieu fasse miséricorde à son ame!

HENRY BLAZE.

Critique Littéraire.

CHARLEMAGNE,

PAR M. CAPEFIGUE.

A défaut de qualités sérieuses, Scudéry avait marqué dans son temps par la rapidité de sa plume, et le bienheureux gouverneur du château d'If s'était fait une réputation en donnant un volume nouveau à chaque lune nouvelle. Aujourd'hui cette intarissable fécondité passerait inaperçue et se perdrait dans le nombre. Nos improvisateurs modernes ont habitué leur plume à courir plus vite encore. Aiguillonnés par les exigences de la vie mondaine, et pressés de se faire une clientèle, dramaturges et romanciers, et tous les écrivains moins jaloux d'un nom qui dure que d'une réputation éphémère qui s'escompte en bon argent, travaillent avec une vitesse de cent lignes à l'heure. Dans les genres faciles cela se conçoit. Je serais assez disposé à croire que le style n'est pas de rigueur dans le drame et le roman, depuis que j'ai lu, chez *nos auteurs à la mode,* que « la femme est la vignette ineffaçable du souvenir..., la mort est une eau lustrale où l'on retrouve la virginité de son ame pour prendre une feuille de route nouvelle..., la petite place de Provins en tenait une grande dans son cœur, etc. » Qu'il soit beaucoup pardonné aux romanciers, comme à Madeleine, parce qu'ils ont beaucoup péché; parce que, malgré le néologisme, ils nous ont souvent émus et fait rire ou pleurer, ce qui amuse également. Qu'on pardonne même à M. de Balzac, et c'est pousser loin la charité, qu'on lui pardonne d'avoir écrit *Vautrin,* parce qu'il a écrit *Eugénie Grandet.* Le roman d'ailleurs, sorte d'épopée bourgeoise, se prête à tous les caprices, à toutes les divagations de la causerie, et même à un certain négligé qui a quelquefois son charme. La composition peut être rapide, car mille ressources, mille procédés d'atelier, viennent en aide à la pensée qui s'épuise. Comme la psychologie n'est pas toujours chose transparente et facile, au lieu de peindre les caractères, on peint les figures, les habits; on décrit les cours verdies par les mousses, les escaliers vermoulus dont les planches craquent,

les lucarnes pourries avec de petits jardins dans de petites caisses semées de persil. La description s'allonge et se lamine, les blancs se multiplient, le volume s'achève, et le cabinet de lecture l'achète. Puis d'autres volumes arrivent, qui le font oublier, car l'oubli, c'est la destinée commune. Après tout, le mal n'est pas grand; l'art n'a rien à démêler avec ces œuvres hâtives, qui sont aussi loin de notre mémoire, après quelques mois, que les romans de La Calprenède. Les oisifs ont lu et se sont distraits. Le livre a rempli sa mission. Mais par malheur l'improvisation ne s'est point renfermée dans les genres qui sont de ses domaines. Elle a envahi la science, l'érudition, et, en même temps que nos romanciers en vogue donnaient cent volumes, M. Capefigue en publiait soixante-dix.

Heureuse fécondité! M. Capefigue, historien, journaliste et hagiographe, couronné par l'Institut pour ses mémoires, couronné par la société catholique des bons livres pour la *Vie de saint Vincent de Paule*, a vu en quinze ou dix-huit ans se renouer sous sa plume les anneaux brisés de la chaîne des âges. Il a commencé par raconter les campagnes du duc d'Angoulême contre les guérillas constitutionnelles de Mina; il raconte aujourd'hui les campagnes de Charlemagne contre les soldats païens de Witikind; et, passant tour à tour de la poussière des chartes aux *documens diplomatiques des principaux cabinets de l'Europe moderne*, il a édité sans trève et sans repos *Philippe-Auguste, la Réforme, Hugues-Capet, Louis XIV, Philippe d'Orléans, Richelieu, le Consulat, l'Empire, la Restauration.* Eh bien! je le demande à tous ceux qui ont cherché dans l'étude du passé l'oubli du présent, je le demande à ceux qui ont tenté de rendre aux vieilles générations défigurées par la mort quelques traits de leur physionomie native, si heureusement doué que soit l'historien, a-t-il en lui une force d'intuition rétrospective assez puissante pour se dispenser de la recherche et de la patience? Les dates se devinent-elles? Suffit-il toujours d'un texte pour faire comprendre un évènement? Et l'érudit, comme les saints du moyen-âge, a-t-il le don de ressusciter les morts en les touchant du bout du doigt? M. Capefigue admire beaucoup les bénédictins et leur exactitude qui n'exclut pas la fécondité. Mais, pour être en même temps exacts et féconds, comme les disciples de Benoît, nous n'avons pas le calme et les consolations de la solitude, et cet amour des vieux livres qui était après les choses saintes la passion de tous leurs instans, *prima de libris cura post res sacras.* Les érudits prudens qui savent les difficultés de l'œuvre et se défient sagement de leurs forces, au lieu de se lancer ainsi à travers l'infini des âges, se cantonnent dans un règne ou dans un siècle, je ne dirai pas toujours dans une idée. Ils sont là, comme les grands feudataires dans leurs domaines, prêts à rompre une lance contre les voisins jaloux qui voudraient empiéter sur leur fief; ils sont là, la trousse au côté, comme les soldats du guet aux créneaux des forteresses, l'arc au poing et la flèche prête à partir contre les imprudens qui chevauchent à travers la spécialité qui les mène à l'Institut. Et malheur à qui touche à leur texte, à leur siècle ou à leur roi : c'est un *casus belli.* On gouverne mieux d'ailleurs un comté qu'un

royaume; la monographie exacte et solide est préférable, à mon sens, au livre ambitieux qui aspire à l'ubiquité; et combien de nos jours qui se sont perdus en voulant sortir de leur sphère, et toucher des deux mains aux deux pôles de l'histoire; en voulant même, non pas juger les institutions, raconter les évènemens, débrouiller les mystères du gouvernement providentiel de ce monde, mais simplement mettre en français une phrase, une ligne, un mot de mauvais latin. On en a de nombreux exemples. C'est un savant qui traduit *cathedra sancti Petri* par la cathédrale de Saint-Pierre; c'est un érudit improvisé, mal renseigné sur Ducange, qui traduit *edictum pistense* par l'édit sur les boulangers, parce qu'il savait vaguement que boulanger se dit *pistor*, et qu'en procédant du connu à l'inconnu, il avait vu dans *pistense* le neutre de *pistor;* c'est un polygraphe qui classe dans la liturgie un travail sur les *missi dominici*, parce qu'il avait compris sans doute que *missi dominici* signifie les messes du dimanche. Il y aurait lieu, on le voit, de recueillir avec les bévues de la science moderne de curieux *analecta*. On pourrait même en faire un volume, car, à la Bibliothèque du roi et à l'Institut, on cite encore bien d'autres facéties. Mais arrivons à *Charlemagne*.

Les hautes données de la philosophie de l'histoire préoccupent peu M. Capefigue. Aucune idée générale ne préside à la composition de ses livres. Il cherche avant tout le pittoresque, la couleur; il est de l'école de M. de Marchangy; et tout son procédé consiste à poétiser les vieux temps. La base de son histoire de Charlemagne, il le dit dans l'introduction, c'est la chronique. Mais, comme le travail avec la chronique seule eût été trop facile, à ce qu'il trouve, et comme l'époque où vécut Charlemagne est une époque *pontificale*, il a eu recours à d'autres documens. Il a consulté les Chartes, les chansons de Gestes et les légendes. Mais les chansons de Gestes et les légendes ne sont pas toujours d'une rigoureuse exactitude : l'archevêque Turpin cite rarement ses sources. Il est permis de douter de l'érudition des trouvères, lorsqu'en racontant la mort de César, ils montrent aux funérailles du vainqueur des Gaules des enfans de chœur avec des goupillons, des croix, de l'eau bénite, et, je crois même, des chanoines qui tiennent les coins du poêle; lorsqu'ils montrent Aristote, épris de la fille d'un boulanger, se rendant de nuit chez sa belle par la voie aérienne du panier qui sert à monter les farines. Il est permis de douter de la science géographique des hagiographes, lorsqu'ils placent la Grèce, *où il fait toujours froid*, dans les environs du pôle; il est permis de douter de la critique des légendaires en lisant les miracles. Ces sources, presque toujours contestables, ne doivent être consultées qu'avec une extrême réserve; et nous reprochons à M. Capefigue d'avoir exclusivement composé avec elles le quart au moins de ses deux volumes. Il est vrai qu'il avait prévu l'objection. « On a eu tort, dit-il, de railler la légende, » et il ajoute : « Chacun porte en soi sa légende qui nous brûle la tête, légende d'enfance ou d'amour; et quand nous n'en avons plus (il ne s'agit pas de la tête, de l'enfance ou de l'amour, mais de la légende), c'est que nous sommes bien vieux, bien usés, bien finis. » L'argument est tout-à-fait victorieux. Les sources indiquées,

l'auteur invite à une espèce de danse macabre les chroniqueurs et les trouvères; il les invite à vider de leurs lèvres desséchées par la mort une coupe de vin du Rhin, et, la prosopopée se continuant après la danse, l'auteur raconte comment, lorsqu'il visita Aix-la-Chapelle, Charlemagne le regarda si fixement, de la même manière qu'il regardait ses paladins, qu'il en resta *tout épouvanté*. Entrons maintenant dans le récit, et d'abord soyons juste : *Charlemagne* est d'une belle ordonnance. Les chapitres sont tout-à-fait bien disposés. L'auteur, dans les prolégomènes, remonte aux aïeux directs : il explique les Carlovingiens par les Mérovingiens, le VIIIe siècle par le VIIe, et Charlemagne par Pépin. Autour des évènemens se groupent les institutions civiles, religieuses, les lois, les arts, les lettres, les sciences; on passe du bruit des batailles au silence des cloîtres, et le lecteur curieux qui veut apprendre ne peut manquer, en voyant les tables, de se frotter les mains, et de dire : Lisons, ceci du moins est d'une bonne lecture; et le lecteur se lance, sur la foi des étiquettes, au milieu des Saxons, des Lombards, des Francs; mais le voilà bientôt perdu parmi tous ces barbares, coudoyant des saints, des excommuniés, des comtes, des *fonctionnaires ambulatoires*, des *missi dominici*, Berthe aux grands piés, sainte Geneviève de Brabant, qu'il ne faut pas confondre avec *la Geneviève* de Nanterre, les douze pairs, et *l'apostole*, ce qui veut dire notre *saint-père le pape*. C'est un véritable labyrinthe : aucune date ne vient jalonner la route, et, quand par hasard il est question de dates, de singulières distractions chronologiques ajoutent à la confusion. On cherchait l'émotion qui naît toujours du récit, quand le récit est simple et vrai, la poésie qui, en histoire, est dans les choses et non dans les figures de rhétorique; et au lieu de la poésie, au lieu de l'émotion, au lieu de la recherche positive, qui attache en dépit de la sécheresse, on trouve un continuel effort vers l'effet et l'image, et un impardonnable abus de l'enluminure. Je ne m'arrêterai point à discuter les opinions hasardées et contradictoires, je veux simplement donner un échantillon très sommaire de la manière de l'auteur; je reconstruis donc l'histoire de Charlemagne d'après M. Capefigue, mais en courant vite, et je fais simplement de la mosaïque.

Les enfances de Charlemagne ne sont pas connues; mais on a sur son port et sa stature à vingt-six ans des détails précis, et tous les historiens qui en ont parlé s'accordent à en faire un *Goliath* ou un *saint Christophe*. Tout en travaillant à l'œuvre de la civilisation, l'empereur reste toujours lui, le Germain; c'est un coursier des forêts à qui la civilisation veut mettre un frein; il bondit, et retourne dans ses steppes sauvages. Les guerres d'Aquitaine l'occupent d'abord, mais il faut au *fils membru* de Pépin un plus vaste théâtre et de plus rudes exploits, et comme il a autour de lui *des paladins d'expérience et de tactique*, comme aujourd'hui nous avons à l'Académie des Inscriptions *des érudits de science*, Charlemagne rêve l'Italie, *où est le raisin qui pend à la pampre*. Voilà donc le *fils membru de Pépin* qui se met en route; il monte sur les Alpes, et, montrant aux Francs la terre de Saturne, il leur dit : « Ceci est à vous; allez et marchez. » Les paladins marchent en

effet. Les glaciers éternels brillent du reflet des armures; les rocs tremblent sous les pas des chevaux; les Alpes sont franchies, car elles offraient un passage sûr à des armées qui marchaient lentement et presque sans bagages; *il n'y avait pas alors l'artillerie.* L'armée descend vers Pavie, qui n'était point *alors l'ossuaire que parcourt aujourd'hui* le voyageur mélancolique. Suit la description du siége de Pavie, et, à propos du voyage que Charlemagne fit à Rome pendant la durée de ce siége, l'auteur raconte comment le pape reçut l'empereur au tombeau de l'apôtre Pierre, non point à ce grand temple fondé par Léon X, *tel qu'il existe aujourd'hui*, mais à la basilique primitive, que *le frottement des pieds et de la bouche des prêtres avait usée.* Charlemagne restitue les vieux dons *à la sainte mère l'église*, et dès ce moment les liens entre le pape et l'empereur se resserrent par des concessions incessantes. Pavie succombe enfin, et les Lombards, *qui possédaient quelque chose de plus avancé que les Francs,* sont néanmoins forcés d'accepter les Francs pour leurs maîtres. Maintenant si, par curiosité philosophique et envie de pénétrer dans les mystères de l'histoire, nous demandons pourquoi les Lombards sont vaincus par les Francs, il nous sera répondu que, si Charles a très facilement accompli la destruction de la nationalité lombarde, c'est qu'elle était en ruine; que cette démolition serait arrivée sans lui comme avec lui, parce qu'il faut toujours qu'une nationalité s'efface devant une autre. Victorieux des Lombards, Charles, *le grand Charles, l'homme de fer sous le fer*, se tourne contre les Saxons, qui apparaissent dans *le grand remuement des peuples,* et qui ont des temples *ornés de dépouilles homicides.* En Saxe, *le grand Charles* rencontre Witikind, *le blond jeune homme aux formes belles,* et qui paraît avoir exercé *une grande influence sur les résolutions* des descendans d'Arminius. Malgré sa résistance, Witikind est battu; mais, comme dédommagement, on le place dans les *antiennes,* panthéon du moyen-âge. — Si nous demandons encore pourquoi les Saxons sont tombés, il nous sera de nouveau répondu : Les Saxons sont morts comme meurent les peuples, ou par une surabondance de forces, qui fait qu'ils se déchirent dans la guerre civile, ou par l'affaiblissement de l'énergie morale. Mais ces renversemens des peuples ont leur avantage; ils font réfléchir sur la providence de Dieu, et, en jetant sur tout cela un regard mélancolique, on reste convaincu que tout est soumis aux lois de la mort. — Voilà pour la philosophie. Poursuivons. — Charlemagne va conquérir l'Espagne. Il part avec des lances épaisses et une escorte si couverte de fer, *qu'on ne pouvait la toucher;* mais les Navarrais et les Gascons, *qui avaient la dureté de leurs montagnes,* écrasent cette armée qu'on ne pouvait toucher, ce qui fait pleurer *les dames et les damoiselles.* Malgré la leçon, qui était rude, l'empereur n'en avait point encore fini, parce que *ses conquêtes avaient un caractère d'immensité,* et il se bat contre les vassaux et les populations lointaines au moment où la mort arrive avec la maladie. — Voilà pour la période de la conquête, car il y a dans la vie de Charlemagne deux époques distinctes et successives, la conquête et l'organisation, ce qui fournit à M. Capefigue deux sujets de résumé à la fin de chaque

volume; mais, par inadvertance, ces deux époques distinctes et successives se trouvent comprises entre les mêmes dates, 768 et 814. Il y a synchronisme. Où donc est la succession ? Ne chicanons pas pour si peu toutefois, et passons à la seconde période.

Charlemagne ne songe à organiser que du moment où il a aux mains *la boule de l'empire;* et comme constituer l'autorité *vient naturellement à tout homme de capacité,* Charlemagne rassemble autour de lui des *hommes capables,* comme Angilbert et autres; il organise l'administration par les comtes qui, tout en *jetant de nouvelles causes de barbarie, n'en sont pas moins utiles à la civilisation,* ce qui me paraît assez difficile à concilier, et par les *missi dominici, qui sont des fonctionnaires ambulatoires.* M. Capefigue consacre plusieurs pages à l'appréciation des capitulaires, qui n'ont été, suivant lui, compris par personne. Beaucoup les ont commentés, dit-il, et peu les ont lus. M. Capefigue, qui les a lus, est-il bien sûr d'en avoir toujours saisi le véritable sens, et d'avoir été plus heureux que ses devanciers? Cette seule phrase: *les capitulaires se rattachent aux batailles,* suffirait à faire douter.

Le chapitre toujours curieux des mœurs est traité avec un certain développement. Mais ici encore la précipitation se trahit à chaque ligne. La vie *de la génération,* nous dit l'historien, était, au temps de Charlemagne, *publique ou privée.* Je crois que c'est à peu près la même chose dans tous les temps. Les femmes, dit-il encore, au temps de Charlemagne, se rasaient le visage avec une préparation; et le lecteur en conclut naturellement que les femmes carlovingiennes avaient de la barbe. La phrase vague est toujours substituée au détail précis. S'agit-il de peindre le désordre et l'immoralité qui envahissaient le cloître et le foyer domestique? nous lisons que le mariage, *ce second acte de la vie chrétienne,* était traité avec une grande légèreté; que, quand une femme ne plaisait plus, on la jetait comme une coupe épuisée de vin du Rhin, ou *de la Meuse;* qu'on voyait partout de pauvres épouses abandonnées *par l'homme de force,* et que les clercs eux-mêmes n'étaient pas exempts *d'entrainement vers le concubinage.* Heureusement il y avait la pensée de la mort, et, quand la mort arrivait, le leude, contempteur des saints, *qui emplissait le baptistère de chiens,* donnait tout pour obtenir, dans les basiliques, une de ces sépultures qu'on voit encore après huit siècles (c'est dix siècles qu'il faut lire, il s'agit de l'an 800, et nous sommes en 1842), malgré le temps, *ce grand ver qui ronge les pierres.* Charlemagne, bien qu'il figure au calendrier, apportait dans sa vie un laisser-aller tout-à-fait païen. Ce prince, *aux fortes habitudes,* possédait cinq ou six femmes qui *vivaient simultanément dans la vie conjugale,* et qu'il prenait ou quittait *comme sa peau de loutre.* Les filles du grand homme avaient aussi, comme leur père, *des mœurs très aisées.* Le portrait de Charlemagne n'est pas traité plus sérieusement. *Quoique d'un ventre prédominant,* il mangeait peu et il fatiguait beaucoup, ce qui l'empêchait de jeûner même en carême. N'y a-t-il pas encore là une contradiction? Si Charlemagne fatiguait au point de ne pas jeûner,

lui qui remplissait fort exactement ses devoirs de bon catholique, lui qu'on a canonisé, c'est que probablement il avait bon appétit. On sait d'ailleurs, non pas seulement par l'école de Salerne, mais aussi par l'expérience, que l'appétit est en raison directe de l'exercice. Quoi qu'il en soit de cet appétit, Charles était très réservé sur le vin; mais l'été, après ses repas, *il buvait un coup.*

Noble empereur des Francs! toi qui rêvais les *traditions pourprées de Rome*, toi qui recevais, comme le roi Dagobert recevait saint Éloi, en t'habillant, les comtes du Palais qui venaient te présenter *les comptes* des procès, toi qui montrais dans tes guerres *des stratagèmes* et la connaissance des localités, pleure, la mort approche, et l'empire, l'œuvre de ton courage et de ta pensée, va mourir avec toi. Tes comtes de la France maritime n'arrêteront pas les Normands. Tu avais poussé les peuples à coups de gantelet vers l'unité; mais, hélas! ce qu'on assemble par la force se désunit bientôt : les limites des peuples sont *les montagnes, les fleuves, les climats.* — Ici il y a encore contradiction, car M. Capefigue, dans *Hugues Capet*, a protesté formellement contre le système des races, qui, à son sens, n'explique rien. — Et quand on rêve, ajoute l'auteur, un édifice gigantesque, il se détraque et vous brise la tête. C'est ce qui est arrivé à Charlemagne et aussi à Napoléon, et à propos de Napoléon s'ouvre une large parenthèse. Le vainqueur d'Austerlitz avait rêvé un empire dans des proportions carlovingiennes. Il avait, comme Charlemagne, créé des ducs et des comtes, entre autres des ducs *d'Istrie et de Dalmatie;* et M. Capefigue se demande avec tristesse : « *Le duc de Dalmatie* a-t-il empêché la chute du grand homme? »

Ici je m'arrête. Si je voulais glaner plus long-temps les inadvertances semées dans la trame du récit, j'aurais vite une belle gerbe. Voulez-vous savoir, par exemple, ce que c'est qu'un couvent? C'est quelque chose dans le genre d'une ruche d'abeilles, avec des cellules bâties une à une. On y voit de jeunes moines, couronnés de cheveux rares et noirs, occupés à enluminer des manuscrits, *et à ponctuer ce qui ne l'est pas,* tandis qu'une tête de mort les regarde de ses orbites caves. Le cloître, c'est un asile où les hommes d'activité vont chercher *une existence de tombeau.* Ceci prête à l'élégie plaintive, et l'élégie, en longs habits de deuil, verse à grands flots des larmes et des figures de rhétorique. Que de *choses mortes ont été créées* dans ces solitudes! que de passions s'y sont amorties! que de lamentables histoires du cœur humain! On n'avait pas seulement à s'y défendre contre le diable, qui était un rude jouteur : il fallait lutter encore, lorsqu'on défrichait *les déserts pierreux, contre l'aspic, le serpent venimeux, la salamandre incommode,* les sangliers et les renards qui faisaient la guerre aux basses cours. Les cloîtres, ainsi envisagés du point de vue poétique, sont d'un effet très pittoresque, et la piété de ces hommes qui vivent à genoux est d'un bon exemple; mais, en toutes choses, il y a le revers de la médaille, et ce revers, M. Capefigue ne l'a pas montré. Les passions, loin de s'amortir au fond du monastère, s'y ranimaient souvent plus ardentes. En même temps qu'ils travaillaient à la vigne du Seigneur, les moines con-

traignaient rudement leurs vassaux à travailler à leurs propres vignes, et ils oubliaient quelquefois de louer Dieu, pour disputer avec l'évêque et les pouvoirs rivaux qui leur faisaient ombrage. J'aurais souhaité sur la partie prosaïque et positive des détails précis, et je me demande avec surprise comment M. Capefigue a pu trouver tant de poésie dans les cartulaires et le ivre des cens de l'abbaye de Saint-Germain? Il parle également *des contrats de mariage* qu'on y rencontre. Je regrette qu'il n'ait cité ni ses textes ni ses sources, car les contrats de mariage monastiques constituent, en paléographie, une importante découverte. Je regrette également qu'il ait confondu les cartulaires et les chartriers; c'est-à-dire le registre où l'on transcrit les actes, et le coffre ou l'armoire où l'on renferme le registre.

S'agit-il de l'origine des villes? c'est encore le même vague, la même absence de détails précis, le même abus du descriptif. Voulez-vous connaître la cité romaine; allez à Naples. Mais, au lieu de nous conseiller ce voyage, il eût été plus simple, ce me semble, de décrire la cité romaine. Avec un peu de patience et de recherches, la chose eût été facile. Connaîtrons-nous les villes sombres du moyen-âge, quand on nous aura dit que ces cités populeuses, au milieu desquelles nous vivons souvent fort à l'étroit, ont une origine qui se rattache aux générations mortes? Pourquoi ne pas consulter tout simplement l'*Antiquité des villes?* Pourquoi dire aussi que Danville est ce qu'il y a de mieux sur la géographie des Gaules? Il n'est pas permis d'ignorer, ce me semble, l'*Essai sur les divisions territoriales* de M. Guérard, quand on traite de la géographie ancienne; et quelle idée nous formerons-nous des villes franques, quand nous saurons que les poumons des Francs avaient besoin de *s'épanouir aux grandes bouffées d'air*, et que par ce motif ils se plaçaient comme des faucons sur des pics escarpés au sommet des rochers, et qu'on voyait dans les rues des sources qui bondissaient de cailloux en cailloux? Des rues et des sources sur des pics, tout cela me paraît, je l'avoue, quelque peu singulier. Je m'étonne encore que les villes gauloises, qui n'étaient qu'un amas confus de huttes chétives, aient pu former des *monumens cyclopéens*. Sans me montrer le moins du monde morose à l'égard de l'érudition moderne, j'aime presque autant, je l'avoue, ces bons vieux érudits, bien naïfs, qui passaient leur vie, comme Pierre le Loyer, à écrire la généalogie de leur ville, et qui racontaient, sans rire, que les enfans du roi Priam avaient fondé la ville de Troie, et qu'ils s'étaient logés dans telle rue; que la petite ville de Tournus avait été fondée par Turnus, et que Montreuil-sur-Mer devait son nom à un monstre qui n'avait qu'un œil, *monstre-œil*. Si je n'apprends rien, je m'amuse au moins de la bizarrerie. — Mais cherchons encore, et nous trouverons. — Savez-vous pourquoi les Saxons étaient féroces au VIIIe siècle? Je vous le donne en mille. — Vous ne devinez pas? Eh bien! cela tenait aux *traditions de la chevalerie*. Les traditions de la chevalerie au VIIIe siècle, chez les Saxons; ceci, j'espère, a le mérite de la nouveauté. — Jusqu'à présent on avait traduit *Paulus diaconus* Paul le diacre. M. Capefigue traduit *Paul Diacon*. Jusqu'à présent les grandes métairies des rois des premières races

avaient été tout simplement des métairies. Maintenant ce sont des *fermes-modèles*, probablement des instituts agricoles dans le genre de Roville ou de Grignon, etc., etc.

Des *actualités* intéressantes, semées comme des fleurs dans les sentiers arides de la science, font çà et là une agréable diversion. On ne peut manquer de lire la description de la bibliothèque du roi, département des manuscrits. Voulez-vous connaître le passé, mais le connaître parfaitement; allez aux manuscrits. Vous n'y verrez pas toujours messieurs les conservateurs, mais vous y verrez sûrement *les armes de France avec leurs trois fleurs de lys, les léopards d'Angleterre, la Lorraine à la bande de gueules avec les alérions d'argent, et le croissant de Diane de Poitiers.* Vous y verrez des enluminures où *le timide oisel se cache dans sa couvée;* des tournois au fer émoulu, et *la châtelaine sur sa haquenée revêtue d'une robe bleue.* Est-ce la châtelaine ou la haquenée qui porte la robe bleue? on pourrait confondre. Vous y verrez aussi des batailles *où le sang vermillonné* surnage dans les manuscrits, et Charlemagne qui va défendre notre saint père le pape.

Les nombreux voyages de l'auteur lui ont aussi fourni des notes. Les souvenirs, les impressions du touriste, coupent agréablement les dissertations de l'érudit. A Aix, *où est la cathédrale de l'amour de Charlemagne,* M. Capefigue a vu des ouvriers qui venaient le matin boire de l'eau chaude dans une tasse de cuir, et qui s'en retournaient en donnant un souvenir au grand empereur; et, sur cette terre que Charles avait foulée de ses pieds, *pour concevoir l'œuvre de la canalisation germanique,* l'historien a été saisi de pensées tristes.

Nous avons encore la partie critique. Lorsqu'il parle des morts, M. Capefigue admire et loue toujours. Consultez le grand dom Vaissette, le grand Ducange, le grand Mabillon; ces admirations érudites, je les partage, mais je ne les restreins pas aux morts, et j'admire à l'égal des plus grands dans la science du passé l'historien de la civilisation, que M. Capefigue ne nomme pas, et l'historien de la conquête de l'Angleterre, qu'il désigne par voie d'allusion, mais seulement pour lancer l'épigramme, *telum imbelle sine ictu.* Et, qui le croirait? cette critique qui démolit les maîtres garde ses sympathies les plus vives à ces *modestes et jeunes hommes* qui copient un à un les vers des grandes épopées! Admirable travail en effet qui élève, comme on l'a dit, le savant jusqu'à la hauteur du diagraphe.

Voilà pourtant comme on écrit l'histoire, au pas de course; et cependant les livres d'érudition sont avant tout une œuvre de réflexion et de patience. Quelque habitude qu'on ait des tables et des index, qui dispensent souvent de la lecture des textes, avant de raconter les faits, il faut lire. On n'a pas toujours les livres sous la main. Il faut courir alors à l'Arsenal, à Sainte-Geneviève, à la Bibliothèque du roi; vous demandez un catalogue raisonné, il n'y a que des catalogues par ordre alphabétique; vous demandez un livre nouveau, il est à la reliûre; un livre ancien, il est prêté; une édition rare, elle est perdue; vous cherchez aux pages de renvoi, elles sont coupées, et

toutes ces tribulations dévorent le temps; enfin, vous prenez vos notes, vous lisez les textes; il faut d'abord les traduire, chercher bien des mots dans Ducange ou Roquefort, réduire par une analyse exacte les longueurs de la chronique, et Dieu sait ce qu'un pareil travail demande de soin! car les historiens barbares du moyen-âge, ainsi que l'a justement remarqué M. Daunou, n'ont guère légué à notre curiosité que des livres à la fois démesurés et incomplets; ils racontent et ne jugent pas, ils s'arrêtent aux détails d'un intérêt secondaire, et préfèrent souvent les contes à la réalité. Puis, quand on a rassemblé les évènemens, il faut comparer les documens contemporains, découvrir la vérité entre mille assertions contradictoires, vérifier les dates, disposer l'ordre chronologique, chercher les causes et les effets dans les penchans communs à tous les hommes, dans les circonstances qui modifient ce caractère général, dans les accidens et les hasards qui font souvent les choses les plus terribles et les plus grandes, et, pour comprendre un peuple, étudier l'homme et l'humanité tout entière, suppléer par une induction réfléchie aux lacunes des narrations premières, comparer et réfuter souvent les écrivains modernes, combattre les erreurs qui se propagent traditionnellement. S'agit-il des institutions? vous devez remonter jusqu'au droit romain pour trouver les origines, étudier la loi des Ripuaires, la loi des Lombards, les capitulaires, les décrétales, les conciles; exposer l'influence des lois sur les mœurs, des mœurs sur les lois; signaler les causes de prospérité et de ruine. S'agit-il de l'art chrétien? vous avez à connaître les monumens, et, pour trouver le mot de la symbolique, pour étudier la théologie des artistes, vous devez lire la liturgie et les mystiques. S'agit-il de l'histoire littéraire, qui est l'œil de l'histoire générale, comme l'a dit Bacon? vous voyez se dresser devant vous un inextricable entassement de poèmes qui n'ont pas moins de quarante mille vers, des manuscrits où l'encre rousse laisse à peine deviner quelques mots, et, quoique paléographe, vous n'avez point la pénétration d'OEdipe; la main se fatigue à copier, les yeux à lire, les poumons s'irritent à cette poussière séculaire des parchemins, et le travail graphique suffirait seul à lasser un moine. S'agit-il de la philosophie? il faut comprendre des philosophes qui bien souvent ne se sont pas compris eux-mêmes. Mais ce n'est pas encore tout, il faut écrire : ici les embarras redoublent. Il faut effacer, développer, réduire; il faut, une page faite, la refaire de nouveau, chasser les mots importuns, courir après le mot propre; on imprime, il faut revoir les épreuves, vérifier les citations, etc.

Voilà tout ce qu'il faut faire; et néanmoins M. Capefigue a écrit en quinze ou dix-huit ans soixante-dix volumes! C'est là une prodigalité vraiment impardonnable, et qui prouve cependant une qualité rare et vraiment précieuse quand on sait la diriger; mais M. Capefigue, qui est doué d'une facilité singulière, a eu le tort d'oublier, dès les premiers pas, que, si la facilité par la dispersion n'arrive qu'à la faiblesse, elle peut quelquefois arriver par la concentration jusqu'à la force et aux œuvres durables.

LOUANDRE.

BULLETIN.

Les deux chambres, avant de se séparer, ont fait deux actes importans : la chambre des députés a voté une augmentation de crédit de 3 millions pour le budget de la marine, et la chambre des pairs a adopté, sans amendement, la loi sur les grandes lignes de chemins de fer. Ces deux votes sont une traduction fidèle des instincts et des dispositions du pays.

La France veut avoir une marine forte et florissante; elle veut être en état d'atteindre avec promptitude et puissance tous les points du globe où elle peut avoir à défendre des intérêts de nationalité et de civilisation. Si l'on y regarde de près, on trouvera que ces tendances à un accroissement de force et d'influence maritime sont une conséquence naturelle de notre situation extérieure. Sur le continent, la France ne doit pas songer et ne songe pas à troubler la paix pour s'agrandir. Si des circonstances indépendantes de sa volonté portaient atteinte à la tranquillité européenne, la France ne renonce pas à profiter des chances que lui offriraient les évènemens, mais elle n'a pas aujourd'hui la pensée de prendre l'initiative de l'attaque pour modifier sa position continentale. En même temps elle n'entend pas, par cette sagesse, enchaîner son activité et murer son avenir : aussi elle aspire à étendre son influence hors de l'Europe; c'est en Afrique, c'est sur le Bosphore, c'est en Syrie, c'est dans les deux Amériques, c'est partout où l'ardeur scientifique de nos marins peut porter le nom français, qu'elle veut faire sentir et comprendre qu'elle met toujours dans l'exécution de ses desseins la même vigueur, et dans son ambition la même noblesse. Quand Joseph II visita la France, il s'écria : « Quel peuple! la terre et la mer! » Comment voudrait-on que ce peuple, dont l'illustre empereur appréciait si bien la double force, ne voulût pas être puissant sur mer, quand il se montre si sage sur terre? Pendant que Napoléon s'occupait à maîtriser le continent, notre marine languissait; mais, à toutes les époques où la France a eu la paix autour d'elle, elle a travaillé à compter davantage comme puissance maritime; on peut se rappeler les dernières années du règne de Louis XVI. Les mêmes tendances prévalent aujourd'hui; tendances d'autant meilleures qu'elles ne sont mena-

çantes et hostiles pour les justes droits de personne. La France, par les conditions de son génie, de sa situation naturelle et politique, ne peut exercer sur mer qu'une puissance bienfaisante et jamais tyrannique. Elle est l'alliée, la protectrice des puissances maritimes de second ordre. Elle peut même être l'amie de l'Angleterre, si l'Angleterre le veut. Là sans doute est le nœud de la difficulté; mais est-elle insoluble?

On a eu raison de dire que le vote d'augmentation de crédits pour le budget de la marine était le corollaire et le complément du vote de la chambre des députés au sujet du droit de visite. Ç'a été le développement de la même pensée : indépendance absolue du pavillon national, puissance matérielle suffisante pour faire respecter partout notre influence et nos droits, voilà quelle a été la politique de la chambre, s'inspirant de l'esprit du pays. Cette politique doit-elle être considérée comme systématiquement hostile à l'Angleterre par les hommes d'état qui mènent les affaires de l'autre côté du détroit? Il serait sage de leur part de ne pas lui donner une semblable interprétation, et d'accepter les justes prétentions de la France, comme nous acceptons celles de la Grande-Bretagne quand elles nous paraissent fondées. Quoi qu'il en soit, la chambre s'est honorée et a bien mérité du pays par la fermeté persévérante et calme qu'elle a déployée à cette occasion. Pour tout ce qui concerne la marine, elle a eu de la suite dans les idées, de la mesure dans son énergie, de l'ensemble dans ses votes. Ce sera là le meilleur titre du parlement de 1839.

Enfin la loi sur les chemins de fer a été votée par les deux chambres. Nous en félicitons sincèrement le gouvernement et le pays. Nous n'avons jamais hésité sur la nécessité qu'il y avait à adopter sans autre ajournement un système, et à entrer dans l'exécution. Cette nécessité n'a pas disparu pour nous devant les inconvéniens et les défauts de la loi actuelle, car cette fois le plus grand des inconvéniens était l'avortement et l'inaction. On peut reprocher à la loi d'être ambitieuse dans ses classifications et ses formules, d'embrasser un avenir incertain, inconnu; mais chaque peuple dépose dans ses lois l'empreinte de son caractère et de son génie. Nous aimons les codifications vastes, les synthèses compréhensives; nous n'arrivons jamais aux détails qu'à travers un grand ensemble, et, quand nous n'entreprenons pas tout, nous ne faisons rien. Si cette manière de procéder peut prêter le flanc à la critique, elle a aussi ses avantages. Une loi générale ainsi décrétée est un fait plus considérable, plus obligatoire, qu'on ne serait tenté de le penser. En France, nous avons pour les lois un respect qui donne un démenti à la réputation de légèreté qu'on nous a faite. Dès qu'un principe, dès qu'un projet est devenu loi, nous oublions pour lui obéir, pour l'exécuter, les objections qu'avaient pu soulever le projet et le principe : il y a loi, c'est une sorte de destin que nous acceptons. Voyez les fortifications de Paris : que de résistances a soulevées l'idée de fortifier la capitale! L'idée est devenue loi, les oppositions ont cessé, et la loi s'exécute. Elle est bien forte, elle n'est pas près de se dissoudre, la société où la loi exerce un tel empire. Cette obéissance à la loi, si on la rapproche de notre liberté d'esprit et de mœurs, n'est pas un des traits les moins saillans de l'originalité nationale.

Ce qui rend d'autant plus remarquable le vote d'une loi aussi générale et aussi compréhensive que la loi sur les chemins de fer, c'est qu'elle a été com-

battue par d'excellens esprits qui étaient surtout frappés des inconvéniens d'un projet aussi vaste. M. Dufaure, M. Duvergier de Hauranne, M. le comte Mathieu de la Redorte, organes d'une minorité assez considérable dans les deux chambres, ont manifesté leur préférence pour une ligne unique, et n'ont pas manqué, pour l'appuyer, d'argumens plausibles. M. Mathieu de la Redorte, qui abordait pour la première fois la tribune de la chambre des pairs, a su, sans faire prévaloir son opinion, obtenir un succès flatteur et mérité. La chambre a été frappée de sa bonne foi consciencieuse et de l'élévation d'idées qu'il a portée dans le débat, et ce début donne à espérer que M. Mathieu de la Redorte finira par triompher tout-à-fait, dans l'enceinte de la chambre des pairs, de cette espèce de timidité qui, au palais Bourbon, le tenait éloigné de la tribune. On pouvait croire qu'en raison de ses études spéciales, M. Mathieu de la Redorte mettrait en première ligne les considérations stratégiques; il n'en a point été ainsi. C'est le commerce, c'est l'état de nos routes, de nos canaux et de nos finances qui ont surtout attiré l'attention de l'honorable pair. Il a pensé qu'on demandait à nos finances, déjà trop engagées, de trop grands sacrifices, et que d'ailleurs ce ne serait pas aux chemins de fer, en tout état de cause, qu'il faudrait appliquer ces sacrifices, mais à nos routes et à nos canaux. Quand l'Angleterre et la Belgique ont commencé à construire des chemins de fer, elles étaient plus avancées que nous ne le sommes pour leurs routes et leur canalisation. Il serait sage, selon M. de la Redorte, d'attendre que nous fussions au même point pour les suivre dans les travaux des *rail-ways*. Cela pourrait nous mener loin. Ne serait-ce pas un trop long ajournement que de différer la construction des lignes de fer jusqu'à l'entier achèvement de nos canaux et de nos routes? Puisque, sur ces deux derniers points, nous sommes, vis-à-vis l'Angleterre et la Belgique, dans un état d'infériorité, n'est-ce pas pour nous un nouveau motif d'émulation? Mais ne tomberons-nous pas dans l'inconvénient de faire plusieurs choses à la fois? Pour un grand peuple, cet inconvénient est un devoir. Quand on a de la force, du génie, de la richesse, on a l'obligation d'embrasser dans le même temps beaucoup de choses et de donner à son activité la mesure de sa puissance. C'est ce qu'ont senti les chambres, quand elles se sont prononcées pour la simultanéité des travaux. M. de la Redorte lui-même a implicitement reconnu qu'un peuple est d'autant plus obligé à de grandes choses, qu'il a plus d'élémens de prospérité; car il a cherché à établir que ni la richesse, ni la population de la France ne sont assez considérables pour nous faire une nécessité des chemins de fer, comme en Belgique ou dans la Grande-Bretagne. Cette appréciation comparative est-elle parfaitement exacte? Si, en France, la population n'est pas resserrée dans un aussi étroit espace qu'en Angleterre ou chez nos voisins les Belges, elle suit néanmoins une loi de progression. D'ailleurs, l'étendue du théâtre sur lequel elle se meut rend indispensables les moyens rapides de transport, surtout quand on songe que non-seulement les différentes parties du royaume ont besoin de communiquer entre elles, mais qu'elles ont un centre auquel elles doivent toutes aboutir.

M. de Montalembert avait demandé ce qu'avaient fait les découvertes de la science pour le bien-être de l'humanité. M. Rossi a eu raison de lui répondre que, si les chemins de fer devaient produire la centième partie du bien qu'a fait l'imprimerie, il faudrait leur voter un milliard. Nous sommes étonnés

qu'un esprit aussi jeune et aussi vif que M. de Montalembert devienne l'écho des doléances de quelques esprits arriérés et chagrins qui veulent résister à la marche des choses. Sans doute, les chemins de fer ne guériront pas les misères inhérentes à l'humanité, et nous ne les offrons pas comme un dictame pour apaiser les douleurs de l'ame; mais, en suivant ce raisonnement, l'homme aurait dû s'arrêter dès le premier pas dans la carrière des inventions et des découvertes, pour se borner à de stériles lamentations sur son sort. La grandeur de l'homme consiste au contraire à développer sa puissance, tout en gardant dans sa tête et dans son ame des pensées supérieures encore à ses œuvres. Quelle meilleure manière d'adorer le suprême auteur de toutes choses que d'embellir incessamment le théâtre sur lequel il nous a placés? Laissons au moyen-âge ses gémissemens, non pour tomber dans une exaltation ridicule de nous-mêmes, mais pour marcher dans la voie du travail avec fermeté, sans illusion comme sans abattement.

Personne ne sera tenté de prendre M. Rossi pour un utopiste, et l'on sera d'autant plus frappé de la noble confiance d'un esprit aussi positif dans le présent et l'avenir de la France. Le pays la partagera aussi bien que ceux qui ont entendu l'honorable pair, et il donnera son assentiment à ces paroles d'espoir et de fermeté. Le peuple ne croit pas, au surplus, que le sol va manquer sous ses pas. On a beaucoup parlé, dans la discussion de la chambre des pairs, des caisses d'épargne. Nous avons sous les yeux le compte-rendu de M. Benjamin Delessert, en date du 19 mars 1842, et nous y voyons l'augmentation croissante des fonds déposés non-seulement dans la caisse d'épargne de Paris, mais encore dans les deux cent quatre-vingt-cinq caisses d'épargne des départemens; nous y trouvons encore que c'est dans les villes maritimes que les caisses d'épargne ont eu le plus de succès. Enfin M. Benjamin Delessert, s'attachant à détruire l'opinion répandue dans le public que la plupart des déposans ne sont pas de la classe ouvrière, s'exprime ainsi : « Nous ne saurions trop le répéter, la classe ouvrière est celle qui profite le plus des avantages de la caisse d'épargne. Plus de la moitié des déposans sont des ouvriers et des artisans; les domestiques n'en font que le quart. » Ce sont véritablement les classes laborieuses qui confient à l'état le fruit de leurs économies, le produit sacré de leurs sueurs. Elles ont donc foi dans la stabilité sociale, et elles pensent que le gouvernement, gardien de la fortune publique, est encore le meilleur garant des fortunes particulières.

Cette dernière considération n'a point échappé à M. Rossi, dont le discours est une réponse complète à toutes les objections soulevées par M. de la Redorte, et n'a pas peu contribué à l'adoption de la loi. M. Rossi a fait à la tribune de la chambre des pairs un heureux usage de sa science économique; sur chaque point, la démonstration a été lumineuse et péremptoire. On dit que la France n'est ni assez riche, ni assez peuplée pour entreprendre un vaste réseau de chemins de fer. M. Rossi a répondu en apportant le chiffre toujours croissant de la population et du produit des impôts indirects. La population augmente, mais dans une proportion moindre que les richesses du pays, ce qui est un gage de sécurité pour l'avenir, et doit être un aiguillon pour chercher les moyens d'augmenter encore ces richesses. Les routes ont entraîné de grandes dépenses; ne faudrait-il pas s'arrêter? On oublie que ces dépenses sont productives, et qu'en diminuant le temps qu'il faut au cultivateur pour

****

aller vendre ses denrées, c'est un travail et un bénéfice de plus qu'on lui permet de faire. En affirmant que l'amélioration de nos voies de communication n'est jamais une dépense onéreuse, M. Rossi n'a pas fait attendre la preuve, car il a montré qu'il y a eu augmentation dans les ressources, puisque le capital n'a pas diminué, et puisque l'intérêt de l'argent a baissé. Et la guerre? les autres nations la redoutent encore plus que nous. Et la disette? le meilleur moyen de l'éviter est de faire une égale répartition des ressources et des réserves, et pour cela il faut faciliter les moyens de communication. Ne serait-il pas préférable de terminer les canaux? M. Rossi a parfaitement prouvé que les canaux et les chemins de fer ne doivent pas s'exclure. Le canal est pour les marchandises, le chemin de fer pour les voyageurs et certaines denrées. Le canal et le chemin de fer sont destinés à des usages distincts. Nous ne ferons que compléter la pensée du savant économiste, en disant qu'en associant l'une à l'autre ces deux voies de communication, on obtiendra d'immenses résultats. Ainsi le chemin de fer de Liverpool à Manchester voit chaque jour augmenter ses transports et ses bénéfices à côté de trois canaux qui eux-mêmes prospèrent. En France, le canal de la Marne au Rhin, qui a été créé pour unir l'Océan au Rhin, et plus tard par le Danube à la mer Noire, n'aura-t-il pas une exploitation plus féconde quand le chemin de fer de Paris à Strasbourg sera construit? Dans les travaux de la civilisation, tout s'enchaîne et se complète, et, si la simultanéité demande de grands efforts, elle peut les couronner par de magnifiques récompenses.

On ne taxera pas sans doute de précipitation le grand acte du gouvernement et des chambres qui viennent de décréter pour la France un vaste réseau de chemins de fer. Il était temps de passer des paroles aux actes. On parle de chemins de fer en France depuis plus de vingt ans. Comme l'a rappelé M. le rapporteur de la chambre des pairs, l'exécution du chemin de fer d'Andrezieux remonte à 1823, et celui de Saint-Étienne à Lyon à 1826. Depuis 1826, nous avions laissé écouler dix ans sans continuer les essais qui nous donnaient la priorité sur nos voisins. En 1837, les chambres votèrent quelques portions de lignes; en 1838, elles rejetèrent un plan général; enfin, en 1842, elles viennent d'adopter un système vaste et conciliant tant entre les divers intérêts qu'entre les différens modes d'exécution. Voilà un résultat. Que d'efforts y ont concouru! La discussion de la chambre des pairs, pour avoir été plus courte que la discussion de la chambre des députés, n'a pas été moins substantielle. Ç'a été le dernier mot sur la question. Les partisans d'une ligne unique ont donné à leur opinion tous les développemens qu'elle comportait, et les organes du pouvoir, M. Duchâtel, M. Teste, M. Legrand, ont soutenu le système déjà adopté par la chambre des députés avec une fermeté et une précision remarquables. Il faut reconnaître que l'activité qu'a déployée M. le ministre des travaux publics n'a pas peu contribué à ce dénouement. Depuis six mois que la question est engagée, M. Teste a eu à lutter contre bien des obstacles, à faire face à de nombreux adversaires, à des difficultés de tout genre; ses plans ont été l'objet de beaucoup de censures; ceux qui l'ont combattu lui rendent eux-mêmes cette justice, que dans cette longue épreuve son ardeur et son courage ne l'ont point abandonné; enfin aujourd'hui il a une réponse victorieuse à opposer à toutes les critiques, le succès.

Pendant que la chambre des pairs délibérait sur la loi générale des che-

mins de fer, la chambre des députés refusait les secours qu'on lui demandait pour les lignes de la Teste à Bordeaux, de Strasbourg à Bâle, et de Versailles (rive gauche). On a voulu voir dans ce rejet une sévérité outrée; on aurait pu peut-être, en réfléchissant davantage, y reconnaître une pensée qu'il serait difficile de blâmer. Dans la loi générale sur les chemins de fer, la chambre a fait plus pour les compagnies que le gouvernement ne lui demandait dans l'origine, elle les a expressément associées à la construction des grandes lignes. Toute compagnie sérieuse pourra se présenter pour concourir à l'exécution des chemins de fer dont la loi a déterminé le classement. Au moment où la chambre stipule ainsi en faveur des compagnies et de l'industrie privée, on vient lui demander de couvrir les pertes qu'ont faites d'autres compagnies, et de revenir sur des contrats passés. La chambre s'est refusée à créer de semblables précédens. Qui pourrait sérieusement l'en blâmer? Elle a bien voulu ouvrir la carrière à l'industrie privée, mais elle n'a pas voulu que cette industrie prît l'habitude de considérer le trésor public comme une réserve dans laquelle elle pourrait incessamment puiser. De quoi peuvent se plaindre les compagnies? On leur applique les stipulations qu'elles ont elles-mêmes proposées ou consenties : *patere legem quam fecisti*. Le gouvernement avait été plus débonnaire; il avait pris en considération les circonstances sous l'empire desquelles des contrats avaient été passés. La chambre s'en est tenue au droit strict. Dans l'intérêt des compagnies qu'on voulait secourir, il est fâcheux qu'on ait présenté simultanément leur demande. La chambre a vu dans cette triple pétition des compagnies de la Teste, de Strasbourg et de Versailles, quelque chose de menaçant pour les deniers de l'état, et elle a été inflexible. Quelques observations qui se sont produites dans le cours du débat n'ont pas peu contribué à la déterminer. On a fait remarquer que, pour ce qui concernait Strasbourg, la loi était au moins prématurée, car les actionnaires n'avaient pas été consultés, et il eût été possible qu'une délibération ultérieure de leur part vînt annuler le projet de loi. Les faits n'ont pas tardé à prouver qu'en restant dans la rigueur des principes, la chambre n'avait pas porté une atteinte mortelle à l'intérêt particulier. En effet, le conseil d'administration de la compagnie de Strasbourg à Bâle vient d'adresser aux actionnaires une lettre pour les rassurer sur l'effet que pourrait avoir le vote de la chambre. « L'entreprise de Strasbourg à Bâle, dit le conseil d'administration, n'est ni compromise ni menacée. Ce qui peut arriver de plus grave, c'est la nécessité où se trouverait l'entrepreneur d'épuiser, pour la complète exécution du chemin et de ses dépendances, les limites assignées par la loi de concession. Au pis-aller, nous attendrons deux ans. » Sans doute, il est bon d'épargner le temps, mais fallait-il en acheter l'économie en disposant sans nécessité urgente des deniers de l'état? On a dit, en faveur du chemin de la Teste, qu'il s'était fait sans bruit, sans ostentation, qu'aucune émission d'actions n'avait eu lieu sur la place, et qu'il avait été construit par des capitalistes amis de eur pays. Pourquoi, dans une entreprise si utile, ces capitalistes, amis de leur pays, ne feraient-ils pas appel à d'autres capitalistes par une émission d'actions? Ne peut-on opérer qu'avec l'argent de l'état? Et ne se serait-on adressé au gouvernement que pour ne pas partager avec d'autres intéressés des bénéfices que dans l'avenir on croit certains? Pour la rive gauche de Versailles, pour ce déplorable exemple des abus de la concurrence, la chambre a été presque unanime dans sa résolution de refuser les secours qu'on lui de-

mandait. Vous allez, s'est écrié M. Mauguin, ruiner les actionnaires et faire un cadeau de 1,200,000 francs à la rive droite. L'honorable membre oubliait que la concurrence poussée jusqu'à l'extravagance est une arène, un champ de bataille où le plus faible est égorgé par le plus fort. N'est-ce pas au nom des principes, au nom de la charte, au nom de l'égalité, au nom des droits de l'homme, qu'il y a quelques années on a réclamé le droit de faire deux chemins de fer pour aller à Versailles? En vain quelques hommes sensés objectaient que c'était assez d'une ligne pour transporter les promeneurs et les curieux à quatre lieues de Paris; ils durent se taire, car on les tenait pour suspects; peu s'en faut qu'on ne les ait traités de contre-révolutionnaires. La chambre n'a pas pensé qu'elle dût livrer la clé du trésor à des spéculateurs dont l'imprudence n'avait voulu rien écouter.

Mais la chambre, en votant la loi sur le chemin de fer du Hâvre, ne s'est-elle pas donnée à elle-même un démenti? Nous ne le croyons pas. La chambre n'a jamais manifesté l'intention de refuser des conditions favorables aux compagnies sérieuses qui se présentent. Le gouvernement a proposé de prêter dix millions à la compagnie du Hâvre, et de lui accorder une subvention gratuite de huit millions. La chambre y souscrit. Comment croit-on que le parlement recevrait dans un an ou deux la proposition de voter de nouveaux secours en faveur de la compagnie du Hâvre et de revenir sur les contrats passés? Elle recevrait cette proposition comme elle a reçu ces jours passés celle au sujet de Versailles, de la Teste et de Strasbourg. Quand on a voulu prendre la chambre en contradiction, on n'a pas vu l'énorme différence qu'il y avait entre statuer pour l'avenir et revenir rétroactivement sur le passé. La chambre est favorable aux compagnies, au principe de l'industrie privée; elle l'a prouvé d'une manière éclatante tant par la loi générale sur les chemins de fer que par son vote en faveur du Hâvre; mais cette faveur du parlement a ses limites et ses lois, et l'état ne peut ressembler à ces oncles de comédie qui sont toujours là pour payer les dettes d'un *coquin de neveu*.

Le chemin du Hâvre est le complément du grand réseau de chemins de fer que les chambres viennent de décréter, et les suffrages de la pairie ne sauraient lui manquer. Ce chemin nous permettra de lutter avec le mouvement commercial de la Belgique. On ne peut méconnaître que, par son port d'Anvers, la Belgique tend à approvisionner l'Allemagne centrale et méridionale. Que serait-ce si jamais la Prusse parvenait à faire entrer la Belgique dans son association douanière? Nous espérons bien que l'indifférence avec laquelle, jusqu'à présent, nous avons accueilli les propositions des Belges, n'aura pas un pareil résultat; mais enfin il faut songer à l'avenir. La France ne saurait rien faire de plus utile pour elle que d'abréger la distance qui sépare le Hâvre du Rhin. Quand l'Océan sera à quelques heures de Paris, et quand Paris sera à une journée de Strasbourg, nous pourrons lutter sans trop de désavantage avec Anvers et la Belgique. Lorsqu'on se place par la pensée dans dix années d'ici, on est frappé de la magnificence et de la variété du spectacle que présentera Paris recevant chaque jour les voyageurs et les marchandises qui afflueront dans son sein de toutes les parties du royaume et de l'Europe. Paris aura de cette façon la seule grandeur qui lui manque, celle d'une ville commerciale et maritime; il n'aura plus rien à envier à Londres, et sera presque assis sur l'Océan.

Allons-nous engager avec nos voisins d'outre-mer une guerre de tarifs? La

paix a ses embarras et ne donne pas moins d'occupations et de soucis à la politique européenne qu'un état continu d'hostilité. Nos manufactures demandent à notre gouvernement d'élever les droits sur les fils anglais, et, dans l'intervalle des chambres, le gouvernement peut changer par ordonnance le tarif pour les toiles et fils de lin. Au premier bruit que cette modification devenait probable, le parlement anglais s'est ému; M. Labouchère a interpelé M. Peel qui a déclaré n'avoir pas entendu cette conversation parlementaire pour adresser sur ce point des observations au gouvernement français. M. Peel a aussi fait attendre qu'il pourrait exercer des représailles en abaissant à notre détriment les droits sur les vins d'Espagne et de Portugal. Il est remarquable combien, soit en France, soit en Angleterre, les faits font obstacle aux théories les plus avancées de l'économie politique. Au nom des principes, on s'élève contre le système protecteur, et cependant les intérêts en souffrance en réclament l'application rigoureuse. Ce qui peut faire illusion sur la conduite du gouvernement anglais, c'est que sur certains points il affecte d'adresser un appel à la liberté du commerce; son jeu est double. Tantôt il est libéral, tantôt il est prohibitif, suivant sa convenance. Pour qu'une révolution économique pût s'accomplir, il faudrait que tous les peuples producteurs décrétassent d'un commun accord une sorte de charte internationale, et cette idée sera long-temps une chimère. En attendant, il serait curieux que le trop plein devînt quelque jour une cause de guerre, et que les peuples voulussent se contraindre réciproquement, l'épée à la main, d'acheter ce qu'ils fabriquent.

C'est avec une douleur profonde que l'Angleterre a appris le nouvel attentat à la vie de la reine Victoria. Dans la soirée du 30 mai, la reine faisait sa promenade accoutumée en calèche découverte, quand elle faillit être victime d'une tentative d'assassinat, à l'endroit même où, il y a deux ans, Oxford a commis son crime. Cette fois, le coupable ne sera pas considéré comme fou; il a été arrêté, et son procès va s'instruire. On sent dans l'indignation générale qui a éclaté en Angleterre autant de honte que de douleur. Dans tous les rangs de la société anglaise, on est confus de voir se reproduire à un si court intervalle un acte d'une aussi monstrueuse démence. On pensait presque, de l'autre côté du détroit, que ces choses n'étaient possibles qu'en France. Mais chaque société a ses misères comme ses grandeurs. On raconte que John Francis, quelques momens avant de commettre son crime, disait que la reine vivait aux dépens du peuple et mangeait son pain. Dans quelques semaines, il comparaîtra devant le jury de son pays. Nous saurons alors si de détestables conseils, des doctrines perverses ont armé son bras, ou s'il ne faut voir dans l'acte de John Francis qu'un attentat isolé.

Depuis l'arrivée de lord Ashburton à Washington, les négociations entre les États-Unis et l'Angleterre se poursuivent avec activité. On est animé, de part et d'autre, du désir sincère de conserver la paix et la bonne intelligence entre les deux peuples. Le cabinet américain n'est pas belliqueux. Toutefois les négociations rencontrent de nombreuses difficultés; celles surtout qui sont relatives à la ligne de démarcation entre les possessions anglaises du Canada et les frontières des États-Unis sont fort délicates. Les états du Maine et du Massachussets ont été invités à envoyer à Washington des délégués pour donner au gouvernement américain tous les renseignemens dont il pourrait avoir besoin.

Le ministère espagnol n'existe plus. Après avoir été l'objet d'un vote de censure de la part de la chambre des députés, le cabinet a donné sa démission. Le régent aurait fait appeler MM. Olozaga et Ferrer, ainsi que les présidens des deux chambres, pour aviser à la formation d'un nouveau cabinet. On annonçait le refus formel de MM. Olozaga et Ferrer d'entrer aux affaires dans l'état actuel des choses. Il est difficile, jusqu'à présent, d'apprécier le sens et la portée tant de cette crise ministérielle que de la résolution parlementaire qui l'a causée. Dans l'impossibilité de former un cabinet, l'Espagne serait-elle comme nous à la veille d'une dissolution de son parlement?

On a, depuis quelques jours, la certitude que les élections générales se feront le 9 juillet. La chambre des députés a terminé ses séances, et la plupart de ses membres se hâtent de quitter Paris. La fin de la semaine prochaine verra la pairie clore ses travaux, et le mouvement électoral commencera. On peut voir sans crainte le pays se livrer à cette agitation constitutionnelle dont les formes et les limites sont prévues d'avance, et qui n'a déjà plus ni l'attrait ni le péril d'une nouveauté.

Le temps des émigrations dramatiques s'est ouvert, de jour en jour les rangs s'éclaircissent, Duprez, Barroilhet, Mlle Rachel, tous partent, tous désertent ce Paris d'où le dilettantisme littéraire et musical s'est enfui au moins jusqu'à l'automne. A l'Opéra, les belles représentations se sont multipliées pendant la dernière quinzaine. En général cette manière d'exploiter les allées et venues des virtuoses en renom, ne laisse pas que d'être une excellente spéculation pour les théâtres qui savent l'exploiter habilement. Pour peu qu'un chanteur ait droit au moindre congé, on s'y prend trois mois à l'avance, on lui fait repasser l'un après l'autre tous les rôles de son répertoire, et les représentations d'adieux n'ont plus de fin. Au retour c'est, de la part du public, le même empressement, le même zèle. Voici l'enfant prodigue qui revient; tuez le veau gras. Dans un temps où les chefs-d'œuvre sont si rares, où la mise en scène d'une partition en cinq actes coûte des années, c'est encore un bonheur inestimable, qu'on puisse tenir ainsi en éveil l'attention du public et raviver l'intérêt du répertoire par tous ces petits expédiens. D'ordinaire ces représentations dont nous parlons offrent au chanteur l'occasion de réparer les petits échecs qu'il a pu avoir pendant le cours de la saison et de se remettre en faveur pour quelques jours. Duprez, par exemple, gagne beaucoup à ce jeu de rentrée et de sortie qui se renouvelle régulièrement chaque année. L'indifférence qu'on lui témoignait la veille se change alors en enthousiasme, il n'est plus question de ses défauts, mais de ses grandes qualités; on aime tant ce qu'on va perdre ou ce qu'on retrouve. Il faut dire aussi que Duprez semble réserver uniquement pour ces soirées des trésors de voix et d'expression. Ainsi, à la dernière représentation de *Guillaume Tell,* vous ne l'eussiez pas reconnu tant il paraissait avoir repris de force et de puissance, tant il mettait de zèle et de conviction dans son récit, de pathétique dans

son jeu. Évidemment l'influence de l'assemblée, qui était nombreuse et pleine d'ardeur pour cette admirable musique réagissait sur lui, comme aussi le voisinage de Barroilhet, de cette voix mordante et fière dont le contact anime la sienne quelque peu monotone et paresseuse et lui sert aujourd'hui comme d'éperon. Levasseur, qui *rentrait* par le rôle de Walter dans cette représentation où Duprez et Barroilhet faisaient leurs adieux au public dans Arnold et Guillaume, Levasseur a bien fait son devoir aussi. Jamais le trio du second acte ne produisit plus d'effet; jamais non plus l'imposant récitatif qui précède ce morceau, l'un des plus grandioses dont la musique s'honore, ne fut dit avec plus de style et de précision; sans la voix grêle et médiocrement exercée de Mlle Dobré, qui chantait Mathilde en véritable échappée du Conservatoire, l'ensemble eût été irréprochable.

L'Académie royale annonce pour la fin du mois un opéra en deux actes et *la Rosière de Gand*, ballet pour Carlotta Grisi, cette fée de la danse, qui vient de rentrer dans *Giselle*. Sitôt après *la Rosière de Gand* passera un ballet nouveau de M. Théophile Gautier, quelqu'une de ces poétiques imaginations qui réussissent si bien à l'Opéra, sans doute par contraste avec le reste. S'il y a au théâtre un genre que les poètes doivent affectionner, c'est à coup sûr le ballet, le ballet avec une danseuse de haut vol, Taglioni ou Carlotta. Là du moins les inconvéniens inséparables de toute mise en scène ne se rencontrent pas, et nulle responsabilité littéraire n'est engagée. Vous donnez votre idée et laissez faire les autres. S'il y a une entrée à changer, c'est au chorégraphe qu'on s'adresse; s'il s'agit de récrire un air, le musicien ne vient pas vous demander des paroles. Vous êtes partout dans l'œuvre et nulle part, et votre propre idée a de l'imprévu même pour vous. Le ballet est à coup sûr un genre fait exprès pour les poètes; car il convient à leur fantaisie comme à leur paresse. M. Théophile Gautier ne nous démentira pas. On parle encore de l'*Alceste*, de Gluck, avec Mme Stoltz. Quant au chef-d'œuvre nouveau qui s'élabore, à la grande partition en cinq actes à l'étude, on aurait peine à la nommer, attendu qu'il n'en existe pas : quelqu'espoir qu'on puisse fonder sur l'opéra de M. Meyerbeer, on n'y saurait compter, dans les conditions actuelles du moins, et nous ne pensons pas que la présence prochaine de l'illustre maître à Paris apporte une solution définitive à cette affaire d'une si haute importance pour le théâtre de la rue Lepelletier. Depuis plus d'un an la partition de M. Meyerbeer est achevée et complète, depuis plus d'un an il n'y a pas une note qui manque à cette grande œuvre de l'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots*, et si la mise en scène se fait tant attendre, c'est à de simples questions d'exécution qu'il faut attribuer ce retard. A tort ou à raison, M. Meyerbeer ne trouve point parmi les sujets dont se compose aujourd'hui le personnel de l'Opéra une cantatrice à laquelle il ose confier la fortune de sa partition. Il lui faut une jeune inspiration, un talent nouveau, n'en fût-il plus au monde; et, tant que cette condition ne sera pas remplie, il s'abstiendra. L'illustre maître s'est expliqué toujours assez nettement là-dessus pour qu'on puisse avoir la conviction qu'il n'en démordra pas. En attendant, M. Auber ne promet rien. Les nouvelles attributions de l'auteur de *la Muette* et de *Gustave* le tiendront, selon toute apparence, quelque temps encore éloigné de la scène. C'est une responsabilité assez imposante que celle du Conservatoire, pour qu'on la prenne au sérieux et qu'on y consacre le meilleur

de son temps. Désormais, nous le craignons, M. Auber n'aura plus pour composer que ses momens de loisir, et les loisirs du chantre aimable de *l'Ambassadrice* et du *Domino Noir* reviennent de droit à l'Opéra-Comique. C'est là, sur le théâtre de Dalayrac et de Boïeldieu, de Mme Damoreau et de Mme Thillon, que ses prédilections les plus chères l'entraînent toujours. Il ne resterait donc que M. Halévy pour servir de colonne à cette grande entreprise de l'Opéra. Ce serait à lui, puis à lui encore qu'il faudrait s'en remettre du soin d'alimenter le répertoire dans l'avenir. La seule grande partition qui se laisse entrevoir dans le programme de l'hiver prochain, serait confiée à ce maitre. On vient de jouer à peine *la Reine de Chypre*, de l'auteur de *la Juive*, et déjà l'on parle d'un *Charles IX*, de l'auteur de *la Reine de Chypre*. Dieu merci, on ne dira pas que les musiciens manquent, et cependant jamais la disette des compositeurs ne fut plus grande. Dernièrement il y avait une place vacante à l'Institut, et cette place est restée vide faute d'un homme pour la remplir. Aujourd'hui nous voyons notre première scène lyrique réduite à un seul compositeur pour varier son répertoire. Loin de blâmer, chez M. Halévy, des facultés de produire si dociles, nous louerons, au contraire, le musicien de son empressement à venir en aide aux intérêts de l'administration. Mais pourquoi le sujet de Charles IX après *les Huguenots?* Voudrait-on faire voir à Meyerbeer qu'il a trouvé son maître?

C'est sans doute aussi faute d'un musicien que M. Taglioni vient de traduire, à Pétersbourg, *la Flûte enchantée* de Mozart en un ballet pour sa fille. Mlle Taglioni a joué Pamina aux applaudissemens de l'empereur et de toute sa noblesse, qui ont trouvé que les mélodies de cette pantomime n'étaient ni aussi fraîches ni aussi dansantes que celles que M. Adam avait composées tout exprès pour le théâtre impérial. Je me demande ce que sera devenu l'air de Zarastro dans cette profanation ridicule du plus sublime chef-d'œuvre qui soit jamais sorti du cerveau humain. Sans doute cette musique sacrée, cette magnifique inspiration dont Lablache lui-même n'osait s'approcher sans crainte, aura servi de prétexte à quelque passade chorégraphique. Il semble que *la Flûte enchantée* de Mozart, par le caractère de son sujet tout mystique et sacerdotal, aurait dû échapper à ces outrageantes mutilations. Et voyez l'étrange chose, il n'est peut-être pas de chef-d'œuvre auquel les arrangeurs dramatiques se soient plus souvent attaqué. En France, nous avons eu aussi notre parodie de l'opéra de Mozart; *les Mystères d'Isis*, qu'on ne rougissait pas de représenter il y a quelque vingt ans à notre Académie royale de Musique, ont précédé le ballet de M. Taglioni; et les Russes en sont juste à ce point de barbarie où nous étions alors. Il n'y a donc qu'une question de temps.

F. Bonnaire.

MARIE DE JOYSEL.

Ce récit n'est pas un roman imaginé, c'est de l'histoire pure et simple. Mais ici la vérité a bien assez de poésie romanesque pour se passer des beaux mensonges du roman et des ornemens étrangers. Si vous avez la patience de feuilleter les fades recueils de Gayot de Pitaval, les lettres galantes de Mme Dunoyer, les plaidoyers et les mémoires de la fin du XVIIe siècle, vous verrez peu à peu se dessiner la physionomie des personnages que je ranime ici. L'héroïne, Marie Joisel ou Marie de Joysel, a été long-temps célèbre à Paris, comme le sont les grandes coupables qui ont de l'attrait par l'esprit ou la beauté. Je n'introduis pas dans ce triste drame un seul acteur dont je ne puisse donner l'extrait de naissance et l'extrait mortuaire. J'ai reproduit tous les noms, en essayant de retracer, d'après les ombres évoquées, d'après les notes et mémoires du temps, les figures, les passions et les caractères. Cette histoire met en relief certaines idées et certaines questions dignes d'arrêter un instant les graves esprits. Quand les passions sont en jeu comme ici, quand les passions s'agitent violemment dans les ténèbres du cœur, il en jaillit toujours des éclairs. Les passions sont des coursiers indomptés qui galopent la nuit en pleine campagne, qui vont au hasard enivrés par la course, éclairant çà et là leur chemin au choc d'un caillou. La vie de Marie de Joysel confirme surtout ces paroles d'un divin apôtre : « Si vous voulez sauver le pécheur, disait saint Paul, ne l'outragez pas, consolez-le, aimez-le; il se repentira dans votre compassion et dans votre amour; à la première larme de repentir, il sera sauvé. »

I.

En 1683, sur le quai des Tournelles, un vieux chanoine et sa gouvernante vivaient dans la paix de ce monde, avec le royaume des cieux en perspective. Le chanoine Leblanc était un digne vieillard noblement couronné de ses cheveux blancs; en dépit de ses soixante-huit ans, il était vert encore, comme tous les pieux serviteurs de Dieu qui ont vécu dans la foi, loin des passions profanes. Il n'avait eu dans le cœur que de légers soucis et de passagères inquiétudes, tantôt pour un mauvais souper, tantôt pour les commérages de sa gouvernante. Quoiqu'il aimât à souper, n'imaginez pas un petit curé rondelet en forme de tonneau, à la face jovialement épanouie, prêchant peu, mais buvant *à coup sûr*, comme dit Rabelais. C'était un beau vieillard, un peu sec, un peu grand, n'outrepassant point sa mission divine, mais la remplissant avec bonne foi et avec gravité. Il était fort aimé dans son chapitre et dans son église, comme un homme simple qui ne prêchait que deux fois l'an. Il n'avait pas grande fortune; le peu qu'il avait était à tout le monde, à sa famille, aux pauvres, mais surtout à sa gouvernante. On ne lui reprochait guère parmi ses amis que d'être un peu lunatique; la gaieté, l'ennui, la tristesse, la mélancolie, tout lui venait par secousses, par boutades, selon la pluie ou le beau temps. Ses jours de mélancolie, il les passait au coin de son feu, à tisonner, perdu dans des songes infinis, perdu dans son purgatoire, comme il le disait lui-même. On ne pouvait alors lui arracher une seule phrase; il ne répondait que par monosyllabes, même quand sa gouvernante lui parlait du souper. Quelquefois huit jours se passaient ainsi, mornes et silencieux; mais un matin on était tout étonné de le retrouver de bonne humeur, ouvrant sa fenêtre et son cœur au premier rayon de soleil.

Mlle Marie Madeleine Angélique Dumont était une vieille fille destinée dès le berceau à devenir la servante d'un curé. Le portrait ne sera pas long : laide, acariâtre, avare, mécontente de tout, mécontente d'elle-même, toujours tirée à quatre épingles, au demeurant la meilleure gouvernante du monde.

Le chanoine Leblanc était d'une famille de laboureurs du Lyonnais. Une sœur lui restait qui avait épousé un médecin de Lyon, du nom de Thomé. Ce médecin était un brave homme trop simple pour bien cultiver la maladie; aussi, sur la fin de sa carrière, n'ayant rien

amassé et ne sachant où bien placer ses enfans, il prit le parti, sur les prières de sa femme, de recommander son second fils Charles Henri Thomé à la bonne volonté du chanoine, qui passait pour être fort à son aise. Le vieux curé, sans en rien dire à Angélique, avait envoyé trois mille livres à son neveu pour étudier la médecine à Montpellier. Reçu médecin de la faculté, Henri n'en était pas plus riche. Où trouver des malades? son père n'en avait pas trop pour lui-même. — Va-t-en à Paris, lui dit un jour sa mère en l'embrassant, va-t-en trouver mon brave frère; par amour pour sa sœur, il te servira de père et fera ta fortune. — Henri était parti dans le coche en compagnie d'un soldat aux gardes, avec une douzaine d'écus et les larmes de sa famille.

C'était un grand garçon de vingt-quatre ans, d'une figure bien illuminée par le regard, gracieusement encadrée par les boucles d'une belle chevelure brunissante, un peu pâle, mais pourtant assez animée. Il n'avait pas l'esprit mordant et desséchant de l'homme du midi; sa bouche avait toujours conservé je ne sais quoi de doux et de naïf qui révélait un bon cœur.

Il débarqua un soir de décembre au logis de son vieil oncle. Le chanoine, voyant un peu le portrait de sa sœur, accueillit le jeune médecin avec une grande tendresse; il mit pourtant de la retenue dans ses embrassemens, de peur de chagriner Angélique. La vieille fille accueillit son hôte avec force grimaces, en marmottant entre ses dents quelque lugubre litanie. Comme elle servit ce soir-là un mauvais souper, elle finit par s'attendrir; au dessert elle daigna écouter Henri, qui lui parlait de temps en temps pour complaire à son oncle; elle poussa même l'affabilité jusqu'à lui souhaiter une bonne nuit en le conduisant dans une petite chambre qui était tout à la fois le salon, la chambre d'ami, la bibliothèque du chanoine.

Demeuré seul, Henri fit rapidement l'inventaire du mobilier : un lit à baldaquin, rideaux de taffetas jaune, prie-dieu en chêne sculpté, Christ en ivoire au-dessus, douze rayons pleins de livres et de poussière, deux fauteuils vermoulus en tapisserie, un petit miroir sur une grande cheminée, voilà à peu près l'ameublement. C'était un luxe inoui pour un chanoine bourgeois. Angélique n'entrait jamais dans cette chambre que du bout du pied, avec un tremblement d'admiration. Aussi elle avait fort bataillé avec l'abbé Leblanc pour que son neveu couchât ailleurs; elle avait fini par entendre les raisons du chanoine; elle finissait toujours par entendre raison, mais ce n'était qu'après avoir bien crié. J'ai connu quelques femmes de cette nature.

Au bout de huit jours, elle était au mieux avec Henri; elle lui racontait son histoire de famille, tous les mariages qu'elle avait refusés pour l'abbé Leblanc, toutes les nuits qu'elle passait pour le veiller, enfin elle lui ouvrait son cœur comme à un ami; elle ignorait, il est vrai, que Henri fût à demeure chez son oncle, c'est-à-dire chez elle.

Un jour que l'abbé Leblanc était triste et distrait, elle apprit à Henri que le chanoine avait depuis quelques années ses lunes blanches, ses lunes rousses et ses lunes noires. Selon cette fille, il fallait bien se garder de lui parler sans raison dans ses heures lunatiques; mais Henri, inquiet de voir ainsi son oncle perdu en lui-même, voulut en avoir le secret, autant peut-être par curiosité que par sollicitude. Un soir donc, vers la nuit tombante, comme le chanoine, assis devant une fenêtre, semblait s'endormir avec le jour, Henri vint s'asseoir près de lui, et parla de la pluie et du beau temps.

— Je ne sais si vous êtes comme moi, mon oncle : je suis singulièrement esclave des inconstances de votre climat de Paris; la pluie me gâte tout, même les beaux livres, tandis que le soleil m'égaie le cœur et les yeux; avec le soleil tout me sourit, les arbres, les maisons, la rivière. Dans l'église, mon ame est bien plus près de Dieu par le beau temps que par le brouillard.

Le chanoine ne répondit pas un mot,

— Je crois bien, mon oncle, que tous les hommes sont ainsi; il me semble que vous-même, qui vivez dans le Seigneur, loin des soucis et des peines de ce monde, vous ne pouvez vous défendre des atteintes du mauvais temps.

Le chanoine gardait toujours le silence.

— Je vois bien que je me trompais, reprit Henri en s'éloignant; ne m'en veuillez pas si je vous ai troublé dans vos saintes méditations. Tout profane que je suis, je comprends ces épanchemens de l'ame dans le sein de la divinité.

Il s'était arrêté, en disant ces mots, contre la cheminée où s'éteignaient quelques tisons épars. Un silence profond suivit ses paroles; mais bientôt le chanoine, le croyant sorti sans doute, se mit à penser tout haut comme pour soulager son cœur. — O mon Dieu! donnez-moi la force de la sauver. Pauvre femme! au fond d'une indigne prison! Ah! Seigneur, vous aviez plus de miséricorde pour Madeleine! Et Madeleine avait peut-être moins de larmes et de beauté!

Henri, tout effrayé de surprendre le secret des tristesses de son oncle, sortit de la chambre à pas de loup. Mais il n'était pas à la porte que la vieille gouvernante, entrant tout à coup, l'arrêta au passage.

— Monsieur le chanoine, dit-elle à son maître, souperons-nous de bonne heure?

L'abbé Leblanc ne répondit pas.

— M'entendez-vous? reprit Angélique d'une voix retentissante. Dites-moi si vous irez à la prison aujourd'hui.

— Non, non, je n'irai pas, répondit le chanoine, comme en se parlant à lui-même. Je n'irai plus, je n'y veux plus retourner.

Et, tout en disant cela, il prit son parapluie et partit.

— Voyez vous l'original! il y va tout droit malgré la pluie. A-t-on jamais vu un chanoine comme celui-là? Je vous demande un peu s'il ne pouvait pas attendre à demain. Se déranger pour des femmes de cette espèce, des libertines ou des criminelles! Est-ce que ces femmes-là ont besoin de la croix et de l'eau bénite pour aller en enfer? Enfin, qu'il en fasse à sa guise.

Henri était devenu rêveur. Il suivait son oncle en imagination; il le voyait courir à Sainte-Pélagie, entrer dans une des cellules, consoler par la charité chrétienne quelque belle repentante, n'ayant plus, comme Madeleine, que ses cheveux et ses larmes.

— J'irai à Sainte-Pélagie, dit-il tout à coup, comme entraîné par un pressentiment.

II.

Jusque-là Henri n'avait pas aimé. Durant le cours de ses études il n'avait pas vécu à Montpellier comme un cénobite, mais la passion n'avait pas eu de prise sur son cœur. Il ne faut point s'y tromper, l'amour n'a ni force ni religion à l'aurore de la jeunesse; ce n'est d'abord qu'un caprice, un feu follet, une fantaisie gracieuse. Larochefoucault l'a très bien dit : l'amourette vient avant l'amour.

Au retour du chanoine, Henri lui demanda s'il était content de son mauvais bercail, si les brebis égarées avaient repris pied dans le bon chemin.

— Les pauvres prisonnières, dit l'abbé Leblanc avec un peu d'agitation, sont toutes très touchées à la voix de l'évangile, elles se repentent de bonne foi. Il en est une pourtant plus rebelle, une qui parle du salut avec insouciance. Mais, grace à moi, Dieu finira par descendre dans son cœur.

Après un silence, le chanoine poursuivit comme pour lui-même, tout en secouant son parapluie:

— Ah! si je pouvais sauver cet ange en révolte!

— Mon oncle, reprit Henri avec un peu de contrainte, est-ce qu'il n'y a pas de malades à Sainte-Pélagie?

— Toujours; cette prison est presque un tombeau; on y apprend à mourir.

— Eh bien! mon oncle, puisque vous y êtes si bien le médecin des ames, pourquoi n'y serais-je pas un peu le médecin des corps? Vous êtes en amitié avec M. de Louvois, avec monseigneur l'archevêque, avec d'autres personnages illustres. — Savez-vous bien que vous êtes un homme puissant! — Ne pourriez-vous pas me faire nommer médecin-adjoint de la prison avec quelque six cents livres par an? En attendant des malades plus riches ou mieux placés, ce serait pour moi une étude et un devoir. Songez-y.

— Six cents livres! murmura le chanoine en lui-même. Il a raison, une étude et un devoir. Ce serait d'ailleurs un allégement pour moi. Six cents livres. En vérité, j'y songerai.

Il retomba bientôt dans le sombre dédale de ses rêveries.

Le surlendemain Henri, croyant sa demande oubliée, allait en reparler à son oncle quand celui-ci lui apprit qu'il avait intercédé auprès de monseigneur le chancelier; que, grace à ses hautes et bienveillantes protections, son neveu Charles Henri Thomé était inscrit comme médecin-adjoint de la prison de Sainte-Pélagie.

Henri, après ses visites, en compagnie de son oncle, au médecin en chef et à la supérieure du refuge, demanda à être introduit auprès des pénitentes malades; mais il ne trouva ce jour-là que d'indignes créatures flétries par le crime et les mauvaises passions, n'ayant rien pour les recommander, ni beauté, ni énergie. — A coup sûr, dit-il, mon oncle s'est laissé aveugler! Voilà que j'ai vu presque toutes les prisonnières; il n'en est pas une qui puisse rappeler Madeleine pécheresse ou Madeleine repentante. — Mais quelques jours après, comme il passait dans un corridor avec le geôlier, une religieuse du couvent, la sœur Marthe, vint le prier de visiter une pauvre prisonnière que le directeur de la prison voulait contraindre au travail des condamnées.

— Si celle-là travaille jamais, je veux être emprisonné à mon tour, dit le geôlier. En bonne justice, on devrait laisser en paix des mains si fines et si blanches.

A l'air dont le geôlier disait ces paroles, on pouvait deviner que ces mains si fines et si blanches avaient touché les siennes par quelques pièces de monnaie. Henri Thomé suivit en silence la religieuse. Elle le conduisit à une petite cellule au pied d'un escalier; elle prit une clé à sa ceinture, frappa trois petits coups, ouvrit et fit passer le jeune

médecin devant elle. Après avoir jeté un coup d'œil sur la prisonnière : — Ma sœur, le médecin de la prison est souvent empêché par son grand âge de vous donner les secours de la médecine ; accordez toute votre confiance à celui-ci, qui nous est adressé par son oncle le respectable abbé Leblanc.

La prisonnière inclina lentement la tête en jetant un regard insouciant sur Henri Thomé.

— Je reviens dans quelques minutes, reprit la religieuse en fermant la porte.

Le jeune médecin demeurait debout devant la prisonnière, qui était assise au bord de son lit. — De grace, monsieur, lui dit-elle avec une douceur angélique ; de grace, trouvez que je suis malade. Puisque vous êtes médecin, cela ne vous sera pas malaisé, reprit-elle avec un sourire légèrement railleur.

Et, tout en disant ces mots, elle leva sur lui deux yeux dont il fut ébloui.

— Je ne sais que vous répondre, madame, si ce n'est que je vous trouverai malade tant que vous le voudrez être. Pour l'acquit de ma conscience, daignez me permettre de consulter...

Il n'acheva point sa phrase, car la prisonnière, voyant qu'il lui tendait la main, lui donna la sienne sans se faire prier. Comme elle sentit qu'il la pressait un peu plus que ne le doit faire un médecin, elle lui demanda avec empressement si elle avait la fièvre.

— Non, madame, répondit-il d'une voix troublée. Mais, ajouta-t-il, et pour vous et pour moi je vous déclare malade pour long-temps. Je vais tout à l'heure le certifier sur le registre de la maison.

Elle accueillit ces paroles avec un peu de dédain.

— Je vous sais gré, monsieur, de cette bonne volonté.

Et là-dessus elle prit un livre de prières et fit semblant d'y lire. Henri Thomé, très agité, se promena dans la cellule, cherchant à renouer l'entretien.

— Vous avez, madame, un ami bien dévoué en mon oncle le chanoine ; vous l'avez touché au cœur... Une si grande infortune noblement supportée, une si grande beauté qu'une destinée fatale cache dans une prison, tant de larmes qui tombent dans le silence et la solitude, quand il y aurait tant de cœurs qui les voudraient recueillir...

La prisonnière ferma son livre et releva fièrement son front.

— Monsieur, dit-elle avec un peu d'amertume, je n'accorde pas à tout le monde le droit de me plaindre.

Comme elle vit que ces mots blessaient cruellement le jeune médecin, elle chercha à les adoucir.

—Cependant, poursuivit-elle avec un soupir douloureux, l'amitié que nous avons tous les deux pour M. l'abbé Leblanc vous excuse peut-être. Plaignez-moi si vous voulez, je ne m'en fâcherai point.

A cet instant la religieuse rouvrit la porte.

— A demain, madame, dit Henri Thomé en s'inclinant.

La prisonnière ne répondit pas, elle se contenta de le saluer de l'air du monde le plus froid. Henri Thomé s'en alla pensif. On était aux premiers jours d'avril, le soleil répandait ses plus doux rayons. En passant dans cette triste rue de la Clé, où s'ouvre, ou plutôt où se ferme la prison, il croyait marcher dans un pays enchanté; il ne voyait que le ciel. Si son regard descendait sur les murailles noirâtres de Sainte-Pélagie, c'était pour découvrir quelque touffe de giroflée sauvage que secouait la brise printanière. Il n'entendait que les battemens de son cœur et les harmonies de son ame. Si son oreille s'ouvrait ailleurs, c'était pour la chanson égayée de quelque oiseau amoureux poursuivant sa compagne sur les toits moussus de la prison.

En rencontrant son oncle dans l'après-midi, il ne put s'empêcher de lui dire qu'il avait vu une prisonnière qui était la plus belle femme du monde.

— Pourtant, ajouta-t-il, je n'ai vu que ses yeux et ses mains. Mais quels yeux terribles! mais quelles mains adorables!

— Des yeux et des mains coupables, dit l'oncle avec un soupir. Ne parlons jamais de cette femme.

Une fois seul dans sa chambre, Henri Thomé rechercha dans sa mémoire tout le tableau de son entrevue avec la célèbre prisonnière. Peu à peu, cette figure qu'il avait à peine regardée vint se ranimer, sous ses yeux ravis, avec sa pâleur si touchante, ses traits si purs et si gracieux, son charme si fascinant. Puisque nous sommes à ce portrait, achevons-le d'un seul mot. Coypel a peint cette prisonnière quand elle brillait dans le monde : selon ce peintre, cette femme était un souvenir fidèle de la courtisane du Titien; la même ardeur de volupté dans les yeux et sur les lèvres; point d'élévation, point de souvenirs ou de pressentimens du ciel, toute à ce monde, faite pour aimer, faite pour séduire. Quand Henri Thomé la vit dans sa cellule, ce n'était plus le même portrait; loin du soleil, loin du monde, loin de l'amour, elle avait pâli, ses joues s'étaient fanées sous les larmes et sous les regrets, ses yeux moins ardens s'étaient un peu adoucis. Si elle était moins belle alors pour le regard, elle était plus belle pour le cœur.

— Aimer cette femme, c'est se jeter dans un abîme, murmura Henri Thomé en laissant tomber ses bras.

Durant le reste du jour, durant la nuit, il essaya de se soustraire au

souvenir enchanteur de la prisonnière; mais il était sous le charme, il voyait partout cette pâle figure où la passion avait imprimé des traces attrayantes, ces yeux adorables qui avaient versé tant d'amour et tant de larmes, qui avaient eu pour lui du dédain et un sourire; cette main si fine et si blanche qu'il sentait encore dans la sienne. — Pourquoi n'ai-je pas baisé cette main? reprit-il avec exaltation.

III.

Le lendemain vers midi, Henri Thomé retourna à la prison. Il était plus agité et plus pâle encore que la veille, quand il entra dans la cellule de la belle prisonnière. Cependant il fut plus maître de lui; dans le désir de pénétrer un peu le secret d'une si grande infortune, il promena sur ce qui l'entourait un regard scrutateur, tout en parlant sans trop de suite des ennuis mortels de la prison quand le ciel d'avril, resplendissant de soleil, convie aux joies de la terre toutes les pauvres créatures humaines. La cellule était quatre à cinq fois grande comme un tombeau; sur les murailles humides rien qui pût distraire le regard et le tromper sur l'horizon; sur les dalles rayées rien pour préserver des pieds délicats. Il n'y avait pour tout ameublement qu'un lit étroit et dur, une chaise longue toute dépaillée, une petite table de chêne noir, un métier à tapisserie, une cruche, quelques livres de piété, quelques chiffons, un petit pot ébréché en porcelaine où la prisonnière cultivait des violettes; enfin, pour consoler un peu de cette misère et de ce délaissement, un petit miroir à cadre gothique: c'était l'araignée de Pélisson. Pour éclairer tout cela, il ne venait dans la cellule qu'un peu de lumière affaiblie par le grillage d'une étroite lucarne qui laissait à peine deviner le ciel.

— Vous ne resterez pas ici, dit Henri Thomé indigné du supplice de la prisonnière; vous ne pouvez y vivre un an.

— Il y a onze ans que j'y suis, dit-elle avec une triste et douce résignation.

— Onze ans! reprit Henri tout pâle et tout chancelant, comme s'il eût reçu un coup dans le cœur.

— Mais qu'importe? reprit la prisonnière, je suis condamnée à y mourir. Hélas! la mort elle-même me repousse de son sein.

Elle prit comme la veille un livre de prières, un refuge pour sa douleur.

— Ceux qui vous ont condamnée à ce supplice sont des barbares, madame. Il n'y a qu'une vengeance odieuse...

— De grace, monsieur, ne parlons pas du passé : je ne dois être pour vous qu'une prisonnière malade ; ne cherchez pas au-delà.

— Vous étiez bien jeune, madame, il y a onze ans.

— J'avais vingt-deux ans.

— Quoi ! les plus beaux jours de la vie auront passé pour vous dans cette horrible solitude ! vous aurez vécu loin des joies de la jeunesse ! pas un cœur qui soit venu consoler le vôtre !

La prisonnière n'écoutait plus Henri, du moins elle s'efforçait de lire les psaumes de la pénitence. Il respecta son silence et sortit. En passant devant le geôlier, il demanda à cet homme ce qu'on disait sur le compte de la belle prisonnière. Le geôlier répondit qu'on ne connaissait d'elle que son nom de baptême *Marie ;* qu'elle était enfermée là et surveillée par un grand homme noir des pieds à la tête ; que c'était une pauvre femme très résignée, qui pleurait toujours, mais qui ne se plaignait jamais.

Henri allait s'éloigner sur ces vagues indications, quand le geôlier ajouta :

— J'oubliais de vous dire qu'il est venu plusieurs gentilshommes en carrosse qui m'ont offert chacun plus de cent écus pour la voir un instant. J'ai toujours refusé. Il y en a un surtout qui était très pressant ; celui-là aurait fait ma fortune si j'avais voulu donner à la prisonnière la clé des champs.

Aussitôt qu'il fut rentré, Henri alla trouver le chanoine, qui lisait son bréviaire dans un coin de la chambre.

— Mon oncle, j'attends de votre amitié quelques mots sur l'histoire de la prisonnière qui s'appelle Marie. Médecin du corps, il faut que je sache ce qui se passe et ce qui s'est passé dans l'ame.

— Mon enfant, je ne dirai qu'à Dieu ce que le confesseur a entendu ici-bas ; d'ailleurs, dès que j'ai absous un pécheur, j'oublie ses crimes. Il n'appartient qu'au Très-Haut de les enregistrer dans le grand livre du jugement dernier.

— Ah ! mon oncle, vous n'avez pas oublié ce que vous a confié Marie.

— Écoute, mon enfant, ne parlons jamais de cette femme ; respectons ses faiblesses ou ses crimes, aujourd'hui qu'elle a versé les larmes de la pénitence.

Comme le chanoine, en disant ces mots, regardait son neveu, il fut surpris de sa pâleur, de son inquiétude, du feu étrange que jetait son regard.

— Qu'ai-je fait, imprudent? se dit l'abbé Leblanc en songeant à la beauté angélique et fatale de la prisonnière ; si jamais ce pauvre gar-

çon allait se laisser prendre aussi comme tous ceux qui ont vu cette femme!—Mon ami, reprit-il tout haut, cette femme est un abîme profond et ténébreux que je n'ai jamais regardé qu'en tremblant. Il faut la plaindre en passant, mais ne pas y penser: le crime a égaré plus d'un jeune cœur. Mais j'oubliais de te dire que nous avons là une lettre précieuse qui t'attend.

— Une lettre de ma mère! dit Henri en brisant le cachet

Il lut avec une ardeur filiale, mais pourtant d'un cœur distrait. Cette lettre exhalait une tendresse maternelle si touchante, un parfum de famille si pur, que, pendant quelques minutes, il rougit de sa folle passion pour une criminelle. Il vit apparaître Marie sous des traits moins doux et moins gracieux, en face de sa pauvre mère qui était un modèle de vertu chrétienne; mais peu à peu le démon reprit son empire dans ce cœur déjà égaré. Le soir, quand il fut seul, il lui sembla qu'il y avait un siècle qu'il n'était allé voir la prisonnière; il fut presque effrayé de cette passion naissante qui avait déjà tant de prise sur lui; il tomba agenouillé, quoiqu'il eût perdu l'habitude de prier; il chercha à rappeler le souvenir de sa mère. — O mon Dieu! ô ma mère! délivrez-moi de cette femme! — mais au même instant: — O mon Dieu! reprit-il avec des larmes, délivrez la pauvre prisonnière!

Loin de lutter encore, il se laissa aller avec une amère volupté à ce funèbre amour qui n'avait pour horizon que les murailles d'une cellule ou plutôt les fantômes d'un crime. Mais l'amour est ingénieux pour nous aveugler à propos. Henri ne voyait dans la condamnée rien qu'une belle femme de haute naissance, dans toute la magie de l'infortune et des larmes. D'ailleurs, s'il venait à penser aux crimes de Marie, loin de se révolter contre lui-même, il s'attendrissait encore, il descendait plus avant dans l'abîme. L'amour n'est-il pas un incendie que l'orage même attise?

En moins de huit jours, Henri Thomé était dominé par la passion la plus violente. Malgré tout son amour, il avait à peine arraché quelques vagues paroles à la prisonnière, qui sans doute ne songeait guère à lui. Mais, un matin qu'il la surprit tout éplorée, la chevelure éparse et les mains jointes, elle lui parla comme à un ami.

La religieuse, ce jour-là, n'était pas entrée dans la cellule en ouvrant la porte au jeune médecin. Pour lui, se trouvant ainsi seul en face de cette femme tout éplorée qu'il aimait jusqu'au délire, il se jeta à genoux, lui prit les mains, et lui dit d'une voix émue:

— Ah! madame, si vous saviez comme je vous aime!

En tout autre moment la prisonnière l'eût repoussé peut-être avec

dédain ; mais alors elle avait le cœur ouvert par une crise de douleur et de désespoir; elle fut touchée de cet aveu si passionné, regarda Henri sans dégager ses mains et murmura d'une voix attendrie :

— Vous m'aimez! mais vous ne savez pas qui vous aimez! vous êtes touché de mon malheur; c'est de la pitié, ce n'est pas de l'amour. Dieu en soit loué! Vous me plaignez, mais vous ne m'aimez pas.

— Je ne vous aime pas! s'écria Henri avec un sanglot; voyez si je ne vous aime pas!

La prisonnière sentit des larmes brûlantes sur ses mains.

— Pauvre enfant! murmura-t-elle en pleurant elle-même. Qui êtes-vous donc? d'où venez-vous? Vous n'avez donc pas rencontré dans le monde où vous êtes une femme plus jeune et plus digne de votre cœur? Vous n'avez pas une sœur qui vous défende par sa pureté d'une passion pareille?

— J'ai une sœur, une sœur qui m'aime, reprit Henri d'une voix étouffée; si elle vous voyait si malheureuse et si belle, loin de condamner mon cœur, elle me dirait de vous aimer.

Marie était devenue pensive. Elle étendit la main sur le Christ de son lit, saisit une clé rouillée et un petit poignard taché de sang; mais, les repoussant tout à coup :

— Non! dit-elle, non!

— Que dites-vous, madame? De grace, ayez confiance en moi.

— Écoutez, monsieur: puisque vous m'aimez, voulez-vous m'aider à accomplir une grande œuvre?

— Je suis prêt à tout, dit le jeune homme en relevant la tête avec énergie; ordonnez, madame; mon bras est à vous comme mon ame.

— Prenez-y garde, monsieur, ceci est grave et peut vous perdre.

— Me perdre pour vous, n'est-ce pas déjà du bonheur? Je vous le dis encore, je suis prêt à tout.

— Eh bien! donc, s'écria Marie en lui pressant la main, je compte sur vous. Voilà ce que vous avez à faire : il faut que je sorte de cette prison, pendant trois ou quatre heures seulement, un jour de cette semaine, un peu avant minuit. Nous monterons dans un fiacre, et nous irons rue Mazarine, où j'ai une visite à rendre à quelqu'un.

Henri ne put réprimer un mouvement de jalousie

— Enfant, reprit-elle, vous ne voyez donc pas dans mes yeux que, si c'est un rendez-vous, ce n'est pas un rendez-vous d'amour?

En effet, toute la colère de la vengeance brillait dans les yeux de la prisonnière.

— Après cette visite, nous reviendrons ici; car je ne veux pas fuir,

même avec vous. Il faut que justice se fasse. Eh bien! aurez-vous la force de faire cela?

— Oui, madame, répondit Henri d'une voix ferme. Mais, pour prix de ce périlleux voyage, je vous demanderai au retour un baiser sur vos beaux cheveux.

— Prenez-le d'avance, dit-elle en respirant avec joie.

Henri baisa les cheveux de la prisonnière avec passion et avec délices.

— Est-ce pour ce soir? reprit-il tout radieux.

— Oui, pour ce soir, si vous le pouvez.

— Puisque vous le voulez, je le peux, madame; j'avertirai le geôlier et la supérieure que vous êtes plus malade, que je reviendrai la nuit, que la sœur Marthe vous veillera. La sœur Marthe vous aime comme tout ce qui vous approche : elle n'aura pas la force de nous retenir. Nous partirons ensemble : on ne verra sortir que moi; enfin le ciel nous conduira.

— Allez, je vous attends en priant Dieu.

Henri sortit heureux et fier, plus que jamais égaré par la passion.

IV.

Vers onze heures du soir, il descendit de fiacre au bout de la rue de la Clé; quoiqu'il plût à verse, il voulut aller à pied jusqu'à la prison. Il trouva la sœur Marthe dans la cellule de Marie, qui n'avait pas encore osé s'ouvrir à elle. Comme il n'y avait pas de temps à perdre, Henri lui confia presqu'en entrant le dessein de Marie.

— J'attends de votre amitié pour elle trois heures de veille et de silence dans cette cellule; dans trois heures Marie sera revenue; nous le jurons tous les deux sur ce crucifix.

— Si c'est pour faire une bonne œuvre..., murmura sœur Marthe tout effrayée.

— Oui, oui, une bonne œuvre, dit Marie en s'animant.

— Partez, ma sœur; je vais prier la sainte mère de Dieu qu'elle veille sur vous.

Henri jeta son manteau sur l'épaule de la prisonnière, qui le suivit à distance dans le corridor. Le geôlier vint pour le conduire à la porte; Henri lui prit en l'abordant sa lanterne sourde, l'éteignit en la renversant, éblouit cet homme à moitié endormi par des paroles sans

suite; tout alla pour le mieux : pendant que le geôlier ramassait sa lanterne avec humeur, la prisonnière eut le temps de passer. Dès que la porte fut refermée, Henri prit Marie dans ses bras et la porta ainsi jusqu'au fiacre. De la rue de la Clé à la rue Mazarine le voyage fut très silencieux. Henri n'osait interroger Marie ni la distraire de ses pensées; seulement il avait pris tendrement sa main dans les siennes, et de temps en temps il la pressait en soupirant. Marie lui savait gré de son silence, elle était touchée de son dévoument, et deux ou trois fois durant le trajet elle répondit au serrement de main. Malgré le mauvais temps, la nuit n'était pas très sombre, on pouvait se voir même dans le fiacre. Or, cette nuit pour la première fois, Marie trouva que Henri avait une belle et noble figure; elle sentit qu'elle était touchée de son amour, elle ne put s'empêcher de songer qu'il serait doux à tous les deux, à elle presque autant qu'à lui, de prendre la fuite, d'aller ensemble dans quelque solitude bénie du ciel, loin de cette noire prison dont elle sentait sur ses épaules les froides murailles depuis onze ans, loin du monde qui l'avait condamnée à tant d'horribles souffrances. — Non, non, se dit-elle; le temps d'aimer est passé pour moi. — Pourtant, reprit-elle, seule avec lui qui m'aime, loin du théâtre de mon crime et de mes malheurs, oubliant le passé comme un triste songe, est-ce que Dieu ne m'accorderait pas encore quelques jours de repos? — Elle reprit en inclinant son front attristé : — Du repos pour moi? oh! non, c'est fini; mon cœur est déjà en enfer. Ce n'est pas de l'amour que je veux, c'est de la vengeance.

Le fiacre venait de s'arrêter devant le plus petit hôtel de la rue Mazarine.

— Vous allez sonner, dit-elle à Henri qui lui donnait la main pour descendre. Vous demanderez La Verrière; le suisse vous prendra pour un ami; malgré l'heure, il nous laissera passer.

— Et où irons-nous? demanda Henri en sonnant.

— Je sais le chemin, lui répondit Marie avec un profond soupir.

Ils passèrent sans obstacles; ils traversèrent la cour, montèrent un petit escalier, et s'arrêtèrent devant une porte dans l'obscurité.

— Vous allez m'attendre; Henri, ce ne sera pas long, j'espère.

Elle glissa sa clé rouillée dans la serrure, ouvrit la porte, la poussa sur elle, et s'avança avec précaution vers le cabinet où elle devait rendre sa visite.

— C'est bien, dit-elle en voyant un sillon de lumière sous la porte; j'aime mieux le trouver là : il y est, c'est bien.

Avant d'arriver, elle recueillit ses forces et leva les yeux au ciel.

Elle s'avança plus résolue encore, poussa doucement la porte et entra.

Dans ce cabinet veillait un homme tout desséché par le travail et le chagrin. Il avait plutôt la mine d'un mort que d'un vivant. Une petite lampe répandait sur sa figure osseuse une lumière fauve comme la lumière des éclairs. Il était vêtu d'une grande robe noire en harmonie avec sa personne.

Quand Marie entra dans le cabinet, il avait la figure plus animée que de coutume; il venait d'écrire, et il relisait ce qu'il avait écrit avec un plaisir cruel. Ce devait être une mauvaise œuvre; en effet, c'était l'œuvre la plus indigne qui soit sortie de la main des hommes; c'était un testament plein de malédictions. Cet homme qui se sentait mourir voulait laisser après lui toute sa haine, toute sa vengeance, toute sa colère.

Quand il eut fini de relire cet étrange testament, il y eut sur sa face ridée un farouche épanouissement de joie et de cruauté : on eût dit qu'il venait d'enfoncer un poignard dans le sein de son ennemi.

A cet instant, croyant entendre du bruit, il leva les yeux, et vit Marie pâle et sombre, la gorge agitée par les battemens du cœur, l'œil étincelant de colère.

— Vous, madame ! s'écria-t-il avec un tremblement subit.

— Oui, dit-elle en avançant d'un pas; oui, moi !

Cet homme eut peur; il ouvrit la bouche pour appeler à son secours.

— N'appelez pas, reprit Marie en saisissant un poignard à son corsage.

Il leva la main comme pour se défendre; la rage et la frayeur eurent tant de prise sur lui, qu'il tomba évanoui dans son fauteuil, en se débattant et en voulant crier.

Marie s'approcha un peu plus de lui; elle le regarda avec dégoût et avec pitié.

— Le tuer, dit-elle, c'est une lâcheté; n'est-il pas à moitié mort?

Elle laissa tomber le poignard à ses pieds.

— O mon Dieu! je vous remercie, dit-elle, je vous remercie, car vous avez désarmé mon bras.

Elle se pencha au-dessus de la table pour jeter un coup d'œil sur ce que cet homme venait d'écrire.

— Son testament! dit-elle avec une curiosité inquiète.

Elle passa rapidement sur les premières pages depuis long-temps écrites, elle lut avec empressement les dernières lignes :

« Je lègue en outre à mes enfans toute ma vengeance et toutes

« mes malédictions contre leur mère. Au nom de Dieu et de la justice « humaine, j'entends et je veux qu'ils la poursuivent d'ignominie « jusqu'après sa mort. Au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit. « Ainsi soit-il. »

— Voilà donc ce qu'il écrivait! dit-elle en respirant à peine, ainsi la vengeance sera sa dernière pensée; quand il sera mort, son ombre inquiète viendra veiller à la porte de ma prison.

Elle prit le testament, le déchira, et le jeta avec mépris à la face du procureur.

Elle s'éloigna aussitôt, et retourna vers Henri.

— Partons, dit-elle en refermant la porte, ma visite est faite.

Ils retournèrent à la prison. Ils trouvèrent dans la cellule la sœur Marthe, qui dormait comme une bienheureuse.

— Adieu, murmura Henri avant que la religieuse fût réveillée; n'oubliez pas qu'outre le bonheur que j'ai eu à vous accompagner, je dois obtenir un baiser sur votre front.

— Henri, mon front est à cette heure indigne de vos lèvres; revenez demain, mais cette nuit priez Dieu qu'il vous fasse la grace de m'oublier.

Elle le rappela par un signe, et cueillit les pâles violettes qu'elle cultivait avec tant de sollicitude.

— Tenez, Henri, prenez ces violettes, c'est tout ce que j'ai de bon à donner, elles valent mieux que mon cœur; prenez-les, et ne demandez rien de plus, croyez-m'en.

V.

Le passage suivant, qui est un vrai chapitre de cette histoire, est pris dans les *Lettres galantes*. (Amsterdam 1683.)

Février.

« Vous savez, madame, toute l'histoire de ce procureur au parlement qui s'est si outrageusement vengé de sa femme. Cette histoire n'est pas finie encore. Tout Paris parle d'une scène nocturne qui vient de se passer dans le cabinet du procureur. En vérité, cela me fait presque croire aux évènemens surnaturels, moi qui suis loin d'être un esprit fort. Figurez-vous donc que notre homme, qui est en train de mourir depuis nombre d'années, était seul à onze heures et demie du soir, tout préoccupé de son testament. Tout le monde dormait

dans sa maison, mais lui ne dort jamais, il attend qu'il soit mort pour cela. Il mourra sans regrets des plaisirs d'ici bas, car le pauvre homme a marché dans un chemin semé de pierres; seulement il craint qu'on ne pardonne à sa femme aussitôt qu'il ne sera plus là; voilà sa désolation. C'est pourquoi il fait testament sur testament, où il lègue entre autres belles et bonnes choses sa vengeance à sa famille, à ses amis et à ses enfans. Or donc, l'autre soir, il était comme de coutume à bien réviser toutes les phrases de son testament et de son codicille; il venait d'ajouter une recommandation en bonne forme à ses enfans, à fin de bien maudire leur mère; tout d'un coup, il entend un bruit sourd, comme un bruit de revenant; il lève les yeux: que voit-il devant lui? sa femme, la belle Marie de Joysel, qui languit depuis une douzaine d'années aux Madelonnettes et à Sainte-Pélagie. S'il fut effrayé de cette étrange apparition, vous devez bien le croire. Il voulut crier, mais sa femme saisit un poignard dans son sein, s'élance vers lui comme une furie vengeresse... Rassurez-vous, tout se borna à l'apparition. Notre pauvre procureur tomba mort de peur. Quand il reprit ses sens, une demi-heure après, il se retrouva seul; il crut qu'un éblouissement l'avait abusé; mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'il trouva à ses pieds le poignard de sa femme et son testament déchiré. Il éveilla tout son monde, il mit toute la maison en rumeur; on chercha partout, on s'assura que toutes les portes fermaient bien, on ne découvrit ame qui vive. Dès qu'il fit jour, malgré sa faiblesse, il se fait conduire en chaise à Sainte-Pélagie pour avoir des nouvelles de sa femme; on lui dit que Marie de Joysel était malade, et qu'elle avait passé une assez mauvaise nuit. Il n'ajouta pas pleine confiance au rapport de la supérieure, il voulut voir la prisonnière. La sœur Marthe le mena à la cellule de Marie; dès qu'il l'entrevoit sur son lit de douleur, il lui crie d'une voix sourde: « Je n'ai pas peur de vous, madame.» Sans doute égaré par la colère, il ne savait plus ce qu'il disait. Il rentra chez lui plus d'à moitié mort; cette fois on dit qu'il n'en reviendra pas. L'apparition de sa femme lui a porté le coup mortel. Je connais bien des maris qui auraient besoin d'une pareille apparition. Maintenant, que faut-il penser de tout cela, de ce poignard tombé et de ce testament déchiré?

« Dans une autre lettre, j'espère vous dire la suite de cette lugubre histoire. »

Avril.

« A propos, j'oubliais de vous reparler du procureur Pierre Gars de la Verrière. Il est mort il y a quelque temps déjà, mort des suites de

la célèbre apparition. Aussi a-t-il déclaré qu'il succombait assassiné par sa femme. Il a fait venir ses enfans à son lit de mort, et par devant le notaire et ses témoins, en face de l'appareil solennel de l'extrême-onction, que lui administrait le curé de sa paroisse, assisté de sa légion d'enfans de chœur, il a voulu que ces pauvres petites filles (la plus vieille a douze ans) lui fissent le serment de vivre avec sa haine contre leur mère. Les malheureux enfans pleuraient sans trop savoir pourquoi. Le tabellion ès-mains duquel il venait de déposer son testament lui représentait en vain que l'esprit de la loi était outrepassé, le curé en appelait aux préceptes de l'évangile; mais le procureur tenait bon. Enfin, il est parvenu à faire jurer à ses enfans qu'ils veilleraient à ce que la prison de la pauvre Marie de Joysel fût toujours fermée à triples verroux. Après cet horible serment, il a embrassé les pauvres petites, il a demandé le crucifix du curé, il a fait le signe de la croix tout en maudissant encore, enfin il a laissé tomber son front, et il a rendu le dernier soupir. Que Dieu ne l'ait pas en sa sainte et bonne garde. Cette mort impie a scandalisé la ville, la cour et l'église. On dit que la veuve du sieur Gars de la Verrière prépare une requête à messieurs du Parlement, pour obtenir sa mise en liberté. Mais il y aura du pour et du contre. Osera-t-on mettre de côté la dernière volonté d'un procureur? »

VI.

Marie de Joysel en effet avait, aussitôt après la mort du procureur Pierre Gars de la Verrière, rédigé une touchante requête dont la justice était saisie.

Henri Thomé venait chaque jour passer une heure dans sa cellule, toujours compatissant, toujours passionné. Sans lui avouer toute son histoire, elle lui avait confié sous d'autres noms qu'elle était condamnée pour adultère, que son mari venait de mourir, qu'elle attendait sa mise en liberté; elle lui avait même parlé de la requête. Loin d'encourager son amour, elle cherchait à l'éteindre, elle ne lui accordait pas l'ombre d'une espérance, elle se disait morte aux passions humaines; elle ne demandait sa liberté que pour s'emprisonner encore, mais du moins dans un plus digne refuge; elle voulait consacrer à Dieu seul ce qui lui restait de sa misérable vie.

Mais l'amour est ingénieux à créer des espérances jusque dans le désert. Henri Thomé ne voulait pas se résigner au désespoir; il aimait Marie, c'était son bonheur, il attendait patiemment qu'elle eût le cœur touché à son tour.

La pauvre prisonnière n'était pas insensible à l'amour du jeune médecin; d'abord c'avait été un ami dévoué, ensuite un frère compatissant, enfin elle ne pouvait se dissimuler que c'était un amant des plus tendres et des plus aimables. Il avait sur le front l'auréole de la jeunesse : elle prenait un secret plaisir à revoir cette douce et noble figure qu'elle avait animée et attristée, à entendre cette voix toujours tremblante, qui la consolait tout en lui parlant d'amour. Elle ne s'avouait pas encore qu'elle aimait Henri; mais elle éprouvait un serrement de cœur à la pensée que peut-être elle allait quitter Sainte-Pélagie pour aller dans un lieu où il ne la suivrait pas.

La justice rendit un arrêt qui maintenait la prison perpétuelle pour la veuve du procureur.

Henri la trouva un jour plus agitée que de coutume.

— Qu'avez-vous donc, madame?

— Ils ont repoussé ma requête, répondit-elle avec une morne résignation; il faut que je meure ici, dans l'opprobre de la prison.

Henri pencha tristement la tête. Après un long silence, il tendit sa main à Marie.

— Ecoutez, madame; Dieu vient de m'inspirer la pensée d'une bonne œuvre, je puis vous sauver de la prison, si vous le voulez.

— Comment voulez-vous faire? L'amitié vous abuse.

— Je n'ose vous le dire, il y aurait pour vous un si grand sacrifice.

— Hélas! dit-elle en joignant les mains, Dieu m'est témoin que je cherche ardemment un sacrifice à consommer.

— Eh bien! madame, moi, je vais à mon tour adresser une requête au tribunal, fondée sur la loi et la charité chrétienne, que les juges ne pourront repousser; par cette requête je demanderai la grace de vous épouser,

— M'épouser! s'écria Marie en se jetant dans les bras du jeune homme; m'épouser! enfant, à quoi pensez-vous? jamais je ne consentirai à tant de dévouement.

— Vous allez me réduire au désespoir. Prenez pitié de mon amour comme je prends pitié de votre malheur. Oui, vous épouser! quoi de plus simple : vous êtes veuve, je vous aime.

— Henri, de grace n'y pensez plus. Vous ne savez pas qui vous voulez épouser; je suis Marie de Joysel, veuve de Pierre Gars de la Verrière.

— Je le sais, dit Henri avec trouble; mais pourquoi songer au passé? soyez pour moi la pauvre Marie, que j'ai connue ici, que j'ai aimée, que j'adore de toute mon ame. Croyez-moi, le mariage vous a per-

due, le mariage vous sauvera. Vous rentrerez dans le monde le front levé, car j'y serai près de vous avec tout mon amour.

— Encore une fois, Henri, vous ne savez pas qui je suis.

La prisonnière souleva l'oreiller de son lit, et tira une liasse de papiers.

— Tenez, vous lirez ces mémoires aujourd'hui, vous reviendrez me les remettre demain, et, si vous persistez à vouloir m'épouser, vous serez maître de moi.

— A demain donc, dit Henri.

A peine de retour dans sa chambre, il se mit à lire avec une ardeur inexprimable la confession de Marie de Joysel; comme il était aux premières lignes, son oncle entra pour lui parler de sa mère.

— Mon oncle, dit-il tout à coup, je compte sur votre cœur et sur votre appui pour l'action que je vais accomplir.

— Que vas-tu donc faire, mon enfant?

— Je vais épouser Marie de Joysel.

— Mon pauvre enfant! quelle lamentable folie! tu es donc au fond de l'abîme?

— Oui, mon oncle, j'y suis avec elle, avec mon amour; je remonterai avec elle. Vous avez le cœur assez noble pour me comprendre et pour me pardonner.

— Je fais plus, dit le chanoine en embrassant Henri: je vous bénis tous les deux.

Henri, plus touché que jamais, reprit la lecture du triste manuscrit.

Mémoires de Marie de Joysel.

Sainte-Pélagie, 1680.

« Dans la douleur et l'ennui de la prison, je veux me condamner à écrire les erreurs de ma mauvaise vie. C'est une confession que je me fais à moi-même, aujourd'hui que je sais me recueillir dans la pensée de mon salut. En repassant dans tous ces chemins, qui m'ont si follement et si doucement égarée, je trouverai plus de force pour mon repentir. Peut-être n'ai-je aucune bonne raison pour écrire ainsi ma vie, peut-être n'est-ce que pour me délivrer un peu de mes souvenirs dont j'ai toujours le cœur tourmenté.

« Je suis née en Bourgogne en l'année 1651. Mon père, Pierre de Joysel, était lieutenant de la louveterie. Mon grand-père s'est rendu

célèbre dans la magistrature; il a été conseiller du roi Henri IV, qui a reconnu ses services en lui accordant le petit vicomté de Joysel, qui a passé dans les mains de mon grand-oncle. Mon père mourut jeune sans laisser un grand héritage. Il avait eu de son mariage avec Charlotte Lesueur de Beaupréau deux garçons et une fille; la fille, c'est moi. Des deux garçons il n'en est resté qu'un, l'autre est mort dans les ordres. Celui qui a survécu a dissipé, grace à la faiblesse de ma mère, le peu de fortune venant de la succession de mon père. Il n'a pourtant point tout à fait tourné à mal, il a même obtenu de l'amitié et de la faveur de M. de la Roche-Aimon un petit régiment en Gascogne, où il s'est marié. Ma mère ne survécut que peu d'années à mon père; elle succomba peut-être au chagrin que lui a causé ce fils rebelle et dissipé.

« J'avais onze ans quand ce malheur m'arriva. Je fus recueillie par une sœur de ma mère, mariée au vicomte de Montreuil. C'était une femme à la mode, assez jolie encore, ne manquant ni de grace ni d'esprit. Elle avait fait parler un peu d'elle en son beau temps. Mais, l'âge aidant, elle commençait à s'effacer un peu du monde.

« Je passai toute une saison avec elle à son petit château de Montreuil. Le vicomte était en campagne, sous les ordres de M. de Turenne. Comme ma tante n'avait pas d'elle-même une grande fortune, elle ne put songer à me faire un sort brillant. La famille décida bientôt que je serais mise au couvent. J'étais résignée à tout: j'avais vu tant de fois pleurer ma mère que je ne craignais pas les larmes.

« Dès que l'hiver fut venu, je fus conduite à l'abbaye de Sainte-Salaberge, dont la supérieure était madame Louise de Cossé. J'avais entrevu le monde chez ma tante, le monde, ses inquiétudes, ses fêtes, ses tourmens, ses plaisirs; dès que je fus dans la solitude du cloître, le monde reparut à mes yeux avec plus de charmes encore : je sentis tomber sur mes épaules le froid glacial de la mort, et ma jeune ame, loin de s'élever au ciel avec la prière et avec l'encens, retournait sans cesse dans le salon du château de Montreuil.

« L'abbaye était peuplé d'écolières de haute famille, qui venaient attendre là avec impatience, non pas le moment de prendre le voile, mais le jour du mariage. Il y en avait à peine trois ou quatre destinées comme moi à la vie claustrale. L'exemple n'était donc pas favorable; j'entendais sans cesse ces belles étourdies se confier leurs projets brillans. L'une devait épouser son cousin qui avait une charge à la cour; l'autre était plus heureuse encore, car elle parlait du mariage sans parler du mari; celle-ci espérait devenir dame d'atours de la reine;

celle-là, plus recueillie, confiait tout bas qu'elle passerait sa vie au fond d'un beau château, loin des ennuis de la cour, comme une vraie châtelaine du bon temps. Moi je m'éloignais triste et rêveuse de toutes ces jeunes folles que le bonheur semblait attendre. Quel projet pouvais-je faire, moi? je n'avais jamais devant les yeux qu'une cellule déserte où je devais enfermer mon cœur, mon amour, mes songes.

«J'étais la plus belle du couvent. Mes compagnes n'étaient guère jalouses de moi, car on me savait pauvre. On se disait en se moquant, et avec pitié : C'est bien la peine d'être si belle!

«Un peu avant le temps marqué pour prendre le voile, ma tante, devenue veuve, vint me chercher pour se distraire un peu. Comme elle vint dans son beau carrosse, j'eus une secousse de vanité; mes compagnes, en me disant adieu, admiraient avec envie l'équipage qui allait m'emmener. — Oui, mais, dit l'une d'elles (Mlle de Sombreuil), nous la verrons revenir bientôt dans un autre équipage, sur un âne ou dans un chariot.

«Je partis avec ce mot dans le cœur. Revenir! me disais-je; qui sait si je reviendrai?

« Les premières semaines de son veuvage, je ne trouvai pas chez ma tante une compagnie bien agréable; cependant je me sentais vivre mille fois plus qu'au couvent : je respirais avec liberté, je courais dans le parc comme une folle, sans savoir pourquoi; je me cueillais des bouquets, je me tressais des couronnes, enfin je vivais à ma fantaisie. Je prenais un grand plaisir à voir le ciel, les arbres, les prés, les fontaines, et, le dirai-je? à me voir moi-même. Chaque fois que je passais dans le salon, chaque fois que j'étais à la cheminée, je me regardais sans y penser, et, pour me regarder plus long-temps, j'arrangeais mes cheveux et même je les dérangeais pour avoir le loisir de les arranger encore.

«Ma tante finit par me surprendre à ce jeu. « Voilà, dit-elle, une fille qui oubliera souvent d'égrainer son rosaire. Ma pauvre enfant, j'ai bien peur que les habits du couvent ne te soient trop lourds; en vérité, mais ce serait un meurtre de couper ces cheveux-là. » Disant cela, ma tante avait défait mon peigne; elle se mit à éparpiller ma longue chevelure avec tout l'amour d'une mère. « Ah! reprit-elle, qu'un voile de mariée irait bien à cette chevelure si noire! »

«Ma tante ne reparla plus guère du couvent; moi je m'en éloignais de plus en plus par la pensée; je m'habituais avec délices à la folle liberté que je prenais avec tant d'insouciance : je me laissais même aller de temps en temps aux idées souriantes du mariage; j'avoue que

le mari ne m'apparaissait qu'en accessoire; le premier mari venu devait me séduire, non pas par lui-même, mais par la liberté qu'il me donnerait. Voilà dans quelles maudites et fatales idées j'étais, quand M. Gars de la Verrière, procureur au siège de Meulan, vint passer quelques jours au château de ma tante. Outre qu'il avait été en amitié avec mon oncle, il avait avec sa veuve certaine affaire à débrouiller. Il me parut fort laid. « Mon Dieu, me disais-je, comme on s'ennuierait de tout son cœur avec un mari comme celui-là.» M. Gars de la Verrière n'était pas galant et n'avait guère d'esprit; il s'habillait mal et ne riait jamais; en un mot, c'était la perle des maris. Or, tout en débrouillant ses affaires avec ma tante, qui n'entendait rien, Dieu merci, à son grimoire, il daigna me trouver à son goût; il poussa la générosité jusqu'à me demander en mariage. « Me marier avec un tel homme! jamais! » m'écriai-je avec l'accent du cœur. Mais le cœur ne devait pas être écouté; après bien des réflexions, j'en revins à mon idée fixe : le mariage. M. le procureur n'était peut-être pas aussi noir qu'il en avait l'air; ma tante parlait beaucoup de sa fortune, de son carrosse, de sa campagne. Je me laissai tenter, je dis oui; cependant, le jour du mariage, j'avais presque envie de repartir pour le couvent.

« Nous fîmes très bon ménage durant trois mortelles semaines; mais, m'ayant emmenée à Paris, où il attendait je ne sais quel siége de procureur, il m'emprisonna dans sa jalousie comme dans une chaîne de fer. Nous habitions un petit hôtel bien sombre de la rue Mazarine; il me condamnait à rester clouée devant la cheminée de ma chambre. Je me souviens qu'un jour il se mit fort en colère parce que j'avais ouvert la fenêtre. « Que regardez-vous là, madame? — Je regarde le temps qu'il fait. — Vous regardez les passans, madame. » Il ferma la fenêtre avec un courroux grotesque.

« Mon cœur ne se voulut pas résigner à cette façon de vivre; cependant trois années se passèrent ainsi : j'eus deux enfans pour consolation; mais, malgré ces enfans, mon cœur chercha à se venger. Il n'attendit pas long-temps pour cela.

« M. le procureur avait un sien cousin au régiment des dragons de Champagne, M. Philippe de Montbrun, qui vint un jour nous voir sans être attendu, au grand dépit du jaloux. C'était un joli garçon, de belle humeur, portant bien sa tête et son épée. Il ne fut pas long à faire ma conquête. J'ose le redire à peine, pendant la première heure nos regards se rencontrèrent soixante fois; la seconde heure, ce furent nos mains; enfin, le soir même, il m'enlevait. Hélas! depuis

qu'on enlève des femmes, jamais on n'avait vu femme de si bonne volonté.

«Nous ne parvînmes pas à trouver un carrosse, il nous fallut nous décider à nous enfuir avec un cheval de selle. Je n'avais jamais monté à cheval: aussi je me cramponnais à Montbrun avec délices. Il voulait me conduire à Corbeil chez un de ses amis nouvellement marié; mais, à peine à huit lieues de Paris, nous fûmes surpris par un orage effroyable. Nous allâmes au premier gîte venu, c'est-à-dire au petit château de Bièvre. Notre entrée fut des plus comiques. Le maître du château vint à notre rencontre; croyant avoir d'anciens amis à accueillir. Ne nous reconnaissant pas, et peu édifié sans doute à la vue de gens en déroute, dans un pareil équipage, tout ruisselans, les cheveux en désordre, il allait nous fermer galamment sa porte quand Montbrun lui dit avec feu : — Ne vous offensez pas, monsieur, si, par la faute de l'orage, nous prenons votre château pour une auberge, à l'encontre de don Quichotte, qui prenait les auberges pour des châteaux. — Le châtelain, voyant par ces paroles qu'il avait affaire à gens d'esprit, devint plus hospitalier.

«Nous soupâmes avec lui; comme la jeunesse est très confiante, nous lui contâmes notre aventure. Nous rîmes beaucoup de la mine que devait faire M. le procureur.

«Ce jour, dois-je le dire? fut le plus beau jour de ma vie; à présent que je maudis mes fautes, je ne puis pas maudire ce beau jour! Ah! qu'ils étaient doux ces baisers pris, durant tout le voyage, en dépit de la pluie et du vent. Il y a certaines nuits d'agitation où, sur ce lit de douleur, je crois encore sentir le galop du cheval, le bras de Montbrun qui me retenait avec tant d'amour, son cœur qui battait sous ma main.

«Nôtre hôte devint si charmant, que nous restâmes trois jours au château, dans toutes les folies du cœur. Ce qui m'étonne aujourd'hui, c'est que je me laissais entraîner si vite à l'abîme, sans regret et sans remords. Je l'ai dit, c'était la folie de l'amour; j'étais fascinée et éblouie. Montbrun était si beau, si galant, si amoureux! S'il est pardonnable de se damner avec quelqu'un qui en vaille la peine, je serai pardonnée.

« Le quatrième jour, nous partîmes pour Corbeil; nous fûmes très bien accueillis chez les jeunes mariés. Le sacrement du mariage nous manquait, mais l'ami de Montbrun n'y regardait pas de trop près. Il nous installa de son mieux dans sa petite maison, tout en avisant au moyen de nous préparer un refuge assuré pour l'avenir.

« Devenus un peu plus raisonnables, nous commencions à goûter en paix les douceurs de notre amour, quand nous fûmes découverts et surpris par M. le procureur. Nous voulûmes fuir encore, mais il mit à nos trousses une demi-douzaine d'archers qui nous atteignirent sur la route de Melun. Montbrun eut beau nous défendre de son épée, il fallut céder à la force.

« Nous retournâmes à Paris, séparés l'un de l'autre. Quel douloureux voyage! Pour moi, je fus conduite tout droit aux Madelonnettes. Je passai un mois entier sans entendre parler ni de mon mari, ni de mon amant. Heureusement il y avait alors aux Madelonnettes quelques pénitentes de bonne famille, qui n'avaient pas perdu l'habitude de rire; la maison n'était pas très sévère; on laissait passablement de liberté aux pénitentes; le matin et le soir, les plus favorisées se promenaient dans le jardin. Moi, j'avais obtenu la faveur de la promenade, malgré les recommandations charitables du procureur. Dans le jardin nous nous amusions comme des enfans et comme des rosières, courant après les papillons, nous jetant des roses. C'était à qui ferait plus de folies. On allait jusqu'à se raconter son histoire. Loin de cacher quelque chose, on allait au-delà de ce qui était arrivé. J'ai ouï dire là les plus beaux mensonges amoureux. Ainsi donc, au lieu de faire pénitence, on s'encourageait à persévérer dans le mal, on se moquait de son mari, qu'on appelait un tyran; on portait son amant dans son cœur.

« Au bout de six semaines, je fus avertie que le procureur devait venir au parloir pour m'accorder ma grace si je lui montrais un vrai repentir. Il vint, je le reçus fort mal; je le trouvais plus laid que jamais. Dès qu'il parla de raccommodement, au lieu d'écouter ses conditions, je lui dictai les miennes, à savoir: que je voulais vivre en toute liberté; que j'irais à la comédie, à la promenade, à l'église; qu'enfin j'ouvrirais ma fenêtre pour regarder le temps qu'il ferait, chaque fois qu'il m'en prendrait la fantaisie. Jusque-là le procureur était un homme de la pire espèce, il est vrai; mais, quand j'eus parlé, ce ne fut plus qu'un procureur vomissant un réquisitoire forcené : — Eh bien! s'écria-t-il avec rage, vous resterez ici deux ans; après quoi, si je ne daigne pas vous faire grace, vous serez fustigée, rasée, authentiquée; vous prendrez la robe noire des pénitentes, et puis, avec cela, vous irez à la comédie, si vous voulez, ou plutôt la comédie se passera pour vous entre quatre murs, quand les verroux seront bien tirés.

« Là-dessus le procureur partit et ne revint pas.

« Le lendemain cependant, je crus le revoir encore; on m'appela au

parloir; je trouvai son secrétaire, qui me remit une lettre en silence; je voulais à peine la prendre. « Prenez, prenez, madame, me dit-il avec un air compatissant et dévoué, prenez, vous n'aurez pas lieu de vous en repentir. » Je pris la lettre, et je l'ouvris. Quelle ne fut pas ma surprise et ma joie, quand je reconnus l'écriture de mon cher Montbrun! Je rougis, je pâlis, je m'enfuis à ma cellule pour la lire dans le mystère et dans le silence.

« Mon cher amour, me disait-il, enfin je sais où tu es. Mon cœur te cherchait partout. Sans ce brave garçon qui te remettra cette lettre, je chercherais encore. Quoi! ton mari a eu l'indignité de te jeter aux Madelonnettes, comme une femme perdue. Voilà bien de la justice de procureur. Mais, si Dieu t'a affligée d'un homme pour te persécuter, il t'a donné un homme pour te défendre. Je suis parvenu à m'esquiver aux portes de Paris, dans le seul espoir de te retrouver. Voilà ce que j'ai résolu : encore un enlèvement! Tu sais comme cela est doux : enlever sa maîtresse ou se laisser enlever par son amant, c'est aller au paradis de l'amour. Mais nous parlerons d'amour plus tard, bientôt, cette nuit, car cette nuit nous serons réunis. Aie du courage, aie de la volonté; trouve toi seule, à onze heures, au bout du jardin. Il n'y aura qu'un mur pour nous séparer; mais, avec des échelles de cordes, un domestique dévoué, nous serons bientôt l'un à l'autre. Cette fois, nous partirons dans un bon carrosse, nous prendrons une autre route : enfin, que le ciel nous conduise!

« PHILIPPE DE MONTBRUN. »

« Tout alla à merveille. J'avertis que j'étais malade; le soir, je me cachai dans une tonnelle du jardin, je fus sourde à l'appel, j'attendis avec ardeur. Montbrun vint avec ses échelles et avec son carrosse. A minuit nous étions déjà loin. Cette fois nous débarquâmes à Compiègne sous des noms d'emprunt.

« Nous y vécumes deux mois très obscurément, mais très heureux. Malgré tout notre amour, cependant, nous finîmes par nous fatiguer, lui surtout, de cette façon de vivre. L'hiver venu, la forêt, que nous aimions tant, devint inabordable.

« A la fin de décembre Montbrun me laissa seule pour répondre de vive voix à une lettre de M. de Penthièvre. J'espérais le revoir au bout de quatre jours, mais il fut trois mortelles semaines sans revenir. A son retour, loin d'être plus aimable, il me parut plus fatigué. Je ne fus pas long-temps sans m'apercevoir que son cœur était ailleurs. Il repartit bientôt; il ne revint pas. Il acheva de briser mon cœur en

m'envoyant de l'argent sans y joindre une lettre, pas même un billet. Je compris tout mon malheur.

« Je retournai à Paris au milieu de l'hiver; après bien des recherches, je parvins à découvrir son refuge. Hélas! j'étais punie par où j'avais péché, Montbrun avait une autre maîtresse.

« Celle-là, qui se connaissait en hommes, le tenait sous clé, toujours à la chaîne. Mon désespoir fut si grand, que je résolus d'aller mourir à leurs pieds. Qu'avais-je en effet de mieux à faire? J'achetai donc un poignard, je pris l'habit d'une marchande de modes, je me présentai un matin au logis de la dame en question, bien sûre que je trouverais le volage auprès d'elle. Après une grande heure d'attente dans l'antichambre on daigna m'accorder une audience; comme je savais la dame très coquette, j'avais fait dire que j'avais à lui vendre des points de Flandre de la plus nouvelle fabrique.

« J'entrai dans la chambre à coucher. Je vis du premier regard trembler les grands rideaux du lit. Ah! comme je tremblais moi-même! La maîtresse du lieu m'attendait devant la cheminée, dans un demi-déshabillé. Elle était belle aussi : une beauté blonde, un peu fade, mais pleine d'attraits. J'ouvris sous ses yeux, tout en la regardant à la dérobée, mon carton à dentelles; elle y jeta une main avide, elle retourna tout avec un peu de dédain; elle finit par trouver un point qui lui donna envie, elle le mit sur son épaule demi-nue et se mira en faisant des mines. Moi je n'y tenais plus; j'allai d'un seul bond dans la ruelle du lit, je jetai sur le perfide un regard foudroyant. Il en devint tout pâle! — C'est vous? dit-il avec inquiétude. — Oui, c'est moi! m'écriai-je en saisissant mon poignard.

« La maîtresse du lieu vint vers moi en poussant un cri aigu. — N'avancez pas, lui dis-je en la menaçant. — Comme c'était une petite maîtresse, elle s'évanouit.

« Montbrun, touché de la voir tomber au pied du lit, se précipita vers elle tout en m'insultant de la voix et du regard. Moi, déjà tout égarée, je me laissai aller à la colère et à la vengeance; j'agitai mon poignard : — Cruel! dis-je en me jetant sur Montbrun. — Hélas! je l'atteignis au cœur, ce cœur qui m'avait tant aimée!

« A peine eus-frappé que je me sentis chanceler, mes yeux se troublèrent, je tombai agenouillée devant le lit, en couvrant de baisers la main de mon pauvre amant. — Je suis perdu, dit-il sans colère et sans retirer sa main.

« A cet instant une femme de chambre, attirée par le cri de sa maîtresse, entra tout effarée. Montbrun eut encore assez de présence

d'esprit pour vouloir me sauver. — Ce n'est rien, dit-il à cette fille; revenez dans un quart d'heure. — Oui, dans un quart d'heure, dis-je, tout sera fini. — Je ramassai le poignard; mais j'étais sans force et sans courage, ma main retomba sans m'avoir frappée. — De grace, me dit Montbrun se ranimant un peu, allez-vous-en, ma pauvre Marie, je crois bien que le coup n'est pas mortel. Partez, je vais moi-même me faire transporter rue Hautefeuille; vous y viendrez.

« Le croira-t-on? j'eus la lâcheté d'abandonner Montbrun au lit de la mort, moi qui l'avais tué!

« Je sortis sans obstacle. Il mourut sans doute une heure après, à côté d'une autre dont je suis encore jalouse. J'allai l'attendre jusqu'au milieu de la nuit dans la rue Hautefeuille; j'y retournai le lendemain; enfin j'appris sa mort. Sa maîtresse ne fut pas accusée; il avait eu le temps de s'accuser lui-même dans un testament. J'appris tout cela par les crieurs de nouvelles. Le nom de Montbrun ne fut pas prononcé; mais, hélas! c'était bien lui! J'eus encore la lâcheté de ne pas m'accuser. Je portai mon crime dans le silence, je vécus seule avec ma douleur. J'habitai la rue Hautefeuille, comme si le pauvre Montbrun devait y revenir. Je passai la fin de l'hiver le plus tristement du monde, dans les larmes les plus amères. Hélas! me le redirai-je à moi-même? la belle saison revenue, l'ombre de Montbrun s'éloigna peu à peu de mon ame, je me sentis rajeunir. J'avais retrouvé une compagne du couvent, qui n'avait guère mieux tourné que moi; j'allai la voir de plus en plus souvent; elle avait une petite cour de cadets de famille très bons vivans, qui ne donnaient pas de prise à la tristesse. Ils finirent par m'égayer un peu. Ne pouvant en aimer aucun, je les aimai tous ensemble. Je devins pire que je n'étais. Jusque-là j'avais eu la foi de l'amour, j'avais aimé avec religion, mais ce ne fut plus chez moi qu'une profanation de l'amour: je devins coquette, je pris plaisir au madrigal, je me fis de plus belle en plus belle; enfin, je m'étourdis follement, je perdis la tête : pour le cœur, il n'en fut guère question. Du matin au soir, et souvent du soir au matin, je m'abandonnai indignement à tous les jeux de l'amour, tournant à tous les vents, écoulant toutes les bouches trompeuses, prenant à peine le temps de songer au passé et à l'avenir, à Montbrun et à Dieu. J'oubliai jusqu'à mes enfans.

« Mais ici la plume devient rebelle. A quoi bon, en effet, retracer cette page, la plus triste de ma triste vie? Que dirai-je de plus, si ce n'est que je passai toute une année dans les égaremens des mauvaises passions?

« Quoique j'eusse changé de nom, M. le procureur finit par me découvrir encore. Cette fois il obtint un affreux jugement contre moi : la prison perpétuelle. Ce ne fut plus aux Madelonnettes qu'il me fit conduire, mais à Sainte-Pélagie où il n'y a plus ni jardin, ni promenades, ni compagnes, ni amant qui veille sur moi; Sainte-Pélagie, la tombe entr'ouverte!

« Ah! du moins, il me reste un souvenir qui me console, le souvenir de Montbrun, le seul que j'aie aimé. Pauvre enfant! j'ai toujours gardé sur mon cœur le poignard taché de son sang. Ah! ce poignard a encore quelqu'un à frapper! »

A la suite de ces mémoires, Marie de Joysel avait transcrit les deux arrêts obtenus contre elle par le procureur.

La sentence de condamnation, du 14 septembre 1672, porte que « Marie de Joysel sera mise dans un couvent au choix de son mari, pour y demeurer pendant deux ans en habit séculier, pendant lesquels il pourra la voir et même la reprendre; et, au cas qu'il ne la prenne pas après les deux années, y être rasée et voilée pour le reste de ses jours, et y vivre comme les autres religieuses. » Cette sentence a été confirmée par un arrêt rendu le 9 mars 1673, au rapport de M. Hervé : cet arrêt a été exécuté.

L'arrêt du 9 mars 1673 condamne Marie de Joysel, pour crime d'adultère, à être mise dans un couvent, « où elle sera rasée et authentiquée après deux ans, au cas que son mari, dans cet intervalle, n'eût pas la bénignité de la reprendre. »

ARSÈNE HOUSSAYE.

(*La fin au prochain n°.*)

SUR

Mme DESBORDES-VALMORE.[1]

C'est un de nos vœux qui s'accomplit aujourd'hui : nous avions désiré toujours qu'un volume contînt et rassemblât la fleur, le parfum de cette poésie si passionnée, si tendre, et véritablement unique en notre temps. Mme Valmore s'est fait une place à part entre tous nos poètes lyriques, et sans y songer. Si quelqu'un a été soi dès le début, c'est bien elle : elle a chanté comme l'oiseau chante, comme la tourterelle gémit, sans autre science que l'émotion du cœur, sans autre moyen que la note naturelle. De là, dans les premiers chants surtout, qui lui sont échappés avant aucune lecture, quelque chose de particulier et d'imprévu, d'une simplicité un peu étrange, élégamment naïve, d'une passion ardente et ingénue, et quelques-uns de ces accens inimitables qui vivent et qui s'attachent pour toujours, dans les mémoires aimantes, à l'expression de certains sentimens, de certaines douleurs.

Marceline Desbordes est née à Douai vers 1787, deux ans avant cette révolution qui, par contre-coup, allait ruiner son humble famille. Son père, peintre et doreur en blason et en ornemens d'église, fut doublement atteint, comme on le peut croire, par la double suppression qui décolorait l'autel et le trône. La jeune Marceline reçut de ces circonstances premières de naissance et d'enfance toutes sortes

(1) Ce morceau doit servir d'introduction aux poésies de Mme Valmore, qui vont paraître recueillies, chez Charpentier, rue de Seine, 29.

d'empreintes et de signes qui décidèrent de sa sensibilité et donnèrent la nuance profonde à son talent. Au-dessus de la porte étroite de la chère maison que ses poésies nous ont tant de fois rouverte, se voyait une petite madone dans une niche. La jeune enfant est née et a vécu sous cette perpétuelle invocation.

La maison touchait au cimetière de la paroisse de Notre-Dame, et prenait de ce voisinage un caractère religieux, austère; un grand calvaire à côté dominait les humbles croix et les gazons. L'enfant passa ses jeunes années à jouer sous le calvaire et sur les tombes.

Ce furent ses *Feuillantines* à elle; elle y puisa toutes les crédules et pieuses terreurs, toutes les poétiques superstitions. Il est à remarquer qu'elle et Victor Hugo entrèrent sous l'aile de la muse avec je ne sais quelle secrète influence espagnole, l'un né à Besançon, l'autre à Douai, deux cités françaises très marquées de ce caractère étranger; mais elle, son talent ne portait au cœur comme au front que le caractère espagnol attendri.

C'était une Portugaise plutôt, aux yeux bleus, aux cheveux d'or ou de lin. Ses sœurs et frères étaient bruns et de traits fortement accentués. Elle naquit la dernière, et toute blonde : la famille en eut une grande joie, car on retrouvait en elle la couleur de sa mère. Le romancier grec a dit que Persina, reine d'Éthiopie, avait mis au monde Chariclée, enfant tout blanc, à cause d'un tableau de Persée et d'Andromède nue qu'elle avait beaucoup considéré. Dans *Paul et Virginie,* Marguerite, à force de regarder durant sa grossesse le portrait de l'ermite Paul qu'elle porte à son cou, communique un peu de sa ressemblance à l'enfant, qu'elle baptise pour cela du nom de Paul. Ici rien de si merveilleux tout-à-fait, puisque la mère elle-même était blonde; pourtant, puisqu'elle n'eut que cette enfant de sa couleur, c'est, on le crut, qu'elle songea davantage à la Vierge, à la blonde patrone du logis, en la portant.

Mais voici une étrange et pourtant véridique histoire. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, une partie de la famille Desbordes, qui tenait à la religion réformée, avait quitté la France pour la Hollande. Antoine et Jacques Desbordes devinrent libraires à Amsterdam, libraires très riches, très considérés; ce sont eux qui ont donné ces éditions bien connues de Voltaire (1733-1738). Ces deux mêmes Desbordes, Jacques et Antoine, enfans lors de la révocation de l'édit de Nantes, vivaient encore; ils ont vécu, l'un cent vingt-quatre et l'autre cent vingt-cinq ans. Se sentant pourtant près de mourir, centenaires, millionnaires et célibataires, voilà qu'un vif regret de la

patrie les reprend tout d'un coup après plus d'un siècle, et ils ont l'idée de rappeler quelque arrière-petit-neveu ou arrière-petite-nièce pour rentrer dans la religion réformée et dans l'héritage.

Ils écrivent à Douai. La grande lettre en gros caractères à la Louis XIV, et signée du grand-oncle Antoine, est déployée : il y est mis pour condition expresse que les enfans seront rendus à la religion des aïeux pour reprendre droit dans la succession immense. Ceci se passait vers 91; l'humble famille de Douai avait vu tarir, depuis deux ou trois ans déjà, ses modiques ressources, et l'avenir se présentait de plus en plus sombre. Une assemblée solennelle de tous les membres eut lieu dans la petite maison, sous la madone.

On lit tout haut la lettre : la mère s'évanouit, le père regarde ses enfans et sort dans une horrible anxiété. Il rentre après quelques pas dans le cimetière, et l'on décide qu'on répondra *non*.

La jeune Marceline avait pour lors quatre ans et demi environ, et les impressions de cette grande scène domestique lui sont demeurées présentes. C'était, je l'ai dit, le moment de la ruine complète. On aima mieux rester pauvre, à la garde de Dieu et de Notre-Dame.

Notre-Dame ne passe point pour ingrate. On sait, du moyen-âge, plus d'un récit pieux, dans lequel la Vierge, saluée et honorée, s'attache désormais, comme protectrice, au destin de l'ame qui, à elle du moins, s'est montrée fidèle. L'ame dévote à Notre-Dame peut avoir ses erreurs dans le long pèlerinage; elle peut faiblir et faillir : la Vierge est là, qui, à une heure donnée, la rappelle et la sauve. Cette touchante religion du moyen-âge, et qui est restée entière dans les mœurs méridionales, cette religion que la momerie de Louis XI n'a pu flétrir et qui sied dans son indulgence au sexe aimant, se retrouve tout-à-fait celle encore de l'ame poétique que nous tâchons d'exprimer. Ses poésies, à chaque page, attestent ce doux culte refleurissant, et dans des stances d'hier, adressées à une amie gracieuse qu'elle appelle la comtesse *Marie*, nous en ressaisissons un nouvel écho :

L'Ange nu du berceau, qui l'appela *Marie*,
Dit : « Tu vivras d'amère et divine douleur;
« Puis, tu nous reviendras toute pure et guérie,
« Si la grace à genoux désarme le malheur.

« Tu n'entendras long-temps que mes ailes craintives
« S'ébruiter sur ton sort. . . . . .
. . . . . .
« Je ne m'éloigne pas; je me tiens à distance,

« Epiant, ô ma sœur! tes pieds blancs et mortels :
« Quand tu m'appelleras de ta plus vive instance,
« Je t'aiderai, Marie, au retour des autels!

Le bon ange est ici faisant fonction pour la Vierge elle-même.

Un cousin pourtant était passé à la Guadeloupe et y avait fait fortune. La mère, voyant la gêne des siens qui se prolongeait sans espoir, conçut un grand dessein et s'embarqua pour l'Amérique avec sa dernière fille, avec Marceline, âgée d'environ treize ans. En mettant le pied sur ce rivage de son espérance, elle trouva la colonie en révolte, le cousin massacré, sa veuve en fuite dans les hautes terres, et l'incendie partout dans les plantations. La fièvre jaune la prit, et sa fille, en un instant orpheline, n'eut plus qu'à retraverser l'Océan. Ce fut une scène déchirante, lorsqu'il fallut l'emporter seule, sans sa mère, l'embarquer de force, le soir, dans une pirogue qui allait rejoindre le vaisseau. Il y eut là comme une épreuve, en un sens, de la scène finale de Virginie.

Elle accomplit ce lent et cruel retour, que les duretés du capitaine aggravèrent, toute noyée de larmes, de mélancolie, et abîmée de silence : elle avait atteint quatorze ans. Désormais que lui faut-il? que lui manque-t-il? Sa poésie, ce semble, n'a plus qu'à éclore; elle est toute formée en elle par le malheur; elle a reçu tour à tour le soleil et les larmes. L'horizon de l'humble cimetière de Douai s'est assez agrandi; quand la jeune fille ressaisit enfin le sol natal après tant de souffrances, on pouvait dire d'elle avec le poète, qu'elle portait

Un cœur jà mûr en un sein verdelet.

Une considération me frappe : c'est combien, vers la fin du XVIIIe siècle, il se fit chez nos littérateurs et nos poètes comme un complément d'éducation par les contrées lointaines, par les voyages. Il semblait que l'inspiration et la couleur françaises ne dussent se rajeunir qu'à ce prix. André Chénier est né à Byzance. Châteaubriand visite les savanes. S'il peut se saluer le père de l'école moderne, le rôdeur Jean-Jacques en est à certains égards le grand-père, et Bernardin de Saint-Pierre l'oncle, et un oncle revenu de l'Inde exprès pour cela. Bertin et Parny se souviennent trop peu, dans leurs vers, de l'île et de la nature où ils sont nés; ils en ont pourtant gardé quelque flamme. Le poète Léonard est né à cette Guadeloupe où la jeune Marceline va tenter la destinée. Je l'ai appelée une Espagnole blonde, une Portugaise : les Antilles même, pour compléter, n'y manquent

pas. En grand comme en petit, il y eut là un souffle des tropiques, un arôme des savanes.

Revenue au nid, et encore toute brisée de l'orage, elle trouva la famille plus pauvre. Son excellent père cependant était devenu inspecteur des prisons à Douai, et elle aimait à lui être une auxiliaire bienfaisante dans l'exercice de ses fonctions. De là, dit-elle, son goût à elle, de tout temps, pour les prisons et les pauvres prisonniers.

Il fallait vivre et pourvoir à l'avenir, elle chanta. Nous n'avons plus qu'à suivre ses vers (1). Ce furent d'abord quelques romances, quelques idylles, assez dans le goût de Léonard et de Berquin, mais plus neuves et plus senties. Au reste, lorsqu'elle s'échappa à faire des vers, elle n'avait rien lu, rien. Elle avait lu d'aventure *Tom Jones* en français, et peut-être *Guzman d'Alfarache;* elle avait commencé *Paul et Virginie,* sans oser le finir. Son harmonie, sa mélodie poétique, ne vinrent d'abord que d'elle, et furent tout instinct.

Comme elle apprenait à lire, étant enfant, par les soins de sa sœur aînée dans Florian, dans *Estelle et Némorin,* on lui faisait épeler surtout le paragraphe où il est dit (c'est le vieux Raimond qui s'adresse à Némorin) : *Cependant vous aimez ma fille;* et là-dessus elle se sauvait dans le cimetière pour n'en pas lire davantage, et en répétant ce mot-là durant de longues heures.

Elle était en Belgique, à Bruxelles, quand deux ou trois romances d'elle coururent. Elle venait de se marier; son beau-père, homme de goût, fut surpris de ces essais, et lui demanda si elle en avait encore : elle avait fait, répondit-elle, *quelques autres petites choses, sans savoir.* On s'en chargea pour elle, et on les envoya à Paris, où le libraire Louis les imprima, en 1818. Comme il n'y avait pas assez de pièces pour former un volume, on y ajouta la petite nouvelle en prose de *Marie,* qui se retrouva depuis imprimée dans *les Veillées des Antilles* (1821). Mme Valmore poète parut donc au jour vers le même temps que Casimir Delavigne, que Lamartine, qu'André Chénier ressuscité, et un peu, je crois, avant eux tous : elle fut comme la première hirondelle, toujours empressée, quoique craintive.

Dans une très belle édition de 1820, plus complète que celle de 1818, et où il n'y a que des vers (2), j'aime à considérer la première et pure

(1) On peut voir, pour quelques autres détails biographiques que nous ne répéterons pas ici, l'article sur Mme Desbordes-Valmore au tome second de nos *Critiques et Portraits* (page 159).

(2) In-8°, chez François Louis également.

forme de son talent, sans complication aucune. Il semble qu'il y ait plus de facilité pour le coup d'œil, plus de sûreté pour le jugement, dans ces premières éditions originales, dans ces sortes de gravures avant la lettre. Il m'est bien clair quand je tiens ce volume-là, de cette date, qu'elle n'avait pu lire encore Lamartine, dont les *Méditations* ne paraissaient qu'au moment même. Eh bien! voilà un génie charmant, léger, plaintif, rêveur, désolé, le génie de l'élégie et de la romance, qui se fait entendre sur ces tons pour la première fois : il ne doit rien qu'à son propre cœur. Que pourriez-vous lui comparer dans nos poètes, et surtout dans nos poètes-femmes d'auparavant? Plus tard ces lignes simples se chargeront un peu. Sans imiter les autres, on se répétera soi-même; on retombera dans les situations déjà exprimées, dans les sentimens d'abord produits : c'est inévitable. Si Malherbe a pu dire de la vie des mortels :

> Tout le plaisir des jours est en leurs matinées;
> La nuit est déjà proche à qui passe midi,

cela semble surtout vrai de la vie poétique et tendre, de l'inspiration élégiaque et romanesque. Mme Valmore, en avançant, aura, par accès peut-être, des cris plus déchirans, des éclairs plus perçans et plus aigus, comme aux approches de l'ombre. Mais ici ce sont de doux éclairs du matin, de jolis rayons d'avril, les lilas aimés, le réséda dans sa senteur, et déjà s'exhalent pourtant, à travers des gémissemens tout mélodieux, ces beaux élans de passion désolée qui la mettent tant au-dessus et à part des autres femmes, de celles même qui ont osé chanter le mystère. C'est *l'André Chénier femme*, a-t-on dit. Avec moins d'art incomparablement, elle a la source de sensibilité plus intime, plus profonde.

Comme Mme Riccoboni, notre tendre auteur d'élégies semble avoir été de bonne heure poursuivi par l'idée fatale de l'infidélité dont un cœur aimant est victime. Si l'une exprime cette idée fixe par *Fanny Butler*, par *le marquis de Cressy*, par tous ses romans, l'autre la déplore par toutes ses poésies. Elle s'écrierait comme Sapho dans l'ode célèbre : « Immortelle Aphrodite au trône d'or, fille avisée du roi des dieux, je t'invoque, épargne-moi, ne me dompte point par trop d'amères douleurs, ô déesse vénérée! Autrefois, dès que tu entendais ma plainte d'amante (et tu l'entendais fréquemment), tu venais à moi, quittant aussitôt le beau palais de ton père. Tu attelais à ton char, pour coursiers, tes moineaux rapides, et ils descendaient en agitant coup sur coup leurs ailes noires à travers l'air immense. Et

déjà tu étais auprès de moi. Alors, ô déesse bienheureuse! tu me souriais de ton sourire immortel, et tu me demandais ce que j'avais, ce que je souffrais, et l'objet de ma douce fureur; tu me disais : Qui donc t'a fait du mal, ô ma Sapho! Va, ne crains rien : s'il t'a fuie jusqu'ici, bientôt il te poursuivra; s'il a refusé tes dons, il va lui-même t'en offrir; l'ingrat, s'il ne t'aime pas, il va t'aimer à son tour, fusses-tu pour lui cruelle! — Voilà ce que tu me disais, ô déesse. Oh! maintenant reviens et descends encore. »

Volontiers aussi notre tendre élégiaque, les mains levées au ciel, se fût écriée en sa naïve démence, avec une autre ame aimante, une autre muse voilée, sœur de la sienne, et dont l'écho seul m'a, par hasard, apporté la voix :

Secrets du cœur, vaste et profond abîme,
Qui n'a pitié ne connaît rien de vous!
Juste est la peine au front de la victime,
Sage est le sage, et le vainqueur sublime :
Que reste-t-il à qui pleure à genoux?

La Religieuse portugaise, si elle avait chanté, aurait de ces accens-là.

Moins poignantes que certaines élégies, les jolies romances de Mme Valmore coururent, volèrent du premier jour sur toutes les lèvres de quinze ans, grace aussi à la musique des plus grands ou des plus aimables compositeurs d'alors : Garat, Paër, en notèrent quelques-unes; mais surtout Mme Pauline Duchambge, née tout exprès, y trouva ses airs les plus agréables, les plus chers au cœur et les mieux assortis. Au reste, comme pour tous les succès un peu populaires en ce genre, les choses ont vécu plus que les noms. Ces délicieuses romances *Douce chimère*, et *Vous souvient-il de cette jeune amie?* qui réveillent, pour la génération d'alors, les plus frais parfums de jeunesse et font naître une larme en ressouvenir des printemps, sont encore sues de bien des mémoires fidèles; on a oublié qu'on les doit à Mme Valmore.

Depuis un certain moment, cette ame, ce talent de tendre poète a eu peine évidemment à se faire aux saisons décroissantes d'une vie qui va flétrissant, chaque jour, ses premières promesses. Habituée qu'elle était à donner à ses sentimens une forme unique, elle s'est senti plus d'une fois le cœur *aveuvé;* elle s'est demandé, elle a demandé aux objets muets si c'était bien la loi fatale et dernière; ainsi, hier encore, en regardant *une horloge arrêtée :*

Horloge, d'où s'élançait l'heure,

Vibrante en passant dans l'or pur,
Comme un oiseau qui chante ou pleure
Sur un arbre où son nid est sûr,
Ton haleine égale et sonore
Dans le froid cadran ne bat plus :
Tout s'éteint-il comme l'aurore
Des beaux jours qu'à ton front j'ai lus ?

Son champ d'inspirations s'est étendu, et son aile palpitante a tâché d'y suffire. L'avenir du monde, la souffrance de ses semblables, les grandeurs de la nature, l'ont préoccupée. Dans un de ses essors vers l'infini de l'horizon, elle est allée jusqu'à s'écrier :

. . . . . .
Charme des bleds mouvans! fleurs des grandes prairies!
Tumulte harmonieux élevé des champs verts!
Bruits des nids! flots courans! chantantes rêveries!
N'êtes-vous qu'une voix parcourant l'univers?.....

Ne pressez pas trop le sens: ce sont là de ces vers d'elle, pénétrans et vagues, qui vous poursuivent d'une longue rêverie. Jeune, à vingt ans, les cheveux au vent, le front au ciel, le bâton d'Oberman ou d'Ahasvérus à la main, on ferait le tour du monde en les récitant.

Mais elle est mère, mère heureuse : de là surtout des sources consolantes et renouvelées. Ses derniers vers nous arrivent toujours remplis d'accens de sollicitude et d'espérance pour sa jeune couvée. Déjà même, du bord de ce doux nid, gloire et douceur maternelle! une jeune voix bien sonore lui répond. Je voudrais dire, mais je ne me crois pas le droit d'en indiquer davantage. Je rappellerai seulement, en l'altérant un peu, la jolie épigramme antique : « La vierge Érinne était assise, et, tout en remuant le fil de soie et la broderie légère, elle distillait avec murmure quelques gouttes du miel de l'abeille d'Hybla. » Puisse l'avenir tenir du moins les récentes promesses envers celle qui les a payées assez chèrement! Puisse-t-elle, suivant l'expression d'un poète aimable, *se racquitter* en bonheur pour tout le passé!

SAINTE-BEUVE.

SIX MOIS A TURIN.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DE PARIS.

II.[1]

Aujourd'hui, monsieur, si vous le voulez bien, nous nous occuperons d'un objet qui tient une très grande place dans l'histoire intime de l'Italie moderne; nous nous occuperons de théâtre, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'écrire un feuilleton.

Je crois vous avoir dit, dans ma précédente lettre, qu'il y a à Turin six salles de spectacle; pour être parfaitement exact, j'aurais dû vous dire qu'il y en a sept, car on compte deux entreprises rivales qui exploitent le genre des marionnettes; mais, au fond, cette omission est de très peu d'importance, attendu que les deux salles où travaillent concurremment les marionnettes, ainsi que la salle consacrée aux exploits de Gianduïa, espèce d'Arlequin piémontais, ne méritent pas de nous arrêter en ce moment. Sous le rapport de la construction et de la disposition intérieure, il n'y a de vraiment dignes d'attention, à Turin, que le théâtre royal de l'Opéra, le théâtre Carignan, le théâtre d'Angennes et le théâtre Sutera. Ce dernier théâtre, construit, d'après les plans de l'architecte Ogliani, dans des proportions médiocres, a cependant le précieux et rare avantage d'être complètement un ouvrage de maçonnerie. Le théâtre d'Angennes, qui, tel qu'il existe actuellement, n'a pas plus de vingt-deux ans de date, est l'œuvre de l'architecte Pregliasco, lequel s'est

(1) Voyez la livraison du 29 mai.

distingué, en cette occasion, par une rare habileté : il a su faire, pour les auditeurs, des loges extrêmement commodes et agréables, d'où l'on voit à merveille et d'où l'on ne perd pas une parole, et en même temps il a organisé la scène de façon à satisfaire les acteurs. Le théâtre Carignan, fort supérieur, sous tous les rapports, aux théâtres Sutera et d'Angennes, est dû à l'architecte Ferrogio et au comte Alfieri Bianco, oncle du poète tragique. Non que le comte Alfieri et Ferrogio aient travaillé ensemble à cette production architecturale; la vérité est que, l'œuvre primitive du noble artiste ayant été détruite en 1787, après trente-cinq ans d'existence, par un incendie terrible, Ferrogio la rétablit d'après les dessins du comte.

De l'avis des gens les plus capables de raisonner à fond sur ces matières, le théâtre royal de l'Opéra, dû encore au génie du comte Alfieri, est tout à la fois un chef-d'œuvre et le plus parfait des théâtres de l'Italie. Les loges de la salle, au nombre de cent trente, sont divisées en rangées de vingt-six loges chacune, sans parler des loges d'avant-scène ni de la loge du roi. Légèrement tournées de côté, de façon à ce que le regard du spectateur puisse apercevoir facilement la moindre des choses qui se passent sur la scène, elles sont, en outre, on ne peut mieux disposées pour répondre aux exigences de l'harmonie. De belles colonnes dorées et sculptées, et un peu moins massives à mesure qu'elles se rapprochent de la voûte de l'édifice, séparent les loges entre elles et résolvent le problème d'une décoration majestueuse sans pesanteur. Devant chaque rangée de loges se présentent, comme ornemens du balcon, une série de figures peintes; entre la première rangée et la seconde, des amours, soit assis, soit couchés, dans d'énormes coquillages; entre la seconde et la troisième, des masques dramatiques et comiques; entre la troisième et la quatrième, divers animaux tels que des lions, des renards, des panthères, qui forment une sorte de procession, et auxquels de petits enfans, anges ou amours à volonté, donnent à manger et à boire; enfin, entre la quatrième et la cinquième, de simples médaillons séparés les uns des autres par des fleurs. Je ne trouve à redire, en tout ceci, qu'à la procession d'animaux sauvages, dont il ne me semble pas qu'une arène musicale soit trop la place. Une autre chose qu'il serait urgent de modifier, à mon avis, c'est le rideau de la scène, lequel pèche par un trop grand excès de simplicité. C'est tout bonnement une grande toile peinte en vert. Ces deux critiques une fois faites, le reste de la salle ne mérite plus qu'une admiration sans réserve. Les quatre colossales cariatides qui supportent sur leurs ailes et sur leurs robes flottantes l'arcade étoilée du *proscenium*, s'acquittent de leur rude tâche avec une grace et une légèreté incomparables. Et, pour terminer enfin par un éloge à l'adresse du défunt et célèbre architecte, je dirai que l'orchestre et le parterre, celui-ci ressemblant à un œuf tronqué, celui-là étant d'une forme concave et terminé aux extrémités par deux tuyaux qui vont se dégorger sur la scène, sont d'une entente parfaite pour la répartition générale des voix et des sons.

Le règlement au sujet de la police intérieure des théâtres est très sévère, et n'accommoderait guère le public français, j'imagine. Jugez plutôt. Voici,

entre vingt-cinq ou trente articles dont se compose ledit règlement, quelques dispositions qui me reviennent à l'esprit. D'abord, quand la famille royale ou un de ses membres est dans la salle, les spectateurs sont tenus, non-seulement de rester la tête découverte pendant les entr'actes, mais de n'exprimer d'aucune manière leur sympathie ou leur antipathie pour la pièce ou pour les comédiens. En second lieu, soit en présence, soit en l'absence de la famille royale, toute manifestation hostile aux acteurs est rigoureusement interdite. On a le droit d'applaudir et de chuter un acteur, non de le siffler ou de le huer. Vous jugez assez par là de l'esprit de ce règlement, sans que j'entre dans de plus grands détails. Pour mon compte, je ne m'opposerai jamais à ce que l'on gêne un peu la liberté individuelle au profit de la liberté générale. Que l'on s'arrange de façon à empêcher, au théâtre, toute rumeur inutile, tout désordre sans motif plausible, toute cabale d'une minorité turbulente, ce n'est pas moi qui m'en plaindrai. Mais, en revanche, je voudrais que la vigilance de l'autorité piémontaise s'exerçât d'une manière plus complète, c'est-à-dire que l'autorité s'inquiétât de prévoir la cause des troubles en même temps qu'elle songe à leur répression. En conscience, y a-t-il rien de plus impatientant et de plus irritant, je le demande, que la façon dont les souffleurs remplissent leurs fonctions dans les théâtres de Turin? Ne croyez pas que j'exagère, ce que je vais vous dire est d'une vérité littérale : quand on assiste, ici, à la représentation d'une comédie ou d'un drame, on entend la pièce deux fois dans la même soirée; car il faudrait se boucher hermétiquement les oreilles pour ne pas saisir très nettement, en quelque coin de la salle que l'on se trouve, la moindre des paroles qui sortent de la bouche du souffleur. Et, comme si ce n'était point assez d'ouïr ce personnage supplémentaire, on est encore forcé de le voir. En certaines occasions qui se représentent fréquemment, lorsque l'acteur, par exemple, est plus ou moins éloigné de la rampe, monsieur le souffleur, jugeant la situation critique et le cas grave, avance la tête le plus qu'il peut en dehors de sa niche, sans compter que MM. les acteurs, se reposant sur le zèle exagéré de leur confrère en sous-ordre, étudient leurs rôles avec une inqualifiable nonchalance, et sont près de s'arrêter court au beau milieu de la plus petite tirade, les trois quarts du temps. Cette négligence de la police théâtrale, en ce qui concerne les souffleurs et le travail préparatoire des acteurs, je me l'explique d'autant moins que, sous d'autres rapports, la police théâtrale témoigne d'une habile prévoyance. C'est ainsi qu'il est enjoint, et de la manière la plus expresse, aux directeurs de théâtre, de commencer les représentations à l'heure précise qu'annonce l'affiche. A cet effet, un immense cadran marquant les heures est placé au-dessus de la toile de chaque scène lyrique ou dramatique, et les directeurs s'exposeraient à une peine sévère s'ils trompaient, ne fût-ce que de quelques minutes, l'attente du public.

Ne craignez pas, monsieur, que je vous rende compte des quatre ou cinq partitions que j'ai entendues cet hiver, soit au théâtre Carignan, soit au grand-théâtre royal. *Les Puritains, la Vestale,* et tel autre opéra dont le nom

m'échappe, vous les connaissez déjà; en conséquence, ce que je pourrais vous en dire vous ferait, à coup sûr, l'effet d'une fastidieuse redite. Il est cependant une partition que je ne dois pas passer sous silence, sinon à cause de son mérite, du moins à cause de sa récente origine : c'est *Ginevra de Florence,* opéra en trois actes, paroles de M. l'avocat Lorenzo Guidi Rontani, musique de M. Théodule Mabellini. La première représentation de cette production lyrique a eu lieu sur la scène du théâtre Carignan, au mois de novembre dernier, en présence d'un auditoire qui ne s'est montré rien moins que satisfait.

M. l'avocat Rontani, s'il en faut croire une curieuse préface tombée de sa plume, prend son livret fort au sérieux. Après un récit très circonstancié de la chronique florentine dont il s'est constitué le metteur en œuvre, il accuse M. Scribe d'avoir outrageusement violé la tradition dans son livret de *Guido et Ginevra,* en faisant l'héroïne de la chronique fille de Cosme Ier de Médicis, duc de Florence, tandis qu'elle fut en réalité fille du simple particulier Bernardo Amieri. Cela dit d'un ton sentencieux et grave, M. l'avocat déclare qu'une licence si énorme que celle qu'a prise M. Scribe lui paraissant un crime, il est demeuré, lui, religieusement fidèle aux évènemens, aux caractères et aux costumes de l'époque où il a cherché ses inspirations; enfin, il se flatte d'avoir orné son ouvrage d'une haute et admirable conclusion morale, en montrant le triomphe de la raison et de la vertu sur les passions. Vous pensez bien que je n'ai point du tout l'intention d'entrer en lutte, à propos de questions si transcendantes, avec M. Lorenzo Guidi Rontani. Que diable dire à un homme qui semble aussi fier d'avoir griffonné un livret d'opéra que s'il eût accouché d'un poème épique? Beau terrain à planter une esthétique, en vérité!

L'auteur de la musique de *Ginevra de Florence,* M. Théodule Mabellini, élève chéri de Mercadante, est ce même jeune homme qui obtint un beau succès, il y a deux hivers, avec sa partition de *Rolla.* A propos de ce début, vous vous en souvenez peut-être, la presse italienne emboucha la trompette prophétique; et, si *Rolla* ne passa point tout-à-fait pour une merveille, au moins cet opéra fut-il généralement regardé comme l'annonce d'un nouveau génie musical. Hélas! après *Ginevra de Florence,* les titres du nouveau génie me semblent en question plus que jamais. Rossini peut continuer tranquillement son somme; Donizetti n'a point à craindre que son étoile pâlisse devant une étoile plus jeune et plus brillante; et Mercadante, le maître de M. Mabellini, n'est pas près d'être effacé par son écolier. Je n'ai pas entendu *Rolla;* je n'en crois pas moins sans peine que la musique de cette partition est supérieure à celle de *Ginevra de Florence,* car la musique de *Ginevra de Florence* est d'un degré ou deux au-dessous de zéro. Ce n'est pas qu'on ne sente, dans cette seconde tentative de M. Mabellini, un certain effort pour atteindre à l'originalité; malheureusement, cet effort avorte chaque fois qu'il se montre. L'auteur s'est évidemment efforcé de marcher dans une voie nouvelle; il s'est evidemment préoccupé de concilier les tendances mélodiques de la musique italienne avec les tendances harmoniques de la musique allemande; malheu-

reusement, il en a été pour ses frais de bonnes intentions. Des mélodies maigres et tourmentées, des chœurs interminables, monotones et assourdissans, une instrumentation à la fois inexpérimentée et prétentieuse; en un mot, un confus mélange de réminiscences indigestes et de vulgarités fatigantes; voilà de quoi le nouvel ouvrage de M. Mabellini se compose, à une demi-douzaine de phrases près. Aussi M. Mabellini ferait-il sagement, jusqu'à nouvel ordre, de ne pas vouloir voler de ses propres ailes. On a prétendu que, dans *Rolla*, non-seulement il s'était souvenu à propos des leçons de son maître, mais encore qu'il avait fait de lui son collaborateur; le mauvais succès de *Ginevra de Florence* l'engagera sans doute à utiliser de nouveau un patronage dont il a eu tort de vouloir trop tôt s'affranchir.

Dans la troupe qui exploitait la scène du théâtre Carignan l'automne dernier, il n'y avait guère que deux talens un peu remarquables, le premier ténor et la première cantatrice, Verger et la Malvani. Verger n'est plus un jeune homme; il a ses quarante-cinq ans bien sonnés; avec lui, le public en est donc au chapitre des regrets plutôt qu'au chapitre des espérances. Cependant Verger fait encore un très agréable chanteur. Il a dans la voix je ne sais quoi d'à demi voilé qui n'est pas sans charme. Ses cordes basses sont incertaines et manquent de force, mais il se rattrape dans le medium; là, sa voix est nette, pure, bien timbrée, et elle possède en outre le précieux privilége de passer des notes de poitrine aux notes de tête avec une parfaite justesse et une extrême facilité. La seule chose à regretter, c'est que les qualités de Verger soient circonscrites, si l'expression m'est permise; je veux dire que son talent, pour achevé qu'il soit dans son genre, manque d'éclat et d'ampleur.

La Malvani est une jeune personne de vingt à vingt-deux ans tout au plus, et à qui il reste sans contredit beaucoup de progrès à faire; telle qu'elle est, néanmoins, on ne saurait l'entendre sans plaisir, ni même sans une certaine émotion. D'abord, elle a une taille et une physionomie adorables, ce qui ne gâte jamais rien. Mais je dois mettre résolument une main sur mes yeux et vous dire que la voix de la Malvani, bien que douce et agréable, pèche sous le triple rapport du volume, de l'agilité et de l'étendue. Avec du travail et de la persévérance, il est très certain que la Malvani pourra parvenir à prendre un rang avantageux parmi les cantatrices célèbres de l'Italie moderne; cependant, à moins d'un miracle, je doute fort qu'elle devienne jamais une Malibran. Au fait, mieux vaut cent fois qu'il en soit ainsi; mieux vaut que la Malvani reste ce qu'elle est, une délicieuse jeune femme d'un talent plus ou moins contestable; car, si jamais sa voix pouvait exercer sur les cœurs autant d'empire que sa personne, la fascination serait trop complète pour que tous les hommes ne tombassent pas amoureux fous d'elle du soir au lendemain.

Une habitude qu'ont les Turinois, et qui dégénère parfois chez eux en une manie intolérable, c'est l'habitude de rappeler sans fin ni cesse les acteurs dont ils sont contens. Ne croyez pas qu'ils attendent la fin de la pièce, ni même la fin d'un acte, pour manifester la satisfaction qu'ils éprouvent; à

peine le comédien ou le chanteur, son couplet fini, est-il rentré dans la coulisse, les mains se heurtent, les transports éclatent, et l'artiste est obligé de venir recevoir la bruyante récompense de ses peines, sauf à croiser les deux mains sur son cœur en signe de reconnaissance et à faire le plus grand nombre de salutations qu'il peut. Cette cérémonie se renouvelle souvent jusqu'à six, huit et dix fois de suite, avant que la comédie ou l'opéra reprenne son cours. A chaque première représentation, les rappels se multiplient d'une façon incroyable. Ces soirs-là, ce n'est pas seulement à l'auteur et aux acteurs habiles que s'adressent les applaudissemens de la foule, c'est encore aux décorateurs, au metteur en scène; cela ne finit plus. Tout changement de décoration, la moindre roulade, devient alors prétexte à ovation pour quelqu'un; et il faut vraiment que les machinistes soient bien sots ou bien humbles pour ne se point présenter eux aussi devant la rampe, à la suite des peintres, des comédiens et de l'auteur.

J'ai oublié de vous avertir que, de toutes les salles de spectacle de Turin, la salle du grand-théâtre royal de l'Opéra est la seule qui soit éclairée; les autres demeurent toujours plongées dans une demi-obscurité. Cette demi-obscurité est certainement très commode pour les femmes, qui peuvent ainsi se donner le plaisir du spectacle sans être obligées à faire toilette; peut-être encore, au point de vue de l'effet scénique, est-elle préférable à l'éclat d'un lustre, puisque le fond du théâtre, par le fait même du contraste, se trouve ainsi plus resplendissant et plus lumineux; malgré ces raisons, je ne laisse pas de croire qu'un lustre n'est pas de trop dans un théâtre, car une collection de femmes belles et élégantes n'est point, que je sache, un spectacle à dédaigner. Sous ce dernier rapport, le théâtre royal de l'Opéra tient en réserve, pendant le carnaval, de quoi satisfaire les amateurs les plus exigeans. Je dis pendant le carnaval, et je le dis à dessein, attendu que le théâtre royal est ouvert à cette époque-là seulement. Il est impossible de se figurer quelque chose de plus beau que le coup d'œil offert par cette magnifique salle, lorsque toutes ses loges sont garnies de la société aristocratique, et particulièrement au moment où la reine fait son entrée. Alors, mues par un sentiment de courtoisie et de déférence, les dames se lèvent en masse, pour ne se rasseoir que lorsque la reine est elle-même assise et les a saluées. Ce mouvement général opéré tout d'un coup et avec tant d'ensemble, cette vaste enceinte tressaillant du bas jusqu'au faîte, ce désordre régulier et pittoresque, ce léger frémissement de robes et d'écharpes mêlé au bruit d'une musique harmonieuse, tout cela compose un tableau animé dont on ne saurait où prendre le pareil.

On ne donne d'ordinaire que deux partitions pendant le carnaval au grand-théâtre de l'Opéra. Bellini et Donizetti ont fait, cette année, les frais de la saison, le premier avec ses *Puritains*, le second avec son *Marino Faliero*. Cette dernière partition m'était inconnue. Je n'en puis plus dire autant aujourd'hui, car je l'ai entendue environ douze à quinze fois de suite. C'est donc en parfaite connaissance de cause que je la juge, et vous pouvez vous en rap-

porter à moi quand je vous dis que vous n'avez pas perdu grand'hose à ne la point voir représenter sur le Théâtre-Italien de Paris. *Marino Faliero* est de la même force que *Lucrezia Borgia;* peu d'unité dans l'un comme dans l'autre de ces deux ouvrages, point d'originalité, égal abus du système de remplissage et des souvenirs. J'incline fort à croire que *Marino Faliero* est une partition à peu près improvisée, et je la range sans difficulté, jusqu'à informations plus amples, parmi ces nombreux opéras à la confection de chacun desquels M. Donizetti n'a pas employé plus de sept à huit jours. Ce que je vous dis de *Marino Faliero* n'entame en rien, du reste, le mérite absolu de M. Donizetti. Lorsque M. Donizetti veut prendre la peine de bien faire, vous savez qu'il y réussit aussi heureusement qu'aucun autre compositeur moderne, témoin *Anna Bolena* et *Lucia di Lammermoor.*

Ce qui m'a incomparablement plus amusé que la musique de *Marino Faliero,* c'est, comme tout à l'heure pour *Ginevra de Florence*, le livret, composé, celui-ci, par M. Emmanuel Bidera. Quoiqu'il n'ait pas l'inestimable honneur d'avoir écrit une aussi belle préface que son confrère M. Lorenzo Guidi Rontani, M. Emmanuel Bidera n'en doit pas moins être signalé par moi à votre attention la plus particulière pour une invention unique en son genre et digne de la postérité la plus reculée. En effet, qu'on interroge le cœur humain et l'histoire, on n'y rencontrera certainement pas ce que M. Emmanuel Bidera a tiré de son propre fonds et qui me semble la limite extrême de l'imaginable, ou plutôt de l'inimaginable. Savez-vous de quelle scène M. Emmanuel Bidera est l'auteur? savez-vous...! Mais non, pour vous mieux mettre en état de rendre justice à une si extraordinaire trouvaille, feuilletez d'abord les écrivains qui se sont spécialement occupés de l'histoire de Venise; non pas seulement les modernes, mais encore ces anciens chroniqueurs dont les témoignages sont considérés comme authentiques: tous, n'est-il pas vrai, à quelque point de vue qu'ils aient écrit, ils sont d'accord pour respecter la jeune femme du malheureux doge. Eh bien! ce que n'ont pas osé contre elle les historiens et les chroniqueurs, la princesse vénitienne, M. Bidera aidant, l'osera elle-même; on l'a crue épouse vertueuse et fidèle, elle proclamera qu'on s'est gravement trompé, qu'elle fut coupable, qu'elle fut adultère, que sa mémoire doit être déshonorée et son nom flétri. Et à qui, je vous prie, fera-t-elle cette étrange confidence? Pardieu! au doge en personne! Et dans quel moment? Belle question! au moment où le doge, condamné à mort par les soins du propre amant de sa femme, est conduit au lieu du supplice. Appréciez-vous comme il convient toute la beauté de cette idée dramatique? Et n'allez pas, à cause de cela, s'il vous plaît, accuser la jeune dogaresse de barbarie, d'infamie, de scélératesse; elle est bien loin de mériter un pareil débordement d'injures, l'aimable enfant! Savez-vous bien, au bout du compte, pourquoi elle s'est résolue à empoisonner les derniers instans du vieillard? C'est tout uniment pour lui rendre la mort plus facile et plus douce en lui ôtant la seule raison qu'il eût de regretter ce monde-ci. Si une pareille action ne vous touchait pas jusqu'aux larmes, j'en serais fâché pour vous, monsieur; quant à

moi, reconnaissant du plaisir que m'a fait éprouver, chaque fois que je l'ai vue, l'étonnante scène dont je viens d'essayer une analyse imparfaite, je souhaite de tout mon cœur une couronne de lauriers à M. Emmanuel Bidera.

Un mot sur trois célèbres artistes italiens, la Tadolini, Fornasari et Moriani, qui chantaient au grand-théâtre royal ce carnaval dernier. La Tadolini est une petite femme toute rondelette, fort avenante, quoiqu'elle ne soit plus de la première jeunesse, et qui possède un gosier merveilleux. Elle chante avec goût, avec grace, avec méthode; elle vocalise presque aussi bien que la Persiani. Pourtant, à cause de ses allures, qui sont coquettes et mignardes, mais nullement imposantes, je la suppose plus propre à l'opéra bouffe qu'à l'opéra sérieux. Elle m'a fait, sans contredit, un très vif plaisir dans *les Puritains*; et dans *Marino Faliero;* je n'en crois pas moins qu'elle m'eût paru plus à son avantage encore dans *les Noces de Figaro* ou dans *l'Élixir d'amour*. — Fornasari est un homme à la fleur de l'âge, qui, ayant débuté l'an dernier seulement, si nos informations sont exactes, a déjà la réputation de première basse-taille de l'Italie. Sa voix est véritablement admirable; pleine, puissante, sonore, agile, très étendue et très douce, elle réunit toutes les qualités. De plus, il faut dire que Fornasari est musicien de première force, et qu'il s'entend on ne peut mieux à faire valoir sa voix ce qu'elle vaut. Les applaudissemens de cet hiver ont été partagés entre lui et la Tadolini; le succès réel, toutefois, le succès d'étonnement et d'estime, a été pour lui. Je n'hésite pas à vous désigner Fornasari comme l'héritier naturel de Lablache. C'est une conquête que Paris doit faire le plus tôt possible. — Quant à Moriani, que j'avais entendu vanter depuis long-temps comme une merveille, je vous avouerai qu'il m'a charmé très médiocrement. Moriani a certainement une très belle voix, au sujet de laquelle il y a cependant certaines réserves à faire. C'est une voix limpide et pure, presque toute de poitrine, mais sujette à des éclats dans les notes élevées; en outre, lorsqu'elle doit passer de la poitrine à la tête, elle exécute cette transition d'une façon si laborieuse, qu'elle fait peine et non plaisir. Avec un peu d'habileté, Moriani pourrait parvenir, comme tant d'autres de ses confrères, à dissimuler quelques-unes des imperfections de son instrument; mais Moriani est un véritable écolier en matière musicale. Il n'a pas l'ombre d'une méthode, et paraît croire que la science du chant consiste tout bonnement à ouvrir une large bouche. En scène, ses yeux sont perpétuellement fixés sur l'archet du chef d'orchestre, afin de savoir s'il chante en mesure, et le chef d'orchestre, de son côté, a perpétuellement les yeux fixés sur lui, afin de savoir s'il faut presser le mouvement ou le ralentir. Moriani, d'ailleurs, s'écoute chanter avec tant de bonheur et de complaisance, qu'il oublie le plus parfaitement du monde les convenances du rôle qui lui est confié. En un mot, la grande réputation de Moriani est pour moi un problème inexplicable. On a osé parler de ce chanteur pour succéder à Rubini. Allons donc! la plaisanterie est par trop forte. Si c'est là, après Rubini, ce que l'Italie a de mieux en fait de ténors à notre service, on peut affirmer hautement que Rubini ne sera pas remplacé.

Quelque amour que les Turinois aient pour la musique, ils sont plus passionnés encore pour le ballet; la preuve en est que chaque ouvrage lyrique en trois actes est immanquablement accompagné, sur leurs théâtres, d'un grand ballet en cinq actes et d'un autre petit ballet en un ou deux. Le grand ballet, régulièrement représenté entre le premier et le second acte de l'opéra, n'est pas autre chose qu'une histoire très tragique, déroulée sur la scène au moyen de la pantomime, et où la danse proprement dite n'entre quasi pour rien. Ces sortes d'ouvrages portent le simple nom de *bals* en Italie. Le sujet en est le plus souvent emprunté à quelque nation poétique et guerrière, dont les mœurs autorisent l'usage de costumes splendides et permettent des combats sans fin. Ce sont alors, comme dans *Gengis-kan*, par exemple, un somptueux étalage de palais et de jardins chinois, un déploiement général de vêtemens tartares, toutes les magnificences de la vie impériale et de la vie héroïque réunies et confondues; ce sont des manœuvres de cavalerie enlevées au galop, des coups de lance reçus et rendus avec usure, des villes éblouissantes s'écroulant tout d'un coup sous le feu des canons et des obusiers. Rien ne saurait vous donner l'idée, même l'Opéra de Paris, de la pompe et du fracas d'une pareille mise en scène; et MM. Giaccone père et fils, chargés par le roi de la direction du grand-théâtre, méritent véritablement les plus sincères éloges pour la prodigalité ingénieuse et consciencieuse dont ils font preuve à l'occasion de ces divertissemens. Un *bal* qui m'est resté dans l'esprit comme une chose un peu bouffonne, malgré les richesses de la mise en scène, c'est *Phèdre*. L'histoire déplorable de cette coupable princesse ne m'avait jamais semblé jusqu'à ce jour, je l'avouerai, susceptible de prendre la forme chorégraphique; c'est pourtant ce que j'ai vu, cet hiver, de mes propres yeux, et cela, s'il vous plaît, dans toutes les règles, je veux dire conforme de tout point à la tradition grecque, sans oublier les *nobles coursiers* qui s'emportent, ni l'animal, moitié *dragon impétueux* et moitié *taureau indomptable*, vomi par l'Océan. Mon Dieu, oui, monsieur, ce monstre fabuleux, si minutieusement dépeint par Racine, je l'ai vu de mes propres yeux, vous dis-je, remplir son rôle très convenablement. On comptait, ainsi que le veut le poète, bon nombre de *cornes menaçantes* sur son *large front;* tout son corps était couvert d'*écailles* parfaitement *jaunissantes*, et il *recourbait* le plus vaillamment du monde *sa croupe* en *replis tortueux*. L'illustre animal ne m'a laissé qu'un regret, celui de n'avoir point entendu *ses longs mugissemens*, qui firent jadis *trembler le rivage* de Mycènes.

Les petits ouvrages chorégraphiques par lesquels on termine ici les représentations lyriques, et qui portent officiellement le nom de *ballets*, sont particulièrement comiques ou dansans. Celui qui m'a le plus frappé est *le Follet*, plate contrefaçon de notre adorable *Sylphide*, où un certain Saint-Léon s'était avisé de transformer à son usage le personnage de la Taglioni. Figurez-vous un jeune et gros garçon, assez bien bâti, mais sans aucune espece de talent ni de figure, flanqué de deux ailes par derrière, et s'exténuant à faire des entrechats et des pirouettes : voilà *le Follet*. Ce Saint-Léon,

que j'entendais nommer pour la première fois de ma vie, bien qu'il prétende jouir d'une immense réputation en France, ne mérite pas d'être appelé un danseur. Il ne sait exécuter autre chose que d'interminables tours sur lui-même, absolument comme une toupie d'Allemagne. Cela fait, il recommence, puis il recommence encore, jusqu'à la fin de la pièce, ne se doutant pas qu'il accomplit la tâche d'un grotesque, et que l'art de la danse n'a rien à démêler avec de pareils exercices. Je ne dois pas négliger de dire, néanmoins, qu'il a été trouvé admirable et applaudi à outrance, ce dont je ne fais certes pas mon compliment aux Turinois.

Je ne vous arrêterai pas au théâtre Sutera; en fait de chanteurs et de musique, cela est du troisième ordre tout au plus. Arrivons donc promptement à la littérature dramatique et au théâtre d'Angennes. Pauvre littérature dramatique! ses autels sont bien déserts dans ce pays-ci! A quoi tient cette désertion? Je tâcherai de vous l'apprendre tout à l'heure; en attendant, sachez que, dans sa détresse d'œuvres originales, le Piémont a recours à la France, et que le théâtre d'Angennes est alimenté par des traductions de nos vaudevilles, de nos drames et de nos comédies. *La Calomnie, le Mariage sous Louis XV*, ont été les grands succès de la saison, et j'ai remarqué avec plaisir, à propos de ces deux pièces et de beaucoup d'autres tirées de notre répertoire, que les Turinois, s'ils jouissent gratis des produits de notre littérature dramatique, ont du moins la délicatesse d'avouer l'emprunt forcé qu'ils nous font. Les choses ne se passent point ainsi en Angleterre, où le premier barbouilleur venu, après avoir traduit tant bien que mal une de nos pièces en vogue, a l'effronterie incroyable de la présenter au public comme étant de lui. La seule liberté que se permettent quelquefois les écrivains piémontais à l'égard des pièces françaises qu'ils traduisent, c'est la liberté fort innocente d'en modifier les titres, lorsque ces titres, pour un mot ou pour un autre, ne leur plaisent pas. Ainsi, par exemple, le mot *camaraderie*, ce mot que Mme de Sévigné, et non pas M. Henri Delatouche, a écrit pour la première fois dans notre langue, n'ayant pas en italien une signification correspondante à celle que nous lui donnons, le traducteur de la comédie de M. Scribe a cru devoir annoncer l'ouvrage sous le titre de : *la Brigade des intrigans*, ou, plus littéralement encore : *les Intrigans embrigadés*.

Aux mois de novembre et décembre derniers, en l'absence de la compagnie ordinaire du roi de Sardaigne, le théâtre d'Angennes était exploité par la compagnie ordinaire de l'archi-duchesse de Parme. Dondini et la Robotti, les deux premiers sujets de la compagnie ordinaire de l'archi-duchesse Marie-Louise, ne sont ni l'un ni l'autre à la hauteur de leur réputation. Malgré le bel engouement dont le public turinois s'était pris pour Dondini en novembre et décembre derniers, je n'ai pu me défendre de trouver cet acteur quelque peu grossier dans son jeu et dans ses allures. Ce qui fait illusion sur son compte, c'est son aplomb, assurément extraordinaire; mais bien des gens penseront avec moi que, pour être un artiste estimable, l'aplomb tout seul ne suffit pas. — La Robotti est à la fois lourde et maniérée, le plus fâcheux

accouplement de défauts que je sache. Elle n'est cependant pas dépourvue de tact ni d'intelligence; elle a parfois des intentions heureuses, souvent même, selon l'occasion, des accès d'une gaieté communicative ou des éclairs d'une sensibilité émouvante.

Pendant son séjour à Turin, la Robotti a fait une action très louable; elle a choisi, pour être jouée le soir de son bénéfice, une tragédie en cinq actes et en vers, *Rosmunda,* par M. Pierre Corelli de Casal, œuvre à laquelle un directeur de théâtre venait de refuser brutalement l'épreuve de la représentation. Le succès a donné raison à la Robotti et tort au directeur de théâtre. Si *Rosmunda* n'est pas une tragédie hors ligne, c'est au moins un ouvrage conçu et exécuté avec soin, et annonçant d'heureuses dispositions dramatiques chez le jeune homme qui en est l'auteur. M. Pierre Corelli ne s'est point laissé intimider par la mauvaise réussite d'un ancien poète italien, Gorini, qui avait traité le même sujet historique; bien mieux, il a eu l'ambition de réfuter implicitement l'opinion d'Alfieri, lequel ne jugeait pas propre au théâtre l'assassinat du roi Alboin par Rosmunda et Almachilde : double audace qui ne saurait déplaire dans un jeune débutant. Pour ma part, je suis de l'avis de l'obscur jeune homme contre l'illustre Alfieri. Que ce fait tragique rappelle *Clytemnestre,* qu'importe? Est-ce qu'il n'y a pas une foule d'évènemens romains ou grecs qui se sont renouvelés dans le monde moderne? L'*Hamlet* de Shakspeare, je vous prie, n'est-ce pas l'*Oreste* de Sophocle? Le *Roi Lear,* n'est-ce pas *OEdipe?* Quelles radicales différences entre ces œuvres, cependant!

Oui, cent fois oui, l'assassinat d'Alboin par Rosmunda et Almachilde est un sujet éminemment tragique, en dépit de l'assassinat d'Agamemnon par Clytemnestre et Égyste. Si le résultat est pareil dans les deux sanglantes chroniques, les causes ne sont pas pareilles, et cela suffirait pour laisser une physionomie originale au sujet ancien comme au sujet moderne. Sans même insister sur la dissemblance des mœurs et des idées particulières aux deux époques et aux deux pays; combien d'autres distinctions essentielles dont je pourrais étayer ma cause! En Grèce, par exemple, qui est l'instigateur du meurtre? Égyste; qui est l'instrument? Clytemnestre. En Italie, au contraire, que voyons-nous? Rosmunda qui prémédite le meurtre et Almachilde qui le commet. N'y a-t-il pas tout un enchaînement de scènes poignantes et neuves dans ce simple intervertissement de rôles? Le tort de M. Corelli de Casal, ce n'est donc pas, selon moi, d'avoir choisi un sujet qui rappelle la lugubre destinée d'Agamemnon et de Clytemnestre; c'est de n'avoir pas tiré le meilleur parti possible de ce sujet. Sa tragédie, bien qu'ordonnée simplement et assez sagement conduite, pèche par l'inutilité de plusieurs scènes et par le vide de certaines situations. On peut reprocher avec raison à l'auteur d'avoir arrangé les évènemens selon son caprice, et non point selon les lois rigoureuses de la chronologie historique. Cette faute serait pardonnable, cependant, si la licence de l'auteur n'était point allée jusqu'à altérer gravement le caractère des principaux personnages de sa tragédie. A ces taches près, ainsi qu'à beaucoup d'autres dont le relevé minutieux me mènerait trop loin, la tragédie de

M. Pierre Corelli de Casal, je le répète, ne manque pas de mérite, surtout au double point de vue de la composition générale, qui est méthodique et régulière, et du style, qui est élégant et correct.

Environ deux mois après la première représentation de *Rosmunda*, j'ai assisté à la première représentation d'une autre production dramatique. Ce n'était plus une tragédie en vers, cette fois, mais un drame en prose, joué par la compagnie ordinaire du roi de Sardaigne, réinstallée au théâtre d'Angennes dès les premiers jours du carnaval. Le héros de ce drame est très justement mis au nombre des hommes les plus célèbres qui aient existé jamais. Comme Homère, il a eu l'honneur d'ameuter une foule innombrable de prétentions autour de son berceau inconnu. Sept villes grecques, je crois, se disputaient la gloire d'avoir donné le jour à Homère; huit villes ou villages italiens se disputent la gloire d'avoir donné le jour au grand homme dont il s'agit; et la querelle, qui n'était pas vidée encore en 1840, comptait déjà, à cette époque, deux cent trente-huit ans de durée. Où sont les pièces du procès? me demanderez-vous peut-être; elles sont partout et nulle part. Pour peu que vous ayez trois ans de votre vie à perdre et le sacrifice de vos yeux à faire, vous pourrez réunir ces pièces vous-même, en parcourant avec soin les *discours, chronologies, compilations, histoires générales*, etc., où les publicistes ont successivement éparpillé, depuis deux cent trente-huit ans, chacun son opinion sur ce sujet. Saliniero n'a-t-il pas trouvé moyen de fourrer la sienne dans un *commentaire sur Tacite?* Au moins, après une si rude besogne, votre conviction sera-t-elle invariablement formée? Je ne puis vous donner cette espérance; et, si l'on vous demandait alors quel est le lieu précis de la naissance du grand homme, vous hésiteriez, je le crains bien, comme tout le monde hésite aujourd'hui, entre Cogoleto, Cuccaro, Gênes, Montorosso, Nervi, Plaisance, Savone et Quinto.

Voyez un peu la distraction étrange! j'ai oublié de vous dire que l'homme dont il s'agit est Christophe Colomb, le seul et vrai conquérant de l'Amérique, quoi qu'ait pu écrire là-dessus, en 1838, un monsieur Falsone. Mais assez de dissertation historico-littéraire; venons sans plus différer au drame que je vous ai promis. Ce drame est de M. Briano, écrivain déjà très connu dans la littérature piémontaise, sinon par une comédie et une tragédie plus que médiocres, et dont on a oublié ici jusqu'aux titres, du moins par une publication appelée *la Syrie*, et dans laquelle l'auteur a fait agréablement *baigner* l'Égypte par *le Delta* et par le Nil. M. Briano n'y va pas de main morte; son drame en cinq actes n'est que la première partie d'une trilogie destinée à peindre la vie entière de Christophe Colomb. Une pièce en quinze actes, peste! Shakspeare n'en a jamais fait autant; le tiers de cela lui a toujours suffi pour ses créations les plus grandioses, témoin *Coriolan, Jules César* et *Richard III*. Quoi qu'il en soit, les cinq premiers actes livrés dès à présent au jugement du public sont l'histoire des épreuves douloureuses par lesquelles eut à passer Christophe Colomb avant de parvenir à faire goûter ses projets en Espagne, et ils accompagnent le héros depuis les premières rebuf-

fades qu'il essuie jusqu'au moment où il voit poindre au loin la terre nouvelle, c'est-à-dire jusqu'en pleine mer.

On a reproché à M. Briano d'avoir puisé son drame dans cinquante à soixante pages de Washington Irving, dans un ballet de Monticini et dans une pièce historique de Gherardi. J'ignore, en ce qui concerne Gherardi et Monticini, si le reproche a un fondement raisonnable; en ce qui concerne Washington Irving, je ne le trouve fondé que jusqu'à un certain point, car il est parfaitement clair que l'auteur, ne pouvant inventer une vie de Christophe Colomb à son usage, devait prendre cette vie telle que la tradition la donne, soit chez Irving, soit ailleurs. C'est tantôt dans Plutarque et tantôt dans Hollinsed, que Shakspeare prenait les élémens de ses drames historiques. Seulement, avec le droit de consulter et d'interroger l'histoire, M. Briano n'avait sûrement pas celui de la mettre littéralement en dialogue, ainsi qu'il l'a fait. Son tort n'est pas d'avoir emprunté un sujet à l'histoire, c'est d'avoir mesquinement et maladroitement découpé ce sujet avec des ciseaux. Un véritable larcin de M. Briano, par exemple, c'est celui qui se révèle dans le cinquième acte de sa pièce, lequel acte est tout uniment la *Messénienne* de M. Casimir Delavigne sur Christophe Colomb. En somme, le drame de M. Briano est long, diffus, traînant, filandreux; tout s'y passe en conversations platement verbeuses; point de ces grands sentimens ni de ces profondes pensées auxquels on a droit de s'attendre de la part du sublime aventurier qui a laissé des monumens écrits et irrécusables de son puissant génie. Certes, s'il n'eût eu à son service que la pauvre et maigre éloquence dont il use dans le drame piémontais, Christophe Colomb serait difficilement parvenu à réfuter les objections des religieux de Simancas, et à persuader le roi Ferdinand et la reine Isabelle. Qu'ajouterai-je? Que M. Briano a fait preuve d'une très médiocre intelligence dramatique dans le choix même de son sujet. Christophe Colomb, en effet, est le héros d'un poème, non d'un drame. Avant M. Briano, deux hommes d'âges et de réputations divers, MM. Lemercier et Bouchardy, avaient déjà voulu, en France, peindre sur la scène la lutte d'un génie inventeur contre les entraves morales et matérielles qui l'environnent. A vingt ou vingt-cinq ans d'intervalle, ils ont échoué tous deux devant la monotonie forcée d'une situation toujours identique, devant l'insurmontable difficulté de plier une donnée exclusivement métaphysique aux nécessités brutales de l'action. Comment M. Briano, qui n'a ni l'habileté pratique de M. Bouchardy, ni l'élévation poétique de M. Lemercier, eût-il pu mener à bon port la même entreprise? S'il est sage, et à moins qu'un orgueil entêté ne l'aveugle, M. Briano en restera là de sa trilogie en quinze actes, tentative non moins malheureuse pour sa gloire que sa canalisation du Delta.

Gottardi, le premier sujet de la compagnie royale du théâtre d'Angennes, a tiré le moins mauvais parti possible du personnage anti-dramatique de Christophe Colomb. C'est un acteur très intelligent, évidemment laborieux, mais auquel la nature a refusé certains dons sans lesquels il n'y a pas d'acteur de premier ordre. Gottardi ne réussit à émouvoir qu'à force de peine,

amais par la simplicité et le naturel. Les applaudissemens qu'il reçoit, on peut dire qu'il les gagne à la sueur de son front. La Bettini, qui remplissait le rôle de la reine Isabelle dans le drame de M. Briano, était une actrice très populaire; je dis était, car elle n'appartient plus au théâtre depuis la fin du carnaval. Un riche milanais, devenu amoureux d'elle, l'a épousée. Après le carême, lorsque les théâtres de Turin se rouvriront, la Robotti viendra définitivement la remplacer rue d'Angennes. La perte de la Bettini est-elle une très grande perte pour la scène italienne? Je ne le pense pas; qu'elle fût supérieure à la Robotti comme actrice, c'est possible, comme femme, non, assurément. La Bettini est plutôt laide que jolie, sa tournure est des plus vulgaires; sous le double rapport de la beauté et de l'élégance personnelle, elle ne saurait donc laisser de légitimes regrets. En ce qui touche à son talent, je ne donnerai pas mon avis sans hésitation et sans scrupules, car il me souvient qu'un homme d'un grand esprit, l'auteur de *Rouge et Noire,* M. de Stendhal, a écrit quelque part un grand nombre de phrases élogieuses sur le compte de la Bettini. Voici, du reste, une très authentique petite anecdote concernant l'actrice piémontaise et l'habile écrivain français. M. de Stendhal, depuis long-temps fort admirateur de la Bettini, désirait vivement la connaître ailleurs que sur les planches, curieux sans doute de savoir si l'esprit de la femme et l'esprit de l'actrice marchaient d'accord. Par je ne sais quel assemblage de circonstances contraires, il n'avait encore pu satisfaire son désir, lorsqu'un beau jour, ou plutôt un beau soir, dans une petite ville italienne où la Bettini donnait trois à quatre représentations de passage, M. de Stendhal, perdant patience, se décide à se présenter lui-même, sans intermédiaire officieux. L'actrice, son rôle rempli, était rentrée dans sa loge pour y reprendre son costume de ville; on heurte à la porte de sa loge tout doucement. « Qui est là? dit vivement la Bettini. » M. de Stendhal se nomme. « Attendez, reprend la Bettini, aux oreilles de laquelle le nom de l'écrivain français arrivait pour la première fois, et qui ne devinait pas ce que pouvait être cette visite. — Hélas! madame, répond M. de Stendhal à travers la porte, voilà cinq ans que j'attends. » Je ne sais pourquoi, monsieur, après vous avoir conté cette petite anecdote, je me sens plus à mon aise pour énoncer, au sujet de la Bettini, un avis opposé à celui de M. de Stendhal. L'avis de M. de Stendhal ne pourrait-il point être suspecté d'un peu de partialité? Que vous en semble? Moi, qui suis très impartial par habitude, et absolument désintéressé dans la question, je conviendrai volontiers que la Bettini possède plusieurs qualités précieuses, qu'elle a du tact, de l'adresse, de l'aisance; mais je trouve en même temps que, dans la tragédie, elle se montre trop emphatique de ton et de gestes, complètement ignorante du grand art de nuancer un caractère, et, dans la comédie, trop portée à abuser des allures enfantines, de l'espièglerie, des minauderies, choses qui n'allaient guère avec le tour anguleux et masculin de sa figure et le timbre grave et rauque de sa voix.

La Marchionni, à qui la Bettini avait succédé, usait d'une méthode toute contraire, à ce que l'on dit : elle demandait ses succès à l'inspiration plutôt

qu'à la science des planches. Retirée depuis deux ou trois ans du théâtre, la Marchionni, qui n'a pas plus de cinquante-deux à cinquante-quatre ans, a laissé dans le public turinois des souvenirs d'une vivacité extraordinaire. Paraît-elle au théâtre, en loge, comme simple spectatrice, tous les yeux se tournent vers elle avec curiosité et intérêt. Vous concevrez l'enthousiasme qu'inspirait cette comédienne quand vous saurez qu'on eût cru jadis faire un éloge indigne d'elle en la surnommant la Mars de l'Italie; on retournait le compliment, et l'on disait que Mlle Mars était la Marchionni de la France. Si cet enthousiasme était justifiable ou non, je ne saurais trop vous le dire au juste, n'ayant entendu qu'une seule fois la Marchionni, dans une séance de l'Académie philodramatique, où elle remplissait un rôle tragique, cet hiver, au bénéfice des pauvres, et en qualité d'amateur. Je dois avouer qu'en cette circonstance la diction de la Marchionni, quoique nette et pure, m'a paru souffrir un peu du ton languissant et quasi somnolent qui l'accompagnait. Une sensibilité moins exagérée, une émotion moins larmoyante, m'auraient touché plus profondément et plus sûrement. Force est bien d'admettre, cependant, qu'un talent de cinquante-quatre ans n'a plus la puissance qu'il avait à trente. En conséquence, tenez-vous pour satisfait, je vous prie, du peu que je vous ai dit de cette comédienne, et dispensez-moi à son sujet d'un jugement en règle, impossible à formuler aujourd'hui.

Ce papillonnage autour de deux femmes retirées du théâtre n'est pas tellement hors de mon sujet, monsieur, que je n'y puisse rentrer fort aisément. Je vous ai promis tout à l'heure de vous apprendre pourquoi la littérature dramatique languit en Piémont, ainsi que dans le reste de l'Italie; la cause de ce fait est si claire et si évidente, qu'il me suffira de vous l'indiquer sans y insister. La littérature dramatique languit en Italie par deux motifs : le premier, c'est le peu de liberté accordé à l'expression des opinions individuelles, soit par la voie du livre, soit par la voie du théâtre; le second, c'est l'incurie que rencontrent dans les gouvernemens italiens les écrivains dramatiques en ce qui concerne la garantie de leurs intérêts. Il serait très difficile, pour ne pas dire impossible, qu'une pièce vraiment remarquable fût autorisée par une censure italienne; en second lieu, à supposer que la censure eût autorisé à Turin, par exemple, la représentation d'une telle pièce, l'auteur n'en retirerait pas grand bénéfice, car l'ouvrage serait immédiatement joué à Milan, à Naples, à Parme, à Rome, à Modène, enfin dans tous les différens états dont l'Italie se compose, sans que l'auteur touchât un centime de rétribution. Aussi, à moins d'un cas doublement extraordinaire, à moins d'une vocation irrésistible aidée d'une grande fortune, qui pousse un poète à composer des tragédies ou des comédies pour sa satisfaction personnelle et lui permette, comme cela s'est vu par hasard dans la personne d'Alfieri, de se passer du fruit de son travail et de faire imprimer ses œuvres en pays étranger aux dépens de sa propre bourse, à moins de cela, ne vous attendez pas à jamais voir surgir un grand poète dramatique en Italie. Je reviens au Piémont, et particulièrement à Turin. Pour compléter mon tableau des théâtres de cette

capitale, il me reste à vous parler des deux théâtres de marionnettes, du théâtre de Gianduïa, et même du cirque aux chevaux, que j'ai oublié de vous mentionner. Le cirque aux chevaux, désigné ici sous le nom de théâtre diurne, est dirigé par l'écuyer Ghelia, très habile homme dans tous les genres d'exercices qui sont de son domaine, mais auquel on est forcé de n'accorder qu'une estime secondaire quand on a vu Ducrow et Franconi. Quant aux deux théâtres de marionnettes, ils sont surtout recommandables par leur luxe de décorations et de costumes. Le théâtre royal ne monte pas un grand ballet sans que les théâtres de marionnettes, quelque dispendieuse que puisse être la mise en scène du nouvel ouvrage, ne le montent à leur tour. Qu'est-ce que tout cela, cependant, comparé au théâtre de Gianduïa?

Vous me demandez ce que c'est que Gianduïa? C'est un pantin moitié paille et moitié carton, très proche parent de Polichinelle et d'Arlequin. Gianduïa est Piémontais, Polichinelle est Napolitain, Arlequin est Bergamasque, mais tous les trois sont de la même famille. Malgré l'obscurité où le destin a jusqu'à ce jour retenu Gianduïa, je n'hésite pas un instant à proclamer ma préférence pour lui, au détriment de ses cousins de Naples et de Bergame. Charles Nodier, qui a écrit un si beau panégyrique de Polichinelle, écrirait certainement un poème sur Gianduïa, s'il le connaissait. Arlequin et Polichinelle, en effet, qu'est-ce autre chose que deux fantasques personnages, le premier poltron comme un lièvre, le second hâbleur comme un cadet de Gascogne? Mais Gianduïa, quelle différence, en vérité! Gianduïa est Piémontais; il est de la province d'Asti et simple paysan, comme l'indique suffisamment son costume ordinaire : chapeau à cornes, perruque à queue en trompette, habit rouge à larges boutons de cuivre dorés. Cependant il a quitté la charrue paternelle, et il voyage, à l'heure qu'il est. Vrai Gil Blas dramatique, il essaie de tous les états et de toutes les conditions; parfois même il se trouve dans telles situations où Gil Blas ne s'est jamais trouvé de sa vie. Tantôt valet, tantôt soldat, tantôt roi, il change de métier comme de chemises; la seule chose qui chez lui reste invariable, c'est le fond de son caractère, rare exemple en ce temps-ci! Gianduïa est l'idole du peuple piémontais, et voici pourquoi : c'est qu'au milieu des plus diverses transformations de sa fortune, soit qu'il paraisse tout d'un coup vêtu du grand manteau royal, soit qu'il reprenne sa veste de bure, soit qu'il endosse l'uniforme militaire, il n'oublie jamais son origine et garde une sympathie inaltérable à la classe laborieuse et souffrante dont il sort. Il ne se pique ni des belles manières ni du bien dire qui distinguent le grand monde; loin de là! En revanche, il donne des preuves continuelles d'une raison saine et d'un bon cœur. N'allez pas, sur ceci, vous figurer une sorte de don Quichotte démocratique; vous seriez à mille toises de la réalité. Gianduïa n'a pas la moindre envie de réformer le monde, il ne se pose pas en législateur, ni en prophète; quand il lui arrive, par accident, de porter le sceptre et la couronne pendant vingt-quatre heures, il en est las et n'a rien de plus pressé que de les échanger contre autre chose, fût-ce contre une livrée de laquais. Il est philosophe

dans la plus pure acception du terme : rien qui le trouble, ou le tente, ou le déconcerte. Dans quelles positions difficiles ne le rencontre-t-on pas, le pauvre diable! et combien n'est-on pas forcé d'admirer, à chaque révolution nouvelle de son étoile, sa fermeté, sa patience, sa bonne humeur et son sang-froid! Un jour, il déserte; atteint dans sa fuite, il est condamné à se laisser casser la tête par une douzaine de balles. En pareille occurrence, que pensez-vous que fait Gianduïa? Qu'il crie, qu'il gesticule, qu'il se lamente, comme ne manqueraient pas de le faire, à sa place, Polichinelle et Arlequin? Vous vous trompez. Gianduïa se résigne, et la cause de sa résignation et de son calme aux approches de la mort, c'est qu'il n'est véritablement pas fâché de s'en aller faire un tour dans l'autre monde, persuadé d'avance que l'autre monde, à tout prendre, ne saurait être pire que celui-ci. Un autre jour, engagé dans une intrigue galante pour le compte d'un duc son maître, il réussit à triompher des plus puissans obstacles à force de persévérance, de naïveté et de bonne foi. Un autre jour enfin, descendu inopinément aux enfers pour je ne sais quelle affaire d'importance, et ayant obtenu de Pluton une audience particulière, il montre à ce lugubre dieu une jovialité si charmante que Pluton n'a rien à lui refuser. Que vous dirai-je encore? La figure sensiblement avinée, les yeux tant soit peu hors de leurs orbites, la langue effilée et les jambes courtes, au physique tel est Gianduïa; au moral, aimant le bon vin et la bonne chère sans pousser jusqu'à la gourmandise, actif, entreprenant, ni fanfaron ni lâche, insensible aux adversités les plus rudes, se méfiant de la créature humaine en général et de la femme en particulier. De quel admirable bon sens il témoigne, lorsqu'il daigne donner son avis, entre deux étourdissans éclats de rire, soit sur le résultat probable d'une passion amoureuse qui a la prétention d'être éternelle, soit sur le mérite réel de tel puissant personnage qui vante lui-même sa justice et son intégrité!

Et à ce dernier propos il faut vous dire que messire Gianduïa, malgré l'impunité acquise ordinairement à ses saillies satiriques, n'est pourtant pas toujours sans avoir de petits démêlés avec la censure. Quelquefois, peu satisfait de la conduite de certains hauts fonctionnaires, et emporté par la chaleur de l'improvisation, il s'exprime en paroles tellement directes et vertes que dame censure intervient et lui rogne les ongles sans ménagement. Ceci me rappelle un mot de Louis XII, dont les frères de la basoche avaient critiqué l'avarice dans une de leurs *moralités :* « Mieux vaut cent fois les égayer par mon avarice, dit le roi, que les affliger par mes dépenses. » Mot sublime, qui prouve malheureusement que, si l'art du théâtre a fait des progrès en Europe depuis Louis XII, sa liberté, au contraire, a marché à reculons! Tant il y a que la vieille indépendance dramatique, c'est Gianduïa seul, en Piémont, qui la personnifie aujourd'hui et la représente. Il méritait bien, à ce titre, et pour simple pantin qu'il soit, la place honorable et distincte que je lui ai donnée dans ce tableau des théâtres de Turin.

Z.

DES LOIS DE DOUANE

AUX ANTILLES FRANÇAISES

ET DU NOUVEAU BILL DES DROITS

DE L'UNION AMÉRICAINE.

Il n'y a pas dans le titre de cet article un rapprochement de pure fantaisie; si l'idée en est complexe, c'est à bon escient; et, lorsqu'on nous aura suivi jusqu'au bout dans le développement de notre pensée, on se convaincra que la France peut à la fois, et du même coup, ouvrir une ère nouvelle à ses colonies des Antilles, doubler le mouvement de son commerce maritime, et frapper des seules représailles qui soient dignes d'elle l'aveugle fiscalité de l'Union Américaine.

Examinons rapidement l'ensemble des lois qui règlent les rapports commerciaux de nos Antilles avec leur métropole et avec l'étranger; voyons quel en fut le passé, quel en est le présent, et nous serons naturellement conduits à en rechercher l'avenir.

« Les colonies ont été créées *dans l'intérêt de la métropole.* » Il y a dans ces paroles une brutalité d'expressions que nous appellerons heureuse, parce qu'elle rend merveilleusement, à notre avis, la brutalité avec laquelle la France a long-temps mis en pratique cette pensée-mère du grand homme d'état qui jeta les bases de nos établissemens transatlantiques. Les premières lois de douane faites pour les colonies sont des lois de fer. L'édit constitutif, « concernant l'établissement de la Compagnie des Iles de l'Amérique, » remonte

à l'année 1642, et déjà en novembre 1671 se posait le premier jalon du système prohibitif. « J'approuve fort, dit le roi au comte de Blénac dans sa lettre du 11 juin 1680, les ordres que vous avez donnés d'informer contre l'abbé de Boisseret et contre ceux qui sont accusés d'avoir fait commerce avec les étrangers; je vous répète qu'en ce point d'empêcher ce commerce consiste *le principal de votre application.* » Sa majesté défend aux vaisseaux étrangers d'*aborder* aux rades de ses îles, et veut « que, si aucuns y abordent nonobstant ses défenses, et refusent d'en partir sur-le-champ, ils soient arrêtés et confisqués. » Comme un certain marchand de Nantes fort avancé en économie politique pour son temps avait tenté d'inaugurer il y a quelque soixante ans ce principe, que le pavillon nationalise la marchandise, le roi félicite son lieutenant aux îles « d'avoir empêché ledit marchand *français,* qui avait *passé par Cadix,* de débiter ses marchandises. » Une ordonnance locale du 6 avril 1716, qui pourvoit à la rigoureuse exécution des ordres du roi, les lettres-patentes d'octobre 1727, qui défendent aux navires français d'introduire des marchandises étrangères sous peine de confiscation du bâtiment et du chargement, de 1,000 livres d'amende, et de trois ans de galères pour le capitaine, étendant les mêmes peines aux navires et capitaines étrangers « qui navigueraient à une lieue autour des îles; » les ordonnances locales de 1763 et 1765, la lettre du roi du 16 décembre 1765, l'arrêt du conseil de juillet 1767, et la déclaration du roi de mai 1768, sont les principaux actes de cette législation draconienne qui mettait jusqu'à la mer en interdit, et ne procédait que par la confiscation et les galères. Ils complètent une première période, qui n'a trait qu'à l'importation, et l'importation ne forme elle-même que la moitié de ce système qui constitue ce que l'on a nommé le *monopole métropolitain,* l'une des deux grandes clauses du vieux contrat bilatéral qui lie la France à ses colonies.

Mais, dès l'année 1717, la sollicitude de la France s'était étendue à l'exportation. Un règlement du 12 janvier de cette année défend aux habitans des colonies de commercer avec les étrangers, et d'aborder à leurs établissemens sous peine de confiscation « des vaisseaux et chargemens, et des galères en cas de récidive. » L'article 4 de ce règlement est conçu en termes qui font croire que cette défense s'étendait même aux marchandises françaises réexportées des colonies à l'étranger. C'est le *nec plus ultrà* de la prohibition. La déclaration du roi du 14 mars 1722 est conçue dans un esprit plus intelligent, et défend « d'exporter à l'étranger les marchandises *du crû* des colonies. » L'article 2 de l'édit d'octobre 1727, que nous avons déjà cité, l'arrêt du conseil d'août 1784, l'ordonnance locale de mai 1789, complètent le système : le *monopole métropolitain* est constitué. La France a réservé à ses produits le marché des colonies, et a imposé son marché à leurs produits. Telle est la règle, tel est le droit commun. Voyons les dérogations que ce droit a subies pour faire comprendre celles qu'il pourrait subir.

Le mémoire au roi, du 18 avril 1763, mérite une place à part dans les archives économiques. C'est la première brèche à cette terrible muraille de

la prohibition qu'on ne pouvait franchir sans encourir les galères. Cet acte, émané de Versailles, admet l'introduction dans les colonies, par navires étrangers, de certaines marchandises étrangères de première nécessité, et permet d'exporter en échange certains produits du sol dont la nomenclature ne s'est pas étendue depuis. A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. Une affreuse disette, qui désola la Martinique en 1777 et 1778, fit tomber pour cette colonie toutes les barrières de la prohibition. L'ordonnance locale du 30 juin 1778, en ouvrant les ports de la colonie aux étrangers, en leur accordant, moyennant certains droits, « l'importation et l'exportation de toute espèce de denrées et marchandises, » initia les Antilles françaises à cet état de béatitude commerciale que depuis quelques années on a parfois réclamé pour elle, sans assez prendre garde que les temps sont changés, et que les élémens du droit maritime international ne sont plus les mêmes. Cet interrègne de la fiscalité dura peu; il suffit cependant pour imprimer aux esprits une de ces tendances qui font mollir les volontés souveraines les plus despotiques. C'est en vain que l'arrêt du conseil de juin 1784, voulant réprimer en quelque sorte cette impulsion nouvelle, prend à tâche de rappeler les anciennes prohibitions, et par sa rédaction ambiguë semble revenir sur les concessions précédemment faites. Des plaintes unanimes se firent entendre, et, une année plus tard, un autre arrêt du conseil, allant plus loin dans la voie où l'on avait paru vouloir s'arrêter, régularisa et développa les rapports des colonies avec l'étranger par la création d'entrepôts à Saint-Domingue, à Sainte-Lucie, à la Guadeloupe et à Saint-Pierre de la Martinique, la métropole commerciale des îles du Vent; métropole bien déchue, sans doute, mais qu'un gouvernement intelligent peut appeler à une glorieuse résurrection. L'article 3 de cet arrêté du conseil désigne notoirement les marchandises venues de France comme pouvant servir au fret du retour des étrangers importateurs.

Ces bonnes dispositions, confirmées par l'arrêté consulaire de 1802, ne se démentirent plus, et l'ordonnance du 5 février 1826, qui forme le premier corps de droit complet que l'on ait rédigé sur la matière, en modifiant le cercle des importations étrangères, leur ouvrit de nouveaux ports d'entrepôt dans les deux colonies de la Guadeloupe et de la Martinique, et en régularisa le mouvement.

Arrêtons-nous à cette ordonnance dont celles de 1837, 1838, et même de 1839 ne sont que la reproduction avec quelques appendices. Nous sommes arrivés à un point important, l'idée première des entrepôts est émise. Idée incomplète sans doute, mais idée pratique, et qui, si étroite que fût la sphère de son action, n'en produisit pas moins d'incontestables résultats pour les colonies comme pour leur métropole. Qui a vu Saint-Pierre à une époque où la loi qui régit le principal élément du fret des Antilles en France fonctionnait régulièrement, et non pas au milieu des désastres privés et de la ruine publique, ne saurait oublier le splendide spectacle qu'offrait sa rade, sillonnée par des caboteurs anglais, espagnols, danois, portant sur tous les points de l'archipel les produits français que trois rangs de navires, toujours assurés

de leur chargement de retour, versaient continuellement sur ses plages vivantes. — Mais ces entrepôts des anciennes ordonnances, entièrement fictifs, n'en avaient que le nom. On avait ainsi baptisé les ports désignés où les navires étrangers pouvaient non pas seulement *entreposer,* mais livrer à la circulation certaines sortes de marchandises spécialement indiquées. La législation nouvelle voulut faire davantage, elle voulut créer des entrepôts réels : voyons ce qu'elle en a fait, et surtout ce qu'elle peut en faire.

La loi de juillet 1837, qui établit des entrepôts réels aux Antilles, n'a changé en rien l'ancien système d'importation et d'exportation par étrangers que nous venons d'analyser. L'intérêt du commerce métropolitain avant tout, telle est la règle, fort naturelle sans doute, dont on ne s'écarta jamais. Lorsque la France accorda aux colons, qui la sollicitaient depuis long-temps, la fondation nouvelle, elle rêva pour eux, comme ils rêvaient eux-mêmes, l'avénement sur leur plus grande échelle de tous les avantages commerciaux propres à ce genre d'institutions. Ce devait être une ère de richesse : un immense mouvement devait s'opérer dans les centres nouveaux. Les cacaos, les indigos, les cuirs de la Côte-Ferme, les cafés de Porto-Ricco et de Cuba, les rhums et autres produits des colonies anglaises, les farines de l'Union Américaine, voire même ses cotons de la Louisiane et de la Géorgie, tout cela devait venir s'entreposer et s'échanger dans les Antilles, leur donner les bénéfices de la commission, de l'emmagasinage et du courtage. Enfin le commerce métropolitain devait trouver un important débouché par cette voie, chaque navire étranger qui se recomposerait un chargement par échange étranger devant nécessairement ouvrir plus ou moins ses écoutilles aux produits français. — Qu'est-il advenu de ces belles espérances? Il est advenu qu'à sa dernière session, le conseil colonial de la Martinique demandait que l'on déchargeât la colonie de la dépense improductive qu'elle faisait pour son entrepôt; improductive en effet, car l'institution fonctionne depuis plusieurs années, et les avantages promis et rêvés ne se sont pas encore réalisés. On n'a pas assez réfléchi à ceci : c'est que presque tous les centres étrangers dont on espérait attirer les produits produisent eux-mêmes les similaires des objets contre lesquels aurait pu s'effectuer leur échange. Que peut faire le caboteur des colonies anglaises, du cacao de la Côte-Ferme ou des cafés de Porto-Ricco? Que peut faire le caboteur de Porto-Ricco du rhum des colonies anglaises, que distillent plus ou moins bien tous les pays à sucre, de même que tous produisent du cacao et du café? Enfin, qu'auraient pu faire des populations non manufacturières des cotons de la Louisiane et de la Géorgie?

Telle est la principale cause de l'impuissance des entrepôts coloniaux. Il en est d'autres qu'il serait trop long de constater. Ce que nous voulions faire connaître, c'était l'ensemble du système économique qui règle les rapports des Antilles françaises avec leur métropole et avec l'étranger. Nous avons vu le passé avec ses rigueurs, et poussant la prohibition jusqu'au suicide. Nous avons vu le présent avec ses idées plus intelligentes, avec son bon vouloir libéral et ses tentatives, mais aussi avec son impuissance. Il reste à chercher

le point de jonction de cette situation avec l'état de choses que va créer le nouveau bill que vote en ce moment le congrès américain.

On sait que la France n'en est pas à son premier feu commercial avec ses anciens obligés de l'Union, qui, en matière d'argent, n'ont pas la mémoire du cœur, et voulaient dernièrement lui envoyer des coups de canon pour quelques pauvres millions. Ce traité de 1822 si souvent cité, et dont on demande aujourd'hui la révocation absolument comme s'il était un acte tout-à-fait spontané et de pure munificence de notre part, n'est intervenu que pour mettre fin à une situation aussi intolérable d'un côté que de l'autre. Ceci ne doit pas être oublié. Ce qui ne doit pas être oublié non plus, c'est l'importance de cette convention diplomatique, importance qu'il faut rappeler en quelques mots, car nous craignons bien que la facile exécution de sa clause résolutoire (1) n'ait fait prendre le change à de bons esprits sur sa valeur réelle.

L'homme d'état qui a signé le traité de 1822 est encore vivant. Lorsqu'au fond de sa retraite il lui arrive de se reporter par la pensée à cette période de sa vie politique, et de lire les violentes diatribes que dirige contre son œuvre et contre sa personne un journal, principal organe de l'un de nos grands ports, il doit, en songeant aux ovations que lui prodigua jadis cette même population au nom de laquelle on l'attaque aujourd'hui, faire de bien philosophiques réflexions sur la versatilité des impressions humaines. Eh bien! l'histoire des modifications qu'a subies l'opinion à son égard, forme l'histoire des modifications qu'a subies son traité, sans l'intervention de la diplomatie, sans que la lettre en ait été changée, et par la seule force des choses.

Dans quelles circonstances est intervenu l'acte de 1822? — Les principes du droit maritime qui réglait alors les rapports des peuples entre eux, étaient: que le pavillon national seul pouvait importer les produits que consommait ou manufacturait la nation. On arrivait à ce résultat par le moyen des surtaxes, qui frappaient ou épargnaient la marchandise suivant qu'elle était ou n'était pas sous pavillon étranger. La France, dont les efforts tendaient à reconstituer sa marine, tenait fort à ce système, qui favorisait l'essor de son pavillon. Mais malheureusement il en est des surtaxes comme il en a été de la poudre à canon. La première armée qui mit une batterie en ligne eut un immense avantage; mais bientôt chacun eut sa batterie, et la partie redevint égale. Les États-Unis déclarèrent qu'ils voulaient que leurs navires portassent leurs cotons en France aux mêmes conditions que les navires français, et, pour y parvenir, ils frappèrent d'un droit, à la sortie, tout coton chargé sur navire français. C'est ce qu'ils appelèrent aussi *user de représailles*. La France voulut de son côté faire feu de cette artillerie. On lui répondit par le même moyen. Bref, de représailles en représailles, les deux nations, qui avaient l'une de l'autre un égal besoin, en seraient venues à s'envoyer de

(1) Un simple avis donné six mois à l'avance.

véritables bordées ou à rompre toute relation si le traité de 1822 ne fût venu mettre amiablement fin à cette fâcheuse situation. Ce traité fut donc une transaction nécessaire, et dont toutes les clauses furent chaudement disputées, loin d'être, comme quelques écrits pourraient le faire supposer, une sorte de concession libérale de la part de la France. D'ailleurs, il importe de le dire, car il faut rendre à chacun la justice qui lui est due : si le ministre signataire de la convention de 1822 a signé la prospérité de l'Union plutôt que celle de la France, à qui la faute? Que fait le traité, sinon mettre les deux marines sur le pied d'une parfaite égalité devant les tarifs? Ceux qui se plaignent si fort aujourd'hui n'eussent-ils pas laissé éclater une sainte colère nationale si on leur avait prédit qu'en les plaçant dans les mêmes conditions d'intercourse que les Américains, ils ne pourraient supporter la concurrence. C'est là pourtant ce qui est arrivé (1), et c'est cette impuissance de soutenir la lutte qui fait que l'on voudrait profiter du nouveau bill pour rompre le traité; c'est-à-dire, faire en même temps acte de représailles et sortir d'une position que l'on considère comme définitivement compromise.

Mais le pourra-t-on aussi facilement qu'on semble le croire? Cette importance que nous avons attribuée au traité est-elle bien réelle? C'est là ce qu'il faut examiner.

Sans doute, lorsque la convention a été signée, il ne s'agissait que de modifier les relations de deux peuples entre eux; elle n'avait donc pas en réalité plus d'importance que toutes les autres stipulations de même nature. Mais c'est ici le lieu d'expliquer notre pensée sur la valeur imprévue que lui aurait donnée la seule force des choses. Le traité de 1822 ne réglait que les intérêts de deux peuples, cela est vrai, mais, pour les régler, il touchait à un principe de droit international que nous avons expliqué, il y dérogeait, il y faisait une exception. Eh bien! il est arrivé que la dérogation a cessé d'en être une, que l'exception est devenue la règle. Le droit maritime international est aujourd'hui changé. Ce changement n'a coûté à la puissance qui en profite le plus que vingt ans et un peu d'habileté. Aujourd'hui toutes les nations de l'Europe ont successivement accédé au principe contre lequel la France se redresse en ce moment après l'avoir si chaudement adopté. Aujourd'hui, pour toutes les nations de l'Europe, à l'ancien droit qui rendait impraticable l'importation par pavillon étranger, a succédé un droit nouveau qui la rend possible et d'un usage constant. Si la France ne veut plus de cet état de choses, il faut qu'elle mette sa diplomatie en campagne et qu'elle forme

(1) Sur vingt navires qui arrivent chargés de coton au Hâvre, il y en a bien dix-huit d'américains. Comment arrive ceci? A quoi tient cette infériorité, de laquelle notre marine n'a jamais pu sortir? C'est là ce que nous ne saurions dire. M. le baron Levavasseur, cette puissante intelligence commerciale que la mort vient d'éteindre, avait fait dans les dernières années de sa vie de nobles efforts pour nous conquérir les avantages du traité de 1822; mais ses constructions sur le modèle américain n'ont pas trouvé d'imitateurs.

une véritable coalition; car vouloir agir, vouloir se retirer toute seule, ce serait, nous oserions presque le dire, se mettre une seconde fois en dehors du concert européen.

D'ailleurs, nous sommes bien fâché d'être obligé de l'avouer, les États-Unis ont sur la France, et sur toutes les nations qu'elle voudrait entraîner dans sa ligue supposée, un avantage contre lequel bien des volontés peuvent venir se briser. Cette supériorité, on peut la reconnaître sans honte : elle tient à la nature de son principal article d'importation, qui est de première nécessité pour l'Europe, et dont l'Europe ne saurait s'approvisionner nulle part en quantité suffisante si elle se fermait les rades de l'Union.

On a déjà beaucoup parlé de représailles à la tribune et dans la presse. M. le ministre des affaires étrangères, après avoir dit qu'il avait adressé au cabinet de Washington les notes les plus énergiques pour conjurer le vote qu'élaborait le congrès, a annoncé qu'il avait chargé une commission composée d'hommes éclairés de chercher les moyens d'en atténuer les effets. M. le ministre a ajouté que le gouvernement userait de représailles, « mais à condition qu'elles seraient plus nuisibles aux États-Unis qu'à la France. » Nous ne savons si, derrière ces mots pleins de la réserve que lui commandait sa haute et délicate position, M. le ministre cache la pensée de révoquer les conventions de 1822; mais ce dont nous ne pouvons douter, c'est que cette révocation ne soit considérée par des publicistes distingués comme le seul mode de représailles d'une efficacité incontestable. Un journal qui discute les questions économiques toujours avec maturité, et souvent avec une grande élévation de vues, expose dans une suite d'articles toutes les conséquences de cette mesure, qu'il voit agissant d'abord comme arme de guerre contre la fiscalité américaine, et réagissant ensuite comme élément de prospérité pour le commerce de la France.

Cette opinion est entrée trop avant dans les esprits pour que nous ne consacrions pas quelques lignes a la discuter avant d'arriver au mode de représailles *indirectes* que nous allons indiquer.

Révoquons le traité, dit-on, rentrons dans notre liberté d'action, et frappons d'une surtaxe les cotons importés sous pavillon américain dans nos ports. D'abord cela ne nuira nullement à notre marine, attendu qu'elle use peu ou n'use point du droit qu'elle a de faire nos transports. — Ceci, hélas! n'est que trop vrai, et, sur ce point, nous sommes parfaitement de votre avis. — Mais on ajoute : Cela frappera au cœur la marine américaine, qui verra accaparer par les neutres les 40 ou 50 millions de fret qu'elle gagne chaque année dans son intercourse avec nous. Ici nous vous arrêtons : vous oubliez que la situation n'est pas nouvelle; vous oubliez que la difficulté de laquelle il s'agit de sortir est précisément celle qui existait avant l'acte que vous voulez annuler, et que, s'il eût suffi d'invoquer l'assistance des neutres pour la surmonter, il est probable que ce malencontreux traité n'eût jamais été signé. Compter sur les neutres pour faire nos transports de cotons américains! Eh! mais qui donc empêchera ce même congrès qui, malgré vos

représentations et celles de l'Angleterre, va hausser d'un tiers les droits sur vos marchandises, de frapper d'un droit à la sortie tout produit du sol américain à la destination de vos ports, *quelle que soit la neutralité du pavillon qui le couvre?* Qui l'en empêchera?.... Les neutres useraient-ils *de représailles* pour faire acte de bon vouloir à votre égard, et punir comme vous voulez le faire aujourd'hui la fiscalité du *yankee?* Vite un nouveau bill de droits répondrait par de nouvelles représailles aux représailles des neutres, et, de représailles en représailles, la partie se trouverait emmanchée, à leur égard, précisément comme elle l'était pour vous avant 1822, et précisément comme elle se renouera si vous vous lancez dans la voie périlleuse vers laquelle vous semblez courir tête baissée. « Chacun est maître de ses tarifs, » a dit M. le ministre des affaires étrangères. Que personne n'oublie ces paroles, pas plus le ministre qui les a prononcés que les publicistes qui traitent la question. Eh! oui, chacun est maître de ses tarifs; c'est-à-dire que les tarifs sont entre les mains de chaque peuple une arme en même temps offensive et défensive, une arme qu'il peut tourner et retourner de cent façons et qui présentera toujours aux assaillans une pointe acérée.

Que l'on ne se consume donc pas à chercher la solution de la difficulté dans des remaniemens et des contre-remaniemens de tarifs. On s'épuisera dans cette impasse en efforts impuissans et coûteux. Là n'est pas la solution. Elle est dans les entrepôts des Antilles.

Il faut tourner l'ennemi, car il est sur un terrain où on ne le vaincra jamais de face. — Quelle est la cause première et permanente du conflit? Une valeur de plus de 80 millions de marchandises (1) que nos ports envoient annuellement à ceux de l'Union, et sur laquelle dans ses momens de gêne l'Union porte toujours machinalement la main. Faisons disparaître la tentation, et l'on n'y succombera plus. — Il ne faut pas croire que les État-Unis consomment eux-mêmes tous les produits que nous leur envoyons. L'Angleterre, la Hollande, toutes les autres puissances maritimes de l'Europe, leur font des envois à peu près semblables aux nôtres. L'Union produit elle-même sur une grande échelle. Chaque *bas-de-cuir* de la république serait millionnaire, qu'elle ne parviendrait donc pas à consommer tout ce que l'ancien monde lui expédie. New-York s'est constitué l'entrepôt des deux Amériques. De son port, nos marchandises, qui ont fait le fret de retour de ces navires à coton aux flancs gigantesques dont nous n'avons jamais su nous approprier la construction, s'écoulent sur une foule de marchés secondaires. Cuba, Porto-Ricco, Haïti, le Mexique, presque toute la Côte-Ferme espagnole de Porto-Bello à l'Orénoque, reçoivent de New-York la majeure partie des produits français dont ils font usage. Eh bien! la Martinique et la Guadeloupe commandent tous ces centres nombreux qui ne demandent qu'à s'étendre; elles

(1) Pour l'année 1840, cette valeur s'élève à 80,759,526 francs de marchandises françaises ou francisées, et à 136,119,771 francs de marchandises françaises ou transitaires.

sont bien plus à leur portée que New-York. Appelons dans les entrepôts de la Martinique et de la Guadeloupe toute cette quantité de nos produits que les États-Unis ne reçoivent que pour les rendre à d'autres marchés.

Mais comment y arriver? Par un moyen bien simple. Toujours à l'aide des tarifs, cela est vrai, mais sans que la modification qu'il s'agit de leur faire subir puisse provoquer des *représailles*. Qu'une concession de droit soit faite aux marchandises étrangères qui entreront en France sous pavillon français en passant par l'entrepôt des Antilles. Il ne faudra pas au courant commercial une année pour s'établir. Tous ces produits que nous avons énumérés plus haut, ces cacaos de la côte-ferme, ces cafés de Porto-Ricco, ces rhums des colonies anglaises, que les entrepôts créés par la loi de 1839 ont vraiment cherché à attirer et qui ne sont pas venus, parce qu'ils ne pouvaient trouver qu'à *s'échanger* à de mauvaises conditions et non à se *vendre*, vont se présenter en foule. Il faudra un fret de retour aux navires qui les auront portés; ce fret de retour se composera « de toute cette quantité de nos produits que les États-Unis ne reçoivent que pour les rendre » à ceux-là mêmes dont nous appellerons le commerce. Quant à nos armateurs, ils ne se feront pas prier pour entrer dans cette voie. Ce sera un beau jour pour eux, que celui où ils remplaceront leur intercourse avec l'Union, qui ne leur vaut qu'avanies et procès, pour celui avec les Antilles, où tout a été combiné à leur avantage.

Il faut aller au-devant de la plus sérieuse objection que nous entrevoyions : le privilège colonial, cette autre clause du contrat qui lie la France à ses colonies, que devient-il? Le marché métropolitain ne va-t-il pas cesser de leur être réservé? Non, car ce n'est pas nous qui proposerions le nouveau système. L'échelle de la surtaxe protectrice qui frappe les produits exotiques à leur importation dans nos ports, est assez élevée pour qu'elle puisse subir une modification sans exposer les produits des colonies à être écrasés par la concurrence. Il faut songer un peu à ceci : c'est que l'élévation actuelle de la surtaxe n'empêchant pas, par exemple, la circulation des cafés et des cacaos étrangers sur nos marchés, on doit assez naturellement en conclure que cette extrême élévation a plus encore en vue l'intérêt du trésor que la protection due aux colonies. D'où suit cette autre conclusion : que le trésor serait sans doute assez intelligent pour faire descendre la surtaxe jusqu'aux limites de la protection, s'il entrevoyait un avantage à le faire.

Cette objection est donc sans portée, et ce n'est pas elle qui empêchera l'adoption de la combinaison. Mais, hélas! il en est une autre bien plus redoutable, quoiqu'elle ne puisse se formuler autrement qu'en ces termes : « Ce que vous proposez est directement le contraire de ce qui existe. » Oui, cela est parfaitement vrai, et nous le reconnaissons. Jusqu'ici c'est le commerce direct qui a été favorisé, et c'est aujourd'hui le commerce indirect qu'il s'agit de favoriser en surtaxant à son profit le commerce direct. Mais quel inconvénient y voit-on, si ce n'est de faire autrement que nous n'avons fait? Tout ne se modifie-t-il pas, et les grandes nations doivent-elles s'inféoder à leurs

erremens économiques comme les octogénaires à leurs habitudes de vieillard?

Voilà pour les objections, et nous avouons sincèrement ne pas en entrevoir de plus sérieuses. Quant aux avantages, ils demandent quelques développemens :

1° Le premier résultat obtenu sera celui qu'on cherche directement. La France aura fait disparaître la cause du conflit commercial avec les États-Unis; conflit qui existait avant 1822, qui existe en ce moment, et qui existera, comme nous l'avons dit, tant que le congrès américain aura une masse de 80 millions de marchandises à pressurer (1). L'Union ne recevra plus que ceux de nos produits qu'elle est elle-même appelée à consommer. Si elle continue à les frapper de ses droits exagérés, le mal sera moins étendu, et elle en souffrira autant que nous, attendu que le prix de la vente peut toujours se proportionner au droit comme au fret qu'a payés la denrée, lorsque l'encombrement du marché n'empêche pas le détenteur de tenir la main haute. On n'aura pas recours à de périlleuses représailles. Le traité de 1822 ne sera pas révoqué, et notre commerce n'aura plus d'intérêt à en demander la révocation, parce qu'il aura trouvé à se dédommager amplement ailleurs des espérances dorées qu'il avait fondées sur cette convention.

2° Le commerce attire le commerce : les marins qui viendront entreposer dans nos Antilles enlèveront d'abord nos produits, seulement comme matière d'échange, mais bientôt les différens centres que ces marines sont appelées à approvisionner, s'apercevront que les marchandises qui leur sont importées des Antilles françaises peuvent se livrer à des conditions adoucies de toute la différence qui existe entre leurs tarifs et les tarifs arbitrairement exagérés du pays d'où ils les tiraient d'ordinaire. Leur instinct de consommation se développera alors en proportion de ce bon marché. Et comme la France, à l'aide de la combinaison nouvelle, se trouvera la seule nation placée dans ces conditions favorables, il s'en suivra que c'est elle qui, à l'exclusion des autres peuples producteurs, profitera de ce surcroît de consommation.

3° Des centres au nombre desquels se comptent le Mexique, Cuba, Porto-Ricco, c'est-à-dire des empires, et des colonies aussi étendues et aussi peuplées que des empires, ne reçoivent en transport direct que pour 26 millions de produits français, tandis que nos deux colonies de la Martinique et de la Guadeloupe en reçoivent pour plus de 37 millions (2). On ne peut s'empêcher, tout en faisant la part de la différence des tarifs, de trouver ce fait économique remarquable et digne d'être étudié. Il a son explication dans la diversité et la multiplicité même des points nombreux que nous avons énumérés. Leur morcellement fait disparaître les avantages de leur étendue. Jamais le

(1) Le bill annonce une nouvelle élévation de tarif à partir du 1er juin de l'année prochaine,

(2) « Valeurs officielles, » porte avec raison le tableau du commerce général, car, en tenant compte des fausses déclarations, on arriverait à un bien autre résultat.

navire qui aborde à un de leurs ports n'est certain d'y déverser entièrement son chargement. Il lui faut *relever* sans cesse et courir de rade en rade, vendant un peu partout, mais aussi payant un peu partout des droits d'ancrage. Le grand commerce n'endure pas long-temps ce métier de caboteur; il abandonne vite la place et va chercher fortune ailleurs. Eh bien! ces centres disséminés, qu'on les réunisse par la pensée, qu'on leur suppose un seul et vaste littoral au milieu duquel s'ouvrirait un port qui leur fût ce que New-York est à l'Amérique du nord, et l'on comprendra facilement qu'ils deviendraient pour la France un foyer de consommation bien supérieur à celui qu'offre cette Amérique elle-même. Or, cette réunion qui n'existe pas, c'est à notre intelligence à la créer. Que notre politique reconstitue ce continent dont peut-être quelque grand cataclysme a seul autrefois brisé l'unité matérielle. Que faut-il pour cette œuvre? — Un lien, un point central. Ce point, nous l'avons. Que la Martinique et la Guadeloupe soient les New-York de cette Amérique nouvelle; que de leurs ports partent de riches chargemens qui nous conquerront à moins de frais et de périls les consommateurs que l'Angleterre poursuit en ce moment dans la Chine et l'Afghanistan.

On a dit avec raison que rien n'était plus obstiné qu'un fait; nous ajouterons que rien n'est plus savant. L'honorable général Donzelot, qui gouverna long-temps la Martinique avec un despotisme tout paternel, se montra une fois grand économiste. Voyant le marché de la colonie encombré de marchandises de la métropole, il s'avisa de rendre un *firman* qui nationalisait tous les cacaos étrangers qui passeraient par l'île pour se rendre en France. L'effet de cette mesure ne tarda pas à se faire sentir. Bientôt Saint-Pierre vit arriver des masses de cacaos de toute la Côte-Ferme espagnole. Mais aussi on vit s'écouler avec une rapidité inouie tout le trop plein des marchandises d'Europe qui embarrassait le marché. Inutile de dire que la douane de France ne voulut pas absolument admettre la *nationalisation* improvisée par le brave général, qui s'étonnait naïvement que les hommes d'état de la métropole n'eussent pas voulu comprendre ce qu'il comprenait si bien.

Toutefois il n'est pas besoin de s'appuyer ici sur un fait exceptionnel. L'Angleterre, qui a une si haute intelligence de ses intérêts commerciaux, pratique pour les cafés dans sa colonie du Cap ce que l'ancien gouverneur de la Martinique a tenté d'exécuter pour les cacaos. Tout café passant par le Cap pour arriver en Angleterre est nationalisé anglais. Et l'avantage est tellement incontestable, que les cafés d'Haïti vont, par un énorme circuit, chercher cette route favorisée.

4° Il n'est qu'une seule solution possible à la question des sucres, une seule que le cabinet actuel puisse présenter; c'est la liquidation de la fabrication indigène avec l'admission des sucres étrangers comme complément à la consommation de la France. Or, que les 40 millions de kilogrammes de cette denrée d'énorme encombrement auxquels nous serons obligés d'ouvrir notre marché, n'obtiennent l'abaissement de la surtaxe, qu'il faudra bien

leur accorder, qu'en passant par notre entrepôt colonial : nous obligeons par là les navires qui les y auront portés à s'en retourner sur lest ou à se charger de nos produits. On voit, par cette seule éventualité, dans quelles proportions la nouvelle combinaison peut être appelée à fonctionner.

Telles sont les principales conséquences du système que nous avons cherché à développer. Il est impossible qu'elles ne soient pas saisies par les hommes éclairés qui siégent dans le cabinet. De telles questions ne sont pas aujourd'hui l'apanage d'un seul département ministériel, presque tous les hommes d'état qui sont en ce moment au pouvoir se sont occupés des hautes difficultés économiques, et il n'est pas jusqu'à M. le garde-des-sceaux actuel qui n'ait tenu avec honneur le portefeuille du commerce.

Que la commission dont M. le ministre des affaires étrangères a annoncé la formation porte donc son attention sur les lois de douane de nos Antilles en même temps que sur le nouveau bill des droits de l'Union ; qu'elle appelle les colonies à une ère nouvelle tout en soustrayant le commerce de la France à l'arbitraire du tarif américain. Ainsi on sera deux fois dans le vrai lorsqu'on dira que les colonies ont été créées dans l'intérêt de la métropole ; car elles concourront à sa prospérité non-seulement en lui envoyant leurs riches productions, mais encore en lui ouvrant des marchés étrangers. En même temps, cette législation économique que nous avons prise à son origine, que nous avons vue d'abord si durement restrictive, puis se relâchant peu à peu, cédant au temps et à ses féconds enseignemens, et arrivant enfin à la création des entrepôts, aura subi une grande et dernière modification. Elle se sera faite de son époque. La difficulté sera tournée, mais glorieusement tournée, et la France, en augmentant sa prospérité en même temps que son influence dans ce monde nouveau qu'elle aura reconstitué, apprendra à la brutale fiscalité des États-Unis comment une nation vraiment grande et intelligente exerce ses représailles.

R. Lepelletier Saint-Remy.

REVUE DRAMATIQUE.

Le Théâtre-Français nous a donné, cette semaine, une de ces fêtes de famille auxquelles le vrai public, qu'on veut bien convier à ces joies domestiques, à ces ovations intimes, peut apporter parfois un esprit bienveillant et un cœur sympathique. Il s'agissait d'une comédie en trois actes et en vers, de M. Samson, l'excellent acteur de la Comédie-Française. De ce que Shakspeare et Molière ont joué eux-mêmes leurs chefs-d'œuvre, on s'imagine en général qu'il n'est rien que d'être acteur pour produire de bonnes pièces. Qui donc, en effet, si ce n'est un acteur intelligent et réfléchi, connaîtra le goût du public, les règles de l'art, les mille roueries de la scène? Qui donc aura, si ce n'est lui, l'habitude des planches, cette science si rare, si précieuse et tant vantée? A ceci on répond que Shakespeare et Molière n'ont point été de grands génies uniquement pour avoir été de médiocres acteurs, et qu'un acteur très estimable peut très bien n'être qu'un médiocre écrivain. Pour ma part je fais peu de cas des roueries de la scène; je prise peu cette habitude des planches sans laquelle il semble interdit à tout écrivain d'aborder le théâtre; enfin, quoique plein de respect pour les règles de l'art, je pense qu'on fait trop grand bruit de tous ces mots qu'on jette, comme des bâtons, entre les jambes des poètes qui pourraient régénérer la chose dramatique. « Vous êtes de plaisantes gens, dit Molière dans la critique d'un chef-d'œuvre qui est elle-même un chef-d'œuvre, vous êtes de plaisantes gens avec vos règles de l'art dont vous embarrassez les ignorans et nous étourdissez tout le jour. Il semble, à vous ouïr parler, que ces règles de l'art soient les plus grands mystères du monde; et cependant ce ne sont que quelques observations aisées que le bon sens a faites sur ce qui peut ôter le plaisir que l'on prend à ces sortes de poèmes, et le même bon sens qui a fait autrefois

ces observations les fait aisément tous les jours. Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon chemin. Veut-on que tout un public s'abuse sur ces sortes de choses, et que chacun ne soit pas juge du plaisir qu'il y prend? J'ai remarqué une chose de ces messieurs-là, c'est que ceux qui parlent le plus des règles et qui les savent mieux que les autres, font des comédies que personne ne trouve belles. Moquons-nous donc de cette chicane où ils veulent assujettir le goût du public et ne consultons dans une comédie que l'effet qu'elle fait sur nous. Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles et ne cherchons point de raisonnemens pour nous empêcher d'avoir du plaisir. J'admire les raffinemens de certaines gens sur des choses que nous devons sentir par nous-mêmes. N'a-t-on pas raison de les trouver étranges, tous ces raffinemens mystérieux? Car enfin, s'ils ont lieu, nous voilà réduits à ne nous plus croire; nos propres sens seront esclaves en toutes choses; et, jusqu'au manger et au boire, nous n'oserons plus trouver rien de bon sans le congé de messieurs les experts. » Ainsi parlait le maître. Et que dirait-il de toutes les ficelles prétendues indispensables aujourd'hui à quiconque veut s'aventurer sur ses traces? Que penserait-il de toute cette science, de tout ce savoir-faire sur lesquels le plus méchant vaudevilliste pourrait lui en remontrer à cette heure? « Grand Apollon! s'écrie Sterne à son tour, Sterne qui ferait cinquante milles à pied pour baiser la main de l'homme dont le cœur généreux serait charmé sans savoir pourquoi et sans se soucier comment; grand Apollon! si tu es dans une humeur donnante, donne-moi, je n'en demande pas plus, un seul trait d'esprit naturel, et, avec, une seule étincelle de ton feu, et puis envoie Mercure, s'il a le temps, avec les règles et compas, porter mes complimens à peu importe. » Eh! oui, sans doute, un seul trait d'esprit naturel, une seule étincelle du feu divin sont plus précieux et plus profitables à l'art que toute l'expérience des plus savans et des plus habiles. Il serait temps d'en finir une bonne fois avec les procédés de la rouerie dramatique et d'affranchir le théâtre de tous les mauvais liens sous lesquels il étouffe et se meurt. Nous ignorons s'il est de nos jours un esprit destiné à rajeunir la scène. Ce n'est pas une petite tâche; à qui l'accomplira échoira une immense gloire. Quoi qu'il en soit, si cet homme existe et se présente, soyez sûr qu'il est étranger à toutes vos finesses de planches et de coulisses, qu'il est jeune, inexpérimenté, et que son génie ne s'embarrassera point dans vos ficelles usées jusqu'à la corde.

Un Veuvage est donc une comédie en trois actes et en vers de M. Samson, sociétaire de la Comédie-Française. M. Samson n'en était pas à ses débuts en ce genre. Nous avions déjà de lui une comédie en vers, *la Belle-Mère et le Gendre*, qui s'est fait remarquer par un assez rare bonheur d'observation, par une versification élégante et facile. *La Belle-Mère et le Gendre*, c'était là d'ailleurs un sujet heureux, tout un côté de la vie bourgeoise qui se prê-

tait naturellement aux développemens comiques. Nous pourrions en dire autant d'*Un Veuvage*, qui se distingue, comme la première pièce du même auteur, par un style aisé et non sans charme, et dont l'idée comique, quoique moins saisissante, est pourtant arrivée jusqu'à nous. M. Ménard a quarante ans; il est assez riche, assez laid; il est veuf. M. Ménard est un de ces braves gens d'une bonté froide et goguenarde que M. Samson excelle à représenter. Libre à peine, à peine délivré de sa femme, qui l'a fait damner durant cinq ans et plus, cet honnête M. Ménard se voit en butte à une foule de prétentions qui se ruent sur sa liberté fraîchement reconquise; c'est un ami qui ne serait point fâché d'avoir son vieil ami pour gendre, à cette unique fin de resserrer les liens d'une vieille amitié; c'est une femme de lettres, un horrible bas bleu, qui brûle du désir de signer ses petits vers du nom de Mme Ménard; c'est un affreux huissier qui a juré de donner M. Ménard pour époux à sa fille Ipsiboë; si bien que ce digne M. Ménard, pour une femme perdue, en retrouve une demi-douzaine, et que le premier mois de son veuvage, cette seconde lune de miel, dont il s'était promis de savourer à longs traits les délices, est plus mêlé d'absynthe et de fiel que ne le furent les cinq années de son mariage. Grace à son esprit, le bonhomme s'en tire à sa gloire; il garde ce bien précieux qui s'appelle la liberté; il échappe aux piéges de l'amitié, aux attentats du bas-bleu, aux exécrables desseins de l'huissier; mais, pour Dieu! où donc avez-vous vu de nos jours un huissier pareil à ce hideux huissier que vous nous avez montré l'autre soir sous les traits de M. Régnier? Vous avez oublié que nous ne sommes plus au temps de Lebon. L'huissier de nos jours est galant, pimpant, élégant, point gêné pour marier ses filles. Les filles d'huissier, monsieur! on se bat pour en avoir, et n'en a pas qui veut. Votre huissier est un anachronisme contre lequel protesteront tous les huissiers du XIXe siècle. Quant à votre bas-bleu, de quelque ridicule que vous l'ayez chargé, nous vous le pardonnons par amour pour l'espèce.

Peut-être tout ceci est-il quelque peu compassé; mais quoi de plus simple, et pouvait-il en être autrement? M. Samson est d'abord, et avant toutes choses, acteur, comédien heureusement doué, artiste consommé dans son art. Il en a étudié tous les ressorts, il en connaît toutes les ressources. Mais, entre l'interprétation et la création des chefs-d'œuvre, il reste un abîme à combler. Ces deux tâches, celle du poète et celle de l'acteur, peuvent même quelquefois se nuire mutuellement. Un habile grammairien, rompu à toutes les difficultés de la langue, écrira-t-il jamais les pages passionnées de l'*Héloïse?* On raconte qu'un médecin avait tellement étudié le mécanisme du corps humain, qu'il osait à peine marcher et ne marchait que d'un pas timide et contraint, tant il craignait de déranger l'économie de sa frêle machine. Il en sera de même de l'acteur lorsqu'il voudra s'ériger en poète : il connaîtra trop à fond les exigences de la scène pour pouvoir se confier aux ailes de l'inspiration. Talma n'eût écrit sans doute que de méchantes tragédies, au-dessous peut-être de *Sylla* et de *Manlius*. Shakspeare et Molière n'eussent

jamais mis le pied sur les planches, qu'ils seraient encore les grands génies que nous connaissons. Le génie descend du ciel, et non des frises du théâtre.

Malgré ces réflexions et malgré ces réserves que nous hasardons en toute humilité, toujours est-il que la comédie de M. Samson, vive, rapide, d'un esprit gracieux et facile, variera agréablement le répertoire du Théâtre-Français, et l'aidera à franchir ces mauvais jours de la morte-saison. Le succès n'a point manqué à cette œuvre nouvelle, et tous les acteurs qui s'en sont faits les interprètes ont rempli religieusement leur double devoir de bons comédiens et de bons camarades. M. Samson, rappelé sur la scène en sa double qualité d'acteur et de poète, a reparu, tout ému et tout attendri, entre M. Regnier et M. Provost, qui le tenaient chacun par la main. Le public, qui aime M. Samson à plus d'un titre, a pris une large part aux joies de cette ovation méritée.

Le théâtre du Palais-Royal, cet heureux théâtre qui ne connaît point les influences de la canicule, et qui, brûlant comme le désert de Sahara, voit tous les soirs la foule accourir comme s'il n'y avait pas de frais ombrages à sa porte, le théâtre du Palais-Royal a joué de son côté une comédie en trois actes, de MM. Bayard et Dumanoir. Cela s'appelle *les Deux Couronnes*. *Les Deux Couronnes!* Le titre est modeste. Nous allons conter et compter tout ce qu'il y a de couronnes dans cette pièce.

Nous sommes dans une pension de chant du Hanovre, sous la direction du célèbre Krammer. Tout d'abord, c'est grand jour de fête, jour de distribution de prix. Le grand Krammer, musicien terrible et barbare, nous apprend lui-même qu'il y a dix couronnes à distribuer. Et de dix! Un troupeau de jeunes filles blanches et roses, brunes et blondes, se presse comme un essaim bourdonnant autour de l'illustre Krammer. Parmi les plus jeunes et les plus belles, on distingue Sophie et Cornélie, l'une fille d'un gentilhomme en disgrace, l'autre unique héritière du plus riche banquier du Hanovre. Toutes deux sont la gloire de Krammer; Sophie est une fauvette, Cornélie est un rossignol. Vous pensez si sur les dix couronnes il y en a deux pour ces deux charmantes têtes. L'heure du triomphe a sonné; on n'attend plus que M. le conseiller aulique, qui doit venir tout exprès pour décerner lui-même les couronnes du chant. Mais voici bien une autre fête! Au lieu d'un conseiller aulique qu'on attendait, il en vient deux, l'un vieux et l'autre jeune, l'un cassé, ridé, blanchi sous les années, vrai conseiller aulique; l'autre frais, printanier, verdissant, vrai conseiller de contrebande, jeune loup qui, pour s'introduire dans la bergerie de maître Krammer, aurait volontiers écrit sur son chapeau : *Je suis Guillot, berger de ce troupeau*. Quelle joie pour le grand Krammer en apercevant le vieux conseiller aulique! Quelle joie pour nos charmantes filles en apercevant le jeune conseiller! Ce n'est de toutes parts qu'un adorable gazouillement, pareil à celui qu'on entend dans les bois, aux blancheurs de l'aube naissante. Cependant le jeune loup tourne des yeux avides, se lèche les babines et montre effrontément deux rangées de dents

blanches et acérées. Parmi ces blanches ouailles, orgueil du bon pasteur, espoir des loups ravisseurs, le jeune drôle en a déjà désigné une à ses appétits gloutons : c'est Cornélie, la reine de l'institution Krammer, qui de son côté ne semble pas trop effarouchée des regards que lui jette le louveteau. Depuis quand donc, grand Dieu! la colombe cherche-t-elle le vautour? depuis quand la gazelle rêve-t-elle les étreintes du tigre dévorant? C'est là pourtant ce qui se passe dans l'institution de l'honnête Krammer et dans toutes les institutions de jeunes filles. Enfin on distribue les couronnes. On entend retentir l'air national de l'Angleterre; l'ivresse de la joie est dans tous les cœurs. Sophie est couronnée, Cornélie est couronnée. Sur ces entrefaites, on apprend, à n'en pouvoir douter, que le père de Cornélie, le Rotschild du Hanovre, est ruiné et qu'il a pris la fuite. A cette nouvelle, Cornélie s'évanouit dans les bras de l'excellent Krammer et la toile tombe. Toujours est-il que nous avons en ligne de compte dix couronnes à la fin du premier acte.

Au second acte, nous sommes au grand théâtre de la capitale du Hanovre, dans la loge de la prima donna. Cette prima donna, idole du Hanovre et de l'Europe entière, qui a dépouillé ses jardins pour lui jeter des fleurs, n'est autre que cette jeune et belle Cornélie que nous venons de voir s'évanouir entre les bras du bon Krammer. Cornélie a demandé à son art la fortune que lui a ravie le sort; en pareil cas, un grand poète aurait bien pu mourir à la peine; mais, comme l'heureuse fille avait quelque chose d'équivalent à un *ut* de poitrine et qu'elle pouvait, sans prendre haleine, rouler dans son gosier la même note durant cinq minutes, il s'est trouvé que la fortune l'a prise dans un pan de sa robe et l'a promenée de Paris à Milan, et de Londres à Florence, sous une pluie d'or, de bijoux et de roses. Au milieu de ses triomphes, Cornélie n'est point heureuse. Son père est proscrit, elle a perdu de vue Sophie, sa chère compagne, et, faut-il le dire, elle porte dans son cœur l'image du jeune loup que nous avons vu, au premier acte, déguisé en conseiller aulique. Plus d'une fois elle l'a vu rôder autour de sa gloire; à Florence, un soir, elle s'en souvient, elle l'a vu glisser dans sa loge. Mais vainement elle a tenté de connaître son nom et son rang. Tout ce qu'elle sait de lui, c'est qu'il est jeune et beau, et que, s'il n'était mystérieux comme le loup-garou, ce serait un loup adorable. Revenons cependant au grand théâtre du Hanovre, que dirige à cette heure le bon et illustre Krammer.

Le bon Krammer est dans ses petits souliers; il y a de quoi. On va jouer pour la première fois son grand opéra de *Cléopâtre,* et voilà qu'on apprend tout d'un coup que le roi et la reine d'Angleterre, en train de visiter leur duché de Hanovre, viennent d'arriver dans la salle. Krammer est aux champs. Cornélie triomphe, et se promet de se surpasser elle-même, afin de pouvoir obtenir du roi charmé la grace et le rappel de son père. Cornélie se surpasse en effet; la couronne d'Égypte lui sied à ravir. Encore une couronne. Et comptez-vous pour rien la couronne d'Angleterre qui est dans la salle? Et de deux. Après le premier acte, Cornélie rentre dans sa loge, chargée de cou-

ronne de fleurs. Mettons-en dix, on trouvera que c'est bien peu, si l'on songe que toute la salle a failli crouler sous les applaudissemens dont la reine et le roi d'Angleterre ont eux-mêmes donné le signal. Tout va bien, tout est pour le mieux. Le bon Krammer étouffe de joie; pour sûr, Cornélie aura la grace de son père. Mais voici que soudain les choses se compliquent d'une façon étrange. Voici notre amant mystérieux qui s'introduit à pas de loup dans la loge de Cornélie, précédé de deux grands diables de laquais galonnés apportant des diamans et des fleurs. L'inconnu est bientôt aux pieds de Cornélie; il parle d'amour. Cornélie parle de son père, et l'amant, qui se vante d'être fort avant dans l'intimité du roi George, promet sans hésiter le rappel du proscrit. Grace à lui, la jeune fille pourra parler, le soir même, au roi d'Angleterre; elle n'aura qu'à suivre, après la pièce, un laquais sans livrée, qui se présentera en lui disant ce seul mot : Cornélie. La jeune fille accepte sans défiance l'offre du séducteur : tout est convenu, tout est dit. Or, savez-vous quel est cet étranger, cet inconnu, ce faux conseiller aulique, ce loup ravisseur, cet ami du roi George? C'est le roi George lui-même, le roi d'Angleterre en personne. Cornélie n'a point encore déposé le diadème de Cléopâtre qu'elle sait à quoi s'en tenir. Que faire? A quel parti se vouer? L'heure du rendez-vous approche. *Cléopâtre* s'est achevée au milieu des trépignemens du parterre et des applaudissemens des loges. Le grand Krammer, qui a présenté l'aspic à la reine d'Égypte, arrive chargé de couronnes. Mettons-en dix. Parmi ces couronnes, toutes fraîches et toutes brillantes, il s'en trouve une de laurier desséché. Cornélie s'en empare, et détache avidement du feuillage flétri une lettre qu'elle lit, le cœur ému, les yeux voilés de larmes. C'est une lettre de Sophie. Sophie est mariée; elle vient d'assister au triomphe de la compagne de ses jeunes années; elle veut, le soir même, la voir, l'embrasser, la presser sur son cœur. Cornélie n'aura qu'à suivre, après la pièce, un laquais sans livrée qui se présentera en lui disant ce seul mot : Sophie. En effet, au même instant, deux hommes vêtus de noir s'approchent de la reine d'Egypte. L'un dit : Cornélie; l'autre dit : Sophie. Auquel entendre ? auquel se confier? lequel suivre? Nous le saurons plus tard; mais toujours est-il que nous avons vingt-deux couronnes à la fin du second acte. Ajoutez ces vingt-deux couronnes à douze que nous avions déjà, vous trouverez au total trente-deux couronnes.

Au troisième acte, nous n'avons qu'une couronne, mais celle-là est la vraie couronne, elle repose sur un coussin de velours, sous une gaze transparente; elle est de l'or le plus pur, ornée des diamans les plus fins : c'est la couronne d'Angleterre. Tout ce dernier acte est un imbroglio tout-à-fait digne du cinquième acte de *la Folle Journée*. Cornélie arrive chez Sophie; mais Sophie est reine de la Grande-Bretagne, de sorte que la prima donna se trouve en même temps et sans s'en douter au rendez-vous de l'amie et au rendez-vous de l'amant. Ce ne sont d'abord, de part et d'autre, que quiproquo plus ou moins ingénieux, plus ou moins amusans; puis tout s'éclaircit enfin, tout

s'explique : Cornélie rend généreusement à Sophie un époux infidèle, reçoit en échange la grace de son père, et donne sa main à un brave garçon, neveu de Krammer, qui soupirait depuis cinq ans sur sa flûte son amour et son désespoir. — Mlle Fargueil débutait au théâtre du Palais-Royal par le rôle de Cornélie, qu'elle a joué avec charme et succès. Sur trente-trois couronnes semées dans cette pièce, c'était bien le moins que le public en prît une pour la déposer sur le front de la jeune débutante. Otez en deux, l'une pour M. Bayard, l'autre pour M. Dumanoir, il en reste encore assez pour coiffer un roi d'Angleterre et faire vingt-neuf rosières.

Au théâtre du Gymnase, *Claudia ou la Fermière romaine* est une pièce dans le genre niais et sentimental. On y voit un pâtre romain qui s'appelle Tiberio, et qui parle. comme Child-Harold, de la décadence de Rome. On y voit aussi un marquis stupide que le pâtre jette dans le Tibre. Le marquis est une oie et Tiberio un cuistre.

Au même théâtre, M. Laurencin a pris la peine d'imiter en trois actes pleins de mélancolie, de soupirs, de misantropie, de bienfaits, de réconciliations, de reconnaissances et de repentir, ce grand pleurard de drame que nous devons à Kotzebue, et qui a coûté à la France plus de larmes que la déroute de Russie. En vérité, c'était bien la peine de rouvrir ce robinet d'eau tiède que nous croyions fermé pour jamais! Disons toutefois que cette œuvre lamentable nous a donné occasion d'applaudir un jeune débutant, M. Jules Luguet, plein de chaleur et de distinction, sur lequel le théâtre du Gymnase dramatique peut fonder de légitimes espérances.

N'oublions pas le théâtre Favart, qui a donné cette semaine un nouvel opéra-comique intitulé *le Code Noir*. Le poème est de M. Scribe, la partition de M. Clapisson. Nous reviendrons sur cet ouvrage, qui a obtenu un légitime succès.

J. S.

BULLETIN.

La pairie est en possession, chaque année, de fermer les débats parlementaires. Par les discussions auxquelles elle se livre à la fin de chaque session, elle n'aspire guère qu'à exercer une influence morale; il faudrait en effet qu'elle fût animée par des convictions bien impérieuses pour qu'elle se déterminât à provoquer, par l'adoption de quelque amendement, de nouveaux débats dans l'autre chambre. C'est un droit dont elle ne veut pas user sans une nécessité souveraine. Il est remarquable que, malgré cette réserve, les discussions de la pairie conservent toujours un intérêt grave. Les paroles qui descendent de la tribune du Luxembourg sont recueillies par le pays, qui y trouve souvent de sages avis, d'utiles indications pour l'avenir.

Le budget du ministère de l'instruction publique a été l'occasion d'explications intéressantes échangées entre M. Villemain et plusieurs honorables pairs. En s'occupant de l'enseignement supérieur, M. le comte Arthur Beugnot a exprimé la crainte de voir certaines carrières trop encombrées, et il a manifesté le désir qu'on avisât aux moyens de réduire le nombre de ces existences inquiètes, malheureuses et quelquefois redoutables. Nous concevons cette sollicitude; toutefois il ne faut pas l'exagérer. Nous vivons dans une société où l'individu est maître de sa destinée; il n'est pas emprisonné dans une caste, il n'est pas gêné par les liens d'une hiérarchie héréditaire; il est libre, et peut porter son ambition et son effort là où il lui plaît. L'état n'a d'autre frein à opposer à cette indépendance que la sévérité des épreuves qui doivent être subies par tout candidat à des fonctions sociales. C'est ainsi que les choses se passent. Depuis plusieurs années, les études tendent à s'élever les examens sont devenus plus sérieux, plus sévères, et, de cette façon, la frivolité et l'ignorance se trouvent écartées des professions qui réclament des connaissances approfondies et une vocation sincère. Nous devons en croire M. le ministre de l'instruction publique quand il nous dit que ni pour la

médecine, ni pour le droit, il n'y a encombrement. L'enseignement médical, a dit M. Villemain, ne compte pas trop d'élèves, et, si on examine bien l'état de la société, on trouvera même que tout ce que la haute civilisation et l'humanité de la France prescrivent à cet égard n'est pas encore assuré. Pour le droit, est-ce trop de mille licenciés par an dans une société où les professions et les fonctions qui exigent la connaissance des lois dépassent le chiffre de trente mille? La production n'est donc pas trop forte, pour nous servir de l'expression de M. Villemain, et elle n'est pas au-dessus des besoins d'une société très active et très civilisée. M. Villemain a parlé en homme qui non-seulement connaît à fond les détails de son administration, mais qui a étudié l'état du pays dans ses rapports avec elle. L'Université, qui a mission de répandre partout et à tous les degrés l'instruction et la science, a besoin de cette connaissance exacte de l'état social.

L'Université est traitée aujourd'hui comme les grandes puissances. On la jalouse, on lui fait de l'opposition, parfois même on la calomnie. Il y a bien de l'imprudence, et nous dirons même beaucoup d'ingratitude dans ces attaques. Ceux qui s'y livrent au nom de la religion ont oublié tout ce que la société et la religion elle-même doivent à cette université fondée par l'empereur. La révolution avait tout emporté avec elle, l'ancienne université aussi bien que les parlemens et la hiérarchie ecclésiastique. Quand nous sortîmes de l'anarchie, la société sentit le besoin d'institutions fortes, mais nouvelles; elle voulait l'ordre, mais non pas avec les conditions de l'ancien régime, qu'elle avait volontairement détruit. La société n'aurait jamais consenti à confier l'éducation de la jeunesse à l'église, qui avait d'ailleurs assez à faire à se relever de ses ruines; puis les anciennes corporations religieuses avaient disparu, et les jésuites, que semble regretter M. le comte de Montalembert, n'étaient plus possibles. C'est dans ces circonstances que Napoléon créa un corps enseignant, corps intermédiaire entre l'église et la société, qui empruntait à l'église quelques règles de sa hiérarchie, et restait animé de l'esprit du siècle. « Je veux fonder l'ordre civil, disait Napoléon en 1806 au conseil d'état; l'ordre civil sera fortifié par la formation d'un corps enseignant. Il n'y aura pas d'état politique fixe, s'il n'y a pas un corps enseignant avec des principes fixes. » Napoléon disait aussi : « Ce corps acquerra autant de consistance qu'en avaient les jésuites, si l'on voit qu'un jeune homme qui s'est distingué dans un lycée devient professeur à son tour, et parvient, à la fin de sa carrière, aux premières dignités de l'état. » Enfin l'empereur ajoutait : « Les membres du corps enseignant épouseront l'instruction publique comme leurs devanciers épousaient l'église, avec cette différence que ce mariage ne sera pas aussi sacré ni aussi indissoluble; je veux cependant qu'on mette quelque solennité dans cette prise d'habit, tout en l'appelant d'un autre nom. » Par cette traduction remarquable de sa pensée, Napoléon montrait qu'il voulait créer une sorte de milice civile qui travaillerait à la propagation de la science et à l'affermissement de l'ordre social.

Cette noble mission n'a pas été trahie par l'Université, qui a fait reparaître

les saines traditions sociales et littéraires. C'est dans ses écoles, dans ses établissemens, que les éternels modèles de la langue, de la littérature et de la philosophie française ont été remis en honneur. La religion croit-elle n'avoir rien gagné à cette renaissance morale? Et la philosophie spiritualiste, qui, depuis quinze ans, est enseignée par l'Université, n'a-t-elle rien fait pour étendre l'influence du christianisme? Les prétendus amis du clergé qui déclament contre l'Université ne comprennent pas l'avantage qu'il y a pour la religion à ce que les traditions chrétiennes de la société et de la science soient défendues par un corps laïque; ils ne songent pas qu'en dehors de l'Université il y a des utopies et des théories radicalement hostiles aux principes du christianisme. Si l'on parvenait à paralyser l'action de l'Université et sa légitime influence, il arriverait que la religion se trouverait en lutte directe avec des doctrines qui ont leur fanatisme et leur intolérance. Est-ce donc la guerre que veulent certains amis du clergé?

Dans l'état actuel de l'instruction publique, la société a des gages d'ordre et de sécurité. L'esprit de l'Université est religieux, mais non pas ecclésiastique. Les principes et les dogmes du christianisme sont enseignés dans tous les établissemens d'éducation, mais en même temps la science humaine est propagée et répandue avec indépendance. Voilà ce que réclame l'esprit de notre siècle, voilà qui satisfait les exigences de la religion et de la raison. Nous sommes arrivés à cet accord intelligent à travers bien des luttes et des révolutions. Sachons en jouir. Un honorable pair qui faisait son début à la tribune, M. le comte Alexis de Saint-Priest, a su très bien associer dans ses sympathies généreuses le respect dû à la religion avec la liberté qui appartient à la science et à l'esprit humain. Il n'y a rien là de contradictoire. Le haut enseignement doit pouvoir se développer dans toute son indépendance, et en même temps la religion peut être puissante et honorée. Seulement, la condition de cette grande et salutaire alliance se trouve et se trouve seulement dans la souveraineté suprême de l'état, qui s'élève entre tous les intérêts comme arbitre et comme modérateur. M. de Saint-Priest, qui a pour Napoléon, fondateur de l'Université, l'admiration que lui portent tous les esprits élevés, ne veut pas qu'on dérange une seule pierre de ce grand édifice; aussi, quand nous voyons des hommes comme lui réclamer la liberté de l'enseignement, nous sommes tout-à-fait rassurés, car nous sommes convaincus qu'ils ne veulent rien ébranler de ce qui est fondamental dans l'état et dans la constitution.

Nous ne sommes pas tout-à-fait aussi tranquilles, nous l'avouons, quand nous entendons M. de Montalembert réclamer cette liberté de l'enseignement, promise par l'art. 69 de la charte, avec une chaleur toujours croissante. M. de Montalembert, qui a plus de vivacité dans l'imagination que d'impartialité dans le jugement, représente l'Université comme une école d'indifférence religieuse et de scepticisme. Or, dit-il, il y a un grand nombre de familles qui ne partagent pas cette indifférence et ce scepticisme; il faut donc qu'elles puissent élever leurs enfans ailleurs que dans les établissemens de

l'Université. Nous ne voulons pas détruire l'Université; qu'elle subsiste, mais qu'il nous soit permis de construire autre chose à côté d'elle; nous ne demandons que la concurrence. M. Villemain a eu raison de nier énergiquement que les écoles de l'état fussent des écoles de scepticisme et d'irréligion. Le principe sacré et tutélaire de la liberté de conscience, a-t-il dit très justement, admet et suppose dans chaque culte le respect et l'enseignement scrupuleux des croyances et des devoirs qui lui sont imposés. En effet, dans tous les établissemens de l'Université, le catholique, le protestant, trouvent leur foi honorée et enseignée. Qu'on remonte à la fondation même de l'Université, aux idées qui l'inspirèrent, on verra que les intentions de l'empereur étaient profondément religieuses; apparemment Napoléon n'a pas créé l'Université sous l'influence du pyrrhonisme voltairien. Pendant la restauration, on ne dira pas qu'un esprit irréligieux dirigeait l'Université. Depuis la révolution de 1830, l'Université a toujours été administrée par ses grands maîtres avec une respectueuse sympathie pour les croyances religieuses et pour la foi catholique. Le clergé, dans la limite de ses justes prétentions, a-t-il eu à se plaindre de M. Guizot, de M. Cousin ou de M. Villemain? Si l'esprit d'irréligion qu'on attribue à l'Université est une calomnie, il suit que la défiance dont elle serait l'objet de la part d'un grand nombre de familles ne doit pas se trouver plus vraie. M. Villemain a prouvé par des faits, par des chiffres, que le nombre des élèves envoyés par leurs familles dans les écoles de l'état allait toujours croissant : quand Napoléon fonda l'Université, il fallut l'appât des bourses pour appeler les enfans dans les colléges. On compta à cette époque jusqu'à six mille boursiers. Aujourd'hui les boursiers sont en petite minorité, et c'est à leurs frais que les familles envoient leurs enfans dans les établissemens universitaires. Maintenant, puisqu'il n'y a ni irréligion dans l'Université, ni défiance dans la société et dans les familles, cette liberté de l'enseignement qu'on réclame à grands cris n'est donc plus si nécessaire.

Cependant nous reconnaissons que le principe et la promesse s'en trouvent écrits dans la charte, qui énumère les différens objets auxquels il devra être pourvu par des lois séparées. Parmi ces objets figurent l'instruction publique et la liberté d'enseignement. Il nous semble que le gouvernement de 1830 a déjà en grande partie acquitté sa dette en donnant cette loi si importante de l'instruction primaire, qui fait descendre l'éducation jusque dans le plus humble village. Quant à l'enseignement supérieur, les chaires fondées tant au Collége de France que dans les diverses facultés du royaume attestent de la sollicitude du gouvernement pour la prospérité des grandes études. L'église n'a pas été oubliée dans ces magnificences scientifiques, et la faculté de théologie de Paris a été reconstituée. On sait même comment M. Dupanloup y pratique la liberté de l'enseignement. Reste l'instruction secondaire : c'est là que le clergé voudrait étendre son influence et son empire; aussi se dira-t-il opprimé tant qu'on ne lui aura pas livré sans conditions cette instruction secondaire.

Nous concevons que l'instruction secondaire tente le clergé; mais alors pourquoi n'accepte-t-il pas les épreuves auxquelles l'état soumet tous les aspi-

rans à l'enseignement? Le prêtre, par cela seul qu'il est revêtu du sacerdoce, veut qu'une présomption de capacité universelle soit établie en sa faveur; l'état s'y refuse. A-t-il tort? M. Villemain a pu dire avec vérité que ce n'est pas la liberté qu'on veut, la liberté avec des conditions égales; on veut des exceptions, des priviléges. C'est à quoi l'état ne saurait consentir; tout l'en empêche, la vocation spéciale de l'Université, l'esprit du siècle, les principes politiques de notre constitution. L'Université est chargée de l'enseignement et de l'instruction du pays, elle est le dépositaire des connaissances qui font l'orgueil et la force de notre civilisation, nous dirions volontiers qu'elle est l'église scientifique de la France; elle a ses règles et ses lois fondamentales qu'elle ne peut laisser enfreindre. Que dirait l'église si on lui demandait de supprimer quelques-unes des conditions et des épreuves qu'elle impose aux jeunes lévites se vouant au sacerdoce? Elle rejetterait bien loin de semblables prétentions. Pourquoi voudrait-elle que l'état fît meilleur marché de la science et du sacerdoce laïque qui est chargé de la répandre?

C'est le clergé qui réclame exclusivement aujourd'hui la liberté d'enseignement. Les sectes philosophiques ne la demandent pas, parce qu'elles acceptent les conditions légales nécessaires pour arriver à la publicité et au ministère de l'enseignement. Le clergé revendique cette liberté surtout en vue de l'instruction secondaire. Cette ambition si franchement avouée d'une corporation aussi puissante que l'église doit tenir éveillée la sollicitude de l'état. L'année dernière, une transaction avait été tentée : le gouvernement en avait pris l'initiative; mais le clergé repoussa avec hauteur les termes de cet accord; il voulait tout ou rien. Cependant une loi pareille ne peut être que le résultat de concessions mutuelles; le gouvernement peut se montrer accommodant, comme il l'avait fait dans son projet, sur des délais à accorder pour l'exécution de certaines conditions, mais il ne saurait céder sur des points essentiels qui tiennent à l'organisation même de l'instruction publique. Au surplus, nous avons foi dans la fermeté et la sagesse du gouvernement et des chambres. Il ne sera rien fait qui puisse diminuer la force et l'autorité de l'Université.

Quoique pressée par le temps, la chambre des pairs a cependant trouvé quelques instans pour se livrer à des critiques sur la décoration de la salle de ses séances. On a pu se croire un instant dans une réunion d'artistes. Les peintres qui ont orné la nouvelle salle ne s'attendaient pas sans doute à la publicité solennelle de cette censure. La pairie n'est pas très contente de ce que l'art a fait pour elle, et nous n'en sommes pas très surpris. Toutefois, il est juste de tenir compte de la grande difficulté de l'entreprise. Heureux les peuples qui tiennent leurs solennités politiques dans des enceintes consacrées par le temps, où tout rappelle de grands et séculaires souvenirs! N'est-ce pas trop demander à l'art que d'exiger de lui qu'il supplée à la majesté du passé?

Parmi les observations courtes, mais substantielles, auxquelles ont donné lieu plusieurs articles du budget, nous avons remarqué les paroles de M. Roy au sujet des trois millions supplémentaires votés par la chambre des députés

pour la marine. M. le comte Roy blâme ces propositions qui ont pour objet d'accroître les dépenses que le gouvernement a jugées suffisantes, et dont il a combiné le service avec les ressources du pays. Elles ont encore pour résultat d'altérer la responsabilité des ministres et de faire entrer le gouvernement dans les chambres. Nous ne contesterons pas la justesse générale de ces observations; il est évident que le gouvernement connaît beaucoup mieux que tel ou tel député et même que la chambre la nature et l'étendue des ressources de l'état, et il peut y avoir des inconvéniens à grossir par voie d'amendement le chiffre de certains chapitres du budget. Toutefois, nous eussions désiré que M. le comte Roy produisît ses judicieuses remarques dans une autre circonstance que sur le budget de la marine. Ici, en effet, l'intérêt politique primait tout. La chambre des députés voulait faire une démonstration, et elle l'a faite. Elle a plus songé à la politique générale qu'aux règles de comptabilité.

A l'occasion du budget du ministère des travaux publics, M. le comte d'Argout a demandé si l'état a le droit d'exproprier sans indemnité les propriétaires des usines établies sur les cours d'eau non navigables ni flottables. Il a pensé qu'une loi était nécessaire pour trancher cette question. Le conseil d'état, comme l'a rappelé M. Teste, a toujours décidé que le gouvernement ne devait pas faire de concessions d'établissemens industriels sur des cours d'eau non navigables ni flottables, sans se réserver expressément le droit de faire démolir, si l'utilité publique l'exige. La pratique du gouvernement est conforme aux avis du conseil d'état. Toutefois, M. Teste a promis de consulter sur cette question les conseils généraux, et de la porter aux chambres à la session prochaine. L'intelligente activité du ministre des travaux publics nous répond que cet engagement sera fidèlement tenu.

La chambre des pairs a écouté avec la plus grande faveur M. le maréchal Valée, quand il s'est présenté à la tribune pour rectifier quelques faits allégués dans l'autre chambre par M. le maréchal Soult. Il n'y a point eu de capitulation après la prise de Constantine, comme l'avait dit M. le ministre de la guerre. Si la religion musulmane a été respectée, si les lois du prophète ont été maintenues, si les propriétés ont été conservées à ceux qui les possédaient, c'est grace à la politique, à la générosité du vainqueur. Il n'y avait pas eu de capitulation; Constantine s'était rendue en demandant seulement la vie sauve des femmes et des enfans. Après la conquête, le maréchal Valée gouverna la province avec une exacte et scrupuleuse justice. Par un arrêté du 30 septembre 1838, il la partagea en kalifas, et il fixa les droits et les devoirs des chefs indigènes. Le maréchal Valée ne s'occupa point, dans cet arrêté, des formes à suivre pour les jugemens, parce qu'il s'en référait aux lois et ordonnances. Pendant toute la durée de son administration, il n'y a eu qu'un seul coupable qui ait été mis à mort sans jugement. M. le maréchal Valée attache la plus grande importance à constater que les faits dont on a parlé pour le blâmer sont postérieurs de deux mois à son rappel. S'il faut en croire les derniers bruits qui ont couru au sujet de l'Afrique, Abd-el-Kader aurait reparu dans la province d'Alger. Il aurait voulu, par ce coup

d'audace, relever le courage de ses partisans, et ramener la guerre des frontières du Maroc aux portes mêmes d'Alger.

Il faut toujours en Espagne que les révolutions ministérielles se compliquent de quelques faits extra-légaux. On a tenté à Burgos de proclamer la constitution de 1812, et le gouvernement du régent a envoyé quelques troupes pour réprimer cette tentative. La crise ministérielle est près de finir. Le général Rodil a accepté, avec le portefeuille de la guerre, la mission de former un cabinet.

Les questions commerciales deviennent maintenant de véritables questions de droit international. Un peuple ne peut toucher à son tarif sans provoquer dans les autres pays d'ardentes réclamations. La déclaration itérative de M. le ministre du commerce ne permet pas de douter que le gouvernement va élever à 20 pour 100 le droit qui protège notre industrie linière à la mécanique. Il y a deux ans, nous avons agi avec une générosité imprudente. Nous avons abaissé jusqu'à 10 pour 100 le droit destiné à défendre une industrie naissante. Qu'est-il arrivé? L'aiguillon de la concurrence n'a pas fait élever de nouvelles fabriques, et nous avons été inondés de produits anglais. Il faut donc revenir sur nos pas. Cependant la Belgique, à la nouvelle que nous allions élever le droit d'entrée des fils de lin et de chanvre, a fait aussi entendre ses doléances. Dans le but de calmer les inquiétudes qui se sont manifestées, le ministre de l'intérieur belge a annoncé que des négociations étaient entamées entre les deux gouvernemens pour exempter la Belgique de l'augmentation de droit projetée. N'y a-t-il pas dans ces faits un nouvel argument en faveur de l'union douanière, que nous avons souvent rappelée à la sollicitude du gouvernement? Les fils de lin et de chanvre ne sont pas les seuls articles où les deux pays peuvent se réunir dans un même intérêt.

Le travail de M. Mignet sur la vie et les ouvrages de M. Destutt de Tracy n'a pas obtenu moins de succès à la lecture qu'à l'audition. Il a satisfait les amateurs de philosophie aussi bien que les gens du monde. Ces derniers ont été charmés par la peinture de ce gentilhomme si brillant et si vif, qui arrive à l'étude de la philosophie à travers les émotions d'une vie active et éprouvée; les philosophes ont reconnu dans l'éloge écrit par M. Mignet une appréciation lumineuse de l'état de la science à l'époque où se produisit l'auteur du traité de *la volonté,* et des révolutions qui, sans rien ôter au mérite des ouvrages de M. de Tracy, les ont rapidement vieillis. La mort vient ainsi d'époque en époque apporter à M. Mignet un grand talent ou un grand caractère à peindre, à caractériser. Le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques convient parfaitement à cette tâche, qui a quelque chose du ministère de l'historien : aussi, en le lisant, on éprouve la satisfaction de voir l'harmonie complète de l'esprit de l'écrivain avec les sujets qu'il est appelé à traiter.

F. Bonnaire.

L'ÉDIT DE 1626

CONTRE LES DUELS.

Jusqu'au milieu du seizième siècle, les protestations du clergé contre les duels demeurèrent sans effet. On autorisait même régulièrement le combat dans certains procès obscurs, comme un moyen de trancher la difficulté, sans vouloir douter que Dieu soutînt la cause de la justice. Cependant la force triompha tant de fois du bon droit qu'on soupçonna enfin le ciel de ne pas se mêler de ces jugemens et de les abandonner au hasard. Henri II, touché du malheur de M. de la Chataigneraie tué par Jarnac, en présence de toute la cour, fit serment d'abolir la coutume des combats publics. Les duels ne furent plus autorisés, mais seulement tolérés. Le premier édit qui les condamne est celui de Charles IX en 1569, et c'est de ce moment qu'ils se multiplièrent à l'infini, comme si le point d'honneur eût attendu la défense de la loi pour montrer combien il est au-dessus d'elle. En 1599, la chambre de la Tournelle déclara que les duels seraient désormais considérés comme crimes de rébellion au roi et de lèse-majesté, les coupables indistinctement punis de mort et leurs biens confisqués. On se battit plus que jamais, et la loi ne fut point exécutée à cause de sa sévérité même.

Henri IV essaya de la remettre en vigueur par l'ordonnance de 1609; mais ce prince aimait trop les défauts de la jeunesse française pour vouloir sérieusement l'en punir. Il parlait beaucoup contre les duels, et lorsqu'il apprenait que la maréchaussée feignait de ne pas

voir les combattans, ou qu'elle arrivait trop tard pour arrêter les infracteurs de l'édit, il le trouvait bon. La régente Marie de Médicis, émue par les représentations de son confesseur, rendit des ordonnances en 1611 et 1613; le roi son fils les renouvela en 1617 et 1624 : personne n'en tint compte. Le duel était une mode qui allait jusqu'à la fureur. On se battait matin et soir, souvent à la lueur des flambeaux, sur les quais de Paris et dans les promenades publiques. L'évêque d'Aire prêcha, devant le roi, contre les princes qui souffraient cette coutume, et en fit un monstre dont la conscience de Louis XIII s'alarma. Le cardinal de Richelieu reçut l'ordre d'y réfléchir.

Cette grande intelligence paraît s'être préoccupée surtout de la difficulté d'obtenir un résultat. Le sentiment exagéré de l'honneur et le courage de la jeunesse sont bons en eux-mêmes. La gloire du roi en tirait des avantages certains dans les années de guerre, et la puissance du cardinal n'y perdait rien. Quand il eut été possible de les réprimer, il eût peut-être fallu y regarder à deux fois. Les duels étant une conséquence immédiate de ce courage et de cet honneur chatouilleux, comment espérer d'en arrêter le cours? Le ministre en souhaitant de courber la noblesse sous son joug, voulait se réserver le droit d'en verser le sang utilement pour lui et sur ses échafauds. C'était pour ses yeux un spectacle lamentable que de voir la jeunesse active et vaillante se décimer elle-même à plaisir. Les fines lames et les têtes chaudes étaient précieuses dans un temps où l'effectif des troupes se montait à quelque trente mille hommes, en y comprenant les Suisses et les compagnies étrangères. Afin de ne rien précipiter et de frapper juste, le cardinal délibéra pendant près de deux ans. L'ordonnance de 1624 n'eut aucun effet. On agissait à la rigueur envers les morts en jetant leurs corps à Montfaucon. La sentence de confiscation était prononcée; mais Louis XIII disait aux héritiers : « Ces biens sont à moi, et je vous les donne. » La chancellerie accordait sans difficulté des lettres de rémission, souvent même avant que les coupables eussent pris la peine de sortir du royaume, et pour des blessures on n'instruisait pas de procès.

Les duellistes se divisaient en deux catégories distinctes : ceux qui l'étaient de profession ou par mode, et ceux dont la haine, la vengeance ou des offenses graves étaient les mobiles. Les premiers formaient une coterie, qui avait un point d'honneur particulier, fort raffiné, auquel tout le monde n'était pas obligé de se soumettre. Ils se battaient le plus ordinairement entre eux, pour un mot, pour l'ombre d'une bagatelle. La seconde catégorie comprenait le reste de la no-

blesse. Ceux-là tiraient l'épée moins souvent et pour des causes moins légères, mais avec plus de passion.

Parmi les premiers, on citait un baron d'Andrieux, qui à vingt ans avait déjà tué plus de trente personnes. Malgré les édits, il poussa le nombre de ses victimes jusqu'à soixante-douze. Fontenay, à dix-huit ans, s'était battu quinze fois; neuf gentilshommes étaient morts de sa main. Les trois frères Binau avaient fait la gageure d'expédier un homme chaque matin, à tour de rôle, et, comme ils étaient adroits, ils eussent envoyé au cimetière tous les jeunes gens de leur province, s'ils n'eussent fini par se quereller et se battre entre eux, ce qui produisit un légitime murmure contre leur cruauté. Assurément ces bretteurs étaient bons à punir ou à enfermer, et les regards du cardinal les marquaient de loin pour essuyer les premiers coups de sa justice terrible; mais il lui déplaisait d'envelopper avec eux sous une même vengeance les gens de cœur offensés, et de là vint peut-être le temps qu'il prit pour réfléchir sur cette matière. Le ministre voulait déterminément anéantir le duel de mode, et, dans ses rapports au roi, il ne se donne pas même la peine de raisonner sur les combats de ce genre.

Les duels pour cause d'inimitié étaient jadis les plus fréquens. On se disait avec franchise : « Je suis votre ennemi pour telle raison; vous m'avez desservi en telle circonstance; à la première occasion, nous tirerons l'épée. Attendez-vous à recevoir mon appel. » Pour peu qu'on se rencontrât le lendemain, fût-ce à la promenade ou dans la rue, on se battait. Dans ces duels de hasard, les formalités n'étaient pas toujours observées loyalement. Le chevalier de Guise, courageux d'ailleurs, frappa le baron de Luz sur son cheval, sans lui laisser le temps de se mettre en défense. On pouvait nommer cela un assassinat, mais on se contenta de dire que le chevalier avait tué son ennemi *un peu précipitamment*. Le fils du baron de Luz provoqua M. de Guise, qui se rendit à son appel. « Cette fois il tua le fils *en galant homme*. » Le cardinal de Richelieu écrivit dans son journal : « Bien qu'il n'y eût rien de plus juste que la douleur du jeune baron de Luz, Dieu permit qu'il eût du malheur en ce combat, pour apprendre aux hommes qu'il s'est réservé la vengeance, et que cette voie de satisfaction n'est pas légitime. »

On sait que l'affaire du poète Malherbe fut précisément l'inverse de celle-ci. Un certain Fortia lui assassina son fils unique, et le bonhomme, à soixante-treize ans, demandait à tirer lui-même vengeance du meurtrier. On osa rire de sa vieillesse et de sa douleur.

C'était en 1628. Avant cela, Malherbe avait eu des querelles. Tout puriste qu'il était, il faisait des sonnets dont le premier quatrain ne rimait pas avec le second : « Qu'importe? disait-il, pourvu que cela exprime bien ce que je veux dire? Si ce ne sont pas des sonnets, prenez que ce sont des *sonnettes;* le mot ne fait rien à l'affaire. » Les critiques, gens bornés et toujours heureux de saisir un défaut matériel, ne s'arrangeaient pas de ces raisons. Les discussions étaient vives, et le bonhomme eût appelé les gazetiers sur le pré s'ils avaient eu la tête aussi chaude que lui. Mathurin Régnier, dans son temps, s'était battu plus d'une fois; Racan était susceptible, et M. le cardinal, voyant ces rêveurs tenir d'une main leur plume et de l'autre leur rapière, disait que cette fureur devenait une épidémie, et qu'il n'y aurait bientôt dans toute la France que lui et le roi qui ne fussent point des ferrailleurs.

En général, le duel ne se refusait jamais. L'appel une fois fait, on s'organisait autant que possible pour se battre entre ennemis, car l'usage voulait que les seconds en vinssent aux mains. Les accommodemens étaient dus à l'influence de quelque personnage plus puissant que les adversaires. Un prince avait toutes les facilités du monde à réconcilier des gentilhommes qui regardaient sa médiation comme un honneur. La cérémonie ne s'opérait point en pourparlers diplomatiques ni en rétractations puériles de mots qu'on ne saurait empêcher d'avoir été dits; on promettait de jeter un voile sur le passé, d'oublier les offenses, et de vivre ensemble à l'avenir comme gens qui n'ont rien à se reprocher. Cette façon d'agir était plus naturelle que la nôtre. Nous faisons bon visage à nos ennemis, et nous ne vengeons pas nos parens. C'est en cela surtout que nos duels diffèrent de ceux de nos pères. Leurs combats avaient un caractère plus passionné que les nôtres, dont le soutien de l'honneur personnel est le seul motif, et où le sang-froid est de bon goût. Quant aux duels improvisés, ils ne pouvaient offrir aucune analogie avec nos rencontres concertées d'avance. L'épée installée au côté gauche, à portée de la main, n'attendait que l'injure pour sortir du fourreau, tandis qu'à présent elle demeure chez l'armurier, et l'on ne songe à elle que le lendemain de la querelle.

Dans les premiers jours de mars 1626, M. le cardinal eut son carrosse arrêté sur le pont Notre-Dame par un amas de passans. Il demanda ce que c'était, et, mettant la tête à la portière, il vit deux gentilshommes qui se battaient au milieu d'un cercle de curieux. Peut-être cette aventure le fit-elle penser que l'heure de sévir était

sonnée. Il se rendit chez le roi, lui raconta ce qu'il venait de voir, et lui rappela la triste fin des deux barons de Luz, qui l'avait particulièrement frappé.

— Où sont donc nos édits et nos ordonnances? répondit Louis XIII; comment se peut-il qu'un homme aussi ferme que vous ne sache pas les exécuter?

— C'est, reprit le ministre, que punir de mort tous ceux qui ont provoqué ou se sont battus me semble chose trop rigoureuse. D'un autre côté, faire une loi qu'on n'exécute point, c'est autoriser ce qu'on voulait défendre, et voilà comme on a tacitement justifié le duel. Un édit terrible en apparence et non suivi d'effet devient comme ces vains épouvantails qui n'effraient les oiseaux que pendant un jour. La jeunesse est excusable, et l'imprudence est de notre côté.

— Quoi! répondit le roi, vous pensez donc que les duels ne peuvent plus être arrêtés?

— Au contraire; je viens proposer à votre majesté des mesures nouvelles, plus efficaces et plus sûres que les premières. Il ne faut point laisser les duels impunis, mais il faut les punir d'autre manière que par le passé; mesurer la peine selon le résultat de l'affaire, et non pas condamner indistinctement quiconque s'est battu ou a fait appeler un ennemi. Le duel est en soi brutal et mauvais, mais, la chose une fois faite, on doit considérer l'issue du combat, et infliger une peine plus grande à celui qui a tué qu'à celui dont le seul crime est d'avoir tiré l'épée dans un moment de colère (1).

Le lendemain, le ministre remit à Louis XIII un nouveau projet d'édit, accompagné d'un exposé de motifs. Comme il n'y avait pas alors cent ans que le duel était encore ordonné par les rois, M. le cardinal fut obligé de discuter le sujet. Selon sa manière habituelle de raisonner, il donne le pour et le contre, et conclut en faveur du côté qui offre les raisons déterminantes les plus nombreuses et les plus fortes. On devine aisément qu'il glisse sur celles qui pourraient justifier le duel pour appuyer davantage sur les autres.

« La vraie, primitive et fondamentale raison, dit-il, est parce que les rois ne sont pas maîtres absolus de la vie des hommes, et par conséquent ne peuvent les condâmner à mort sans crime, ce qui fait que, la plupart des sujets de querelles n'étant pas dignes de mort, ils ne peuvent, en ce cas, permettre le duel, qui expose à ce genre de peine.

(1) *Mémoires* du cardinal de Richelieu.

Qui plus est, quand même une offense serait telle que l'offensant mériterait la mort, le prince ne peut pour cela permettre le combat, puisque, le sort des armes étant douteux, il expose par ce moyen l'innocent à la peine qui n'est méritée que du coupable, ce qui est de toutes les injustices la plus grande qui puisse être faite. »

On voit que le ministre discute comme un politique et un prélat une question qui, par son essence, échappe à la politique et à la religion. Il n'entre pas dans le cœur de la proposition, en laissant de côté l'honneur personnel pour ne regarder que l'homicide, en n'admettant pas un genre d'offense dont nul tribunal ne peut faire justice et nul être au monde tirer vengeance que l'offensé. Appeler ce genre d'offense un préjugé est permis, mais le nier après tant de siècles qui constatent son existence, et vouloir juger les gens sans même en faire mention, c'est une espèce de comédie indigne du législateur. Cependant l'édit ne pouvait guère établir entre les sujets de querelles toutes les distinctions que le cardinal reconnaissait en son particulier. Il fallait une loi générale ou point de loi. Celle-ci eut d'abord un résultat heureux, en détruisant les duels de mode et en ramenant les autres au moindre nombre possible; mais, après trois ou quatre victimes, elle ne pouvait manquer de retomber dans l'oubli comme les précédentes.

Voici les principaux articles de l'édit de Richelieu :

« A l'occasion du mariage de la reine d'Angleterre (sœur du roi), sa majesté, pardonnant à tous ceux qui ont appelé ou se sont battus jusqu'à ce jour, ordonne qu'à l'avenir ceux qui appelleront ou se battront demeureront dès-lors privés de toutes leurs charges, s'ils en ont, auxquelles à l'instant il sera pourvu, et pareillement déchus de toutes pensions et autres graces qu'ils tiendraient de sa majesté, sans espérance de les recouvrer jamais.

« Il est remis à la conscience des juges de les punir selon la rigueur des édits précédens, ainsi qu'ils verront que l'atrocité des crimes et circonstances d'iceux le pourront mériter, hormis s'ils ont tué, auquel cas sa majesté entend qu'absolument la rigueur de ses édits précédens ait lieu.

« Déclare aussi le tiers du bien des appelans et des appelés confisqué, et les bannit pour trois ans hors du royaume. »

Par un de ces jeux du hasard qui semblent pleins de malice, peu de jours avant que cet édit fût présenté au parlement, un conseiller avait couru le risque de se voir engagé de force dans un duel. Comme il se rendait à sa maison de campagne, en habit de gentil-

homme et l'épée au côté (sans doute par crainte des voleurs), deux cavaliers l'avaient abordé dans la plaine de Grenelle et entraîné malgré lui sur le terrain, où les attendaient trois adversaires dont il complétait la partie. Le conseiller, voyant la mort de près, s'était enfui au moment de prendre du champ pour le combat, et cette aventure lui avait inspiré une profonde horreur pour le duel. Ses confrères le blâmèrent d'avoir quitté l'habit de son état; mais son émotion gagna tant soit peu l'assemblée. Le parlement consentit à la rémission des délits commis avant l'édit nouveau, et, quant au reste, il décida que des remontrances seraient faites au roi pour le supplier de ne rien rabattre de la rigueur de l'ancienne loi. Le cardinal se fâcha de ces remontrances. Il représenta au roi que le parlement refusait l'édit parce qu'il en trouvait les peines trop douces, et qu'il vérifiait le même édit en son article le plus doux, qui abolissait les crimes passés; que cette contradiction dans les vues de la magistrature était ridicule et ne devait point arrêter la sagesse du prince. Dans son dernier rapport sur cette affaire, on remarque cette phrase curieuse où l'esprit dominateur, l'orgueil et la force de volonté de ce grand ministre sont exprimés singulièrement :

« Les conseils de prudence, dit-il, doivent venir de peu de gens, et les grandes compagnies ne sont bonnes qu'à faire observer une règle écrite, mais non pas à la faire. La raison est que, comme les bons esprits sont beaucoup moindres en nombre que les médiocres ou les mauvais, la multitude de ces deux derniers genres étouffe les sentimens des premiers dans les grandes compagnies. » En vertu de cet avis, le roi ne tint compte des remontrances; par une jussion du 24 mars 1626, l'édit fut vérifié au parlement selon sa forme et teneur.

M. le cardinal, pensant avec raison que la jeunesse ne s'informait guère des lois nouvelles, eut soin de parler à ses amis de l'édit du 24 mars. Il pria Beautru, Bois-Robert, Duhallier et les autres habitués de sa chambre, de répandre le bruit au dehors et d'avertir les gens d'humeur querelleuse que désormais il ne serait fait aucune rémission. La cour prit connaissance du texte de l'édit, et fut plus effrayée de ces peines moins rigoureuses et par conséquent applicables que des menaces de mort qui ne s'étaient pas réalisées. On savait que le cardinal ne disait rien à la légère, et on se répéta ces paroles recueillies un matin à son lever : « Grace à la modération de la peine, je pourrai user d'une inflexible fermeté à n'en exempter personne. »

Le premier qui essuya le coup d'essai de l'édit fut M. de Praslin,

ami du roi et fort estimé du ministre. Il eut un duel où heureusement il ne tua point son adversaire. Le tiers de ses biens fut confisqué; il perdit sa lieutenance de Champagne, sa charge de bailli de Troyes et de gouverneur de Marans. Il fut en outre banni du royaume pour trois ans. Cet exemple, qui frappait un serviteur fidèle et aimé du roi, fit réfléchir bien des gens qui espéraient encore que le pardon s'obtiendrait aisément.

La seconde affaire de duel, pour n'avoir pas eu l'issue que voulaient les termes de la loi, n'en fut pas moins un autre exemple si terrible, qu'on eut déjà pitié du malheureux sur qui tombaient ces vengeances imaginées par le cardinal. Un matin la poste de Picardie apporte la nouvelle qu'un gentilhomme nommé Valérien Mussard a tué un de ses voisins pour une querelle de chasse. La veuve du mort vient à Paris demander qu'on poursuive le coupable. On envoie le lieutenant du grand-prévôt de l'hôtel. Mussard, prévoyant le danger, s'était enfermé dans son château de Moyencours avec une jeune fille du pays nommée Jeanne Prestôt, qui était sa maîtresse. Le lieutenant La Morlière le somme de se constituer prisonnier pour être mené devant les juges. Mussard répond qu'il n'ouvrira pas les portes si on ne lui montre ses lettres de rémission scellées du grand sceau, et qu'il se battra jusqu'à la mort plutôt que de se rendre, sachant bien qu'on veut lui trancher la tête pour l'honneur d'un édit nouveau. On livre l'assaut; Mussard, assisté d'un seul domestique, fait une défense si vigoureuse, qu'il tue cinq arquebusiers à coups de mousquet et met le reste en déroute. Au bout de huit jours, La Morlière revient avec trente soldats ramassés dans les garnisons et deux pétards d'artillerie de la place de Noyon pour faire sauter la porte du château. Le curé de Moyencours entre en parlementaire et supplie Mussard d'obéir aux ordres du roi. Ses prières sont inutiles. La mère de Jeanne Prestôt elle-même n'a pas plus de succès; elle ne peut fléchir sa fille, déterminée à succomber en compagnie de cet énergique amant. Mussard voulait bien mourir seul et offrait à sa maîtresse de lui ouvrir les portes, mais elle insista pour demeurer en dépit des larmes de sa mère. Cette bonne femme n'emmena avec elle que le valet de Mussard et un enfant. A la dernière sommation du lieutenant du prévôt, le gentilhomme répondit par une fenêtre :

— Je vois bien que vous donneriez beaucoup pour me prendre vivant; mais, puisque vous ne pouvez me donner la vie, vous trouverez bon, s'il vous plaît, que je choisisse une mort à mon goût. Puissent tous ceux qui se battront faire comme moi, et se soustraire

aux échafauds de M. le cardinal! Quant au roi, je déclare que je meurs son serviteur respectueux, regrettant de tout mon cœur de lui avoir déplu.

Aussitôt que le pétard d'artillerie eut joué, on entendit à l'intérieur deux explosions. Mussard et sa maîtresse furent trouvés expirans dans une chambre où ils s'étaient tués l'un l'autre à coups de pistolets (1).

Ce qu'il y avait de pitoyable dans la catastrophe de Mussard donna du dépit au ministre, qui eût souhaité qu'on ne s'intéressât pas au coupable. Le sort de ces amans avait ému la Picardie entière; dans les conversations de Paris, on plaignait Mussard et on admirait le courage désespéré de Jeanne Prestôt. De peur qu'on ne s'avisât déjà de le croire attendri, M. le cardinal répétait souvent que la loi serait plus heureuse une autre fois, que l'édit prendrait sa revanche, et que le roi demeurait résolu à ne faire grace à personne.

La troisième affaire, après l'édit, est le duel bien connu de Boutteville et de Beuvron. Les lettres et les mémoires du temps l'ont raconté plusieurs fois, mais toujours en abrégé. Puisque le sujet qui nous occupe nous oblige à le rapporter ici, nous le ferons avec quelques détails.

Au commencement du carême de 1626, M. de Montmorency-Boutteville avait tué en duel le comte de Torigny. C'était peut-être vingt-quatre heures avant l'édit, et M. le cardinal pensait que le bonheur d'avoir ainsi devancé d'un jour la vérification au parlement, servirait d'avertissement à ce jeune seigneur. Le baron de Boutteville était un aimable et charmant cavalier, brave à la guerre, généreux, insouciant et gai, modèle parfait des jeunes gens d'alors; querelleur comme un démon, mais cette humeur était le revers nécessaire de ses vertus dans un sang bouillant comme le sien. Il avait inventé une poignée de rapière qu'on appelait à la Boutteville, et s'était battu vingt-une fois. Hamilton disait de lui, en Angleterre, qu'il ferait bien d'accompagner désormais ses lettres de provocation d'un écrit de son médecin, pour certifier que son goût des combats ne procédait point d'une maladie. Le baron de La Frette avait contre lui une petite rancune pour quelque rivalité de galanterie. Il le fit appeler. Boutteville n'était pas homme à refuser une partie d'honneur. Sans songer qu'il existât au monde des cardinaux et des édits, il va se battre entre Poissy et Saint-Germain, à deux pas d'un château royal (2). Son second est tué par le second de La Frette. Les champions se récon-

(1) *Histoires tragiques*, Rouen, 1641.
(2) *Mercure de France*.

cilient, bien fâchés de la mauvaise chance de leur compagnon, et chacun prend la fuite de son côté. Boutteville se retire dans son château de Précy, près de Meaux.

M. le cardinal, trop bien informé pour ignorer cette affaire, n'en dit rien en public; mais le roi l'apprend et veut qu'on poursuive. Boutteville se laisserait arrêter chez lui, si son cousin le comte Deschapelles ne venait l'enlever et ne le décidait à grand'peine à passer la frontière. Le cardinal, débarrassé d'un procès déplorable qui eût peut-être tué l'édit sous lui, à cause des brillantes qualités du coupable, prend ses airs les plus sévères pour parler des fugitifs, tout en leur souhaitant *in petto* un heureux voyage.

Depuis quelque temps, un autre fou, le marquis de Beuvron, s'était mis en tête de venger la mort de Torigny son cousin. Une fois Boutteville retiré en Flandres, un duel n'est plus pour Beuvron qu'un voyage d'agrément. Il écrit à Bruxelles qu'on l'attende. La partie se noue par correspondance. Le roi, sachant cela, disait à M. le cardinal qu'il se sentait en l'état d'un père dont les fils sont de mauvais sujets; ce qui étonne de la part d'un prince aussi peu sensible que Louis XIII. Le ministre promet d'empêcher le duel. Un courrier est envoyé exprès à l'archiduchesse, gouvernante des Flandres, pour la supplier de s'opposer au combat sur ses terres, soit en arrêtant Beuvron, soit en ménageant un accommodement. Ce dernier parti est toujours celui qu'une femme préfère. La police de Bruxelles, à la piste de Beuvron, le reconnaît malgré son déguisement, et l'arrête avec son écuyer Buquet, le soir même de leur entrée dans la ville.

— Voilà un plaisant pays, dit le marquis, où l'on met les gens en prison par provision! Et où m'allez-vous conduire?

— Chez l'archiduchesse, répond l'exempt.

— C'est différent; souffrez que je prenne le temps de changer d'habits.

Beuvron se pare et monte en carrosse avec les gardes. Arrivé au palais ducal, toutes les portes s'ouvrent pour lui; la princesse le reçoit le mieux du monde, s'informe des nouvelles de France, invite le marquis aux danses et aux comédies de sa cour, et puis elle ajoute :

— Nous avons ici M. de Boutteville que nous prenons en grande amitié; une de ses parentes, Mlle de Montmorency, est parmi nos filles d'honneur. Il ne tiendra qu'à vous, monsieur, d'être aussi bien traité que lui. Nous tâcherons de faire en sorte, par nos caresses, que votre voyage ne soit point du temps perdu; quant au but que vous vous proposiez, il faut y renoncer. Vous êtes un galant homme,

et vous allez nous donner votre parole de ne plus songer à votre duel. M. de Boutteville est disposé à nous faire le même sacrifice.

— Je le crois sans peine, madame, interrompit Beuvron : je ne lui ai point tué de cousin, tandis qu'il m'a ôté le comte de Torigny, mon meilleur ami et mon allié.

— Aussi vous aurez encore plus de mérite que lui à pardonner, et nous vous en saurons plus de gré.

— Votre altesse m'accordera-t-elle vingt-quatre heures pour réfléchir? je lui promets de ne point rechercher Boutteville avant d'avoir apporté ici ma réponse.

— Nous vous donnerons huit jours de grand cœur; si vous avez la patience d'attendre jusque-là, nous aurons plus d'espoir de gagner votre amitié.

— Ah! madame, je vois bien que mon duel est manqué pour cette fois; mais, j'en ai fait serment, il aura lieu tôt ou tard.

— Dans dix ans, monsieur le marquis, lorsque vous aurez quatre enfans, des filles à pourvoir et des garçons à recommander au roi. C'est à cette époque qu'il faut ajourner M. de Boutteville.

Beuvron se mit à rire, et se retira fort adouci par les graces de la princesse. Le lendemain, un carrosse vint le chercher à son hôtel; deux gentilshommes de l'archiduchesse lui firent les honneurs de la ville, et le menèrent dîner chez le célèbre marquis de Spinola. On annonça aussitôt M. de Boutteville.

— Messieurs, leur dit le vieux seigneur, j'ai combattu contre les Français dans cinq batailles, ainsi vous n'avez pas besoin de venir m'apprendre qu'ils ont du courage; je l'ai assez éprouvé, puisqu'ils m'ont blessé deux fois. J'ai eu l'honneur d'embrasser le grand Henri, votre dernier roi. Jamais je n'ai vu de prince qui sût mieux gagner les cœurs; c'est en mémoire de ses vertus et de sa tendresse pour ses sujets, que je vous prie de vous réconcilier. J'avais autrefois la réputation de réussir dans toutes mes ambassades, et je vous jure que celle-ci, quoique moins importante, me causerait un déplaisir amer si j'y échouais. Donnez-vous la main, messieurs, et mettons-nous à table.

Beuvron tendit sa main; Boutteville lui sauta au cou et l'embrassa de bonne grace. Le marquis de Spinola, leur passant ses bras autour de la taille, les entraîna dans la salle du dîner; il les fit asseoir à côté de lui, et ses officiers emplirent tant de fois les verres qu'on sortit de table en parfaite intelligence. Cependant, au milieu de la joie générale, et peut-être à cause même de la chaleur du festin, Beuvron,

repris de sa manie, s'approcha de Boutteville avant de se retirer, pour lui dire à l'oreille :

— Décidément, je ne serai jamais content que je ne vous aie vu l'épée à la main.

— Comme il vous plaira, répondit Boutteville. Nous nous retrouverons quelque jour ; mais je ne voudrais point me battre en Flandres, car l'accueil que j'y reçois, et l'entremise de ces princes, me rendent plus glorieux que deux cents combats.

— A Dieu ne plaise que je songe à manquer à mes promesses! Nous nous battrons une autre fois. Sachez seulement que j'en conserve l'envie.

— Il suffit : j'ai bonne mémoire pour ces choses-là.

L'ambassadeur de France, le grand-écuyer de l'archiduchesse, le gouverneur du Luxembourg et plusieurs seigneurs français, espagnols et flamands, qui assistaient à l'accommodement, croyaient le duel terminé. Ils en écrivirent à Paris, où cette nouvelle vint retenir chez eux bien des gens qui s'apprêtaient à partir pour Bruxelles. Une douzaine de querelles, dont l'édit avait suspendu les suites, devaient se vider en même temps que celle de Beuvron. Bussi-d'Amboise, descendant du fameux Bussi, avait la parole de Deschapelles, avec qui, depuis long-temps, il voulait se mesurer. Cette affaire serait devenue comme un nouveau combat des Trente, si la réconciliation avait tardé plus long-temps. Les écuyers, pris eux-mêmes du vertige, s'étaient promis d'échanger un coup de pointe ensemble tandis que leurs maîtres en seraient aux mains. Boutteville et Deschapelles savaient seuls le dernier mot de Beuvron ; celui-ci revint à Paris, les deux autres partirent pour la Lorraine, en attendant que l'archiduchesse eût obtenu de Louis XIII le pardon de leurs fautes.

Cependant Boutteville, à peine installé à Nancy, reçoit jusqu'à huit lettres de Beuvron, qui lui rappelle son engagement. « La police du cardinal, dit-il, me surveille de trop près pour que je vous aille rejoindre, mais je compte sur votre bonne volonté. Si vous trouvez l'occasion de vous rapprocher de Paris, ne manquez pas de m'en donner avis. Bussi m'accompagnera. »

On ne voit pas que le roi ait répondu galamment à l'archiduchesse. Il se borne à la remercier de son entremise. La nouveauté de l'édit ne lui permet pas encore d'oublier le duel entre Boutteville et M. de La Frette. M. le cardinal et le parlement le querelleraient, s'il revenait aussi promptement sur ses déclarations. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'ordonner qu'on ne regarde pas de trop près aux démarches

de Boutteville, s'il a besoin de passer en France, pourvu qu'il se garde bien d'entrer jusque dans Paris. Cette demi-indulgence perdit tout. Boutteville, piqué du mauvais succès de la princesse, s'écria :

« Puisqu'on me refuse une abolition demandée par l'archiduchesse, je n'ai plus rien à ménager. Je me battrai donc, en bref, dans Paris même, à la barbe du cardinal, et, qui plus est, au milieu de la Place-Royale. »

Les remontrances du duc de Lorraine ne le calmèrent pas, et ces paroles imprudentes, qui furent répétées au roi, devaient lui coûter la vie. En quittant Nancy, Boutteville et Deschapelles s'arrêtèrent au château de Précy. On ne croirait pas, à voir cette fureur de se jeter dans un précipice, que le plus ardent de ces jeunes gens fût marié : Boutteville l'était pourtant, et avec une personne charmante, d'autant plus amoureuse de lui qu'il la délaissait, car les sentimens d'une femme se nourrissent parfois de tout ce qui semblerait fait pour les affaiblir. Il fallait que le sort de cet imprudent fût irrévocablement écrit dans le ciel, s'il est vrai que ni les larmes ni la tendre jeunesse de sa femme n'aient pu l'ébranler; mais sans doute il la trompa sur le motif de son voyage, et peut-être il lui laissa croire qu'il venait en France pour elle. Quoi qu'il en soit, les deux jours qu'il passa chez lui n'ont pas été perdus. C'est à cette particularité que le maréchal de Luxembourg a dû l'existence, et il a tenu à peu de chose que l'édit et les vengeances du cardinal n'aient privé le royaume d'un grand capitaine.

Dans la nuit du 10 mai 1627, Boutteville et Deschapelles entrèrent à Paris déguisés en maraichers. Un certain chevalier de La Berthe, leur ami, les vint rejoindre aussitôt dans leur hôtellerie. Ce fut lui qui se chargea d'avertir Beuvron qu'il pourrait se concerter avec son adversaire à neuf heures du soir dans la Place-Royale. Beuvron vint au rendez-vous avec son écuyer; il demandait à se battre à l'instant, malgré l'obscurité. Boutteville répondit qu'il voulait le soleil pour témoin de ses actions, et que d'ailleurs le duel serait plus beau entre quatre personnes, Deschapelles insistant pour être de la partie. Il fallait donc remettre le combat au lendemain en même lieu, à trois heures après-midi, c'est-à-dire à l'heure où les dames venaient s'asseoir sous les arbres de la Place-Royale. Beuvron, cédant à ces excellentes raisons, courut à l'hôtel du président de Mesmes, beau-père de Bussi-d'Amboise. Sa consternation fut grande en trouvant le pauvre Bussi au lit avec la fièvre.

— L'occasion que vous avez tant souhaitée est enfin venue, lui

dit-il. Boutteville et Deschapelles sont ici; mais puisqu'une maladie vous retient, je vais chercher un autre second.

— Si vous me faisiez une telle injure, répondit Bussi, je ne vous le pardonnerais jamais. Vous m'avez donné votre parole. Ne vous embarrassez de rien. Je veux être demain au lieu du combat; toutes les fièvres du monde ne sauraient m'en empêcher.

C'est, comme on voit, dans le logis d'un président au parlement que le dernier obstacle à ce duel fut levé. Il faut ajouter que M. de La Berthe, transporté d'enthousiasme, vint encore supplier Beuvron de lui trouver un adversaire qui voulût bien se mesurer avec lui.

— Ce sera, disait-il, la plus belle partie qui se soit faite depuis un an. On en parlera peut-être dans toute l'Europe. Je tiendrais pour un sensible honneur d'y figurer.

Beuvron répondit qu'on était bien à court pour chercher un sixième acteur. M. de La Berthe déclara qu'il se contenterait d'un écuyer; le sieur Buquet accepta ce noble adversaire avec empressement, et l'écuyer de Boutteville n'osa refuser de céder sa place à un gentilhomme. Les combattans furent donc ainsi partagés :

Le baron de Montmorency-Boutteville contre le marquis de Beuvron;

Le comte Deschapelles contre le marquis de Bussi-d'Amboise;

Et le chevalier de La Berthe contre le sieur Buquet, écuyer de Beuvron.

Les armes étaient l'épée et le poignard.

Vers deux heures après-midi, le 12 mai, ils se rendirent tous au logis de La Berthe, rue Saint-Denis, près les Filles-Dieu, où ils ôtèrent leurs habits devant témoins, pour montrer qu'ils ne portaient rien sur eux de contraire aux lois du duel. Leurs carrosses les conduisirent ensuite à la Place-Royale. Beuvron dit par deux fois, comme s'il eût deviné ce qui attendait M. de Bussi :

— Vous êtes pâle, marquis, et vous ne ressemblez guère à un homme qui va tirer l'épée.

A quoi Bussi répondit que l'exercice lui ferait du bien.

La journée était fort belle, la Place-Royale remplie de monde. Ils traversèrent la promenade dans sa longueur, et, comme ils furent reconnus, cent personnes s'écrièrent en même temps :

— Voilà Boutteville et Deschapelles!

Un cercle se forma autour d'eux à l'endroit où on les vit marquer le terrain en jetant leurs chapeaux à terre. M. de Bussi se soutenait à peine sur ses jambes.

— Vous n'êtes pas bien, monsieur, lui dit Deschapelles. Laissons faire nos amis, et reposez-vous sur une chaise.

— Nous aurons bientôt fini, répondit-il, et je me reposerai tout à l'heure.

Les combattans, placés sur deux lignes, s'attaquèrent après le salut d'usage. Malgré sa bonne envie de ménager M. de Bussi, Deschapelles le blessa dès la première botte par un coup de seconde qui pénétra de trois pouces dans le côté. M. de La Berthe, touché profondément sous le bras par Buquet, tomba aussi; de sorte qu'en moins de rien deux couples cessèrent le combat. Pendant ce temps-là, Beuvron et Boutteville ferraillaient impétueusement. Par excès de chaleur, ils passèrent l'un sur l'autre, et, jetant leurs épées, ils levèrent à la fois leurs poignards.

— Si vous me frappez, je vous tue aussi, dit Boutteville.

— Eh bien! répondit Beuvron, donnons-nous la vie réciproquement, et courons à nos amis qui sont blessés.

Les laquais de Bussi, à qui appartenait l'un des carrosses, emportaient déjà leur maître. Ils le conduisirent près de là, chez M. de Maugiron. L'épée avait rompu la veine cave. Bussi expira au bout de deux heures. Le vénérable père Chaillou, minime, assura que l'infortuné avait levé les yeux et les mains au ciel d'un air de repentir qui suffisait pour une absolution; mais on crut qu'il était mort sans reprendre connaissance. M. de La Berthe fut porté à l'hôtel de Mayenne. Sa blessure n'était pas mortelle.

Il semble, après une pareille incartade, que Boutteville et Deschapelles n'ont plus qu'à s'enfuir au plus vite : ils s'en gardent bien. D'abord ils vont, bras dessus bras dessous, voir le baron de Chantal, qui demeure à la Place-Royale, et auquel on ne peut se dispenser de faire une visite. De là, ils envoient chercher leurs chevaux. Ils donnent rendez-vous à quelques amis chez les Guillemins, barbiers à la mode, où l'on mange dans l'après-dîner. Ils veulent seulement y prendre une petite collation en manière d'adieu. Dans le trajet, ils rencontrent le marquis de Beuvron et Buquet, qui se sauvent équipés en voyageurs.

— Vous n'avez plus besoin de moi? leur crie Boutteville au passage.

— Non, vraiment, répond Beuvron : j'ai hâte de voir l'Angleterre. Je ne vous veux plus de mal, et vous souhaite bonne chance.

Le marquis pique des deux et fait bien, car les gens du roi devaient le manquer de quatre heures à son départ de Calais pour Douvres.

Boutteville et Deschapelles, moins pressés que lui, vont prendre leur collation. La compagnie se trouve si aimable, qu'ils demeurent une heure à table. Quelques minutes de plus ne sont pas une grande affaire : il ne serait pas civil de quitter Paris sans prendre des nouvelles du tiers blessé. Passer à l'hôtel de Mayenne et assister au pansement du pauvre La Berthe est un devoir impérieusement commandé par le savoir-vivre. Un ami d'une prudence exagérée accourt tout ému dire à ces messieurs que le roi est au Louvre et qu'il peut les faire arrêter d'une minute à l'autre; mais ils répondent qu'ils savaient bien la présence du roi avant que de se battre, et cet homme, comprenant sans doute le ridicule de son observation, n'ose plus insister. Pour peu qu'on les y eût poussés, Boutteville et Deschapelles seraient allés le soir à l'hôtel de Bourgogne. Heureusement, à la nuit tombée, n'ayant plus rien d'important qui les retienne, ils se déguisent en courriers, embrassent leurs compagnons, et se mettent en route. Ils font quarante-neuf lieues d'une traite, partie avec leurs chevaux, partie avec ceux de la poste. Le lendemain, arrivés à Vitry-le-Brûlé, ils dînent paisiblement à l'auberge, se reposent de leurs fatigues et se mettent au lit, en défendant expressément qu'on les éveille avant huit heures du matin,

Apparemment le hasard avait perdu patience. Ennuyé de servir toujours des gens qui se gouvernent aussi mal, il les abandonne à leur imprudence, lorsqu'il n'aurait plus qu'une dernière faute à réparer pour leur sauver la vie. Tandis que ces jeunes fous dorment profondément, Mme la présidente de Mesmes, voyant son fils mort, envoie des amis à elle au château de Bussi, dans la crainte que la comtesse de Vignory, sœur de son premier mari, ne s'empare des biens, comme tante et héritière naturelle du défunt. Bussi avait des terres considérables en Champagne. Deux gentilshommes, parens de la présidente, remarquent sur la route des courriers encore plus pressés qu'eux, et demandent à chaque relai qui ils sont. Un postillon de Château-Thierry leur apprend qu'il vient de conduire le baron de Boutteville et le comte Deschapelles. Au lieu de s'arrêter où ils ont affaire, ces gentilshommes suivent les voyageurs à la piste. Une fois qu'ils les savent endormis dans une auberge, l'un d'eux reste pour les surveiller et l'autre va chercher main-forte à Vitry-en-Parthois. Le prévôt du pays, accompagné de ses archers, frappe au point du jour à la porte de l'hôtellerie. Boutteville et Deschapelles, couchés dans la même chambre, sont éveillés par des gens armés, qui s'emparent de leurs épées.

— Habillez-vous, messieurs, leur dit le prévôt; j'ai l'ordre de vous arrêter.

— Vous nous prenez pour d'autres, répond Deschapelles. Nous sommes des gens de qualité qui voyageons.

— « Ne vas-tu pas faire le doucet avec ce sergent! interrompt Boutteville. Allons, allons, nous en serons quittes pour le coup de hache. »

Ils se lèvent en badinant, comme s'il s'agissait d'une partie de plaisir. On les enferme sous bonne garde à la maison de ville de Vitry-en-Parthois; leur gaieté se soutient jusqu'au jour où l'ordre du roi, porté par M. de Faverolles, enseigne des gardes-du-corps, commande qu'on sépare les prisonniers. Ce moment leur paraît cruel; après s'être embrassés, ils commencent enfin à comprendre que les cardinaux et les édits sont choses graves. Le marquis de Gordes, capitaine des gardes, vient les chercher avec cinq compagnies d'infanterie et deux de chevau-légers. Le 31 mai, à deux heures du matin, les portes de la Bastille s'ouvrent pour recevoir Boutteville et Deschapelles.

Tant à cause de la haute naissance des prisonniers que pour l'honneur de l'édit, une grande solennité fut donnée au procès. Par lettres du 1er juin, le roi mande le parlement au Louvre, toutes affaires cessantes, pour juger les accusés immédiatement. Une commission envoyée à la Bastille procède aux interrogatoires; la permission accordée à l'évêque de Nantes de visiter les prisonniers *pour mettre leurs consciences en bon état*, témoigne assez de la fin tragique qui se prépare.

Par suite de l'accord du tribunal avec la sévérité du roi et la colère du cardinal, cette cause fut menée avec une vigueur et une célérité approchant de la passion. Afin de ne pas nous abîmer dans les détails de la procédure, nous dirons seulement que la famille de Montmorency présenta une requête au parlement pour récuser les juges, mais que cette requête fut mise à néant, et le procès poursuivi activement selon les formes voulues.

Le jour de la Fête-Dieu, le roi, sortant de la chapelle où il avait communié, vit tout à coup tomber à ses pieds une belle et jeune femme, le visage inondé de larmes, les bras étendus vers lui sans pouvoir parler. Il profita du trouble où elle était pour passer outre; mais les sanglots et le désespoir de Mme de Boutteville en avaient dit plus que le roi n'en voulait entendre. C'était toujours une chose étonnante pour Louis XIII, que d'éprouver quelque mouvement de sensibilité. Il s'écria en s'éloignant : « La femme me fait pitié; mais mon autorité ne doit point fléchir. » Ce spectacle parut cependant

l'avoir frappé, car il envoya dire à Mme de Boutteville qu'il donnait permission à elle et à ses parens de voir et de solliciter les juges. Comme s'il se fût déjà repenti de cette douceur, il ajouta que la volonté du tribunal serait ensuite exécutée dans son entier.

Le prince de Condé et le maréchal de Montmorency, retenus dans leurs gouvernemens, écrivirent au roi deux lettres respectueuses en faveur de leur parent. La réponse de sa majesté au maréchal a été conservée. Elle est postérieure à la mort de Boutteville. Ce n'est qu'un protocole bienveillant qu'il serait superflu de rapporter ici. A la prière de l'évêque de Nantes, les deux accusés firent leurs soumismissions au cardinal, et lui demandèrent d'intercéder pour eux auprès du roi.

Le 20 juin, le conseiller Pinon lut à la grand'chambre le rapport et les premiers interrogatoires. Le chevalier du guet, assisté des quatre compagnies des gardes, amena les prisonniers devant la cour. Boutteville ne voulut rien dire pour sa défense. Deschapelles au contraire parla long-temps, avec une grande liberté d'esprit. Dans son discours, il s'efforça de prouver que lui seul avait mérité de mourir, et qu'il avait entraîné son cousin à se battre; il rappela les occasions où Boutteville s'était distingué au service du roi, et, faisant remarquer à la cour qu'un homme aussi courageux était bon à conserver (d'autant qu'il avait femme et enfans), il offrit sa propre vie à la rigueur des lois, « sachant bien qu'il ne la pouvait défendre avec apparence de raison. » Cette générosité imprévue causa une émotion profonde dans l'assemblée, mais elle ne servit qu'à relever encore le caractère de ces pauvres jeunes gens, en inspirant à leurs juges une compassion stérile. L'arrêt n'en fut point adouci.

Boutteville et Deschapelles furent condamnés à avoir la tête tranchée. Le premier n'ayant pas tué son adversaire, il semblait que le nouvel édit dût lui appliquer une peine moins rigoureuse. Ce fut donc à cause des circonstances aggravantes qu'on recourut à l'ancienne loi, en vertu de la faculté laissée aux juges d'y remonter. Pour Bussi d'Amboise, dont l'ancien édit eût confisqué tous les biens, on revint au nouveau, qui n'en saisissait que le tiers. Cette partialité de la cour en faveur d'un confrère blessa beaucoup le cardinal, qui dit au roi le lendemain : « Il ferait trop bon, à ce compte-là, être parent du président de Mesmes. » Sans doute, afin de laisser à sa majesté le temps de songer à la clémence, le parlement accorda un sursis de trois jours à l'exécution.

Le 21 juin, la princesse de Condé, les duchesses de Montmorency,

d'Angoulême, de Ventadour, et Mme de Boutteville, se rendirent au Louvre et demandèrent à parler au roi. Ce prince dit à M. de Bassompierre de porter à ces dames son refus de les recevoir.

— Sire, répondit le maréchal, comment le pourrais-je? elles sont toutes mes parentes.

Le roi donna l'ordre à M. de Bellegarde, qui l'exécuta bien à contre-cœur.

M. le cardinal avait employé une partie de la nuit à écrire sur cette affaire un long mémoire au roi, où l'on remarque, en dépit de sa sévérité, que son ame est partagée entre l'intérêt de sa politique et une pitié qu'il ne peut dissimuler.

« Il ne s'agit plus, dit-il, d'une simple infraction des édits, mais d'une habitude à les rompre, d'une profession publique de mépriser l'autorité royale.... Il n'y a eu, depuis six ans, de querelle dont ces jeunes gens n'aient été ou l'occasion ou la cause. Ils ont toujours fait les gladiateurs, et réduit en art ce qui tend à la destruction de la nature. Au lieu que jusqu'ici, les duels n'ont été en usage que pour repousser les injures particulières, il semble que ces messieurs les aient recherchés, surtout en cette dernière occasion, où ils ont choisi Paris, un lieu public, la Place-Royale, pour jouer, à la vue de la cour et de toute la France, une sanglante et fatale tragédie pour l'état, en violant la dignité de votre présence, les lois du royaume et la majesté de la justice.

« Tacite dit que rien ne conserve tant les lois en leur vigueur que la punition des personnes èsquelles la qualité se trouve aussi grande que les crimes.

« Les condamnés appartiennent aux plus illustres maisons de ce royaume; l'un d'eux a rompu vingt-deux fois les édits, c'est-à-dire qu'autant de fois il a hasardé sa vie, autant de fois il a mérité de la perdre....

« Il serait à craindre que l'impunité ne fît autre effet sur leurs esprits que de les rendre plus insolens, la raison ayant eu jusqu'ici si peu de pouvoir sur eux, qu'on peut conjecturer qu'elle n'en aura pas davantage à l'avenir....

« Il est question de couper la gorge aux duels ou aux édits de votre majesté... Reste à voir s'il ne vaut pas mieux conserver grande quantité de noblesse par la punition de deux personnes, que d'exposer mille gentilshommes à leur perte par le salut de deux particuliers....

« Cependant il est impossible d'avoir le cœur noble et de n'être

pas touché de leur misère. Leur jeunesse et leur courage émeuvent même à compassion leurs ennemis....

« Toute la France parle en leur faveur.... Les services des pères et des oncles de Boutteville, qui ont suivi les armes du feu roi dans une religion contraire, et dans des temps fort difficiles, ne sont pas peu considérables.

« On représente que Boutteville eut, au siége de Saint-Jean, un cheval tué sous lui à votre service; qu'il fut enterré dans une mine à Royan, qu'on le vit des premiers à l'assaut de Ville-Bourbon; qu'il se signala dans la dernière bataille navale gagnée par votre majesté...

« On dit qu'il n'a jamais rien fait contre les lois de l'honneur du monde, ni pensé à violer celles de l'humanité, n'ayant jamais exercé aucune cruauté contre ceux de qui le sort des armes avait soumis la vie à sa discrétion.

« On ajoute que cet appétit déréglé des combats est une maladie de l'esprit, qui est maintenant en son période, et dont il guérira par la maturité de l'âge.

« Mais ces raisons, pour parler nettement, émeuvent et ne persuadent pas. Elles ne servent qu'à faire condamner avec larmes ceux-mêmes dont on voudrait racheter la vie par son propre sang.

« Boutteville servant votre majesté a fait son devoir. Contrevenant à vos édits, il a fait ce qu'il n'a pu faire sans crime.

« Aussi n'allègue-t-on pas ses bonnes actions pour l'exempter du châtiment des mauvaises; mais on estime que votre majesté, qui est l'image de Dieu, doit se gouverner à son exemple.... Dieu a pardonné à Salomon en considération de David son père...

« La miséricorde des rois doit avoir quelque fois autant d'étendue que leur puissance.

« Les plus sévères ont souhaité de ne pas savoir écrire, lorsqu'il était question de signer la condamnation de ceux qui avaient attenté contre leurs personnes et leurs états : *Nihil gloriosius rege impunè læso.* Il n'y a rien de si grand qu'un prince qui, étant offensé, pardonne. »

M. le cardinal termine son mémoire en demandant au roi la commutation de la peine en prison perpétuelle; mais la pitié qui avait su pénétrer dans le cœur du plus inflexible des ministres ne sut point se faire jour jusqu'à celui de Louis XIII. Ce prince maintint dans son entier la sentence du parlement, et traça lui-même au chevalier du guet l'ordre des précautions et de la marche des troupes pour l'exécution des condamnés.

— Sire, dit le chevalier du guet, si on venait à crier grace dans le chemin, comment vous plaît-il que je m'y comporte?

— Prenez et arrêtez ceux qui crieront grace, répondit le roi; emprisonnez-les, et faites parachever l'exécution.

Pendant les trois jours du sursis, les deux prisonniers semblèrent avoir changé d'humeur ensemble. Deschapelles avait hérité de la gaieté de son cousin, tandis que Boutteville tombait dans la mélancolie. Il ne voulut écrire à personne, excepté au roi, pour demander sa grace. Deschapelles, au contraire, fit des lettres pour sa mère, pour Mme de Montaigu sa sœur jumelle, pour ses frères et ses amis; il écrivit même à Beuvron, à la mère de Bussi d'Amboise, et à Mme de Boutteville, qu'il tâche de consoler en lui disant qu'il se réjouit *de faire compagnie* jusqu'à la fin à son mari.

Le 22 juin, à onze heures du matin, le guichetier, en entrant chez Boutteville, le pria de lui donner une bague qu'il portait au doigt, et dont il n'avait plus que faire; c'est ainsi que le condamné apprit que ce jour était le dernier pour lui. Boutteville donna la bague; mais, comme ce misérable guichetier osa encore lui demander ses gants, qui étaient fort beaux, il lui tourna le dos avec mépris et jeta les gants par la fenêtre.

Deschapelles jouait au piquet avec ses gardiens, lorsqu'on lui annonça la fatale nouvelle. Il distribua ses hardes aux gens de la prison et donna jusqu'au manteau qu'il avait sur lui, en disant que la journée serait assez chaude. On les conduisit tous deux à la chapelle de la Bastille où ils entendirent la lecture de leur sentence. M. l'évêque de Nantes et deux autres prêtres les gardèrent trois heures dans un jubé pour les préparer à la mort.

Les chaînes des rues étaient tendues aux environs de la place de Grève depuis le point du jour. On vit arriver les condamnés à cinq heures du soir. Pendant le trajet, le bourreau, qui était dans la charrette, leur coupa les cheveux par derrière. Comme Boutteville avait sur les tempes de longues boucles fort belles, selon la mode du temps, le bourreau voulut les abattre. Boutteville y porta ses mains pour les défendre des ciseaux.

— Eh quoi! mon fils, lui dit l'évêque de Nantes, vous pensez encore au monde!

Il ne résista plus, et récita tout bas sa prière en regardant tristement ses cheveux coupés. Boutteville monta le premier sur l'échafaud. Il refusa de se bander les yeux et demeura ferme sur ses genoux en recevant le coup mortel,

— Monsieur l'évêque, dit Deschapelles, priez pour lui.

Deschapelles franchit ensuite l'escalier très lestement, et en montrant du doigt une masse ensanglantée sur laquelle était un drap, il dit à l'exécuteur :

— Est-ce là le corps de mon cousin ?

— Oui, monsieur répondit cet homme,

— Eh bien ! dépêche, que je meure.

Le bourreau reprit son épée qu'un valet essuyait, et d'un seul coup fit voler la tête à quatre pas. On porta les deux corps à l'hôtel d'Angoulême, où ils furent embaumés. On les rendit ensuite à leur famille qui les enterra l'un près de l'autre à Montmorency (1).

Après ce sacrifice, le cardinal crut sans doute la coutume des duels anéantie pour toujours. Elle s'arrêta un moment, en effet, étonnée de ce spectacle tragique; mais l'édit de 1626 avait reçu un coup profond. Le retour d'une semblable vengeance devenait impossible. La loi nouvelle et le point d'honneur restèrent en présence comme ces héros de l'Arioste qui suspendent le combat. L'édit épuisé par ce premier effort fut abattu comme s'il eût débuté par un crime, tandis que le duel, qui était une sorte de maladie organique dont la constitution des gentilshommes ne pouvait se débarrasser, reparut bientôt avec timidité, puis avec plus d'énergie. On n'osa le poursuivre. Cependant les querelles de mode s'éteignirent; on ne se battait pas du moins sans motifs sérieux. Après la mort du cardinal, le point d'honneur reprit ses coudées franches; sous la régence d'Anne d'Autriche, on vit encore beaucoup de duels. Louis XIV, n'ayant jamais eu qu'à vouloir une chose pour qu'elle fût, se montra plus fort que le point d'honneur. Plutôt de peur de lui déplaire que par crainte des lois, on se battit rarement de son temps. Dans le dix-huitième siècle, malgré des édits de la dernière rigueur, le duel se releva. On sait que la gloire militaire de l'empire l'eut pour associé. Il existe encore aujourd'hui même, et vraisemblablement il vivra aussi longtemps en France que le sentiment de l'honneur et de la dignité personnelle.

PAUL DE MUSSET.

(1) *Mercure de France.* — *Mémoires* du cardinal de Richelieu. — *Archives du Palais de Justice.*

LE SPÉRONARE.

XII.[1]

JEAN DE PROCIDA.

Vers la fin de l'année 1268, il y avait à Salerne un noble sicilien qui s'appelait Jean, et qui était seigneur de l'île de Procida; aussi était-il généralement connu sous le nom de Jean de Procida. Jean pouvait alors être âgé de trente-quatre ou trente-cinq ans. Quoique jeune encore, sa réputation était grande, non-seulement dans la noblesse, car, outre sa seigneurie de Procida, il était encore seigneur de Tramonte et du Cajano, de son chef, et du chef de sa femme seigneur de Pistiglioni, mais dans les armes, car il avait combattu avec Frédéric, et dans l'administration, car il avait fait exécuter le port de Palerme. Enfin son nom n'était pas moins illustre dans les sciences : en effet, Jean s'était adonné tout particulièrement à la médecine, et il avait guéri des maladies que les plus grands mires de l'époque regardaient comme incurables.

A la mort de Manfred, dont il était grand-protonotaire, il s'était rallié à Charles d'Anjou, qui l'avait fait membre de son conseil; mais, soit, comme le disent les uns, qu'il se fût aperçu que Charles d'Anjou était l'amant de sa femme Pandolfina, soit que la mort tragique de Conradin l'eût détaché de son nouveau roi, il quitta Salerne et passa en Sicile sans que ce départ fît naître aucun soupçon, car il était déjà

(1) Voyez les livraisons des 13 et 20 mars, 3, 10, 24 avril, 1er, 8, 22, 29 mai et 5 juin.

absent depuis deux ans lorsque Charles d'Anjou, au moment de partir lui-même pour Tunis avec Louis IX son frère, permit à deux de ses favoris nommés, l'un Gauthier Carracciolo, et l'autre Manfredo Commacello, d'aller le consulter sur une maladie dont ils étaient atteints.

On connaît le résultat de la croisade : Louis IX, se fiant au Dieu pour lequel il s'était armé, débarqua sur le rivage d'Afrique au moment des grandes chaleurs, sans attendre, comme le lui avait conseillé son frère, que les pluies les eussent tempérées. La peste se mit dans l'armée, et le héros chrétien mourut martyr le 25 août 1270.

Charles d'Anjou prit le commandement de l'armée, alla assiéger Tunis; mais, au lieu d'y presser le roi maure jusqu'à la dernière extrémité, comme le demandaient peut-être et la mémoire de son frère et l'intérêt de l'église, il traita avec lui à la condition qu'il se reconnaîtrait tributaire de la Sicile, et, ramenant ses vaisseaux vers son royaume, au lieu de les conduire à Jérusalem, il débarqua à Trapani au milieu d'une effroyable tempête. Déclarant alors que la croisade était finie, il invita chaque prince à rentrer dans ses états, et donna l'exemple lui-même en faisant voile pour Naples, sa capitale.

Cependant Jean de Procida, après avoir parcouru toute la Sicile et s'être assuré que chacun, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, y gardait un cœur sicilien, avait cherché sur tous les trônes d'Europe quel était le prince qui avait à la fois le plus de droits et d'intérêt à renverser Charles d'Anjou du trône de Naples et de Sicile, et il avait reconnu que c'était don Pierre d'Aragon, gendre de Manfred, et cousin du jeune Conradin qui venait d'être si cruellement mis à mort sur la place du Marché-Neuf à Naples. Il s'était donc rendu à Barcelone, où il avait trouvé le roi don Pierre et la reine, sa femme, fort douloureusement attristés de cette destruction qui s'était mise dans leur famille.

Mais don Pierre était un prince sage qui ne faisait rien que gravement et sûrement; il avait reçu, avec de grands honneurs, Henri d'Apifero, qui lui avait apporté le gant de Conradin, et, quoique dès cette époque sa résolution eût sans doute été prise, il s'était contenté de suspendre ce gant au pied de son lit, entre son épée et son poignard, mais sans rien dire ni sans rien promettre. Au reste, il avait offert à Henri d'Apifero de rester à sa cour, lui promettant qu'il y serait traité à l'égal des plus grands seigneurs de Castille, de Valence et d'Aragon. Henri y était resté trois ans, espérant que le roi don Pierre prendrait quelque parti hostile à l'égard de Charles

d'Anjou; mais, malgré les pleurs de sa femme Constance, malgré la présence presque accusatrice de Henri, il ne lui avait plus parlé de la cause de son voyage; et le chevalier, croyant qu'il l'avait oubliée, s'était retiré sans rien dire et était monté sur un vaisseau qui s'en allait en croisade.

Ce fut quelque temps après son départ que Jean de Procida arriva.

Jean demanda une audience au roi don Pierre, et l'obtint aussitôt, car sa réputation s'était étendue jusqu'en Castille, et l'on savait à la fois que c'était un vaillant homme d'armes, un loyal conseiller et un grand médecin. Il dit à don Pierre tout ce qu'il venait de voir de ses propres yeux, et comment la Sicile était prête à se révolter. Le roi d'Aragon l'écouta d'un bout à l'autre sans rien dire, et, lorsqu'il eut fini, le conduisant dans sa chambre, il lui montra pour toute réponse le gant de Conradin cloué au pied de son lit, entre son poignard et son épée.

C'était une réponse; si claire qu'elle fût cependant, elle n'était point assez précise pour Jean de Procida. Aussi, quelques jours après, sollicita-t-il une nouvelle audience, et, plus hardi cette fois que la première, pressa-t-il don Pierre de s'expliquer. Mais don Pierre, qui, comme le dit son historien Ramon de Muntaneo, était un prince qui songeait toujours au commencement, au milieu et à la fin, se contenta de lui répondre qu'avant de rien entreprendre, un roi devait toujours songer à trois choses : 1° ce qui pouvait l'aider ou le contrarier dans son entreprise; 2° où il trouverait l'argent nécessaire à son entreprise; 3° ne se fier qu'à des gens qui lui garderaient le secret sur cette entreprise. Procida, qui était un homme sage, répondit qu'il reconnaissait la vérité de cette maxime, et que des trois choses qu'exigeait don Pierre il faisait sa propre affaire.

En conséquence, rien de plus, pour cette fois, ne fut dit ni fait entre don Pierre d'Aragon et Jean de Procida; et, le lendemain de cette entrevue, Jean de Procida s'embarqua sur un navire, sans dire où il allait ni quand il reviendrait.

En effet, la position du roi don Pierre était difficile, et il avait raison d'être inquiet sur les trois points qu'il avait indiqués. L'Occident ne lui offrait point d'allié contre Charles d'Anjou, ses coffres étaient vides, et, s'il transpirait la moindre chose de son projet de détrôner le roi de Sicile, les papes qui le soutenaient ne pouvaient manquer de l'excommunier, comme ils avaient fait de Frédéric, de Manfred et de Conradin. Or, tous trois avaient fini fort piteusement :

Frédéric par le poison, Manfred par le fer, et Conradin sur l'échafaud.

De plus, il y avait liaison fort intime entre le roi don Pierre et le roi Philippe-le-Hardi, son beau-frère. Lorsque le premier n'était encore qu'enfant, il était venu à la cour de France, où il avait été reçu avec grand honneur, et où il était resté deux mois, prenant part à tous les jeux et tournois qui avaient été célébrés à l'occasion de son arrivée. Pendant ces deux mois, une telle intimité s'était formée entre les deux princes, qu'ils s'étaient mutuellement prêté foi et hommage, s'étaient juré qu'ils ne s'armeraient jamais l'un contre l'autre en faveur de qui que ce fût au monde, et, en garantie de ce serment, avaient communié tous deux de la même hostie. Jusque-là, cette amitié s'était maintenue inaltérable, et souvent, en signe de cette amitié, le roi d'Aragon portait à la selle de son cheval, sur un canton, les armes de France, et sur l'autre les armes d'Aragon; ce que faisait aussi le roi de France.

Or déclarer la guerre à Charles d'Anjou, oncle du roi Philippe-le-Hardi, n'était-ce pas violer le premier tous les sermens jurés?

Cependant, au moment où, comme on le voit, les choses paraissaient impossibles à mener à bien, Dieu permit qu'elles s'arrangeassent pour le plus grand bonheur de la Sicile.

Michel Paléologue, grand-connétable et grand-domestique de l'empire grec à Nicée, venait de déposer l'empereur Jean IV, lui avait fait crever les yeux comme c'était l'habitude, puis, ayant marché sur Constantinople, il en avait chassé les Francs, qui y régnaient depuis l'an 1204, c'est-à-dire depuis cinquante-six ans. C'était Beaudoin II qui était alors empereur, Beaudoin dont le fils Philippe était marié à Béatrix d'Anjou, fille du roi de Naples.

Charles d'Anjou, débarrassé de ses deux rivaux, voyant son double royaume à peu près en paix, avait tourné les yeux vers l'Orient, et, rêvant un immense royaume franc qui ceindrait la moitié de la Méditerranée, il avait fait alliance avec les princes de Morée et avait résolu de renverser Paléologue. En conséquence, il préparait à la grande terreur de ce dernier une foule de vaisseaux, de nefs et de galères, qu'il disait tout haut être destinés à une expédition dont le but était de rétablir son gendre Philippe sur le trône de Constantinople.

L'empereur, de son côté, était occupé à se prémunir contre cette entreprise; il avait levé des contributions et des troupes par tout l'empire, il faisait construire des vaisseaux, il faisait réparer ses ports,

et cependant toutes ces précautions ne le rassuraient pas, car il savait à quel terrible ennemi il avait affaire, lorsqu'on lui annonça tout à coup qu'un moine franciscain arrivant de Sicile demandait à lui parler pour choses de la plus haute importance. L'empereur ordonna aussitôt qu'il fût introduit, et, cet ordre exécuté, Paléologue et l'inconnu se trouvèrent en face l'un de l'autre.

L'empereur était défiant comme un Grec; aussi, se tenant à distance du moine :

— Mon père, lui demanda-t-il, que me voulez-vous?

— Très noble empereur, répondit le moine, ordonnez; je vous demande au nom du Seigneur Dieu que je puisse vous accompagner en quelque lieu secret où ce que j'ai à vous dire ne soit entendu de personne.

— Que voulez-vous donc me dire de si particulier?

— Je veux vous entretenir de la plus grande affaire que vous ayez au monde.

— D'abord, qui êtes-vous? demanda l'empereur.

— Je suis Jean, seigneur de Procida, répondit le moine.

— Venez donc et suivez-moi, dit l'empereur.

Et ils montèrent aussitôt sur la plus haute tour du palais, et quand ils furent arrivés sur la plate-forme :

— Seigneur Jean de Procida, dit l'empereur en lui montrant le vide qui les environnait de tous côtés, nous n'avons ici que Dieu qui puisse nous entendre; parlez donc en toute sécurité.

— Très noble empereur, lui répondit Jean, ne sais-tu pas que le roi Charles a juré sur le Christ de t'enlever ta couronne, de te tuer toi et les tiens, comme il a tué le noble roi Manfred et le gentil seigneur Conradin, et qu'en conséquence, avant qu'il soit un an, il va se mettre en route pour conquérir ton royaume avec cent vingt galères armées, trente gros vaisseaux, quarante comtes et dix mille cavaliers, et une foule de croisés chrétiens?

— Hélas! dit l'empereur, messire Jean, que voulez-vous? Oui, je le sais, et j'en vis comme un homme désespéré; j'ai déjà voulu m'arranger plusieurs fois avec le roi Charles, et jamais il n'a voulu entendre à rien. Je me suis mis au pouvoir de la sainte église de Rome, de nosseigneurs les cardinaux et de notre saint-père le pape; je me suis mis entre les mains du roi de France, du roi d'Angleterre, du roi d'Espagne et du roi d'Aragon, et chacun me répond verbalement aux lettres que je lui envoie qu'il craint de mourir rien que d'en

parler, tant est grande la puissance de ce terrible roi Charles. C'est pourquoi je n'attends ni conseil ni secours des hommes, et je n'espère plus qu'en Dieu, puisque, malgré tout ce que j'ai pu faire, je ne trouve dans les chrétiens ni aide ni conseil.

— Eh bien! dit Jean de Procida, celui qui te délivrerait de cette grande crainte qui te tient, le regarderais-tu comme digne de quelque récompense?

— Il mériterait tout ce que je pourrais faire, s'écria l'empereur. Mais qui serait assez hardi pour penser à moi de sa seule et bonne volonté? qui serait assez puissant pour faire la guerre pour moi à la puissance du roi Charles?

— Ce sera moi, répondit Jean de Procida.

Et l'empereur le regarda avec étonnement et lui demanda :

— Comment ferez-vous pour achever, vous, simple seigneur, ce que n'osent même entreprendre les plus puissans rois de la terre?

— Cela me regarde, répondit Jean; sachez seulement que je tiens la chose pour sûre et certaine.

— Dites-moi donc alors comment vous comptez vous y prendre? demanda l'empereur.

— Sauf votre respect, répondit Jean, je ne vous le dirai point que vous ne m'ayez promis 100,000 onces.

— Et, avec les 100,000 onces, que ferez-vous?

— Ce que je ferai? dit Procida : je ferai venir quelqu'un qui prendra la terre de Sicile au roi Charles, et qui lui donnera tant à faire qu'il en aura pour tout le reste de ses jours à se débarrasser de lui.

— Si tu es en état de tenir ce que tu me promets, répondit l'empereur, ce n'est pas 100,000 onces seulement que je te donnerai, mais ce sont tous mes trésors dont tu peux disposer.

Et Jean de Procida dit alors :

— Seigneur empereur, signez-moi donc une lettre par laquelle vous me donnerez créance près de tel souverain qui me conviendra, et dans laquelle vous vous engagerez à me payer 100,000 onces en trois paiemens : le premier pour commencer l'entreprise, le second quand elle sera en son milieu, et le troisième quand elle aura eu bonne fin.

— Descendons dans mon cabinet, répondit l'empereur, et à l'instant même je vous ferai écrire et sceller cette lettre.

— Avec votre permission, très noble empereur, reprit Jean, mieux vaut que vous m'écriviez cette lettre de votre main, et que vous la

scelliez vous-même, car, outre qu'étant toute de votre écriture elle aura un plus grand crédit, nul ne saura que nous deux ce qui se sera passé entre vous et moi.

— Vous avez raison, dit l'empereur, et je vois que ce n'est point à tort que vous vous êtes fait la réputation d'un sage et vaillant homme.

Alors ils descendirent tous deux dans le cabinet particulier de l'empereur, qui écrivit la lettre de sa main, la scella lui-même, et la remit à messire Jean de Procida.

— Et maintenant, pour plus grande sûreté encore, répondit messire Jean, il faut que vous me fassiez chasser de vos états, comme si j'avais commis quelque méchante action, car, de cette façon, personne ne se doutera, même vos plus intimes, qu'il y ait alliance entre vous et moi.

L'empereur approuva ce projet, et le lendemain messire Jean de Procida fut arrêté publiquement et reconduit hors de l'empire. Puis, lorsqu'on demanda ce qu'avait fait ce moine inconnu, on répondit qu'il était venu de la part du roi Charles pour empoisonner l'empereur de Constantinople.

Le vaisseau qui emmenait Jean de Procida le déposa à Malte, d'où il prit une barque et gagna la Sicile.

A peine y eut-il mis le pied, qu'évitant les côtes, qui étaient gardées par les Angevins, il pénétra dans l'intérieur des terres et s'en alla trouver, toujours vêtu en franciscain, messire Palmieri Abbate et plusieurs autres barons de Sicile aussi puissans et aussi patriotes que lui. Puis, les ayant rassemblés, il leur dit :

— Misérables que vous êtes, vendus comme des chiens et traités comme des chiens, ne vous lasserez-vous donc jamais d'être des esclaves et de vivre comme des animaux, quand vous pouvez être des seigneurs et vivre comme des hommes? Allez, vous n'êtes pas dignes que Dieu vous regarde en pitié, puisque vous n'avez pas pitié de vous-mêmes.

Alors, tous répondirent d'une seule voix :

— Hélas! messire Jean de Procida, comment pouvons-nous faire autrement que nous faisons, nous qui sommes soumis à des maîtres puissans comme jamais il n'y en eut au monde? Tout au contraire, il nous semble que, quelqu'effort que nous fassions, nous ne sortirons jamais d'esclavage.

— Eh bien donc! dit Procida, puisque vous n'avez pas le courage de vous délivrer vous-mêmes, je vous délivrerai, moi, pourvu que vous vouliez faire ce que je vous dirai.

Et tous tombèrent à genoux devant Jean de Procida, l'appelant leur sauveur et leur second Christ, et lui demandant ce qu'ils avaient à faire pour le seconder.

— Il faut, dit Jean de Procida, retourner dans vos terres, armer vos vassaux, et leur dire de se tenir prêts à un signal : quand le temps sera venu, je vous donnerai ce signal, et vous, vous le transmettrez à vos vassaux.

— Mais, dirent les seigneurs, comment pouvons-nous entreprendre une pareille chose sans argent et sans appui?

— Quant à l'argent, je l'ai déjà, dit Procida; et quant à l'appui, je l'aurai bientôt, si vous voulez écrire la lettre que je vais vous dicter.

Tous répondirent qu'ils étaient prêts, et Jean de Procida dicta la lettre suivante :

« Au magnifique, illustre et puissant seigneur, roi d'Aragon et comte de Barcelone. Nous nous recommandons tous à votre grace. Et d'abord messire Alaimo comte de Lentini, puis messire Palmieri Abbate, puis messire Gualtieri de Galata-Girone, et tous les autres barons de l'île de Sicile, nous vous saluons avec toute révérence, en vous priant d'avoir pitié de nos personnes, comme hommes vendus et assujettis à l'égal des bêtes. Nous nous recommandons à votre seigneurie et à madame votre épouse, qui est notre maîtresse, et à laquelle nous devons porter allégeance. Nous vous envoyons prier de daigner nous délivrer, retirer et arracher des mains de nos ennemis, qui sont aussi les vôtres, de même que Moïse délivra le peuple des mains de Pharaon. Croyez donc, magnifique, illustre et puissant seigneur roi, à notre dévouement et à notre reconnaissance, et, pour tout ce qui n'est point porté en cette lettre, rapportez-vous-en à ce que vous dira messire Jean de Procida. »

Puis ils signèrent cette lettre, et, l'ayant scellée de leurs sceaux, ils la remirent à messire Jean de Procida, qui la joignit à celle qu'il avait déjà reçue de Michel Paléologue, et qui, se remettant en voyage, partit aussitôt pour Rome.

Nicolas III de la maison des Ursins régnait alors: c'était un homme d'une volonté forte et persévérante, qui voulait fixer authentiquement le pouvoir temporel de la tiare, et qui, en conséquence, après avoir fait tous ses parens princes, avait cherché pour eux des alliances dans les plus puissantes maisons d'Europe; il avait donc fait demander à Charles d'Anjou la main de sa fille pour un de ses neveux; mais Charles d'Anjou avait dédaigneusement refusé. De là était née dans le cœur du saint-père une haine secrète, mais profonde, qui

lui faisait oublier ce qu'il devait à ses prédécesseurs, Urbain IV et Clément IV.

Jean de Procida connaissait cette haine, et il comptait sur elle pour rallier le pape au parti de la Sicile.

Arrivé à Rome, toujours sous sa robe de franciscain, il fit donc demander au pape une audience; le pape, qui le connaissait de réputation, la lui accorda aussitôt.

A peine Procida se vit-il en présence du saint-père, que, reconnaissant à la manière gracieuse dont il le recevait que ses intentions étaient bonnes à son égard, il lui demanda à lui parler dans un lieu plus secret que celui où ils se trouvaient : le pape y consentit volontiers, et, ouvrant lui-même la porte d'une chambre retirée qui lui servait d'oratoire, il y introduisit Jean de Procida. Puis, y étant entré à son tour, il ferma la porte derrière lui.

Alors, Jean de Procida regarda autour de lui, et voyant qu'effectivement nul regard ne pouvait pénétrer jusqu'où il était, il tomba aux genoux du pape, qui le voulut relever; mais lui, n'en voulant rien faire :

— O saint-père! lui dit-il, toi qui maintiens dans ta droite tout le monde en équilibre, toi qui es le délégué du Seigneur en ce monde, toi qui dois désirer avant toute chose la paix et le bonheur des hommes, intéresse-toi à ces malheureux habitans des royaumes de Pouille et de Sicile, car ils sont chrétiens comme le reste des hommes, et cependant traités par leur maître au-dessous des plus vils animaux.

Mais le pape répondit :

— Que signifie une pareille demande, et comment veux-tu que j'aille contre le roi Charles mon fils, qui maintient la pompe et l'honneur de l'église?

— O très saint père, s'écria Jean de Procida, oui, vous devez parler ainsi, car vous ne savez pas encore à qui vous parlez; mais moi je sais au contraire que le roi Charles n'obéit à aucun de vos commandemens.

Alors le pape lui dit :

— Vous savez cela, mon fils! et dans quel cas n'a-t-il pas voulu nous obéir?

— Je n'en citerai qu'un, très saint père, répondit Jean : ne lui avez-vous pas fait demander une de ses filles pour un de vos neveux et ne vous a-t-il pas refusé?

Le pape devint très pâle et dit :

— Mon fils, comment savez-vous cela?

— Je sais cela, très saint père, et non-seulement je le sais, mais encore beaucoup d'autres seigneurs le savent comme moi, et c'était un bruit généralement répandu dans la terre de Sicile lorsque je l'ai quittée, que non-seulement il avait refusé l'honneur de votre alliance, mais encore que, devant votre ambassadeur, il avait dédaigneusement déchiré les lettres de votre sainteté.

— Cela est vrai, cela est vrai, dit le pape, n'essayant plus même de dissimuler la haine qu'il portait au roi Charles; et j'avoue que, si je trouvais l'occasion de l'en faire repentir, je la saisirais bien volontiers.

— Eh bien! cette occasion, très saint père, je viens vous l'offrir, moi, et plus prompte et plus certaine que vous ne la trouverez jamais.

— Comment cela? demanda le pape.

— Je viens vous offrir de lui faire perdre la Sicile d'abord, puis, après la Sicile, peut-être bien encore tout le reste de son royaume.

— Mon fils, dit le saint-père, songez à ce que vous dites, vous oubliez, ce me semble, que ces pays sont à l'église.

— Eh bien! répondit Procida, je les lui ferai enlever par un seigneur plus fidèle que lui à l'église, qui paiera mieux que lui le cens dû à l'église, et qui se conformera en tous points comme chrétien et comme vassal à ce que lui ordonnera l'église.

— Et quel est le seigneur qui aura tant de hardiesse que de marcher contre le roi Charles? demanda le pape.

— Promettez-moi, très saint père, quelque parti que vous preniez, de tenir son nom secret, et je vous le dirai.

— Sur ma foi, je te le promets, dit le saint-père.

— Eh bien! ce sera don Pierre d'Aragon, reprit Jean de Procida, et il accomplira cette entreprise avec l'argent du Paléologue et l'appui des barons de Sicile, ainsi que ces lettres peuvent en faire foi à votre sainteté.

Le pape lut les lettres, et lorsqu'il les eut lues :

— Et quel sera le chef de la révolte? demanda-t-il.

— Ce sera moi, répondit Jean de Procida, à moins que votre sainteté n'en connaisse un plus digne que moi.

— Il n'en est pas de plus digne que vous, messire, répondit le pape. Accomplissez donc votre projet, et nous le seconderons de nos prières.

— C'est beaucoup, dit messire Jean, mais ce n'est point assez : il me faut encore une lettre de votre sainteté pour la joindre à celle de Michel Paléologue et à celle des barons de Sicile.

— Je vais donc vous la donner, dit le pape, et telle que vous la désirez.

Et alors il s'assit devant une table et écrivit la lettre suivante :

« Au très chrétien roi notre fils Pierre, roi d'Aragon, le pape Nicolas III.

« Nous te mandons notre bénédiction avec cette recommandation sainte, que, nos sujets de Sicile étant tyrannisés et non bien gouvernés par le roi Charles, nous te demandons et commandons d'aller dans l'île de Sicile, en te donnant tout le royaume à prendre et à maintenir, comme fils conquérant de la sainte mère l'église romaine. Donne créance à messire Jean de Procida, notre confident, et à tout ce qu'il te dira de bouche; tiens caché le fait, afin qu'on n'en sache jamais rien, et pour cela je te prie qu'il te plaise de vouloir bien commencer cette entreprise et de ne rien craindre de qui voudrait t'offenser. »

Messire Jean de Procida joignit la lettre du saint-père aux deux lettres qu'il avait déjà, et, pour ne point perdre un temps précieux, il s'embarqua le lendemain au port d'Ostie, afin de toucher en Sicile, et de la Sicile gagner Barcelone.

Messire Jean aborda à Cefalu, et donna ordre à son bâtiment d'aller l'attendre à Girgenti. Alors il traversa toute la Sicile pour s'assurer que les sentimens de ses compatriotes étaient toujours les mêmes, et pour annoncer aux seigneurs conjurés qu'ils n'avaient plus qu'à se tenir prêts, et que le signal ne se ferait pas attendre. Puis, messire Jean de Procida ayant doublé leur courage par l'espoir qu'il leur donnait, il gagna Girgenti, monta dans son navire, et s'embarqua pour Barcelone.

Mais le Dieu qui l'avait toujours encouragé et soutenu sembla tout à coup l'abandonner. Il est vrai que ce que messire Jean de Procida regarda d'abord comme un revers de fortune n'était rien autre chose qu'une nouvelle faveur de la Providence.

Une tempête terrible s'éleva, qui jeta le navire de messire Jean de Procida sur les côtes d'Afrique, où il fut pris, lui et tout son équipage, et conduit devant le roi de Constantine, qui lui demanda qui il était et où il allait.

Messire Jean, qui était, comme toujours, habillé en franciscain, se garda bien de révéler sa condition, et se contenta de répondre qu'il était un pauvre moine chargé par sa sainteté d'une mission secrète pour le roi don Pierre d'Aragon.

Alors le roi de Constantine réfléchit un instant, et, ayant fait éloi-

gner tout le monde : — Veux-tu, demanda-t-il, te charger aussi d'une mission de ma part pour le roi don Pierre?

— Oui, répondit Procida, et bien volontiers, si cette mission n'a rien de contraire à la religion catholique et aux intérêts de notre saint-père le pape.

— Bien au contraire, répondit le roi de Constantine, car voici ce qui nous arrive.

Et il raconta à Jean de Procida que, son neveu le roi de Bougie étant révolté contre lui et voulant le détrôner, il ne voyait d'autre moyen de conserver son trône qu'en se mettant sous la protection du roi d'Aragon; et, pour que cette protection fût encore plus efficace, le roi de Constantine ajouta qu'il était prêt à se faire chrétien, lui et tout son royaume, si le roi don Pierre le voulait recevoir pour son filleul et pour son vassal.

Jean de Procida promit de s'acquitter de la mission qui lui était confiée, et, au lieu de le retenir en prison, le roi de Constantine, au grand étonnement de ses ministres et de son peuple, lui fit rendre la liberté, ainsi qu'à tout son équipage. Puis, son navire, toujours par l'ordre du roi, lui ayant été remis avec tout ce qu'il contenait, il s'embarqua aussitôt, et après une heureuse traversée il descendit à Barcelone.

Comme on le pense bien, après ce qui s'était passé au premier voyage de messire Jean de Procida, son retour était un grand évènement pour le roi don Pierre; aussi le mena-t-il, comme la première fois, dans la chambre la plus secrète de son palais, et là il lui demanda avec empressement ce qu'il avait fait depuis son départ.

— Très noble seigneur roi, répondit Procida, vous m'avez dit que, pour accomplir la grande entreprise que je vous avais proposée, il fallait trois choses : un appui, de l'argent, et le secret.

— Cela est vrai, répondit don Pierre.

— Le secret a été bien gardé, reprit messire Jean de Procida, puisque vous-même, monseigneur, ignorez d'où je viens. Quant à l'argent, voici la lettre de l'empereur Paléologue, qui s'engage à vous donner 100,000 onces. Enfin, quant à l'appui, voici l'adhésion signée par les principaux seigneurs de la Sicile, qui se révolteront au premier signal que je leur donnerai, et voici le bref de sa sainteté qui vous autorise à profiter de cette révolte.

Le roi don Pierre prit les lettres les unes après les autres, et les lut avec attention; puis, se retournant vers messire Jean de Procida :

— Tout cela est bien, lui dit-il, et sans doute mieux que je ne l'es-

pérais; il reste un obstacle que je ne t'ai pas dit : j'ai fait alliance d'amitié avec le roi de France, et j'ai promis de n'armer ni contre lui, ni contre ses parens, ni contre ses amis. Or, il me va falloir armer, et beaucoup, et, quand le roi de France me fera demander contre qui j'arme, il me faudra donc mentir ou m'exposer à me brouiller avec lui. Trouve-moi au moins, toi qui m'as déjà trouvé tant de choses, un prétexte que je puisse donner de cet armement.

— Il est tout trouvé, monseigneur, lui répondit Jean de Procida. Le roi de Constantine, que le roi de Bougie, son neveu, menace de détrôner, vous fait dire, par ma bouche, qu'il est prêt à se faire chrétien, si vous voulez lui servir de parrain et de défenseur. Or, si l'on vous demande pourquoi et contre qui vous armez, vous répondrez que c'est pour soutenir le roi de Constantine contre son neveu le roi de Bougie; et, comme il se fera chrétien indubitablement, il en rejaillira un grand honneur sur votre règne. Armez donc tranquillement, monseigneur, et faites voile pour l'Afrique; je me charge du reste.

— Puisqu'il en est ainsi, dit le roi don Pierre, je vois bien que Dieu veut que la chose s'accomplisse. Va donc, cher ami, fais que ton entreprise vienne à bonne fin, et je t'engage ma parole que, l'occasion échéant, je ne ferai défaut ni à toi, ni aux barons de Sicile, ni à notre saint-père le pape.

Sur cette promesse, Jean de Procida quitta le roi don Pierre et s'en retourna d'abord vers l'empereur Paléologue, qui lui remit avec grande joie les 33,000 onces d'or qu'il avait promises, et que Procida envoya aussitôt au roi don Pierre; puis, de Constantinople, il s'en revint à Rome; mais, en abordant à Ostie, il apprit que le pape Nicolas III était mort, et que le pape Martin IV, qui était une créature du duc d'Anjou, venait d'être élu. Alors il jugea inutile d'aller plus loin, et, remettant aussitôt à la voile, il se dirigea vers la Sicile, où il trouva tout le monde dans la crainte et dans la douleur de cette élection. Mais il rassura les conjurés, en disant qu'à défaut du pape il restait aux Siciliens trois des princes les plus puissans de la terre, qui étaient l'empereur Frédéric, l'empereur Michel Paléologue et le roi don Pierre d'Aragon.

Or les barons, ayant repris courage, demandèrent à Jean de Procida ce qu'ils devaient faire, et Jean de Procida répondit que chaque seigneur devait s'en retourner dans ses domaines et tenir ses vassaux prêts pour le moment convenu, et qu'à ce moment, à un signal donné, on tuerait tous les Français qui se trouvaient dans l'île. Et

tous les barons avaient une telle confiance dans messire Jean de Procida qu'ils s'en retournèrent chez eux et se tinrent prêts à agir, lui laissant le soin de fixer l'heure de l'exécution.

Comme l'avait prévu don Pierre d'Arragon, le roi de France et le nouveau pape s'étaient inquiétés de ses armemens, et lui avaient demandé contre qui il les dirigeait. Le roi avait alors répondu que c'était contre les Sarrasins d'Afrique, comme bientôt on pourrait voir. En effet, ses armemens terminés, ce qui fut promptement fait grace à l'or de Michel Paléologue, don Pierre monta sur sa flotte avec mille chevaliers, huit mille arbalétriers et vingt mille *almogavares*, et, après avoir relâché à Mahon, il s'achemina vers le port d'Alcoyll, où il aborda après trois jours de traversée.

Mais là il apprit de bien tristes nouvelles: le projet du roi de Constantine avait été su, et lorsque cette nouvelle était arrivée aux cavaliers sarrasins, comme ceux-ci étaient fort attachés à la religion de Mahomet, ils s'étaient soulevés; puis, se rendant au palais en grande rumeur, ils avaient pris le roi et lui avaient coupé la tête à lui et à douze de ses plus intimes qui lui avaient donné parole de se faire chrétiens avec lui. Ensuite ils s'étaient rendus près du roi de Bougie, et lui avaient offert le royaume de son oncle, dont celui-ci s'était aussitôt emparé.

Ces nouvelles ne découragèrent point don Pierre; et comme son entreprise avait un autre but que celui qu'elle paraissait avoir, il n'en résolut pas moins de prendre terre, et d'attendre, tout en combattant les Sarrasins, des nouvelles de la Sicile. Il fit donc débarquer toute son armée. Puis, cette armée étant en pays découvert et rien ne la protégeant contre les attaques des Sarrasins, il mit à l'œuvre tous les maçons qu'il avait amenés avec lui, et fit construire un mur qui entourait toute la ville.

Cependant la conjuration marchait en Sicile. Le moment était on ne peut mieux choisi : les Français s'endormaient dans une sécurité profonde, le roi Charles était à la cour du pape, son fils était en Provence, et Jean de Procida avait fixé le jour de la délivrance de la Sicile au 1er avril 1282.

En conséquence tous les seigneurs avaient reçu avis du jour fixé et se tenaient prêts à agir, soit à Palerme, soit dans l'intérieur de la Sicile.

On était arrivé au 30 mars : c'était le lundi de Pâques, et, selon l'habitude, toute la ville de Palerme se rendait à vêpres. Comme le temps était magnifique, beaucoup de dames et de jeunes seigneurs

siciliens avaient choisi, plus encore dans un but de plaisir que dans un but religieux, l'église du Saint-Esprit, qui est située comme nous l'avons dit, à un quart de lieue de Palerme, pour y entendre l'office. Presque toutes les dames et seigneurs, comme c'était la coutume, étaient vêtus de longues robes de pélerins, et portaient à la main un bourdon. Les soldats angevins étaient sortis comme les autres, et on les rencontrait par groupes armés tout le long du chemin, regardant insolemment les femmes, et de temps en temps les faisant rougir par quelque parole cynique, ou par quelque geste grossier; mais, comme les jeunes gens qui les accompagnaient étaient désarmés, une loi de Charles d'Anjou défendant aux Siciliens de porter ni épée ni poignards, ils étaient forcés de supporter tout cela.

Cependant un groupe de Palermitains s'avançait, composé d'une jeune fille, de son fiancé et de ses deux frères : il était suivi depuis les portes de Palerme par un sergent nommé Drouet, et par quatre soldats armés de leurs épées et de leurs poignards, et qui, outre ces armes, portaient en guise de bâtons des nerfs de bœuf à la main. Le groupe venait de franchir le pont de l'Amiral, et allait entrer dans l'église, lorsque Drouet, s'avançant et se plaçant devant la porte de l'église, accusa les jeunes gens de porter des armes sous leurs robes de pélerins. Ceux-ci, qui voulaient éviter une rixe, ouvrirent à l'instant même leurs manteaux, et montrèrent qu'à l'exception du bourdon qu'ils portaient à la main, ils étaient entièrement désarmés. — Alors, dit Drouet, c'est que vous avez caché vos armes sous la robe de cette jeune fille.—Et en disant ces mots il étendit la main vers elle et la toucha d'une façon si inconvenante, qu'elle jeta un cri, et s'évanouit dans les bras d'un de ses frères. Le fiancé alors, ne pouvant contenir plus long-temps sa colère, repoussa violemment Drouet, qui, levant le nerf de bœuf qu'il tenait à la main, lui en fouetta la figure. Au même instant un des deux frères, arrachant du fourreau l'épée de Drouet, lui en donna un si violent coup de pointe, qu'il lui traversa le corps d'un flanc à l'autre et que Drouet tomba mort. En ce moment les vêpres sonnèrent.

Aussitôt le jeune homme, voyant qu'il était trop avancé pour reculer, leva son épée toute sanglante en criant : A moi, Palerme! à moi! qu'ils meurent, les Français! qu'ils meurent! Et il tomba sur le premier soldat, stupéfait de ce qui venait de se passer, et le renversa près de son sergent. Le fiancé se saisit aussitôt de l'épée de ce soldat et vint prêter main forte à son ami contre les deux qui restaient. En un instant le cri : A mort, à mort les Français! courut sur

les ailes ardentes de la vengeance jusqu'à Palerme. Messire Alaimo de Lentini était dans la ville avec deux cents conjurés. Voyant quelles choses se passaient, il comprit qu'il fallait avancer le signal convenu; le signal fut donné, et le massacre, commencé à la porte de la petite église du Saint-Esprit sur la personne du sergent Drouet, gagna Palerme, puis Montréal, puis Cefalu; des bandes de conjurés s'élancèrent dans l'intérieur de la Sicile en criant vengeance et liberté. Chaque château devint une tombe pour les Français qu'il renfermait, chaque ville répondit au cri poussé par Palerme, chaque église sonna ses vêpres, et, en moins de huit jours, tous les Français qui se trouvaient en Sicile étaient égorgés, à l'exception de deux qui, contre la règle générale adoptée par leurs compatriotes, s'étaient montrés doux et clémens. Ces deux hommes étaient le seigneur de Porcelet, gouverneur de Calatafini, et le seigneur Philippe de Scalembre, gouverneur du val di Noto.

Charles d'Anjou apprit à Rome la nouvelle des vêpres siciliennes par l'entremise de l'archevêque de Montréal, qui lui envoya un courrier pour lui annoncer ce qui venait de se passer. Mais Charles d'Anjou reçut le message comme un grand cœur reçoit une grande infortune, et se contenta de répondre :

— C'est bien, nous allons partir, et nous verrons la chose par nous-même.

Puis, lorsque le messager fut sorti de sa présence, il leva les deux mains au ciel et s'écria :

— Sire Dieu, puisque, après m'avoir comblé de tes dons, il te plaît aujourd'hui de m'envoyer la fortune contraire, fais que je ne descende du trône que pas à pas, et je jure que je laisserai mille de mes ennemis couchés sur chacun de ses degrés.

ALEXANDRE DUMAS.

(*La fin au numéro prochain.*)

MARIE DE JOYSEL.

VII.[1]

Le lendemain de cette triste lecture, Henri trouva Marie plus abattue. En le voyant entrer, elle baissa la tête en silence comme devant un juge suprême. Il lui tendit la main, elle avança la sienne en détournant les yeux.

— Marie, lui dit Henri d'une voix ferme, je vous épouse à la face de Dieu et des hommes.

Elle tomba agenouillée devant lui.

— Je n'ai plus rien à dire, murmura-t-elle: vous êtes mon maître, et je suivrai vos ordres.

— Madame, de grace, ne me parlez pas ainsi. Je ne vous épouse pas pour vous, mais pour moi; je vous épouse parce que je vous aime: il n'y a pas là de sacrifice. Loin d'être votre maître, je ne suis que votre esclave dévoué.

Henri Thomé avait déjà formulé la demande en mariage au même tribunal qui avait repoussé la requête de Marie de Joysel. Cette demande était très digne et très simple: c'était un beau plaidoyer en faveur de Marie: la charité chrétienne avait parlé par la voix du demandeur.

La requête fut si bien appuyée par l'avocat, que la cour donna gain de cause à Henri par cet arrêt :

(1) Voyez la livraison du 12 juin.

« Ayant égard à la requête du sieur *Thomé*, permet aux parties de « contracter mariage; et à cet effet ordonne que les articles du contrat « de mariage seront signés à la grille du Refuge où est *Marie de Joysel*, « laquelle, après la publication des trois bans, sera conduite du Refuge « en la paroisse dudit lieu par *Dumur*, huissier à la cour, qui s'en char- « gera pour, en sa présence, être procédé à la célébration dudit ma- « riage; ce fait être remise entre les mains de son mari; quoi faisant « la supérieure en demeurera bien et valablement déchargée.

« Fait en parlement le 29 janvier 1684. »

Mais, aussitôt le prononcé de l'arrêt, la famille du procureur Gars de La Verrière forma opposition avec la sentence de condamnation obtenue par le mari et avec le testament du défunt. Cette famille mit tout en œuvre pour que le dernier vœu du procureur fût accompli; elle alla jusqu'à pousser en avant les enfans contre leur mère.

En attendant le procès, Henri passait auprès de Marie toutes les après-midi. Leur amour devenait plus confiant et plus tendre encore; ils se dévoilaient leurs cœurs, leurs espérances, leurs craintes; ils priaient, ils se consolaient, ils s'aimaient.

Un jour, Henri trouva Marie priant avec ferveur, priant de toute son ame :

— Je ne vous croyais pas si dévote, Marie?

— Vous m'avez fait aimer Dieu, lui répondit-elle en levant les yeux au ciel. Avant vous, je priais déjà, mais que de fois j'ai profané mes prières par le dépit, l'orgueil et la haine! J'étais en révolte contre le monde, qui m'accablait de tout son mépris et de tout son châtiment; pas une ame compatissante qui vînt encourager mes larmes et ranimer mon pauvre cœur! Je poussai ma révolte jusqu'à Dieu. Vous êtes venu, vous avez aimé celle que tout le monde repoussait, vous avez retrouvé dans mon cœur la source de mes larmes; j'ai pleuré, non plus de colère, mais d'amour et de repentir; je vous ai aimé, j'ai aimé Dieu. — Oui, Henri, vous êtes mon sauveur!

Cette cause extraordinaire fut appelée au mois de juillet 1684. Le fameux Talon y parut comme avocat-général. On mit en présence Marie de Joysel et ses enfans; les parens paternels et les parens maternels; Charles-Henri Thomé, le demandeur; le chanoine Leblanc, cité à témoignage comme confesseur de la condamnée; la demoiselle Amelin, supérieure de Sainte-Pélagie; la sœur Marthe, et quelques autres encore. Il y eut à la ville et à la cour des curieux sans nombre; la place du Palais-de-Justice et les quais voisins furent couverts de

carrosses et de laquais. Depuis un demi-siècle, jamais cause célèbre n'avait si bien piqué les curiosités délicates. On plaignait Marie de Joysel, mais on s'intéressait beaucoup à Henri Thomé; on voulait les voir en face l'un de l'autre.

Marie de Joysel « vint en habit de pénitente, corsage noir à grandes manches, jupes grises, cheveux cachés sous un bonnet uni. » Malgré ce vêtement, ce ne fut qu'un cri sur sa beauté. Plus d'une dame de la cour alla, dans son admiration pour cette figure pâlie à l'ombre de la prison, jusqu'à regretter de n'avoir pu passer ainsi quelques mois. Elle n'avait pas trop l'air de se soucier des curieux; il y avait dans ses traits de la résignation et du dédain. De temps en temps, à son insu, elle jetait un regard distrait sur Henri Thomé, qui était à la barre avec son oncle le chanoine. Elle n'était guère séparée de lui que par les huissiers qui la gardaient et ses deux avocats. De temps en temps aussi, elle jetait un regard de pitié et de douleur indéfinissable sur ses deux petites filles, qui avaient tout-à-fait oublié qu'elle était leur mère. Elles étaient assises en face d'elle à côté de leur tuteur, de leur avocat et de quelques parens de leur père. La plus âgée, encouragée par le tuteur, affectait de braver, par un regard de mépris, le regard douloureux de Marie, ce qui indignait tous les spectateurs.

Avant l'entrée en séance de la cour, un petit incident excita vivement la curiosité : une vieille dame, dont la mise un peu extravagante annonçait une femme de marque, vint se jeter avec des larmes au cou de Marie; c'était sa tante, la vieille vicomtesse de Montreuil, la sœur de sa mère. Elle avait un grand air de bonté qui séduisit tout le monde. Elle prenait les mains de Marie, elle lui parlait de mille choses à la fois, elle donnait des conseils à ses avocats; elle-même semblait vouloir plaider cette cause difficile avec toutes les ressources de son cœur. Après la première effusion, elle demanda où était Henri Thomé; elle alla à lui, le regarda avec un sourire et une larme.

— C'est bien, mon enfant; ce que vous faites là est très bien. Comptez sur ma fortune et sur mon amitié.

A cet instant, la cour entra en séance avec un grand appareil de gravité, ce qui n'empêcha pas Talon de jeter un regard un peu mondain peut-être sur la belle suppliante.

L'avocat Fournier, qui avait de la célébrité et de l'éloquence, prit le premier la parole pour exposer, après l'historique de la cause, la demande de Charles-Henri Thomé. Après avoir parlé de sa famille,

qui était une des plus honorables du Lyonnais, après avoir parlé du repentir de la veuve de Pierre Gars de La Verrière, il espérait, disait-il, que la cour lui permettrait d'exercer la plus haute charité chrétienne qui ait jamais paru dans aucun tribunal de justice; que ce n'était ni le bien, ni les richesses qui le guidaient dans cette œuvre bénie du ciel, puisque l'arrêt du 9 mars 1673, qui avait condamné Marie de Joysel, lui ôtant sa dot et le bénéfice des conventions matrimoniales, ne lui laissait pour tout patrimoine que la douleur et les larmes en partage; qu'on ne pouvait assez exagérer les qualités présentes de celle qu'il demandait pour femme; que par onze ans de pénitence elle était devenue un modèle de sagesse et de dévotion; qu'une vie si exemplaire était une dot qui, venant de la main de Dieu, était infiniment plus précieuse que celle que les hommes lui avaient ôtée.

L'avocat fit avancer à la barre le chanoine Leblanc et la demoiselle Amelin, qui rendirent pleine justice à la résignation religieuse de la condamnée depuis onze ans. — Elle a versé des larmes de repentir qui ont fait couler les miennes, dit le chanoine en terminant.

L'avocat reprit la parole : « Messieurs, comme la liberté est le premier des biens, il est naturel que Marie de Joysel, qui a perdu ce bien précieux, accueille l'idée du mariage qui doit briser ses chaînes. Sa demande est fondée sur la loi de Dieu, sur celle des hommes, sur celle de sa famille et sur l'expiation qu'elle a faite de ses crimes.

« Un mari a causé tous ses malheurs, un mari les lui fait oublier; le mariage, qui lui fut si funeste, devient son salut; elle trouve le port où elle a fait naufrage. Si vous lui accordez la grace qu'elle vous demande, elle n'oubliera jamais cette alliance que vous ferez de l'humanité avec la justice. »

Ici l'avocat de la famille paternelle commença un long plaidoyer très injurieux pour Marie de Joysel; il fit un affreux tableau de sa vie; il l'accusa d'avoir tué son mari par le chagrin dont elle l'avait accablé, il parla même de poison. Mais cette accusation fut accueillie par un murmure universel d'indignation. Tout le monde remarqua avec une vraie douleur que les deux malheureux enfans semblaient confirmer par leurs gestes toutes les insultes de l'avocat. On les interrogea. Ils racontèrent ce qui s'était passé à la mort de leur père; mais on voyait bien que leur récit avait été appris par cœur comme une fable ou un compliment. Jamais spectacle plus douloureux ne s'était révélé aux yeux de la justice humaine.

VIII.

A cet instant, la solennité des débats fut singulièrement troublée par l'apparition d'un spectateur inattendu. Tous les regards se tournèrent vers le nouveau venu, qui n'avait pas l'air de rechercher le bruit; il ne venait pas là pour se mettre en spectacle. C'était un bénédictin jeune encore, mais sec et pâle à faire pitié. Il y avait dans ses traits, sous un masque d'humilité, une certaine fierté noble et digne qui accusait de la naissance, de l'esprit ou de la douleur. Quoique la foule fût très pressée, il la traversa sans exciter trop de murmures; il s'arrêta à vingt pas de Marie de Joysel, la contempla d'un doux et triste regard, s'appuya sur la grille qui séparait les juges des curieux, pencha le front en soupirant et parut se recueillir.

Marie, très émue par la scène terrible où elle venait de se voir si amèrement accusée par ses enfans, ne prit pas garde de prime-abord à cette nouvelle figure qui venait varier encore la galerie des curieux; mais, peu à peu ayant tourné ses yeux voilés d'une larme, elle tressaillit à la vue du bénédictin. Henri Thomé, qui la regardait alors à la dérobée, fut surpris de sa pâleur soudaine; par son air inquiet, il sembla lui en demander la cause. Quoiqu'elle eût toujours les regards fixés sur lui, elle ne prit pas garde à cette inquiétude; elle continua d'observer le bénédictin, qui semblait lui rappeler de terribles souvenirs.

— Si c'était lui! dit-elle tout effrayée et toute joyeuse, si c'était lui!

Elle passa ses mains sur ses yeux, comme pour s'assurer qu'elle ne dormait pas; que tout ce qu'elle voyait, ses enfans qui la maudissaient au nom de leur père sans verser une seule larme, ces juges qui faisaient tant de bruit autour d'elle et pour elle, ces curieux si bien parés qui se croyaient presqu'à la comédie, ce bénédictin dont la figure lui bouleversait le cœur, n'était pas un des songes étranges de la prison.

— Je ne rêve pas, dit-elle, mais ce n'est pas lui. D'où vient et pourquoi vient cet homme?

Cependant les débats se poursuivaient avec ardeur. Je reproduis les passages curieux du plaidoyer de Me Fournier, qui mérite d'être remis en lumière. Ceux de mes lecteurs qui n'aiment pas les avocats, seront bien libres de passer outre.

Me Fournier, répondant à l'avocat du tuteur, dit que, « puisque la cour, par l'arrêt qu'elle avait rendu en connaissance de cause sur la réquisition des gens du roi, avait autorisé l'union de ceux pour qui il parlait, en leur permettant de contracter et de célébrer le mariage, il ne devait pas craindre que l'opposition du tuteur et des parens paternels pût réussir; que la cour sera indignée de cette entreprise, quand elle se représentera ce tableau infame où l'on a dépeint une mère chargée de tout ce que l'assassinat, le poison et l'adultère ont de plus criminel et de plus odieux; que, pour commencer ce tableau, on avait mis le pinceau à la main de ses propres enfans, que, pour le travailler et pour le finir, on leur avait fait employer les couleurs les plus noires, pour former les traits les plus horribles que l'art puisse inventer.

« Cette cause est sans exemple : c'est la première fois qu'un tuteur a abusé, avec tant d'emportement, de la voix du sang, et a soulevé des enfans avec tant d'impiété contre leur mère. Mais les sentimens que la nature grave dans nos cœurs, en les formant, le respect et la reconnaissance qu'elle nous inspire pour nos parens, ne permettent pas de présumer que les filles de *Marie de Joysel* aient part au tableau que l'on vient de tracer de leur mère.

« Il est de l'intérêt politique que les mariages, qui donnent des sujets aux princes, des créatures à Dieu et des membres à l'église, puissent être librement contractés; et ceux qui veulent s'y opposer, à moins qu'ils ne fassent voir des obstacles légitimes, sont coupables de plusieurs homicides : dans le nombre je compte celui des enfans qui auraient vu le jour si on ne s'était point opposé à leur naissance.

« La première des raisons que l'on vient d'annoncer est tirée d'une loi que Dieu lui-même a prononcée par la bouche de celui de ses apôtres auquel il a communiqué le plus de lumières et de connaissances. Saint Paul, parlant aux Romains, dans le chapitre VII, a précisément borné à la vie du mari la puissance qu'il avait sur sa femme, ne voulant pas qu'après sa mort on pût faire revivre son autorité éteinte, pour la continuer contre la femme qui lui survivrait.

« La mort a ses droits aussi bien que la vie. Tant qu'un mari est vivant, il n'est pas juste que sa femme, pour l'avoir trahi, devienne, à la confusion de ce mari, la femme d'un autre; sa douleur et sa vengeance ne peuvent finir qu'avec lui. Mais, dès le moment que la mort l'a enlevé à sa douleur et à son ressentiment, elle affranchit la femme de l'esclavage auquel il avait le pouvoir de la soumettre pendant sa vie; et quand il n'est plus au monde, ses enfans ni ses héritiers

ne doivent pas compter dans sa succession, parmi les biens de son patrimoine, les chagrins qui lui étaient personnels et qui sont enfouis avec lui dans son tombeau. Aussi le savant *Grotius*, sur ces mots de saint Paul, *Soluta est à lege viri*, dit fort à propos: *Id est, pœna adulterii*. La mort du mari est une absolution et une amnistie pour la femme qui lui survit.

« Après cela, peut-on s'arrêter à deux actes sous-seing privé du sieur *Gars?* Il a transcrit, dans son cabinet, l'authentique, et, après une sombre méditation, il a mis au dos de cette authentique : *Est lex de Mariâ Joysel, quam, me mortuo, sequi volo.* C'est une loi pour *Marie Joysel*, que je veux qui soit exécutée après ma mort. — C'est ainsi qu'il s'érige en magistrat dans sa propre cause. Mais lui, qui parlait pour ainsi dire la loi à la main, ne devait-il pas savoir que sa magistrature, aussi bien que son pouvoir, finissait avec sa vie?

« L'authentique ne dit point qu'une femme convaincue d'adultère ne pourra jamais se remarier. Les lois pénales, comme est cette authentique, ne sont point sujettes à extension : au contraire, comme ce sont des décisions odieuses, elles doivent être restreintes et limitées suivant l'opinion des jurisconsultes et des empereurs.

« Si le droit civil, dans sa dernière jurisprudence, n'ôte point à la femme adultère la faculté de se remarier, la loi canonique, qui est celle que nous suivons pour les mariages, ne lui est pas moins favorable. Nous pouvons dire même, sur ce sujet, que la loi canonique a pour fondement la loi de Dieu,

« L'Écriture nous apprend que Dieu commanda au prophète Ozée d'épouser une femme de débauche : le prophète l'épousa, et il en eut trois enfans.

« Le précepte que Dieu donna à ce prophète est peut-être le sujet par lequel le pape Clément III compte comme une grande œuvre de charité celle de se choisir une épouse dans un lieu de débauche. Il veut même qu'une action si chrétienne soit suffisante pour obtenir la rémission de ses fautes, parce qu'elle met dans la voie du salut celle qui marchait dans le chemin de la perdition.

« Suivant la décision de ce pape, bien loin qu'il y eût quelque chose à redire dans un mariage que l'on contracte avec ces victimes d'infamie qui ont un écriteau sur le front, il élève hautement la vertu de ceux qui les épousent. Que peut-on donc trouver à redire dans le mariage que la cour a permis au sieur *Thomé* de célébrer avec *Marie de Joysel*?

« Il la trouve dans un lieu saint, où elle fait, depuis dix ans, des exercices de piété et de vertu. Le couvent de Sainte-Pélagie est la

prison où, pour parler le langage de l'Écriture, elle mange le pain de tribulation et boit l'eau de douleur.

« Depuis ce long espace de temps, elle lave ses fautes passées dans les larmes qu'elle a continuellement versées, comme une véritable repentie.

« Les parens paternels jouent ici un rôle bien odieux; ils oublient leur propre honneur, on peut dire leur religion, pour le sacrifier à la vengeance d'une injure qui les atteint de si loin, qu'elle ne les blesse pas; ils se présentent à la cour sous cette face. Ce qui est de plus surprenant, c'est qu'ils n'en rougissent point : voilà tout ce qu'on dira contre eux.

« On a vu autrefois, devant le plus grand juge qui ait jamais paru sur la terre, des accusateurs, pleins de chaleur et d'emportement, être obligés de prendre la fuite et n'oser jeter la première pierre contre la femme adultère, quoique le Seigneur leur en eût donné le pouvoir.

« Vous avez souffert que le sieur *Gars*, qui était le seul offensé, ait jeté la première pierre contre sa femme; ne permettez pas que ses enfans, après sa mort, lui jettent une seconde pierre, qui lui serait une blessure plus cruelle que la première.

« Si ces enfans ont osé paraître en votre audience avec toute la témérité qui accompagne des accusateurs indiscrets, obligez-les publiquement de prendre la fuite et de faire une retraite qui les couvre pour toujours de honte et de confusion. Ils reprocheront éternellement à leur tuteur de les avoir engagés dans une pareille démarche. Dans le compte qu'il leur rendra, il pourra peut-être prouver la pureté de sa conduite dans l'administration de leurs biens; mais il ne se justifiera point de la témérité qui lui a inspiré un procès qui donne une si grande atteinte à l'honneur de ses mineurs.

« Le père a satisfait à son devoir en satisfaisant à sa colère et à sa vengeance. Que votre arrêt apprenne à ses enfans à faire leur devoir à leur tour; qu'il leur imprime la tendresse et le respect qu'ils doivent avoir pour celle dont ils ont reçu le jour; qu'il les fasse ressouvenir, tant qu'ils vivront, que le chemin que ce tuteur leur a fait tenir est celui du détestable Cham, qui s'attira la malédiction du Seigneur pour avoir révélé la turpitude de son père; que votre arrêt leur fasse connaître que l'exemple qu'ils doivent suivre, en cette occasion, est celui de Sem et de Japhet, qui, ayant couvert de leur manteau la nudité de leur père, furent comblés de graces et de bénédictions.

« Punissez l'attentat qu'on a fait à la liberté. C'est la nature qui nous donne la liberté : elle seule nous la peut ôter avec la vie. Pu-

nissez la résistance qu'on a apportée, depuis cinq mois, à la célébration d'un mariage que vous avez autorisé.

« N'est-ce pas assez, pour des enfans, de se voir revêtus des dépouilles de leur mère? S'ils la voient sans peine privée des biens temporels, si la dureté de leur cœur les porte à ne lui en point faire de part, s'arrêtant à la rigueur de la loi civile plutôt que de suivre le penchant de la loi naturelle, pourquoi veulent-ils empêcher qu'elle ne participe à un bien spirituel, ce trésor précieux, ce don céleste? Je veux dire la grace, que Dieu, par la bouche de l'apôtre, promet à ceux qui reçoivent le sacrement de mariage, qui pour cela est appelé un grand sacrement : *Magnum sacramentum quod gratiam confert*; ce sont les termes du concile de Trente.

« Onze ans de pénitence ont disposé *Marie de Joysel* à recevoir cette grace. Ne souffrez pas que des enfans s'opposent impunément à une si sainte résolution. Vengez publiquement la nature que l'on a si lâchement outragée, vengez hautement la politique dont on a ouvertement attaqué les lois; et, confirmant l'arrêt que vous avez rendu, faites voir, en cette occasion, ce que le public a toujours reconnu dans vos jugemens, que votre justice est de concert et va d'un pas égal avec les règles les plus saintes et les maximes les plus sacrées de notre religion. »

L'avocat des enfans Gars de La Verrière reparut en scène d'un air plus triomphant que jamais. Le bruit venait de se répandre dans la salle qu'il allait porter une nouvelle accusation contre la pauvre Marie. Il se fit pour ses paroles un silence avide. Il débuta ainsi :

« Si je n'en ai point assez dit contre cette femme, si mon plaidoyer, puisé dans la vérité comme dans l'indignation, n'a point convaincu messieurs les juges des souillures ineffaçables de Marie de Joysel, je vais poursuivre ma noble tâche au nom de l'humanité, qui ne veut pas qu'une pareille criminelle rentre dans son sein. Jusqu'ici je vous ai présenté Marie de Joysel comme une pécheresse sans ame et sans repentir, destinée à toutes les fureurs et à toutes les tortures de l'enfer; maintenant je puis dire encore plus à sa honte. Voyez ce manuscrit qui devrait être écrit avec du sang, c'est l'histoire de cette femme racontée par elle-même dans son impudeur. »

Marie poussa un cri et tomba en défaillance; Henri Thomé se leva avec indignation; le silence devint plus profond que jamais.

— Ce manuscrit, s'écria Henri Thomé, est la confession d'une pauvre ame qui se repent à un pauvre cœur qui console; l'avocat d'une cause indigne ne doit pas le souiller de ses mains ni le flétrir

de son regard. Cette histoire n'est venue ici que par un vol dont je demande raison.

Le président rappela le jeune médecin à un langage plus digne du Palais; il apprit ensuite comment le manuscrit était venu aux mains de l'avocat des enfans : cet avocat avait demandé, le jour même, une perquisition au domicile de Henri Thomé pour découvrir sa correspondance avec Marie; on venait de saisir cette histoire qui devait être une précieuse lumière pour la justice.

Marie de Joysel se leva à cet instant, se tourna vers l'avocat qui la menaçait avec le manuscrit, et avec un geste de dédain :

— Lisez, monsieur, dit-elle.

L'avocat poursuivant reprit la parole : « On vient de vous dire, messieurs les juges, que nous insultions au malheur; mais la plus grande insulte que nous puissions jeter à la face de cette femme serait de lire tout haut cette histoire de boue et de sang qu'elle a osé écrire, qu'elle a pris plaisir à se raconter à elle-même dans les mortels ennuis de sa prison. Nous nous contenterons de vous lire quelques pages au hasard. »

Le bénédictin, qui jusque-là était demeuré gravement et tristement incliné à la grille des spectateurs, demanda d'une voix sombre et glaciale à passer au banc des témoins, ayant, poursuivit-il, des révélations à faire à la justice.

Un huissier, sur l'ordre du président, alla ouvrir la grille. Le bénédictin vint en silence s'asseoir près du chanoine Leblanc, très près de Marie de Joysel.

— Oh! mon Dieu! murmura-t-il en levant les yeux au ciel, donnez-moi la force d'apaiser mon cœur.

Comme il vit que Marie de Joysel, toute chancelante dans les bras de la vieille Mme de Montreuil, le regardait avec une grande inquiétude, il baissa son capuchon et détourna un peu la tête.

L'avocat se mit à lire :

« Je passai la fin de l'hiver le plus tristement du monde, dans les larmes les plus amères. Hélas! me le redirai-je à moi-même : la belle saison revenue, l'ombre de Montbrun s'éloigna peu à peu de mon ame; je me sentis rajeunir. J'avais retrouvé une compagne du couvent, qui n'avait guère mieux tourné que moi; j'allai la voir de plus en plus souvent; elle avait une petite cour de cadets de famille très bons vivans qui ne donnaient pas de prise à la tristesse. Ils finirent par m'égayer un peu. Ne pouvant en aimer aucun, je les aimai tous ensemble; je devins pire que je n'étais : jusque-là j'avais eu la foi de

l'amour, j'avais aimé avec religion, mais ce ne fut plus chez moi qu'une profanation de l'amour; je devins coquette, je pris plaisir au madrigal, je me fis de plus belle en plus belle; enfin, je m'étourdis follement, je perdis la tête : pour le cœur il n'en fut plus guère question. Du matin au soir, et souvent du soir au matin, je m'abandonnai indignement à tous les jeux de l'amour, tournant à tous les vents, écoutant toutes les bouches trompeuses, prenant à peine le temps de songer au passé et à l'avenir, à Montbrun et à Dieu. J'oubliai jusqu'à mes enfans.

« Mais ici la plume devient rebelle. A quoi bon, en effet, retracer cette page la plus triste de ma triste vie? Que dirai-je de plus, si ce n'est que je passai toute une année dans les égaremens des mauvaises passions. »

« Vous l'entendez, messieurs les juges! Nos accusations vont-elles jusque-là? Ce n'est pas tout, elle s'accuse d'un crime nouveau pour nous; elle a assassiné son premier amant, Philippe de Montbrun! »

Quand l'avocat eut bien péroré sur ce chapitre, le bénédictin se leva lentement, s'avança à la barre, promena tour à tour son regard sur le Christ et les juges.

— Qui êtes-vous? lui demanda le président avec une émotion qu'il contenait à grand'peine.

— Qui je suis? répondit le bénédictin en rejetant en arrière son capuchon. Demandez à Marie de Joysel.

Il se tourna vers la pauvre femme, qui poussa un cri sec et tomba à demi morte dans les bras de sa tante et d'un huissier.

La curiosité fut plus vive que jamais; toutes les dames des galeries se levèrent à la fois, dévorant du regard le sombre bénédictin et la pâle Marie de Joysel. Henri Thomé était attéré, éperdu, hors de lui. Tout à coup, ne pouvant dominer son inquiétude, il se tourna d'un air impérieux vers le bénédictin.

— Enfin, monsieur, qui êtes-vous? lui demanda-t-il à son tour.

— Je suis Philippe de Montbrun, répondit gravement le religieux, oui, je suis Philippe de Montbrun; ainsi n'accusez pas cette femme de ma mort, n'accusez pas cette femme de ses fautes, Dieu qui l'a vue pleurer lui a pardonné. Ne poussez pas plus loin votre colère; je viens ici par la miséricorde de Dieu, selon les saintes lois de l'Évangile. Je suis plus coupable que cette femme, j'ai été le démon quand elle était encore un ange de beauté et de vertu; j'ai été le serpent maudit qui lui ai découvert le péché. Mais il y a eu un plus grand coupable que moi; ce premier coupable-là était mon cousin le procureur Pierre

Gars de La Verrière. Le mariage est une loi divine et humaine qui unit saintement l'homme à la femme; or le procureur Pierre Gars de La Verrière n'était pas un homme, il avait perdu en vieillissant tout ce que Dieu nous donne de noble, de grand et de généreux; cet homme n'avait plus ni cœur ni ame. Je sais bien qu'il eût été d'une sublime résignation à Marie de Joysel de dévouer à cet homme sa beauté, sa grace, sa vertu, mais la femme est faible, Dieu l'a faite ainsi.

Le président interrompit Montbrun.

— Mon frère, lui dit-il un peu sèchement, ce n'est pas un sermon que nous vous demandons; la justice n'est pas ici à l'école. Dites-nous seulement comment il se peut que, vous Philippe de Montbrun, vous soyez là.

— Marie de Joysel n'a pas tout dit: elle s'est accusée seule, elle aurait pu m'accuser avec plus de force et de vérité; mais tout ceci est en dehors de la cause. Je suis venu ayant appris ce qui se passait ici par le grand-prieur de notre abbaye; j'ai voulu revoir la pécheresse dans son repentir, j'ai espéré qu'il me serait permis d'élever la voix en sa faveur en face des outrages dont on veut l'accabler.

Montbrun s'avança de deux pas vers Marie de Joysel, qui revenait à la vie. Elle voyait et écoutait son premier amant sans en croire ses yeux ni ses oreilles.

— Vous! vous! dit-elle en passant les mains sur son front.

Montbrun s'avança encore.

— Où suis-je? ô mon Dieu! s'écria-t-elle en tressaillant.

Le procureur-général avait pris la parole; Montbrun put dire quelques mots à Marie sans être trop écouté des curieux.

— Ne craignez rien, Marie, je ne viens pas me plaindre, je viens vous dire d'espérer; je suis mort à ce monde, à ce monde où vous êtes, Marie! J'ai renoncé à tout, je me suis réfugié dans la prière et dans l'amour de Dieu; cet amour-là n'est pas trompeur, c'est le seul amour infini; les larmes qu'on y répand sont les plus douces. Adieu, je n'ai plus rien à dire en cette enceinte, je retourne à jamais en mon cher refuge, j'y vais prier pour vous. Adieu.

Il s'inclina, remit son capuchon et s'achemina gravement vers la porte de sortie.

— Adieu donc, dit Marie en soupirant.

Le plaidoyer de Talon fut curieux, mais sec et pâle, ne roulant guère que sur des citations. Il passa en revue toutes les lois romaines et françaises touchant l'adultère, mais sans trouver un exemple à sa

cause : il parla pour et contre, afin de bien faire jaillir la vérité. On peut dire qu'il s'inspira un peu du vœu des spectateurs, tous favorables à la pauvre mère outragée et maudite par ses enfans; il s'inspira aussi des préceptes de l'Évangile. Son dernier mot, attendu avec impatience des spectateurs, avec angoisses de Marie et de Thomé, son dernier mot fut pour le mariage.

La cour se conforma aux conclusions de M. Talon, et voici ce qu'elle prononça :

« La cour, ayant égard à la requête des parens maternels, les a « reçus intervenans, sans s'arrêter à l'opposition des parens paternels, « ordonne que l'arrêt du 29 février sera exécuté et en conséquence « passé outre, nonobstant l'opposition formée aux bans; condamne « les opposans aux dépens, sans néanmoins que Marie de Joysel « puisse se pourvoir contre l'arrêt du 9 mars 1673, qui sera exécuté. »

« Fait en parlement, le 21 juin 1684. »

Quand on prononça l'arrêt, Marie de Joysel, Henri Thomé et la vieille tante, ne purent arrêter leurs larmes. Marie fut reconduite en prison, où elle devait attendre le jour du mariage. Mme de Montreuil la quitta, en lui disant qu'elle enverrait son carrosse ce jour-là pour la prendre à la sortie de l'église : elle voulait que Henri et elle passassent en son château les premiers temps du mariage.

IX.

Le lendemain, vers deux heures, comme Henri Thomé venait de sortir de la cellule de Marie, la sœur Marthe vint y annoncer la visite d'un bénédictin qui avait un laissez-passer de monseigneur l'archevêque. Marie pâlit, chancela, tomba sur sa chaise, se cacha le front dans les mains. — Lui ! dit-elle d'une voix étouffée.

Il entra, grave, triste et silencieux. — Ma sœur, murmura-t-il d'une voix sourde, levez-vous et venez à moi : j'ai long-temps prié pour vous comme pour moi.

Et comme Marie ne répondait pas :

— Ne craignez rien de moi, je ne suis plus que l'ombre de Montbrun, une ombre qui se traîne vers la vie éternelle à travers le repentir. Je vous ai aimée, Marie, je vous ai séduite, je vous ai égarée; aujourd'hui, je n'ai plus d'amour que pour le Seigneur; mais votre

souvenir vient souvent encore me troubler dans mes prières de la nuit; j'ai voulu vous revoir, vous toucher la main, cette main qui m'a deux fois touché au cœur.... Pardonnez-moi, c'est mon dernier adieu aux choses d'ici-bas... Marie, vous ne me voyez pas, vous ne m'entendez pas? Je vous parle et je vous tends la main.... la main d'un frère... Daignez la toucher, et tout sera fini!

Marie leva lentement la main avec un soupir.

— Vous avez été bien cruel, Montbrun; vous avez laissé passer sur mon cœur onze mortelles années avec la pensée de votre mort. Vous ne savez pas ce que j'ai fait pour oublier mon amour et mon crime. Avec vous je n'étais pas une femme perdue, j'étais une amante qui sait se faire pardonner aux pieds de Dieu même, à force d'amour. Mais, depuis ce jour maudit où je suis allée retrouver votre cœur avec un poignard, je me suis abandonnée aux mille égaremens des folles passions. Cruel! mille fois cruel! Pourquoi ne pas m'avoir dit que vous vous retiriez du monde? Avec quelle joie, triste peut-être, mais douce et chère à mon amour, je fusse allée me réfugier au couvent, loin de vous s'il l'eût fallu, mais toujours avec vous par la prière, par l'ame, par le cœur!

— Je ne vous cacherai rien, Marie, car aujourd'hui mon cœur ne se cache plus. Eh bien! cette femme que vous avez atteinte mortellement en me frappant moi-même, cette femme pria Dieu ce jour-là pour la première fois de sa vie, elle pria Dieu de me sauver. Dieu me sauva de la mort, Dieu me sauva deux fois, le corps et l'ame; car, touché des prières de ma pauvre maîtresse, je priai aussi; vous devinez donc de quel temps date ma conversion. Elle s'était convertie dans la même ardeur; elle avait une sœur au couvent de Sainte-Marguerite, elle alla rejoindre cette sœur. Mais, chez les femmes, la jalousie survit à l'amour : elle ne prit le voile que sur mon serment de renoncer au monde, à vous, la plus belle, sinon la plus aimée de toutes...

— Quoi! s'écria Marie, emportée par les élans de son ancien amour, quoi! vous l'aimiez plus que moi?

Elle se leva tout agitée.

— Qui sait? murmura le bénédictin; vous avez été la première, elle a été la seconde; mais nous sommes si loin déjà de ce temps d'orages et de périls.

— Si loin! dit Marie. Ah! bienheureux, bienheureux ceux qui oublient!

— Allez, allez, Marie, vous avez oublié la première, vous avez ou-

blié plus que je n'ai fait. Croyez-vous donc que je n'ai pas mis un cilice sur mon cœur pour venir jusqu'ici?

Marie de Joysel se jeta aveuglément dans les bras du bénédictin.

— Ah! Dieu soit loué! s'écria-t-elle en éclatant; maintenant, je puis mourir. Oh! Montbrun! quelle joie de mourir en songeant qu'après une si longue solitude votre cœur n'est pas glacé pour moi!

— Marie! Marie! de grace, oublions de toutes nos forces. Rappelez-vous donc que ce cœur que je sens battre sur le mien n'appartient plus à moi ni à vous-même, mais à ce noble jeune homme qui vient répandre sur vous la bénédiction du mariage et de la famille.

Marie se détacha des bras de Montbrun. — Henri Thomé! dit-elle en levant les yeux au ciel, Henri Thomé! je l'avais oublié, lui!

Un silence suivit ces paroles.

— Mais, reprit-elle en penchant la tête, s'il ne m'est plus permis de posséder mon cœur pour vous ni pour moi, je puis du moins l'élever jusqu'à Dieu.

— Oui, Marie; c'est là-haut que je vous attends. Mais voyez ma pâleur funèbre et mon abattement; je n'ai plus que peu d'années à vivre, je serai là-haut long-temps avant vous.

— Avant moi! Dieu seul le sait. Mais vous me trompez encore, car cette femme que vous avez tant aimée, trop aimée, ce sera celle que vous chercherez là-haut.

— En vous attendant, peut-être.

Le bénédictin sourit de son charmant sourire d'autrefois.

— Mais, reprit-il en appuyant le cilice sur son cœur, je me hâte de vous dire adieu, car, si je restais près de vous une heure de plus, à quoi me serviraient onze années de luttes et de repentir? Adieu, Marie.

— Ah! dit-elle avec un cri douloureux, pourquoi êtes-vous revenu?

Montbrun avait repris son masque glacial.

— Adieu, ma sœur.

Il tendit sa main sèche et blanche; Marie la saisit avec ardeur.

— Non, non, vous ne me quitterez pas si tôt. Songez donc que c'est notre dernier rendez-vous.

— Sur la terre.

— Ah! si j'étais sûre de vous retrouver au ciel!

— Espérez en Dieu.

— Je vous dis que vous ne partirez pas si tôt; à peine si je vous ai vu, à peine si vous m'avez parlé. Mais contez-moi donc ce qui s'est passé depuis onze ans? Je veux tout savoir.

— Ne vous l'ai-je pas dit? J'allais mourir, on a prié pour moi, Dieu a touché mon ame comme le cœur de celle qui priait; je lui devais ma vie, elle m'a permis de la consacrer à Dieu, voilà tout.

— Mais je vous ai attendu rue Hautefeuille, je vous ai attendu comme une pauvre folle, assise sur une borne, le jour et la nuit. Que ne m'avez-vous fait dire la vérité? J'ai entendu le troisième jour crier la mort d'un jeune capitaine qui s'était poignardé dans les bras de sa maîtresse, je suis rentrée mourante; j'ai voulu mourir, mais est-ce qu'une pauvre femme a la force de mourir quand son heure n'est pas venue!

— Moi, j'ai appris vaguement que vous vous étiez consolée; vous êtes une femme, c'est tout simple. J'ai appris il y a quatre ans que notre indigne cousin, Pierre Gars de la Verrière, vous avait emprisonnée pour la vie suivant un jugement obtenu contre vous. J'ai tenté deux fois de venir jusqu'à vous; j'ai d'abord trouvé un geôlier inflexible; j'ai demandé, par une lettre de notre prieur, un laissez-passer à monseigneur l'archevêque, mais monseigneur n'a pas répondu; ce n'est que sur une seconde lettre écrite ces jours-ci qu'il a daigné me répondre selon mes vœux. Votre histoire a fait du bruit partout, même dans notre solitude; mon cœur s'est révolté en apprenant que vos enfans allaient déposer contre vous; je suis allé au tribunal en promettant de vous défendre s'il le fallait sans me faire connaître; mais comment se cacher quand le cœur parle tout haut!... Adieu, Marie! adieu!

Montbrun alla rapidement à la porte de la cellule.

Elle courut à lui, mais il s'arracha de ses bras; il partit en lui cachant ses larmes. Elle alla tomber mourante sur son lit, écoutant du cœur et de l'oreille l'écho du sombre corridor qui répétait l'adieu de Montbrun.

X.

Montbrun n'était apparu que comme une ombre. Henri Thomé, plus tendre et plus dévoué que jamais, reprit peu à peu son empire sur Marie de Joysel. Ce fut avec joie qu'elle vit arriver le jour du mariage.

Ce mariage célèbre se fit trois semaines après le jugement. Je ne crois pouvoir mieux faire pour en raconter la cérémonie que de reproduire le procès-verbal de l'huissier. C'est le seul exemple d'un pareil hyménée.

Après que cet huissier a rapporté tous les actes dont il était nécessaire qu'il fît mention dans son procès-verbal, il dit :

« Nous nous sommes transporté, avec notre assistance, en la maison du Refuge, faubourg Saint-Marcel, où, étant à la grille, avons demandé la demoiselle *Amelin*, supérieure de cette maison, laquelle y étant venue, et après lui avoir fait lecture et laissé copie des arrêts, nous l'avons sommée et requise de nous mettre entre les mains la demoiselle *Joysel*, pour, et au désir des arrêts, la conduire en l'église Saint-Médard, pour, en notre présence, être procédé à la célébration du mariage : laquelle demoiselle *Amelin*, pour satisfaire aux arrêts, après avoir fait ouvrir la porte qui sert d'entrée en la maison, nous a remis en nos mains la demoiselle *Marie Joysel*, dont nous avons fait mention sur le registre de la maison, et ont signé : *Joysel*, *Amelin*, *supérieure*.

« Ce fait, avons fait monter icelle demoiselle *Joysel* dans un carrosse, et conduire en l'église et paroisse de Saint-Médard, où étant, s'est trouvé le sieur *Thomé*; après qu'ils ont été fiancés et épousés par le sieur *Cornier*, vicaire de la paroisse, et que mention en a été faite sur le registre des mariages d'icelle, nous avons remis la demoiselle *Marie Joysel* entre les mains du sieur *Thomé*, son mari, au désir des arrêts, dont et de quoi nous avons dressé le procès-verbal, ès présence et assisté de *François Champion*, bourgeois de Paris, et autres témoins. »

Mais revenons de plus près à Henri et à Marie.

En sortant de l'église, ils trouvèrent, selon leur attente, le carrosse de Mme de Montreuil; ils embrassèrent le vieux chanoine, ils partirent avec empressement. Le voyage fut doux, mais silencieux; malgré l'amour charmant de Henri, Marie avait çà et là des instans de sombre tristesse: s'il parlait de bonheur, elle penchait la tête et semblait dire : le temps est passé; s'il parlait d'amour, elle regardait le ciel et semblait dire encore : le temps est passé. Mais aussitôt, voyant que sa tristesse inquiétait Henri, elle reprenait soudainement son masque d'insouciance et son gracieux sourire: elle s'aveuglait elle-même pour aveugler son amant.

Il était près de six heures quand ils arrivèrent au château. Ils descendirent de carrosse dans une grande cour déserte aux pavés moussus, devant un perron à colonnade ombragée par deux ormes centenaires.

La vieille Mme de Montreuil vint jusque sur le perron: elle em-

brassa Marie avec une tendresse de mère, elle accueillit Henri comme son enfant.

— Vous avez voulu être seuls, dit-elle en les conduisant à sa chambre; vous tombez à merveille : mon fils est parti pour rejoindre son régiment; M. le curé, qui est un peu curieux, espérait vous voir aujourd'hui, mais je l'ai prié d'attendre jusqu'à demain. Asseyez-vous, mes enfans; chauffe bien tes pieds, ma pauvre Marie, la soirée est fraîche. Tu es pâle; le voyage t'a fatiguée. Pauvre enfant! il y a si long-temps que tu n'avais fait un pas. Dieu merci! nous souperons de bonne heure. — Ah! ah! voilà une image bien précieuse.

Marie venait de détacher de la cheminée un petit portrait de sa mère.

— Ce n'est pas sans peine que j'ai arraché ce portrait des mains de ton procureur. Je t'avais bien dit de te méfier de ces mains-là. Mais mademoiselle voulait à toute force se marier. Grande sotte, un procureur!

— Ah! ma tante, de grace, n'en parlons plus!

— C'est vrai, laissons-le reposer en paix dans sa robe noire. Avez-vous fait bon voyage? Que dites-vous de mon vieux carrosse et de mes pauvres chevaux? Ah! il y a vingt ans, mon équipage était plus fringant; mais, que voulez-vous? tout a passé de mode chez moi.

— Excepté le cœur, ma tante; vous avez toujours la même jeunesse de cœur.

— Tu as raison, mes cheveux ont blanchi, mais, comme disait si bien Benserade, les neiges de l'hiver n'ont pu atteindre mon cœur.

— Et vos chats, ma tante? Après Mme de La Sablière, vous aviez les plus beaux chats du royaume.

— Tout à l'heure, au souper, nous les verrons venir par régimens.

Henri prit la parole; il parla des distractions de la vieillesse, des magies du souvenir, des consolations de la nature et de la charité chrétienne; enfin il acheva de séduire la vieille tante.

Le souper fut très agréable; seulement Mme de Montreuil remarquait avec un peu de souci que sa nièce mangeait à peine, qu'elle s'efforçait en vain d'être, sinon gaie, du moins souriante.

— Voyons, mon enfant, pourquoi cet air pensif, cette mine rêveuse? Je te trouve beaucoup plus belle quand tu t'animes un peu. — Et vous, monsieur mon neveu, vous avez de l'inquiétude? Allons, je vois bien que je suis de trop ici; l'amour aime le silence, la solitude, comme disait mon oncle le chevalier de Tumières, l'amour

aime être *entre quatre-s-yeux*. Mais, en vérité, ici mes pauvres yeux ne devraient pas compter; pour y bien voir, il me faudrait mettre des lunettes.

— Mais, ma tante, croyez bien, dit Marie en lui tendant la main, croyez bien que nous sommes heureux et fiers d'avoir un pareil témoin à notre bonheur. Sans vous, où serions-nous allés?

— Oh! oh! reprit la tante en hochant la tête, les amans ne sont jamais en peine; une fois qu'on a un cœur pour reposer son front, on se moque bien du reste; l'amour est un grand architecte qui bâtit des châteaux à tout bout de champ. Voyons, mes enfans, pour me prouver votre confiance en moi, ayez plus d'abandon; allez, allez, ne craignez pas de vous embrasser un peu; cela vous fera du bien et à moi aussi.

Marie sourit avec un charme adorable; elle tendit son autre main à Henri, qui la baisa avec passion.

— A la bonne heure! dit Mme de Montreuil; au moins vous n'avez plus l'air de sortir du couvent. Je sais bien que le souvenir de ton infortune ne doit pas t'égayer beaucoup ni lui non plus, mais tout cela est fini, il faut jeter un voile sur le passé.

— Oui, dit Marie en soupirant, un voile sur le passé!

Vers la fin du souper, Mme de Montreuil était si animée qu'elle chanta un couplet de son cher abbé de Chaulieu à la déesse d'Amathonte; après avoir chanté, elle babilla encore avec beaucoup de feu; enfin elle pencha la tête et s'endormit le front sur la table.

Une suivante avertit alors Henri et Marie qu'elle avait allumé du feu dans leur chambre. Henri leva sur Marie un regard suppliant, lui offrit la main et prit un flambeau sur la table.

— Allons, dit-elle d'une voix brève.

Elle embrassa tendrement sa tante sur ses cheveux blancs; elle mit dans son sein le portrait de sa mère. Ils entrèrent au haut du grand escalier dans une chambre très richement décorée. Les murs étaient tendus de tapisseries à scènes galantes et champêtres; les dessus de portes et les dessus de glaces, peints assez fraîchement, représentaient des Amours. La cheminée était d'une très jolie sculpture à ornemens. Le feu qui venait d'y être allumé répandait un vif éclat sur un grand lit à baldaquin digne d'un prince du sang. A la vue des rideaux, Marie pencha son front sur le sein de Henri, qui était toujours tremblant devant elle par la force de son amour.

— Marie, vous devez me trouver un bien triste amant? mais j'ai le cœur si mal fait que je suis effrayé de mon bonheur. Je tremble

comme un enfant qui a peur, à peine si j'ose vous dire que je vous aime.

— Je le sais, Henri. Croyez-vous donc que je ne sois pas fière de cette passion si tendre et si craintive? Allez, Henri, moi aussi je tremble, car je n'ose croire que votre jeune cœur, qui est un trésor d'amour, soit pour moi, qui n'en suis pas digne.

Ces derniers mots furent étouffés par un baiser de Henri.

— Marie, tu es digne de l'amour d'un roi! Est-ce que je crois à tous les contes dont on t'a poursuivie? Tu es trop belle pour n'avoir pas été victime de ta beauté. A quoi penses-tu, Marie? Hélas! toi, tu ne m'aimes pas! je ne suis qu'un enfant à tes yeux.

— Oui, un enfant plein de cœur et de force, un enfant que j'aime comme si j'étais sa sœur, sa mère...

— Ah! Marie, vous ne m'aimez pas comme un amant!

— Ne vous ai-je pas dit que je vous aimais de tout mon cœur, de toute mon ame, et pour la vie?

En disant ces mots, Marie leva les yeux au ciel.

— Le ciel vous entende et nous bénisse!

Marie sonna.

— Pourquoi sonnez-vous, méchante?

— Pour qu'on m'apporte ma cassette.

— Pourquoi cacher ces beaux cheveux qui font ma joie, ces beaux cheveux que tant de fois j'ai vus en songe nageant en boucles sur l'oreiller?

— Eh bien! je vous abandonne mes cheveux.

A peine Marie eut-elle dit ces mots, que son amant, avec une touchante et folle ardeur, la décoiffa de ses mains et de ses lèvres.

— Hélas! lui dit-elle, voilà ce que je vous apporte de mieux en mariage.

Elle avait la plus belle chevelure du monde, noire comme le jais, longue comme la branche du saule pleureur.

— Que vous êtes belle ainsi! Quelle grace! quelle douceur! quel enchantement!

— Oui, je suis belle encore, dit Marie d'un air distrait en se voyant dans la glace de la cheminée.

Une pâleur de mort passa sur ses joues légèrement animées. A cet instant, une servante ouvrit la porte.

— Apportez-moi la cassette en bois de rose, dit Marie en rassemblant sa chevelure.

Cette fille redescendit et revint bientôt. Pendant que Henri fer-

mait la porte sur ses pas, Marie ouvrit la cassette sur la cheminée. Elle y prit d'un air d'insouciance un encrier, une plume et une feuille de papier.

— Êtes-vous folle? dit Henri en revenant près d'elle, pourquoi tout cet attirail d'écrivailleur, d'huissier ou d'avocat? Est-ce que l'amour est un homme de loi?

— Qui sait! l'amour a peut-être une supplique à vous faire.

Comme Henri semblait attristé par ce mot, elle reprit en souriant :

— Ne vous chagrinez pas, enfant, je dépose la plume.

— Savez-vous, madame, que tout le monde est couché au château?

— Je crois bien, répondit-elle d'un air moqueur, il est huit heures! Vous ne vous êtes jamais couché si tard, n'est-ce pas? Mais ce n'est pas tous les jours la nuit des noces.

. . . . . .

Les flammes de l'âtre répandaient un vif éclat sur les fleurs épanouies des grands rideaux.

. . . . . .

Henri s'endormit, bercé par les paroles tendrement amoureuses de Marie. Elle souleva la tête et le regarda doucement. Mais bientôt, ne pouvant arrêter ses larmes, elle se retourna et joignit les mains avec ferveur.

Après une prière, elle descendit du lit, glissa ses jolis pieds dans des mules de satin, jeta un manteau sur ses épaules toutes frémissantes, s'approcha de la cheminée et saisit la plume d'une main agitée.

Elle écrivit en pleurant pendant plus de deux heures. De temps en temps, elle se retournait tout inquiète vers le lit. Quand elle eut fini d'écrire, elle se leva et se regarda dans la glace avec une triste curiosité. Elle se promena un peu dans la chambre; s'étant approchée d'une fenêtre, elle détourna les rideaux pour voir le ciel. Le ciel était parsemé de nuages vaporeux; les étoiles ne brillaient que çà et là à travers la gaze flottante; le vent passait doucement sur les vieux chèvrefeuilles du parc.

— Le beau temps qu'il fera demain! dit Marie avec un soupir; il va s'éveiller sous un rayon de soleil, quand les oiseaux chanteront; je vais ouvrir la fenêtre; le vent apportera jusqu'à notre lit les parfums du matin et les chansons de l'alouette.

Elle retourna vers le lit; Henri dormait toujours. — J'ai froid, dit-elle en tressaillant. Il est temps que je me recouche auprès de lui.

Elle alla encore jusqu'à la cheminée, où elle regarda long-temps

le portrait de sa mère. — O mon Dieu! murmura-t-elle en revenant, je vous remercie du courage que vous m'avez donné.

Quand elle fut recouchée, elle demeura plus d'une demi-heure à contempler Henri avec amour; à la fin, ne pouvant résister au sommeil, elle l'embrassa doucement sur le front, dénoua ses cheveux, les répandit autour d'elle, pencha la tête contre le front de Henri, lui prit doucement la main et s'endormit avec un long soupir.

XI.

Quand Henri s'éveilla, le jour commençait à poindre; les premiers feux de l'aurore répandaient dans la chambre, par la fenêtre entr'ouverte, un pâle sillon de lumière; nul bruit au dehors, à peine entendait-on les rumeurs naissantes de la nature. Il n'osait respirer, de peur de réveiller Marie; il entrevoyait sa tête dans l'ombre, à demi cachée dans un pli de l'oreiller et à demi voilée par sa longue chevelure. Il attendit avec une douce impatience que le premier rayon de soleil vînt éclairer ces traits enchanteurs et adorés. Jamais rêves si doux n'avaient égaré son ame : cette amante qu'il n'espérait pas posséder, même aux plus folles ardeurs de son amour, elle était là, sans résistance, tout à lui, plus belle que jamais; cet horizon, formé des murs d'une prison qui n'avait pu glacer son cœur, s'était abattu sous ses mains; maintenant un horizon plein de soleil et d'espace se déroulait sous ses yeux ravis. Il n'était qu'au lendemain du premier beau jour, à l'aurore du bonheur, au printemps de l'amour.

Cependant il y avait dans cet amour un fonds d'amertume dont il ne pouvait se défendre; une volupté triste et douce comme la mort, fatale et attrayante, pleine d'enivremens et d'inquiétudes.

Un rayon de soleil frappa soudain la fenêtre et descendit jusqu'au pied du lit.

— Voilà le soleil qui se lève, je puis éveiller Marie, dit Henri en détournant d'une main légère les longs cheveux de son amante.

Il se pencha au-dessus d'elle, et, tout enivré déjà du baiser qu'il voulait lui prendre, il appuya ses lèvres émues sur les lèvres de Marie; mais au même instant il eut un mouvement d'effroi, il détacha ses lèvres glacées.

— Marie! Marie! s'écria-t-il, tout pâle et tout atteré.

Il ne fut pas long-temps à douter de son malheur, il vit bien qu'elle était morte.

Il lui prit les mains, il la souleva dans ses bras, il l'appuya sur son cœur, il pleura, il pria; enfin il fit tout ce que lui inspira la passion la plus tendre, la douleur la plus désespérée. Marie était morte, ses baisers et ses larmes n'y pouvaient rien.

Durant plus d'une heure, il demeura penché au-dessus d'elle, l'œil hagard, sanglotant sourdement, la couvrant de ses beaux cheveux, lui parlant de sa tendresse.

— Où suis-je donc? se demanda-t-il tout à coup; tout cela n'est qu'un songe.

Il leva les yeux; il vit sourire les fraîches paysannes de la tapisserie, les Amours bouffis des dessus de portes; il vit sourire le ciel bleu par la fenêtre. Il croyait rêver encore, tout dépaysé par l'ameublement de la chambre. Mais il entendit bientôt dans le corridor deux servantes du château qui parlaient à voix basse.

— O mon Dieu! reprit-il en se jetant hors du lit, c'est donc fini! Mais que vais-je faire, moi? pourquoi est-elle morte? comment est-elle morte?

Comme il venait de s'approcher de la cheminée, il découvrit la lettre que Marie avait écrite autant avec ses larmes qu'avec l'encre fatale; il saisit cette lettre avec un douloureux éclair de joie curieuse; il la déchiffra d'un œil troublé, tout défaillant comme s'il allait mourir lui-même; chaque mot de ce cruel adieu le frappait au cœur d'un coup mortel.

« Que vous écrire, Henri? je vais mourir. Mourir quand, après tant de tortures, grace à vous j'allais revivre de ma belle vie! Mais ne vais-je pas revivre là-haut en vous attendant? Oui mourir, car je le puis à cette heure que votre noble amour m'a revêtue de ma robe de lin, à cette heure qu'une larme de vos yeux est tombée sur mon cœur. Oh! Henri, pardonnez-moi; n'allez pas maudire celle que vous avez bénie! ne regrettez pas de m'avoir aimée, car, avec votre amour, je vais paraître devant Dieu, qui accueillera la pauvre repentante dans sa miséricorde. J'ai tant souffert en ce monde qu'il m'en sera tenu compte dans l'autre. Mais vous êtes mon premier sauveur, vous. Il a fallu tout votre noble amour pour attendrir les juges d'ici-bas; ils ont pardonné à celle qui inspirait une si grande passion. Ah! pourquoi ne pas vivre dans toutes les joies bénies de cet amour? Non, non, j'ai toujours été fatale à qui m'a aimée. Il faut mourir, car qui sait si bientôt vous ne verriez pas le fond de l'abîme où vous êtes descendu pour moi? Alors je ne serais plus pour vous qu'une chaîne de

fer. Je pourrais répondre à votre douleur : vous l'avez voulu; mais non, j'ai pitié d'un noble cœur égaré. Qu'aurai-je à vous donner pour tant d'amour? une ame flétrie, toujours inquiète des égaremens du passé. Hélas! je vous ai aimé, je meurs en vous aimant, mais je sens bien que déjà je n'ai plus la force d'aimer. Il a fallu que votre ame vienne jusqu'à mon cœur pour y ranimer le feu divin. Sachez-le bien Henri, dès que vous m'avez parlé de m'épouser, j'ai songé à mourir; mais j'y ai songé avec une vraie volupté : mourir dans votre amour, mourir regrettée par un grand cœur, moi, maudite de tout le monde, que pouvais-je espérer de plus beau? Vous m'avez donné votre nom, notre mariage a été pour moi un autre baptême, le baptême de l'absolution. C'est là tout ce que j'attendais de la vie, avec un baiser de vos jeunes lèvres sur mon front : ce baiser, n'est-il pas un diadème sacré?..... J'ai pris de l'opium il n'y a qu'un moment, et déjà je me sens tout abattue. O mon Dieu! donnez-moi la force de bien mourir. Henri, Henri, je n'ose plus retourner auprès de vous, je vous glacerais. Pauvre enfant! voilà une triste nuit des noces. Je n'ai plus long-temps à vivre : adieu, adieu! Cette lettre est mon testament; ma volonté est que vous viviez sans me plaindre, mais pour défendre ma mémoire. Pauvre Henri, quand vous allez vous réveiller, vous serez seul, seul, en face d'une morte. Je vous demande un dernier baiser sur ces longs cheveux que vous aimez tant. Ensevelissez-moi vous-même avec le portrait de ma mère. Adieu, adieu!

« MARIE. »

Marie fut enterrée au château de Montreuil. Après quelques jours de sombre tristesse, Henri retourna dans sa famille. Il ne se consola pas. Il revint à Paris au bout d'un an pour vivre de plus près dans ses tristes souvenirs. Il mourut avant son vieil oncle le chanoine. A ses derniers jours il reprit assez de force pour aller au château de Montreuil cueillir un peu d'herbe amère sur la tombe de Marie.

ARSÈNE HOUSSAYE.

BULLETIN.

Le pays se trouve à la veille d'une élection générale, et il est profondément tranquille. Il laisse arriver le jour où il doit se prononcer sur le choix de ses mandataires sans impatience, sans passion. Jamais les électeurs n'auront usé de leur droit souverain dans des dispositions et des circonstances plus calmes. Il n'y a d'animation que chez les candidats, et encore ils ne s'expriment et n'agissent qu'avec beaucoup de prudence et de réserve : ils sentent combien il y aurait d'inconvéniens pour eux à sortir du diapason. Quelle différence avec ce qui s'est passé en 1839, quand il s'est agi d'élire la chambre dont le mandat vient d'expirer! La langue politique n'avait pas alors de déclamations assez ardentes, de mots assez forts, d'allures assez impétueuses pour exprimer et satisfaire les passions qui de part et d'autre se livraient une guerre acharnée. Aujourd'hui les manifestes des partis les plus prononcés font un singulier contraste avec toutes ces colères d'il y a trois ans : on n'y trouve même pas de véhémence; on y sent la lassitude avant le combat.

Quelques-uns s'évertuent cependant à produire par leur polémique l'illusion d'une lutte ardente. Efforts inutiles! de laborieuses invectives, des injures exhumées d'anciens débats oubliés depuis long-temps, ne réussiront pas à faire croire au pays qu'il est passionné quand il est calme, ou qu'il doit subitement s'échauffer. La polémique ne produit d'impression sur les esprits que lorsqu'elle leur offre et leur renvoie les sentimens qui les animaient déjà; mais, quand elle n'est ni l'écho ni le miroir des dispositions des masses, ses vivacités factices demeurent sans effet.

Dans vingt jours, le résultat des élections sera connu, et ce n'est vraiment pas la peine de se compromettre par des prophéties sur un avenir aussi rapproché. Nous croyons que le pays enverra une chambre sincèrement dévouée à la révolution et à la monarchie de 1830; nous croyons que le parlement élu en 1842 apportera à notre gouvernement constitutionnel une force nouvelle, et qu'il achèvera de le fonder; voilà qui est essentiel. Quant aux pertes et aux conquêtes de détails que pourront faire les divers partis qui acceptent franchement les principes et la dynastie de 1830, cet intérêt, quoique réel, n'est cependant que secondaire, et il sera temps de s'en occuper quand les faits

auront parlé. Ce qui importe avant tout à la France, ce que nous appelons de tous nos vœux, c'est une majorité gouvernementale qui soit forte tant par le nombre que par l'esprit qui l'animera. Dans les gouvernemens représentatifs, la puissance numérique et morale de la majorité n'a pas pour condition nécessaire la défaite absolue de l'opposition : au contraire, c'est l'existence de l'opposition qui affirme davantage le pouvoir de la majorité. Nous ne croyons pas nous montrer les amis les moins dévoués et les moins sages de la monarchie de 1830, en disant que les élections lui apportent toujours l'expression fidèle et complète des sentimens du pays : c'est dans une représentation entière et vraie de tous les besoins et de tous les intérêts de la France que notre gouvernement constitutionnel trouvera toujours sa force et son salut. Penser autrement, ce serait avoir une bien faible idée de la stabilité et de l'avenir de la monarchie de 1830.

Voyez ce que peut la marche du temps, ce que peuvent les progrès de la raison publique. Le parti légitimiste avait proclamé que, tant qu'il n'aurait pas vu la chute du gouvernement usurpateur de 1830, il se tiendrait à l'écart, et se bannirait volontairement des colléges électoraux. Aujourd'hui, le même parti multiplie les manifestes, les circulaires, pour engager tous les siens à se rendre aux élections; il leur trace des règles de conduite, et leur indique ce qu'ils doivent faire dans les différentes circonstances où ils peuvent se trouver. Quel changement! Le parti légitimiste espère-t-il qu'il pourra se permettre cette palinodie sans que le pays la remarque et la juge? Dans cette nouvelle ligne de conduite adoptée par le parti légitimiste, il y a deux choses à relever. Ce parti s'est grossièrement trompé dans le jugement qu'il a porté sur la nature de la révolution de 1830 et sur les sentimens du pays; puis il a changé complètement de politique. L'erreur dans laquelle sont tombés les meneurs du parti légitimiste est assez manifeste : ils avaient annoncé dès les premiers momens qui suivirent la révolution de 1830, ils avaient annoncé la chute du gouvernement nouveau; rien de solide et de durable n'avait été fondé; le grand mouvement qui avait emporté l'ancienne dynastie des Bourbons n'était qu'un orage passager; c'étaient de nouveaux cent-jours; ce n'était pas le premier règne d'une dynastie nouvelle; une troisième restauration était prochaine... Cependant les années se sont succédé, on a long-temps attendu, et l'on n'a rien vu venir. Quel aveuglement n'a-t-il pas fallu pour avoir conçu l'espérance de voir s'écrouler au bout de quelques mois le gouvernement nouveau qui s'était élevé aux applaudissemens de toute la France! Quelle méconnaissance de l'état du pays et de ses sentimens véritables! Si le parti a manqué de perspicacité, a-t-il au moins montré de la constance dans ses résolutions? Non; car, après avoir attesté le ciel, après avoir pris Dieu, la France et l'Europe à témoin que jamais il ne prêterait serment à la révolution de 1830, le voilà qui, par une éclatante métamorphose, prêche la nécessité et la moralité du serment. Ce parti, qui affiche des sentimens immuables, a donc changé sur un bien grave sujet : il a reconnu qu'il s'était trompé, et il s'engage dans d'autres voies. C'est bien; mais est-il moral, est-il même habile, de prétendre que le serment n'oblige à rien, au moment où l'on se

résout, où l'on se prépare à le prêter? Il y a là bien de l'imprudence et bien du cynisme; c'est avoir pour la société et pour ses principes un étrange mépris que de lui dire : Vous allez nous voir prêter serment à une constitution, à un gouvernement; mais nous vous prévenons que ce serment est une pure comédie : si nous jurons fidélité aux lois et aux institutions de la monarchie de 1830, c'est pour mieux l'assaillir et la miner. Nous jurons, mais en nous moquant. Le serment n'est plus une religion, nous avons changé tout cela.

A Dieu ne plaise que nous attribuions à tout un parti cette morale étrange et effrontée : les hommes réunis ne sont pas systématiquement perfides et parjures. Beaucoup de légitimistes vont prêter serment à la constitution de 1830 pour exercer leurs droits politiques, parce qu'ils sont las de rester en dehors du mouvement des affaires et de la vie publique de leur pays. Nous ne disons pas que pour cela ils dépouillent d'un coup tous leurs préjugés contre le gouvernement nouveau, et tous leurs regrets en faveur de l'ancien; mais, en dépit d'eux-mêmes, ils sont envahis par l'esprit du temps, et ils se rattachent à un ordre de choses qui leur garantit l'exercice de leurs droits. Le temps fera le reste. Voilà la vérité. Qu'après cela, des descendans d'Escobar veuillent expliquer à la foule ébahie comment un serment n'en est pas un, et comment, avec un peu d'habileté, on peut retirer et escamoter la foi jurée; c'est un tour de gobelet dont il serait injuste de ne pas laisser tout l'honneur à son inventeur. La *Gazette de France* ne parviendra pas, par ses sophismes, à dénaturer le fait grave de la présence des légitimistes aux élections. Cette présence prouve que beaucoup d'illusions sont tombées; cette présence est l'indice d'un commencement d'adhésion à l'ordre politique fondé par la révolution de 1830. Il n'est pas vrai qu'un grand nombre d'hommes honorables dans leur vie privée s'entendent pour faire du parjure un moyen de conspiration. La France voit aujourd'hui commencer un mouvement analogue à celui qui, pendant un demi-siècle, rallia successivement en Angleterre tous les jacobites à la dynastie de Hanovre.

Il est honorable, pour le gouvernement de 1830, que ce mouvement ait commencé si tôt. C'est un symptôme sûr de l'affermissement de nos institutions, et de la confiance dans l'avenir qui pénètre dans tous les esprits. Il sera de la sagesse du gouvernement de laisser ce mouvement à ses propres tendances, de ne rien faire pour le précipiter et le grossir. La constitution et la monarchie de 1830 ne doivent repousser personne, mais elles sont assez fortes pour attendre des adhésions qui d'ailleurs ne peuvent manquer de leur arriver. Le pouvoir attire d'autant plus sûrement à lui qu'il se montre plus ferme et plus stable.

L'extrême gauche vient de lancer son manifeste sous la forme d'un *avis aux contribuables*, rédigé par Timon. Cette fois, le spirituel pamphlétaire s'est fait financier. Il a pris pour épigraphe ces mots : *Nos finances sont puissantes, mais elles sont engagées*. Cette phrase, qu'il cite comme étant de M. de Gasparin, appartient originairement à M. Thiers, qui l'a prononcée dans la discussion sur les chemins de fer. Il nous semble que cette phrase peint avec

exactitude l'état où se trouve le pays, et qu'elle peut être reproduite, comme elle l'a été, par toutes les opinions, sans qu'on puisse en faire un épouvantail. La puissance de nos finances est un point hors de toute contestation : nos finances sont les premières de l'Europe. La fortune, la richesse de la France sont en voie de progrès. A l'une et l'autre tribune, dans le cours des débats sur les chemins de fer, on a donné des preuves de l'accroissement du revenu public. Mais ces finances si puissantes sont engagées! — Sans doute. Seulement il faut voir dans quoi et comment elles sont engagées. Elles sont engagées dans des dépenses productives; elles sont engagées dans des dépenses qui ont été votées en connaissance de cause par toutes les majorités parlementaires depuis douze ans. Nous ne sommes pas en 1788, où les finances de la France étaient aussi engagées, mais engagées dans des dépenses improductives, stériles, dont on peut aller chercher le détail dans *le Livre rouge*. Dans notre budget, quelle dépense est votée sans avoir sa nécessité et son avantage?

Paul-Louis Courier prétendait plaisamment, sous la restauration, que la machine représentative se prêtait merveilleusement à tirer l'argent de la poche des contribuables. Il disait la vérité en riant, et le résultat qu'il indiquait en le blâmant n'était pas si mauvais qu'il le pensait. Sous un régime constitutionnel, une nation consent à donner beaucoup d'argent, parce qu'elle sait pourquoi elle le donne. Voyez ce qui se passe en Angleterre : en pleine paix, la Grande-Bretagne s'impose une taxe extraordinaire, et la liberté obtient un sacrifice qu'eût à peine osé exiger le despotisme. Accumuler tous les chiffres d'un budget, les amonceler en un total effrayant, et demander au peuple s'il veut encore long-temps payer tout cela, est-ce agir avec bon sens, avec bonne foi? Pourquoi M. de Cormenin, avec la lucidité qui le caractérise, n'expose-t-il pas au peuple les élémens de la fortune publique et la raison des dépenses de l'état? Par cet enseignement populaire, il dissiperait bien des préjugés, et il éclairerait vraiment les contribuables auxquels il s'adresse.

En procédant ainsi, on aurait encore l'avantage de préciser la discussion et de la rendre possible; car enfin quelle dépense voulez-vous retrancher? dans quel chapitre du budget trouvez-vous que les deniers de l'état soient prodigués sans motifs? Dans les discussions des chambres, on a maintes fois reconnu que devant l'examen scrupuleux de chaque article du budget les critiques s'évanouissaient presque toujours. La dilapidation de la fortune publique est devenue un crime presque impossible par l'économie et la publicité de notre comptabilité. Maintenant il est bien difficile que l'argent de l'état soit mal dépensé sous le triple contrôle du pouvoir exécutif et des deux chambres.

Dans la dernière session, qui a été en grande partie financière, la tribune des deux chambres a retenti de conseils sévères sur la question de la fortune publique : tous les esprits ne se sont pas montrés optimistes en matière de finances. La critique à laquelle ils se sont livrés ne pouvait avoir que des avantages, elle s'adressait à des assemblées politiques, on pouvait sur-le-champ lui répondre, la redresser, et elle était utile, même sur les points où il lui arrivait de se tromper. Mais, en dehors du parlement, en l'absence de tout contradicteur, on ne s'explique pas bien à quoi peut aboutir une discussion

financière. Après avoir déroulé d'innombrables chiffres, M. de Cormenin conclut que les contribuables doivent nommer des députés *économes*. L'économie est, aux yeux du député démocrate, la première vertu qu'il faille chercher chez le député. Comment entend-il cette économie? Voilà qui méritait une explication. Qu'est-ce que l'économie d'un député, d'un homme politique chargé d'apprécier les besoins et les dépenses de l'état? Le député économe devra-t il par hasard refuser les allocations nécessaires, et mutiler les services publics? Voilà encore un point qui demandait une explication, et sur lequel Timon, qui se charge volontiers de l'éducation du peuple, aurait dû nous donner quelques leçons.

On peut être d'autant plus exigeant envers M. de Cormenin, que, lorsqu'il aperçoit une vérité, il sait la mettre dans tout son jour. Nous n'avons que des éloges à donner au passage suivant où il établit la nécessité d'un pouvoir fort : « Je reconnais et je dis que la chambre des députés, dans le jeu régulier et constitutionnel de notre système représentatif, fait les ministres; mais je dis qu'ainsi que la nation, toute souveraine qu'elle est, ne saurait et ne pourrait, et par conséquent ne doit pas gouverner elle-même, ainsi la chambre, tout omnipotente qu'elle soit, ne saurait et ne pourrait, et par conséquent ne doit pas gouverner elle-même non plus. La chambre est chambre; elle n'est pas ministre; elle n'est pas responsable, elle ne doit pas, elle ne peut pas l'être. Or, c'est se faire ministre soi-même que d'administrer en indiquant ce qui devra être fait dans tel chapitre, pour telle cause, à telles enseignes et sur tels objets. C'est se faire soi-même responsable en droit et en fait, que d'imposer aux ministres une dépense qu'ils n'ont pas demandée et qu'ils ne veulent point. Les ministres qui subissent une dépense forcée manquent donc à leur prérogative, et la chambre excède la sienne. » N'est-il pas remarquable de voir le publiciste de l'extrême gauche reproduire, en les exagérant, les observations de M. le comte Roy à la chambre des pairs, dont nous parlions il y a huit jours à nos lecteurs? C'est que tous les esprits politiques, dans quelque rang qu'on les prenne, sont également frappés de l'affaiblissement du pouvoir exécutif et de la tendance funeste qu'aurait la chambre des députés à s'immiscer dans l'administration. Tel est, il faut en convenir, l'écueil de notre gouvernement. Pour éviter qu'il y fasse naufrage, ce ne sera pas trop de la fermeté des dépositaires de l'autorité royale, et du patriotisme de la chambre elle-même.

Notre constitution veut que toutes les lois financières soient d'abord portées à la chambre des députés; c'est à la chambre de se demander si cette disposition lui donne le droit de modifier ces lois financières dans le sens de l'augmentation des dépenses qu'on lui propose de voter. La chambre peut-elle, par voie de simple amendement, élever les chiffres du budget? Il est permis d'en douter si l'on se reporte aux formalités auxquelles doivent se soumettre les membres des deux chambres, quand ils veulent prendre l'initiative d'une proposition de loi. Et quelle loi plus importante qu'une disposition, qu'un article du budget qui augmente la dépense, et par conséquent l'impôt? Nous sommes convaincus que la chambre des députés, à laquelle il serait injuste de prêter

la moindre pensée d'usurpation sur l'autorité royale, saura elle-même se faire sa part constitutionnelle avec cette sagesse qui convient bien à la force.

Au surplus, il y a une tendance générale à solliciter le pouvoir de s'affermir et de se fortifier. Lisez les professions de foi des candidats, vous y trouverez des doléances sur l'instabilité, sur l'inconsistance de l'autorité, sur les fluctuations de portefeuilles qui ne permettent pas aux ministres de s'occuper des affaires de leurs départemens. Vous les entendrez réclamer un ministère puissant qui puisse donner l'impulsion. Il faut que le besoin d'un pouvoir fort qui sache agir et durer soit bien profond pour que les candidats cherchent à capter la faveur des électeurs en tenant ce langage.

On peut se féliciter encore davantage du calme profond dont jouit le pays quand on reporte ses regards sur ce qui se passe en Angleterre. Loin de nous la pensée de triompher des embarras que la détresse des classes laborieuses suscite au gouvernement anglais, mais il doit nous être permis de remarquer tout ce que notre état social a de plus heureux que celui de nos voisins. En France, des populations entières ne meurent pas de faim; en France, les ouvriers ont d'autres moyens pour exister que de recevoir de la charité de quelques particuliers des soupes, des pains et de la viande. Grace au ciel, le travail ne manque pas chez nous à des milliers d'individus. Les publicistes démocrates qui se plaignent de la multiplicité des dépenses de l'état devraient bien songer que ces dépenses tournent en grande partie au bien-être des classes laborieuses, puisqu'elles leur donnent du travail et du pain. Quand nous fortifions nos places, quand nous creusons des canaux, quand nous créons des routes et des ponts, quand nous décrétons un vaste réseau de chemins de fer, non-seulement nous travaillons pour la sûreté du pays, pour l'éclat et l'avenir de la civilisation, mais encore nous occupons des bras dont l'oisiveté nous serait funeste. En Angleterre, le travail manque souvent parce que la production est obligée de s'arrêter. Il n'y a pas non plus chez nos voisins ce vaste système de travaux publics qui permet au gouvernement de donner un emploi à l'activité des ouvriers. En Irlande, dans le village de Clare près d'Ennis; en Écosse, à Glascow; en Angleterre, dans les environs de Manchester, une population au désespoir est à grand'peine contenue par la force armée. Un pareil spectacle fait comprendre les efforts que déploie l'Angleterre pour s'ouvrir les marchés de toute l'Asie centrale. Il faut qu'elle continue à produire non-seulement autant, mais plus encore qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, puisque sa population augmente: mais elle ne peut produire si elle ne s'ouvre pas des débouchés nouveaux.

On peut juger du caractère sérieux qu'ont les circonstances actuelles pour l'Angleterre par l'appui que les whigs ont prêté dans ces derniers temps aux tories. Ainsi, dans la discussion du tarif, les whigs ont soutenu le ministère, qui a proposé de frapper d'un droit de 2 shellings par tonneau le charbon exporté à l'étranger. Cet article a été adopté par 260 voix contre 67. Tout le tarif se trouve aujourd'hui voté. Le parlement n'a rien refusé à M. Peel de tout ce que ce dernier lui a demandé pour réparer les désastres de l'Afghanistan et rendre à la puissance anglaise en Asie tout son prestige.

L'Angleterre a repris l'offensive. On annonce que six régimens anglais

sont arrivés à Candahar, et que le passage de Kiber a été forcé. Une feuille anglaise apprend aussi que le shah de Perse a tout-à-fait renoncé à encourager les Afghans en faisant marcher des troupes sur Hérat. Le même journal assure que les Russes se sont bien conduits vis-à-vis des Anglais, et que leur diplomatie actuelle en Perse est tout-à-fait loyale. On pourrait demander : *qui trompe-t-on ici?* A qui le gouvernement anglais espère-t-il faire croire que les Russes sont ses amis en Asie? Il ne le croit pas lui-même. Il a eu, il y a trois ans, la preuve écrite que le cabinet russe, tant en Perse que chez les Afghans, cherchait à lui susciter des ennemis. Il est vrai que la Russie, voyant ses menées découvertes, prit le parti de tout nier et de tout désavouer; mais l'Angleterre ne sait pas moins à quoi s'en tenir sur le fond des choses. L'Angleterre n'ignore pas que la Perse est entièrement sous l'influence morale de la Russie. La Perse n'encourage pas ostensiblement les Afghans parce que la Russie lui permet et lui conseille la neutralité. Le cabinet de Saint-Pétersbourg gagne tout à ne prendre aucune part ni directe ni indirecte à la lutte que soutient l'Angleterre. Il laisse la Grande-Bretagne se compromettre, s'épuiser, prendre, vis-à-vis des peuples de l'Asie qui sont entre la Perse et l'Inde, l'initiative de la violence et des projets de conquête. L'Angleterre aura donné l'exemple de l'intervention armée. Pourra-t-elle se plaindre que plus tard la Perse et plus tard encore la Russie interviennent à leur tour? En attendant, le cabinet anglais est obligé de se montrer crédule aux protestations d'amitié que lui prodigue la Russie; car il n'y aurait pas de milieu entre un doute injurieux et la guerre, que ne veulent aujourd'hui ni le czar ni l'aristocratie anglaise. Cette mystification en partie double n'est donc pas près de finir, et l'année prochaine on portera encore dans la taverne de Londres des toasts à l'éternelle alliance de la Russie et de l'Angleterre.

Que l'enfantement de la liberté politique est laborieux! Si les pays qui peuvent s'enorgueillir de grandes lumières et d'une civilisation riche et forte ont tant de peine à trouver l'équilibre de tous les droits, que sera-ce de ces peuples enfans dont l'émancipation ne date que d'hier? La république d'Haïti paraît livrée à l'anarchie. Le président Boyer a les velléités du despotisme sans en avoir la force. Il est remarquable que ces chefs de républiques naissantes se croient tous appelés à faire les Napoléon. Le président Boyer n'aurait pas voulu rendre compte du trésor de Christophe et d'autres fonds publics. Cette prétention a soulevé une révolte à main armée. Il y a quelque temps, le président Boyer a traité fort lestement l'opposition parlementaire, et il a tenté contre elle une sorte de parodie du 18 brumaire. Les Haïtiens apprendront à leurs dépens que c'est pour un peuple un lourd fardeau que d'avoir à se gouverner soi-même, et qu'on peut être mûr pour l'émancipation sans l'être pour la souveraineté.

En Espagne, la crise ministérielle continue. Un instant on l'a cru près de finir, mais le général Rodil n'a pu encore parvenir à former un cabinet. Cependant Espartero affecte de rester spectateur immobile de toutes ces incertitudes et de toutes ces perplexités. Entre les divers partis, il montre la neutralité d'un roi constitutionnel. Cette inaction, qui favorise la paresse qu'on

lui connaît, a encore, à ses yeux, l'avantage de laisser les hommes s'user et la situation s'éclaircir. Espartero a toujours eu la prétention d'être l'homme nécessaire que poussent les évènemens. Il n'a jamais pris le pouvoir; c'est la force des choses qui le lui a mis dans la main. Si la reine Christine est tombée, ce n'est pas lui qui l'a précipitée : il n'a recueilli la régence que parce que la mère d'Isabelle ne pouvait plus la garder. Espartero exécute aujourd'hui fidèlement la constitution; mais enfin, s'il était prouvé que cette constitution est impuissante à sauver l'Espagne de l'anarchie, pourrait-on faire un crime au régent de concentrer de plus en plus tous les pouvoirs en sa personne? Espartero observe, temporise, attend; personne n'a son secret; il ne sait pas lui-même tout ce qu'il pourra faire plus tard, et il ne se fie qu'au temps, qu'il tient seul pour un *galant homme*. La méticuleuse prudence du régent s'explique encore quand on le voit entouré de tant d'intrigues et de rivalités contraires. En Espagne, il y a peu de talens et de vocations sérieusement politiques; en revanche, il y a beaucoup d'ambitions petites et avides. Nous parlons des hommes en évidence, de ceux qui s'agitent sur la scène; car, pour le peuple espagnol lui-même, dont nous estimons les nobles qualités, nous croyons à son avenir. Seulement elles ne sont pas à la veille de finir, les épreuves qui doivent le conduire à la jouissance d'une liberté féconde, et l'ardeur passionnée de son caractère ne contribuera pas peu à les prolonger.

Il faut bien que l'homme accepte les ajournemens que la force des choses oppose à son impatience. En Algérie, l'œuvre d'une pacification générale se continue à travers beaucoup de vicissitudes; mais le bien l'emporte sur le mal, mais depuis un an le progrès de nos armes et de notre influence est sensible. Le général Bugeaud a été à Blidah recevoir les soumissions que de toutes parts on est venu lui faire. Il a reçu les sermens de la tribu des Mouzaïas et de celle des Beni-Salah. De son côté, le général Négrier annonce que des envoyés de Tebesra ont offert la soumission de leur ville, et que le cheick principal de la tribu de Nemencha a envoyé son fils pour faire la même proposition. Sans doute ces soumissions ne dénotent pas toujours chez ceux qui les font ou qui les offrent l'intention irrévocable de rester fidèles aux engagemens pris. Ainsi le colonel de Gaja a été obligé d'aller châtier une tribu qui n'avait pas tenu les promesses qu'elle avait faites: ce prompt châtiment l'a fait rentrer dans le devoir. Mais apparemment personne ne prétendra qu'après douze ans de conquête, nous ne trouvions ni obstacle, ni résistance, ni révolte, quand, un siècle après Jugurtha, les empereurs romains étaient encore obligés de guerroyer en Afrique.

Le théâtre de l'Odéon vient de clore l'année théâtrale; il a cru devoir fermer ses portes pour bien constater qu'il les avait ouvertes. Durant quelques mois, son répertoire va se reposer et ses acteurs vont courir la province; l'art dramatique ne s'en plaindra pas; il bénira le dieu qui lui fait ces doux loisirs : *Deus nobis hæc otia fecit* A tout prendre, le théâtre de l'Odéon se devait à lui-même ce temps de répit et de trève. Si l'on songe à tout ce que ce brave

homme de théâtre nous a donné de prose et de vers, si l'on compte tout ce qu'il a enterré depuis tantôt huit mois de drames, de tragédies et de comédies, si l'on prend la peine de suivre pas à pas cette longue voie des tombeaux, qui commence par la grande colonne tumulaire de *Mathieu Luc,* et qui finit par la crypte d'*Agrippine*, on conviendra que ce bonhomme devait éprouver le besoin d'aller respirer l'air des champs et flâner sur le bord des ruisseaux. Un jour donc, las d'ensevelir ses morts et de convier inutilement le public à ses pompes funèbres, il a mis la clé sous la porte, et le voici à cette heure qui prend en bon bourgeois ses ébats sur la pelouse, cueillant par-ci par-là des bluets et des coquelicots qu'il jette sur les dépouilles mortelles de son répertoire. Toutefois, avant de congédier les trente habitués qui composaient tout son public, le théâtre de l'Odéon a voulu leur faire des adieux dignes de leur courage et de sa reconnaissance. Pour finir comme il avait commencé, par une pièce en cinq actes et en vers, il a donné à ces trente preux, à ces trente fidèles, que rien n'a pu décourager, ni les glaces de l'hiver ni les ardeurs de l'été, une belle tragédie, intitulée *Agrippine,* devant laquelle il ne reste plus au grand *Arbogaste* lui-même qu'à courber le front et tirer la révérence. A la bonne heure! parlez-moi de cela, voilà une tragédie et, nous le pouvons dire, des vers un peu galamment troussés! On ouvre par *Mathieu Luc*, on ferme par *Agrippine,* et puis plaignez-vous! *Mathieu Luc* de M. Cordelier Delanoue, *Agrippine,* d'un monsieur qui désire garder l'anonyme : on n'est pas plus modeste, à coup sûr; *Mathieu Luc,* le drame romantique en sa fleur flétrie et desséchée; *Agrippine,* la tragédie classique traînant en savate à son pied le cothurne de Melpomène. Ainsi, tous les genres et tous les succès! La nouvelle Agrippine est tout bonnement l'Agrippine qui se voit dans *Britannicus;* mais il faut voir ce que le génie moderne a fait de cette grande figure consacrée par le génie de Racine. On pouvait raisonnablement espérer que nulle main n'oserait toucher à ce bronze immortel, tout palpitant du souffle du poète divin; il était réservé à un poète anonyme et au théâtre de l'Odéon de nous donner en spectacle ce malencontreux sacrilége. Ces gens-là referaient volontiers les madones de Raphaël et les portraits du Titien! Donc, au lieu de la grande Agrippine qui tient encore Néron frémissant sous son regard d'impératrice et de mère, nous avons vu l'épouse de l'imbécile Claude, ambitieuse de bas étage, souillée par la débauche et saupoudrée du poison de Locuste. Vous vous rappelez quel soin a pris Racine de ne nous montrer dans Néron qu'un monstre naissant, partagé entre Narcisse et Burrhus, hésitant entre ses instincts féroces et les premiers actes de son règne, qui n'annonçaient point un tyran, osant se déclarer à peine, et cherchant encore à colorer ses méchantes actions : *Hactenùs Nero flagitiis et sceleribus velamenta quæsivit.* Notre poète anonyme, qui n'y va pas, lui, par quatre chemins, a supprimé du même coup Tacite et Racine. En effet, à quoi bon, et qu'est-ce que cela, Racine et Tacite? Moins que rien. Avec notre poète anonyme, Claude vient d'expirer à peine que déjà Néron se révèle tout entier; Domitius est à peine empereur que déjà la hyène rugit et lèche le sang. C'est déjà le Néron qui doit incendier Rome et frapper les flancs qui l'ont porté. A ce compte, que devient l'histoire et que faisons-nous de la tragédie de *Britannicus?* Rien de plus simple; nous reléguons l'histoire au panier aux chiffons, et nous remplaçons le *Britannicus* de Racine par l'*Agrippine* du poète anonyme. Grand merci! Là-dessus le théâtre de l'Odéon a récité à ses trente habitués un épilogue en vers de M. Camille Doucet, puis on s'est séparé fort

enchanté les uns des autres en se donnant rendez-vous à la fin du prochain automne. Nous devons dire que, si le passé de l'Odéon est encombré de monticules funéraires, en revanche son avenir est, à l'entendre, plein de vie et gros de promesses. Il est fort question de drames en vers destinés à faire les délices du prochain hiver, et surtout d'une traduction de *Falstaff*. Sur ce dernier point, nous ne saurions donner trop d'encouragemens au théâtre de l'Odéon; qu'au lieu de nous accabler de tous ces chefs-d'œuvre qui ne vivent qu'un soir et meurent au bruit des sifflets, il nous traduise consciencieusement, élégamment s'il est possible, les chefs-d'œuvre des théâtres étrangers; qu'il soit comme une école dramatique où les jeunes esprits viennent se tremper aux sources fécondes et vivifiantes de Calderon, de Schiller et de Shakespeare, il aura compris sa mission, et désormais nous ne verrons plus en lui un théâtre inutile, débouché funeste ouvert, non pas au talent qui n'en a pas besoin et sait en trouver partout, mais à l'impuissance et à la médiocrité fastueuse.

— Un jeune écrivain déjà connu par plusieurs essais distingués, M. Camille Bernay, vient de mourir à l'âge de vingt-huit ans, après une courte et douloureuse maladie. Ce n'est ni la misère ni l'orgueil qui l'ont tué, bien que, dans sa vie si courte, il ait beaucoup souffert, et que de tristes exemples d'une vanité poussée jusqu'à la démence fussent fréquens autour de lui. Ce qui a brisé cette vie pleine d'avenir, c'est le poison. Une application imprudente de laudanum a mis en quelques jours au tombeau le jeune auteur du *Ménestrel*, joué avec succès à la Comédie-Française il y a peu d'années. C'est au moment où il allait rentrer dans l'arène, mûri par la réflexion, éprouvé par l'étude et le combat, que la vie s'est tout à coup retirée de lui. M. Camille Bernay laisse plusieurs drames en vers entièrement terminés, *Clotaire, l'Héritage du mal, les Étudians de Bologne*. Nous verrons sans doute ces pièces paraître sur les théâtres auxquels il les destinait, et nous saurons alors une partie de la valeur de ce pauvre poète si brusquement disparu.

Ceux qui n'ont point connu l'homme croiront n'avoir perdu dans Camille Bernay qu'un poète élégant et facile; mais ceux qui ont pénétré dans cette vie si réfléchie et si inquiète à la fois, qui assistaient aux luttes morales de ce jeune homme, ceux-là sauront seuls quels regrets doit causer cette perte si douloureuse et si imprévue. — Dieu nous garde du jour des éloges, dit un proverbe. Le jour des éloges pour Camille Bernay n'a pas été celui de sa mort. Les complaisances élogieuses du public ne s'adressent guère qu'aux vétérans ou qu'aux aventuriers littéraires, et ses amis aimaient mieux l'écouter que l'aduler. Ils avaient tous foi en lui, ce qui vaut mieux que des cajoleries. S'ils ne lui ont pas manqué dans la vie, ils ne lui ont pas manqué dans la mort, et tous étaient là, attérés, muets, devant tant d'espérances brisées; tous ont suivi son cercueil dans un deuil profond. C'est que la mort avait frappé plus que le présent, elle avait frappé l'avenir, plus qu'un homme, une pensée.

F. Bonnaire.

ÉTUDES ADMINISTRATIVES.

III.[1]

LES THÉATRES.

Les théâtres, où la foule court chercher la dissipation et le plaisir, offrent un sujet de graves méditations à l'administrateur, à l'homme d'état, à tout esprit capable d'apprécier leur influence sur les mœurs, sur l'art, sur la gloire littéraire d'un pays. Ils peuvent, selon la loi qui les régit, épurer ou corrompre les cœurs, former ou pervertir le goût, procurer à la bienfaisance publique d'utiles ressources, ou imposer aux contribuables des charges onéreuses. Des intérêts considérables et de nature très diverse sont engagés dans leur exploitation.

Il y a dix ans, l'attention de la chambre des communes d'Angleterre fut appelée sur cette question, et, suivant une habitude qui n'est pas encore entrée dans nos mœurs parlementaires, une enquête fut ouverte pour recueillir les faits, signaler les besoins et indiquer les

(1) Voyez les livraisons du 15 octobre et du 15 novembre 1841 pour *le Conseil d'état*, et du 1er décembre 1842 pour *la Préfecture de Police*.

réformes nécessaires. En douze séances, trente-neuf témoins, représentant les divers intérêts qui étaient en jeu, eurent à répondre à plus de quatre mille questions. Les entrepreneurs de théâtre avaient pour organes sept propriétaires, six régisseurs ou directeurs de Londres, et deux spéculateurs de province, l'un directeur de six théâtres, l'autre locataire de trois. Les comédiens étaient défendus par six d'entre eux, choisis dans les diverses catégories, depuis Kean et Macready jusqu'à de pauvres acteurs des théâtres secondaires et des troupes ambulantes. Huit auteurs et un compositeur invoquaient les droits de la propriété littéraire. Les nécessités de gouvernement et de police avaient pour interprètes deux magistrats, un contrôleur au département du chambellan, deux censeurs. Des pièces officielles en assez grand nombre furent produites. De cette enquête approfondie sont sortis deux bills appuyés sur une expérience constatée.

Cet exemple n'a pas été suivi en France. Une loi présentée dans la dernière session, déjà adoptée par la chambre des pairs, et qui sera prochainement discutée au Palais-Bourbon, a été préparée sans qu'on ait cru devoir appeler ni entendre aucune des parties intéressées. Nos formes administratives, qui concentrent un si grand nombre de renseignemens officiels entre les mains du gouvernement, auraient pu, jusqu'à un certain point, tenir lieu d'une enquête; mais le ministère, à l'appui de son projet, n'a produit aucune pièce, donné aucune explication, fourni aucun document. Nous nous proposons de suppléer à ce silence. Interroger tour à tour la loi, les règlemens et ceux des actes de l'administration qui ont reçu quelque publicité, en indiquer les résultats et les lacunes, rechercher les mesures à prendre, le but à poursuivre : telle est la tâche que nous nous imposons. Si ce travail répond à notre désir, il facilitera une discussion qui nous paraît avoir été jusqu'ici dépourvue de l'intérêt que comportait cette question.

I.

Analysons d'abord l'enquête anglaise de 1832, dont nous nous proposons d'adopter le cadre pour nos propres recherches : ce résumé offrira un élément de comparaison et présentera quelques détails curieux sur les habitudes d'un gouvernement trop souvent pris pour modèle du nôtre, mais toujours digne d'être étudié.

L'Angleterre est un pays libre; la presse y jouit de franchises à peu près illimitées; l'autorité publique, presque toujours passive, n'y exerce que des attributions fort restreintes. On pourrait en conclure

que les théâtres y sont dégagés d'entraves : il semble que la faculté de les ouvrir doive résulter du principe de la liberté industrielle, et celle d'y donner des représentations, du droit d'écrire, de parler et de s'assembler, droit reconnu par la loi commune. Cependant de tout temps la législation la plus restrictive a pesé sur les théâtres; les entreprises sont soumises à l'autorisation préalable, et les représentations à la censure. Ce régime de priviléges était établi depuis un temps immémorial; loin de l'attaquer en principe, l'enquête de 1832 semble n'avoir eu pour objet que de le rendre plus efficace.

Habitués à notre législation ordinairement si claire, si exactement observée par notre magistrature, nous avons peine à comprendre l'état de désuétude où la loi sur les théâtres était tombée en Angleterre par suite des difficultés qu'on opposait à son application. Le théâtre du Strand était ouvert depuis vingt ans, un autre depuis quatorze, sans autorisation. Le chambellan préposé au gouvernement des théâtres voyait son pouvoir paralysé par une singulière subtilité. Son autorité, disait-on, est « permissive et non prohibitive. » En vain les théâtres privilégiés menaçaient de faire des poursuites : le préjugé public paralysait le plus grand nombre. Si l'un d'eux obtenait une sentence au risque de se ruiner en frais judiciaires, les délinquans condamnés se substituaient un prête-nom, qu'un acte d'insolvabilité affranchissait de toute peine. Le plus souvent, les magistrats eux-mêmes semblaient prendre parti contre les plaignans; au lieu de dire aux accusés : « Prouvez que vous êtes autorisés, produisez votre licence, » ils disaient aux accusateurs : « Prouvez que les défendeurs n'ont pas de licence. » Ils prétendaient obéir, en procédant ainsi, au sens et à la lettre des statuts, la loi, suivant eux, n'admettant jamais que des accusés fussent tenus de prouver contre eux-mêmes.

Mille ruses qu'autorisait l'esprit formaliste de la justice anglaise étaient employées pour éluder la loi. On raconte qu'à Wolverhampton, où les quatre Kemble donnaient des représentations non autorisées, on avait imaginé d'envoyer des invitations gratuites. Par ce moyen, la prohibition qui n'atteignait que les théâtres où l'on était admis en payant, ne se trouvait plus applicable; seulement, les annonces se terminaient par cet avis : *Nota bene.* — Le billet est gratis, mais M. T*** (le régisseur) possède une excellente poudre dentifrice à 2 sh. 1 d. la boîte (*box*, qui signifie à la fois loge et boîte). Entrez et achetez. » Aucune poursuite ne fut exercée.

Ainsi la loi était impuissante et la répression nulle; plus de douze théâtres étaient exploités à Londres sans autorisation. On signalait de

semblables désordres dans les provinces. Frappée de ces abus, la commission d'enquête demanda que le pouvoir du chambellan fût étendu et mieux défini, et que des mesures fussent adoptées pour qu'aucune entreprise ne pût s'établir sans autorisation; toutefois, elle respecta le principe de la concurrence, et proposa, tout en maintenant les théâtres déjà autorisés, de déclarer que l'autorisation ne pourrait être refusée toutes les fois que, dans une grande paroisse ou un district populeux, l'ouverture d'un théâtre serait sollicitée par une pétition signée de la majorité des chefs de famille. Le chambellan devait être investi du droit de fermer tout théâtre non autorisé, et de se pourvoir auprès du ministre de l'intérieur pour faire prononcer sommairement la clôture de ceux qui auraient violé les conditions de leur privilége ou offensé la morale publique. Un bill qui reproduisait les conclusions de l'enquête passa presque sans opposition à la chambre des communes. Plus sévère, la chambre des lords le repoussa. Les raisons ne manquaient point pour justifier cette rigueur. On reprochait à ce bill de porter atteinte à la prérogative royale dans la disposition qui obligeait, en certains cas, le chambellan à accorder des priviléges; on l'accusait de violer les droits de la propriété en créant une concurrence ruineuse pour les théâtres patentés. L'évêque de Londres s'éleva surtout avec force contre la proposition, se récria contre le préambule, qui considérait le théâtre comme un amusement moral et innocent, et se livra aux plus véhémentes attaques. Un projet qu'on accusait de blesser à la fois les priviléges de la couronne, les intérêts de la religion et le droit de propriété, ne pouvait trouver grace devant les tories. Le bill fut donc rejeté; représenté l'année suivante, il éprouva le même sort. Ce n'est que sous le ministère actuel que la question put être engagée de nouveau : un bill du 22 août 1843 adopte le travail de 1832 dans quelques-unes de ses dispositions, mais lui substitue un système plus simple et plus absolu. Aucun théâtre ne peut s'ouvrir, dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne, sans lettres patentes de la reine ou sans une licence délivrée, selon les lieux, par le lord-chambellan ou par les juges de paix réunis en session spéciale, au nombre de quatre au moins; en cas de contravention, l'amende encourue peut s'élever jusqu'à 20 livres sterl. pour chaque représentation non autorisée. Les pouvoirs du chambellan sont circonscrits dans l'enceinte de Londres et Westminster, de la banlieue et des résidences royales. L'autorisation se paie comme toute chose en Angleterre, où en général le public qui s'adresse à un employé de l'état est tenu de lui donner un salaire. Un tarif est établi à cet effet : le maximum de la rétribution s'élève, pour le chambellan, à 10 shellings

et pour les juges de paix à 5 shellings, pour chaque mois d'ouverture du théâtre. L'autorisation est accordée à un directeur responsable; son nom doit être imprimé sur toutes les affiches; il doit fournir un cautionnement de 500 liv. sterl. au plus, et présenter à l'agrément de l'autorité deux répondans, chacun pour une autre somme de 100 liv. sterl. au maximum. Ces sommes sont destinées à garantir l'observation des règles imposées à l'entreprise et le paiement des amendes qu'elle pourrait encourir. Le chambellan a droit d'ordonner la clôture, tant qu'il le croit convenable, de tout théâtre où éclate quelque désordre ou sédition; il peut aussi interdire les représentations à certains jours marqués. Les juges de paix, pendant leurs sessions, déterminent les règlemens à suivre pour assurer l'ordre et la décence dans les théâtres de leur juridiction, et pour fixer les époques où ils doivent s'ouvrir ou se fermer. Ces règlemens sont annexés aux autorisations, et toute infraction, constatée par une déclaration sous serment, peut entraîner la clôture à temps. Dans la circonscription des universités d'Oxford et de Cambridge, et à la distance de quatorze milles, les théâtres doivent en outre être autorisés par le chancelier ou le vice-chancelier de l'université, lequel peut aussi, en cas de désordre, retirer la permission. Tout acteur qui joue sur un théâtre non autorisé encourt une amende dont le maximum est de 10 liv. sterl. par représentation; la loi est applicable à toute représentation pour laquelle les spectateurs sont assujettis à payer une somme en argent, ou toute autre rétribution directe ou indirecte, ou même à acheter un objet quelconque; elle atteint aussi les tavernes, cafés, etc., qui feraient jouer la comédie; il est formellement exprimé qu'en cas de poursuite le théâtre accusé devra prouver qu'il est autorisé, et sera considéré comme ne l'étant point, s'il ne peut produire sa licence. Sont exceptées des prescriptions de la loi les représentations données en vertu de la permission des autorités locales dans les foires, fêtes et réunions établies par l'usage. Les mesures prises par les juges de paix peuvent être l'objet d'un recours à la session trimestrielle. Telles sont les dispositions adoptées. Le projet proposait de réserver aux théâtres qui en avaient déjà le privilége exclusif le droit de jouer les ouvrages de Shakspeare et interdisait au lord-chambellan la faculté de l'étendre à d'autres entreprises. Cette disposition n'a pas été maintenue. Le parlement s'est refusé à déclarer qu'il ne serait pas loisible à tout théâtre d'offrir aux applaudissemens du public les chefs-d'œuvre du poète national : hommage légitime rendu au génie, satisfaction bien innocente de l'orgueil anglais, car il était constaté et reconnu que les tragédies de Shakspeare se jouaient rarement et n'attiraient point la foule.

Jusqu'au bill de 1843, les priviléges accordés aux entreprises les assujettissaient à un genre déterminé d'ouvrages. Les grands théâtres étaient seuls autorisés à jouer la tragédie, la comédie, et toute espèce de pièce comprise sous la catégorie de *drame légitime*, dénomination plus littéraire que légale. Les théâtres secondaires (*minor theatres*) étaient consacrés à l'opéra-comique ou au vaudeville (*burlettas*) et aux ballets; mais ces divers genres, soit insuffisance des règlemens, soit impossibilité d'une désignation précise, se confondaient et étaient mal distingués. L'enquête de 1832 chercha à obtenir des définitions exactes, et ne recueillit que des explications vagues et contradictoires. Un témoin n'appelle *drame légitime* que les œuvres de Shakspeare, d'Otway, de Rowe, de Sheridan, de Colman et des autres auteurs classiques. Un autre, ne considérant que le théâtre même où les pièces étaient représentées, définit le *drame légitime* « tout ouvrage joué à Drury-Lane ou à Covent-Garden; » d'autres, « toute œuvre dramatique dans laquelle n'entre ni musique ni chant; » quelques-uns pensent qu'une pièce où le chant serait introduit n'en appartiendrait pas moins au drame légitime, pourvu que *rien n'y outrageât la nature*. Un témoin mieux inspiré, Payne Collier, entend par drame légitime « tout ouvrage qui a un bon dialogue, de bons caractères et une bonne moralité. » La signification du mot *burletta* n'est pas moins vague. La plupart des gens du métier s'accordent néanmoins à le définir « une petite pièce mêlée de danses et de chants. » La confusion des genres était encore augmentée par les habitudes du public anglais. Les premiers théâtres jouent toujours, après la tragédie ou la comédie, des pantomimes ou des farces qui tranchent grossièrement avec les grands ouvrages de leur répertoire, et cependant l'abus des mots a été porté au point de qualifier les pièces de ce genre, représentées sur les grands théâtres, du nom de *farces légitimes*.

Le nouveau bill ne contient aucune disposition relative à la désignation des genres, mais il confère au lord-chambellan des pouvoirs si étendus, que les nouvelles autorisations pourront encore établir des prescriptions spéciales sur ce point. L'enquête de 1832 a révélé les prétentions des théâtres patentés, qui se disaient seuls autorisés à jouer le répertoire des grands écrivains dramatiques : ces prétentions avaient été défendues dans la chambre des lords, et, comme elles se fondent sur la possession, toujours si puissante dans les habitudes de l'Angleterre, elles seront certainement prises en très grande considération.

Le droit d'ouvrir un théâtre en Angleterre est, comme on vient de le voir, subordonné à une permission de l'autorité publique, et cette

permission peut être retirée en certains cas. Les représentations ne sont pas soumises à un régime moins restrictif : bien que la liberté de la presse soit reconnue et consacrée comme un des premiers droits du peuple, toutes les pièces de théâtre sont soumises à la censure. Un pamphlet dialogué de Fielding, *Pasquin*, paraît avoir amené l'établissement de ce mode de surveillance. Cette pièce contenait une satire très violente du pouvoir politique, et Fielding portait la licence de ses attaques jusqu'à l'emportement et la provocation. La censure, condamnée seulement par quelques esprits absolus, n'a souleve aucune réclamation puissante dans l'enquête de 1832. De graves témoins en ont reconnu la nécessité. « Les allusions politiques, dit l'un d'eux, M. Thomas Morton, dont les ouvrages ont eu l'heureux privilége d'attirer la foule, sont avidement saisies par les spectateurs. La scène devient un foyer de provocation; les applaudissemens y enflamment les esprits, les mécontentemens publics peuvent s'y traduire en révoltes. Rien de plus terrible qu'une assemblée furieuse (*enraged*). Je tiens, dit-il encore, du célèbre Talma, que la révolution française ne fit que des progrès insignifians tant que les théâtres ne servirent point d'arène aux passions populaires; mais aussitôt que la scène devint une tribune, le mouvement fut irrésistible. » Plusieurs considèrent la censure comme avantageuse aux théâtres. Une surveillance étroite et constante peut seule protéger efficacement la société. Le public ne souffrirait pas des représentations ouvertement immorales ou séditieuses, mais il en tolérerait dans lesquelles l'immoralité et la sédition s'infiltreraient à certaines doses.

La censure paraît avoir été conciliante et facile; elle a provoqué peu de plaintes. Quelques-uns l'accusent de caprice ou de partialité; la plupart rendent hommage à son bon esprit. L'examinateur lit les pièces, efface les passages ou les mots qui lui paraissent répréhensibles, et, si l'ensemble attire son blâme, prononce une interdiction complète. Il s'attache à supprimer tout ce qui est indécent, profane ou irréligieux, tout ce qui justifie ou encourage le vice ou le crime, tout ce qui fait allusion aux évènemens publics contemporains, et surtout les mots qui peuvent exciter du trouble. Une tragédie de *Charles Ier* fut refusée, parce qu'il ne manquait à la peinture du régicide que de voir tomber sur le théâtre la tête du monarque infortuné. Dans une autre pièce, on faisait dire à un personnage, en parlant du roi Guillaume : « Il joue du violon comme un ange. » Cette phrase fut supprimée. La censure retranche sévèrement toutes les expressions grossières ou impies. Ainsi, elle ne souffre pas ces

mots : *Sur mon sang et mon ame;* elle repousse tout emploi inutile du nom du Créateur, tout passage contraire aux opinions religieuses, tout jurement : *Dieu me damne,* etc. Dans l'opinion des censeurs, la tragédie peut comporter l'emploi du nom de l'Être suprême, jamais la comédie. Parfois, au dire de Charles Kemble, la censure fait des suppressions quelque peu frivoles et qui décèlent plus de pruderie et de bigotisme que de lumières et d'élévation d'esprit. L'un des censeurs entendus consent bien à ce qu'un amant dise à sa maîtresse : *Mon ange;* mais un autre, George Colman, s'y oppose absolument, comme à un empiétement sur le domaine sacré; il proscrit le mot *cuisse* comme indécent, et celui de *lutin damné* comme blasphématoire. Le témoin qui a signalé ces rigueurs est le fécond Moncriff, auteur de deux cents pièces de théâtre, qui toutes ont été censurées. Or, ce même George Colman, qu'effarouche l'innocente expression d'*ange,* a lui-même écrit pour le théâtre et ne s'est pas toujours montré si chatouilleux. Le président de l'enquête se donne le malin plaisir de le lui rappeler, et lui fait, sous air d'information, subir perfidement une petite torture dans le dialogue suivant : « Le comité a appris que vous aviez retranché d'une pièce l'épithète d'*ange* appliquée à une femme. — Oui, en effet, parce qu'un ange est une femme, si vous voulez, mais une femme céleste. C'est une allusion aux anges de l'Écriture, qui sont des corps célestes. Toutes les personnes qui ont lu la Bible le savent, et, si elles l'ignorent, je les renvoie à Milton. — Vous rappelez-vous le passage dans lequel vous avez fait cette suppression? — Non, je ne puis pas charger ma mémoire de tout ce bagage; je ne sais s'il m'est arrivé de supprimer un ange ou deux, mais il y a apparence que je l'aurai fait une fois ou l'autre. — Les anges de Milton ne sont pas des dames (*ladies*)? — Non, mais quelques anges de l'Écriture le sont, je crois. — En admettant que vous vous décidiez quelque jour à laisser passer quelque ange dans un opéra ou une farce, quelle serait, selon vous, l'impression qu'en éprouverait le public? — Je ne saurais le dire, je ne puis sonder le cœur de ceux qui sont à la galerie, au parterre ou dans les loges.... — Comment conciliez-vous vos opinions d'aujourd'hui avec l'emploi que vous-même avez fait, dans quelques-unes de vos compositions le plus applaudies, de mots que vous trouvez impies et de juremens qui vous blessent? — Si j'en avais été l'examinateur, je les aurais raturées, et je le ferais maintenant. Alors ma position était autre. J'étais un auteur graveleux et leste; aujourd'hui je suis le censeur dramatique. Alors je faisais mon métier d'auteur; en ce moment, je fais celui de censeur. — Ces pièces qui ont eu

tant de succès et que vous ne pouvez plus corriger aujourd'hui, croyez-vous qu'elles aient corrompu les mœurs? — Elles ne les ont certainement point purifiées, et je regrette d'y avoir introduit ces profanations. En qualité d'être moral, on devient plus sage avec les années, et je serais très heureux d'alléger mon esprit de ce souvenir. — Est-ce à dire que vous regrettez d'être l'auteur de *John Bull?* — Non, sans doute; c'est autre chose. Je puis ne pas me repentir d'avoir fait un bon pudding; mais, s'il contient quelques raisins gâtés, je serais charmé de les en extraire. »

La commission d'enquête ne fit aucune proposition relativement à la censure; elle se borna à critiquer le mode de perception des taxes prélevées par les officiers du lord-chambellan. Le bill de 1843 a sanctionné et régularisé le régime observé jusqu'alors. D'après les dispositions de ce bill, une copie de tout ouvrage dramatique nouveau ou de tout acte, scène ou fragment quelconque, ajouté à un ouvrage ancien, doit être adressée au lord-chambellan sept jours au moins avant la première représentation, avec l'indication du théâtre et du jour où l'on se propose de le jouer, et la représentation peut toujours, avant ou après cette période de sept jours, en être défendue. Un droit est dû pour l'examen; il ne peut excéder 2 guinées et doit s'acquitter au moment même de l'envoi de la copie. L'interdiction peut être prononcée toutes les fois que le chambellan croit qu'elle est commandée par l'intérêt des bonnes mœurs, du *decorum*, ou de la paix publique (*for the preservation of good manners, decorum or of the public peace*); elle est absolue ou temporaire et comprend tous les théâtres de la Grande-Bretagne ou quelques-uns seulement. Quiconque représente un ouvrage interdit, ou même non autorisé par le lord-chambellan, est soumis à une amende qui peut s'élever à 50 livres sterling, et l'autorisation est retirée au théâtre. Dans la dénomination générale d'ouvrage dramatique sont compris les tragédies, comédies, farces, opéras, vaudevilles (*burlettas*), intermèdes, mélodrames, pantomimes, et autres productions destinées à la scène, soit dans leur entier, soit par fragmens.

On ne saurait étudier les intérêts du théâtre sans se préoccuper de ceux des auteurs dramatiques, qui s'y lient étroitement. A cet égard, la législation anglaise jusqu'en 1833 avait témoigné pour les droits de la propriété littéraire le plus condamnable dédain. Il n'était pas nécessaire d'obtenir la permission de l'auteur avant de jouer sa pièce, ni de lui payer un droit quelconque, comme en France, pour chaque représentation. L'auteur n'obtenait une rétribution que du théâtre même

auquel il livrait son manuscrit et avec lequel il traitait. Les théâtres de province se croyaient libres, et l'étaient par le fait, de jouer toute pièce déjà représentée à Londres, et ceux de Londres toute pièce déjà publiée, parce qu'elle était alors considérée comme appartenant au domaine public. Afin de retarder l'exercice de ce droit, si l'on peut donner ce nom à un véritable vol, le théâtre, en traitant avec l'auteur, convenait qu'il ne publierait sa pièce qu'après un délai de trois mois; mais des juges avaient décidé, contre O'Keefe, que la représentation constituait une publication. Des sténographes venaient donc s'emparer de la pièce, au théâtre, pendant la représentation; un bureau central la vendait, et elle se jouait partout sans entrave : alors c'était à qui des directeurs ne traiterait pas avec l'auteur. Les copies se vendaient 2 ou 3 livres, et cette industrie de forban enrichissait le sténographe et les autres théâtres en ruinant le malheureux auteur. Aussi, les écrivains dramatiques firent entendre les plaintes les plus vives et demandèrent d'une voix unanime que la loi française fût adoptée. Les faits les plus crians étaient signalés. *Mazaniello*, représenté plus de cent cinquante fois à Drury-Lane avec un immense succès, n'avait pas rapporté un shelling à son auteur. Suivant les conventions, celui-ci devait recevoir 50 livres pour trois représentations, [illegible] jusqu'à la vingt-quatrième; mais l'entrepreneur ayant fait banqueroute sans a[illegible] voir tenu ses engagemens, ses successeurs repoussèrent toute solidarité et co[illegible]tinuèrent à donner la pièce sans rien payer. Ils invoquèrent l'usage qui conférait la propriété d'un ouvrage au théâtre où il avait été une fois représenté. « C'est ainsi, dit l'auteur entendu dans l'enquête, qu'après les plus grands et les plus légitimes succès, mes ouvrages ne m'ont rapporté qu'amertume et humiliation. J'ai dû, de semaine en semaine, solliciter de misérables sommes de 10 livres en récompense de mes veilles, et j'avoue que je succombe sous le poids de ces odieuses iniquités. On m'a dit enfin que la cour de la chancellerie était désormais mon seul refuge; mais je sais bien qu'un pauvre diable comme moi ne peut point s'y aventurer. » Un autre auteur, Jerold, se plaignait de spoliations semblables. Une de ses compositions, *The black eyed Suzanna*, jouée quatre cents fois en un an, ne lui avait produit que 60 livres. Il avait sollicité une gratification supplémentaire; mais Covent-Garden avait fort mal accueilli cette prétention impertinente. Un des théâtres patentés avait pris à une entreprise secondaire une pièce de Moncriff. Celui-ci voulait poursuivre; malheureusement il lui fallait d'abord dépenser 80 livres en frais judiciaires : incapable de se les procurer, il dut renoncer à se faire rendre justice, Moncriff, cet auteur de plus de deux

cents pièces, avait été engagé par Drury-Lane pour dix ans à 40 shellings par semaine, pour composer ou plutôt pour improviser des drames et des farces; on les lui commandait selon le besoin, quelquefois vingt-quatre heures d'avance. Une de ces pièces, jouée trois cents fois, lui valut 200 livres. « Si l'on me donnait un écu par représentation, dit-il, au lieu d'être un des plus pauvres de mon pays, j'occuperais un rang parmi les plus riches. »

Ces faits durent frapper vivement la commission d'enquête; elle déclara que les auteurs étaient livrés à une oppression inique et intolérable, et démontra que l'intérêt de la littérature dramatique était également compromis par ce régime de spoliation. A ses yeux, la seule comparaison des procédés qu'avaient à subir les auteurs dramatiques avec la protection dont jouissaient les autres écrivains devait détourner tout auteur éminent et en renom de la carrière du théâtre. La commission insistait sur la nécessité d'assurer à l'auteur dramatique les mêmes garanties qu'à l'auteur de toute autre production, et d'empêcher que son œuvre fût représentée sans son consentement exprès ou formel sur aucun théâtre de Londres ou de la province. On voulut immédiatement porter remède à des désordres sans excuse, et, dès la session suivante, un bill, proposé par M. L. Bulwer et définitivement adopté le 10 juin 1833, établit que, par application du principe qui reconnaissait les droits exclusifs des auteurs sur l'impression de leurs œuvres pendant leur vie, et au moins pendant vingt-huit ans à partir de la première publication, les écrivains dramatiques jouiraient seuls, pendant le même temps, du droit de représenter ou de faire représenter sur les théâtres de la Grande-Bretagne et de ses dépendances les ouvrages de leur composition. Les contrevenans furent déclarés passibles d'une indemnité proportionnée au bénéfice usurpé ou au dommage éprouvé par l'auteur, indemnité qui en aucun cas ne pourrait être inférieure à 40 sh. Ce bill ne fournissait aucun moyen d'assurer le recouvrement des rétributions qu'il autorisait à établir. Pour y parvenir, les auteurs dramatiques se sont réunis en société et ont nommé des agens dans toutes les villes du royaume. Cette association autorise les entrepreneurs de théâtre à jouer les ouvrages de ses membres, moyennant un tarif dont le minimum est de 7 shellings; cependant un assez grand nombre d'auteurs, et entre autres M. Sheridan Knowles, n'ont point voulu en faire partie et se sont constitué des agens particuliers chargés de défendre leurs intérêts.

Ce nouveau régime a dû modifier la situation des auteurs, mais certains usages révélés par l'enquête de 1832 ont probablement continué

d'exister. Ainsi les théâtres de Londres n'ont ni comités ni lecteurs attitrés pour prononcer sur le mérite des ouvrages. Le directeur consulte qui bon lui semble, s'adresse chaque fois à un examinateur différent, et à moins qu'il ne s'agisse d'un écrivain ou d'une production tout-à-fait hors ligne, prend successivement l'avis de deux ou trois personnes. Les acteurs sont désignés dans l'enquête comme des juges peu sûrs; ils se trompent, dit-on, souvent et jugent mal les effets de la scène. Un témoin en donne pour raison qu'ils sont les êtres les plus capricieux de la terre. L'auteur reste propriétaire de son manuscrit et le vend lui-même à l'éditeur chargé de la publication; mais aujourd'hui la valeur en est complètement nulle. Il y a trente ans, 100 livres sterl. pour une pièce représentaient un prix peu élevé; aujourd'hui, on en obtient à peine 10, et souvent on ne les peut vendre à aucun prix. Depuis que les pièces étrangères sont traduites en anglais, le prix du manuscrit est réduit presque à rien; c'est à peine si Sheridan Knowles a pu vendre celui du *Hunchback*, qui avait obtenu un grand succès. On ne considère plus les ouvrages dramatiques comme appartenant à la littérature proprement dite, comme devant trouver place dans les bibliothèques. Quant aux avantages résultant de la représentation pour l'auteur, les usages ne paraissent pas avoir été modifiés par les nouvelles dispositions de la loi. Covent-Garden accordait généralement pour chaque pièce 100 livres à la troisième représentation, 100 à la sixième, 100 à la neuvième et 100 à la quarantième, mais il est rare qu'on atteigne ce nombre. Le plus haut prix donné pour une tragédie ou une comédie n'excédait pas 900 livres. Généralement, on n'attribuait rien à l'auteur de la musique d'un opéra; cependant Weber avait touché 500 livres sur le prix donné pour *Oberon*. Au même théâtre, une pièce en trois actes, traduite du français, rapportait, en cas de succès, de 200 à 400 livres. Drury-Lane accordait 33 livres 6 shellings 8 deniers pour chaque représentation jusqu'à la neuvième, et un supplément de 100 livres à la vingtième. Dans les six années antérieures à l'enquête, les deux grands théâtres avaient dépensé chacun 1,500 livres en droits d'auteur. Les théâtres secondaires avaient d'autres tarifs. Celui de la Cité allouait 10 livres par pièce, celui de Cobourg de 20 à 25 livres, jamais davantage; quelquefois on accordait aux auteurs une guinée ou une demi-guinée par représentation, mais point de représentation à bénéfice. Les farces rapportaient communément 50 livres par trois représentations. D'après plusieurs dépositions, aucun auteur n'avait touché plus de 5,000 livres en un an. Cependant les plaintes des écrivains portaient moins sur la modicité des

tarifs que sur la difficulté qu'ils éprouvaient à se faire jouer. Covent-Garden et Drury-Lane, qui autrefois représentaient régulièrement, dans chaque saison, deux ou trois comédies et un grand nombre de farces *légitimes*, ne donnaient presque plus de nouveautés. On soumettait chaque année au directeur de Haymarket cent à cent cinquante pièces; il n'en jouait que cinq ou six. Somme toute, indépendamment des abus auxquels le bill de 1833 a tenté de remédier, le théâtre paraissait peu lucratif pour les écrivains; le bill a nécessairement amélioré leur situation en mettant un terme à des actes de spoliation : nous doutons cependant qu'il ait créé à leur profit des ressources que l'état précaire de l'industrie dramatique ne leur permettait guère d'espérer.

L'enquête de 1832 a encore fourni des renseignemens curieux sur les comédiens. L'Angleterre ne possède aucune école dramatique, aucun établissement analogue à notre Conservatoire et à ses classes de musique et de déclamation. Aussi ne s'y forme-t-il point de sujets pour représenter le répertoire classique, Shakspeare, Otway, etc. Ce sont les théâtres de province qui servent de pépinière à ceux de la métropole; York, Bath, Dublin et Liverpool passent pour former les meilleurs acteurs. Kean s'est élevé sur les théâtres de province.

La condition des acteurs est généralement précaire, difficile, et peu digne d'envie; loin de s'améliorer, elle est devenue plus critique, sous l'influence de certains préjugés qui s'enracinent chaque jour davantage. Leur découragement perce dans leurs dépositions. « Quiconque peut faire autrement, dit Macready, ne se jette point dans la carrière ingrate du théâtre. » Tandis que les grands acteurs font la loi, les médiocres la subissent. On se dispute les premiers, et les seconds se donnent au rabais, double effet d'une concurrence excessive. « Les théâtres qui s'ouvrent sur tous les points, au dire d'un comédien dans l'enquête, dégradent la profession; ils se procurent un acteur d'élite qu'ils appellent leur *étoile* (*star*), et le reste de la troupe est misérable. » Les acteurs des grands théâtres n'ont pas le droit de jouer sur les scènes secondaires. Ils sont tenus de se pourvoir d'une permission spéciale, qui, du reste, leur est ordinairement accordée. Il a fallu un ordre du lord-chambellan pour contraindre Covent-Garden et Drury-Lane à laisser paraître leurs acteurs à Haymarket, pendant le temps de leur clôture, du 30 juin au 30 septembre. Les deux théâtres patentés se sont concertés pour ne prendre qu'après une saison, depuis leur retraite, les acteurs sortis de leurs troupes respectives. Ils s'étaient même coalisés pour limiter les traitemens, mais Drury-Lane a manqué le premier à cet engagement.

On n'a recueilli aucune évaluation précise des émolumens ordinaires des acteurs. Un régisseur prétend que tous ceux des grands théâtres qui ont eu de l'ordre ont pu, sinon s'enrichir, du moins se constituer une fortune indépendante; mais il n'énonce aucun fait précis, ne présente aucun calcul à l'appui de cette assertion assez vague. Les acteurs sont généralement payés à la semaine, quelques-uns à la représentation. Kean a joué pendant deux ans à Haymarket moyennant 50 livres par soirée; une autre année, il n'obtint plus que 33 livres 1/3, et la quatrième que 30 livres. Le théâtre Cobourg donnait alors 60 livres par représentation à son meilleur acteur. En province, la situation des comédiens est encore plus triste que dans la métropole. Leur plus haut salaire, dans les théâtres de première classe, ne dépasse pas trois guinées par semaine; encore doivent-ils prélever sur cette somme leurs frais de voyage de ville en ville, et l'achat ainsi que l'entretien de leurs costumes. Les comédiens ambulans sont soumis aux règlemens des foires; ils prennent des permissions des autorités locales. Quoique peu nombreux, ils meurent de faim; « mais, dit un témoin, ils sont sobres. — Les théâtres de province, ajoute un des acteurs ambulans les plus distingués, n'ont jamais pu me faire vivre, moi et ma famille. J'ai toujours été dans la gêne avec les ressources insuffisantes qu'ils me procuraient. » Les grands théâtres envoient à la recherche des talens dans toutes les parties de l'Angleterre et se recrutent dans les troupes de province, qui passent pour une meilleure école que les théâtres secondaires de Londres; cependant il n'y a pas un sixième des bons acteurs qui puissent espérer un engagement à Drury-Lane ou à Covent-Garden, objet de leur dernière ambition.

Sous le régime que nous venons de retracer, les théâtres souffrent et font de vains efforts pour échapper à la ruine. Ceux de Londres sont dans l'état le plus déplorable. Par une singularité remarquable, la foule se porte surtout à l'opéra italien et au théâtre français, et, sur les scènes secondaires, la plupart des pièces sont traduites du français. Des deux théâtres nationaux, l'un a été fermé à plusieurs reprises : c'est Covent-Garden. L'autre, celui de Drury-Lane, n'a point fait de bonnes affaires, malgré la direction de Macready. L'enquête de 1832 a dévoilé la marche et les causes de cette ruine. Drury-Lane pliait déjà à cette époque sous le poids d'une dette évaluée à 6 ou 700,000 livres sterling. De 1809 à 1832, les recettes de Covent-Garden avaient constamment baissé; dans les dix premières années de cette période, la moyenne s'élevait à 83 ou 84,000 livres sterling par an; dans les dix dernières années, elle était descendue à 53 ou 54,000. La période la plus florissante a été celle de 1810 à 1815, époque de sa-

crifices et de grands efforts nationaux, mais aussi de prospérité intérieure, ce qui fait dire à un témoin que le retour de la paix a tari toutes les sources de la fortune publique en Angleterre.

Les dépenses qu'entraîne une exploitation théâtrale à Londres sont excessives. Pour les grands théâtres, l'énormité de leurs charges tient à un personnel trop considérable. Tandis qu'à Adelphi la troupe entière paraît tous les soirs, à Drury-Lane et à Covent-Garden un tiers à peine est employé dans chaque représentation. Le reste demeure oisif, et cependant, à peu d'exceptions près, les acteurs y sont toujours payés, soit qu'ils jouent ou se reposent. L'opéra ayant tout envahi, ces théâtres sont obligés d'entretenir deux troupes à la fois. Il en résulte que, quand un opéra ou une tragédie obtient un succès qui permet de le donner tous les soirs, la plus grande partie de la troupe devient un fardeau inutile et grève le budget de l'entreprise sans aucune compensation.

Le besoin de faire de grosses recettes condamne les grands théâtres à recourir à tous les expédiens propres à piquer la curiosité publique. Ils ne pourraient se soutenir, s'ils se bornaient à la tragédie et à la comédie; ils donnent des pantomimes, des ballets, des pièces à spectacle, des farces; les pantomimes ont principalement le privilége d'attirer la foule, surtout pendant les fêtes de Noël. Depuis la reconstruction de Covent-Garden en 1809 jusqu'en 1821, l'entreprise ne s'est pas libérée d'un shelling au moyen du *drame légitime;* tous les bénéfices ont été obtenus par les pantomimes de Noël. On a converti les théâtres en ménageries. Au grand scandale des amis du théâtre national, des tigres et des lions ont été introduits à Drury-Lane et à Covent-Garden, et y ont obtenu un ignoble succès. Après les farces, les ouvrages les plus populaires sont ceux où le crime est représenté dans toute sa nudité. Les scènes de meurtre attirent et captivent le peuple. Le parterre, ordinairement bruyant, devient silencieux et recueilli dès que la lame d'un poignard brille à ses regards; c'est le grand mérite de Macbeth, c'est la fortune du théâtre de Thurtill, qui représente incessamment les drames les plus sanglans. Il paraîtrait que tandis que les grands théâtres prostituaient leur scène pour rétablir leurs affaires, les représentations des entreprises secondaires prenaient un caractère plus élevé. Il y a trente ou quarante ans, on y donnait des pièces à peine supportables sur les tréteaux de la foire. Depuis, les auteurs se sont montrés plus scrupuleux, les directeurs plus sévères, et certains ouvrages ont obtenu assez de succès pour exciter l'envie des grands théâtres, qui s'en sont emparés et les ont joués concurremment.

Malgré tous les efforts, le public paraît s'éloigner des théâtres. Autrefois le roi et sa famille leur accordaient une protection déclarée; ils assistaient au moins à une représentation par semaine; la cour les imitait. Cet usage n'existe plus. Le changement des heures du dîner retient dans leurs hôtels l'aristocratie et les classes riches. Il faudrait, pour s'accommoder à leurs habitudes, ne commencer qu'à dix heures du soir, et alors les classes inférieures s'éloigneraient à leur tour. La mode, dans la société distinguée, est de ne plus aller au théâtre. On assiste aux concerts du matin, on lit chez soi les pièces en vogue; on ne désire point les voir jouer. La curiosité publique en général s'est, dit-on, refroidie. L'esprit de secte et de rigorisme crée d'autres entraves. Les théâtres sont souvent fermés par des motifs de religion. A Cambridge, pendant longues années, aucun théâtre ne put obtenir la permission de s'ouvrir même pendant les vacances de l'université et pour l'amusement exclusif des habitans de la ville. Le goût public a sa part dans le déclin du théâtre. Au dire de Kean, les Anglais ne sont point une nation dramatique, et l'art est plus que jamais en décadence. Les auteurs abandonnent les sujets nobles ou élevés pour embrasser les genres secondaires, ou renoncent au théâtre pour les recueils périodiques et les romans.

Tel est, dans son ensemble, l'état du théâtre en Angleterre : nulle scène ouverte au public si elle n'est autorisée, nulle représentation si l'ouvrage n'a été censuré. Les auteurs, long-temps livrés aux plus criantes exactions, ont enfin obtenu une loi protectrice. Les comédiens, abandonnés à eux-mêmes, sont pour la plupart pauvres et malheureux. Les entreprises dramatiques souffrent, l'art n'est point encouragé, le public s'éloigne.

L'organisation française offre des analogies nombreuses et des dissemblances frappantes. La plus considérable tient à la différence générale du système d'administration adopté dans les deux pays, l'un s'appuyant sur une organisation puissante, sur les ressorts énergiques de la centralisation, l'autre refusant au gouvernement toute force d'initiative et d'impulsion, et s'en rapportant au zèle des intérêts privés du soin d'assurer l'exécution des lois. On jugera du contraste par le tableau que nous allons présenter.

II.

En France comme en Angleterre, l'existence légale des théâtres est subordonnée à une double condition : nécessité d'une autorisation

spéciale dont le gouvernement dicte les clauses en vue de l'utilité publité, et obligation de soumettre à une censure préalable les ouvrages destinés à la scène. Ce régime, pratiqué de temps immémorial et suspendu seulement pendant les premiers accès de la fièvre révolutionnaire, n'est pas en opposition avec le principe de la liberté industrielle. Même en matière commerciale, la concurrence est restreinte lorsqu'on la suppose préjudiciable aux intérêts du plus grand nombre. Pourrait-on mettre en doute la nécessité de réglementer très sévèrement un genre de spéculation qui fournit à notre société frivole son principal aliment intellectuel?

Ce n'était donc pas pour conserver aux élus du pouvoir les bénéfices du monopole qu'on opposait autrefois des difficultés nombreuses à la multiplication des théâtres. Les règles suivies par l'administration, en pareille circonstance, avaient leur principe dans des sentimens d'un ordre plus élevé. Quand Louis XIV, en fondant l'Opéra, lui concédait le monopole de toute représentation musicale; quand plus tard il inféodait ce privilége à Lully, il croyait avancer l'art en favorisant son plus illustre interprète; quand il réunissait en une seule société la troupe de l'hôtel de Bourgogne et celle de Molière, il se proposait de « rendre plus parfaite la représentation des comédies. » Son génie avait compris que l'unité, la discipline, la hiérarchie, étaient les conditions nécessaires du progrès, et qu'un gouvernement éclairé ne pouvait point livrer la scène aux hasards des efforts privés et aux luttes aveugles de la concurrence. Ces traditions prévalurent jusqu'en 1789; aucun théâtre ne put être ouvert, tant en province qu'à Paris, sans un privilége du roi, conféré par arrêt du conseil.

Les principes de liberté proclamés par l'assemblée constituante commencèrent pour le théâtre une ère nouvelle. Les restrictions qui lui avaient été imposées jusqu'alors furent considérées comme une atteinte aux théories triomphantes, comme une entrave à l'industrie qu'on croyait vivifier, en l'affranchissant de tout lien. La loi du 19 janvier 1791 déclara que « tout citoyen pourrait élever un théâtre public et y faire représenter des pièces de tous les genres, » sur une simple déclaration faite à la municipalité du lieu. Ainsi, suivant une formule souvent répétée, on put *jouer tout et partout*. Les entreprises théâtrales se multiplièrent comme par enchantement. A Paris seulement, on n'en comptait pas moins de quarante pendant les années les plus terribles de la révolution. Cette indépendance absolue fut-elle favorable à l'art ou du moins à l'industrie? Pas plus à l'un qu'à l'autre. La littérature dramatique tomba dans l'avilissement malgré le succès

de quelques productions estimables. Les acteurs qui brillèrent alors appartenaient, par leur éducation, à la période précédente. La concurrence entre les spéculateurs ouvrit des abîmes où beaucoup de fortunes s'engloutirent. Le mal parut plus grand encore, au point de vue de la police et de la morale publique. « On voit, disait le ministre de l'intérieur dans un rapport du 5 mars 1806, on voit chaque jour une foule de petits théâtres se disputer dans la capitale une faible recette et le triste succès d'attirer la dernière classe du peuple par des spectacles grossiers ou de pervertir l'enfance par de prétendues écoles qui enlèvent des sujets utiles à la société, sans jamais former des élèves utiles à l'art. On voit des hommes inconnus ouvrir des théâtres dans les départemens, recevoir des abonnemens, faire des emprunts, fermer bientôt après par une faillite qui reste impunie, et s'enrichir aux dépens du public et des prêteurs. »

Frappé de ces désordres, l'empereur voulut y mettre un terme. La question était délicate; il ne s'agissait de rien moins que de supprimer des entreprises formées en vertu de la loi et sous sa protection. On chercha d'abord à régulariser le chaos sans secousse ni violence. Le décret du 8 juin 1806 posa deux principes : la nécessité de l'autorisation du chef de l'état pour tout établissement d'un théâtre à Paris; le droit pour le gouvernement de déterminer le genre de spectacle de chaque entreprise. Ce même décret prescrivit de réduire le nombre des théâtres exploités dans les départemens et plaça ceux qui devaient être conservés sous la surveillance du ministre de l'intérieur. Ce petit coup d'état ayant produit de bons effets, on eut hâte de réprimer, à Paris même, les conséquences désastreuses d'une concurrence excessive. Une résolution énergique coûtait peu à l'empereur, quand la nécessité lui en était démontrée. Le 29 juillet 1807, il décréta la réduction du nombre des théâtres à huit, savoir : quatre grands théâtres et quatre théâtres secondaires. Les autres devaient être fermés avant le 15 août. Peu après, deux des entreprises supprimées furent rétablies, et ainsi Paris ne posséda plus que dix théâtres (1).

L'autorisation préalable du gouvernement, le partage des genres, la limitation du nombre des entreprises rivales, telles sont les trois règles qui ressortent des décrets impériaux et constituent encore le régime administratif des théâtres. Chacune de ces règles a son utilité propre et ses conséquences nécessaires; elles se servent mutuelle-

(1) On comptait dans ce nombre, pour un seul théâtre, l'Odéon et l'Opéra-Italien, dont les deux troupes devaient alterner. On étendit la tolérance à quelques théâtres de parades populaires et à certaines scènes d'élèves.

ment de complément et de sanction. La nécessité de l'autorisation préalable appelle le gouvernement à intervenir dans la formation des établissemens, pour constater que le fondateur possède les moyens nécessaires au succès matériel de l'entreprise, pour assurer, à l'aide d'un cautionnement, les droits des personnes intéressées en qualité de spéculateurs ou d'artistes, et l'exécution des conditions du privilége. Le partage des genres, assignant à chaque théâtre un ordre spécial d'études, prépare au public des jouissances plus dignes de lui, et empêche des profanations décourageantes pour les scènes d'un ordre élévé. La limitation du nombre proportionne les spectacles aux besoins de la population et prévient l'invasion honteuse de la concurrence mercantile dans le domaine des arts. L'empereur voulait plus encore. Il se faisait un noble devoir d'assurer la prospérité de l'Opéra et du Théâtre-Français : il les considérait comme des institutions nationales, dont la splendeur dispendieuse devait être entretenue aux dépens de la spéculation égoïste et mesquine. Il n'hésita donc pas à assujétir toutes les scènes secondaires à une redevance envers l'Opéra, et à coup sûr, s'il n'étendit pas le bénéfice de cette mesure jusqu'à la Comédie-Française, c'est qu'elle était alors dans une veine remarquable de prospérité. Il attribua du moins au Théâtre-Français et à l'Opéra-Comique la propriété des pièces de leurs répertoires, tombées dans le domaine public, et voulut qu'aucun autre théâtre ne pût emprunter des pièces à ces répertoires, « sans l'autorisation des propriétaires et sans leur payer une rétribution qui serait réglée de gré à gré. » A Paris, le droit de donner des bals masqués fut conféré à l'Opéra seul, et, dans les départemens, aux théâtres approuvés. Plus tard, la Comédie-Française fut autorisée à appeler dans ses rangs tout acteur qui recevrait du gouvernement un ordre de début.

Dans cette organisation, tout se combine et s'enchaîne. L'Opéra, entretenu par l'état, subventionné par les théâtres secondaires, est à la tête des théâtres lyriques; au-dessous de lui, l'Opéra-Comique, enrichi par son répertoire spécial, et l'Opera-Buffa, son annexe. La tragédie et la haute comédie, en grande faveur alors, sont comme le patrimoine du Théâtre-Français, dont l'Odéon est une annexe pour la comédie seulement. Un répertoire composé de tous les chefs-d'œuvre de notre littérature, et le droit d'absorption consacré par les ordres de début, assurent la suprématie de la première scène française. A un degré inférieur s'ouvrent, pour les esprits moins cultivés, la Gaîté, l'Ambigu-Comique, affectés au mélodrame, les Variétés et le Vaudeville, consacrés au genre qui a donné son nom à ce dernier

théâtre; plus tard, on tolère la Porte-Saint-Martin pour le drame et le ballet villageois, et le Cirque-Olympique pour les exercices d'équitation et les pantomimes équestres. Les théâtres secondaires sont abandonnés à eux-mêmes; l'industrie privée, qui les soutient à ses risques et périls, est rendue tributaire de l'Opéra, à qui elle paie le vingtième de ses recettes. Seuls, les grands théâtres sont jugés dignes d'une protection spéciale, et placés sous la tutelle d'un surintendant des spectacles chargé de veiller à la prospérité de l'art dramatique comme au bien-être de ceux qui contribuent aux plaisirs du public.

Sous ce régime, le théâtre fut florissant. L'art lyrique, il est vrai, n'excite pas encore cet enthousiasme un peu trop exclusif, auquel le génie de Rossini devait habituer le public français. L'Opéra impose à l'état de lourdes dépenses malgré les divers avantages qui lui ont été ménagés. Les Italiens, dont les talens sont appréciés par des juges délicats, n'ont pas encore conquis la vogue. Mais l'Opéra-Comique fait la fortune de la société qui l'exploite; il réunit sous les yeux du public des comédiens si habiles, qu'on remarque à peine qu'ils sont en même temps de très habiles chanteurs. Quant à la Comédie Française, elle est, sans contestation, le premier théâtre du monde; l'empereur ne dédaigne pas d'ajouter le prestige d'un art national à l'éclat de sa propre gloire, et, dans les capitales conquises par nos armes, il convie l'Europe à la représentation des chefs-d'œuvre qui honorent le plus l'esprit français. L'Odéon, exploité par Picard, traduit devant le parterre les ridicules de notre société nouvelle. Les scènes secondaires suffisent à la curiosité des classes laborieuses, qu'elles captivent par des émotions honnêtes. L'école littéraire fondée sous la restauration affecte de traiter avec mépris la période impériale. Nous éviterons de discuter des questions étrangères aux intérêts administratifs qui nous préoccupent; mais, sans sortir de notre sujet, nous ferons remarquer tout ce qu'il y a d'injustice à déprécier un régime qui a développé une vive émulation parmi les écrivains comme parmi les acteurs, et contribué puissamment à la prospérité matérielle des théâtres.

La loi qui a constitué cette organisation est encore en vigueur, car la législation de septembre 1835 s'est bornée à consacrer des principes que la révolution de juillet avait mis en question, mais non pas abrogés. Toutefois, dans ces derniers temps, des concessions nouvelles, accordées légèrement et sans que les besoins du public et l'intérêt de l'art eussent été pris en considération, ont complétement dérangé l'équilibre nécessaire à la prospérité des théâtres. Nous reviendrons sur ce sujet; notre but, quant à présent, est seulement de

constater l'état de la législation et les droits qu'elle confère au gouvernement.

Dans les départemens, vingt-huit troupes sédentaires exploitent à demeure fixe les principales villes du royaume; dix-huit troupes d'arrondissement desservent les villes les plus importantes d'un nombre égal de circonscriptions tracées à cet effet; vingt-deux troupes ambulantes, réparties dans ces mêmes arrondissemens, en parcourent les villes plus petites; quatre sont en dehors de ces circonscriptions. La plupart des villes importantes s'imposent des sacrifices pour leurs théâtres. Les indemnités allouées à cet effet s'élèvent, en certains lieux, jusqu'à la somme de 80,000 francs. La ville de Rouen, qui s'est soustraite jusqu'ici à cette charge, est citée comme une exception. Les théâtres des départemens ont droit encore au privilége des bals masqués et au cinquième brut des spectacles ou exhibitions, de quelque genre que ce soit, ouverts dans la sphère de leur exploitation.

C'est ainsi que le principe de l'autorisation, sous l'empire de notre centralisation administrative, est appliqué aux théâtres; il les a mis entièrement sous la main de l'autorité publique, et a fait établir certaines règles secondaires qui ont été jugées utiles et réclamées par l'intérêt public. Ainsi, la multiplicité des faillites a déterminé l'administration à exiger des directeurs un cautionnement qui a pour objet de garantir les droits de l'état dans les théâtres où il possède une partie du mobilier, et d'assurer partout aux artistes et employés le paiement de leurs appointemens. Ce cautionnement est pour l'Opéra de 300,000 fr., pour l'Opéra-Comique de 200,000, pour le Vaudeville de 40,000, pour l'Ambigu de 30,000. Le Théâtre-Français et les Variétés, qui jouissent d'un privilége perpétuel, sont affranchis de cette charge. En province, les directions des villes de premier et de second ordre fournissent aussi un cautionnement. On a attaché long-temps à la transmission des priviléges qu'une faillite avait rendus vacans la condition de désintéresser les créanciers de l'entreprise précédente, soit en les payant intégralement, soit en composant avec eux; mais il a paru que cette obligation compromettait l'exploitation nouvelle, en la grevant d'un lourd passif, avant même qu'elle fût en activité : aujourd'hui les priviléges sont concédés sans aucune solidarité des dettes contractées par les directeurs tombés en faillite. Ces diverses mesures nous paraissent sages et utiles. Nous n'en dirons pas autant de certaines règles établies par l'administration : ainsi, elle n'accorde à présent que des priviléges limités à une durée ordinairement fort courte; en cas de décès du directeur, elle ne reconnaît aucun droit à ses héritiers ou

représentans; elle interdit toute espèce d'associations. De pareilles restrictions sembleraient mieux combinées pour nuire aux entreprises que pour y appeler les capitaux; elles accusent plus d'esprit de tracasserie que d'élévation dans les vues.

La loi de septembre 1835, comme le décret de 1806, a établi la censure en même temps que le régime des priviléges. Elle le pouvait sans porter atteinte aux principes de la constitution. La charte de 1830, en interdisant pour toujours le rétablissement de la censure, n'a point eu en vue les représentations dramatiques; il ne faut pas, comme le disait un arrêté du directoire exécutif du 25 pluviose an IV, « confondre la liberté de la presse, si religieusement et si justement consacrée par la constitution, avec le droit, essentiellement réservé à l'autorité civile, de disposer d'un établissement public pour y influencer, par le prestige de la déclamation et des arts, une grande masse de citoyens, et y répandre avec sécurité le poison des maximes les plus dangereuses. » Un régime purement répressif serait dépourvu d'efficacité; il serait même, on peut le dire, injuste autant que périlleux, car il conduirait le pouvoir à la fâcheuse nécessité de sévir non-seulement contre l'auteur, mais contre des spectateurs excités au désordre par les provocations de la scène. Et d'ailleurs la difficulté pour des corps judiciaires de se livrer à des appréciations complexes et arbitraires ne serait-elle pas une cause fréquente d'impunité? Comment protéger, contre des allusions perfides, les principes de nos institutions, le caractère des hommes publics? Comment atteindre ces ouvrages dangereux où la perversité des doctrines se cache sous la politesse du langage? Peut-on frapper d'un châtiment légal de simples inconvenances, qui sont indécentes plus qu'immorales, grossières plus que corruptrices, railleuses plus qu'impies?

Ces impossibilités sont si manifestes, que jamais, malgré les lois qui proclamaient la plus absolue liberté, les représentations dramatiques n'ont échappé à la surveillance du pouvoir. A défaut du gouvernement, les factions ont exercé une redoutable censure. Le 31 août 1792, l'assemblée législative, tout en consacrant de nouveau la liberté des représentations, déclarait qu'elle « n'entendait rien préjuger sur les décrets ou règlemens de police qu'elle pourrait donner dans le code de l'instruction publique, sous le rapport de l'influence des théâtres sur les mœurs et les beaux-arts. » Pendant la tourmente révolutionnaire, la convention improuvait l'arrêté de la commune de Paris qui défendait *l'Ami des Lois*, mais en annoncant que « tout théâtre sur lequel seraient représentées des pièces tendant à dépraver l'esprit

public et à réveiller la honteuse superstition de la royauté serait fermé, et les directeurs arrêtés et punis selon la rigueur des lois, » et au même moment elle approuvait la fermeture du Théâtre-Français « par suite de l'accusation d'aristocratie portée contre ses acteurs et son répertoire. » Jamais aucune censure ne sera aussi oppressive que de telles menaces, dans un pareil temps; aussi, théâtres et auteurs s'empressaient-ils à l'envi de solliciter par grace l'examen préalable des pièces. Nous avons vu la lettre d'un écrivain du temps qui sollicitait la censure de la police, parce que le directeur du théâtre des *Sans-Culottes*, que son titre ne rassurait pas encore assez, ne voulait recevoir aucune pièce qu'à cette condition. On sait que le décret du 12 germinal an II avait supprimé les ministres et créé à leur place douze commissions; celle de l'instruction publique était chargée de la surveillance des spectacles et fêtes nationales. Cette commission rendit, le 25 floréal suivant, un arrêté qui n'a point été publié, et qui rétablissait expressément la censure, en ordonnant à tous les théâtres de communiquer leur répertoire. On a conservé et nous avons parcouru les feuilles remises en exécution de cet arrêté et les notes des administrateurs du temps. Rien ne peint mieux cette époque. Dans l'espace de trois mois, sur 151 pièces censurées, 33 sont rejetées et 25 soumises à des changemens. Tout l'ancien répertoire est examiné; la censure déclare « mauvais » les ouvrages les plus irréprochables, presque toutes les comédies de Molière, *Nanine*, *Beverley*, *le Glorieux*, *le Jeu de l'Amour et du Hasard*, *le Dissipateur*, *le Joueur*, *l'Avocat Patelin*, et vingt autres comédies; elle exige des corrections dans *le Devin de Village*, *le Père de Famille*, *la Métromanie*, dans le *Guillaume Tell* de Lemierre, bien qu'à titre de passe-port on lui donnât pour second titre *les Sans Culottes suisses;* le dénouement de [illegible] et de la *Mort de César* doit être changé; *Mahomet* est interdit *Brutus* [illegible] parti. » En revanche, les pièces suivantes sont autorisées comme « chef de [illegible] nous n'en connaissons que le titre, mais il en indique assez le sujet : *Encore un curé*, *Plus de bâtards en France*, *la Papesse Jeanne*, *Ésope républicain*, *la Mort* [illegible] *Crimes de la* [illegible] *de Marat*, *l'Esprit des Prêtres*, *les* [illegible] *noblesse*. Les théâtres vont au-devant de ces mutilations, [illegible] annoncent qu'on a changé les qualifications des personnages sus-[illegible] pièces. L'Ambigu-Comique écrit que, « dans toutes les pièces anciennes, on substitue à la scène le mot *citoyen* à celui de *monsieur*. » Le répertoire de l'Opéra-Comique est terminé par cette note : « Les pièces ci-dessus avec l'apostille *arrangée* sont celles où jadis il y avait des seigneurs et qu'on a remises à l'ordre du jour. Quant aux autres qui

ne sont point apostillées, c'est qu'elles n'étaient point dans le même cas, et qu'il n'y avait rien qui rappelât l'ancien régime. »

La censure avait été maintenue indirectement par le directoire, elle le fut expressément par le décret du 8 juin 1806. Peu auparavant, le ministre de l'intérieur écrivait aux préfets : « Les spectacles ont attiré la sollicitude du gouvernement; c'est témoigner au peuple intérêt et respect que d'éloigner de ses yeux tout ce qui n'est pas digne de son estime et tout ce qui pourrait blesser les opinions ou corrompre les mœurs. » La censure, appliquée pendant tout l'empire et sous la restauration, souleva de vives réclamations après la révolution de juillet; le gouvernement lui-même douta un instant de son droit. A défaut de la censure, qui fut suspendue, il fallut recourir à des mesures violentes, prononcer des interdictions arbitraires, les appuyer au besoin par l'intervention de la force publique, sans parvenir à empêcher des représentations non moins contraires à l'ordre qu'au sentiment moral. D'indignes profanations furent commises; on vit un acteur fouler aux pieds le crucifix sur la scène; dans le drame du *Juif errant*, le Christ était aperçu dans le fond du théâtre par le personnage principal. La politique s'empara du vaudeville, au grand déplaisir du public, qui ne l'aime pas au théâtre, où il cherche le repos et non la lutte. M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, cédant plus, selon toute apparence, au mouvement des esprits qu'à une conviction personnelle, avait proposé une loi basée sur le système de la répression; ce projet souleva les plaintes de ceux qu'on avait cru favoriser, et n'obtint pas même les honneurs d'une discussion. La loi de 1835 a mis un terme à ces incertitudes par le rétablissement formel de la censure.

Depuis huit ans, cette loi s'exécute. Une commission de quatre examinateurs, formée à Paris au ministère de l'intérieur pour donner son avis sur les pièces nouvelles, s'est acquittée de cette [illegible] [illegible]cune laborieuse avec zèle, exactitude et habileté. En sept années, 4,119 ou[illegible]vrages, composés de 7,452 actes, ont été censurés. [illegible] 2,045 ont obtenu une autorisation pure et simple, 1,945 ont dû subir des changemens, et 129 ont été frappés d'[illegible]terdiction. Ces rigueurs ont porté[illegible] [illegible]nes inférieures; les [illegible] principalement sur des ouvrages destinés aux s[illegible]taine, [illegible] quatre théâtres des Délassemens Comiques, de la Porte-Saint-A[illegible] du Luxembourg et du Panthéon sont compris à eux seuls dans [illegible] les 129 refus pour 63. La part des cinq grands théâtres n'est que de [illegible]7, [illegible] savoir : la Comédie-Française, 3; l'Opéra-Comique, 1; l'Odéon, 3, l'Opéra et les Italiens, 0.

L'avis de la commission est presque toujours adopté par le ministre; dans quelques circonstances rares, l'approbation a été accordée ou le refus prononcé contre ses conclusions. En province, les préfets peuvent autoriser les ouvrages qui n'ont pas encore été joués à Paris, et interdire ceux que la censure a autorisés, mais qui ne pourraient sans inconvénient être joués dans leur département. Un ouvrage autorisé peut être ultérieurement défendu; le droit de l'administration ne s'épuise ni ne se prescrit. Ainsi, le *Vautrin* de M. de Balzac a été interdit le lendemain de la première représentation; *l'Auberge des Adrets* et *Robert Macaire* l'ont été après avoir épuisé le genre de succès auquel les ouvrages de cette nature peuvent prétendre. Toutes les pièces représentées avant 1835 sont dispensées d'examen, lorsqu'elles continuent à être jouées sur le même théâtre.

Les manuscrits sont remis en double à la commission par les directeurs, dont la signature constate que la pièce est accueillie par leur comité de lecture. La réception préalable est une première recommandation, surtout de la part des grands théâtres, et il est juste que la commission, avant de se livrer à son travail, soit assurée que l'ouvrage a chance d'être joué. L'examen doit avoir lieu dans les dix jours du dépôt; ce délai est rarement dépassé. Cet examen se fait en commun, après que chacun des membres a pris connaissance du manuscrit. La commission est en permanence; elle se réunit tous les jours. Quand elle a terminé son travail intérieur et réuni les élémens d'une décision, sur le fond ou sur les détails d'une pièce, les auteurs ou les directeurs sont admis à présenter leurs observations. Dans l'origine, la commission prononçait à huis-clos, et son avis était communiqué aux intéressés par les bureaux du ministère. Les auteurs se plaignaient d'être jugés sans avoir été entendus, et la commission elle-même regrettait de ne pouvoir pas faire connaître les motifs de ses décisions. Il a paru utile d'établir des conférences amiables, dans lesquelles des concessions ont pu être arrachées par l'importunité et l'influence personnelle, mais qui ont eu pour résultat utile d'éviter à la censure les attaques violentes auxquelles était constamment exposé un pouvoir essentiellement arbitraire, toujours aux prises avec les deux intérêts les plus irritables, la réputation et la fortune.

Il est impossible de rédiger le code de la censure et de formuler les principes qu'elle doit suivre. Sa mission est délicate et périlleuse. Protéger les mœurs sans interdire la peinture, souvent salutaire, du désordre et du vice; perpétuer la tradition du langage honnête et décent, effacer toute parole obscène sans proscrire les hardiesses

que l'exemple de nos pères et les écrits de nos plus illustres auteurs ont naturalisées au théâtre; garantir les institutions et les pouvoirs publics sans soustraire aux jugemens du parterre les faiblesses de la vie politique; faire avec discernement la part des temps, des lieux et des opinions, apprécier les convenances de chaque genre, étudier les besoins et les goûts de chaque public, éviter avec un soin égal la pruderie et la licence, la faiblesse et l'intolérance : tels sont les devoirs de la censure, et il suffit de les indiquer pour montrer combien ils exigent de tact, de sagesse et de prudence. Sans mettre en cause ceux qui exercent actuellement cette sorte de magistrature, sans dissimuler les difficultés de leur mission, on pourrait demander s'ils ne sont pas quelquefois trop indulgens pour les choses qui touchent à la morale, trop sévères pour celles qui ont trait à la politique. La scène doit jouir dans une juste mesure des libertés générales consacrées par nos institutions. S'il est vrai que le théâtre doive être le miroir du monde, la peinture de nos mœurs politiques ne saurait lui être interdite : on s'effraie trop de la moindre allusion, et nous ne sommes pas certains que *Tartufe* et *le Mariage de Figaro* fussent autorisés aujourd'hui, si la toute-puissance de Louis XIV et l'infatigable persistance de Beaumarchais ne les avaient point mis à l'abri du ciseau des censeurs.

Quant à l'organisation de la censure, elle nous satisfait. Le temps perfectionnera un instrument encore nouveau sous notre régime de liberté, et qui fonctionne au milieu des obstacles et des résistances. Une commission de quatre hommes droits, d'un esprit juste et éclairé, qui soulage la responsabilité du ministre et ne la déplace point, est préférable à un censeur unique, plus exposé à des attaques personnelles, et par conséquent plus dépendant des influences extérieures. On a souvent proposé de créer une juridiction élevée, composée d'hommes éminens dans les lettres, et dont tous les théâtres relèveraient. Cette proposition, selon nous, repose sur une idée fausse. Les censeurs ne sont point appelés à exercer une juridiction littéraire; à d'autres, le jugement des questions d'art et de goût. A nos yeux, la censure doit représenter la portion saine du public. Se substituant, par anticipation, aux citoyens et aux pères de famille, elle assiste par la pensée à la représentation d'une pièce, recherche simplement et de bonne foi si aucun mot ne doit blesser des oreilles honnêtes, si le sujet ou les situations n'offenseront point des sentimens qui ont droit aux respects; elle se décide ensuite selon les lumières de la conscience et les impressions du cœur.

Après avoir retracé les prescriptions légales relatives à l'établissement des théâtres et le régime de la censure, il nous reste à exposer la condition que nos lois ont faite aux auteurs et aux comédiens.

Dans les premiers temps du théâtre moderne, les droits d'auteur n'existaient point, du moins sous leur forme actuelle. Les comédiens achetaient, avant la représentation, la pièce qu'ils se proposaient de jouer. Le prix de cette vente était des plus variables; il dépendait, comme de raison, du mérite de l'ouvrage et plus encore de la réputation de l'auteur. Quinaut eut enfin assez de crédit pour obtenir qu'on le payât à chaque représentation au prorata de la recette. On peut dater de cette convention ce qu'on a appelé depuis la *part* ou le *droit d'auteur*. Ce n'est pourtant qu'en 1697 qu'un règlement a imposé l'obligation aux comédiens de payer cette redevance. Jusqu'alors, la matière n'était réglée que par les usages ou par les conventions réciproques. La troupe de Molière paya à Corneille 2,000 francs pour *Bérénice*, et 2,000 francs encore pour *Attila*. La même somme fut accordée à Molière pour *le Festin de Pierre*, mais comme gratification exceptionnelle. On sait en effet que Molière crut accomplir un acte de complaisance en écrivant un chef-d'œuvre. Ordinairement, à chaque représentation, la troupe partageait la recette en seize parts après avoir préalablement acquitté les frais. Les quatorze acteurs, au nombre desquels était Molière, recevaient chacun une part, et les deux dernières parts appartenaient à l'auteur.

Le règlement de 1697 fut renouvelé trois fois, en 1757, 1766 et 1780, sans éprouver des modifications importantes jusqu'à la révolution de 1789. En dernier lieu, la recette était divisée en dix-huit parts. L'auteur en avait deux pour les pièces en cinq actes; les seize autres étaient la propriété des comédiens. Les pièces en trois actes ou en un acte n'avaient droit qu'à un dix-huitième. Le partage n'avait lieu qu'après le prélèvement de tous les frais.

Ces règles ne s'appliquaient qu'à la Comédie-Française. A l'Opéra, des arrêts du conseil, dont le dernier était de 1778, accordaient aux auteurs 200 francs pour chacune des vingt premières représentations de leurs ouvrages, 150 francs pour les dix suivantes, et 100 francs pour les autres, jusqu'à la quarantième, passé laquelle l'auteur n'avait plus rien à réclamer. Ce droit descendait à 80, 60 et 50 francs pour les petits ouvrages en un acte. Aucune prescription de l'autorité publique ne déterminait les droits des auteurs sur les scènes du second ordre. Ces droits, selon toute apparence, étaient réglés de gré à gré, d'après les circonstances. La Comédie-Italienne promettait une gratifi-

cation de 1,000 livres, outre la rétribution ordinaire, à l'auteur dont l'ouvrage produirait 40,000 livres en quinze représentations. *Richard Cœur-de-Lion* rapporta, assure-t-on, environ 12,000 livres à Sedaine. Quant aux directeurs de province, ils s'appropriaient, souvent pour les travestir, les ouvrages des auteurs vivans, non-seulement sans les appeler au partage de la recette, mais sans daigner même solliciter leur autorisation. La seule excuse d'un pareil abus était la pénurie de presque toutes les entreprises provinciales.

Acceptables en principe, les conditions faites aux écrivains dramatiques par l'ancienne Comédie-Française n'étaient pas toujours suivies avec une irréprochable loyauté. Par une subtilité difficile à justifier, les sociétaires s'abstenaient de comprendre dans le total des recettes la location des loges à l'année, qui devait être alors considérable : ils ne voulaient compter avec les auteurs que pour les sommes perçues chaque soir à la porte du théâtre. L'évaluation des frais à déduire donnait lieu à de fréquens démêlés. Les auteurs croyaient agir généreusement en accordant 800 livres par jour au lieu de 900, qui étaient réclamées pour les déboursés d'exploitation, non compris les honoraires des artistes. La clause du règlement dont il était le plus facile d'abuser était celle qui déclarait *tombées dans les règles*, c'est-à-dire acquises en toute propriété à la Comédie, les pièces dont les recettes s'abaissaient pendant trois représentations consécutives au-dessous d'un minimum convenu (1). Cet état de choses entretenait une irritation déplorable entre les auteurs dramatiques et leurs interprètes nécessaires. Ceux-ci avaient alors pour eux le prestige du talent, la puissance de la vogue; mais leurs adversaires eurent le bonheur de rencontrer en Beaumarchais un avocat d'une ardeur inépuisable, d'une causticité redoutée. L'auteur du *Mariage de Figaro*, qui avait commencé sa célébrité par des scandales judiciaires, alimenta pendant quatre ans la lutte entamée contre les comédiens. « Depuis douze ans, disait-il en 1791 à ses mandataires, dans un rapport qui résume la discussion, les auteurs dramatiques ne s'étaient partagé que 38,000 francs dans ces fortes années où le produit brut d'un million laissait aux comédiens français 25, 26, 27,000 francs de part entière. La médiocre somme qui vous est laissée n'aurait rendu à chaque auteur que 1,650 livres en masse, s'ils avaient fait bourse commune. » A force de protester

(1) Il est juste de dire que la Comédie n'usait pas toujours de ses droits à la rigueur. En 1770, *la Veuve de Malabar* s'étant relevée inopinément, après une chute qui entraînait la déchéance de l'auteur, Lemierrre reçut comme dédommagement une gratification considérable.

contre la tyrannie des comédiens, au nom de la propriété la plus sacrée de toutes, celle de l'intelligence sur ses propres créations, Beaumarchais parvint à passionner le public en faveur de ses cliens. En 1791, l'assemblée nationale trancha un trop long débat en proclamant, comme un droit naturel et légitime, la propriété des auteurs et la liberté des transactions entre eux et les comédiens. Le décret du 8 juin 1806 consacra de nouveau cette liberté, et chargea les autorités locales de veiller strictement à l'exécution des conventions intervenues entre les entrepreneurs de théâtre et les auteurs. Tel est encore aujourd'hui l'état de la législation. L'Opéra et la Comédie-Française, étant moins des entreprises mercantiles que des établissemens publics, accordent aux auteurs les droits qui sont établis par les règlemens émanés de l'autorité supérieure. L'Opéra donne 500 fr. de droits fixes pour chacune des vingt premières représentations d'un grand opéra, à partager entre l'auteur du poème et celui de la musique. Un ballet est moins rétribué. Après la vingtième représentation, le droit descend à 300 fr. A la Comédie-Française, le tarif des auteurs est arrêté de la manière suivante : pour cinq actes le douzième brut de la recette, pour trois actes le dix-huitième, pour un acte le vingt-quatrième. A l'Opéra-Comique, la rétribution est, pour un grand ouvrage en trois ou cinq actes, de 8 1/2 pour 100 sur la recette, déduction faite du droit des pauvres; pour deux actes, de 6 1/2 pour 100, et 6 pour 100 seulement pour un seul acte. Lorsqu'un ouvrage compose à lui seul tout le spectacle, il donne droit à un supplément de part qui est fixé à 6 pour 100. Dans les autres théâtres, les droits sont réglés de gré à gré, ou plutôt imposés par la société des auteurs dramatiques, qui tend à amener toutes les administrations théâtrales à un droit invariable de 12 pour 100 sur la recette brute. Ce mode est en vigueur sur presque tous les théâtres de vaudeville et de mélodrame. Pour la province, les auteurs perçoivent un droit fixe tarifé suivant le genre de l'ouvrage et l'importance de la ville. On sait que, par une faveur spéciale, le roi de Sardaigne a récemment étendu à ses états continentaux le droit des auteurs français.

Si on attribue seulement la qualification d'auteur dramatique à ceux qui ont des pièces représentées sur l'une des scènes françaises, on peut dire que nous en possédons cinq cents; mais s'il était possible de compter les malheureux qui rêvent l'illustration et la fortune en travaillant pour le théâtre, on éprouverait à coup sûr un sentiment de tristesse et de pitié. Une foule d'écoliers ou de sots présomptueux, d'une nullité qui les exclurait des plus humbles voies de la littérature,

obstruent les portes des théâtres, sollicitent, intriguent, passent de la supplication à la menace, bourdonnent sans cesse aux oreilles des directeurs, des examinateurs, des artistes, au point de les étourdir, de leur causer un dégoût, une lassitude nuisibles peut-être à quelques ouvrages estimables noyés dans le déluge de ceux qui sont présentés. Les trois quarts, et c'est peu dire, des productions soumises à l'examen, décèlent une impuissance qui n'est comparable qu'à la fatuité de l'auteur. L'un envoie un *Mariage de Figaro* qu'il a pris la peine de traduire en vers; l'autre, offrant un *nouveau Tartufe*, met aux prises un prêtre catholique et un ministre protestant au milieu de la Forêt Noire. Les auteurs déjà connus qui ont l'habitude de travailler en commun sont, de leur côté, en butte aux plus fatigantes obsessions. Les pièces pleuvent chez eux; quelquefois même leur muse banale est exposée aux offres d'association les plus étranges. Un écrivain célèbre à juste titre reçut un jour une demande de collaboration d'une femme qui lui avoua qu'elle était cuisinière, et sans place pour le moment.

Dans le nombre des auteurs que la littérature peut avouer, vingt environ travaillent d'une manière plus spéciale pour la Comédie-Française et les autres théâtres royaux; tous, excepté cinq ou six, ont donné des pièces aux théâtres de mélodrame ou de vaudeville. Autrefois les écrivains qui se consacraient au Théâtre-Français formaient une sorte de classe d'élite qui, à de rares exceptions près, dédaignait de descendre aux scènes secondaires. Ces distinctions ont disparu. Est-ce au profit de la littérature dramatique? nous en doutons. On cherche les succès faciles et lucratifs, et l'on ne s'aperçoit pas que, même à ce point de vue indigne d'un esprit éminent, on se livre à de faux calculs. Les théâtres de vaudevilles offrent peu de chances de succès aux hommes qui ont contracté, sur des scènes plus élevées, l'habitude de respecter le public et leur propre talent. On ne saurait trop le répéter, les nobles efforts ne sont jamais restés sans récompense, et s'il était possible de contrôler le budget des poètes d'élite qui se sont enrichis en travaillant pour la scène, on verrait que le Théâtre-Français, l'Opéra et l'Opéra-Comique ont fourni les bases solides de leur fortune.

Les droits d'auteur sont évalués en moyenne à 800,000 francs par an pour Paris, et 200,000 francs pour la province, sans compter des avantages accessoires que nous évaluerons plus tard. Ces droits sont soumis à un prélèvement de 2 pour 100 à Paris, et de 15 pour 100 dans les départemens, au profit des agens chargés de les recouvrer. Ce million, si considérable que paraisse une telle somme, laisse une bien maigre part à l'humble troupeau, lorsque celle des lions a été

faite. Bien des rêves dorés n'aboutissent qu'à d'amères déceptions. Malgré tout, l'exemple de quelques grandes fortunes, le charme de certaines relations qui plaisent à des imaginations jeunes et ardentes, recrutent sans cesse le corps des écrivains dramatiques, et, à tout prendre, des diverses carrières ouvertes aux hommes d'imagination, le théâtre est une de celles qui offre le plus de ressources.

Dès la fin du dernier siècle, et à l'instigation de Beaumarchais, les auteurs dramatiques manifestèrent une tendance à se constituer en corporation pour le soutien de leurs droits. Un premier acte de société réunit en 1794 les noms de Méhul, de Cherubini, de Sédaine, de Picard et de quelques autres écrivains moins influens. En 1801, le contrat social fut renouvelé et réunit quatre-vingt-quinze signatures. Des sociétés analogues, instituées à diverses époques, se confondirent en 1829 dans l'*association générale des auteurs*, qui a pris une assez grande consistance. Son objet, indiqué dans l'acte constitutif, est : « 1° la défense mutuelle des associés vis-à-vis des administrations théâtrales ou des personnes en rapport d'intérêt avec les auteurs; 2° la perception à moindres frais des droits des auteurs et la mise en commun d'une partie de ces droits; 3° la création d'un fonds de secours au profit des associés, de leurs veuves et héritiers ou parens; 4° la création d'un fonds commun de bénéfices partageables. » Cette société, renouvelée en 1837 avec de nouveaux développemens, est en pleine activité. Quatre cent vingt auteurs environ y ont adhéré. Une commission, élue en assemblée générale, l'administre et la représente. Elle a toujours compté dans ses rangs et à sa tête les premiers des écrivains dramatiques. Les services qu'elle a rendus aux auteurs sont nombreux et incontestables : des fraudes commises par plusieurs directions théâtrales réprimées et punies, la perception des droits d'auteur rendue plus régulière et moins coûteuse, les intérêts de tous défendus avec zèle, attestent l'efficacité de son intervention. Le fonds de secours a soulagé de nombreuses infortunes; de 1819 à la fin de 1843, près de 70,000 francs ont reçu ce noble emploi; plus de mille allocations charitables ont contribué à soutenir, à préserver du désespoir, à aider dans des momens de crise les auteurs malheureux, leurs veuves, leurs enfans. La société a tendu la main aux familles même de ceux qui, morts depuis long-temps, ne lui appartenaient que par leur illustration. Nous avons plaisir à enregistrer ici les services et les bonnes œuvres. Notre sincérité nous donnera plus tard le droit de signaler des écarts qui nous paraissent susceptibles d'exciter l'attention du gouvernement.

La condition générale des comédiens offre de nombreuses analogies avec celle des auteurs. Avant la révolution, les comédiens étaient frappés par l'opinion plus encore que par les lois; quand, dans la séance du 24 décembre 1789, l'assemblée constituante eut à prononcer sur la réclamation qu'ils lui avaient adressée, M. de Beaumetz et Mirabeau protestèrent contre des opinions intolérantes qui se produisirent sans trouver d'échos. Un décret du même jour déclara implicitement que les artistes dramatiques ne sont frappés par aucune exclusion : nos lois leur confèrent donc les mêmes droits qu'aux autres citoyens, et les mêmes distinctions peuvent récompenser leurs talens ou leurs services. Sous la restauration, Talma fut appelé dans un collége électoral de Paris aux fonctions de scrutateur; depuis 1830, un artiste de l'Opéra a obtenu la croix de la Légion-d'Honneur pour des services rendus dans la garde nationale. Des hommes de lettres qui, dans leur jeunesse, avaient paru sur le théâtre, sont entrés à l'Académie française et ont occupé d'honorables emplois. Les comédiens ne sont plus exposés aux arrestations arbitraires qui les atteignaient sous l'ancien régime; ils vivent sous la protection de la loi commune. Cependant ces arrestations ont été quelquefois nécessaires pour calmer un public irrité et protéger contre ses violences l'artiste qui avait encouru sa colère. Perlet, sous la restauration, en offrit un exemple. Ces cas extraordinaires n'ont point porté atteinte au droit, et nous ne croyons pas qu'ils se soient reproduits depuis 1830.

Le nombre des comédiens en France est d'environ 3,000. D'anciens documens élevaient par évaluation ce chiffre à 8,000. Peut-être y comprenait-on cette population fiévreuse qui tourbillonne autour des théâtres, en attendant avec une dévorante anxiété le jour suprême du début. Pour ne parler ici que des comédiens qui trouvent à exercer leur talent, de grandes inégalités se rencontrent dans leur condition respective. Les plus éminens, qui cumulent de gros appointemens avec le bénéfice éventuel des représentations en province, arrivent à l'opulence. D'autres, à Paris et dans les grandes villes, vivent dans l'aisance; le plus grand nombre traîne une existence misérable. Les entreprises des petites villes, les troupes ambulantes donnent à peine les moyens de se suffire à ceux qui les composent. Après une vie de privations et de souffrances, leurs derniers jours sont exposés à toutes les angoisses de la plus affreuse pauvreté. En province surtout, leur condition est précaire : chaque année remet en question leur état, on pourrait dire leur existence. Le parterre les juge sans appel et se montre souvent impitoyable à leur égard. Le théâtre est une carrière presque toujours

semée d'écueils : elle attire une jeunesse sans expérience, et ne réserve à l'âge mûr et surtout à la vieillesse que l'humiliation et la misère.

Des cœurs généreux se sont émus au spectacle de ces maux. En 1840 s'est formée parmi les artistes dramatiques une société dont l'objet est, non de se coaliser pour élever leurs revenus, mais de créer un fonds de secours pour ceux que la fortune traite avec le plus de rigueur. Le succès de cette association a répondu aux vœux de ses promoteurs. En 1843, les souscriptions recueillies parmi les sociétaires, au nombre de plus de 1,700, les bals, les représentations à bénéfice, avaient formé un capital de 94,206 fr., employé en partie à l'achat d'une rente sur l'état de 3,000 fr. Des secours mensuels sont fournis aux artistes dans le besoin, des pensions constituées à de pauvres vieillards courbés sous le poids de l'âge. Quoique formée depuis peu d'années, la société des artistes dramatiques est déjà consolidée, et l'accroissement de ses recettes lui permettra d'étendre de plus en plus sa bienfaisante action. Elle a droit à la protection de l'autorité, à la sympathie de tous. Aucune classe peut-être n'est en même temps plus imprévoyante et plus généreuse que celle des comédiens. Leur caisse de secours aura donc toujours et des ressources fécondes et des charges pesantes. Puissent-elles se compenser! Jusqu'ici, on ne lit point sans émotion, dans ses comptes annuels, le récit des dons obtenus et des sommes distribuées par son entremise. De pauvres artistes se font un devoir de prélever leur tribut sur les plus modiques traitemens. Les plus célèbres donnent en province des représentations dont ils abandonnent tout le produit. Plusieurs directeurs ont concouru avec empressement à ces bonnes œuvres. On ne trouverait cette munificence, s'il est permis d'employer ce mot, dans aucune autre profession.

Les artistes dramatiques se forment à diverses écoles : les uns, engagés dès leur plus jeune âge dans des troupes de province, s'y livrent de bonne heure, auprès de leur famille, à l'exercice d'un art qui ne doit jamais être pour la plupart qu'un dur et stérile métier. D'autres montent sur les théâtres d'enfans et y répètent des rôles qu'ils ne comprennent pas toujours. Un certain nombre sort du Conservatoire, pépinière instituée par l'état pour former des musiciens et des acteurs. Le Conservatoire, simple école de chant à son origine, fut créé par arrêt du conseil du 3 janvier 1784. Il s'ouvrit le 1er avril suivant, à l'hôtel des Menus-Plaisirs du roi, dans le faubourg Poissonnière. En 1786, sur la proposition de M. le baron de Breteuil, une classe de déclamation y fut établie et confiée à Molé. Le but étant de former

des acteurs pour les grands théâtres, on jugea nécessaire de développer leur instruction littéraire : une chaire de langue française, d'histoire et de géographie fut créée. Le commissaire-général de la maison du roi (M. de La Ferté) assistait aux examens qui se faisaient tous les trois mois; à la suite de l'examen, un rapport sur les dispositions et les progrès des élèves était remis par les maîtres à M. de La Ferté, qui le plaçait sous les yeux du ministre. Cet établissement, détruit par la révolution, fut relevé le 18 brumaire an II, sous le nom d'*Institut national*, et réorganisé le 16 thermidor an III comme *Conservatoire de musique*. L'empereur s'en occupa avec intérêt; en 1806, il y fonda des prix annuels; en 1809, il en étendit l'enseignement; des représentations publiques furent données par les élèves; le nombre des chaires s'accrut : Dugazon, Monvel, Dazincourt, Lafon, vinrent les occuper; Talma et Fleury composèrent le comité de surveillance. Le décret de Moscou institua dix-huit places d'élèves pour le Théâtre-Français, et créa de nouveau une chaire de grammaire, d'histoire et de mythologie appliquées à l'art dramatique. La restauration donna au Conservatoire le titre d'*École de déclamation*, et le plaça dans les attributions du ministre de la maison du roi. En 1830, la musique détrôna encore une fois la déclamation; la chaire consacrée à cet enseignement n'a été rouverte qu'en 1836, celle de littérature est restée supprimée. En 1842, on a rétabli les représentations publiques des élèves, en costume et de jour, interdites sous la restauration dans la crainte qu'elles ne fissent tort aux théâtres. Les concours sont jugés par un jury qui se compose d'hommes de lettres, d'artistes et de membres de la commission des théâtres royaux. Le Conservatoire a rendu de grands services à l'art musical et formé des milliers d'instrumentistes qui, pour l'ensemble, la vigueur, l'élégance de leur exécution, n'ont pas de rivaux au monde. Son utilité, relativement à la Comédie-Française, est moins bien prouvée, et de fort bons esprits la contestent. Cependant notre grand tragédien est sorti de ses classes (1). Aucune école ne peut donner les qualités qui viennent de la nature, l'intelligence, la sensibilité, la puissance vocale; mais une école comme le Conservatoire peut garder le dépôt des traditions et maintenir les habitudes distinguées, sans lesquelles la haute comédie perd tout son lustre. Nous pensons donc qu'il est heureux qu'une

(1) On lit dans les Mémoires de Bachaumont, à la date du 2 décembre 1787 : « L'école de déclamation, fondée par M. le duc de Duras, sur les conseils de Mme Vestris, sa maîtresse, a produit sur la scène française son premier élève, Talma. »

institution si souvent attaquée ait trouvé grace devant l'opinion publique.

Nous venons de retracer les dispositions générales de notre législation relativement aux théâtres et les faits principaux qui se sont constitués sous son empire. A ne voir que les apparences extérieures, la scène française devrait prospérer; le patronage de l'état devrait lui donner du lustre et la garantir contre le désordre des faux calculs et des spéculations privées. Cependant le théâtre souffre; sa décadence, sa ruine peut-être, sont imminentes. Nous allons entreprendre d'exposer les causes de ce déclin.

III.

L'état actuel du théâtre en France est précaire et inquiétant. A ne considérer que les résultats matériels, il suffit de dire que, depuis douze ans, les faillites se sont succédé presque sans interruption dans les entreprises dramatiques, que presque tous les théâtres de Paris ont été frappés, quelques-uns à plusieurs reprises. Vingt-un priviléges ont, dit-on, changé de mains; dix-huit exploitations sont restées au-dessous de leurs frais. Les mêmes désastres ont atteint les départemens. Il n'est pas de ville qui ne réclame sa troupe d'opéra, sans renoncer pour cela à la comédie, au mélodrame, au vaudeville. Paris ne sait plus produire de ces charmans petits ouvrages d'une exécution facile et peu dispendieuse, qui composaient jadis les répertoires de province. Depuis que l'agrément et l'esprit ne suffisent plus, toutes les nouveautés à la mode exigent des acteurs d'exception, du luxe et du fracas de mise en scène. De grosses avances d'argent mettent journellement en problème l'existence des entreprises. Aussi l'exploitation des théâtres provinciaux est-elle devenue tellement périlleuse, qu'on ne trouve pas toujours facilement à remplacer les directeurs qui succombent, malgré les sacrifices que la plupart des villes s'imposent pour conserver un spectacle.

Le gouvernement ne peut pas s'intéresser directement, nous le savons, aux vicissitudes de l'industrie privée; mais il doit veiller avec sollicitude à la prospérité des scènes qu'il a adoptées, et dont la déchéance serait une humiliation pour notre pays. Or, si nos renseignemens sont exacts, la situation des grands théâtres ne serait pas sans difficultés. L'Opéra, chancelant sous les charges énormes de son budget, dans l'impuissance de renouveler son répertoire comme de

remplacer les grands artistes qu'il a perdus, paraît menacé d'une crise inquiétante. L'Opéra-Comique doit son salut à l'heureuse idée de faire revivre quelques ouvrages de l'ancienne école, qui sont pour la génération présente de piquantes nouveautés. Le Théâtre-Français, malgré l'économie introduite récemment dans toutes les parties de son administration, n'est pas à l'abri des embarras financiers. Les succès productifs de *Mademoiselle de Belle-Isle*, du *Verre d'Eau*, etc., surtout la vogue prodigieuse de Mlle Rachel, ont ramené pour un temps les recettes journalières au chiffre des années les plus prospères de ce siècle (1); mais d'une part il y a déficit considérable sur la location des loges à l'année, qui était en 1812 de 138,000 fr.; d'autre part, l'augmentation démesurée et irrémédiable de tous les frais d'exploitation, la surcharge de 190,000 francs de pension annuelle (2) à servir aux acteurs retirés, aggravent le budget des dépenses à tel point, que les artistes associés de notre première scène seraient loin d'obtenir une rémunération proportionnée à leurs talens, si un traitement fixe ne leur était pas attribué sur la subvention de 200,000 francs accordée par l'état. La part sociale était de 23,536 francs en 1810, de 22,992 en 1814, non compris les feux et autres avantages attachés au sociétariat. Présentement Mlle Rachel reçoit une allocation de 42,000 francs, faveur exceptionnelle bien justifiée d'ailleurs, puisqu'il est constaté par les registres du théâtre, que, de 1838 à 1843, les 327 représentations données par la jeune tragédienne ont produit en total 1,550,132 fr.! Quant aux autres sociétaires, leur part subventionnelle, inférieure au traitement que des acteurs médiocres reçoivent des petits théâtres, est considérablement réduite par l'obligation imposée à chacun d'eux de pourvoir à certaines dépenses de son costume.

Les causes qui ont produit tant d'embarras et de désastres dans le monde dramatique sont très diverses : le mal provient de quelques fautes administratives, des mœurs littéraires de notre époque, et, nous pardonnera-t-on de le dire? des tendances généralement mesquines de notre société.

Depuis quelques années, les théâtres ont été multipliés inconsi-

(1) 576,200 francs en 1812, et 574,950 francs en 1842.

(2) En 1812, date du décret constitutif qui régit le Théâtre-Français, les pensions de retraite ne s'élevaient qu'à 70,700 francs. Le Théâtre-Français, comme toutes les républiques, a eu ses jours d'anarchie, où les honneurs du sociétariat ont été accordés inconsidérément. Les sociétaires actuels expient les fautes de leurs devanciers. Les pensions inscrites, depuis cinq années seulement, ont aggravé le passif de la société de plus de 70,000 francs.

dérément. Le décret de 1807 en avait réduit le nombre à huit, sans compter les Italiens, qui alternaient avec l'Odéon. Le Cirque-Olympique, alors consacré presque exclusivement à des exercices équestres, fut rétabli en faveur de cette destination spéciale. La Porte-Saint-Martin obtint grace un peu plus tard; mais ses vicissitudes devaient prouver bientôt que les calculs du décret primitif étaient en rapport avec les besoins du public. La Porte-Saint-Martin fut fermée pendant les années 1808 et 1810, 1813 et 1814. Il restait démontré que Paris ne contenait pas une population suffisante pour alimenter dix théâtres.

Sous la restauration, l'accroissement de la population parisienne excusait une nouvelle concession de privilége. Le Gymnase-Dramatique fut ouvert en 1820. Ce théâtre prospéra, grace à une protection toute-puissante, à l'habileté de son directeur, au talent de M. Scribe. L'année suivante, une société d'hommes de lettres et d'artistes, obtint l'autorisation d'ouvrir le Panorama-dramatique, qui se soutint péniblement pendant deux à trois ans. Ce dernier privilége étant éteint par la ruine de l'entreprise, on permit l'établissement de la salle des Nouveautés, aujourd'hui exploitée par le Vaudeville, de sorte qu'en fin de compte, de 1807 à 1830, le nombre des théâtres n'a été augmenté que de deux.

C'est après la révolution de juillet qu'on a commencé à multiplier les priviléges hors de toute mesure, et sans aucune vue d'ensemble. En 1831 ont été autorisés le Palais-Royal, les Folies-Dramatiques, le théâtre Molière; en 1832, le Panthéon; en 1833, le théâtre Ventadour; en 1835, la Porte-Saint-Antoine; en 1837, le théâtre Saint-Marcel; en 1841, les Délassemens comiques. Des salles ouvertes sans autorisation, dans la banlieue de Paris, furent fermées par mesure de police, et quelques-uns des entrepreneurs livrés aux tribunaux; mais un privilége qui n'expirera qu'en 1857 avait entouré Paris d'une ceinture de théâtres. Consacrées naturellement aux genres qui satisfont les appétits grossiers de la foule, au vaudeville et au mélodrame, ces exploitations au nombre de douze, font refluer hors des barrières la population des quartiers excentriques, comme si on avait voulu que la débauche de l'esprit se trouvât à proximité des lieux où tout favorise la débauche des sens. On exigea la clôture de quelques petits théâtres clandestins dans l'intérieur de Paris; mais on ferma les yeux sur la fâcheuse concurrence qu'un trop grand nombre de spectacles populaires ou enfantins établissait au préjudice des entreprises que la loi devait protéger spécialement.

En ce moment, 25 entreprises sur 28 qui sont autorisées, ou sim-

plement tolérées, donnent des représentations dans Paris, et 12 salles, dont 6 peu importantes, sont ouvertes à ses portes, dans la banlieue. Sur les 5 grands théâtres, dits théâtres royaux, 3 sont consacrés à l'art lyrique, 2 à la tragédie et à la comédie; 4 théâtres secondaires exploitent le vaudeville exclusivement; 9 sont affectés au mélodrame et au vaudeville concurremment; les 5 spectacles de curiosité empiétent sur le genre dramatique en donnant des pantomimes, des farces et des vaudevilles; 2 salles, dont une détruite récemment par un incendie, sont destinées aux enfans. Les priviléges du théâtre Molière, des Nouveautés et de la Renaissance ne sont pas actuellement exploités, et doivent être considérés comme éteints. Aucun genre particulier n'est imposé aux théâtres de la banlieue. Ces diverses entreprises, déjà trop nombreuses, ne sont pas les seules qui convient chaque soir le public à la dissipation. Les concerts, les bals, sont autorisés sur tous les points : le chant est introduit dans des salles où le prix d'entrée est inférieur au moindre billet des théâtres privilégiés. Des exhibitions de tous genres provoquent la curiosité. En été, un théâtre équestre retient les promeneurs aux Champs-Élysées. L'administration publique semble épuiser tous ses efforts pour amuser le peuple de la capitale : sollicitude louable sans doute, mais dont les effets n'ont pas été suffisamment prévus et calculés.

Quel est le principe de la loi qui confère au pouvoir supérieur le droit de donner des priviléges? Si on s'imagine que le devoir du gouvernement consiste seulement à prescrire certaines formalités d'ordre et de police, si le privilége est dû à quiconque est en mesure d'accomplir ces formalités, nous n'avons rien à répondre, et les choses se sont passées régulièrement; mais telle n'est point la mission d'un pouvoir qui se respecte parce qu'il veut être respecté. S'il est juge souverain en matière d'entreprise théâtrale, c'est à la condition de maintenir cette discipline littéraire qui est une garantie de moralité publique. Les législateurs de la convention s'étaient placés à cette hauteur de vues, lorsqu'ils attribuaient la surveillance de l'art dramatique au comité chargé de diriger l'éducation nationale. Il serait peu digne d'une autorité tutélaire d'envenimer une concurrence déjà trop active, de pousser à une ruine presque certaine ceux qu'elle semble favoriser par la concession d'un monopole, d'avilir les spéculations littéraires par les souillures de la banqueroute.

Dira-t-on que l'augmentation du nombre des théâtres a suivi les progrès de la population parisienne? C'est ce qu'il convient d'examiner. En 1808, la population était de 600,000 ames environ. Le der-

nier recensement de 1841 accuse un peu plus de 900,000 ames : c'est une augmentation de moitié. La recette, nous le reconnaissons, a suivi également une progression ascendante; toutefois il ne faut pas considérer seulement l'augmentation arithmétique, si l'on peut ainsi dire, de cette recette : c'est la manière dont elle a été distribuée, qui est décisive. Interrogeons à ce sujet les documens qui ont un caractère officiel.

ÉTAT COMPARATIF DE LA MOYENNE ANNUELLE
DES RECETTES DES DIVERS THÉATRES, DE 1807 A 1816 ET DE 1833 A 1842.

THÉATRES.	RECETTES. 1807 à 1816.	1833 à 1842.	EN PLUS DANS LA SECONDE PÉRIODE.	EN MOINS DANS LA SECONDE PÉRIODE.
Opéra.	599,307 72	1,072,372 84	473,065 12	»
Italiens (1).	290,001 80	606,454 97	316,453 17	»
Vaudeville.	392,475 60	451,245 30	58,769 70	»
Cirque-Olympique. . .	219,903 53	402,586 58	182,683 05	»
Porte-Saint-Martin (2).	376,860 77	453,091 32	76,230 55	»
Théâtre-Français. . . .	808,046 91	592,543 16	»	215,503 75
Opéra-Comique.	738,228 81	602,392 45	»	135,836 36
Variétés.	579,317 75	441,959 21	»	137,358 54
Gaieté.	405,551 41	362,815 97	»	42,735 44
Ambigu-Comique. . . .	404,050 58	350,568 77	»	53,481 81
Cirque des Champs-Élysées (3).	»	285,024 89	285,024 89	»
Gymnase.	»	485,562 44	485,562 44	»
Palais-Royal.	»	524,807 03	524,807 03	»
Folies dramatiques. . .	»	221,417 79	221,417 79	»
Délassemens comiques, Panthéon, Saint-Antoine et Saint-Marcel.	(4) »	252,122 31	252,122 31	»
TOTAUX (5). . .	4,813,744 88	7,104,965 03	2,876,136 05	584,915 90

(1) Période de 1815 à 1824, l'Opéra-Italien ayant été confondu avec l'Odéon jusqu'en 1815. Ce dernier théâtre, dont l'existence a été très irrégulière, ne figure pas non plus dans ce tableau.

(2) Dix premières années d'exploitation à partir de 1818, le théâtre ayant été fermé plusieurs fois avant cette époque.

(3) Moyenne de 1835 à 1842. Les recettes se sont considérablement élevées depuis cette époque.

(4) Recette réunie de 1842.

(5) Ces résultats ne sont pas rigoureusement exacts, plusieurs théâtres ayant subi des clôtures momentanées pendant les périodes indiquées; mais ils offrent une ap-

D'après ce tableau, la recette annuelle des théâtres s'est augmentée d'une période à l'autre de 2,291,220 francs; sur cette somme d'anciens théâtres, comme l'Opéra-Français, l'Opéra-Italien, le Cirque-Olympique, la Porte-Saint-Martin, ayant donné de l'extension à leurs entreprises par des dépenses considérables, ont forcément élevé le chiffre de leurs recettes. Ces anciens théâtres ont donc réalisé en plus, dans la seconde période, une somme de 1,107,201 fr.; il n'est resté pour les nouvelles entreprises que 1,184,018 francs, soit un cinquième environ de la recette annuelle de 1807 à 1816, somme inférieure à celle qui était nécessaire pour soutenir trois théâtres secondaires. D'après cette donnée, trois théâtres au plus auraient pu être ajoutés au nombre fixé en 1807. Les concessions de priviléges faites au-delà de cette limite ont eu pour conséquence nécessaire de diminuer la recette de cinq des anciens théâtres, qui ont obtenu, en moyenne, 584,916 francs de moins par année.

Un autre calcul prouvera mieux encore que l'augmentation du nombre des théâtres n'a suivi ni les progrès de la population ni ceux de l'ensemble des recettes. Les 17 salles les plus spacieuses offrent chaque soir au public parisien 26,000 places à peu près. On a calculé approximativement que, pour couvrir les frais quotidiens de ces divers théâtres, évalués en masse à 8,200,000 francs, il faudrait placer chaque jour 11,000 billets. Si les 26,000 places étaient constamment occupées, les administrations dramatiques réaliseraient l'énorme bénéfice de 55 pour 100 sur la recette brute; mais en retranchant de la population de Paris tous ceux qui, par mille causes diverses, volontaires ou forcées, ne vont jamais au spectacle, en prenant en considération la concurrence créée par d'autres établissemens, et la foule de curieux qui entrent sans bourse délier, on conçoit que les théâtres aient grand'peine à attirer chaque jour 11,000 spectateurs payans. Déduction faite des jours fériés, des suspensions accidentelles, des relâches, comme ceux de l'Opéra, qui ne joue que trois fois par semaine, et des Italiens, qui ne résident que six mois à Paris, on compte 340 jours de représentations par année : la recette moyenne de chaque jour, en y comprenant les subventions accordées par l'état, représente au plus 28,000 fr., réduits à moins de 26,000 après le prélèvement du onzième au profit

proximation suffisante. — Il est à remarquer encore que depuis plusieurs années la progression s'est soutenue au-delà de 8 millions : en 1841, la recette des dix-neuf théâtres donna 8,629,177 francs. Les comptes récemment publiés de l'année dernière donnent seulement 8,170,000 francs.

des pauvres. Cette dernière somme équivaut à l'ensemble des avances faites par les divers entrepreneurs de Paris; mais les recettes ne se distribuent jamais également. Pour peu qu'un théâtre attire et captive la foule, il inflige à ses concurrens des sacrifices douloureux. Tels qu'ils sont constitués, les théâtres sont un jeu de hasard où, pour un audacieux qui gagne, plusieurs malheureux doivent infailliblement se ruiner.

Nous sommes de ceux qui trouvent légitime que sur les plaisirs du riche il soit prélevé une part pour les souffrances de l'indigent; cependant nous ne voudrions pas qu'on ne fît que déplacer la souffrance, en créant des misères pour en soulager d'autres. Le prélèvement du onzième de la recette brute de tous les théâtres proprement dits est effectué aujourd'hui au profit des hospices. Ce *droit des pauvres* a produit, pour les 18 théâtres exploités à Paris pendant l'année 1842, la somme de 723,816 fr. Lorsque ce droit fut établi sous le directoire, on voulut le faire peser uniquement sur le public. Dans cette intention, le prix des places fut partout augmenté de la quotité même de l'impôt; pourtant, en dépit des apparences, c'est toujours l'entreprise qui paie, car il est évident que toute augmentation du prix des places réduit proportionnellement le nombre des spectateurs. Que le directeur d'un théâtre populaire s'enrichisse avec 200,000 fr. de recette, il paiera moins de 20,000 francs d'impôt; qu'un théâtre littéraire ne fasse pas ses frais avec une recette de 660,000 francs, l'aumône qu'on lui imposera au profit des pauvres sera de 60,000 francs. Accorder, comme le demandent la plupart des directeurs, que l'impôt fût frappé seulement sur les bénéfices, ce serait le mettre en question; mais peut-être y aurait-il justice à atténuer une charge vraiment accablante, en remplaçant le onzième invariable par un abonnement fixe, et proportionné aux chances de l'entreprise.

Après le prélèvement du onzième de la recette brute par l'administration des hospices viennent les *agens dramatiques*, qui emportent environ le neuvième de ce qui reste. Certes il est juste que l'homme de lettres obtienne la récompense de son talent et perçoive un tribut sur le théâtre qu'il alimente : il n'est pas d'existence plus honorable que celle de l'écrivain enrichi par sa plume, et fier à juste titre des ressources qu'elle lui procure; mais, malgré des nécessités trop souvent impérieuses, nous voudrions que la perspective du gain le préoccupât moins exclusivement, et que sa pensée première fût accordée à la gloire et à l'intérêt des lettres. N'a-t-on pas vu trop souvent des esprits d'élite épuiser dans les plus tristes spéculations littéraires leurs

nobles facultés? A ce sujet, nous dirons pleinement notre pensée. Les auteurs, long-temps victimes des administrations dramatiques, prennent aujourd'hui une impitoyable revanche. Ils abusent, pour se faire valoir, de la concurrence désespérée des directeurs, de la rareté croissante des bons ouvrages, des appétits maladifs de cette foule à qui chaque année il faut offrir un plus grand nombre d'ouvrages à dévorer. Dès qu'un auteur dramatique a acquis quelque consistance, les tarifs ordinaires ne lui suffisent plus; il réclame des avantages exceptionnels. Ainsi s'est introduit, depuis 1830, l'usage d'offrir aux auteurs dont le nom semble une garantie de succès une *prime de lecture*, c'est-à-dire que le théâtre commence par payer 1,000 francs par acte pour obtenir le manuscrit d'une pièce destinée peut-être à une lourde chute (1). C'est, pour les grands ouvrages, une avance de 5,000 francs, qui augmente d'autant les premiers frais de mise en scène. Quelques écrivains n'ont pas borné là leurs exigences. Il en est qui imposent au théâtre l'obligation d'engager une actrice dont les services ne sont pas toujours indispensables. S'il arrivait, ce qui n'est pas sans exemple, que l'artiste engagée forcément fût complètement inutile, il faudrait considérer ses appointemens de deux ou trois années, soit 8 à 10,000 fr., comme un supplément de prime, ce qui porterait à 15,000 fr. de surcroît les avances de mise en scène. Il se trouve parmi les écrivains des caractères trop nobles pour s'abaisser à de mesquins calculs. Ceux-ci, hélas! sont rarement supérieurs aux faiblesses de la vanité. Pour se ménager les apparences du succès, ils exigent qu'un certain nombre de représentations soit assuré à leurs pièces, ou bien encore qu'on reprenne un de leurs anciens ouvrages abandonné, et sans attrait pour le public.

De cette façon, pendant que les bénéfices des entreprises théâtrales subissaient une décroissance notable, ceux des auteurs, assez audacieux ou assez influens pour parler en maîtres, tendaient constamment à s'élever. Laissons parler les chiffres. On peut évaluer ainsi le produit d'un livret d'opéra, d'un de ces grands opéras, il est bon de s'entendre, fournis par un auteur en réputation, et auxquels la musique de Rossini ou de Meyerbeer, garantit plus de 100 représentations.

(1) Le Théâtre-Français vient de prendre à ce sujet une louable résolution. Les *primes fermes* (ne se croirait-on pas à la Bourse?) viennent d'être abolies, et remplacées par des primes conditionnelles, payables après un nombre convenu de représentations, et proportionnées au succès.

Prime de lecture pour cinq actes.	5,000 francs.
Vente du livret à l'éditeur.	3,000 —
Le tiers attribué à l'auteur des paroles sur le prix de la partition (soit 30,000 francs). .	10,000 —
Vingt premières représentations à 250 fr. .	5,000 —
Quatre-vingts représentations suivantes à 150 francs.	12,000 —
Droits pour la province, environ.	5,000 —
	40,000 francs.

Quarante mille francs pour les cent premières représentations d'un de ces poèmes qui, bien rarement, ont constitué un titre littéraire! *Robert-le-Diable* a été joué 250 fois!

Relativement à la Comédie-Française, nous n'en sommes plus réduit à de vagues approximations. Les droits payés aux auteurs se sont élevés en 1841, à 39,300 francs; en 1842, à 40,179 francs, sans compter les primes. Les succès obtenus sur notre première scène sont très productifs : on en pourra juger par quelques exemples.

PRODUIT

DE QUELQUES OUVRAGES JOUÉS AVEC SUCCÈS A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

NOMS DES OUVRAGES.	NOMBRE DES REPRÉSENTATIONS.	PRODUIT POUR LE THÉATRE (1).	BÉNÉFICE DE L'AUTEUR.
Les Templiers.	81	267,318 fr.	22,275 fr.
Les Deux Gendres.	52	160,891	13,416
La Fille d'Honneur.	57	172,014	14,407
Sylla.	75	319,429	26,625
Valérie.	67	289,980	24,187
L'École des Vieillards. . .	149	441,862	36,822
Henri III.	76	207,733	17,311
Hernani.	72	160,560	14,075
Louis XI (2).	114	153,615	17,801
Les Enfans d'Édouard. . .	157	280,955	28,413
Bertrand et Raton.	156	251,879	27,491
Angelo.	66	146,652	17,221
Don Juan d'Autriche. . . .	116	238,413	24,867
La Camaraderie.	87	168,102	19,008
Mlle de Belle-Isle.	78	183,142	20,262
Le Verre d'eau.	116	235,270	24,609
Une Chaîne.	80	135,216	16,268

(1) Déduction faite du droit payé aux hospices.

(2) Cette pièce et celles qui suivent ont obtenu des *primes* dont le montant est compris dans le total des droits d'auteur.

A ce droit proportionnel aux recettes des théâtres doivent être ajoutés la vente du manuscrit et le contingent de la province. Ainsi, on peut sans exagération estimer à plus de 60,000 francs pour l'auteur le produit de *l'École des Vieillards*, pièce qui eut à l'origine le rare avantage de réunir Talma et Mlle Mars. *Les Templiers*, *Sylla*, *les Enfans d'Édouard*, ont rapporté certainement plus de 40,000 francs. La plupart des autres pièces que nous avons mentionnées ont dû atteindre le chiffre de 30,000 francs.

Certes, la récompense est magnifique, et il semblerait qu'une vive émulation dût exister entre les auteurs pour produire de ces beaux et nobles ouvrages, qui donnent la fortune en même temps que la gloire. Toutefois, dans l'industrie littéraire, comme dans toutes les autres, il est plus commode de travailler pour le vulgaire que pour un public d'élite. Si les triomphes à la scène française sont glorieux et productifs, ils sont rares et difficiles. Partout ailleurs le succès, nous voulons dire ce genre de succès qui conduit à la considération, n'est pas même nécessaire pour faire fortune. Il suffit de pouvoir semer chaque année le long des boulevards dix à douze actes de mélodrame ou de vaudeville. Avec un roman qu'on découpe, une *actualité* qu'on exploite, un début d'acteur qu'on fait valoir, avec une moitié dans une pièce, un quart dans une autre, avec les douze pour cent de Paris et la menue monnaie récoltée en province, avec le produit des billets qu'on vend plus ou moins cher, selon la pluie ou le beau temps (1), on parvient à arrondir fort honnêtement son revenu. Un écrivain, dont l'ingénieuse fécondité constitue un mérite vraiment exceptionnel, a gagné, dit-on, en certaines années, plus de 140,000 fr. On conçoit encore qu'une dizaine d'hommes distingués, dont chacun de nos lecteurs indiquerait les noms, obtiennent de 40 à 50,000 fr.; mais au-dessous de cette aristocratie, dans une obscurité favorable aux talens médiocres, il se trouve un assez bon nombre d'ouvriers en dialogue qui recueillent chaque année au-delà du traitement alloué à d'éminentes fonctions. Joindre au nom de ces *poètes* le chiffre de ce qu'ils gagnent, cela ressemblerait à une épigramme.

Une branche de revenu très féconde pour les auteurs attachés aux petits théâtres, c'est le trafic qu'ils font aujourd'hui sur les billets. Autrefois, les billets accordés aux auteurs étaient en petit nombre et

(1) Les variations atmosphériques ont une grande influence sur les recettes. Un jour de beau temps est un jour néfaste. Les étés froids et pluvieux, qui semblent attrister toute une population, sont, dans le monde dramatique, les années de bonne récolte.

destinés seulement à leur famille ou à leurs amis : un sentiment de pudeur écartait jusqu'à la pensée de les vendre. Aiguillonnés par la concurrence, les directeurs ont augmenté à l'envi le nombre des places mises à la disposition des auteurs; puis ils en sont venus à considérer les billets, non plus comme une gratification volontaire, mais comme un supplément de droit, de sorte que l'auteur demeure libre d'en réaliser la valeur. Le Théâtre-Français et l'Opéra seuls n'échappent qu'en partie à cette exaction. Partout ailleurs le *droit de signature* est écrit dans les traités. A l'Opéra-Comique, les auteurs ou compositeurs qui ont produit un certain nombre d'actes ont droit d'entrée personnelle à vie; lorsque le nombre des actes fournis est assez grand pour constituer droit à deux ou trois entrées viagères, l'auteur peut les céder à qui bon lui semble. Pour les représentations quotidiennes, l'auteur et le compositeur sont autorisés à disposer chacun de seize places pour un grand ouvrage, et de huit places pour un petit. La proportion est plus forte encore dans la plupart des théâtres de vaudeville. Un seul acte y donne le droit de signer des billets pour 36 fr. Ces billets, vendus à moitié prix, avilissent ceux qui sont délivrés aux bureaux des théâtres. Un mandataire des auteurs, armé de leur griffe, est le principal agent de ce commerce illicite, qui, assure-t-on, produit plus de 1,000 fr. par jour à répartir entre les auteurs dont les noms rayonnent sur les affiches. Si donc nos informations à ce sujet sont exactes, la vente des billets (ajoutant encore 400,000 fr. par an au droit proportionnel sur les recettes de Paris et de la province), et la vente aux libraires des deux ou trois cents pièces imprimées chaque année porteraient à 1,500,000 fr. environ le budget de notre littérature dramatique (1).

Comment les auteurs en sont-ils venus à cette omnipotence qui leur permet de tyranniser les entreprises théâtrales? C'est en abusant de la force qu'ils ont puisée dans le principe de l'association. Il fut un temps, nous l'avons déjà dit, où les directions ont été oppressives et iniques : ce sont leurs exigences déloyales qui ont créé la *société des auteurs dramatiques*. Cette société, dont nous avons exposé l'organisation, que nous avons même approuvée dans ce qui méritait de l'être, constitue aujourd'hui une autorité despotique, sanctionnée en quel-

(1) Ce tribut ne semblerait-il pas suffisant aux auteurs dramatiques? Dans la dernière réunion générale de leur société, le secrétaire a lu un rapport sur la concurrence que les saltimbanques font aux théâtres. Comme démonstration, on a pris la peine de calculer que ces redoutables saltimbanques se sont permis récemment de réaliser une recette de 34,000 en un seul jour de fête foraine!

que sorte par un récent arrêt des tribunaux. La commission qui le dirige, et qui est choisie parmi les associés à la majorité des voix, est investie d'une véritable dictature : elle se substitue aux auteurs, remplace leur volonté individuelle par son influence collective, et dirige exclusivement presque toutes leurs transactions. Composée de pairs, de députés, d'écrivains en renom, soutenue par la presse la plus hardie et la plus caustique, elle fonctionne comme un tribunal suprême, et juge sans appel toutes les questions dramatiques.

Le vœu des législateurs de 1791 était de consacrer une indépendance féconde, une égalité équitable entre les écrivains et ceux qui exploitent leurs œuvres. A cette époque, le nombre des spectacles n'était pas limité : on pouvait concevoir que la liberté des transactions existât dans le domaine théâtral comme dans les divers genres d'industrie. L'équilibre fut rompu par le décret impérial de 1808, qui constitua un monopole en faveur d'un petit nombre de directeurs privilégiés. Dès-lors, les écrivains ne pouvaient plus profiter de la concurrence des directeurs, de même que ceux-ci entendaient profiter de la concurrence des auteurs. On conçoit que la littérature, justement alarmée, se soit mise en mesure de défendre ses droits. Malheureusement les gens de lettres ne surent pas résister à la tentation d'abuser de leur pouvoir, et, à force d'empiétemens, ils en sont venus à constituer un despotisme inique, une coalition dans le genre de celles que la loi pénale atteint quand elles se produisent dans la sphère des spéculations industrielles. Aujourd'hui, la société des auteurs défend à ses membres de faire des traités particuliers à des conditions inférieures à celles qui sont fixées par les traités généraux qu'elle impose : exiger davantage est permis; se contenter de moins est une infraction punie par une amende de 6,000 fr. Si un théâtre refuse d'accéder aux demandes de l'association, il est mis en *interdit*, c'est-à-dire que la commission directrice retire à la fois, à jour fixe et sans exception, toutes les pièces des auteurs qui ont adhéré à ses statuts. Sa décision est obligatoire pour tous ses membres, sous la même peine de 6,000 fr. d'amende. Il y a plus : les *agens dramatiques* qui entretiennent des correspondances dans toutes les villes pour y surveiller les intérêts des auteurs sont considérés par l'association comme ses mandataires spéciaux. Les écrivains qui se placeraient en dehors de la société ne pourraient obtenir l'intervention de ces agens, et il ne leur resterait plus aucun moyen d'opérer le recouvrement de leurs droits en province. Cette combinaison enserre tous les auteurs dramatiques dans le réseau d'une étroite solidarité. Un théâtre ne se trouve jamais en

présence d'un seul auteur libre dans ses volontés : il a toujours affaire à une nombreuse corporation (1) dont la volonté collective est immuable.

S'étonnera-t-on encore que, pesant sur les ministres par l'influence de ses membres, sur les théâtres par la menace de l'interdit, une telle société exerce, en matière théâtrale, une autorité supérieure à celle du gouvernement lui-même? Ce n'est pas là une exagération. C'est elle qui provoque sans cesse l'établissement de ces nouveaux théâtres, dont la concurrence est si dangereuse pour les anciens. Le gouvernement ne pourrait retirer arbitrairement un privilége : la commission peut affamer une entreprise en lui retirant le répertoire, qui est son alimentation quotidienne. Le gouvernement ne pourrait exempter aucun spectateur du prélèvement en faveur des indigens : la commission impose des traités en vertu desquels des billets sont vendus sans acquitter ce droit. Citons un exemple d'usurpation flagrante. En 1806, au moment où le gouvernement impérial préparait de nouveaux règlemens sur les théâtres, les ministres de l'intérieur et de la police avaient proposé de soumettre à une taxe la représentation des ouvrages tombés dans le domaine public. Le produit de ce droit devait former un fonds spécial, qui, sous le titre de caisse dramatique, aurait été employé en secours aux auteurs ou aux acteurs, et en encouragemens pour les progrès de l'art. On reconnut qu'une loi seule pouvait autoriser cette perception, et le projet fut abandonné. Ce que l'empereur lui-même n'a pu faire, les auteurs dramatiques l'ont décrété dans ces derniers temps. Les traités qu'ils ont passés avec l'Opéra-Comique et l'Odéon les autorisent à percevoir un droit sur les ouvrages du domaine public. Une telle stipulation n'est-elle pas la preuve la plus manifeste de la contrainte que la société exerce? Que le produit en ait été employé à des actes de générosité, la perception n'en reste pas moins illégale dans son principe. Jouer souvent les ouvrages du domaine public, c'est-à-dire ces chefs-d'œuvre des vieux répertoires qui offrent aux générations vieillies le charme des souvenirs, et à la jeunesse l'attrait de la nouveauté, c'est pour les théâtres subventionnés un devoir plutôt encore qu'un droit. L'assentiment des directeurs de l'Odéon et de l'Opéra-Comique à la clause qui attribue aux auteurs contemporains une redevance sur les ouvrages de Corneille et de Mo-

(1) Il paraît que les directeurs de théâtres secondaires avaient signé, par représailles, une convention qui tendait aussi à les mettre à même de faire la loi aux auteurs et aux comédiens. Si cette convention avait reçu son application, elle eût été entachée des mêmes vices que les actes de la société des auteurs.

lière, de Méhul et de Grétry, est à la fois une faiblesse et une infraction à l'esprit de leur privilége.

Si du moins le despotisme des auteurs avait pour excuse une émulation vive et féconde! Mais bien loin de là. On a d'autant moins besoin d'être poète qu'on devient plus habile homme d'affaires. Ces œuvres d'élite où l'on sent une inspiration mûrie par l'étude sont aujourd'hui plus que jamais de rares exceptions. La plupart des écrivains spéculent sur le talent ou la popularité des acteurs qui font recette; ils travaillent pour eux, comme les costumiers du théâtre, après avoir pris la mesure de leurs qualités et de leurs défauts. Le nom de ces acteurs à qui tout est sacrifié se trouvant toujours uni au succès, on finit par les croire indispensables. Les directeurs se les disputent et se les enlèvent par des sacrifices dont l'extravagance même est quelquefois un coup de maître, parce qu'elle aiguillonne la curiosité publique. C'est ainsi qu'il y a peu de temps un dédit de 100,000 francs a été compté pour faire passer un comédien d'un théâtre secondaire sur une scène rivale.

Les exigences des acteurs qui exercent l'attraction sur la foule n'ont cessé de suivre une progression dont on n'aperçoit pas même le terme. Peu avant la révolution, des arrêts du conseil assuraient aux premiers sujets de l'Opéra, comme une récompense magnifique, un traitement annuel de 9,000 francs, et, sous l'empire, 18 à 20,000 fr. suffisaient aux plus exigeans : il en est aujourd'hui qui obtiennent de 50 à 80,000 francs par an. Aux Italiens, plusieurs premiers sujets reçoivent du théâtre plus de 40,000 francs pour six mois, et recueillent des sommes énormes en chantant dans les concerts publics ou particuliers. A l'Opéra-Comique, il y a trente ans, Elleviou et Martin, Mmes Scio et Rolandeau se contentaient de traités qui leur assuraient 25 à 30,000 francs par an : aujourd'hui le même théâtre contracte des engagemens de 40 et 60,000 francs. En 1810, le Théâtre-Français ne payait que 2 à 3,000 francs à ses pensionnaires, dont la liste comprenait des artistes tels que Cartigny et Firmin, Mlles Rose Dupuis, Demerson et Dupont. A cette époque, 52,000 francs suffisaient au traitement de 19 pensionnaires : aujourd'hui le même théâtre entretient 29 pensionnaires, qui lui coûtent plus de 100,000 fr. Quant aux sociétaires, placés sous le régime de la communauté, ils n'ont point participé aux bénéfices de la concurrence. Le chiffre de leurs appointemens varie selon les chances bonnes ou mauvaises de l'entreprise. Les théâtres secondaires, où la concurrence est plus directe, ont dû céder à des prétentions excessives. Les artistes distin-

gués qui firent autrefois la fortune des Variétés recevaient 6,000 fr. par an; ceux qui, par un succès exceptionnel, attiraient la foule au Vaudeville ou aux théâtres de mélodrame, n'étaient pas plus rétribués. Aujourd'hui, un premier sujet demande 30 ou 40,000 francs. Les traitemens des acteurs de second ordre, qui étaient autrefois de 3 à 4,000 francs, sont montés à 8, 10 et 12,000. Les mêmes effets se produisent en province. On peut dire en général que les appointemens des *premiers rôles* y sont doubles de ce qu'ils étaient il y a trente ans. Les chanteurs surtout y exploitent fructueusement le fanatisme musical de notre époque. Dans les villes de quelque importance, 25,000 fr. suffisent à peine à de médiocres vocalisateurs. Par un affligeant contraste, à mesure que se sont élevés les revenus de ces *étoiles*, comme on dit en Angleterre, le contingent des employés inférieurs a été réduit sous prétexte d'économie. Il est déplorable, par exemple, que, dans certains théâtres d'un ordre élevé, les *utilités* et les choristes ne reçoivent plus un traitement qui puisse les préserver de l'inconduite en leur assurant une modeste indépendance.

Ces acteurs en renom qu'il faut payer si cher ne garantissent pas infailliblement le succès. Il est un autre moyen d'attraction qu'on exagère à l'envi, le luxe des décorations et la pompe du spectacle. Sous prétexte de couleur locale, on fait de la scène un panorama éblouissant; on parle aux yeux de ce public qu'on ne sait plus toucher au cœur. Bien que le prix des places, à peu d'exceptions près, n'ait pas subi d'augmentation, que même plusieurs entreprises aient reconnu la nécessité de le réduire, les frais de mise en scène n'ont cessé de s'élever. Le tailleur, le peintre, le machiniste, les figurans, lèvent un impôt énorme sur les théâtres. On assure que l'Opéra a déboursé 95,000 fr. pour mettre en scène *la Juive*, et 54,000 fr. pour *Dom Sébastien*. L'Ambigu a dépensé, dit-on, pour *le Festin de Balthasar*, 30,000 francs; la Porte-Saint-Martin, 45,000 francs pour *les Mille et Une Nuits*. On pourrait enregistrer d'autres folies. Un théâtre qui devait plus que tout autre échapper aux exigences de la mode, parce qu'il est dans sa nature de ne s'adresser qu'aux plus nobles facultés de l'intelligence, la Comédie-Française, a vu ses dépenses annuelles de costumes, de décorations et de matériel, augmenter d'environ 40,000 fr. lors de l'invasion de ce qu'on a appelé le *drame moderne* (1). Il est vrai que dans ces premiers frais de mise en scène elle compre-

(1) Cependant il n'est pas sans exemple que l'ancienne Comédie ait fait de grandes dépenses pour monter un ouvrage. On peut rappeler les 30,000 francs déboursés

nait les primes et autres sacrifices qu'elle devait subir pour obtenir les ouvrages nécessaires au renouvellement de son répertoire. Il est curieux de constater cette progression par quelques chiffres.

FRAIS DE MISE EN SCÈNE.

TABLEAU COMPARATIF.

ANCIENNE ÉCOLE.		ÉCOLE NOUVELLE.	
TRAGÉDIE.		**Sans primes.**	
Les Templiers	3,270 fr.	Henri III	11,592 fr.
Sylla	7,685	Le More de Venise	15,370
COMÉDIE.		Hernani	18,518
Deux Gendres	2,630	**Avec primes.**	
École des Vieillards	3,532	Louis XI	22,716
(Chacune de ces pièces a obtenu un succès très productif.)		Les Enfans d'Édouard	11,845
		Angelo	26,755
		Caligula	43,811
		La Popularité	12,741

Des réformes ont été faites sous ce rapport à la Comédie-Française dans ces dernières années. Ainsi, pour des pièces montées d'une manière brillante, comme *le Verre d'Eau* et *le Mariage sous Louis XV*, les dépenses ont été ramenées à 8 ou 9,000 francs, même en y comprenant la prime. Malgré ces exemples de sage économie, on peut dire qu'en général, au point où les choses ont été poussées, la mise en scène d'un ouvrage n'est guère qu'un coup de loterie.

Signalons encore un contraste qui n'est pas à l'avantage de notre temps. A cette époque où la mise en scène des ouvrages coûtait si peu, les premières représentations étaient un appel sincère au jugement du public, et par conséquent elles offraient beaucoup d'intérêt. Ces solennités littéraires réunissaient tous les amis du théâtre, juges scrupuleux, éclairés, enthousiastes, qui joigaient à ces divers mérites celui de payer leur place. Il en résultait qu'une pièce, même médiocre, couvrait le théâtre de ses déboursés à sa première apparition. Les choses se passent autrement de nos jours. Soit que les auteurs aient pour système d'imposer leurs œuvres à ce public que plusieurs d'entre eux affectent de dédaigner, soit que les administrations craignent de livrer à des juges indifférens le sort d'une pièce pour laquelle elles ont fait de grandes avances, on compose un auditoire d'amis

pour le *Henri VIII* de Chénier, que cet auteur retira déloyalement la veille de la représentation. Ce qui était alors une rare exception est devenu une nécessité.

complaisans qui ne paient pas, et même d'applaudisseurs qu'on est obligé de payer. Il serait curieux de comparer le produit des premières représentations sous l'ancien régime et sous l'influence de nos nouvelles habitudes littéraires. On remarquerait que des ouvrages joués sans succès rapportaient deux ou trois fois plus à la première épreuve que ceux qui, de nos jours, se recommandent le mieux au public par le nom de leurs auteurs (1).

Les comédiens assez puissans pour dominer le public sont toujours fort rares. La plupart d'entre eux doutent de leurs forces, et ont besoin de se sentir soutenus; un dédaigneux silence les paralyserait complètement. Des applaudisseurs à gages, jouant la gaieté ou l'enthousiasme, pour réchauffer la salle et renvoyer l'étincelle à l'acteur, sont un accessoire triste, mais nécessaire, de toute représentation dramatique. Le public lui-même n'est pas fâché qu'on lui fasse violence jusqu'à un certain point, en stimulant son apathie. Mais n'a-t-on pas abusé effrontément et maladroitement de ce charlatanisme? Jadis, le parterre jugeait en dernier ressort; aujourd'hui, les *claqueurs* y règnent avec une grossièreté qui en éloigne les spectateurs honnêtes. Le chef qui dirige ces machines à succès est un fonctionnaire en titre. Nous avons eu entre les mains un marché par lequel une pareille *charge* est transmise à prix d'argent comme une étude d'avoué ou de notaire. *L'entrepreneur* s'engage « à faire tout ce qui dépendra de lui pour faire réussir les pièces nouvelles. » Il doit « protéger les débuts des acteurs et actrices, et soutenir ceux ou celles qui lui seront désignés. » Il n'est pourtant, aux termes de la convention, nullement responsable des non-succès, « à moins qu'il n'y ait faute ou mauvaise gestion de sa part. » Pour prix de cet engagement, un nombre déterminé de billets est mis à sa disposition. Artiste et poète à sa manière, il *fait* et *joue* les pièces. Applaudir après un grand air, après un jeu de physionomie, c'est ce qu'il appelle, en terme du métier, « faire un grand air, faire une physionomie. » On croira peut-être que les malheureux qui s'attellent en sous-ordre à un ouvrage pour le tirer de l'ornière sont indemnisés du sacrifice de leur soirée.

(1) A la Comédie-Française, la première représentation des pièces les plus faibles faisait toujours entrer dans la caisse 4 à 5,000 francs, somme qui couvrait les frais de mise en scène dès le premier jour. Exemples : *Hercule au Mont OEta* (1787) produit 4,680 fr. — *Montmorency*, tragédie jouée en 1800, produit 5,591 fr. — *L'Aimable Vieillard* (1801) produit 4,326 fr. — *La Mort de Henri IV*, tragédie (1806), produit 5,608 fr. — Aujourd'hui, de grands ouvrages d'un incontestable mérite produisent rarement 2,000 fr.

Nullement : ils paient pour applaudir. Ce sont d'ordinaire des ouvriers qui, pour satisfaire la passion du spectacle, presque générale dans leur classe, consentent à acheter un billet à moitié prix, sauf à payer le surplus en applaudissemens.

Tous les claqueurs ne sont pas le soir dans les salles. Il y en a d'autres au dehors qui sont payés pour soutenir les pièces, non plus par des trépignemens d'enthousiasme, mais en chantant victoire dans les réclames et dans les feuilletons. Quelques directions dépensent, assure-t-on, des sommes considérables en pensions annuelles, en gratifications, en festins, en cadeaux, pour se concilier les faveurs de la publicité. Il faut avoir une bien triste opinion du public pour croire qu'il se laisse prendre aux éloges maladroits décernés invariablement à toutes les nouveautés de certains théâtres. Le résultat le plus évident de ces manœuvres est d'enflammer la cupidité de ces *condottieri* de la presse, qui prétendent régenter le monde dramatique, et menacent de leur plume vénale les artistes honnêtes qui rougiraient de se soumettre à un honteux tribut.

Sans compter les applaudisseurs et les journalistes, un nombre à peine croyable de personnes assiste chaque soir aux spectacles gratuitement ou à très bas prix. La foule se cherche elle-même; il fait froid dans une salle déserte, et le plaisir s'en éloigne. Dans cette conviction, beaucoup de directeurs distribuent des billets soumis à une simple taxe d'un franc : comme s'il n'était pas assez de la concurrence étrangère, c'est le théâtre qui fait lui-même concurrence à sa propre caisse. D'autres directions respectent encore assez leur art pour ne pas le mettre au rabais; elles comblent le vide des mauvais jours en jetant les billets à pleines mains à qui veut les prendre. On a prétendu que ces billets sont une sorte d'amorce propre à attirer vers le théâtre une foule de spectateurs en qui l'on fait naître ainsi le besoin des émotions dramatiques. Nous inclinons plutôt à croire qu'on habitue les amateurs de spectacles à s'en procurer le plaisir sans bourse délier, et qu'on émousse la jouissance chez ceux qui ont la facilité de l'obtenir pour rien. Ce qui est positif, c'est qu'une somme énorme est ainsi retranchée du budget des théâtres. En 1830 et 1831, des discussions s'étant élevées à ce sujet, l'administration des hospices fit faire le relevé des billets de faveur présentés aux bureaux de contrôle. Leur valeur fut portée, pour 1830, à 1,135,652 fr., et, pour 1831, à 1,164,730 fr. Le désordre s'est encore accru depuis lors. Bien loin de chercher à le restreindre, les agens de l'autorité ne négligent pas les occasions d'en profiter. Les théâtres, et surtout ceux que des subventions placent

plus étroitement dans la main du gouvernement, sont assujétis à fournir des loges et des entrées gratuites, sans nécessité bien démontrée. Obtenir les plaisirs du spectacle sans les payer est un signe d'influence, un témoignage de crédit. Des loges accordées à de hauts fonctionnaires, en vue du service public, passent de main en main, et procurent pour rien les meilleures places à une succession de curieux dépourvus de tout caractère officiel, et qui se gardent bien, dans la prévision de cet avantage, de jamais retenir leur place au bureau de location. On a calculé les pertes qui résultent de ces complaisances; elles sont énormes. Le ministre de l'intérieur a une loge par jour à chacun des cinq théâtres royaux; la préfecture de police et celle du département se partagent environ quinze loges par jour aux divers théâtres; les officiers inférieurs de la police n'en ont pas moins leurs entrées personnelles. A ces concessions perpétuelles il faut ajouter les demandes particulières qu'il est à peu près impossible de repousser. Napoléon, pour qui le gouvernement était un art, agissait d'une autre façon. Un jour, en l'an XI, on lui soumit l'état des loges occupées à l'Opéra par ce qu'on appelait les autorités constituées. Sur cette liste figuraient les trois consuls, le secrétaire d'état, les ministres de l'intérieur et de la police, le secrétaire du ministère de l'intérieur. Il prend la liste et écrit au bas : « A dater du 1er nivôse, toutes les loges seront payées par ceux qui les occupent. » Pareille chose fut faite pour le Théâtre-Français. En 1807, la mesure fut généralisée par un arrêté où on lit ces paroles : « Personne n'a le droit de jouir gratuitement d'un amusement que l'entrepreneur vend à tout le monde. Les autorités n'exigeront donc d'entrées gratuites que pour le nombre d'individus jugés *indispensables* pour le maintien de l'ordre et de la sûreté publique. » En gouvernant ainsi, on domine plus sûrement les hommes qu'en les comprimant dans les entraves d'une bureaucratie exigeante et taquine.

Tant d'abus ont porté leurs fruits. L'art dramatique traverse présentement une crise douloureuse et menaçante pour son avenir. L'esprit de négoce a tué chez les poètes l'enthousiasme du talent. La plupart d'entre eux ont fait de leur esprit un gaspillage impie. Après de brillans débuts, on les a vus descendre degré par degré jusqu'aux scènes infimes, déserter le théâtre pour le feuilleton qu'un spéculateur couvre d'or, et puis reprendre ces feuilletons qui ont repu le vulgaire pour les découper en mauvais drames. Les bons comédiens deviennent chaque jour plus rares : aucune mesure n'est prise pour remplacer ceux qui s'éteignent. Les belles productions de notre an-

cienne littérature comptent peu d'interprètes dignes d'elles : on ne les joue plus qu'au Théâtre-Français; la province ne peut les apprécier que par la lecture. La tragédie serait à peu près abandonnée, si Mlle Rachel ne l'avait fait revivre autant par l'émulation qu'elle a excitée chez les autres tragédiens que par ses propres succès. Les traditions s'effacent; les bonnes manières s'oublient : les théâtres se recrutent presque exclusivement dans les classes inférieures. L'oisiveté, le penchant à la dissipation, l'attrait d'un certain désordre encore trop commun parmi les artistes, le dégoût de la condition paternelle, font des vocations factices et enlèvent aux ateliers, sans profit pour l'art, des jeunes gens médiocres, dépourvus d'éducation, et trop souvent de cet enthousiasme qui peut remplacer l'éducation et inspirer la distinction personnelle. La race bénévole de ces vieux amateurs dont la sévérité bienveillante était si précieuse pour les artistes a disparu. Elle est remplacée par la critique des journaux, peu attentive, peu éclairée, peu sympathique, procédant toujours par des éloges outrés ou par des négations absolues, qui gonflent ridiculement les uns, découragent les autres, et assourdissent le vrai public, qui n'ose plus s'abandonner à ses propres émotions. Aussi, ce public si crédule, si débonnaire de sa nature, est devenu méfiant à l'excès, et traite les auteurs comme il a été traité par eux. Il se fatigue vite, et comme un sultan blasé demande sans cesse du nouveau. Les efforts faits pour surprendre sa curiosité le fatiguent plus qu'ils ne l'excitent, et, à force d'être déçu, il a perdu sa confiance dans les noms les plus sonores de notre temps.

Enfin, pour comble de disgrace, le gouvernement assiste à cette anarchie et y paraît indifférent. Au lieu d'exercer son action tutélaire, il se croit affranchi de toute responsabilité, quand la censure a supprimé quelques allusions impertinentes et que les sergens de ville ont maintenu l'ordre matériel. En ne couvrant pas de son patronage, en ne dirigeant point les forces vives de la littérature, il s'est fait, pour ainsi dire, le complice de l'avortement de ces belles intelligences qui nous promettaient une généreuse fécondité.

Telle est la situation présente du théâtre. Nous nous sommes attachés aux traits les plus frappans en négligeant de multiplier les preuves pour éviter toute question personnelle. Plusieurs des causes auxquelles on peut rapporter les maux que nous avons signalés échappent à l'action de la loi comme au zèle des administrateurs. A quoi servirait de récriminer contre les mœurs, les habitudes littéraires, le prosaïsme de nos nouvelles formes politiques? On doit savoir vivre avec son époque, en travaillant autant que possible à l'améliorer. Pour rendre

au théâtre cette prospérité idéale que peuvent rêver les amis du plus beau, du plus difficile des arts, il faudrait de ces mystérieux hasards qui font naître les grands poètes et les grands artistes; mais il est des abus qu'un ensemble de sages mesures pourraient faire disparaître, il est des influences qui pourraient corriger la stérilité de notre temps. Il nous reste à indiquer les réformes praticables, ce que nous tâcherons de faire avec la réserve indispensable dans une recherche si épineuse.

IV.

Les diverses mesures dont nos investigations ont dû faire sentir la nécessité peuvent être ramenées à quatre objets principaux. Il convient, selon nous, 1° de réorganiser les théâtres en réduisant le nombre de ceux qui existent; 2° de garantir les droits légitimes des écrivains dramatiques, mais, en même temps, de réprimer les empiètemens de la société illégale qu'ils ont formée; 3° de faciliter aux scènes littéraires les moyens de se recruter en acteurs; 4° de rendre plus vigilante et plus efficace la tutelle que l'état doit exercer sur les théâtres. Un résumé rapide suffira au développement de ces quatre propositions.

1° L'exagération du nombre des théâtres est la cause première de tous les embarras, de tous les désordres que nous avons signalés; elle a déterminé cette concurrence effrénée qui a eu pour effets les frais croissans de mise en scène, les exigences tyranniques des auteurs, les traitemens ruineux des acteurs, les luttes d'amour-propre et d'ambition qui ont abouti à de déplorables catastrophes; elle a porté à l'art un grave dommage, en favorisant le gaspillage des productions de l'esprit, en récompensant outre mesure ces compositions hâtives qui ont épuisé, pour des succès d'un jour, des intelligences heureusement douées. Au lieu d'un petit nombre de théâtres réunissant des acteurs d'élite, on en laisse ouvrir douze ou quinze, dont pas un ne possède une troupe complète. La prospérité matérielle du théâtre, si nécessaire aux progrès de l'art, est devenue une impossibilité [illegible] les res-

sources fournies par le public sont manifestement insuffisantes pour faire réussir tant d'entreprises, fussent-elles toutes dirigées avec la plus incontestable habileté.

Les *cinq* grands théâtres littéraires ou lyriques, *deux* théâtres de vaudeville, *deux* théâtres de mélodrame, *un* théâtre de pantomimes et d'exercices équestres, *trois* petits théâtres populaires, *une* salle d'essai

pour les élèves, en tout *quatorze* scènes pour Paris seulement, trois de plus que sous l'empire; plus, nous l'accordons, *trois* théâtres pour la banlieue; plus encore, les innombrables concerts, les exhibitions de tout genre, ne serait-ce pas assez pour alimenter la curiosité parisienne?

Tout démontre donc la nécessité de réduire le nombre des théâtres existans : la responsabilité du gouvernement, l'équité envers les anciennes entreprises, l'intérêt bien entendu des auteurs et des artistes vraiment distingués, l'intérêt plus pressant encore de l'art, sont autant d'argumens en faveur de cette mesure. L'exécution en serait facile. Il ne s'agit point, comme en 1807, de détruire des propriétés reconnues par la loi. A peu d'exceptions près, tous les théâtres sont exploités en vertu de priviléges temporaires, dont la plupart expirent dans peu d'années. Il suffira de ne point renouveler ceux qui ne paraîtront pas devoir être maintenus, et de faire rentrer dans les limites de leur autorisation les simples théâtres de curiosité, qui, au mépris de la loi et de leurs devoirs, empiètent sur le genre des théâtres proprement dits. Aucun droit ne sera violé; nul ne pourra se plaindre. Les auteurs et les acteurs vulgaires seront seuls intéressés à réclamer. En revanche, on pourrait compter sur l'adhésion des écrivains et des artistes véritables, à qui la réforme proposée préparerait plus de gloire avec une égale rémunération. Le gouvernement se doit à l'art sérieux, à la vraie, à la grande littérature dramatique. Les productions de ceux qui gaspillent leur talent pour en faire métier n'ont aucun droit à sa protection.

La réduction du nombre des théâtres a pour conséquence nécessaire le partage exact des genres entre les entreprises conservées. Ce partage, malgré les objections théoriques qu'il soulève, aurait dans la pratique les meilleurs résultats. Il serait le plus sûr moyen de maintenir entre les divers théâtres une hiérarchie salutaire, de prévenir la déloyale concurrence et les aberrations du talent. Est-il besoin d'ajouter que, pour être efficace, une réforme comme celle que nous sollicitons doit être complète, et qu'on n'extirperait pas le mal avec des palliatifs et des termes moyens. « Tout le monde sent, disait en 1806 [illegible] de l'intérieur, combien [illegible] le ministre de [illegible] des petits théâtres. Ils perdent le goût [illegible] est funeste la multiplicité des [illegible], les mœurs, l'amour du travail; avec eux, la tradition des bons ouvrages et des bons acteurs disparaît; ils se dévorent par une concurrence sans frein. Il n'y a qu'un seul remède à de tels abus : c'est une réduction considérable du nombre des petits théâtres. » Ces paroles sont franches et décisives; nous les adoptons pleinement pour nos conclusions.

2° Les écrivains voués au théâtre se nuisent à eux-mêmes en abusant d'un pouvoir usurpé. Leur association, telle qu'elle est conçue et telle qu'elle se manifeste, ne saurait être long-temps tolérée. Le gouvernement, tôt ou tard, sera conduit à prendre des mesures contre la dictature des dix ou douze membres composant le comité-directeur de l'association; pouvoir absolu, irresponsable, dont les arrêts sans appel enchaînent non-seulement ceux qui les approuvent, mais chacun des cinq cents écrivains qui ont signé l'acte social.

Toutefois, reconnaissant que les ouvrages destinés à la représentation scénique se produisent dans des circonstances particulières, et n'admettent pas une liberté parfaite de transactions, nous pensons que le gouvernement, avant de se prononcer contre la société des auteurs dramatiques, doit remplacer son action par une tutelle désintéressée et bienveillante, de nature à protéger les écrivains sans alarmer les directeurs. Il suffirait d'octroyer à la population dramatique une sorte de charte dont on nous permettra d'indiquer les bases :

Tarifer d'une manière absolue les droits d'auteur, tant pour Paris que pour la province, suivant la nature et l'étendue des ouvrages, suivant le rang qu'occupent dans la hiérarchie dramatique les scènes où ces ouvrages sont représentés; — interdire toute stipulation qui tendrait à convertir une partie de ces droits en billets qui échappent au contrôle de la police et frustrent les hôpitaux; — retirer son privilége à tout directeur qui falsifierait les comptes de recette, ou qui abuserait de sa position pour obtenir des auteurs isolés l'abandon de leurs droits, pour s'attribuer les profits d'une collaboration simulée, ou même pour faire jouer trop souvent ses propres ouvrages à l'exclusion de ceux des autres, surtout quand cette préférence ne serait pas justifiée par la faveur publique : — telles sont, d'une part, les garanties que le gouvernement doit assurer aux gens de lettres.

D'autre part : — ne pas reconnaître la dictature que les auteurs dramatiques, réunis en corps, s'attribuent; — frapper de nullité tous les actes qui pourraient enchaîner postérieurement la liberté des associés; — ne considérer les réunions des auteurs que comme des assemblées consultatives, exiger que toutes leurs décisions soient soumises à l'autorité supérieure, qui en appréciera la justice et se portera arbitre entre les auteurs et les directeurs, mais ne plus souffrir que les écrivains, juges et parties dans leur propre cause, communiquent directement des *arrêtés* à leurs adversaires, en fulminant contre eux une sorte d'excommunication; — prêter, au besoin, le secours des agens de l'état pour la perception des droits, de manière à permettre

aux auteurs qui voudraient rester en dehors de l'association de toucher leurs revenus sans sacrifier leur indépendance : — voilà ce que le gouvernement doit faire, s'il veut rassurer ceux qu'il a privilégiés pour l'exploitation des théâtres. Contenu en même temps que protégé par un tel réglement, chacun des contractans retrouvera sa liberté d'action sans qu'il lui soit possible d'en abuser, et peut-être cette indépendance rendra-t-elle au génie dramatique le ressort que des habitudes mercantiles ont visiblement affaibli.

3° Entre toutes les plaies du théâtre, il en est une qui deviendrait mortelle, si l'on n'y portait remède : c'est la progression toujours croissante du traitement d'acteurs souvent médiocres. Plus d'une fois les directeurs ont essayé de se concerter pour réduire les appointemens des artistes : de semblables coalitions, répréhensibles en elles-mêmes, resteront toujours sans effet, car il n'est pas possible qu'un entrepreneur dramatique résiste long-temps au désir secret de fortifier sa troupe, en désorganisant celle de ses rivaux. Les prétentions exagérées ne pourront être réduites que par la concurrence que les acteurs se feront à eux-mêmes. Il faut que les directeurs se coalisent, non pour molester les talens qui existent, mais pour créer et développer des talens nouveaux.

C'est surtout pour les grands théâtres que les moyens de recrutement sont insuffisans. Pour briller sur les scènes inférieures, il ne faut qu'une intelligence superficielle, un chaleureux instinct, une certaine aptitude à l'imitation, qualités naturelles qui peuvent se révéler instantanément; mais l'artiste véritable ne se forme pas en un jour, si richement doué qu'il soit. Les longues études, les exercices fatigans, l'observation attentive sur les autres et sur soi-même, lui sont tellement indispensables, que l'ardeur au travail, que la persévérance sont les indices les plus certains de sa vocation. Autrefois, l'honneur de paraître sur les grands théâtres était l'ambition de presque tous les artistes. Il n'en est plus de même aujourd'hui. On a hâte d'acquérir quelque peu de métier, pour l'exploiter sur une scène vulgaire. Il y aurait moyen de contrebalancer cette funeste disposition par quelques mesures en faveur des études que l'art et le bon goût peuvent avouer. La composition des théâtres royaux n'est pas assez irréprochable pour justifier l'insouciance de l'administration à cet égard. Le Conservatoire, dont nous avons approuvé l'institution et reconnu les services, ne suffira jamais au recrutement des grands théâtres. Il n'est qu'une école. Or, au sortir de toute école, il y a nécessité de couronner l'éducation théorique par les leçons de l'expé-

rience. Le Conservatoire ne peut fournir que des élèves, et encore serions-nous heureux s'il en formait beaucoup qui donnassent des gages pour l'avenir. Les théâtres des départemens, voués jadis à la tragédie et à la comédie, commençaient des réputations qui tôt ou tard étaient couronnées à Paris par les suffrages des bons juges. Ils sont stériles aujourd'hui. Les scènes lyriques ne leur doivent aucun artiste éminent : Monrose est le dernier comédien qu'elles aient donné au Théâtre-Français.

Il est donc nécessaire que l'autorité intervienne au plus tôt, si elle veut prévenir la décadence irrémédiable de l'art théâtral. Le programme des études du Conservatoire doit être soumis à une révision sévère. Un ou deux théâtres d'essai doivent être élevés et encouragés pour les élèves qui étudient isolément ou sous l'inspiration d'un professeur particulier. Il serait bon encore que les administrations départementales, en accordant les subventions, fissent quelques réserves, afin que les scènes ne fussent pas envahies exclusivement par ce petit vaudeville qu'on peut jouer sans art, et ce petit opéra-comique qu'on peut chanter sans voix.

Les ordres de début de l'ancien régime, renouvelés sous l'empire, répugnent à nos principes de liberté. On ne comprend guère l'obligation imposée à un comédien de paraître malgré lui sur un théâtre où ne l'appelle point son goût, ni peut-être sa vocation. Cependant il est une disposition qui ne nous paraît pas incompatible avec la législation générale, et dont l'adoption favoriserait le recrutement des scènes du premier ordre. L'obstacle à l'exécution d'un ordre de début peut venir du comédien qui le reçoit, ou du théâtre où il est présentement engagé. On ne peut contraindre le premier, s'il refuse de déférer à l'ordre; mais le gouvernement pourrait renouveler les conditions imposées aux fondateurs du Gymnase, c'est-à-dire stipuler, dans les priviléges qu'il confère, que dans le cas où le comédien donnerait son consentement, son engagement antérieur serait rompu sans dédit. La liberté personnelle de l'artiste serait respectée, et le directeur ne pourrait se plaindre de l'exécution d'une clause à laquelle il se serait soumis en recevant son investiture.

Il est surtout un théâtre auquel cette disposition devrait s'appliquer; nous voulons parler de l'Odéon. La création d'un second théâtre français a été utile et bonne; il était convenable que deux scènes fussent consacrées à la littérature sérieuse, à la tragédie, à la haute comédie; mais on a eu le tort de constituer l'Odéon en rivalité directe avec le Théâtre-Français : il en devait être seulement l'annexe, comme

l'avait voulu le décret de 1807. Organiser l'Odéon de telle façon qu'il devienne une scène de début et d'essai pour le premier théâtre, sans toutefois compromettre la liberté nécessaire aux progrès de l'art, et la dignité personnelle des artistes, c'est un problème d'une solution difficile, nous l'avouons, mais non pas impossible, à ce qu'il nous semble. Nous insisterons seulement sur cette pensée, qu'il serait peu logique de subventionner les théâtres royaux, si on ne leur facilitait pas les moyens de recruter leur personnel, et de justifier, par une incontestable supériorité, les sacrifices faits en leur faveur.

4° Comme couronnement de ces mesures, et pour en assurer le succès, le gouvernement doit ressaisir sur les théâtres une autorité qu'il a trop laissé affaiblir. La réorganisation générale que nous sollicitons doit être étudiée et réglée dans des vues d'ensemble, avec une certaine hauteur de pensée, avec la constante préoccupation des intérêts d'ordre, de bonnes mœurs, d'éducation publique et de police qui y sont engagés. La révolution de juillet, en remettant au ministre de l'intérieur la surveillance des théâtres, les a privés d'une direction spéciale et attentive. La liste civile, sous l'empire et sous la restauration, tenait à honneur de soutenir les grands théâtres; elle leur accordait de larges gratifications, et ceux qui la représentaient se faisaient un devoir de défendre des établissemens dont le succès touchait en quelque sorte à l'honneur de la couronne. Cette solidarité a cessé le jour où le gouvernement des théâtres a échappé à la liste civile.

Pour apprécier la différence des deux régimes, il suffit de comparer l'indifférence qui a suivi 1830 aux efforts prodigués auparavant pour assurer la conservation et la prospérité de notre première scène nationale. Sans remonter à Louis XIV, sans invoquer les traditions vraiment royales de l'ancienne monarchie, il nous suffira de rappeler qu'en l'an VII, le directoire exécutif prenait des mesures pour écarter tout embarras de la Comédie-Française, voulant, disait-il, « assurer l'existence de cette école nationale de l'art dramatique. » L'empereur déclarait en 1806, dans le conseil d'état, que le Théâtre-Français « fait partie de la gloire nationale. » En 1812, il écrivait à Moscou la charte constitutive de ce théâtre; il couvrait les comédiens de sa protection constante, ne dédaignait point de leur donner personnellement audience, et les appelait dans toutes les solennités de sa cour. Sur son invitation, sa famille et tous les grands dignitaires avaient une loge payée chaque année : la bienveillance du souverain excitait l'émulation, provoquait la faveur publique, échauffait le zèle des artistes et appelait sur eux cette célébrité qui est un gage de fortune.

Cet éclat, déjà affaibli sous la restauration, s'est éteint depuis 1830. La liste civile se réserve encore plusieurs loges en déduction du loyer de la salle dont elle est propriétaire, et plusieurs fois elle a fait généreusement des remises sur les termes de ce loyer; mais le haut patronage qu'on a enlevé aux théâtres royaux, en les détachant de la liste civile, est loin d'être remplacé par la gestion du ministère de l'intérieur. Le ministre, absorbé par d'autres soins, détourné par les préoccupations de la politique, subjugué par les influences parlementaires, ne peut consacrer aux théâtres la vigilance de tous les instans qu'ils réclament.

Pour les théâtres secondaires, comme pour ceux des départemens, le gouvernement est souvent appelé à choisir des directeurs. Si nous en croyons des renseignemens dignes de foi, ces choix jusqu'ici n'ont pas été fort heureux : ils n'ont pas toujours porté sur les hommes les plus irréprochables, sur ceux que leurs ressources mettaient le plus en état de subvenir aux obligations qu'ils contractaient. On a vu un directeur acheter un privilége un million et demi, et, à défaut de capitaux, le payer en billets de spectacle, qui, vendus à moitié prix, devaient le priver pour long-temps de bénéfices, combinaison qui rendait sa ruine inévitable. La commission des auteurs dramatiques est à même de faire à cet égard de curieuses révélations : les documens divers qu'elle a recueillis éclaireraient d'un triste jour l'histoire financière du théâtre.

Le premier devoir de l'administration est de ne point imposer aux entreprises des charges inutiles. Il y aurait peu de dignité de la part des fonctionnaires publics, à s'armer de leurs titres pour obtenir des entrées gratuites, lorsque cette faveur n'est pas légitimée par les nécessités du service. L'ancienne aristocratie se faisait un point d'honneur de soutenir les théâtres. Ceux qui possèdent aujourd'hui l'influence en vertu du régime constitutionnel s'exposeront-ils plus longtemps à une comparaison fâcheuse? Les petits spectacles, à qui tous les moyens de succès sont bons, ont une subvention assurée dans la bourse de tous ceux dont les instincts et le goût sont vulgaires. Que restera-t-il aux théâtres qui ont pour mission de conserver les traditions et les convenances de la bonne société, si le gouvernement ne s'applique pas à leur ménager l'utile patronage des classes supérieures?

Nous nous sommes montré favorable au principe de la censure, sans admettre que le gouvernement ait accompli sa tâche quand les ciseaux de ses examinateurs ont mutilé les pièces soumises à son examen. La censure est purement négative; elle prévient la violation de l'ordre ou

de la morale; mais elle n'assure point leur règne. Un gouvernement a une mission plus élevée. Il doit guider le peuple confié à sa direction suprême, le vivifier par de nobles émotions, lui inculquer des principes. Ce devoir est surtout impérieux dans un pays où de longues agitations ont ébranlé les croyances, dans une société qui a pour base la liberté de la pensée et le droit d'examen, dans une nation qui renferme des classes laborieuses, en nombre immense, travaillées par l'esprit de désorganisation et souvent irritées par de dures souffrances. Aucun moyen d'influence n'est plus puissant que le théâtre, où la foule accourt, avide de plaisir, et accessible à tous les sentimens de grandeur, de générosité et de dévouement. Aucune école ne peut être plus fertile en bons enseignemens, aucune tribune plus féconde en inspirations droites et pures. Tous les gouvernemens éclairés ont appelé à leur aide les représentations dramatiques. Des récompenses sont déjà décernées à l'écrivain qui répand dans les familles des productions utiles aux mœurs. Pourquoi serait-on moins généreux envers celui qui par le drame s'adresse au public en masse? Que des encouragemens lui soient offerts. Après la censure, qui aura défendu de dépraver par des spectacles honteux les classes inférieures, de leur présenter le pauvre et le faible comme la victime obligée du riche et du fort, doit intervenir la puissance publique pour honorer et enrichir l'écrivain appliqué à faire pénétrer dans le peuple de bonnes et saines doctrines, à lui montrer dans le travail, dans l'instruction, dans la soumission aux lois de la Providence, les moyens sûrs et honnêtes d'améliorer sa condition ou d'alléger le poids de sa misère. Ne serait-il pas temps d'essayer, au prix de quelques sacrifices, de diriger vers un but de perfectionnement moral le plaisir des classes les plus nombreuses, les plus dignes de notre sollicitude?

La grande littérature a aussi sa moralité. C'est en redressant les esprits qu'elle agit sur les mœurs publiques. Les gouvernemens antérieurs ne négligeaient pas d'encourager spécialement le génie dramatique. Aujourd'hui, sur une somme de 1,200,000 francs destinée aux théâtres, les trois quarts sont accordés au chant et à la danse. La part faite sur ce budget à la littérature proprement dite nous semble insuffisante. Sous l'ancien régime et sous l'empire, des prix étaient décernés aux compositions littéraires ou musicales d'un ordre élevé. Ne serait-il pas opportun de relever par des stimulans de cette nature les intelligences momentanément affaissées? Les petits théâtres détrôneront les grands, les pièces à couplets tueront la haute comédie, comme le feuilleton a tué les ouvrages sérieux et les travaux de

longue haleine, si l'autorité publique ne contrebalance pas, à l'aide des ressources dont elle dispose, les offres corruptrices de ces industriels qui spéculent sur la prostitution littéraire. Le remède que nous proposons est d'un usage difficile, nous le sentons bien : il y aurait bien des précautions à prendre pour que l'intrigue et le favoritisme ne fissent pas dégénérer une libéralité nationale en abus scandaleux. Provisoirement une satisfaction immédiate peut être accordée aux écrivains dramatiques sur une question qui intéresse leurs familles. Le droit de leurs héritiers est limité à dix ans, tandis que les héritiers des autres auteurs conservent pendant vingt ans la propriété de leurs œuvres. Cette inégalité doit disparaître. Déjà, il y a trois ans, les deux chambres, lorsqu'elles discutèrent la loi sur la propriété littéraire, que diverses causes firent rejeter, avaient sans contestation réglé uniformément le droit de tous les héritiers. Nous demandons une disposition nouvelle qui consacre cette égalité.

Tels sont les objets sur lesquels nous appelons l'attention du gouvernement. Que le théâtre trouve auprès de lui la protection et la discipline, les encouragemens et les conseils. Le jour où l'administration publique prendra ce rôle, l'avenir de la scène française cessera d'être un sujet d'inquiétude.

Nous terminons ici un exposé trop long peut-être, et dans lequel cependant nous avons été condamné à négliger de nombreux détails. Nous avons cherché plutôt à poser les questions qu'à les résoudre. La matière est importante et comporte de sérieuses études, de longues réflexions. Une enquête pourrait jeter une lumière utile sur des faits nombreux et complexes. Quant à la loi présentée aux chambres dans la dernière session, elle n'effleure pas même le sujet; elle n'a sondé aucune des plaies du théâtre et ne propose aucun remède; elle ne s'occupe que d'intérêts de police déjà réglés par la législation de 1835, et nous n'hésitons point à dire qu'elle n'est digne ni des chambres qui en sont saisies, ni du gouvernement qui l'a proposée.

VIVIEN.

4+C

DE

LA PHILOSOPHIE

DU CLERGÉ.

I. — *Philosophie du Christianisme*, par M. l'abbé Bautain; 1835.
II. — *Du Panthéisme*, par M. l'abbé Goschler; 1839.
III. — *Essai sur le Panthéisme*, par M. l'abbé Maret; 1841.
IV. — *Théodicée chrétienne*, par le même; 1844.
V. — *Instruction pastorale sur l'union nécessaire des dogmes et de la morale*, par M. l'archevêque de Paris; 1844.
VI. — *Conférences de Notre-Dame*, par les révérends pères de Ravignan et Lacordaire; 1840-1844.

Nous assistons, depuis quelques années, à un spectacle bien fait pour porter le trouble et le découragement dans une ame encore peu éprouvée. Suspendue pour un temps par la grande commotion politique de 1830, la guerre s'est rallumée entre le clergé et les philosophes avec une nouvelle ardeur, et, au moment où nous écrivons, elle est parvenue au dernier degré de violence et d'acharnement. La paix serait-elle donc impossible entre la philosophie et la religion, et faut-il absolument que l'une des deux périsse, pour faire place à l'empire exclusif de l'autre? Qui ne serait attristé par une telle pensée? Quelle ame élevée et généreuse n'a désiré, n'a espéré pour soi-même et pour ses

— Que cherchez-vous donc là?

— Mon chemin.

— Où allez-vous?

— A Venise.

— C'est donc une passion sérieuse?

— Oui.

Dhèle, qui s'était soulevé, retomba sur l'oreiller; Grétry fut frappé de sa pâleur soudaine et de l'égarement de ses yeux.

— Voulez-vous boire? lui demanda-t-il.

— Non.

— Que voulez-vous, mon pauvre ami?

— Le livre de postes; je voudrais choisir une route agréable en évitant les montagnes....

A cet instant Dhèle expira.

Que dirai-je de plus sur cet homme étrange par sa simplicité? Je ne dirai rien, car il serait capable, pour m'interrompre, de me crier du fond de son tombeau : *C'est imprimé.*

ARSÈNE HOUSSAYE.

ROMANCIERS MODERNES

DE L'ANGLETERRE.

MISTRISS INCHBALD.[1]

Comme romancier, mistriss Inchbald est placée en Angleterre bien au-dessus de miss Burney; comme écrivain dramatique, elle est réputée supérieure à mistriss Cowley et à mistriss Centlivre. Il y a aujourd'hui un demi-siècle que la France distingua mistriss Inchbald de la foule des romanciers secondaires et popularisa *Simple histoire*. Toutefois, prédisposée dès l'enfance à l'étude du théâtre, mistriss Inchbald se consacra surtout à la scène et ne s'en détourna guère que pour donner l'essor à un sentiment profond, invincible, douloureux, dont l'expression devait être et fut le chef-d'œuvre de l'écrivain. Malgré l'évidence, les biographes de mistriss Inchbald ont répété que, se mariant sans avoir d'amour, et, veuve séduisante, décevant tous ceux qui prétendaient toucher son cœur, elle devait être soupçonnée d'insensibilité. Mais miss Milner avait dit ce mot charmant : *I cannot speak of love from experience, but I think, I can guess what it is* (2). En examinant comment mistriss Inchbald devint un gracieux écrivain, nous surprendrons bien d'autres aimables secrets du cœur qui a dicté *Simple histoire*.

(1) Tous les faits cités dans cet article sont tirés de documens originaux, particulièrement des notes et de la correspondance de mistriss Inchbald, dont elle se servit pour rédiger ses *Mémoires*, qu'elle détruisit ensuite. Ces matériaux authentiques ont été recueillis et publiés à Londres, sous le titre de *Memoir of mistriss Inchbald*, 1833

(2) « Je ne puis parler d'amour par expérience, mais je puis, je crois, deviner ce que c'est. »

Elisabeth, l'un des nombreux enfans de John Simpson et de sa femme Mary Rushbrook de Flimpton, naquit à Standingfield, près de Bury Saint-Edmunds, dans le comté de Suffolk, le 15 octobre 1753. Elle n'avait guère que huit ans quand son père mourut, laissant à sa femme la conduite d'une ferme assez considérable. Mistriss Simpson accepta la charge qui lui était léguée, et la ferme offrit quelque temps ce tableau frais et pittoresque dont on serait tenté d'attribuer l'invention à Goldsmith : une femme belle et courageuse, entourée de beaux enfans et de serviteurs dont elle assure l'existence en se livrant aux soins de la famille et à ceux de l'exploitation agricole. Durant le repos des travaux champêtres, dans les réunions domestiques, George Simpson reproduisait des scènes théâtrales, amusement dont il avait pris le goût aux foires et aux marchés de Bury. En l'écoutant, Deborah, la plus belle fille de Standingfield, ornait un chapeau de rubans pour accompagner son frère à la foire prochaine. Mais Élisabeth, plus gracieuse, plus intelligente, l'oreille avide, l'œil étincelant, négligeait tout soin de sa parure, car un défaut de prononciation, qui rendait ses paroles inintelligibles pour tout autre que ceux qui avaient l'habitude de la deviner, la retenait dans une solitude que les lettres lui rendaient agréable. Déjà elle les aimait, et, en attendant qu'elle leur dût l'aisance et la réputation, elle leur devait ses plus doux momens. Dans le silence qu'elle cherchait volontairement, ses rêves et ses désirs avaient, par un contraste naturel, le monde pour objet; et ses rêves étaient si suivis, ses désirs si ardens, qu'à l'âge de treize ans elle déclara plus d'une fois qu'elle préférerait mourir sur l'heure à vivre sans voir bientôt le monde. Qu'entendait-elle par *voir le monde?* Honorable, indépendante par sa position aisée, catholique dans un pays où la religion protestante dominait, la famille de la ferme avait naturellement des relations nombreuses et choisies, surtout parmi les principales familles du voisinage. Elle recevait journellement de Bury des lettres et des visites, et, dans le nombre, celles de plusieurs acteurs de la compagnie de Norwich. Par ces mots : *voir le monde,* miss Simpson entendait sans doute vivre à Londres, qu'elle considérait, dans son inexpérience, comme le centre du goût, de la richesse, de l'élégance, comme le seul lieu où la beauté fût assurée d'obtenir une admiration désirable, où l'intelligence pût acquérir des talens, et où ceux-ci pussent être encouragés et exaltés par la munificence.

Nous voyons, dans le roman *Nature and Art* (1), que mistriss Inchbald, en retraçant les premières tribulations de ses deux héros, apprécia bientôt plus justement le séjour de Londres et les chances de succès qu'il offrait au talent. Mais, quelque modification que subirent alors ses jeunes aperçus, basés sur l'exemple et sur l'expérience de mistriss Centlivre, comme elle orpheline et pauvre au point de départ (2), l'éloignement de miss Simpson pour la cam-

(1) Publié en 1796.

(2) Née de parens que les troubles du règne de Charles Ier avaient réduits à l'indigence, orpheline maltraitée par ceux qui l'élevaient, mistriss Centlivre s'enfuit à

pagne resta à peu près le même. Quand des peines devenues trop vives l'auront éloignée de la scène, alors seulement, et au déclin de sa vie, elle décrira non pas les scènes rustiques qui lui étaient familières dans son enfance, mais « les cimes dorées des arbres de Hyde-Park et le canal regardant à la dérobée parmi les branches. » Et on l'entendra s'écrier : « Il me faut Londres, avec le soleil, avec la lune et les étoiles, avec l'herbe verte et l'eau nacrée pour délecter ma vue, exalter mes esprits et m'inviter à la contemplation (1). » Il est remarquable que la même intelligence qui obéissait d'ordinaire à la nature et qui tenta d'en établir l'excellence, ne l'ait réellement goûtée que combinée avec l'art.

A treize ans, miss Simpson regardait donc le théâtre comme la voie qui devait la conduire, sur les traces de mistriss Centlivre, à vivre à Londres et dans le grand monde. On a lieu de s'étonner que le défaut de prononciation qui l'engage à chercher la solitude puisse lui permettre d'entrer au théâtre; mais on lui a dit souvent qu'elle est belle, et elle pense que l'attention et l'admiration qu'on pourrait d'abord refuser à ses talens seront acquises à sa beauté. Elle considère que la déclamation théâtrale est une diction élevée, qui, devant tout à l'art, accorde à l'énonciation de la pensée plus de temps que ne sauraient en donner la chaleur et la vivacité de la conversation. Ses efforts, d'ailleurs, peuvent pallier, si ce n'est corriger, le défaut de sa prononciation. Ajoutons qu'à un extérieur timide et charmant miss Simpson unit un esprit entreprenant et courageux, une patience et une persévérance infatigables : pour une telle organisation, il n'y a pas réellement d'obstacles. Elle s'occupa d'abord d'écrire les mots qu'elle prononçait difficilement, et sans cesse elle les articulait avec mesure. Puis, au mois d'avril 1770, George Simpson ayant quitté la ferme pour contracter, comme acteur, un engagement avec la compagnie de Norwich, miss Simpson, qui ne vit pas sans envie le sort de son frère, s'appliqua désormais à étudier quelques rôles.

Déjà le fils aîné de mistriss Simpson et quatre de ses filles s'étaient mariés; elle n'avait plus avec elle, pour partager les occupations de la ferme, que Déborah et Élisabeth, ce qui n'empêcha pas cette dernière de s'adresser secrètement à M. Richard Griffith, directeur du théâtre de Norwich, pour solliciter un engagement. Cette démarche resta sans résultat; mais quelques lettres qui furent échangées entre ce directeur et miss Simpson occupèrent doucement l'esprit de cette dernière, si l'on en croit une page de son *sou-*

Londres étant très jeune, et, après des aventures dont bon nombre doivent rester ensevelies dans l'obscurité, elle parvint à épouser, avant l'âge de seize ans, un neveu de sir Stephen Fox, et, veuve, un officier nommé Carrol. Veuve encore une fois, elle chercha des ressources dans son talent naturel pour la poésie, fut auteur dramatique, puis actrice médiocre, ce qui ne l'empêcha pas de trouver, à trente-neuf ans, un troisième mari dans M. Centlivre, jeune homme riche, appartenant à la maison de la reine.

(1) De son appartement de Saint-George-Terrace, mistriss Inchbald découvrait Hyde-Park et Surrey-Hills.

venir annuel qui offrait, en grands caractères, détachés les uns des autres, le nom de *Richard Griffith*, et au-dessous cette puérile pensée : *Each dear letter of thy name is harmony*. Une si tendre préoccupation n'empêchait pas que miss Simpson n'accueillît bien la sérieuse admiration d'un certain Wilson (1), qui avait quelque rang dans cette foule d'acteurs dont nous avons déjà parlé. Elle inspira bientôt un attachement non moins sincère, mais destiné à être plus heureux. Au mois de mai suivant, elle visita ses sœurs, toutes quatre établies à Londres, et chez elles miss Simpson vit fréquemment Inchbald, acteur de Drury-Lane. Dans sa compagnie, elle visita les curiosités, les promenades, les théâtres et quelques acteurs de Londres. Après un mois employé à ces plaisirs et à ces affaires, Inchbald, qui avait un engagement avec le théâtre de Birmingham, fut obligé d'interrompre des relations qui lui étaient agréables. Il partit, non sans avoir déclaré son attachement et ses espérances, et, deux jours après, miss Simpson retourna à Standingfield. Inchbald, qui était réellement touché de la beauté de cette jeune fille, et qui devinait le rare mérite qu'elle devait montrer plus tard, s'adressa à mistriss Simpson; mais Élisabeth craignait de s'engager avec trop de précipitation : une correspondance s'établit entre la ferme et Birmingham, et fut pour le moment tout ce qu'Inchbald put obtenir. Le rapprochement de quelques dates, inscrites sur l'indiscret *souvenir* de miss Simpson, indique mieux que nous ne saurions le faire quel était alors l'état de son ame. « 22 janvier. *Vu le portrait de M. Griffith.* — 28. *Dérobé le portrait.* — 29. *Désappointée de ne recevoir aucune lettre de M. Inchbald.* » Il serait, on le voit, difficile de rendre en termes plus brefs et plus précis une coquetterie si naïve, qu'il est bon de faire remarquer toutefois comme un trait essentiellement caractéristique. Miss Simpson faisait dès-lors, et fit toujours depuis, une part au sentiment qu'elle éprouvait et à l'admiration qu'elle pouvait inspirer.

Au mois de février (1772), voulant fixer son sort et peut-être éprouver le pouvoir de sa beauté, elle prétexta une course à Bury; mais elle poursuivit son voyage jusqu'à Norwich. Elle y arriva à sept heures du soir et elle vit M. Griffith, qui lui avait donné, jusqu'à ce jour, de sensibles marques d'indifférence. A minuit elle repartit pour Bury, et, peu de temps après, elle reçut de Norwich une lettre qui dut tromper une flatteuse attente, décevoir de chères espérances, car miss Simpson dit que cette lettre la désespéra. Dans cet état de trouble et d'excitation, elle se prépara à chercher secrètement un engagement à Londres, tout espoir d'entrer dans la compagnie de Norwich étant à peu près perdu.

Bien que personne, peut-être, n'ait autant accordé à l'imagination que la plupart des biographes de mistriss Inchbald, ils ont répété à l'envi, et sur la foi les uns des autres, que la lecture des romans avait exalté sa tête. Toutefois, rien n'est moins extravagant que les romans de mistriss Inchbald, rien n'est moins déraisonnable que sa conduite quand il lui devient possible de la

(1) Il la demanda en mariage dans la seconde année de son veuvage, et fut refusé.

diriger. Mais qu'un penchant dominant, qu'une vocation invincible nous jette hors d'un centre d'occupations domestiques jusqu'alors prévues, le roman doit nécessairement commencer, car, en entrant dans une voie inconnue, notre jugement et notre volonté cessent, pour un temps, de nous prêter leur secours habituel. Miss Simpson devint ainsi le jouet du hasard. Le 11 avril, 1772, elle remplit une boîte des objets à son usage; puis, ayant laissé une lettre pour sa mère, elle se glissa de grand matin hors de la ferme, avec beaucoup de crainte et de difficulté, et elle atteignit la diligence de Norwich à Londres. Pour se ménager le temps d'obtenir l'engagement de théâtre qu'elle venait chercher, il fallait laisser ignorer à ses sœurs son arrivée et son séjour dans la métropole: elle prit un logement dans Saint-John-Street. Le lendemain, elle sortit pour voir des parens éloignés qui avaient très rarement des relations avec la ferme de Standingfield; mais elle apprit que ceux qu'elle cherchait avaient quitté les affaires et s'étaient retirés dans le pays de Galles. Privée ainsi de protecteurs sur qui elle avait compté, elle sentit que l'épouvante, la confusion, la souffrance s'emparaient de son esprit. Plus d'une fois elle crut voir sur son chemin des personnes qu'elle désirait éviter, et elle n'osa plus sortir que dans la soirée du lendemain. Elle se rendit chez le tragédien Reddish et chez le comédien King. Ce dernier, qui était aussi compatissant qu'honorable, promit de la visiter le jour suivant; mais, comme elle l'attendit vainement, elle s'abandonna à une foule de craintes dont la moindre était celle d'être tombée dans une maison suspecte, ce que King avait sans doute reconnu à la seule vue de l'adresse qu'elle lui avait laissée: dès-lors il avait dû renoncer à s'occuper davantage d'une jeune fille que ses mœurs ou tout au moins sa délicatesse recommandait si peu. Regardant cette affligeante supposition comme la réalité, elle abandonna son logement vers le soir, et elle retourna à la maison que ses parens avaient quittée. Elle demanda à ceux qui les remplaçaient la permission de passer quelque temps avec eux. Son isolement, son effroi, sa beauté, ses dix-huit ans, touchèrent ces bonnes gens; ils lui accordèrent un asile avec tant de compassion et de bienveillance, qu'elle en fut alarmée, car elle avait lu, et notamment dans la *Vie* de mistriss Centlivre, qu'elle s'était bien promis de ne pas imiter dans ses égaremens, qu'à Londres la séduction revêt toutes sortes de formes. Tourmentée par la vision qui ne lui offrait, depuis deux jours, que piéges et ruine, elle ressaisit bientôt sa boîte et se précipita dehors sans prononcer une parole pour excuser sa fuite.

Le marchand, qui ignorait comme bien d'autres sans doute qu'une imagination vive peut s'exagérer inconsidérément ses impressions et leur obéir avec servilité, suivit curieusement miss Simpson hors de la maison et marcha sur ses pas. Elle erra long-temps en se répétant que, pour elle, tout le danger consistait à être une provinciale. Puis, fatiguée, effrayée d'être seule dans les rues à une heure aussi avancée de la soirée, elle frappa à la porte d'une maison où elle vit des logemens à louer. Elle crut devoir s'y présenter comme une modiste qui avait cédé momentanément sa chambre à quelque parente

arrivée chez les personnes qui l'employaient. Cette histoire étant froidement écoutée, miss Simpson se retourna avec embarras et vit, derrière elle, le marchand dont elle avait si follement quitté la boutique un peu auparavant. Pétrifiée par cette apparition, elle tenta de fuir encore; mais la porte fut fermée, et le boutiquier désigna Élisabeth comme une aventurière qui en imposait dans un but qui ne pouvait être louable. La vérité pouvant seule la justifier, elle avoua en pleurant quelle était réellement sa position; mais on refusa de croire à cet aveu tardif; on parla de l'envoyer dans une maison de surveillance, puis, finalement, pour s'éviter tout embarras, on se borna à la mettre dans la rue.

Confuse de cette aventure, non moins abandonnée, non moins éperdue qu'une héroïne de Maria Roche, elle s'en fut au hasard, exposée à toutes les insultes qui pouvaient assaillir une femme sans protection, au milieu de la nuit. A deux heures du matin, elle se trouva près d'Holborn-Bridge. Sachant que la diligence d'York allait partir et qu'il n'y avait plus de place, elle entra dans une auberge voisine, et, prétextant qu'elle n'avait pu partir pour York, elle demanda une chambre pour y passer le reste de la nuit. Le lendemain l'hôtesse la regarda avec défiance, et l'avertit désobligeamment que la diligence d'York repartait dans la soirée. — Hé bien! dit miss Simpson, je vais payer tout de suite la dépense de cette journée. L'hôtesse la pressa alors de déjeuner; mais miss Simpson, qui en était à sa dernière demi-couronne, prétendit être très pressée de revoir les parens qu'elle avait quittés la veille. En rentrant le soir, elle dit négligemment qu'ils la retenaient encore à Londres. De la sorte elle eut un asile pour la nuit; mais, tandis qu'on la croyait fêtée chez ses amis, elle avait à peine une nourriture suffisante, et, les deux derniers jours qu'elle passa dans cette hôtellerie, sa détresse fut si grande, qu'elle ne put se procurer que deux pains de la plus petite dimension (1). Telle était alors la situation de cette jeune fille qui avait quitté une vie douce et facile pour satisfaire un désir ambitieux. Il y avait eu sans doute beaucoup de témérité et d'inconvenance à se précipiter dans les hasards qu'elle avait courus et dans ceux qui l'attendaient encore. Néanmoins, en suivant le cours que vont prendre les choses, on ne songe guère à la blâmer. Deborah, la jolie fille de Standingfield, abandonnera bientôt sa mère pour rejoindre un amant; des circonstances fâcheuses forceront mistriss Simpson de quitter sa ferme pour une autre d'un moindre rapport, qu'elle ne pourra faire valoir seule, et les succès de miss Simpson deviendront pour sa mère une ressource et une consolation.

Durant ses courses, la jeune aventurière s'adressa de nouveau à King. Elle déclama devant lui avec tant d'appréhension sur l'issue de cette épreuve, qu'elle bégaya plus que jamais. King, ne pouvant accorder une vocation si décidée pour le théâtre avec un empêchement si notable, en marqua son étonnement sans toutefois décourager miss Simpson, qui emporta l'espoir

(1) *Rolls*. Pains d'un sou.

d'obtenir bientôt un engagement convenable. Mais, ne pouvant plus remédier au dénuement présent, elle écrivit à une de ses sœurs, au risque de tout ce qui pouvait arriver de cette démarche. Cette sœur lui donna un rendez-vous dans un jardin public, et garda le secret de cette entrevue. Quelques jours après, miss Simpson, retournant chez King, rencontra M. Slender, l'un de ses beaux-frères; par suite de leur entretien, elle s'établit chez ses sœurs, et y revit Inchbald. Ayant obtenu bientôt le pardon et l'approbation de sa mère, miss Simpson se livra paisiblement à ses études dramatiques.

Un peu moins d'un mois après sa fuite de Standingfield, elle fut présentée à Dodd, qui avait une part de propriété dans un théâtre de province. Frappé de la beauté de cette jeune fille, il lui accorda un engagement, sans autre examen, et lui offrit de diriger les études de son début. Elle crut ne devoir pas repousser cette marque d'intérêt; mais, durant une leçon, l'écolière, forcée de se défendre d'entreprises inattendues, saisit un vase plein d'eau chaude, la jeta au visage du maître, et s'enfuit. Il est inutile d'ajouter que son engagement se trouva rompu. Inchbald, qui la voyait assidument, offrit de nouveau sa protection. Il était vivement touché, son éloquence fut persuasive. Le caractère d'Inchbald, ses talens et la réputation dont il jouissait comme acteur, ayant inspiré une sorte d'admiration à miss Simpson, elle accepta enfin le mariage qui lui était offert. Il fut béni chez M. Slender, par un prêtre catholique, dans la soirée du 9 juin 1772, et légalisé le lendemain à l'église, selon le rit protestant (1). Le même soir, mistriss Inchbald vit son mari jouer *Oakly* (2), et, quelques jours après, elle le suivit à Bristol, où elle débuta le 4 septembre, représentant *Cordelia* et secondée par Inchbald, qui jouait le roi *Lear*. Comme on peut s'y attendre, le débit lent, quelquefois incertain, de mistriss Inchbald, donna d'abord à son jeu beaucoup de froideur. Cet effet, qui ne put échapper à son observation, l'affligea sensiblement.

Le mois suivant, les nouveaux époux parurent sur le théâtre de Bury, et ils firent à la ferme de Standingfield une visite très courte, étant à la veille de passer en Écosse. Après une semaine de traversée orageuse, ils arrivèrent à Glasgow. Mistriss Inchbald y joua *Anne Bullen* avec si peu d'éclat, que le découragement s'empara d'elle. Pendant quelque temps, elle se borna à représenter quelque personnage muet, tel qu'une sorcière dans *Macbeth;* mais, arrivée à Édimbourg, elle redoubla d'efforts pour corriger le vice de sa prononciation. Grande, svelte, inspirée, comme l'esprit des élémens qu'elle représentait dans *Macbeth,* elle déclamait sur la falaise et sur le rivage, jetant en dehors le volume de sa voix pour dominer le murmure du vent et le brisement des flots. Elle reparut bientôt sur la scène, représentant *Jane Shore*, et, successivement, elle aborda les premiers rôles, sans en excepter ceux qui sont réservés, dans chaque compagnie, à la plus exquise

(1) Inchbald avait alors trente-six ans et sa femme un peu plus de dix-huit.

(2) Dans *The Jealous Wife* de Georges Colman.

beauté, à la plus haute intelligence, qualités qu'on lui accordait à un éminent degré. Examinons la jeune actrice sous le point de vue de sa beauté. Sa taille déliée était un peu au-dessus de la moyenne, sa figure frappait d'abord par un air de grandeur; toutefois, en y regardant mieux, on souhaitait à la taille plus de souplesse, aux formes plus de rondeur. Ses cheveux, *d'un brun doré*, laissaient également désirer plus d'épaisseur; son visage, d'une carnation transparente, était remarquablement beau dans l'ensemble et dans les détails; sa physionomie douce, spirituelle, intéressait vivement. Mais ce qu'on ne saurait bien décrire, c'est son regard, beau en raison de la forme de l'œil, beau surtout par la plus vive et la plus touchante expression de bonté, de tendresse et d'intelligence (1). Nous ne devons pas omettre, comme trait de véritable distinction, qu'elle s'habillait convenablement, mais sans la moindre recherche. Disons encore qu'elle préférait, pour son usage, les étoffes les moins estimées, depuis que, pour secourir sa mère, elle avait obtenu d'Inchbald la libre disposition des sommes qu'elle gagnait.

Désormais elle jouait deux ou trois fois par semaine les premiers rôles; elle était en grande faveur auprès des directeurs, et déjà elle se voyait accueillie avec bienveillance par les femmes de la plus haute distinction, que son amabilité, son mérite, sa beauté et sa conduite pure, si ce n'est toujours discrète, engageaient à rechercher sa société. Elle n'a pas encore vingt-deux ans, et elle touche au but qu'elle s'était proposé : occuper une place distinguée au théâtre et dans le monde. Soit fatigue, à la suite de ses constantes études, soit que le climat lui fût contraire, elle fut plus d'une fois dangereusement malade en Écosse, et, dans ces fâcheuses circonstances surtout, elle reçut d'Inchbald les témoignages les plus touchans d'affection et de bonté. A chaque retour à la santé, elle continuait sa carrière dramatique, et si heureusement qu'elle ne remplissait pas moins de trente principaux rôles, quand Inchbald eut avec l'auditoire d'Édimbourg une querelle qui mit fin à leur engagement, dont la durée remontait à quatre ans. Ils prouvèrent alors que les esprits les plus raisonnables pensent quelquefois avec légèreté. Mistriss Inchbald, dont on connaît la vive imagination, avait appris le français en Écosse; son mari peignait agréablement le portrait; ils convinrent d'aller à Paris, de se faire, par degrés, une ressource de la peinture et de la littérature. La courtoisie de la France était bien connue, on ne pouvait manquer de s'y montrer favorable à une étrangère belle, jeune, spirituelle et catholique. Il ne fallait à mistriss Inchbald qu'un peu d'étude et de travail pour donner une forme aux brillantes fantaisies qui lui avaient traversé l'esprit durant les dernières années; Inchbald pourrait s'inspirer quelquefois des productions de sa femme, y puiser des sujets, et, soit qu'il la considérât comme son Élisabeth, comme

(1) L'exactitude anglaise a engagé ses biographes à compter les taches de rousseur de son visage, à parler de sa peau *sablonneuse et rude*, de son sein, *so diminutive that, it's like a needle in a bottle of hay*. C'est une étrange beauté que celle que l'on présente ainsi dépouillée de tout son prestige.

la pieuse *Cordelia*, comme *lady Frances* ou comme *Angelina* (1), il avait en elle un modèle gracieux. Le moindre charme de leur nouvel état devait être l'indépendance, source d'une infinité d'agrémens, et enfin on pouvait arriver à s'illustrer l'un par l'autre.

Il est triste de s'avouer que ce plan, qui ne manque ni de fraîcheur, ni de suavité, ni même de sens, peut exciter le rire, notamment chez ceux qui ignorent quels sentimens d'estime, d'affection, de dévouement et d'harmonie, se perpétuent chez bon nombre d'époux anglais. Malheureusement ce projet candide reposait sur quelques dizaines de guinées; c'est dire que nous touchons au dénouement de ce petit roman conjugal. Les voyageurs débarquèrent à Saint-Valéry le 23 juillet 1776, et le 28 du même mois ils arrivèrent à Paris (2). Le titre d'Anglaise catholique attira chez mistriss Inchbald un abbé qui prit auprès d'elle les fonctions de *cicerone,* et un religieux carmélite qui lui fit d'agréables présens. Mais Inchbald avait à peine tracé l'ébauche d'un portrait de sa femme, l'esprit subtil et réfléchi de celle-ci avait à peine recueilli quelques observations sur l'état de la littérature et de la déclamation en France, qu'une lettre de Standingfield, qui sans doute décevait l'espérance qu'ils avaient eue d'être aidés au début de leur nouvelle carrière, interrompit brusquement leurs occupations, leurs plaisirs, leurs projets. Ils quittèrent bientôt Paris pour se diriger sur Dieppe. Dans cette ville, et à la fin d'août 1776, la nécessité rappela sérieusement à mistriss Inchbald sa résolution d'écrire pour le théâtre, et elle conçut alors l'idée de sa première pièce. Cette autre partie de son plan de fortune devait rencontrer des difficultés qu'elle était loin de prévoir, mais qui ne purent l'empêcher d'atteindre le but qu'elle s'était proposé.

De Dieppe, Inchbald et sa femme passèrent à Brighton, où ils s'occupèrent d'obtenir un nouvel engagement; mais il y avait déjà tant de vide dans leur bourse, qu'ils durent bien des fois se priver de dîner, et qu'un jour ils se trouvèrent réduits, pou apaiser leur faim, à tirer d'un champ des navets qu'ils mangèrent dans leur crudité naturelle. Glissons sur ces tristes circonstances, qui ne se renouvelleront que trop tôt, et disons brièvement qu'après avoir laissé derrière eux Londres et Chester, ils trouvèrent à Liverpool un engagement avantageux. Là mistriss Inchbald, qui était une fervente catholique, eut l'occasion de voir mistriss Siddons, à la chapelle de leur communion, et, trois mois après, elle la retrouva à Manchester. Ce fut le 18 janvier 1777 que, soupant chez mistriss Siddons, avec le frère de cette actrice, John Kemble, mistriss Inchbald vit cet acteur pour la première fois. Vers la fin du mois suivant, elle commença d'écrire *Simple histoire,* non pas le roman que nous connaissons, mais une esquisse légère et tronquée, qui fut souvent revue et développée avant d'arriver au point d'achèvement où nous voyons cet ouvrage.

(1) Principaux rôles qui convenaient surtout au genre de beauté de mistriss Inchbald et à son caractère.

(2) Quelques biographes ont écrit que ce voyage de quelques semaines avait duré cinq ans.

Cependant Kemble, qui a pris plaisir à la société d'Inchbald et de sa femme, les visite avec empressement; puis, ses habitudes casanières et la simplicité de ses goûts lui rendant agréables les causeries et les lectures au coin du feu, il est très assidu chez ses nouveaux amis, ce qui occasionne entre ceux-ci de fréquentes querelles. Inchbald est un mari indulgent, que la beauté et la volonté de sa femme dominent, excepté dans les occasions assez fréquentes où quelque hommage lui est adressé. Cette fois, le déplaisir d'Inchbald est si vif, que sa femme parle de quitter Manchester et de retourner à Standingfield. Son dépérissement engage Inchbald à la conduire au mois de mars dans les fraîches campagnes de Russell-Moor, où ils sont bientôt rejoints par M. et mistriss Siddons, par Kemble et quelques acteurs. Chose à peine croyable : après des jours si orageux, une intimité délicieuse s'établit entre ces personnes d'esprit et de talent, qui se reposent, dans les délassemens de la vie réelle, des fatigues et des grandeurs de leur vie factice. Sous ces ombrages voilés de vapeurs légères et brillantes, s'écoulent pour eux des jours trop rapides. Dans l'ordre de leurs journées, l'après-midi appartient à la promenade, la soirée aux jeux de cartes, et parfois au *colin-maillard* ou aux *quatre coins*. Kemble, qui n'a pas encore rêvé le caractère de grandeur, jusqu'alors inconnu en Angleterre, qu'il doit imprimer à l'art dramatique, a toute l'insouciance d'un écolier. Déjà, cependant, pour charmer les loisirs de ses amis, il a essayé les récits poétiques en vers et en prose qu'il doit faire goûter à la cour et au public de Londres. La majestueuse Siddons, qui n'a pas encore pris grand souci de la sublimité pathétique à laquelle des avantages naturels, les soins et les inspirations de l'amour (1) doivent l'élever un peu plus tard, touche de ses belles mains aux choses du ménage, en modulant quelques notes (2) ou bien en laissant éclater ces inflexions sonores, accentuées, vibrantes, qui, secondées par l'éclat et par l'expression du regard, par la grace et la séduction du geste, doivent un jour ravir, enthousiasmer l'Angleterre. D'autres fois, doucement inclinée, doucement rêveuse, en écoutant Kemble redire les vers de Gray, de Collins, de Mac-Pherson, de Shakspeare, *la future reine des larmes* jette au hasard des fruits printaniers dans une corbeille de fleurs, et, sans qu'elle y songe, ce capricieux mélange devient un ornement et un mets pour le repas.

Le dimanche, la scène change. Inchbald et sa femme lisent la messe en français, et Kemble compose tout leur pieux auditoire. Dans la matinée des jours ordinaires, Inchbald peint laborieusement, et c'est encore Kemble qui pose pour son portrait, ou bien il apprend ses rôles et lit avec mistriss Inchbald; et, l'instinct de son mari n'était que trop sûr, ce qu'elle voit, ce qu'elle entend, fait sur elle une impression qui ne doit pas s'effacer. Kemble avait

(1) Fille d'un directeur de théâtre, elle aima passionnément Siddons, qu'elle épousa. Siddons développa les qualités qu'elle tenait de la nature, et qui s'unissaient chez elle aux agrémens extérieurs et aux vertus domestiques.

(2) Elle avait d'abord débuté au théâtre comme cantatrice.

vingt ans; il était grand, élancé, toute la noblesse de son ame paraissait dans son maintien, dans sa démarche, et ses manières étaient élégantes. Il avait des yeux noirs pleins de feu, des dents fort blanches, des cheveux bruns bouclés, et dans l'ensemble des traits une expression de sensibilité, de loyauté, qui prêtait à sa physionomie un charme que la beauté même n'aurait pu lui donner. Élevé avec soin, profondément instruit, il s'était posé des principes dont il ne s'écartait jamais, et, fort par l'habitude qu'il avait prise de se vaincre, il était dans la fougue de la jeunesse, et il resta, au milieu des séductions du monde, sage, juste, supérieur à ses passions. *His being fautless* avait inspiré à mistress Inchbald un sentiment qu'elle ne s'avouait point; mais les soupirs qui lui échappaient à son insu annonçaient trop qu'un combat se livrait chez elle entre l'amour et le devoir. Ce sont ces soupirs qui d'abord ont tourmenté les veilles d'Inchbald et qui lui causent encore de brûlantes insomnies. Mais il examine Kemble et ne peut voir en lui un amant. Son indifférence n'est pas son moindre charme aux yeux de mistriss Inchbald, accoutumée à trouver un admirateur dans chaque homme qui l'approche. Kemble prend auprès d'elle un maintien plus réservé, des manières plus respectueuses, un son de voix plus doux; mais sans doute le sentiment qui l'inspire n'est pas l'amour. L'imagination de mistriss Inchbald aura prêté trop de sensibilité, trop de feu à un regard; ou plutôt le cœur de Kemble est si pur, qu'il ne soupçonne ni le sentiment qui l'anime, ni le désordre qu'il cause. Un matin qu'il parle des dangers de l'amour avec l'onction, la conviction et la force persuasive attachées à sa parole, Inchbald se rassure, et, peintre moins aventureux qu'à Paris, le crayon à la main devant mistriss Siddons, qui a repris ses utiles occupations et son doux chant, devant mistriss Inchbald, qui adresse un sourire fugitif aux fleurs, à la verdure, il esquisse la ravissante vision qui frappe ses yeux et la nomme : *Songe d'une matinée de printemps*.

C'était bien dit. La beauté, l'amour, l'amitié, l'inspiration, les fleurs, les ombrages, sont autant de songes semés çà et là parmi les tristes, les amères réalités de la vie, pour l'embellir chez quelques-uns, pour la rendre plus misérable chez les êtres fatalement doués. Le printemps dont parlait Inchbald s'enfuit, et le souffle de l'été dispersa *Hamlet* et *Belvidera*, *Othello* et *Miranda*. Ils se retrouveront encore, mais bien changés. Mistriss Siddons sera tout occupée de sa gloire; Kemble aura ouvert son cœur à l'ambition. Pour le moment, un nouvel engagement de théâtre amène à Cantorbéry Inchbald et sa femme, si tristes et si dépourvus qu'ils doivent supprimer, comme chose superflue, le souper du jour de leur arrivée et le dîner du lendemain. Aux inquiétudes et aux souffrances matérielles se joignent les inquiétudes et les souffrances de l'esprit. Inchbald est mécontent, découragé; mistriss Inchbald, qui n'imaginait rien de plus doux que d'être auprès de celui qu'elle aimait sans le savoir, ne peut plus douter qu'elle n'ait cessé d'être elle-même, tant elle a de peine à reconnaître des lieux souvent parcourus, tant ils lui paraissent tristes, tant sa société actuelle est pour elle

froide et insipide, tant ses occupations dramatiques sont devenues monotones et fatigantes. Celui qui un instant a donné tant de mouvement, tant d'intérêt, tant de charme à la vie de mistriss Inchbald, est loin d'elle, et toutes ses pensées, tous ses souvenirs, tous ses vœux, toute son ame, sont restés près de lui. Du bonheur qu'elle a un instant goûté, il ne lui reste plus que la joie passagère que lui apportent quelques lettres de mistriss Siddons où Kemble est à peine nommé. Mistriss Inchbald voudrait-elle retrouver le calme par un retour à sa première indifférence? Elle voudrait au moins le désirer, et elle n'en a jamais le courage. Ses douleurs, qu'aucun cri de la conscience ne vient aigrir, lui sont chères. Elle les renferme pour le repos d'Inchbald : elle sait que la femme qui négligerait un tel devoir ne pourrait attendre de Kemble que l'aversion et le dédain. *His being fautless* confirme mistriss Inchbald dans les bons sentimens qui lui sont naturels. Ainsi, heureuse est celle dont l'homme juste et fort occupe le cœur : elle ne connaît jamais ni la honte, ni le remords, qui suivent la satisfaction d'un sentiment répréhensible.

Nonobstant la tristesse de leur début à Cantorbéry, Inchbald et sa femme ont quelques beaux jours, et leur position est assez agréable, quand, deux mois après, ils entrent dans la compagnie d'York. Kemble les rejoint à Hull, et mistriss Inchbald a l'inexprimable satisfaction de jouer dans *Belisarius* (1). Durant les premiers six mois de l'année suivante, elle et son mari s'avancent au théâtre et dans la société, car leur engagement du Yorkshire leur a procuré autant d'aisance qu'ils pouvaient raisonnablement en attendre. A Leeds, ils respirent; mais une irréparable infortune s'approche durant ce calme. Le 4 juin 1779, mistriss Inchbald et son mari firent, à Halifax, une excursion qui dura deux jours, et, le lendemain de leur retour à Leeds, Inchbald, qui avait fait le trajet à cheval, Inchbald, le digne interprète de Shakspeare, l'homme honorable, le mari sans reproche, mourut soudainement, laissant pénétrée d'horreur, livrée au désespoir, sa femme, qui, jeune encore, perdait ainsi la plus tendre protection.

La tombe d'Inchbald reçut de vifs témoignages d'estime, d'attachement et de regret. Leeds voulut participer aux frais des funérailles et d'un monument sur lequel fut gravée une courte épitaphe. Mais Kemble suppléa au reste de l'éloge par une inscription latine (2) dont l'exactitude et l'intention concilieront toujours à la mémoire d'Inchbald et à celle de Kemble une affectueuse vénération. Une représentation fut donnée au bénéfice de mistriss Inchbald, et, sur sa demande, George Inchbald, un fils de son mari, fut engagé par le directeur de la compagnie d'York, qui traitait mistriss Inchbald avec une tendre sollicitude. George Inchbald et Kemble passaient auprès d'elle tout le temps dont ils pouvaient disposer, et, durant ses tristes

(1) Tragédie de Kemble, refusée à Covent-Garden, et jouée à Hull en décembre 1778.

(2) Insérée dans la *Biographia dramatica*.

loisirs, elle s'appliquait à la composition dramatique pour dissiper la profonde mélancolie où elle était tombée. Regardant au mois d'octobre son roman, *Simple histoire,* comme achevé, elle l'envoya à Londres pour en négocier le placement. Cet essai, qui avait alors deux chances contraires, celles d'être un début et un début très inexpérimenté, lui fut renvoyé trois mois après. Elle y ajouta dès-lors quelque page chaque fois qu'elle sentit l'impérieux besoin de parler d'un amour méconnu ou méprisé.

Les attentions du directeur pour elle se soutenaient, elle-même avait fixé les émolumens de George Inchbald, et la rétribution la plus élevée que puisse accorder la direction d'un théâtre de province (1) lui était personnellement promise au renouvellement de son engagement. Depuis la station de Cantorbéry jusqu'alors, elle avait amassé dans les rentes une somme de deux cent cinquante-deux livres. Néanmoins une inquiétude secrète rendait son humeur difficile et exigeante. Les visites de Kemble devenaient toujours plus rares. Il paraissait, à la vérité, observer avec un vif intérêt la conduite de mistriss Inchbald, et il lui faisait des remontrances à la moindre démarche un peu hasardée (2); mais, libre, elle avait compté que Kemble s'offrirait pour époux, et la même indifférence qui avait inspiré à mistriss Inchbald une si tendre admiration pour lui était aujourd'hui un sujet d'alarme continuelle, une si violente alternative d'espérance et de découragement, qu'à la fin de décembre elle ferma son *souvenir* annuel par cette triste pensée : — « J'ai commencé l'année heureuse épouse, je la finis veuve misérable. »

Cependant, la première année de son deuil étant écoulée, elle fut demandée en mariage par Suett, le comique de la compagnie d'York. Mistriss Inchbald rit de cette proposition, dont Kemble parle gravement et sans rien ajouter pour son compte, soit qu'il doute de pouvoir plaire, soit qu'il craigne les suites de la coquetterie instinctive de mistriss Inchbald. Elle se sent mourir en l'écoutant rehausser le mérite de Suett; mais elle rappelle sa dignité pour réitérer son refus. Croyant mettre un terme à la cruelle agitation où elle vit depuis un an, elle négocie un engagement avec Covent-Garden. Mais que lui servira de fuir? *She has a heart from which some impressions can never be erased.* Pour endormir sa douleur, elle s'occupe de l'admiration qu'elle inspire à des hommes de haut rang; elle se livre aux plaisirs que lui offre le monde; elle entre indiscrètement en correspondance avec ses nombreux admirateurs; elle trace des plans de comédies, passe toutes ses soirées au théâtre, se lève tard, et ne paraît plus guère à la chapelle. Si Kemble se présente encore chez elle, il y trouve des colonels et des lords. Il s'éloigne entièrement. Les amis particuliers de mistriss Inchbald s'alarment en suivant l'essor qu'elle a pris, et croient devoir appeler sur elle l'attention du docteur Alex. Geddes, dont la réponse honorable et tolérante

(1) Une guinée et demie par semaine.

(2) Ce qui sans doute fournit à mistriss Inchbald, postérieurement au premier plan, l'idée de faire de Dorriforth le gardien de miss Milner.

ne produit pas d'abord sur mistriss Inchbald l'impression désirable. Mais bientôt, faisant un retour sur sa conduite et sur ses propres sentimens, elle ajoute une autre page à son manuscrit, *Simple histoire*, et miss Milner objecte aux paternelles remontrances de son jeune tuteur : — Et pourquoi fais-je cent extravagances à tous les instans de ma vie?

Mistriss Inchbald, ayant conclu son engagement avec le théâtre de Covent-Garden, se prépara à quitter une direction bienveillante, un public dont elle était estimée, pour chercher des intérêts matériels moindres, des dépenses plus grandes, et un public dont elle ne connaissait ni les goûts ni les dispositions. Elle débuta tristement par le rôle de *Bellario* (1), et tous les incidens de ce début prirent de son découragement un caractère fâcheux. Un rôle de page convenait sans doute mieux à la beauté, à la jeunesse, à la taille mince et élevée de mistriss Inchbald, qu'à la majestueuse figure de mistriss Yates, dont toutefois on vantait la grace inimitable. Mais la débutante se trouva mal secondée; elle s'en aperçut, et l'embarras, la timidité, l'emphase, dominèrent chez elle la grace, la passion et le naturel. Pour ajouter à son trouble, elle ne put dégager de ses cheveux son chapeau de page, au moment de sa présentation à la princesse, ce qui acheva d'indisposer les spectateurs. Elle ne se releva de ses disgraces qu'en abordant le rôle d'*Angelina* (2). Étant vivement applaudie, elle reprit courage, et songea à se faire connaître de M. Harris, le directeur du théâtre, comme auteur comique. Dans cette intention, elle écrivit plusieurs farces qui ne furent pas acceptées.

Durant l'hiver (1780-81), les imprudentes fantaisies revinrent. Elle parut à un bal masqué avec un déguisement d'homme, et elle dut se reprocher d'avoir plu à quelques femmes, en employant près d'elles les séductions de *Bellario*. Un autre reproche qu'elle s'adressa non moins vivement, ce fut d'avoir fourni au marquis de Carmarthen, qui l'accompagnait au bal, cette occasion de lui exprimer des sentimens offensans. Elle tira depuis grand parti de ce trait réel de sa vie, qui devint, sous sa plume, une des principales situations de *Simple histoire*. La saison théâtrale étant fermée au mois de juin, mistriss Inchbald passa trois mois à Standingfield, occupée à composer et à écrire des comédies, et, ce qui devait porter plus promptement d'heureux fruits, occupée à raviver ses premières impressions religieuses (3). Elle reçut alors une lettre de Kemble, qui ne parlait guère que d'affaires théâtrales, et qui, dans la joie qu'elle causa à mistriss Inchbald, lui parut une vive effusion de confiance et d'affection.

La vogue de la saison suivante fut pour la pantomime, et les applaudissemens ne manquèrent pas à mistriss Inchbald, ce qui ne diminua point l'extrême répugnance qu'elle avait à paraître dans ce spectacle. Ses sœurs

(1) Dans *Philaster and Arethuse.*

(2) Dans *The fop's fortune.*

(3) A différentes époques de sa vie, elle fut tourmentée par des doutes qu'elle soumit aux docteurs de la religion.

perdant l'une après l'autre leurs maris et les établissemens qu'elles avaient eus, elle se remit à l'œuvre, acheva une comédie, et l'envoya à Colman, directeur de Haymarket, signée d'un nom emprunté. Pendant quelque temps, elle espéra que Colman examinerait cet ouvrage, mais il parut enfin qu'il en avait perdu tout souvenir. La position de quelques personnes de sa famille devenant toujours plus alarmante, elle s'engagea avec Colman pour la saison d'été, au prix misérable de trente shellings par semaine. Comme auteur dramatique, elle eut alors un peu d'encouragement : M. Harris parut disposé à recevoir une farce, et il offrit de lui avancer vingt livres (1) sur le prix de cet ouvrage. Peu de temps après, elle eut un engagement pour l'Irlande, mais la riche rétribution qui lui était accordée en cette occasion ne fut pas ce qui la flatta : à Dublin, elle devait revoir Kemble. Une lueur d'espérance avait rendu plus vive son affection pour lui. Après avoir inspiré, sans les partager, tant d'attachemens divers, elle crut pouvoir se flatter d'obtenir celui qu'elle ambitionnait. Kemble était alors au début de la carrière brillante qu'il allait parcourir, mais toujours le même quant au caractère, aux principes, à la conduite. Cette louable persévérance exaltait encore l'admiration qu'il inspirait à mistriss Inchbald; il exprimait, de son côté, un sentiment enthousiaste pour elle, et néanmoins ne manifestait aucune prétention. Ses expressions, parfois étranges, livraient mistriss Inchbald à l'espérance, puis au désespoir, et, selon ses dispositions, elle recevait Kemble avec transport, ou bien elle refusait de l'admettre. Il cédait en toute occasion à ce qui lui paraissait un caprice, mais, ces inégalités lui faisant regarder le caractère de mistriss Inchbald comme *impraticable*, il ne parla point de mariage, et elle quitta Dublin dans un abattement profond.

Elle rentra à Hay-Market et renouvela son engagement avec Covent-Garden. Vers la fin de l'été elle parut au théâtre sans poudre, et fut, en Angleterre, la première qui donna cette preuve de goût. A peu près dans le même temps, Kemble arriva à Londres pour tenter d'obtenir la direction de Drury-Lane et pour être le grand acteur de l'époque, comme sa sœur en était la grande actrice. Pendant que, tout à l'ambition, il marquait ainsi les degrés de son élévation prochaine, mistriss Inchbald était à bout de tout courage et de tout espoir. Dans les rôles dont le trait principal était la grace naïve et timide, la distinction de la personne et des manières, on ne pouvait lui refuser l'admiration; mais ce mérite, aussi bien que la réputation qui en était la conséquence, tout était oublié depuis les étonnans succès de mistriss Siddons. D'un autre côté, mistriss Inchbald avait cru que ses talens, comme écrivain, pourraient un jour remplacer ceux qui se trouvaient éclipsés; mais elle ne pouvait plus espérer que la farce reçue par M. Harris serait mise à la scène.....

(1) Comme il disait « qu'elle s'était vouée solennellement à la vertu et au grabat, » on peut supposer qu'il avait saisi ce moyen de lui accorder une gratification, car il ne fut plus question de cette farce, et aucune autre pièce de mistriss Inchbald ne fut jouée à Covent-Garden avant ses succès obtenus à Hay-Market.

dans le cabinet. Sur la question des rentes, il est simple et naturel que la chambre des députés, qui représente les intérêts, bien ou mal compris, des départemens, veuille réduire les revenus des rentiers; mais la chambre des pairs qu'on a voulu représenter comme une assemblée de rentiers, et qui se trouve composée, presque sans exception, de grands propriétaires, est, par sa nature, en situation de juger la question avec plus de froideur. Elle est sans mandat d'électeurs au sujet de la conversion, et si elle se décide à reconnaître la justice de cette mesure, qui est contestée par beaucoup de bons esprits, l'opération se fera avec plus d'autorité et de crédit que si la chambre des pairs était, comme on veut le dire, un corps dont les décisions doivent être subordonnées à celles de l'autre chambre. Nous savons que la chambre des pairs, qui s'est recrutée si souvent et qui se recrutera encore dans l'autre chambre, n'a pas besoin de cette apologie; mais nous la faisons dans l'intérêt même de la chambre des députés.

La question des crédits extraordinaires d'Afrique sera, dans la chambre des députés, ce que sera la question des rentes dans la chambre des pairs. Dans la situation où le ministère est placé, la chambre des pairs l'attaquerait involontairement dans son existence, en repoussant en principe la conversion. De grandes difficultés s'élèveraient à la suite de ce vote, et il serait douteux que le cabinet pût les surmonter, même dans l'intervalle des deux sessions. Pour la loi des crédits extraordinaires d'Afrique, c'est une loi de nécessité. L'exécution du traité de la Tafna exige un plus grand développement de troupes dans nos possessions d'Afrique. On voit que nos généraux se trouvent sans cesse dans la nécessité de diriger des expéditions sur des points éloignés, et de les occuper pendant quelque temps. Ce n'est que par son appareil militaire que la France pourra faire exécuter le traité par un allié dont la bonne foi a été souvent mise en doute. En refusant le crédit, la chambre mettrait le ministère dans l'alternative de retirer vingt-trois mille hommes de l'armée d'Afrique, qui se compose de quarante-huit mille hommes, ou de laisser incomplets les cadres de l'armée de l'intérieur, auxquels ces vingt-trois mille hommes ont été empruntés.

Dans l'un et l'autre cas, le ministère, qui reçoit les dépêches et qui a tous les documens des affaires extérieures dans ses mains, est bon juge de la question. Il sait, mieux que personne, si le moment est favorable pour se désarmer devant Abd-el-Kader, et si le contingent de l'armée de l'intérieur est suffisant sans les vingt-trois mille hommes qui ont été détachés en Afrique. Les députés les plus économes ont reconnu, après quelques années de discussion, qu'on ne pouvait descendre, pour le chiffre de l'armée de l'intérieur, au-dessous de deux cent soixante-dix-huit mille hommes. Une armée de deux cent cinquante-cinq mille hommes semble au ministère au-dessous de ses besoins, qui sont de pourvoir à la tranquillité intérieure et à la sûreté du pays. D'un autre côté, vingt-cinq mille hommes ne lui semblent pas un contingent assez considérable pour défendre nos possessions d'Afrique, et y faire respecter notre administration. Le ministère est donc décidé à s'opposer à toute

réduction, et comme il ne lui conviendrait pas d'exposer la France à des échecs en Afrique ou à des embarras extérieurs qu'il serait dans l'impuissance de réprimer, en cas de refus de la chambre, il abandonnera le pouvoir à de plus forts et à de plus habiles.

La question des crédits extraordinaires d'Afrique sera donc une question de cabinet. La commission se trouve partagée en deux partis égaux, sur le crédit. Deux amendemens ont été présentés par deux de ses membres; le premier, par le général Bugeaud, qui demande 4 millions pour former une légion de colons militaires; le second, par M. Bresson, intendant civil d'Alger, qui propose d'affecter 200,000 fr. à l'acquisition de quelques villages. Le ministère ne s'opposera pas à ces amendemens; mais il ne transigera pas sur le nombre des soldats du corps d'occupation et sur les moyens de les entretenir. Le cabinet actuel a eu le bonheur de réussir dans toutes les entreprises dont il a pris la responsabilité; c'est pour lui un motif impérieux de ne prendre que la responsabilité des choses qu'il croit possibles. Or il ne croit pas qu'on puisse se maintenir en Afrique avec vingt-cinq mille hommes, ni qu'on puisse répondre de tous les évènemens politiques avec une armée de deux cent cinquante-cinq mille hommes.

L'opposition reproche au ministère de ne s'être pas retiré après les votes des lois sur les chemins de fer et sur les rentes. Le ministère n'a pas cru devoir prendre sa retraite en cette occasion, et il a bien fait, car il voulait les chemins de fer, n'importe par quel moyen, et il en aura, sans doute, puisqu'il se dispose à présenter des projets de loi en faveur des compagnies. Il s'opposait à l'adoption de l'article 7 de la loi de conversion, qu'il trouvait humiliant, contraire à la dignité du pouvoir, et il paraît certain que la chambre des pairs repoussera l'article 7. Mais, puisque l'opposition appelle de tous ses vœux une question de cabinet, le ministère lui en offre une. Dans la discussion des crédits extraordinaires pour l'armée d'Afrique, la chambre décidera sans appel entre le cabinet et la coalition. Nous espérons que ses membres ne feront pas défaut, et que ceux qui se proposent de partir retarderont leur départ de quelques jours, pour cette importante question; car, enfin, si le ministère était renversé, il faudrait pouvoir trouver promptement de nouveaux ministres.

Le rapporteur de la commission, M. Dufaure, qui est lui-même membre de l'opposition, et de la plus vive, annonce que son rapport ne pourra être fait que dans les derniers jours de ce mois. Le ministère insiste toutefois près de lui pour que ce rapport ait lieu plus tôt, car il ne lui conviendrait pas que cette discussion eût lieu autrement que devant le grand complet de la chambre. Le cabinet veut que rien ne reste indécis après ce vote; que tous les ressentimens, tous les griefs qu'on élève contre lui, s'y trouvent représentés; en un mot, son but est à la fois d'obtenir l'approbation de la chambre pour une mesure utile, indispensable, et en même temps un véritable bill d'indemnité pour tout ce qu'il a eu à soutenir, dans cette session, sur le banc de fer où il est assis à la chambre. On ne dira plus que le ministère cherche à

enlever les votes par surprise, et qu'il veut échapper à ses adversaires. Les délais demandés par le rapporteur donnent quinze jours à la coalition pour se préparer, qu'elle se mette donc en mesure. Il y a un mois, elle ne demandait pas plus de huit jours pour renverser le ministère.

Une grande fermentation a lieu en Belgique, au sujet de l'acceptation des vingt-quatre articles par le roi de Hollande. Le sénat belge a voté, sur la proposition du comte d'Ansembourg, une adresse au roi, pour exprimer le désir du sénat de voir les provinces de Luxembourg et de Limbourg conservées à la Belgique. Une association, dite *patriotique centrale*, s'est constituée à Arlon, et publie des proclamations. Les cabinets de France et d'Angleterre ont été garans du traité des vingt-quatre articles. Elles l'ont fait respecter depuis plusieurs années par le roi de Hollande et par l'Europe entiere, quelque puissantes que fussent les répugnances qui s'y opposaient. Il n'appartient ni à la France ni à l'Angleterre de modifier ce traité, aujourd'hui que le roi de Hollande y souscrit. La teneur des traités doit passer avant les prédilections d'un pays pour un autre. C'est le cas de la France dans cette occasion. Si les vingt-quatre articles pouvaient éprouver quelques modifications, par suite des négociations entre la Belgique et la Hollande, il est hors de doute que la Belgique aurait tout notre appui; mais elle ne saurait s'opposer, sans nuire à sa haute réputation de bonne foi et de loyauté, à l'accomplissement d'un traité auquel elle a pris part. On espère, toutefois, que les affaires de Belgique se termineront par voie d'accommodement.

M. de Talleyrand, qui a pris tant de part aux résolutions de la conférence de Londres, vient de terminer cette longue vie politique, qui s'était trouvée accomplie, selon lui, à l'époque de l'alliance intime de la France et de l'Angleterre, alliance nécessitée par les intérêts politiques, et d'où dépend la paix dont jouit l'Europe aujourd'hui. Ce but avait été celui de la vie entière de M. de Talleyrand. Le prince de Talleyrand comprenait tous les régimes. Par sa naissance, par son rang, par le libéralisme naturel de son esprit supérieur, il était fait pour vivre également bien dans tous; mais dans l'effervescence de la première révolution, sous la réaction despotique de l'empire, sous la restauration, ses prédilections politiques n'avaient pas varié. Elles étaient toutes pour le régime représentatif, avec un arrière goût peut-être pour un surcroît d'influence aristocratique, telle qu'elle existait en Angleterre, il y a peu d'années. M. de Talleyrand voulait une aristocratie forte, mais il la voulait sincèrement attachée aux institutions d'où elle devait prendre sa force. C'est pourquoi il se détacha peu à peu de la restauration, où l'aristocratie n'acceptait pas, en réalité, la constitution, et travaillait en secret à créer un autre régime. Il faut le dire, ce qui manquait, aux yeux de M. de Talleyrand, dans le régime actuel, c'était cet élément qui lui plaisait peut-être encore plus qu'il ne lui semblait nécessaire. En cela, M. de Talleyrand se trouvait un peu séparé des idées dominantes, et il ne le cachait pas dans son intimité.

Mais ce qui l'en rapprochait, ce qui faisait du grand seigneur un citoyen plus que jamais utile à la France, un homme du temps présent, c'était son

principe de l'alliance anglaise. Cette alliance était son œuvre, l'accomplissement des efforts de sa vie, efforts retardés, suspendus de son propre gré, selon le cours des événemens, car un esprit aussi délié et aussi profond ne pouvait méconnaître aucun obstacle, et il n'entrait pas dans sa nature de les combattre violemment. En 1788, quand M de Talleyrand accompagna à Londres M. de Chauvelin, pour négocier près de M. Pitt le maintien de la paix avec l'Angleterre, ses idées à ce sujet étaient aussi complètes qu'elles l'étaient cinquante ans plus tard, à l'heure de sa mort. La disgrace qu'il éprouva auprès de Napoléon, en 1806, tenait à une des conséquences de ce système; et il ne rompit absolument avec les idées du gouvernement de la restauration, qu'en le voyant s'engager dans le cercle des principes absolus du Nord, auxquels il semblait vouloir se soumettre par de plus étroites alliances.

Les Mémoires de M. de Talleyrand ne seront publiés, par l'effet de sa volonté, qu'à l'époque où tous ceux qui y jouent un rôle auront cessé de vivre. C'est un appât enlevé à la curiosité des contemporains; mais les esprits solides et sérieux ont déjà trouvé la solution de la vie de M. de Talleyrand dans ses actes et dans ses paroles qui étaient dégagées de tout détour diplomatique quand il ne s'agissait que de lui. Il faut espérer que quelques-uns de ceux qui étaient admis à jouir de cette précieuse et piquante conversation, se feront un devoir d'expliquer aux autres ce qu'ils savent si bien, et, sinon de réhabiliter, ce qui est inutile, du moins de défendre près des esprits moins étendus une réputation politique qui a un si haut prix et qui appartient à la France.

THÉATRES.

Décidément nos deux grands ténors ont fait un chassez-croisez. Nourrit, après ses voyages dans les départemens, après les triomphes les plus éclatans obtenus sur les premiers théâtres de France et de Belgique, était allé en Italie pour y prendre quelque repos après tant de fatigues. Sa réputation l'y a précédé; l'heureux pèlerin a trouvé, sur la terre classique du chant, un illustre ami qui l'a produit dans toutes les sociétés musiciennes et musicales. Rossini s'est empressé de faire connaître aux *dilettanti* de Milan et de Bologne le virtuose qui l'avait si bien aidé pour la bonne exécution de *Moïse*, du *Siége de Corinthe*, du *Comte Ory*, de *Guillaume Tell*, surtout de ce dernier chef-d'œuvre que l'Italie ne peut plus nous envier puisqu'elle s'en est emparée. Les succès brillans du ténor français n'ont encore eu pour témoins qu'un certain nombre d'élus et de connaisseurs. Les applaudissemens adressés au digne élève de Garcia n'ont retenti que dans les salons; mais leur éclat a frappé l'oreille des entrepreneurs de spectacles. Barbaja, dont le nom tient à l'histoire de la musique, Barbaja, qui a su prévoir les immenses succès de David, de Lablache, de Rubini, de Tamburini, de Duprez, a fondé sur Nourrit de grandes espérances, et c'est à Naples, au théâtre *San-Carlo*, ce point culminant de l'opéra italien, qu'il va le produire dans un ouvrage écrit tout exprès par le maître Donizetti.

Nourrit cherchait le repos, Barbaja trouve que ce chanteur a déjà suffisamment goûté les douceurs du *far niente*. Les nobles propositions de l'entrepreneur, les sollicitations d'une infinité d'aimables importuns, les conseils de Rossini, des avis partis de Paris, et dictés, non par l'amitié, mais bien par la confiance qu'inspirent le talent de Nourrit et sa puissance dramatique, l'ont enfin décidé à accepter un engagement pour deux saisons. *Adolfo è scritturato*, il répète déjà avec son maître Donizetti les mélodies destinées à faire connaître sa voix au public napolitain. *Guillelmo Tell* semblait être un opéra de début fort heureux pour Nourrit; Barbaja le proposait, l'Arnold français l'a refusé, pour le moment du moins; il a préféré se montrer d'abord dans un ouvrage nouveau qui lui permette de déployer les ressources acquises depuis son arrivée en Italie. La partie d'Arnold l'aurait ramené malgré lui au style français; Nourrit veut être tout-à-fait Italien.

Cet échange de héros d'opéra me rappelle un évènement du siége de Hambourg, en 1814, quand le prince d'Ekmulh et ses braves défendaient cette place. Les Français partent la nuit pour aller surprendre le camp ennemi; notre armée ne trouve personne qui s'oppose à son entreprise; elle arrive au camp, s'en empare sans coup férir, et banquète à loisir aux dépens de la cohorte absente. Le déjeuné fini, les Français se remettent en route; et, soit prudence ou désir de varier leurs plaisirs en voyant défiler d'autres paysages devant leurs yeux, ils retournent par un autre chemin, se réjouissant de leur victoire, et fort satisfaits d'avoir banqueté largement aux dépens de l'empereur de Russie et du roi de Prusse. Cette saillie de gaieté finit à leur retour, ou plutôt elle reprit une force nouvelle, quand on vit que les *kaiserlich* avaient eu précisément la même idée et qu'ils étaient venus faire la même opération, à la même heure, dans le camp français. L'avantage pourtant fut en notre faveur, les assiégeans étaient bien mieux approvisionnés que les assiégés; nos régimens déjeûnèrent d'une manière très confortable; leurs adversaires furent obligés de ronger quelques os, ou d'apaiser leur faim avec de vulgaires patates.

Mme Mainvielle-Fodor et toute une compagnie italienne prenaient part à ce siége mémorable, non pas sur les glacis en pointant le canon ou la canardière, mais en chantant tous les soirs *la Capricciosa corretta, Il Matrimonio segretto, le Nozze di Figaro*, au bruit de l'artillerie. Un boulet malencontreux vint prendre place aux troisièmes loges, pendant que Mme Fodor chantait sa cavatine. Ce singulier point d'orgue suspendit un moment les exercices de la *prima donna*; elle reprit bientôt le motif avec aplomb, sans trop s'inquiéter de ce petit accident. Le public montra la même tranquillité; les femmes ne quittèrent point leur place. L'armée française avait des soins tout particuliers pour sa virtuose favorite, l'état-major veillait avec une tendre sollicitude sur un gosier si précieux. La cantatrice aimait à se rafraîchir, non pas avec des bols de punch, comme plusieurs pourraient le croire, c'est du lait qu'elle prenait tous les jours en abondance: chaque chanteur a sa boisson favorite. Il n'y avait plus une seule vache dans la ville; ces infortunées laitières, mises en pièces, avaient été dévorées sans pitié. La *prima donna* se plaignit d'un massacre si général, dont la funeste conséquence devait arrêter la distribution des cavatines. On avisa sur-le-champ aux moyens de prévenir ce malheur. Une sortie poussée avec vigueur, jusqu'aux lieux où broutaient ces intéressans quadrupèdes, mit une belle vache au pouvoir des Français; on

l'amena en triomphe à la *prima donna*. Pour préserver cette vache des attaques d'un peuple affamé, pour la mettre à l'abri de l'émeute, de la révolte de tant de ventres qui n'avaient point d'oreilles et ne savaient nullement apprécier les rondeaux, les romances et les cavatines, il fallut l'attacher par les cornes, la hisser avec des poulies, et la loger au grenier. C'est là que cette autre Amalthée fut traitée avec autant de soins qu'on en prodiguait jadis à son aïeul Apis, *per l'uso de l'esimia e gentilissima cantante*. Voilà pourtant une vache qui donne la becquée à un rossignol.

Je rentre à Naples et reviens à Nourrit. Le talent de Donizetti me fait espérer que son nouvel opéra sera de la famille d'*Anna Bolena*, de *Belisario*, de *Lucia*. Mais le livret sera-t-il autrement bâti que les livrets italiens dans lesquels on chercherait en vain une situation vraiment dramatique. Les Italiens savent bien tourner les vers, mais leurs drames sont pitoyables. Notre acteur a besoin qu'on le tire de l'ornière italienne, si l'on veut le présenter avec ses avantages. Nourrit a combiné l'intrigue ingénieuse de *la Sylphide*, il a souvent proposé d'heureux changemens à nos faiseurs de livrets; je pense qu'il veillera sur la composition du drame-lyrique, de la tragi-comédie qu'on lui destine. C'est un point très essentiel, un élément de succès qu'il se gardera bien de négliger.

— « Faux comme une flûte » est un proverbe musical dès long-temps établi. « Je connais quelque chose de plus faux qu'une flûte, disait Mozart. — C'est? — Deux flûtes. » Cet instrument, le plus ancien de tous, le plus simple de ceux que l'on met en jeu par l'insufflation, était resté jusqu'à ce jour dans un état d'imperfection désespérant. Une infinité de traits, de trilles, d'intonations, étaient sourds, d'une justesse que l'habileté de l'exécutant, l'artifice de l'embouchure, ne pouvaient pas toujours rendre irréprochable; leur doigté présentait même de telles difficultés, qu'il fallait renoncer à les pratiquer. Je pourrais signaler d'autres défauts encore. Tout cela provenait d'un vice de conformation. La flûte avait été percée de manière à placer les trous sous la main du *tibicen*, de l'*aulète*, du flûtiste; la colonne d'air, coupée dans de fausses proportions, ne pouvait donner de justes résultats. Un Anglais, Gordon; un Allemand, Bohm; un Français, M. Coche, ont trouvé, perfectionné, produit une nouvelle flûte, dont le percement a été calculé d'après les lois invariables de l'acoustique et les proportions du corps sonore. Les trous, plus larges, n'arrivent plus sous les doigts, peu importe : la main les gouverne au moyen des clés. Le nouvel instrument donne les moyens de jouer dans tous les tons avec une égale facilité; tous les trilles résonnent avec une égale vivacité, une égale justesse; tous les traits s'exécutent sans contrainte en *sol* naturel comme en *sol dièze* ou *sol bémol*. Un système uniforme aplanit des difficultés qui, jusqu'à ce jour, auraient épouvanté les maîtres les plus habiles. La flûte nouvelle donne le double du son produit par l'ancienne, et toutes ses notes vibrent avec une précieuse égalité de timbre et de force; c'est une des plus belles conquêtes dont les musiciens puissent s'applaudir. Ses avantages sont immenses : les compositeurs vont écrire pour cet instrument tout ce qu'il leur plaira d'imaginer, sans s'inquiéter du choix des tons, des traits, des trilles, des arpéges favoris. Le principe une fois découvert et consacré par l'approbation des sociétés savantes, des maîtres en gaie science, on l'applique au basson, au hautbois, à la clarinette, instrumens très impar-

faits encore, et qui bientôt, grace à l'intelligence, à l'adresse ingénieuse de M. Brod, vont sonner avec autant de vigueur, de charme et de liberté que la nouvelle flûte.

Des oppositions s'élèveront sans doute contre l'adoption générale de ces instrumens, d'une perfection exquise; elles rendront le triomphe plus éclatant. M. Coche a présenté un examen critique de son système à la classe des Beaux-Arts de l'Institut : la flûte nouvelle n'a trouvé que des approbateurs. On attend avec impatience une *Méthode*, travail complet que M. Coche, flûtiste distingué et l'un des professeurs de flûte du Conservatoire, va publier pour révéler aux maîtres, comme aux élèves, les bienfaits d'une aussi précieuse invention. CASTIL-BLAZE.

— La guerre est déclarée entre la Bourse et le théâtre. Le Vaudeville, les Variétés et le Gymnase ont commencé les hostilités par un feu roulant de couplets et d'épigrammes; le Palais-Royal se prépare au combat; le Théâtre-Français lui-même fourbit, dit-on, ses vieilles armes. Si l'agiotage s'en relève, il aura vraiment du bonheur. C'est de la rue de Chartres qu'est parti le premier boulet : c'est par *le Lac de Gomorrhe* que la charge a commencé. Voici, en quelques mots, le bulletin de la bataille. — M. Nanteuil est un honnête commerçant de Marseille, qui s'est retiré des affaires avec une conscience d'or et un million de francs. Eh bien! à la bonne heure, il est prudent et sage d'encourager la vertu et de prouver qu'elle peut être ici-bas tout aussi productive que le crime. Il n'est pas vrai que la probité doive vivre et mourir nécessairement sur la paille. Cet axiome, que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, trouve aussi son application en morale, et je pense très sérieusement que, si l'on n'était probe par instinct, il faudrait l'être par calcul. Je reviens à M. Nanteuil. M. Nanteuil a partagé sa fortune entre ses deux filles, et ne s'est réservé que l'amour de ses enfans. On voit bien que l'honnête commerçant n'a lu ni *le Roi Lear* ni *les deux Gendres*. Ne pas connaître Shakespeare, passe encore; mais M. Étienne! Aussi, voyez où peut conduire l'ignorance de la belle littérature : M. Dalméras, le premier gendre de M. Nanteuil, a perdu, à Frascati, cinq cent mille francs, la dot de sa femme, et, par-dessus le marché, la raison; il est fou. M Nanteuil ne s'est pas laissé décourager par ce funeste essai; il marie sa seconde fille au frère de M. Dalméras, et livre aux deux nouveaux époux les cinq cent mille francs qui lui restent. Il se dit que la terrible leçon qu'a reçue Dalméras aîné n'aura pas été stérile; d'ailleurs le jeune Dalméras a des goûts modestes; il rêve une vie paisible, loin de Paris, sur les côtes de la Provence : un désert et le cœur de Jenny, c'est là tout ce que demande ce tendre et champêtre jeune homme. Malheureusement Jenny se sent médiocrement séduite par ces projets d'avenir rustique que son mari déroule avec amour; l'églogue la charme peu; elle préférerait aux bosquets de l'Arcadie une loge à l'Opéra, et une calèche brûlant le pavé de Paris à toutes les graces de l'idylle : Paris! c'est là son rêve. Et que ne devient-elle pas quand M. Saint-Roman, l'ami de Dalméras, tout récemment débarqué de la capitale, lui chante, sur je ne sais quel air, les merveilles de la grande ville! Ce M. Saint-Roman n'est ni plus ni moins que l'agent d'une société anonyme qui vient de mettre en actions l'exploitation du lac de Gomorrhe, concédé par un firman du Grand-Turc. Qui dit lac de Gomorrhe dit lac asphaltite, et qui dit asphalte dit or. M. Saint-Roman offre à

son ami l'occasion de quintupler ses capitaux en les plaçant dans la mer Morte. M. Dalméras repousse ces offres brillantes; mais Jenny les accueille avec enthousiasme, et déclare nettement à son époux qu'elle aime Paris, qu'elle ne peut vivre qu'à Paris, et que lui, M. Dalméras, n'aura de femme qu'à Paris.

Au second acte, nous sommes à Paris. Le théâtre représente l'intérieur de la Bourse. Ce deuxième acte qui vaut, qui est à lui seul toute la pièce, est une satire vive, animée, spirituelle et scintillante. Parmi les spectateurs qui se croisent, au milieu des dupes et des fripons qui se cherchent, on aperçoit bientôt M. Dalméras et sa femme. Le pauvre Dalméras a cédé à l'obsession de Saint-Roman et aux instances de Jenny; il a remplacé la lune de miel par la lune d'asphalte : les 500,000 fr. de M. Nanteuil ont vu le fond de la mer Morte. Peut-être M. Dalméras vous semble-t-il doué d'une foi par trop angélique. Là gît sans doute le défaut de la pièce : c'est que le drame et la comédie s'y heurtent à chaque pas sans se mêler ni se confondre; mais n'y regardez pas de si près, et, s'il y a lieu, tâchez de rire. M. Lepeintre jeune est adorable dans le rôle d'un rentier qui prend des actions dans toutes les entreprises. Le marbre en fusion et le nectar terrestre sont des inventions fort plaisantes. Il y a dans tout ceci beaucoup de mouvement, d'esprit, d'en-train et de vérité. L'apparition de Dalméras le fou à la Bourse donne lieu à des scènes d'un comique achevé. M. Lepeintre aîné chante *à la hussarde* un couplet qui reçoit chaque soir les honneurs du *bis* : c'est à coup sûr le plus mauvais couplet de la pièce. Enfin que vous dirai-je? Mlle Fargueil est charmante sous le feutre, et la mystification du *Lac de Gomorrhe* se termine par une péripétie qui n'est pas sans art ni sans intérêt.

Au troisième acte, nous tombons dans le mélodrame. Il est à regretter que les auteurs aient mêlé d'une façon si malheureuse le bouffon au sérieux et les larmes au rire. Ils n'ont pas songé que le coup de pistolet qui tue Saint-Roman, fait moins de mal à l'agiotage que le second acte de leur pièce, où pourtant on ne tue personne. M. Lafont s'est montré, comme toujours, excellent acteur dans le rôle du fou. M. Hippolyte ne savait pas son rôle de Saint-Roman. Il ne manque pourtant pas de gens qui auraient pu le lui apprendre. Somme toute, la pièce a réussi, en dépit de quelques sifflets qu'on a pu prendre pour des cris de blessés.

Au théâtre des Variétés, on a joué *M. Gogo à la Bourse*. Nous avons retrouvé là toutes nos anciennes connaissances, Robert, Bertrand, Vaudoré, Wormspire, et jusqu'à ce vertueux Bilboquet, la fleur des saltimbanques. Il serait difficile de se trouver en meilleure compapagnie.

Il nous a pris fantaisie d'assister à une première représentation au théâtre de la Gaieté. Il s'agissait de lord Surrey; cinq actes, ni plus ni moins. C'est le début de deux jeunes auteurs qui doivent avoir de bien grandes dispositions à la danse sur la corde raide.

F. Bonnaire.

LA SALLE D'ASILE,

OU

BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE.

PERSONNAGES.

MONSIEUR BLINVAL.
MADAME DE MESLAY, nièce de M. Blinval.
MONSIEUR STRICT, membre d'un comité de bienfaisance.
MADAME DE FONTAVIELLE.
MADAME D'AMBLY.
MADAME GUESDON.
MADAME DE KERMANSEC.
UN DOMESTIQUE.

(La scène se passe à Paris, chez Mme de Meslay.)

SCÈNE PREMIÈRE.

MONSIEUR BLINVAL, MADAME DE MESLAY.

MONSIEUR BLINVAL.

Parlons franchement, tu trouves que cela ne paraîtra pas ridicule?

MADAME DE MESLAY.

Assurément non, mon oncle.

MONSIEUR BLINVAL.

Et que quelques lignes écrites par moi auront une valeur digne de figurer

comme autre chose parmi les objets que tu mets en loterie au bénéfice de la salle d'asile de Saint-Lubin?

MADAME DE MESLAY.

Croyez bien que ce sera le plus précieux.

MONSIEUR BLINVAL.

Cajoleuse! Enfin, j'espère qu'on n'y verra que ce qui est, un acte de complaisance d'un oncle pour une nièce qu'il aime beaucoup.

MADAME DE MESLAY.

Cela va me grandir de dix pieds aux yeux de toutes les personnes qui me connaissent.

MONSIEUR BLINVAL.

Sans plaisanterie, qu'allons-nous faire? Qui mettons-nous en scène?

MADAME DE MESLAY.

Ah dame! je ne sais pas.

MONSIEUR BLINVAL.

Il paraît que tu me seras d'une grande ressource. Voyons, cherchons. Veux-tu que je fasse apparaître une paysanne coquette, de Saint-Lubin, cela va sans dire, qui n'est pas fâchée d'avoir une salle d'asile où elle puisse envoyer ses enfans pour recevoir plus à l'aise un voisin qui vient tous les matins chez elle aussitôt que son mari est parti pour les champs?

MADAME DE MESLAY.

Ce serait bien joli. Mais ne craignez-vous pas, entre nous, que cela ne semble un peu leste?

MONSIEUR BLINVAL.

Voilà la pruderie qui va s'en mêler.

MADAME DE MESLAY.

Moi prude! C'est seulement parce qu'il s'agit d'un acte de charité.

MONSIEUR BLINVAL.

Te serais-tu attendue, par hasard, que j'allais tomber dans le pathos et essayer de faire une manière de sermon? A l'époque de l'année où nous sommes, je ne sais pas, mais il me semble que vous devez en avoir votre comptant.

MADAME DE MESLAY.

Je ne dis plus rien; vous vous y entendez beaucoup mieux que moi, et je ne suis qu'une sotte de vouloir vous donner des conseils.

MONSIEUR BLINVAL.

Avec tout cela, il est clair que ma paysanne coquette ne te convient pas.

MADAME DE MESLAY.

Pardonnez-moi, mon oncle.

MONSIEUR BLINVAL.

Non, non. Au premier mot que je t'en ai dit, tu as fait ta grimace de bonne compagnie; c'est assez pour que je sache à quoi m'en tenir.

MADAME DE MESLAY.

Tout à l'heure, j'étais prude; à présent, me voilà grimacière. Ce que c'est que les oncles! Eh bien! pour vous montrer comme vous êtes bon juge, c'est moi qui vous demande de suivre votre première idée, parce qu'une paysanne coquette ne me paraît pas un personnage facile à faire parler.

MONSIEUR BLINVAL.

Aussi la ferai-je parler comme une autre femme coquette, avec la seule précaution de fourrer par-ci par-là dans son langage quelques mots de patois qui feront crier au miracle sur ma connaissance du cœur humain dans toutes les classes. Comme s'il y avait des classes pour le cœur humain!

MADAME DE MESLAY.

J'attends, mon oncle.

MONSIEUR BLINVAL.

Tout bien considéré, j'aime mieux changer de tableau. Tiens, en voici un qui sera plus dans ton goût. C'est une paysanne, toujours de Saint-Lubin; mais elle est sage, elle est vertueuse, elle est parfaite. Aussi ne se passe-t-il pas de jour qu'elle ne bénisse la salle d'asile et les illustres protecteurs qui la soutiennent. Tu ris. Voilà déjà un effet comique obtenu.

MADAME DE MESLAY.

Illustres protecteurs! Écoutez donc, c'est fait pour flatter.

MONSIEUR BLINVAL.

Pas trop. Aujourd'hui, qui est-ce qui n'est pas illustre? Pour cette pauvre femme, rien n'est plus précieux qu'un endroit où elle sait ses chers enfans en sûreté, tandis qu'elle se livre aux soins que réclame la santé de son mari souffrant.

MADAME DE MESLAY.

Selon moi, mon oncle, cela aurait plus de succès.

MONSIEUR BLINVAL.

Selon moi, ma nièce, cela serait ennuyeux à périr. La perfection n'a jamais été dramatique.

MADAME DE MESLAY.

C'était donc un piége que vous me tendiez?

MONSIEUR BLINVAL.

Tais-toi, tais-toi; je crois que je tiens une troisième paysanne.

MADAME DE MESLAY.

Dramatique?

MONSIEUR BLINVAL.

Je le crois bien! C'est une ambitieuse. Son fils commence à épeler; elle le voit au moins garde champêtre, et, sur *ba, be, bi, bo, bu,* qu'elle lui a entendu répéter avec le chant obligé des salles d'asile, il n'y a pas de carrière qu'elle ne donne à son imagination. Déjà elle commence à s'isoler de ses compagnes, voulant se préparer de bonne heure à l'avenir brillant qui s'ouvre devant elle, et ne pas se compromettre par des liaisons qui pourraient l'embarrasser plus tard.

MADAME DE MESLAY.

Et vous donneriez à cela un air naturel?

MONSIEUR BLINVAL.

Tu y devineras vingt personnes de tes amis.

MADAME DE MESLAY.

Mais pas des paysannes.

MONSIEUR BLINVAL.

Ce sera comme pour la coquette, l'affaire du patois.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENS, MONSIEUR STRICT.

UN DOMESTIQUE, *annonçant.*

Monsieur Strict. (*Il sort.*)

MONSIEUR BLINVAL *à madame de Meslay.*

Qu'est-ce que M. Strict?

MADAME DE MESLAY.

Vous allez le connaître tout de suite.

MONSIEUR STRICT.

Permettez, madame, que j'aie l'honneur de vous présenter mes hommages respectueux.

MADAME DE MESLAY, *bas à M. Blinval.*

Faites attention, mon oncle. (*Haut à M. Strict.*) Monsieur Strict, vous ne

m'échapperez pas, cette fois, et j'espère bien que vous allez prendre au moins un billet de la loterie dont je vous ai parlé.

MONSIEUR STRICT, *d'un ton doucereux.*

Non, belle dame, non.

MADAME DE MESLAY, *faisant des signes d'intelligence à son oncle.*

Quoi! monsieur Strict, vous me refusez?

MONSIEUR STRICT.

Je suis sauvage pour ces sortes de refus; c'est la suite d'un vœu que j'ai fait aussitôt que j'ai été nommé membre du comité de bienfaisance de mon arrondissement; je croyais vous avoir parlé de ce vœu.

MADAME DE MESLAY, *même jeu avec M. Blinval.*

Jamais.

MONSIEUR STRICT.

Je me suis dit : Me voici membre d'un comité de bienfaisance; je vais donner mon temps, je vais donner mes soins; si je donne encore autre chose, je fais un métier de dupe. Il faut savoir s'arrêter.

MONSIEUR BLINVAL.

Il est bien dommage pour ma nièce qu'elle ne se soit pas adressée à vous avant votre nomination.

MONSIEUR STRICT.

Il y a quinze ans de cela; madame n'était encore qu'un enfant.

MADAME DE MESLAY, *lui présentant un billet.*

Un billet, un seul billet. Voyez donc la médiocrité de la somme.

MONSIEUR STRICT.

Ce n'est pas pour la somme, c'est pour l'exemple. Nous ne devons pas autoriser ce gaspillage d'aumônes qui ne se fait qu'à notre détriment. Vous ne savez pas, vous autres belles dames, le dommage que vous nous causez avec cet entraînement de charité qui vous pousse à chanter, à danser, à vous faire comédiennes ou marchandes au profit de malheurs qui devraient nous revenir de droit.

MADAME DE MESLAY.

Pour exciter la charité, il faut bien la mettre à la portée de tous les goûts.

MONSIEUR STRICT.

Bast! bast! la charité! vous en dépensez les trois quarts pour satisfaire ces goûts-là. Ce n'est pas ainsi que je comprends la bienfaisance. La bienfaisance doit avoir un bandeau sur les yeux; elle ne connaît pas de préférence, il faut qu'elle répande ses bienfaits sur le plus grand nombre possible. Je

sais bien que sur ce plus grand nombre beaucoup pourront mourir de faim; mais du moins ne pourront-ils pas se plaindre, ils auront été traités au prorata de leurs droits. Voilà comme j'entends la bienfaisance.

MADAME DE MESLAY.

Empêcherez-vous l'intérêt plus particulier qu'on prend à des malheurs qu'on a sous les yeux ?

MONSIEUR STRICT.

Des malheurs qui le plus souvent ne sont que des romans. Il faut de la règle dans tout; des malheurs qui ne sont pas en règle, tant pis pour eux; il faut qu'ils attendent.

MONSIEUR BLINVAL.

Quand il arriverait quelquefois d'être moins près regardant?

MONSIEUR STRICT.

On aurait un tort que ne peut jamais avoir un comité de bienfaisance. Nous avons nos registres où tous nos indigens sont inscrits...

MADAME DE MESLAY.

C'est déjà une difficulté que de se faire inscrire.

MONSIEUR STRICT.

Aucune difficulté. Nous recevons toutes les déclarations à bureau ouvert. Quitte à vérifier.

MADAME DE MESLAY.

Pour bien des gens cette déclaration doit être pénible; il y a une certaine pudeur...

MONSIEUR STRICT.

Nous n'avons pas dans nos registres de colonne pour la pudeur; nous en avons pour l'âge de nos pauvres, leur profession, le nombre de leurs enfans; il n'y en a pas un auquel nous prenions plus d'intérêt qu'à un autre; tous nous sont indifférens, je vous le répète. Au lieu qu'avec les belles dames c'est le cœur seul qui décide. Ce n'est pas tolérable, je vous en demande pardon, mais ce n'est vraiment pas tolérable.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENS, MADAME DE FONTAVIELLE.

UN DOMESTIQUE, *annonçant.*

Madame de Fontavielle.

MADAME DE MESLAY.

J'aurais dû faire fermer ma porte.

MONSIEUR BLINVAL.

Au contraire, laisse-les donc venir.

MADAME DE FONTAVIELLE.

On vous calomnie assurément, ma chère Cécile. Qu'est-ce qu'on vient de me dire? que vous étiez dame de charité.

MONSIEUR BLINVAL.

Ah! je cherchais en quoi on avait pu la calomnier.

MADAME DE FONTAVIELLE.

Ce n'est pas possible. Votre mère, votre belle-mère, qui sont des femmes de goût; votre mari, qui est la raison même, votre oncle enfin que voilà, comment ont-ils pu vous permettre de vous fourvoyer à ce point?

MONSIEUR STRICT, *se frottant les mains.*

Je ne fais pas parler madame.

MADAME DE FONTAVIELLE, *se tournant du côté de M. Strict.*

Avouez, monsieur, que ce n'est ni de son âge, ni dans sa position. Elle aime son mari, elle aime ses enfans; elle ignore donc qu'une dame de charité ne doit aimer que la tracasserie?

MONSIEUR STRICT.

C'est cela même.

MADAME DE FONTAVIELLE.

Dame de charité! Il faut avoir perdu la tête. A aucune époque de ma vie je n'aurais consenti à être dame de charité.

MONSIEUR STRICT.

C'est la preuve d'un grand sens, madame.

MADAME DE FONTAVIELLE.

Peut-être veut-elle cesser d'être jolie femme.

MONSIEUR STRICT.

Jolie femme?

MADAME DE FONTAVIELLE.

Sans doute, je n'en connais pas une qui se soit conservée.

MADAME DE MESLAY, *en riant.*

Voilà qui me donne à réfléchir.

MADAME DE FONTAVIELLE.

Ne badinez pas, mon enfant. Je ne sais pas comment elles s'y prennent; mais elles finissent toutes par se donner un certain air d'importance qui les vieillit au point qu'elles ne sont plus reconnaissables.

MADAME DE MESLAY.

Mais, madame...

MONSIEUR BLINVAL, *bas.*

Ne réponds pas; tu gâterais tout.

MADAME DE FONTAVIELLE.

Elle est charmante, je l'aime de tout mon cœur; elle est bien venue dans le monde, et elle irait troquer cela contre quoi, je vous le demande? quelques salamalecs de son curé et des honneurs de sacristie qu'elle partagerait avec les vieilles habituées de sa paroisse; car voilà tout, je ne vois pas autre chose. Faites-lui donc entendre raison, monsieur Blinval.

MONSIEUR BLINVAL.

Il serait difficile de s'y prendre mieux que vous.

MADAME DE FONTAVIELLE.

J'ai déjà perdu deux nièces comme cela, qui me feraient la leçon si je voulais les écouter; j'ai bien peur aussi que ma fille ne soit un peu sur la même route : c'est une épidémie. Elle ne porte plus que des manches longues et des robes qui l'engoncent d'une manière désolante. Avec de si jolies épaules! quel meurtre! Il ne nous restera plus de jeunes femmes, j'en ai le pressentiment. C'était pourtant si agréable à voir. Rassurez-moi, ma chère Cécile; dites-moi que vous n'êtes pas dame de charité.

MADAME DE MESLAY.

Le fait est que je ne suis dame que d'une charité, pour procurer un abri à de pauvres petits enfans...

MADAME DE FONTAVIELLE.

Assez, assez; je ne veux pas en savoir davantage. Vous commencez par les petits enfans, c'est tout simple; mais vous verrez, vous verrez, mon ange, où cela vous conduira. Demain viendront les mères de famille, les vieillards respectables, les jeunes filles, qu'il s'agira de retirer de l'abîme, que sais-je, moi? Vous n'avez qu'une loterie, il vous en faudra cent. Vous n'aborderez plus les gens sans leur mettre vos billets sous la gorge; alors vous deviendrez un épouvantail. Comme chacun connaît ses affaires et que personne n'a jamais été embarrassé de son argent, faute de savoir à qui le donner, on cessera de vous voir; on vous fuira même, dans la crainte d'être obligé de payer le plaisir de votre rencontre.

MONSIEUR BLINVAL.

J'avoue que cet avenir est effrayant.

MONSIEUR STRICT.

Pour madame surtout qui n'en aura pas les compensations.

MADAME DE MESLAY, *prenant affectueusement une des mains de madame de Fontavielle.*

Pardonnez-moi, monsieur; madame ne vient-elle pas de me promettre les honneurs de la sacristie?

MONSIEUR STRICT.

Bagatelles que cela. Ces dames tiennent bien plus, croyez-moi, au privilége qu'elles se sont arrogé d'assiéger toutes les administrations, souvent à propos de demandes qui n'ont pas le sens commun, mais avec l'idée fixe de persécuter les employés.

MADAME DE FONTAVIELLE.

De préférence ceux qui sont jeunes, m'a-t-on assuré.

MONSIEUR STRICT.

Vous l'avez dit, madame; si on n'est pas née tracassière, avec un goût de commérage et de domination, il faut renoncer à être dame de charité et laisser faire ceux qui ont du calme, du sang-froid et de l'habitude.

MADAME DE FONTAVIELLE.

Chacun son métier.

MADAME DE MESLAY.

Mais je ne crois pas faire un métier.

MADAME DE FONTAVIELLE.

Alors ne vous mêlez de rien; et, pour que vous ne croyiez pas que c'est un conseil intéressé que je vous donne, je suis prête à prendre de vos billets autant que vous voudrez.

MONSIEUR STRICT, *à part.*

La belle chute!

MADAME DE MESLAY.

En voilà dix.

MONSIEUR BLINVAL, *à part.*

Elle ne perd pas la carte.

MADAME DE MESLAY.

Est-ce trop?

MADAME DE FONTAVIELLE.

Non, mon cœur. (*Bas à M. Strict, tout en cherchant de l'argent dans sa bourse.*) Quelles petites têtes que tout cela. Ça n'a pas la moindre conséquence dans l'esprit (*Haut.*) Adieu, ma belle; réfléchissez un peu à ce que je viens de vous dire.

MONSIEUR STRICT.

Voulez-vous accepter mon bras jusqu'à votre voiture, madame?

MADAME DE FONTAVIELLE.

Volontiers, monsieur. (*A demi-voix, pour n'être entendue que de M. Strict.*) Aux allures que prennent nos jeunes femmes, il y a une chose malheureusement trop certaine : la jeunesse s'en va.

(*Elle sort avec M. Strict.*)

SCÈNE IV.

MONSIEUR BLINVAL, MADAME DE MESLAY.

MADAME DE MESLAY.

Eh bien ! mon oncle ?

MONSIEUR BLINVAL.

Eh bien ! ma bonne amie; c'est toujours Mme de Fontavielle, une excellente femme.

MADAME DE MESLAY.

En la déguisant un peu, ne pourrait-elle pas vous fournir un caractère ?

MONSIEUR BLINVAL.

Une nuance tout au plus, nuance très étendue, il est vrai : des femmes qui aiment beaucoup à parler sans se soucier de ce qu'elles disent ; mais ce serait commun.

MADAME DE MESLAY.

Vous croyez que vous ne pourriez pas tirer parti de cette fureur qu'elle a de donner des conseils ?

MONSIEUR BLINVAL.

Des conseils ! Il faut croire que tout le monde en a de trop; car il n'y a personne qui n'en ait à donner.

SCÈNE V.

MONSIEUR BLINVAL, MADAME DE MESLAY, MADAME D'AMBLY.

UN DOMESTIQUE, *annonçant.*

Madame d'Ambly! (*Il sort.*)

MADAME D'AMBLY, *se laissant tomber sur un siége.*

Je n'en puis plus. Bonjour, ma chère; bonjour, monsieur Blinval.

MADAME DE MESLAY.

Qu'avez-vous donc ?

MADAME D'AMBLY.

Ce que j'ai toujours : une santé détestable et un mari qui m'ennuie chaque jour davantage.

MADAME DE MESLAY.

Ne dites pas cela.

MADAME D'AMBLY.

C'est si vrai ! Croiriez-vous que votre loterie a été ce matin, pour lui, un sujet de déclamation à perte de vue ?

MADAME DE MESLAY.

Ce n'est pas possible.

MADAME D'AMBLY.

J'ai la tête si malade ! J'avais entièrement oublié pour quelle œuvre vous faisiez cette loterie, de sorte qu'il m'a fallu essuyer un déluge de paroles sur cette tyrannie nouvelle, sur cet impôt forcé qui transformait les salons en vrais coupe-gorges. Vous savez si les hyperboles lui coûtent. Je m'étais mise à penser à autre chose, comme cela m'arrive presque toujours quand il me parle. Heureusement, je ne sais par quel hasard, votre salle d'asile me revient à l'esprit; je la nomme à mes risques et périls; c'est tout à coup un changement de scène.

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENS, MADAME GUESDON.

UN DOMESTIQUE, *annonçant.*

Madame Guesdon !

MADAME DE MESLAY, *au domestique.*

Vite, vite, approchez un grand fauteuil.

(*Le domestique obéit et s'en va.*)

MONSIEUR BLINVAL, *à madame de Meslay.*

Connais-je Mme Guesdon ?

MADAME DE MESLAY.

Je ne crois pas que vous l'ayez jamais vue ici. En tout cas, ce ne sera pas pour vous un personnage dramatique; car c'est la perfection même.

MADAME D'AMBLY.

Bonne Mme Guesdon! Quel dommage qu'elle soit si vieille et si sourde.

MADAME DE MESLAY, *élevant la voix.*

Bonjour, madame Guesdon.

MADAME GUESDON.

Bonjour, mesdames. (*A madame de Meslay.*) N'est-ce pas là M. votre oncle? (*M. Blinval salue.*) Je l'aurais deviné. Je ne suis pas venue de fois chez votre nièce, monsieur, que je n'aie eu l'espoir de vous rencontrer.

MONSIEUR BLINVAL.

Je regrette bien, madame, que cet espoir ne se soit pas réalisé plus tôt.

MADAME GUESDON, *assise.*

A présent que me voilà bien établie, ne prenez plus garde à moi, mes chères dames. Je suis assez essoufflée; je ne serais pas fâchée d'avoir le temps de me remettre.

MADAME DE MESLAY.

Comme vous voudrez; vous êtes chez vous. (*A madame d'Ambly.*) Eh! bien, donc, votre mari....

MADAME D'AMBLY.

A ce mot de salle d'asile, est devenu un tout autre homme, toujours ennuyeux, mais d'un ennui plus supportable. Il paraît que les salles d'asile sont sa spécialité, comme on dit aujourd'hui : je n'en savais rien. (*Contrefaisant sa voix.*) C'est du moins quelque chose qui commence par le commencement; grande rareté en France, où l'on s'occupe d'abord du comble avant de songer aux fondations. (*Voix naturelle.*) Vous n'espérez pas que je vous répéterai tout ce qu'il a brodé à la suite d'un aussi beau début. Il ne tarissait pas de louanges sur vous, sur la distinction que vous portez dans tout ce que vous faites, et qui vous avait guidée jusque dans le choix de l'œuvre à laquelle vous vous étiez consacrée. Enfin, c'était un feu roulant à me rendre jalouse, si j'avais l'esprit moins bien fait.

MADAME DE MESLAY.

Mais vous avez l'esprit si bien fait.

MADAME D'AMBLY, *contrefaisant encore sa voix.*

C'est ainsi que je comprends une réforme dans le peuple. J'ai toujours dit qu'il fallait le prendre *ab ovo.* (*Voix naturelle.*) De ma vie, je n'oublierai cet *ab ovo;* il l'a répété plus de cent fois. Savez-vous ce que cela signifie? Qu'il faut prendre le peuple au sortir de la coquille.

MADAME DE MESLAY.

Je m'en doutais.

MADAME D'AMBLY.

Je crois qu'il me l'a expliqué; il aurait pu s'en épargner la peine. On ne peut pas me reprocher de mettre le moindre intérêt à comprendre un mot de ce que dit M. d'Ambly.

MADAME DE MESLAY.

Malgré tout, M. d'Ambly a son bon côté.

MADAME D'AMBLY, *en riant.*

Son bon côté! attendez, attendez; vous allez voir.

MONSIEUR BLINVAL, *montrant à sa nièce madame Guesdon qui sourit.*

On croirait que Mme Guesdon nous entend.

MADAME DE MESLAY, *à madame Guesdon.*

Est-ce que vous nous entendez?

MADAME GUESDON.

Pas un mot. Mais je viens de voir rire Mme d'Ambly; c'est si extraordinaire! Cela m'a fait plaisir.

MADAME D'AMBLY, *reprenant l'air nonchalant.*

En effet, c'est très extraordinaire.

MADAME DE MESLAY.

Allons; elle ne nous dira plus rien.

MADAME D'AMBLY.

Ah! mon Dieu, si. Par suite de son admiration pour vous, de son enthousiasme pour les salles d'asile, vous vous attendez à des merveilles, je le sais. Devinez combien il m'a autorisée à prendre de vos billets..... Un!...

MADAME DE MESLAY.

La chute est imprévue.

MADAME D'AMBLY.

Pas pour moi; je le sais par cœur. En paroles, c'est un homme effrayant: qui ne le connaîtrait pas serait tenté de modérer sa fougue. Que de fois j'y ai été prise dans les commencemens! J'en ai bien rabattu.

MADAME DE MESLAY.

Et vous avez pris votre parti?

MADAME D'AMBLY.

Est-ce que c'est possible? J'aurais préféré un mari muet et qui ne m'eut pas trompée. Le monde est singulier; on me reproche d'être apathique: de quoi veut-on que je me soucie? J'étais née pour être comme une autre. Qui

sait si je n'aurais pas fait tout ce que vous faites, des loteries, des salles d'asile? Mais il faut être forte pour cela, et je suis une momie. Je ne me fais pas illusion, je tourne au spleen; je n'ai de courage que pour monter à cheval trois ou quatre heures par jour.

MONSIEUR BLINVAL.

C'est quelque chose.

MADAME D'AMBLY.

Avec les bals et les fêtes où on est forcé de passer une partie des nuits, si on ne prenait pas un peu l'air, on mourrait.

MONSIEUR BLINVAL.

C'est certain.

MADAME D'AMBLY.

M. Birtof, un Anglais de ma connaissance, qui est un très bon cavalier, a la complaisance de me donner des leçons; je crois que je m'en trouve bien.

MONSIEUR BLINVAL.

Dites-nous donc cela.

MADAME D'AMBLY.

Il ne faut pas se suicider non plus.

SCÈNE VII.

LES PRÉCÉDENS, MADAME DE KERMANSEC.

UN DOMESTIQUE, *annonçant.*

Madame de Kermansec!

MADAME D'AMBLY.

Mme de Kermansec! je me sauve; sa grosse voix m'a toujours fait peur.

MADAME DE KERMANSEC.

Vous n'étouffez pas ici, mesdames?

MADAME DE MESLAY.

Non.

MADAME DE KERMANSEC.

Il faut que vous soyez robustes.

MADAME D'AMBLY, *à madame de Meslay.*

Ah ça! ma chère Cécile, voulez-vous que nous terminions? Donnez-moi le billet de M. d'Ambly et cinq pour moi. Ce n'est pas par amour des salles

d'asile, auxquelles je n'entends rien, mais par amitié pour vous, qui devez mettre de la vanité à avoir beaucoup de souscriptions, ce me semble.

MADAME DE MESLAY.

Vous faites peut-être une très bonne affaire; parmi les lots, il y aura un manuscrit de mon oncle.

MADAME D'AMBLY.

En vérité! donnez-m'en dix, alors. Sera-ce quelque chose de gai, monsieur Blinval?

MONSIEUR BLINVAL.

Je ne sais seulement pas encore si ce sera.

MADAME D'AMBLY.

C'est égal, c'est égal, je veux le gagner; j'ai tant besoin de distraction. Je vous quitte; vous ne pouvez pas vous imaginer l'éternité de visites que j'ai encore à faire. Adieu, madame Guesdon.

MADAME GUESDON.

Adieu, madame.

SCÈNE VIII.

MONSIEUR BLINVAL, MADAME DE MESLAY, MADAME GUESDON, MADAME DE KERMANSEC.

MADAME GUESDON, *à madame de Meslay.*

Il paraît que Mme d'Ambly vous a pris beaucoup de billets?

MADAME DE MESLAY.

Pas mal.

MADAME GUESDON.

C'est joli la fortune, quand on a un bon cœur.

MADAME DE KERMANSEC.

Et surtout une tête bien saine.

(*Madame Guesdon regarde madame de Kermansec, dont la voix est très élevée, de manière à indiquer qu'elle l'entend parfaitement.*)

MADAME DE MESLAY, *à madame de Kermansec.*

Est-ce que vous trouvez de la folie dans ce qu'elle vient de faire?

MADAME DE KERMANSEC.

Il y a de la légèreté, il y a de l'inconséquence, il y a de Mme d'Ambly.

MADAME GUESDON.

Il est certain que je l'ai toujours vue plus pressée de donner que de réfléchir.

MADAME DE KERMANSEC.

Et vous trouvez cela judicieux, madame?

MADAME GUESDON.

Quand on le peut.

MADAME DE KERMANSEC, *à madame de Meslay.*

Je croyais votre loterie terminée?

MADAME DE MESLAY.

J'ai encore des billets à votre disposition.

MADAME DE KERMANSEC.

Grand merci. Je ne me suis jamais associée à aucune œuvre philosophique. J'ai horreur de tout ce qui est école mutuelle.

MADAME DE MESLAY.

Mais ce n'est pas une école mutuelle; c'est une salle d'asile, une espèce de sevrage pour de petits enfans abandonnés toute la journée à eux-mêmes par des parens ouvriers dans des manufactures, qui quittent leur maison de grand matin et n'y rentrent souvent qu'à la nuit.

MADAME DE KERMANSEC.

Vous avez sans doute une religieuse à la tête de cela?

MADAME DE MESLAY.

Pour avoir une religieuse, il faut faire une fondation; nous ne sommes pas assez riches; nous allons au jour le jour.

MADAME DE KERMANSEC.

Fort bien. C'est du moins sous la direction de votre curé?

MADAME DE MESLAY.

Notre curé est un très digne homme qui voit avec plaisir tout ce qui se fait de bon autour de lui.

MADAME DE KERMANSEC.

Pas même le curé? De mieux en mieux.

MONSIEUR BLINVAL.

Prenez-vous garde, madame, que c'est la fable du loup et de l'agneau que vous avez l'air de répéter avec Cécile?

MADAME DE KERMANSEC.

Je serais donc le loup ? Que votre nièce se rassure, je n'ai jamais mangé personne. Je suis curieuse, je fais des questions, je cherche à m'instruire ; mais vous m'avez intimidée au point que je n'oserai plus lui demander ce qu'elle fait de tous ces enfans-là ; je ne suppose cependant pas qu'elle se contente de les rassembler uniquement pour les tenir comme des moutons dans un bercail.

MADAME DE MESLAY.

Aussi, madame, commence-t-on par leur faire faire, en arrivant, une prière qu'on n'a jamais fait faire à des moutons ; prière qu'ils répètent encore avant de se séparer.

MADAME DE KERMANSEC.

Mais, dans l'intervalle ?

MADAME DE MESLAY.

Dans l'intervalle, ils jouent, à l'exception de quelques leçons fort courtes qu'on leur donne sur les premiers élémens de la lecture.

MADAME DE KERMANSEC.

De lecture ! de lecture ! A des fils de prolétaires ! A des enfans de paysans ! C'est donc pour qu'ils s'imprègnent l'esprit des belles doctrines des Voltaire et des Rousseau et qu'ils viennent nous incendier chez nous ?

MONSIEUR BLINVAL.

On n'est pas nécessairement incendiaire pour avoir appris à lire.

MADAME DE KERMANSEC.

Monsieur, j'ai le malheur d'être rétrograde et de ne pas croire à la perfectibilité. Ce n'est pas que je ne sois bonne, très bonne, trop bonne peut-être, car je me ruine tous les ans à orner l'église de mon village. A mon avis, ce sont des dons plus fructueux que ceux qui se font au nom de la philantropie moderne. Le souvenir s'en perpétuera d'âge en âge parmi mes paysans, dont les pères apprendront aux enfans que c'est telle dame, à telle époque, qui a donné telle ou telle chose, et cela, sans le secours de la lecture, par la seule transmission. Tout dépend de la manière de voir ; pour moi, la mémoire de ces faits me paraît aussi précieuse à conserver que celle des exploits de l'empereur Buonaparte et de la république. Que voulez-vous ?

MONSIEUR BLINVAL.

C'est une rivalité déclarée.

MADAME DE KERMANSEC.

Vous ne pouvez pas me comprendre.

MONSIEUR BLINVAL.

Oh! que si fait.

MADAME DE KERMANSEC.

Je suis fâchée, madame de Meslay, d'être venue avant la fin de vos opérations financières, ce qui m'a conduite à vous ennuyer de mon rabâchage; mais j'ai du vieux sang breton dans les veines, on ne se défait pas de cela.

(*Elle sort.*)

SCÈNE IX.

MONSIEUR BLINVAL, MADAME DE MESLAY, MADAME GUESDON.

MADAME GUESDON.

Cette dame a une voix avantageuse; je n'ai pas perdu une seule de ses paroles.

MONSIEUR BLINVAL.

C'est une personne de précaution, comme vous avez pu voir, qui s'arrange pour que ses dons lui fassent honneur le plus long-temps possible.

MADAME GUESDON.

Elle est franche.

MADAME DE MESLAY.

N'êtes-vous pas tentée de me croire un peu criminelle?

MADAME GUESDON.

Je serai donc votre complice: car je vous apporte le produit d'une collecte que nous avons faite entre quelques vieilles amies.

(*Elle donne à madame de Meslay un papier dans lequel est enveloppé de l'argent.*

MADAME DE MESLAY, *après avoir ouvert le papier.*

Comment! le prix de vingt-cinq billets.

MADAME GUESDON.

Oui. Ces vieilles amies me ressemblent, elles ne sont pas riches, mais elles s'arrangent pour avoir toujours quelque petit argent en réserve pour de bonnes actions.

MADAME DE MESLAY.

J'aimerais bien à connaître ces dames-là, madame Guesdon.

MADAME GUESDON.

Rien n'est plus facile; elles ne demandent pas mieux. Elles ont beaucoup de sympathie pour vous.

MONSIEUR BLINVAL.

A qui ma nièce doit-elle cette sympathie? A vous, qui aurez fait d'elle un éloge peut-être exagéré.

MADAME GUESDON.

On est toujours séduit par l'idée d'une jeune femme du monde qui n'oublie pas ceux qui souffrent. Soulager ceux qui souffrent, c'est la religion; ce qu'on y a ajouté est bien; mais c'est le fonds, le véritable fonds.

MADAME DE MESLAY.

Je respire. Si vous saviez les assauts que j'ai eu à soutenir ce matin pour ma pauvre salle d'asile! Demandez à mon oncle.

MONSIEUR BLINVAL.

Elle n'en a pas été très effrayée.

MADAME GUESDON.

Je le pense. Au surplus, persistez, madame. Faites bien et laissez dire.

MADAME DE MESLAY.

Vous et vos bonnes amies aidant, j'espère que j'en aurai le courage.

MADAME GUESDON.

Je l'espère aussi. Ne me reconduisez pas. J'ai amené Marguerite, qui a toute une toilette à me faire, des socques, un manteau. Vous me gêneriez. (*A M. Blinval.*) Monsieur, je me félicite d'avoir eu l'honneur de faire votre connaissance.

MONSIEUR BLINVAL.

Me permettrez-vous, madame, de la cimenter davantage en vous conduisant ma nièce le jour où vous aurez la bonté de la présenter à vos amies?

MADAME GUESDON.

Vraiment, monsieur, vous nous comblerez toutes de joie, et je vais m'arranger pour que ce jour soit le plus prochain possible.

MADAME DE MESLAY.

Vous ne voulez donc pas que je vous reconduise plus loin?

MADAME GUESDON.

Non, je ne le veux pas. Adieu, adieu. (*Elle sort.*)

SCÈNE X ET DERNIÈRE.

MONSIEUR BLINVAL, MADAME DE MESLAY.

MONSIEUR BLINVAL.

Voilà ce que j'appelle une femme constante dans ses habitudes. Il faut toujours qu'elle donne, c'est plus fort qu'elle. Aussi n'a-t-elle pas voulu nous quitter sans nous donner la chose dont nous avions le plus besoin dans ce moment-ci, le mot de notre proverbe.

MADAME DE MESLAY.

Est-ce qu'elle nous l'a donné?

MONSIEUR BLINVAL.

Tu n'as pas remarqué qu'elle t'a dit : Faites-bien, et laissez dire.

MADAME DE MESLAY.

En effet, je m'en souviens; mais est-ce que c'est un proverbe?

MONSIEUR BLINVAL.

C'est une moralité, c'est tout ce qu'il nous faut. Je vais entrer dans le cabinet de ton mari; en repassant dans ma tête une partie des scènes dont nous avons été témoins ce matin, je ne désespère pas d'amener le proverbe ou la moralité de Mme Guesdon :

BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE.

THÉODORE LECLERCQ.

POLITIQUE COMMERCIALE

DE

L'ANGLETERRE

DEPUIS WALPOLE.

I. — SPEECHES of the right hon. W. HUSKISSON, in three volumes, 1831.

II. — SPEECH DELIVERED IN THE HOUSE OF COMMONS THE 11 MARCH 1842, by the right hon. sir ROBERT PEEL, first lord of the treasury.

III. — COURSE OF COMMERCIAL POLICY AT HOME AND ABROAD, by the right hon. W. E. GLADSTONE, president of the board of trade, 1843.

I.

L'esprit de la politique anglaise, presque uniquement dirigée par le souci des intérêts matériels, a long-temps soulevé dans notre pays une répugnance instinctive, et c'est pour cela sans doute qu'elle nous a été jusqu'à ce jour si peu connue; mais nous commençons à nous guérir d'une maladroite antipathie dont nos propres intérêts ont trop souffert. Depuis qu'elle a mis la main elle-même à la conduite de ses affaires, la France a mieux su apprécier la valeur des moyens à l'aide desquels l'Angleterre a conquis l'imposante situation

qu'elle occupe dans le monde. Le mot de Napoléon : « les Anglais sont une nation de boutiquiers, » ne serait plus aujourd'hui une injure, grace à notre expérience mûrissante et à ce juste sentiment d'admiration que les grandes choses de tout ordre obtiennent si naturellement de notre caractère national. En effet, la politique qui a formé en Amérique un des plus puissans états de la terre, qui peuple les immensités de l'Océanie, et semble appelée à renouveler le vieux monde asiatique, n'exerce pas apparemment une action médiocre sur les destinées de l'humanité; quel qu'en soit le mobile, elle n'est certainement pas à mépriser, et en présence des résultats qu'elle a produits, on est forcé de reconnaître qu'avec de l'industrie et du commerce, et, si l'on veut, pour des intérêts de boutique, on peut travailler à des œuvres d'une réelle et durable grandeur. Au point de vue des idées vers lesquelles la portent ses inclinations les plus généreuses, la France a donc raison de s'informer avec une curiosité persévérante des procédés de la politique anglaise.

La partie de la politique britannique sur laquelle, en ce moment surtout, l'attention nous semble devoir se fixer de préférence, est celle que les Anglais désignent ordinairement eux-mêmes sous le nom de politique commerciale, *commercial policy*. Le mobile de cette politique est tout entier dans un problème économique : maintenir du moins, si on ne peut l'accroître, la production industrielle, et suppléer à l'insuffisance des débouchés existans par l'acquisition de nouveaux marchés consommateurs. Ainsi formulée, la question est simple : il n'en est point dont la solution ait de plus vastes conséquences. Tout y semble lié par une solidarité fatale. Tandis que la politique extérieure et la politique coloniale travaillent à l'extension des débouchés, celle-là au moyen des traités de commerce, celle-ci par la conservation ou la conquête violente de marchés vassaux de la législation douanière de la Grande-Bretagne, au succès de ce double effort sont suspendues les grandes questions sociales et constitutionnelles soulevées par les formidables émotions que les moindres vacillations du commerce excitent au sein des populations manufacturières, comme la prospérité des finances publiques, qui doivent aux contributions dont la richesse commerciale est la source la partie la plus considérable de leurs revenus. Aussi, nation et gouvernement, l'Angleterre est, pour ainsi dire, courbée tout entière sur la tâche toujours plus laborieuse du développement commercial et industriel; les partis adaptent leurs combinaisons stratégiques aux exigences de cet impérieux intérêt, et livrent sur des questions de tarif ces batailles

décisives où la possession du pouvoir est le prix de la victoire. Par elle-même, cette situation est déjà assez remarquable pour qu'il ne soit pas indifférent de rechercher les causes qui l'ont produite, et de mesurer les tendances irrésistibles que ces causes ont créées; mais une sollicitation plus directe nous engage encore à la sonder. Nous n'avons pas devant la politique commerciale de l'Angleterre le rôle d'observateurs désintéressés. L'Angleterre nous demande depuis plusieurs années, et avec des instances pressantes, un traité de commerce. Il nous semble donc que, sans entrer dans la discussion des conditions mêmes de ce traité, il peut être d'abord fort utile de se rendre un compte exact, d'avoir une idée nette des nécessités de la politique commerciale de l'Angleterre. Il peut sortir de cette étude préalable des lumières que l'intérêt politique et l'intérêt économique engagés dans la question, du côté de la France, ne devront pas négliger.

Parmi les causes de la prééminence industrielle et commerciale pour long-temps encore assurée à la Grande-Bretagne, la plus considérable sans doute est la supériorité des richesses accumulées, c'est-à-dire des capitaux. Il ne faut pas se méprendre sur l'origine de cette supériorité. L'Angleterre n'en est ni exclusivement ni même principalement redevable à ce que l'on considère comme les priviléges exceptionnels de sa position géographique ou géologique. Lorsque la découverte de la nouvelle route des Indes et de l'Amérique eut commencé pour l'Europe l'ère du grand commerce, l'Angleterre n'était pas plus riche que l'Espagne ou que la France, et si l'on ne considère que les conditions naturelles, il semble à cette époque que la France et l'Espagne pouvaient devenir, aussi bien que l'Angleterre, de grandes nations maritimes et commerçantes. Au XVIIe siècle encore, les premières années de l'administration de Colbert l'ont prouvé surabondamment pour la France. Mais l'Angleterre avait dès-lors, elle a conservé jusqu'à ce jour, dans la forme de son gouvernement, l'avantage auquel elle a été vraiment redevable de la prospérité de ses intérêts matériels. Il est loin de notre pensée de faire ici allusion aux subtilités si débattues de l'équilibre des trois pouvoirs, ou, suivant des idées aujourd'hui plus en faveur, aux qualités de gouvernement attribuées aux aristocraties; nous ne voulons louer que la forme représentative et rendre hommage à cette admirable vertu qui lui est propre, — dans quelque milieu et sur quelque base qu'on l'établisse, quelle que soit l'influence ou de caste ou de personne qui paraisse en avoir le maniement,— de provoquer la

manifestation de tous les besoins réels, de toutes les forces vives, et d'assurer en définitive la pondération normale des intérêts. Les intérêts matériels ont été en Angleterre, ils le seront partout où existera la forme représentative, la clientelle remuante et puissante des intérêts politiques. On comprend mieux que telle est la cause de la merveilleuse fortune qu'ils y ont faite, lorsqu'on jette un coup d'œil sur l'histoire lamentable de ces intérêts chez les peuples où ils furent livrés à l'arbitraire ignorant et à la prodigue insouciance du despotisme. Que d'enseignemens douloureux offre le passé de la France, lorsqu'on l'étudie à ce point de vue! Obligée de traverser l'intermédiaire de la monarchie absolue, la France n'accomplit qu'aux dépens de ses intérêts matériels le travail de son organisation nationale et de son unité politique. Toujours instinctivement et sûrement instruits par leurs besoins, les représentans de ces intérêts étaient aussi éclairés chez nous qu'en Angleterre; on voit néanmoins le pouvoir absolu, absorbé par les nécessités présentes ou entraîné par de ruineuses fantaisies, les sacrifier presque en toute circonstance aux expédiens ou à la routine (1).

Les choses ne se passèrent pas ainsi en Angleterre; mais, depuis la révolution de 1688 surtout, les nécessités politiques y contraignirent plus fortement encore le pouvoir à seconder, à précipiter même l'essor naturel du commerce et de l'industrie. Les grandes guerres

(1) On trouve souvent exprimés dans les discours prononcés aux assemblées des notables sur des questions de finance et de commerce, à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle, ainsi que dans des mémoires rédigés à la même époque par des négocians, les principes les plus sains et les plus avancés d'économie politique, vaines protestations qui échouaient contre l'ignorance, les passions mauvaises, souvent même contre les besoins immédiats et l'impuissance réelle du gouvernement. Colbert lui-même ne put abolir *la douane de Lyon*, cette *coutume* qui obligeait presque toutes les marchandises, matières premières ou manufacturées, qui sortaient de l'est et du midi de la France, ou qui y étaient importées, à passer par Lyon pour y acquitter des droits exorbitans. Que l'on se représente les camelots de Lille prenant le chemin de Lyon pour se rendre à Bayonne, et l'on comprendra ce qu'il y avait de monstrueusement absurde et de mortel au commerce dans cette loi barbare. La douane de Lyon eut une sœur cadette non moins vexatoire qu'elle dans la *douane de Vienne*, devenue plus tard douane de Valence. Celle-ci obligeait toutes les marchandises venant tant de l'étranger que de la Provence, du Languedoc, du Vivarais, du Dauphiné, etc., pour aller à Lyon, soit par eau, soit par terre, ou allant de Lyon dans ces provinces, à passer par Vienne, et dans la suite par Valence. Elle fut établie par Henri IV. Elle n'était destinée, dans l'origine, qu'à fournir au gouverneur de Vienne le montant d'une somme stipulée pour la reddition de la place entre les mains du roi. On le voit, l'industrie et le commerce payaient durement les frais de l'affranchissement du pouvoir monarchique.

soutenues contre la France par Guillaume III et les whigs sous la reine Anne coûtèrent des sommes immenses. Le gouvernement, dans la crainte de rendre le nouvel établissement odieux au pays, n'osa les demander à l'impôt : il se les procura principalement par l'emprunt, et donna ainsi aux financiers, aux *monied men*, une influence qui tourna au profit des intérêts commerciaux. La sollicitude du pouvoir pour ces intérêts s'accrut encore lorsque la maison de Hanovre monta sur le trône. La dynastie nouvelle ne rencontrait qu'hostilité ou indifférence dans la propriété (*the landed interest*, comme disent les Anglais) : elle devait chercher son principal appui dans les classes commerçantes. Dès 1721, cette préoccupation s'annonçait d'une manière remarquable à l'ouverture d'une session parlementaire, dans un discours du roi qui définissait avec une parfaite précision le but et les intérêts permanens de la politique commerciale devenue depuis traditionnelle en Angleterre. « Dans la situation actuelle, disait la couronne, nous nous manquerions à nous-mêmes si nous négligions l'occasion que la paix générale nous offre d'étendre notre commerce, le principal fondement de la richesse et de la grandeur de ce pays. Évidemment, le moyen le plus efficace de remplir cette grande vue d'intérêt public est de donner des facilités nouvelles à l'exportation de nos manufactures et à l'importation des matières qu'elles emploient. Nous assurerons ainsi en notre faveur la balance du commerce, nous verrons notre marine s'accroître, et nous procurerons du travail à un nombre plus considérable de nos pauvres. »

Ce programme avait été tracé par sir Robert Walpole. La persévérance et l'habileté avec lesquelles ce ministre travailla à le réaliser lui ont mérité, malgré les fautes qu'il put commettre dans d'autres parties du gouvernement, la haute renommée qu'il a laissée dans son pays. Un intérêt politique combiné avec un intérêt financier engagea toujours plus avant cet homme d'état dans une voie où l'appelaient déjà ses aptitudes naturelles et son goût passionné pour les travaux calmes et féconds de la paix. Afin de conquérir des amis à la dynastie parmi les grands propriétaires, dont la plupart lui faisaient une opposition systématique, la pensée dominante de sir Robert Walpole était de diminuer les impôts sur la propriété. L'augmentation naturelle des revenus des douanes et de l'*excise*, c'est-à-dire des contributions fournies par le commerce, lui en facilita une première fois les moyens. Plus tard, aliénant la moitié du fonds d'amortissement (*the sinking fund*), qu'il avait lui-même créé au commencement de son ministère pour affermir le crédit public, il put abaisser à 10 pour

100 du revenu foncier la *land tax*, qu'il avait déjà réduite à 15 pour 100, de 20 où il l'avait trouvée en arrivant au pouvoir, et ce fut un des actes les plus heureux de son administration, celui qui lui valut le plus de popularité dans le pays, et lui gagna le plus d'amis dans le parlement.

Sir Robert Walpole se trouva ainsi conduit à imprimer au système financier de l'Angleterre cette tendance à s'adresser à l'impôt indirect qui a été arrêtée seulement l'année dernière par les mesures de sir Robert Peel. Il avait un grand avantage politique à diminuer la partie du revenu public dont le fardeau pesait sur la propriété; il s'y voyait secondé par l'accroissement progressif des impôts de consommation, dû à l'extension des affaires commerciales : il s'appliqua à grossir cette dernière branche du revenu, en favorisant de tout son pouvoir le développement du commerce. Pour atteindre ce résultat, l'abaissement des tarifs et la simplification de la perception des droits devinrent sa préoccupation principale. Le plan dans lequel il réunit ses vues sur ce sujet a été regardé par les économistes et les hommes d'état anglais comme une grande pensée; l'*excise scheme*, — c'est le nom qu'il a laissé dans l'histoire, — n'était pas seulement en effet une habile manœuvre politique, une sage mesure administrative : ce n'était rien moins que l'application des théories devenues plus tard si célèbres sous la retentissante devise de *free trade*, de liberté du commerce. Si l'entière abolition de la *land tax* en faveur de la grande propriété était l'intérêt actuel qui dirigeait Robert Walpole, il s'inspirait, pour le satisfaire, des principes les plus avancés de l'économie politique, de principes que la science n'avait point encore formulés. Il voulait diviser en deux catégories les marchandises d'importation, les unes soumises à des taxes, les autres affranchies de tout droit. Il plaçait parmi celles-ci les principaux objets nécessaires à la vie et les matières premières des manufactures. L'importation libre des objets de grande consommation et des matières premières employées par l'industrie devait, en en diminuant le prix, amener aussi une réduction proportionnelle dans les prix des manufactures anglaises, et par conséquent donner à celles-ci de nouveaux avantages sur les marchés étrangers. Quant aux marchandises taxées, Walpole ne se contentait pas de diminuer les droits auxquels elles étaient déjà soumises : il se proposait encore d'en régler les rapports avec la douane, de manière à assurer plus de liberté et une activité plus fructueuse aux opérations commerciales. Il conçut dans ce but le système des entrepôts. Le négociant

avait acquitté jusqu'alors les droits de douane à l'importation des marchandises; désormais il ne les paierait plus qu'à la mise en consommation, ce qui lui épargnerait des avances de fonds considérables et donnerait au commerce de réexportation une entière liberté. Les avantages de cette dernière partie du plan de sir Robert Walpole étaient certains; l'expérience ultérieure de l'Angleterre et des grandes nations commerçantes les a irrécusablement constatés. Cependant, chose étrange, phénomène peut-être unique dans l'histoire de l'économie politique, sur ce point le pouvoir devançait trop son époque. Sir Robert Walpole ne put faire accepter par ses contemporains ses hardis projets de réforme. Peut-être en compromit-il le succès par cette fausse prudence qui lui faisait toujours craindre de soulever des tempêtes en attaquant les grandes choses comme il faut les attaquer, avec franchise et vigueur. On pourrait, en renversant un mot du cardinal de Retz, dire de lui qu'il eut en cette circonstance le cœur moins haut que l'esprit. Il n'osa pas présenter tout d'abord l'ensemble de son système : il voulut en détacher des parties comme pour essayer l'opinion. Ce fut la cause de son échec. Les partis hostiles et les intérêts puissans engagés dans la contrebande qu'enrichissaient les droits prohibitifs soulevèrent contre l'intention et la portée de l'*excise scheme* d'injustes défiances. Walpole disait qu'il voulait changer les droits payés à l'importation, les *custom duties*, en droits payables à la mise en consommation, en *excise duties*. Ce malheureux mot d'*excise*, qui n'avait désigné jusque-là que des impôts indirects extrêmement impopulaires, lesquels donnaient aux agens du pouvoir sur la vente au détail de certaines marchandises de grande consommation un contrôle vexatoire, ruina dans l'opinion le projet de sir Robert. On ne voulut y voir que l'avide calcul d'un ministre des finances, et non l'œuvre habile et féconde d'un homme d'état économiste. Les chefs de partis signalèrent et les masses redoutèrent un piége fiscal dans l'*excise scheme*. Walpole avait voulu en commencer l'application sur les tabacs : le bill qu'il avait proposé dans ce but (1733) avait subi dans la chambre des communes une première épreuve favorable; mais l'agitation populaire fut si universelle et si violente (à Londres il y eut même une émeute où la vie du premier ministre fut gravement exposée), que sir Robert Walpole retira le bill et ajourna l'exécution de ses projets. Les embarras qui l'assaillirent peu de temps après dans la politique extérieure, et le poursuivirent jusqu'à sa chute, l'empêchèrent d'y revenir. Adam Smith les réhabilita plus tard au nom

de la science, et les idées qui les avaient inspirées passèrent par une réalisation progressive dans la pratique de la politique commerciale de l'Angleterre; elles marquaient bien, et c'est pour cela que nous y avons insisté un peu longuement, les deux tendances corrélatives et permanentes de cette politique : d'un côté, faire des impôts indirects, dont le fardeau est à peine senti dans les temps prospères, la base principale, exclusive presque, du revenu public; de l'autre, pour favoriser le mouvement du commerce et de l'industrie qui alimentent ces impôts, écarter au dedans par des remaniemens de tarif, au dehors par des traités de commerce, les obstacles fiscaux qui paralysent le placement des marchandises anglaises (1).

Après l'*excise scheme* de sir Robert Walpole, quoique plusieurs cabinets, celui surtout de M. Henry Pelham, son successeur et son élève, aient déployé dans l'administration des intérêts commerciaux beaucoup de zèle et d'intelligence, il faut descendre jusqu'au ministère de M. Pitt pour rencontrer une mesure qui caractérise avec éclat la politique commerciale de l'Angleterre. Il y a dans la carrière de M. Pitt deux parties bien distinctes, divisées par la révolution française. Les souvenirs que le nom de Pitt réveille parmi nous appartiennent surtout à la seconde, durant laquelle il servit les haines et peut-être les intérêts de son pays contre la France avec une énergie si opiniâtre. Déjà, néanmoins, pendant la première période de son administration, période pacifique qui s'ouvre à l'époque où, à l'âge de vingt-quatre ans, il remonta premier ministre au pouvoir d'où l'avait pour un moment renversé la coalition de M. Fox et de lord North contre lord Shelburne, M. Pitt avait mérité d'être placé au premier rang parmi les hommes d'état dont l'Angleterre s'honore. Il ne s'était pas seulement distingué dans les luttes de la chambre des communes par l'élévation de sa raison, par la sûreté de son jugement, et par une science consommée des artifices les plus délicats et des formes les plus splendides de l'éloquence; de vastes mesures financières, d'habiles réformes administratives, avaient signalé dans le jeune chancelier de l'échiquier un génie pratique non moins remarquable. Parmi les titres qu'il acquit à cette illustration, le plus considérable, sans doute, est le célèbre traité de commerce qu'il conclut avec la France en 1786.

La nouveauté radicale des stipulations de ce traité, les conséquences économiques qu'il eût pu avoir, si la guerre de 1793 ne l'avait rompu

(1) Coxe, *Memoirs of sir Robert Walpole*. — *Ad. Smith's Wealth of nations*.

au moment où il allait peut-être exercer sur les intérêts français une influence décisive et irrémédiable, en font un des actes diplomatiques les plus importans de l'histoire moderne. Il était conçu, on le sait, dans l'esprit le plus libéral (pour parler comme les économistes) qui ait jamais inspiré une convention de cette nature, libéral envers la production anglaise, veux-je dire, car la concession que l'Angleterre faisait sur nos vins (le plus grand et presque le seul avantage qui fût accordé à la France) se bornait à les admettre aux mêmes droits que les vins de Portugal, en faveur desquels devaient demeurer d'ailleurs et les vieilles habitudes de l'importation, et la prédilection, fortifiée par un long usage, des plus riches consommateurs. Sur les produits manufacturés, au contraire, à l'égard desquels la supériorité de l'Angleterre était incontestable, les tarifs étaient abaissés avec une générosité dont l'honneur ne revenait assurément qu'à la France. Ainsi, la quincaillerie, la coutellerie, les aciers, les fers, les cuivres ouvrés, ne devaient payer qu'un droit *ad valorem* de 10 pour 100. Les tissus de laine et de coton (excepté ceux où la soie serait mêlée, restriction désavantageuse à la France) étaient admis à 12 pour 100 *ad valorem*, de même que les poteries et les porcelaines. Les articles de sellerie étaient portés à 15 pour 100, et c'était le droit le plus élevé.

Les économistes persuaderont difficilement que ce traité, le dernier acte par lequel l'ancienne monarchie ait marqué son intervention dans la conduite des intérêts matériels de notre pays, dût être profitable à la France. Quant à l'Angleterre, la faveur avec laquelle il y fut accueilli par la population et les souvenirs qu'il y a laissés ne permettent pas de douter qu'elle n'eût de justes raisons de s'en louer. M. Pitt n'eut pas de peine à en trouver d'excellentes pour lui faire obtenir l'approbation de la chambre des communes. Le discours où il les présenta renferme plusieurs passages qui ne seront pas rappelés sans utilité, ni lus sans intérêt. Il fit, avec l'emphase orgueilleuse d'un chant de triomphe, l'énumération des résultats qu'il attendait de ce traité; il semblait ne pouvoir féliciter assez son pays des avantages inespérés que presque au lendemain de cette guerre de l'indépendance américaine dans laquelle la France avait porté tant de coups à l'Angleterre, une ennemie si formidable et si récente venait lui offrir. « C'est, disait-il, pour un Anglais non-seulement une consolation, mais un sujet de joie, de penser qu'après avoir été engagé dans la lutte la plus difficile qui ait jamais menacé l'existence d'une nation, l'empire britannique a maintenu si fermement son rang et

sa puissance, que la France, voyant qu'elle ne peut l'ébranler, lui ouvre aujourd'hui les bras et lui offre une alliance profitable à des conditions faciles, libérales, avantageuses (1). »

Un traité de commerce n'est qu'un compromis entre les intérêts producteurs de deux pays; les intérêts de consommation n'y interviennent presque jamais comme partie prépondérante. M. Pitt commençait donc par apprécier les rapports dans lesquels se trouvaient les intérêts producteurs de l'Angleterre et de la France. Il établissait cette division arbitraire et fausse, répétée si volontiers depuis par les économistes et les politiques anglais, suivant laquelle la France devrait être uniquement vouée à la spécialité des productions naturelles ou agricoles, tandis que les productions artificielles ou industrielles seraient l'exclusif et inaliénable privilége de l'Angleterre. M. Pitt louait le traité de concilier et de compléter l'une par l'autre ces deux vocations : après avoir tracé un tableau pompeux des richesses dont la France est redevable au climat et à la fertilité du sol, « l'Angleterre, disait-il, n'a pas été ainsi favorisée de la nature; mais en revanche, grace à sa libre constitution, aux garanties de ses lois, à l'habileté qui a dirigé les desseins de son peuple, à la vigueur qui en a soutenu les entreprises, elle s'est élevée à un très haut degré de grandeur commerciale. Elle a suppléé aux dons du ciel par l'art et par le travail, et s'est mise à même de fournir à ses voisins, en échange de leurs richesses naturelles, tous les produits artificiels qui contribuent au bien-être et à l'agrément de la vie. » M. Pitt avait raison d'attribuer la supériorité industrielle de l'Angleterre à l'activité de son peuple, favorisée par une excellente constitution politique; mais il se trompait étrangement, les faits l'ont bien prouvé, s'il croyait la France déshéritée à jamais de la richesse industrielle, parce qu'elle n'était pas encore parvenue à conquérir pour ses intérêts la garantie d'institutions libres.

Le régime politique auquel la France était soumise à cette époque permettait aussi à M. Pitt d'apprécier les avantages comparés que les deux pays devaient retirer du traité, avec une franchise qui eût été bien imprudente, si dans le parlement britannique il eût fallu compter alors, comme de nos jours, avec l'opinion publique française. « Il serait ridicule d'imaginer, disait M. Pitt, que les Français voulussent consentir à nous faire des concessions sans aucune idée de retour. Ce traité leur procurera donc des avantages. Cependant

(1) *Parliamentary History*, t. XXVI, p. 386.

je n'hésite pas à déclarer fermement mon opinion, même en face de la France, et tandis que l'affaire est encore pendante : je crois que, quoique avantageux à la France, ce traité le sera bien plus à l'Angleterre (*that though advantageous to her, it would be more so to us*). Cette assertion n'est pas difficile à justifier. La France gagne, pour ses vins et d'autres produits, un grand et opulent marché; nous faisons un bénéfice analogue sur une échelle bien plus vaste. La France acquiert un marché de huit millions d'ames, nous un marché de vingt-quatre millions; la France, pour des produits à la préparation desquels concourent un petit nombre de mains, qui encouragent peu la navigation et ne rapportent pas grand'chose aux revenus de l'état; nous, pour nos manufactures, qui occupent plusieurs centaines de milliers d'hommes, qui, en tirant de toutes les parties du monde les matières premières qu'elles emploient, agrandissent notre puissance maritime, et qui, dans toutes leurs combinaisons, à chaque degré de leurs transformations successives, portent à l'état des contributions considérables. La France ne gagnera pas au traité un accroissement de revenu de 100,000 livres sterling; l'Angleterre y gagnera infailliblement dix fois plus, il est aisé de le prouver. L'élévation du prix du travail en Angleterre provient de l'*excise*, et on dit que les trois cinquièmes du prix du travail entrent dans l'échiquier. Les productions de la France, au contraire, sont à un degré inférieur de l'échelle du travail et rapportent moins par conséquent à l'état. Quoique réduits, les droits fixés par le traité demeurent relativement si élevés, que la France ne pourra pas nous envoyer pour 500,000 liv. sterl. d'eau-de-vie, et nous gagnerons 100 pour 100 sur cet article. Ainsi, bien que le traité puisse être profitable à la France, nos bénéfices seront en comparaison si supérieurs, que nous ne devons pas avoir de scrupules de lui accorder quelques avantages... Il est dans la nature essentielle d'un arrangement conclu entre un pays manufacturier et un pays doté de productions spéciales, que l'avantage soit en définitive en faveur du premier. »

Le traité était inattaquable au point de vue commercial. Les adversaires de M. Pitt, pour justifier leur opposition, furent obligés de faire de violens appels aux ressentimens de l'Angleterre contre la France; cette partie toute politique de la discussion répand d'instructives lumières sur la mobilité des sympathies au sein des partis anglais. Il est piquant de voir comment Fox et Sheridan s'exprimaient alors à l'égard de la France. Le comte Grey, bien loin certainement de prévoir qu'il devait être appelé à contracter un jour

avec la France une alliance intime, fit à cette occasion dans la chambre des communes son *maiden speech*, et signala son début politique par de véhémentes attaques contre notre pays. En revanche, le langage des tories, se faisant les prôneurs de l'alliance française, n'est pas moins curieux. Il est douteux que sir Robert Peel, s'il obtenait de la France un traité de commerce, eût pour nous des paroles plus bienveillantes, plus mielleuses, que celles que M. Pitt prononçait en 1787, deux ans seulement avant la révolution. « On emploie l'expression de jalousie, » répondait-il à M. Fox, à M. Burke, à M. Grey, qui proclamaient que l'Angleterre devait éternellement se défier de la France; « que veut-on dire? conseille-t-on à ce pays une jalousie insensée ou aveugle, une jalousie qui lui fasse rejeter follement ce qui doit lui être utile, ou accepter aveuglément ce qui doit tourner à sa ruine? La nécessité d'une animosité éternelle contre la France est-elle donc si bien démontrée et si impérieuse, que nous devions lui sacrifier les avantages commerciaux que nous pouvons espérer de nos bons rapports avec cette nation? ou bien une union pacifique entre les deux royaumes est-elle quelque chose de si funeste, que l'accroissement de notre commerce ne soit pas une compensation suffisante? Les querelles de la France et de la Grande-Bretagne ont duré assez long-temps pour lasser ces deux grands peuples. A voir leur conduite passée, on dirait qu'ils n'ont eu d'autre but que de s'entre-détruire; mais, j'en ai confiance, le moment approche où, se conformant à l'ordre providentiel, ils montreront qu'ils étaient mieux faits pour des rapports de bienveillance et d'amitié réciproques. — Je n'hésiterai pas à combattre, s'écriait-il ailleurs, la doctrine trop souvent soutenue, que la France sera éternellement l'ennemie de la Grande-Bretagne. Il est puéril et absurde de supposer qu'une nation soit l'ennemie inaltérable d'une autre nation. Cette opinion n'a de fondement ni dans la connaissance de l'homme, ni dans l'expérience des peuples. Elle calomnie la constitution des sociétés politiques, et attribue à la nature humaine un vice infernal (1). »

Le traité de 1786 avait été conclu pour douze ans; lorsque la guerre le rompit, en 1793, la plupart des prévisions de M. Pitt s'étaient déjà réalisées. Durant les six années qu'il demeura en vigueur, les exportations de l'Angleterre dépassèrent toujours de plus du double la valeur des importations françaises (2). Aucun in-

(1) *Parliamentary History*, t. XXVI, pag. 392.
(2) *Mac Pherson's Annals of commerce.*

térêt producteur ne fut compromis; au contraire, des faits notables, rappelés encore en 1825 par M. Huskisson, vinrent prouver combien l'émulation de la concurrence étrangère peut devenir profitable à l'industrie anglaise. Il y eut, par exemple, l'année qui suivit le traité, une importation considérable de draps fins français : on les préférait aux tissus indigènes; un homme à la mode ne pouvait porter que des habits de drap français. Au bout de deux ans, les manufacturiers anglais nous avaient déjà supplantés, et les habits de drap français étaient toujours prescrits par la mode avec la même rigueur, que les étoffes employées ne sortaient plus que des fabriques de la Grande-Bretagne (1). Quelles n'eussent pas été pour la France les conséquences économiques et politiques du traité de Versailles, si la révolution ne les avait prévenues! que l'on réfléchisse seulement aux résultats que l'Angleterre en eût retirés. Lorsqu'à l'accumulation des capitaux, cet élément déjà si considérable de la supériorité industrielle et commerciale, elle aurait joint les forces toutes-puissantes qu'allait lui donner l'application de la vapeur aux machines, ses produits auraient conquis sur le marché français une domination absolue. La division établie par M. Pitt entre la vocation industrielle de l'Angleterre et la vocation purement agricole de la France n'eût plus été une supposition arbitraire, elle serait devenue une réalité irrévocable; alors aussi aurait été confirmé ce mot de M. Pitt, si vrai en plus d'un sens, qu'entre une contrée spécialement agricole et un pays manufacturier l'avantage d'un traité de commerce doit finalement demeurer à celui-ci. La suprématie industrielle, commerciale et maritime, cette suprématie accidentelle et incertaine que tant de peuples ont tour à tour possédée, et pour laquelle l'Angleterre soutient aujourd'hui avec des chances de jour en jour plus défavorables une lutte si laborieuse, aurait été peut-être à jamais consolidée entre ses mains.

Nous concevons donc sans peine que le souvenir du traité de Versailles réveille des regrets amers parmi les économistes et les hommes d'état anglais. A la rupture de la paix, en 1793, l'Angleterre, il est vrai, ne pouvait pas encore mesurer l'étendue de la perte qu'elle allait faire. Le mouvement industriel qui l'emporta peu de temps après n'avait pas pris encore ce développement gigantesque qu'il devait lui être plus tard si difficile de maintenir. Les revenus de l'état

(1) *Speeches* of the right hon. W. Huskisson, t. II, p. 345; *Exp. of the foreign commercial policy of the country.*

n'avaient pas encore contracté avec l'industrie et le commerce cette solidarité dont les embarras se sont fait si fréquemment et si rudement sentir depuis 1815. Peut-être d'ailleurs M. Pitt désespérait-il avec raison d'obtenir de la France libre et se gouvernant elle-même la prolongation du sacrifice que lui avait fait aveuglément l'ancienne monarchie. Quoi qu'il en soit, au sein d'une prospérité inouie, l'élan que les inventions nouvelles imprimèrent à ses manufactures devait détourner l'attention de l'Angleterre des funestes retours que l'avenir pouvait lui garder. La guerre contribua même puissamment à l'affermir dans cette trompeuse sécurité.

II.

Il semble que la guerre doive amener inévitablement avec elle l'appauvrissement et la détresse. Pendant les vingt-trois années qui s'écoulèrent de 1793 à 1815, années troublées par de si vastes conflits, l'Angleterre consacra en sa faveur une exception extraordinaire à cette loi. Il est vrai que, durant cette période, elle a dépensé plus de cinquante milliards, que dans les six dernières années de la lutte seulement elle en dévora dix-huit, qu'à la même époque les revenus des taxes en enlevaient annuellement plus de deux au pays, et qu'enfin les frais de la guerre, l'obligeant à en demander quinze à l'emprunt, ont attaché à son budget le perpétuel fardeau d'une rente de cinq cents millions. Néanmoins la richesse du pays, ce que les économistes appellent le capital national, bien loin d'avoir été épuisée, s'était au contraire accrue énormément durant cet orageux quart de siècle. « Ce qui le prouve, écrivait en 1819 M. Ricardo (1), c'est l'augmentation de la population, l'extension de l'agriculture, l'accroissement de la marine et des manufactures, les constructions de docks, le percement de nombreux canaux, et plusieurs entreprises non moins dispendieuses, signes certains de l'immense accroissement du capital national et de la production annuelle. »

Quel est le secret de cet étrange phénomène? Les découvertes de la chimie et de la mécanique, la création de la colossale industrie du coton qui en fut la conséquence, et sans laquelle M. Huskisson déclarait en 1825 que l'Angleterre n'eût pu soutenir la lutte; l'essor que prirent du même coup toutes les branches de l'industrie britan-

(1) *Principles of political economy*, third edit., p. 164.

nique; l'état du crédit qui, depuis la suspension de la circulation métallique en 1797, excitait la fièvre des entreprises en fournissant par l'émission illimitée du papier de banque un capital fictif intarissable à la spéculation; les données économiques, en un mot, le constatent plus qu'elles ne l'expliquent. La cause profonde de ce grand fait est éminemment politique; elle ne peut être attribuée qu'au caractère spécial de cette guerre. Singulière coïncidence : en même temps que, par une fortune militaire sans exemple, la France établissait son ascendant sur le continent européen, la Grande-Bretagne acquérait sur l'océan la même suprématie, et il sembla un instant qu'il n'y eût plus dans le monde que deux puissances se partageant la souveraineté de la terre et de la mer. Mais les profits de ces deux dominations étaient bien différens. Tandis que les préoccupations militaires absorbaient l'activité et les forces de la France et du continent, que l'Europe, labourée sans repos par les armées, souffrait tous les désastres matériels de la guerre, la Grande-Bretagne, seule à l'abri des perturbations violentes, offrait seule aussi aux capitaux un asile où ils pussent se livrer avec sécurité aux fructueuses transformations que recherche la richesse mobilière. Ainsi la situation de la Grande-Bretagne fut précisément inverse de celle des pays continentaux directement engagés dans les hostilités. Loin d'être comprimée, l'industrie y prit au contraire un élan prodigieux. L'Angleterre fut pendant quelque temps la seule nation commerçante du monde. Les colonies de la France, de la Hollande et de l'Espagne étaient tombées en son pouvoir, ou avaient proclamé leur indépendance. Elle disposait de tous les produits de l'Asie et de l'Amérique. Lorsque en 1810 le commerce de transport des États-Unis fut arrêté à la fois par les Anglais et par Napoléon, les nations du continent ne purent plus même se procurer les matières premières de leurs manufactures que par l'entremise de l'Angleterre. Il ressort d'une enquête dirigée à cette époque par une commission de la chambre des communes, que la livre de coton, qui valait alors 2 fr. 50 cent. à Londres et à Manchester, se payait 7 fr. 50 cent. à Hambourg et 10 fr. à Paris, et que les prix des principaux produits manufacturés que les Anglais fournissaient au continent y étaient de 50 à 200 et même 300 pour 100 plus élevés qu'en Angleterre. Les bénéfices de l'exportation étaient donc si considérables, ou si l'on veut les marchandises anglaises tellement demandées, qu'aucune douane ne pouvait empêcher qu'elles ne s'introduisissent en quantités immenses sur le continent.

D'énormes capitaux agglomérés, continuellement grossis et par leurs profits et par l'absorption progressive du capital flottant des nations continentales, la grande industrie, la navigation et le commerce monopolisés, l'approvisionnement du monde à desservir, tels furent donc les merveilleux priviléges dont la Grande-Bretagne fut surtout investie au paroxisme même de la lutte. Ainsi secondée, il n'est pas surprenant que l'industrie anglaise ait suffi sans peine aux charges immédiates de la guerre; mais on comprend aussi que la paix dut rompre brusquement le cours de ces factices prospérités. Si, après la paix, l'Angleterre conserva encore sur le reste de l'Europe une avance considérable dans la carrière de l'industrie et du commerce, ses monopoles furent entamés. La paix rappela vers les entreprises industrielles et commerciales les capitaux et l'activité du continent, que la guerre en avait si long-temps détournés. Les nations maritimes reprirent leur place naturelle dans la navigation du monde. Les souverains vainqueurs de Napoléon acceptèrent ses idées économiques dans l'héritage de sa puissance politique, et, pour développer dans leurs états les manufactures dont la politique de Napoléon avait jeté les premières semences, ils s'entourèrent contre l'invasion des produits britanniques d'une formidable enceinte de tarifs. Les alliés que les Anglais avaient eus durant la guerre devinrent ainsi à la paix leurs rivaux commerciaux. La situation de l'industrie anglaise fut complètement altérée. D'une expansion continue et rapide qu'avaient jusqu'alors plutôt excitée qu'entravée les obstacles qu'on avait voulu lui opposer, elle passa à un état de lutte sérieuse, et par suite fut exposée à subir de fréquens et douloureux resserremens. D'ailleurs ses charges envers l'état, qui avaient triplé depuis 1793, continuèrent à peser sur elle du même poids. Elle fut obligée d'apporter au revenu public le même contingent que durant la guerre, et de subvenir à peu près seule à un budget de 12 à 1,500 millions. Les périls de ce nouvel ordre de choses, manifestés de 1816 à 1820 par des crises commerciales qui eurent un contre-coup politique immédiat dans l'agitation des populations ouvrières, ramenèrent l'attention des économistes et des hommes d'état anglais vers les idées qui avaient inspiré la politique de sir Robert Walpole et de M. Pitt, et on pensa à soulager l'industrie par des remaniemens de tarif.

Les manufacturiers et les négocians, premières victimes du mal, furent aussi les premiers à signaler le remède. Dans le mois de mai de l'année 1820, M. A. Baring (aujourd'hui lord Ashburton) présenta à la chambre des communes une pétition du haut commerce de

Londres, qui formulait en termes très remarquables le symbole économique auquel l'industrie et le commerce anglais allaient se rallier. En 1826, M. Huskisson, pour justifier ses réformes, relisait encore en entier cette pétition devant la chambre des communes. On a dit et souvent répété en Angleterre, que cette pétition a été le signal d'une ère nouvelle dans la législation commerciale du royaume-uni; il importe donc d'en bien saisir le sens (1). A travers les principes généraux qu'elle expose, il n'est pas difficile de démêler les mobiles particuliers qui l'ont suggérée. L'abaissement des droits de douane y est réclamé, non pour l'application désintéressée d'abstraites théories, mais en réalité au nom des grandes et solidaires nécessités qui dominent, depuis la paix, la situation économique de l'Angleterre. Le trait caractéristique de cette situation, c'est-à-dire la

(1) « Le commerce extérieur, disaient les pétitionnaires dans ce document, qu'il faut citer comme l'un des plus intéressans de l'histoire économique de l'Angleterre, est du plus haut intérêt pour la prospérité de ce pays. C'est par ce commerce en effet que nous tirons du dehors les marchandises que le sol, le climat, le capital, l'industrie des autres contrées les met à même de fournir à de meilleures conditions que nous, et qu'en retour nous exportons celles à la production desquelles notre situation spéciale nous donne plus d'aptitude.

« L'affranchissement de toute restriction doit donner la plus grande extension au commerce extérieur et imprimer la meilleure direction possible au capital et à l'industrie de ce pays.

« La maxime que suit chaque négociant dans ses affaires privées : acheter dans le marché le moins cher et vendre dans celui où le prix est le plus élevé, doit être strictement appliquée au commerce de la nation tout entière.

« Une politique fondée sur ces principes ferait du commerce du monde un échange d'avantages mutuels et répandrait parmi les habitans de chaque contrée un accroissement de richesse et de bien-être.

« Malheureusement une politique contraire a prévalu et est encore pratiquée par le gouvernement de ce pays et les états étrangers. Chaque pays s'efforce d'exclure les productions des autres contrées, sous le prétexte d'encourager les siennes. Ainsi, chaque pays inflige à la masse de ses habitans qui sont consommateurs la nécessité de subir des privations sur la quantité ou la qualité des marchandises, et fait de ce qui devrait être une source de bénéfices réciproques et d'harmonie entre les états une occasion toujours renaissante de jalousie et d'hostilité.

« Les préjugés régnans en faveur du système prohibitif ou restrictif peuvent être attribués à la supposition erronée que toute importation de marchandises étrangères diminue et décourage d'autant notre propre production; mais il est très facile de réfuter cette opinion : il ne peut y avoir importation pendant une certaine période de temps sans une exportation correspondante directe ou indirecte. Si une branche de notre industrie n'était pas en état de soutenir la concurrence étrangère, ce besoin d'exportation encouragerait donc davantage les productions pour lesquelles nous aurions plus d'aptitude, et ainsi un emploi au moins égal,

diminution des profits de la production industrielle, une fois établi, les pétitionnaires en déduisent avec une inflexible logique les conséquences obligées. La première, c'est qu'il faut réduire proportionnellement les frais de la production en permettant à l'industrie d'acheter sur le marché le moins cher, c'est-à-dire aussi peu grevées de taxes que possible, les matières brutes et les articles de grande consommation. Ce n'est pas tout : il faut créer des débouchés nouveaux ou élargir les issues déjà ouvertes à l'écoulement des produits anglais; et comme on ne peut espérer de vendre à l'étranger que dans la mesure suivant laquelle on lui achètera soi-même, il faut, pour maintenir ou accroître ses propres exportations, favoriser l'importation des marchandises étrangères. Enfin, à cette importation étrangère, c'est-à-dire en définitive aux grandes industries du pays

probablement plus considérable et à coup sûr plus avantageux, serait assuré à notre capital et à notre travail. »

A cet exposé préliminaire de principes, les pétitionnaires faisaient succéder des considérations sur les motifs d'opportunité qui devaient, suivant eux, porter l'Angleterre à effacer du tarif celles des restrictions qui ne compensaient pas, par les produits qu'elles rapportaient au revenu de l'état, les sacrifices qu'elles coûtaient au pays.

« Dans la conjoncture présente, ajoutaient-ils, une déclaration contre les principes anti-commerciaux de notre système restrictif serait d'autant plus importante, que récemment et à plusieurs reprises les négocians et les manufacturiers étrangers ont pressé leurs gouvernemens d'élever les droits protecteurs et d'adopter des mesures prohibitives, alléguant en faveur de cette politique l'exemple et l'autorité de l'Angleterre, contre laquelle leurs instances sont presque exclusivement dirigées. Évidemment, si les argumens par lesquels nos restrictions ont été défendues ont quelque valeur, ils ont la même force, employés en faveur des mesures prises contre nous par les gouvernemens étrangers.

« Rien donc ne tendrait plus à neutraliser les hostilités commerciales des autres nations qu'une politique plus éclairée et plus conciliante adoptée par ce pays.

« Quoique, au point de vue diplomatique, il puisse convenir quelquefois de subordonner la suppression de prohibitions spéciales, ou l'abaissement des droits sur certains articles, à des concessions proportionnelles de la part des autres états, il ne s'ensuit pas que, dans le cas où ces concessions ne nous seraient point accordées, nous dussions maintenir nos restrictions; de ce que les autres états s'obstineraient dans un système impolitique, nos restrictions n'en porteraient pas moins préjudice à notre propre capital et à notre industrie. En ces matières, la marche la plus libérale est la plus politique.

« En faisant lui-même ces concessions, non-seulement ce pays recueillerait des avantages directs; il obtiendrait encore incidemment de grands résultats par la salutaire influence que des mesures si justes, promulguées par la législature et sanctionnées par l'opinion nationale, ne sauraient manquer d'exercer sur la politique des autres peuples. »

dont elle soutient la prospérité en lui demandant des retours, il faut sacrifier celles des productions indigènes qui ne peuvent être offertes sur le marché national à plus bas prix que les produits similaires de l'étranger. Dans un pays éminemment industriel, obligé de vendre beaucoup au dehors, parce qu'il ne saurait trouver de bénéfices qu'après le placement d'une immense quantité de produits, tel est en effet le dernier mot de cette logique des faits et des intérêts que l'on appelle la force des choses. Toutes les forces productrices doivent s'y amasser, s'y concentrer autour des industries qui, capables d'une extension indéfinie, placent leurs produits plus facilement et avec plus de profits sur les marchés extérieurs, abandonnant celles qui ne pourraient soutenir sur le marché intérieur la concurrence étrangère. De là naissent ces grandes luttes entre les intérêts producteurs d'un même pays, dont nous voyons aujourd'hui un exemple gigantesque dans le conflit engagé entre les intérêts manufacturier, commercial et maritime d'un côté, et l'intérêt agricole de l'autre, au sujet des lois sur les céréales. Les pétitionnaires faisaient aussi entrevoir comme résultat possible de la politique qu'ils conseillaient, et ce n'était certainement pas celui qui les préoccupait le moins et qui flattait le moins leurs espérances, l'influence de l'exemple de l'Angleterre pour la propagation des principes de la liberté commerciale parmi les nations étrangères. On le voit, les intérêts qui dictaient la pétition de 1820 n'ont pas varié depuis, les questions posées alors pour la première fois sont encore pendantes.

Néanmoins, parmi les hommes qui étaient au pouvoir à cette époque, les idées exprimées par cette pétition avaient déjà de zélés et habiles partisans (1). Lorsqu'ils virent les premiers négocians de Londres apporter à ces idées la sanction de leur expérience, le moment leur sembla venu de les faire passer dans la pratique. Une commission parlementaire, nommée pour examiner la pétition, en recommanda au gouvernement les vues générales, et même désigna à son attention celles des parties de la législation douanière et commerciale qui appelaient une plus prompte réforme.

Ce fut le célèbre M. Huskisson, placé peu de temps après à la tête du bureau du commerce, qui eut l'honneur d'attacher son nom aux mesures par lesquelles fut inaugurée la politique nouvelle. On se tromperait fort néanmoins si, sur la foi des éloges que lui ont prodigués les économistes, on regardait ce grand homme d'état comme

(1) Lord Liverpool, M. Canning, M. Huskisson, M. Robinson (lord Ripon).

un fanatique sectateur de la théorie absolue de la liberté des échanges. Homme pratique avant tout, M. Huskisson s'inspirait principalement des besoins immédiats de son pays; ses mesures (il ne fit que substituer un système de protection au système prohibitif) et ses paroles formelles ne laissent aucun doute à cet égard. En toute rencontre, et surtout lorsqu'en 1824 il proposa à la chambre des communes de remplacer par un droit *ad valorem* de 30 pour 100 la prohibition qui pesait sur les soieries étrangères, il crut devoir se défendre avec énergie de toute prédilection pour les théories économiques. « Dans le cours de ma vie publique, disait-il en terminant son discours sur cette mesure, j'ai trop appris à me défier de l'incertitude des théories pour pouvoir jamais me prendre d'enthousiasme en faveur d'aucune... Si je suis libéral envers les autres nations, c'est parce que je sens que je sers mieux par là les intérêts de mon pays (1). » L'année suivante, en présentant le plan d'une révision générale du tarif, il formulait en ces termes le principe, assurément fort peu téméraire, qui réglait ses concessions aux produits manufacturés étrangers : « Le résultat des changemens dont j'ai soumis le plan à la chambre sera, relativement aux produits manufacturés étrangers sur lesquels le droit est imposé pour protéger nos propres manufactures, et non dans le but de grossir le revenu, que le droit ne dépasse plus désormais 30 pour 100 de la valeur. Si l'article n'est pas manufacturé à beaucoup plus bas prix ou bien mieux à l'étranger que dans ce pays, un droit semblable est suffisant; si l'étranger le donne à un prix inférieur et d'une qualité tellement supérieure que le droit de 30 pour 100 soit insuffisant pour protéger notre industrie, je dis d'abord qu'une plus grande protection ne serait qu'une prime accordée au contrebandier, et ensuite qu'il n'est pas sage de tenter une concurrence qu'une protection semblable ne pourrait soutenir. Donnez à l'état la taxe qui sert aujourd'hui de salaire au contrebandier, et permettez au consommateur d'acquérir une marchandise meilleure et moins chère sans l'exposer, pour satisfaire ses convenances, à violer chaque jour les lois de son pays. » Telles sont, pour l'abaissement des droits, les limites pratiques et, on le voit, très modérées que M. Huskisson n'a jamais dépassées.

Si les réformes de ce ministre ont eu un si grand retentissement, ce n'est donc pas qu'il ait fait, ni préparé, ni souhaité une révolu-

(1) *Alteration in the laws relating to the silk trade.* — *Speeches*, t. II, p. 238.

tion économique. Il n'a pas proclamé que pour tous les peuples et dans toutes les circonstances la liberté absolue des échanges fût le système le plus avantageux; il n'a pas même déclaré que l'Angleterre se fût trompée jusque-là en protégeant par des prohibitions sa marine, son commerce, son industrie. Son principal mérite fut de comprendre mieux que personne cette nécessité toute spéciale à l'Angleterre, toute nouvelle même pour elle, qui la contraint à abandonner progressivement le système restrictif, et de la signaler avec assez de force pour en rendre l'évidence irrésistible. Nous ne saurions mieux faire apprécier cette nécessité caractéristique qu'en recourant à l'autorité des paroles mêmes de ce ministre.

Une des mesures les plus considérables de la politique de M. Huskisson est le bill de réciprocité des droits (*reciprocity duties bill*), par lequel le gouvernement se fit autoriser à fixer les droits et les drawbacks sur l'importation ou l'exportation des marchandises par navires étrangers, aux mêmes conditions que les droits ou drawbacks payés dans les états étrangers sur les marchandises transportées sous le pavillon britannique. Je cite volontiers quelques passages du discours que M. Huskisson prononça à l'appui de cette mesure. Il peut n'être pas inutile, je crois, de connaître cet aveu aussi franc que précis des motifs qui ont commandé de nos jours à l'Angleterre l'abaissement de ses tarifs. Rappelant que, depuis le fameux *acte de navigation*, la politique de l'Angleterre avait été d'imposer sur les chargemens apportés par des navires étrangers des droits plus élevés que sur ceux que couvrait le pavillon britannique, « il n'était peut-être pas nécessaire, disait M. Huskisson, de modifier cette législation tant que les puissances étrangères n'étaient pas en état de protester efficacement contre l'inégalité qu'elle consacrait; mais on pouvait prévoir qu'il faudrait y renoncer dès qu'elles seraient en mesure d'y résister. » C'est précisément ce qui était arrivé en 1823, au moment où parlait M. Huskisson. Les États-Unis et la Hollande avaient frappé de droits prohibitifs le commerce par pavillon anglais, et la Prusse menaçait de suivre cet exemple. « Après les embarras qui ont longtemps et rigoureusement pesé sur nous, ajoutait M. Huskisson, nous ne pouvons maintenir ce système de restriction; en y persévérant, nous ne ferions que nous attirer des représailles qui produiraient sur nos intérêts commerciaux un effet désastreux. » — « Tant qu'il n'y a pas eu hors de l'Europe, disait-il dans une autre circonstance, de nation commerçante indépendante, tant que les vieux gouvernemens européens ont regardé les affaires commerciales comme

peu dignes de leur attention, et, soit indifférence, soit impéritie, se sont abstenus de combattre notre système, c'eût été de notre part une faute de le modifier; mais aujourd'hui l'état du monde est-il le même? Pour se donner une grande marine de commerce, et neutraliser nos lois de navigation, les États-Unis n'en ont-ils pas adopté les prescriptions les plus rigoureuses? N'ont-ils pas poussé, contre notre marine, le système des droits différentiels plus loin que nous ne l'avons jamais porté? Fermerons-nous les yeux sur les autres nations qui suivent leurs traces? Ne les voyons-nous pas toutes, l'une après l'autre, arracher chaque jour un feuillet à notre code maritime? Ne nous sommes-nous pas assez vantés de nos lois de navigation pour les convaincre (à tort sans doute) qu'elles sont la condition presque unique ou du moins indispensable de la prospérité commerciale ou de la puissance maritime?.... Voyez donc si le système des droits différentiels, maintenant que le brevet en vertu duquel nous l'avons exploité est expiré, n'est pas plutôt un expédient à l'usage des pays peu avancés, que la ressource d'une nation qui possède déjà la marine commerciale la plus considérable du monde. Peut-être alors comprendrez-vous qu'il est d'une bonne politique de détourner de ce système les nations sur lesquelles nous avons l'avantage, au lieu de leur imposer la nécessité ou même de leur laisser le moindre prétexte de s'y engager. »

M. Huskisson exposait d'une manière plus saissante encore les pertes que l'industrie anglaise devait nécessairement éprouver à une guerre de tarifs. « Les droits sont une taxe sur le commerce et la navigation; cette taxe, disait-il, doit peser plus lourdement sur le pays dont le commerce et la marine sont plus considérables. En supposant que des deux côtés les droits imposés arrivassent au même niveau, ce qui serait l'effet inévitable des représailles, n'est-il pas évident que les marines des deux pays se trouveraient l'une à l'égard de l'autre dans la même situation relative que si les droits n'existaient pas? Les droits ne seraient donc en réalité, dans les deux pays, qu'un surcroît de taxe sur leurs produits échangés; mais ces produits étant de nature différente, les industries respectives des deux contrées en seraient différemment affectées. Les principales exportations de l'Angleterre se composant de produits manufacturés et coloniaux, et ses importations de matières premières, il arriverait qu'elle vendrait ses exportations et qu'elle paierait ses importations plus cher de tout le montant de la taxe. Mais, à l'étranger, que résulterait-il de cet état de choses? Il agirait évidemment comme

une prime en faveur des manufactures indigènes des états rivaux contre les manufactures anglaises (obligées d'acheter et de vendre plus cher). Le résultat extrême de la lutte serait que chaque contrée exporterait ses propres produits sur ses propres navires, et qu'aucun pays n'importerait les productions étrangères par navires étrangers : qui y perdrait le plus du pays manufacturier ou du pays producteur de matières premières (1)? »

Les anxiétés de M. Huskisson s'accrurent sans cesse devant cette nécessité économique qui se produisait avec la même rigueur dans toutes les branches du système commercial de l'Angleterre. Il ne les exprima jamais avec plus d'énergie et d'émotion, jamais il ne signala avec plus de précision les dangers auxquels la Grande-Bretagne s'exposait, si elle ne savait céder à temps aux exigences d'une situation fatale, que dans un discours que l'on pourrait considérer comme son testament politique, car il fut prononcé en 1830, quelques mois seulement avant le funeste accident qui termina sa vie. Il était impossible d'indiquer les causes de cette situation et d'en définir la nature avec plus de sagacité et de profondeur que dans les paroles suivantes : « Nous devons avoir constamment présens à la pensée les effets nécessaires de la paix et des concurrences des industries étrangères contre les nôtres sur les marchés du monde. Ces effets, déjà si souvent et si bien expliqués, se réduisent à deux : premièrement, nous ne pouvons obtenir pour nos marchandises un meilleur prix que celui auquel elles peuvent être produites et amenées sur les marchés par les autres pays; secondement, ce sont les prix auxquels nous pouvons vendre au dehors qui déterminent nos prix sur le marché intérieur. Ces axiomes admis, suivons-en les conséquences légitimes et nécessaires. On ne saurait nier qu'un esprit d'amélioration, qu'un inquiet désir d'accélérer les progrès de l'industrie, qu'un zèle persévérant à répandre les connaissances dans toutes les branches du travail auxquelles s'allient les sciences chimiques et mécaniques, ne soient aujourd'hui les sentimens dominans non-seulement de tous les peuples, mais de tous les gouvernemens du monde civilisé. On ne saurait nier non plus que, dans plusieurs pays, plus de liberté dans les institutions et une sécurité plus grande donnée à la propriété n'aient favorisé l'accroissement des capitaux et le développement des autres élémens indispensables des entreprises industrielles et commerciales. Ainsi deviennent de jour en jour plus formidables les rivalités qu'ont à sou-

(1) *Speeches*, t. III, p. 1-55. — *State of the Navigation of the united kingdom.*

tenir notre capital, notre travail, notre habileté. S'il est vrai que nous abordions la lutte avec quelques élémens de supériorité, nous avons aussi à faire face à des désavantages considérables et croissans. Nous exportons plus ou moins de tous les produits de nos manufactures, et les productions de notre sol ne suffisent pas à nourrir notre population, car nous ne pourrions passer plusieurs années sans demander du blé à l'étranger, et nous avons une importation annuelle considérable de beurre, de fromage, etc. Notre législation sur les céréales, quoique convenable pour prévenir d'autres maux, pèse comme une charge, comme une restriction, sur l'industrie et le commerce. Or, tandis qu'il faut que les produits de cette industrie s'abaissent au niveau des prix du marché général du monde, nos producteurs ne participent pas, pour leur nourriture, aux avantages de ce niveau. Si le prix des subsistances, c'est-à-dire des articles que nous n'exportons jamais, et que nous sommes souvent forcés d'importer, est matériellement plus élevé ici que partout ailleurs, cette cherté ne peut influer sur le prix des articles que nous exportons, elle doit retomber par voie de déduction, soit sur le salaire et le bien-être des ouvriers, soit sur les profits de ceux qui les emploient. De là, une lutte permanente entre les profits du capital et les profits du travail, lutte dont l'effet constant est d'abaisser le niveau des uns et des autres; car l'inconvénient sous le poids duquel ils combattent s'accroît à mesure que les manufactures rivales de l'étranger tendent davantage, par leurs progrès, à égaler les nôtres (1). »

Il fallait évidemment, pour corriger cette situation, faire disparaître ou atténuer les causes factices de l'exagération des prix des grandes consommations et de la diminution des profits. Plusieurs années auparavant, en 1821, M. Huskisson le conseillait à une commission de la chambre des communes. « Vous ne pouvez vous dissimuler, disait-il, que, la somme nominale des impôts demeurant la même, le poids cependant, depuis la paix, doit en être devenu plus lourd à supporter dans la proportion de la diminution de revenu éprouvée par les capitaux engagés dans l'agriculture, le commerce et l'industrie. Il ne faut donc épargner aucun effort pour diminuer ces charges. » Mais en 1830 toutes les réductions possibles sur les dépenses publiques avaient été opérées; la situation n'était pourtant pas meilleure : il fallait aller plus loin encore. « Puisque le chiffre

(1) *Speeches*, tome III, page 542. — *Exposition of the state of the country* (March 16, 1830).

de nos dépenses ne peut plus être réduit, disait M. Huskisson, ne devons-nous pas chercher à parer au mal, en remaniant le système actuel de l'impôt, en en modifiant l'assiette et la distribution?»

Examinant donc les deux branches les plus considérables du revenu, l'*excise* et les douanes, dont le produit formait plus des trois quarts des recettes du budget, M. Huskisson n'avait pas de peine à montrer combien l'exagération de ces impôts devait être funeste à l'industrie et au commerce, dont ils prélevaient les bénéfices les plus nets. Pour diminuer ces charges, pour relever l'industrie, il n'y avait plus qu'une mesure à essayer : frapper d'une taxe directe les revenus de la propriété. M. Huskisson la proposait hardiment, et réunissait à l'appui de son opinion les argumens les plus péremptoires que l'on ait jamais fait valoir en faveur de cette réforme des finances anglaises. « D'abord, disait-il, il n'y a pas de pays en Europe qui ait une portion aussi considérable de son budget pesant directement sur les revenus du travail et du capital employés à la production; — secondement, il n'y a pas de pays égal en étendue à celui-ci, je pourrais même dire cinq fois plus vaste, qui compte une masse aussi considérable de revenus appartenant aux classes qui ne les emploient pas directement à la production; — troisièmement aucun pays n'a une aussi grande partie de ses finances hypothéquées; plus le fardeau de la dette est lourd, plus nous sommes intéressés à réaliser une mesure qui, sans être injuste à l'égard du propriétaire de l'hypothèque, diminuerait néanmoins pour nous les charges de la dette; — quatrièmement enfin, dans aucun autre pays du monde, une partie aussi considérable de la classe qui n'est pas engagée dans la production ne dépense ses revenus à l'étranger. On me dira, je le sais, qu'en taxant leurs revenus, vous courez le risque de pousser les propriétaires à retirer aussi du pays leurs capitaux. Je réponds que sur cent non-résidens, quatre-vingt-dix-neuf n'ont pas ce pouvoir sur la source de leur revenu, et en outre que nous sommes aujourd'hui menacés par un danger bien plus alarmant, *le danger de voir émigrer dans d'autres contrées, où un placement plus avantageux leur serait assuré, les capitaux de ce pays employés à la production.* Si vous voulez prévenir ce péril, venez en aide à l'industrie (1). »

(1) *Speeches*, t. III, p. 544-545. — *Exposition of the state of the country.*

III.

Ces graves paroles annonçaient une réaction prochaine contre l'impulsion imprimée par sir Robert Walpole aux finances britanniques vers les impôts indirects. Dix ans après, en 1840, les faits avaient développé les difficultés si bien analysées par M. Huskisson, et exigeaient, comme une nécessité immédiate, la solution d'abord suggérée par une habile prévoyance. Les impôts de consommation avec un produit de près d'un milliard ne pouvaient plus atteindre au niveau des dépenses, et le budget se soldait en déficit. Le chancelier de l'échiquier, M. F. Baring, crut pouvoir remplir les vides du trésor en augmentant de 5 pour 100 du taux existant les droits de douanes et d'*excise*, et de 15 pour 100 les impôts de quotité (*assessed taxes*); mais cette mesure échoua. Si sur le produit de l'impôt direct, des *assessed taxes*, il y eut un accroissement qui dépassa les espérances de M. Baring, cette branche du revenu étant relativement peu considérable, le résultat fut en réalité insignifiant; sur l'impôt indirect, au contraire, le chancelier de l'échiquier éprouva une énorme déception. Au lieu de 50 millions qu'il attendait, le droit additionnel de 5 pour 100 ne produisit pour l'année 1841 que dix millions. Il était bien évident que l'extrême limite des taxes sur les consommations, comme moyen de revenu, était atteinte et même dépassée (1). Le budget ne pouvait prélever rien de plus sur les salaires du travail et les profits des capitaux industriels. Cependant il fallait combler le déficit; le moment était venu d'entrer dans la voie que M. Huskisson avait indiquée. Le ministère whig, qui avait alors les affaires, ne prit qu'un côté de ce système et l'exagéra. Il proposa comme moyen de revenu le dégrèvement radical de ces quatre articles de grande consommation : les céréales, le sucre, le café et les bois de construction. Les intérêts industriels avaient, il est vrai, à s'applaudir de ce plan, et à la veille de quitter le pouvoir, pour un parti qui voulait prendre sur ces intérêts son prin-

(1) Le relevé des produits de l'*excise* et des douanes pendant les trois dernières années marque une progression décroissante qui prouve combien l'élasticité de cette branche du revenu a été épuisée :

ANNÉES :	1840	— —	37,760,000 livres sterling.
—	1841	— —	36,674,000
—	1842	— —	34,115,000

cipal appui, il était habile sans doute d'en arborer si franchement et si fièrement le drapeau; mais, pour parer aux exigences immédiates de la situation, rien de plus illusoire que les mesures projetées par les whigs. Elles blessaient trop fortement et l'intérêt de la propriété territoriale en portant un coup décisif au monopole des céréales, et l'intérêt des colonies et de quelques ports de mer en touchant au monopole des planteurs des *West Indies*, pour être actuellement réalisables. D'ailleurs, et c'était pourtant la chose essentielle, elles ne pouvaient assurer avec précision au budget l'appoint du déficit. Si lord John Russell ne s'arrêta pas à l'idée, seule pratique, seule sérieuse, d'une taxe directe sur les revenus, nous ne saurions l'attribuer qu'à la faiblesse politique du ministère whig, impuissant à vaincre, même dans son propre parti, les répugnances que soulevait un impôt de cette nature.

Plus heureux, l'homme d'état éminent qui était alors le chef incontesté du parti conservateur put accepter pleinement l'héritage des idées de son ancien collègue, M. Huskisson. Dans les termes où les whigs l'avaient engagée, la question du déficit mettait en présence trois ordres d'intérêts : les intérêts territoriaux et coloniaux, réclamant le maintien des priviléges sur lesquels les lois du pays avaient assis leur existence; les intérêts industriels, réclamant à la fois la réduction des droits sur les grandes consommations, afin de pouvoir produire à moins de frais, et l'encouragement de l'importation étrangère pour agrandir les débouchés de leurs produits; enfin l'intérêt financier de l'état, le plus impérieux, le plus pressant de tous, réclamant, lui, au nom du crédit public et de la puissance politique du pays, un accroissement immédiat de revenu. Sir Robert Peel, en homme de gouvernement sérieux, avait d'abord à satisfaire complètement et sûrement le dernier intérêt : où devait-il chercher un accroissement immédiat et certain de revenu? De l'impôt indirect, on peut l'obtenir par deux systèmes contraires, en procédant par augmentation ou par réduction de droits; mais l'échec récent de M. Baring venait de prouver l'inefficacité du premier de ces moyens dans les circonstances actuelles. Quant au second, lors même qu'il n'eût pas été repoussé par les intérêts auxquels sir Robert Peel empruntait sa force politique, le résultat en était hasardeux. « Au lieu donc de songer à demander l'accroissement du revenu aux taxes sur la consommation, c'est mon devoir, déclarait sir Robert Peel dans cette fameuse nuit du 11 mars 1842 où il exposa son plan financier, c'est mon devoir de m'adresser aux propriétaires..... Je propose

que les *revenus* de ce pays soient appelés à contribuer au budget pour une certaine somme, afin de remédier au mal immense et croissant du déficit.» Mais sir Robert Peel attendait plus encore de la taxe des revenus; il voulait s'en servir pour alléger les souffrances des intérêts industriels et commerciaux. « Je fais appel aux revenus, ajoutait-il, non-seulement pour suppléer au déficit, mais pour me mettre à même d'accomplir de grandes réformes commerciales qui puissent ranimer le commerce et apporter aux intérêts manufacturiers des soulagemens dont les heureux effets réagiront sur tous les autres intérêts du pays. »

La réforme que le premier ministre annonçait était la révision générale des tarifs. Le déficit comblé, sir Robert Peel se promettait de l'*income tax* un surplus de trente millions de francs environ; il voulait en faire profiter les intérêts industriels, en combinant les diverses réductions de droits de manière à dégrever d'une somme égale le montant des impôts indirects. Nous ne reviendrons pas sur les détails de cette grande mesure financière, qui d'ailleurs ont été exposés et discutés ici avec soin dans des travaux spéciaux; il suffit d'en rappeler les dispositions générales : lever les prohibitions et diminuer les droits de nature prohibitive, sur les matières premières n'en plus laisser aucun au-dessus de 5 pour 100 de la valeur, fixer la limite extrême sur les articles demi-manufacturés à 10 ou 12 pour 100, et à 20 sur les marchandises entièrement manufacturées; abaisser en même temps les droits et sur les produits coloniaux et sur les articles étrangers similaires de ces produits; enfin abolir tout droit d'exportation sur les manufactures anglaises (1) : telles furent les lignes principales du plan de sir Robert Peel. Il croyait même, grace à ces combinaisons nouvelles, pouvoir produire dans les frais de la consommation de l'Angleterre une diminution suffisante pour faire regagner aux fortunes soumises à l'*income tax* la valeur de leur contingent dans cet impôt. S'il faut aujourd'hui l'en croire, l'expérience n'aurait pas démenti sur ce point ses prévisions. « J'ai recueilli des informations diverses, disait-il naguère (2), auprès de personnes possédant de grands ou de petits revenus : elles s'accordent à reconnaître qu'en apportant à leurs dépenses une attention convenable, elles ont pu, par suite de la diminution des prix sur

(1) La conséquence la plus importante de cette abolition était la liberté accordée à l'exportation des machines anglaises, les machines à filer ou à tisser le lin exceptées néanmoins.

(2) Séance de la chambre des communes du 8 mai 1843, discussion du budget.

un grand nombre d'articles, réaliser une économie supérieure au montant de leur taxe. » Ce résultat serait à lui seul un fait économique très remarquable; il ne faut pas oublier d'ailleurs que, l'*income tax* n'étant levée que sur les revenus de plus de 100 livres sterl., la masse de la population jouit complètement de l'avantage de la baisse de prix produite par la combinaison de sir Robert Peel.

Cependant, quelque judicieuses qu'aient été les mesures de cet habile ministre, elles n'ont pu prévenir la crise qui a si douloureusement pesé sur l'Angleterre durant les six derniers mois de 1842. On s'est beaucoup préoccupé en Europe des effets de cette crise; c'était surtout, à notre avis, la cause réelle et profonde de ce fait qui devait fixer l'attention. Les crises commerciales sont, depuis la paix, une des nombreuses maladies chroniques de l'Angleterre. Mais, jusqu'à présent, elles avaient été provoquées par de brusques accidens, comme celle de 1837 par exemple, contre-coup de l'ébranlement du crédit public aux États-Unis. Au contraire, la crise de 1842 n'a été que la conséquence d'un resserrement naturel des affaires qui s'est manifesté par une diminution des exportations de 1842, comparées à celles de 1841, que le président du bureau du commerce, M. Gladstone, évaluait à environ un quinzième (1).

La cause permanente des crises commerciales en Angleterre est cette diminution des profits du capital et du travail constamment aggravée par les progrès des industries étrangères, que nous avons vue signalée plus haut par M. Huskisson. Vainement, pour expliquer la crise de 1842, allègue-t-on une foule de faits particuliers : les lois sur les céréales, l'extension imprudente donnée au crédit par les banques à fonds unis, le perfectionnement des machines, l'absorption dans les emprunts étrangers d'une somme de capitaux anglais qui, dans ces vingt dernières années, a atteint le chiffre de 1,500 millions de francs, ou les pertes infligées au pays par quatre mauvaises récoltes consécutives de 1838 à 1841 (pertes que M. Gladstone évalue à 10 millions sterling par an, ce qui ferait un milliard de francs en tout), etc.; quelques-unes de ces causes ont sans doute contribué à

(1) *Foreign and Colonial Quarterly Review*. Je cite ici un excellent article sur les dernières réformes commerciales de sir Robert Peel, que toute la presse de Londres a attribué au jeune président du bureau du commerce, M. W. E. Gladstone. Depuis que ce travail a paru, le relevé officiel des exportations de 1842 a été publié; la diminution a été plus forte que ne le faisait pressentir M. Gladstone. La valeur déclarée des exportations avait été en 1841 de 44,609,000 liv. st.; elle n'a été en 1842 que de 40,738,000. On voit que la différence est de près d'un onzième.

faire éclater la crise, mais elles ne sont pas les seules, ni même les plus considérables. Vainement encore parlerait-on de l'excès de la production (*over-production*). Pour que ce mot explique quelque chose, il faut qu'il soit lui-même expliqué. L'excès de la production n'est qu'une conséquence, la conséquence forcée de la diminution des profits. « Lorsque, subissant une diminution constante, les profits ont touché à ces limites au-delà desquelles le commerce ne trouve plus de marge suffisante pour opérer sans perte la transformation des capitaux, nos manufacturiers, dit M. Gladstone, se précipitent dans la lutte avec cette indomptable obstination naturelle à la race anglaise, et qui quelquefois, dans les complications des affaires humaines, accroît les embarras par les efforts même qu'elle fait pour en sortir. On comprend, sans être initié aux procédés actuels du commerce, comment, par un motif tout-à-fait innocent, louable même, des hommes peuvent persister ainsi à lutter par l'augmentation des produits contre la diminution des profits, quoique ce combat inégal, en reculant le jour de la crise, ne fasse qu'en aggraver l'intensité. » En descendant à la racine des choses, l'excès de la production est, on le voit, la conséquence nécessaire de l'engorgement des capitaux et de l'insuffisance des profits. Les funestes effets de l'*over-production* découlent donc de ce péril, « le plus formidable, dit M. Gladstone, le seul peut-être qui soit constamment à redouter pour notre industrie agricole et manufacturière : le resserrement sérieux, veux-je dire, du cercle du commerce anglais. »

Ce resserrement, à quoi l'attribuer, sinon à la pression des industries étrangères fermant, amoindrissant ou disputant à l'Angleterre ses débouchés. L'année 1842 a vu cette action des nations productrices du monde contre l'industrie et le commerce britanniques se manifester dans la promulgation presque simultanée de six tarifs hostiles aux intérêts anglais. C'est un fait grave que ces tarifs lancés au moment même où sir Robert Peel présentait avec tant de bruit ses réductions de tarif comme un exemple de libéralisme en matière de commerce. Les élévations de droits décrétées sur les produits britanniques par la Russie, le Portugal et l'Espagne, n'étaient pas sans doute de nature à affecter douloureusement le royaume-uni, mais il n'en était pas de même de l'ordonnance qui, en France, doublait les droits sur les fils de lin anglais; dans le *Zollverein*, du décret qui, indépendamment d'autres altérations très défavorables au commerce britannique, élevait de 30 thalers (le *centner*) au chiffre exorbitant de 50 thalers les droits sur les tissus mêlés de coton et de

laine de plusieurs couleurs; enfin du tarif américain imposant sur les manufactures anglaises des droits qui varient de 30 à 40 et 50 pour 100, et dont l'effet immédiat fut d'arrêter, l'automne dernier, dans les ports d'Angleterre, des chargemens considérables de tissus de coton qui allaient être expédiés pour les États-Unis.

Sir Robert Peel se flattait du moins de regagner par des traités de commerce le terrain que les tarifs hostiles enlevaient à l'industrie britannique. En vue des négociations commerciales, il avait excepté de l'abaissement général des droits plusieurs articles manufacturés ou de consommation de luxe, les soieries et les vins par exemple, et il annonçait qu'il ne les dégrèverait qu'en obtenant des pays intéressés des concessions équivalentes en faveur des marchandises anglaises. Les intérêts industriels attendaient avec anxiété l'issue de ces négociations, dont le succès pouvait seul faire supporter patiemment les protections exorbitantes maintenues encore à leurs dépens en faveur des intérêts agricoles et coloniaux; mais on sait qu'en matière de traités de commerce, la politique de sir Robert Peel a été sur tous les points mise en déroute. Le parti industriel a redoublé alors d'exigences, il a repris l'argument déjà formulé dans la pétition de 1820 : « L'Angleterre doit abandonner le système restrictif, alors même que les autres états s'opiniâtreraient à le maintenir contre elle; car, même dans cette hypothèse, ce système ne porterait pas un moins grave préjudice aux capitaux et à l'industrie britanniques. » Ce parti ne voit plus dans les traités de commerce qu'un vain leurre dont il ne veut pas se laisser plus long-temps amuser; tel est le sens de la résolution qu'il a proposée dernièrement (1) dans la chambre des communes par l'organe de M. Ricardo, résolution qui demandait « qu'il fût présenté à sa majesté une humble adresse lui exprimant respectueusement que, suivant l'opinion de la chambre, il ne convenait pas que les réductions sur les droits d'importation fussent ajournées dans le dessein d'en faire la base de négociations commerciales avec les autres pays. »

La motion de M. Ricardo a été rejetée par une majorité de 74 voix, mais elle a soulevé un débat dont les enseignemens, nous l'espérons, ne seront pas perdus pour les gouvernemens européens. Les orateurs qui l'ont combattue, M. Gladstone, lord Sandon, M. d'Israeli, sir Robert Peel, ont fait, aussi bien que lord Howick et lord John Rus-

(1) Séance du 25 avril de cette année.

sell, qui l'ont soutenue, de précieux aveux, soit sur les nécessités présentes du commerce anglais, soit sur les dispositions des nations étrangères à l'égard des doctrines économiques que l'Angleterre a récemment adoptées. « Est-ce que l'opinion publique, demandait lord Sandon, a pris dans les pays étrangers une direction favorable à la liberté du commerce? Bien au contraire : nous voyons qu'à mesure que les institutions libérales se répandent sur le continent, les peuples se montrent moins disposés à recevoir de nous tout produit manufacturé qui peut faire ombrage chez eux au moindre intérêt local. » — « A chaque pas qu'a fait l'Angleterre dans la voie de la réduction des droits, les autres pays, disait M. d'Israeli, qui connaît bien le continent, ont augmenté leurs restrictions, et si leurs économistes sont convaincus qu'en excluant nos marchandises par des droits élevés, tandis que nous admettons les leurs à des droits nominaux, ils suivent un système favorable à la prospérité de leur pays, on ne saurait supposer qu'ils puissent abandonner une politique dont ils attendent de semblables résultats. Au contraire, plus nous relâcherons nos tarifs, plus ils élèveront les leurs. » Je doute qu'il suffise aux conservateurs de constater ces dispositions des nations étrangères pour répondre légitimement au cri des manufacturiers : « ne vous occupez pas de nous chercher des débouchés; commencez d'abord par agrandir la somme de nos consommations, et laissez-les arriver sur nos marchés à leurs prix naturels, » que M. Ricardo a énergiquement traduit dans la formule suivante : *Prenez soin de nos importations; nos exportations auront soin d'elles-mêmes* (*take care of our imports; our exports will take care of themselves*). Si les manufacturiers et les whigs se bercent d'une chimérique espérance, lorsqu'ils se flattent de voir les nations étrangères abaisser leurs tarifs à l'exemple et dans l'intérêt de la Grande-Bretagne, ne peuvent-ils pas reprocher aux tories, avec une raison égale, de poursuivre dans les traités de commerce une fuyante et trompeuse perspective? « Je demande à la chambre, disait lord Howick, de considérer simplement où nous en sommes. Pendant plusieurs années, les hommes les plus habiles des deux grands partis de ce pays ont été employés sans résultat à des négociations dont les plus importantes viennent d'être rompues. Plus on s'obstine à suivre cette marche, plus l'espoir d'arriver à quelque arrangement semble reculer. Et si l'on songe à la jalousie avec laquelle les nations étrangères voient notre prééminence commerciale et à la crainte qu'elles ont d'être débordées par nous, est-il un

homme raisonnable qui puisse croire que des négociations commerciales aient pour l'avenir de meilleures chances de succès qu'elles n'en ont eu jusqu'à présent? »

Au fond, en réunissant les avis des tories et des whigs, on formerait une opinion unanime à reconnaître la répugnance des nations étrangères à abaisser leurs tarifs soit comme mesure générale, soit comme condition particulière de traités de commerce. Mais tandis que les tories ne voient dans cette disposition hostile qu'un argument en faveur du *statu quo*, les whigs et le parti manufacturier, déjà plus logiques, ce semble, lorsqu'ils disent : — Laissez à l'étranger importer ses produits, il sera bien forcé d'exporter les nôtres en retour, — ont encore l'avantage sur plusieurs questions de pratique immédiate. Sir Robert Peel, nous l'avons dit, a maintenu des droits élevés sur quelques articles, les soieries entre autres, dans la pensée d'en subordonner l'altération à la conclusion des traités commerciaux. Or, pendant que les négociations traînent en longueur, la contrebande se joue de ces droits et frustre le trésor. L'année dernière, lord Ripon, alors président du bureau de commerce, disait à la chambre des lords que tout article manufacturé français pouvait être introduit en fraude en Angleterre moyennant une prime de 10 ou 12 pour 100 de la valeur des marchandises. A l'appui de cette assertion, sir Robert Peel montrait à la chambre des communes une lettre émanée d'un négociant engagé dans le *commerce indirect* (c'est ainsi qu'il appelait la contrebande); ce négociant y déclarait qu'il se chargeait de faire entrer des soieries en Angleterre moyennant une prime de 8 à 10 pour 100, et d'autres articles à un taux un peu plus élevé. Sur les spiritueux, les fraudes sont énormes. Le trésor a donc un intérêt réel à la réduction immédiate de certains droits. C'était la considération sur laquelle lord John Russell insistait de préférence en défendant la motion de M. Ricardo. L'avantage que la France retirerait de cette réduction lui paraissait même une raison décisive de l'opérer sans retard. Ses paroles sur ce point sont au moins assez piquantes pour être citées. M. Gladstone attribuait l'insuccès des négociations commerciales avec la France à l'activité et à l'influence politique de nos manufacturiers, qui dominent, ce sont ses expressions, « une administration beaucoup moins forte, nous regrettons de le dire, qu'elle ne mérite de l'être (*far less strong, we regret to say, than it deserves*). » Lord John Russell a une manière de porter intérêt à notre cabinet qui serait peut-être plus profitable à notre pays. « Sans doute, disait-il, nous devons dé-

sirer l'accroissement de notre commerce avec la France; mais, après ce que nous avons vu durant les trois dernières années, une chose est certaine à mes yeux, c'est que, si nous réussissons à conclure un traité de commerce avec la France, une grande partie de la nation française croira que nous lui aurons extorqué un marché désavantageux pour ses intérêts, et que son ministère se sera laissé entraîner à un compromis injurieux à son pays par une servilité blâmable envers l'Angleterre : telle n'est pas, assurément, l'impression que nous devons avoir en vue de produire. Au contraire, si nous admettons à des droits assez bas pour neutraliser les efforts de la contrebande quelques-uns des principaux produits de la France, nous nous concilierons infailliblement le bon vouloir de ce pays, et nous servirons mieux par là nos intérêts que par un traité de commerce, à quelque condition que nous puissions espérer de l'obtenir (1). »

Sir Robert Peel, obligé par les nécessités de sa position politique à retarder des progrès auxquels sa haute raison ne saurait être hostile, n'opposait qu'un système de temporisation aux réclamations du parti industriel. Sur les principes, il n'a pas une opinion différente de celle de ses adversaires. « Il y a des principes, disait-il, que je serai le dernier à déserter; je l'ai assez prouvé dans la discussion du tarif. J'ai déclaré alors que, dans les arrangemens commerciaux, nos intérêts domestiques doivent passer en première ligne, et qu'il serait absurde de nous punir nous-mêmes parce que d'autres pays refuseraient d'adopter des combinaisons analogues aux nôtres relativement aux droits d'importation. Ces principes, je les professais l'année dernière, je les professe encore. » Mais sir Robert Peel déclarait que, s'il en ajournait l'entière application, c'était parce qu'il conservait l'espoir de conclure des traités de commerce. « La réduction de nos droits, disait-il, est chose excellente sans contredit; mais si, en l'opérant, nous pouvons parvenir en même temps à faire diminuer par d'autres nations les droits qu'elles lèvent sur nos produits, ne vaut-il pas mieux poursuivre un double résultat qu'un seul but? » Amené à parler des négociations avec la France, « au point où elles sont arrivées, s'écriait-il, dire à la France : Nous allons opérer des réductions sur les droits que vos produits paient chez nous, et nous vous avertissons que nous n'attendons pas de retour de votre part, ce serait, suivant moi, dans la situation actuelle du pays, un acte de prodigalité que cette chambre ne pourrait sanctionner (2). »

(1) Séance de la chambre des communes du 25 avril dernier.

(2) Discours de sir Robert Peel, séance du 25 avril. — Il y a quelques jours, dans

Il est permis de douter que la confiance de sir Robert Peel dans le succès futur de ses négociations commerciales soit appuyée sur des fondemens bien solides. Les vagues espérances qu'il devait alléguer pour justifier sa résistance aux sollicitations du parti industriel laissent donc entière la grande question économique sur laquelle pivote aujourd'hui tout l'intérêt de la politique commerciale de l'Angleterre; il s'agit de savoir si l'on satisfera ce double et impérieux besoin de l'industrie britannique, qui demande l'agrandissement des débouchés et la diminution des frais de la production, ou par une mesure générale, un abaissement de tarifs sans réciprocité, ou par des mesures spéciales, des compromis particuliers, des traités de commerce. Ce problème est la forme sous laquelle se produit aujourd'hui la lutte entre le parti industriel et le parti de la propriété territoriale. Les préoccupations qu'il excitait il y a deux mois, un moment effacées par l'agitation irlandaise, ne tarderont pas à se manifester avec plus de force, au premier embarras que le contre-coup de cette agitation (M. O'Connell se le promet bien et l'a donné à entendre) jettera dans le mouvement de l'industrie anglaise et dans les finances du royaume-uni.

Devant cette situation qui touche de si près aux intérêts des grandes nations industrielles du monde, il est naturel de se demander quelle est l'attitude que ces nations doivent garder ou peuvent prendre. Une considération préalable nous semble dominer cette question. Il n'est pas de pays que le besoin de placer ses produits presse avec autant de force et par autant de côtés que l'Angleterre. Là, ce sont d'immenses capitaux qui ne peuvent trouver leurs profits nécessaires que dans un développement industriel énorme et toujours croissant. Là, l'existence de plusieurs millions de travailleurs est suspendue aux moindres vacillations de la machine commerciale. Là, des finances obérées, ayant à faire face à des besoins toujours plus grands, tirent presque uniquement leurs ressources du mouvement des affaires mercantiles et en subissent les perpétuelles et périlleuses vicissitudes. Ajoutez que ces nécessités vont sans cesse s'aggravant depuis un quart de siècle par l'effet naturel de la double concurrence du dedans et du dehors, et qu'il y a un an à peine elles se manifestaient à la fois par une diminution considérable du commerce, par une suspension de travail qui a poussé les ouvriers jusqu'à la

la séance du 5 août, sir Robert Peel répétait encore, en répondant à une interpellation de M. Bowring, qu'il espérait mener à bien ses négociations avec la France.

limite des séditions, et par un déficit considérable dans le revenu. Bien loin, certes, de se trouver dans une situation aussi difficile, aussi tendue, aussi exposée, les grandes nations productrices du monde, la France et l'Allemagne, en première ligne, voient au contraire leur industrie et leur commerce s'accroître par un progrès continu et sûr; elles ont donc sur l'Angleterre, à l'égard de ces vastes mesures, réformes radicales de tarifs ou traités de commerce, l'immense avantage de pouvoir temporiser sans péril, probablement même avec profit. L'Angleterre traverse une phase critique : son gouvernement vient de tenter une expérience qui n'est elle-même qu'une transition forcée vers un état de choses très voisin d'une entière liberté commerciale; le plus simple bon sens n'indique-t-il pas qu'il y a tout à gagner à attendre et à accélérer, même par cette attitude expectante, le développement de faits qui doivent tourner à l'avantage de toutes les nations commerçantes, et dont d'irrésistibles tendances rendent infaillible l'accomplissement prochain (1)?

Nous ne sommes pas les adversaires systématiques de tout traité de commerce avec l'Angleterre, et nous entrevoyons même dans l'avenir telle circonstance à la faveur de laquelle une convention de cette nature pourrait s'accomplir avec profit; mais aujourd'hui il ne faut pas avoir fait une étude bien profonde des nécessités de la situation économique et politique du royaume-uni pour pouvoir apprécier l'étendue du service qu'on lui rendrait en lui accordant le traité qu'il nous demande. Il importerait surtout de bien songer,

(1) Nous croyons devoir citer ici les lignes qui servent, pour ainsi dire, de péroraison à l'article de M. Gladstone auquel nous avons fait souvent allusion déjà. Elles sont trop énergiquement significatives, et la position de celui qui les a écrites leur donne trop d'autorité pour ne pas mériter une attention sérieuse.

« Ce n'est plus seulement un intérêt de science théorique, c'est un intérêt d'utilité pratique et immédiate, je dirai mieux : c'est une nécessité de fer qui veut que nous abordions avec plus de liberté la concurrence universelle sur tous les marchés du monde, et par conséquent que nous tournions tous nos efforts à diminuer les frais de notre production, en affranchissant des exactions fiscales les matériaux de notre industrie, et en allégeant, avec de justes égards pour les intérêts existans et les droits acquis sous la protection des lois établies, toutes les charges particulières qui, pesant sur le commerce, font, aux dépens de la communauté tout entière, les affaires de certaines classes. Si nous voulons prospérer, si nous voulons vivre, nous devons nous mettre en état, de manière ou d'autre, de lutter avec une main-d'œuvre moins chère, avec des taxes moins lourdes, avec des sols plus fertiles, avec des mines plus riches que les nôtres, et pour cela il faut, aussitôt que possible, que, chez nous, la main-d'œuvre et les matériaux qu'elle emploie soient libres. » (*Foreign and Colonial quarterly Review*, p. 267.)

si l'on se croyait soi-même sollicité par quelque intérêt considérable à accueillir ses avances, qu'il serait aujourd'hui plus impardonnable que jamais de faire avec l'Angleterre un marché de dupe. Le péril qu'il y aurait à commettre une faute aussi lourde nous paraît devoir suffire en ce moment pour refroidir les résolutions les plus téméraires. Cependant des hommes d'état perspicaces trouveraient peut-être ailleurs des motifs d'ajournement plus solides et non moins puissans.

L'Angleterre laisse, sans doute, bien loin encore derrière elle les nations qui la suivent de plus près dans les voies du commerce et de l'industrie. Ce n'en est pas moins à nos yeux une chose très grave et qui donne à réfléchir que la tendance prononcée du commerce anglais à diminuer, je ne dis pas seulement dans l'importance de ses bénéfices, mais encore dans le chiffre brut de ses affaires, tandis qu'au contraire, chez plusieurs autres nations, en France et en Allemagne par exemple, l'industrie et le commerce suivent une marche ascensionnelle qui ne semble pas près de s'arrêter. Il y a là un symptôme significatif : ces contrées procurent apparemment aux capitaux qu'elles emploient plus de profits que l'Angleterre ne peut en donner aux siens. Aussi remarquez le mouvement des capitaux anglais vers les entreprises continentales. Sans rappeler la part qu'ils ont déjà prise dans les emprunts, ne voit-on pas comme ils viennent s'offrir aujourd'hui, en France, à concourir à la construction des chemins de fer? Si elle n'est pas maladroitement traversée, la force et l'étendue de cette impulsion ne peuvent manquer de s'accroître. Il y a en Angleterre deux sortes de capitaux : les uns sont attachés immuablement au pays, avec les propriétés foncières et les fonds publics qui les représentent; les autres, mobiles et flottans, commanditent l'industrie et le commerce; ceux-ci sont cosmopolites, ils n'ont pas de patrie, ils vont où les profits les appellent. Or, tandis que l'Angleterre, par la constitution illogique de son système financier, ne touche encore que légèrement aux revenus des premiers, qu'elle fait peser sur les seconds la part la plus lourde des charges publiques, la politique des nations industrielles serait-elle de créer à ceux-ci de nouveaux profits en Angleterre, et de fortifier ainsi les liens débiles par lesquels ils y sont encore retenus, lorsqu'au contraire, en maintenant la situation actuelle, en usant habilement des avantages qu'elle leur offre, elles peuvent en seconder, en activer l'émigration, déjà commencée sur une échelle considérable? Le XVIIIe siècle a vu s'accomplir, par un semblable déplacement de la richesse mobile, la décadence commerciale de la Hollande. Les

grands capitalistes hollandais avaient disséminé leurs capitaux chez les nations étrangères, quoique la plupart, comme le remarquait Adam Smith, occupant des emplois élevés dans la république, parussent devoir tenir, plus que les négocians des autres contrées, à conserver leur fortune auprès d'eux. Dès 1830, M. Huskisson s'alarmait pour l'Angleterre de cette émigration, dont il avait vu l'origine et calculé toute la portée. Il savait bien, en effet, que le principa fondement de la suprématie commerciale de son pays était cette accumulation de richesse mobile qui pendant tant d'années s'était si prodigieusement et si persévéramment accrue. Ce n'est pas sans doute à cette suprématie que la France et les autres nations doivent viser; mais elles peuvent et doivent prétendre à diminuer de plus en plus une inégalité qui maintient entre les puissances politiques de trop menaçantes disproportions. Le moyen le plus sûr d'atteindre ce résultat n'est-il pas de favoriser les changemens qui tendent naturellement à s'opérer aujourd'hui dans la répartition des capitaux entre les nations commerçantes? Si la richesse s'est jusqu'à ce jour concentrée en Angleterre, qu'on n'en oublie pas surtout la principale cause : c'est que là seulement, grace à une constitution fermement assise et à des lois inspirées par les intérêts représentés du pays et contrôlées par le bon sens national, elle trouvait une sécurité que l'ignorance ou la folie du pouvoir absolu lui refusait sur le continent. La paix générale et de libres institutions assurent aujourd'hui le même privilége à notre patrie, et l'attraction qu'elle commence à exercer sur les capitaux anglais n'est pas le moindre des bienfaits dont elle soit redevable à ces institutions qu'elle a conquises et à cette paix qu'elle a maintenue au prix de tant de sacrifices. Ne serait-ce donc pas céder à un entraînement aveugle que de renoncer aux avantages qu'elle peut s'en promettre? Les partisans du traité de commerce avec l'Angleterre parlent beaucoup, il est vrai, des garanties qu'il donnerait à la paix. Pour nous, nous ne pensons pas que ce serait se montrer ami fort intelligent de la paix que de s'exposer à en perdre un des fruits les plus précieux, en faisant témérairement avorter un état de choses qu'elle a tant contribué à produire.

E. Forcade.

ARISTOPHANE.

LA COMÉDIE POLITIQUE ET RELIGIEUSE A ATHÈNES.

Qu'Aristophane ait été de son temps une puissance, c'est ce qu'on devrait présumer à le lire, lors même que ses contemporains ne l'auraient point positivement attesté. Un pamphlétaire dramatique (car la plupart de ses pièces sont des pamphlets de circonstance mis en scène, et ne contiennent qu'en germe ce que nous appelons comédie), un pamphlétaire dramatique qui pouvait impunément, dans une ville tiraillée par des partis, des intrigues et des révolutions, assaillir du haut du théâtre les chefs les plus populaires, déchirer la démocratie régnante, insulter aux dieux au milieu de leurs fêtes, dire toutes sortes de vérités déshonorantes aux passions exaspérées, un tel homme assurément s'imposait plutôt qu'il n'était accepté. Aussi dit-il lui-même, avec un légitime orgueil, qu'il s'est fait une réelle importance par son audace à démasquer tous les mensonges des adulateurs du peuple : c'est pourquoi les Lacédémoniens le haïssent, parce qu'il est de leur intérêt que le peuple athénien continue à se laisser flatter et tromper; c'est pourquoi le roi de Perse, quand

il veut savoir la situation des Grecs, s'informe de leur marine premièrement, et en second lieu de l'effet des comédies d'Aristophane. Et lorsqu'un roi de Sicile demandait à Platon un tableau vrai de la société athénienne, le philosophe lui envoyait, quoi? les comédies d'Aristophane. Il y a dans toutes les histoires littéraires, mais surtout dans l'histoire littéraire de la Grèce, des anecdotes de ce genre, dont la valeur n'est pas dans le fait, mais dans la signification; elles sont vraies ou fausses, mais elles sont la forme extérieure et symbolique d'une opinion admise. Aristophane est donc l'un des types essentiels du génie grec; autant Sophocle fut neuf, éminent et à jamais fécond dans l'ordre des beautés idéales, autant Aristophane fut original, spontané, actif dans l'ordre critique. Quel est donc le secret de cette force qui, par la comédie, s'exerçait sur la politique et qui opposait les acteurs d'un théâtre aux tribuns de la place publique?

Il faut d'abord tenir compte du génie personnel du poète, assez souple et assez étendu pour traduire l'extrême diversité des sentimens et des idées qui s'agitaient autour de lui. Athènes flottait en pleine démocratie : c'est dire que les instincts et les facultés s'y déployaient librement, ardemment, en bien et en mal, avec toutes les oppositions et les contradictions qui sont dans la nature humaine. Quand on songe que des hommes tels que Périclès, Nicias, Socrate, se trouvaient entraînés dans un tourbillon d'aveugle populace, qu'ils étaient réduits à soumettre et à faire agréer leurs grandes vues aux plus minces boutiquiers d'Athènes, qu'ils dépensaient une belle partie de leur intelligence à lutter contre les politiques de cabarets, les marchands de suffrages, et les démagogues dont la grossière polémique remuait et faisait bouillonner toute cette fange, on comprend quelle voix discordante devait sortir d'une foule ainsi composée, combien de nobles paroles et de cris impurs, combien de raison et de caprices, combien de bon sens et de folie. Or, cette voix de sa nation, Aristophane savait l'accompagner dans toute son étendue. Son esprit embrassait l'esprit contemporain d'un bout à l'autre. Ni la haute raison de l'homme d'état, ni les entraînemens de l'orateur politique, ni les élans du poète, ni la moquerie ingénieuse, ni la farce grossière, ni les plus détestables calembours, ni l'obscénité la plus révoltante, rien de ce qui distinguait l'esprit ou déshonorait les mœurs de son temps ne lui manquait; s'identifiant ainsi aux qualités des uns et aux vices des autres, il savait se faire tellement Athénien, qu'Athènes lui permettait, pour ainsi dire, tout ce qu'elle se serait permis à elle-même. De là l'étonnante variété de tons

et d'idées dont il parcourt l'échelle avec une prestesse et une assurance admirables; de là des esquisses de caractères finement tracées, bien soutenues, des vues morales excellentes, des scènes politiques pleines de vigueur et de raison, mais le tout encadré dans des fantaisies absurdes. De là un mélange de grace et de force, une physionomie intelligente et aimable qui charme et subjugue, mais que bientôt une saillie grossière vient souiller indignement. Souvent le dialogue d'Aristophane s'élève, bondit sur les hauteurs avec une gaieté ravissante, et fait rouler du haut de ses hardis sentiers une grêle de plaisanteries, de parodies, de critiques vraies, d'extravagances qui ont un sens; vous le suivez, vous partagez presque sa joyeuse exaltation : mais tout à coup il trébuche dans une pensée licencieuse ou triviale, et vous laisse déconcerté. Ses chœurs parfois ne le cèdent à ceux des tragiques ni en élévation ni en harmonie; ce sont des chants pleins de fraîcheur et de délicatesse, on s'y bercerait avec délices si le poète vous en laissait le temps; mais c'est un lyrisme moqueur, c'est une muse ivre qui se heurte à chaque instant contre une image burlesque. Aristophane est donc pour nous moralement et littérairement intraduisible, et c'est pourquoi Voltaire, qui ne l'avait entrevu qu'à travers le verre dépoli d'une traduction, a osé dire qu'il n'était ni poète ni comique. Pour les Athéniens, au contraire, cette parfaite image d'eux-mêmes les enchantait, ils se sentaient fascinés par ce regard du poète dans lequel ils lisaient leur propre génie, et son pouvoir sur eux résultait en grande partie de cette sympathie, de cette fraternité intellectuelle qui fait pardonner les plus graves dissentimens politiques.

L'atticisme d'Aristophane ne consistait donc pas seulement en certaines délicatesses d'expression qui nous échappent aujourd'hui, en certaines nuances et tournures qui font aussi le charme intransmissible de notre La Fontaine; toute sa pensée n'était qu'un atticisme. Il eut un plus grand bonheur encore, ce fut de comprendre l'idée vivace de son temps, celle qui était au fond de toutes les affaires publiques, celle qui devait long-temps encore remuer le pays, et de s'attacher spécialement à celle-là, de s'en faire l'organe le plus hardi : c'était l'idée de critique universelle, qui était alors dans sa vigueur, dans son excès. La critique alors ébranlait tout, absorbait tout, à tel point que même les génies créateurs marchaient méthodiquement avec elle, n'ayant plus ou n'osant plus montrer l'illumination soudaine. Ainsi Socrate, qui passa pour l'inventeur de la philosophie morale, la déduisait par méthode critique, par méthode d'élimina-

tion. La critique se trahissait dans les beaux drames d'Euripide, comme chez nous dans Voltaire, par ces maximes sèches qui sonnent si faux parmi les purs accens de la tragédie. Enfin la statuaire s'en ressentait aussi, et les successeurs de Phidias *corrigeaient* sa grande manière. Ce qui généralisait surtout, en l'expliquant, cette tendance à la critique, c'était l'état de la société, le mouvement de la politique. La guerre du Péloponèse, où nos abréviateurs et nos compilateurs d'histoire grecque n'aperçoivent qu'une multitude de petits combats, de calamités ennuyeuses et de séditions décousues, fut au contraire la plus une dans sa cause, la plus sociale, je dirais presque la plus philosophique, que l'antiquité nous ait racontée. Pour s'en convaincre, il faut la lire attentivement dans le grand écrivain contemporain qui en a écrit l'histoire; et comme cet élément nous est nécessaire pour apprécier Aristophane, comme Thucydide et Aristophane, quelque divers qu'ils soient, ou plutôt parce qu'ils sont infiniment divers, se commentent l'un l'autre, sont même indispensables l'un à l'autre, je résumerai ici rapidement, d'après l'historien, la situation politique dont s'est emparé le poète.

I.

La guerre du Péloponèse fut ce que nous appelons aujourd'hui une guerre de principes. Elle eut pour but et pour moyen, des deux parts, la propagande; Sparte serrait partout le frein de l'aristocratie, Athènes lâchait partout les forces démocratiques. Thucydide avait bien raison de dire (1) que l'époque qu'il se proposait de raconter était remarquable entre toutes. Quand nous lisons son histoire, notre esprit est souvent frappé de rapprochemens qui semblent identifier ces temps reculés aux nôtres, ce qui indique un de ces ébranlemens profonds par lesquels les sociétés les plus éloignées dans le temps et dans l'espace subissent les mêmes crises, manifestées par des symptômes semblables.

L'antagonisme des institutions, si diverses dans les cités grecques, s'était ajourné et semblait avoir disparu pendant le grand mouvement national qui repoussa l'invasion des Perses; mais les cinquante années qui suivirent la retraite de Xercès furent remplies de dissensions intestines, provoquées ou échauffées par les Asiatiques,

(1) Thucyd., liv. I, 20.

et de cette fermentation continuelle se dégagèrent peu à peu, plus énergiques qu'autrefois, l'intérêt démocratique d'une part, l'intérêt aristocratique de l'autre : élémens ennemis, dont l'un se portait à Athènes, et l'autre à Lacédémone. La première manifestation de mésintelligence entre les deux cités eut une cause bien caractéristique. Les Hilotes, ce peuple esclave, s'étaient révoltés; Sparte les assiégeait dans Ithome. Les Athéniens, réputés bons ingénieurs, furent appelés au secours de Sparte en vertu des traités existans; mais la race ionienne et démocratique pouvait-elle de bon cœur aider l'aristocratie dorienne à remettre aux fers cette population malheureuse? Il paraît que les Athéniens attaquèrent froidement et n'usèrent pas de toute leur science; les Lacédémoniens se crurent trahis par eux et les renvoyèrent. Bien plus, lorsque les Hilotes eurent capitulé, les Athéniens les accueillirent et leur donnèrent le territoire de Naupacte à coloniser. Ainsi Athènes se faisait des alliés dans le sein même de la puissance rivale, en se posant comme protectrice de la classe opprimée, et, par représailles, les Lacédémoniens tentèrent de réveiller dans Athènes des factions aristocratiques. La lutte se dessinait donc; l'opposition de politique devenait sociale. Les députés de Corinthe disaient aux Spartiates : « La guerre est nécessaire; car il n'y a rien de commun entre vous et les Athéniens. Ils sont novateurs et actifs; vous êtes conservateurs et lents. Ils veulent se répandre au dehors; vous vous renfermez dans vos limites. Ils sont opiniâtres, insatiables, dévoués, pleins d'espoir; vous tenez trop des vieux temps; dans la politique comme dans les arts, ce sont les novateurs qui l'emportent. » Les deux principes ne sont-ils pas bien décrits par Thucydide?

Autre circonstance non moins significative. Les Lacédémoniens, décidés à la guerre, cherchaient une raison bien nette et propre à émouvoir. Ils remontèrent haut dans le passé, comme pour reprendre à sa source l'inimitié qui dérivait de deux états sociaux différens. Un parti de noblesse s'était emparé autrefois, avec Cylon, de la citadelle d'Athènes. Le peuple massacra quelques-uns des insurgés jusque dans le temple de Minerve, où ils s'étaient réfugiés. C'était un sacrilége, dont les auteurs furent excommuniés, exilés : les Lacédémoniens s'en mêlèrent et aggravèrent encore la malédiction et le châtiment; mais enfin, par suite des fluctuations qui balançaient alors la ville entre la démocratie et l'aristocratie, les descendans de ces exilés furent rendus à la patrie. Les Lacédémoniens remuèrent cette vieille histoire, et sommèrent les Athéniens d'expier

le sacrilége démocratique, en chassant de nouveau les familles maudites. Périclès en était, par sa mère. Que firent les Athéniens? Ils réveillèrent à leur tour les souvenirs hostiles; ils remirent en scène la race opprimée des Hilotes. Plusieurs de ceux-ci s'étaient un jour réfugiés dans le temple de Neptune, sur le Ténare. De tels asiles étaient souvent nécessaires à ces forçats de la conquête que leurs maîtres traquaient et tuaient à travers champs comme des bêtes fauves. Les Lacédémoniens avaient donc fait sortir du temple ces supplians et les avaient massacrés. N'était-ce pas aussi un sacrilége? Athènes demanda que les Lacédémoniens se purifiassent par des expiations du sacrilége aristocratique du Ténare. On le voit, l'aristocratie et la démocratie se harcèlent sans oser dire encore leur dernier mot : l'une et l'autre se masquent sous un voile sacré. Du reste, les Athéniens avaient deux expiations à demander pour une, car l'ambitieux Pausanias, ayant voulu soulever les Hilotes (toujours les Hilotes) pour se saisir de l'autorité dans Sparte, se réfugia aussi dans une chapelle; les Lacédémoniens en ôtèrent le toit, en murèrent les portes, et l'en arrachèrent mourant de faim. Encore un sacrilége dont les Athéniens prièrent leurs adversaires de se faire expier. C'était habile; car non-seulement ils appelaient par là des menaces et des antipathies religieuses sur la tête de leurs ennemis, mais encore ils y trouvaient occasion de faire retentir sans cesse, comme une provocation terrible, ce nom des Hilotes, cette cause des vaincus, cette imprécation contre la servitude d'un peuple. Le mot *servitude* n'était pas une métaphore en ce temps-là.

Il y avait donc intention de propagande de part et d'autre. Sparte demandait que les Athéniens laissassent aux villes qui leur étaient soumises l'*autonomie*, ou le droit de se gouverner par leurs propres lois. Périclès vit bien l'arrière-pensée des Spartiates, et il demanda que Sparte laissât également à ses villes sujettes l'*autonomie*, mais réelle, mais sincère, de sorte qu'elles pussent librement se faire leurs constitutions, sans être obligées de les mettre en harmonie avec la société lacédémonienne. Au fait, c'était là toute la question, et Périclès la comprenait admirablement bien. Dans l'état des choses, c'était la démocratie qui avait l'influence contagieuse. C'est sous ce rapport aussi qu'il faut considérer la fameuse oraison funèbre prononcée par Périclès en l'honneur des guerriers d'Athènes morts pour la patrie, et dont Thucydide a conservé le fond. On y reconnaît bien le grand orateur dont l'éloquence grave et sévère appelle les rayons d'une gloire immortelle sur ces imposantes funérailles; mais on y sent aussi

l'homme d'état. Périclès sait que sa parole retentira au loin comme le tonnerre auquel on le comparait; il sait que les alliés l'écoutent : c'est donc à toute la Grèce qu'il s'adresse indirectement; il lui déclare que, si Athènes a de vaillans soldats et fait des actions héroïques, elle doit cette force et cette fécondité à ses institutions; puis ces institutions, il les déploie devant ses auditeurs avec des commentaires qui doivent séduire, même sous la gravité de sa parole. « Nos institutions, dit-il, n'ont rien à envier à celles de nos voisins; nous servons de modèles à quelques-uns, mais nous n'imitons personne. Et parce que cette forme de gouvernement ne fonctionne pas sous la direction d'un petit nombre d'hommes, mais par l'action de tous, on l'appelle démocratie. Par nos lois civiles, nous sommes tous égaux devant la justice; dans la hiérarchie, chacun, selon la spécialité qui le recommande, est appelé aux affaires publiques, non à cause de la classe dont il fait partie, mais en vertu de son mérite personnel. Qu'il soit pauvre, peu importe : s'il peut rendre service à l'état, l'obscurité de sa condition ne le fera pas repousser. » De là, Périclès arrive insensiblement à un parallèle entre les Lacédémoniens et les Athéniens; les premiers, pour être rudes et grossiers, ne sont pas plus courageux ni plus habiles que les enfans de l'élégante Athènes; les seconds, pour être éloquens et instruits, n'en sont pas moins propres aux grandes entreprises de guerre; Athènes sait quitter les plaisirs pour les travaux; elle ne méprise ni les indigens, ni les travailleurs, mais les inutiles : elle parle beaucoup, il est vrai, elle délibère volontiers; mais il en résulte qu'elle connaît le danger lorsqu'elle l'affronte, tandis que chez les autres, c'est l'ignorance qui donne la hardiesse et la réflexion qui intimide. En un mot, Périclès revêt des plus nobles pensées sa théorie démocratique; il en déduit logiquement la force de son pays, au milieu de ces funérailles même qui attestent une défaite : fermeté habile, confiance dominatrice, qui ajoute encore à l'effet politique de ce discours.

La guerre du Péloponèse fut donc essentiellement une guerre de principes, ou, si l'on veut, une guerre sociale : l'équilibre des forces conservatrices et des forces progressives était rompu; les pauvres se soulevaient contre les riches, les classes industrieuses et commerçantes contre les aristocraties militaires. On conçoit que, par le seul effet moral d'une question ainsi posée, la démocratie, toujours si inflammable, devait s'embraser au degré le plus intense; elle acquit alors en effet toute l'énergie folle et jalouse qui la distingue, mais les évènemens qui suivirent ces préliminaires la caractérisèrent

bien mieux encore et enlaidirent horriblement la belle image que Périclès en avait tracée. Empruntons encore quelques mots à la plume vigoureuse de Thucydide; on sentira dans ses paroles la réalité, la réflexion, l'expérience, la tristesse profonde; on comprend, après avoir lu Thucydide, pourquoi le poète comique demandait toujours la paix à grands cris, pourquoi il déchirait si impitoyablement les boute-feux de la démocratie.

« A partir de ce moment, dit Thucydide (1), la Grèce presque entière fut bouleversée, des factions éclatèrent de toutes parts, les meneurs populaires voulant l'alliance d'Athènes, les aristocrates réclamant celle de Lacédémone. La paix ne leur aurait donné aucun prétexte, aucun désir d'attirer chez eux ces influences extérieures; mais, pendant la guerre, ceux qui voulaient révolutionner leur pays, dans un sens ou dans l'autre, trouvaient mille raisons pour appeler des auxiliaires qui détruisissent le parti opposé et leur livrassent le pouvoir... Dans la paix et la prospérité, les états comme les individus peuvent suivre des inspirations meilleures, parce qu'ils ne se sentent pas précipités par des nécessités irrésistibles; mais la guerre, rongeant sans cesse les ressources de la vie, est un rude maître, qui forme les caractères à l'image des circonstances... On en vint même jusqu'à changer le sens ordinaire des mots pour qualifier les actes selon les convenances de l'opinion. L'audace irréfléchie s'appela dévouement et courage; la temporisation prévoyante fut flétrie comme une peur ignominieuse; la modération passa pour un prétexte du lâche, l'attention à toutes choses pour lenteur en toutes choses, la précipitation étourdie pour grandeur d'ame, les mûres délibérations pour inertie et refus d'agir...

« Le fond de tout cela, c'était la convoitise du pouvoir, que l'ambition et l'avarice voulaient conquérir; le résultat, c'était un acharnement de plus en plus vif entre ceux qui se trouvaient ainsi constitués en discorde. Dans ces deux partis, les chefs paraient leurs discours de belles formules, les uns prêchant l'égalité politique de la démocratie, les autres vantant la sagesse aristocratique; mais le bien public, dont ils se faisaient les esclaves en paroles, n'était en réalité pour eux qu'une proie à saisir : ils luttaient par toutes sortes de moyens pour se renverser les uns les autres, et ne reculaient devant aucun crime, aucune vengeance, aucune cruauté... Si, par de belles paroles, on arrivait à son but, on était justifié par le succès

(1) Liv. III, 82 et suiv.

devant l'opinion publique. Les hommes indépendans étaient écrasés entre les deux partis...

« Ce fut à Corcyre que ces audacieuses scélérateses osèrent se manifester d'abord. On y vit tout ce que peuvent faire par représailles ceux qui ont été gouvernés trop durement, tout ce qu'osent tenter ceux qui espèrent sortir de leur indigence accoutumée, ceux dont la rapacité brûle de s'emparer du bien d'autrui, ceux qui, poussés d'abord dans la lice par leur bon droit, se laissent bientôt emporter par l'indiscipline de leur colère, et s'abandonnent à d'impitoyables excès. Toutes les conditions de la vie sociale étant ainsi renversées, la nature humaine, si prompte à enfreindre les lois lors même qu'elles sont dans leur vigueur, se voyant alors victorieuse des lois même, se montra volontiers plus faible que la passion, plus forte que le droit, et ennemie de toute supériorité. »

Tels sont les traits principaux du tableau de Thucydide. Emprisonnés dans ce cercle infranchissable de calamités, spectateurs ou victimes des cruautés aristocratiques et des fureurs populaires, quelle pouvait être la plus journalière disposition d'esprit des hommes éminens de cette époque? Assurément ils ne pouvaient s'attacher bien fort à aucune forme spéciale de gouvernement; mais ils s'accoutumaient à les juger toutes, à en analyser le mécanisme, les lois, les résultats logiques et d'expérience. La critique politique se formait donc sur tant de ruines, et s'éclairait au vaste incendie de la guerre de principes. Déjà d'ailleurs, et depuis long-temps, l'esprit observateur des Grecs avait médité sur les conditions de la vie politique; il y en a des traces dans Homère et dans Hésiode; les poètes gnomiques témoignent de cette préoccupation; le bon Hérodote avait intercalé dans son histoire une discussion dialoguée sur les avantages respectifs des diverses formes de gouvernement, qui est le premier germe de la belle scène de Corneille entre Cinna, Maxime et Auguste; enfin Xénophon, Platon, Aristote, devaient bientôt jeter là-dessus les bases d'une véritable science. En général, tous ces grands hommes éprouvaient une répugnance marquée pour le gouvernement démocratique. Ils ne voyaient dans la démocratie, en prenant ce mot dans son sens naturel, qu'un monstrueux contre-sens pratique, en vertu duquel l'ignorance est appelée à trancher les questions ardues, la multitude inconstante à suivre les longs projets, les passions mesquines à diriger les grandes choses. Ils ne contestaient point qu'il fût utile d'organiser dans l'état un élément populaire, mais le peuple souverain, le peuple principe du pouvoir, leur sem-

blait une théorie absurde et un fait impossible. Périclès lui-même, dont nous avons cité quelques paroles, ne semble louer la démocratie que sous bénéfice d'interprétation; car, d'un état où toutes les classes fonctionnent à un état où le *déme* est prépondérant, il y a loin encore. Ce que Périclès appelle démocratie, c'est tout simplement un régime où nul obstacle de naissance n'écarte des affaires publiques l'homme capable de s'en occuper avec fruit, et où le mérite et le travail sont au contraire invités à exercer leur influence naturelle. Que faisait donc Périclès? Il se servait de la puissance actuelle du mot, sauf à l'expliquer ensuite. Ainsi la philosophie politique était arrivée en résultat à condamner radicalement la démocratie, et c'est cette pensée qu'Aristophane détaille, qu'il multiplie, qu'il anime, qu'il fait marcher, danser, chanter, rire et maugréer dans ses comédies politiques.

A la critique politique se lie étroitement, chez Aristophane, la critique religieuse. La religion en effet n'était qu'une esclave de la politique. La démocratie s'en servait à Athènes, comme l'aristocratie ailleurs. Les démagogues, pour étourdir en l'émerveillant la stupidité béante des masses, faisaient parler les oracles et les prophéties; le poète nous dévoile avec prédilection ces misérables ruses; il attache au même poteau la démocratie et la superstition, et les crible des mêmes sarcasmes. Sans doute les oracles avaient exercé une puissance utile, alors que le sacerdoce, originaire d'Égypte et transplanté parmi des races indomptables, n'avait d'autre moyen, pour imposer à la force et proclamer la justice, que les voix terribles et mystérieuses du sanctuaire; mais, pour l'éducation des peuples comme pour celle des enfans, ces frayeurs vagues de l'imagination n'agissent que jusqu'à un certain âge. Il aurait fallu constituer une autre autorité que celle du prestige. D'ailleurs, en renfermant sa doctrine dans le secret des mystères, le sacerdoce l'avait dérobée à toute controverse, et par là même à tout développement, car d'un côté les prêtres, que la contradiction ne réveillait pas, s'endormaient avec le peuple dans une foi morte, et finissaient par ne plus savoir de la religion que ses formes extérieures; de l'autre, l'artiste, le poète, le philosophe, se détachaient de ces formes ou les interprétaient à leur gré. Plus tard, le christianisme s'y prit bien autrement : une fois constitué, il convia la philosophie, il se mesura contre la critique, il déclara l'hérésie nécessaire, et manifesta surtout sa vitalité par la lutte. Mais, au temps de la guerre du Péloponèse, le sacerdoce grec, déjà enchaîné dans sa tradition et dans ses mythes, ne

puisait plus ses forces dans l'assentiment des chefs de la pensée publique; il s'abandonnait aux puissances qui s'en faisaient un instrument; il vendait des oracles, il vendait le suffrage des dieux à Cléon et aux autres tribuns. Nous verrons tout à l'heure quelle vigueur et quelle âcreté ces abus donnaient aux attaques de la philosophie, et comment Aristophane, livrant à la risée publique les oracles imposteurs et poursuivant Jupiter lui-même jusque sur son trône, lui ravissait *Basiléia*, la souveraineté, pour la livrer aux hommes.

Cette double critique, politique et religieuse, est donc la pensée dominante des comédies d'Aristophane, et pour bien exposer sa manière, la hardiesse et la justesse de ses coups, nous ne pouvons mieux faire que d'analyser deux pièces où ces deux ordres d'idées soient traités spécialement et à part. On sent bien qu'il ne peut y avoir ici de démarcation absolue; les traits lancés contre le paganisme et ceux qui atteignent la démocratie volent ordinairement pêle-mêle dans toutes les pièces, à mesure que l'imagination les suggère. Cependant il y en a une, celle des *Chevaliers*, qui est presque exclusivement politique, et une autre, celle des *Oiseaux*, dont la portée est essentiellement religieuse : nous choisirons ces deux-là (1). Commençons par *les Chevaliers*, c'est-à-dire par la comédie politique.

Quatre ans après la mort de Périclès, deux généraux, Démosthène et Nicias, étaient chargés de la principale direction de la guerre. Le premier avait fortifié Pylos, et assiégeait dans Sphactérie, petite île voisine, une troupe de Lacédémoniens. Il n'était pas aisé de les réduire : on négocia; mais, quand l'affaire fut discutée devant le peuple d'Athènes, Cléon, le corroyeur démagogue, ennemi personnel d'Aristophane, s'opposa au traité, et prétendit que, si Démosthène ne

(1) La Harpe a traduit quelques passages de la première, et Barthélemy quelques scènes accessoires de la seconde; mais, si l'on veut bien comparer avec ce qu'ils en ont dit notre fidèle analyse, on se convaincra que ni l'un ni l'autre n'a compris le sens, pourtant bien clair, de la pièce dont il parlait : assertion hardie sans doute, mais que chacun peut vérifier. Ni l'un ni l'autre n'a soupçonné ce que la pièce signifie dans son ensemble; ils ne s'attachent qu'à des épisodes, à des détails, que leur traduction énerve et décolore. Depuis La Harpe et Barthélemy, le théâtre grec n'a pas manqué de traducteurs; mais là comme partout c'est encore l'histoire du mot de Byron. Tout récemment, on a réimprimé, dans une bibliothèque prétendue choisie, une traduction d'Aristophane qu'il eût mieux valu ne pas mettre au jour. N'est-il pas fâcheux que, sous prétexte d'art et de choix, on décourage ainsi les nobles esprits qu'aurait pu tenter une difficile entreprise? En général, on ne saurait trop blâmer les traductions complètes d'Aristophane. Elles prétendent le faire

savait pas s'emparer de Sphactérie, il s'en emparerait bien, lui, Cléon. On le prit au mot, et le peuple, qui s'amusait de tout, le nomma général, et l'envoya à Pylos. Très embarrassé d'abord, il réussit cependant, parce que, durant toutes ces discussions, Démosthène avait pris de nouvelles mesures; Cléon arriva tout-à-fait à propos pour frapper le dernier coup qu'un autre avait préparé, et pour en usurper la gloire. Ce fut l'origine de sa popularité, et c'est de là qu'Aristophane part pour démasquer ses intrigues. Il s'agit donc de renverser un ministère, comme nous dirions aujourd'hui; il s'agit d'opposer à Cléon un rival doué des qualités nécessaires pour obtenir une majorité dans la place publique : voilà le sujet de la pièce.

Le poète suppose qu'un petit homme vieux et acariâtre, qui s'appelle *Peuple*, et qui en effet représente le peuple, a deux valets ou esclaves, qui sont Nicias et Démosthène. Ce maître s'est procuré récemment un troisième esclave, corroyeur de son état, c'est Cléon. Celui-ci s'empare de la faveur du vieil imbécile par des flatteries, des mensonges, des prophéties, et persécute les autres, qui l'appellent Paphlagonien ou Paphlagon, sobriquet injurieux, parce qu'il ne venait rien de bon, à ce qu'on croyait, de la Paphlagonie, pays de criards et de vociférateurs. Ils complotent donc de le faire chasser à tout prix. La première scène nous montre Nicias et Démosthène sous l'accoutrement servile; ils gémissent de la façon la plus comique sur les coups de bâton qu'ils reçoivent à tout propos depuis que cet intrus s'est glissé dans la maison. Quand ils ont bien pleuré, ne sachant que faire, et en attendant qu'il leur vienne une idée, Démosthène se tourne vers les spectateurs et leur expose toute la situation.

« Voici ce que c'est, leur dit-il : nous avons un maître d'un ca-

connaître, et elles le déguisent. On pourrait leur pardonner d'assez nombreux contre-sens; mais ce contre-sens perpétuel qui consiste à rendre la plus étonnante souplesse de style par une prose traînante, monotone et lourde, est un véritable outrage. C'est d'ailleurs un phénomène littéraire que l'attitude des critiques et des traducteurs vis-à-vis d'Aristophane. Ils avouent tous ne pas savoir où la plupart de ses pièces en veulent venir; les auteurs même des *sommaires* grecs ne sont pas bien arrêtés sur le but du poète. Au reste, si les matériaux d'érudition ne manquent pas à la littérature grecque, nous croyons fermement que l'esprit en doit être étudié de nouveau, et qu'il faut en remanier entièrement l'explication avec les données de la science moderne. A force de monographies et de comparaisons, on refait le moyen-âge, qui n'était nullement compris il y a trente ans, quoique si près de nous; on a essayé de refaire l'histoire romaine : l'histoire grecque est à refaire dans presque tous ses élémens, et elle offre une admirable mine à qui pourra l'exploiter.

ractère brutal, irascible; il s'appelle Peuple, habite le lieu des séances, et vit de son suffrage, qu'il vend. C'est un petit vieillard difficile et un peu sourd. Le mois dernier, il acheta un nouvel esclave, un corroyeur de Paphlagonie, le plus rusé coquin, la plus dangereuse langue qui se puisse trouver. Ayant bien reconnu le caractère du vieillard, ce Paphlagon à cuirs se fit petit, flatta, caressa, chatouilla, dupa le maître par des gentillesses, disant : « Cher Peuple, « quand vous avez jugé un procès, il faut vous reposer; prenez un « bain; mangez, buvez, goinfrez, et recevez les trois oboles par« dessus le marché (c'était l'indemnité accordée aux cinq cents *jurés* « de chaque tribunal, et que Cléon avait portée à trois oboles par « séance); voulez-vous que je vous serve à souper? » Et alors, s'emparant de ce que nous avions préparé, le Paphlagon courait s'en faire honneur auprès du maître. Dernièrement encore, j'avais pétri à Pylos une bonne galette lacédémonienne : ne voilà-t-il pas que le fripon s'en vient tourner autour, et, je ne sais comment, me la souffle, et s'en va la mettre sur table lui-même ! Et puis il nous tient à distance; il ne permet pas qu'aucun autre que lui serve le maître; armé d'une lanière, il monte la garde pendant le dîner et chasse quiconque voudrait dire le moindre mot. Et puis il débite des oracles au vieillard, qui se laisse prendre à tous ces radotages de sibylles; et puis, quand il le voit bien abêti, il pousse ses avantages, il calomnie ses camarades, et nous recevons le fouet. Pendant qu'on nous fouette, il va, il vient, il sollicite celui-ci, il effraie celui-là, et vend la faveur dont il jouit, disant : « Voyez-vous comme j'ai fait fouetter Hylas? Prenez « garde, si vous ne m'apaisez, vous êtes mort, pas plus tard qu'au« jourd'hui. » Et nous nous laissons rançonner; ou bien, si nous résistons, le maître nous foule aux pieds et nous extorque huit fois davantage. »

On sent bien qu'un tel régime est intolérable; il faut que Nicias et Démosthène s'exilent ou qu'ils renversent ce gouvernement d'oppression et d'avanies. Tout à coup l'idée vient à Démosthène, une idée lumineuse. Parmi ces oracles dont Cléon se sert pour maîtriser le peuple, il doit y en avoir certainement qu'il cache parce qu'ils lui sont contraires, car les prêtres consultés avaient assez l'habitude d'équivoquer ou de prophétiser le pour et le contre à la fois, afin de deviner toujours juste. — Tâchons de lui dérober ces oracles contraires. Précisément le voilà qui dort. — On lui escamote donc un feuillet d'oracle, et, par bonheur, c'est un de ceux qu'on peut tourner contre lui. « Voilà, s'écrie Démosthène, voilà de quoi le mettre à

bas! — Comment cela? dit Nicias. — Comment? l'oracle dit en propres termes que le gouvernement de la république sera d'abord livré à un marchand d'étoupes; qu'ensuite il passera aux mains d'un marchand de bestiaux, qui le gardera jusqu'à ce qu'il s'élève un plus grand vaurien que lui; que ce dernier sera un marchand de cuirs : c'est clair, c'est notre Paphlagon, ce voleur, ce braillard, doué d'une voix assourdissante comme celle d'un torrent; qu'enfin ce marchand de cuirs sera renversé par un marchand de charcuterie! »

Tout ce passage est une invective contre les parvenus du commerce, qui à cette époque dirigeaient la démocratie : le marchand d'étoupes désignait Eucrate, qui faisait le commerce des toiles; le marchand de bestiaux, c'était Lysiclès; le marchand de cuirs, Cléon; le charcutier, Hyperbolus, qu'on ne détestait pas moins que Cléon, mais qu'on trouvait opportun de lui opposer.

« Un charcutier! s'écrie Nicias. O Neptune, quelle combinaison! mais voyons, où trouverons-nous cela? — Il faut le chercher, dit Démosthène. — Bon! s'écrie encore Nicias, en voilà justement un qui arrive au marché; c'est comme providentiel! » On remarquera que Nicias était un homme fort pieux, et qu'Aristophane lui conserve partout son caractère, avec une teinte de moquerie, il est vrai, mais légère et presque respectueuse.

Le charcutier arrive en effet. Démosthène lui adresse la parole : « O trop heureux charcutier! ici, ici, mon très cher; monte, ô toi qui nous apparais pour sauver la patrie! — Qu'y a-t-il? répond le charcutier; que me voulez-vous? — Viens ici, lui dit Démosthène, et tu sauras quelle est ta fortune et ton immense bonheur... Et d'abord jette là tous ces ustensiles, ensuite adore la terre notre mère et tous les dieux. — LE CHARCUTIER : Eh bien! voilà. Qu'est-ce qu'il y a? — DÉMOSTHÈNE : O heureux homme! ô homme riche! ô homme aujourd'hui nul, mais demain le plus grand de nous tous! ô chef suprême de la bienheureuse Athènes! — LE CHARCUTIER : Ah çà! mon cher, que ne me laisses-tu nettoyer mes tripes et vendre mes saucisses, au lieu de te moquer de moi? — Que parles-tu de tripes, insensé? réplique Démosthène. Regarde par là. Vois-tu ces longues files de peuple? — Oui. — Eh bien! tu vas être le maître de tous ces gens-là, et du marché, et des ports, et du Pnyx, où se tiennent nos assemblées. Tu mettras le pied sur le sénat, tu casseras les généraux, tu feras garrotter les uns, tu jetteras les autres en prison, tu te livreras à l'orgie dans le Prytanée! — Moi? — Toi. Mais tu n'as pas tout vu encore; monte sur ton étal, et regarde là-bas toutes ces îles qui nous

entourent. — Oui, je vois. — Vois-tu aussi ces comptoirs et ces navires marchands? — Oui, très bien. — Eh bien! n'est-ce pas là un immense bonheur?... Cet oracle l'a dit : tu vas être le plus grand des hommes! »

Le pauvre charcutier n'y comprend rien. Comment peut-il devenir quelque chose dans l'état, dans une cité comme celle d'Athènes, lui que sa condition infime réduit aux plus dégoûtantes occupations? Mais c'est en cela que se manifeste, aux yeux du poète, sa vocation pour la démagogie. « Tu es un homme de rien, lui dit Démosthène, tu es un pilier de la foire; de plus, tu es sans peur et sans vergogne; eh bien! c'est à cause de cela même que tu arriveras au pouvoir... Tu n'es pas d'honnête famille, n'est-ce pas? Tu n'es pas ce qu'on appelle un honnête homme? — J'en jure les dieux, répond le charcutier, je suis de la dernière canaille! — O homme prédestiné! ô favori de la fortune! quel énorme avantage pour faire ton chemin! — Mais, mon cher ami, objecte encore le trop humble charcutier, mais je n'ai reçu aucune instruction; je sais lire tout au plus, et encore très mal, très mal. — Voilà le seul inconvénient que je te trouve, répond Démosthène, c'est de savoir lire, même très mal, très mal. Un homme instruit n'est pas plus propre aux fonctions de démagogue qu'un homme honnête. Il faut être ignare et méchant... Au reste, ne t'inquiète pas; rien de plus aisé pour toi que de gouverner ce peuple. Tu n'as qu'à faire ton métier de charcutier comme auparavant. Brouille et entortille les affaires comme tu fais avec ta triperie; allèche et gagne le peuple par ces petits mots de *fricoteur* qui l'affriandent. Toutes les autres qualités du tribun, tu les as; une voix criarde, un mauvais caractère, et les habitudes de la halle. Il ne te manque absolument rien pour le gouvernement de notre république.

« Mais qui m'appuiera contre Cléon? dit le charcutier; car enfin les riches le craignent, et les pauvres, rien qu'à le voir, en ont la colique de frayeur. — Mais, répond Démosthène, nous avons les chevaliers, ces courageux citoyens; ils sont mille, ils le détestent; ils viendront à ton aide, et avec eux tous les honnêtes gens, et, parmi ces spectateurs, tous ceux qui ont de l'énergie, et moi avec eux, et Dieu qui prendra notre cause. » Ainsi Aristophane provoquait directement contre Cléon la classe intermédiaire dont l'ordre des chevaliers formait l'élément principal. C'était, avec les *zeugites*, une noblesse inférieure ou classe moyenne, comprenant tous ceux dont le revenu s'élevait à trois cents ou à deux cents medimnes, et analogue à celle qui chez nous compose la plus grande partie des électeurs et

des milices nationales. Elle était, à Athènes aussi, la masse la plus résistante en politique, la plus active dans le commerce et les arts pacifiques; mais la populace, subjuguée par des intrigans, l'avait débordée, et le sénat, corps assoupli et corrompu, pliait à tous les vents populaires. Cet appel à la classe moyenne est le véritable nœud de cette comédie; le titre l'indique, et l'ordre des *chevaliers* y joue son rôle, représenté par le chœur.

Continuons notre analyse. Cléon paraît sur la scène. Telle était la frayeur qu'inspirait le tribun, qu'aucun acteur n'avait osé se charger de ce rôle; aucun ouvrier n'avait voulu fabriquer un masque qui rappelât sa figure : Aristophane se barbouilla le visage et joua lui-même le personnage de Cléon. Il paraît, et ses premières paroles révèlent le délateur, le terroriste de ce temps-là. Il remarque une coupe dans laquelle Nicias et Démosthène avaient bu des rasades durant la scène précédente, en l'absence du maître. Cette coupe est de fabrique calcidienne. Aussitôt il jure et les accuse de conspirer avec les Calcidiens. « D'où vient que je vois là une coupe de Calcis? Il est bien clair que vous êtes occupés à révolutionner la Calcide. Ah! misérables, vous paierez cela de votre tête! » Allusion aux accusations absurdes par lesquelles les *sycophantes* épouvantaient les malheureux qu'ils voulaient pressurer; la populace, organisée en tribunaux de cinq cents membres chacun, donnait presque toujours gain de cause à ses favoris, et ceux-ci vendaient la sécurité aux faibles qui avaient besoin de l'acheter. Aussi le charcutier, saisi d'effroi, a-t-il pris la fuite avant que Cléon ait eu le temps d'achever sa menace. Démosthène le rappelle à grands cris; en même temps il invoque les chevaliers, qui accourent; l'émeute gronde, Cléon est enveloppé, battu, insulté. « Frappe, s'écrie-t-on de toutes parts; frappe ce fourbe, ce désorganisateur de l'armée, ce dilapidateur, ce gouffre et cette charybde de la rapine; ce fourbe, c'est le vrai mot, toujours fourbe, fourbe du matin au soir : frappez-le donc, poussez, serrez; qu'on le renverse, qu'on l'insulte, qu'on le hue... » En vain Cléon crie au secours, invoque ses partisans, surtout les *héliastes*, c'est-à-dire ces jurés des tribunaux démocratiques auxquels il avait inspiré l'amour de l'oisiveté et de la procédure, en leur faisant distribuer trois oboles par séance, et qui étaient par là devenus ses créatures. — O mes respectables héliastes! ô mes confrères des trois oboles! vous que je nourris de plaidoiries criardes, sans m'inquiéter du juste ni de l'injuste, au secours! je suis assailli par des conspirateurs. — Tant mieux! répond le chœur des

chevaliers, car c'est toi qui dévores les propriétés de l'état sans attendre que le sort les ait partagées; c'est toi qui tâtes et qui presses, comme des figues, les habitans des villes soumises à la nôtre, pour voir s'ils ne sont pas trop verts au gré de ta voracité, pour voir s'ils sont assez mous, assez peu résistans; c'est toi qui, dès qu'on t'en signale quelqu'un assez inerte et assez sot, l'assignes, fût-il au fond de la Chersonèse, le saisis, l'étreins, le renverses et l'immoles; c'est toi qui guettes au passage tous ces moutons d'Athéniens, riches, pacifiques, et tremblant à la seule pensée d'un procès! — Ainsi vous tombez tous sur moi? s'écrie Cléon. Puis essayant sur les chevaliers eux-mêmes les ruses et les flatteries qui lui réussissaient si bien auprès du peuple: « Voyez, mes amis, leur dit-il, comme on me frappe à cause de vous, moi qui allais proposer dans l'assemblée d'élever un monument en l'honneur de vos exploits! » Mais cette maladroite flatterie ne fait qu'irriter davantage ses adversaires. « Voyez-vous ce matamore! s'écrie-t-on de toutes parts. Voyez-vous comme il s'assouplit! Voyez-vous comme il rampe! Il s'imagine qu'il n'a qu'à nous flagorner comme de vieux imbéciles. Mais, si ces moyens lui ont souvent réussi ailleurs, ils vont tourner à sa perte maintenant; qu'il descende seulement par ici, nous le recevrons bien. — O mon pays! s'écrie Cléon roué de coups, ô mes concitoyens! par quelles bêtes féroces je me vois éventré! — Tu croasses encore! répond la foule, et ta voix ne cessera donc jamais de troubler le pays? »

En ce moment, le charcutier, qui avait eu peur et s'était enfui, revient, car son ennemi est par terre. « Holà! s'écrie-t-il, puisqu'il ne s'agit plus que de crier, c'est moi qui vais achever la déroute de cet homme. — Bien, lui dit le chœur; si tu cries plus fort que lui, nous te portons en triomphe, et, si tu l'emportes sur lui en impudeur, la victoire est à nous. »

Ici commence entre les deux rivaux un combat de grossièretés, d'accusations, d'absurdes menaces, d'injures, de fanfaronnades dont le spectacle faisait la plus sanglante satire de la démocratie. L'idée d'Aristophane, nous l'avons déjà vu, est que plus on est vil, ignare et ignoble, plus on est visiblement appelé à la profession de démagogue. Cléon et le charcutier sont donc ici comme deux candidats qui s'escriment pour la popularité mise au concours, qui se font valoir par des argumens en rapport avec le but, qui subissent enfin devant les chevaliers leur examen de capacité démocratique, et cette capacité se mesure sur le degré de bassesse auquel chaque candidat saura atteindre. Ils se disputent le prix de l'ignominie, et ce prix,

c'est le gouvernement. Ils aspirent à descendre au plus profond de la fange, parce que là ils trouveront le pouvoir. « Moi, je suis un voleur, dit Cléon; peux-tu en dire autant? — Moi, répond le charcutier, je suis fort sur le parjure; quand on me prend en flagrant délit, je fais serment que ce n'est pas vrai... J'ai droit de parler ici, car je suis aussi canaille que toi. — Bien raisonné, disent les chevaliers à leur candidat; mais, si tu veux que ton argument soit encore plus écrasant, ajoute que tu es canaille et enfant de canaille. » Dans ce même dialogue, nous trouvons l'origine d'une expression qui, depuis Aristophane, est devenue proverbiale pour caractériser les meneurs intéressés qui agitent les affaires publiques. « Tu agis, dit le charcutier, comme ceux qui font la pêche aux anguilles : si l'étang est paisible, ils n'attrapent rien; mais, s'ils en troublent la boue, ils remplissent leurs filets; c'est ainsi que tu fais ta pêche, toi, dans les troubles de la patrie. » Ainsi ce proverbe si vif et si juste, *pêcher en eau trouble*, nous vient d'Aristophane, et sa comparaison eut grand succès, car il reproche quelque part, à un de ses rivaux en poésie, de la lui avoir volée. En somme, le plus maltraité ici, ce n'est pas Cléon, c'est le peuple même qui assistait à la pièce, et qui applaudissait aux traits flétrissans dont le poète le marquait au front. On s'étonne à chaque page, en lisant Aristophane, que les spectateurs athéniens, d'ailleurs si susceptibles, aient pu supporter les vérités humiliantes et même outrageantes qu'on leur jetait si insolemment à la face. Mais on les faisait rire, et ils étaient désarmés.

Cléon, vaincu par l'éloquence poissarde et les poumons infatigables de son rival, en appelle au sénat. Les chevaliers conseillent au charcutier de se présenter aussi devant l'auguste assemblée, et bientôt, en effet, le charcutier revient triomphant : le sénat lui a donné gain de cause. On sait comment Juvénal peignait la décrépitude du sénat romain de son temps, convoqué pour délibérer sur la sauce d'un turbot: Aristophane place le sénat d'Athènes à peu près dans la même position. En effet, Cléon, arrivé devant le sénat, « laisse éclater sa foudroyante parole contre les chevaliers; c'est un fracas à faire crouler les remparts; il les appelle conspirateurs, il donne à son réquisitoire les couleurs les plus vraisemblables, et déjà le sénat tout entier qui l'écoute s'abreuve de ses mensonges; on regarde de travers, on sourcille. » Alors le charcutier, s'apercevant de l'effet produit par l'éloquence de son adversaire, se précipite dans l'assemblée, et annonce aux sénateurs, gens prosaïques et sensuels, qu'il a découvert un moyen de leur faire obtenir les anchois à très bon marché,

presque pour rien. A l'instant la sérénité revient sur tous les fronts; le prix des anchois donne lieu à des conversations particulières très animées. En vain Cléon cherche à reconquérir l'attention par des promesses encore plus agréables que celle-là; le charcutier, qui connaît mieux sans doute la fibre gourmande des pères de la patrie, enchérit toujours avec succès; après les anchois, il fait largesse de sardines. Dès-lors la conspiration est oubliée, les choses sérieuses sont remises au lendemain; il se forme des groupes tumultueux, et le prix des anchois devient la seule question à l'ordre du jour, le seul objet des plus vives discussions. Quant au pauvre Cléon, on le met hors la loi; on le pousse, les huissiers le jettent à la porte. Il résiste encore cependant; pour dernière ressource, s'accrochant de toutes ses forces au pouvoir qui lui échappe, il renie tout son passé politique; il avait toujours poussé à la guerre malgré le sénat, il promet la paix. « Attendez, s'écrie-t-il, attendez du moins que vous ayez entendu l'ambassadeur de Sparte; il est là, il apporte des propositions de paix. » Mais il est trop tard. Ce sénat, accoutumé à se diriger par les plus mesquines considérations, ne voit plus que la paix soit nécessaire. « A présent la paix, imbécile? Lorsqu'ils savent que nous avons les anchois à bon marché! Arrière la paix! nous n'en avons plus besoin, et en avant la guerre! » Et la séance est levée; les sénateurs joyeux sautent par-dessus les balustrades et se dispersent. Ce n'est pas tout. Le charcutier court au marché et accapare tout ce qui s'y trouve de coriandre et de poireaux, dont on se servait pour la sauce des anchois; puis il en fait une distribution gratuite aux membres du sénat, qui lui témoignent la plus vive reconnaissance. « Tous ils m'élevaient au ciel, dit-il en finissant son récit; ils m'accablaient tous de caresses, si bien que, pour une obole de coriandre, j'ai acheté le sénat tout entier, et me voilà. »

Il faudrait être familiarisé plus qu'il n'est possible aujourd'hui avec les détails de la vie publique et privée de cette époque, pour bien sentir toutes les particularités mordantes de ces pièces de circonstance, pour apprécier l'effet de ce feu roulant de plaisanteries et d'allusions dont nous sommes forcé de supprimer la plus grande partie; mais l'ensemble de cette conception, l'idée principale de chacune de ces scènes ne nous révèlent-ils pas assez bien le secret du génie d'Aristophane, de cette puissance comique qui a fait l'admiration de l'antiquité, et qui, à travers ses formes légères, son bruit de grelots, ses grimaces et ses folies, laisse si bien apercevoir la pensée sérieuse, la haine profonde des abus, le mépris des lâchetés et des

hypocrisies de toutes sortes? Jamais philippique de Démosthène fut-elle plus verte? jamais brusquerie pittoresque de Tacite fut-elle plus sévèrement vengeresse que ces stigmates dont la muse d'Aristophane marque en riant les peuples stupides, les pouvoirs avilis, et les intrigans capables de s'abaisser à tout pour mieux s'élever?

On a vu nos deux tribuns s'exercer devant les chevaliers et se disputer la faveur du sénat; ils vont maintenant engager une lutte décisive devant le peuple. Or, le peuple est ici encore représenté par ce petit vieillard maussade et capricieux dont on a déjà fait le portrait. Cléon et le charcutier comparaissent devant ce juge souverain, qui déclare ne vouloir les entendre que dans le lieu ordinaire des séances. Cette condition effraie le charcutier, qui a pu souvent remarquer combien une grande assemblée exprime mal ordinairement la véritable opinion de ceux qui la composent, combien les influences, les fluctuations, les vertiges qui s'emparent alors de la foule la rendent différente d'elle-même. « Malheur à moi! s'écrie-t-il, je suis perdu. Ce vieux bonhomme, quand il est chez lui, est le plus sensé des mortels; mais, dès qu'il est assis sur ces maudits bancs, il devient bête et ouvre une aussi grande bouche qu'un paysan qui suspend ses figues au séchoir. » Cléon commence ses protestations de dévouement : « Quel citoyen vous aima jamais plus que moi? dit-il au petit vieillard; n'ai-je pas, aussi long-temps que je fus admis dans vos conseils, versé dans vos trésors des masses de richesses que j'extorquais en tordant les uns, en étranglant les autres, en sollicitant, en ne tenant compte de personne, pourvu que je vous fisse plaisir? » « Mais d'abord, cher peuple, dit à son tour le charcutier, il n'y a rien de bien extraordinaire à cela. Et moi aussi j'en ferai autant, j'escamoterai le pain des autres pour le mettre sur votre table. Du reste, je vais vous administrer la preuve, moi, qu'il n'est pas vrai que cet homme vous aime, et que ce n'est pas pour vous qu'il travaille, mais pour lui-même et pour se chauffer à vos dépens. Vous qui avez brandi l'épée pour la patrie à Marathon, vous qui, par votre victoire, avez donné naissance à tant de phrases ronflantes que nous débitons aujourd'hui à tout propos, vous voilà assis bien durement sur ce banc de pierre, et pourtant cet homme ne s'en aperçoit même pas. Quant à moi, tenez, voici un coussin que j'ai fait exprès et que je vous apporte. Allons, levez-vous... Bien; maintenant asseyez-vous tout doucement et ménagez un peu ce coccyx qui a si bien fait son service sur les bancs des galères de Salamine. » Le poète se moque, comme on voit, et des déclamations des orateurs qui rappelaient sans cesse les grandes

journées de la guerre des Perses, et des petits services par lesquels ils cherchaient à capter le peuple, et du peuple lui-même qui s'y laissait prendre. En effet, ce coussin réussit à merveille pour le charcutier : « Qui es-tu donc, mon brave? lui dit ce bon Peuple tout enchanté; est-ce que tu es de la race du grand libérateur Harmodius? Mais c'est très beau, cela, vraiment, et très populaire, ce que tu viens de faire là! » Voilà donc que le charcutier gagne du terrain; il s'enhardit, il reproche à Cléon les troubles et les malheurs de la Grèce; et quand celui-ci prétend que son but n'était autre que de faire régner Athènes sur l'Arcadie et la Grèce entière, l'autre s'élève à des tons oratoires : « Non, s'écrie-t-il, ta pensée n'était pas de nous soumettre l'Arcadie; tu voulais piller, tu voulais pressurer les villes pour ton propre compte; tu voulais que le peuple, à travers la poussière des combats, ne pût voir tes crimes, et qu'il restât, par nécessité, par besoin, par la solde, suspendu à tes caprices. Ah! si jamais il retourne à ses champs, si, au milieu de ses moissons et de ses oliviers, il reprend courage et calcule ce qu'il lui en a coûté, alors il comprendra combien de félicités tu as taries pour ne lui donner qu'une misérable solde; alors il reviendra aigri, furieux, pour te lapider de sa boule noire. Tu le sais, et c'est pour cela que tu le joues avec tes vains songes et tes projets en l'air. »

Ce n'est pas tout. Nous avons déjà parlé des oracles dont les politiques de ce temps-là se servaient pour subjuguer le peuple par un détestable abus de la religion. Cléon, poussé à bout, veut recourir de nouveau à cet artifice; mais le charcutier ne recule pas encore devant l'épreuve : il inventera bien aussi des oracles. Cléon en apporte un gros paquet; le charcutier en apporte une charge. Lisez-nous cela, dit le Peuple. Cléon commence : — Écoutez maintenant, et appliquez votre esprit : « Fils d'Erechthée, médite le sens des oracles qu'Apollon a criés du fond de son sanctuaire par les trépieds vénérables. Il te commande de garder le chien sacré aux dents aiguës qui, en aboyant devant toi et en faisant grand bruit pour te défendre, t'assure un bon salaire, et périra s'il cesse de remplir ce devoir, car d'innombrables geais croassent de haine contre lui. » — Par ma foi, je n'y comprends pas un mot, dit le Peuple; quel rapport y a-t-il entre Erechthée et vos geais qui croassent, et votre chien qui aboie? — Le chien, c'est moi, dit Cléon, puisque j'aboie pour vous, et Apollon veut que vous me gardiez, moi votre chien. — Ce n'est pas cela, répond le charcutier : voici le véritable oracle du chien, Et il se met à en débiter un autre non moins significatif, mais en sens con-

traire : « Prends garde, fils d'Erechthée, à ce chien de geôlier, à ce Cerbère qui fait frétiller sa queue autour de toi quand tu dînes; il t'observe, et, pour peu que tu te détournes, il t'escamotera ton morceau; la nuit, il se glissera dans ta cuisine comme un chien qu'il est; il lappera tes assiettes et avalera les îles tributaires. » On voit que le charcutier a saisi assez bien le style symbolique des oracles. Mais Cléon en a d'autres dans son sac; il lit donc derechef : « Il y a une femme; elle enfantera dans la divine Athènes un lion qui combattra pour le peuple, comme pour ses propres lionceaux, contre une multitude de moucherons; conserve-le et fais-lui un mur de bois et des tours de fer. » Cléon s'applique encore cette prophétie : ce lion, c'est lui. Le Peuple s'étonne et va se rendre, quand le charcutier lui fait remarquer que Cléon n'a pas expliqué ces murs de bois et ces tours de fer dont parle la prophétie. Que veulent-ils dire? Évidemment c'est la machine de bois et de fer, la machine *à cinq trous*, espèce de cangue comme celle des Chinois, et qui servait au supplice des criminels. C'est là-dedans que l'oracle veut que Cléon soit gardé; interprétation un peu sévère, mais que le Peuple adopte. Aristophane ne s'attaque pas seulement ici aux ruses et aux mystifications de la démocratie, mais aussi aux oracles même; il en contrefait le langage obscur et les métaphores élastiques, et il prouve par des parodies qu'on peut aisément, non-seulement s'en procurer pour tous les cas, mais encore leur donner les interprétations les plus contraires.

Enfin, après avoir démasqué, à travers mille bouffonneries que nous ne pouvons même mentionner, les principales roueries des démagogues, le poète arrive à la conclusion, car c'est une conclusion plutôt qu'un dénouement, toute la pièce étant un pamphlet plutôt qu'un drame. Le petit vieillard qui représente le peuple abandonne Cléon, et le livre à son adversaire. Le charcutier devient chef de l'état; c'est une grande régénération qu'il ambitionne d'accomplir, et, fidèle aux souvenirs de son premier métier, il *recuit* le Peuple, ainsi que Médée faisait recuire jadis le vieillard Éson. Le Peuple reparaît alors plus jeune, plus fort, maître de lui-même, nettoyé de sa décrépitude et de sa crédulité; il promet de châtier les déclamateurs qui effraient les juges pour leur dicter des sentences, d'encourager la marine, de régulariser l'avancement dans l'armée, d'interdire la tribune aux orateurs trop jeunes et signalés pour leur conduite scandaleuse; enfin il consent à la trève de trente ans proposée par les Lacédémoniens. C'est ainsi que les comédies politiques d'Aristophane avaient ordinairement un but immédiat, et conte-

naient une proposition directe, actuelle, relative aux affaires du moment. Que de vues générales d'ailleurs, que d'observations sérieuses, que d'idées positives et pratiques sur les grandes erreurs de l'époque! Et sous ces caricatures par trop forcées, sous ces trivialités trop souvent repoussantes, quel instructif complément de la grave et sévère histoire de Thucydide! L'histoire, de son haut point de vue, étale les côtés austères et tragiques des évènemens; la comédie, au sourire narquois et sceptique, dévoile les petits tripotages cachés sous les grandes choses : toutes deux ensemble complètent le tableau de la vie sociale.

II.

Voilà comment Aristophane traitait en plein théâtre le régime politique au milieu duquel il vivait; voyons maintenant sa critique religieuse. La scène des oracles dont nous avons cité quelques traits n'était qu'une légère escarmouche, et il y en a de cette sorte dans la plupart de ses pièces; mais c'est dans *les Oiseaux* qu'il faut le voir attaquer de front l'assemblée des dieux : c'est là que, daignant à peine se voiler de la plus transparente allégorie, il sape l'autel à sa base. Rapprochons d'abord quelques faits qui doivent éclaircir l'interprétation de cette comédie, car nulle pièce du théâtre grec n'a autant d'importance historique et philosophique, et nulle n'a autant embarrassé les commentateurs.

L'acte fondamental de toutes les religions connues, c'est le sacrifice. C'était même, chez les Grecs, l'acte essentiel de la vie, car, pour dire sacrifier, ils disaient tout simplement agir, faire : ἔρδειν, ῥέζειν, δρᾶν. C'est que le sacrifice n'était, en définitive, qu'une prière symbolique exprimant le plus haut principe de la morale : offrande de toute vie humaine, figurée par un objet alimentaire, à la vie suprême, qui est Dieu; et association, ou communion des hommes en Dieu, figurée par la manducation en commun de l'objet offert, c'est-à-dire par le banquet qui suivait le sacrifice, et où l'on mangeait la victime. Mais il vint un temps où le dogme s'enterra dans ses formes, et où la religion ne sembla plus qu'un ensemble de rites extérieurs, sans but moral bien défini. Les banquets sacrés devinrent une occasion d'intempérance, au point que des étymologistes, Aristote même, dit-on, croyaient que μεθυειν, *s'enivrer*, venait de μετα θυειν, *après sacrifier*. L'étymologie est hasardée, mais elle n'en démontre que mieux le fait. D'autre part, les prêtres songèrent surtout à se faire, au moyen

du sacrifice, de beaux revenus, en excitant la piété aux larges offrandes, aux immolations magnifiques, dont ils avaient la meilleure part. Il en résulta une réaction contre le sacrifice, qui devenait un impôt trop lourd. Les dîmes aussi excitaient des murmures, et les domaines consacrés à l'entretien des temples furent quelquefois violés. Toutefois ces sacriléges publics troublaient trop d'intérêts et de consciences pour se renouveler souvent. D'ailleurs, le sacerdoce établi étant un instrument de l'état, on maintenait, moins par croyance que par politique, ses grandes prérogatives, comme cela se voit en Angleterre de nos jours. Cependant, si on laissait au sacerdoce ses revenus constitués et réguliers, on lui disputait ses bénéfices casuels, et chacun pour son compte cherchait à s'y dérober. Il y a un instinct d'avarice vulgaire qui cherche sans cesse à esquiver les charges nécessitées par les institutions de toute nature; cet instinct, même chez les croyans, répugnait aux offrandes et aux sacrifices, et la critique, qui trop souvent s'adresse aux mauvais penchans du cœur humain, lors même qu'elle veut arriver à des fins louables, s'attachait à soulever contre le culte l'argument pécuniaire. A quoi bon ces cérémonies? Valent-elles ce qu'elles coûtent? Telle était la question. Mais elle n'était pas neuve à l'époque d'Aristophane, il s'en faut de beaucoup. Elle remontait, au contraire, aux premiers âges de la nation.

En ces temps primitifs, le sacerdoce égyptien s'était fortement établi dans la Grèce. Les cités, les rois, les tribus, lui apportaient des dons immenses, des *chiliombes* ou sacrifices de mille bœufs, mais plus souvent des *hécatombes* ou sacrifices de cent bœufs. La Laconie avait adopté ce nombre, parce que, dit-on, elle renfermait cent villes. Dans l'origine, l'offrande entière était donnée aux dieux, c'est-à-dire aux prêtres : alors on l'appelait *holocauste*, parce qu'on la supposait *entièrement consumée* en l'honneur de la divinité; mais une si complète destruction était inutile, il était juste d'ailleurs que le sacerdoce vécût de l'autel : on en brûlait donc quelque chose pour ne pas négliger le symbole, et le reste grossissait les revenus du temple. Prométhée pensa que c'était trop. Prométhée, que nous retrouverons tout à l'heure dans Aristophane, était le chef de la race de Japet et de Deucalion, c'est-à-dire qu'il représente la population autocthone que les Égyptiens avaient refoulée vers les montagnes. Il fut donc, dans la mythologie, le type de l'opposition hellénique contre le sacerdoce étranger. La légende en a fait un dieu ennemi des dieux, toujours en révolte contre leur usurpation, toujours prophétisant leur

chute. On lui a donné l'esprit ingénieux, inventeur, novateur, qui a caractérisé les Grecs; il devint même le symbole de la science qui combine, et son nom de *Prométhée*, le prévoyant, désigne très clairement cette personnification du génie curieux, chercheur, remuant et indocile des Hellènes. Prométhée joua des tours de toutes sortes à Jupiter. Ce fut lui qui, le premier, coupa les vivres, en partie du moins, au sacerdoce : il introduisit l'usage de ne donner aux dieux qu'une partie des victimes, et de garder le reste pour en faire des festins avec ses amis. Ce fait, si peu grave en apparence, indique pourtant le moment où la race indigène secoua le joug des colons égyptiens, fit effraction pour ainsi dire dans la cité théocratique, et commença cette réaction politique et religieuse qui a produit tout le mouvement intellectuel de l'ancienne Grèce.

Ce fait, inaperçu des modernes, était très important aux yeux des plus anciens mythologues, car il contenait une révolution. Aussi Hésiode l'a-t-il conservé sous la forme poétique dont s'enveloppaient alors toutes les histoires, et c'est par là qu'il fait commencer l'hostilité éternelle de Jupiter et de Prométhée. « Lorsque, dit-il, dans Sicyone (ce fut l'une des plus anciennes colonies égyptiennes), les dieux et les hommes (c'est-à-dire la théocratie conquérante et la population indigène) se disputaient sur leurs droits respectifs, Prométhée partagea un grand bœuf en deux. D'un côté, il plaça les chairs, les intestins et la graisse, enveloppés dans la peau de l'animal; de l'autre côté, il arrangea artistement les os qu'il recouvrit seulement d'une légère couche de graisse appétissante.—Quelles parts inégales tu nous as faites là! dit Jupiter. L'adroit Prométhée, qui savait bien où il en voulait venir, lui dit en souriant : Père des dieux, le plus grand des immortels, choisissez la part qui vous plaira le plus.—Jupiter n'était pas dupe; il voyait déjà dans son esprit les maux dont il allait accabler les hommes; il souleva de ses deux mains la belle et blanche graisse, et la colère saisit son ame, l'indignation lui monta au cœur lorsqu'il vit ces os du bœuf que la ruse avait si bien déguisés. C'est depuis ce temps-là, ajoute *la Théogonie*, que les hommes ne brûlent plus que les os sur les autels odorans (1). » Le poète prétend que Jupiter n'était pas dupe; mais c'est une flatterie, et ce qui le prouve, c'est sa colère; Jupiter fut si indigné de cette mystification qui abolissait les holocaustes, qu'il refusa le feu aux hommes; puis il leur envoya Pandore et tous les maux; enfin il attacha Prométhée

(1) « Les os blancs, » c'est-à-dire dépouillés des chairs. (*Theog.*, 535 et seq.)

au Caucase : incidens divers auxquels on a donné plus tard des interprétations mystiques, mais qui ne furent dans l'origine que l'épopée populaire de la lutte des deux races pendant ce moyen-âge de la Grèce.

Le fruit de ce premier empiètement n'était donc pas seulement un bénéfice matériel; c'était un résultat politique, car, en participant à la victime, en s'approchant de la table sacrée qui était dressée à cet effet dans les temples, la population indigène arrivait à l'égalité devant Dieu, et la caste, telle qu'elle s'était constituée en Orient et en Égypte, devint impossible désormais sur la terre des Pélages. Pour marquer cette fusion, une part des victimes publiques fut réservée aux représentans de l'état; les rois de Sparte et les prytanes d'Athènes avaient la leur; après le banquet, on en portait un morceau chez soi, comme chose de bon augure et protectrice; on en envoyait des portions à ses amis absens. Cependant, à ces changemens le motif d'économie se mêlait bien aussi; la munificence des premiers temps s'affaiblissait; les chiliombes ne se répétaient guère; les hécatombes aussi rencontraient beaucoup d'objections; Solon essaya même de prohiber le sacrifice des bœufs, qu'il jugeait trop utiles à l'agriculture pour qu'on les détruisît en si grande quantité. Il est vrai que la population augmentant, l'agriculture remplaçant la vie pastorale, le commerce éveillant des besoins inconnus, les troupeaux représentaient une valeur croissante; en même temps les chefs de clans qui pouvaient envoyer leurs bœufs par milliers paître dans la montagne devenaient rares. Mais l'hécatombe était un usage immémorial et sacré, un devoir en certains cas, et toujours une œuvre très agréable aux dieux et aux prêtres; et ceux-ci ne manquaient pas de remontrer aux puissans et au sénat combien ils dégénéraient de la piété de leurs ancêtres. Or, que fit-on entre ces deux écueils? On adopta un de ces expédiens de transition si fréquens dans les affaires humaines; on changea la chose, et on garda le mot. Il y en eut qui prétendirent qu'une hécatombe n'était pas précisément un sacrifice de cent bœufs, mais de cent têtes d'animaux quelconques; c'était déjà quelque chose que de pouvoir substituer un mouton à un bœuf. Il y en eut qui soutinrent, en vertu d'une figure de rhétorique dont je ne sais plus le nom, que les cent bœufs ne signifiaient autre chose qu'un nombre assez considérable de bœufs. Il y en eut de plus ingénieux encore qui affirmèrent que le mot hécatombe avait été corrompu par une mauvaise prononciation, et qu'au lieu de *bous*, bœuf, d'où la dernière syllabe du mot grec dérive, il fallait *pous*, pied, de

sorte que c'était tout simplement un sacrifice de cent pieds, et par conséquent de vingt-cinq quadrupèdes. D'autres enfin dirent que le mot cent se rapportait aux assistans, non aux victimes, et qu'une hécatombe était un sacrifice offert par cent personnes ou en présence de cent personnes. Ces chicanes quelque peu sardoniques ne démentaient pas, à coup sûr, la ruse patriarcale de l'antique Prométhée, et, quoique ridicules en elles-mêmes, elles sont dignes d'observation. Combien d'institutions, combien d'usages, combien de devoirs se transforment et s'éteignent dans le cours de l'histoire par des interprétations de cette espèce! On remplirait plus d'un volume de toutes les choses importantes qui se sont métamorphosées sans changer d'enveloppe, et dont le nom restait quand elles n'étaient plus depuis long-temps.

C'est ainsi que l'action sainte, l'action par excellence du sacrifice, était devenue l'objet de répulsions, de subterfuges et de disputes misérables. C'est ainsi que la question s'était déplacée du fond à la forme, parce qu'on l'avait dérobée au grand jour, parce qu'on avait, comme dit l'Évangile, mis la lumière sous le boisseau. Les symboles, expression visible des idées, sont comme la physionomie humaine : il faut que la pensée y éclate sans cesse à travers la figure, pour qu'on y aperçoive une vie active; mais, si les traits extérieurs s'immobilisent, si le regard intellectuel s'éteint, c'est que la mort se fait et que la corruption approche. Rien de plus pitoyable et de plus dégradant que les opinions qui, dès le temps d'Aristophane, s'étaient répandues dans le peuple au sujet des sacrifices. On croyait que la fumée des viandes rôties était la nourriture des dieux, que l'odeur des parfums et des gâteaux sacrés récréait leurs narines; que le sel, symbole de préservation et de persévérance, dont, chez les Grecs et les Romains aussi bien que chez les Juifs, aucun sacrifice ne pouvait se passer, n'était si rigoureusement exigé que pour exciter leur appétit. On sent bien qu'un point de vue si heureux pour la critique ne fut point négligé par l'ancienne comédie. Sans cesse elle traite les dieux comme des affamés, des êtres insatiables, pour lesquels la terre nourrit à peine assez d'animaux et de fruits. Elle répète sur tous les tons que ces pensionnaires de l'humanité mangent énormément et occasionnent des frais excessifs. Il y avait un ordre de prêtres subalternes qu'on appelait *parasites,* c'est-à-dire administrateurs des vivres, chargés de recueillir et d'employer les revenus, les dîmes et les offrandes; leur fonction correspondait à celle des *diacones* de l'église primitive; ils étaient anciennement très respectés, et mar-

chaient les égaux des principaux magistrats. Mais cette fonction, qui était, aux yeux du peuple, d'alimenter la gloutonnerie des dieux, finit par leur attirer des brocards de toutes sortes; leur nom même fut donné à ces quêteurs de dîners, à ces visiteurs inévitables, qui vivent aux dépens de tout le monde, et s'ingénient toute la journée à se faire inviter pour le soir. Telle fut l'origine du parasite, ce personnage si souvent traité dans la comédie postérieure à Aristophane et dans celle des Latins. D'ailleurs, on fraudait la divinité : c'était une loi générale que la victime fût saine, sans défaut, point fatiguée par le travail; à l'époque d'Aristophane, on immolait souvent des bêtes malades et impropres à tout service. Les Athéniens accusaient surtout Lacédémone de cette supercherie coupable, et long-temps après Tertullien reprochait encore à tous les païens en général une grossière mauvaise foi à l'égard des dieux. Ce n'était donc point sans concours et sans auxiliaires que la comédie engageait une attaque en règle, et sur tous les points, contre l'impôt du sanctuaire; elle s'appuyait d'un côté sur des abus réels, de l'autre sur un sentiment d'aversion très répandu, et la comédie des *Oiseaux* peut être considérée comme l'une des plus hardies expéditions de cette guerre.

Qu'est-ce donc enfin que *les Oiseaux?* quel en est le sujet? Laissons là tous les commentaires, et voyons la pièce dans sa simplicité. Dans *les Chevaliers*, Aristophane renverse Cléon; ici, il renverse Jupiter : voilà le dénouement. Comment s'y prend-il? En assiégeant l'Olympe, d'une façon beaucoup plus fantastique, il est vrai, que n'avaient fait les titans d'autrefois, mais qui n'en va que mieux au but. Ce but se déclare sans détour dès l'exposition. « Oiseaux, bâtissez une ville dans l'air, afin que les dieux ne puissent plus communiquer avec les hommes ni recevoir leurs sacrifices; alors il faudra bien qu'ils se soumettent, ou qu'ils meurent de faim. » Voilà donc qui est bien clair. Le poète se place dans les idées populaires sur le sacrifice, dont nous parlions tout à l'heure : il met en relief tout d'abord dans les dieux leur qualité de mangeurs gigantesques, et il part de là pour provoquer le peuple à leur couper les vivres. Il ne faut donc pas chercher ici, comme l'a fait le père Brumoy, une allégorie de quelque fait de la guerre du Péloponèse, allégorie qui serait sans motif, sans intérêt, et en outre indéchiffrable; ce n'est pas non plus, comme d'autres l'ont supposé, une simple utopie, une république imaginaire, semblable à celle de Platon; rien n'y indique une tendance organique ni un idéal qui ait l'air le moins du monde de se proposer

aux gouvernemens futurs (1). L'abolition de la religion existante, voilà le sujet réel de la pièce. Si quelques épisodes politiques s'y intercalent, c'est pour amener çà et là des traits de satire actuelle, sans lesquels la comédie d'Aristophane ne marche jamais; mais le renversement des dieux n'en est pas moins la pensée qui domine, qui marche, et qui, dans les dernières scènes, présente ses conclusions de la manière la plus claire et la plus audacieuse qu'on puisse imaginer, audacieuse surtout, et c'est la chronologie qui le dit, car cette comédie des *Oiseaux* se jouait lorsque Alcibiade était rappelé de Sicile pour répondre à l'accusation d'avoir mutilé les statues de Mercure, accusation qui fit le malheur de sa vie. Mais Alcibiade vivait dans la politique active, il avait des rivaux qui remuaient tous les prétextes contre lui, et d'ailleurs son impiété avait été brutale. Celle d'Aristophane était spirituelle; elle n'attaquait point directement les partis; elle se liait par d'intimes rapports à l'incrédulité générale, et ce peuple, qui condamnait Anaxagore, Diagoras, Socrate et Alcibiade comme impies, applaudissait avec fureur aux représentations sacriléges d'Aristophane.

Deux habitans d'Athènes, nobles et considérés (remarquons encore ici que ce sont les hautes classes qui combattent à la fois la démocratie et le culte), s'avisent d'émigrer et de s'en aller au pays des oiseaux. « Ce n'est pas, disent-ils avec une piquante ironie, que nous haïssions notre ville; ce n'est pas qu'elle ne soit grande et heureuse, et qu'elle n'accorde à tous un droit égal de se ruiner en procès : au contraire. Les cigales ne chantent que pendant un mois ou deux sur les branches des arbres; les Athéniens, perchés sur la procédure, chantent toute la vie. » Voilà pourquoi nos deux citoyens s'en vont chercher ailleurs une cité tranquille, où ils puissent dormir en paix. Ils passent d'abord chez les oiseaux, pour consulter la huppe, oiseau voyageur qui sait la géographie, et qui leur dira si une telle ville peut se trouver quelque part; mais, comme les renseignemens de la huppe ne les satisfont point, l'un d'eux, Pisthétère, imagine un autre plan : ses vues s'étendent, et il propose à la huppe, reine des oiseaux en ce pays-là, de bâtir une ville dans la vaste étendue

(1) Il n'y a qu'un sommaire grec (voyez l'édition de Brunck) qui laisse entrevoir la portée philosophique de cette comédie. Encore suppose-t-il que le but principal de la pièce est une révolution politique, et que l'abolition des dieux n'en est qu'une conséquence. Or, l'ensemble prouve, au contraire, que ce dernier point est le principal, et que c'est la politique qui est l'accessoire : toute la charpente de la pièce se compose du fait religieux.

de l'atmosphère, pour intercepter les communications entre les hommes et les dieux, et prendre ceux-ci par la famine. Les dieux gouvernent si mal ce bas-monde, que ce sera un grand progrès de les avoir renversés.

La proposition est agréée; on éveille le rossignol pour convoquer l'assemblée générale des oiseaux. Ici s'ouvre l'une de ces scènes étranges, où une veine abondante de bouffonnerie et de grace se répand en folies harmonieuses, avec un lyrisme grotesque et un mélange indéfinissable d'esprit et d'imagination, d'entraînement et de malice. A la voix du rossignol et de la huppe, les oiseaux se rassemblent peu à peu; leur nombre augmente; à la fin, c'est une multitude bruyante de merles, de pies, de coucous, d'alouettes, d'alcyons et de personnages ailés de toute espèce et de toute famille. Ce devait être un singulier spectacle que cette foule d'acteurs habillés de plumes et armés de becs, qui dansaient et chantaient en ouvrant leurs ailes : l'ancienne comédie admettait ces extravagances, et non-seulement les oiseaux, mais les guêpes et les grenouilles, comme on sait, ont leur rôle dans Aristophane. Les oiseaux s'assemblent donc; mais, voyant des hommes parmi eux, ils s'imaginent qu'ils sont trahis; ce sont des ennemis, ce sont des espions : de là une émeute, un hourra, un cri de mort. Ce n'est pas sans peine que la huppe fait entendre à son peuple qu'il faut écouter ces étrangers, qu'ils apportent d'excellens avis, très profitables à la nation, et tout pleins d'avenir et de gloire. On écoute enfin, et Pisthétère aborde franchement la question religieuse, qu'il reprend à l'origine des choses, invoquant les anciennes cosmogonies de l'Orient.

« Je gémis sur vous, dit-il aux oiseaux, sur vous, qui, dans les premiers temps, étiez rois. — Nous, rois? répond l'assemblée. Rois de quoi? — Rois de tout ce qui est, de moi, de mon camarade que vous voyez là, de Jupiter même, car vous êtes plus anciens que Saturne, et que les titans, et que la Terre. — Que la Terre? — Oui, vraiment, que la Terre. — Nous ne l'avions jamais ouï dire. — Je le crois bien; ignorans comme vous êtes et insoucians, vous n'avez seulement pas lu Ésope, qui dit que l'alouette fut avant toutes choses, avant la Terre même, etc. » Par ces raisons et par d'autres témoignages tirés de l'histoire, Pisthétère prouve très bien la légitimité des oiseaux; en conséquence, il les exhorte à bâtir dans leur domaine aérien une ville en briques, grande comme Babylone. « Quand elle sera bâtie, vous sommerez Jupiter de restituer le pouvoir qu'il usurpe; s'il refuse, vous lui déclarerez une guerre sacrée, et vous

lui défendrez de traverser désormais votre pays pour aller corrompre les épouses des hommes, comme il a corrompu Alcmène, Sémélé et tant d'autres. Quant aux hommes, s'il en est parmi eux qui ne reconnaissent pas vos droits, vous détacherez contre eux quelques légions de moineaux, qui mangeront les graines dans leurs champs après les semailles. Qu'ils s'en aillent alors demander du blé à Cérès! D'autre part, vous enrichirez ceux qui se convertiront à votre culte, car, si les sauterelles rongent leurs vignes ou les moucherons leurs figuiers, un bataillon de chouettes et de grives les en débarrassera. Ils ne seront pas obligés de construire des temples de marbre : le temple des oiseaux, ce sera un bois d'oliviers; il ne faudra plus faire de pèlerinages à Delphes ou à l'oasis d'Ammon; il suffira d'offrir aux oiseaux, sous les arbres, un peu d'orge ou du blé dans la main... »

Ce plan paraît très plausible au peuple oiseau, et le remplit de joie. La grande entreprise est adoptée par acclamation. Le chœur inaugure la religion nouvelle par un hymne comique, où la cosmogonie orientale est invoquée comme preuve et justification de la prééminence des oiseaux sur les dieux. C'est une théologie prise aux plus anciennes sources sacerdotales, mais ridiculisée, mais semée d'allusions et de plaisanteries; c'est une caricature du haut style dithyrambique, une parodie qui passe sans cesse de la gravité à la farce, et qui s'en va bondissant aux extrémités les plus opposées de l'imagination.

« Eh bien donc! ô hommes qui vivez dans les ténèbres, race éphémère comme les feuilles des bois, existences agonisantes, simulacres d'argile, ombres passagères, êtres d'un jour et sans ailes, mortels misérables et aussi fugitifs qu'un rêve, écoutez-nous attentivement, nous les immortels, nous les vivans dans l'éternité, nous qui régnons dans les airs, qui ne vieillissons pas, qui nous occupons des choses impérissables, afin qu'instruits par nous selon la vérité sur les phénomènes supérieurs, sur la nature des oiseaux, sur la genèse des dieux, des fleuves, de l'Érèbe et du chaos, vous puissiez désormais envoyer au diable Prodicus et sa philosophie.

« Au commencement était le chaos, et la nuit, et le sombre Érèbe, et le vaste Tartare; mais la terre n'était pas, ni l'air, ni le ciel. Dans l'immense giron de l'Érèbe, la nuit aux noires ailes pondit d'abord un œuf sans germe, duquel, dans la suite des temps, s'épanouit l'Amour, rayonnant sur ses ailes d'or, et rapide comme les tourbillons des tempêtes. Celui-ci, à son tour, s'étant uni à travers la nuit immense du Tartare au Chaos ailé, engendra des petits, qui furent

notre race, et les produisit à la lumière. Les dieux n'existèrent pas avant que l'Amour n'eût mêlé tous les élémens : de ce mélange naquirent le Ciel, l'Océan, la Terre et la race immortelle des divinités bienheureuses. Nous sommes donc bien plus anciens qu'eux. C'est nous qui marquons les saisons : la grue, lorsqu'elle s'envole à grand bruit vers l'Afrique, vous avertit de semer; l'arrivée du milan vous annonce le printemps et l'époque de la tonte des brebis; l'hirondelle vous prévient qu'il faut vendre vos manteaux et acheter des vêtemens d'été. Nous valons pour vous tous les oracles d'Ammon, de Delphes, de Dodone. Vous prenez les augures, c'est-à-dire vous consultez les oiseaux, avant d'aller à vos affaires, avant de conclure marchés ou mariages... Adoptez-nous donc pour vos dieux, et nous serons pour vous des muses prophétesses en toute saison : nous n'irons pas loin de vous nous asseoir là-haut, majestueusement guindés dans les nuages, comme fait Jupiter; nous resterons ici, et nous vous donnerons, à vous, à vos enfans, aux enfans de vos enfans, une riche santé, le bonheur, la vie, la paix, la jeunesse, le rire, les danses, les banquets, tout ce qu'il y a de plus délectable; vous serez comblés de biens jusqu'à la fatigue, jusqu'à l'accablement, tant vous vous enrichirez tous....

« C'est ainsi que les cygnes, — tiò, tiò, tiò, tiò, tiò, tiò, tiotix, — mêlant leurs voix et faisant résonner leurs ailes, chantaient en l'honneur d'Apollon, — tiò, tiò, tiò, tiotix, — tranquilles sur les rivages de l'Èbre, — tiò, tiò, tiò, tiotix. — Leur chant s'élève jusqu'aux nues aériennes : les tribus variées des animaux sauvages sont frappées de surprise; l'air laisse tomber les vents, et la fureur des flots s'éteint; — tototototototototototix! — L'Olympe entier répond; l'admiration saisit les dieux; les Graces et les Muses du ciel (jalouses sans doute) répètent tristement la mélodie des cygnes : — tiò, tiò, tiò, tiotix.

« Rien de meilleur, rien de plus délicieux que d'avoir des ailes; car, sans en chercher bien loin la preuve, si l'un de vous, spectateurs, avait des ailes, il pourrait, lorsqu'il a faim et que la pièce l'ennuie, s'envoler chez soi, dîner, et puis revoler à sa place, etc. »

Ainsi c'est convenu. La gent volatile a retrouvé ses titres, qui semblaient perdus dans la nuit des siècles; elle ressaisit ses droits imprescriptibles. Mais lorsque, dans l'antiquité, on voulait bâtir une ville, il fallait la consacrer à une divinité : or, on ne veut plus de Minerve ni d'aucun autre habitant de l'Olympe; il faut un oiseau; ce sera donc un jeune coq qui sera le patron de la cité. Il fallait

aussi offrir un sacrifice à l'universalité des dieux : eh bien! on remplacera Vesta par le milan, Neptune par l'épervier, Apollon par le cygne, Bacchus par le pinson, Latone par la caille, Cybèle par l'autruche, etc., substitutions motivées par des allusions et des calembours. Le nom de la ville sera *Néphélococcygie*, la *ville aux coucous dans les nuages*. « C'est là, dit le poète par parenthèse, que sont situées les immenses propriétés de Théagène et d'Eschine, » deux hâbleurs d'Athènes qui avaient des châteaux dans les espaces imaginaires; « c'est là aussi que se trouvent ces champs phlégréens, où les matamores de l'Olympe se vantent d'avoir foudroyé les géans, enfans de la terre. » Pendant toutes ces cérémonies liturgiques, la construction se poursuit et s'achève. C'est comme une page des plus burlesques de Callot. Trente mille grues de l'Afrique, ayant avalé des pierres, sont venues les déposer dans les fondemens; dix mille cigognes ont fait des briques; les oiseaux aquatiques montaient de l'eau; les hérons aux longs pieds gâchaient le mortier dans les auges, les hirondelles maçonnaient. La ville n'est pas encore achevée, que déjà des poètes viennent avec des odes, des devins avec des oracles, des géomètres avec la règle pour aligner les rues, des commissaires de police avec des arrêtés, des crieurs publics avec des lois sur les poids et mesures : toutes les gênes de la civilisation envahissent le jeune établissement; Pisthétère met tout ce monde à la porte à coups de bâton. On n'a pas hasardé une si grande révolution pour reconstituer l'ancien régime. Une autre classe d'intrigans se présente encore : ce sont ceux qui adhèrent à l'ordre nouveau, dans l'espoir d'y trouver la satisfaction de leurs mauvaises passions. Ils arborent les couleurs révolutionnaires; ils veulent être oiseaux, et demandent qu'on leur fournisse des ailes; ils ne parlent que de *s'élancer* sur les mers, de *planer* sur le monde, de *voler* de progrès en progrès dans le nouvel ordre de choses. L'un s'imagine qu'il sera permis désormais d'étrangler son père pour recueillir plus tôt son héritage : c'est pourquoi il raffole de la république des oiseaux, et veut absolument s'y faire naturaliser. Un autre fait métier de dénoncer, de calomnier, de traîner devant les tribunaux démocratiques les malheureux sans protection; car, dit-il pour se justifier, je ne sais pas bêcher la terre, et il faut bien que je vive. Cela s'appelait un sycophante. Il lui faut donc des ailes, afin qu'il puisse fureter partout des victimes, les assigner vite, confisquer leurs biens plus vite encore. Pisthétère se préserve parfaitement bien de ces excès contraires, et, se maintenant dans un juste-milieu très solide, il repousse également de la

république volatile les anciens abus et les excès nouveaux. Tout ceci se déroule par une suite de scènes épisodiques enchâssées dans la pièce, et qu'on pourrait retrancher sans en détruire l'ensemble, formé essentiellement de la question religieuse : aussi voyons-nous cette question revenir à la fin pour se résoudre nettement par la négation la plus hardie de la souveraineté de Jupiter.

Comment s'y prendre? Le poète osera-t-il assumer sur lui-même la responsabilité de tout ce qui lui reste à dire? Non; mais il y a dans la mémoire, et même dans le respect de tout le monde, ce Prométhée, dont nous parlions plus haut, le prévoyant, le rebelle à qui tout est permis, même contre Jupiter. Aristophane se met à l'abri derrière ce personnage; il n'a qu'à le laisser agir selon son caractère convenu. Prométhée, c'est la science; le but de la science, c'est de prévoir, c'est de trouver l'avenir au moyen du passé, c'est, en un mot, de déposséder et de remplacer les oracles. Prométhée arrive donc sur la scène. Mais cette science, cette philosophie antique, avait besoin souvent de se voiler pour échapper aux conséquences de ses hardiesses : Prométhée apparaît donc enveloppé d'un grand voile, afin que Jupiter ne l'aperçoive pas. « Ah! malheur! malheur! s'écrie-t-il en arrivant. J'ai bien peur que Jupiter ne me voie; où est donc Pisthétère? — Oh! oh! répond celui-ci. Qu'est-ce que cela? qu'est-ce que cette mascarade? — Ne vois-tu pas quelque dieu là-bas, derrière moi? reprend Prométhée. — Ma foi, non; mais qui es-tu? — Quelle heure serait-il bien? reprend le rebelle, qui craint le grand jour. — Quelle heure? dit Pisthétère, qui s'impatiente; un peu après midi. Mais qui es-tu, voyons? » Prométhée, dans sa frayeur, n'a pas sans doute entendu, car il demande de nouveau : « Est-ce qu'il est soir? plus tard encore peut-être? — PISTHÉTÈRE : Au diable! tu me mets en colère. — PROMÉTHÉE : Que fait Jupiter à présent? est-ce qu'il chasse les nuages, ou bien en couvre-t-il le ciel? — PISTHÉTÈRE : Que le diable t'emporte (1)! — PROMÉTHÉE, laissant tomber son voile : Allons, je vais donc me découvrir. »

Pisthétère reconnaît le titan dont les idées sont parfaitement analogues aux siennes; c'est un allié, un complice, un collaborateur; il jette un grand cri : « O mon cher Prométhée! — Tais-toi, tais-toi, pas tant de bruit, dit le dieu transfuge. — Mais qu'y a-t-il donc? — Tais-toi, te dis-je; n'articule pas mon nom. Je suis perdu si Jupiter

(1) Il va sans dire qu'il n'est pas question du *diable* dans le texte; mais il y a de ces dictons populaires qu'il faut bien rendre par des équivalens modernes.

m'aperçoit ici. Mais, si tu veux que je t'apprenne où les affaires en sont là-haut, tiens, prends ce parasol, et maintiens-le sur ma tête, afin que les dieux ne puissent pas me voir. — Ha, ha, ha! dit Pisthétère, qui reconnaît bien là l'ingénieux inventeur du feu et de tant d'autres choses; mais c'est très bien imaginé, cela, et très *prométhiquement* (προμηθικῶς, avec prévoyance)! Allons, passez dessous, n'ayez pas peur, et dites toujours. »

Si nous pouvions nous bien placer en esprit au milieu de cette époque où Socrate buvait la ciguë pour quelques critiques relatives à la religion, et où Aristophane écrivait et faisait jouer de pareilles scènes, nous trouverions sans doute qu'il fallait une force comique bien extraordinaire pour dompter ainsi la superstition vraie ou hypocrite, pour narguer si insolemment Jupiter en n'opposant à son intelligence suprême que le mince obstacle d'un parasol, pour provoquer enfin la plus complète révolution sociale, en faisant subir aux symboles, sacrés encore, quoique corrompus, les éclats de rire de tout un peuple, et en déguisant à peine, sous des pasquinades si mordantes, des attaques si sérieuses et si profondes. Et n'est-il pas vrai que les scènes que nous traduisons, bien méditées, peuvent répandre une nouvelle lumière sur la vraie direction et sur les mouvemens très rapides des esprits à cette singulière époque de la Grèce?

Voici donc que Prométhée va expliquer la situation de ces pauvres olympiens, auxquels il donne le caractère le plus grossièrement matériel dont la croyance populaire les ait revêtus. « Écoute-moi, maintenant, dit-il à Pisthétère. — J'écoute : dites toujours. — Jupiter est fini. — Et depuis quand fini, s'il vous plaît? — Il est fini depuis que vous avez bâti en l'air. Il n'y a plus un seul homme qui sacrifie aux dieux; pas le moindre parfum de viandes rôties qui monte jusqu'à nous depuis ce moment-là; plus de prémices; nous jeûnons comme si c'était chaque jour fête de Cérès. Les dieux étrangers admis récemment parmi nous meurent de faim; ils braillent comme des Illyriens qu'ils sont; ils menacent Jupiter de lui livrer bataille, s'il ne rend pas la liberté au commerce, afin de rétablir l'importation des tripes de sacrifices..... Or, voici ce que je puis te dire de certain : il viendra ici des plénipotentiaires pour traiter avec vous de la part de Jupiter et des Triballes (ces dieux illyriens qui ont faim et qui s'insurgent); quant à vous autres, ne traitez pas, à moins que Jupiter ne rende le sceptre aux oiseaux, et qu'il ne te donne à toi Basiléia (la souveraineté) pour femme. — Qui est cette Basiléia? dit Pisthétère. — Une très belle fille, qui fait le ménage de Jupiter, qui administre la foudre

et tout, absolument tout, la sagesse, l'équité, la modération, la marine, les réprimandes, les finances, les rétributions judiciaires.... — Enfin, elle fait tout? — Absolument. Et s'il te la cède, tu es le maître de tout. Voilà ce que je venais t'apprendre, car je veux toujours du bien aux hommes. D'ailleurs, ajoute-t-il en finissant, je hais tous les dieux, comme tu sais; je suis un vrai Timon à leur égard. Mais il est temps que je m'en aille; rends-moi mon parasol. Si Jupiter m'aperçoit de là-haut, il me prendra pour quelqu'un qui porte l'ombrelle à la procession sur une jeune canéphore. »

Cette conspiration sarcastique marche donc toujours, précisant son but, arrêtant ses bases. Point de traité ni de transaction avec Jupiter, à moins qu'il ne résigne la souveraineté (Basiléia). Bientôt les plénipotentiaires annoncés par Prométhée arrivent. Ils sont trois : Neptune, Hercule et un Triballe, dieu d'Illyrie ou de Thrace, auquel les Athéniens avaient accordé le droit de bourgeoisie dans leur ville, et qui était censé dès-lors admis dans l'Olympe. Ce Triballe est gauche et porte mal son manteau, comme un dieu venu de loin et qui n'est pas au niveau de la civilisation. « O démocratie! s'écrie Neptune, où nous mènes-tu en faisant de pareils choix? » Hercule est un lourd, sensuel et violent personnage, qui tout d'abord se propose d'étrangler celui qui s'est permis de *murer* les dieux. En vain Neptune lui représente qu'ils sont ambassadeurs et chargés de traiter de la paix : « Raison de plus pour l'étrangler, » dit le rustre. C'était Hercule qui, plus spécialement qu'aucun autre personnage mythologique, représentait dans l'ancienne comédie l'élément sensuel, les tendances abjectes, qui aiment mieux ramper dans un bonheur trivial que de risquer quelque chose pour maintenir le droit et la dignité : type aussi très anciennement personnifié dans Ésaü, qui vend son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Pisthétère juge bien Hercule, il saura le prendre par son faible. D'abord il fait semblant de ne pas le voir; il se met à commander à haute voix les évolutions de la cuisine; il crie aux domestiques : Holà! la râpe au fromage! la grasse volaille! la sauce! etc. Si bien qu'Hercule se radoucit instantanément; l'eau de gourmandise lui vient à la bouche; il salue avec politesse; il demande ce que c'est que ces viandes, ces ragoûts, ceci, cela, et, oubliant d'étrangler l'homme qui a muré les dieux, il lui fait les propositions de paix les plus accommodantes. « Nous ne demandons pas mieux, répond Pisthétère : Jupiter rendra le sceptre aux oiseaux, et, si nous sommes d'accord sur cette condition, j'invite les plénipotentiaires à dîner. » Pour le coup, Hercule souscrit à

tout ce qu'on voudra; Neptune seul ne veut pas qu'on renverse la dynastie régnante. « Vraiment! répond Pisthétère. Mais ne serez-vous pas des dieux bien plus puissans lorsque ce bas-monde sera gouverné par les oiseaux? A présent, les hommes cachés sous les nuages blasphèment sans cesse votre nom; mais si les oiseaux étaient associés à votre divinité, dès qu'un homme, par exemple, après avoir juré par le corbeau et Jupiter, voudrait se parjurer, le corbeau, s'approchant à l'improviste du parjure, lui crèverait un œil. Autre avantage. Si un homme a promis de vous immoler une victime, et qu'ensuite il cherche de mauvaises excuses pour ne pas s'acquitter, en disant : Bah! les dieux peuvent bien attendre un peu, eh bien! nous le forcerons de payer, et voici comme. Quand il sera occupé à compter ses écus, ou à prendre un bain, le milan guettera l'occasion, lui dérobera de quoi payer deux moutons, et apportera aux dieux son butin. »

Des raisons d'une telle puissance ne peuvent manquer de convaincre les ambassadeurs, et l'on tombe d'accord sur la première condition. Mais Pisthétère avait oublié une chose; il avait oublié sa femme, cette Basiléia que Prométhée lui avait tant conseillé de demander. Il la réclame donc après coup, comme un vainqueur qui n'a rien à ménager, et qui peut dire : Malheur aux vaincus! Neptune se fâche. « Évidemment, dit-il, vous ne voulez pas traiter. Allons-nous-en. — Comme il vous plaira, répond Pisthétère; point ne m'en chaut. Holà, cuisinier, faites-moi la sauce bonne surtout! » A ces mots, Hercule n'y tient plus. « Neptune, dit-il, ô le plus singulier des hommes, où courez-vous? Est-ce que nous allons faire la guerre pour une femme? — Imbécile, lui répond Neptune, ne vois-tu pas qu'on te dupe? Tu cours à ta ruine. Quand Jupiter sera mort, après avoir livré son pouvoir à ces gens-là, tu seras dans la misère, car c'est toi qui es l'héritier présomptif de Jupiter; tout ce qu'il laissera en mourant doit t'appartenir. »

Comme on voit, le caractère des dieux se dégrade de plus en plus dans cette scène. Tout à l'heure, on les montrait impuissans à se venger des blasphémateurs de leur nom; maintenant on les traite comme des hommes ordinaires, et on discute sur l'éventualité de la mort de Jupiter; voici qu'on va les soumettre, comme les derniers bourgeois d'Athènes, aux lois de Solon. « Comme votre oncle vous enlace de mauvais raisonnemens! dit Pisthétère à Hercule en le prenant à part. Venez ici, que je vous dise une chose. Votre oncle se moque de vous, mon pauvre sot. D'après la loi, il ne vous revient

rien des biens de votre père, car vous êtes un bâtard, et non pas un enfant légitime. — Moi, un bâtard? Qu'est-ce que tu me dis là? — Je vous dis pardieu que vous êtes un bâtard, né d'une femme étrangère. Et comment donc Minerve serait-elle l'unique héritière, quoique fille, si elle avait des frères légitimes? » Le cercle est vicieux; mais le gros sens d'Hercule s'y trouve emprisonné. Cependant il a entendu parler quelque part d'une portion disponible, car il dit : « Mais si mon père me laissait par testament ce que la loi accorde aux enfans naturels? — La loi, répond Pisthétère, ne le permet pas davantage en ce cas-ci. Et ce Neptune lui-même, qui excite vos espérances maintenant, vous disputera les biens de votre père, par la raison qu'il est son frère légitime. D'ailleurs, je vais vous réciter l'article de la loi de Solon : « Le bâtard n'héritera point, s'il y a des enfans légitimes. S'il n'y a point d'enfans légitimes, la succession est dévolue aux plus proches collatéraux. »

Le texte de Solon est décisif, et, comme nous sommes arrivés à ce point que la loi des hommes oblige les dieux, Hercule se rend; son vote entraîne celui du Triballe, qui d'ailleurs est aussi affamé que son camarade, et Neptune se soumet à la majorité. On s'en va chercher Basiléia, la souveraineté, dans la demeure céleste, pour la marier à un homme, et la pièce finit par le chant d'hyménée. « O grande lumière d'or des éclairs! ô foudre immortelle et brûlante! ô tonnerres redoutables, aux vastes bruits, porteurs d'orages! c'est maintenant cet homme qui, par vous, peut ébranler la terre. Par toi, hymen, ô hyménée, il est le maître de tout, et la souveraineté de Jupiter s'assied auprès de lui. » N'est-ce pas le cri orgueilleux de la science humaine, qui espère un jour désarmer le ciel, et ramener à ses lois tout ce qui était merveille et terreur dans la nature?

III.

Tel est donc Aristophane, et tel était son siècle. Nous l'avons présenté sous ces deux aspects principaux, la critique politique et la critique religieuse, parce que tout ce qui nous reste de lui témoigne que c'était sa préoccupation constante. Partout il attaque la démocratie; sa verve politique est partiale, sa licence unilatère en quelque sorte; pas le moindre mot contre l'aristocratie, rien sur les Hilotes; à peine quelques rares plaisanteries contre Sparte, dont il prend au contraire la défense plus d'une fois, demandant sans cesse qu'on

se réconcilie avec elle. Faut-il en conclure l'influence d'un parti? Le véritable esprit aristocratique a-t-il soufflé par là? Non, mais c'est une réaction contre les folies populaires, c'est un besoin d'autorité intelligente qui se plaint et veut au moins réclamer. Partout aussi la réforme religieuse le poursuit dans ses rêves; presque toutes ses pièces sont agressives à l'endroit des oracles, des devins, des dieux voraces, et le *Plutus* en particulier reproduit plusieurs fois le plan conçu parmi les oiseaux, qui est de dompter Jupiter par la famine, par la cessation des sacrifices. Or, tout cela, c'était son siècle; disons plus : tout cela, ce n'est que la continuation d'une double pensée qui traversa toute la civilisation grecque, et qui remontait à ses plus vieilles origines. C'est la face critique d'Homère, ce Janus de la civilisation hellénique. Deux sortes de personnages sont comiques dans Homère : les dieux qui se querellent, s'injurient, se battent à coups de poings et se prennent dans des filets; la populace, figurée par Thersite, le séditieux de bas étage, laid, boiteux et bossu, et par Irus, le mendiant ivrogne et paresseux, qui attaque les étrangers pour faire plaisir aux amans de Pénélope, lazzarone et bravo tout à la fois. Ainsi l'Olympe et la rue, la religion et la démocratie, voilà la comédie d'Homère, et c'est aussi celle d'Aristophane. Aristophane n'est donc que la suite et le développement d'Homère critique, comme Sophocle avait continué et approfondi l'idéal d'Homère créateur et artiste.

Cependant il n'en faudrait pas conclure que la préoccupation de l'époque ait complètement absorbé le génie d'Aristophane dans ces questions principales. Il n'en savait pas moins saisir avec force et traîner au grand jour des questions plus restreintes, des ridicules spéciaux, des travers épisodiques, comme il s'en rencontre à chaque pas dans la comédie de la vie. Athènes, ce foyer d'activité dévorante, lui en fournissait à foison. Une ville où il se faisait tant de choses, où il se produisait tant de pensées dont nous profitons encore aujourd'hui, ne pouvait être pauvre en aberrations singulières, en originalités plus ou moins répréhensibles, en phénomènes curieux d'esprits et de caractères. Le même mouvement qui pousse en avant les grandes choses remue aussi une foule d'objets secondaires, qui s'en vont déviant dans toutes les directions. Aussi pourrions-nous, si notre plan le permettait, après la critique politique et religieuse, étudier dans Aristophane la critique sociale, littéraire, philosophique et morale.

Ainsi, dans *les Harangueuses*, il fustige les théories sociales abso-

lues et saugrenues qui fermentaient dans des cervelles visionnaires, et qui proposaient de soumettre la famille, l'état, la vie humaine enfin à une refonte générale. Il nous est parvenu de ces sortes de théories un échantillon assez curieux dans la *République* de Platon; mais à côté de ce produit grandiose, quoiqu'en aucune façon viable, d'un homme de génie, il pullulait bien d'autres embryons philosophiques. Par exemple, il y avait des femmes qui voulaient être émancipées, et même, encouragées sans doute par l'exemple d'Aspasie, cette femme libre de la quatre-vingt-troisième olympiade, elles prétendaient gouverner l'état. Aristophane les met donc à l'œuvre; elles commencent par proclamer toutes les réformes qui ont séduit leur imagination. Et d'abord la communauté des biens : toutes les propriétés réunies au domaine public seront distribuées par les capables aux incapables; il n'est pas dit cependant si chacun aura selon sa capacité, et chaque capacité selon ses œuvres. Sous ce régime si logique, il y aura des repas en commun, exquis, abondans, joyeux, de vrais festins de phalanstère. Bien mieux, les enfans appartiendront à tout le monde, afin de supprimer les embarras de la famille, et alors, la famille devenant une institution sans but, il n'y a plus de raison pour que chacun ait sa femme à soi; donc toutes les femmes seront communes à tous. C'est facile à dire, mais comment concilier ces droits devenus si complexes? La communauté des femmes ne peut manquer en pratique de produire une caste de parias; car les laideurs de l'un et de l'autre sexe, qui en voudra? et si la beauté devient une aristocratie, que devient la théorie de l'égalité, le règne universel du plaisir? Rien n'embarrasse nos *harangueuses;* elles inventent là-dessus toute une législation grotesque, trop grotesque pour que nous en puissions traduire les articles, mais logique, appropriée au principe et très propre à montrer combien tous ces systèmes, qui ne sont pas nouveaux sous le soleil, contrarient les lois éternelles de la nature, et conduisent par conséquent à des résultats absurdes. De nos jours on a donné ces choses-là pour des découvertes qui devaient changer la face du monde. On se croit aisément inventeur quand on ignore ce qu'ont inventé les autres, et nul ne dispose aussi volontiers de l'avenir que celui qui ne sait rien du passé.

Comme critique littéraire, nous pourrions citer les pièces dirigées contre Euripide; c'est de la parodie, mais de la parodie intelligente et fondée en raison. Aristophane, éclairé par un bon sens toujours sûr dans les choses importantes, voyait très bien qu'Euripide abusait des moyens matériels, des passions échevelées, des douleurs trop

humaines, et que son beau talent déclinait vers ce genre que nous avons appelé mélodramatique, et qui s'adresse plus aux sensations du peuple qu'à l'émotion plus épurée des esprits cultivés. C'est dans ce sens qu'il attaque Euripide; il lui oppose sans cesse la grandeur d'Eschyle et la majesté de Sophocle, et sa critique, quoique acerbe à cause de certains ressentimens personnels, est parfaitement sage et juste dans son principe.

Il y aurait beaucoup à dire sur la critique philosophique du poète telle que nous l'offrent *les Nuées*, cette fameuse comédie contre Socrate, à laquelle on a reproché d'avoir causé le procès et la mort du philosophe; accusation injuste, car la pièce était faite vingt ans avant cet évènement et fut mal accueillie. Aristophane ne cherche qu'à ridiculiser la dialectique de Socrate, les recherches scientifiques qui ébranlaient le culte, la philosophie qui osait scruter les principes de la morale. Lui, Aristophane, si hardi à saper, si universel dans sa critique, il blâme ici la même tendance dans les philosophes comme funeste aux mœurs et à l'état. Était-ce l'effet d'une de ces réactions si fréquentes dans l'histoire des pensées humaines, un de ces retours de l'esprit progressif qui s'effraie parfois du chemin qu'il a fait, parce qu'il ne voit plus où cela le mène? Quoi qu'il en soit, si on examine la pièce sans préoccupation, dans sa contexture générale et dans l'esprit des principales scènes, on verra que ce qui a surtout frappé Aristophane, c'est le danger de la méthode critique dans l'éducation de la jeunesse. L'esprit humain commence par croire; l'esprit individuel se forme en croyant, c'est-à-dire en se mettant en possession, sans examen, des idées générales contemporaines. La manière d'enseigner de Socrate ne nous est pas exactement connue; mais si en effet il commençait par ébranler dans les jeunes ames les croyances reçues, s'il leur inoculait l'habitude de faire table rase des traditions, si surtout son raisonnement était aussi sophistique ou aussi nuageux qu'il l'est quelquefois dans Platon, nous croirions avec Aristophane qu'il y avait là un mal réel, parce que le doute infiltré aux premières années corrompt la sève intellectuelle, arrête la croissance de l'esprit, tarit l'imagination, relâche tous les nerfs de la sympathie et de la sociabilité, et fait de l'être humain je ne sais quoi de rachitique ou d'égoïste, qui ne peut plus rien pour le pays ou ne veut plus rien que pour soi. L'examen est une fonction nécessaire, mais qui doit venir à son temps et marcher avec mesure; il faut qu'un arbre soit fort pour qu'on puisse l'émonder, et rien n'annonce qu'Aristophane ait prétendu autre chose que cela.

Dans *Plutus*, la critique morale examine la distribution des ri-

chesses dans ce monde. Le pauvre vieillard Chrémyle, ruiné pour avoir vécu en honnête homme, et se voyant un pied dans la tombe, consulte l'oracle pour savoir s'il ne ferait pas bien d'enseigner à son fils, afin qu'il puisse vivre, la science des fripons, l'injustice, le mensonge, la calomnie; car enfin c'est par là qu'on parvient et qu'on fait son chemin. Au retour, il rencontre Plutus, dieu de la richesse, sous la figure d'un vieillard aveugle. C'est parce qu'il est aveugle qu'il distribue la richesse au hasard, que tout va si mal sur la terre. Si on lui rendait la vue? On essaie, on réussit. Alors révolution complète; la fortune sort des coffres de l'improbité et se glisse dans ceux des honnêtes gens; les intrigans, les débauchés, les fripons de toutes sortes, Mercure lui-même, le dieu des voleurs, viennent se plaindre du nouvel ordre de choses, et les temples sont ruinés. C'est donc la comédie de mœurs qui se manifeste ici dans un cadre moins fantastique qu'à l'ordinaire. Dans celle-ci plus que dans toute autre, les traits distinctifs des caractères sont nuancés par le poète, avec cet esprit d'observation qui devait enrichir bientôt la comédie nouvelle dont la nôtre est issue. Il nous reste à apprécier ce dernier progrès et à signaler la condition essentielle qui pouvait le rendre possible.

La comédie au temps d'Aristophane était un pamphlet représenté sur le théatre. Les évènemens du jour, les personnages vivans, la direction actuelle de l'état, l'ardeur des opinions palpitantes, voilà ce qui l'inspirait. Elle n'était pas encore une œuvre d'art, ou du moins cet art ne cherchait point encore à s'élever dans la haute région des idées, il se subordonnait aux goûts populaires, il cherchait à frapper la foule par le merveilleux de la fantaisie, par l'excès même et l'extravagance du spectacle, afin de la maîtriser assez pour lui faire subir les sévères leçons que le poète voulait lui infliger. Ces *Nuées* dans lesquelles Socrate se perd, ces *Grenouilles* du Styx qui chantent des hymnes d'une mélodie charmante entrecoupés de *brekekex* et de *koax*, ces *Oiseaux* qui bâtissent une ville, Euripide suspendu dans un panier pour faire ses tragédies en l'air, Trygée montant au ciel sur un escarbot, toutes ces farces, aujourd'hui inconcevables, étaient le gâteau jeté au cerbère athénien pour endormir ses susceptibilités; c'était le harpon lancé par le poète au monstre démocratique, pour l'amarrer immobile à son bord, et le disséquer tout vif. Le poète avait son but présent, qui dominait sa pensée; tout lui était bon pour l'atteindre. C'est ce qu'avait déjà remarqué, à propos d'Aristophane, le père Brumoy, ce jésuite laborieux et intelligent, dont les travaux sur le théâtre sont si justement estimés. Les formes plus ou moins grossières du langage, la hardiesse des plaisanteries, la nudité du

style, varient, dit-il, selon les lieux, les temps, le régime politique, et la politesse, la réserve, cet art de se gêner et de composer son air et ses discours, qui sont un fruit de la dépendance, ne pouvaient pas se trouver dans la république si peu disciplinée des Athéniens. Ainsi le but le plus prochain de ces pièces, qui était d'agir sur l'opinion publique et sur les affaires du moment, mettait le poète à peu près dans la même situation que l'orateur, le forçant de s'identifier d'abord aux sentimens de l'auditoire pour l'attirer à lui, de se faire le complice de ses passions pour les conduire, de frapper fort plutôt que juste, parce qu'il s'adressait au peuple, qui ne voit que par l'imagination. De là ces étranges invectives, ces épithètes et ces sobriquets injurieux qui nous révolteraient aujourd'hui, mais que fulminaient Démosthène contre Philippe, Cicéron contre Verrès ou Antoine, saint Basile contre l'empereur Julien; c'était une partie de la rhétorique d'alors. L'ancienne comédie était, nous le répétons, un pamphlet représenté sur le théâtre. Or, qu'arrive-t-il du pamphlet, sous un régime non pas de liberté légale, mais de licence absolue? Il arrive, et nous en savons quelque chose, que la personnalité, la calomnie, l'outrage, y font leur place de plus en plus large, et finissent par absorber toute la discussion; car le peuple procède par imagination plutôt que par jugement, et il lui faut des raisons concrètes, des faits palpables, vrais ou faux, mais vigoureusement qualifiés. Or, à ces époques, il n'est pas facile à la raison élevée et sérieuse de soutenir une telle concurrence; alors il arrive dans la littérature ce que nous voyons dans le commerce : c'est que, les produits falsifiés étant toujours préférés, quoique malsains, par la sottise publique, à cause de leur bas prix, les marchands honnêtes se trouvent réduits à imiter les fripons. Il en résulte une littérature d'un caractère spécial, qui fleurit aux époques de désorganisation et de démocratie absolue. Qu'importent alors la forme, la vraisemblance, la suite, l'unité? Qu'importe à Aristophane que ses personnages soient des guêpes, des oiseaux ou des hommes, pourvu que le peuple s'en amuse, et qu'à la faveur de ces travestissemens Cléon, Clisthène, Cléonyme, Hyperbolus, le sénat, le peuple lui-même et les dieux reçoivent des écorchures dont ils porteront long-temps la cicatrice?

Cette situation devait nécessairement à la longue étouffer l'art, qui veut l'air libre pour s'élever, et que le joug des caprices populaires retenait trop bas. Le jour vint enfin où la démocratie d'Athènes fut vaincue par Lacédémone. La réaction fut violente en politique, mais l'art en profita. La loi défendit à la comédie de mettre en

scène les personnages contemporains; elle lui interdit ensuite la politique contemporaine. Placée ainsi en dehors du tourbillon des partis, la comédie se dégagea peu à peu de l'actuel, du particulier, du transitoire; laissant là le nom propre, elle saisit le caractère; elle chercha le piquant dans le vrai, la variété dans les inépuisables nuances, dans les reflets infinis que l'éducation, la position, l'intérêt, l'âge, le tempérament, projettent sur le fond stable et vaste de la vie humaine. Ainsi, la répression des excès comiques créa la vraie comédie. Ce n'est point la faute de cet art nouveau, si, en l'élevant à une certaine généralité, on lui a trop souvent fait reproduire les mêmes types : c'est la faute des poètes, qui prennent l'idée et l'œuvre de leurs prédécesseurs, au lieu de ne prendre que leur procédé, l'observation de la vie sociale, toujours la même au fond, toujours nouvelle dans la forme. Il n'est pas vrai, comme le prétendent les modernes disciples de la fantaisie, que les types vrais et élevés soient épuisés; Ménandre, en exploitant son siècle, avait laissé à Molière le sien, et Molière nous a laissé le nôtre. Rien ne nous manque donc, si ce n'est Ménandre et Molière. Ainsi le germe de critique morale, ébauché dans Aristophane, cet instinct sérieux et réfléchi, devenait une pensée riche qui se nourrissait de philosophie et s'élevait jusqu'aux proportions d'un enseignement réel; on peut même juger, par les fragmens qui nous restent de Ménandre, que sa comédie avait une tendance plus haute que la nôtre. On y trouve ce fonds de tristesse qu'avait Molière, cette amertume naturelle aux esprits railleurs, et qui se cache au vulgaire sous le rire et la saillie moqueuse; mais on l'y trouve plus profonde, plus attentive aux problèmes de l'existence : la mobilité des choses, le néant de la vie, la misère du juste, les succès de l'iniquité, la vanité des richesses et des grandeurs, toutes ces étrangetés de la destinée humaine, semblent avoir maîtrisé la pensée de Ménandre et plané dans ses drames sur le tableau de nos préventions, de nos originalités, de nos ignorances, de nos passions, de nos crédulités. La comédie se montra donc assez promptement, chez les Grecs, le digne pendant du drame tragique : pendant que celui-ci dévoilait la Némésis suprême, cette justice divine qui révèle ses lois aux peuples par les grandes morts de leurs chefs, la comédie, restreinte dans de moindres existences, critiquait les imperfections particulières, et châtiait l'homme par lui-même, au moyen du ridicule, qui est la Némésis des petites choses.

L.-A. Binaut.

POÉSIE.

RÉPONSE A M. CHARLES NODIER.

Connais-tu deux pestes femelles
Et jumelles,
Qu'un beau jour tira de l'enfer
Lucifer?

L'une au teint blême, au cœur de lièvre,
C'est la Fièvre;
L'autre est l'Insomnie, aux grands yeux
Ennuyeux.

Non pas cette fièvre amoureuse,
Trop heureuse,
Qui sait chiffonner l'oreiller
Sans bâiller;

Non pas cette belle insomnie
Du génie
Où Trilby vient, prêt à chanter,
T'écouter.

C'est la fièvre qui s'emmaillotte
Et grelotte
Sous un drap sale et trois coussins
Très malsains.

L'autre, comme une huître qui bâille
Dans l'écaille,
Rêve, ou rumine, ou fait des vers
De travers.

Voilà, depuis une semaine
Toute pleine,
L'aimable et gai duo que j'ai
Hébergé.

Que ce soit donc, si l'on m'accuse,
Mon excuse,
Pour n'avoir rien répondu
Ni pondu.

Ne me fais pas, je t'en conjure,
Cette injure
De supposer que j'ai faibli
Par oubli.

L'Oubli, l'Ennui, font, ce me semble,
Route ensemble,
Traînant, deux à deux, leurs pas lents,
Nonchalans.

Tout se ressent du mal qu'ils causent,
Mais ils n'osent
Approcher de toi seulement
Un moment.

Que ta voix, si jeune et si vieille,
Qui m'éveille,
Vient me délivrer à propos
Du repos!

Ta Muse, ami, toute française,
Toute à l'aise,
Me rend la sœur de la santé,
La gaieté.

Elle rappelle à ma pensée
Délassée
Tous les beaux jours, tout le printemps
Du bon temps;

Lorsque, rassemblés sous ton aile
Paternelle,
Échappés de nos pensions,
Nous dansions,

Gais comme l'oiseau sur la branche,
Le dimanche,
Nous rendions parfois matinal
L'Arsenal.

La tête coquette et fleurie
De Marie
Brillait comme un bluet mêlé
Dans le blé;

Tachés déjà par l'écritoire,
Sur l'ivoire
Ses doigts légers allaient sautant
Et chantant;

Quelqu'un récitait quelque chose,
Vers ou prose,
Puis nous courions recommencer
A danser.

Chacun de nous, futur grand homme,
Ou tout comme,
Apprenait plus vite à t'aimer
Qu'à rimer.

Alors, dans la grande boutique
Romantique,
Chacun avait, maître ou garçon,
Sa chanson;

Nous allions, brisant les pupitres
Et les vitres,
Et nous avions plume et grattoir
Au comptoir.

Hugo portait déjà dans l'ame
Notre-Dame,
Et commençait à s'occuper
D'y grimper.

De Vigny chantait sur sa lyre
Ce beau sire
Qui mourut sans mettre à l'envers
Ses bas verts.

Antony battait avec Dante
Un andante;
Émile ébauchait vite et tôt
Un presto.

Sainte-Beuve faisait dans l'ombre
Douce et sombre,
Pour un œil noir, un blanc bonnet,
Un sonnet.

Et moi, de cet honneur insigne
Trop indigne,
Enfant par hasard adopté
Et gâté,

Je brochais des ballades, l'une
A la Lune,
L'autre à deux yeux noirs et jaloux,
Andaloux.

Cher temps, plein de mélancolie,
De folie,
Dont il faut rendre à l'amitié
La moitié!

Pourquoi, sur ces flots où s'élance
L'Espérance,
Ne voit-on que le Souvenir
Revenir?

Ami, toi qu'a piqué l'abeille,
Ton cœur veille,
Et tu n'en saurais ni guérir
Ni mourir.

Mais comment fais-tu donc, vieux maître,
Pour renaître?
Car tes vers, en dépit du temps,
Ont vingt ans.

Si jamais ta tête qui penche
Devient blanche,
Ce sera comme l'amandier,
Cher Nodier.

Ce qui le blanchit n'est pas l'âge
Ni l'orage;
C'est la fraîche rosée en pleurs
Dans les fleurs.

ALFRED DE MUSSET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 août 1843.

L'Espagne paraît vouloir donner un heureux démenti à ceux qui n'attendaient d'elle rien de logique et de régulier. Tout s'y développe jusqu'ici avec un esprit de suite et d'unité qui surprend et qui réjouit ceux qui lui veulent du bien.

Nous ne parlerons plus d'Espartero, qui n'a que trop réalisé nos justes prévisions à son égard. Puissent le calme et la prospérité faire bientôt oublier à l'Espagne les excès des *ayacuchos*.

Le ministère Lopez se trouvait dans une situation difficile : — une reine mineure, des cortès dissoutes, des élections à faire, des juntes révolutionnaires et victorieuses, une armée à satisfaire, le trésor vide et les finances tout-à-fait désorganisées par les coupables folies de Mendizabal. Il fallait un grand courage et une grande confiance dans le bon sens de la nation pour prendre en main le gouvernement en de pareilles circonstances; il fallait une confiance qui honore également et le pays qui l'accorde et les hommes qui l'inspirent.

La première question était de savoir quel serait le point de départ, le principe de la nouvelle administration : se rattacherait-elle aux cortès dissoutes par Espartero, ou convoquerait-elle un parlement nouveau? serait-elle le ministère d'une régence à nommer ou le ministère de la reine Isabelle?

Ces questions n'étaient ni ne pouvaient être des questions de légalité. L'Espagne a fait une révolution, une révolution qui avait pour but de briser la régence. Qu'on approuve ou qu'on blâme ce mouvement, le fait n'est pas moins certain, et il est pleinement accompli. Jamais l'assentiment général ne s'est manifesté d'une manière plus rapide et plus énergique. Lorsque des

villes presque ouvertes résistent à un bombardement de cinq jours, et que la religion associe ses prières à l'élan du peuple, on ne peut révoquer en doute la profondeur du sentiment national. Séville a prononcé contre le gouvernement de la régence un arrêt sans appel.

On sort d'une révolution comme on peut. L'essentiel est d'en sortir promptement, de rentrer le plus tôt possible dans des voies régulières qui, sans s'écarter du but de la révolution, vous ramènent à un ordre permanent et légal.

Le gouvernement provisoire de l'Espagne a rempli, ce nous semble, ces conditions d'une manière aussi heureuse que les circonstances pouvaient le lui permettre.

Au lieu de convoquer les cortès dissoutes par Espartero, il a convoqué les colléges électoraux; c'est là un hommage rendu au pays. Le cabinet Lopez étant, pour ainsi dire, une émanation des dernières cortès, il aurait eu l'air, en les convoquant, d'y chercher un appui personnel, un appui qui ne pouvait lui manquer. On aurait pu dire qu'il n'osait pas affronter le jugement national. Ajoutons que les cortès elles-mêmes auraient pu être quelque peu embarrassées de leur résurrection; elles auraient craint de trouver leur autorité morale affaiblie par la circonstance qu'elles auraient été, pour ainsi dire, partie dans la lutte avec Espartero. Il fallait éloigner tout soupçon sur l'impartialité de leurs décisions; il ne fallait pas que le parlement eût des souvenirs irritans, des affronts personnels à venger. En appeler à des cortès nouvelles, c'était se placer franchement, sans combinaisons, sans arrière-pensées, en présence du pays : c'est une résolution qui honore le gouvernement provisoire.

Ces considérations expliquent en même temps une autre mesure qui est le renouvellement complet du sénat au lieu du renouvellement par tiers. Le sénat espagnol étant électif, le renouvellement complet n'est encore qu'un appel au pays dans un moment solennel et décisif. Que les électeurs en présence d'une révolution accomplie disent, pour l'une comme pour l'autre chambre, quels sont les hommes auxquels ils estiment devoir confier les destinées de l'Espagne. Les hommes dignes de la confiance publique, les électeurs sauront les renvoyer au sénat, où ils arriveront purgés de tout soupçon d'espartérisme. La malveillance même ne pourrait plus les accuser d'être des *ayacuchos* et des agens de l'étranger. La mesure était surtout utile, nécessaire aux sénateurs eux-mêmes.

Mais de nouvelles élections ne sont pas l'œuvre d'un jour. En attendant, au nom de qui aurait-on gouverné? D'une régence qui n'existe pas ou d'une reine qui existe, et à laquelle il ne manque que peu de mois pour atteindre la majorité légale? Au lieu de quatorze ans, la reine Isabelle n'en compte que treize; qu'importe? Elle a assez vu et assez souffert pour qu'on lui suppose sans crainte un an d'expérience de plus que son âge naturel. Elle sait sans doute quels sont les hommes d'une fidélité éprouvée, d'un dévouement sincère aux intérêts de la monarchie et du pays; c'est l'essentiel. Dans la situa-

tion où se trouve l'Espagne, on aurait eu tout à craindre si l'âge de la reine avait rendu nécessaire une nouvelle régence. C'eût été une nouvelle période de troubles, d'agitations, de guerres civiles. La reine se déclarant majeure, une ère nouvelle commence; on coupe court à toutes ces ambitions presque royales qu'excitait la perspective de la régence; le trône reprend toute sa hauteur; les ambitieux s'agiteront au-dessous de lui : ils ne se battront plus sur les marches.

Aussi ne pouvons-nous qu'applaudir au parti qu'on vient de prendre en Espagne. La reine a été déclarée majeure. C'est pour elle et en son nom que le ministère Lopez gouverne. Nous applaudissons d'autant plus à la mesure que nous sommes convaincus que c'était là le vœu et l'attente du pays. L'Espagne avait été fatiguée et blessée d'un gouvernement qui voilait, pour ainsi dire, la monarchie, et se plaisait à la tenir dans l'ombre. Espartero avait trouvé le secret d'irriter tout le monde : les patriotes, en ne respectant pas les lois; les hommes monarchiques, en respectant encore moins les personnes royales. Ajoutons, pour être complètement dans le vrai, que la grande majorité des Espagnols en est aujourd'hui à ne plus séparer le respect des lois du respect de la monarchie; la monarchie et la liberté sont désormais étroitement liées dans leur esprit. S'il est quelques hommes, les uns très avancés dans les idées de liberté, les autres dans les idées de monarchie, le grand nombre marche d'un pas égal vers les unes et vers les autres, parce qu'il ne les conçoit pas séparées.

Il ne restait qu'une question, qui était de savoir à quel moment la reine prêterait le serment constitutionnel. On a décidé qu'elle le prêterait au sein des cortès, et que ce n'est qu'à partir du jour où elle l'aura prêté qu'elle exercera effectivement les pouvoirs de la royauté. Il est sans doute facile de comprendre le motif de cette détermination. On n'a pas voulu rendre possible, avant la réunion des cortès, une crise ministérielle qui aurait tout compromis. Il n'est pas moins vrai que cette détermination, que ce retard n'est pas sans quelque danger. Au fait, c'est comme si la reine n'avait pas été proclamée majeure. Pour que le pays la regardât comme telle, il fallait qu'elle pût effectivement exercer le pouvoir royal. Mieux valait peut-être qu'elle prêtât sur-le-champ le serment que la constitution lui impose, sauf à le renouveler plus tard et solennellement devant les cortès. C'est alors qu'on aurait pu dire : *Cosa fatta capo ha*. Espérons que les partis ne chercheront pas, dans une situation qui n'est point encore fortement et nettement dessinée, des prétextes pour de nouvelles agitations.

Au surplus, il est juste de reconnaître que rien n'autorise, en ce moment, des craintes sérieuses. Les juntes locales pouvaient sans doute donner d'abord quelques inquiétudes, exciter quelques alarmes. Aujourd'hui il est permis d'espérer qu'on n'a rien de grave à redouter de l'esprit municipal. Les juntes de Valence et de Barcelone, en s'empressant de se soumettre au gouvernement de Madrid, et de renoncer à leurs pouvoirs comme juntes supérieures,

en consentant à n'exister que comme autorités auxiliaires et consultatives conformément au décret du ministère Lopez, ont donné un noble exemple que les autres provinces s'empresseront, sans aucun doute, de suivre. Barcelone et Valence ont bien mérité de leur pays. Si elles avaient résisté, la révolution se trouvait altérée dans son principe : en montant sur *le Malabar*, le destructeur de Barcelone et de Séville aurait pu sourire à la pensée qu'il léguait à l'Espagne l'anarchie.

La seule manifestation locale de quelque gravité est celle des partisans des *fueros* dans les provinces basques. Il est plus que probable que les trois provinces se réuniront dans le même sentiment. Ce sera là un difficile problème, une question des plus scabreuses pour les prochaines cortès. La question des *fueros* avait été tranchée avec le sabre; un gouvernement régulier doit chercher à la résoudre avec ménagement, peu à peu, graduellement, s'il le faut. L'Espagne n'est pas un pays qu'on puisse amener à l'unité absolue d'un seul coup. Elle s'avance tous les jours vers ce but; elle finira par l'atteindre, car l'unité est une loi commune à toutes les nations qui se civilisent et se développent. Mais le législateur qui, en pareille matière, fait autre chose que révéler et sanctionner l'œuvre du temps, se prépare des difficultés sans cesse renaissantes et retarde le résultat final plus qu'il ne l'avance.

Tout annonce d'ailleurs jusqu'ici que les prochaines cortès seront animées d'un sentiment patriotique également éloigné des violences révolutionnaires et des utopies rétrogrades. L'harmonie, la bonne intelligence qu'on voit régner entre les Espagnols qui viennent de camps fort divers et représentent des partis qui paraissaient inconciliables, justifient les plus vives espérances à l'endroit de l'Espagne. Il serait si triste, si déplorable, de voir des hommes qui ont donné dans ces graves circonstances des preuves éclatantes de courage, d'habileté, de dévouement, d'abnégation, se rabaisser tout à coup jusqu'aux misères de l'esprit de parti et de l'égoïsme, que nous ne pouvons pas arrêter notre pensée sur des craintes de cette nature. Dussions-nous être taxés d'optimisme et être forcés plus tard à un aveu de crédulité, nous persistons à espérer que la révolution de 1843 est un fait décisif, un mouvement définitif pour l'Espagne, et que ce beau pays, après trente-cinq ans de grandes luttes et de cruelles expériences, veut enfin trouver dans la monarchie constitutionnelle la liberté dont il est digne et le repos qui lui est nécessaire.

Le moment est arrivé pour l'Espagne de s'occuper sérieusement du mariage de la reine. Nous le répétons encore, c'est là une question essentiellement espagnole. Nul n'a le droit d'imposer ses volontés à l'Espagne, de lui faire une loi du désir qu'il peut avoir. Il n'est pas moins vrai qu'il se présente dans cette affaire grave et délicate de hautes considérations politiques qu'un gouvernement sage et prévoyant ne saurait perdre de vue. Est-il possible de se dissimuler qu'il est tel mariage qui, par la force même des choses, placerait la Péninsule dans une situation politique qui ne laisserait pas d'in-

spirer des inquiétudes à ses voisins? Il paraît après tout que les Espagnols n'ont qu'un moyen de sortir d'embarras : c'est un mariage de famille. Il est à Madrid et à Naples des princes dont l'avènement au trône d'Espagne ne changerait en rien la situation politique de la monarchie et ses rapports avec les puissances étrangères. Nous ne parlons pas du fils de don Carlos; on sait qu'il apporterait des prétentions que l'Espagne ne peut admettre. La couronne appartient à Isabelle : elle ne peut la recevoir du fils du prétendant.

O'Connell continue ses travaux, toujours actif, toujours prudent, toujours habile et spirituel. Sa verve est inépuisable. Il traite les choses et les hommes avec un sans-façon admirable, et il n'est pas prudent pour tout le monde d'avoir M. O'Connell pour biographe ou pour correspondant.

Mais ce n'est pas là le côté sérieux de la question. Ce qu'il y a de sérieux, ce qui est tout-à-fait digne d'attention, c'est la position qu'ont prise l'un à l'égard de l'autre, d'un côté O'Connell, c'est-à-dire l'Irlande catholique, de l'autre le gouvernement anglais. Cette position s'est dessinée bien nettement dans les dernières séances du parlement. S'il pouvait rester quelques doutes sur les vues et les tendances des deux parties, la motion de lord Brougham les aurait complètement dissipés.

L'Irlande ne veut point d'insurrection, de lutte à main armée; elle repousse toute accointance avec les révolutionnaires, de quelque pays qu'ils soient; elle remercie les uns avec une froide politesse; elle renvoie les autres avec dédain; elle veut être seule, car sa cause lui est toute particulière. Nul ne se trouve dans son cas, car elle ne cherche pas des utopies, elle ne réclame que son droit; elle veut que sa religion, que la religion de ses pères, que la croyance à laquelle rien n'a pu l'arracher, ne lui soit plus une cause d'oppression, de spoliation et de misère : l'Irlande n'en demande pas davantage; elle ne veut rien enlever à l'Angleterre et moins encore à la reine qu'elle aime, qu'elle vénère.

De son côté, le gouvernement anglais a aussi pris un parti, et ce parti, nous l'en félicitons, c'est le parti de la modération et de la paix, c'est dire le parti de sages et progressives concessions qui ne se feront pas long-temps attendre. Le ministère anglais ne veut pas une collision. Il sent que ce n'est pas à coups de fusil, avec du sang, qu'on peut arracher à l'Irlande une pensée qui est sa vie, des espérances qui sont ses droits. *Repeal* ne signifie pas séparation, parlement irlandais; il signifie justice, équité. L'Angleterre le sait, mais quand le parlement anglais le proclamera-t-il ? C'est là toute la question; c'est une question de temps et de prudence politique. Le résultat n'est pas douteux, pas plus que n'était douteuse l'émancipation des catholiques il y a vingt ans. Personne ne savait au juste l'année où ce grand acte de justice serait accompli; mais il n'y avait pas un homme d'état qui doutât de l'accomplissement. Dans les temps où nous vivons, il est des questions qui sont résolues par cela seul qu'elles sont soulevées : ce sont celles dont la solution affirmative est de stricte justice. C'est la gloire de notre époque. On

regimbe, on tergiverse, on se donne au besoin des airs farouches, rétrogrades, on se flatte même de faire preuve de courage et d'esprit, en résistant à la vérité, en foulant aux pieds la justice et le bon sens; vains efforts! on peut faire taire sa conscience, mais nul n'impose silence à la conscience publique, qui, d'une façon ou d'une autre, élève sans cesse la voix et obtient enfin ce qu'elle réclame.

Le gouvernement anglais n'en est point encore aux concessions. Il ne peut pas brusquer ainsi son parti, faire du premier coup entendre raison à ses amis. S'il désire satisfaire l'Irlande, il veut avant tout ne pas blesser, ne pas irriter l'Angleterre. Il a fait pour le moment ce qu'il pouvait. Sir Robert Peel a déclaré, aux bruyans applaudissemens du parlement, que le cabinet, unanime sur ce point, désirait éviter une collision en Irlande, et avoir recours à tout autre moyen que la force. Il ne se dissimule pas que quelques personnes l'accuseront de faiblesse; mais, fort de la bonté de sa cause, il ne suivra pas moins la voie qui lui paraît la plus propre à assurer la gloire et la prospérité de l'empire.

Cette déclaration se trouve confirmée par un incident qui a eu lieu à la chambre des communes à l'occasion d'une motion faite à la chambre des lords. Lord Brougham a proposé un bill ayant pour objet de prohiber les assemblées séditieuses en Irlande. Il l'a présenté comme étant à peu près la reproduction de celui que la chambre avait adopté en 1833. Le bill ayant été lu une première fois, lord Brougham a annoncé que dans la prochaine séance il en proposerait la seconde lecture.

A cette occasion, un membre de la chambre des communes, M. Roche, a interpellé le ministre dirigeant pour savoir si le gouvernement avait réellement l'intention d'appuyer et de sanctionner le bill proposé par le docte lord; un grand nombre de députés irlandais ayant déjà quitté Londres, il fallait avoir le temps de les rappeler au besoin. Sir Robert Peel a répondu qu'il n'était pour rien dans la présentation du bill; que, si le gouvernement avait cru une mesure de cette nature nécessaire, il aurait pris l'initiative et en aurait assumé toute la responsabilité; bref, qu'il ne serait pas disposé à l'appuyer comme mesure officielle, et qu'à l'occasion de ce bill M. Roche n'aurait nullement besoin de rappeler à Londres ses amis.

Ainsi il est bien positif que le gouvernement veut s'en tenir au bill des armes, et que l'Irlande pourra continuer ses pacifiques *meetings*. L'Irlande n'a qu'une voie à suivre, la voie qu'O'Connell lui trace, qu'un vœu à former, c'est qu'O'Connell vive, et qu'il voie se prolonger sa verte et vigoureuse vieillesse.

Le traité conclu entre l'Angleterre et la France relativement aux pêcheries vient d'être présenté à la chambre des communes. Lord Palmerston n'a pas manqué de soulever une chicane au sujet de l'une des dispositions du traité. Le noble lord trouve mauvais qu'on ait permis aux bateaux français de jeter l'ancre, dans certaines circonstances, sur les côtes de l'Angleterre; il préfé-

rerait, à ce qu'il paraît, voir nos bateaux se perdre ou couler bas. Il est superflu d'ajouter qu'une pareille observation n'a pas eu de suite : le traité sera sans doute approuvé.

Un autre bill de quelque importance est maintenant discuté dans le parlement anglais : nous voulons parler du bill pour faciliter l'exportation des machines. On comprend que toute entrave à cette branche, aujourd'hui si importante, du commerce international est une cause de dommage pour l'Angleterre. Ajoutons qu'en général le système prohibitif perd tous les jours du terrain de l'autre côté de la Manche. Le jour viendra où il périra de ses propres excès. C'est le sort qui l'attend dans tous les pays qui l'ont adopté. Le système prohibitif, par la nature même des choses, appelle les représailles. Il est puéril d'imaginer que nos voisins continueront leur commerce avec nous, qu'ils viendront acheter nos produits lorsque nous repousserons impitoyablement les leurs. C'est tout simplement vouloir l'impossible. Le système prohibitif tend sans cesse à isoler chaque nation, et à faire en sorte que chacun trouve, coûte que coûte, les moyens de se suffire à lui-même. C'est ainsi que la production artificielle s'établissant partout à côté de la production naturelle, les producteurs qui dépassent par leur activité les besoins de leur pays rencontrent partout des barrières impossibles à franchir. Ce système tant vanté n'est qu'une grande folie qui coûte cher à tout le monde, mais dont la responsabilité morale pèse sur les premiers inventeurs. Nos neveux, pour qui les douanes ne seront plus qu'un moyen d'impôt et un moyen qui leur donnera de très gros revenus, s'étonneront sans doute de l'aveuglement de leurs ancêtres; mais l'égoïsme a-t-il jamais été clairvoyant à l'endroit de la chose publique ?

L'Espagne et l'Irlande offrent seules quelques alimens à la curiosité des hommes politiques. Partout ailleurs rien de nouveau, rien d'apparent, de saillant du moins.

A l'intérieur, il est une preuve irrécusable de la tranquillité dont nous jouissons, c'est que le gouvernement voyage et s'amuse. Un ministre est dans le midi, l'autre est au nord, un troisième dans l'est; que sais-je? A coup sûr, les polices des gouvernemens absolus ne diront plus que les pays constitutionnels sont des volcans qu'on ne saurait assez surveiller, que Paris en particulier est comme une bombe toujours chargée et toujours prête à éclater sur le monde.

M. le maire du Mans a seul troublé notre repos par sa harangue à M. le duc de Nemours. En parlant de la commune, du département, du royaume, de la politique passée, présente et future, M. le maire n'a oublié qu'une chose, les convenances. Il ne les aurait pas oubliées, si l'usage avait voulu que le prince parlât le premier; son excellent discours les aurait rappelées même à l'esprit le plus distrait, et le Montesquieu du Mans aurait ainsi évité les foudres ministérielles.

Voici un autre petit fait qui ne laisse pas d'être instructif et curieux. M. de

Genoude se présente aux électeurs de Périgueux. Si les électeurs l'envoient à la chambre, nous l'entendrons prêter serment de fidélité au roi Louis-Philippe, et son élection sera due, en partie du moins, à la recommandation de MM. Arago et Laffitte, qui en général, disent-ils dans la lettre qu'un journal leur attribue, marcheraient d'accord avec lui.

De son côté, M. de Lamartine appuie auprès des électeurs de Valence la candidature d'un légitimiste. Laissons à chacun la responsabilité morale de ses faits personnels; mais en ne considérant ces faits que dans leur généralité et au point de vue politique, les conservateurs doivent en éprouver une vive satisfaction. Certes rien ne prouve mieux que ces monstrueuses alliances combien la cause des partis extrêmes est désespérée.

On parle d'un mouvement qui s'opérerait dans notre corps diplomatique. M. Bresson quitterait Berlin, destiné qu'il serait en son temps à l'ambassade d'Espagne; M. le marquis de Dalmatie le remplacerait à Berlin, et M. le comte de Salvandy serait nommé à l'ambassade de Turin. Nous ne croyons guère à ce bruit, et nous croyons encore moins que M. de Salvandy acceptât le poste secondaire de Turin.

L'explication de la poésie par le dessin a été plus d'une fois, et nous n'avons pas été des derniers à le remarquer, un prétexte à l'industrie envahissante : là, comme ailleurs, le métier a pénétré. Si quelque chose pouvait lutter avec succès contre ces tristes empiétemens de la spéculation, ce seraient assurément les travaux sérieusement conçus et patiemment exécutés, qui montreraient dans quelle mesure il convient d'appliquer l'art, comme un vivant commentaire, à la poésie. Tel est le mérite d'une collection de dessins lithographiés que vient de publier M. Eugène Delacroix (1). Ces dessins, au nombre de treize, sont inspirés par les plus belles scènes de l'*Hamlet* de Shakspeare. Quelques-uns de ces dessins sont datés de 1834; l'œuvre complet a été terminé en 1843. On voit qu'il ne s'agit point ici d'une de ces frivoles improvisations où l'art, comme la littérature, ne se complaît que trop aujourd'hui. M. Delacroix a non-seulement procédé avec une sage lenteur, mais il a su restreindre avec goût le nombre des thèmes qu'il empruntait à Shakspeare. Nous avons retrouvé dans cette suite d'études sur *Hamlet* la vigueur et l'originalité qui distinguent le talent de l'artiste. Le dessin qui retrace l'apparition du père d'Hamlet fait revivre sous nos yeux toutes les terreurs que le poète anglais a répandues dans le premier acte du drame. La scène des fossoyeurs a conservé, sous le crayon du dessinateur, son cachet de mélancolie sauvage. Mais c'est surtout dans la mort d'Ophelia que M. Delacroix s'est montré l'interprète heureux de Shakspeare. Tous les détails de la composition, depuis le corps pâle et languissant de la jeune fille jusqu'aux masses

(1) Chez Gihaut frères, boulevard des Italiens.

confuses et désolées du paysage, s'unissent et se fondent pour ainsi dire dans une gracieuse et pénétrante harmonie. Les autres situations du drame ont été traduites, sinon avec un égal bonheur, du moins avec l'énergie familière à M. Delacroix. Ce qu'on pourrait blâmer dans les dessins d'*Hamlet*, c'est souvent une recherche de la naïveté qui tombe dans l'affectation. Il nous semble aussi que la lithographie n'offre pas toujours la finesse et la précision désirables; cependant l'œuvre de M. de Delacroix n'en est pas moins une belle suite aux dessins sur *Faust,* publiés en 1823. Comprise ainsi, l'interprétation des grands écrivains par les artistes appelle plutôt les encouragemens que la critique. L'Allemagne et l'Angleterre ont vu des œuvres remarquables naître de semblables commerces entre la poésie et l'art. Le *Faust* et l'*Hamlet* de M. Delacroix prouvent que, dans cette voie féconde, la France peut, quand elle le voudra, ne point rester en arrière des pays qui ont vu naître Cornelius, Retsch et Flaxman.

— M. Trullard, connu déjà par une bonne traduction de l'ouvrage de Kant sur la religion, vient de traduire avec le même succès l'*Histoire de la philosophie chrétienne* (1), de Ritter. Les doctrines des manichéens et des gnostiques, les figures de saint Irénée, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie, d'Origène, remplissent le volume qui a paru. Dans un temps où les discussions religieuses semblent se ranimer, c'est une chose importante qu'un ouvrage qui expose avec une haute impartialité les premiers rapports de la philosophie et du christianisme. Un sens droit, étranger à toute espèce de secte, une méthode scrupuleusement historique, sans nulle subtilité d'école, une érudition forte et sévère, ce sont là les qualités les plus apparentes de l'auteur. En reproduisant fidèlement les mérites de l'ouvrage allemand, M. Trullard a rendu un véritable service à la philosophie. Cette savante abnégation s'allie, chez lui, à un mouvement de pensée qui se produit heureusement dans sa préface. Bien traduire est doublement louable, lorsqu'on pourrait écrire et penser pour son compte, à ses risques et périls.

— Les violences du parti ultrà-catholique ont fait à un professeur distingué, M. Ferrari, des loisirs qu'il a dignement employés à composer un ouvrage sur la *Philosophie de l'histoire* (2). M. Ferrari, qui a publié à Milan une édition complète des œuvres de Vico, avait un droit particulier à traiter de la question posée d'abord par son grand compatriote. Après être entré bravement dans la profondeur métaphysique et un peu sibylline du sujet, il l'éclaire en discutant les opinions des principaux contemporains, Hegel, de Bonald, de Lamennais, etc., et termine par une histoire fort curieuse des utopies sociales. Quelle que soit l'opinion que l'on se forme des solutions dé-

(1) Librairie Ladrange, quai des Augustins, 19.
(2) Chez Joubert, rue des Grès, 14.

finitives de M. Ferrari, on ne peut méconnaître en lui une rare aptitude à manier les idées, à saisir le faible des théories, à les blesser au cœur. Ce talent incontestable de critique métaphysique, cette verve de discussion, cette impatience du faux, qui provoque la vérité en brusquant tous les leurres, font vivement désirer que l'auteur ne soit pas enlevé pour toujours à l'enseignement public.

— Nous voulions signaler lors de son apparition le *Cours de littérature* rédigé par M. Géruzez, *d'après le programme pour le baccalauréat ès-lettres*. Le temps s'est écoulé, et ce dessein est demeuré sans exécution, comme tant d'autres; mais pendant le retard dont nous nous accusons, l'ouvrage de M. Géruzez se recommandait lui-même en se faisant réimprimer, et aujourd'hui ce n'est pas la première édition que nous annonçons, c'est la troisième. Le succès est la meilleure des louanges, surtout pour un ouvrage d'une utilité pratique tel que celui de M. Géruzez : nous ajouterons cependant que le livre qui remplit si bien sa destination la dépasse souvent. L'auteur a eu le mérite de placer à côté du précepte de rhétorique consacré dans l'enseignement des appréciations judicieuses et de remarquables esquisses d'histoire littéraire. Dans ce volume, qui contient une réponse complète au programme très étendu de l'Université, se trouvent aussi beaucoup de choses que ne peut exiger aucun programme, de la finesse, du goût, une sage liberté de jugement avec un respect sincère pour les grandes traditions littéraires de la France. La vieille Université n'eût point désavoué les saines doctrines de ce livre, et cependant on sent que l'auteur est de notre temps. Le mérite du *Cours de littérature* de M. Géruzez, c'est l'admission discrète de l'esprit nouveau de la critique dans les anciens cadres de l'enseignement universitaire. C'est à peu près ainsi qu'eût écrit Rollin, s'il eût été disciple de M. Villemain et contemporain de M. Sainte-Beuve.

V. DE MARS.

DE

LA LITTÉRATURE POLITIQUE

EN ALLEMAGNE.

I.

LES ROMANCIERS ET LES PUBLICISTES.

I. — *Aesthetische Feldzüge* (BATAILLES ESTHÉTIQUES), par M. Louis Wienbarg; Hambourg, 1834.

II. — *Maha Guru, Geschichte eines Gottes* (MAHA GURU, HISTOIRE D'UN DIEU), par M. Charles Gutzkow; Stuttgart, 1834.

Oeffentliche Charaktere (CARACTÈRES POLITIQUES), par le même; Hambourg, 1835.

III. — *Liebesbriefe* (LETTRES D'AMOUR), par M. Henri Laube; Stuttgart, 1835.

IV. — *Madonna, Unterhaltungen mit einer Heiligen* (MADONNA, ENTRETIENS AVEC UNE SAINTE), par M. Théodore Mundt; Leipsig, 1835.

V. — *Die Europamüden* (LES GENS FATIGUÉS DE L'EUROPE), par M. Ernest Willkomm; Leipsig, 1838.

VI. — *Anecdota*, par MM. Bruno Bauer, Louis Feuerbach, Arnold Ruge, etc.; Zurich, 1843.

VII. — *Ein und zwanzig Bogen* (VINGT-ET-UNE FEUILLES), publié par M. George Herwegh; Zurich, 1843.

VIII. — *Dies Buch gehört dem König* (CE LIVRE APPARTIENT AU ROI), par Mme Bettina d'Arnim; Berlin, 1843.

La littérature politique est chose nouvelle au-delà du Rhin. Nous étions accoutumés depuis long-temps à ne voir dans les travaux de ce

pays que cette rêverie puissante, cette extase sans fin qui l'arrachait aux soucis de la vie pratique; maintenant tout est bien changé. Si nous ne voulons pas être toujours en retard d'un demi-siècle avec l'Allemagne et juger les enfans sur les œuvres de leurs pères, décidons-nous à abandonner nos formules de louange; ne nous obstinons pas à admirer chez elle des vertus qu'elle répudie, cessons de croire à ces ressources inépuisables de spiritualisme qui nous la faisaient aimer. La philosophie et la poésie avaient été pour elle deux sœurs sublimes toujours éprises de l'infini; aujourd'hui les voici ramenées sur la terre. Et comment s'accomplit cette transformation si grave? Est-ce par un développement régulier? est-ce par ce progrès naturel qui fait succéder au vague enthousiasme de la jeunesse la ferme décision de la pensée virile? Non; c'est avec une brusque violence qui, si l'on n'y prenait garde, déshonorerait la muse allemande. Je veux marquer les principaux caractères de cette direction nouvelle dans les idées; je tiens à constater le bien et le mal qu'elle a produit. L'importance singulière de ce mouvement imprévu, la gravité des questions qui y sont renfermées, me forcent d'interroger rapidement cette confuse histoire et de grouper d'une manière distincte et reconnaissable les écrivains qui ont pris une part active à cette lutte. S'il est permis de regretter avec larmes quelques-unes des qualités qui recommandaient le génie de l'Allemagne, on ne saurait nier pourtant que le nouveau travail de sa pensée n'ait été provoqué par des nécessités impérieuses; en recherchant l'origine de cette réaction, nous saurons peut-être ce qu'elle renferme de légitime au milieu de ses plus fâcheux excès, et comment, malgré tant de fautes commises, elle peut encore être conduite à bien.

C'est un devoir sans doute pour la France de s'enquérir avec sympathie de ces évènemens inattendus, mais elle a le droit aussi de donner librement son avis sur ces vives questions, car c'est à nous que l'Allemagne doit ce réveil de sa pensée, ces espérances, ces excitations qui parlent si haut aujourd'hui. On sait ce que produisit, du Rhin jusqu'à l'Elbe, la victoire de 1830, et quelles fortes secousses furent imprimées à l'opinion. Les préjugés factices, les rancunes surannées, que ce pays subit avec tant de facilité, et que ses gouvernemens exploitent si habilement contre nous, avaient fait place à un naturel enthousiasme. Arrachés à leurs préoccupations jalouses par l'entraînement de juillet, les peuples allemands s'étaient rappelé ce qu'ils oublient de nouveau aujourd'hui, les liens qui nous attachent à eux, la fraternité qui doit nous unir. En vain s'étaient-ils efforcés de haïr la

France, en vain croyaient-ils se défendre par la haine et la rancune contre l'influence de nos idées; juillet dissipa les ténèbres où ils s'enfermaient : ils nous reconnurent dans cet éclair.

C'est à cette date que commence la littérature dont je veux parler. Comme ce premier mouvement, dans son ardeur spontanée, avait fait naître les plus légitimes ambitions, nous pouvons voir dès ces origines le but qu'on s'était proposé et ce qu'on a fait pour l'atteindre. Or, quand la jeunesse allemande, sous l'influence de la révolution de 1830, jeta les yeux sur son pays, quand elle chercha dans les lettres et la philosophie la vraie situation de l'esprit public, quand l'Allemagne enfin frappa sur son cœur et lui demanda ce qu'il sentait, que trouva-t-elle? Les universités, qui avaient toujours gardé le dépôt des idées, présentaient, hélas! un affligeant spectacle, et qui répondait mal à tant de fougue. La philosophie, gouvernée par Hegel, qui allait mourir, s'était élevée à des hauteurs prodigieuses; mais, sur ces sommets superbes, elle dédaignait le monde et en inspirait le mépris : si la doctrine hégélienne avait régné en France en 1830, dit quelque part M. Heine, la révolution était impossible. L'érudition, toujours patiente et scrupuleuse, avait perdu cette vie puissante qu'elle communiquait jadis à l'étude, et, dans toutes choses, elle était un obstacle plutôt qu'un secours. C'était une philologie savante dont le pédantisme étouffait l'amour et l'intelligence de l'art. C'était une jurisprudence très instruite du passé, mais sans cœur, sans énergie, sans dévouement : satisfaite de son érudition oisive, heureuse de savoir comment on était juste à Athènes ou à Rome, elle oubliait de surveiller le présent, elle oubliait de réclamer contre les tribunaux secrets, contre la violation des droits de la défense, contre ces procédures effrontées qui, de temps à autre, viennent frapper l'Allemagne de stupeur. Quant aux lettres, la gloire de Goethe ne suffisait pas à voiler les fautes de la poésie et de l'imagination, son dédain des choses d'ici-bas, son insouciance pour les malheurs de la patrie, son manque de charité et d'entrailles. Aussi, soit qu'on s'adressât aux écrivains, soit qu'on interrogeât le monde des universités, quel vide partout! Une telle situation pouvait-elle satisfaire aux ardeurs nouvelles? et comment cette Allemagne si docte, si grave, mais si compassée dans sa froide science, eût-elle continué long-temps son œuvre inutile, au moment où tant d'espérances, où tant d'ambitions venaient de se déclarer si hautement? Le spiritualisme, en se séparant des généreux soucis du présent, avait autorisé une réaction nécessaire, car cette haute doctrine qui éveille ordinairement les ames avait fini par les engourdir. Sans doute il faut dé-

plorer les erreurs où cette réaction a été entraînée, il faut regretter que le matérialisme, dans la confusion de la bataille, ait voulu détrôner le vrai génie de l'Allemagne : reconnaissez pourtant que ce premier mouvement était légitime, que cette insurrection des esprits était un devoir. C'est un point qu'il importe de bien établir en commençant : je blâmerai assez sévèrement tout à l'heure les tristes excès qu'on n'a pas su éviter. Eh bien! cette insurrection, provoquée dans l'enthousiasme de 1830 par les fautes du spiritualisme germanique, éclata en peu de temps sur toute la ligne. Les universités furent troublées dans leur gloire séculaire; la vieille érudition, la vieille poésie, c'est-à-dire tout ce qui avait vieilli trop vite en refusant de prendre des forces, comme Antée, sur le sein fécond de la terre, tout cela fut poursuivi, raillé, attaqué par une école hautaine, laquelle, pour mieux marquer la différence, s'intitula fièrement *la Jeune Allemagne*.

D'où vient ce nom de jeune Allemagne? Par qui, à quelle époque fut-il proclamé pour la première fois? Comment est-il devenu un cri de guerre? Il y avait, en 1833, à l'université de Kiel, un jeune homme, un jeune *privat-docent*, plein d'esprit et de cœur, qui faisait sur l'esthétique des leçons brillantes et hardies. Il y traçait comme le programme de la révolution littéraire qui se préparait de tous les côtés: il s'était chargé d'annoncer l'esprit nouveau. Tous ces désirs dont je parlais tout à l'heure étaient exprimés par lui avec une vivacité singulière. Il battait en brèche l'ancienne éducation des universités, et, chose étrange! c'était du milieu même d'une université, c'était d'une chaire où parlaient ceux-là même dont il annonçait la ruine, c'était de cette position audacieuse qu'il lançait, comme un défi, ses brûlantes paroles. Il est vrai que le jeune orateur dut quitter bientôt ce théâtre où il n'était pas libre, et s'en aller de ville en ville, errant, persécuté, fondant des journaux et des revues, écrivant au jour le jour, portant partout la franche honnêteté de son cœur, la rare finesse d'une pensée à la fois mélancolique et ardente. Je parle de M. Louis Wienbarg, un des écrivains les plus distingués, un des plus spirituels penseurs de cette jeune Allemagne, un de ceux qui auraient été dignes de l'organiser puissamment et de la conduire vers un but glorieux. Il aurait pu lui communiquer quelque chose de sa sincère passion, de son fier idéalisme; je crains bien qu'il ne lui ait pas donné autre chose, hélas! que le nom qu'elle a porté.

En publiant sous le titre de *Batailles esthétiques* les leçons qu'il avait faites à l'université de Kiel, M. Wienbarg commençait ainsi : « C'est à toi, jeune Allemagne, que je dédie ces discours, et non pas

à l'ancienne. Chaque écrivain devrait ainsi déclarer d'avance à quelle Allemagne il destine son livre et dans quelles mains il désire le voir. Libéral, anti-libéral, ce sont là des désignations qui ne marquent point du tout la vraie différence. Tous ceux qui écrivent aujourd'hui pour la vieille Allemagne, — que ce soit pour la vieille aristocratie, pour les vieilles universités ou pour les vieux philistins, car ce sont là, comme on sait, les trois parties qui la composent, — tous ceux-là ne portent-ils pas sur leurs armes les devises de la liberté? Au contraire celui qui écrit pour la jeune Allemagne proclame par cela même qu'il ne reconnaît pas l'aristocratie des anciens jours, qu'il dévoue l'érudition décrépite de la vieille Allemagne aux caveaux souterrains des pyramides d'Égypte, qu'il déclare la guerre aux vieux philistins, et qu'il est décidé à les poursuivre sans relâche jusque sous la mèche de leur classique bonnet de nuit. C'est à toi, jeune Allemagne, que je dédie ces discours, épanchemens passagers d'une ame inquiète; ils sont tous sortis du désir qui remplit mon cœur et qui me fait souhaiter pour mon pays une vie meilleure et plus belle. Je les ai prononcés en chaire, dans une académie de l'Allemagne du nord; mais j'espère qu'ils ne vous porteront pas l'atmosphère des quatre facultés, laquelle n'a rien de très vivant, comme chacun sait. C'est à toi, jeune Allemagne, que je dédie ces discours, à l'Allemagne brune comme à l'Allemagne blonde; c'était cette dernière qui m'entourait alors : elle était la muse qui, deux fois par semaine, inspirait mon esprit. Non, rien n'enivre le cœur comme l'aspect de cette ardente jeunesse; mais la colère et le découragement se mêlent à l'enthousiasme, quand on a devant soi ces prisonniers de nos universités pédantes. L'esclavage est leur étude, ce n'est pas la liberté. Ils sont forcés de tresser eux-mêmes les liens qui garrotteront leurs mains et leurs pieds. Les malheureux! comme ils m'ont recherché, comme ils m'ont aimé quand je leur montrais, en image du moins, la liberté sainte! » Voilà des paroles décisives : en proclamant, d'une façon si nette et si fière, pour quelle partie de son pays il prenait la plume, M. Louis Wienbarg divisait à jamais les deux camps, et la jeune Allemagne fut constituée.

En même temps qu'il lui donnait un nom, M. Wienbarg aurait bien voulu donner à cette jeunesse qu'il soulevait un programme à suivre. Je le répète, il n'a pas tenu à lui que cette brillante école, aujourd'hui dispersée, pût agir avec plus de force et fonder un mouvement d'idées plus durable. Ces *Batailles esthétiques*, dédiées à la jeune Allemagne, contiennent en effet et indiquent toute une direction ferme et hardie; c'est le programme des girondins. Le livre de M. Wienbarg n'est pas

un traité philosophique, une étude calme et désintéressée des questions de l'art; n'y cherchez pas une solution à ces problèmes qui ont préoccupé Hegel et Jouffroy. L'auteur est trop ému pour entreprendre cette tâche avec la gravité et la circonspection nécessaires. Il veut ouvrir une route nouvelle aux imaginations de son pays, à toutes les ambitions littéraires. C'est une œuvre de polémique. Il étudie l'état des esprits et des lettres, il signale les maux qu'il aperçoit, il cherche aussi les réactions que ces fautes ont provoquées déjà, il les met en lumière, il les vante, et montre à tous les jeunes esprits les séductions d'une révolte poétique. Son livre a cela de curieux qu'il indique à merveille ce qu'il y avait de légitime dans cette levée de boucliers, et qu'en nous révélant ce qu'on s'était promis, il nous permet de juger plus sûrement les résultats. Louis Wienbarg attaque les universités avec la verve et l'âpreté des universités elles-mêmes, des jeunes universités du XVIe siècle attaquant la scholastique et la barbarie monacale. Ce contraste, qu'il remarque bien, l'irrite davantage encore, en lui rappelant combien les choses sont changées, combien ces universités, dépositaires autrefois des libres idées et de la science vivante, arrêtent aujourd'hui l'essor de la pensée et le mouvement de la vie. Cette même plume que Reuchlin et Ulric de Hutten armaient avec tant de verve et de colère contre les inepties de la scholastique expirante, Wienbarg s'en sert contre Gœttingue ou Iéna. De plus, c'est un homme du nord, il est né aux bords de la mer Baltique, il a toute la vigueur indomptée de ces Germains des côtes septentrionales. Ce n'est pas lui que les montagnes du Necker, les vignes du Palatinat, les ruines féodales de la Souabe ou de la Franconie, porteraient à la rêverie capricieuse des poètes de Heilbronn ou de Ludwigsbourg. « J'aime assez Uhland, dit-il quelque part, comme j'aime un blond Allemand du sud né au milieu des montagnes, des vignes en fleurs, des châteaux en ruines; mais je ne l'aime que par instans, à de certaines heures. » Il vient en effet prêcher une poésie toute différente, et au moment où l'imagination allemande cherche à quitter les régions trop élevées pour se mêler aux souffrances des hommes, à leurs luttes, à leurs ambitions, il est bien que ce soit un homme du nord qui recommande l'action et la lutte à cette Allemagne méridionale si facile à endormir, si prompte à se bercer de mille songes.

Au lieu de faire de l'esthétique une science absolue, ainsi que l'avait essayé Hegel quelques années auparavant, au lieu de ramener toutes les formes du beau à ces lois éternelles que cherche la philosophie, Wienbarg déclarait résolument qu'il n'y a rien là que de variable et

de contingent, comme on dit dans l'école. Le beau, c'est ce qui convient à une époque donnée; la forme la plus belle, le plus beau tableau, le plus beau poème, c'est celui qui représente le plus fidèlement les idées d'une époque et qui les sert avec le plus d'énergie. Ainsi, point de beau absolu, point d'esthétique universelle. Wienbarg va jusqu'au bout de son principe. Ce qui a été beau dans le moyen-âge ne l'est plus dans le monde moderne; ce que j'ai raison d'admirer aujourd'hui deviendra laid demain. Il applique à l'art, mais sans ironie, ce que Pascal dit de la morale : — Passez le Rhin, franchissez les monts, voilà toutes les règles changées et les jugemens tout à refaire; si Raphaël traverse l'Adriatique, ses œuvres adorées n'ont plus de sens. — Assurément il faut tenir compte des différences produites par l'esprit de chaque temps, et on n'a jamais nié que le caractère d'un peuple, en marquant de son empreinte ce qu'il y a d'universel dans la beauté véritable, n'ajoutât un charme nouveau et comme une distinction particulière à des œuvres qui sont belles pour tous les temps et pour tous les pays. Le mérite absolu des œuvres de l'art, et le caractère distinct qui en marque l'origine et la date, voilà certainement de quoi se composent les chefs-d'œuvre, et c'est précisément cette union qui constitue la beauté. Mais le génie idéaliste de l'Allemagne a toujours été porté à sacrifier la partie nationale de l'art à son caractère absolu et universel, et M. Wienbarg, qui s'est donné pour mission d'arracher la muse germanique à ses contemplations oisives, à son dédain des choses d'ici-bas, se rejette volontiers dans un excès tout différent; oui, l'originalité de son livre est surtout dans l'erreur contraire qu'il professe énergiquement, dans cette négation du caractère absolu de la beauté, dans cette importance exclusive qu'il accorde à la valeur polémique des œuvres de l'esprit. Encore une fois, ce n'est pas une théorie sans reproche qu'il faut chercher dans le livre du jeune écrivain : c'est le programme d'une révolution; or, on ne pouvait attaquer la question avec une fermeté plus décisive et séparer plus nettement l'ancienne Allemagne et la nouvelle.

Après avoir cherché dans l'histoire une confirmation de sa thèse et montré avec beaucoup d'esprit et de vivacité comment chaque époque avait toujours produit une forme particulière et parfaitement appropriée à ses desseins, M. Wienbarg est conduit à proclamer celle qui convient aujourd'hui à l'Allemagne, la beauté qu'il désire pour la littérature nouvelle, les triomphes qu'elle doit ambitionner. C'est là, on le voit, la partie importante de son programme. Quelle est donc l'arme qu'il donnera à son disciple? car, nous l'avons dit, le beau pour lui

est surtout un instrument, une arme puissante et redoutable. Cette arme, ce sera la plaisanterie, l'ironie, l'*humour*. Que veut en effet cette jeune école? Elle veut agir vivement sur l'esprit public, elle veut réveiller la nation qui s'endort, elle veut frapper la moderne scholastique sous son bonnet solennel, et rajeunir la vénérable science des universités. Pour cela, il faut une parole agile; il faut une muse court-vêtue qui sache marcher sur la terre; il faut une plaisanterie vive à la fois et mélancolique, qui exprime et les douleurs des générations nouvelles et leurs ambitions guerrières. Ce n'est pas, croyez-le bien, la plaisanterie de Voltaire, si acérée, si impitoyable; non, ce serait plutôt l'ironie où excellait Byron, fantasque et gracieuse, folle, vagabonde, mais ne se passant jamais du cœur et de la poésie. Schiller avait trop d'enthousiasme pour n'être pas dupe, et cette exaltation de son ame est dangereuse pour l'Allemagne, qui est trop portée à s'y oublier et à s'y perdre. Goethe a bien de l'esprit; mais, dans son ironie, quelle indifférence! quel dédain! Il faudrait, si cela était possible, le cœur enthousiaste de l'auteur de *Don Carlos*, et l'esprit si fin, si rusé, si diplomate, du poète de *Faust*. Il y a un écrivain en Allemagne qui semble avoir donné l'exemple de cette difficile alliance et offrir le premier modèle de cette inspiration corrigée par un scepticisme aimable. Personne n'a été plus ardent, plus généreusement enthousiaste que Jean-Paul; personne aussi n'a manié avec plus de grace cette moquerie affectueuse qui empêche l'esprit de s'aller perdre dans les inventions grandioses de son spiritualisme et le ramène sans cesse à la réalité. M. Wienbarg, qui cherche avec soin dans la littérature de son pays des noms glorieux à qui rattacher sa poétique nouvelle, montre que Jean-Paul en est le créateur en quelque sorte. Il cite de lui de curieuses paroles, il analyse avec finesse cette forme affectée par la pensée, et l'auteur du *Titan*, qui l'a introduite le premier dans les lettres allemandes, est à ses yeux le plus populaire des écrivains de ce pays, celui qui a le plus travaillé à l'émancipation des esprits. Mais Jean-Paul est de son siècle; Jean-Paul, comme Goethe, comme Schiller, obéit à une poétique trop impartiale, trop désintéressée; il vit dans une sphère trop éloignée de ce monde où nous souffrons, où nous devons agir, où nous avons des intérêts à défendre, des principes à faire triompher. Son ironie, malgré le bien qu'elle a fait, n'a pas de but déterminé; son caprice lui a enlevé sa force. « Oui, dit M. Wienbarg en terminant ses leçons, l'union de l'ironie avec la fantaisie a ses inconvéniens; l'exemple de Jean-Paul le prouve : avec moins de fantaisie, son ironie eût porté des coups bien plus sûrs. C'est là

l'écueil de la plaisanterie allemande; elle devient trop fantasque, elle s'éloigne trop de la ligne que s'est tracée la pensée, et, chassant de droite et de gauche, elle oublie le but. Mais vous savez, messieurs, où il faut chercher la cause de cette ironie effarouchée, de cette fantaisie qui se perd toujours dans le bleu du ciel. Souvenez-vous de Jean-Paul. Y avait-il une véritable unité dans sa vie, dans son caractère? avait-il devant lui un but déterminé? Non. Il s'élevait vers toutes les hauteurs, mais, à la manière des poètes de son temps, c'était en rêve plutôt qu'en action. Jean-Paul était un noble esprit, un libre esprit; il connaissait les fautes de son époque, il sentait la honte de la patrie, il détestait l'aristocratie et les moines, mais ses aspirations vers des jours meilleurs se perdaient sans cesse dans des rêveries sentimentales; et s'il s'armait par hasard d'une forte lance, s'il déclarait la guerre à un ennemi, c'était aux contrefacteurs, à la canaille littéraire de son temps bien plutôt qu'aux grands ennemis et aux maux sérieux de la patrie. Cette faute était celle de son siècle : aujourd'hui, l'ironie s'est cherché un champ de bataille; avec la liberté à sa droite, elle y marche contre les casques rouillés et les bonnets râpés, et, Dieu merci! il y a déjà à terre assez de pièces et de lambeaux pour attester sa force. Nous ne la laissons plus s'ébattre follement et obéir à ses boutades; ce n'est plus un coursier impatient et sans frein, qui ne suit ni routes ni sentiers, qui s'emporte à droite et à gauche et ne nous fait admirer que sa hardiesse; le cheval frémissant a un bon cavalier sur son dos, et, guidé par lui, il franchit, il renverse ces barrières détestées que la sottise et l'insolence ont élevées pour nous voler la libre jouissance de ce monde. L'ironie de notre prose nouvelle n'est plus une ironie fantasque, c'est une ironie sérieuse; c'est la sauvegarde de notre liberté civile. »

J'ai insisté sur les idées de M. Wienbarg; elles sont importantes pour l'histoire de son école. On y voit très bien l'origine du mouvement d'idées que cette école a essayé de représenter, et le but qu'on se proposait alors : on y voit éclater cette haine de la vieille Allemagne et de la scholastique, et cette vivacité d'esprit que le jeune écrivain désire pour son pays; mais je crois y découvrir aussi l'explication de toutes les erreurs de la jeune Allemagne. Pense-t-on que les programmes, dans les révolutions littéraires, se rédigent et s'imposent de cette façon? Pense-t-on qu'il suffise d'écrire une théorie, sensée et spirituelle d'ailleurs, sur la valeur de l'ironie, sur le sens politique de l'*humour*, sur la manière de l'approprier au caractère allemand? pense-t-on que cela suffise pour créer une armée d'écrivains et sus-

citer une littérature? Il paraîtra toujours singulier qu'un écrivain, persuadé qu'il faut représenter son époque, cherche d'abord quelle est l'idée importante, la mission de son temps, et se prépare ensuite à représenter cette idée. C'est le privilége du génie d'exprimer son temps sans le vouloir, sans le savoir; dans une sphère moindre, le talent, sans y prétendre, peut y réussir aussi. Quant à ces sortes de recettes, elles ne peuvent guère produire que des écrivains ridicules et des œuvres factices. En France, au XVIIIe siècle, lorsqu'une époque de lutte succéda au règne souverain des lettres, lorsque la poésie et l'imagination, après le royal développement du grand siècle, durent se transformer pour agir et prendre une vive part aux combats de chaque jour, on ne vit personne, si je m'en souviens, disserter ingénieusement sur la situation nouvelle et indiquer aux écrivains les formes qui convenaient désormais à leur pensée. On ne s'entendit pas pour réformer la langue, et ce ne fut pas pour obéir à un mot d'ordre qu'il y eut tant d'audace et de promptitude dans les esprits. Non; mais les idées d'une époque nouvelle saisissant vivement les écrivains d'alors, la langue fut transformée par cela même; elle acquit, sans les chercher, des beautés inconnues; elle fut nette, rapide, agile, étincelante, redoutable. Voilà comment naît et s'organise une forte littérature; elle sort librement du mouvement même des idées. Je sais bien que, plusieurs années déjà avant l'ouvrage de M. Wienbarg, M. Heine avait donné le premier exemple de cet *humour* si fort recommandé par le jeune et ardent critique; mais cet *humour*, cette saillie imprévue, qui fait l'originalité réelle de M. Heine, peut-elle s'indiquer comme une forme nécessaire? Parce que M. Heine venait d'annoncer l'esprit nouveau avec la moquerie libre et charmante qui a donné tant d'éclat à ses débuts, est-ce à dire que cette ironie, que cette grace de l'esprit, cette chose légère, capricieuse, fugitive, puisse être indiquée à chacun comme l'arme commune? Ces choses-là s'enseignent-elles? et discipline-t-on ce qu'il y a de plus insaisissable dans l'imagination? En prêchant ainsi cette ironie qu'il avait admirée dans les *Reisebilder* de M. Heine, M. Wienbarg ne s'apercevait-il pas qu'il ouvrait la porte à toute une foule d'écrivains imitateurs, déterminés d'avance à une tâche où l'inspiration est indispensable, et qui, le plus sérieusement du monde, avaient pris la ferme résolution d'être toujours de très spirituels humoristes?

Je ne voudrais pas railler, je ne voudrais rien dire qui pût diminuer dans l'esprit du lecteur la sincère estime que j'ai pour le talent de M. Wienbarg. Il s'est trompé, je le crois. Qui ne se trompe dans

cette effervescence des émeutes littéraires? Il a apporté dans ces premières luttes beaucoup de cœur et d'esprit; ame fine et fière, ce n'est pas l'élévation qui lui a manqué, et ses généreux désirs ont protégé long-temps le mouvement avorté de la jeune Allemagne. Désabusé aujourd'hui, il sait mieux que moi, sans doute, quelle erreur c'était de compter si naïvement sur cet *humour* qu'il recommandait jadis. Je n'ai aucun mérite, d'ailleurs, à lui signaler les inconvéniens de sa poétique, je ne fais que résumer l'histoire de la littérature allemande pendant ces dix dernières années, et c'est son école qui s'est chargée elle-même de lui révéler ce qu'il y avait de faux dans ses espérances. Je reprends rapidement mon histoire.

Ce sera donc l'*humour* qui deviendra l'arme de la nouvelle école. Attirés par l'exemple de M. Heine et par l'enseignement de M. Wienbarg, par le franc succès des *Reisebilder* et par le retentissement des *Batailles esthétiques*, les jeunes écrivains qui se croient appelés à fonder une littérature nouvelle essaieront ce style qu'on leur indique; mais on verra trop que c'est là chez eux un effort, un parti pris, et ce qu'il y avait de germes heureux chez plus d'un se corrompra dans des œuvres factices. Parmi les principaux écrivains, parmi les jeunes chefs de la nouvelle école, il faut nommer d'abord M. Charles Gutzkow. En suivant M. Wienbarg dans la carrière littéraire, je le rencontre, en effet, à Mannheim, en 1835, fondant et rédigeant, avec M. Gutzkow, *la Revue allemande* (*die deutsche Revue*). M. Gutzkow a été un des premiers amis de M. Wienbarg, un de ses premiers compagnons d'armes; mais quelle distance de l'un à l'autre! quelle différence profonde entre ces deux esprits! et comme on aperçoit, dès les premiers pas, cette absence de principes communs qui détruira une alliance impossible et la fera se disperser au moindre vent! Ils arrivent tous, — j'excepte toujours M. Wienbarg, et je mets à part ses généreuses ambitions, — ils arrivent tous comme à un rendez-vous littéraire, à une académie de beaux esprits. Cette nouvelle Allemagne, cette école nouvelle, plus jeune, plus ardente, qui doit régénérer le pays, ce n'est pour eux qu'une occasion de se faire lire ou écouter. De tout le programme de M. Wienbarg, ils n'ont compris qu'une seule chose : c'est que le style est changé. Au lieu de la prose ample et solennelle du siècle dernier, au lieu de la poésie élevée et spiritualiste de Goethe, de Schiller, de Herder, on annonce un idiome tout nouvellement inventé, ironique, fin, gracieux et spirituel, s'il est possible. Il y a là de quoi tenter ces jeunes esprits, et les prétendans frappent à la porte. Voilà, certes, une étrange manière de commencer une révolution. Il

n'est pas inutile peut-être de rappeler que tout cela se passe en Allemagne, dans le pays le plus grave et le plus sérieux de la terre. M. Wienbarg avait dit que la jeune littérature, représentée par M. Boerne et M. Heine, marchait au-devant des idées nouvelles; tous deux, c'est M. Wienbarg qui parle, tous deux, M. Boerne et M. Heine, ils s'avançaient vers ce jardin des Hespérides pour y cueillir les pommes d'or; ils y allaient, chacun à sa manière, celui-ci rude, invincible, traversant la mer à la nage et luttant sans repos contre les vagues, celui-là élégant, joyeux, porté par un dauphin comme le poète antique, et chantant aux étoiles. Eh bien! parmi ces tribuns qui veulent régénérer l'Allemagne, pas un ne songera à imiter ce pauvre Boerne, sa forte et rude franchise, sa conviction farouche; non, c'est le destin de M. Heine qui les tentera, c'est son style leste et fringant qui séduira leur plume. Ils composeront leur attitude sur la sienne; pour rivaliser avec l'auteur du *Livre des chants*, que porte ce svelte dauphin, chacun pavoisera sa barque de mille couleurs, chacun lancera gracieusement son esquif; et, tandis que Boerne meurt à la peine, cette expédition qui devait être si terrible, cette flotte redoutable qui devait vaincre Colchis, va s'amuser à une joute frivole devant les rivages d'Argos.

Voici d'abord M. Gutzkow. Le rôle qu'il a choisi est celui du scepticisme le plus froid et le plus désespéré. Non, je ne puis croire que ce mépris glacial ne soit pas un masque. Il y a là une gageure peut-être, et je ne sais si M. Gutzkow l'a gagnée dans son pays, mais il me permettra de ne pas prendre au sérieux sa maladie; j'y vois trop l'effort et l'affectation. Les deux premiers écrits de M. Gutzkow, sa tragédie de *Néron* et son roman de *Wally*, expriment avec une énergie incontestable ce rôle dont il s'était chargé. Jamais l'ironie sanglante de Méphistophelès, jamais son insolente indifférence, n'ont été plus habilement reproduites. Je me trompe, Méphistophelès est dépassé : il agit, il désire, il a des intérêts à défendre, il sait haïr; mais ce n'est point la haine qui inspire M. Gutzkow, ce n'est point une haine vigoureuse et où on sentirait battre son cœur : c'est le mépris, l'indifférence, l'ironie la plus sèche. Sa raillerie est pesante et glacée : les lèvres d'où elle tombe sont de marbre. Il faut voir dans ce drame de *Néron* avec quelle impitoyable dérision il peint les horreurs du monde romain. Les allusions qu'il fait à son époque sont manifestes. On sent à chaque pas l'intention formelle de comparer l'état actuel de nos esprits à l'abominable corruption du paganisme expirant. Si c'était là une satire véhémente, indignée, on pardonnerait à l'auteur son exagération; ce qui le condamne, c'est son sang-froid et l'es-

pèce de fatuité dédaigneuse qui conduit sa plume. Il y a telle scène horrible, enivrée de sang et de débauche, où il semble que l'auteur ait souri de ce sourire froid et blessant qu'on ne saurait excuser. Je signalerai surtout le chapitre où la maîtresse de Néron, Poppée, tue son perroquet et où elle est tuée elle-même par son amant; cette rage féroce, cet instinct sanguinaire et bestial qui lui fait tuer l'instrument de son plaisir, la joie qu'il éprouve à ses convulsions, tout cela est peint avec une énergie qui dépasse les limites de l'art. L'auteur est là, derrière, qui regarde le lecteur et lui écrit sur son livre, comme Méphistophelès sur le cahier de l'étudiant, quelques paroles bizarres qui l'épouvantent. C'est surtout dans son roman de *Wally* que M. Gutzkow a exprimé tout l'esprit de son rôle. Là, nous ne sommes plus dans l'antiquité païenne, nous sommes revenus à notre siècle; mais l'auteur a transporté à notre époque les monstruosités du vieux monde. Néron indiquait la dissolution d'une société qui pervertit ses enfans les mieux doués; ce Néron si brillant, si ingénieux, ce spirituel disciple de Senèque, cet artiste qui s'écriait en mourant : *Qualis artifex pereo!* devenu une bête sauvage sous l'influence d'un monde dépravé, accusait son époque et en révélait les infamies. Eh bien! Wally, cette coquette sans cœur, et son amant César, ce sceptique desséché, sont chargés par l'auteur d'accuser le siècle où nous vivons; ou plutôt M. Gutzkow ne l'accuse pas, il le calomnie, et, je le répète, il le calomnie froidement, sans passion, et seulement pour jouer jusqu'au bout son personnage.

Serais-je trop sévère pour M. Gutzkow? Je lis ce passage chez un des plus fermes critiques de l'Allemagne actuelle : « César, dans ce roman, c'est M. Gutzkow tout entier. Il a, comme parle l'auteur, il a derrière lui tout un cimetière de pensées mortes, de magnifiques idées auxquelles il croyait autrefois; c'est un sceptique qui a perdu jusqu'au dernier sentiment et qui ne voit plus que les ombres de ses pensées d'autrefois, le spectre de ses désirs passés. César était né pour agir; mais, comme l'action lui a été refusée, il s'est mis à ravager les intérêts les plus sacrés de la pensée. C'est aussi tout le malheur de M. Gutzkow. Il a été aigri par sa propre inactivité et par celle de son époque. La mélancolie d'Hamlet s'est changée chez lui en rage et en fureur. De là la précipitation rapide de ses œuvres, de là cette débile langueur de ses abstractions stériles, et on se tromperait fort si l'on voyait dans la triste pâleur de ses créations un signe de la fermeté de son esprit. Ce n'est pas le déchirement de l'ame qui est une chose mauvaise, c'est cette froide manière de compter avec des douleurs

éteintes; ce ne sont pas les égaremens de la passion qui sont un spectacle funeste, c'est ce sentiment meurtrier du vide et du dessèchement de la vie. Le livre de Gutzkow est le produit de cette direction; c'est ce qui fait sa faiblesse et ce qui cause nos répugnances. Le désespoir le plus furieux est de la poésie à côté de cette insultante froideur. Là au moins il y a une crise, une lutte; ici, c'est le mépris de l'humanité, un mépris sans cœur, sans ame. » C'est M. Gustave Kühne qui écrivait, il y a huit ans, ces énergiques paroles, et je l'en remercie. Pourtant, ne prenait-il pas trop au sérieux le mal de M. Gutzkow? Il est sans doute rassuré aujourd'hui sur le compte du jeune romancier. Pour moi, ce que j'aurais voulu blâmer surtout, c'est le parti pris, c'est le puéril désir de se calomnier; c'est cette affectation, la pire de toutes, l'affectation du vice et de la méchanceté; c'est le singulier orgueil de se dire : — Personne n'a plus vécu, plus souffert, plus renoncé à toutes les croyances, à toutes les espérances; personne n'est plus misérable et plus abandonné que je ne le suis. — En vérité, cette folie ferait chérir l'orgueil contraire; et lorsque Rousseau, en commençant ses *Confessions*, en ouvrant cette longue histoire de tant de misères morales, s'écrie : « Nul n'est meilleur que moi; » lorsque Lélia, cette fille indomptée de Jean-Jacques, conserve au milieu de son désespoir je ne sais quelle ardeur inextinguible, on est tenté d'opposer leur enthousiasme à ces forfanteries insensées. Quoi donc! est-il décidément vrai, comme on l'a dit, que Tartufe aujourd'hui n'aille plus à la messe, qu'il ne parle plus de sa haire et de sa discipline, mais que, le front haut, le sourire sur les lèvres, et parodiant ce don Juan qui l'imitait jadis, il fasse parade de vices qu'il n'a pas?

J'aime beaucoup mieux M. Gutzkow lorsqu'il raconte les piquantes aventures de son dieu indien. *Maha Guru, histoire d'un dieu*, est un livre fin et spirituel, où l'ironie est douce et conduite avec art. Il y a là plus d'une intention comique, plus d'une fine satire, et M. Gutzkow, en persévérant dans cette voie, pouvait se créer une originalité véritable que l'art n'eût point repoussée. Je connais peu d'inventions aussi plaisantes que celle-là : ce pauvre statuaire indien, ce directeur de la manufacture d'où sortent les images du culte du Lama, accusé d'hérésie et d'athéisme, parce qu'il a un peu changé le type consacré, parce qu'il a raccourci ou allongé le nez d'un dieu; le concile de Lassa qui délibère sur ce crime, et se décide à condamner sans miséricorde une atteinte si grave portée aux dogmes; les plaintes résignées du pauvre Hali-Yong, c'est le nom du statuaire, [illegible] horreur qu'il a lui-même de son crime, le voyage qu'il entreprend avec une obéissance

passive pour subir la sentence de ses juges et se faire brûler à Lassa : tout cela compose un tableau fin et comique, où la part est habilement faite à la satire du présent. Rappelez-vous, si vous voulez, quelqu'une des chinoiseries de Voltaire. La seconde partie du roman est moins heureuse. L'auteur y développe, sous le voile de sa fable, son opinion particulière sur les destinées du christianisme, et ces idées, qu'il emprunte aux théories saint-simoniennes, ont souvent porté malheur à son imagination. Maha Guru, élevé pour être dieu, pour succéder au grand Lama, est éperdument épris de Gylluspa, la fille de Hali-Yong. Gylluspa l'aime aussi; mais quoi! aimer son dieu, aimer d'un amour si ardent le dieu suprême, l'intelligence infinie! Maha Guru est-il dieu véritablement? est-il bien l'incarnation du grand esprit? C'est de cela qu'il s'agit. S'il est dieu, il sauvera Hali-Yong; s'il n'est qu'un homme, Gylluspa pourra l'aimer sans crainte, et ce que la fille désire, l'amante le redoute. Mais non : Maha Guru ne sauve pas Hali-Yong; au lieu d'être une divinité, il aspire à être un homme et à pouvoir aimer Gylluspa. Quand il l'aura aimée, quand il aura pris sa part des joies de cette terre, quand il aura vécu enfin, il sera bien temps pour lui de reprendre sa divinité et de remonter au ciel. Maha Guru, pour M. Gutzkow, c'est le christianisme qui doit sortir des voies ascétiques, entrer dans le monde, se marier enfin avec la terre, et bénir toutes ses joies. Il est facile de reconnaître là le roman de 1834, la prédication saint-simonienne; mais l'audace n'est pas heureuse. Ce mélange de doctrines sociales et d'inventions souvent bizarres, l'enchevêtrement de la théorie avec la fable où l'auteur s'amuse, embarrassent singulièrement cette dernière partie; le prédicant fait tort au spirituel conteur, et lui enlève la grace malicieuse de ses premiers chapitres.

M. Gutzkow pouvait, je le répète, profiter de cette veine comique qui lui avait réussi dans certaines parties de *Maha Guru;* malheureusement il s'est cru appelé à de plus grands triomphes. Après ces premiers romans, où il avait essayé une vive satire de la société, il voulut se jeter dans la politique. Il y eut, en effet, un instant où la situation de la jeune Allemagne parut devoir changer tout à coup. Poursuivi pour son roman de *Wally,* mis en accusation et condamné, M. Gutzkow put se croire un personnage considérable. Les rigueurs qui frappaient alors la jeune Allemagne semblaient faites pour rappeler à cette école qu'elle avait eu un but politique en s'organisant et un programme à faire triompher. M. Wienbarg allait être traqué de ville en ville; on allait le chasser de Mannheim à Francfort, de Francfort à Mayence,

de Mayence à Cassel, jusqu'à ce que, dégoûté de ces tracasseries, il quittât son pays et trouvât un abri en Danemark. Cela se passait en 1835, l'année même où M. Gutzkow était jugé à Mannheim et jeté en prison. Que dire enfin? La diète s'était émue de ce qu'elle appelait les hardiesses de l'esprit nouveau, et c'était par son ordre qu'on poursuivait ainsi ces inoffensifs écrivains. Ne semble-t-il pas que ces persécutions dussent inspirer la jeune Allemagne, l'arracher à ses préoccupations de bel esprit, lui donner enfin quelques-unes de ces convictions que M. Wienbarg avait essayé en vain de lui communiquer? C'est vers la même époque que M. Gutzkow publia ses *Caractères politiques*. Je voudrais sincèrement pouvoir louer une œuvre datée de cette année 1835, et où je trouverais un vigoureux effort de la jeune Allemagne, une lutte sérieuse au nom de principes nettement définis. L'ouvrage que M. Gutzkow a intitulé *Caractères politiques* contient une série d'études sur les hommes les plus importans de l'époque. Je ne sais rien de plus affligeant que cette lecture pour qui y cherche une idée et l'expression politique de la jeune école. Une biographie vulgaire de M. de Talleyrand, quelques remarques insignifiantes sur M. Martinez de la Rosa, une suite de lieux communs sur Carrel, sur M. Ancillon, sur le docteur Francia, sur le sultan Mahmoud et Méhémet-Ali; pas une pensée, pas un point de vue; un prétexte seulement pour quelques jeux d'esprit, et pour parler beaucoup de soi, voilà ce livre. Ajoutez-y une sotte diatribe contre M. de Châteaubriand, dans laquelle le pamphlétaire, en insultant le génie poétique de l'illustre auteur de *René* et des *Martyrs*, en lui prodiguant les injures et les sarcasmes, n'a réussi qu'à montrer plus complètement la vulgarité de son esprit. La plume qui a pu écrire de telles pages s'est décréditée à jamais, et j'épargne M. Gutzkow en ne le citant pas.

Comment s'est gâtée chez M. Gutzkow une intelligence qui n'est pas sans ressources, mais à qui il eût fallu, au lieu des excitations trompeuses, une direction sévère, une surveillance attentive sur soi-même? D'où vient cette chute d'un esprit qui n'était pas mal doué? D'un mal bien commun aujourd'hui, de l'infatuation et du désir de paraître. A ce jeu-là, il a flétri les plus belles choses. Il s'est servi de la poésie pour se composer une physionomie de Faust et de don Juan, et, comme il n'a point réussi, il a cru qu'il jouerait habilement le rôle d'une victime. Je ne pardonne pas à M. Gutzkow de m'avoir fait sourire à propos des violences dirigées contre la jeune Allemagne, à propos de ces persécutions où plus d'un noble cœur a souffert. Comment, en effet, lire sérieusement cette phrase : « Celui qui ne s'est

pas accoutumé à cette idée qu'on peut le guillotiner dans le plus prochain quart d'heure ne jouera jamais un grand rôle dans notre temps! » Quoi! tout cela, pour la prison de Mannheim! C'est faire sonner terriblement son martyre. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié ce personnage d'un spirituel roman enfermé pendant vingt-quatre heures pour une émeute, et si fier d'avoir vu les cachots! C'est à regret vraiment que je signale tant de ridicules. Pour retrouver ce qu'il y avait de sérieux dans les persécutions de la jeune Allemagne, j'ai besoin de me tourner encore vers M. Wienbarg; c'est lui qui est le représentant unique des bonnes et légitimes tendances de cette époque; et, tandis que M. Gutzkow exploitait avec une emphase plaisante les persécutions inutiles et brutales de la diète, M. Wienbarg, arrivé à Altona après tant de fatigues et de tracasseries, écrivait son voyage et ces fermes pages de la préface où respire, dans une mâle simplicité, toute la noblesse de son cœur.

M. Gutzkow a tenté deux fois la gloire : il a voulu imiter Byron et égaler Armand Carrel. Il s'est trompé deux fois. Il n'est ni un poète ni un tribun. La poésie demande un esprit plus élevé, une ame plus chaleureuse. Quant à l'influence politique, ce n'est pas, comme le disent ses amis, un théâtre seulement qui lui a manqué pour qu'il ait pu l'atteindre; ce qui lui a surtout fait faute, c'est la fermeté de l'esprit et la force de l'intelligence. Il reste à M. Gutzkow une habileté de plume incontestable, une certaine verve de contradiction, un certain sens critique, inégal, paradoxal, quelquefois grossier, quelquefois fin et subtil, mais toujours hargneux, jaloux, amer, et qui blesse les lecteurs. Il pourra écrire des pages ingénieuses sur Goethe, et des réflexions de la dernière médiocrité sur la philosophie de l'histoire. Au théâtre, où nous le retrouverons bientôt, il pourra composer des drames dans lesquels l'âpreté assez vive de son esprit remplacera la poésie et l'imagination; mais il faut qu'il renonce décidément à la gloire politique. En publiant, il y a deux ans, ses lettres écrites de Paris (*Briefe aus Paris*), il a achevé de donner sa mesure. Les spirituelles pages où notre ami M. de Lagenevais a châtié, ici même, la fatuité du touriste allemand, me dispensent d'insister davantage. Je n'ajoute qu'un mot : ces *Lettres sur Paris* terminent dignement la carrière politique de M. Gutzkow, et après de si hautes prétentions, après l'emphase des premiers débuts, il est convenable que le publiciste vienne ramasser à Paris les plus sots caquetages, les plus ridicules propos d'antichambre, et traiter avec tant de superbe un peuple qu'il n'a jamais connu! Ce théâtre qu'il cherchait, M. Gutzkow l'a

trouvé enfin, mais il n'y a pas lieu de l'en féliciter. Dans les entretiens que lui ont accordés plusieurs des hommes les plus distingués des lettres et de la politique, j'entrevois, à cause même du récit médisant de l'auteur, plus d'une fine réponse où il a compris à demi qu'on le raillait. Il est retourné dans son pays en sonnant ses fanfares, en jugeant la France sans appel. N'y aurait-il pas une scène à ajouter à *M. de Pourceaugnac?* On y verrait le hobereau de province, le journaliste allemand, moqué, raillé, baffoué, autant qu'on peut l'être, revenant à Limoges, non, à Mannheim, et racontant en style de marquis comment il a fait la leçon à Éraste.

M. Laube aussi est venu à Paris. Il n'y cherchait pas, comme M. Gutzkow, un théâtre pour son activité politique, il n'espérait pas juger en quelques mots la situation européenne, il ne voulait pas prononcer des oracles. Si M. Gutzkow a succombé sous des prétentions trop ambitieuses, s'il a détourné à son profit et compromis pour longtemps quelques-unes des espérances de l'école nouvelle, s'il a substitué sa vanité et sa personne à des intérêts généraux, ce n'est pas M. Laube qui fera ce tort à sa cause. Parmi tous les écrivains de la jeune Allemagne, il n'y en a pas un qui ait moins d'ambition véritable. M. Henri Laube n'abuse ni de la poésie ni de la politique. Que veut-il? que désire-t-il? quelle est la pensée qui conduit sa plume? comment fait-il partie de cette petite phalange d'écrivains qu'on a appelée la jeune Allemagne, et qui voulaient exercer une influence sérieuse sur le pays? On serait fort embarrassé de répondre à ces questions, si l'on ne se rappelait l'importance singulière que M. Wienbarg attachait à la forme nouvelle de style, à cette forme piquante, légère, capricieuse, empruntée par M. Boerne à Jean-Paul, et que M. Henri Heine avait aiguisée encore avec tant de verve et de gaieté. C'est là tout ce que veut M. Laube, c'est là tout ce qu'il croit : il n'a pas d'autre foi, pas d'autre programme politique. Ainsi armé, ainsi pourvu d'idées et de convictions, il s'est mis en campagne. Il a commencé par raconter des bergeries du temps de Louis XV avec beaucoup de grace, — pourquoi ne pas le reconnaître? — avec beaucoup de légèreté et de fantaisie, comme on dit aujourd'hui. C'est le livre qu'il a intitulé *Lettres d'amour*. Princesses et marquis, vicomtes et duchesses, se sont donné rendez-vous dans son récit, et la conversation est la plus spirituelle, la plus brillante, la plus galante du monde. Vous me demanderez pourquoi ces innocentes bergeries font partie de la littérature politique, et quel rapport il y a entre l'élégant conteur et les tribuns de la jeune Allemagne? Je l'ignore absolument, et il m'est impossible de comprendre

comment ce style cavalier, comment ces allures de grands seigneurs, peuvent être, selon l'expression de M. Wienbarg, une garantie, une sauvegarde pour les libertés qu'on invoque. Dans ses *Nouvelles de voyage*, M. Laube abandonne les marquis; aux bergeries aristocratiques, aux idylles de Trianon, succèdent les idylles bourgeoises. Il y a certainement beaucoup de fraîcheur dans ces petits tableaux, et c'est là un des plus agréables ouvrages de M. Laube; mais, encore une fois, qu'importe cette élégance, cet éclat tout extérieur, cette fantaisie coquette et précieuse, cette gentillesse dont il fait si grand cas? Les personnages qu'il met en scène ne sont pas des personnages vivans; ils n'ont point d'ame, point de passion. L'auteur n'a pas su leur donner une existence qui leur soit propre : ce sont des silhouettes indécises, et son caprice seul les fait paraître et disparaître avec une prestesse dont s'amusent un instant les yeux. Ce défaut dans les conceptions, ce manque absolu de vigueur et de pensée, ce culte superstitieux de la forme, de l'éclat, de la dorure, est plus choquant encore chez un écrivain qui a des prétentions à une influence sociale, et dont le nom a été cité long-temps parmi les chefs d'un mouvement politique; car, malgré la frivolité de son imagination, malgré la folle insouciance de ses débuts, M. Laube a fini aussi par se prendre au sérieux : c'est très sincèrement qu'il s'est cru un des protecteurs de l'esprit nouveau. Qu'un écrivain, un poète, amoureux de ce qu'on appelle la forme et la couleur, leur attribue une importance exclusive, qu'il emploie son talent à une œuvre impossible, qu'il veuille rendre la langue solide comme la pierre que manie Michel-Ange, resplendissante comme une toile du Titien, ce n'est là qu'une hérésie littéraire très inoffensive, et les écrivains de cette école professent ordinairement beaucoup de dédain pour les théories et les systèmes. Ce qu'il y a de curieux chez M. Henri Laube, c'est cette foi si robuste dans la valeur sociale d'une période, dans l'influence politique d'une interjection. Il en est venu à croire que l'habileté de sa plume est le fait le plus important, l'évènement décisif dans cette levée de boucliers à laquelle son nom s'est trouvé mêlé. M. Wienbarg avait dit : — Notre style nouveau, plaisant, vif, humoristique, c'est là notre liberté. — M. Boerne avait dit aussi : — Tant que la jeune Allemagne conservera ce style, elle est sauvée. — Quel était le sens de ces paroles? Je l'ai expliqué plus haut. M. Boerne et M. Wienbarg donnaient à leurs jeunes troupes une arme légère, hardie, et ils les lançaient contre les lourds bataillons des philistins. Eh bien! M. Laube, au lieu de se battre, s'est amusé à ciseler, à polir, à dorer la poignée de sa dague. Charmante puérilité! On a vu un

soldat plébéien, parti avec des projets formidables, prendre en un instant tous les ridicules d'une aristocratie cavalière, et l'enthousiasme énergique de M. Boerne, la sincère ardeur de M. Wienbarg, s'évanouir en fumée dans un feuilleton prétentieux. Décidément, M. Laube a achevé son éducation de gentilhomme. Comment ignorerait-il aujourd'hui qu'il fait de la prose? celle qu'il nous donne est si étudiée, si leste, si pimpante!

M. Théodore Mundt, qui occupe une place considérable dans le mouvement de la jeune Allemagne, est peut-être, avec M. Wienbarg, le plus convaincu de tous ces écrivains. Armé d'une sincérité véhémente que M. Gutzkow n'a jamais connue, porté vers une direction sérieuse qui est interdite à M. Laube, il a représenté plus d'une fois avec éclat les ambitions de la jeunesse. Il a cru, comme M. Wienbarg, à la régénération de l'Allemagne; comme lui, il a cherché ardemment ce qui manquait surtout à son école, des principes nettement conçus, des idées à défendre et qui les protégeraient eux-mêmes. Toutefois, il y a eu plus d'ardeur que de bonheur dans sa pensée, et le système qu'il prêchait dans ses premiers écrits, les idées auxquelles il demandait une action forte sur la société, n'étaient, il faut le dire, ni très neuves ni très fécondes. Ce que M. Mundt voulait surtout, c'était de réhabiliter, comme on dit, la matière, de justifier la chair et ses désirs. Voilà un nouveau reflet des utopies qui tâchaient de se constituer en France vers la même époque, et il est remarquable que les doctrines saint-simoniennes soient encore ce qu'il y a eu de plus clair dans ces théories de la jeune Allemagne, dans ces systèmes si hautement proclamés, annoncés à son de trompe, avec tant de fanfares retentissantes, et dont personne n'a jamais pu découvrir le premier mot. Pourtant M. Mundt n'accepte pas cette filiation de sa théorie; il ne croit pas la devoir aux enseignemens de Saint-Simon, il en fait honneur au protestantisme. Dans un de ses principaux livres, son héros écrit cette page, qui contient toute la pensée de l'auteur : « Vous avez été de faux prophètes, saint-simoniens, je vous le dis; car si vous prêchez que Dieu est chair et esprit, adorez donc en Jésus le dieu devenu homme! Votre doctrine, mêlée de scories impures, est depuis longtemps, depuis le premier jour, dans le christianisme, mais elle y est comme quelque chose de pur et qui présage un grand avenir. Je veux dire que je crois à un perfectionnement du christianisme, et que je le sens déjà en moi-même. Le christianisme n'a besoin d'aucun changement artificiel, d'aucune révolution systématique, mais il est susceptible de développement jusque dans l'éternité des siècles. Du fond des églises, du fond des cloîtres, du fond de la petite chambre consa-

crée aux prières, le christianisme s'est répandu dans l'histoire; il n'est plus comme la cellule écartée, la cellule pieuse où l'on cherchait un abri contre le tumulte du monde. Le christianisme est devenu histoire; ce n'est plus seulement le refuge des pauvres et des malades, il a achevé de se construire comme le temple universel des peuples. Ainsi s'accomplit cette idée, que Dieu est venu dans le monde, qu'il y entre toujours, toujours davantage, car si Dieu s'est uni au monde dans le christianisme, ce n'est pas là un acte déterminé, un acte irrévocable de la grace; c'est une apparition qui se renouvelle à l'infini. C'est pour cela que le christianisme, en sortant de l'église pour entrer dans l'histoire, s'associe toujours aux progrès incessans de l'humanité; oui, [illegible] pousse l'humanité en avant, et à son tour il est poussé c'est lui qui [illegible] que qu'il était autrefois la religion de la lutte et qu'il par elle. Et de m[illegible] rpétuel dans la vie d'ici-bas, il suscitera, il enfavorisait un conflit pe[illegible] poque de civilisation pleine d'harmonie, et fantera certainement une ép[illegible] issamment de tous les côtés. Notre déjà cette époque se prépare pu[illegible] n naine, dans la saine unité de race commence à se sentir vraiment n[illegible] lle accomplit avec joie, avec sa destination divine et terrestre, et e[illegible] calme, car Dieu est devenu calme, les actes de la vie, avec joie, avec [illegible] ne le magnifique tableau monde. » Ailleurs encore, en admirant à Vie[illegible] ietto, comme il sied à de Rembrandt, *Pilate lavant ses mains,* il se [illegible] ies, méditations, diun voyageur allemand, dans toute sorte de rêve[illegible] pourquoi le fils de vagations mystiques, et, cherchant à comprendre [illegible] ette question me Dieu s'est fait homme, il s'écrie : « *Cur Deus homo?* C[illegible] pensées prorendait toujours plus sérieux, elle éveillait en moi des [illegible] n tremblant, fondément tristes. J'allais et je venais devant le tableau e[illegible] représente, et tantôt je levais les yeux vers les sujets redoutables qu'il r[illegible] n soupitantôt je baissais les yeux comme aveuglé. Ah! pensais-je e[illegible] ement rant, il y a dans le monde, depuis l'origine des temps, un déchir[illegible] au qui ne finira pas. Dieu habitait dans le ciel, les hommes habitaient [illegible] la terre, c'était là le premier aspect du monde, il n'y en avait poi[illegible] d'autre. Néanmoins, à travers cette situation, brillait toujours le souvenir merveilleux d'une antique union de l'humanité avec celui à l'image duquel elle a été créée. De là, dans toutes les histoires primitives, le merveilleux rêve du paradis. De là aussi, dans tous les esprits, un désir inextinguible de retrouver cette union; ce fut la douleur universelle... Alors il sembla que Dieu n'eût plus de repos dans le ciel, tant il avait pitié de ce monde qui ne pouvait arriver à lui par sa seule raison. Il est venu dans le monde, et le monde ne l'a pas compris. Il s'est fait chair, et il a dû mourir. Il s'est fait homme, et il a été fouetté de verges

jusqu'au sang. Dieu et le monde s'étaient embrassés dans un baiser de mort : la terre tremblait et frissonnait, et il semblait qu'en cet embrassement elle disparaîtrait dans l'éternité. Cependant elle ne disparut point; l'esprit de l'amour la pénétra, et, pleine de désirs, elle serra dans son sein ce nouveau germe de vie. Mais on ne vit point qu'elle y gagnât le bonheur et la sérénité : quelle tristesse sombre dans les premiers siècles du christianisme! Dieu et le monde s'étaient embrassés dans Jésus, et j'espérais au fond de mon cœur que l'antique douleur était consolée, que l'unité était conquise. Je regarde, je regarde encore autour de moi, et je les trouve tous deux plus divisés, plus ennemis qu'auparavant. Je frissonne jusque dans la partie la plus secrète de mon cœur, et je ne sais ni comment expliquer, ni comment accepter les pensées inquiètes qui s'agitent en moi... Ah! Dieu et le monde, au fond de mon ame, aspirent à la paix, et je me sens assez fort pour les réconcilier. Ne disparais pas sous moi, ô monde! ne t'abîme pas sur ma tête, ô ciel! ne te disperse pas dans l'infini, ô mon esprit plein de jeunesse! ne va pas te perdre et te dissoudre dans la matière, ô mon corps amoureux de la vie! Et vous me criez que je ne suis pas un Christ! et je médite, et je vous réponds à vous et à moi, je vous réponds, sans crainte d'être contredit, que je suis le Christ, si Dieu et le monde s'unissent dans mon cœur! »

Voilà les idées auxquelles M. Mundt est le plus attaché. On les retrouve dans tous ses écrits. Ce n'est pas autre chose, on le voit, que ce panthéisme à la fois mystique et sensuel vers lequel les imaginations allemandes se laissent si aisément entraîner. Lorsqu'il attribue au protestantisme tous ces dogmes nouveaux, il serait repoussé, je ne dis pas seulement par les piétistes, les méthodistes, les supernaturalistes et toutes les sectes illuminées, mais par le rationalisme lui-même. Quant aux hégéliens de la jeune école, ils ont dépassé depuis longtemps les idées de M. Mundt, et ce livre a dû paraître bien fade à des hommes qui accusent M. Strauss d'une orthodoxie pusillanime.

Il y a pourtant une certaine hardiesse dans le roman de M. Mundt, et je comprends qu'il ait occupé l'attention publique. Ce livre s'appelle *Madonna*. L'auteur, parcourant la Bohême, arrive au petit village de Dux, où Casanova écrivit ses mémoires. Il assiste à une procession, et dans la foule recueillie qui accompagne les bannières, il remarque au-dessous même de l'image de la Vierge une jeune fille d'une beauté douce, calme, grave, d'une sérénité si haute et si sainte, qu'il se découvre involontairement devant elle. Serait-ce la madone elle-même descendue des cieux sous cette forme si pure, au milieu des bonnes

gens du village? Plus tard, il la retrouve, il l'aime, et, forcé de continuer sa route, il entretient avec elle une correspondance qui est le véritable sujet du livre; car ce sujet, c'est la prédication du protestantisme, je dis du protestantisme saint-simonien tel que l'entend M. Mundt, et cette prédication, il l'adresse à une jeune fille catholique qui se convertira à ses idées et adoptera sa religion. Mais non, ce n'est pas à une jeune fille que le romancier s'adresse; les personnages disparaissent, les figures s'effacent, et aux allures épiques du récit, à l'enthousiasme poétique du style, il est facile de reconnaître que le romancier est devenu un prophète, un hiérophante. Cette jeune fille, c'est le catholicisme lui-même, le catholicisme qui abdique devant la matière justifiée. La hardiesse singulière du titre ne permet pas de doute à cet égard, et il est évident que, dans l'intention de M. Mundt, c'est la madone elle-même qui se convertit aux doctrines de Saint-Simon; oui, la madone adorée du XIIe siècle, la madone de saint Bernard, la mère de douleurs, qui s'agenouille aux pieds d'Épicure!

Un tel livre n'est possible qu'en Allemagne. Ce mélange d'enthousiasme religieux et d'impiété naïve, d'exaltation idéale et de sensualisme effronté, tout cela ne peut se présenter sous cette forme que dans le monde germanique. M. Mundt s'est efforcé, je le sais bien, d'élever sa doctrine, de purifier sa prédication; à ces pages que je citais plus haut, il a opposé un chapitre sur Casanova, destiné à mieux mettre en lumière la pensée qui l'inspire. Casanova, pour lui, c'est le sensualisme dégradant l'esprit; son héros, au contraire, c'est le spiritualisme élevant à soi et transfigurant la matière. Il y a même, dans l'éducation de son héros, un progrès qu'il faut suivre : cet homme qui a commencé par exalter Casanova, qui s'enthousiasme pour les qualités prodigieuses de son esprit, pour toutes ces facultés éminentes qu'il enfouit à plaisir dans la débauche, ce même homme finit dans les derniers chapitres du roman par opposer à la vie de Casanova un système qu'il croit beaucoup meilleur, l'union de l'esprit et de la chair dans des noces impossibles, dans les joies mystiques d'un christianisme apocryphe. Chez Casanova, c'est la chair qui fait violence à l'esprit; chez M. Mundt, il y a union volontaire, adultère consenti et longuement prémédité. Voilà l'intention morale de l'auteur : la distinction est importante, comme on voit, et un tel progrès mérite bien qu'on le proclame très haut! Après cela, comment s'étonner que M. Mundt ne puisse échapper aux périls de son sujet, et qu'il y ait dans le développement de sa fable plus d'une page véritablement illisible?

Dans un roman publié quelque temps après, *la Mère et la Fille*, M. Mundt essayait une satire violente de la société. Des deux personnages principaux de son histoire, l'un, qu'il a doué de facultés éminentes, devient un bandit à la fin du récit; l'autre, à qui il a donné une sagesse pleine de réserve, n'est plus qu'un espion à la dernière page. La brusquerie dramatique de ce dénouement fait éclater encore avec plus de vigueur cet insolent contraste. Nous savions bien qu'une partie de la société surveille l'autre sans cesse, que la prudence inquiète souvent le génie, que les esprits circonspects règlent et gênent souvent, hélas! les ames trop audacieuses; mais dans le livre de M. Mundt, il n'y a plus que des espions d'un côté, et, de l'autre, des criminels. Qu'a donc voulu M. Mundt? Pour qui tient-il? Qui flatte-t-on ici? Ce n'est plus seulement, comme on voit, le reproche ordinaire adressé à la société, la révolte douloureuse du génie malheureux contre la médiocrité triomphante; il n'y a là qu'un noir accès de misanthropie, et, malgré des qualités de style et d'imagination, le livre de M. Mundt n'échappe point à l'emphase du mélodrame. Je l'aime mieux dans un roman sur la guerre des anabaptistes, où son amour de la liberté protestante soutient une fable assez énergiquement inventée. Surtout je l'aime mieux dans ses récits de voyage. Quand il parcourt la France, l'Italie, la Suisse, quand il jette, à l'occasion des villes qu'il traverse et des hommes qu'il rencontre, des réflexions vives, brillantes, hardies, on retrouve sa causerie, sa verve, et l'avidité curieuse de son intelligence. Ses opinions ne sont pas toujours irréprochables, je ne souscrirais pas à tous les jugemens qu'il porte, je ne lui accorderais pas le coup d'œil sûr du publiciste; mais son ardeur est intéressante, et il y a là ce qui manque tant à M. Gutzkow et à M. Laube, un cœur qui bat, une ame qui cherche. Ce sont là d'ailleurs les derniers efforts de la jeune Allemagne; tandis que M. Wienbarg, ferme, quoique blessé, se réfugie dans son silence, M. Théodore Mundt court le monde, afin de découvrir, s'il est possible, dans l'étude des peuples modernes, dans l'entretien des écrivains éminens, les principes auxquels il consacrera son ardeur. S'il ne trouve pas ce qu'il désire, il rapportera du moins cette conversation brillante, ingénieuse, hardie, qui fait lire ses récits de voyages.

Mais quoi! tant de bruit, tant de promesses, tant d'efforts, pour ce résultat! Quoi! une conversation ingénieuse, un dilettantisme politique et social, beaucoup de bel esprit, d'éclat, de fantaisie, le feuilleton enfin, s'il faut dire le mot, le feuilleton parisien assez habilement imité : c'était là tout ce qu'on avait gagné dans cette révolution! Le

découragement dut se glisser dans plus d'une intelligence, et au premier enthousiasme de la jeune Allemagne succéda bientôt ce qu'on a appelé, de l'autre côté du Rhin, le *Weltschmerz*, c'est-à-dire l'ennui et le dégoût du monde, le désir d'une société nouvelle, mais surtout le désir d'un monde différent, d'une autre terre. La poésie, désespérant de régénérer la vieille Europe, a voulu s'enfuir dans les contrées vierges de l'Amérique.

Dans cette école du *Weltschmerz*, représentée surtout par M. Ernest Willkomm, je n'aperçois qu'une imitation affaiblie des idées qui ont été exprimées ailleurs avec plus de force et de poésie. Il y a longtemps que des enfans découragés de l'Europe ont jeté de telles plaintes; mais il y avait dans leur douleur une sincérité mâle qui expliquait leurs dédains et justifiait leurs espérances. Je ne parle pas seulement des premiers colons partis d'Angleterre; dans ce siècle même, nous avons entendu plus d'une éloquente invocation adressée à l'Amérique. Si les presbytériens anglais sont allés demander aux forêts du Nouveau-Monde une vie chaste et forte, à la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre nous y avons découvert une poésie inconnue. Les représentans les plus différens de notre littérature s'y sont trouvés rassemblés, Paul et le chevalier Desgrieux, René et Amaury. La tombe voisine d'Atala a achevé de purifier le sépulcre désolé de Manon Lescaut, tandis que le frère d'Amélie et l'amant de Mme de Couaën calmaient un instant dans les solitudes les troubles mortels de leur ame. Comme la vieille Rome aux derniers jours du paganisme, lorsqu'elle semblait pressentir un avenir meilleur, nous avons dit avec son poète :

> Nos manet Oceanus circumvagus arva; beata
> Petamus arva divites et insulas.

M. Willkomm arrive bien tard après tant de poètes, pour chanter ce découragement. L'Allemagne a voulu aussi envoyer ses représentans à cette assemblée de créations charmantes qui nous appellent sur les côtes de la Floride; mais puisque Goethe, ou Schiller, ou Jean-Paul, ne l'ont pas fait, je ne sais qui y réussirait aujourd'hui. Dans cette poésie découragée, dans l'expression de ces douleurs, la médiocrité n'est pas tolérable, et l'emphase devient immédiatement grotesque. Je crains bien que les héros de M. Willkomm n'abordent jamais au rivage de l'Eldorado lointain qu'ils convoitent.

M. Willkomm a intitulé son livre : *Les Gens fatigués de l'Europe* (*die Europamüden*). Ce titre bizarre cache une histoire plus bizarre en-

core. Les personnages les plus étranges y sont réunis. C'est un conte bleu dans lequel l'auteur, en croyant peindre la société qui l'entoure, a réussi à atteindre les dernières limites de l'impossible. N'est-ce pas un singulier moyen d'exprimer les souffrances de notre époque que de réunir dans une fable incohérente les créations les plus fantastiques empruntées à tous les temps et à toutes les poésies? Ce que l'imagination épouvantée du moyen-âge avait inventé dans ses hallucinations mystiques, M. E. Willkomm le renouvelle pour peindre les douleurs d'une société toute différente. C'est une danse macabre que ce roman. Shylock et Hamlet, don Juan et Faust, Kreissler et Méphistophelès s'y sont donné rendez-vous. Méphistophelès s'appelle ici Bardeloh; c'est l'athée, mais l'athée glorifié par le poète; homme puissant, riche, bizarre, mystérieux, génie incompris, cela va sans dire, il dirige toute une conspiration formidable. Bardeloh, c'est la haine qui s'est faite homme. A qui en veut-il? A l'Europe tout entière qui ne peut satisfaire sa grande ame et lui donner une religion digne de lui. Son confident, son complice s'appelle Mardoché. Mardoché est juif, et il a juré la ruine du christianisme pour venger les dix-huit siècles d'oppression qui pèsent sur sa race. Comme Shylock qui veut couper une livre de chair à son débiteur, Mardoché, pour se payer de sa dette, enlève aux chrétiens le plus pur de leur sang; il s'est acharné à corrompre les jeunes ames qu'il a rencontrées sur sa route. Cet homme pâle est sa victime : c'est Gleichmuth, un pasteur protestant qui enseigne ce qu'il ne croit pas. Mardoché l'a perdu avec ses détestables doctrines, il l'a plongé dans des voluptés qui l'ont tué, il a ravagé son corps et son ame, et sur ce cadavre il a fait tomber le masque et le déguisement sacerdotal qu'il porte aujourd'hui. Bardeloh, Mardoché, Gleichmuth, voilà les trois puissances infernales autour desquelles s'agite une fable effrayante, un monstrueux sabbat. Un moine devenu fou, un idiot qui joue du violon comme Paganini, un poète extravagant et impie, une jeune fille sensuelle, puis des chœurs de juifs, de musiciens, de méthodistes, d'athées, de masques avinés, complètent cette ronde extravagante, que l'auteur nous donne pour une peinture de l'Allemagne et qu'il intitule de sang-froid *Scènes de la vie moderne* (*modernes Lebensbild*). Tous ces personnages d'un autre monde finissent par se tuer les uns les autres, d'où il résulte bien évidemment qu'il faut abandonner l'Europe à son malheureux sort, et un Américain, M. Burton, arrive juste à temps pour emmener sur les bords de l'Ohio ceux qui ont échappé à cette boucherie. Tout cela se passe à Cologne, dans cette ville vénérable, à l'ombre de la cathédrale inachevée. C'est là

qu'on voit, chez Bardeloh, au milieu d'un bal étincelant, le moine fou rompre sa chaîne, et, emporté par la musique délirante de son ami l'idiot, saisir une jeune fille et l'entraîner dans une danse effrénée, dont les peintres du moyen-âge n'auraient jamais imaginé la burlesque audace. C'est là qu'une des victimes de Mardoché empoisonne en riant Sara, la fille du juif. C'est là que le juif a réuni dans une salle mystérieuse ce que sa main sacrilége a volé dans les églises, des hosties consacrées, des ciboires, des statues du Christ; n'a-t-il pas placé son propre buste dans ce sanctuaire abominable? Toutes ces statues jouent un grand rôle dans le roman de M. Willkomm; quand il veut se débarrasser de quelqu'un de ses personnages, elles obéissent à un signe de sa main, et, tombant sur celui-ci ou sur celui-là, elles lui cassent la tête. C'est là enfin que Bardeloh, voulant tuer son fils, se frappe lui-même d'un coup de poignard. Ces *mystères* de Cologne, qui ont devancé les nôtres, s'étalent publiquement, devant tous les yeux; car il est bon de dire que c'est toujours dans un bal, dans un festin, que l'auteur a soin d'amener ces agréables divertissemens. Cependant, sous les fenêtres, le peuple rit et chante, les masques se croisent dans la boue, et le carnaval se barbouille de lie.

On a loué dans ces tableaux une certaine vigueur d'imagination et de style; il fallait plutôt la déplorer, car c'est la vigueur du délire. L'auteur a voulu montrer à la société les maux qui la déchirent; il a cru faire toucher à tous ceux qui le liront les plaies dont ils souffrent sans les connaître. Singulière démonstration! J'accorde à M. Willkomm qu'il y a quelqu'un ici de très malade; mais est-il bien sûr que ce soit le lecteur?

II.

L'école du *Weltschmerz*, pas plus que la jeune Allemagne, ne pouvait satisfaire aux besoins nouveaux éveillés depuis 1830, et qui contenaient, je l'ai dit, quelque chose de très légitime. On vient de voir comment cette opposition avait, dès le second jour, oublié son programme et substitué sa volonté et ses prétentions littéraires à une entreprise qui, sérieusement dirigée, pouvait avoir des résultats heureux. La lutte se déplace bientôt, et les écrivains dont je viens de parler vont être expulsés du champ de bataille par une invasion soudaine qui les dispersera en un instant bien mieux que n'avaient pu faire les persécutions de la diète. Les hommes d'imagination avaient entrepris la réforme des universités, avec quelle légèreté, avec quelle

insuffisance, je l'ai dit : eh bien ! les sciences sérieuses de la pensée, la philosophie et la théologie, vont l'essayer à leur tour; mais, avant de mettre la main à l'œuvre, elles chasseront ces représentans infidèles.

Je tiens à l'établir clairement, c'est la même direction, c'est le même mouvement d'idées qui amène sur la scène cette armée nouvelle. Les premiers voulaient rajeunir la littérature, la faire descendre des nuages d'un idéalisme excessif, la rendre plus populaire et plus sociable; ils voulaient que la muse allemande pût prendre part aux luttes de la vie active et consoler ou régénérer les peuples : c'était le but de M. Wienbarg, si vite abandonné par tant de plumes frivoles. Ces nouveau-venus veulent la même chose; ils ont décidé que la philosophie inaccessible de Hegel se ferait comprendre à tous les esprits, et leur intention est de partager au peuple les trésors que la science a découverts. Les premiers avaient pris le nom de *jeune Allemagne*, ceux-ci s'appellent la *jeune école hégélienne*. Or, c'est devant la jeune école de Hegel que s'est dispersée la jeune Allemagne. Comment cette frivolité que je signalais tout à l'heure n'aurait-elle pas indigné ces nouveaux champions si résolus, si irrités déjà? Il ne faut pas oublier ce contraste, si l'on veut comprendre les emportemens furieux qui ont succédé au dilettantisme banal de M. Henri Laube. Un excès a produit un excès plus fâcheux encore; ceux-là étaient puérils, ceux-ci seront grossiers. Craignaient-ils le piége où étaient tombés leurs devanciers, et ont-ils voulu prendre contre eux-mêmes des précautions sévères? La vérité est qu'ils ont brûlé leurs vaisseaux.

Les *Annales de Halle*, qui furent le premier organe de la jeune école hégélienne, n'épargnent guère, quand l'occasion se présente, les écrivains de la jeune Allemagne. On voit, dès le commencement, qu'ils tiennent à se séparer d'une façon très nette de cette prétentieuse et inutile émeute de gentilshommes. Pour qui voudrait railler, ce choc des deux écoles, ce contraste si vif a été plus d'une fois assez plaisant, et la déroute est désormais complète dans le camp de M. Gutzkow. C'est avec une véritable fureur, on peut le dire, que nos jeunes philosophes ont attaqué les élégans humoristes. A l'époque où les *Annales de Halle* venaient d'être fondées par M. Arnold Ruge et M. Echtermeyer, M. Henri Laube et M. Gervinus publiaient chacun une histoire de la littérature allemande. Certes ce n'était point M. Laube avec sa légèreté, sa science douteuse, son style éventé, qui convenait à ce rôle d'historien. M. Gervinus, au contraire, avait apporté dans ce travail les qualités incontestables de son esprit, une pensée nette et ferme, une érudition très sûre, et aussi, il faut le dire, l'assurance

hautaine et les vues systématiques de la nouvelle école de Hegel. Ces qualités et ces défauts devaient plaire aux *Annales de Halle*. M. Gervinus, qui ne jugeait les œuvres de la pensée et de l'imagination qu'au point de vue politique et selon leur utilité immédiate, était un allié naturel de la jeune école philosophique, si empressée aussi à proscrire l'idéal. Malgré ce grand défaut qui m'a toujours gâté son travail, l'histoire littéraire de M. Gervinus est une œuvre importante, et je ne m'étonne pas du succès qui l'a accueillie dans son pays. Les *Annales de Halle*, profitant de cette double publication, n'eurent pas de peine à accabler M. Laube, à montrer les fréquentes erreurs de son livre, et combien l'auteur avait peu compris ce dont il parlait. Il y eut une série d'articles, d'une vivacité singulière, qui s'adressaient non pas seulement à M. Laube, mais à tous ses amis. M. Laube avait parlé fort longuement de la philosophie de Hegel; il n'avait été si long peut-être que parce qu'il avait essayé de comprendre ce qu'il écrivait, et les *Annales de Halle*, qui étaient là sur leur terrain véritable, s'amusèrent beaucoup de ses contre-sens. Ces articles et d'autres encore, écrits avec une verve irritée et d'une plume mordante qui emportait la pièce, firent plus de mal aux écrivains de la jeune Allemagne que les défiances et les poursuites du pouvoir. Désormais il fut interdit à ces romanciers frivoles de s'occuper de questions politiques. Ils essayèrent bien encore de revenir à leurs premières espérances : M. Gutzkow, M. Laube, M. Mundt, écrivaient en 1840 contre Goerres, à l'occasion de la Prusse et de l'archevêque de Cologne, M. Gutzkow publia une vie de Louis Boerne; mais ce furent leurs dernières tentatives pour ressaisir une influence qu'ils avaient perdue par tant de fautes.

C'est peut-être un bonheur pour eux d'avoir été renvoyés à la pure littérature. Il n'est pas impossible qu'il y ait là pour eux une excellente leçon de goût, une bonne discipline littéraire. Le roman, depuis quelques années, est entré dans une voie meilleure. S'il renonce à son arrogance, à ses faux systèmes, il aura peut-être toute l'influence à laquelle il ne prétendra pas. En voulant peindre seulement la réalité, il ira plus sûrement au but que se proposait M. Wienbarg, et donnera aux lettres une vie que les systèmes et les prétentions détruisent toujours. Une école de romanciers plus jeunes commence à se faire heureusement connaître. On cite au premier rang M. L. Schücking, M. Berthold Auerbach. Les systèmes socialistes avaient jeté le talent dans des voies funestes; l'inspiration, le naturel, étaient étouffés par les prétentions factices. Aujourd'hui, on revient à la nature; quelque chose de frais, de gracieux, commence à refleurir après ce long hiver;

la poésie reparaît. Nous suivrons un jour ce mouvement nouveau; jusqu'ici, ce sont surtout des espérances, il faut attendre encore. Je regretterais seulement de ne pas avoir indiqué cette salutaire direction qui se déclare. M. Schücking a consacré à la Westphalie d'intéressantes nouvelles où les mœurs de son pays sont décrites avec beaucoup de bonheur. M. Berthold Auerbach publie en ce moment même une série de romans qui ont été accueillis avec l'empressement le plus légitime; ce n'est point la Westphalie, c'est la Forêt-Noire qui est le théâtre des histoires si gracieuses et si paisibles de M. Auerbach. Il y a bien un peu de monotonie dans son livre; mais cette poésie calme, sincère, cette naturelle inspiration est si douce après les grandes prétentions des faiseurs de systèmes!

Il est donc bien certain que la jeune Allemagne n'est plus, elle s'est évanouie devant la jeune école de Hegel. Tous ces écrivains se sont reniés eux-mêmes, et aujourd'hui aucun d'eux ne veut plus avoir fait partie du cénacle. M. Mundt est le seul qui ait gardé ses vives rancunes. Il ne pardonnera jamais aux hégéliens leur violente invasion. A ceux qui lui demandent ironiquement : *At tu vere cum illis eras?* M. Mundt répond hardiment que cela est vrai, et il renvoie à la jeune école de Hegel ses dédains et ses injures. M. Mundt professe aujourd'hui à l'université de Berlin, il y fait l'histoire de la littérature allemande depuis Goethe; or, toutes les fois qu'il rencontre ses rivaux sur sa route, il ne les ménage pas. Comme ses rancunes se trouvent d'accord avec la politique du gouvernement prussien, qui proscrit l'école de Hegel, il lui est permis de tout dire. Dans une de ses leçons, qui ont été récemment publiées, il s'écriait : « Tandis que la doctrine de Hegel, grace à Édouard Gans et à Marheineke, renouvelait la science du droit et la théologie, le grand défaut du système était mis à nu par des disciples médiocres et sans talent, qui, se jetant avec l'arrogance des petits esprits sur les idées de leur maître, perdirent en débauches ce glorieux patrimoine et le dispersèrent dans les ruisseaux. » Nous serons souvent du même avis que M. Mundt, mais il n'en est pas moins vrai que ces paroles sont le dernier cri de la jeune Allemagne. Que restera-t-il de cette école? De belles pages de M. Wienbarg, ses leçons sur l'esthétique, ses voyages, quelques inspirations fines et ardentes. Il restera aussi le souvenir d'une réforme nécessaire, entrevue d'abord par des esprits généreux, signalée avec enthousiasme, et compromise bientôt par toutes les vanités d'une école puérile et sans direction.

Après cette première victoire, que feront les écrivains de la jeune

école hégélienne? Ils tâcheront de sauver ce que les romanciers politiques ont si singulièrement perdu. Aussi fermes, aussi décidés que ceux-ci étaient vains et frivoles, ils s'efforceront de représenter avec vigueur les vives ambitions de l'esprit nouveau, et ce besoin d'agir qui succède toujours, même chez les nations les plus lentes, au long monologue de la pensée solitaire. La publication des *Annales de Halle*, entreprise par M. Arnold Ruge et M. Echtermeyer, n'a pas à mes yeux une médiocre importance; j'aperçois là une curieuse expérience que l'esprit allemand a faite sur lui-même, et j'y veux découvrir ce qui lui manque jusqu'à présent pour ces destinées qu'il convoite. Il s'agit de savoir si le génie de l'Allemagne, en abandonnant ces calmes sommets de la contemplation, où il avait trouvé sa gloire, saura se renouveler, se transformer, et de quelle manière enfin la muse qui régnait dans les nuées va marcher sur la terre. Voilà des hommes bien décidés, bien sûrs d'eux-mêmes, à ce qu'il semble, M. Arnold Ruge, un esprit convaincu, intrépide, M. Echtermeyer, une plume énergique et audacieuse; autour d'eux, tous ces jeunes écrivains qui s'associent à leur tâche, M. Rauwerck, M. Bruno Bauer, M. Feuerbach, M. Frauenstaedt, M. Frédéric Koppen, paraissent aussi bien résolus à faire triompher la révolution qu'ils représentent. Sachons donc ce qu'ils ont fait.

Les premiers numéros des *Annales de Halle* me donnent beaucoup de regrets pour ceux qui les ont suivis. Pendant la première année, je vois là une polémique rigoureuse, sensée, bien appropriée au but qu'elle se propose. En parcourant pour la première fois cet organe d'une opposition que je crois utile et nécessaire, je m'étais dit que je devais y trouver, pour être satisfait, une œuvre ferme malgré son ardeur, hardie, mais sûre et maîtresse d'elle-même, franche et droite dans ses desseins, quelque chose enfin qui serait pour l'Allemagne ce qu'a été pour nous *le Globe* sous la restauration. Les premiers numéros répondaient assez bien à l'idéal que je m'étais formé d'avance. En même temps que les productions nouvelles, poésie, philosophie, histoire, étaient appréciées avec une décision bien rare aujourd'hui dans la critique banale des journaux allemands, les jeunes docteurs osaient pénétrer bravement au cœur même des universités, et les soumettre toutes à un examen redoutable. Chacune des universités allemandes comparaissait à son tour devant ce jury inflexible. On interrogeait leur histoire, on leur demandait compte de leur science inutile. Une critique vive, alerte, entrait cavalièrement dans ce qu'elle appelait ces sanctuaires égyptiens; elle y portait la lumière, elle forçait

le prêtre à expliquer devant le peuple quel avait été l'emploi de sa science et si la patrie en avait profité. Ce que Reuchlin, Ulric de Hutten, Conrad Celtès, Dalberg, Rodolphe Agricola, avaient fait au XVIe siècle, lorsqu'ils renversèrent au nom des jeunes universités la science barbare de la scholastique mourante, les rédacteurs des *Annales de Halle* le faisaient tout aussi hardiment contre ces mêmes universités, devenues vieilles à leur tour et hostiles au mouvement légitime de la pensée. Ces tableaux des principales universités, ces vives peintures où brillaient, avec l'érudition et le talent, une intention droite et généreuse, produisirent en Allemagne une impression inattendue. C'était là une nouveauté pleine d'audace, mais très légitime, si je ne me trompe, et très heureuse. Sans doute, cette critique déconcerta plus d'une gloire paisiblement établie; mais puisque ce monde de la science, puisque les universités occupent en Allemagne une place si considérable et exercent une si véritable influence sur l'esprit de la nation, il est convenable qu'elles soient surveillées comme une institution politique, il est bien qu'elles aient à rendre compte de leurs œuvres. La première qui fut ainsi traduite devant l'opinion, ce fut Goettingue, Goettingue, cette vieille gloire, la plus importante des universités du dernier siècle, celle où l'esprit du nord avait eu ses plus fermes représentans. Mais Goettingue n'a conservé que son nom et ses souvenirs; sa période de gloire a duré vingt ans, de 1770 à 1790; aujourd'hui elle a perdu le mouvement et la vie. Après Goettingue, ce fut Berlin, puis Munich, puis Heidelberg. Aucune d'elles n'était oubliée. A Berlin comme à Goettingue, nos ardens écrivains avaient aussi à signaler de beaux jours, de glorieuses années. Depuis trente ans qu'elle existe, cette jeune université a représenté souvent avec une admirable énergie les ambitions de l'esprit germanique. Avec Fichte, elle a ressuscité un peuple brisé par l'épée de Napoléon; avec Hegel, elle l'a exalté dans sa victoire. Les critiques des *Annales de Halle* sont moins contens, on le pense bien, de la situation actuelle; mais tout cela est dit avec éloquence, avec sincérité, avec un sérieux amour du pays. Les Allemands n'ont point de chambres sérieusement constituées, point de vie publique; eh bien! le mouvement des universités semble aux écrivains des *Annales* le véritable théâtre des destinées de l'Allemagne. Ce que fait la presse dans les pays constitutionnels, quand elle suit avec passion les luttes d'une grande assemblée, les amis de M. Ruge le font avec la même vivacité pour ces parlemens de l'intelligence. Ils nomment les combattans, ils les placent chacun à son poste, ils désirent et provoquent la bataille. Les grandes querelles académi-

ques qui depuis la mort de Hegel ont éclaté dans son école n'ont été si passionnées que parce que le journal de M. Arnold Ruge avait nettement séparé les camps et poussé au combat ce qu'on a appelé le côté gauche dans l'école hégélienne. Or, c'est là que commencent les fautes de M. Ruge et de ses collaborateurs. Était-il prudent d'abandonner la polémique générale qu'il avait entreprise d'abord, pour s'enfermer dans un système, et dans le plus étroit de tous les systèmes, dans les doctrines exclusives de cette gauche hautaine? M. Ruge était bien fort lorsqu'il demandait à la philosophie, à la poésie, à toutes les œuvres de la pensée, de sortir des nuages, de substituer une science active, vivante, aux sciences mortes d'une scholastique renouvelée; mais quoi! abandonner ce terrain si sûr, abandonner cette critique utile et bienfaisante pour ne plus défendre qu'une seule chose, la doctrine de l'extrême gauche hégélienne, c'est-à-dire le panthéisme dans sa plus effrayante audace, dans sa plus triste nudité! Voilà l'origine de la double erreur qui a perdu les *Annales de Halle:* d'abord en s'appuyant sur les principes extrêmes de M. Bruno Bauer et de M. Feuerbach, en se servant d'un système de métaphysique, et de quel système, grand Dieu! pour transformer l'esprit public, les écrivains de ce recueil étaient ramenés eux-mêmes à ces barbaries scholastiques qu'ils avaient voulu combattre; et puis, comme les folles théories substituées par eux à leur première polémique les isolaient davantage encore, cet isolement ne devait-il pas les frapper de vertige et les pousser à ces fureurs qui ont décrédité leur plume?

M. Arnold Ruge vient de publier, sous le titre d'*Anecdota*, une série d'articles destinés aux *Annales de Halle* ou aux *Annales allemandes*, et qui furent supprimés par la censure. Ces articles sont signés des noms que j'ai cités plus haut, MM. Bruno Bauer, Rauwerck, Feuerbach, Ruge, etc., et ne forment pas moins de deux volumes. On peut voir là très clairement dans quelle fausse route est entré M. Arnold Ruge. Qu'il y a loin de ces pages à celles dont je parlais tout à l'heure, à ces vives et franches études sur les universités! Est-ce un écrivain du XVe siècle qui a fait ces lourdes dissertations? Est-ce un théologien de Cologne, un de ceux que Ulric de Hutten a si vigoureusement raillés? Oui, ces discussions théologiques sont justiciables de la plume joyeuse qui a écrit les *Epistolæ obscurorum virorum*. M. Bruno Bauer, professeur de théologie à l'université de Bonn, est expulsé de sa chaire pour un livre où il détruit précisément ce qu'il est chargé d'enseigner. On peut regretter sans doute cette mesure rigoureuse, bien que la faculté de théologie ait été consultée et qu'une majorité considérable

ait conclu à l'expulsion de M. Bruno Bauer. Peut-être, dans une faculté de théologie protestante, au milieu d'un pays qui avait donné et qui donne encore de si nobles exemples de la liberté académique, peut-être eût-il mieux valu réfuter M. Bruno Bauer que de le destituer violemment. Un gouvernement qui s'est senti long-temps assez fort pour accorder à la pensée le développement le plus libre, et qui laisse M. Michelet et M. Marheineke combattre M. de Schelling à quelques pas seulement de la chaire où il enseigne, n'aurait pas dû imiter la vieille Sorbonne arrachant à M. Arnauld son bonnet de docteur. Pourtant ce que je regrette bien davantage, c'est la pesanteur scholastique des discussions que cette mesure a fait naître. En vérité, quand la censure supprimait les articles que j'ai sous les yeux, elle servait, sans le savoir, la cause du bon goût et du bon sens, bien plutôt qu'elle n'arrêtait les violences de l'école hégélienne. Les écrivains des *Annales allemandes* avaient voulu introduire une soudaine clarté dans les formules de la philosophie, ils avaient voulu briser le sanctuaire inaccessible de Hegel, et de son autel renversé se faire une tribune démocratique : c'était, en effet, de cette manière qu'ils avaient commencé; mais est-il donc vrai qu'il soit si difficile à l'esprit germanique de se faire vif, comme il le désire tant? Et fallait-il détruire si violemment le sanctuaire métaphysique pour se rejeter bientôt dans toutes les barbaries de l'école? A ce ton d'une polémique toute hérissée de sentences hégéliennes, à ces dissertations où la critique théologique occupe une si grande place, comment reconnaître des hommes qui se sont promis d'agir sur l'esprit public et de renouveler leur pays? La belle invention, de vouloir réformer la société en contestant la traduction d'un mot hébreu, ou en rejetant un verset de saint Luc!

Tous ces écrivains ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils ne sont plus que des docteurs arrogans et qu'ils se battent dans le vide? N'est-ce pas là aussi ce qui explique les emportemens auxquels ils s'abandonnent? Rien n'irrite plus que cet enthousiasme à faux, cette exaltation dans le néant; rien ne pousse plus vite au vertige. Refoulés de tous les côtés, parlant cette langue bizarre, moitié théologique et moitié républicaine, que bien peu de personnes peuvent comprendre, reniés par les vrais disciples de Hegel comme de faux prophètes qui commentent une philosophie apocryphe, seuls en un mot dans le mouvement des partis, ils ne devaient pas tarder à se jeter en des fureurs dont on se ferait difficilement une idée. Non, je ne crois pas que chez ce peuple, où les haines de l'esprit sont si vivaces, l'infatuation ait jamais été plus hautaine et plus intrépide. On vit une poignée d'hommes vouloir s'im-

poser à toute l'Allemagne et justifier par leur intolérance les rigueurs dont on les frappa bientôt. Le génie germanique, qu'ils avaient voulu d'abord régler, diriger, conduire dans d'autres voies, ils se mirent à l'injurier avec colère. Si quelque réclamation se faisait entendre, si l'on s'écriait : « Mais nous ne sommes point ce que vous dites! nous avons toujours été une nation spiritualiste et chrétienne, et quand nos voisins, dans un moment de vertige, ont prêché l'athéisme, ces doctrines n'ont jamais trouvé d'écho en Allemagne, » M. Ruge répondait : « Oubliez-vous précisément que nous sommes les élèves de la France, et que nous avons accueilli toutes ses idées? Oubliez-vous que Schiller a écrit *les Dieux de la Grèce*, Goethe *la Fiancée de Corinthe*, que Lessing a publié les *Fragmens de Wolfenbütler*, et que le grand Frédéric a appelé Voltaire à sa cour? » Voilà, certes, une phrase hardie, et j'avoue que je ne connais rien de plus significatif dans ces vives discussions. Pour arracher un tel aveu à un écrivain allemand, il a fallu que la passion fût bien forte. Ce qui serait simple et naturel partout ailleurs acquiert ici une singulière importance. Dans la longue querelle, dans la querelle séculaire de l'esprit allemand et de l'esprit français, c'est là, il faut le reconnaître, un évènement assez imprévu, un véritable coup de théâtre. Lorsque, après les élégantes frivolités du siècle dernier, la muse française, ranimée par le spiritualisme vivace de Jean-Jacques Rousseau et les grandes épreuves de la révolution, passait le Rhin avec Mme de Staël pour chercher le calme d'une philosophie plus élevée et les libertés d'une poésie plus aventureuse, elle n'abandonnait pas pour cela son caractère, elle ne se dépouillait pas de son esprit : elle continuait le mouvement imprimé aux intelligences par l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et par les évènemens qui renouvelaient l'Europe; mais que l'Allemagne aujourd'hui proclame Voltaire pour son maître, on me persuadera difficilement que ce soit un progrès légitime de son génie.

Je ne voudrais pas triompher trop aisément, ni blâmer l'Allemagne pour exalter ma patrie : ne voit-on pas là cependant la différence essentielle des deux peuples, et comme nous possédons mieux ce sens de la vie pratique, cet esprit de conduite qui manquera long-temps encore à nos voisins? Nous voulons échapper au matérialisme, au scepticisme, et nous allons emprunter aux peuples allemands quelque chose de leur imagination, demeurée plus sereine et plus confiante; mais nous faisons cela sans cesser d'être nous-mêmes, quoi qu'on ait pu dire, et bien décidés à surveiller attentivement les écrivains qui nous parleront de ce pays. En Allemagne, au contraire, si une école

se forme pour donner une direction plus active à une philosophie qui a perdu le sentiment du monde réel, si elle nous demande quelques-unes de nos qualités fermes, sensées, pratiques, du premier coup elle va tout compromettre, elle nous empruntera ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit de son pays, elle nous prendra les excès que nous avons repoussés; que dire enfin? elle tuera l'esprit national pour lui apprendre à vivre. Quand M. Bruno Bauer s'écrie dans un article reproduit par les *Anecdota:* « Nous aussi, nous avons nos prophètes; nous aussi, nous avons un patriarche, c'est le patriarche de Ferney; nous aussi, nous avons un grand nombre de saints, ils ont parlé français : étranges saints! et cependant ce sera la gloire éternelle du XVIIIe siècle de leur devoir son nom; » quand M. Bruno Bauer écrit ces lignes, je ne sais si je dois m'en réjouir pour la France. Assurément, il est bien que l'Allemagne, après nous avoir injuriés si longtemps, reconnaisse enfin la grandeur de l'esprit français, et sa puissance dans le mal, hélas! comme dans le bien. Cependant je ne suis pas sûr que M. Bauer et ses amis ne vantent pas dans la France du XVIIIe siècle ce que nous avons blâmé et séparé des luttes légitimes; surtout je ne sais pas bien si l'hommage qu'il nous rend ici ne lui est pas arraché plutôt par sa colère contre son pays que par sa reconnaissance pour nous. Certes, je ne crois pas à la supériorité philosophique de l'Allemagne; s'il s'agit de la profondeur des spéculations, je ne crois pas que le pays de Descartes et de Malebranche ait rien à envier au pays de Leibnitz; en fait de philosophie pratique, je doute que les tribuns de l'Allemagne nouvelle puissent susciter un homme qui égale jamais Voltaire, je ne dis pas seulement pour son esprit, qui est incomparable, je dis pour ses qualités sérieuses, mêlées à tant de misères morales, pour sa haine de l'oppression et son ardent amour de l'humanité. Quand je lis chez tant d'écrivains, du Rhin jusqu'au Danube, une admiration si complaisante pour les priviléges de leur génie métaphysique, je souris, et je serais très heureux d'apprendre que l'Allemagne renonce à ses dédains surannés. Mais, encore une fois, ne faudrait-il pas nous défier des éloges de M. Bruno Bauer, si nous ne les devions qu'à la fureur d'un publiciste en guerre avec l'esprit de son peuple?

C'est aussi la colère qui a dicté les *Vingt-et-une Feuilles* récemment publiées par M. George Herwegh. La polémique de M. Arnold Ruge, dont les *Anecdota* nous ont donné une idée, avait fait sur la pensée publique une impression trop fâcheuse pour que la suppression de son journal pût exciter beaucoup de mécontentemens. Les hégéliens

avaient été intolérans, et on l'était avec eux. Comme les *Anecdota*, ce journal nouveau nous arrive non pas de l'Allemagne, mais de la Suisse. Ce n'est pas précisément un journal, c'est un livre, une revue si l'on veut, et cette revue échappe à la censure, laquelle ne frappe que les journaux ou brochures qui ont moins de vingt feuilles d'impression. Malgré cette précaution, je ne sais si les *Vingt-et-une Feuilles*, puisque c'est le nom choisi par M. Herwegh, ont pu pénétrer en Allemagne. Il est certain que c'est là une série de pamphlets très audacieux. Il y a quelques bons articles dans la publication de M. Herwegh, quelques sérieuses études sur les discussions de la chambre des députés du duché de Bade pendant la session de 1842; mais ces travaux sont rares, et font bien vite place aux déclamations. La Prusse, comme on pense, a beaucoup à souffrir de ces violences. Qu'il y ait lieu à examiner, à surveiller la marche de la chose publique, cela est incontestable, mais il faut avoir qualité pour cela; or, les discussions utiles ne sont pas communes dans le recueil de M. Herwegh. L'auteur n'a pas cependant l'excuse de M. Arnold Ruge et de M. Bruno Bauer, et ce n'est pas la science théologique qui a pu l'entraîner dans des dissertations ténébreuses. M. Herwegh est poète, il a du talent, de l'éclat, de l'ardeur, et nous le retrouverons bientôt à la tête des poètes politiques : j'espérais que la philosophie ne poursuivrait pas le jeune auteur des *Poésies d'un Vivant*, et que son recueil, plus léger, plus décidé, irait droit à son but; oui, j'espérais qu'il y aurait là un système appréciable, une polémique directe, une discussion politique enfin, puisque c'est de politique qu'il s'agit et qu'on est si fier de prononcer ce grand mot. Mais non, la philosophie défend ses droits, elle veut être la première à l'émeute. Ces publicistes allemands, malgré l'envie qu'ils ont de paraître irrités, malgré leurs allures de tranche-montagne, procèdent toujours avec une circonspection parfaite, avec une méthode irréprochable. Avant d'introduire chez eux les principes extrêmes qu'ils empruntent de tous les côtés, il importe de démontrer que la philosophie allemande exige impérieusement ces réformes; il faut prouver que ces prodigieux efforts de pensée qui avaient étonné le monde, ces grandes doctrines qui se sont succédé depuis Kant et dont nous admirions l'idéalisme insatiable, il faut prouver que tout cela est parfaitement d'accord avec le matérialisme nouveau-né, avec les utopies épicuriennes que M. Herwegh prend sous sa protection. Singulier empressement de ce pays à se calomnier lui-même! Un des plus importans chapitres des *Vingt-et-une Feuilles* est celui où le publiciste compare Babœuf, Saint-Simon et Fourier, à Fichte, Schelling et Hegel.

Fichte, c'est Babœuf, c'est la même audace, la même intrépidité de doctrines, le même radicalisme inflexible. « C'est de Fichte, s'écrie-t-il avec orgueil, que date l'athéisme en Allemagne, c'est de Babœuf que date en France le communisme ou plutôt l'anarchie! » Cet athéisme et cette anarchie le remplissent de joie, et il poursuit son parallèle avec un patriotique enthousiasme. Vraiment on a de la peine à comprendre de telles aberrations. Quand la noblesse de France, dans cette nuit fameuse de la révolution, déchirait ses titres et ses priviléges, c'était là un acte héroïque, elle immolait des droits iniques aux principes généreux qui l'avaient saisie; mais vous, ce sont des titres légitimes, ce sont des priviléges glorieux que vous déchirez ainsi, et au profit de quel avenir? Quand vous aurez détruit les images de vos pères, que mettrez-vous à la place?

On le voit assez clairement, cette tentative de réforme politique frappait au cœur les forces les plus vives de la nation, ses meilleurs instincts, ses sentimens les plus féconds. Elle détruisait ce qu'il eût fallu diriger. Ainsi cette seconde épreuve n'a pas mieux réussi que la première; la jeune école hégélienne, pas plus que la jeune Allemagne, n'a compris la difficulté du problème qu'il fallait résoudre. Les romanciers s'étaient trompés par frivolité; les publicistes se sont égarés par la violence. M. Gutzkow, M. Laube, M. Mundt, avaient oublié le but qu'ils s'étaient proposé d'abord; la tâche qu'ils avaient annoncée si haut était devenue pour eux une rhétorique puérile et l'occasion de quelques impertinences littéraires. M. Arnold Ruge, M. Bruno Bauer, M. Herwegh, ont dépassé ce but; en haine de ces écrivains frivoles qu'ils remplaçaient, ils ont promptement tourné à une fureur grossière, et par là ils n'ont pas moins compromis que leurs devanciers une cause qu'ils défendaient avec une conviction plus sincère. Aujourd'hui, ils ont quitté l'Allemagne, ils sont venus chez nous, à Paris, et ce n'est pas certes le moment de frapper ces proscrits qui nous demandent un asile. Si j'avais parlé d'eux avec une sévérité qui dût les blesser, je le regretterais sincèrement; mais la franchise de mes paroles m'était commandée par la gravité du travail d'idées qui agite l'Allemagne et par l'intérêt d'une cause que je crois bonne et qu'ils ont mal servie. Puissent-ils acquérir parmi nous ces qualités qui font notre force! Je l'ai dit tout à l'heure, la situation actuelle de l'esprit allemand peut assez bien se comparer à ce qu'était en France l'opinion publique vers l'époque où *le Globe* fut fondé. En politique, en littérature, *le Globe* était le représentant des idées jeunes, actives, mais fermes et bien sûres d'elles-mêmes; il a suivi sa route avec une

décision toute française, et il a gagné la bataille. C'est cette fermeté de la pensée, cette sûreté de la plume qui a manqué aux écrivains allemands. L'esprit libre qui veut, et avec raison, renouveler la vieille Germanie a été battu après un double engagement; il a perdu la plus belle des occasions, il a compromis la plus heureuse et la plus désirable des épreuves.

Oui, c'était là une occasion éclatante, car ces désirs nouveaux sont légitimes, on n'en peut plus douter, ils se déclarent partout en Allemagne. Un livre paru il y a quelques mois, et qui a vivement ému les esprits, confirme cette opinion. C'est un ouvrage bizarre, une divagation folle, poétique, due à la femme extraordinaire dont le nom est populaire au-delà du Rhin, à Mme Bettina d'Arnim. Bettina, cette ame mystique, cette intelligence passionnée, cette singulière et charmante personne à qui l'on a permis toutes les folies, tous les délires de l'imagination, Bettina dont le nom ne peut se séparer du nom de Goethe, et qui, à seize ans, aimait le vieux poète avec l'adoration aveugle du croyant agenouillé devant son dieu, Bettina qui n'était point de ce monde, qui habitait le pays des fées, la fille des rêves enfin, la fille capricieuse des régions impossibles, oui, Bettina elle-même vient de publier deux volumes sur la politique. Elle divaguait hier avec la nature entière, avec le chevreau qui broute, avec l'étoile du ciel, avec la rose qui s'épanouit; elle répandait son ame dans un naïf et innocent panthéisme, sans souci de nos tristes discussions; aujourd'hui, elle discute tout, la métaphysique, l'église, l'état. Que va-t-elle dire? Si hardie, si impétueuse, pourra-t-elle s'arrêter? ne va-t-elle pas rencontrer sur son chemin le censeur inévitable? Ne craignez rien : l'habile fée a dérouté la censure, et de son pied fin et léger, traversant rapidement la salle redoutable, elle porte son livre, à qui? au roi lui-même. *Ce livre appartient au roi*, voilà le titre de son œuvre. Maintenant, comment la censure y toucherait-elle? et, de cette main si poétique, comment le roi de Prusse n'accepterait-il pas le don qui lui est fait?

Mme d'Arnim a toujours aimé à mettre ses pensées sous la protection des souvenirs de sa jeunesse. Tantôt c'est sa correspondance avec Goethe, tantôt ce sont ses lettres à la célèbre Mlle de Gunderode, qui lui sont une occasion de publier bien des idées nouvelles, protégées par ce stratagème de l'écrivain. Nous retrouvons ici la même ruse littéraire. Ces discussions hardies, Mme d'Arnim ne se les attribue pas; elle les reporte au temps de sa curieuse et ardente enfance, au temps de son amitié avec Goethe. Nous sommes à Francfort, en 1807, et

cette femme, qui jette avec une si étonnante vivacité tant de pensées brillantes, soudaines, imprévues, cette femme qui tient tête au bourguemestre, et qui étourdit l'honnête pasteur, l'auteur l'appelle madame la conseillère, la mère de Goethe sans doute. Personne ne s'y trompe, bien entendu; il n'y a que Bettina qui puisse parler ainsi et prophétiser si vaillamment sur son trépied.

Malgré la gravité du sujet que Mme d'Arnim a voulu traiter, sa folle imagination éclate à chaque page, et ce qui fera, en grande partie, le succès de ce livre, c'est qu'on y voit une image complète de ce bizarre esprit. Jamais elle ne s'est plus abandonnée à elle-même, jamais les défauts et les qualités de cette ardente nature, sa puissance et sa faiblesse, sa fermeté et son indécision, son éloquence entraînante et son bavardage puéril, jamais son ame tout entière ne s'est révélée avec une complaisance à la fois plus orgueilleuse et plus naïve, avec plus de hardiesse et de sincérité.

Puisqu'il s'agit de politique, j'ai essayé de savoir d'abord ce que désire l'auteur. La tâche n'est pas facile. Quelle est la signification de son livre? Quel est le système politique et social qu'elle propose, puisqu'il est convenu qu'une femme d'esprit, aujourd'hui, n'a rien de mieux à faire que de réformer l'état? Que veut-elle? Quel est son idéal? Elle adresse son livre au roi : quel est le sens de cette requête si solennellement annoncée? L'état négligeait d'aller consulter la prêtresse, et la prêtresse est sortie du temple pour porter elle-même au maître les enseignemens du sanctuaire; que contiennent donc les feuilles sibyllines? Questions embarrassantes et que j'aurai de la peine à résoudre. Parmi ces scènes si vives dont Bettina fait tous les frais, et où le pasteur et le bourguemestre n'arrivent que juste à propos pour lui donner la réplique et provoquer de nouveau sa verve bruyante; parmi ces entretiens si animés, si étranges, il y en a un qui roule expressément sur la politique, sur la meilleure forme de gouvernement, sur l'avenir de l'humanité, sur les réformes possibles et nécessaires de l'Allemagne. Malheureusement la prêtresse n'est pas toujours intelligible; l'oracle a souvent plusieurs sens. Tantôt sa hardiesse va aussi loin qu'il lui est permis, tantôt elle revient se placer humblement au pied du trône et caresse ce qu'elle frappait tout à l'heure; tantôt elle s'enthousiasme pour la révolution française, et, reprochant à Napoléon d'avoir détourné le cours de ces prodigieux évènemens, elle l'interpelle avec éloquence; tantôt enfin elle rêve un empereur pour la nation allemande, elle le prédit, elle l'annonce, elle prophétise ses magnifiques destinées, et séduite, exaltée par ses propres paroles :

« Qu'on me nomme empereur! s'écrie la pythonisse. — Cela ne peut manquer d'arriver, répond le bourguemestre, et vous serez certainement élue à l'unanimité. » La plaisanterie, la verve bouffonne, comme on voit, vient sans cesse se mêler à ces vives divagations. Ce que j'ai cru comprendre de plus clair dans les prédications de Mme d'Arnim, c'est qu'elle veut une monarchie, mais une sorte de monarchie républicaine; elle voudrait que le roi et le peuple ne fissent qu'un, que le roi fût le représentant véritable de la nation, que tous se sentissent vivre en lui. C'est là, si je ne me trompe, le sens de ses paroles, quand elle appelle dans l'avenir ce roi libre esprit qui ne craint pas le libre esprit, et qu'elle lui donne une garde de sans-culottes et de vauriens. Quant aux intermédiaires entre le roi et le peuple, ministres, députés et autres, *canaille*, *sotte espèce!* Sont-ils autre chose que des ânes monstrueux et de misérables gredins, *ungeheure Esel und gemeine Schufte?* Tout cela n'est pas très nouveau, assurément; ce qui est nouveau en Allemagne, c'est la hardiesse, le sans-façon, l'enthousiasme fantasque que Mme d'Arnim introduit dans ces discussions.

Mais à quoi bon vouloir trouver dans ce livre un système, une théorie controversable? Bettina y parle de toutes choses et de quelques autres encore. A propos de politique, elle disserte sur la métaphysique, et elle n'oublie pas la religion. Elle ne veut pas seulement reconstituer l'état et réformer la cité; puisqu'elle a commencé, lui en coûte-t-il davantage de refaire le monde depuis le premier atôme? La prophétesse publie une seconde édition de l'œuvre des six jours, revue, corrigée, perfectionnée. Il y a là un brave pasteur à qui les divagations de Bettina font perdre la tête. Il voudrait bien discuter avec elle, mais pour cela il faudrait la suivre. Il voudrait bien réfuter ses argumens, la ramener à des idées plus sages; mais le moyen de sermonner Bettina, un esprit fantasque, un enfant colère et mutin, une flamme qui vole, s'éteint, reparaît, le démon de la poésie enfin sous ses apparitions les plus folles? Tout à l'heure le bourguemestre résistait mieux : il était plus calme, plus grave, plus maître de lui; mais ce bon pasteur m'inquiète en même temps qu'il me fait sourire. Bettina l'effraie, puis elle le flatte, elle le caresse, elle lui rappelle ses sermons. Oh! les beaux sermons! que vous étiez éloquent dimanche dernier! Et, un instant après, elle refait elle-même ce sermon; le trépied s'agite, il en sort de la flamme, de la fumée, et le pasteur, épouvanté, s'imagine que c'est le diable en personne. Quand elle s'écriait : Nommez-moi empereur, empereur d'Allemagne! quand elle plaçait à Francfort, dans sa ville

natale, le siége de son empire, et qu'elle lui annonçait avec une éloquence inspirée je ne sais quelles destinées glorieuses, le bourguemestre répondait par une épigramme. Que dira maintenant ce pasteur inoffensif à cette vaillante païenne qui lui explique si bien la mythologie? Si Bettina s'exalte dans quelque dithyrambe alexandrin; si elle venge la religion grecque et les dieux de l'antique beauté; si, dans son délire, le christianisme ne lui apparaît plus que comme un plagiat du culte de Sophocle et de Phidias; si elle voit dans les vertus théologales les trois Graces du ciel païen, dans ce saint Christophe qui traverse le torrent avec le Christ enfant sur ses épaules, Hercule portant l'Amour entre ses bras, dans le Saint-Esprit qui descend en langues de feu, Apollon dieu du jour, ces idées à coup sûr ne sont pas nouvelles, et le pasteur pourrait lui répondre qu'elle n'est elle-même qu'une païenne irritée du IVe siècle, une sœur peut-être de cette célèbre Hypatie qui enseignait si éloquemment dans les écoles d'Alexandrie. Mais lorsque, s'exaltant toujours, elle s'emporte jusqu'à dire : « Mars est devenu l'archange saint Michel. Comme il s'est ennuyé long-temps! Il s'est vengé enfin; c'est lui qui a conduit la révolution française, c'est lui qui nous a rendu l'antique énergie, c'est lui qui détruira les cieux chrétiens! » quand son délire est arrivé là, le pasteur a raison de frémir, et nous répétons avec lui ce cri bizarre que lui arrache sa naïve épouvante : « Prenez garde, madame, prenez garde; votre esprit, comme Sapho, vient de tomber dans la mer! » Du reste, tout cela est écrit dans le dialecte de Francfort, dans ce dialecte fin et narquois que Goethe connaissait si bien, et dont sa langue savante a conservé plus d'une qualité. Mme d'Arnim ne se contente pas d'emprunter, comme Goethe, quelques formes nouvelles, quelques tours inusités au dialecte de sa ville natale; c'est dans ce dialecte même, c'est dans ce patois, qu'elle écrit tout son livre, pour déguiser sans doute la hardiesse de ses idées. Cette forme populaire donne, en effet, à l'ouvrage une physionomie particulière de bonhomie inoffensive. On ne sait si cela est sérieux ou s'il faut sourire. Les plus étranges bouffonneries succèdent sans cesse aux puissantes évocations, aux énergiques élans. Après quelques discours d'une audace altière, la joyeuse prêtresse se retrouve à table, son verre à la main. Après une exposition hardie de ses opinions républicaines, elle annonce gravement au pasteur qu'il sera mangé par un ours, s'il ne se fait démocrate : le pasteur prend son chapeau et se sauve au plus vite; mais vous êtes sûr que l'auteur ne laissera pas tomber la plaisanterie : il amènera tout exprès dans la rue une ména-

gerie ambulante, et un ours échappé poursuivra le pasteur jusqu'à sa maison. Vraiment, l'épilogue était inutile, et le pasteur n'en avait pas besoin pour accuser Bettina de sorcellerie.

Ce qu'il y a de sérieux dans ces folies, c'est que tous les systèmes, tous les mouvemens d'idées qui se sont produits en Allemagne depuis cinquante ans y sont fidèlement représentés. Cette imagination vive et facile n'a rien créé, elle a tout répété avec passion. Philosophie et religion, idéalisme et réhabilitation de la chair, teutonisme impérial et démocratie, communisme, socialisme, tout ce qui a occupé les esprits, tout ce qui a ému les intelligences, tout cela se croise et se mêle dans le dialogue étourdissant de Mme d'Arnim. Pour peu que vous connaissiez les principaux noms qui ont attiré l'attention publique, vous les retrouvez sans peine à chaque page : tantôt c'est Schelling, Hegel, Novalis, tantôt M. d'Arnim son mari, ou M. de Brentano son frère; ici c'est M. Gutzkow ou M. Mundt, là M. Strauss, M. Arnold Ruge, M. Feuerbach. Cette remarque devient très grave quand on se rappelle par où Mme d'Armin a commencé et dans quel monde idéal se plaisait autrefois sa fantaisie. Ces jours derniers, un critique disait d'elle dans la *Gazette d'Augsbourg :* « Si Bettina eût vécu au moyen-âge, que serait-elle devenue? Une sainte ou une sorcière. On l'aurait canonisée ou bien on l'aurait brûlée. » Eh bien! cette femme vraiment extraordinaire, cette femme enthousiaste, qui, sorcière ou sainte, prêchant le mal ou le bien, n'en était pas moins un des plus fidèles représentans de l'esprit germanique et de son idéalisme bon ou mauvais, sublime ou égaré, elle descend aujourd'hui de ces hauteurs, et la voilà, comme tous les autres, dans la mêlée politique. Je crois que ce fait est significatif. Si Bettina abandonne ces régions idéales, si elle quitte ce monde surnaturel pour le monde de tous les jours, décidément l'esprit public est changé. Elle a été la dernière sans doute à fuir ce pays du spiritualisme; mais si elle en est partie, il faut le reconnaître, l'Allemagne aussi, le génie de l'Allemagne abandonne avec elle ses anciennes voies : il aspire à des destinées nouvelles. Je ne sais si Mme d'Arnim y a songé, mais l'arrangement dramatique de son livre me rend cette idée plus sensible encore. Où sommes-nous en effet? Où se passent ces entretiens qu'elle nous rapporte? A Francfort, dans la maison de Goethe. Or, Goethe, l'artiste souverain et impassible, a été le plus illustre exemple de cet idéalisme indifférent que l'Allemagne combat désormais. Eh bien! c'est de sa maison que sort cette prédication ardente, et cette prêtresse révoltée, si avide aujourd'hui du monde réel tant dédaigné par lui, c'est son élève, son amie, son enfant, c'est Bettina.

Quand un mouvement d'idées, quel qu'il soit, s'empare de tous les esprits, quand il est empreint d'un caractère universel, non-seulement il serait absurde de le nier, mais il y aurait de la folie à vouloir le combattre. Comment le diriger, comment le conduire dans des voies légitimes et lui faire produire des fruits heureux? voilà toute la question. Qu'on regrette pour l'Allemagne ce spiritualisme qui l'avait marquée d'un signe reconnaissable parmi toutes les nations modernes, je le veux bien; mais ce regret est inutile. Il est trop tard maintenant pour regarder derrière soi. Depuis la muse souveraine jusqu'au dernier ouvrier, ces idées nouvelles, ces besoins de réforme, travaillent la nation tout entière. La muse qui régnait dans l'empyrée s'est armée de fer pour les luttes de la vie active; l'ouvrier qui chantait *le Roi de Thulé* écrit des traités politiques. En même temps que Mme d'Arnim a dit adieu aux rêveries indifférentes et aux paisibles contemplations, le tailleur Weitling prêche le communisme dans des brochures pleines de verve et d'audace. Tous ces symptômes sont graves. Il est manifeste qu'une immense transformation morale s'opère aujourd'hui chez les peuples allemands. Croit-on qu'on l'étouffera par la violence? Croit-on que, pour ramener l'idéalisme des anciens jours, il suffise de supprimer les journaux, d'anéantir la *Gazette du Rhin*, d'inquiéter la *Gazette de Leipzig?* Par là on irrite les cœurs et on les pousse au mal. Ce n'est pas la vraie politique; ce n'est ni une politique prudente, ni une politique chrétienne. Non, vous ne parviendrez pas à détruire ce nouvel esprit en sa marche puissante, formidable; mais il dépend de vous de le contenir en le dirigeant.

Je m'adresse surtout aux écrivains, aux penseurs, aux intelligences éminentes. C'est à l'élite de la nation d'entreprendre cette tâche. J'ai dit, en commençant, que la révolte de l'esprit nouveau avait été légitime, que l'Allemagne, réveillée par les secousses de la révolution de juillet, avait jeté les yeux sur elle-même, qu'elle avait été effrayée de son indifférence, de son idéalisme paresseux, de son insouciance des choses d'ici-bas. J'ai dit que l'esprit ancien fut attaqué surtout au sein des universités où il régnait. Il y fut attaqué deux fois par les romanciers et par les publicistes, mais deux fois sans succès. Les deux armées qui se succédèrent furent battues par leur propre faute. Elles avaient blessé le génie de l'Allemagne, au lieu de lui venir en aide, et leur déroute fut une punition trop méritée. Tout est donc à recommencer aujourd'hui. Or, je voudrais que les universités pussent se charger elles-mêmes de diriger cette transformation qui s'accomplit dans les ames. Dans un pays où la science occupe une place si haute, les uni-

versités pourraient être ce que furent souvent les parlemens dans l'ancienne France. Entre la résistance du pouvoir et les fureurs inconsidérées des brouillons, elles garderaient les libertés publiques, ou, pour mieux dire, elles prépareraient sagement les intelligences à ces libertés qu'on invoque. Cette conduite n'aurait pas seulement pour résultat d'enlever la défense de l'Allemagne nouvelle aux folles mains qui la compromettent; elle aurait une influence très directe et très salutaire sur l'esprit du pays. Qu'y a-t-il, en effet, de plus clair au fond de toutes ces colères politiques? Il y a surtout le désir de transformer la science, bien plutôt que le besoin de reconstituer la société; oui, chose singulière! on s'est bien plus occupé de donner à la science une direction pratique, humaine, active, que de critiquer la marche du gouvernement; on s'est bien plus occupé d'introduire le libre esprit dans les universités que de le faire triompher dans l'état. Tel est ce pays : la chose publique, en Allemagne, c'est la science; on veut aujourd'hui une science moins idéale, une poésie moins désintéressée, une philosophie plus humaine. Eh bien! que les universités, averties par ces symptômes si sérieux désormais, commencent elles-mêmes cette réforme, et que la science entre librement dans les voies qu'on lui signale.

Que de choses restent à faire dans cette direction nouvelle! Je n'ai pas la prétention de tracer un programme; il suffit de rappeler que chacune des sciences de la pensée pourrait contribuer, selon ses forces, au salut de la cause commune. Les lettres, la poésie, l'imagination, vivraient davantage dans le monde réel pour y porter le calme et la sérénité. La philosophie, sans se mettre au service des passions mauvaises, aurait un plus grand souci des choses de la terre; elle échapperait et à l'indifférence qui a éteint son cœur et à une domesticité qui le dégraderait. Mais c'est surtout dans la jurisprudence que cette réforme serait importante et féconde; les grands jurisconsultes qui savent si bien l'art d'être juste sous les décemvirs ou sous Justinien, et qui laissent conduire auprès d'eux des procédures dignes des temps de barbarie, surveilleraient enfin la justice de leur pays; cette publicité des tribunaux, toujours promise, toujours refusée, on l'obtiendrait peut-être. Les idées que j'exprime ici commencent à pénétrer dans les universités; un procès qui a épouvanté l'Allemagne a réveillé les plus insoucians. Voilà bientôt cinq ans, le 18 juin 1839, à sept heures du matin, un homme grave, respectable, un professeur de droit à l'université de Marbourg, M. Sylvestre Jordan, est arrêté chez lui et jeté en prison, comme coupable de haute trahison. Il y a

un mois seulement qu'il a été jugé. Malade, souffrant, il est resté cinq ans dans son cachot ou gardé dans sa chambre par des gendarmes. Sa femme se mourait, ses enfans aussi : rien n'y a fait, on ne voulait point le juger. Il est condamné aujourd'hui; pourquoi? Pour avoir eu connaissance d'un complot qu'il n'a pas révélé. Quel est ce complot? On n'en sait rien. Les débats, comme toujours, ont été secrets; l'accusé lui-même ignore le plus souvent le crime qui lui est imputé. Ces procédures monstrueuses ont enfin provoqué d'énergiques réclamations, et un homme considérable, un des jurisconsultes les plus distingués de l'Allemagne, un professeur de l'université de Heidelberg, l'ancien président de la chambre des députés du duché de Bade, M. Mittermaier, a écrit à ce sujet une consultation digne de son esprit supérieur et de la noblesse de son caractère.

La publicité des tribunaux, et, dans l'ordre des choses purement politiques, une loi sur la liberté de la presse, les constitutions promises en 1813, voilà ce que les publicistes, les jurisconsultes, les universités, doivent demander sans paix ni trève. La Prusse n'a pas osé condamner M. le docteur Jacoby et son livre des *Quatre Questions*, qui contenait un programme légitime et raisonnable. Quant aux écrivains qui, comme M. Edgar Bauer, raillent les efforts de l'opposition constitutionnelle en Prusse et dans le duché de Bade, et voudraient du premier coup bouleverser toute l'Allemagne, ils ne comprennent ni la situation de leur pays ni le travail qui l'agite. Qu'une opposition modérée, intelligente, se constitue avec fermeté, ce sera un progrès fécond; et, je le répète, si les universités voulaient s'emparer de ces idées nouvelles, si elles voulaient se rajeunir et régénérer la science inutile qui a excité une répulsion si vive; si, dans les lettres, dans la philosophie, dans les sciences morales et politiques, elles voulaient représenter le mouvement des esprits, elles pourraient jouer un rôle efficace et diriger puissamment les idées. Que si, au contraire, ce mouvement était abandonné ou à ces écrivains frivoles ou à ces pédans irrités dont nous venons de suivre la double tentative, tout serait perdu; l'Allemagne n'acquerrait point cet esprit de conduite, ces fermes qualités qu'elle convoite, et elle perdrait l'idéalisme qui a fait sa grandeur; enfin, les épreuves nouvelles qui auraient pu renouveler ses forces, au lieu d'être pour elle une heureuse et éclatante occasion, lui deviendraient un piége funeste où périrait ce qu'il y a de meilleur dans son génie.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ÉTUDES

SUR L'ANGLETERRE.

IV.

MANCHESTER.

La tradition des premiers temps de la conquête porte que Guillaume, après avoir ravagé et soumis les contrées situées au nord de l'Humber, voulut ranger à son obéissance la région voisine de Chester, la seule qui ne reconnût pas encore la nouvelle domination. On était au cœur de l'hiver, et l'armée normande rassemblée à York avait à traverser, par des chemins impraticables pour cette pesante cavalerie (1), la chaîne de montagnes qui s'étend du sud au nord dans toute la longueur de l'Angleterre, qui en est comme l'épine dorsale (*backbone*), et qui, semblable à l'Apennin en Italie, partage les eaux entre l'est et l'ouest. L'arête de cette chaîne une fois franchie, l'on entrait dans une contrée à demi sauvage, coupée par de nombreux torrens qui inon-

(1) *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, liv. IV.

daient le fond des vallées, semée de marais et de tourbières, couverte de forêts impénétrables, et habitée par une race d'hommes que l'invasion n'avait jamais pu saisir ni dompter. Les soldats du conquérant, effrayés des périls sans gloire que leur promettait cette expédition, s'étaient mutinés avant le départ. Pendant la marche, Guillaume mit souvent pied à terre, et paya de sa personne dans ces rudes fatigues pour encourager son armée (1).

Cette région inconnue, inaccessible, c'était la partie méridionale du Lancashire, que sillonnent aujourd'hui tant de routes, de canaux et de chemins de fer; cette population indomptée, c'était la même qui a fondé depuis et qui a développé, avec une admirable audace, la puissance du système manufacturier. Par une destinée tout-à-fait providentielle, les accidens du sol et du climat, qui avaient élevé autant d'obstacles à la conquête, devaient être, sept cents ans plus tard, les véhicules de l'industrie. Le travail devait soumettre ces agens naturels, et faire servir d'élémens à la production l'indépendance des caractères aussi bien que l'énergie des moteurs.

Il n'y a peut-être pas un coin de terre où la nature ait accumulé avec la même profusion tous les instrumens du travail. Voyez la Normandie; elle abonde en moteurs hydrauliques, mais elle manque à la fois de fer et de charbon. Notre Flandre industrielle est assise sur de larges couches de houille, et de nombreux canaux lui donnent la facilité ainsi que le bon marché des transports; mais c'est un pays bas, sans chutes d'eau et placé loin des grands centres de consommation. L'Alsace a le génie de l'industrie comme celui de la guerre; mais ces heureuses dispositions s'y trouvent aux prises avec les circonstances les plus défavorables, avec la cherté du combustible et avec l'éloignement des débouchés ainsi que des ports d'approvisionnement. Même division des avantages naturels en Suisse et en Belgique : Zurich est à cent lieues de la houille, à deux cents des ports qui reçoivent la matière première et qui expédient les produits manufacturés; Gand, le siége le plus ancien de la population industrielle dans l'Occident, se voit à une distance égale des cours d'eau rapides, des gîtes métallurgiques et des mines de charbon.

Mais dans cet espace de quinze à seize lieues carrées, qui est compris entre l'embouchure de la Ribble et celle de la Mersey, rien ne manque de ce que la nature et l'homme peuvent fournir (2). La

(1) *Past and present State of Lancashire,* by H. Ashworth.

(2) « Le district où ces avantages se trouvent combinés de la manière la plus

chaîne élevée qui la défend des vents du nord et de l'est y donne naissance à plusieurs rivières ou ruisseaux qui, descendant rapidement des sommets et multipliant la force du courant par la pente, font mouvoir un grand nombre d'usines. L'Irwell, à lui seul, a neuf cents pieds de chute, dont huit cents sont utilisés; M. Baines compte 300 filatures ou teintureries établies sur ce cours d'eau. Un banc de houille inépuisable et à fleur de terre règne dans toute l'étendue des districts de Salford et de Blackburn; le fer se rencontre en abondance dans les comtés limitrophes d'York et de Stafford, ainsi que dans le pays de Galles; enfin Manchester est à une journée de Londres et à une heure de Liverpool.

Joignez à cela une race d'hommes incomparable, rude, mais non grossière, réfléchie et patiente, inventive, entreprenante et infatigable, s'appropriant ce qu'elle n'a pas trouvé, tournée vers le côté pratique des choses, telle qu'il la fallait en un mot pour forger les armes de l'industrie. Cette population féconde a tiré de son sein avec une égale supériorité les ouvriers, les ingénieurs, les manufacturiers et les commerçans. L'enfantement a été prompt et complet. En moins d'un siècle, le système des manufactures, système colossal sinon harmonieux dans ses proportions, s'est trouvé construit de toutes pièces. Les états de l'Europe qui l'ont transplanté sur leur territoire ne doivent pas oublier que le comté de Lancastre en fut le berceau.

En 1738, un ouvrier de Bury, John Kay, invente la navette volante. En 1764, un tisserand de Blackburn, Hargreaves, imagine la *jenny*. En 1779, un autre tisserand, qui habitait un hameau près de Bolton, Samuel Crompton, compose la *mule*, métier plus parfait et qui a remplacé la *jenny*. La *mule-jenny*, se mouvant sans le secours de l'ouvrier (*self-acting*), inventée par l'associé d'Arkwright, M. Strutt, en 1790, est perfectionnée en 1825 par un mécanicien de Manchester, M. Roberts. Le principe du tissage mécanique, découvert en 1785 par le docteur Cartwright, est amené à l'état pratique en 1803 par M. Horrocks, fabricant de Stockport. Deux habitans de la même ville, le manufacturier Radcliffe et l'ouvrier Johnson, parviennent, après deux années des expériences les plus laborieuses, à construire la machine à parer, qui a rendu possible et général l'emploi du tissage à la va-

favorable est la partie méridionale du Lancashire, ainsi que le sud-ouest du Yorkshire. Dans les comtés de Chester, de Derby et de Nottingham, ainsi que dans ceux de Renfrew et de Lanark en Écosse, districts qui sont aussi le siége de la manufacture de coton, des avantages semblables se rencontrent, quoique dans une moindre proportion. » (*Histoire de la Manufacture de Coton*, par M. Baines.)

peur. Enfin, c'est un barbier de Preston, l'homme de génie par excellence, Arkwright, qui réunit le premier ces inventions éparses, qui leur donne un corps et en forme dès l'année 1782 la manufacture de coton. En 1792, appliquant à une de ses filatures la belle découverte de Watt, il substitue au moteur hydraulique un agent nouveau, une force sans limites, la vapeur. Dès ce moment, et comme l'a dit son historien, M. Baines, il se fait dans l'industrie une révolution immense, pareille à celle qu'avait opérée l'invention de l'imprimerie dans le domaine des sciences et des arts.

L'Angleterre, on le sait, a été appelée la dernière sur ce terrain. L'industrie, venant de l'Orient avec la civilisation, a marqué sa route par des étapes brillantes dont chacune a un nom dans l'histoire : Tyr d'abord, Venise ensuite, plus tard les Pays-Bas et la France de Colbert. La Grande-Bretagne a reçu ce dépôt grossi par les contributions de tous les siècles et de tous les peuples; mais il s'est accru entre ses mains avec une rapidité qui tient du prodige, et jusqu'à balancer, par l'effort héroïque de deux ou trois générations, les progrès accomplis depuis deux mille ans. Eh bien! ce que l'Angleterre a fait pour l'Europe civilisée, les Lancastriens l'ont fait pour l'Angleterre. A mesure que les arts industriels pénétraient dans cette île, c'est à Manchester qu'ils allaient se fixer. Manchester préparait et tissait la laine, avant de fabriquer les étoffes de coton; sous une forme ou sous une autre, cette ville est restée, depuis le XVe siècle, la métropole manufacturière du royaume-uni.

Les premiers précepteurs de l'industrie anglaise furent les Flamands. Édouard III embaucha un grand nombre de ces artisans qui vivaient misérablement au milieu des splendeurs de Gand et de Bruges, « se levant de bonne heure, dit un historien (1), se couchant tard, travaillant rudement tout le long du jour, et ne se nourrissant que de harengs et de fromage moisi. » On leur promit qu'ils auraient du mouton et du bœuf à discrétion, que leurs lits seraient bons, leurs compagnes belles, que les *yeomen* se disputeraient l'honneur d'épouser leurs filles : et, de fait, ils s'enrichirent en apportant à l'Angleterre une richesse inconnue. « Les *yeomen* qui les reçurent dans leurs maisons, ajoute le même historien, s'élevèrent bientôt au-dessus des *gentlemen*, acquirent de grands domaines, et blasonnèrent leurs possessions. » Aujourd'hui les manufacturiers font encore fortune dans la Grande-Bretagne, et quand ils ont acquis un manoir, ils obtiennent

(1) *Fuller's church History.*

sans plus de difficulté le rang de baronnet; mais les ouvriers s'estimeraient bien heureux s'ils avaient toujours pour vivre la maigre pitance des Flamands du XIVe siècle, et, pour trouver ce festin de bœuf et de mouton qu'Édouard III promettait aux premiers venus ainsi qu'aux premiers nés de l'industrie, il faut qu'ils passent les mers, qu'ils aillent s'établir aux avant-postes de la civilisation, dans le Canada, aux États-Unis, dans la Nouvelle-Zélande ou dans l'Australie.

Les Anglais avaient appris des Flamands à fouler, à teindre et à tisser la laine. Au XVIIe siècle, les réfugiés français leur enseignèrent à tisser la soie et à imprimer sur étoffes; au XVIIIe, ayant étendu leurs conquêtes dans l'Inde, ils commencèrent à travailler le coton. Par un phénomène bizarre, les habitans du Lancashire, qui devaient exploiter l'industrie cotonnière avec tant de succès, effrayés un instant de sa croissance extraordinaire, semblèrent vouloir la repousser. L'inventeur de la navette volante, John Kay, pour échapper à la persécution, alla, vers 1740, se fixer à Paris. En 1768, Hargreaves, découragé par l'indifférence de ses compatriotes, avait porté son industrie à Nottingham. En 1779, les ouvriers mutinés parcoururent les environs de Blackburn (1), démolissant les *jennys*, les machines à carder et toute machine mue par une force hydraulique ou par des chevaux. Les manufacturiers eux-mêmes, ne comprenant pas encore l'utilité de ces grandes innovations, secondèrent l'émeute et protégèrent les coupables contre les rigueurs de la loi. Le grand-père de sir Robert Peel, qui, outre la destruction de ses machines, avait couru des dangers personnels, retiré à Burton dans le comté de Stafford, éleva une filature sur la rivière de Trent, et pendant quelques années on cessa complètement de filer dans les établissemens de Blackburn. Mais voici qui est plus étrange encore. Lorsque Arkwright, par une merveilleuse combinaison de toutes les découvertes faites dans cette période de création, eut obtenu des produits supérieurs à ceux qui existaient sur le marché, les manufacturiers du Lancashire se liguèrent pour en empêcher la vente. Arkwright et ses associés furent donc contraints d'étendre la sphère de leurs opérations. De filateurs qu'ils étaient, ils devinrent fabricans de tissus. Écoutons le récit d'Arkwright lui-même : « Notre premier essai fut l'emploi de ces filés dans le tissage des bas, et l'expérience réussit. Bientôt nous établîmes la manufacture de calicots, qui promet d'être une des pre-

(1) *Baine's History of Cotton manufacture.*

mières de ce royaume; mais une difficulté encore plus formidable se présenta. Les commandes que nous recevions, et qui étaient considérables, furent tout à coup contremandées, les employés de l'*excise*, refusant de laisser passer nos tissus au tarif ordinaire de trois *pence* par *yard*, et exigeant un droit additionnel de trois *pence*, parce qu'on les considérait comme des calicots, bien que fabriqués en Angleterre. En outre, les calicots imprimés se trouvaient prohibés. Grace à ces obstacles imprévus, une grande quantité de calicots s'accumula dans nos magasins. On s'adressa vainement aux commissaires de l'*excise*, et les propriétaires n'eurent plus d'autre parti à prendre que de saisir la législature, qui leur donna gain de cause après des dépenses considérables et malgré *la vive opposition que les manufacturiers du Lancashire avaient dirigée contre eux.* »

A quelques années de là, les mêmes fabricans, instruits par l'expérience, disputaient à cet homme qui n'était plus le barbier de Preston, mais que l'Angleterre saluait sous le nom de sir Richard Arkwright, la propriété ainsi que l'usage des inventions qui l'avaient enrichi, et la force des choses fixait dans le Lancashire une manufacture que la folie des hommes en avait d'abord exilée.

Dans toute lutte entre un homme et une population, l'individu doit nécessairement succomber. Les gens de Manchester l'emportèrent donc sur Arkwright. Après quinze années de privilége, et par suite d'un double procès, les inventions dont il était l'auteur tombèrent dans le domaine public. L'équité le voulait ainsi : les hommes de génie sont le produit de leur pays et de leur temps aussi bien que de leurs propres efforts, et ce n'est pas pour leur avantage exclusif que la Providence les a dotés de ces facultés splendides dont elle se sert pour donner l'impulsion au progrès des sociétés. Cependant on peut déplorer l'ingratitude de l'opinion publique à l'égard d'Arkwright. Il ne fut ni aimé ni honoré dans le comté de Lancastre, et pour s'en venger il suscita la concurrence du comté de Lanark, disant, par allusion à son premier état, « qu'il trouverait un rasoir en Écosse pour faire la barbe à Manchester. »

La rivalité s'établit en effet; mais il est permis de croire que l'intervention d'Arkwright ne fit qu'accélérer le cours naturel des choses. Glasgow n'avait pas pris moins de part que Manchester à la révolution industrielle. Le comté de Lanark avait produit Watt et Adam Smith, pendant que le comté de Lancastre enfantait Hargreaves, Crompton et Arkwright, c'est-à-dire que, celui-ci fournissant l'action, celui-là

avait donné la pensée. Quoi de plus juste que d'importer la filature au cœur de l'Écosse, quand on lui empruntait, avec la vapeur, le moyen d'utiliser ces forces latentes que le sol de l'Angleterre recélait?

Au reste, l'impopularité d'Arkwright n'était pas seulement celle qui s'attache aux débuts de tout inventeur. Les gens du Lancashire détestaient en lui l'excès des qualités et des défauts qu'ils apportaient eux-mêmes dans le monde industriel. Arkwright était le type le plus complet, le plus absolu, le plus vrai de cette race de parvenus qui joint une activité sans repos à une ambition sans bornes. Voilà ce qui le rendait pour les manufacturiers, ses concurrens et ses compatriotes, une sorte d'ennemi public.

« Les traits les plus marqués du caractère d'Arkwright, dit M. Baines, étaient une ardeur, une énergie et une persévérance étonnantes. Il travaillait ordinairement à la direction de ses nombreuses entreprises depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Il avait déjà plus de cinquante ans lorsqu'il s'aperçut que le défaut d'éducation devenait pour lui un grand obstacle dans la gestion de ses affaires et dans sa correspondance en particulier. Il prit aussitôt une heure sur son sommeil pour apprendre les règles de la grammaire anglaise, et une autre heure pour se perfectionner dans l'écriture ainsi que dans l'orthographe. Il supportait impatiemment tout ce qui venait l'arrêter dans la poursuite de ses desseins, et, ce qui le prouve d'une manière bien caractéristique, il se sépara de sa femme, après quelques années de mariage, parce que celle-ci, craignant qu'il ne réduisît sa famille à mendier en travaillant à ses combinaisons au lieu de raser ses pratiques, avait détruit les modèles des machines qui servaient à ses expériences. Arkwright économisait strictement le temps. Pour ne pas perdre un instant, il voyageait avec la plus grande vitesse dans une voiture à quatre chevaux. Le nombre et l'importance des établissemens qu'il avait entrepris dans les comtés de Derby, de Lancastre et de Lanark, montraient l'aptitude merveilleuse qu'il avait pour les affaires, ainsi que l'étendue d'un esprit qui embrassait tout. Dans la plupart de ces entreprises, il avait des associés; mais il s'arrangeait toujours de manière à gagner encore lorsque ceux-ci perdaient. Telle était sa confiance illimitée dans le succès de ses machines, ainsi que dans la richesse qui devait en résulter pour l'Angleterre, qu'il attachait peu d'importance à toute discussion sur les taxes, et avait coutume de dire qu'il paierait la dette du pays. Les plans d'un pareil spéculateur devaient êtres vastes et hardis; il se proposait d'entrer dans les opérations commerciales les plus étendues, et il ne rêvait rien moins que d'acheter

le coton produit par le monde entier pour tirer de ce monopole d'énormes profits. »

Lorsque Arkwright formait ces projets, des projets que semblaient autoriser la grandeur et la rapidité de sa fortune, vers 1792, l'Angleterre n'importait guère annuellement que 3 à 400,000 quintaux de coton en laine; les produits de la manufacture étaient évalués à 80 ou 100 millions de francs, et occupaient moins de 100,000 ouvriers. Le rêve était donc ambitieux, mais il ne franchissait pas les limites du possible. De nos jours, Arkwright pourrait passer pour un spéculateur bien timide, en présence de ces capitalistes de Liverpool qui opèrent annuellement sur plus de 5 millions de quintaux, et contre lesquels les fabricans de Manchester viennent de se liguer pour arrêter la hausse artificielle du coton. Ceux-ci, à leur tour, mènent des opérations gigantesques, et que l'imagination peut à peine embrasser. Je sais telle filature de Manchester qui occupe 1,500 ouvriers. On cite une maison de commerce de la même ville qui exporte annuellement 30,000 balles de coton filé ou de tissus, et qui paie pour ce poids de 15,000 tonnes près de 800,000 francs en frais de péage jusqu'au port d'où ces marchandises s'expédient (1). Enfin, n'est-ce pas un manufacturier du Lancashire qui s'écriait, enivré par la contemplation de cette omnipotence industrielle : « Qu'on nous ouvre l'accès d'une autre planète, et nous nous chargeons d'en vêtir les habitans? »

Mais laissons là les exemples individuels. Quoi de plus surprenant que les accroissemens de Manchester lui-même? Au commencement du dernier siècle, Manchester était une ville de petits marchands et de petits fabricans, qui achetaient des tissus écrus à Bolton et dans les villages voisins, pour les teindre et les colporter ensuite, à dos de cheval, de marché en marché. Le commerce alors, n'ayant pas de capitaux, se traînait dans les opérations du détail. Les fabricans vivaient avec une extrême économie, travaillaient et mangeaient avec leurs domestiques; une maison bâtie en brique était le luxe de ce temps-là. La fabrication proprement dite était dispersée dans les chaumières. Le tisserand était une espèce de manufacturier domestique, qui achetait le fil, quand sa famille ne pouvait pas le fournir, et qui vendait ensuite l'étoffe, sur le prix de laquelle il devait retrouver, avec ses avances, le salaire de son travail. La manufacture, à Manchester, se bornait aux opérations chimiques, à la teinture et à l'apprêt; pour tout le reste, le capitaliste urbain n'était, comme le

(1) Voir le journal *Leed's Mercury*.

fabricant de Lyon aujourd'hui, qu'un commissionnaire ou un marchand.

En 1760, la manufacture de coton, concentrée dans le Lancashire, occupait 40,000 ouvriers, tisserands pour la plupart. A vingt ans de là, malgré les développemens que cette fabrication avait pris, Manchester ne comptait pas 50,000 habitans. En 1800, la force de production dans cette cité industrieuse n'était encore représentée que par 32 machines à vapeur valant 430 chevaux.

On connaît les humbles débuts de la puissance mécanique dans l'industrie. Les machines, dans les manufactures, étaient mues par des ânes ou par des chevaux, et manœuvrées par des enfans. Le premier inventeur de la filature, Wyatt, employait dix jeunes filles dans son établissement de Birmingham; les premiers ouvriers d'Arkwright furent de jeunes enfans à Nottingham et à Crawford. La maison Peel en occupa jusqu'à mille dans ses ateliers. Ces formidables engins de l'industrie, que ses historiens, cherchant des analogies dans l'histoire, [illegible] aux cent bras du géant Briarée, eurent d'abord pour [illegible] compar[illegible] de l'âge de six à douze ans, que l'on allait [illegible] des apprentis [illegible] sons de charité. Ce sont des orphe- instrume[illegible] troupes dans les ma[illegible] qui ont élevé, de leurs faibles mains, le chercher par [illegible] donnés [illegible] peuplé d'une foule maintenant lins ou des enfans aba[illegible] temple des manufactures, et qui on[illegible] exubérante les districts manufacturiers.

L'acte de la quatorzième année de George III, qui [illegible] fait remise du droit additionnel de 3 *pence* par *yard* sur les calicots fabriqués en Angleterre, dit en propres termes, pour expliquer la concession, que plusieurs centaines de pauvres gens sont employés dans les établissemens nouveaux. Cette population va toujours croissant, bien que chaque progrès de la mécanique ait pour effet de diminuer le nombre des ouvriers nécessaires dans chacune des opérations de l'industrie. Un ouvrier fileur produit maintenant en un jour plus qu'il n'aurait produit autrefois en une année; M. Baines a calculé que 150,000 fileurs dirigeant autant de *mule-jennys* faisaient l'ouvrage de 40 millions de fileurs travaillant au rouet. Depuis l'invention du métier *self-acting* et du tissage mécanique, la production tend encore à s'accroître, car la manufacture est purement automatique, et l'homme n'a plus qu'à surveiller dans ses effets l'action de l'eau et de la vapeur.

Les progrès de la population dans le Lancashire s'expliquent par ceux de la production. Pendant que le nombre des habitans montait pour le comté de 300,000 à 1,660,000, et pour Manchester de 40,000 à 306,000, la manufacture de coton, dans le royaume, portait sa con-

sommation annuelle de 3 millions de livres à 600 millions, et la valeur de ses produits s'élevait, malgré la réduction continuelle de s prix, de 800,000 livres sterling à 36,000,000. Aujourd'hui, le Lan cashire possède les trois cinquièmes des établissemens consacrés à la fila ture et au tissage du coton, et plus de cent filatures existent dans la seule ville de Manchester.

Rien au [illegible] monde n'est plus curieux que la topographie industrielle du comté de Lancastre. Manchester, comme une araignée diligente, est posté au centre de la toile, étendant des chemins de fer vers ces auxiliaires de la fabrique, villages autrefois, villes aujourd'hui, qui ne forment plus que des faubourgs de la grande cité. Le chemin de Leeds met à une lieue de Manchester Oldham avec ses 60,000 habitans, Bury, Rochdale et Halifax, dont chacun compte de 24,000 à 26,000 ames; le chemin de Bolton rattache à cette ville Bolton, Preston et Chorley, qui ont ensemble plus de cent filatures et 114,000 habitans; sur le chemin de Sheffield, il ne faut que quelques minutes pour atteindre les établissemens de Staley-Bridge, Ashton, Duk[illegible] et Hyde, peuplés de plus de 80,000 personnes; le chem[illegible] [illegible]in de [illegible] ham incorpore, pour ainsi dire, à Manchester les 50,0[illegible] [illegible]rming- Stockport, et celui de Liverpool lui r[illegible] [illegible]ille W[illegible] [illegible]00 habitans de Quinze ou seize foyers d'ind[illegible] [illegible]gan et Warrington. grande constellati[illegible] [illegible]rié rayonnent ainsi autour de cette [illegible]

Un[illegible] [illegible]e commande, partie de Liverpool le matin, est discutée entre les fabricans à la bourse de Manchester vers l'heure de midi; le soir, elle est déjà distribuée entre les manufactures des environs. En moins de huit jours, le coton filé à Manchester, à Bolton, à Oldham ou dans les environs d'Ashton, est tissé dans les ateliers de Bolton, de Staley-Bridge ou de Stockport, est teint et imprimé à Blackburn, à Chorley ou à Preston, apprêté, auné et empaqueté à Manchester. Par cette division du travail entre les villes, dans les villes entre les fabriques, et dans les fabriques entre les ouvriers, l'eau, la houille et les machines travaillent sans fin; l'exécution va presque aussi vite que la pensée; l'homme participe en quelque sorte à la puissance de création, et il n'a qu'à dire: « que les produits existent, » pour que les produits soient.

Manchester, qui tient à ses ordres et comme sous sa main toutes ces agglomérations industrielles, est lui-même l'agrégation la plus extraordinaire, la plus intéressante et à quelques égards la plus monstrueuse que le progrès des sociétés ait improvisée. La première impression ne prévient pas : le site manque de relief et l'horizon de clarté. A travers les brouillards qui s'exhalent de cette contrée maré-

cageuse et sous les nuages de fumée que vomissent les ateliers, le travail y a quelque chose de mystérieux et de semblable à l'activité souterraine d'un volcan. Point de grandes lignes ni de hauteurs qui guident l'œil en l'aidant à mesurer ce vaste ensemble. La ville ne se distingue ni par ces contrastes qui caractérisaient les cités du moyen-âge, ni par cette régularité que l'on remarque dans les métropoles de récente formation. Toutes les maisons, toutes les rues se ressemblent; mais c'est l'uniformité au sein de la confusion. En y regardant de près, on découvre pourtant un certain ordre. Manchester est situé au confluent d'une petite rivière, l'Irwell grossie de l'Irk, et d'un ruisseau, le Medlock. L'Irwell sépare Manchester de son faubourg principal, de la vieille ville qui a donné son nom au district (*hundred*) de Salford; sur la rive gauche du Medlock est une autre annexe de Manchester, Chorlton *on Medlock*, qui n'avait que 675 habitans en 1801 et qui en compte aujourd'hui 30,000. Les manufactures et les usines forment comme une enceinte autour de la ville et suivent le cours des eaux. On les voit dresser leurs sept étages le long de l'Irwell et sur le bord des canaux qui, pénétrant plus avant dans Manchester, y forment une ligne intérieure de navigation. Les eaux de l'Irk, eaux noires et puantes, servent aux tanneries et aux teintureries, celles du Medlock aux ateliers d'impression, aux fabriques de machines et aux fonderies. Les bords de l'Irwell, qui semblent avoir été le siège primitif de cette civilisation, en demeurent aujourd'hui le centre. Les édifices municipaux sont dispersés le long de son cours. En descendant de la colline où s'élève la maison des pauvres, on rencontre les bâtimens du collége, la vieille église (*Old Church*), la bourse, et de l'autre côté de la rivière le palais de justice ainsi que la prison. De Pendleton à la route de Londres, une grande rue brisée, qui traverse la ville de l'ouest à l'est, étale à ses deux extrémités les boutiques auxquelles les ouvriers s'approvisionnent, et au centre, dans *Market-Street*, dans *Piccadilly*, les magasins ouverts au luxe, les librairies, les ateliers des journaux. Le quartier aristocratique de *Mosley-Street*, qui coupe *Market-Street* à angle droit, réunit les comptoirs où les fabricans de Manchester et des environs se mettent en contact avec le mouvement des affaires. Dans l'angle des deux rues sont concentrés les dépôts de matières premières et de marchandises fabriquées. Les chemins de fer, comme étant les derniers venus, s'arrêtent aux points extérieurs de cette circonférence, ceux de Liverpool et de Bolton à l'ouest, ceux de Leeds, de Sheffield et de Birmingham à l'est.

Il résulte de ces combinaisons indifférentes en apparence une grande

économie de temps et d'argent dans la production. L'on peut se plaindre de ce que l'espace n'a pas été ménagé pour les hommes, de l'absence de places publiques, de fontaines, d'arbres, de promenades et de logemens aérés; mais à coup sûr il était difficile de rapprocher davantage les produits du marché, les machines de leurs moteurs, et la fabrication des moyens de transport. Les chemins de fer arrivent portés sur des arcades jusqu'à l'endroit où il cesse d'être incommode d'aller les chercher, et quant aux canaux, ils passent sous les rues et se ramifient dans tous les quartiers, amenant les bateaux de charbon jusqu'à la porte des filatures ou jusqu'à la gueule des fourneaux.

Manchester ne présente ni le mouvement de Liverpool ni celui de Londres. Durant la plus grande partie de la journée, la ville est silencieuse et paraît déserte. Les transports glissent sans bruit sur les canaux, non pas au pied des palais comme à Venise, mais entre deux haies de filatures qui se partagent l'air, l'eau et le feu. Les convois roulent sur les chemins de fer, et font voyager les multitudes aussi facilement que les individus autrefois. On n'entend que la respiration des machines s'échappant par les hautes cheminées en sifflemens de flamme, et lançant pour ainsi dire vers le ciel, en signe d'hommage, les soupirs de ce travail imposé à l'homme par Dieu.

A certaines heures de la journée, la ville s'anime. Les ouvriers, qui entrent dans les manufactures ou qui en sortent, remplissent les rues par milliers, ou bien c'est le moment où la bourse s'ouvre, et l'on y voit affluer les chefs de cette immense population de travailleurs; mais, même dans les momens où les hommes donnent une libre carrière à leurs sentimens, le caractère sérieux et anguleux de Manchester ne perd rien de la raideur que lui communiquent les préoccupations trop exclusives de l'industrie.

Le docteur Taylor, qui a visité le Lancashire pendant la crise commerciale de 1841, et qui est un peintre un peu optimiste, quoique généralement exact, décrit, dans les termes suivans, les impressions que lui a laissées Manchester (1) : « C'est une ville d'affaires, où la recherche du plaisir est inconnue et où les amusemens sont à peine comptés pour une considération secondaire. Chaque personne que vous rencontrez dans la rue a l'air préoccupé et la démarche précipitée. On ne voit que très peu de voitures particulières; il n'existe qu'une seule rue qui soit bordée de riches boutiques, encore est-elle d'une date récente. Parmi quelques bâtimens d'un style monumental,

(1) *Notes of a tour in the manufacturing districts of Lancashire.*

un seul est consacré aux récréations des habitans; les autres appartiennent à la religion, à la charité, à la science ou aux affaires.... La bourse de Manchester est le parlement des lords du coton, c'est leur assemblée législative, une assemblée qui promulgue des décrets aussi immuables que ceux des Mèdes et des Perses, mais dans laquelle, au rebours de tous les parlemens du monde, on fait beaucoup et l'on parle très peu. Des transactions d'une immense importance s'opèrent par des signes de tête, des clignemens d'yeux ou des mouvemens d'épaules, en comparaison desquels le laconisme des anciens Spartiates pourrait passer pour un bavardage insipide et puéril. On se souvient vaguement, et comme de bien loin, d'avoir vu un jour un homme causer à la bourse; mais on en fait mention dans les termes dont on se servirait pour raconter que la sarabande a été dansée dans l'église de Saint-Pierre, ou qu'Arlequin a fait ses farces dans l'enceinte vénérable de *Old Bailey*.

« Ce qui caractérise l'assemblée, c'est le talent et l'intelligence appliqués aux grandes spéculations de l'industrie; on n'y rencontre pas plus le génie que la stupidité. Mais si le niveau intellectuel n'est pas très élevé, il paraît très évident qu'aucune faculté ne demeure sans emploi. Il m'est arrivé de visiter Manchester à une époque de prospérité et d'activité commerciales; plus récemment je l'ai vu pendant la période de détresse et de stagnation. Dans la première de ces circonstances, un étranger aurait pu se croire jeté au milieu d'une de ces communautés de derviches dansans qui ont pour règle le silence et le mouvement perpétuel. Il semblait que chacun fût incapable de rester plus de trois secondes à la même place. Tout homme de Manchester a pour principe que « rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à « faire. » Donnez-lui une occasion, et il entreprendra de pourvoir tous les marchés entre Lima et Pékin, et il sera horriblement vexé, si, par quelque distraction, il a omis un petit village qui aurait pu acheter un écheveau de ses fils ou une aune (*yard*) de ses tissus.

« L'aspect de la bourse, dans cette période de détresse, est vraiment effrayant. La contenance des habitués est sombre et inquiète; l'ardeur des esprits s'est changée en obstination. Les manufacturiers paraissent sentir que les bénéfices, sinon les capitaux, leur glissent dans les mains, et ils ont pris la détermination bien arrêtée de supporter une certaine somme de pertes, mais de ne pas se laisser entraîner au-delà. Que les affaires soient actives ou lourdes, la bourse ne dure guère plus d'une heure. Dès que l'horloge sonne deux heures après midi, l'assemblée s'écoule insensiblement et sans bruit; avant

trois heures, l'édifice est aussi vide et aussi abandonné qu'une des catacombes d'Egypte. »

Ces habitudes se ressentent de l'origine de la population. Dans nos villes manufacturières, la fabrique s'est greffée sur un état social préexistant. Mulhouse était une ville libre et avait des traditions politiques qui ont donné une physionomie particulière à son industrie; on dirait une famille, ou plutôt un clan de fabricans, tant ils se soutiennent les uns les autres, et tant les ouvriers y sont paternellement traités. Lyon est une ville littéraire et religieuse aussi bien qu'industrielle; la noblesse et le clergé y ont leurs quartiers séparés, du fond desquels ils prennent part au gouvernement de la cité. Rouen appartient aux gens de loi non moins qu'aux possesseurs des manufactures et aux propriétaires fonciers. Il y a là tous les élémens dont le concours forme ce que l'on appelle la société. Mais à Manchester, l'industrie n'a pas trouvé autre chose qu'elle-même. Tout y est semblable et tout y est nouveau; il n'y a que des maîtres et des ouvriers. La science, que les besoins de l'industrie contribuent souvent à développer, commence à se fixer dans le Lancashire: Manchester a une société de statistique, et la chimie y est en honneur; mais la littérature et les arts y sont lettre morte. Le théâtre ne sert pas à épurer le goût, et ne fournit guère que ce qu'il faut à une foule occupée, des amusemens grossiers. Dans les opinions politiques, c'est le radicalisme qui prévaut. Parmi les sectes religieuses, les plus récentes sont les mieux accueillies : Manchester renferme plus de méthodistes, de quakers et d'indépendans que de partisans de l'église établie. Cette ville réalise en quelque sorte l'utopie de Bentham. Tout s'y mesure en effet à la règle de l'utile, et le beau, le grand, le noble, ne sortiront certainement que de cette source, s'ils y naissent jamais.

Si le luxe des voitures et des chevaux est inconnu aussi bien que toute autre recherche, cela ne vient pas seulement de l'économie ni de l'austérité que les manufacturiers font régner dans leurs ménages; cela tient aussi, cela tient surtout à l'absence des classes supérieures, qui, et la nouvelle aristocratie comme l'ancienne, ne vivent pas à Manchester. La ville proprement dite, le docteur Kay Shuttleworth l'avait remarqué avant moi (1), n'est guère habitée que par les boutiquiers et par les ouvriers. Les marchands et les manufacturiers font leur résidence hors des faubourgs dans des villas qu'entoure un parc ou un jardin. Cette existence bornée à l'horizon un peu étroit de la famille

(1) *Moral and physical condition of the working classes.*

exclut les relations de société; c'est une espèce d'absentéisme local. Il arrive ainsi que, les comptoirs se fermant et les pulsations des machines s'arrêtant à la chute du jour, tout ce qui était la pensée, l'autorité, la force impulsive, l'ordre moral dans cet immense atelier, disparaît sur l'heure. La couche supérieure de la société se replie sur les campagnes; Manchester est abandonné jusqu'au lendemain aux ouvriers, aux cabaretiers, aux mendians, aux malfaiteurs, aux filles de joie et à la police, qui doit faire régner dans ce pêle-mêle un peu d'ordre matériel (1).

Comment cette population va-t-elle employer les deux ou trois heures de repos et de liberté qui lui restent entre le travail de la manufacture et le sommeil? Il semble qu'après une journée de quatorze heures, durant laquelle le mari travaillant d'un côté, la femme et les enfans de l'autre, le ménage est forcément dissous, les membres de la famille devraient être heureux de se retrouver et de respirer un moment ensemble; mais le foyer domestique, par la faute des circonstances autant que par la faute des habitudes, n'a pas de charmes pour l'ouvrier. Après un repas fait à la hâte, hommes, femmes, enfans, errent dans les rues ou s'acheminent vers les cabarets. Quand on parcourt le soir les quartiers pauvres d'*Angel-Meadow*, de *Garden-Street*, de *New-Town*, de *Saint-George-Road*, d'*Oldham-Road*, d'*Ancoats-Street*, et celui que l'on désigne sous le nom de *Petite-Irlande*, l'on aperçoit les portes des maisons ouvertes, et la foule vous coudoie; si le temps est froid ou pluvieux, le cabaret se remplit et la rue se vide; par un temps serein, c'est la voie publique qui fait tort au cabaret.

On distingue aisément, au milieu de ces multitudes, les ouvriers irlandais d'origine, qui sont au nombre de 35,000 à 40,000 à Manchester (2). Les Anglais vont par petits groupes ou s'isolent entre eux, à moins qu'ils n'aient à débattre un intérêt commun et du moment, tel qu'une augmentation des salaires ou une réduction dans les heures du travail. Les Irlandais sont perpétuellement à l'état d'agitation. Souvent ils s'assemblent par centaines au coin de la route d'*Oldham* et d'*Ancoats-Street*. Un d'entre eux lit à haute voix les nou-

(1) Selon un recensement fait en 1836, les ouvriers représentaient à Manchester 67 pour 100 de la population totale; à Salford, 74; à Bury, 71; à Ashton, 81; à Stalybridge, 90; à Dukingfield, près de 95. Le chiffre fixé pour Manchester paraît être au-dessous de la vérité; la population ouvrière doit y représenter 70 ou 75 pour 100 du nombre des habitans.

(2) Sur une population de 1,667,000 habitans, le comté de Lancastre compte 21,000 Écossais et plus de 105 mille Irlandais.

velles d'Irlande, les adresses d'O'Connell ou les circulaires de l'association; puis le tout est commenté sans fin et à grand bruit dans ces rangs pressés. Ils sont si étroitement organisés, et, pour nous servir du terme militaire, ils sentent tellement leurs coudes, qu'en un clin d'œil et au premier signal mille à deux mille sont réunis sur un point donné.

Il y a quelques années, les ouvriers irlandais formaient la partie la plus abjecte de la population; leurs demeures étaient les plus sales et les plus malsaines, et leurs enfans les plus négligés. C'était dans les caves habitées par les Irlandais que se distillaient en fraude des spiritueux grossiers. La misère, la fièvre, l'ivrognerie, la débauche et le vol y étaient en permanence. Là se retiraient de préférence les vagabonds et les malfaiteurs. Tous les jours, quelque rixe éclatait dans ces affreux quartiers, ou quelque crime les ensanglantait.

Ces faits, dont on trouve la trace dans toutes les enquêtes parlementaires ou administratives publiées depuis douze ans, sont aujourd'hui notablement changés. Les prédications du père Mathieu, secondées par les efforts du clergé catholique, ont commencé à relever ces malheureux de leur dégradation. Ils s'enivrent moins, et par suite les rixes sont moins fréquentes. Le dimanche 22 juillet 1843, vingt mille d'entre eux avaient pris l'engagement de s'abstenir de liqueurs fortes (*taken the pledge*); le lundi, la police ramassait moitié moins d'ivrognes et de délinquans. Les cabaretiers (*publicans*) jetaient les hauts cris. Tel palais du *gin* qui avait coutume de réunir cinquante hommes à la fois n'en comptait que quinze ou vingt. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la surveillance exercée par le clergé sur l'éducation des enfans. Dans cette ville, où les enfans en bas âge, livrés à eux-mêmes, courent les rues pieds nus et en haillons, pendant que leurs parens s'enivrent, et où la police en recueille plus de cinq mille par an égarés ou abandonnés, les prêtres catholiques tiennent le soir les chapelles ouvertes, comme une espèce d'asile où les jeunes filles et les jeunes garçons passent le temps à chanter des cantiques et à écouter la parole de leur pasteur. J'ai vu le dimanche cinq à six mille de ces enfans défiler processionnellement sous la bannière de saint Patrick, et la demi-propreté, la décence de cette foule enfantine, est le progrès le plus grand, ainsi que le plus inattendu, qu'il m'ait été donné de constater.

Somme toute, l'ordre apparent a gagné à Manchester. Depuis l'établissement de la nouvelle police, les rues sont plus tranquilles, sinon plus sûres. On n'a plus besoin, comme il y a douze ans, de mettre en réquisition tous les dimanches des constables spéciaux pour tenir la

voie publique libre et les mauvais sujets à distance, au moment où les familles vont entendre le service divin (1). Une force de 390 hommes, sous la direction énergique du surintendant M. Beswick, suffit à réprimer les contraventions et les délits dans une ville dont la population excède celle de Liverpool, ce qui prouve que les mœurs à Manchester sont moins violentes et les habitans plus occupés.

En dépit de cette amélioration purement extérieure, les crimes et les délits semblent être en voie d'accroissement. Les tableaux publiés par le colonel Shaw, et dont on conteste, il est vrai, l'exactitude à quelques égards, portent le chiffre des arrestations à 12,417 pour l'année 1840, à 13,345 pour l'année 1841, et à 8,342 pour les sept premiers mois de 1842, ce qui supposerait pour l'année entière un total de 14,300. Les renseignemens que j'ai recueillis pour 1843, en attendant la publication des comptes-rendus officiels, admettent un nombre moyen de 40 à 50 arrestations par jour, ou de 15 à 18,000 par année. Ce serait, à peu de chose près, la proportion de Liverpool, et la ville de fabrique descendrait ainsi au niveau du port de mer.

Il faut reconnaître que Manchester joint à son caractère industriel celui d'une ville de passage; c'est une hôtellerie, un marché et en quelque sorte un port intérieur. 100,000 étrangers l'habitent; on évalue à 8,000 par jour le nombre des voyageurs qui arrivent ou qui partent par les chemins de fer. Enfin, sur 27,106 personnes admises dans l'asile de nuit en 1842, 24,986 étaient des émigrans venus de l'Irlande, de l'Écosse ou des autres comtés. Ces foules nomades doivent entrer pour beaucoup dans les désordres que la police locale est chargée de surveiller, d'arrêter et d'enregistrer.

PRINCIPAUX DÉLITS

CONTRE LES PERSONNES ET CONTRE L'ORDRE EN 1840.

	Prévenus.
Meurtre et tentative de meurtre.	15
Violences avec effusion de sang.	10
Tentative de viol, etc.	17
Rixes et violences (*common assaults*).	852
Violences commises contre les agens de l'autorité.	523
Tapage dans les rues.	1,946
Tapage fait par des prostituées. . . . . , . .	390
Ivresse.	1,188

(1) *Committee on Factorie's regulation bill*, p. 327.

PRINCIPAUX DÉLITS CONTRE LES PROPRIÉTÉS.

	Prévenus.
Vols avec violence ou avec effraction.	211
Vols simples.	3,203
Filouteries.	285
Faux et fausse monnaie.	72
Escroqueries.	66
Recel.	135
Gens suspects arrêtés au moment de commettre un vol.	2,053
Vagabonds.	872
Gens qui abandonnent leur famille.	82

On voit que, si les crimes contre les personnes sont plus rares qu'à Liverpool, les délits commis contre les propriétés sont pour le moins aussi nombreux. Les malfaiteurs de profession n'affluent peut-être pas à Manchester comme dans les métropoles du commerce et de l'aristocratie, les lieux où se forme la richesse convenant beaucoup moins aux criminels expérimentés que les endroits où l'on se réunit pour jouir et pour dépenser; mais, en revanche, la population laborieuse y contracte des habitudes de fraude et de larcin qui altèrent profondément dans les familles la notion de la probité. Le vol des matières premières se pratique universellement dans les fabriques de Manchester, comme à Lille, à Reims et à Lyon. Ces délits, légers en apparence, mais que la répétition des mêmes actes aggrave, quand ils ne passent pas inaperçus, restent le plus souvent impunis (1). C'est là l'exercice qui développe les mauvais penchans, et avec lequel se familiarisent de bonne heure les femmes ainsi que les jeunes garçons. Aussi les filles de fabrique, à Manchester, trouvent difficilement à se placer dans le service domestique; on leur préfère les jeunes filles de la campagne, comme offrant des garanties supérieures de moralité.

De 1836 à 1842, le nombre des crimes et des délits s'est accru, en Angleterre, dans l'effrayante proportion de 50 pour 100. L'accroissement s'est élevé à 100 pour 100 dans les comtés manufacturiers. Les femmes et les enfans y prennent, on le sait, une bien large part. Cependant Manchester, sur ce point, n'approche pas de Liverpool. En

(1) « Nous pouvons affirmer hardiment que les listes officielles n'enregistrent pas la moitié des délits de cette nature qui sont commis aujourd'hui. » (*Inquiry into the state of manufacturing population.*)

effet, les femmes commettent, à Liverpool, 51 pour 100 des délits de toute nature, et seulement 43 pour 100 à Manchester. La différence devient encore plus sensible, si l'on s'en tient aux délits qui ont de la gravité; les femmes, à Liverpool, entrent pour 54 pour 100 dans les faits renvoyés devant les assises, pendant qu'elles ne figurent, à Manchester, dans la même catégorie, qu'à raison de 28 pour 100. On observe une différence analogue entre les deux villes dans le nombre et dans la qualité des jeunes délinquans. Suivant un tableau dressé par M. Rushton (1), les jeunes délinquans renvoyés devant les assises représentent, à Liverpool, 22 1/4 pour 100 du nombre total des prévenus, et 13 3/4 pour 100 à Manchester; la proportion, à Londres, est de 19 à 20 pour 100. Ce magistrat fait remarquer encore que les récidives, qui sont, à Liverpool, de 36 1/2 pour 100 parmi les détenus adultes, et de 66 pour 100 parmi les jeunes détenus, sont, à Manchester, de 33 3/4 pour 100 dans la première classe, et dans la seconde de 43 pour 100.

La prostitution n'a pas, dans les villes manufacturières, la même hardiesse ni la même publicité que dans les capitales et dans les ports de mer; pour s'afficher moins effrontément, y est-elle moins répandue? C'est ce qu'il vaut la peine d'examiner. Les prostituées, à Liverpool, exercent très activement la surveillance de la police. Vols, rixes, tapage, ivresse, on les retrouve dans tous les désordres, et les ennuis qu'elles donnent à la force publique paraissent très clairement dans les rapports de la police, où leur nombre, leurs variétés et leurs moindres délits sont minutieusement relatés. A Manchester, ce qui prouve qu'elles laissent la police assez tranquille, c'est que le nombre même de ces malheureuses créatures est à peine indiqué dans les comptes-rendus, d'après lesquels on ne saurait s'en faire une idée. Ainsi, le rapport de 1840 suppose 285 mauvais lieux, où résident 629 prostituées. Cependant, en parcourant, à l'entrée de la nuit, les seules rues voisines de la bourse, on en rencontrera certainement cinq ou six cents, à quoi il faut ajouter celles d'un ordre un peu plus élevé, qui ne descendent pas jusqu'à provoquer les passans. Un missionnaire, qui s'est livré à une enquête personnelle dans les districts manufacturiers, M. Logan (2), affirme que Manchester renferme 1,500 prostituées.

Dans une reconnaissance nocturne dirigée par M. Beswick à tra-

(1) *Juvenile delinquency.*

(2) *An Exposure of female prostitution.*

vers le quartier général de la prostitution, j'ai remarqué que les abords en étaient généralement moins ignobles qu'ailleurs. Cela s'explique par le concours de deux circonstances qui sont décisives. En premier lieu, on comprend que les prostituées, si j'ose m'exprimer ainsi, les plus décentes accourent à Manchester, puisque Manchester est, en fait de débauche, le rendez-vous des gens comme il faut. « Il n'y a pas de maison de première classe à Rochdale, dit naïvement M. Logan, parce que les *gentlemen* visitent Manchester. » D'un autre côté, la prostitution officielle ne pourrait que glaner dans les rangs inférieurs d'une société où la prostitution clandestine est tellement répandue, et où la chasteté, au lieu d'être la règle parmi les femmes, tend de plus en plus à devenir l'exception.

Le nombre des femmes à Manchester excède (1) notablement celui des hommes; dans une société protestante, qui repousse les communautés religieuses, cette disproportion entre les sexes doit amener une certaine irrégularité de mœurs. La nature a voulu que le nombre des mâles dominât dans les naissances, parce que, les chances de mortalité étant moins grandes pour les femmes, l'excédant disparaît et l'équilibre se rétablit bientôt, grace aux accidens ordinaires de la vie. Toute société dans laquelle les femmes sont beaucoup plus nombreuses ou beaucoup moins nombreuses que les hommes va donc contre l'ordre providentiel des choses, et doit tomber dans une infaillible dégradation. Les districts manufacturiers, où dominent les femmes et les enfans, ne se trouvent pas dans une bien meilleure position que les colonies pénales de l'Angleterre, où l'on compte deux hommes pour une femme, et la promiscuité doit y régner aussi à quelque degré.

Indépendamment de cette circonstance, le système manufacturier, tel qu'on le connaît aujourd'hui, est loin de favoriser la régularité de la conduite. En rassemblant tant d'hommes, tant de femmes et tant d'enfans, sans leur proposer un autre lien que le travail, on fait naître et fermenter des passions que l'on ne cherche pas ensuite à contenir, et qui finissent par se donner un libre cours. Le mélange des sexes et la chaude atmosphère des manufactures agissant sur l'organisation comme l'ardeur du soleil dans les pays méridionaux, la puberté se déclare avant que l'âge et l'éducation aient pu développer le sentiment moral. Les filles de fabrique ne connaissent pas la pudeur. Leur

(1) D'après les documens officiels, on compte à Manchester 154,336 femmes contre 141,857 hommes; excédant 12,479, ou près de 3 pour 100.

langage est grossier et souvent obscène; quand elles ne se marient pas de bonne heure, elles forment des liaisons illicites qui les pervertissent encore plus que ces unions prématurées. Dans les intervalles du travail, on rencontre fréquemment, aux abords de la ville ou dans les rues écartées, des couples d'ouvriers et d'ouvrières que le caprice du moment a réunis. Quelquefois ils entrent ensemble dans les cabarets et s'accoutument ainsi à une double débauche. Toutes les enquêtes publiées depuis 1832 portent le même témoignage de la corruption des mœurs.

Il est vrai que dans les comtés agricoles les enfans illégitimes sont plus communs que dans les comtés manufacturiers; mais cela ne prouve pas pour la moralité des pays de fabriques. « Il est rare, dit le docteur Samuel Smith interrogé dans l'enquête de 1832 (1), que dans les districts ruraux des relations illicites n'aient pas pour conséquence la naissance d'un enfant; dans les districts manufacturiers au contraire, quand ces relations sont suivies d'une naissance, je dirai que ce fait est une exception. » Le docteur Hodgkin déclare, après lui, que la fécondité des femmes diminue lorsque les relations entre les sexes commencent de bonne heure et mènent à une sorte de promiscuité. Le docteur Malyn ajoute que l'ardeur déréglée qui prend sa source dans un développement prématuré des penchans animaux a pour effet de nuire à la reproduction. Le révérend Ball est du même avis, et dit avec une énergie purement biblique : « Le nombre des femmes qui s'abandonnent à la prostitution, dans les manufactures, est si grand, qu'elles ne peuvent plus concevoir. Une enfant qui vient à mon école du dimanche est déjà notoirement une prostituée. »

La licence qui règne dans les rangs épais de cette population est arrivée à un degré tel que la statistique est ici impuissante, et que l'observation personnelle, sans mesurer le mal dans toute son étendue, peut seule en donner une idée. Voici du moins un fait qui m'a vivement frappé, comme attestant cette froide régularité dans la débauche qui suppose l'absence du sens moral. En pénétrant dans un bouge du dernier ordre, j'aperçus une jeune fille d'une tenue assez décente, qui paraissait être employée au service de la maison. Son maintien présentait un si grand contraste avec les façons cavalières des habituées, que je voulus savoir ce qui avait pu la jeter dans un pareil lieu. Le surintendant de la police ayant eu la bonté de poser les questions pour moi, nous apprîmes, à n'en pouvoir pas douter, que cette jeune

(1) *Report from the committee on factorie's labour regulation bill.*

ouvrière, après avoir travaillé pendant treize heures dans une fabrique, venait chaque soir aider la maîtresse à faire disparaître les traces de l'orgie de la veille, et suppléer ensuite, quand il le fallait, dans leur noble métier, les Messalines de l'endroit. Les habitudes du travail jointes à celles de la débauche! l'ordre et en quelque sorte la retenue dans le vice le plus abject! n'est-ce pas là un symptôme caractéristique en même temps qu'une monstruosité?

On comprend que, dans une ville où la jeunesse laborieuse a de tels commencemens, les liens de famille ne soient ni bien étroits ni bien solides. Les comptes-rendus de la police portent 82 personnes arrêtées en 1840 et 122 dans les six premiers mois de 1842, pour avoir abandonné leurs enfans; ce qui prouve que les hommes entrent dans le mariage sans en connaître les obligations, et qu'ils rejettent le fardeau avec la même légèreté qu'ils avaient mise à s'en charger. L'enquête parlementaire de 1834 sur l'ivrognerie (1) cite quelques détails qui peuvent faire juger la moralité et la destinée de ces ménages. « Dans une seule filature qui comptait 170 ouvriers, en moins de trois ans, 24 se marièrent, savoir 13 femmes et 11 hommes. Parmi les femmes, une avait eu trois enfans avant d'avoir atteint sa vingt-deuxième année, quatre avaient eu chacune deux enfans avant cet âge, dix étaient mères ou enceintes avant de se marier. Après douze mois de mariage, quatre s'étaient déjà séparées de leurs maris. Sur les treize, une seule était en état de faire une chemise pour son mari, et quatre seulement en état de raccommoder le linge de la maison. Des onze ouvriers, quatre savaient signer leurs noms, et deux pouvaient faire une addition de quatre chiffres; mais ils avaient tous appris à jouer aux cartes dans les cabarets. »

La passion des liqueurs fortes ne fait pas à Manchester les mêmes ravages qu'à Liverpool ni qu'à Glasgow. Cependant les cabarets y sont innombrables, et c'est là que l'ouvrier va dissiper ses rares momens de loisir. Suivant le catalogue officiel de 1840, Manchester compterait 1,314 cabarets, dont 502 boutiques de spiritueux (*public houses*) et 812 boutiques de bière (*beer houses*). Les échoppes des rogomistes (*dram-shops*) ne semblent pas être comprises dans cette énumération, non plus que 400 petits restaurateurs (*licensed victuallers*). Encore faudrait-il ajouter, pour être complet, les quantités de spiritueux distillés en fraude dans les ménages irlandais, et qui échappent au contrôle de la police aussi bien qu'à l'action du fisc. Le progrès de l'ivrognerie à

(1) *Report from the parliamentary committee on drunkenness.*

Manchester est nettement indiqué, dans l'enquête de 1834, par M. Braidley, qui déclare que, si la population s'est accrue de cent pour cent, le nombre des débits de genièvre et de whiskey a quadruplé dans le même espace de temps.

Il y a vingt ans, l'ivresse à Manchester était réputée encore un plaisir honteux. On n'entrait dans les cabarets qu'à la dérobée et par des portes bâtardes (*private doors*); pour toute enseigne à ces lieux de débauche, une chandelle placée derrière la fenêtre jetait aux passans l'avertissement de sa douteuse clarté. Aujourd'hui que l'ivrognerie est entrée dans les mœurs, l'habitude a vaincu la honte, et ce qui faisait rougir les hommes n'embarrasse plus les femmes ni même les enfans. Peu à peu la lumière éclatante du gaz a illuminé les cabarets, les portes se sont élargies, l'échoppe est devenue une boutique, et la boutique une espèce de palais. L'attrait des jeux tolérés dans certaines maisons ne suffisant plus, on y a joint la musique, la danse et les spectacles qui peuvent plaire à un auditoire de gens dissolus. Les concerts au cabaret n'avaient d'abord lieu que dans la mauvaise saison. Aujourd'hui c'est pendant toute l'année que l'on entend, comme à Liverpool, retentir dans les salles hautes des lieux publics l'orgue, le piano ou le violon. Une de ces maisons, située non loin de la bourse et à l'entrée du pont Victoria, réunit chaque soir jusqu'à onze heures mille personnes à la fois. Le dimanche, pour diminuer le scandale, on module sur l'orgue ou sur le piano les tons plus graves des psaumes et des hymnes religieux (1).

Les débitans de bière, ne pouvant plus lutter à armes égales avec leurs fortunés rivaux les débitans de liqueurs, offrent aux consommateurs, pour les rappeler dans leurs échoppes, des facilités inouies. Pendant que l'ouvrier est souvent réduit, pour s'enivrer de *gin*, à mettre en gage, dans l'une des cent cinquante boutiques de prêt que Manchester renferme, sa redingote ou le châle de sa femme, les cabarets à bière le relèvent de cet embarras en recevant le paiement de leur boisson en nature, en acceptant du beurre, de la farine, du sucre, et quelquefois des effets d'habillement. Les commis et les gens de la maison, quand cela ne suffit pas pour amener des chalands, vont raccoler les ouvriers à la sortie des manufactures. Enfin, et pour dernier argument, pendant que le *public house* veut être payé comptant, le *beer house* vend à crédit.

Un observateur déjà cité, M. Braidley, s'étant placé le soir à la

(1) *Report on drunkenness*, passim.

porte d'un débit de liqueurs, compta dans l'intervalle de 40 minutes 112 hommes et 163 femmes qui venaient se joindre à la foule des consommateurs. Cela représente 412 personnes par heure; il y a tel de ces repaires qui distribue son poison à deux mille personnes par soirée. Les femmes sont peut-être plus adonnées que les hommes à cette ivresse brutale; on voit des mères assez insensées ou assez dénaturées pour la faire partager à leurs petits enfans, qui sucent le genièvre avec le lait. La passion des liqueurs fortes achève ainsi de détruire les relations de famille, auxquelles le travail des manufactures avait déjà porté une si rude atteinte. La manufacture sépare les enfans des parens et le mari de la femme; la journée finie, chacun va où ses passions l'appellent : les hommes se partagent entre la bière et le genièvre; les femmes n'ont pas le choix, et cherchent le soulagement ou l'oubli dans le poison le plus violent.

Les cabarets sont les dernières maisons qui se ferment et les premières qui s'ouvrent à Manchester. Dès cinq ou six heures du matin, les ouvriers des deux sexes, en se rendant aux filatures, entrent dans les boutiques de *gin*. On dirait que les manufacturiers eux-mêmes ont voulu favoriser ces déplorables habitudes, car c'est dans les cabarets que plusieurs d'entre eux distribuent aux ouvriers leurs salaires de la semaine; ajoutez que les paiemens se font le samedi soir, à l'heure où les ouvriers étant de loisir cèdent plus facilement aux tentations semées sur leurs pas. Il y a mieux, les enfans employés dans certaines filatures reçoivent, outre leur salaire régulier, une prime de deux ou trois *pence*, qui est aussitôt dépensée en genièvre, comme si l'on avait à cœur de les initier avant le temps aux vices des hommes faits. N'est-ce pas ainsi que les peuples de l'antiquité encourageaient la dégradation des esclaves, de peur que, leur raison s'élevant, ils n'aspirassent à la liberté?

Les ouvriers ont formé, depuis quelques années, avec le concours des manufacturiers, des associations ou instituts (*mechanics institute*) qui leur procurent un lieu de réunion, avec la jouissance d'une bibliothèque; quelquefois même ils paient des professeurs pour leur faire des cours d'histoire, de physique ou de chimie. Malheureusement, cette ressource honnête contre l'ignorance et contre l'ennui est encore d'un usage très limité; on ne compte jusqu'ici que cinq ou six instituts. Le cabaret en Angleterre est pour les ouvriers ce qu'était la place publique chez les anciens. C'est là qu'ils se rencontrent, qu'ils s'associent entre eux et qu'ils débattent leurs intérêts. Les réunions accidentelles et les réunions permanentes, les loges maçonniques, les

sociétés de secours mutuel, les sociétés secrètes, se tiennent au cabaret. On comptait à Manchester, en 1834, 30,000 ouvriers affiliés à ces associations, autant de consommateurs obligés de bière ou de *gin*.

Le samedi soir et le dimanche sont les jours de la semaine où le peuple s'enivre. Pourquoi cet emploi de son repos? par quelle conséquence des mœurs ou des institutions, le jour que la religion, après la nature, a consacré à relever l'homme du labeur quotidien, est-il follement abandonné en Angleterre à l'orgie ou à l'oisiveté? Mettons de côté les autres causes de cette dépression morale; il y a là un vice inhérent à l'état de la société moderne, vice qui se manifeste surtout de l'autre côté du détroit. Nous n'avons plus ni fêtes nationales ni fêtes religieuses. Les jeux athlétiques, auxquels nos pères avaient recours pour exercer sans fatigue les forces du corps, sont tombés en désuétude, et les cérémonies du culte, ces pompes qui faisaient perdre terre à l'esprit, qui le faisaient planer dans les régions supérieures, n'ont pas trouvé grace devant le sérieux de notre temps. Du moins, dans les villes catholiques, le goût des représentations scéniques a remplacé celui des spectacles religieux, et le théâtre pourrait devenir, sous l'impulsion d'un gouvernement intelligent, un puissant moyen d'éducation. Dans les pays protestans, où le puritanisme étroit des idées s'oppose à tout divertissement extérieur, et n'admet pas d'autre nourriture intellectuelle que la Bible le jour du sabbat, les classes laborieuses, tenues dans une immobilité stupide, ne sauraient trouver une autre diversion à l'ennui qui les ronge que l'excitation de la boisson. Aussi, plus les mœurs sont rigoureuses sur l'observation du dimanche, et plus s'accroît dans les cabarets le nombre des habitués. L'Écosse est infiniment plus puritaine que l'Angleterre; mais c'est aussi la terre classique de l'ivrognerie.

Je ne sais rien de plus repoussant que cette physionomie raide et refrognée des sectes protestantes. Tant que l'enthousiasme les anime, elles peuvent encore faire des prosélytes en violentant toutefois les ames, et non en les charmant; c'est ainsi que l'Écosse tout entière se levait à la voix du fougueux Knox, et les succès plus récens des méthodistes s'expliquent par les mêmes procédés. Dès que cet emportement sauvage s'éteint, la société protestante est littéralement coupée en deux. Placez-vous au milieu de *Briggate-Street* à Leeds, de *Mosley-Street* à Manchester, de *Lord-Street* ou de *Dale-Street* à Liverpool. Quelles sont les familles que vous voyez se diriger vers les églises en silence et avec une attitude recueillie? Il n'y a pas à s'y tromper : elles appartiennent presque exclusivement à la classe moyenne; les ouvriers

restent sur le pas de leur porte, ou se rassemblent par groupes jusqu'à l'heure où, le service étant terminé, les cabarets vont s'ouvrir. La religion se présente à eux sous des dehors tellement sombres et avec des traits tellement durs; elle affecte si bien de ne parler ni aux sens, ni à l'imagination, ni au cœur, qu'il ne faut pas s'étonner si elle demeure le patrimoine, le privilége du riche, et si elle fait du reste des parias.

Le caractère aristocratique de la société y contribue encore; on va voir comment. Si le peuple, par un beau soleil, voulait sortir le dimanche de Manchester, où irait-il? La ville n'a pas de promenades publiques ni d'avenues, pas de jardin ni même de champ communal. La population qui chercherait à respirer un air plus pur que celui des rues serait réduite à humer la poussière des grandes routes. Tout est clos dans les environs, tout est propriété particulière. Au milieu de ces campagnes de l'Angleterre, qui ressemblent à un perpétuel bosquet, les ouvriers de Manchester sont comme les Hébreux devant la terre promise qu'on leur laissait voir, mais où on leur défendait d'entrer. L'aristocratie s'est partagé le sol et y vit au large; mais elle semble craindre d'en abandonner une parcelle pour les délassemens de ce peuple qui sert de marchepied à sa richesse et à sa puissance. Même les cimetières et les jardins de botanique sont fermés le dimanche (1). Que reste-t-il donc, sinon le divertissement brutal du cabaret?

Cette manière d'employer le jour du Seigneur n'est pas nouvelle à Manchester. En 1618, Charles Ier, revenant d'Écosse et traversant le comté de Lancastre, découvrit que les ouvriers, après avoir travaillé rudement durant la semaine entière, ne prenaient le dimanche aucune récréation. Il reconnut ensuite que les habitans des autres comtés souffraient du même fanatisme, quoique non au même degré, et il publia une déclaration, remise plus tard en vigueur par Charles II, qui protestait contre la violence faite aux inclinations du peuple par les prédicateurs puritains, et qui ordonnait « qu'après le service divin les hommes et les femmes eussent la liberté de se livrer à tous les délassemens licites, tels que la danse, le saut, la voltige, le tir à l'arbalète, la plantation des arbres de mai, et même, ce que les puritains devaient considérer comme un acte d'idolâtrie, que les femmes pussent décorer l'église de fleurs et de feuillage, suivant l'usage traditionnel. »

La révolution de 1688 fit avorter cette réaction remarquable des

(1) Déposition de M. Finch, *Report on drunkenness.*

Stuarts contre les préjugés religieux de la Grande-Bretagne, qui devint ainsi la bigote Angleterre, de la joyeuse Angleterre (*merry England*) qu'elle était. Lord John Manners avance, dans une brochure récente (1), que George Ier eut la pensée de restaurer les jeux et les fêtes populaires; mais le pli était déjà pris, et que pouvaient les intentions individuelles d'un seul homme, même lorsque cet homme était le roi, contre l'esprit de secte qui s'était incorporé aux mœurs du pays?

Dans les comtés manufacturiers, la population laborieuse est exposée à des crises périodiques qui suspendent le travail, qui affament les familles, qui produisent en un mot les mêmes effets qu'une mauvaise récolte dans les districts ruraux. Sans parler d'ailleurs de cette détresse accidentelle, il y a dans les grandes villes industrielles un fonds de misère qui s'accroît d'année en année. Malgré l'élévation des salaires et la régularité du travail, Manchester se paupérise en vieillissant. En 1833, et avant la réforme de la législation qui régit les secours publics, le nombre des pauvres avait doublé à Manchester en quatre années (2), et les dépenses s'étaient élevées de 48,977 liv. sterl. à 53,799. La loi des pauvres, promulguée en 1834, en apportant une plus grande sévérité dans l'administration de la charité publique, réduisit le budget à 27,645 liv. sterl.; mais l'accroissement ne tarda pas à se manifester de nouveau : les sommes dépensées en 1841 ont excédé 40,000 liv. sterl. ou 1 million de fr. En juillet 1843, j'ai trouvé dans la maison de charité plus de 1,200 habitans; on sait qu'outre ce dépôt, Manchester comprend deux autres unions, celles de Chorlton et de Salford.

Le trait distinctif de la misère à Manchester, ce qui assimile peut-être cette population à celle de Paris, c'est la facilité avec laquelle les ouvriers se déterminent, quand la maladie les frappe, à entrer dans les hôpitaux. En 1831, 27,804 malades avaient été traités dans les infirmeries publiques (3); en 1840, le nombre des patiens fut de 42,964, ce qui représente un sixième de la population. A Paris, la moitié de la population va mourir dans les hôpitaux ou dans les hospices; à Manchester, c'est là que naissent plus de la moitié des enfans (4); naître ou mourir hors de la famille et sous les auspices des institutions charitables, voilà deux faits qui accusent également l'état social.

Cette pauvreté extrême dans laquelle vivent tant d'ouvriers tient à

(1) *A Plea for national holidays.*

(2) *Moral and physical Condition of working classes,* by Dr Kay.

(3) *Remarks on the health of english manufacturers,* by J. Roberton.

(4) La moyenne des naissances dans les hospices de maternité à Manchester était de 4,300 pour chacune des quatre années 1828, 1829, 1830, 1831.

la même cause qui assure à beaucoup d'autres une existence plus facile et l'emploi de leurs bras. Manchester, étant un grand marché pour le travail, doit être aussi un grand foyer de misère; car si l'industrie, par son immense étendue, y présente plus de ressources, elle appelle aussi au plus haut degré la concurrence des travailleurs. Ceux-ci affluent de toutes les parties de l'Angleterre et de l'Irlande, et ils font tomber le salaire, en se le disputant, au taux qui suffit pour défrayer la subsistance des plus sobres ou des plus nécessiteux. Règle générale, quoiqu'il en coûte plus cher à Manchester que dans les petites villes des environs pour se loger et se nourrir, c'est à Manchester que l'on trouve les meilleurs ouvriers, que l'on obtient le travail le plus parfait, et qu'on le paie au plus vil prix.

Le bas prix du travail doit avoir des effets particulièrement funestes dans une contrée où la richesse fait partie de la civilisation. Écoutons là-dessus le docteur Kay. « L'introduction dans les manufactures d'une race non civilisée (c'est-à-dire pauvre) ne tend pas même à augmenter la puissance de production proportionnellement au bon marché de son travail, et peut au contraire retarder l'accroissement du fonds destiné à soudoyer ce travail. Une pareille race n'est utile que comme une masse d'organisation animale qui consomme la plus petite somme de salaires. Le bon marché tient au petit nombre de besoins qu'éprouvent ces hommes et à leurs habitudes sauvages. Lors donc qu'ils concourent à la production de la richesse, leur barbarie et la dégradation morale qui en est la conséquence doivent former un des termes de l'équation. Ils ne sont nécessaires qu'à un état commercial incompatible avec des salaires tels que les exige la civilisation. Après quelques années, ils deviennent une charge pour la société, dont ils ont déprimé les forces physiques et morales, et ils dissipent une richesse qu'ils n'ont point accumulée (1). »

Une autre cause de cette misère est l'intempérance des travailleurs. A Manchester comme à Glasgow, l'on rencontre des familles qui dépensent en genièvre ou en whiskey plus qu'elles ne dépensent en pain. A Manchester comme à Londres et comme à Paris, les ouvriers les plus habiles ne sont pas ceux qui ont la meilleure conduite, et comme l'économie double le revenu, il arrive souvent qu'une famille qui a des habitudes d'ordre et de prévoyance vit mieux avec quinze francs par semaine que telle autre avec quarante francs. Le rapport de M. Chadwick en fournit des exemples nombreux.

(1) *Moral and physical Condition of working classes.*

La misère réagit à son tour et devient une cause d'intempérance; c'est dans les quartiers les plus pauvres de Manchester que l'on trouve le plus grand nombre de cabarets. Cependant rien ne fait plus de tort au bien-être des classes laborieuses que la nature essentiellement flottante d'une partie de cette population. Les ouvriers forains de Manchester ne ressemblent point aux émigrans qui fréquentent le marché parisien; ceux-ci sont des hommes et des enfans qui partent, au retour de la belle saison, de la Lorraine ou du Limousin, pour travailler pendant six à sept mois aux constructions de la capitale, en qualité de maçons, de tailleurs de pierre, de charpentiers. Ils ont un foyer et une famille aux champs, qu'ils n'abandonnent pas sans espoir de retour. Paris n'est pour eux qu'une vaste hôtellerie, où ils viennent amasser un petit pécule. Là même, ils vivent entre eux, formant une sorte de famille provinciale, et ne se mêlant pas aux vagabonds qui pullulent dans les garnis. La pensée d'un établissement lointain les garde contre la débauche et contre la dissipation. Les émigrans qui affluent à Manchester sont des familles entières, qui vont de ville en ville, de filature en filature, chercher de l'ouvrage, et qui n'ont de domicile nulle part. Ces malheureux habitent des garnis, où plusieurs ménages sont fréquemment entassés dans une seule chambre, à raison de 3 *pence* par lit. Un logement étroit et infect leur revient ainsi beaucoup plus cher qu'un logement salubre ne coûte à l'ouvrier domicilié. Mangeant dans les tavernes, ils ne peuvent pas se nourrir avec économie, à moins qu'ils n'adoptent le régime irlandais des pommes de terre (*potato diet*), et, pour combler la mesure, leur salaire est généralement inférieur à celui qu'obtiennent les ouvriers établis et connus. Il résulte des recherches faites par la *Société de statistique* (1) qu'en 1836, sur 169 mille habitans de Manchester et de Salford, 12,500 vivaient dans les garnis, et plus de 700 couchaient dans des caves avec les locataires de ces infames taudis.

Ce n'est pas tout : les ouvriers s'y rencontrant avec les mendians, avec les voleurs et avec les prostituées, de telles habitations sont également dangereuses pour leurs mœurs et pour leur santé. « Les propriétaires de ces nids à fièvre, dit le docteur Ferriar (2), placent dans chaque chambre autant de lits qu'elle en peut contenir; ces lits sont tellement rapprochés les uns des autres, qu'un homme ne saurait passer dans l'intervalle. Le spectacle que ces endroits présentent pendant la

(1) *Report on the condition of working classes.*
(2) *Report on sanitary condition.*

nuit est vraiment lamentable : les lits sont remplis d'hommes, de femmes et d'enfans couchés pêle-mêle; le plancher est couvert des haillons dégoûtans que ces gens viennent de quitter, ainsi que de leur bagage. Les exhalaisons nauséabondes et la chaleur de l'atmosphère sont intolérables pour quelqu'un qui vient du grand air. Pendant le jour, ces appartemens ne sont guère plus salubres. On y trouve généralement plusieurs personnes au lit : l'une est peut-être malade, l'autre se repose de la débauche de la nuit précédente, tandis qu'une troisième tue ainsi le temps parce qu'elle n'a pas d'occupation, ou dort le jour parce qu'elle vit de quelque œuvre de nuit. Les fenêtres restent constamment fermées, la ventilation est totalement négligée, et l'atmosphère viciée verse son poison aux nouveaux arrivans que l'habitude n'a pas rendus insensibles à ses effets. Là où les caves servent de logemens garnis, c'est l'arrière-pièce qui fait office de chambre à coucher, et cette pièce, n'ayant pas de fenêtre, ne reçoit l'air et la lumière que par la porte d'entrée. Aussi les ravages de la fièvre y sont-ils plus terribles qu'ailleurs. »

Les miasmes humains qu'exhale une foule condensée dans de pareils repaires sont des causes de fièvre et de contagion bien autrement formidables que la putréfaction des corps morts et la puanteur des rues mal pavées ou sans égouts. Le docteur Howard, qui est le praticien le plus expérimenté de Manchester, fait remarquer que les fièvres sévissent particulièrement en hiver dans cette ville, c'est-à-dire à l'époque de l'année où les garnis se peuplent outre mesure, et où le soleil ne darde pas cependant assez de chaleur pour décomposer les résidus d'une grande cité. En 1832, ce fut surtout dans les garnis que le choléra se fit sentir avec violence. Une seule maison perdit huit personnes sur dix-huit.

La densité de la population n'est pas aussi grande à Manchester qu'à Liverpool. La ville couvre un plus vaste espace (1), et les maisons ont généralement peu de hauteur. Les classes laborieuses affectionnent aussi beaucoup moins les logemens souterrains; il n'y a guère plus de 20,000 personnes qui habitent des caves, soit la moitié des troglodytes que renferme Liverpool. C'est ce qui fait que la mortalité est un peu moindre et qu'elle procède d'autres causes; la fièvre, qui amène à Liverpool 6,78/100 décès sur 100, n'en produit que 5,61/100 à Manchester.

(1) M. Duncan, qui évalue le nombre des habitans de Liverpool à 138,000 par mille carré, porte la densité de Manchester à 100,000 habitans par mille carré.

Jusqu'à l'invasion du choléra, l'état intérieur de Manchester n'avait pas éveillé la sollicitude de ses magistrats. A cette époque, un conseil de salubrité (*board of health*), organisé en toute hâte, visita les quartiers habités par les classes pauvres, et fit, sur ce qu'il avait vu, un rapport dont la substance, publiée par le docteur Kay, produisit dans toute l'Angleterre une profonde et douloureuse impression. L'enquête avait constaté que sur 687 rues 284 n'étaient pas pavées, que 53 ne l'étaient qu'en partie, que 112 étaient des impasses qui n'admettaient aucune ventilation, et que 352 contenaient des amas d'immondices ainsi que des eaux croupissantes et horriblement souillées. De 6,951 maisons visitées par les inspecteurs, 2,565 étaient infectées au point d'exiger immédiatement un lait de chaux. 960 tombaient en ruines, [illegible] étaient humides, 452 sa[illegible] et 2,221 man-
1,435 [illegible] ns ventilation possible, [illegible]
quaient des plus indispensables moyens de propreté. La description de quelques-unes de ces rues, empruntée à la brochure du docteur Kay, montrera dans quel abîme de fange et dans quelle atmosphère pestilentielle vivent les ouvriers les plus malheureux. Je choisirai les deux districts qui portent le nom de Petite-Irlande et de Gibraltar.

« Une langue de terre basse, marécageuse, exposée à de fréquentes inondations et à des exhalaisons empestées, est située entre un escarpement élevé sur lequel passe la route d'Oxford et un bras de la rivière Medlock, dont une vanne arrête le cours. Le sol, dans ce lieu insalubre, est tellement déprimé, que les cheminées des maisons, dont quelques-unes ont trois étages, atteignent à peine à la hauteur de la route. Deux cents maisons environ, entassées dans un espace aussi étroit, sont habitées principalement par la plus misérable classe d'Irlandais. Plusieurs de ces maisons ont aussi des caves dont le sol est à peine au niveau du Medlock, et se trouve souvent couvert de quelques pouces d'eau. Là se réfugient les voleurs et les bandits qui ont déclaré la guerre aux lois, et ses habitans ordinaires ressemblent à des sauvages par leurs appétits ainsi que par leurs mœurs. La Petite-Irlande est située entre deux rangées des plus vastes manufactures de Manchester, qui vomissent la fumée en nuages épais suspendus au-dessus de cette insalubre région. »

Passons maintenant à l'autre extrémité de la ville, du côté de l'Irk, cette rivière auprès de laquelle la Bièvre, dans Paris, pouvait passer pour un courant d'eau pure, même avant d'avoir été nettoyée. « Au-dessous du pont Ducie, dans un creux profond et entre deux escarpemens élevés, l'Irk environne un groupe de bâtimens en ruine. Le cours de la rivière est arrêté, à cet endroit, par une vanne; une vaste

tannerie, qui a huit étages d'élévation et qui expose à l'air la puanteur des peaux qu'elle apprête, projette son ombre sur ce labyrinthe d'habitations délabrées; on l'appelle Gibraltar. En suivant le cours de la rivière, au-delà du pont, on rencontre des tanneries, des fabriques de colle et des triperies; le cimetière de la paroisse est situé d'un côté du torrent, et de l'autre une succession de cours aussi étranges d'aspect que malsaines. On n'y pénètre que par des passages étroits et couverts qui débouchent dans la rue *Long-Millgate*, d'où il faut descendre par des gradins de pierre jusqu'au bord de l'eau. Dans la dernière de ces cours (*Allen's court*), on se trouve entouré complètement d'un côté par le roc qui s'élève droit comme un mur, des deux autres par des maisons à trois étages, du [illegible]ième côté par l'escarpement le long du[illegible], au quai[illegible] est surchargé [illegible] encore de [illegible]quel on est descendu, et dont le somme[illegible] [illegible] murs ou de maisons. Ces maisons étaient récemment habitées par des tisserands, et chacune renfermait plusieurs familles. »

Huit ans plus tard, cet état de choses n'avait pas changé. M. Howard (1) le trouvait même plus triste; en effet, dans l'espace ouvert qui forme le centre de la *Petite-Irlande*, les habitans avaient construit plusieurs étables à porcs, qui ajoutaient, s'il se peut, à l'insalubrité du lieu. Sans doute, l'on a fait d'assez grands efforts et d'assez grandes dépenses pour assainir la ville : bien des rues ont été pavées, bien des égouts construits, et le service de propreté est aujourd'hui plus régulier; mais, en dépit de ces progrès partiels, le nombre des rues à paver, de celles qui n'ont pas d'égouts et dans lesquelles le boueur n'entre jamais, est encore considérable. « A mesure que les quartiers du centre, dit encore M. Howard, ont été assainis, d'autres quartiers ont surgi dans les faubourgs, avec des rues non pavées et sans issue pour les eaux, au milieu desquelles on jette sans cérémonie les immondices pour y exhaler leurs putrides émanations, en sorte que ces rues rivaliseront bientôt avec les cloaques qui existaient tout récemment dans l'intérieur. » Le même praticien rappelle à ce propos la description que sir Walter Scott a donnée du village de Tully-Veolan, balayé uniquement par les chiens et par les cochons, qui étaient utiles à leur manière, en dévorant les débris amassés pêle-mêle devant les portes des maisons.

Manchester n'est, en effet, selon l'expression d'un autre médecin, M. Roberton, qu'un village monstrueux, construit sans aucune espèce de plan. Chacun des huit cantons qui forment le bourg a sa loi de

(1) *Report on sanitary condition.*

police particulière. A l'exception des quartiers du centre, sur lesquels s'étend la juridiction municipale, tout propriétaire peut bâtir comme il lui plaît et sans avoir aucun règlement à observer. On a beau adosser les masures aux masures, creuser dans les rues des mares infectes, et jeter sur la voie publique des chiens ou des chats morts, la police n'a rien à y voir.

Les autorités de Manchester consacrent annuellement 5,000 liv. st. au service de la voirie. Cette somme est insuffisante, et l'organisation essentiellement défectueuse. On nettoie les rues de première classe une fois par semaine, les rues de seconde classe une fois tous les quinze jours, et les rues de troisième classe une fois par mois. Quant aux cours intérieures, aux allées, aux cloaques habités par les classes pauvres, aucune somme n'est affectée à leur entretien. L'administration municipale, on le voit, n'est guère moins aristocratique à Manchester qu'à Londres ni qu'à Liverpool. Là aussi, il y a deux villes dans une seule; d'un côté, de l'air, de l'espace et des provisions de santé; de l'autre, tout ce qui empoisonne et abrége l'existence, l'entassement des édifices et des familles, l'obscurité, l'humidité, l'infection.

Il faut donc peu s'étonner de ce que la mortalité frappe dans une proportion inégale les différentes classes d'habitans. A Manchester, les chances de la vie sont de 38 ans pour les classes supérieures (*professional persons and gentry*), de 20 ans pour les boutiquiers, qui habitent plus à l'étroit et souvent dans les mauvais quartiers, de 17 ans pour les ouvriers des manufactures et pour les journaliers. Dans la paroisse de Broughton, dépendance rurale de Manchester qu'habitent principalement les manufacturiers de cette ville, il meurt un homme sur 44,44/100, et une femme sur 89,50/100; moyenne des deux sexes, 1 sur 63. Quel commentaire pourrait être plus éloquent que le simple rapprochement de ces chiffres? et n'est-ce pas un état contre nature que celui dans lequel une classe d'hommes se réserve, pour ainsi dire, le monopole de l'existence, dans lequel un manufacturier vit quatre âges d'ouvrier, dans lequel la vie, pour le plus grand nombre, sans âge viril et sans vieillesse, s'étendant à peine jusqu'au seuil de la puberté, est perpétuée par des générations d'enfans?

Communément, il meurt autant de personnes avant l'âge de 20 ans dans les districts manufacturiers de l'Angleterre, qu'il en meurt avant l'âge de 40 ans dans les autres districts, sans excepter Londres lui-même. Sur 1,000 enfans, qui naissent à Manchester, dans les rangs de la classe laborieuse, 570 sont emportés avant leur cinquième année. Pour ceux qui atteignent l'âge viril, la vieillesse arrive prématuré-

ment; un fileur est hors de service à cinquante ans. Aucune ville ne renferme proportionnellement plus de veuves ni d'orphelins, et dans 435 cas sur 1,000, le père de famille meurt de consomption.

L'aspect général de la population ne dément pas ces lamentables données de la statistique locale. Les ouvriers de Manchester sont pâles et grêles; leur physionomie n'a pas cette animation qui est le signe de la force et de la santé. La beauté des femmes disparaît, et la vigueur des hommes, qui décline, est remplacée par une énergie fébrile. Les régimens levés dans le Lancashire, de l'aveu des officiers de recrutement, ne résistent pas à la fatigue. Il est visible que la race s'abâtardit. Les ouvriers eux-mêmes ont le sentiment de cette dégradation de l'espèce; on en trouvera la preuve dans la déposition faite en 1833 devant la commission des manufactures par un mécanicien âgé de cinquante-un ans, et né par conséquent dans le XVIIIe siecle, M. Titus Rowbotham :

« Lorsque j'arrivai à Manchester, en 1801, les ouvriers comme moi étaient mieux nourris, mieux vêtus, plus moraux et d'une plus vigoureuse constitution. Les enfans aujourd'hui sont une race plus faible que n'était celle de leurs parens. Ils ne sucent pas un lait aussi nourrissant; leurs mères n'ont ni temps ni instruction à leur donner; ils ont des penchans plus vicieux et sont plus démoralisés.

« Quand je commençai à travailler à la manufacture de coton, les ouvriers n'étaient pas régulièrement dressés à ce travail. On prenait des menuisiers, des charpentiers, et même des charbonniers, pour en faire des fileurs. Ils recevaient des salaires élevés, bien que ce fût les pires travailleurs que l'on enlevait aux autres métiers. Ces hommes, en passant dans l'industrie manufacturière, y amenaient des femmes qui avaient été habituées, comme eux, à travailler en plein air (*out-door employment*). Leurs enfans, élevés dans les manufactures, eurent une constitution plus faible, et les enfans de ces enfans sont encore plus faibles maintenant.

« Les impressions de ces premiers temps sont encore vivantes dans mon esprit. J'ai devant les yeux l'image de ceux qui ont vécu, comme s'ils n'étaient pas couchés dans leur cercueil. Les hommes que je vois aujourd'hui ne leur ressemblent pas. J'ai vu trois générations d'ouvriers. Je connais maintenant des hommes qui sont de mon âge, et même plus jeunes que moi, et qui ont passé leur vie à tourner la *mule-jenny*. Leur intelligence s'est affaiblie, et elle s'est desséchée comme un arbre. Ils sont devenus pareils à des enfans et ne sont plus tels que je les ai connus autrefois. Je sais plusieurs exemples d'ou-

vriers élevés à travailler dans les manufactures, que l'on réputait intelligens dans leur jeunesse, et dont l'intelligence est aujourd'hui éteinte; pourtant ces hommes sont plus jeunes que moi. Les longues heures du travail, ainsi que la chaleur qui règne dans les filatures, produisent la lassitude et l'épuisement. Les ouvriers ne peuvent pas manger, et ils vont boire. Les uns boivent de la bière, et les autres des liqueurs spiritueuses. Voilà le premier pas. Ils finissent par s'adonner à l'ivrognerie et au jeu; leur santé se détruit, et leur intelligence s'affaiblit; en outre, ce qu'ils dépensent de cette manière ne sert pas à nourrir ni à vêtir leurs enfans. »

Ce que l'ouvrier de Manchester dit ici des générations nées sous ses yeux peut s'appliquer, avec la même vérité, à presque tous les grands centres d'industrie. Les *wynds* de Glasgow sont peuplés des mêmes hordes sauvages qui habitent sur le Medlock le cloître de la *Petite-Irlande*, et celui de Gibraltar, au bord de l'Irk. La rue des Étaques à Lille, le quartier Martainville à Rouen, présentent, quoique sur une échelle moins étendue, des scènes semblables de misère et de prostitution. La race des manufactures dégénère sur le continent comme dans la Grande-Bretagne; elle nous donne des citoyens rachitiques, impropres au métier des armes, qui agitent leur pays sans pouvoir le défendre; c'est une serre chaude qui ne produit que des fruits avortés.

Il y a dans les agglomérations industrielles un caractère qui leur est propre; je veux parler de cette alliance en quelque sorte contre nature entre la misère et le travail, entre les excès du vice et ceux de l'activité. En général les populations ne sont pauvres que lorsqu'elles manquent d'industrie, et la moralité des races est en raison de leur application. Les livres de morale sont pleins d'axiomes destinés à mettre cette vérité en lumière; nos lois proscrivent l'oisiveté; dans les sociétés modernes, il semble que le travail ait des autels. Je ne viens pas m'inscrire en faux contre cette doctrine. Je sais que le travail manuel n'a pas seulement le mérite de fermer la porte au mal, et qu'il fortifie les membres, qu'il trempe la volonté en mettant l'homme aux prises avec les élémens. Je sais que le travail est la loi même de l'existence; mais il ne faut pas plus abuser du travail que du loisir. L'abus du travail chez les peuples du Nord mène droit à la dégradation de l'ame et du corps, tout aussi sûrement que le *far niente* chez les peuples du Midi. Je pourrais puiser à pleines mains dans les enquêtes parlementaires, administratives ou locales publiées en Angleterre depuis quinze ans pour démontrer ces affligeans résultats.

Dans l'enquête relative à l'ivrognerie, plusieurs médecins ont déclaré que l'excès de la fatigue devait nécessairement porter les ouvriers à recourir au stimulant des liqueurs fortes. D'autres affirment que cette lassitude dispose à rechercher les plaisirs des sens. Les femmes, partageant le travail des hommes, ne tardent pas à se jeter dans les mêmes écarts. Il y a des filatures à Manchester qui les occupent dix-sept heures par jour, sur lesquelles on compte quinze heures et demie de travail effectif. Quant aux enfans, on les voit, en Écosse principalement, après une semaine laborieuse, passer la journée du dimanche au lit. Il n'y a plus de devoirs ni d'éducation dans les familles. Les mères, pour n'avoir pas à s'occuper de leurs enfans pendant les heures où la *mule-jenny* les réclame, leur donnent, au lieu de lait, une préparation d'opium; d'autres laissent leurs nourrissons sous la garde de leurs jeunes frères ou sœurs, et c'est ainsi que sur 407 morts violentes, on a compté à Manchester 110 enfans brûlés par l'eau chaude ou par le feu. Ceux qui échappent aux accidens ne reçoivent ni principes ni culture. On voit dans les *wynds* de Glasgow, et il doit s'en trouver aussi à Manchester, des enfans qui, réduits à une condition purement animale, n'ont pas même de nom.

Certes, s'il existe une race au monde taillée pour le travail, c'est celle qui peuple l'Angleterre, et en particulier le comté de Lancastre. La nature lui avait prodigué dans ce but une volonté indomptable et des nerfs d'acier. Le Lancastrien est à coup sûr le meilleur ouvrier de la terre, le meilleur fileur, le meilleur mécanicien et le meilleur terrassier. C'est lui qui apporte dans l'industrie les méthodes les plus expéditives et la plus active énergie; mais aussi plus il travaille avec vigueur, et plus cette fièvre de l'action, en se prolongeant au-delà des bornes, doit l'énerver. Le travail excessif, l'*over-working*, est une maladie que le comté de Lancastre a inoculée à l'Angleterre, et l'Angleterre à l'Europe. Manchester en est le symbole; malheureusement ce funeste système s'étend au pays tout entier et fait partie de sa constitution. La politique, sur ce point, va de pair avec l'industrie. Les membres des communes donnent le jour à leurs affaires privées, afin de consacrer la nuit à la discussion des affaires publiques. Ajoutez à cela l'étude, la correspondance, les réunions dans les clubs, et la nécessité de paraître à propos de toutes choses sur les *hustings*, et vous verrez quel gaspillage incessant un homme politique fait de la vie.

Un chef de parti est constamment sur la brèche, prodiguant ses forces tant qu'elles durent et à tout instant. De là peut-être ce besoin de stimulans que Pitt, Fox, Sheridan et Byron ont éprouvé, bien avant

les ouvriers de Manchester. « L'extrême excitation, dit M. Farr (1), qui aboutit fréquemment à l'ivrognerie en Angleterre, dans toutes les classes de la société, n'est que le résultat du système anglais, qui porte tout à l'excès (*british forcing system*). Ce système est lui-même la conséquence de la liberté politique qui excite les hommes à déployer les plus grands efforts physiques et la plus grande énergie d'esprit, sans observer ce repos quotidien ni ce repos hebdomadaire que Dieu lui-même a prescrit pour rétablir l'équilibre dans la circulation. Puis, lorsque la circulation a été habituellement accélérée par une contention immodérée de corps et d'esprit, il devient nécessaire d'appeler à son aide les stimulans pour ranimer les forces qui s'épuisent. Voilà ce qui a tué le Démosthènes anglais, et le sénateur qui l'avait salué de ce titre le premier. »

C'est là une observation profonde; mais pour être complètement vrai, il faut aller par-delà la constitution britannique; et il ne faut pas rendre la liberté responsable des excès qui tiennent surtout au caractère anglais. L'Anglais n'est pas naturellement sobre, il ne l'est ni dans ses jugemens, ni dans ses appétits, ni dans sa conduite. Arrachez-le à un excès, il se jettera dans un autre; ses prédicateurs, qui le connaissent, pour le guérir de l'intempérance, lui proposent une abstinence absolue. Il a besoin d'aller en toutes choses jusqu'à la satiété. Sa langue politique est, comme la boisson du peuple, brûlante et grossière, son ambition sans bornes, et son action sans repos. En Angleterre, l'arc est perpétuellement tendu, et de là le seul danger sérieux qui puisse menacer une telle nation.

LÉON FAUCHER.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) *Inquiry into drunkenness.*

NOTA. — Quelques fautes se sont glissées dans les articles sur Liverpool, nos du 1er et du 15 décembre de la *Revue*. On a substitué, page 804, des livres sterling aux livres pesant qui indiquaient les quantités de coton importées. Page 1008, on a imprimé *un million* de gardes nationaux pour *un millier*. Enfin, page 1018, le nombre des décès provenant des maladies de consomption se rapporte, non pas à un an, mais à une période de trois années.

1078

REVUE MUSICALE.

Il faut avouer que le dilettantisme parisien est ce qu'il y a de plus capricieux, de plus fantasque au monde. Vous l'entendez journellement se récrier sur ce qu'on ne fait rien de nouveau en musique, accuser tous les compositeurs de se traîner servilement sur les traces de deux ou trois maîtres en renom, et en même temps, si quelque essai honorable est tenté, ce public intelligent le désavoue, et va froidement accueillir l'œuvre semi-originale qui se glisse à l'improviste au milieu de tant d'imitations incolores et de vulgaires plagiats. On se souvient de ce qui se passa, voici environ quinze ans, à l'occasion du *Crociato* de M. Meyerbeer. Cette production sérieuse, mais d'un genre mixte, réalisant en abrégé, pour la première fois, cet éclectisme harmonieux, savant, devenu depuis l'idéal de l'auteur des *Huguenots;* cette production, survenant au plus fort de la période rossinienne, étonna, et n'eut d'abord qu'un médiocre succès, car l'étonnement, on le sait, touche aux deux points extrêmes, et si, d'une part, il confine à l'enthousiasme, de l'autre, il aboutit à l'indifférence. Ce qui jadis eut lieu à propos de l'opéra de M. Meyerbeer vient de se renouveler l'autre semaine pour le *Corrado d'Altamura,* de M. Frédéric Ricci, partition d'un ordre évidemment supérieur, produit, elle aussi, d'un esprit italien qui a fréquenté l'Allemagne. Comme le *Giuramento*, *la Vestale*, de Mercadante, comme tous les bons ouvrages de la jeune école qui s'est formée au-delà des Alpes depuis Donizetti, *Corrado d'Altamura* affecte une certaine sévérité dans l'instrumentation, quelque chose de net et de précis qui rompt singulièrement avec le laisser-aller italien. Ce n'est plus Bellini, ce n'est pas tout-à-fait Meyerbeer; peut-être faudrait-il recourir à l'ancienne musique française, à Méhul, pour donner une idée de ce style habilement sobre, de cette modération dans l'emploi de la science qu'on se sent posséder à fond. Bien entendu qu'il ne s'agit ici que du système, et que la veine chaleureuse, le *brio* instinctif, se chargeront de réchauffer au besoin ce que cet amour du correct pourrait avoir de trop froid sur la terre classique de l'inspiration libre et spontanée. Le mérite principal de l'école dont je parle

LE SINAÏ.

(IMPRESSIONS DE VOYAGES.)

IX. — LE COUVENT DU SINAÏ.

La journée du lendemain fut une des plus mauvaises que nous eussions encore supportées : le chemin était couvert de cailloux amoncelés et arrondis, qui formaient un lit mobile sur lequel les pieds des dromadaires glissaient à chaque pas. Nous entrions dans les gorges voisines du Sinaï, et la chaleur s'augmentait encore de la répercussion du soleil sur les montagnes nues, au pied desquelles nous passions. Jamais la halte n'avait été si vivement désirée; aussi, à peine arrivés, nous jetâmes-nous sous notre tente. Pour la première fois, les Arabes, de leur côté, détachèrent la couverture de leurs dromadaires pour dresser des abris, dont leurs longues lances formaient les supports. Les chameaux eux-mêmes, ces infatigables coureurs du désert, paraissaient ressentir la dure influence de cette journée. Ils alongeaient languissamment le cou et creusaient le sable avec leurs nazeaux pour chercher au-dessous de la première couche une fraîcheur qui manquait à la surface. Cependant, quelque besoin que nous eussions de repos, la halte fut courte. Il fallait partir de bonne heure pour arriver avant la nuit afin de choisir la place du campement. Nous rentrions dans le domaine des serpens, les lézards et autres reptiles.

Il n'y avait pas un souffle d'air, la chaleur était étouffante, les heures paraissaient éternelles, les questions sur la distance à par-

courir étaient toujours éludées par la fameuse réponse: *c'est là*, accompagnée du geste correspondant. La langue s'attachait au palais, et les rayons du soleil que nous avions en face, nous brûlaient le visage. Ce fut ce moment que Bechara choisit pour donner à son chant une étendue et un éclat que nous ne lui avions pas connus jusqu'alors. Il paraît, au reste, que cette température infernale poussait les Arabes à la gaieté, car un chœur général accueillit son premier couplet et se renouvela religieusement à tous les autres. Je ne connais rien de fatigant comme la bonne musique lorsqu'on est de mauvaise humeur; on comprend donc combien le charivari que nous entendions devait m'agacer les nerfs. C'est tout au plus si, avec la soif, la fatigue et la chaleur que j'éprouvais, j'aurais pu, dans une bonne stalle des Italiens, écouter le duo de *la Sonnanbula* ou la cavatine de *Don Juan*. Que l'on juge donc ce que c'était que d'entendre, juché à quinze pieds de hauteur sur une selle de bois, et avec le trot du chameau, un solo de Bechara et un chœur de Bédouins. Cependant j'étais trop poli pour imposer silence aux mélomanes, qui paraissaient d'ailleurs trouver leur concert si agréable, que c'eût été conscience de les détromper. Je profitai d'une pause pour demander à Bechara la traduction des vers qu'il chantait. J'espérais qu'en m'expliquant le sujet il oublierait la chanson. — Voilà, me répondit-il en décrivant avec le bras un demi-cercle qui embrassait toute la contrée que nous avions devant nous, voilà notre pays; notre tribu est là; nous allons revoir notre famille, nos femmes et nos frères. Puis il reprit son chant de salut à la patrie, et à chaque refrain, répété par les Arabes, les dromadaires, comme s'ils eussent eu aussi des frères, des femmes et une famille, bondissaient de joie ainsi que les collines de l'Écriture. Cette allégresse générale fut enfin interrompue par l'Arabe qui marchait en tête. Il jeta un cri, et étendit sa lance vers l'horizon. Nos yeux se portèrent dans la direction indiquée, et nous aperçûmes un point noir à l'autre extrémité de la vallée. Toualeb fit un signe et Araballah se lança au grand galop de son dromadaire, qui l'emporta avec une si merveilleuse rapidité, qu'il diminua rapidement et parut, au bout de dix minutes, un second point de la même dimension que celui qui l'avait attiré. Bientôt nous les vîmes grandir en revenant vers nous. Comme de notre côté nous allions au-devant d'eux, nous ne tardâmes point à nous trouver en présence. Le nouvel arrivant était un Arabe de la tribu, qui venait d'Obéid dans le Kordofan, avait longé la rivière Blanche, que l'on croit être une des sources du Nil, traversé la Nubie, suivi les bords

de la mer Rouge, et qui, avant de se rendre au Caire, où il allait chargé d'une mission qui eût fait honneur à un philantrope européen, avait voulu revoir sa famille, qu'il avait quittée depuis dix-huit mois. La veille il était parti du camp de Toualeb, et le matin il avait fait halte dans l'endroit où nous devions nous arrêter le soir. Lorsque je fus au courant de ces différens détails, je pensai que je ne pouvais pas mieux m'adresser qu'au voyageur pour les renseignemens que je désirais obtenir, et qu'il pouvait me les donner plus précis que personne; en conséquence je m'approchai de lui, et appelant à mon aide tout mon répertoire arabe, qui commençait à prendre une certaine extension, je lui demandai :

— Y a-t-il loin d'ici à la halte?

— Dieu le sait, me répondit-il.

Je vis que j'avais affaire à un fataliste, et je résolus de revenir à mon but par une circonlocution adroite.

— Combien de temps as-tu mis, continuai-je, pour venir de là ici? — Celui que Dieu a voulu. — Je ne me tins pas pour battu et je repris : Arriverons-nous avant la nuit? — Si Dieu le permet. — Mais enfin, m'écriai-je impatienté, arriverons-nous d'ici à une heure? — Cette fois sa figure commença à se contracter dans un sourire d'étonnement, comme si ce que je venais de lui dire était monstrueux et impraticable. Mais bientôt, se reprochant ce mouvement de doute qui pouvait blesser l'omnipotence d'Allah, son visage reprit toute sa gravité, et il répondit avec l'expression de cette foi qui transporte les montagnes : — Dieu est grand. — Eh! qui diable en doute, m'écriai-je hors de moi. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Voyons, écoute-moi bien : je te demande si le lieu du campement est éloigné ou non. Alors il étendit le bras droit dans la direction vers laquelle nous marchions et me fit la réponse sacramentelle : Il est là. — Cette fois je m'aperçus enfin que je tournais dans un cercle vicieux, et e trouvant suffisamment étendu comme cela, je résolus de ne pas l'élargir par de nouvelles questions. Quant à l'Arabe, enchanté d'avoir retrouvé des camarades, il revint avec nous, remettant au lendemain de continuer sa route. Trois heures après, nous arrivâmes.

Le premier aspect des localités nous promettait, du moins, une couche moelleuse; le sable, d'une couleur rougeâtre, était d'une finesse et d'une propreté extrêmes : pas un caillou, pas un coquillage ne tachait sa surface uniforme. Malheureusement ces qualités remarquables avaient été appréciées par des hôtes dont nous n'avions guère envie de partager la couche; on ne pouvait faire un pas sans

rencontrer des vestiges de lézards et de serpens, et ces traces se croisaient si nombreuses, qu'on eût dit qu'on avait étendu sur la plaine un filet à mailles irrégulières. La nuit nous surprit sans que nous ayons pu trouver un terrain vierge; alors force nous fut de choisir au hasard et de nous en rapporter à la Providence. Nos Arabes plantèrent notre tente, nous y étendîmes nos tapis, au risque d'en recouvrir quelque trou de lézard ou de serpent, ce qui est la chance la plus dangereuse, car le reptile, soit en essayant de sortir de son gîte, soit en voulant y rentrer, attaque ordinairement l'obstacle, quel qu'il soit, qui lui en ferme l'orifice.

Le souper fut triste; la journée avait été, comme nous l'avons dit, une des plus rudes que nous eussions encore supportées. Je n'avais pas grande confiance dans le repos de la nuit; je résolus, au reste, pour n'avoir rien à me reprocher, de faire une dernière patrouille aux environs de notre tente, et j'étais occupé de ce soin, le corps à demi courbé et les yeux fixés sur le sable, lorsque Bechara, qui me voyait errer çà et là comme une ame en peine, pensa qu'il était de son devoir de me distraire de ma préoccupation et vint me rejoindre. Je lui demandai s'il nous fallait juger de cette patrie qu'il avait saluée avec des chants si mélodieux, par le prospectus qu'elle nous offrait dès la première nuit; Bechara me répondit que j'apprécierais le lendemain par moi-même le mérite de son pays, et répondant à ma question par une autre question, il me demanda si la France valait la presqu'île du Sinaï. Jamais interrogation ne pouvait venir plus à son lieu pour aller réveiller jusqu'au fond de mon cœur les attachemens de la terre natale, si puissans et si religieux surtout sur le sol étranger; j'appelai alors à mon aide tous les souvenirs de la France, dont chaque partie s'offrait à ma mémoire entourée d'une poésie que je n'avais pas remarquée sur les lieux, et qui m'apparaissait maintenant que j'en étais éloigné. Je lui racontai la Normandie avec ses hautes falaises, son Océan immense et orageux, et ses cathédrales gothiques; la Bretagne, vieille patrie des druides, avec ses forêts de chêne, ses dolmens de granit et ses ballades populaires; le Midi, dont les Romains avaient fait la province chérie, tant ils l'avaient jugé digne d'être considéré à l'égal de l'Italie, et où ils ont laissé ces gigantesques monumens qui rivalisent avec ceux de Rome; enfin le Dauphiné aux montagnes alpestres et aux vallées d'émeraudes, avec la tradition poétique de ses sept merveilles et les arcs-en-ciel éblouissans de ses cascades, dont je n'avais jamais plus regretté qu'en ce moment le murmure harmonieux et la fraîcheur délicieuse. Bechara

écoutait ce récit avec un air de doute qui allait croissant; enfin il ne put contenir son étonnement, et je vis qu'il était convaincu qu'en ma qualité de peintre, je m'étais fortement livré aux caprices de mon imagination dans ces tableaux que je venais de lui tracer. Je lui demandai alors ce qu'il trouvait d'extraordinaire et d'incroyable dans mon récit; alors il se recueillit en lui-même, puis, après un instant de silence : « Écoute, » me répondit-il :

— Allah créa la terre carrée et couverte de pierres. Ce premier point achevé, il descendit avec les anges, se plaça, comme tu le sais, sur la cime du Sinaï, qui est le centre du monde, traça un grand cercle dont la circonférence touchait aux quatre côtés du carré. Alors il ordonna à ses anges de jeter toutes les pierres dans les angles qui correspondaient aux quatre points cardinaux. Les anges obéirent, et quand le cercle fut déblayé, il le donna aux Arabes, qui sont ses enfans bien-aimés, puis il appela les quatre angles la France, l'Italie, l'Angleterre et la Russie. Tu vois bien que la France ne peut pas être telle que tu la dis.

Je respectai le sentiment qui avait dicté la réponse de Bechara, quelque désobligeante qu'elle fût pour moi, et je m'abstins de répondre. Seulement il me parut curieux que ce fût justement dans l'Arabie Pétrée qu'ait pris naissance une pareille tradition. Quant à Bechara, il me crut vaincu, et, en ennemi généreux, il respecta ma défaite.

Nous nous rapprochâmes alors du cercle des Arabes, car je n'avais aucune envie de dormir. Le nouveau venu que nous avions rencontré dans la journée faisait les frais de la conversation, et Bechara, parmi les droits de l'hospitalité, lui avait cédé celui de la parole. Il racontait une longue histoire à laquelle je ne compris rien dans le moment, mais que Bechara me raconta ensuite.

Malek, c'était le nom de l'Arabe, se trouvait au Caire lorsqu'un voyageur anglais demanda un guide qui pût remonter le Nil avec lui et le conduire jusqu'aux bords de la rivière Blanche. Il s'offrit, quoiqu'au-delà de Philœ il ne sût pas davantage le chemin que celui qu'il se chargeait de piloter. Mais l'Arabe ne doute de rien, car au bout de la science humaine sa foi place toujours la puissance de Dieu. En effet, arrivé à l'Ethiopie, il avoua franchement au voyageur qu'il croyait prudent à lui de s'adjoindre quelques naturels du pays. L'Anglais vit facilement que Malek avait trop présumé de ses connaissances géographiques; mais comme dans tout le voyage il s'était montré guide complaisant et serviteur fidèle, il le garda pour lui servir d'intermé-

diaire auprès de ses nouveaux compagnons. Malek accompagna ainsi l'Européen jusqu'aux montagnes de la Lune. Là, ce dernier désira continuer son voyage à travers l'Abyssinie; mais Malek n'avait fait marché que pour le conduire jusqu'aux bords du Baher-el-Abiad, ou la rivière Blanche, et il exprima à l'Anglais son désir de retourner vers sa tribu. La chose était trop juste pour donner matière à contestation. Le voyageur paya le double de ce qu'il avait promis, et donna congé à Malek, qui acheta un chameau et revint à la manière des Arabes, ne suivant aucune route, et se guidant d'après les étoiles du ciel. Il atteignit ainsi le Kordofan, qu'il traversa dans toute sa longueur, tantôt bivouaquant avec son dromadaire, et manquant comme lui d'eau et de nourriture, tantôt demandant l'hospitalité à quelque pauvre cabane de nègres, dans lesquelles il ne restait toujours, à son grand étonnement, que des vieillards déjà près de la tombe ou des enfans touchant encore au berceau. Sur les frontières septentrionales de cet état, et à deux journées d'Obéid, sa capitale, si l'on peut donner ce nom à un amas de mauvaises huttes, il reçut l'hospitalité dans une cabane habitée, comme de coutume, par un vieux nègre et par un enfant. L'enfant et le vieillard pleuraient, l'un redemandant sa mère, l'autre sa fille. Le vieux nègre avait alors reconnu Malek pour un Arabe de la Basse-Egypte, et il lui avait raconté son histoire. De son récit il ressort quelques détails qui ne manqueront pas d'intérêt peut-être sur les populations de l'intérieur de l'Afrique, si inconnues avant notre époque

Tout les ans le Nil déborde et fertilise l'Egypte, et quoique Dieu ait fait ce miracle pour un peuple tout entier, c'est le pacha seul qui en profite. Les moissons de ses rives fertiles sont à lui, depuis Damiette jusqu'à Eléphantine. Mais au-delà vivent des tribus nomades et indépendantes, dont toute la richesse, comme celle des anciens rois pasteurs, consiste dans leurs troupeaux. Les plus rapprochées sont celles des nègres du Darfour et du Kordofan, et le pacha, en tournant les yeux vers elles, a plus d'une fois pensé à leur prouver qu'elles faisaient partie de son empire, en levant sur elles des contributions humaines, au lieu des impôts de moissons et d'argent que lui paient ses sujets du Delta et de la Basse-Egypte. Lorsqu'une de ces résolutions est prise, ce qui arrive tous les trois ou quatre ans, il envoie un régiment de cavalerie et quelques compagnies de fantassins dans le Kordofan, et alors commence une chasse pareille à celle des rois de l'Inde contre les éléphans, les lions et les tigres. Un grand cercle est formé, qui va toujours se resserrant, et dont un point con-

venu, ordinairement une montagne, forme le centre. Femmes, enfans, vieillards, hommes, bestiaux, tous reculent devant le cercle mortel qui les enveloppe; puis enfin, comme ces bêtes féroces du Caboul et du Décan, qui se trouvent réunies, malgré la différence de leurs races, dans quelque forêt, ou acculées à quelque rivière, toutes ces populations différentes se trouvent ramassées contre la base, les flancs ou la cime d'une montagne, qu'elles couvrent comme d'un tapis mouvant et bariolé, et qu'elles font retentir de cris poussés en vingt idiomes différens. Alors commence une de ces scènes de désolation dont on ne peut avoir aucune idée dans notre Europe, et comme on en trouve dans la Bible, lorsque Nabouzardan, général de Nabuchodonosor, emmena les Hébreux captifs à Babylone. Chaque individu de ce peuple agit alors selon son caractère. Ceux qui comptent encore défendre leur vie, combattent et se font tuer; ceux qui désespèrent, se précipitent d'un rocher dans quelque abîme; les faibles de corps et de cœur se cachent comme des reptiles au fond de cavernes d'où la fumée les forcera bientôt de sortir. Alors, tout ce qui est bon à vendre, tout ce qui peut faire un serviteur ou un soldat, une esclave ou une maîtresse, est pris, trié, appareillé à la manière des bêtes de somme, conduit par troupeaux aux bords du Nil, et va peupler les bazars du Caire, de Suez et d'Alexandrie, ou augmenter les armées du vice-roi. Il ne reste donc que les vieillards, qui ne sont plus bons à rien, et les enfans, qui, cinq ans après, seront bons à quelque chose. Toute la génération intermédiaire a disparu en un jour, comme au temps où Jéhovah, pour punir les persécuteurs de son peuple, frappait les premiers nés de l'Egypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui était assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la servante qui tournait la meule dans le moulin.

Or, cet homme et cet enfant chez lesquels avait logé Malek étaient un père et un fils qui avaient, dans la dernière campagne, perdu, l'un une fille, l'autre une mère. Quant au mari, il avait défendu sa famille jusqu'à la dernière extrémité, et voyant qu'il ne pouvait la sauver, ils s'était précipité du haut d'un rocher; la fille avait été emmenée en esclavage; quant au vieux père et au jeune enfant, ils avaient été laissés comme capture inutile.

Alors le vieillard était parti; il avait longé la chaîne de montagnes qui s'étend du Darfour à la mer Rouge, il avait traversé le Baher-el-Abiad, et était arrivé à Sennar, sur les bords de la rivière Bleue. Là, courbé toute la journée sur la rive du fleuve, il avait, pendant six mois, cherché dans le sable la poudre d'or qui y est mêlée; puis il

en avait échangé une partie contre des plumes d'autruche, et il était revenu dans le Kordofan, assez riche pour racheter sa fille. Mais ses forces, épuisées par le voyage du Sennar, lui avaient manqué pour celui du Caire, et il était couché dans sa cabane, pleurant sur ses richesses inutiles, lorsque Malek était venu lui demander l'hospitalité. Alors le vieillard lui avait raconté ses malheurs, et Malek lui avait dit : « Ma tribu habite la presqu'île du Sinaï : le Sinaï est à huit journées du Caire; donne-moi tes plumes d'autruche et ta poudre d'or, et j'irai au Caire racheter ta fille. »

Et Malek accomplissait, lorsque nous le rencontrâmes, le saint engagement qu'il avait contracté en échange de l'hospitalité qu'il avait reçue.

La caravane d'esclaves ainsi enlevée au Kordofan et au Darfour, suit les bords de la rivière Blanche jusqu'au lieu où elle se jette dans le Nil; arrivée là, comme le fleuve fait, en s'enfonçant vers le nord, un circuit de cent cinquante lieues à peu près, les durs pasteurs de ce troupeau d'hommes jugent inutile de suivre ses rives. Alors toute cette troupe de cavaliers, de fantassins, de prisonniers, se prépare à traverser les soixante-dix lieues de désert qui s'étendent depuis Halfay où elle quitte le Nil, jusqu'à Korti où elle le retrouve; on prend des vivres pour huit jours, on remplit les outres, et on s'élance à travers cette mer de sable, chauffée par le soleil du tropique. Une fois partie, rien n'arrête plus la caravane; la nécessité la pousse, en lâchant après elle les deux démons du désert, la soif et la faim; elle va tant que le jour dure, comme les vagues devant la tempête. Les malades tombent, et nul ne s'arrête pour les relever; les mères qui n'ont plus de forces pour porter leurs enfans se couchent près d'eux et y restent; les hyènes et les chakals suivent de loin la caravane, comme les loups suivaient l'armée d'Attila; chaque soir on s'arrête sur une ancienne station que l'on reconnaît à ses ossemens, et chaque matin on repart, laissant quelques cadavres qui augmentent l'ossuaire. Enfin, après huit jours de marche, ou plutôt de course, toute cette troupe arrive, épuisée, haletante, diminuée d'un tiers et quelquefois de moitié, à Korti ou à Dongolah, où elle retrouve le Nil, qu'elle suit alors sans interruption jusqu'au Caire. Parfois aussi il arrive que le simoun s'élève comme un géant, plane sur la caravane en secouant ses ailes de feu, et que maîtres et esclaves disparaissent dans les sables nubiens, comme jadis l'armée de Cambyse dans les solitudes d'Ammon. Alors le pacha attend vainement soldats et prisonniers; le temps s'écoule, il s'informe, mais leur bruit s'est éteint,

leur trace s'est effacée, et ils ont disparu comme un seul homme, sous les pieds duquel la terre aurait manqué tout à coup.

Je ne sais pas si ces récits peuvent émouvoir le citadin qui les écoute au sein de sa ville et au coin de son feu; mais je sais que, dans le désert, quand on a souffert toute la journée de la chaleur, de la soif et de la faim, quand on voit se soulever à l'horizon ces vagues de sable que le souffle du kamsin peut faire rouler sur vous, quand ou entend autour de soi le sauvage concert des hyènes et des chakals, ils ont une puissance suprême et solennelle. Pour moi, leur influence jointe à la crainte des reptiles, me valut une des nuits les plus méditatives que j'eusse encore passées; heureusement nous devions arriver le lendemain au Sinaï, et cette espérance était un baume à toutes nos fatigues, un dictame à toutes nos douleurs.

Nous saluâmes, en nous réveillant, un soleil magnifique, qui nous promettait une belle mais chaude journée. Nous continuâmes notre route au milieu de la plaine de sable où nous étions engagés, puis nous entrâmes de nouveau dans une de ces ouaddi pierreuses aux montagnes volcanisées et aux parois granitiques, le long desquelles les rayons du soleil ruissellent comme des cascades de lumière. Nous nous épouvantions d'avance de notre halte du midi au milieu d'une pareille fournaise, lorsqu'à l'un des détours de cette vallée nous nous arrêtâmes muets de surprise et d'admiration. Les montagnes les plus magnifiques de ton et de forme se dessinaient devant nous, dans leur sévère nudité, sur un ciel d'un bleu céleste. C'était bien là le théâtre des grandes scènes que raconte l'Exode. Ces masses de granit étaient bien dignes d'être choisies par Dieu pour son trône, et la voix du Seigneur ne pouvait pas trouver, je crois, par tout le monde, un lieu plus sévère et plus solennel où donner à Moïse les lois qui devaient régir son peuple. Et devant cette nature muette, nue et désolée, où pas une trace de végétation ne perce entre les roches stériles, les Israélites durent comprendre qu'ils n'avaient de secours à attendre que du ciel, et d'espérance à mettre qu'en Dieu. C'était au milieu de ce paysage primitif que nos Arabes, admirateurs comme tous les peuples sauvages des grands spectacles de la nature, avaient choisi leur patrie. Cet horizon qui se déroulait à nos yeux était celui qu'ils saluaient à chaque lever et à chaque coucher du soleil. Aussi, impressionnés comme nous à l'aspect de ce panorama grandiose, et de plus attendris du retour dans la patrie, ils cessèrent tout bruit et toute conversation; et la caravane, après un repos d'un instant, commandé par la sur-

prise, reprit sa route muette et recueillie, tandis que nos dromadaires, en se mettant d'eux-mêmes à une allure plus rapide, nous indiquaient qu'ils n'étaient pas plus insensibles que leurs maîtres à l'amour de la patrie. Après cinq heures de marche dans ce splendide désert, nous aperçûmes de l'autre côté d'un ravin le campement de la tribu d'Oualeb-Saïde.

Les tentes étaient nombreuses et formaient un grand cercle. Quelques-unes, plus élevées, appartenaient à des cheiks; toutes étaient contiguës, et un seul passage, pratiqué par l'éloignement de deux d'entre elles, formait l'entrée du camp. Ces tentes n'avaient pas la forme des nôtres; elles étaient composées de longues pièces faites d'un tissu de laine et de poil de chameau, à bandes blanches et brunes, et jetées sur des tiges de roseaux, soutenues transversalement par des supports de bois. Les deux bouts de cette étoffe, après avoir formé un dôme carré, retombaient de chaque côté sur la terre, et y étaient maintenus par de grosses pierres qui pesaient sur les extrémités. Les tentes des cheiks, que nous avons déjà dit être plus grandes que les autres, étaient élevées sur le même modèle; seulement, d'un roseau placé transversalement, pendait une pièce d'étoffe qui, tombant jusqu'à terre, divisait la tente en deux compartimens. Dès que nous fûmes signalés, nous vîmes sortir de chaque tente des figures agitées; puis, bientôt le camp tout entier, ayant reconnu les frères qui lui revenaient, s'élança au-devant de nous avec des cris d'allégresse et des gloussemens pareils à ceux que nous avions entendus à la procession nuptiale du Caire. Les femmes étaient en tête avec les enfans, et nous nous faisions déjà une fête de pouvoir les examiner de près, lorsque tout à coup elles prirent la fuite. Elles avaient reconnu des Nazaréens dans la caravane. De leur côté, nos gardes ne firent pas un signe pour les retenir, de sorte qu'au bout d'un instant nous les vîmes se précipiter pêle-mêle dans le camp, et disparaître, sous leurs tentes respectives, comme des abeilles effarouchées qui rentrent dans leurs ruches. Les vieillards, les guerriers et les enfans restèrent seuls. En quelques minutes, nous les joignîmes, et, arrivés près d'eux, nos dromadaires s'agenouillèrent d'eux-mêmes sans attendre le signal de Toualeb.

On nous présenta aux anciens de la tribu, qui nous firent entrer dans la tente qui avait la plus belle apparence; c'était celle de Toualeb. Notre chef nous en fit gracieusement les honneurs en nous y faisant asseoir et en s'asseyant lui-même près de nous avec les plus consi-

dérables de ses compagnons. Quelques instans se passèrent à savourer la fraîcheur de l'ombre, et l'on apporta une sébile de bois pleine d'une crême si éblouissante de blancheur, que la vue seule en rafraîchissait. Je me retournai vers Abdallah, lui montrant des yeux cette merveilleuse sébile; mais il répondit à mon regard par un signe de dédain que j'attribuai au mépris que lui inspirait, pour les préparations rustiques de la tribu d'Oualeb-Saïde, la science culinaire qu'il avait étudiée dans la capitale. Après quelques cérémonies qui me parurent fort longues, tant cette crême me faisait envie, M. Taylor se décida à plonger la main dans la sébile, prit une cuillerée de crême et la porta à sa bouche; toutefois, à mon grand étonnement, je ne lui vis, après l'avoir goûtée, manifester aucun signe de satisfaction; il n'en acheva pas moins, il est vrai, ce qui restait de la liqueur dans le creux de sa main, avec une physionomie calme en apparence, mais dans laquelle il me semblait reconnaître bien plutôt la puissance d'un homme maître de lui que la béatitude d'un convive altéré qui trouve enfin à se rafraîchir. Profitant alors de cette sage lenteur arabe qui, dans les occasions solennelles, place un intervalle de quelques secondes entre chaque phrase, chaque mouvement ou chaque action, je demandai à M. Taylor comment il trouvait le breuvage bucolique qu'on venait de nous apporter. « Mais, me répondit-il avec une philosophie parfaite, cela ne ressemble à rien de ce que vous connaissez; goûtez, c'est étrange. » Cette réponse m'avait bien donné quelque défiance, mais rassuré par l'apparence appétissante de cette malheureuse crême, j'y plongeai la main à mon tour, et, la portant à ma bouche, j'avalai tout ce qu'elle avait pu contenir d'une seule gorgée. La surprise fut horrible, et, moins bon diplomate que mon ami, je la trahis à l'instant même, non-seulement par l'expression de mon visage, mais encore par mes paroles. Je demandai de l'eau à grands cris; on m'en apporta aussitôt une gargoulette pleine que j'avalai sans pouvoir chasser le goût qu'avait laissée cette infame préparation. Je fis signe qu'on m'en donnât une seconde, et je l'employai, moitié comme la première, moitié à me rincer la bouche. Abdallah, sur lequel mes yeux effarés s'arrêtèrent par hasard pendant que je me livrais à cet exercice, me regardait comme un homme qui avait parfaitement prévu ce qui venait d'arriver, mais qui n'avait pas voulu se priver de cet agréable spectacle.

Cette espèce de plat était composé, ainsi que je l'ai su depuis, de fromage de lait de chamelle, d'huile et d'oignons coupés en morceaux gros comme des petits pois; on battait le tout ensemble en y

joignant encore quelques ingrédiens tout aussi homogènes, et il résultait de cet impur mélange le poison que l'on nous avait servi. Au reste, notre répugnance était tout européenne à ce qu'il parut, car à peine Mayer eut-il fait, avec le même résultat, l'essai qui m'avait été si funeste, que les Arabes se jetèrent sur la sébile pleine et mangèrent avec délices cette préparation qui me dégoûta du lait pour tout le voyage.

Pendant qu'ils expédiaient ce premier service, j'examinais curieusement l'intérieur d'une de ces tentes qui n'ont pas subi d'altération depuis Abraham et dont Ismaël a transporté la tradition, de la terre de Chanaan au fond de l'Arabie Pétrée. Je suivais donc des yeux une de ces lignes brunes formées par la laine des brebis noires, lorsqu'il me sembla voir passer à travers l'étoffe une lame de poignard. Elle glissa, taillant la laine dans une longueur de deux pouces à peu près, puis elle disparut; deux doigts fins et déliés, aux ongles peints en rouge, lui succédèrent, écartant les lèvres du tissu que la lame venait de séparer, et un œil noir et brillant parut entre les deux doigts; c'étaient les femmes arabes qui, désireuses de voir des Nazaréens et cependant ne voulant pas être vues par eux, n'avaient pas trouvé de meilleur moyen de satisfaire leur curiosité et de ne point désobéir à la loi, qne de pratiquer cette petite ouverture à laquelle un œil nouveau succéda de cinq minutes en cinq minutes, pendant tout le temps que nous demeurâmes assis sous la tente de Toualeb.

Cependant, tandis que ces dames nous examinaient à loisir, leurs maris avaient fait disparaître la crême à l'huile et aux oignons qu'on nous avait d'abord offerte. Un énorme plat de riz lui succéda; mais cette fois, instruit par l'expérience, je n'y goûtai qu'avec les précautions nécessaires. Ce nouveau mets avait du moins l'avantage de n'avoir aucun goût bon ni mauvais; il était cuit à l'eau, et s'il n'affriandait pas beaucoup le palais, du moins il ne soulevait pas le cœur.

Le repas fini, nous songeâmes à payer notre hospitalité par des présens. Nous avions avec nous quelques mouchoirs aux couleurs vives et variées, que nous distribuâmes aux petits Arabes. Ils étaient tous entièrement nus, et portaient au cou, suspendu à une tresse de crin, un grelot, dont je demandai l'usage. J'appris alors que le soir, lorsque la tribu va se livrer au repos, on fait rentrer dans l'enceinte d'abord les dromadaires, ensuite les moutons, puis enfin les enfans. On compte chaque troupeau, en suivant l'ordre que lui assigne son importance, et si quelque enfant manque à l'appel, les parens se mettent en quête, appelant et écoutant. A défaut de la voix, le bruit

de la clochette les guide, l'enfant égaré ou fugitif est retrouvé ou repris, et ramené au camp, qui ne se ferme que lorsqu'il est bien reconnu qu'il ne manque aucune tête.

Au reste, ces enfans, si petits qu'ils fussent, étaient d'une adresse merveilleuse pour se faire à l'instant des draperies ou des vêtemens avec les mouchoirs que nous leur donnions. Ils les roulaient en turban à l'entour de leur tête, s'improvisaient une cotte, ou les laissaient pendre en manteaux, et presque toujours ces parures étaient pleines de goût. J'en dessinai quelques-uns, trop préoccupés par leur joie pour s'apercevoir que j'escamotais leur ressemblance, que, dans toute autre circonstance, ils ne se seraient pas facilement décidés à me laisser prendre.

Nos guides, pour nous remercier de nos bons procédés à leur égard, et peut-être aussi pour prolonger de quelques heures notre halte dans leur tribu, voulaient ajouter au lait et au riz le *harouf machi*, ou le mouton cuit sous la braise. Nous refusâmes stoïquement, quoique ce fût sans contredit le meilleur plat de la cuisine arabe. Nous n'étions plus qu'à quelques heures du Sinaï. Nous avions hâte d'y arriver, et pour y être avant la nuit, nous n'avions pas de temps à perdre.

Les adieux se firent avec la dignité arabe. D'ailleurs, cette fois, la séparation n'était pas longue. Notre escorte, qui ne pouvait entrer au couvent, revenait la même nuit. Nous enfourchâmes donc nos dromadaires sans trop de retard, et, au bout d'une demi-heure, nous entrâmes dans l'oasis Sainte-Catherine, qui conduit au pied du Sinaï. Le chemin est montueux, difficile, escarpé; mais nous touchions au but, et cette idée aplanissait le chemin, embellissait la route, adoucissait les pentes. Le soleil lui-même, quoique dévorant, nous semblait doux et plus léger à supporter que la veille. Cependant ce rude chemin durait depuis deux heures, et nous commencions, malgré l'influence morale, à ressentir une fatigue physique réelle, quand, au détour d'un énorme rocher qui nous masquait l'horizon, nous nous trouvâmes au pied de la montagne Sainte-Catherine, élevée comme une reine au-dessus de ses voisines. A gauche se dressait, la dépassant de toute la cime, le magnifique Sinaï, et sur le revers oriental du mont sacré, au tiers à peu près de sa hauteur, nous apparaissait le couvent, puissante forteresse bâtie en quadrilatère irrégulier, tandis qu'au côté nord un vaste jardin, qui descend le long de la dernière colline, rattachant la montagne à la vallée, entouré de murs moins hauts que ceux du couvent, mais cependant à l'abri d'un coup

de main, réjouissait, par la cime des arbres, l'œil déshabitué de verdure.

Le Sinaï est le point culminant de la chaîne de montagnes qui s'élève comme l'épine dorsale de la presqu'île, et qui redescend capricieusement et d'une manière heurtée jusqu'à la mer Rouge, où ses dernières dents de granit se perdent dans un sable doré.

Au moment où nous allions atteindre les murs du jardin, qui s'élèvent au-dessus du sentier, un Arabe richement vêtu passa près de nous, nous adressa un salut que nous lui rendîmes, s'approcha de Toualeb, avec lequel il échangea quelques mots, puis il continua sa route, suivant le chemin d'où nous venions. Nous continuâmes alors de longer les murs interminables du jardin, à l'ombre desquels, de pas en pas, nous rencontrions de misérables Bédouins nus et déguenillés, attirés par le voisinage du monastère, et vivant ainsi de la charité des moines, comme les pauvres, à la porte de nos églises, vivent de l'aumône des fidèles.

Enfin, aux murs du jardin succédèrent les murs du couvent; après des fatigues inouies, nous touchions au port que le dévouement des chrétiens a su conserver aux voyageurs sur cet océan de sable et au milieu de ces rochers de granit. C'était notre terre promise, et je doute que les Israélites aient plus vivement désiré la leur que nous celle-ci.

Néanmoins un simple coup d'œil me convainquit que nous n'étions pas encore arrivés au terme du chemin. Nous voyions bien un mur, mais à ce mur nous cherchions vainement une porte. Cependant, à la moitié de cette façade, qui était celle tournée vers l'orient, Toualeb, à notre grande surprise, donna le signal de la halte en gloussant les chameaux. Ceux-ci s'agenouillèrent comme d'habitude, cherchant l'ombre que les hautes murailles projetaient devant elles. Quoique nous ne comprissions pas parfaitement les causes de la station, nous ne nous en arrêtâmes pas moins. Au même instant une fenêtre abritée par un auvent s'ouvrit, et un moine grec vêtu de noir, la tête couverte d'un chapeau rond sans rebord, avança avec précaution la tête, afin d'examiner à quelle espèce de gens il avait affaire. Nous nous séparâmes alors des Arabes, et nous nous approchâmes de la fenêtre, élevée de trente pieds à peu près, et, nous adressant au caloyer, nous lui dîmes que nous étions Français et que nous venions du Caire pour visiter le couvent. Il nous demanda alors si nous avions des lettres de la succursale. Nous lui montrâmes celles que nous avaient données, aux sources de Moïse, les deux moines que

nous avions rencontrés. Aussitôt une corde descendit; c'était le facteur du couvent. Nous y attachâmes nos dépêches; elle remonta. Le moine les prit et disparut avec elles.

Nous ne savions pas ce que contenaient ces lettres: nous n'avions pas pu les lire, écrites qu'elles étaient en grec moderne; d'ailleurs nous ignorions le rang de ceux qui nous les avaient données, et si leur recommandation était assez puissante pour nous ouvrir les portes de la sainte forteresse. On devine donc combien nous parut long le quart d'heure qui s'écoula sans que nous vissions reparaître le caloyer, qui portait avec lui notre seule espérance. Qu'allions-nous faire si ces lettres étaient insuffisantes, et si l'entrée nous était refusée? Retourner au Caire, après avoir fait cent lieues à travers le désert, pour ne contempler que les murs du couvent, c'était, quelque pittoresques qu'ils fussent, une bien mortifiante perspective. Nous nous regardions donc les uns les autres d'un air assez piteux, lorsque la fenêtre se rouvrit, et les moines vinrent les uns après les autres jeter les yeux sur nous. Nous nous étudiâmes aussitôt à donner à nos physionomies l'air le plus prévenant possible. Il paraît que nous réussîmes à leur inspirer une parfaite confiance, car, après une courte conférence que deux pères, qui paraissaient très influens dans la communauté, eurent ensemble, la corde fut descendue de nouveau, mais cette fois garnie d'un crochet. Nos Arabes déchargèrent aussitôt nos chameaux. Cette corde venait chercher les bagages, qui, sans qu'il fût le moins du monde encore question de nous, commencèrent leur ascension et disparurent successivement, dévorés par cette gueule ouverte au milieu de la face du mur. Nous demandâmes à Bechara l'explication de cette étrange conduite; mais il nous dit que c'était la manière de procéder des moines, qui employaient ce moyen de peur de surprise, mais qu'après l'ascension de nos paquets, notre tour viendrait immédiatement. En effet, le dernier ballot monté, la corde resta un instant invisible, puis reparut avec un bâton lié en travers à son extrémité : c'était notre selle.

Bechara nous expliqua alors une chose que nous ignorions complètement, c'est que le couvent du Sinaï n'a pas de porte. Les moines ont cru devoir prendre cette précaution, quelque inconvénient qu'elle présentât, afin d'être toujours à l'abri d'une surprise. Nous devions donc prendre le chemin de nos paquets: c'était celui que les bons pères pratiquaient eux-mêmes, et qu'il nous fallait adopter, à moins que les moines ne se décidassent à faire pour nous ce que les Troyens avaient fait pour le cheval de bois, ce qui n'était pas probable. Quant

à notre escorte, elle ne pouvait nous accompagner dans l'intérieur du couvent et devait retourner à sa tribu. Nous prîmes congé de Toualeb, de Bechara et de toute la troupe, après être convenus avec elle que, vers le matin du huitième jour, elle viendrait nous reprendre pour nous ramener, selon les conventions faites, au Caire. Pendant que je réglais ces dispositions nouvelles avec nos guides, M. Taylor sollicitait et obtenait l'entrée du couvent pour Abdallah et Mohammed.

Cependant, soit intérêt, soit curiosité, nos Arabes ne voulurent pas nous quitter que l'ascension ne fût faite. Mayer, en sa qualité d'officier de marine, nous montra la route. Il enfourcha le bâton à la manière des peintres en bâtimens qui se balancent dans les rues de Paris au-dessus de la tête des passans, puis aussitôt qu'il eut fait signe qu'on pouvait commencer la cérémonie, il s'enleva majestueusement dans les airs; parvenu à la hauteur de la croisée, un frère vigoureux le tira à lui, comme il avait fait de nos paquets, et le déposa en lieu de sûreté. Nous suivîmes son exemple, non, pour mon compte, je l'avoue, sans quelque répugnance, et nous arrivâmes à bon port; Abdallah et Mohammed nous suivirent.

Quant à Toualeb, aussitôt qu'il vit le dernier de nous entré, il donna à son tour le signal du départ, et toute la troupe, après nous avoir salué de la main et de la voix, repartit au grand galop de ses dromadaires.

A. Dauzats. — Alex. Dumas.

MÉMOIRES

DE

M. DE MAISON-ROUGE

LIEUTENANT-DE-ROI DE LA BASTILLE.

I.

Les médecins m'ayant envoyé prendre les eaux et respirer l'air de mon pays, je comprends que je dois me tenir pour mort, et je cède de bonne grace au vœu de la nature. Il semblera étrange à mes amis de voir un aussi rude militaire que moi finir ses jours comme un héros de roman.

— De quoi diable, diront-ils, Maison-Rouge s'est-il avisé? Lui qui a passé ses belles années dans la fumée du canon, un cheval entre les jambes, le voilà qui tombe amoureux à trente-deux ans! Il faut qu'il ait perdu la raison.

Ce sera parfaitement dit; mais cela ne me rendra point la vie et la santé. Afin de les mettre à même de bien raisonner, et aussi pour occuper le temps qui me reste selon mon envie, je vais écrire en peu de mots mon histoire. Je ne sais trop quel enseignement on en pourra tirer, si ce n'est celui-ci : qu'il faut payer tribut à chacune de

ses passions dans l'âge convenable, et qu'il en est de l'amour comme de la petite vérole, qu'on voit être une maladie bénigne pour la jeunesse et dangereuse pour l'âge viril.

Mon père, qui avait toujours vécu dans les armées, disait qu'un bon gentilhomme, avec assez de littérature pour écrire au roi, pouvait devenir maréchal de France. Il me donna donc à un curé qui m'enseigna l'orthographe et un peu de latin, me fit traduire les commentaires de César et me permit de lire les grands auteurs du siècle dernier. Le reste de mon éducation fut consacré à l'équitation, à l'escrime et aux exercices militaires. Nos avantages ne nous servent à rien s'ils ne sont accompagnés du savoir-faire dont il est besoin pour les mettre en lumière. Les jeunes gens de ma province n'avaient pas l'esprit plus orné que le mien, mais ils possédaient le talent de faire valoir leur peu de connaissances. Ils avaient ce qu'on appelle du monde, tandis qu'une certaine timidité me retenait à l'écart et me rendait la compagnie des femmes plutôt pénible qu'agréable. Je ne manquai point de déguiser cette timidité sous les airs de l'indifférence et du mépris. Je vécus comme un farouche, et je pris de bonne foi ma faiblesse pour de la force, ma sensibilité pour de l'antipathie, et la crainte que m'inspiraient les commerces du monde pour une honnête misanthropie. J'avais en outre une véritable vocation guerrière. M. le maréchal de Noailles m'emmena en qualité de cornette, quand je n'avais que dix-huit ans; depuis ce jour, je n'ai plus quitté le baudrier. Comme c'est du temps passé, je puis dire sans vanité que j'étais à cet âge un assez beau garçon. Les princes ressemblent aux femmes, qui se prennent volontiers par les yeux; le feu roi Louis XIV me remarqua dans une revue, et demanda mon nom à M. le maréchal. Il se souvint d'avoir entendu parler favorablement de mon père, et dit qu'il me voulait donner de quoi acheter une compagnie. J'en avais une six mois après cette rencontre, et je mis tant de soins à l'entretenir que ce fut une des plus belles de l'armée.

La fin du dernier règne a été marquée, comme on sait, par des désastres. Mes campagnes furent malheureuses. Nous avions contre nous le sort des armes, et tout ce que nous pûmes obtenir, avec des prodiges de valeur, fut d'empêcher l'ennemi de pénétrer au centre du royaume. Un coup de feu que je reçus dans une retraite me tint sur le flanc jusqu'au jour où les traités mirent fin à la guerre. Au milieu des déroutes et des fatigues, j'avais gagné la réputation d'un bon militaire, mais sans avoir réussi à faire un grand chemin. J'avais

vendu ma compagnie et employé la moitié de ma petite fortune à l'acquisition de la majorité du régiment de Bourgogne. Pour charmer les ennuis des garnisons de frontière, je m'efforçais de concentrer tous mes goûts dans les détails de mon métier. N'ayant rien à faire de ma bonté naturelle, je l'employais avec mes soldats, qui m'aimaient extrêmement. Je ne voyais que des uniformes et à peine quelques grisettes, les jours de débauche, où il fallait me montrer aussi bon compagnon que mes amis. On m'appelait Maison-Rouge le philosophe, le cœur de fer, et j'acceptais volontiers ces beaux surnoms.

Une petite aventure m'apprit cependant que je n'avais pas autant d'insensibilité que je m'obstinais à le croire. Je m'étais lié d'amitié vive avec un officier de mon régiment nommé d'Ailly. Ce garçon était la franchise même. Il avait du bien, la figure belle, de la gaieté, la plupart des petits agrémens qui plaisent aux femmes. Il fréquentait dans la bonne compagnie de Sedan où nous tenions garnison, et voyait assiduement la famille d'un certain La Rive, espèce de bourgeois-gentilhomme qui tranchait du personnage de qualité, mais qui avait une fille aimable et jolie. D'Ailly devint amoureux de la demoiselle. Il m'entretenait sans cesse de sa passion, et voulait m'introduire dans la maison de sa maîtresse, ce que je n'acceptai point à cause de mon humeur sauvage. Comme il avait le cœur sur la main, et qu'il m'aimait véritablement, il parlait souvent de moi chez le vieux La Rive. J'étais, à l'entendre, un homme excellent; je ne savais pas mon mérite, et c'était grand dommage que ma bizarrerie me tînt éloigné du monde. Ces discours excitèrent la curiosité de Mlle de La Rive. Elle me regardait plus attentivement que les autres quand je venais à l'église avec l'état-major de la place. La vanité n'est pas mon défaut; j'étais loin de m'imaginer que ces regards me fussent favorables, et pourtant comme ils partaient de deux yeux pleins de douceur, ils me jetaient dans un trouble insurmontable. D'Ailly me rapporta une parole de cette jeune fille, qui me fit monter le rouge au visage.

— Je ne sais, lui avait-on dit, si votre ami est aussi brave que vous l'assurez sur un champ de bataille; mais, à l'égard des femmes, il n'est rien moins que courageux. Ce faux goût de la solitude n'est que de la poltronnerie.

— Morbleu! répondis-je, ce mot-là est bien d'une femme qui a le sentiment de tout le mal qu'elle peut faire, et qui se croit redoutable. C'est précisément parce que j'évite ses pareilles que je ne les crains pas.

Ma réponse fut rendue fidèlement; mais Mlle de La Rive ne cessa de répéter que j'étais un poltron et non pas un philosophe. Les choses en étaient à ce point quand d'Ailly partit pour la cour, afin de soumettre à son cousin, le duc de Chaulnes, son projet de mariage. Pendant son absence, je me trouvai, dans un repas de corps, auprès d'un officier qui tint quelques propos malhonnêtes et grossiers sur Mlle de La Rive. Je déclarai impérieusement que je ne voulais pas entendre mal parler d'une personne que j'estimais. On se moqua de ma galanterie. La colère me prit, et une querelle assez chaude nous mena jusque sur le pré. Je maniais les armes beaucoup mieux que mon adversaire; je lui passai mon épée au travers du corps. Celui que j'avais tué était connu pour un brutal, en sorte qu'on ne m'inquiéta point. Mlle de La Rive n'ignorait pas le motif de la querelle. Ses yeux me dirent assez qu'elle m'en gardait quelque reconnaissance; mais pour rien au monde je n'aurais voulu courir sur les brisées de mon ami. Tout en me croyant le cœur assez ferme pour répondre de moi, je jugeai inutile de m'exposer à écouter cette jolie personne m'exprimer un sentiment honnête et tendre qui mène les gens tout droit à l'amour; c'est pourquoi je m'enfermai plus que jamais dans ma sauvagerie. A son retour, d'Ailly me rapporta cent paroles obligeantes de sa maîtresse. Il mit tout en œuvre pour vaincre mon obstination. Je demeurai inébranlable, et sans doute je n'aurais jamais vu de près Mlle de La Rive, si d'Ailly, qui n'avait pas de parens à Sedan, n'eût imaginé de m'envoyer remettre au père de sa belle la demande en mariage que M. de Chaulnes avait faite par écrit. Il fallait, disait-il, un homme sérieux et de bonne réputation comme moi pour donner à cette demande le poids et l'importance nécessaires. Me voilà donc, pour la première fois de ma vie, m'inquiétant de mes rubans et de ma coiffure, et allant en visite avec mon plus bel habit. Mlle de La Rive me vit de sa fenêtre traverser la place et sonner à la porte de la maison; je la trouvai seule dans le salon, où je fus conduit en attendant qu'on eût averti le père. Elle me demanda ce qui m'amenait, en femme qui devine les choses de loin.

— C'est, lui répondis-je, une petite affaire qui vous concerne.

— Cette affaire, reprit-elle, ne vous touche pas de près, car vous me paraissez avoir l'assurance et la liberté d'esprit que donne le désintéressement,

— Il est vrai, mademoiselle, que je suis l'être le plus maladroit du monde quand je sollicite pour mon compte, tandis que j'ai de la résolution lorsqu'il s'agit de plaider et de batailler pour les autres.

—Je le sais, puisque vous avez risqué votre vie à mon service. Excusez ma franchise, monsieur : en parlant pour les autres et jamais pour soi-même, on perd des procès tout gagnés, et on fait souvent un mauvais emploi de sa générosité.

—Ce n'est pas le cas aujourd'hui, mademoiselle. Je viens plaider pour un ami qui m'est cher, et qui ne vous est pas indifférent, je le suppose. Le succès nous sera donc agréable à tous deux.

—Prenez-y garde, monsieur. Après avoir été mon défenseur, vous pourriez bien jouer à présent le rôle de persécuteur.

Le vieux La Rive étant venu nous interrompre, la demoiselle sortit dans une agitation qui me parut singulière. Je remis la lettre officielle de M. le duc de Chaulnes, et, selon mon attente, la demande fut accueillie favorablement. Le père trouva l'alliance parfaitement sortable. Il m'accabla de civilités, et me promit de mener l'affaire aussi vivement que d'Ailly le pouvait souhaiter. Je courus annoncer à mon ami l'heureux résultat de mon ambassade. Nous en causions ensemble quand on nous annonça M. de La Rive.

—Nous avons, dit-il, un petit obstacle. Ma fille montre un grand effroi à l'idée du mariage. Elle pleure, et demande un délai de six mois qu'elle veut passer dans un couvent. Ce sont caprices de fille innocente. Nous en triompherons, et je viens prier M. d'Ailly de ne pas laisser de faire sa cour, sans s'inquiéter de cet incident.

D'Ailly, qui se croyait en meilleure position dans l'esprit de sa prétendue, demeura stupéfait à cette triste nouvelle. Il eût renoncé à ses espérances plutôt que de songer à forcer les répugnances de la jeune fille; mais il tomba dans un désespoir violent. Comme il parlait volontiers, il conta ses peines à tous venans, et la ville entière s'intéressait à son malheur.

Sur ces entrefaites, le roi mourut; M. d'Argenson entra aux affaires. Je suis son parent à un degré fort éloigné; on m'engagea de sa part à venir à Paris prendre un poste de confiance qu'il me voulait donner. Au milieu des démarches de cour et des audiences de ministre, l'image de Mlle de La Rive ne me sortait plus de l'esprit; je revoyais sa tête blonde et ses yeux pleins de douceur; je répétais sans cesse le peu de mots que sa bouche m'avait adressés, et j'y trouvais, en dépit de ma modestie, un sens qui me troublait. L'étrange issue de mon ambassade semblait confirmer mes présomptions. Cependant je sentais l'horreur que ma conduite inspirerait si on me voyait prétendre à remplacer mon ami; on m'eût accusé de le trahir, et d'ailleurs je désirais sincèrement que son bonheur fût possible.

Ces raisons me rendirent assez de force d'ame pour surmonter la faiblesse où j'étais près de tomber. Je ne tardai guère à me féliciter de ma prudence. Au bout de deux mois, d'Ailly m'annonça du même coup son mariage avec Mlle de La Rive, et son départ pour les colonies orientales, où il avait un commandement de conséquence; il quittait la France pour six ans, et partait, disait-il, désolé de ne point me faire ses adieux. Sa femme voulait s'embarquer à Bordeaux sur-le-champ pour épargner à ses parens les déchiremens de la séparation.

Peu de jours après le départ de d'Ailly, je rencontrai dans l'antichambre du ministre une jeune dame fort étourdie qui vint m'accoster lorsque je donnai mon nom à l'huissier :

— En vérité, monsieur, me dit-elle, vous êtes un homme bizarre : vous vous battez pour une femme charmante; elle vous aime, cela est dans l'ordre; mais ce qui est inconcevable, c'est que vous n'ayez pas voulu comprendre qu'elle vous aimait. Je suis l'amie de Mlle de La Rive, monsieur; elle m'écrivait tout ce qu'elle pensait; cent fois elle m'a dit que vous étiez la seule personne à qui elle eût souhaité de plaire.

Cette dame ajouta beaucoup d'autres discours que j'ai oubliés, et me força de lire une lettre de Mlle La Rive, écrite au moment du mariage, où je trouvai le passage suivant :

« Si j'avais la moindre vocation pour le couvent, j'aurais volontiers quitté le monde. Ne me sentant pas appelée à entrer en religion, je pense me tirer d'affaire le moins tristement possible en épousant un honnête homme qui a de la tendresse pour moi. Le départ de M. d'Ailly pour les colonies achève de me décider; je ne serai plus exposée à rencontrer celui qui pourrait me faire repentir de mes résolutions. Ce qui vous semblera étrange, c'est la persuasion où je suis que M. de Maison-Rouge ne me voyait pas avec indifférence; il est dupe de ses scrupules, et fait deux malheureux au lieu d'un. Ce sacrifice à la force de l'amitié est une belle chose; mais est-ce que M. d'Ailly n'aurait pas été aussi généreux, s'il eût connu la vérité? Ne serait-il pas plus juste et plus naturel que les rôles fussent changés? Les sentimens héroïques sont assez rares pour qu'on doive déplorer de les voir mal employés. Si vous rencontrez quelque part M. de Maison-Rouge, dites-lui qu'il se méfie à l'avenir de sa délicatesse excessive; dites-lui que je l'aimais, qu'il me sépare de lui par sa faute et irrévocablement. Ajoutez ensuite que je saurai me consoler, que je suis toute à mes devoirs, et qu'il ne me reverra jamais. »

— Eh bien ! me dit la jeune dame, que pensez-vous de ceci, monsieur?

— Il n'y a point de remède au passé, répondis-je; et ce que nous avons de mieux à faire est de l'oublier.

— Vous êtes un homme de marbre.

La dame n'a pas su que deux années entières de mélancolie profonde m'avaient justifié de cette accusation.

II.

M. d'Argenson, à qui les polices ordinaire et secrète donnaient de la besogne, avait besoin d'un homme à lui pour commander à la Bastille. Il m'offrit la lieutenance-de-roi de cette forteresse, comme un poste de confiance, en me priant d'y apporter cette perfection de discipline que j'avais toujours eue. J'acceptai plutôt pour me tirer de l'oisiveté que par goût pour ces fonctions de tyran.

Le personnel de la prison est considérable; j'avais sous mes ordres tout le régiment de la geôle et une compagnie des gardes-invalides. Le gouverneur, M. de Bernaville, seul personnage au-dessus de moi, était trop paresseux pour me gêner en rien; il croyait bien faire en ne considérant pas les prisonniers comme des hommes, et en réduisant à un petit écu la pistole que le roi donnait par tête pour la nourriture. Nous eûmes quelquefois maille à partir sur cet article; je lui faisais honte de son avarice, et comme il me savait bien en cour, il n'osait me résister ouvertement. L'autorité passa ainsi presque entièrement dans mes mains, et les pauvres diables que nous tenions enfermés ne s'en trouvèrent pas plus mal.

J'aurais quelques bonnes histoires à raconter sur ceux qui passèrent entre mes mains pendant mes premières années de Bastille; je les laisserai de côté pour en venir à ce qui me touche, n'ayant pas envie de faire ici d'autre roman que le mien. Un jour, le lieutenant de police nous apporta l'ordre de préparer un grand nombre de logemens; on parlait de nous envoyer pour la nuit des gens de qualité. Il y avait en effet une terreur dans Paris, ce que je sus par ouï-dire, car je vivais moi-même comme un véritable prisonnier, à cause de mon peu de goût pour le monde. L'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne fut cerné par la maréchaussée. D'heure en heure on nous amena quelques figures nouvelles, dans des carrosses de louage, et bien accompagnées. Cette procession commença par le marquis de Pompadour; ensuite vin-

rent MM. de Saint-Geniès, l'abbé de Brigaut, MM. de Malesieu, de Gavaudun, de Boisdavis, et d'autres gens attachés au duc et à la duchesse du Maine. On eut un moment l'idée que cette princesse elle-même nous serait envoyée, mais ce ne fut qu'un bruit. Bientôt arrivèrent M. Davisart, le chevalier de Menil et Mlle de Launay, confidente intime de la princesse. Avant la fin de la semaine, la Bastille contenait à peu près toute la conspiration de Cellamare. J'étais fort occupé dans les premiers temps, à cause des interrogatoires que venaient faire M. d'Argenson et le lieutenant de police. Dubois lui-même s'en mêla. On ne se reposa que quand on eut assez questionné les chefs de l'affaire; ce fut dans cet intervalle que le gouverneur me dit un jour :

— Savez-vous que nous avons ici la meilleure compagnie et les femmes les plus aimables du château de Sceaux? Allez voir Mlle de Launay; c'est une prisonnière comme vous n'en aurez pas souvent.

— Et que voulez-vous, répondis-je, que j'aille faire chez cette perronnelle? Je n'ai pas envie d'entendre ses lamentations.

— Vous ne la connaissez point; ne vous imaginez pas qu'elle soit éplorée. Elle m'a reçu d'aussi belle humeur que si on était ici pour se divertir.

Je tournai sur mes talons sans répliquer. Ce que le gouverneur me disait pour m'engager à visiter Mlle de Launay ne faisait que m'en éloigner davantage. On pourrait s'étonner qu'un philosophe ou un penseur ne se connût pas lui-même. Moi qui n'étais qu'un franc militaire sans culture, et qui n'ai jamais réfléchi à rien de bon, je n'avais qu'une idée peu nette de mon propre caractère. J'ai déjà dit que je prenais ma timidité pour l'horreur de la compagnie, et dans cette occasion, je demeurai persuadé que je n'avais nul plaisir à tirer d'une visite à cette perronnelle, comme je l'appelais alors. L'humanité dont j'usais envers les autres prisonniers me reprocha pourtant de traiter cruellement une femme qui avait sans doute plus besoin que personne d'être secourue dans son mauvais destin. Je crus m'adoucir un beau jour, et c'était au contraire le courage qui me venait, lorsque je me rendis au logement de Mlle de Launay. Dans mon ignorance des façons de cour, je m'attendais à trouver de grands airs dédaigneux et un langage fort au-dessus du mien. Ma réplique était préparée; je m'étais armé de toute ma rudesse de soldat. Je fus bien surpris de me voir accueilli avec cet agréable laisser-aller et cette insouciance cordiale qui vous mettent à l'aise malgré vous. Pour la première fois de ma vie, je m'aperçus que j'avais de la politesse et que je pouvais soutenir une conversation.

Lorsque j'aurai dit que Mlle de Launay est une petite femme un peu maigre et jaune, il ne me restera plus que des éloges à faire de sa personne. Ses yeux sont les plus animés et les mieux parlans que j'aie jamais vus. Ils vous devinent si promptement, qu'on a honte de la lenteur qu'on met à s'exprimer. Leur éloquence, en devançant la parole, vous prépare à écouter la plus jolie bouche du monde répéter ce qu'ils viennent de vous dire. La douceur du son de voix, le piquant du geste et je ne sais quelle grace indéfinissable, font de Mlle de Launay la beauté la plus touchante qu'on se puisse imaginer. Quant à son esprit, je n'en parle pas, n'étant pas de force à le juger; mais à cette heure les connaisseurs l'ont trop vanté, M. de Chaulieu l'a trop exalté dans ses poésies, pour qu'il soit besoin de dire que c'est le plus original et le plus aimable de ce siècle.

Le gouverneur ne m'avait pas trompé en m'annonçant que ma prisonnière ne donnait pas dans le lamentable. Elle faisait si bon cœur contre sa mauvaise fortune, que je conçus une haute opinion de son caractère.

— Monsieur, me disait-elle, vous regarderez peut-être mon contentement comme une bravade. Cependant vous comprendrez mieux pourquoi je suis tranquille et heureuse, lorsque vous saurez que j'ai toujours vécu dans l'esclavage. Quelque attaché qu'on soit à une princesse, c'est ne rien garder pour soi que de lui donner son temps au point de n'avoir pas une heure de loisir. Je retrouve ici bien plus d'indépendance que je n'en ai perdu. Si je n'y fais pas mes volontés, du moins je n'obéis pas à celles des autres. Ne voyant rien, je regrette peu de chose, et l'impossibilité de satisfaire mes désirs les empêche de naître. Il n'en est pas de même dans la servitude, où tout s'offre et se refuse à la fois à nos souhaits. Je n'ai point d'assujétissemens, point de devoirs à remplir ni de fonctions à exercer. Je me lève à mon heure et dors quand cela me convient. C'est en prison qu'on goûte vraiment la liberté.

—A Dieu ne plaise, répondis-je, que je cherche à vous désabuser sur les jouissances de la prison. Aimez-les le plus long-temps que vous pourrez. Il y a pourtant un grand mot que l'on prononce souvent ici.

—Voulez-vous parler de l'ennui? reprit-elle. Il est vrai que c'est le fléau le plus à craindre. Heureusement j'ai ma femme de chambre qui est une ressource. D'ailleurs, si on se relâche un peu de la première rigueur en me donnant des livres... Mais je ne veux pas me

mettre à désirer trop de choses, de peur de manquer à ma saine philosophie.

Je promis de fournir ce qui serait en mon pouvoir pour charmer les ennuis de la Bastille, et je sortis enchanté de ma prisonnière. Le lendemain j'arrivai avec un livre sous mon bras. Ce n'était qu'un volume de l'Ecclésiaste, et l'on me reçut comme si j'eusse apporté la *Bibliothèque des Romans*.

La chambre qu'habitait Mlle de Launay n'était pas magnifique. Il n'y avait littéralement que les quatre murs, plus un lit fort simple pour elle et un pliant de campagne pour sa suivante, Mlle Blondel, qui était aussi une fille très philosophe. Une grande caisse de bois où ces dames enfermaient leurs nippes servait de table aux heures des repas, et les lits tenaient lieu de canapé. Sans attendre qu'on m'en fît la demande, j'envoyai des chaises de paille, un guéridon et deux chandeliers de cuivre qui causèrent plus de joie que tous les lustres de Versailles n'en eussent donné à mes recluses avant leur emprisonnement. S'il est aisé de rendre fort misérable le sort des prisonniers, il est aussi bien facile de l'adoucir. Les privations de tout le superflu de la vie et l'idée qu'ils sont en pays ennemi donne un prix particulier à la moindre faveur. Ils n'ont pas l'embarras du choix dans leurs distractions, et saisissent avidement celle qui se présente. Mlle de Launay n'avait jamais aimé le jeu; le goût lui en vint aussitôt que je lui eus offert des cartes. Elle joua le piquet avec Mlle Blondel du matin au soir, et y mit une ardeur incroyable. Un métier à tapisserie que je lui accordai ensuite compléta le répertoire des délassemens ordinaires des femmes.

— Graces à vos bontés, me disait-elle, il ne me manque plus rien, et si je m'ennuie à présent, il faudra que j'aie l'esprit mal fait.

Je réussis pourtant à lui procurer un amusement qui lui fut plus sensible que toutes mes autres attentions. Mes domestiques avaient une chatte avec ses petits : je portai la nichée dans l'appartement de Mlle de Launay, en lui disant que je voulais augmenter sa société d'une famille entière. Ces animaux l'occupèrent jusqu'à sa sortie de la Bastille, quoiqu'elle ait eu dans ce triste séjour bien d'autres sujets de se passionner, comme on le verra tout à l'heure. Ma prisonnière exprimait sa reconnaissance avec une vivacité qui me touchait. Mes visites devinrent de jour en jour plus rapprochées, et je finissais par y trouver un charme dont je ne savais pas reconnaître la cause. Dans l'amitié qui s'établissait entre nous, Mlle de Launay conservait avec

un tact exquis la mesure que mon rôle de gardien rendait nécessaire, malgré ma bonne envie de laisser mon autorité à la porte. Elle m'appela familièrement son cher patron, et je la nommai ma pupille. Aussitôt que j'entrais, elle quittait les livres ou l'aiguille, et je voyais dans la physionomie de cette aimable fille ces éclairs de plaisir qui ne trompent jamais. Nos tête-à-tête duraient aussi longtemps que mon service le permettait, et ils étaient encore trop courts à son gré. Sans avoir beaucoup de rhétorique, je l'amusais en lui contant mes campagnes, et quand j'entamais le chapitre des amourettes de garnison, ma rusticité la faisait rire. Elle amplifiait mes récits, et souvent elle m'apprenait d'un mot à démêler des sentimens que j'avais éprouvés sans les comprendre. Je m'aperçus qu'elle avait en réalité de l'estime pour moi, et cela me relevait à mes propres yeux.

Mlle de Launay en vint tout doucement à me raconter aussi cent petites choses qu'elle ne m'eût point dites ailleurs que dans les murailles de la Bastille : son enfance, sa vie de couvent, son début à la cour de la duchesse du Maine. Lorsqu'elle parla des jeunes gens qui l'avaient recherchée nouvellement, je changeai de visage, et une sueur froide me monta au front. Mon angoisse s'évanouit quand elle eut ajouté en riant que tout ce monde-là n'avait point su lui plaire, et que nul tendre souvenir ne venait empoisonner les délices de la prison; mais, après ces confidences, je me répétais tout bas qu'il n'appartenait pas à un soldat comme moi de prétendre à mieux qu'à l'amitié d'une femme de ce mérite.

On concevra qu'ayant l'esprit tout plein de Mlle de Launay, je ne fisse que parler d'elle à tous ceux que je voyais. Les autres prisonniers remarquèrent mon faible; ils obtenaient de moi ce qu'ils voulaient en faisant l'éloge de ma protégée. Je m'étonnais naïvement de l'admiration qu'on avait pour elle. J'ignorais encore ma passion que toute la Bastille la soupçonnait déjà. Le gouverneur me railla un jour sur mon assiduité auprès de Mlle de Launay :

— Mais enfin, me demanda-t-il, que lui voulez-vous?

J'ai toujours eu pour précepte qu'il vaut mieux se taire que de dire une sottise : cette question m'embarrassait, et je gardai le silence; mais, en me mettant au lit ce soir-là, je me fis à moi-même la réponse :

— Pardieu! cela est clair : je l'aime!

III.

C'était la vérité : j'aimais Mlle de Launay, et cette belle découverte était de force à déconcerter beaucoup un militaire qui se disait à l'abri de toute faiblesse. En songeant au chagrin que m'avait laissé ma première affaire de cœur, je me crus tombé dans un nouvel abîme. Je m'en allais rôdant comme une ame en peine, et je tressaillais au bruit de mes pas. L'amour ressemble à ces mystérieux de comédie qui s'emparent de la maison entière une fois qu'ils ont ôté leur masque et dit leur nom au public. Je me sentais subjugué des pieds à la tête, et je regardais mes chaînes d'un œil consterné, sans opposer la moindre résistance. La joie me vint tout à coup à l'idée que cette charmante personne était sous ma garde, que je pouvais la voir à toute heure, et que je tenais à la main la clé de son appartement. Point de rivalité à craindre, et partant point de jalousie ! Elle ne recevait que moi et dormait sous les verrous du roi ; j'étais donc plus favorisé par les circonstances qu'aucun amoureux au monde.

Je passai en compagnie de ma pupille quelques semaines fort douces. On rira peut-être à mes dépens lorsque je dirai que jamais je n'ai parlé à Mlle de Launay de ma tendresse pour elle; mais il n'en était pas besoin. Chacun a sa manière de s'exprimer; la mienne est dans mes actions. Comment ma prisonnière aurait-elle pu se méprendre sur mes sentimens? Sans cesse occupé de prévenir ses désirs et de lui épargner le plus léger souci, je m'adressais tout droit à son cœur, et, malgré la règle générale qui nous ordonne de déclarer aux femmes ce qu'elles nous inspirent, je n'ai jamais craint de n'être pas entendu. Le hasard m'offrit d'ailleurs un moyen détourné de me faire comprendre clairement. Une certaine marquise de Réal, qui aimait Mlle de Launay, me fit appeler au gouvernement pour me recommander son amie. Je racontai à ma prisonnière tout ce que m'avait dit la marquise et comment je l'avais rassurée par cette réponse : « Jugez, madame, si vos recommandations en faveur de Mlle de Launay sont nécessaires ! tout le monde ici se moque de moi et répète que je suis amoureux d'elle ! »

L'émotion de ma voix n'échappa point à la fine oreille de ma pupille. Le regard m'apprit qu'elle avait bien saisi mon intention :

— Votre manière de rassurer Mme de Réal, me dit-elle, est ingénieuse. Pour un homme qui n'a jamais quitté son régiment, cela est délicat.

La chose me parut suffisamment éclaircie, et depuis lors je n'ai pas perdu le temps à peindre mon martyre, comme disent les poètes. La marquise m'avait long-temps parlé de son amie. Retenue au couvent jusqu'à vingt ans passés, Mlle de Launay, orpheline et dénuée de ressources, faillit prendre le voile faute de l'argent nécessaire pour payer sa pension. Mme de La Ferté, Chaulieu et d'autres personnes, qui s'intéressaient à elle, s'employèrent pour la faire entrer dans la maison de la duchesse du Maine. Ils y réussirent; mais ses débuts à Sceaux furent si déplaisans, qu'elle regretta d'abord le couvent. On la traitait comme une femme de chambre, et la haine des domestiques, se joignant à l'indifférence de la princesse, eût achevé de la dégoûter, sans une circonstance fortuite qui changea sa fortune. M. de Fontenelle venait quelquefois à Sceaux. Il causa par hasard avec Mlle de Launay, et dit à la duchesse du Maine qu'elle avait dans son antichambre la personne la plus spirituelle qu'il eût jamais rencontrée. La princesse voulait passer pour s'entendre en bel esprit. Elle appela Mlle de Launay, et feignit de s'apercevoir des agrémens vantés par Fontenelle. Plus tard, elle les apprécia véritablement. De femme de chambre qu'elle était, Mlle de Launay devint lectrice, et bientôt elle gagna la confiance et l'amitié de son altesse. C'est ainsi qu'elle trempa dans la conspiration de Cellamare, dont la princesse était un des meneurs les plus actifs.

Sur le caractère et les aventures de son amie, Mme de Réal me donna encore des renseignemens précieux.

— Ce serait un miracle, me dit-elle, si, dans un siècle comme le nôtre, une fille livrée à elle-même arrivait à vingt-huit ans sans avoir aimé personne. On sait que Mlle de Launay a eu de l'inclination pour le marquis de Silly, frère d'une compagne de couvent. Le marquis ne l'aima pas autant qu'elle l'aurait souhaité. Elle eut aussi une faiblesse pour un chevalier de Raymond, qui ne méritait pas tant d'honneur. Elle n'en a jamais fait mystère, et vous racontera sans doute ces petites aventures. Elle s'est toujours conduite avec une franchise décente qui lui a mieux réussi que la prudence à laquelle nous sacrifions sottement nos affections. Pour qu'elle trompe ou qu'elle mente, il faut qu'on l'ait réduite à cette extrémité, ou qu'elle soit bien passionnée. Celui qu'elle préfère serait fou de ne pas se fier à elle aveuglément, car elle sait se garder avec une vigilance admirable. Ce n'est pas par les efforts ni les séductions d'un tiers qu'elle deviendrait infidèle, mais par une inconstance involontaire de son imagination.

Ces détails, que je transcris sans ordre, ne sont que la substance d'un entretien fort long. La marquise parlait avec la liberté du beau monde et pratiquait aussi cette franchise ouverte des femmes d'aujourd'hui. Elle eût trouvé bon que son amie amusât les longueurs de la Bastille par quelque amourette, et lorsque je lui avais appris ce qu'on disait de mes visites à Mlle de Launay, elle s'était écriée simplement :

— Plût au ciel que vous fussiez amoureux d'elle !

J'ai eu le loisir de remarquer par moi-même combien la passion nous ouvre l'esprit : outre les lumières qu'elle me donna, ces renseignemens sur le caractère de ma prisonnière auraient dû m'être d'un grand secours, si je n'eusse commis par bonté d'ame une faute qui m'a causé un dommage irréparable.

Nous gardions sous nos verrous le chevalier de Menil, dont le malheur intéressait jusqu'à ses ennemis eux-mêmes. Ce jeune homme n'avait pas trempé dans le complot, ni connu la duchesse du Maine, et pourtant il s'était trouvé pris dans le coup de filet donné par Dubois. Un certain abbé Brigaut, agent secret de Cellamare, avait déposé chez M. de Menil une cassette remplie de papiers qui renfermait tout le nœud de cette affaire. Au moment de l'éclat, le chevalier, apprenant l'arrestation de l'abbé Brigaut, avait ouvert la cassette, et voyant au premier mot que son ami était perdu si la police découvrait ces papiers, il avait tout jeté au feu. Dubois, furieux de manquer une aussi belle capture, fit arrêter M. de Menil. On reconnut en l'interrogeant qu'il ignorait absolument la conspiration; mais on le laissa en prison par dépit. Un marquis de Menil, d'une autre famille, s'empressa un jour d'assurer au duc d'Orléans qu'il ne tenait par aucun lien au chevalier : « Tant pis pour vous, monsieur, répondit le prince; le chevalier de Menil est un très galant homme. »

Mlle de Launay connaissait cette aventure, et sans avoir jamais vu M. de Menil, elle prenait part à son malheur. L'action du chevalier n'était, à mon sens, qu'une chose fort ordinaire; ma pupille y voulut trouver une grandeur d'ame surprenante.

Un matin, le chevalier, que je visitais souvent, me raconta je ne sais quel rêve, où il prétendait avoir aperçu Mlle de Launay. Il me faisait un portrait d'invention de cette personne et me demandait si l'image en était loin de la réalité. Je rapportai notre conversation à ma protégée. Aussitôt cette tête exaltée s'empara de l'objet invisible et l'orna de tant de mérites supposés que M. de Menil devint subitement l'homme le plus accompli du monde. Il avait le rare avantage

de plaire sans être connu; le voisinage engageait à penser à lui, et ma complaisance permettait d'avoir de ses nouvelles. La singularité de la situation était un aiguillon de plus. Mlle de Launay se mit à ne vouloir parler que du chevalier. Il me fallait passer à l'appartement du voisin avant d'entrer chez elle, sans quoi on n'avait plus d'oreilles pour les sujets dont nous causions à l'ordinaire. On me demandait si M. de Menil avait de l'esprit, comment étaient ses yeux, sa taille, son air, sa façon de s'exprimer. Je répondais à tout avec la bonne foi d'un homme qui ne sait pas mentir, et on trouvait que je n'en disais jamais assez. Quand il m'arrivait de sourire à ces questions, on me priait d'excuser tant de curiosité, d'un ton qui trahissait la crainte d'avoir affaire à ma jalousie. On se sentait à ma merci, et pour être généreux je me voyais forcé de servir mon rival. Mlle de Launay parlait alors de son amitié pour moi en termes excellens. C'était une manière d'insinuer que je n'avais d'autre sentiment à attendre d'elle. Comme cette fougue d'imagination alla toujours croissant, je reconnus qu'il était inutile de m'opposer au torrent. Je pensai qu'en me prêtant à tout ce que pourrait désirer ma prisonnière, je réussirais à m'établir dans ses affections sur un terrain solide, et qu'il viendrait peut-être un jour où mon zèle mériterait quelque attention. Je me rendis donc à la chambre de M. de Menil.

— Chevalier, lui dis-je, voici un crayon et du papier; je vous donne un quart d'heure pour écrire à Mlle de Launay ce que vous voudrez. Faites que cela puisse l'amuser.

Menil se mit à l'ouvrage et tourna une douzaine de vers en manière de compliment. Je les portai à ma prisonnière.

— Ma chère pupille, lui dis-je, vous souhaitez savoir si le chevalier a de l'esprit; en voilà un échantillon. Jugez-en par vous-même.

Le morceau plut beaucoup à Mlle de Launay. Je lui donnai ce qu'il fallait pour répondre; elle écrivit une épître que je trouvai parfaite, où elle disait que sa muse, épouvantée à l'aspect de la forteresse, s'était enfuie, mais que, si je voulais permettre la prose, elle trouverait bien quelque chose à dire, et que la muse serait remplacée par un sentiment de curiosité qui se présentait avec assez de grace. C'étaient de vrais vers de femme, fort semblables à de la prose rimée, et par conséquent pleins de naturel. Menil ne fut pas embarrassé pour répliquer. L'oisiveté de la prison lui donnait toutes les facilités du monde. La correspondance s'engagea d'une manière suivie. Si j'avais eu plus de sagacité, j'aurais compris sur quelle pente ils étaient lancés. Le chevalier avait vingt-cinq ans, la tête chaude, et pour sti-

mulant les ennuis de la captivité. Il marcha grand train. Cependant, en voyant ce jeune galant et cette femme si exaltée s'occuper pendant trois jours à jouer, en mauvais vers, au jeu de *corbillon*, je pensai qu'ils s'en tiendraient à des débauches d'esprit, et je m'en amusai avec eux.

Chaque matin je remettais à Mlle de Launay une lettre du chevalier, et j'emportais une réponse. Ma complaisance se soutenait par le plaisir que cette aimable fille prenait à lire les extravagances du voisin. Leur commerce était piquant; au milieu des badinages, on avait soin de mêler quelque mot de douceur pour l'*aimable patron*. Je me figurais qu'entre gens qui ne s'étaient jamais vus, cela ne pouvait aller loin; mais au bout de quinze jours ils ne tarissaient pas encore; on était passé des vers à la prose, et les lettres allongeaient de plus en plus. Ils se faisaient des portraits l'un de l'autre et descendaient à des examens de leurs caractères. Le feu gagnait des deux parts, et surtout du côté de Mlle de Launay, car Menil n'était guère amoureux. Dans certains endroits obscurs, ils s'en disaient plus long que je n'en pouvais deviner. Du moment que leur jargon m'échappait, il m'était aisé de comprendre dans quel but ces voiles et ce mystère pour les yeux de leur messager.

On dira peut-être que j'étais un fou de m'enfoncer moi-même cent poignards dans le cœur. Que pouvais-je donc faire? Refuser mes services? Interrompre la correspondance? Quitter le rôle d'ami pour redevenir geôlier? C'eût été rentrer dans le néant. Aurais-je pu supporter de voir Mlle de Launay dans l'accablement, en être cause, et demeurer inflexible? Pouvais-je empêcher cette jeune cervelle de s'emporter? J'en appelle d'ailleurs à quiconque a aimé une personne supérieure à lui en mérite et en intelligence : le seul moyen de s'élever à sa hauteur n'est-il pas de se dévouer? N'est-ce pas à force de courage et de sacrifices, qu'on réussit à se placer au niveau de celle qu'on n'a pas su toucher? Il ne me restait pour toute arme que ma bonté de cœur, et c'était tout perdre que d'y manquer. Mais, sans entrer dans ces raisonnemens, il y a une explication simple à donner de ma conduite : j'aimais Mlle de Launay; je ne pouvais vivre un jour sans la voir. Il fallait un motif à mes visites et être bien reçu; je n'avais pas le choix des moyens : une fois éprise du chevalier, ma seule ressource était de la servir comme je l'ai fait.

M. de Menil commit une faute à se ruiner dans l'esprit de sa voisine. Il osa la soupçonner d'être ma maîtresse, et le lui écrire à mots couverts. Je m'attendais à une explosion. La colère de ma pupille eût

été le signal de la mienne; mais cette brouille aurait pu mettre fin à la correspondance, et ce n'était pas le compte de Mlle de Launay, qui attachait un prix infini à ce délassement. Elle pardonna l'injure du chevalier, et la traita de vision. Ma protégée voulut me sonder pour savoir ce que je pensais de sa clémence extrême et des termes ambigus sous lesquels elle la déguisait.

— Qu'ai-je besoin, lui répondis-je, de chercher le sens détourné de vos paroles? Quand je trouve des passages obscurs dans vos lettres, je n'essaie pas de les comprendre, et je me dis : Ma chère pupille cache ses pensées à son patron. Cette manière de juger est la seule digne de vous et de moi.

Mlle de Launay allait perdre contenance si j'eusse continué sur ce ton. Je feignis de ne pas remarquer son trouble, et je la quittai en lui promettant, comme à l'ordinaire, une lettre du chevalier pour le lendemain.

Les prisonniers ont dans leurs désirs la déraison et la vivacité des enfans. Le pauvre Menil se mit dans l'esprit de voir une fois sa voisine. On ferait une histoire des détours adroits et des flatteries qu'il employa pour m'arracher cette grace. Je ne veux pas me montrer ici meilleur que je ne suis véritablement : le chagrin que je ressentais de la préférence accordée à M. de Menil aurait bien pu me rendre impitoyable pour lui; mais je déclarai que, si Mlle de Launay souhaitait une entrevue, je n'aurais rien à lui refuser. Le chevalier croyait que la chose irait toute seule, et il se trompait. Il lui fallut plaider sa cause à grands frais. Mlle de Launay assurait qu'en se voyant on risquait de détruire tout le prestige. Il me parut que, dans ce débat, 'a rdeur de l'homme et les délicatesses de la femme se livraient une bataille acharnée. Enfin, après une honnête résistance, on se rendit au désir du chevalier. Un traité fut écrit dont on jura d'observer les clauses, comme s'il s'agissait de la rencontre de deux monarques dans un nouveau camp du drap d'or.

Nous logions toutes les personnes de qualité aux bâtimens neufs, où l'air était meilleur que dans le reste de la forteresse. L'appartement de M. de Menil était situé en face de celui où demeurait ma protégée. Je n'avais que les portes à ouvrir, pour que les deux amans pussent se voir dans le corridor. Voici les conditions et le cérémonial de l'entrevue dont j'ai gardé l'original.

« 1° Mademoiselle de Launay viendra la première à la porte de sa chambre, et attendra qu'on ait ouvert à monsieur le chevalier.

« 2° Monsieur le chevalier n'avancera pas au-delà du seuil de sa

porte et ne tentera point de faire un seul pas dans le corridor vers le logement de sa voisine.

« 3° Monsieur de Maison-Rouge demeurera auprès de monsieur le chevalier et le tiendra par le bras, afin de l'obliger à rentrer s'il faisait mine de vouloir manquer à sa parole.

« 4° Il ne sera pas dit un seul mot de part ni d'autre.

« 5° L'entrevue ne durera qu'une minute au plus, et mademoiselle de Launay se réserve le droit de l'abréger encore, s'il lui plaît, en rentrant chez elle, sans que monsieur le chevalier puisse s'écrier ou réclamer en aucune façon. »

Le jour fixé pour l'entrevue, à l'heure de mes visites, je renvoyai les porte-clés qui m'accompagnaient, et j'entrai chez Mlle de Launay. Elle n'avait point dormi de la nuit, tant l'idée de ce rendez-vous l'avait agitée, ce qui ne l'empêchait pas d'être plus jolie que d'habitude. Je la conduisis toute défaillante à la première porte de sa chambre, et je me rendis chez M. de Menil. Le traité fut observé ponctuellement. Ils demeurèrent environ une minute à six pas de distance, à se regarder. Leurs physionomies exprimaient tant de choses diverses, que je n'ai point deviné tout ce qui se passait au fond de leurs ames. Je n'étais pas d'ailleurs le moins troublé des trois. Il me semblait que je consommais ma ruine et que je mettais moi-même le feu aux poudres, pour me faire sauter. Cette minute eut dans mon esprit la durée d'un siècle. Enfin Mlle de Launay disparut, et le chevalier rentra chez lui dans une consternation profonde. Je l'enfermai pour le laisser réfléchir à son aise, et je courus chez sa voisine. Elle avait la tête penchée si bas qu'elle ne me voyait point, et songeait si fort qu'elle n'entendit aucune de mes questions. Quand elle se réveilla, ce fut pour appeler sa femme de chambre et se déshabiller. Elle me fit signe de sortir, en disant que de sa vie elle n'avait eu d'émotion pareille à celle-là. .

IV.

Le lendemain, la gaieté était à son poste.

— Je savais, me dit ma prisonnière, que nous faisions hier de la besogne détestable. Il y a un grand déchet dans mon imagination, sans que je puisse en expliquer la raison. Le chevalier n'est à présent qu'un homme, et non plus un héros. Je n'ai plus envie de ses lettres, et je ne lui ai rien écrit ce matin. Je sens que tout ceci n'était qu'un

badinage; la prison faisait les frais du roman. Adieu les belles rêveries! Je suis Gros-Jean, comme devant. Mais il ne faut pas maltraiter ce pauvre chevalier. Donnez-moi sa lettre; peut-être y puiserai-je matière à une réponse.

— Il ne m'a rien donné pour vous aujourd'hui, répondis-je.

— Quoi! pas une ligne d'écriture!

— Pas un mot.

Mlle de Launay éclata de rire le plus franchement du monde.

— Allons! reprit-elle, voilà ce qu'on appelle une paille rompue. Je profiterai de cela pour me mettre en retraite et communier, afin d'oublier tout-à-fait le chevalier.

Mlle de Launay se mit en retraite et communia; mais elle n'oublia pas le chevalier, et je m'aperçus bientôt qu'elle était piquée de ne recevoir aucune réclamation de son voisin. Je lui apportai une lettre le soir même de sa communion. M. de Menil demandait une audience complète, et la permission de causer une demi-heure, si le *patron* voulait bien le permettre. Je donnai carte blanche à ma prisonnière. Elle pensa qu'une visite n'offrait point de danger pour elle, et que désormais on pouvait traiter le chevalier en simple connaissance. Je consentis à lui amener M. de Menil. Elle nous reçut au lit, à la mode des princesses, avec une toilette de nuit où elle avait arrangé le peu de dentelles qui se trouvaient dans ses hardes. Je ne sais comment elle parut aux yeux de son galant; mais, aux miens, il n'y eut jamais rien d'aussi séduisant sous le ciel que Mlle de Launay en cet état. J'abandonnai discrètement la place au chevet à M. de Menil, et je fis la conversation avec la femme de chambre, qui préparait le thé. Au bout d'un quart d'heure, nos amoureux en étaient encore à la cérémonie. Mlle de Launay m'appela en riant de tout son cœur.

— Si vous ne venez à notre aide, me dit-elle, nous passerons le temps à chercher une contenance. M. le chevalier ressemble au paladin Tonquin d'Armorique, qui, après avoir parcouru le monde à la poursuite de sa mie, la retrouve enfin, et ne sait plus que lui dire.

Le rire nous gagna tous trois. Quand je me fus mis en tiers, la gêne disparut un peu. On causa de choses communes. Mlle de Launay eut seule son abandon habituel, et lorsque le chevalier fut parti, nos amoureux se trouvèrent aussi peu satisfaits de cette seconde entrevue que de la première. Les lettres avaient repris; mais c'était un amusement épuisé qu'ils laissèrent volontairement par lassitude. Menil s'obstinait à se dire passionné, sans doute parce qu'une intrigue

est un si grand luxe à la Bastille, qu'il lui en coûtait d'y renoncer. Il sollicita un nouvel entretien, qui lui fut accordé. Cette fois, je ne les quittai pas, afin de ne point rejeter le chevalier dans la position ridicule de Tonquin d'Armorique. Lorsque l'heure de la séparation sonna, Menil se promenait autour de la chambre d'un air contraint. Je l'examinais machinalement, sans y mettre de méfiance. Il laissa tomber derrière lui un billet; la femme de chambre s'en aperçut, et je la vis ramasser ce papier fort adroitement. Depuis long-temps je ne lisais les lettres qu'à la légère, ennuyé d'y trouver toujours des subtilités d'esprit et des raffinemens qui me paraissaient puérils. Si M. de Menil m'eût demandé la permission de cacheter un de ses billets, je n'aurais pas été faire le curieux ni le tyran. Ce mystère me fâcha sans m'étonner beaucoup. J'attendais de la loyauté de Mlle de Launay la dénonciation de la faute. J'avais mal compté : on ne me parla pas du papier ramassé. J'ai connu dans cette occasion que la femme la meilleure goûte encore le plaisir de la tromperie.

Non-seulement ma prisonnière garda le secret, mais elle se jeta aussi dans la fausseté, en répondant au chevalier à mon insu, comme je l'ai découvert plus tard. Dès ce moment, la difficulté donna un ragoût exquis à ce nouveau commerce, et c'est véritablement de là que date l'amour de Mlle de Launay pour M. de Menil. Aussitôt qu'ils eurent trouvé un moyen de communiquer ensemble, leurs rapports avec moi devinrent un enchaînement de mensonges. Il n'est pas inutile d'ajouter que ce moyen de me tromper, ils le devaient uniquement au relâchement que ma bonté pour eux avait apporté dans la surveillance de leurs gardiens.

M. de Menil cessa brusquement de me parler de sa voisine, et Mlle de Launay se disait tout occupée de ses chats et de ses lectures. Elle poussa l'artifice jusqu'à plaisanter avec moi de son *ancienne fantaisie*. Soit par crédulité, soit par aveuglement, je ne pouvais me résoudre à la supposer ingrate au point d'oublier ce que j'avais fait pour elle, et je crus de bonne foi qu'elle changeait de goût. Je m'imaginais, par mon zèle sans bornes, mettre sa conscience de mon côté. Je ne songeais qu'à la rendre aussi heureuse que possible, non sans danger de m'attirer des reproches ou une disgrace, et elle me traitait comme un jaloux de comédie, moi qui aurais bouleversé les prisons du roi pour satisfaire le plus léger de ses caprices !

Si je ne devinais pas les relations établies entre M. de Menil et Mlle de Launay, je m'apercevais bien d'un changement dans les manières de ma protégée à mon égard. Ces manières devenaient froides

et réservées. L'abandon et le sans-gêne n'existaient plus entre nous. Mes assiduités étaient incommodes. On me priait d'abréger mes visites avec des prétextes de santé. Je venais d'ordinaire tous les soirs après le souper; on feignit de vouloir se coucher plus tôt pour me retrancher cette heure qui était la plus agréable. Lorsqu'on se laissait entraîner à oublier le temps en ma présence, le lendemain on avait de la tristesse, comme si un amant eût querellé de mes visites. On ne remarquait pas même ma patience à supporter ces refroidissemens qui m'enlevaient tout ce qui faisait le charme de ma vie. Mes soins et mon amitié déplaisaient à M. de Menil; on m'eût jeté dans la rivière pour lui épargner une contrariété d'une seconde. Cependant, si les femmes sont volontiers injustes pour les autres, elles se cabrent au moindre soupçon d'une injustice qui les atteint, et leur vengeance es prompte comme la foudre. Il paraît que le chevalier poussa trop loin le despotisme, et qu'il irrita Mlle de Launay par une jalousie offensante et malhonnête. L'orgueil blessé fit en ma faveur ce que la loyauté ne voulait pas faire. Un jour, on me reçut avec la cordialité d'autrefois; on reprit le langage amical, et, tout en badinant, on m'invita pour le soir à venir souper en tête à tête. Sans chercher les motifs d'une révolution aussi favorable, je pris cette bonne aubaine à la volée. J'envoyai chez ma prisonnière quelques pièces de gibier et le meilleur vin de ma cave. A huit heures nous étions à table et servis par Mlle Blondel.

Jamais mon aimable pupille ne fut plus charmante; jamais souper fin de la cour ou de la ville n'eut plus d'entrain et de gaieté en même temps que de décence. Mlle de Launay était dans un de ces instans où la compagnie d'un ami, qui ne prétend à rien qu'à sa part de la bonne humeur et du plaisir, est un délassement aux querelles de l'amour.

— Mon cher patron, me disait-elle, si le chevalier avait quelques-unes de vos qualités, je l'aurais aimé de toutes mes forces; mais il est défiant, soupçonneux, sans avoir assez de passion pour justifier ses exigences. En vérité, je crois qu'il m'a dégoûtée de l'amour. Je suis revenue à un état moins extrême, et je vous y trouve au premier rang dans mon cœur.

Nous bûmes à cette heureuse disposition. Le vin de Champagne ayant ajouté un degré de plus à la verve de ma prisonnière, nous ouvrîmes les fenêtres, et je la priai de chanter, car Mlle de Launay a de la voix. Elle commença par la grande scène où Iphigénie se lamente sur sa triste destinée, M. le duc de Richelieu était à la Bas-

tille depuis peu et demeurait au-dessus de nous. Il répondit aux chants de sa voisine en faisant le rôle d'Oreste, et ils jouèrent ainsi la scène entière le plus agréablement du monde. Ce moment ne me sortira jamais de la mémoire. J'étais assis sur le bord de la fenêtre, le dos appuyé contre les grillages. Iphigénie, debout au milieu de la chambre, m'adressait les sons touchans de sa voix, l'expression de ses gestes et les flammes de ses beaux yeux. La mélancolie du poème et de la musique faisait un contraste piquant avec les débris du souper, qui certifiaient dans leur coin que la tristesse de la chanteuse était une fiction. Oreste répondait d'en haut avec une exactitude digne du théâtre, et les voûtes sonores de la forteresse semblaient tressaillir et s'étonner que les beaux-arts eussent pénétré dans leur sein. La scène ne dura pas moins d'une demi-heure. M. de Menil, qui entendait tout à travers les grilles, dut être dévoré de jalousie. Son souvenir revint sans doute à l'esprit de Mlle de Launay; elle cessa de chanter et me pria de fermer la fenêtre. La gaieté s'évanouit, mais je n'eus pas le temps de m'en apercevoir, à cause du couvre-feu qui sonna. Je souhaitai le bonsoir à ma pupille, et j'emportai pour huit jours de contentement.

J'avais fait sagement en jouissant bien de l'heure favorable; le lendemain, Mlle de Launay retomba dans son humeur sombre et reprit ses goûts de solitude. Habitué aux bizarreries des prisonniers, je respectais cette inconstance que j'attribuais à l'ennui de la captivité. L'éclaircissement ne devait pas tarder à venir. Un soir, après la clôture des portes, comme je traversais la cour, Mlle de Launay m'appela par la fenêtre :

— Vous passez bien fièrement, me dit-elle; est-ce que vous ne viendrez pas me voir avant le coucher?

Le gardien des bâtimens neufs portait dans ce moment les clés à mon logement. Je tirai du trousseau celle de la chambre de ma pupille, et je montai transporté d'aise de cette invitation. Je ne m'attendais guère à ce que je trouvai en entrant. Mlle de Launay avait les traits bouleversés et la voix tremblante :

— Monsieur, me dit-elle, vous voyez une femme au désespoir. Vous avez enseigné à M. de Menil le chemin de mon appartement. Il l'a pris indiscrètement sans vous. Les gardiens ont fermé les portes plus tôt qu'à l'ordinaire, et le chevalier est ici. Délivrez-moi de lui, je vous en conjure.

Menil, qui s'était tenu à l'écart, parut devant mes yeux.

— Mademoiselle, répondis-je sèchement, j'ai eu tort d'enseigner

au chevalier le chemin de votre appartement; mais je ne puis plus l'en faire sortir avant demain. Les clés sont au gouvernement; je n'ai que celle de votre porte, et si je retournais en chercher d'autres, ces allées et venues me compromettraient devant tout le personnel de la prison. Vous m'avez traité en ennemi, vous en subirez les conséquences.

Un reste de bonté m'empêcha d'ajouter qu'il n'importait guère, au point où ils étaient ensemble, que le chevalier passât la nuit dans la chambre d'une femme qui faisait aussi bon marché de sa réputation.

— Ne soyez pas trop dur, mon cher patron, reprit Mlle de Launay. Ne me jugez pas trop sévèrement sur des apparences. Je n'ai d'autre moyen de sortir d'embarras que d'implorer votre miséricorde. Il faut absolument que M. de Menil retourne chez lui ce soir.

— C'est impossible; mes complaisances n'iront pas plus loin; la mesure est comblée.

— Ah! monsieur, avant de m'ôter votre amitié, rendez-moi ce dernier service.

Mlle de Launay me rappela quelques-unes des preuves de dévouement que je lui avais données; elle confessa son ingratitude et son imprudence, et me témoigna tant de repentir, que je sentais déjà ma colère s'envoler. La pitoyable figure que faisait le chevalier achevait de compléter ma vengeance. J'écoutai les prières dans une immobilité de glace, et je sortis sans dire quelles étaient mes intentions. L'incertitude où ils restèrent pendant mon absence était une expiation suffisante. Au bout d'un quart d'heure, je revins avec les clés.

— J'en étais sûre! s'écria Mlle de Launay en me voyant armé du trousseau. Chevalier, M. de Maison-Rouge est plus généreux que nous.

Menil, tiré de son piége, rentra chez lui si décontenancé, qu'en vérité je n'aurais pas voulu de ses avantages au prix d'une confusion semblable. J'épargnai la même honte à sa maîtresse en retournant au gouvernement sans reparaître devant elle.

Ma passion avait reçu un coup violent sous lequel je la sentais presque anéantie. Si j'eusse appris de la bouche de Mlle de Launay que le chevalier était son amant, cet aveu m'eût désarmé sans doute, et il eût pu se faire que mon cœur gardât toute sa folle tendresse; mais, en découvrant par moi-même que j'étais pris pour dupe, en repassant dans mon souvenir les manéges et les faux semblans dont

on avait usé envers moi, l'estime et l'amour fondirent à la fois et se trouvèrent réduits de moitié.

— J'étais bien fou, me disais-je, de vouloir m'élever au-dessus de ces gens-là par de bons procédés; ils m'en ont ôté le soin en descendant plus bas que moi par leurs mensonges. Laissons-les dans le triste filet où leurs propres ruses les ont enveloppés.

Depuis long-temps j'avais perdu le sommeil; je le retrouvai tout à coup, et je gagerais bien que nos amoureux ne dormirent pas cette nuit-là d'aussi bon cœur que moi.

V.

Une inspection que l'on m'envoya faire à Vincennes m'éloigna pour deux jours. Aussitôt que je fus rentré à la Bastille, le gouverneur me vint trouver, en jurant comme un païen.

— Ventrebleu! me dit-il, j'ai découvert de belles choses pendant votre absence. Le chevalier de Menil a séduit un porte-clés. Je ne sais à quel autre prisonnier il faisait des visites; mais je l'ai trouvé hors de son logement, dans les corridors. C'est votre amitié pour lui qui est cause de ce désordre.

— Morbleu! répondis-je, ce n'est pas mon amitié pour lui qui lui a donné de l'argent pour corrompre son gardien; ne va-t-on pas d'ailleurs le remettre bientôt en liberté?

— C'est ce que nous verrons. Je l'ai envoyé, en attendant, au cachot.

— Eh bien! qu'il y reste!

— Quant au porte-clés, il sera fusillé, ventrebleu!

— Eh! morbleu! qu'on le fusille!

Le gouverneur se calma en me voyant abonder dans le même sens que lui.

— Je vous avertis, reprit-il, que je serai forcé de conter cela au ministre et de lui dire aussi vos habitudes chez Mlle de Launay.

— Je le lui dirai bien moi-même.

En effet, je fis part à M. d'Argenson de l'intérêt que je prenais à ma prisonnière; au lieu de m'en savoir mauvais gré, le ministre voulut bien m'apprendre qu'on allait en finir avec la conspiration de Cellamare. J'entrai un jour chez Mlle de Launay, portant sous mon

bras toute une cargaison de livres et d'estampes. Elle se leva dans une émotion singulière, et courut à moi les yeux pleins de larmes :

— Monsieur, s'écria-t-elle, vos bontés me déchirent le cœur. Je vous ai trompé, vous qui ne m'avez rien refusé, vous qui m'auriez amené M. de Menil aussi souvent que je l'aurais souhaité. Rien n'a pu m'empêcher de vous trahir, ni l'inutilité du mensonge, ni la peur de vous nuire en faisant éclater publiquement vos complaisances! Nous nous sommes abaissés jusqu'à séduire un de vos domestiques! J'ai vu le plaisir que vous preniez à servir pour l'amour de moi une personne que je vous préférais, et j'ai pu vous enlever ce plaisir qui faisait le seul dédommagement de vos sacrifices! Ah! je suis dévorée de remords.

— Ma chère enfant, répondis-je, je n'aurais peut-être point poussé le dévouement jusqu'à favoriser une liaison qui pouvait vous nuire.

— Eh! quand même vous auriez dû cesser de nous être favorable, quand même vous auriez dû mettre obstacle à nos entrevues, la reconnaissance, la justice, l'amitié, ne m'ordonnaient-elles pas impérieusement de m'ouvrir à vous? Soyez vengé, monsieur; cette amitié m'était précieuse, et je sens que je ne la mérite plus. Je vous ferai la confession entière de mes sentimens. Je comprends tout ce qu'il peut y avoir d'amertume pour vous à les savoir. Ma confiance est la seule réparation en mon pouvoir à l'ingratitude dont j'ai payé la tendresse la plus désintéressée. Lorsque vous m'avez fait connaître M. de Menil, j'ai cru n'y trouver qu'un amusement. L'habitude m'a ensuite attachée à ce qui n'était d'abord que badinages et jeux d'esprit. Le chevalier s'est emparé de mes pensées et de mon cœur. La conformité de nos infortunes, le charme et le piquant de notre correspondance m'ont séduite et entraînée. C'est lui qui a trouvé le moyen de pénétrer jusqu'à moi. Une femme n'a pas dans ce triste séjour les mêmes forces qu'en liberté. Je n'avais jamais manqué de bonnes raisons pour me dispenser d'une certaine rétribution fort recherchée des hommes; mais ici, entre l'ennui de la prison et l'amour qui était la seule occupation de mon esprit, je n'ai pas su résister. La vérité était embarrassante à dire. Mon silence était une trahison; je le sentais, et je n'ai pas eu le courage de parler! M. de Menil est jaloux; il me demandait le sacrifice de mon affection pour vous, et en vous découvrant notre liaison je le mettais au désespoir. A présent les choses ont bien changé de face : le chevalier a mis votre générosité à l'épreuve; il l'a implorée pour lui-même et pour moi. Il me permettrait sans doute de vous rendre ma confiance, et je vous la rends,

dussiez-vous la mépriser; mon repentir, sans cela, ne me laisserait pas de repos.

Mlle de Launay vit bien quel prix j'attachais à ce retour, par les larmes qui me coulaient sur le visage. Elle me tendit la main, et sans chercher à exprimer ce qui me remplissait l'ame, je lui promis qu'elle aurait bientôt d'autres preuves de mon zèle.

— Sachez encore, reprit-elle, que M. de Menil m'aime réellement, et que ses intentions sont honnêtes. Voici une lettre dont les termes peuvent passer pour une promesse de mariage. Ce n'est pas que j'aie dessein de m'en servir. Si le chevalier m'oublie au sortir de prison, je n'irai pas le sommer de m'épouser. Cela prouve seulement que nos engagemens ne sont pas contractés à la légère. Ce que je souhaite le plus ardemment, c'est que la mauvaise impression que mes fautes et ma déloyauté auront faite sur vous, serve au moins à vous guérir d'une tendresse qui vous rendrait malheureux. Puissiez-vous rencontrer une femme meilleure que moi et qui vous aime comme vous le méritez!

— Ma chère pupille, répondis-je en secouant la tête, à mon âge on ne fait plus de ces belles trouvailles. En regagnant mon estime qui était un peu ébranlée, vous me rendez peut-être bien des chagrins. Ne vous en inquiétez pas : il suffira que vous soyez heureuse.

Cette conversation soulagea beaucoup le cœur de ma prisonnière et ramena entre nous la douce intimité d'autrefois. Je ne tardai pas à comprendre aux questions multipliées de Mlle de Launay, combien l'absence du chevalier et la privation de toutes nouvelles lui coûtaient. Au risque d'irriter encore le gouverneur, je me décidai à voir M. de Menil dans son cachot et à lui faire écrire un billet que je rapportai à sa maîtresse. Cet excès d'abnégation parut causer à Mlle de Launay presque autant de surprise que de joie; mais ces services m'étaient moins cruels, depuis que je n'avais plus aucun espoir de plaire. La correspondance reprit ainsi, de loin en loin, et dura jusqu'au jour où l'on permit au chevalier de rentrer aux bâtimens neufs. Le duc de Richelieu avait obtenu, par faveur, de réunir chez lui quelques personnes. Il demanda M. de Menil. Tous les hommes de l'affaire de Cellamare y furent admis ensuite. Un soir, après une course à Vincennes, j'entrai chez ma prisonnière à l'heure accoutumée; quel fut mon étonnement d'y voir grande compagnie, M. de Boisdavis, le marquis de Pompadour et une dizaine de gens de cour! Mlle de Launay jouait aux cartes; le chevalier, appuyé sur le dossier de son fauteuil, la conseillait. Je demeurai comme pétrifié. Lorsque je fus seul

avec Mlle de Launay, je la félicitai du changement survenu dans sa position, du plaisir dont elle allait jouir désormais, et je la priai de trouver bon que je ne vinsse plus aussi souvent. Une fois inutile, j'étais trop près d'être incommode. Ce rôle ne me convenait point. Je discontinuai en effet mes visites, et les amans, tout au bonheur de se voir à leur aise et de faire des projets pour le jour de la délivrance, ne s'aperçurent point que je n'étais plus là.

Je traversais un matin les cours de la forteresse, lorsque le chevalier, conduit par le lieutenant de police, vint me sauter au cou :

— Mon excellent ami, me dit-il, je suis en liberté! Voici l'ordre de mon élargissement! Je n'oublierai pas vos bons procédés; mais, pour aujourd'hui, je ne puis sentir que la joie de quitter cette prison.

Et il bondissait comme un chevreau. Les portes s'ouvrirent. Menil partit, en agitant son chapeau en l'air et criant : vive le roi! Je montai chez Mlle de Launay. Elle était à la fenêtre et pleurait de toutes ses forces.

— Voilà donc comme il vous aime! lui dis-je. Il vous quitte et bondit de plaisir!

La pauvre fille passa une journée dans les larmes. Pour comble de disgrace, le gouverneur vint annoncer qu'on la resserrait plus étroitement que jamais, et qu'il fallait renoncer à la compagnie des autres prisonniers. Cette cruauté inouïe me révolta. J'avais épuisé les moyens d'adoucir le sort de ma protégée; il ne me restait plus de délassement à lui offrir dont elle ne fût rassasiée. Tout semblait se tourner contre elle à la fois. Le chevalier m'écrivit, et m'envoya pour sa maîtresse des complimens si froids, que je n'osai les transmettre, de peur de redoubler des peines déjà trop amères. J'appris encore que M. de Menil avait placé la moitié de son bien en viager, ce qui n'annonçait guère la pensée du mariage. Il vint me voir, et me parla des engagemens qu'il avait contractés avec sa compagne de prison, mais en termes si étranges, que j'en augurai fort mal. Ne sachant pas l'art du mensonge, il m'était impossible d'ajouter à ce qu'il m'avait dit. Ma gêne, en rapportant ses paroles à Mlle de Launay, aurait dû faire comprendre la vérité; heureusement, ma pupille se figura que j'étais gêné par jalousie et que la fidélité du chevalier me donnait du souci. Cette illusion ne lui dura pas. Menil m'envoya des lettres que je remis fidèlement. Son style trahissait son inconstance. Mlle de Launay répétait souvent que, si elle était libre, peut-être le chevalier ne lui manquerait point de foi. Ses tourmens me navraient. Je me

rendis chez M. d'Argenson, bien résolu à tout risquer pour obtenir une lettre de mise en liberté.

— Nous savons, me dit le ministre en souriant, que vous êtes amoureux de cette aimable prisonnière.

— Je travaille donc contre moi-même, répondis-je, si je suis amoureux?

— Mon brave Maison-Rouge, prenez un peu de patience; Mlle de Launay n'en a plus pour long-temps; épousez-la toujours à la chapelle de la Bastille.

— Morbleu! monseigneur, vous n'imaginez donc pas que l'on puisse vouloir du bien aux gens sans un motif intéressé? Il n'y a point de dessous aux cartes avec moi, entendez-vous? J'ai de l'amitié pour Mlle de Launay; ses chagrins et sa captivité me désolent. Vous avez toujours eu des bontés pour moi; je viens ici vous demander sa grace. Ne cherchez point de raison cachée; quand je parle, c'est pour dire ce que je pense.

— Mais vous me taisez la moitié des choses, mon cher Maison-Rouge; vous aimez Mlle de Launay depuis un an, et vous avez pour rival préféré le chevalier de Menil. Je ne m'en suis pas alarmé, parce que je vous crois inébranlable dans vos devoirs.

— Eh! pardieu! j'y ai manqué, à mes devoirs; j'ai eu pour ma prisonnière des complaisances que vous auriez blâmées, et j'en aurai d'autres encore. Donnez-moi sa grace, ou cassez-moi de ma lieutenance-de-roi.

— On ne casse pas de ses fonctions un serviteur comme vous. Votre passion m'intéresse; souffrez que je vous conseille en ami. Laissez Mlle de Launay oublier son chevalier; gardez-la quelque temps encore; faites-lui votre cour dans sa prison; elle est femme, et avec de la patience et de l'habileté, vous lui plairez.

— Je ne sens pas la chose ainsi. Elle aime M. de Menil : je n'y puis rien; je me résigne. Elle pleure : je veux la consoler; elle brûle d'être libre : je vous demande la liberté pour elle.

— C'est encore une façon de toucher le cœur d'une femme. Eh bien! si votre belle n'est pas une ingrate, vous l'aurez; je parlerai au régent ce soir, et je ferai en sorte que la grace arrive par vos mains.

Le lendemain, M. Le Blanc vint de la part du ministre demander à Mlle de Launay une déclaration écrite de ce qu'elle savait sur l'affaire de Cellamare. On s'en tint à ce qu'elle voulut dire pour la forme, et au bout de trois jours, un exprès de M. d'Argenson m'apporta la lettre

d'élargissement. Je courus comme un fou jusque chez ma prisonnière.

— Tenez, lui dis-je en lui donnant le papier, vous êtes libre. Voici mon dernier instant de plaisir; allez! soyez heureuse. Je l'ai enfin obtenue, cette grace! Vous m'êtes arrachée; il n'est pas de douleur pareille à la mienne.

Mlle de Launay me regardait avec attendrissement.

— Quoi! repris-je, vous ne sautez pas de joie? Ce moment que j'ai tant souhaité, le voilà venu, et vous êtes tranquille!

— Il sera temps de me réjouir demain, dit-elle, si la liberté tourne à mon avantage. Dieu sait ce qui m'attend. Je perds un ami dont il ne sera pas d'autre modèle au monde.

— Cet ami n'est pas perdu.

Nous demeurâmes en silence pendant une demi-heure, assis en face l'un de l'autre. Mlle Blondel, qui ne regrettait rien, empaquetait les hardes. On vint dire que M. de Chaulieu envoyait son carrosse à la prisonnière. Il n'y avait plus qu'à partir. Mlle de Launay se leva.

— Mon cher ami, me dit-elle, je fais comme vous : j'ai désiré cet instant, et il me brise le cœur. Revenez quelquefois dans cette chambre, où mes pensées me ramèneront bien souvent.

Elle ôta de son cou une petite chaîne d'or, seul joyau qu'elle eût, et me pria de l'accepter en souvenir de son séjour à la Bastille. La caméristé, pressée de changer d'air, attendait à la porte. Mlle de Launay promenait ses regards autour d'elle; sa mémoire lui rappelait toutes les heures agréables qu'elle avait goûtées en prison. Lorsqu'elle tourna enfin ses yeux vers moi, son émotion parut au comble. Elle me prit la main et me présenta sa joue en fondant en larmes. Mon courage avait tenu ferme jusque-là; mais cette caresse amollit terriblement mon vieux cœur. Il me fallut me tenir à quatre pour ne point pleurer.

— Adieu! dit-elle ensuite en souriant. Remettez-vous. Ayez soin de votre santé. Donnez-moi de vos nouvelles, et ne laissez pas mourir mes chats.

J'étais comme anéanti. J'ouvris la fenêtre pour la regarder encore traverser la cour. Elle m'aperçut de loin et agita son mouchoir en signe d'adieu. Après cela je ne vis plus rien, parce que je m'évanouis tout net pour la première fois de ma vie, avec une incroyable faiblesse.

VI.

La nature m'a fait fort ménager de mes discours. Si la passion ne m'avait forcé le cœur et délié la langue, je n'aurais pas dit, depuis que j'ai perdu ma prisonnière, la moitié autant de paroles qu'il m'en est sorti de la bouche. Je n'irai pas cependant me donner ici les airs d'un berger languissant, ni charger ce papier du récit de mes douleurs. Trois mots suffiront pour expliquer que je crève de chagrin et d'ennui. Dans le peu de relations que j'ai conservées avec Mlle de Launay, il y a encore des choses qui méritent d'être rapportées, car tout ce qui touche de près ou de loin à cette charmante personne offre du piquant et de l'originalité.

Pour la première fois de ma vie, le lendemain de sa sortie, je me mis à recourir à la plume pour me soulager. J'envoyai à Sceaux une lettre dont j'ai oublié le contenu. Je disais dans quel désespoir on m'avait laissé. Deux jours après, Mlle de Launay vint à la Bastille me rendre une visite et retirer le reste de ses nippes. Elle me trouva le visage bouleversé. La maladie qui me tient à cette heure me travaillait déjà sourdement. Ma chère pupille me parla gaiement de sa captivité; c'était déjà de l'ancien temps pour elle, parce qu'elle avait revu son chevalier. On s'était donné rendez-vous pour le soir chez Mme de Saint-Réal. Je ne m'avisai point de lui avouer que son départ me portait un coup mortel, afin de ne pas troubler son bonheur. Ses yeux brillaient de plaisir. Elle me conta cent drôleries sur son retour à Sceaux, sur son installation nouvelle près de la duchesse du Maine, sur la grande fortune qu'allait faire Mlle Blondel, que la princesse voulait pour femme de chambre. Elle assurait plaisamment que cette envie était venue à son altesse en écoutant le récit des amours de la Bastille et en apprenant la dextérité de cette fille à ramasser les billets doux du chevalier de Menil. La princesse, me disait-elle en confidence, avait besoin d'une personne intelligente pour recevoir des papiers de l'abbé de Polignac. Mlle de Launay sut aussi mettre une délicatesse parfaite à me conter ce qui l'occupait, de façon à me faire goûter le prix de la confiance sans blesser ma sensibilité. Il semblait, à l'entendre, que ses amours, ses fonctions à la cour de Sceaux, son commerce avec les grands, fussent des badinages, et que tout le sérieux de sa vie fût à moi. Ce n'était qu'un ton du moment, une complaisance pour mes ennuis, et cela

me consolait. Je ne pus m'empêcher de lui faire compliment de l'art prodigieux qu'ont les femmes quand elles veulent nous traiter avec douceur et ménagemens.

— Nous n'avons pas de mérite à cela, me répondit-elle, et la raison, c'est que nous trouvons toujours un charme secret à nous savoir aimées, quand on est assez généreux pour nous dispenser de rendre la pareille.

Mlle de Launay m'amusa extrêmement dans cette visite. Elle me fit rire, me railla obligeamment de mon indisposition, en m'ordonnant d'être en bonne santé si je voulais demeurer son ami. J'aurais souhaité qu'elle apprît la part que j'avais eue dans sa délivrance, mes visites à M. d'Argenson, et les dangers que j'avais courus à son service; mais, ne pouvant pas faire mes honneurs moi-même, je gardai le silence là-dessus. Elle n'a rien su de tout cela. Lorsqu'elle me quitta, ce fut de l'air d'une personne qu'on reverra le lendemain.... et je ne l'ai jamais revue!

Dans l'espace de trois mois, je fis quatre visites à Sceaux sans pouvoir pénétrer jusqu'à la lectrice de la princesse. L'ennui me prit à partie. La jaunisse me vint au visage. Les médecins me trouvaient un jour de l'embarras aux hypocondres, le lendemain à l'estomac. Je me moquais d'eux, en leur répondant par cette phrase de Molière : « Ils disent que cela provient, qui du cerveau, qui du foie, qui de la rate, et moi je soutiens que l'amour en est la véritable cause. » Tout en riant des gens de l'art, je devins si malade, que je sentis la mort me marcher sur les talons. Enfin, on m'a envoyé aux eaux minérales de Saint-Sauveur, où me voilà aujourd'hui, buvant du soufre, en attendant que je fasse un plus grand et dernier voyage. Depuis que je demeure dans ces montagnes des Pyrénées, j'admire volontiers la belle nature, ce qui est une manière d'être fort nouvelle pour un pilier de forteresses et de champs de bataille. Selon toute apparence, je me rapproche quelque peu du naturel débile et sensible des poètes à mesure que la vie et les forces s'éteignent en moi. N'ayant point envie de jouer le sot rôle des gens qui veulent qu'on s'apitoie sur leurs chagrins, je terminerai ce récit par une lettre de Mlle de Launay, à laquelle je dois le seul instant de plaisir que j'aie goûté depuis quatre mois.

« Vous allez voir comme je suis adroite, mon cher patron : je commence par déclarer que je suis une ingrate et une vilaine, afin que vous n'ayez plus le courage de me le dire vous-même. Il y a un siècle que vous n'avez entendu parler de moi. Je ne sais pas où vous

êtes, et je vous adresse ma lettre à la Bastille, dans l'idée qu'on vous la fera tenir. Vous me pardonnerez mon silence, j'en suis bien sûre, quoique je n'aie pas une seule raison à vous donner. Les cœurs trop bons et trop clémens provoquent les méchans à mal faire.

« Voulez-vous savoir pourquoi votre souvenir est revenu dans ma mauvaise tête? La princesse m'a menée hier en grande pompe chez M. le duc d'Enghien. Or, les gardes de ce beau seigneur, pour nous rendre les honneurs qu'ils nous devaient, ont frappé trois fois leurs piques sur les dalles à notre passage. C'était ainsi que vos soldats vous saluaient à la Bastille, et mes oreilles ont retrouvé un bruit de connaissance. Ce bruit m'annonçait vos visites que j'aimais tant! A mon plaisir s'est mêlé un remords, car c'était aussi le signal de la fuite du chevalier, dans ces entrevues que j'ai eu tant de peine à vous avouer! Mais ne parlons plus de cela.

« Où en est votre santé, mon cher ami? Je gage qu'avec vos longues moustaches et votre figure calme, vous êtes malade; vous vous consumez à petit feu et souffrez comme une femme. Cela est beau pour un serviteur du roi! Je vous le défends de toute l'autorité d'une pupille sur son patron. Faites comme moi : je suis malheureuse, et je ris. J'ai des soucis, et je prends de l'embonpoint. Vous devinez que ceci a trait à l'histoire de mes amours. Depuis que le chevalier avait retrouvé sa mie et que j'étais sortie de prison, il était bien en peine. Le pauvre garçon pâlissait du plus loin qu'il me voyait, en songeant à sa promesse de mariage. C'était comme si j'avais eu lettre de change et prise de corps contre lui. Quand j'entrais par une porte, il se sauvait par l'autre, et mes tendres regards lui pénétraient à l'ame tout comme si j'eusse été un huissier ou un sergent. Cet état ne pouvait pas durer. J'ai eu pitié de son inquiétude, et je lui ai renvoyé ses lettres, en lui redemandant les miennes. Ce doux échange a paru le remettre un peu. Il n'a plus aussi peur de moi. Cependant il vient de partir pour la Suisse, où il se rétablit de cet échec par un petit voyage de plaisir. Tout en raillant, mon cher patron, j'ai le cœur très gros. Je ris de mauvaise grace. Les larmes me viennent quelquefois dans les yeux. Trop fière pour laisser voir mon chagrin aux autres, je ne veux pas le cacher à vous, qui êtes mon ami. Le traître Menil me remplit encore l'esprit. J'ai si bien mérité ce tourment par ma propre ingratitude envers vous, que je vous permets de dire : C'est bien fait!

« Mme la duchesse du Maine s'est mis en tête de me pourvoir d'un époux. Peut-être avez-vous entendu parler de Mme Dacier, qui est

morte depuis un an? Son altesse avait songé à me donner la tâche de consoler son mari. L'illustre savant est riche et paraissait disposé à reprendre femme. J'ai répondu que j'étais bien trop ignorante pour lui. On m'a excusée, comme Henriette, parce que *je ne sais pas le grec.*

« Après ce grand traducteur d'Homère, on a jeté les yeux sur un provincial de bonne mine qui a de la fortune, et voudrait une femme pour recevoir du monde, ouvrir un salon au bel-esprit et attirer les gens. Celui-ci était plus difficile à refuser. J'en suis venue à bout, néanmoins, par des plaisanteries sur les dames à la mode qui reçoivent les poètes, comme Mme de Tencin, et leur donnent une fois l'an deux aunes de velours noir pour se faire une culotte. Le monsieur a pensé que j'avais le tour d'esprit trop mordant pour un bonhomme comme lui, et je crois qu'il avait raison.

« M. de Fontenelle m'a dit qu'il me voulait trouver un mari parfait. C'est une rage qui se gagne. — Ne vous donnez pas cette peine, ai-je répondu; vous auriez trop de regrets si vous me faisiez un mauvais présent. Je me marierai toute seule, s'il plaît à Dieu. Pour le moment, je n'y songe point. — Eh! pourquoi donc? a repris le digne homme. — Je lui ai chanté en réponse cet air nouveau : *Dans les gardes françaises, j'avais un amoureux.*

« Vous savez sans doute que M. de Chaulieu, qui m'aimait tant, est mort. Il était riche, et il connaissait ma pauvreté. Il avait quatre-vingts ans, et sa maladie lui a duré trois semaines. Si la mort ne l'eût pris au dépourvu, il m'eût assurément laissé quelque chose; mais il croyait vivre autant que Saturne. Voilà comme sont les vieillards.

« Mon cher patron, entendez bien que je suis très sérieuse à travers ces badinages. L'infidélité de M. de Menil m'a laissé un grand dégoût. Si je ne vous connaissais point, je dirais beaucoup de mal des hommes.

« Adieu, mon ami. Vous avez de mes nouvelles; donnez-moi maintenant des vôtres. Ne vous fâchez pas si je suis encore quatre mois sans vous écrire. Veillez sur votre santé pour l'amour de moi, et ne m'aimez pas trop. En vérité, ce serait une étrange faiblesse, car je ne le mérite guère.

« VOTRE PUPILLE. »

Ici finissent les mémoires de M. de Maison-Rouge. Pour peu que le lecteur ait senti, comme nous, quelque sympathie en faveur de

l'honnête et malheureux lieutenant-de-roi, il n'apprendra pas sans quelque plaisir la fin de cette histoire interrompue. Après avoir reçu la lettre de Mlle de Launay, il paraît que Maison-Rouge tomba malade. Un savant médecin de Montpellier, qu'une personne riche et de grande famille avait amené pour elle-même à Saint-Sauveur, le déclara fort en danger. Ce médecin, l'ayant pris en amitié, lui donna des soins excellens; mais, après un mois de traitement, on le croyait encore à deux doigts de la mort, car on écrivit au gouverneur de la Bastille pour lui annoncer la fin prochaine de son confrère.

Mlle de Launay s'inquiétait de ne pas recevoir de réponse. Elle se fit mener à la prison par M. de Fontenelle. Les chevaux s'arrêtèrent devant la porte de la Bastille en même temps qu'un carrosse de louage. Les roues de ces deux voitures s'étant accrochées, les laquais échangèrent des injures et des coups de fouet selon l'usage. Finalement on débarrassa les roues, et on ouvrit les portières. Fontenelle et sa compagne virent descendre une très belle personne, dont les grands yeux bleus, la taille noble et les traits réguliers, firent sur eux une impression profonde. Cette personne était vêtue de noir. A ses poses nonchalantes et à la douceur de ses regards, on reconnaissait une de ces femmes qui ont vécu dans les climats chauds, et qui cachent sous des airs languissans un sang généreux et des habitudes passionnées. Les deux dames se toisèrent; Fontenelle, qui savait lire dans les physionomies, traduisit ainsi leur dialogue muet :

— Voilà une beauté redoutable, d'une espèce rare, et qui doit prendre les hommes par les yeux.

— Cette petite femme est séduisante et doit plaire par sa vivacité.

Mlle de Launay, qui était curieuse, céda le pas à l'étrangère afin de la regarder marcher à son aise; elle ne trouva pas la plus légère critique à faire sur sa toilette ni sa personne. La dame demanda au consigne de la forteresse où était le logement du gouverneur, et traversa la cour d'un pas lent avec une grace infinie qui excita dans les deux spectateurs la plus sincère admiration.

— Mon cher Fontenelle, dit Mlle de Launay, savez-vous ce qui m'amène ici? Un louable motif qui vous charmera. Je viens m'informer du pauvre Maison-Rouge, dans le dessein de récompenser sa constance et son amour en l'épousant.

— Ah! que cela est bien! dit Fontenelle. Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard!

A ces mots, la dame inconnue se retourna et fixa sur Mlle de Launay un regard pénétrant et animé qui embellit extrêmement sa figure; puis elle reprit sa marche avec la même lenteur qu'auparavant. Le gouverneur, qui vint à passer, s'approcha civilement de la compagnie et s'informa de ce que souhaitaient ces dames. L'étrangère gardait le silence. Mlle de Launay expliqua le but de sa visite.

— Maison-Rouge? dit brusquement le gouverneur. Il doit être mort à cette heure. On désespère de le sauver, et cela n'a rien de surprenant. Les médecins de Paris l'ont condamné depuis long-temps. Une lettre de Saint-Sauveur m'annonce que je puis lui chercher un remplaçant.

— Mon Dieu! s'écria Mlle de Launay en pleurant, le pauvre garçon! que cela est affreux! que je suis malheureuse! Mon cher Fontenelle, partons; je n'ai rien à faire ici. Je ne veux pas savoir les détails de sa mort. Reconduisez-moi bien vite à Sceaux.

Fontenelle entraîna sa compagne, et rassembla ses idées pour se mettre en frais de condoléances.

— Quelle est donc cette personne? demanda l'étrangère au gouverneur.

— C'est Mlle de Launay, une charmante fille qui ne court pas après la mélancolie, et dont ce fou de Maison-Rouge était si amoureux qu'il en meurt.

— Mais enfin tout n'est pas perdu, puisqu'il n'est pas encore mort.

— Il n'en vaut guère mieux.

L'inconnue regagna aussitôt son carrosse, et se fit conduire à la poste où elle demanda des chevaux. Au bout d'une heure, elle voyageait à toutes brides sur la route des Pyrénées.

Nous croyons superflu de tenir plus long-temps le lecteur dans l'incertitude. Cette dame étrangère était la veuve de M. d'Ailly, qui revenait des Indes orientales, et dont le lieutenant-de-roi parle dans les premières pages de ses mémoires. Elle trouva Maison-Rouge à la dernière extrémité; mais, après quinze jours de ces soins assidus et intelligens que la tendresse peut seule inspirer, le malade revint à la vie. C'était une grande surprise et une émotion nouvelle pour un homme habitué aux sacrifices les plus cruels, que de voir une personne aimable et belle se dévouer pour lui. Maison-Rouge passa de la reconnaissance à l'amour par une pente douce et naturelle. Il épousa la veuve de son ami, et s'en trouva bien. Une fois guéri, consolé et marié, il ne revit jamais Mlle de Launay, quoiqu'il lui en coûtât beaucoup; ce fut sans doute par crainte de retomber dans ses

faiblesses, ou par un juste sentiment de ses devoirs. Il n'eût pas rencontré impunément son ancienne amie, et prit soin de fuir le danger. Mlle de Launay, avec sa légèreté habituelle, le crut mort et ne poussa pas les informations plus loin. On sait qu'après avoir manqué bien des mariages, elle a fini par épouser M. de Staal, colonel des Suisses, qui avait trois filles d'un premier lit.

Dans ses mémoires, Mlle de Launay n'a pas tout-à-fait raconté son temps de Bastille de la même façon que le lieutenant-de-roi. La cause de ces différences est aisée à comprendre, si l'on songe à ce mot bien connu qu'elle disait à un ami. Cet ami, qui savait plusieurs particularités de sa jeunesse, apprenant qu'elle écrivait son histoire, lui demanda si elle y mettrait la vérité tout entière.

— Je n'aurai garde, répondit-elle, et je ne me montrerai qu'en buste.

Elle a tenu parole. Mme de Staal acheva ses dernières années à la campagne, et mourut dans l'isolement; mais son esprit et ses graces lui avaient fait une réputation qui dure encore depuis un siècle entier. Quant à Maison-Rouge, les intérêts de fortune de sa femme l'ayant obligé à entreprendre un voyage aux Indes, ce séjour lui plut, et il n'en revint jamais.

PAUL DE MUSSET.

MADAME COTTIN.

Ébloui par l'éclat de nos modernes génies, accablé de leur prétentieuse grandeur, je me suis senti appelé cette fois par un de ces noms peu sonores dont la voix est si attirante; mes regards se sont involontairement tournés vers une de ces images modestes qui excluent l'auréole ambitieuse et le nimbe inviolable dont se parent les fronts divinisés. Que d'autres, s'ils en ont la témérité, mesurent la cime du chêne; un rôle moins périlleux et moins sublime à la fois tente nos efforts. Aux jets sourcilleux qui percent la nue nous préférons les flexibles rameaux qui s'inclinent. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'exhumer de ses catacombes obscures quelque figure injustement ensevelie, ni de remettre sur le piédestal une statue mutilée. La pure renommée qui nous sollicite ne fut jamais sans doute contestée ou méconnue par la dispute littéraire. Il nous a paru bon seulement de ranimer un souvenir quelque peu affaibli, d'interroger de près un talent aussi noble qu'aimable, qui à des mérites peu communs joignit une vertu fort rare en tous les temps, et surtout en ce temps-ci, la sincérité.

Je veux simplement parler d'une femme qui a écrit comme elle a pensé et senti, qui a senti et pensé comme elle a vécu, en qui tout fut naturel, spontané, vrai, abondant, et qui ne puisa jamais qu'au dedans d'elle-même la substance de son œuvre. Je ne connais pas de source plus franche, d'inspiration plus directe, de cause aussi

intimement unie à ses résultats. Je ne sais pas d'accord plus parfait, de plus complète harmonie entre les fictions d'un écrivain et les sentimens, les émotions intimes, les mobiles constans, tout le caractère en un mot de sa propre vie. Cette vie fut un roman, comme tout ce que l'auteur écrivit, mais un roman calme, reposé, chastement mélancolique, tout en dedans, sans aventures ni péripéties extérieures. Et si par là elle contraste avec les scènes émouvantes, avec les orages profonds des créations littéraires qui couvèrent sous son aile, c'est que toujours l'élan de l'imagination renchérit sur les instincts de l'ame. Combien d'auteurs, de femmes même, ont souvent préludé à l'analyse des sentimens tendres par la frivolité, l'intrigue ou la galanterie, et doués seulement d'une chaleur de tête, ont peint la passion en se jouant, le rire sur les lèvres, par gageure, intérêt ou passe-temps? Loin de là, celle qui nous intéresse en ce moment s'initia au culte des lettres par une croyance sincère à tout ce qu'elle devait représenter; elle offre ce rare exemple d'un écrivain prenant au sérieux et jusqu'à l'illusion la plus complète toutes les joies, les douleurs, les larmes, les vertus, et jusqu'aux faiblesses même réalisées et embellies par son pinceau.

Alors que Mme Cottin se prit à écrire, vers la fin du dernier siècle, dans cette période traversée par les années de la révolution, le genre du roman s'était enrichi en France de plusieurs acquisitions précieuses. Pour nous en tenir aux femmes seulement, et sans remonter trop haut, les Lafayette, les Tencin, les Graffigny, les Riccoboni et les Souza, sans omettre même Mme de Genlis, l'avaient plus ou moins marqué de grace, de sensibilité ou de bel esprit. Mme Cottin devait à son tour tracer son sillon et laisser son empreinte dans cette voie déjà si parcourue; mais elle y apportait un souffle et un élan très différens. Une parenté peu sensible la rattache à ses devancières, ou même à la plupart de ses contemporaines. Ce n'est pas l'esprit, la grace maniérée, la sentimentalité fade et subtile, moins encore l'observation finement superficielle qui la distinguent. Dès l'abord elle sent le besoin de s'élancer vers les régions de l'idéal; c'est l'enthousiasme qui remue en elle et la transporte. On voit qu'elle a subi à certain degré, avec quelques autres esprits d'élite de son temps, la puissante influence du génie de Rousseau. Elle s'annonce de cette école éloquente dont furent aussi filles les Staël, et, à distance, les Montolieu. Elle peindra l'amour, non pas dans ses délicatesses molles, ses coquetteries charmantes ou ses raffinemens voluptueux, mais l'amour pur, ardent, sincère, exalté, l'amour dans tout son délire

vertueux ou coupable, avec cette vérité, ce sentiment profond qui n'appartient qu'aux femmes, et une énergie qui rarement leur est donnée.

Les détails de biographie ne sauraient abonder dans un tel sujet. Née à Tonneins, en 1773, élevée à Bordeaux sous les yeux d'une mère excellente qui aimait avec goût les lettres et les arts, Mme Sophie Ristaud-Cottin avait reçu dans le giron maternel une forte éducation domestique. Douée d'un caractère réfléchi, d'une ame tendre et mélancolique, la jeune Sophie accorda de bonne heure sa préférence aux pensers graves sur les instincts futiles. Sa conversation avait plus de solidité que d'éclat; et comme d'ailleurs elle ne recherchait nullement les suffrages du monde, rien ne faisait soupçonner en elle ces dispositions brillantes et cette imagination si vive qui devaient se révéler plus tard. Mariée à l'âge de dix-sept ans à un riche banquier de Paris (M. Cottin), elle quitta sa solitude si chère pour venir habiter un luxueux hôtel de la capitale, rue du Mont-Blanc. Mais ce tourbillon du monde qui a tant de vertiges pour les femmes frivoles ou vulgaires fut loin d'éblouir Mme Cottin, et n'entraîna point son jeune âge. Au milieu de la société brillante qui l'entourait, elle garda ses goûts simples et modestes; elle sut apprécier à sa juste valeur cette agitation vaine qu'on nomme plaisir, et qui n'est trop souvent qu'une insipide fatigue, qu'une folle déception. Recueillie en elle-même, elle trouvait au fond de son cœur des jouissances mille fois plus pures et plus vraies. D'ailleurs, elle ne rompait pas absolument avec le monde. Sacrifiant volontiers ses goûts à ses devoirs, elle se partageait entre l'étude et les rapports de société. Un lien surtout la rattachait aux choses du dehors : c'était son instinctive charité, son inépuisable sollicitude pour le malheur, que le hasard d'une grande fortune lui permettait de satisfaire à tout instant et sans réserve.

Un évènement aussi douloureux qu'imprévu, la mort de son mari qu'elle perdit après trois ans de mariage, décida tout-à-fait de la destinée de Mme Cottin. Cette perte lui fut doublement cruelle en raison même des circonstances qui la signalaient. On était alors en 1793, au plus fort de la tourmente révolutionnaire. En présence des maux publics, dans la dispersion de tous les grands liens sympathiques, on sentait plus vivement encore le besoin des intimes affections de famille. La coïncidence d'un malheur privé des plus amers avec la désolation commune ne fit qu'accroître l'aversion de Mme Cottin pour le monde et son goût naturel pour la retraite. Son caractère, habituellement triste et rêveur, emprunta de son affliction

même une teinte encore plus mélancolique et pleine de charme. A peine âgée de vingt ans, elle en était à ne plus poursuivre que dans l'amitié et l'étude l'apaisement de ses chagrins. Pour surcroît, sa fortune venait d'être presque entièrement détruite par un concours d'accidens. Mais ce nouveau malheur l'émut à peine et la trouva même indifférente. Un modique revenu suffisait à ses simples besoins. Pour peu qu'elle s'y fût prêtée, les successeurs n'auraient point manqué à son premier mari; une résignation sévère les lui fit éconduire. Privée d'enfans par un accident particulier à sa santé, et désespérant de jamais devenir mère, trop tendre au surplus pour accepter aisément un lien banal, elle aima mieux s'isoler dans le deuil du veuvage.

Jusque-là Mme Cottin n'avait guère eu l'idée de produire des ouvrages en public, et semblait même pressentir assez peu son talent. Elle se contentait d'épancher en secret les trésors de son imagination et de sa sensibilité; jetant çà et là sur le papier avec une grande facilité naturelle, et pour le seul besoin de son cœur, ses nobles pensées de jeune femme. Ses amis et sa famille même ignoraient ces prémisses du talent qu'elle dérobait sous le voile discret de la modestie. Comme elle dédaignait l'occasion de faire briller son esprit, et n'éclatait jamais en saillies vives et abondantes, on la jugeait une femme admirablement simple et sensée, mais rien de plus, et l'on n'apercevait point sous cette simplicité apparente les germes efflorescens d'une riche organisation.

Une circonstance peu importante révéla tout à coup son mérite ignoré. Mme Cottin entretenait avec une de ses cousines une correspondance suivie dans laquelle elle déployait sans effort, et au courant de la plume, tous les charmes de son imagination, toute l'éloquence de son cœur. Cette cousine avait été naturellement frappée à la lecture des lettres de sa jeune parente. Arrivée à Paris, et surprise de voir que de si brillantes facultés restaient méconnues, elle donna sans peine les preuves de sa vive et juste admiration. Mais cette mise au jour, si l'on peut ainsi parler, du talent de Mme Cottin n'altéra point sa pudique réserve. Heureuse de plaire à ceux qui l'entouraient, et d'entendre l'écho discret de sa propre pensée, elle n'ambitionnait rien au-delà. L'attention d'autrui lui était à charge, le spectre du public surtout l'effarouchait. Aussi lutta-t-elle long-temps avant de céder aux amorces d'une publicité dont elle savait pour son âge et sa condition les dangers décevans. Les plus instantes sollicitations suffirent à peine pour la déterminer à franchir le cercle

étroit de l'intimité. Il fallut tout à la fois les excitations du dehors, ce vif sentiment intérieur qui nous pousse à produire, et la faveur d'une occasion irrésistible, pour qu'elle se résolût à affronter le plein jour.

De premières et secrètes esquisses, des fragmens, des essais divers, avaient mis Mme Cottin sur la trace définitive du genre qui l'attirait plus spécialement. Le cœur rempli d'idées, ne puisant à d'autre source qu'elle-même, écrivant avec facilité et abandon, son rôle fut tout d'abord d'exprimer des sentimens naturels, sincères, vifs, profonds, jaillissans; et ce rôle, elle l'a fidèlement rempli du commencement à la fin, sans déviation ni mélange d'un seul instant. De l'intime fusion de la mélancolie, de la vertu et de l'amour, ces trois nobles instincts d'une ame d'élite, devait sortir l'intérêt puissant qui anime ses ouvrages. C'est avec des élémens aussi simples, mis en œuvre naturellement et presque sans art, que Mme Cottin a trouvé ce pathétique vrai et plein d'ardeur qui arrache des larmes. Comment n'aurait-elle pas pratiqué le roman, ce domaine naturel des femmes, qu'elles sont si bien appelées à parcourir librement et à fertiliser? En général, il appartient aux femmes plus proprement qu'à nous de saisir avec justesse, avec vérité, toutes les nuances d'un sentiment qui est l'histoire de leur vie. A ce titre, et plus que personne, Mme Cottin avait le droit de peindre ce qu'elle sentait si bien.

Mme Cottin nous a fait part elle-même des circonstances qui donnèrent lieu à son premier ouvrage. « Le dégoût, le danger ou l'effroi du monde, dit-elle, ayant fait naître en moi le besoin de me retirer dans un monde idéal, déjà j'embrassais un vaste plan qui devait m'y retenir long-temps, lorsqu'une circonstance imprévue, m'arrachant à ma solitude et à mes amis, me transporta sur les bords de la Seine, aux environs de Rouen, dans une superbe campagne, au milieu d'une société nombreuse. Ce n'est pas là que je pouvais travailler, je le savais : aussi avais-je laissé derrière moi tous mes essais. Cependant la beauté de l'habitation, le charme puissant des bois et des eaux, éveillèrent mon imagination et remuèrent mon cœur. Il ne me fallait qu'un mot pour tracer un plan, ce mot fut dit par une personne de la société, etc. » L'œuvre produite sous l'impression en quelque sorte d'un récit confidentiel, et écrite tout d'un trait, en moins de quinze jours, sans retouche ni hésitation, c'est le roman de *Claire d'Albe*.

Dans ce récit de deux cents pages au plus, il n'existe au premier abord rien de bien saillant. La fable, loin d'être neuve, est des plus

simples, et même un peu vulgaire. C'est là l'histoire de la plupart des unions disproportionnées et imprudentes, c'est le tableau de presque tous les amours illégitimes et des mille chutes qui en sont la suite inévitable. Claire s'est mariée à quinze ans avec un homme de soixante. Un jeune parent de son mari, admis dans sa maison à titre d'orphelin, devient amoureux d'elle. Bientôt, malgré toutes les résistances de sa vertu, Claire partage les sentimens qu'elle inspire, oublie tous ses devoirs et meurt de chagrin. L'extrême simplicité des caractères ne semble pas devoir offrir non plus une bien riche matière aux développemens. Claire, jeune, belle, aimable, sachant le monde, joint toutes les qualités du cœur à celles de l'esprit; mais humble autant que sage, vivant à la campagne dans une retraite absolue, occupée du soin de deux enfans en bas âge, elle offre en apparence peu de prise aux passions. Frédéric, abrupte enfant des montagnes, a toute la franchise, la candeur primitive et l'impétuosité d'un jeune homme élevé loin d'une société polie dont le frottement n'a point encore émoussé la fibre. C'est un esprit neuf, inculte, naïf, ignorant ou dédaignant les convenances glacées du monde. Sa physionomie expressive sait mal l'art de déguiser ses vives émotions. M. d'Albe, que distinguent une bonté rare et une confiance sans bornes, a les torts traditionnels d'un vieux mari; malgré sa noblesse morale et la réserve si délicate de son attachement pour Claire, il ne peut, on le sent, inspirer une sympathie bien prononcée. Du moins l'auteur l'a-t-il heureusement préservé du ridicule presque infaillible qui s'attache aux personnages de ce genre. Mais c'est dans les détails que brille le mérite de *Claire d'Albe*. Là déjà se révèlent ces mouvemens de passion et cette sûre connaissance du cœur humain que Mme Cottin devait déployer si richement plus tard.

Le roman s'ouvre par le tableau plein de fraîcheur des paisibles occupations et des jouissances sereines de Claire avant l'arrivée de Frédéric. Au moment où M. d'Albe part pour chercher le jeune parent à qui il doit servir de père, Claire commence à ressentir les effets de l'isolement sur une ame tendre, elle est en proie à des idées vagues de bonheur et d'amour, elle éprouve ces sortes de regrets involontaires et mal définis qui sont comme le précurseur lointain des passions, et rêve d'un mieux idéal sous ses ombrages. Les premiers mois du séjour de Frédéric chez M. d'Albe sont peints avec une vérité ingénue. La piquante originalité d'esprit du jeune homme, sa franchise un peu rude, les innocentes railleries et le badinage aimable de Claire, leur mutuelle froideur apparente, puis bientôt la

passion qui se glisse à leur insu sous le couvert d'une amicale parenté, forment autant de préparations habilement graduées jusqu'au moment où le voile, enfin déchiré, laisse jaillir l'irrécusable lumière. C'est au retour d'une promenade à travers les prairies, sur le soir, après un danger couru ensemble, après un acte de bienfaisance accompli, tandis qu'ils marchent seuls, rêveurs et silencieux, que tout à coup les aveux de Frédéric s'échappent dans une espèce de délire et émeuvent l'ame de Claire d'une pitié profonde. Le nœud se complique par cette scène du salon où l'attendrissement mutuel produit par une romance que chante Claire en s'accompagnant de la harpe, le hasard qui les laisse seuls un instant, les étreintes soudaines de Frédéric achèvent la défaite de Mme d'Albe, et réduisent sa vertu défaillante à implorer la générosité de son amant. D'autres situations encore, la lutte de Claire pour éteindre une passion qu'elle ne peut laisser éclater sans rougir, l'égarement de Frédéric, une séparation nécessaire dont en secret ils gémissent, la fatalité de leur réunion et le délire de leur faute accroissent, achèvent l'intérêt d'une composition marquée surtout par l'entraînement du style d'un cachet réel de sensibilité et d'éloquence. — Dans ce drame borné et tout intime, point d'inutiles épisodes, nul charlatanisme, rien que des élémens très simples. L'effet est produit uniquement en peignant la naissance et les progrès d'un amour criminel dans deux ames nées pour la vertu. Frédéric et Claire parlent constamment le vrai langage du cœur. Quelques lettres d'une certaine Élise, amie de Mme d'Albe, font tache vers la fin par un verbiage confus et des détails réellement inintelligibles. On regrette surtout le dénouement de *Claire d'Albe*, et il se conçoit même assez peu d'un esprit aussi délicat que celui de Mme Cottin. Ce n'est pas précisément la chute finale de Claire qui est à reprendre. Le but moral évident de l'auteur a été de montrer que la vertu, confiante en ses seules forces, peut faire naufrage, si le cœur n'a pris soin de résister aux premières impressions; et dès-lors Claire doit nécessairement être rendue coupable. Mais Claire succombe sur les degrés même du tombeau de son père, et c'est là ce qui blesse les justes sentimens de convenance. Puis il y a une sorte de façon brutale dans le triomphe de Frédéric acquis à ce moment même où Claire, faible et languissante, n'a plus qu'un souffle de vie. Au reste, les imperfections de ce premier essai disparaissent devant le trait admirable qui se rattache à sa publication. Le produit en fut consacré à faciliter l'évasion d'un proscrit, dont la tête fut ainsi soustraite à la hache du bourreau.

De *Claire d'Albe* à *Malvina*, publiée deux années après, c'est-à-dire en 1800, le progrès est sensible et même très frappant. Le cadre plus vaste de cette nouvelle production permettait un essor plus vif et de plus riches développemens au talent de l'écrivain. Dans le précédent ouvrage, la donnée fort simple et le dénouement prévu dès l'avance offrent peu de champ à l'imagination. L'amour coupable de deux êtres que sépare une infranchissable limite doit inévitablement les conduire à leur perte commune. En les voyant côtoyer l'abîme avec tant d'imprudence, on pressent trop qu'ils ne tarderont pas à y cheoir. Ici, au contraire, la combinaison plus difficile et par cela même plus féconde, la multiplicité des accidens, la diversité des issues possibles, enchaînent, prolongent, varient plus sûrement l'intérêt, et tiennent l'esprit sans cesse en haleine.

Malvina de Sorcy, veuve très jeune d'un mari qui n'a été pour elle qu'un père, est arrivée à vingt-quatre ans sans avoir connu l'amour. Quoique naturellement tendre et sensible, elle n'a trouvé d'épanchement que dans l'amitié, et la mort vient de lui enlever son amie. Seule au monde après ce double malheur, et jouissant d'ailleurs d'un revenu borné, Mme de Sorcy s'est réfugiée en Écosse auprès d'une parente de sa mère dont on lui a vanté les vertus. Elle sourit à l'idée de vivre en paix dans cette retraite, partagée entre ses regrets et le soin d'un enfant adoptif à qui elle a juré de se consacrer tout entière. Malvina a résolu de repousser toute affection étrangère à ses devoirs, et de plus, elle se croit inaccessible aux traits de la passion. Pourtant une année à peine s'est écoulée, que Malvina a ressenti malgré elle tous les feux de l'amour, éprouvé les plus indicibles tourmens de la jalousie. Brisée dans tous ses ressorts d'affection, froissée par l'ingratitude et l'oubli, sa raison s'égare. Enfin, après avoir goûté pendant de trop courts instans le plus pur bonheur du mariage, elle meurt, mais sans amertume, en bénissant la main qui l'a frappée, en pardonnant à celui qui, trop tard averti, n'a plus désormais qu'à pleurer et à éternellement se repentir.

Au premier abord, le choix de Malvina paraît autant inexplicable que peu légitime. Sir Edmond Seymour a sans doute un fonds généreux et plein d'honneur, des côtés très brillans, parfois les plus vifs élans d'une belle ame; il a conçu pour Malvina un amour aussi ardent que sincère, un de ces amours qui éclairent subitement et purifient tout un cœur. Mais il semble que la frivolité du caractère d'Edmond, la légèreté de sa conduite, dont chacun s'entretient autour d'elle, sa renommée de Lovelace qui emplit l'Écosse, eussent dû préserver

la chaste Malvina d'une séduction pleine de dangers, tout attrayante d'ailleurs et si justifiable qu'elle pût être. On prévoit bien vite toutes les douleurs qui vont assaillir ces deux ames dont le désaccord des caractères rompt à chaque instant l'harmonie. Il est aisé de pressentir tout ce que le cœur doux et sensible de Malvina aura à supporter de cet Edmond inconstant et volage, troublé par le souvenir toujours présent de ses mœurs et de ses liens d'autrefois, gâté par le succès, envahi par l'orgueil, accessible aux préventions, ombrageux, défiant à l'excès, plein de caprices, d'aigreurs, d'emportemens, et dont les retours même les plus vrais, dont les remords même les plus sincères ne sont qu'un prélude à des déchaînemens nouveaux. En vain Edmond sacrifierait tout à Malvina, sa fortune, sa vie, et, au prix de son sang même, lui épargnerait une larme. Involontairement, à tout propos, il l'offense et la livre sans pitié à de mortels chagrins. Malgré la force de son amour, Edmond n'est-il plus protégé par la vue de Malvina, une certaine ardeur de l'imagination et des sens, une sorte d'arrière-goût de dépravation, et l'habitude du plaisir le font retomber dans ses erreurs premières. — Peut-être l'entraînement de Malvina emprunte-t-il sa cause à un secret mobile qui paraît avoir toujours dirigé même les femmes les mieux douées de sens et de vertu. En cédant si vite à un penchant que la raison condamne, elle ne fait qu'obéir à la loi éternelle et fatale de son sexe. « Sans en excepter Clarisse, dit Mme Cottin, on a toujours remarqué, dans les femmes de la vertu la plus sévère, une sorte de prédilection envers les hommes d'un caractère ardent et passionné, quoique de mœurs très relâchées; soit qu'elles espèrent, en les arrachant à leurs erreurs, faire tourner au profit de la vertu toute l'activité de leurs passions; soit que l'équité de la nature veuille rapprocher les extrêmes pour qu'il n'y ait nulle part ni mal sans ressource, ni bien sans mélange. Telle est la marche du cœur humain. » On peut ajouter, je crois, à ces motifs le désir si vif et si naturel aux femmes d'enchaîner un cœur que tant d'autres auparavant n'ont pu fixer. D'ailleurs cette immolation perpétuelle de Malvina, cette ulcération secrète d'un cœur qui puise dans sa blessure même des facultés aimantes nouvelles, ne sont que la pierre de touche plus irrécusable de ses rares vertus et d'une angélique douceur que rien n'altère. Malvina chérit jusqu'à sa propre douleur dans celui qui la cause. « Que me fait d'être malheureuse, s'écrie-t-elle, pourvu qu'il m'aime? »

Parmi les situations touchantes dont abonde l'ouvrage, il en est

une, entre autres, conçue et développée avec un pathétique suprême. Edmond, croyant Malvina parjure, est en proie à toutes les agitations de l'amour et de la jalousie; son sang s'est enflammé, une fièvre putride intense se déclare, et l'on désespère de ses jours. Malvina accourt; mais, ne pouvant pénétrer au sein d'une famille qui la persécute, elle puise dans la seule force de son amour la plus touchante des résolutions. Revêtue d'une coiffe et d'une robe grossières, elle se présente ainsi déguisée dans la maison où Edmond se meurt, et devient la garde-malade de son amant, qu'elle retrouve pâle, défiguré, sans connaissance. Là, au milieu d'un air contagieux, durant les phases d'une longue crise, contraignant sa douleur, muette et impénétrable, active et vigilante, elle veille avec un soin religieux. La nuit, quand Edmond l'appelle en son délire, penchée sur lui, elle suspend sa respiration, étouffe ses sanglots, *renfonce* ses larmes, afin de ne se point trahir. Elle n'ose révéler sa présence, qui serait pourtant une si haute justification de son cœur. Cependant Edmond, dans une des intermittences de la fièvre, croyant la mort prochaine, veut transmettre ses volontés dernières à Malvina, et c'est Malvina elle-même qui écrit sous sa dictée. L'angoisse des six dernières heures de la crise, nuit terrible où l'œil de Malvina plonge dans le tombeau entr'ouvert d'Edmond, est peinte d'une plume vraiment éloquente. Edmond est sauvé. Malvina, dont le dévouement a produit le miracle de cette résurrection, heureuse de ses vœux exaucés, craignant une émotion funeste aux organes épuisés de son amant, lui dit au matin un muet adieu, et quitte furtivement la maison.

On ne saurait prétendre, assurément, que *Malvina* soit une œuvre sans défauts. L'action, trop lente, est chargée outre mesure d'incidens, de menus détails et de conversations oiseuses. Plusieurs caractères, évidemment forcés dans leurs conséquences, dépassent le but pour le vouloir trop atteindre. Nous laissons de côté la prude mistriss Birton, nature froide, égoïste et hautaine, sous les dehors de l'austérité bienfaisante, aussi bien que miss Melmor, jeune coquette dépravée, lesquelles de concert, la première par ambition, la seconde par jalousie, s'acharnent avec une rare impudeur à perdre l'innocente Malvina. Le regard se laisse attirer plus volontiers par la figure originale de M. Prior, prêtre catholique et chapelain du château, qui s'est fait ouvertement le défenseur exalté de Mme de Sorcy. Toutefois M. Prior, homme pieux et grave, poussant le romanesque et le sentimental de l'amitié jusqu'à se battre en duel avec son rival, puis bénissant par contrainte, et pour ainsi dire le couteau sur la gorge,

le mariage de Malvina, choque l'intime délicatesse du sens. Naturel et noblement posé au début, il sort, vers la fin, de l'essentielle vraisemblance. Edmond, frivole et passionné, noble et corrompu, riche nature alliant en soi tous les contrastes, relève aussi à bien des égards d'une vérité exceptionnelle et de convention. Néanmoins il offre une leçon des plus salutaires. Il montre que les vacillations du cœur, que les légèretés de l'esprit, nous peuvent ravir sans retour, par l'effet d'un juste châtiment, nos objets les plus chers, et que les regrets sont stériles pour ranimer ce rare bonheur, une fois perdu, d'aimer et d'être aimé. Mais c'est la création de Malvina qui, en cette œuvre, domine, vivifie, embellit et rachète tout par ses divines lueurs. Les charmes célestes de sa figure et de son esprit, sa douce mélancolie, sa simplicité si vraie, sa modestie et sa grace touchante, composent un ensemble des plus purs et des plus harmonieux. La terre n'offre point de femme qui puisse lui être comparée. La fiction n'a jamais conçu de caractère plus entièrement beau dans son inaltérable unité. C'est le type le plus parfait du dévouement et de la constance dans l'amour. — Peut-être faut-il regretter, sur la fin du roman, une scène de coquetterie plus que voluptueuse dans le château de milady Dorset, et qui, bien que nécessaire au dénouement, forme un tableau légèrement risqué, en désaccord avec l'habituelle façon de peindre de l'auteur.

Amélie Mansfield est une œuvre plus fortement conçue encore, où se révèlent des caractères plus énergiques et supérieurement tracés. L'ensemble est d'un effet tragique et attendrissant au plus haut point. L'amour, ce thème éternel, si fécond sous la plume de Mme Cottin, se meut, s'encadre ici en des situations d'une rare nouveauté. — Ernest de Woldemar et Amélie de Lunebourg ont été destinés l'un à l'autre par la volonté expresse de leur aïeul, bien avant que leur cœur pût être consulté. On les élève ensemble, afin de rendre un jour leur union plus facile. Bientôt, loin de s'aimer, ils conçoivent l'un pour l'autre une aversion insurmontable. Le caractère violent et l'humeur despotique d'Ernest, qui se font jour dès l'enfance, ont révolté le jeune cœur d'Amélie; elle jure de mourir plutôt que d'appartenir jamais à son cousin. Le jeune comte part pour l'université, ensuite pour de lointains voyages. Amélie, afin de rompre sans retour avec lui, se livre aux séductions d'un musicien appelé Mansfield, dont les talens brillans et les dehors sensibles l'ont charmée. Elle l'épouse contre le gré de toute sa famille. Mais le caractère volage de Mansfield ne tarde pas à dissiper les illusions d'un cœur trop

promptement épris. Au bout de trois ans d'un mariage tourmenté, Amélie, devenue veuve, et saignant du coup de sa triste expérience, s'est retirée en Suisse, chez un vieux parent de son mari, dont la franchise et la cordiale bonté ont accueilli sa douleur.

Ces premiers liens d'Amélie avec Mansfield ne sont qu'un préliminaires et forment, pour ainsi dire, l'avant-scène du drame. L'action essentielle repose sur une idée dont le développement va engendrer un intérêt rapide, soutenu, et des émotions de plus en plus saisissantes. Je n'ai pas à entrer dans des détails d'ailleurs pleins d'originalité, mais familiers à tous les souvenirs. Quoi de plus curieux et de plus charmant que deux êtres qui se sont quittés en se haïssant, et se retrouvent éperdument amoureux l'un de l'autre! Mais quoi de plus triste aussi que deux amans à qui le bonheur échappe sans retour, à l'instant même où ils ont appris à le connaître! — Ernest, que quinze années d'absence ont heureusement transformé, mais dont le cœur s'irrite encore des dédains et de la mésalliance d'Amélie, a résolu, au terme de ses voyages, de voir sa cousine, de lui inspirer de l'amour, et de l'abandonner ensuite, afin de venger son injure. Bellinzona est justement sur la route qui le ramène de Naples à Dresde, son pays. Un hasard miraculeux sert ses projets à merveille. Égaré dans les montagnes et près de périr sous les neiges, il est recueilli au château de Grandson, où vit Amélie, et reçoit l'hospitalité pendant la longue convalescence d'une blessure. Bientôt, malgré le mystère dont il s'entoure, ou plutôt à cause de ce mystère même, il surprend l'amour de la veuve de Mansfield. Mais, en imaginant séduire Amélie, Ernest s'est trouvé lui-même séduit par des charmes auxquels il ne savait pas un si incomparable pouvoir, et il devient follement épris de celle qu'il espérait tromper.

Les amours naissantes d'Ernest et d'Amélie sont peintes en des tableaux pleins de grace et de fraîcheur. Les scènes pathétiques, déchirantes, surviennent ensuite, et varient le drame avec une heureuse fécondité de ton. Amélie s'est entièrement livrée à son amant sans le connaître. Après le départ d'Ernest, alors que celui-ci, cachant encore son nom sous un voile, est allé demander à sa mère le consentement qui seul peut légitimer ses droits sur Amélie, la position des amans empire d'une façon cruelle. Rien de plus poignant que l'alternative des craintes et des espérances d'Amélie produite par le silence ou les lettres d'Ernest, ses doutes pleins d'amertume sur des apparences qui l'effraient, son anxiété alors qu'elle sent vivre en elle le fruit d'un trop confiant amour. Plus tard, sa fuite précipitée du

château, son arrivée à Vienne sous un humble déguisement, son désespoir en croyant retrouver Ernest infidèle, les pudiques remords de sa faute, le désenchantement de son agonie dans la maison de Mme de Woldemar : tous ces incidens, toutes ces émotions intimes, toutes ces péripéties, forment autant d'étapes douloureuses dans ce chemin de la passion contrariée, où le bonheur fuit comme une ombre vaine sous la main ardente qui le poursuit. — La baronne de Woldemar personnifie avec une effrayante vérité ce gothique préjugé de la naissance et du rang dont nul sentiment humain ne saurait faire fléchir l'obstination. Autant la baronne a chéri autrefois Amélie pour ses qualités charmantes de jeune fille, autant elle lui a voué une implacable haine depuis l'irréparable déshonneur de son mariage avec ce qu'elle nomme *un vil artiste*. La seule idée de s'allier à la veuve de Mansfield arrache à Mme de Woldemar des imprécations d'une fureur inimaginable. Le sentiment maternel, quoique très vif chez la baronne, le cède encore à l'orgueil du nom et au soin jaloux de la dignité. Ni les souffrances, la touchante résignation et les accens pénétrans d'Amélie, ni la douleur et les emportemens d'Ernest, ne peuvent vaincre la volonté absolue de Mme de Woldemar. Sa tardive et repentante pitié ne s'éveille que devant le cercueil où repose Amélie à côté d'Ernest, qui n'a pu lui survivre un seul instant. — L'auteur d'*Amélie* flagelle avec force ce préjugé infame et cet insensé point d'honneur qui n'accusent leur misérable néant qu'au bord des tombes qu'ils ont creusées.

L'ame, profondément troublée par les incessantes agitations d'Ernest et d'Amélie, se repose délicieusement sur les calmes amours d'Albert avec l'aimable et douce Blanche de Geysa, dont le caractère plein de charme est à peine entaché par quelques nuances légères de coquetterie. Albert, mélange de raison et de sensibilité, d'austérité et d'indulgence, est en outre un modèle accompli de tendresse fraternelle. Les sentimens d'Albert pour sa bien-aimée sœur Amélie ont une effusion qui ne tarit pas, même après ses fautes; et jusqu'à la fin il demeure pour elle un tuteur miséricordieux, un confident à la fois grave et délicat. — Un autre personnage remarquablement inventé est celui d'Adolphe, le sévère ami d'Ernest, qu'il a suivi dans ses voyages, et dont il censure sans ménagement les moindres écarts ou les faiblesses. Adolphe, fruit de l'adultère, sentant qu'une tache ineffaçable est imprimée à son front, et que l'obscurité est son partage, a voulu du moins chercher un refuge dans l'honneur; élevant de plus en plus son ame au-dessus de sa condition, il a appris à ne

tirer son éclat et sa vertu que de lui-même, et cette vertu, il la porte jusqu'à la rudesse sauvage. L'amour n'est aux yeux d'Adolphe qu'une odieuse frénésie, digne du plus profond dédain. Au milieu des passions en tumulte, cet homme rigide fait entendre sans relâche la voix d'une raison froide et austère. Après la catastrophe, il rompt tous ses liens avec le monde, et va s'ensevelir dans la partie la plus solitaire des Alpes, jurant de rester désormais inaccessible à tous les sentimens affectueux qui affaiblissent l'homme en doublant cette portion de douleur que le ciel l'a condamné à porter.

L'inépuisable matière de l'amour, qui a déjà exclusivement défrayé trois premiers romans, alimente avec plus d'ardeur encore, de pureté et de sublime, une quatrième composition. Seulement le cadre change ici, de plus riches couleurs succèdent. Nous sortons des classes moyennes de la société pour assister à de hautes aventures, pour contempler des figures princières et royales. Le roman de *Mathilde* participe de l'histoire, et revêt dès le début d'héroïques allures. Le sujet est emprunté à la première croisade, l'un des plus mémorables évènemens des annales du monde; l'action se passe en conséquence vers la fin du XIIe siècle. Presqu'aussitôt apparaissent à nos yeux, diversement abaissés ou agrandis, des personnages fameux : Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion, les deux chefs rivaux de l'entreprise, Lusignan roi de Jérusalem, le vénérable Guillaume, archevêque de Tyr, Josselin de Montmorency, Saladin, l'adversaire glorieux des croisés, etc. De grands caractères, de hauts faits d'armes, des idées chevaleresques, le contraste des mœurs des chrétiens et des Arabes, le luxe de l'Occident opposé à celui de l'Orient, la pompe et l'enthousiasme de la religion, forment autant d'accessoires qui enrichissent et rehaussent le sujet. Toutefois, la composition n'étant pas du genre purement historique, l'exacte précision des faits et des dates s'y trouve sacrifiée très souvent à l'effet et aux beautées dramatiques. Les deux héros entr'autres, Mathilde, sœur de Richard, et Malek-Adhel, frère de Saladin, moins intègrement conservés par l'histoire, ont pu être librement interprétés.

Ces deux caractères de Malek-Adhel et de Mathilde se détachent avec un relief soutenu et une couleur admirable du fond où ils sont représentés. Ils éclipsent de leurs rayons tout ce qui apparaît à l'entour; les belles et douces lueurs de quelques figures accessoires ne jouent que comme des ombres dans l'éclatant tableau. Mathilde est une figure d'une pureté ravissante et d'une idéale perfection. Transportée du cloître paisible où s'est abritée son enfance, sur la terre

d'Orient, Mathilde n'aborde aux lieux saints que pour devenir prisonnière du plus terrible ennemi de la chrétienté, du frère même de Saladin, et en être passionnément aimée. Vierge timide, consacrée à Dieu, elle est condamnée à bannir de son cœur l'image d'un ennemi de sa foi; elle exprime la lutte si déchirante d'un amour ardent et naïf contre la toute-puissance de la religion. Tant que le devoir prescrit à la passion de se taire, Mathilde, puisant dans sa chasteté même des forces pleines de mystère, abdique avec sérénité toute espérance et toute joie humaines. Mais lorsque enfin l'obstacle religieux a disparu, lorsque son amant, près d'expirer, s'est proclamé chrétien, l'énergie long-temps contenue de Mathilde éclate avec un cri sublime de désintéressement. La flamme, réprimée sous le souffle de Dieu, déborde pour éclairer du moins de ses funèbres lueurs le culte pieux du tombeau. — Malek-Adhel, trop peu conforme peut-être à la couleur arabe, est un héros brillant, chevaleresque, tendre, noble, délicat, exempt de faiblesse, plein de feu et de mélancolie; c'est le type de la nature humaine dans ce qu'elle a de plus ouvertement généreux et magnifique. Tous les caractères du beau physique et moral s'unissent en lui; il allie sans effort les qualités charmantes qu'on aime, et les facultés énergiques qu'on admire. Préférant l'amour au monde entier, il préfère encore le devoir à son amour. Musulman avec des reflets du chrétien au front, Malek-Adhel est le digne amant de Mathilde. — D'une part, cette passion impétueuse qui déborde, de l'autre ce pudique amour qui s'ignore et puis s'effraie, sont décrits au long dans des scènes variées, graduées avec art jusqu'au moment où la péripétie vienne couronner, en les sanctifiant, tant d'épreuves et de souffrances.

Tous ceux qui ont lu *Mathilde* ont présente à l'esprit cette admirable situation que je ne résiste pas au plaisir de transcrire. Mathilde, détestant sa faiblesse, part, traverse à pied le désert, suivie de quelques Anglais fidèles, et va chercher auprès d'un pieux ermite des prières et des conseils qui puissent la calmer. Le remords d'un amour qu'elle accuse lui prête le courage de braver, malgré sa délicatesse et sa timidité, d'excessives fatigues. Pendant sa naïve confession, les compagnons de Mathilde sont surpris et tués par une horde d'Arabes auxquels elle n'échappe elle-même que par l'arrivée imprévue de Malek-Adhel. Ils repassent ensemble, au milieu de mille dangers, le désert brûlant. Derrière eux le vent du midi se lève; à l'horizon apparaissent des colonnes de sable et des nuages rougeâtres; le péril s'accroît d'heure en heure. Abandonnés par les soldats de Malek-

Adhel, que de sinistres augures ont effrayés, seuls et épuisés de fatigue, ils sont près de périr dans la Thébaïde immense. La nature entière est muette et vide autour d'eux. Dans ce moment si plein de solennité, la passion de Malek-Adhel s'exalte. Mathilde mourrait plutôt que de ternir sa pureté; mais, émue de tant d'amour, inspirée par tout ce qu'il y a d'imposant dans sa situation, elle laisse échapper un innocent aveu. Malek-Adhel admire le Dieu qui éclate dans la vertu de Mathilde, et il promet d'étudier ses lois. Leurs mains s'unissent, mais, dans cette union toute religieuse, la passion cède à l'ascendant de la chasteté, et les images de volupté s'effacent même de la pensée de Malek-Adhel.

Ce qu'il faut justement admirer dans cette succession de scènes touchantes que la religion et l'amour se partagent, c'est la façon noble, délicate, naturelle, dont l'aveu de Mathilde est amené. Les préparations sont aussi simples qu'habilement conçues. Mathilde, type de perfection morale, de pureté angélique et de divine piété, devait difficilement se résoudre à la déclaration d'un profane amour. Jusque-là, non-seulement sa bouche s'est refusée à l'aveu, mais elle a instinctivement refoulé dans son cœur un sentiment qui l'effraie et qu'elle comprend à peine. Même après le dévouement sublime de Malek-Adhel, même en face de la mort qui va les atteindre tous deux, elle n'oserait proclamer sa passion pour un infidèle. C'est seulement quand Malek-Adhel aspire à la foi chrétienne, que la pieuse Mathilde ose révéler un sentiment dont ne s'offense plus le ciel. D'ailleurs, le tombeau entr'ouvert sous ses yeux achève d'absoudre, de sanctifier un amour qui se réfugie déjà dans l'éternité. Ainsi elle garde intactes, après l'aveu, toute sa pureté et toute sa force. D'autre part cette lutte morale n'entame en rien la franchise et la noblesse de Malek-Adhel, ce qui est essentiel à l'intégrité de son caractère. En toute autre circonstance, Malek-Adhel ne promettrait rien qui dût le rendre parjure à sa foi de musulman, de sujet et de frère; mais dans la conviction d'une mort prochaine, en face du désert dévorant, là où cesse tout devoir humain, il peut sans scrupule dévouer sa conscience à une religion nouvelle; et cette intention sincère doit suffire à l'ame confiante de Mathilde.

Après avoir peint en des couleurs d'une vérité toujours frappante et toujours nouvelle les égaremens et les malheurs de la passion, Mme Cottin a tenté d'esquisser un exemple de piété filiale, ce sentiment si familier à son cœur. Jusqu'à ce moment, les filles chéries de son imagination revêtent des formes souvent agitées; leur ame est un

tissu d'héroïsme et de faiblesse, et l'innocence même qui les voile a une trame passionnée. Ici le tableau brille d'une fraîcheur sereine que rien n'altère; la vertu possède une pureté et un éclat sans mélange. *Élisabeth* est cette simple histoire si connue d'une jeune fille qui, partie du fond de la Sibérie, seule, à pied, sans ressources, traverse, au milieu de mille dangers et de mille fatigues, des contrées d'une étendue immense, pour aller à Saint-Pétersbourg demander la grace de son père. Les détails sont d'un bout à l'autre extrêmement touchans; les descriptions pittoresques, les touches tour à tour gracieuses ou brillantes s'y trouvent prodiguées.

On doit néanmoins regretter que Mme Cottin ait altéré l'unité et la simplicité primitives du sujet par la broderie romanesque dont elle l'a revêtu. Dans cette même donnée si naturellement élevée et pathétique, sa tentative s'est laissée vaincre par une épreuve de mérite supérieur, *la Jeune Sibérienne*, de Xavier de Maistre. L'art est manifestement ici plus profond et plus simple à la fois, la manière plus sobre et confinant davantage à la réalité pure. Dans l'histoire vraie aussi bien que dans le récit ingénieusement calqué de M. de Maistre, l'héroïne (Prascovie, ou plutôt Prascowja Lupolowa), n'est qu'une simple et ignorante jeune fille qui trouve dans son cœur seul la pensée de l'action la plus généreuse et la force de l'exécuter. Ses parens sont de condition et de mœurs assez vulgaires. En supposant Élisabeth issue de noble race, élevée dans des sentimens distingués et des mœurs presque élégantes, douée d'une imagination vive qui la monte sans effort aux grandes choses, Mme Cottin a diminué peut-être le mérite de l'action, ou du moins elle en a rendu l'initiative moins surprenante. D'autre part, l'intérieur de la famille exilée peint sous plus d'un aspect poétique et presque riant, l'âpre paysage de la Sibérie, adouci dans sa crudité, frappent moins fortement l'imagination. Élisabeth est soutenue dans sa résolution par des conseils, des appuis et une sollicitude compatissante. La tendresse pénétrante de son père l'a devinée avant qu'elle se hasarde à sa touchante déclaration; par un stratagème délicat, l'amertume du dernier adieu est épargnée à l'inconsolable douleur de sa mère. Élisabeth accomplit la moitié du voyage sous l'escorte d'un vénérable missionnaire; le reste est traversé de peu d'obstacles, et semé de deux ou trois incidens à peine. Le trajet se trouve en outre singulièrement abrégé par l'arrivée imprévue de l'empereur à Moscou au moment même où la jeune fille pénètre dans cette ville. Il était sans doute impossible que l'amour n'eût point quelque part dans une œuvre de Mme Cottin.

Nous passons donc sur l'amant (très noble d'ailleurs) d'Élisabeth, les aventures de sa liaison, le mariage et l'indispensable félicité qui en est la suite. — Prascovie, au contraire, sans conseil et sans guide, n'ayant d'autre mobile que ses courageux instincts, d'autre soutien que son inflexible piété et sa foi vive en la Providence; Prascovie, arrêtée dans le trajet par une multitude d'obstacles que sa vertu surmonte, et accomplissant jusqu'au bout le pieux pèlerinage, offre sans contredit un tableau d'une moralité supérieure. Il y a plus de drame, d'émotion de surprise dans l'œuvre de Mme Cottin, plus de vérité, de naturel, d'intérêt réel et touchant dans le récit de M. de Maistre. L'auteur d'*Élisabeth* s'est trop peu souvenu que l'histoire invente souvent mieux que l'art ne saurait le faire. « La véritable héroïne, dit elle-même avec raison Mme Cottin, est bien au-dessus de la mienne, elle a souffert bien davantage. » Ainsi ramenée au moule stéréotypé du roman, cette poétique histoire perd sans doute quelque chose de sa naïveté et de son originalité première; mais néanmoins elle garde un haut mérite de sensibilité et d'éloquence justifié par un grand succès qui se prolonge encore.

On joint d'ordinaire aux œuvres de Mme Cottin un petit poème en prose intitulé *la Prise de Jéricho,* composé dans l'intervalle d'un roman à l'autre, et d'abord inséré dans le premier volume des *Mélanges* de M. Suard. Malgré l'admiration hyperbolique du publiciste, dont le goût cette fois a trop immolé à l'amitié, cet opuscule n'est par malheur rien autre chose qu'une tentative risquée dans une fausse voie. Il semble que l'auteur d'*Amélie Mansfield,* en désertant son terrain naturel, le roman, ait été punie d'un trop imprudent essor. Dans le récit des aventures de la juive Rahab, Mme Cottin a tenté d'imiter le langage de la Bible et le style figuré de l'Orient. Mais elle n'a guère abouti, je crois, qu'à un pastiche imparfait et médiocrement intéressant, où le profane et le sacré, l'amour et Israël, se trouvent confondus dans un style hybride, participant à la fois de la prose et de la poésie. Ce fragment, du reste sans importance, ne saurait entamer en rien le rare talent déployé ailleurs dans tant d'éloquentes pages.

Si j'ai su la comprendre, Mme Cottin offre plusieurs traits généraux frappants qui lui donnent une physionomie bien tranchée au milieu de la littérature française et dans le genre même du roman. Mme Cottin puisait au fond de son cœur (privilége trop rare) les élémens essentiels de sa composition, le principe des idées et des sentimens qu'elle développait ensuite avec autant de vigueur que de

charme. Méditant beaucoup et observant peu, indifférente à ce qui s'agitait autour d'elle dans le monde vaniteux et frivole, ignorant ou dédaignant les artifices mesquins de la société, elle s'attacha à produire des caractères plus qu'à esquisser des portraits, et rejetant le détail vulgaire des mœurs, s'enferma discrètement dans l'analyse psychologique. Son esprit évidemment n'est guère frappé par les travers et les ridicules du monde (1). Elle savait bien plutôt l'art de rendre avec énergie et vérité les sentimens divers qui agitent l'ame humaine en proie à la passion. Çà et là, presque à chaque page, elle laisse échapper de ces aperçus lumineux et fins, qui révèlent toute une nature exquise de femme. Dans *Élisabeth*, par exemple : « On va vite sans doute quand c'est la passion qui entraîne, mais Élisabeth venait de prouver en ce jour que la vertu qui court à son devoir peut aller plus vite encore. » Et ailleurs, dans le même ouvrage : « Tant qu'ils seront dans l'infortune (les parens d'Élisabeth), elle demeurera fidèle dans sa pieuse passion ; pour en contenir deux, le cœur humain, tout vaste qu'il est, ne l'est point encore assez. »

Douée d'une sensibilité rare, non-seulement elle peignit l'amour en traits de feu, mais elle en démêla avec un tact exquis les changeantes couleurs et jusqu'aux nuances même les plus fugitives. Elle paraît surtout se plaire à le montrer noyé dans les larmes, enchaîné, brisé par de dures entraves, et luttant amèrement contre le malheur. — Les plans d'ouvrages de Mme Cottin lentement conçus, exécutés ensuite avec une rapidité entraînante, se fécondaient par l'intarissable jet d'une inspiration à la fois naïve et profonde. Aussi abondent-ils en situations où l'effet tragique domine. Et, chose admirable, une chaste réserve préside sans effort au détail des scènes même les plus passionnées. Quant au but moral, il est toujours implicitement contenu dans le caractère général de l'œuvre, il apparaît, il se développe dans le cours du récit ; l'auteur de *Claire d'Albe* ne sait point monter en chaire pour débiter un prêche à ses ouailles.

Les héroïnes de Mme Cottin réalisent en d'admirables proportions le plus parfait idéal de la femme; elles sont à la fois douces, tendres, aimables, mélancoliques; presque toutes aiment à pleurer sur les tombeaux. Leur gaîté semble *bordée de deuil*, pour parler suivant Plutarque; mais leur tristesse même la plus amère n'atteint jamais

(1) Dans *Malvina* pourtant, Mme Cottin a fort bien représenté la vie de château, et cette peinture ne procède point des élémens accoutumés de la description; elle n'est point composée avec le dessin de la phrase et la couleur du mot, elle résulte de la mise en scène même du drame.

la ligne sombre, et se corrige par je ne sais quelle teinte suave et charmante. Promptement éprises, naturellement très passionnées, leur amour brûle néanmoins du feu le plus pur, et l'objet en est constamment noble, digne, élevé, même dans ses imperfections. Au milieu des situations les plus périlleuses, alors même que leur vertu, fléchissant sous l'émotion de la tendresse, succombe, leur divine pudeur garde encore son éclair serein. Leurs sentimens religieux offrent un caractère très fervent, la piété les accompagne jusqu'au sein de la faute, et le malheur qui s'attache à elles est si noblement porté qu'on est plus tenté de l'envier que de le plaindre. Quoique différentes entre elles, et placées dans des cadres très variés, Claire, Malvina, Amélie, Mathilde, Élisabeth, accusent par des traits communs le lien de parenté qui les unit. C'est le *os omnibus una sed diversa tamen* du poète. Ces charmantes créatures plaisent moins d'ailleurs par le dessin littéral de leur portrait que par l'ensemble harmonieux de leur façon d'être, de parler et d'agir. Avec l'idéal de plus, elles portent la noble empreinte de celle qui les a conçues. Mme Cottin, en écrivant, n'affiche point à tout propos sa personnalité; elle se borne à laisser un calme reflet d'elle-même dans son œuvre; elle se mire avec amour dans ses créations de femmes, naturellement elle dote de sa belle âme les figures qu'elle chérit. En général, Mme Cottin crée et soutient avec une heureuse franchise les caractères nobles qui ont été l'objet de sa passion. Tout au contraire, sa touche paraît faiblir en peignant des figures abjectes ou dépravées. Les personnages sacrifiés des divers romans, mistriss Birton, miss Melmor, Mme de Woldemar, Lusignan et Agnès, offrent je ne sais quoi d'exagéré et de contraint. Il semble que le talent si moral, si sincère de Mme Cottin n'ait pu concevoir avec justesse des sentimens que son cœur ignora toujours.

La portion évidemment inférieure de l'œuvre de Mme Cottin, c'est le style. Elle ignore les contours de ce vêtement souple, riche et précis à la fois qui, en dessinant plus nettement l'idée, lui donne tout son vif relief. Elle ne porte point dans la phrase ce sceau sacré, cette empreinte éclatante qui ne s'effacent pas, et qui, mieux que tout, signalent l'œuvre à la postérité. Mme Cottin écrivait au courant de la plume et sans art; elle n'avait point le sentiment exquisement raffiné de nos ciselures modernes. Son style, hâtif, nullement travaillé, manque de la pureté et du fini qui distinguent essentiellement les maîtres. Trop souvent même il se montre incorrect, entaché d'inversions vicieuses et de locutions forcées. Un ton de langage

généralement uniforme se fait surtout sentir dans les deux romans par lettres que Mme Cottin a publiés, et où elle a rencontré un écueil que n'évita point toujours le talent prodigieux de Rousseau. Si en effet la forme épistolaire dans le roman offre plusieurs avantages marqués tels que le naturel, la vraisemblance, l'analyse personnelle et plus intime ; d'autre part il exige aussi plus de talent, de souplesse et de dextérité, tant pour le choix du sujet que pour la façon épineuse de le rendre. Douée d'une grande imagination pour concevoir des situations, exprimer des scènes, peindre des tableaux, Mme Cottin n'a cependant pas la poésie de l'expression, le relief pittoresque du mot. Ses descriptions, fraîches et brillantes par endroits, sont communément jetées dans le mauvais moule classique, la périphrase et l'hyperbole y dominent. On y voit, par exemple : *l'aurore commençait à rougir l'horizon;* ou bien : *la nuit n'était pas en pleine possession de son empire.* Le mariage est presque toujours remplacé par *les flambeaux de l'hyménée.* Ce style guindé, solennel, prétentieux, dépare entre autres les situations et les caractères si remarquables de *Mathilde.* Mais combien ces vices de détails, nés de l'absence du polissage plastique, et plus encore du mauvais goût de l'époque, se trouvent amplement rachetés par l'abondance, le nombre, le mouvement, la chaleur, et une touche naturelle qui empreint tour à tour la pensée de grace ou d'énergie!

Vivant en dernier lieu au fond d'une retraite voisine de Paris, à Champlan, pauvre village près de Lonjumeau, Mme Cottin y composa ses principaux et ses meilleurs ouvrages, voilée, si l'on peut ainsi dire, de recueillement, de paix, de silence, et de cette ombre si chère à sa craintive modestie. La vie intime et de famille était l'unique horizon que son regard voulût embrasser. Sans cesse elle s'occupait non-seulement à écrire, mais encore soit à peindre, soit à faire de la musique, et même, dit-on, à en composer. Redoutant les hommes, toutefois sans les haïr, elle aimait l'obscurité pour elle-même, comme un sanctuaire où la pudeur de l'ame, qu'effarouchent le bruit et l'éclat extérieur, trouve un sûr abri (1). Avant même de sentir le triste embarras de la célébrité, son instinct lui faisait

(1) Des personnes qui ont connu intimement Mme Cottin, citent d'elle un trait de modestie bien rare et des plus touchans. Un jour l'auteur d'*Amélie Mansfield* avait conduit au bal des demoiselles du nom de Verdière, ses cousines, je crois, dont l'éducation lui avait été confiée. Afin d'échapper aux honneurs que son nom déjà célèbre n'eût pas manqué de lui attirer au milieu d'une réunion nombreuse et choisie, elle feignit le rôle de simple gouvernante, et se tint humblement à l'écart. Mais une robe feuille-morte dont Mme Cottin avait adopté la couleur, comme jadis Mme de Maintenon, ne tarda pas à trahir l'incognito qu'elle voulait garder.

prendre en mépris ce bien trompeur, ce hochet misérable que le hasard départit souvent, que l'intrigue dérobe, ou que la vanité achète. Une fois son œuvre achevée, heureuse d'un soulagement intérieur vivement ressenti, elle n'y songeait plus, et souffrait avec embarras les entretiens ou les éloges à ce sujet. Comme tous les vrais talens modestes, ignorans d'eux-mêmes, vigilante sur ses défauts, elle méconnaissait jusqu'à ses mérites même les plus frappans, et loin de caresser le chef-d'œuvre, loin de viser au génie, pensait naïvement n'avoir jamais assez bien fait. Soumise à la critique, elle l'accueillait toujours avec une déférence pleine de candeur, et l'honorait de bonne grace (la critique honerable, s'entend, non cette chose malhonnête qui bave et dénigre dans l'ombre). Mme Cottin ambitionnait et elle a atteint ce qu'on doit se proposer avant tout, l'estime des honnêtes gens et la sympathie des cœurs sensibles. Le reste, naturellement, avait fort peu de prix à ses yeux.

Nous ne relèverons pas les censures aussi amères que pédantes de Mme de Genlis, qui, soit rivalité d'écrivain, soit plutôt encore bigoterie de vieille femme, se montra, surtout vers la fin de sa vie, le détracteur acharné du mérite et du caractère même de Mme Cottin. L'affection à peu près universelle qui est demeurée acquise à cette dernière, affection qui vivra autant que son souvenir, la venge suffisamment de quelques malveillances intéressées. Au reste, l'auteur d'*Élisabeth* n'obtint pas moins que chez nous de partisans à l'étranger, où elle fut souvent traduite et louée avec effusion. Lady Morgan, interprète enthousiaste de l'admiration anglaise pour Mme Cottin, eut l'idée, pendant son voyage en France, d'aller visiter le séjour embelli par une femme dont elle gardait pieusement la mémoire; elle voulut voir par ses yeux les bosquets verdoyans de cet ermitage de la vallée d'Orsay, où fut créé, dit-on, le caractère si brillant de Malek-Adhel. Mal renseignée sur le lieu précis, elle imagina de s'informer auprès d'un paysan, en lui rappelant une circonstance déplorable qui avait produit dans le pays une impression fort vive. Un jeune parent de Mme Cottin, épris pour elle d'un amour violent, s'était tué d'un coup de pistolet aux alentours de son habitation. C'est, à quelques différences près, l'histoire tragique du malheureux chevalier de Villiers, fils naturel de Ninon de Lenclos, lequel se perça de son épée à la maison de campagne même de Ninon, en apprenant que l'objet de sa fatale passion était sa mère. Mme Cottin, bien que dépourvue de beauté et même de ces graces coquettes qui en tiennent lieu à tant de femmes, eut le malheur d'inspirer diverses passions très profondes, dont une autre encore aboutit, assure-t-on, au sui-

cide par désespoir. C'est qu'il y avait dans ses traits une expression si touchante, tant de charme involontaire dans son air préoccupé et doucement rêveur, tant de mélancolie dans son regard, et de sensibilité dans son accent, qu'on ne pouvait l'entendre ou la voir avec un médiocre intérêt. « Lorsque j'arrivai en France, écrit lady Morgan, elle aussi, dont je ne puis prononcer le nom que d'une voix attendrie et sans qu'une larme vienne mouiller ma paupière, la sublime, la tendre Mme Cottin, douée du véritable génie de la femme, n'existait plus, et je ne trouvai que l'histoire de ses vertus là où je cherchais les traces de sa vie. »

Si Mme Cottin sut inspirer des attachemens très vifs, elle ne fut pas moins propre, on le pense bien, à en éprouver d'égale force. Aimer était un premier et irrésistible penchant de l'auteur de *Malvina;* à tout prix il lui fallait un objet attirant pour son cœur. Dans les tableaux si énergiques, si vrais qu'elle a tracés, revit, selon toute apparence, l'image fidèle de ses propres sensations. Les couleurs dont elle a peint l'amitié dans quelques épisodes de ses romans, témoignent avec quelle ardeur ce sentiment lui fut révélé. — S'il faut en croire une correspondance inédite, publiée il y a bientôt douze ans, l'amour lui-même l'éprouva un jour avec une vivacité bien ressentie, amour d'ailleurs très pur, et constamment limité à l'espérance ou aux regrets. Dans les dernières années de sa vie, un voyage aux bains de Bagnères fut entrepris, à ce qu'il paraît, dans des préoccupations fort sentimentales. Au retour, elle écrivait à un philosophe aimable, qui lui survit encore dans sa verte et sereine vieillesse : « Vous remplissez mon cœur, mon imagination, le monde, l'espace. Je ne vois rien qu'à travers votre pensée, et n'aime rien qu'après vous avoir aimé. Je n'éprouve pas un sentiment qui ne se rapporte à vous; je n'écoute pas une conversation que je ne vous y appelle; je ne réponds qu'à votre esprit, je n'agis que d'après vos directions; en un mot je vis toute en vous, au point que je me figure quelquefois qu'il y a autant de vous à Paris que dans les Pyrénées où vous êtes. Oh! mon ami! qu'un tel amour serait dangereux, si vous n'en étiez l'objet. » D'autres lettres contiennent des expressions plus tendres et plus passionnées encore. Dans un passage, elle peint en quelques lignes toute la profonde et charmante sensibilité de sa nature. « On m'a toujours reproché de mettre de l'amour dans mon amitié : non, ce n'est pas cela; mais une ame très vive répand sa vivacité sur tout ce qu'elle touche. Je ne sais pas être modérée dans mes affections; je ne le serai jamais; je ne veux pas même apprendre à l'être.... Dois-je me changer et n'avoir que des affections médiocres, afin que

personne n'envie mon affection?... » Ailleurs encore, s'excusant de ne point repousser un autre de ses admirateurs, homme de talent aussi et de conversation aimable, dont la respectueuse tendresse l'avait touchée, elle s'écrie : « Ah! pardonnez-moi, ma bien indulgente mère, mais je crois qu'à mon dernier soupir, au moment de tomber devant le trône du souverain juge, je serai même encore sensible au plaisir d'être aimée. » Dans ces confidences intimes dont la lecture nous fait chérir et honorer plus encore, si c'est possible, la mémoire de Mme Cottin, il semble que le style de l'auteur de *Mathilde* brille d'un éclat plus pur que dans la préméditation même de ses œuvres littéraires; il est à la fois plus correct et plus harmonieux.

C'est ce perpétuel besoin d'aimer jusque dans le devoir qui avait fait entreprendre à Mme Cottin un ouvrage sur *la Religion chrétienne prouvée par le sentiment*, et qui explique comment, née dans le culte réformé, elle exalta souvent le catholicisme, se complaisant à décrire avec enthousiasme les cérémonies et les pratiques d'une religion toute d'amour. Une maladie cruelle, qui pendant trois mois de souffrances aiguës éprouva son inaltérable résignation, et que l'amitié sut adoucir, vint la surprendre au milieu des projets, des perfectionnemens qu'elle ne cessait de méditer. Serait-il vrai qu'une passion ardente et non partagée, celle-là peut-être dont on a lu tout-à-l'heure les preuves si touchantes, eût été la cause première du mal?... Elle mourut jeune d'ame et de corps, à trente-quatre ans, le 25 août 1807, laissant inachevé un roman sur l'éducation, dont elle attendait la seule gloire à laquelle, dans sa pensée, une femme dût prétendre.

L'opinion de Mme Cottin (opinion qu'elle pouvait dire hériter de Montaigne, La Bruyère, Molière et Jean-Jacques) fut en effet assez peu favorable aux femmes auteurs. Chose singulière, quoique ayant beaucoup écrit, elle ne jugeait point qu'une femme dût écrire, et sa censure était empreinte d'une si parfaite bonne foi qu'elle s'en rendait elle-même l'irrémissible objet. Toujours elle se repentit d'avoir publié des romans, surtout des romans de passion. Son regret, à ce propos, se fondait sur des motifs d'un sens aussi profond que délicat. « Lorsqu'on écrit des romans, disait-elle, on y met toujours quelque chose de son propre cœur : il faut garder cela pour ses amis. » Cette question des femmes auteurs avait été traitée un jour expressément dans un chapitre de *Malvina*, avec des conclusions, sinon absolues, du moins fort restrictives. Plus tard, il est vrai, le passage fut supprimé, par déférence pour des amis qui le taxèrent d'inconséquence. Mais Mme Cottin n'en garda pas moins un sentiment qui était celui de sa vie entière et tenait à d'intimes scrupules de conscience. Elle

craignait pour la femme engagée dans l'arène littéraire l'écueil si facile du pédantisme ou du bel esprit, le danger de peindre soit la réalité de ses passions et de ses faiblesses, soit la prétention mal déguisée de ses vertus, et, en tout cas, d'étaler aux regards scrutateurs de la malignité, ainsi qu'un livre ouvert à toutes les pages, les plus secrets replis et les coins les plus dérobés de son cœur. Dans sa conviction, la mère de famille et l'épouse destinées à former des hommes ne pouvaient sans faillir prétendre à les amuser et à les distraire. En ce qui touche même les ouvrages d'une utilité réelle, il lui semblait que la mère s'occupant à disserter sur l'importance des devoirs faisait abandon des siens propres, et que, pour traiter à loisir de l'éducation, elle livrait ses enfans à des mains mercenaires. Elle admettait volontiers qu'une femme écrivît à ses heures, par manière d'apaisement et de simple distraction, tout comme elle travaille à l'aiguille, peint une aquarelle ou joue du clavecin : encore exigeait-elle une entière indépendance, l'affranchissement nécessaire de tout lien étroit et rigoureux.

Il y a, je crois, dans de semblables restrictions une nuance d'exagération sévère. Sans doute il est à craindre que les suggestions seules de la vanité ou un misérable désir de renom arrachent la femme aux soins pieux de la famille. C'est toujours aussi un abaissement et une défaite pour la muse de souiller dans la fange littéraire sa fleur d'innocence. Mais quand de nobles nécessités domestiques, ou mieux encore lorsqu'un sentiment invincible, un essor involontaire, poussent la femme à produire, à exprimer dans l'ordre intellectuel, pourquoi s'interdirait-elle l'exercice d'une faculté divine, à supposer toutefois qu'il ne contrariera aucune grace, aucune vertu essentielle du sexe? Depuis Montaigne et La Bruyère, depuis Mme Cottin surtout, les femmes ont consacré leur droit d'écrire par l'éclat même et la légitimité fréquente du succès. De combien d'histoires touchantes, de beaux vers, de ravissantes pages n'aurions-nous pas été sevrés, si le système qui voue la femme à l'aiguille et la parque au ménage eût absolument prévalu? Mme Cottin, plus que bien d'autres, n'eût-elle pas frustré les lettres en sacrifiant aux conseils d'une réserve trop timorée les éloquentes inspirations de son cœur? Pour la femme qui sait ne point abdiquer sa nature de pudeur et d'amour, la gloire littéraire s'ouvre comme un noble refuge au sein de la déchéance physique ou du malheur; dans le cortége de la jeunesse, de la grace et de la beauté, elle n'est qu'un joyau de plus et comme une couronne nouvelle.

DESSALLES-RÉGIS.

CLAIRE.

Ich habe genossen das irdische Glück
Ich habe geliebt und gelebet.

(SCHILLER, *Gedichte.*)

Entendez-vous? Le vent se lève dans le bois;
Sur le gazon épais qui frémit et murmure,
Les feuilles des bouleaux roulent à l'aventure;
Le chêne et le tilleul s'agitent à la fois;
Les saules éplorés traînent leur chevelure;
Les marronniers en fleurs chantent à pleine voix.

Le rossignol se tait sous les branches émues:
Le frais acacia penche ses bras ployés;
L'eau des sources gémit sur son lit de graviers;
Les vagues des roseaux ondulent, et les nues,
Dans la plaine des cieux en tous sens balayés,
Filent rapidement comme de blanches grues.

Dans le petit sentier de fraises et de lys,
Qui mène au bord de l'eau par une verte haie
D'aubépine embaumée et de lilas fleuris,
Claire d'un pied léger foule la jaune ivraie,
Et descend vers le fleuve, et par instans s'effraie
Des sanglots que le vent pousse dans le taillis.

Puis, quand ses blonds cheveux, que la brise inquiète,
Roulent sur son épaule, et de leurs flocons d'or
Viennent fouetter ses yeux; quand sa blanche cornette,
Comme un oiseau dans l'air, veut prendre son essor,
Quand le vent amoureux qui la suit et la guette,
Dans sa jupe à tout pas vient s'engouffrer encor;

Rouge comme une fraise, au péril éveillée,
Elle tourne la tête, et cherche à découvrir
Si nul témoin jaloux n'est là sous la feuillée;
Puis, se voyant bien seule, à l'écart, oubliée,
Pudique et souriant, se rajuste à loisir,
Et contemple un instant sa beauté sans rougir.

Enfin, tout en luttant, la jeune fille arrive
Au bord du fleuve ému, et dans le réservoir
Plonge sa cruche, ainsi qu'elle fait chaque soir.
Puis, sous les verts roseaux qui croissent sur la rive,
Heureuse, et se sentant libre de tout devoir,
Se repose un moment et demeure pensive.

— Le bois gémit au loin, le vent sonore et frais
Chasse les gouttes d'eau sur l'herbe humide et tendre;
Le soleil glorieux du ciel vient de descendre,
Et les flots empourprés de ses derniers reflets
Montrent par quels chemins il est allé surprendre
La Naïade lascive au fond de son palais. —

Quelle est donc la pensée où la vierge s'oublie?
Que cherchent donc ses yeux si calmes et si beaux
Dans ces lointains où l'onde au firmament se lie?
Quelle voix de son cœur répètent les échos?
Que lui chantent les vents, que lui disent les flots?
Amour, regrets, désirs, espoir, mélancolie?

Mélancolie! ô voix de la terre et du ciel!
Mystérieuse clé des mondes sans limites,
Portes de l'idéal qui s'ouvrent au réel!
O voix de la nature! ô parole de miel!
Dont nous avons tous lu les dix lettres écrites
En larmes de rosée au sein des marguerites!

Mélancolie! ô voix du jour et de la nuit!
Chaste Muse au front pur, éternelle fiancée,
Que dans l'ombre ici-bas le cœur humain poursuit;
Compagne dans les bois de l'ame délaissée,
Verbe divin, première et dernière pensée
De la terre qui meurt et qui s'épanouit!

Vierge qu'on trouve assise aux clartés de la lune,
Le soir au bord des eaux sous quelque saule en pleur,
Qui reçoit vos secrets et, dans votre douleur,
Vous isole un moment de la plainte commune,
Douce goutte de miel que la triste infortune
Dépose en s'éloignant dans le vase du cœur.

Harmonieux enfant de la nuit éplorée
Qui porte pour bandeau sur sa tempe sacrée
Les derniers rayons d'or détachés du couchant;
Déesse de l'automne au printemps adorée
Que l'on aime vieillard et qu'on chérit enfant,
Fille du souvenir et du pressentiment!...

—Cependant le vent siffle et la bruyère pleure; —
Plus tard l'ombre ouvrirait des piéges sous tes pas,
Il est temps de rentrer, ma fille, à ta demeure,
Où ta mère inquiète écoute sonner l'heure
Au clocher de l'église et murmure tout bas
En filant son rouet: Claire ne revient pas! —

La jeune fille alors rappelle son idée
Du monde, où l'entraînaient ses rêves au hasard,
Et de ses blonds cheveux, trempés par le brouillard,
Secouant à loisir la molle et fraîche ondée,
Salue, en le quittant, d'un céleste regard
Le fleuve où si long-temps elle s'est attardée.

Et tandis qu'elle va s'éloigner à regret
Et soulève sa cruche, et déjà se dispose
A prendre le sentier qui mène à la forêt,
Voilà que sur les eaux tout à coup apparaît
Une couronne blanche, et violette et rose,
Si fraîche qu'elle semble au sein des flots éclose.

Les douces fleurs des champs environnent le lys
Incliné sur le sein d'une pâle nymphée,
Ouverte le matin sous les doigts d'une fée;
La clématite tremble aux lèvres de l'iris,
L'églantine au bluet s'enlace; — et le trophée
Du fleuve harmonieux suit le vague roulis. —

O merveille charmante! ô prodige de l'onde!
Sur la cime des flots elle semble glisser;
Aux caprice des vents, sous la vague profonde,
Voyez-la tour à tour paraître et s'enfoncer.
On dirait que le fleuve, à force de bercer
Cette image si douce, et si pure, et si blonde,

Pour elle s'est épris d'un violent désir,
Et qu'à cette heure, hélas! d'adieux et de mystère,
Sur ses bords enchantés il veut la retenir,
En jetant à ses pieds, tout ému, pour lui plaire,
Des fleurs, de belles fleurs, comme au champ de sa mère,
La Vierge n'en a vu jamais s'épanouir.

Elle pourtant, debout, attentive, immobile,
Oublie alors la nuit, le vent et les sentiers,
Son retour au logis et sa cruche d'argile;
Et là seule, perdue au milieu des graviers,
Demeure l'œil fixé sur la couronne agile
Qui tantôt s'engloutit, tantôt roule à ses pieds.

—Violettes des plaines
Et de mon cœur,
Dont les brises sereines
M'apportent les haleines
Et la fraîcheur,

Dites-moi sans mystère,
Lys embaumés,
Quelle main, pour me plaire,
Au jardin de la terre
Vous a semés.

Au nom du ciel, de l'onde,

Parlez! Je veux
Lui donner tout au monde;
La mèche la plus blonde
De mes cheveux.

Et toi, couronne pâle
Vers qui je vais,
Couronne d'où s'exhale
Comme une odeur fatale
Que j'ignorais.

O couronne chérie,
Qui donc ce soir,
Venu de la prairie,
Pendant sa rêverie,
Te laissa choir.

Dans cette eau qui t'emporte,
O blanche sœur,
Descends jusqu'à sa porte,
Afin que je lui porte
Aussi mon cœur!

La couronne de lys, la couronne enchantée,
Semble du sein du fleuve avoir compris ces mots,
Et vite à la lueur de la lune argentée
Prend sa course rapide en glissant sur les flots,
Et Claire sans tarder, inquiète et jalouse,
La suit d'un pied léger sur la verte pelouse,
Qui du fleuve profond égaie ici le bord.
— Entendez-vous au loin souffler le vent du nord,
Et comme le grand bois se déracine et gronde.
Et voilà maintenant que l'écharpe de l'onde
Se couvre çà et là de feux éblouissans.
Et Claire s'imagine alors en son vertige
Qu'elle voit tout à coup autant de diamans
Trembler dans la nuit sombre autour de chaque tige,
De la belle couronne où tendent ses souhaits. —

« O couronne adorée, ô toi vers qui je vais,
« Dis-moi, dis-moi celui qui dans les eaux t'oublie,
« Que je lui donne tout, mon sang, mon cœur, ma vie. »

A quelques pas de là l'onde fait un détour,
Claire, dans son chemin, de plus en plus émue,
Ne voit que la couronne et son nouvel amour.
La lune tout à coup s'efface dans la nue.
Il a plu le matin, son pied glisse, un moment
Une branche où dans l'air s'est pris son vêtement
Entre l'onde et le ciel la retient supendue;
Mais le frêle rameau cède enfin sous son poids;
Claire se laisse aller au courant qui l'entraîne,
Et voilà que les eaux emportent à la fois
La couronne de lys et la vierge sereine
Qui soupire en mourant d'une tremblante voix :

Couronne triste et pâle
  Vers qui je vais,
Couronne d'où s'exhale
Comme une odeur fatale
  Que j'ignorais.

Celui qui t'a laissée
  Au bord de l'eau
Gardera ma pensée;
Je deviens sa fiancée,
  Prends cet anneau.

Prends-le vite, de grace,
  Et que ce soir
Il le trouve à la place,
Où sa main sur ma trace
  Te laissa cheoir.

Et toi, l'eau qui m'emporte,
  Vite, ma sœur,
Descends jusqu'à sa porte,
Afin que je lui porte
  Mon triste cœur.

HENRI BLAZE.

BULLETIN.

Les troubles de Toulouse ont mis à l'ordre du jour les plus graves questions. Est-il possible de concilier l'unité et la force du gouvernement avec les libertés municipales? N'y a-t-il pas dans le midi de la France des tendances prononcées à la séparation d'avec le centre, au fédéralisme? C'est le triste effet des explosions de l'anarchie de porter la perturbation non-seulement dans les faits, mais dans les idées; c'est aussi la condition laborieuse des peuples où la liberté politique est encore nouvelle, de discuter sans cesse sur des points qui semblaient irrévocablement résolus et conquis.

Que faudrait-il penser de nos institutions, s'il était vrai qu'il y eût incompatibilité radicale entre l'unité de gouvernement et les franchises individuelles des villes et des citoyens? A quoi nous auraient donc servi tant d'expériences successives, tant d'études, tant d'épreuves? C'est précisément sur l'accord d'un pouvoir énergique au centre avec le développement des libertés locales que se sont portés la pensée et l'effort de tous nos législateurs et de tous nos gouvernemens depuis cinquante ans. Si l'on voulait remonter plus haut, on verrait que l'ancienne monarchie s'était aussi attachée à satisfaire ce double besoin d'ordre et de liberté; mais prenons les choses telles que depuis un demi-siècle nos devanciers les ont faites. Les lois de la révolution et de l'empire ont organisé à la fois l'administration générale et le département. Il n'y a pas de législation en Europe qui règle avec plus de soins et de détails les différentes attributions du gouvernement et des localités; la constituante a fait surtout la part de la liberté, Napoléon celle de l'ordre. Si, entre ces deux élémens, l'empire avait un peu altéré l'équilibre, la révolution de 1830 l'a complètement rétabli. A entendre les organes d'un certain parti, la révolution de 1830 n'est dans son principe qu'une pensée égoïste de Paris imposant aux provinces ses passions et sa volonté, de la capitale travaillant pour elle-même et pour elle seule. Pour montrer le néant de cette accusation, il suffit de rap-

peler que c'est surtout depuis dix ans que les libertés municipales ont été l'objet de l'attention des chambres et du gouvernement. Des lois successives ont réglé les attributions des conseils municipaux, des conseils d'arrondissement et des conseils généraux. Le soin constant de l'administration est de concilier sur tous les points l'action du pouvoir avec le libre jeu des franchises locales. Quelques malentendus ou quelques collisions isolées, excitées par des passions mauvaises, ne feront pas penser au pays que ses institutions sont impuissantes à atteindre un but également voulu par tous, par les chambres comme par l'administration, par la royauté comme par le pouvoir électoral. On s'aperçoit des secousses qu'éprouve de temps à autre notre grande organisation politique, et il semble qu'on manque d'yeux et d'intelligence pour apprécier la régularité de ses développemens et la variété harmonique de ses rouages.

Dans cette organisation politique, il y a des élémens de force et de durée que des tempêtes passagères ne déracineront pas. Aussi sommes-nous médiocrement effrayés des pensées de séparation et de fédéralisme attribuées à quelques départemens et à quelques villes du midi. Si les personnes qui ont publié de pareilles alarmes y eussent un peu plus réfléchi, nous croyons qu'elles se fussent abstenues de porter la polémique sur ce point délicat. En effet, si le mal était réel, ce ne serait pas un de ces dangers qu'on conjure en le signalant, et, pour guérir une telle blessure, on ne saurait apporter trop de ménagemens et de prudence. Si au contraire ces craintes sont sans fondement, ou du moins singulièrement exagérées, il y a un inconvénient véritable à jeter dans le pays de semblables appréhensions; elles l'inquiètent, elles peuvent le faire douter de l'avenir. Pour nous, nous ne croyons pas que quelques parties de la France aient échappé à la puissante influence des lois et des institutions politiques qui nous régissent depuis cinquante ans. Le temps ne coule pas en vain; il change les esprits, il transforme les mœurs; il fait accepter des idées, des habitudes qui paraissaient d'abord inconciliables avec les erremens du passé. Il y a dans le midi des différences réelles avec le caractère moral du centre de la France; seulement ces différences n'ont ni la portée ni l'intention d'une séparation, d'un schisme. Ce qui est vrai, c'est qu'il y a des passions politiques qui voudraient transformer ce contraste en hostilité violente; elles y travaillent activement : il faut les surveiller, mais sans les confondre avec les tendances de la majorité. Dans le midi pas plus que dans la Vendée, la majorité ne conspire : elle a des regrets, des préjugés; mais elle s'habitue cependant aux lois, aux institutions nouvelles, et de jour en jour elle en reconnaît les bienfaits. Depuis dix ans, les populations de la Bretagne, de la Provence et de la Gascogne ont pu se convaincre qu'elles n'ont pas à redouter le despotisme révolutionnaire, mais à jouir en commun, avec le reste de la France, des institutions libérales fondées par les deux chartes de 1814 et de 1830.

De son côté, le gouvernement, auquel certes on ne peut imputer des pensées de tyrannie et des projets d'oppression, doit montrer, par son attitude, à

ces populations, qu'il a confiance en lui-même, dans sa force, dans son principe. Quand un pouvoir s'appuie sur une constitution qui est le résumé des idées et des sentimens qui inspirent un peuple depuis un demi-siècle, il peut agir et parler avec autorité. Ce dut être pour le gouvernement une obligation pénible de retirer sa confiance à trois hauts fonctionnaires qui, dans les troubles de Toulouse, ne se sont pas trouvés, contre toute attente, au niveau des circonstances et de leurs devoirs; mais il lui était impossible d'hésiter. M. Mahul a cru devoir publier des explications sur sa conduite. Peut-être eût-il dû laisser, soit aux conversations, soit à la plume de ses amis, le soin de le justifier. On savait qu'à Toulouse il s'était trouvé dans une situation vraiment exceptionnelle, et qu'il s'était vu, pour ainsi dire, traqué par toute une ville. M. Mahul n'a trouvé d'appui nulle part, ni dans le conseil municipal, ni dans la garde nationale, ni dans l'énergie qu'on devait supposer au général commandant la division. Il n'a pu avoir pendant un seul moment ni liberté de mouvement, ni liberté d'esprit. Sans être prévenu, il a vu son cabinet envahi par les membres de la municipalité et plusieurs habitans de la ville, qui venaient lui demander la convocation de la garde nationale, et il a été moralement contraint d'y consentir sans avoir eu le temps de peser une chose aussi grave. L'idée qui frappa sur-le-champ M. Mahul fut la légalité de la mesure qu'on réclamait de lui; il crut qu'il ne pouvait, aux termes de la loi, s'y refuser. Malheureusement, il ne réfléchit pas que, représentant du ministre de l'intérieur, sous les ordres duquel sont toutes les gardes nationales du royaume, il avait le droit de refuser, d'ajourner la convocation qu'on lui demandait, ou enfin, s'il s'y déterminait, de mettre la garde nationale sous le commandement de l'autorité militaire. Dès que M. Mahul se fut laissé arracher un consentement qu'il n'avait pas voulu donner deux jours auparavant, il sentit qu'il ne tenait plus les rênes, qu'il était désarmé, perdu. On a blâmé avec amertume, dans les explications publiées par M. Mahul, une phrase que nous eussions préféré ne pas y trouver. Il est des actes rigoureux auxquels on peut se trouver conduit; mais, quand on ne les a pas accomplis, il ne faut pas en assumer gratuitement l'odieux. Toutefois il faut aussi comprendre dans quelle situation douloureuse se trouve un homme de cœur auquel on impute une lâche désertion de ses devoirs. M. Mahul a désiré protester qu'il n'avait pas manqué et qu'il ne manquerait jamais de courage; il n'a pas voulu dire autre chose, et il y a une mauvaise foi cruelle à lui imputer une autre pensée.

Ce n'est pas un des moindres malheurs de nos temps d'agitation que de voir brusquement interrompue, brisée, la carrière d'hommes distingués par leurs services, par leur talent. Le barreau a fourni à la magistrature peu d'avocats qui convinssent autant que M. Plougoulm aux fonctions du ministère public. Si on peut reprocher au procureur-général de Toulouse d'avoir eu la faiblesse de mettre sa signature à côté de celle de M. le général Saint-Michel, cette faute ne saurait faire oublier les luttes que sur d'autres théâtres M. Plougoulm a soutenues avec tant de courage et d'éclat. La magistrature

n'a pas perdu pour toujours M. Plougoulm, on peut croire même qu'elle ne l'a pas perdu pour long-temps.

Personne ne sera surpris que M. le président du conseil ait trouvé le langage d'une énergique sévérité dans la dépêche où il fait connaître à M. le général Saint-Michel son opinion sur sa conduite. Il faut attendre du reste l'enquête qui se fait en ce moment sous les yeux de M. Maurice Duval, pour juger définitivement tous les acteurs des scènes de Toulouse; néanmoins, jusqu'à présent, on ne s'explique pas la conduite pleine de mollesse et d'indécision qu'a tenue M. le général Saint-Michel. Sans doute un chef militaire ne saurait mettre trop de modération dans la répression des troubles civils; mais il ne doit pas perdre de vue non plus qu'il est chargé de défendre l'ordre, les lois, et aussi l'honneur et la sûreté des soldats qui marchent sous son commandement. L'enquête nous apprendra également quelles raisons d'animosité avait une partie de la population contre les chasseurs de Vincennes. Déjà avant que les troubles eussent éclaté, il y avait eu des querelles, notamment au théâtre, entre des jeunes gens et des militaires de cette arme. La tranquillité paraît rétablie à Toulouse; la justice informe, l'administration et la magistrature ont à constater l'origine et le caractère de ces troubles déplorables qui ont montré une des principales villes de France en révolte pendant plusieurs jours contre l'autorité du gouvernement. On ne peut mieux assurer l'avenir contre le retour de pareils excès qu'en approfondissant les causes des désordres qui ont éclaté.

Ce qui ferait croire dans le midi à une impulsion générale et secrète de la part des partis extrêmes, c'est que, sur d'autres points, quelques perturbateurs ont tenté d'imiter Toulouse. A Auch, on a voulu élever des barricades pour s'opposer au départ d'un régiment qui devait se diriger sur le département de la Haute-Garonne. On voit, par la proclamation du maire de la ville d'Auch, que ce sont des hommes étrangers à la localité qui se sont rendus coupables de ces tentatives. Le langage de ce magistrat est ferme et loyal, et montre qu'il comprend autrement ses devoirs que M. Arzac à Toulouse. Il s'attache à désabuser ses concitoyens. « On vous trompe, leur dit-il, on calomnie l'administration; non, on n'ira pas ouvrir vos armoires, on ne fouillera pas vos maisons; vos magistrats vous l'affirment. » A quelles misérables inventions les partis n'ont-ils pas eu recours, puisque le maire, non d'un village, mais d'un chef-lieu de département, est obligé d'affirmer à ses concitoyens que le gouvernement ne veut pas ouvrir leurs armoires! Certes, quand en 1838 les chambres, fixant le budget des recettes de l'exercice de 1839, décrétaient qu'on leur soumettrait dans la session de 1842 un nouveau projet de répartition entre les départemens, tant de la contribution personnelle et mobilière que de la contribution des portes et fenêtres, quand, pour arriver à ce but, elles arrêtaient que les agens des contributions directes continueraient de tenir au courant les renseignemens destinés à faire connaître tant les individus passibles de la contribution que le prix des loyers et le nombre des portes et fenêtres, elles étaient loin de prévoir qu'en rédigeant ces dispositions réglementaires, elles jetaient les germes de troubles et de discordes civiles.

Mais ce que le pouvoir législatif n'avait pas prévu ne devait pas échapper aussi complètement à l'administration. Elle a ses moyens de connaître l'état moral du pays; elle doit savoir de quelles passions et de quels préjugés certaines parties de la population peuvent être le jouet et la dupe. Dans un pays aussi vaste que la France, l'uniformité des lois n'exclut pas la différence des habitudes et des mœurs. Pour donner un exemple, il n'y a pas de province qui soit plus attachée que l'Alsace à la nationalité française, à tout ce qui fait sa grandeur et sa gloire; mais cette même Alsace a aussi le culte de ses libertés et de ses franchises municipales, et elle associe ces deux sentimens, loin de les croire incompatibles. Pour tout ce qui tient aux principes de notre révolution, à l'honneur de nos armes, l'Alsacien se sent avec fierté membre de l'unité française; mais dans sa vie de famille, dans ses habitudes encore allemandes, dans ses relations de bourgeoisie, il porte une indépendance originale. Ainsi Strasbourg est tout ensemble une ville dévouée et une municipalité ombrageuse. Toutes ces nuances ne sauraient être sans péril ignorées ou inconnues du pouvoir. Nous croyons que le cabinet s'est engagé dans l'opération du recensement sans en avoir calculé dès le principe toutes les conséquences possibles : il l'a trop abandonné à la direction exclusive de M. Humann, et M. Humann y a trop vu une mesure purement financière. Les faits en ont prouvé l'importance et les dangers politiques.

Nous n'avons pas d'inquiétude ponr l'exécution des lois; ce que les trois pouvoirs ont décrété sera fait, et les résistances partielles disparaîtront. Mais ces symptômes d'anarchie prennent une plus grande gravité dans les rapports de la France avec l'Europe, et détruisent en un clin d'œil l'opinion favorable qu'on pouvait avoir au dehors de notre stabilité, d'autant plus qu'au-delà des frontières on exagère inévitablement le mal. Aussi les cabinets s'affermissent dans la pensée qu'il nous est impossible d'exercer au dehors une action puissante, puisque nous n'avons pas trop de nos forces pour maintenir l'ordre dans nos provinces. Chaque émeute nous fait perdre le peu de terrain diplomatique que nous pouvions avoir conquis. Ceux qui s'imagineraient que la France produit quelque impression sur l'Europe par ces explosions d'énergie désordonnée ne s'aperçoivent pas de la joie maligne ou de la compassion dédaigneuse avec laquelle les cabinets et les peuples regardent le déplorable emploi que nous faisons de nos forces.

Rien ne manque plus à la conclusion officielle de l'affaire égyptienne. Méhémet-Ali a adressé une réponse au grand visir, dans laquelle il récapitule toutes les conditions du traité entre lui et le sultan, et déclare s'y soumettre avec empressement. En tenant cette conduite, il est convaincu qu'il accomplit un devoir sacré, et qu'il mérite le bonheur dans ce monde et dans l'autre. Voilà Méhémet vassal reconnu de la sublime Porte. Il espère sans doute tirer parti d'une situation où il ne sera plus inquiété ni par l'Europe ni par Constantinople, et où il pourra attendre tranquillement les évènemens prochains. Au moment où elle reçoit l'expression solennelle de la soumission de Méhémet-Ali, la Porte travaille à étouffer en Syrie en promettant une administra-

tion meilleure tous les mécontemens et tous les commencemens de trouble qui s'y étaient manifestés. Le sultan a adressé aux gouverneurs des différens districts de Syrie une circulaire dans laquelle il leur recommande de respecter la religion chrétienne. Il veut que les adorateurs du Christ soient traités avec la même impartialité que les enfans de Mahomet, et il menace de son courroux ceux de ses officiers qui n'obéiraient pas à ces prescriptions. L'intention du divan a été de désarmer à tout prix les Syriens pour pouvoir appliquer son attention et ses ressources à la soumission de la Crète. Il sent très bien que, s'il perdait Candie, cette perte serait comme le prélude d'un démembrement total. Jusqu'à quel point les Crétois peuvent-ils attendre des secours des comités grecs qui cherchent à se réorganiser? Il est plus facile de rassembler quelques noms recommandables que d'imprimer au public l'élan qui serait nécessaire pour réaliser des sommes considérables. Ordinairement l'enthousiasme n'a pas de seconde édition. Un nouveau ministère vient de s'installer à Athènes sous la présidence de Mavrocordato. Dans cette nouvelle administration, l'influence bavaroise est presque nulle. On ne peut méconnaitre qu'il y a chez les Grecs une certaine agitation. La Grèce aspire à la fois à plus de liberté au dedans et à plus de puissance au dehors : elle n'accepte comme définitive ni sa situation intérieure, ni les limites que lui ont tracées les résolutions arbitraires des cabinets de l'Europe. Ces désirs n'ont rien qui puisse déplaire à la France. A Athènes comme à Constantinople, nous rencontrons la double influence de l'Angleterre et de la Russie, et peut-être pouvons-nous lutter contre elle avec plus d'avantage que sur les rives du Bosphore.

On dirait en Espagne que les cortès pensent triompher de toutes les difficultés en épuisant dans tous ses détails l'affaire de la tutelle de la jeune reine et de l'infante sa sœur. Le trésor est obéré, l'anarchie est partout, le ministère est impuissant, et il n'est bruit que de la retraite de M. Gonzalès. Au milieu de tous ces embarras, les cortès se montrent surtout préoccupées de la pensée de causer le plus de déplaisir qu'elles pourront à la reine Christine; elles lui ont ôté la tutelle de ses enfans; ce n'est pas assez; pour leur complaire, Arguelles, dès qu'il sera entré en fonctions, prendra des mesures pour que toute correspondance entre la jeune reine, l'infante sa sœur et leur mère soit supprimée. On conçoit quels dangers courrait la liberté espagnole, s'il était permis à la reine Christine d'écrire à ses enfans et de recevoir de leurs nouvelles! C'est par de tels expédiens que les cortès se proposent de fermer les plaies de l'Espagne. La reine Christine oppose un noble courage à ces indignes persécutions. Elle vient de protester officiellement contre la nomination de M. Arguelles comme tuteur de ses filles; contre cette élection faite par les cortès, elle fait valoir les droits qu'elle tient du testament de Ferdinand VII. La protestation de la reine finit par ces nobles paroles : « Une seule consolation me reste : c'est que, pendant que mes mains ont tenu le gouvernail de l'état, nombre d'Espagnols ont vu luire pour eux le jour de la clémence; tous le jour de l'impartiale justice, aucun le jour de la vengeance. C'est moi qui, à Saint-Ildephonse, accordait le bienfait de l'amnistie; Madrid fut témoin de mes cons-

tans efforts pour faire renaître la paix; Valence enfin me vit la dernière à défendre les lois foulées scandaleusement aux pieds par les hommes qui étaient le plus obligés à les défendre. » Il y a peu d'exemples dans l'histoire d'une proscription aussi imméritée que celle qui a atteint la reine Christine. Et qu'ont gagné les Espagnols à rejeter loin d'eux une reine généreuse et confiante? Sont-ils plus glorieux et plus libres parce qu'au lieu d'avoir à la tête de leur gouvernement la veuve de leur dernier roi, ils ont mis à la première place un soldat fanfaron? Les peuples ont aussi leurs journées des dupes.

Le roi de Hanovre donne à l'Europe un singulier spectacle. Non-seulement il veut régner en monarque absolu, mais il se fait publiciste; il professe les doctrines en vertu desquelles il agit dans de longs manifestes qui ressemblent plutôt à des *factums* tracés par d'ardens journalistes qu'à des actes émanés de la royauté. Il répète encore une fois comment, à ses yeux, la constitution octroyée par son prédécesseur, en 1833, n'était pas obligatoire pour lui; il s'appuie sur une autre constitution qu'il a donnée lui-même en 1840. Le roi Ernest parle avec une singulière amertume des députés qui lui ont fait de l'opposition; il accuse le parti libéral de ne respecter ni droit public ni droit privé; il représente le président de la seconde chambre comme consignant dans les procès-verbaux son esprit de parti, son abandon des intérêts matériels du pays, ainsi que ses sophismes. Est-ce là le langage d'un roi? Quel spectacle que celui d'un monarque dirigeant dans un manifeste public des attaques personnelles contre un parti, contre des hommes politiques? S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, le roi de Hanovre fait comme Jacques Ier, roi d'Angleterre, qui argumentait contre ses sujets, et associait le pédantisme à la tyrannie. Nous avons déjà remarqué combien une semblable conduite était faite pour déplaire au cabinet de Berlin. Le roi de Prusse n'ignore pas combien il est délicat de heurter, chez les Allemands, le sentiment intime et délicat du droit, et il voit avec un singulier déplaisir des germes de collision fermenter à ses portes. Ce qui aggrave la situation et les torts du roi Ernest, c'est qu'il a engagé l'avenir de son fils. Il a eu l'égoïsme d'associer à une politique violente un jeune homme de vingt-deux ans, qu'une cécité malheureuse assujétit entièrement à son entourage, et que la sollicitude maternelle ne peut plus disputer aux inspirations un peu sauvages de son père.

Le chiffre de la majorité des tories paraît définitivement fixé à 70 voix. Le changement du ministère ne paraît plus douteux : des whigs ont déjà parlé dans des discours publics de la retraite probable du cabinet. Les tories dressent leur liste : c'est sir Robert Peel premier lord de la trésorerie, le duc de Wellington président du conseil, le duc de Buckingham premier lord de l'amirauté, le comte d'Aberdeen ministre des affaires étrangères, M. Goulburn ministre de l'intérieur, enfin lord Stanley secrétaire-d'état pour les colonies. Voilà ce qui s'appelle une sommation en forme adressée aux whigs de vouloir bien vider les lieux dans le plus bref délai. On assure que sir Robert Peel se serait vanté de n'avoir besoin que de trois semaines pour rendre la reine torie. Ce mot

qu'on lui prête n'est sans doute qu'une perfidie de ses adversaires pour animer contre lui la souveraine dont les bontés lui seront bientôt nécessaires. En Angleterre, pas plus qu'en France, on ne se fait scrupule d'attribuer à des personnages politiques des paroles qui jamais ne sont sorties de leur bouche. On se rappelle que déjà, à une époque où il devait entrer aux affaires, sir Robert Peel a élevé la prétention de placer auprès de la reine des personnes appartenant à son parti. Cette question fut traitée en plein parlement. Aujourd'hui, M. Peel revient avec l'ascendant d'une majorité considérable; il obtiendra probablement ce qu'il demandera, mais il est dangereux pour un premier ministre de paraître imposer à la couronne ses conditions en vainqueur.

La promotion de pairs que le *Moniteur* a publiée cette semaine est fort restreinte, et il est probable que, d'ici à la convocation des chambres, le cabinet fera encore d'autres choix pour recruter l'assemblée du Luxembourg. Parmi les six nouveaux pairs, on a surtout remarqué M. Romiguères, M. de Gabriac et M. Mathieu de la Redorte. C'est un orateur politique que le ministère envoie à la chambre des pairs dans la personne de l'ancien procureur-général à la cour royale de Toulouse; et la tribune s'enrichit d'un talent qui a brillé dans le barreau du midi. La parenté de M. de Gabriac avec le prince de Polignac l'a fait considérer comme une conquête du gouvernement de 1830 sur les partisans de l'ancienne dynastie. On a cherché les motifs qui ont pu déterminer M. le comte Mathieu de la Redorte à accepter la pairie, et beaucoup de conjectures ont circulé. Un journal qui défend aujourd'hui M. Mathieu de la Redorte contre l'accusation imméritée de s'être un peu éloigné, par son acceptation, de la ligne de ses amis politiques, fait entendre que le nouveau pair n'aurait eu d'autre motif que d'échapper, par son entrée au Luxembourg, aux persécutions des électeurs, toujours préoccupés de leurs affaires particulières. Voilà un trait de mœurs électorales. A ce compte, la chambre des députés pourrait passer tout entière à la chambre des pairs, si chaque mandataire du pays avait les nobles répugnances de M. Mathieu de la Redorte.

Décidément, nous aurons un second théâtre Français. Est-ce un bien? est-ce un mal? L'avenir en jugera, puisque les leçons du passé ne sont comptées pour rien. Toujours est-il que l'Odéon, ce crypte funèbre où dorment ensevelis tant d'efforts impuissans, tant d'essais infructueux, tant d'ambitions mortes à la peine, se prépare à tenter encore une fois la fortune, sous les auspices de Thalie et de Melpomène. En un mot, c'est un second théâtre Français qui va s'ouvrir. Bonne chance et plein succès! mais les temps sont durs, et en voyant où en est depuis quelque vingt ans l'art dramatique en France, on ne peut s'empêcher de sourire tristement en présence de ces nouvelles tentatives. On ne saurait nier que le goût du théâtre se perd parmi nous. C'est un fait douloureux, mais c'est un fait. Est-ce aux dieux qui s'en vont, qu'il sied d'élever de nouveaux temples? Nous en avons déjà trop de vides. Le théâtre de la Re-

naissance n'a-t-il pas eu, lui aussi, la prétention d'être un second théâtre Français? qu'en est-il advenu? on le sait. Ni ces deux grands talens qu'on appelle Frédéric-Lemaître et Mme Dorval, ni le génie de M. Hugo, ni la muse de M. Casimir Delavigne n'ont pu lutter contre ses destinées. Il est mort deux fois, pour ne plus renaître jamais. L'Odéon aura-t-il des destins meilleurs? Nous le souhaitons, notre intention n'est pas de chercher à décourager des efforts tentés en vue de l'art. A Dieu ne plaise! mais l'art en tout ceci gagnera-t-il quelque chose? C'est là la question. Voici tantôt douze ans, alors que les luttes littéraires étaient acharnées, dans ce tems, déjà si loin de nous, où les jeunes idées surgissaient de toutes part, remuantes, belliqueuses, avides de conquêtes, nous aurions compris, nous aurions accepté avec empressement l'institution d'un second théâtre Français.

Rien de plus raisonnable ni de plus juste alors. Ce n'eût pas été trop d'une nouvelle arène pour toutes ces jeunes ardeurs. Alors le Théâtre-Français, inquiété dans ses vieilles croyances, défendait son terrain contre l'empiétement des modernes envahisseurs. Pour y planter *Hernani* comme un drapeau, il avait fallu la volonté de fer de M. Victor Hugo. Le chef était entré, mais les soldats restaient à la porte, assiégeant en vain le sanctuaire. M. Hugo lui-même était obligé parfois d'aborder des scènes inférieures. On se plaignait alors, avec raison peut-être, que la place manquât à tous ces esprits aventureux et turbulens qui ne demandaient qu'un théâtre pour régénérer l'art dramatique et pour enfanter des merveilles. C'était alors qu'un temple spécial eût été nécessaire à cette foi naissante, alors qu'il eût été sage et convenable de bâtir des granges nouvelles pour enserrer tant de moissons promises. A cette heure, à quoi bon? La plupart de ces riches moissons qui menaçaient d'encombrer la scène de la rue Richelieu, ont séché sur pied avant d'avoir mûri au soleil. Les luttes littéraires sont éteintes; le drame moderne s'assied à la table de Corneille et de Racine; il est l'ami de la maison. Il n'est plus d'exclusion que je sache; tous les chefs-d'œuvre sont les bien-venus, les bien accueillis et les bien fêtés. On ne se plaint que d'une chose, c'est de ne les point voir accourir en foule. A quoi bon, en effet, dans l'intérêt de l'art dramatique, un second théâtre Français? C'est à peine si le premier peut se soutenir, à force d'énergie, d'activité et d'intelligence, tant les meilleurs esprits d'à présent semblent frappés de découragement, d'impuissance et de stérilité. Il est de bonnes gens qui s'imaginent que les chefs-d'œuvre abondent et que le comité du Théâtre-Français en jette chaque semaine une demi-douzaine au panier aux chiffons. Vous ne leur ôterez pas de l'idée qu'il y a tous les jours, dans la rue Richelieu, deux ou trois grands génies méconnus qui se crottent à la porte du Théâtre-Français sans qu'il leur soit permis d'arriver jusqu'à l'antichambre. Il serait temps d'en finir avec ces plaintes. Il n'est point de génies étouffés, point de talens méconnus, et si le second Théâtre-Français fonde ses espérances sur les chefs-d'œuvre qu'aura repoussés le premier, nous pouvons dès à présent désespérer de son avenir et lui prédire une fin prochaine.

Non-seulement le Théâtre-Français ne repousse pas le talent, non-seulement il l'accueille avec toute espèce de courtoisie, mais encore il le sollicite, et cependant les pièces manquent, les chefs-d'œuvres font défaut, et le Théâtre-Français ne s'appuie que sur son ancien répertoire. Un second théâtre Français! C'est à peine si nos modernes génies dramatiques peuvent suffire à alimenter le premier. Les croit-on si nombreux? Il est aisé de les compter. Les juge-t-on

si féconds? Leurs œuvres sont là pour nous répondre. Qu'a produit M. de Vigny depuis *Chatterton?* M. Hugo depuis *Ruy-Blas?* Et combien de fois le Théâtre-Français ne s'est-il pas trouvé dans la nécessité de déroger! Nous ignorons quelle ligne suivra le second théâtre Français; nous serions nous-mêmes très embarrassés de la lui indiquer. En vue de l'art, nous le croyons pour le moins inutile; comme spéculation d'argent, nous n'avons en lui qu'une foi peu robuste. Rival du premier, il succombera dans une lutte inégale, sans autre résultat que d'avoir encouragé des prétentions exagérées, sans autre triomphe que d'avoir nui momentanément au seul théâtre où l'art dramatique soit encore possible aujourd'hui. Si, plus modeste dans ses ambitions, il se contente de venir à la suite, il croulera pareillement sous le poids de la médiocrité. Nous ne voyons, à cette heure, qu'une seule attitude qui convienne à un second théâtre Français : ce serait de se constituer comme une succursale du théâtre de la rue de Richelieu, comme une pépinière où de jeunes talens se développeraient pour devenir un jour l'honneur de notre première scène. Mais quelle vanité s'accommoderait de cette position? Pour notre part, nous n'en connaissons pas. Quoi qu'il en soit, nous faisons des vœux sincères pour que nos prévisions ne se réalisent point. Nous ne demandons pas mieux que de jouer en tout ceci le rôle de faux prophète. Malheureusement, le passé est là, gros de menaces contre l'avenir. Ce théâtre de l'Odéon nous apparaît comme un cimetière, et nous ne savons encore que la religion chrétienne qui ait pu raisonnablement placer l'espérance sur un tombeau.

Mlle Maxime continue ses débuts au Théâtre-Français avec un succès qui surprend tout le monde, même ceux qui le font. Cette heureuse tragédienne a joué pour la troisième fois le rôle de Phèdre. Ce sont bien en effet les fureurs de l'amour, mais dépouillées de leur poésie; c'est bien Phèdre en effet, mais trop réelle, trop vraie pour ainsi dire, trop réduite à son expression naturelle. A tout prendre, l'épouse de Thésée ne fut sans doute qu'une vieille amoureuse effrénée, telle que Mlle Maxime nous l'a représentée trois fois; mais à cette crudité de passion, il nous est impossible de reconnaître la chaste incestueuse d'Euripide et de Racine. Mlle Maxime est la petite prose de cette grande poésie.

Ainsi que nous l'avions prévu, M. Milon a débuté avec bonheur dans le rôle du comte de *Valérie*. Il nous a fait applaudir les qualités de diction et de tenue que nous nous étions plu à reconnaître en lui au théâtre de feue la Renaissance. M. Milon a été moins heureux dans le rôle de Valère du *Tartuffe*. M. Milon est d'une taille trop grêle encore et d'un aspect trop juvénile pour ne pas être écrasé par les costumes du grand siècle. Et puis Molière ne se conquiert pas en un jour. Nous persistons à croire que M. Milon tiendrait bien sa place dans la comédie bourgeoise, et qu'il serait pour M. Scribe, par exemple, une excellente acquisition. Le même soir, nous avons remarqué dans le rôle de Cléante un débutant, M. Tony, qui nous arrive de Marseille où il était justement applaudi. Pour parler de ce nouvel acteur, nous attendrons la continuation de ses débuts.

Mlle Rachel se repose depuis quelques jours à Paris de ses triomphes de Londres. La jeune et illustre tragédienne se dispose à partir pour Bordeaux qui l'appelle.

Au théâtre du Palais-Royal, *la Sœur de Jocrisse*, vaudeville en un acte,

nous a victorieusement démontré qu'il ne faut pas désespérer de la bêtise en France. Il est difficile, en effet, d'entendre quelque chose de plus adorablement bête. Tous les Jocrisse passés s'en sont émus : le vieux Brunet lui-même en a pâli. Il appartenait à notre bel Alcide de rajeunir ce type suranné, et de nous le rendre paré de graces nouvelles. Jamais, aux jours de son printemps, jamais, dans les plus beaux temps de sa gloire, Jocrisse ne fut plus étincelant de niaiserie; jamais il ne commit plus de balourdises; jamais il ne brisa plus de porcelaines; jamais, au matin de sa vie, il ne reçut plus de coups de pied dans le derrière. Nous voudrions pouvoir rapporter toutes les bêtises ébouriffantes que débite d'un bout à l'autre de son rôle ce charmant et délicieux Tousez. Nous n'en citerons qu'une seule, et ce n'est pas la meilleure. Une jeune fille dit à Tousez qu'elle ne peut pas épouser son cousin-germain. — Pourquoi? demande Tousez de sa voix de coq enrhumé. — Parce que nous sommes trop proches parens, répond la sœur de Jocrisse. — Cette bêtise! réplique Alcide avec ce divin sourire que vous lui connaissez; mon père a bien épousé ma mère! tu peux bien épouser ton cousin. — Il faut dire que la pièce entière est émaillée de pareilles fleurs : éblouissant parterre dont Alcide Tousez est le plus bel ornement. Depuis quelque temps nous remarquons avec plaisir qu'il se forme par-ci, par-là, dans différens théâtres, une pépinière de jeunes niais, tous remplis d'espérances. Par exemple, au théâtre des Variétés, il en est un que nous ne saurions trop encourager. C'est le jeune Hyacinthe, célèbre déjà à plus d'un titre, mais surtout par son nez. Voici bien long-temps que nous avons écrit en parlant de lui : — Ce jeune nez est plein d'avenir. — Hyacinthe a tenu toutes ses promesses. Il joue, lui aussi, les Jocrisse à merveille, et le vieux Brunet l'aime d'un amour paternel. A cette heure, Hyacinthe et Alcide sont les deux plus grands Jocrisse qui se puissent voir. Nous ne saurions, à vrai dire, auquel des deux décerner la couronne. Quelle voix d'une part! mais de l'autre quel nez!

Au théâtre du Vaudeville, *une Vocation* a obtenu un très honnête petit bonhomme de succès. Il s'agit de Mlle Joly de la Comédie-Française, la charmante soubrette qui hérita, je crois, de l'emploi de la Dangeville. Les auteurs de la pièce nouvelle ne se sont pas montrés très fidèles à la biographie de cette aimable actrice, qui mourut jeune et regrettée; mais il importe peu : assez d'autres ont outragé l'histoire des reines et des rois; les mânes de Mlle Joly auraient mauvaise grace à se plaindre.

— Une affluence considérable, élèves de l'école Normale, jeunes diplomates, gens du monde, professeurs, la foule la plus mêlée qui fut jamais, se pressait mercredi dernier aux portes d'une salle reculée de la vieille et pittoresque Sorbonne. Un des hommes les plus distingués et les plus sérieux de la presse périodique venait demander modestement à l'Université le titre de docteur, et soutenir devant la faculté des lettres deux thèses, l'une d'*histoire,* l'autre de *linguistique*. Cette séance a été pour M. Philarète Chasles l'occasion d'un succès éclatant et nouveau; dans une discussion qui a duré plus de quatre heures, et où la parole énergique de M. Cousin, la brillante et incisive habileté de M. Saint-Marc Girardin, la vaste et spirituelle érudition de M. Victor Leclerc, l'ont harcelé avec courtoisie, mais avec force et sans aucun ménage-

ment, M. Philarète Chasles n'a manqué un instant ni de sang-froid, ni de ressources, ni de fermeté, ni même d'éloquence. Remarquons en passant que depuis quelques années les épreuves pour le grade de docteur ès-lettres ont pris un caractère d'érudition grave et solide, signe certain de l'excellente direction imprimée par la faculté des lettres de Paris aux examens et aux discussions qui sont soutenus devant elle. Nous pourrions citer plus d'un travail d'une grande portée, soit historique, soit littéraire, soit philosophique. MM. J. Simon, Saisset, Ch. Labitte, ont publié, sous le titre de thèses, des livres remarquables. M. Philarète Chasles vient, nous l'avons dit, de conquérir le grade de docteur de la manière la plus brillante. Sa thèse française, *de l'autorité historique de Flavius Josèphe* (1), soulève de nouveau un problème longtemps agité, et duquel Voltaire et Bayle n'avaient pas donné la solution définitive. M. Philarète Chasles a instruit à son tour ce procès. La lecture consciencieuse de tout ce qui a été écrit à ce sujet, une étude approfondie des mémoires de Josèphe, étude dégagée de toute passion, de tout préjugé, ont permis à l'auteur de porter un jugement sévère, mais impartial. Josèphe, il eût été difficile de le contester, fut doué d'une grande sagacité, d'une haute intelligence, mais son œuvre est entachée de perpétuelles exagérations, de mensonges flagrants. Il reste en outre établi qu'il fut un citoyen lâche et apostat. Telles sont les principales conclusions auxquelles l'auteur est arrivé. Sa logique serrée, son érudition variée, mais contenue et toujours sûre, entraînent invinciblement le lecteur. On retrouve dans cette thèse toutes ces qualités de style et de composition qu'on remarquait dernièrement dans ces deux articles si ingénieux, publiés dans la *Revue des deux Mondes,* l'un sur Marie Stuart, l'autre sur Franklin.

Une dissertation en latin sur la question si controversée et si difficile de l'origine des langues teutoniques et latines, et leurs rapports entre elles, a montré sous une autre face l'esprit fécond et varié de M. Philarète Chasles. A l'imitation de plusieurs érudits modernes et dont l'opinion avait fait loi jusqu'ici, M. Chasles n'admet pas que les idiomes allemands et latins dérivent du sanscrit. Il établit d'une manière fort plausible et fort ingénieuse que l'allemand primitif, le grec et le sanscrit descendent d'un dialecte ancien imparfait et à peine ébauché, dans le genre de celui que parlent encore aujourd'hui les sauvages. Outre l'érudition, on a remarqué dans ce travail la forme ingénieuse, la clarté des déductions et, ce qui est rare aujourd'hui, même à la Sorbonne, une excellente latinité.

(1) Paris, Joubert, rue des Grès, 1 vol. in-8°.

F. Bonnaire.

296

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TRENTE-UNIÈME VOLUME

(IIIe SÉRIE)

DE LA REVUE DE PARIS

Grétry, par M. ARSÈNE HOUSSAYE. 5
Le Palais des Papes à Avignon. — Deuxième partie, par M. JULES DE SAINT-FÉLIX. 26
Critique littéraire. — *Guerres de l'Indépendance*, de M. de Toreno. — *Histoire politique de l'Espagne moderne*, de M. de Mariani, par M. X. DURRIEU. 43
BULLETIN. 62

Philosophes modernes de l'Allemagne. — Théophile Fichte, par M. LOUIS PRÉVOST. 79
Académie-française. — Réception de M. le comte de Sainte-Aulaire, par M. JULES JANIN. 103
Archéologie nationale. — Saint-Julien-le-Pauvre, par M. DIDRON. . 115
Une visite à mademoiselle Rachel. — Lettre à M. le directeur de la *Revue de Paris*, par M. le vicomte d'A... 129
BULLETIN. 139

Mouton, par M. LÉON GOZLAN. 149
Académie-française. — Réception de M. Ancelot, par M. JULES JANIN. 164
La Critique littéraire sous l'empire. — Geoffroy, par M. GASCHON DE MOLÈNES. 186
Revue littéraire. — Poésies nouvelles, par M. AUGUSTE DESPLACES. 198
BULLETIN. 208

Mémoires de M. de Maison-Rouge, Lieutenant-de-Roi de la Bastille, par M. PAUL DE MUSSET. 217
Madame Cottin, par M. DESSALLES-RÉGIS. 253
Claire, poème, par M. HENRI BLAZE. 278
BULLETIN. 284

LA LÉGENDE

DE SŒUR BÉATRIX.

Ave, Maria, gratiâ plena.

Il était bien convenu en France, il y a une vingtaine d'années, que tous les trésors de la poésie sont renfermés sans exception dans le *Pantheum mythicum* de Pomey, ou dans le *Dictionnaire de la Fable* de M. Noël. Un nom inconnu de Phurnutus, une fable ignorée de Paléphate, un récit tendre et touchant qui ne remontait pas aux *Métamorphoses*, toute idée qui n'avait pas passé à la filière éternelle des Grecs et des Romains, était réputée barbare; quand vous en aviez fini avec les Aloïdes, les Phaëtontides, les Méléagrides, les Labdacides, les Danaïdes, les Pélopides, les Atrides, et autres dynasties malencontreuses, fatalement vouées aux Euménides par la docte cabale d'Aristote et surtout par la rime, il ne vous restait plus qu'un parti à prendre : c'était de recommencer, et on recommençait. La patiente admiration des colléges ne se lassait jamais de ces beaux mythes qui ne disaient pas la moindre chose à l'esprit et au cœur, mais qui flattaient l'oreille de sons épurés à la douce euphonie des Hellènes. C'était Bacchus né avant terme au bruit d'un feu d'artifice, et que Jupiter héberge dans sa cuisse, par l'art de Sabasius, pour y accomplir le temps requis à une gestation naturelle. C'était le fils de Tantale, servi aux dieux dans une *olla podrida* digne des enfers, et dont Minerve, plus affamée que le reste des immortels, est obligée

de remplacer l'épaule absente par une omoplate d'ivoire. C'était Deucalion repeuplant le monde avec les ossemens de sa grand' mère, c'est-à-dire en jetant des pierres derrière lui. C'était je ne sais quel autre conte absurde et solennel dont il fallait connaître les détails ridicules, et souvent obscènes ou impies, sous peine de passer pour ignorant et pour stupide aux yeux de la société polie. En revanche, on décernait des récompenses et des couronnes à l'heureux enfant qui était parvenu à rassembler dans sa mémoire le plus grand nombre possible de ces inepties classiques, et s'il m'en souvient bien, le premier prélat du diocèse daignait imprimer à son triomphe le sceau de sa bénédiction pontificale. Cette méthode d'abrutissement et de dégradation intellectuelle, qui manquait rarement son effet, s'appelait l'éducation.

Cependant notre civilisation ne ressemblait plus depuis bien des siècles à celle qui s'était nourrie pendant tant de siècles des fables puériles du paganisme. L'ironie de Socrate avait porté le premier coup aux fantômes des mythologues. Ils s'étaient évanouis sous le fouet de Lucien. Une nouvelle croyance s'était introduite, grave, majestueuse, touchante, pleine de mystères sublimes et de sublimes espérances. Avec elles étaient descendus dans le cœur de l'homme une multitude de sentimens que les anciens n'ont point connus, la sainte ferveur de la foi, le noble enthousiasme de la liberté, l'amour, la charité, le pardon des injures. Une poésie, mieux appropriée aux besoins du christianisme, était née avec lui, et cette poésie avait aussi ses mythes et ses histoires. Pourquoi cette nouvelle source d'inspirations merveilleuses et de tendres émotions fut-elle négligée par ces habiles artisans de la parole, qui charment de leurs récits les ennuis et les douleurs de l'humanité? Pourquoi la légende pieuse et touchante fut-elle reléguée à la veillée des vieilles femmes et des enfans, comme indigne d'occuper les loisirs d'un esprit délicat et d'un auditoire choisi? C'est ce qui ne peut guère s'expliquer que par l'altération progressive de cette précieuse naïveté dont les âges primitifs tiraient leurs plus pures jouissances, et sans laquelle il n'y a plus de poésie véritable. La poésie d'une époque se compose, en effet, de deux élémens essentiels, la foi sincère de l'homme d'imagination qui croit ce qu'il raconte, et la foi sincère des hommes de sentiment qui croient ce qu'ils entendent raconter. Hors de cet état de confiance et de sympathie réciproques, où viennent se confondre des organisations bien assorties, la poésie n'est qu'un vain nom, l'art stérile et insignifiant de mesurer en rhythmes compassés quel-

ques syllabes sonores. Voilà pourquoi nous n'avons plus de poésie dans le sens naïf et originel de ce mot, et pourquoi nous n'en aurons pas de long-temps, si nous en avons jamais.

Pour en retrouver de faibles vestiges, il faut feuilleter les vieux livres qui ont été écrits par des hommes simples, ou s'asseoir dans quelque village écarté, au coin du foyer des bonnes gens. C'est là que se retrouvent de touchantes et magnifiques traditions dont personne ne s'est jamais avisé de contester l'autorité, et qui passent de génération en génération, comme un pieux héritage, sur la parole infaillible et respectée des vieillards. Là ne sauraient prévaloir les objections ricanneuses de la demi-instruction, si revêche, si maussade et si sotte, qui ne sait rien à fond, mais qui ne veut rien croire, parce qu'en cherchant la science qui est interdite à notre nature, elle n'a gagné que le doute. Les récits qu'on y fait, voyez-vous, ne peuvent donner matière à aucune discussion; ils défient la critique d'une raison exigeante qui rétrécit l'ame, et d'une philosophie dédaigneuse qui la flétrit; ils ne sont pas tenus de se renfermer dans les bornes des vraisemblances communes, dans les bornes même de la possibilité, car ce qui n'est pas possible aujourd'hui était sans doute possible autrefois, quand le monde, plus jeune et plus innocent, était digne encore que Dieu fît pour lui des miracles, quand les anges et les saints pouvaient se mêler, sans trop déroger de leur grandeur céleste, à des peuples simples et purs dont la vie s'écoulait entre le travail et la pratique des bonnes œuvres. Les faits qu'on vous rapporte n'ont pas besoin, d'ailleurs, de tant d'éclaircissemens : n'ont-ils pas le témoignage du vieil aïeul qui les savait de son aïeul, comme celui-ci d'un autre vieillard qui en a été le témoin oculaire? Et dans cette longue succession de patriarches nourris dans l'horreur du péché, s'en est-il jamais rencontré un seul qui ait menti?

O vous! mes amis, que le feu divin qui anima l'homme au jour de sa création n'a pas encore tout-à-fait abandonnés; vous qui conservez encore une ame pour croire, pour sentir et pour aimer; vous qui n'avez pas désespéré de vous-mêmes et de votre avenir, au milieu de ce chaos des nations où l'on désespère de tout, venez participer avec moi à ces enchantemens de la parole, qui font revivre à la pensée l'heureuse vie des siècles d'ignorance et de vertu; mais surtout ne perdons point de temps, je vous en conjure! Demain peut-être il serait trop tard! le progrès vous a dit: Je marche, et le monstre marche en effet. Comme la mort physique dont parle le poète latin, l'éducation première, cette mort hideuse de l'intelligence et de

l'imagination, frappe au seuil des moindres chaumières. Tous les fléaux que l'écriture traîne après elle, tous les fléaux de l'imprimerie, sa sœur perverse et féconde, menacent d'envahir les derniers asiles de la pudeur antique, de l'innocence et de la piété, sous une escorte de sombres pédans. Quelques jours encore, et ce monde naissant, que la science du mal va saisir au berceau, connaîtra un ridicule alphabet et ne connaîtra plus Dieu; quelques jours encore, et ce qui reste, hélas! des enfans de la nature, seront aussi stupides et aussi méchans que leurs maîtres. Hâtons-nous d'écouter les délicieuses histoires du peuple, avant qu'il les ait oubliées, avant qu'il en ait rougi, et que sa chaste poésie, honteuse d'être nue, se soit couverte d'un voile comme Ève exilée du paradis.

J'ai juré, quant à moi, de n'en jamais écouter, de n'en jamais raconter d'autres. Celle que je vais vous dire est tirée d'un vieil hagiographe, nommé Bzovius, continuateur peu connu de Baronius qui ne l'est guère davantage. Bzovius la regardait comme parfaitement authentique, et je suis de son avis, car de pareilles choses ne s'inventent point. Aussi me serais-je bien gardé d'y changer la moindre chose dans le fond; et quant aux différences qu'on pourra trouver dans la forme, il ne faut point les imputer à mon goût, mais à celui de la multitude, qui ferait peu de cas du tableau d'un maître naïf, s'il n'était relevé par la bordure et rafraîchi par le vernis. Après cette déclaration, les lecteurs dans lesquels l'amour du beau et du vrai n'est pas altéré par de mauvaises habitudes, sauront du moins à quoi s'en tenir. Ils laisseront là mon pastiche, et liront, s'ils déterrent son bouquin dans les bibliothèques, le bonhomme Bzovius, qui raconte cent fois mieux que moi.

Non loin de la plus haute cime du Jura, mais en redescendant un peu sur son versant occidental, on remarquait encore, il y a près d'un demi-siècle, un amas de ruines qui avaient appartenu à l'église et au monastère de *Notre-Dame-des-Epines-Fleuries*. C'est à l'extrémité d'une gorge étroite et profonde, mais beaucoup plus abritée du côté du nord, et qui produit tous les ans, grâce à la faveur de cette exposition, les fleurs les plus rares de la contrée. A une demi-lieue de là, l'extrémité opposée laisse voir aussi les débris d'un antique manoir seigneurial qui a disparu comme la maison de Dieu. On sait seulement qu'il était occupé par une famille très renommée dans les armes, et que le dernier des nobles chevaliers dont il portait le nom, mourut à la conquête du tombeau de Jésus-Christ, sans laisser d'héritier pour perpétuer sa race. La veuve inconsolable n'aban-

donna pas des lieux si propres à entretenir sa mélancolie, mais le bruit de sa piété se répandit au loin avec ses bienfaits, et une tradition glorieuse consacre à jamais sa mémoire aux respects des générations chrétiennes. Le peuple, qui a oublié tous ses autres titres, l'appelle encore LA SAINTE.

Un de ces jours où l'hiver, près de finir, se relâche tout à coup de sa rigueur, sous les influences d'un ciel tempéré, LA SAINTE se promenait, comme d'habitude, dans la longue avenue de son château, l'esprit occupé de pieuses méditations. Elle arriva ainsi jusqu'aux buissons d'épines qui la terminent encore, et elle ne fut pas peu surprise de voir qu'un de ces arbustes s'était chargé déjà de toute sa parure du printemps. Elle se hâta de s'en approcher pour s'assurer que cette apparence n'était pas produite par un reste de neige rebelle, et, ravie de le voir couronné en effet d'une multitude innombrable de belles petites étoiles blanches à rayons incarnats, elle en détacha soigneusement un rameau pour le suspendre dans son oratoire à une image de la Sainte Vierge qu'elle avait depuis son enfance en grande vénération, et s'en revint joyeuse de lui porter cette offrande innocente. Soit que ce faible tribut fût réellement agréable à la divine mère de Jésus, soit qu'un plaisir particulier qu'on ne saurait définir soit réservé à la moindre effusion d'un cœur tendre vers l'objet qu'il aime, jamais l'ame de la châtelaine ne s'était ouverte à des émotions plus ineffables que dans cette douce soirée. Aussi se promit-elle avec une joie ingénue de retourner tous les jours au buisson fleuri, et d'en rapporter tous les jours une guirlande nouvelle. On peut croire qu'elle fut fidèle à cet engagement.

Un jour, cependant, que le soin des pauvres et des malades l'avait retenue plus long-temps que d'ordinaire, elle eut beau se presser de gagner son parterre sauvage; la nuit y arriva avant elle, et on dit qu'elle commençait à regretter de s'être engagée si avant dans ces solitudes, quand une clarté calme et pure, comme celle qui descend du jour naissant, lui montra soudainement toutes ses épines en fleurs. Elle suspendit un instant ses pas, à la pensée que cette lumière pouvait provenir d'une halte de brigands, car il était impossible d'imaginer qu'elle fût produite par des myriades de vers luisans, éclos avant leur saison. L'année était encore trop éloignée alors des nuits tièdes et pacifiques de l'été. Toutefois, l'obligation qu'elle s'était imposée venant se présenter à son esprit et ranimer un peu son courage, elle marcha légèrement, en retenant son haleine, vers le buisson aux blanches fleurs, saisit d'une main tremblante une branche

qui sembla tomber d'elle-même entre ses doigts, tant elle fit peu de résistance, et reprit le chemin du manoir, sans oser regarder derrière elle.

Durant toute la nuit suivante, la sainte dame réfléchit à ce phénomène, sans pouvoir l'expliquer; et, comme elle avait à cœur d'en pénétrer le mystère, dès le lendemain, à la même heure du soir, elle se rendit aux buissons, en compagnie d'un serviteur fidèle et de son vieux chapelain. La douce lumière y régnait ainsi que la veille, et semblait devenir, à mesure qu'ils approchaient, plus vive et plus rayonnante. Ils s'arrêtèrent alors et se mirent à genoux, parce qu'il leur sembla que cette lumière venait du ciel; après quoi le bon prêtre se leva seul, fit quelques pas respectueux vers les épines fleuries, en chantant une hymne de l'église, et les détourna sans efforts, car elles s'ouvrirent comme un voile. Le spectacle qui s'offrit en ce moment à leurs regards les frappa d'une telle admiration, qu'ils restèrent long-temps immobiles, tout pénétrés de reconnaissance et de joie. C'était une image de la sainte Vierge, taillée avec simplicité dans un bois grossier, animée des couleurs de la vie par un pinceau peu savant, et revêtue d'habits qui ne révélaient qu'un luxe naïf; mais c'était d'elle qu'émanait la splendeur miraculeuse dont ces lieux étaient éclairés. « Je vous salue, Marie pleine de graces, » dit enfin le chapelain prosterné; et au murmure harmonieux qui s'éleva dans tous les bois, quand il eut prononcé ces paroles, on aurait pu croire qu'elles étaient répétées par le chœur des anges. Il récita ensuite, avec solennité, ces admirables litanies où la foi a parlé sans le savoir le langage de la poésie la plus élevée, et, après de nouveaux actes d'adoration, il souleva la statue entre ses mains, afin de la transporter au château où elle devait trouver un sanctuaire plus digne d'elle, pendant que la dame et le valet, les mains jointes et le front incliné, le suivaient lentement en s'unissant à ses prières.

Je n'ai pas besoin de dire que l'image merveilleuse fut placée dans une niche élégante, qu'elle fut entourée de flambeaux odorans, baignée de parfums, chargée d'une riche couronne et saluée, jusqu'au milieu de la nuit, du cantique des fidèles. Cependant, le matin, on ne la retrouva plus, et l'alarme fut vive parmi tous ces chrétiens que sa conquête avait comblés d'un bonheur si pur. Quel péché inconnu pouvait avoir attiré cette disgrace au manoir de LA SAINTE? Pourquoi la Vierge céleste l'avait-elle quitté? Quel nouveau séjour avait-elle choisi? On le devine sans doute. La bienheureuse mère de Jésus avait préféré l'ombre modeste de ses buissons favoris à l'éclat d'une

demeure mondaine. Elle était retournée, au milieu de la fraîcheur des bois, goûter la paix de sa solitude et les douces exhalaisons de ses fleurs. Tous les habitans du château s'y rendirent dans la soirée, et l'y trouvèrent, plus resplendissante que la veille. Ils tombèrent à genoux dans un respectueux silence.

« Puissante reine des anges! dit la châtelaine, c'est ici la demeure que vous préférez. Votre volonté sera faite. »

Et peu de temps après, en effet, un temple embelli de tous les ornemens que prodiguait l'architecte inspiré en ces siècles d'imagination et de sentiment, s'éleva autour de l'image révérée. Les grands de la terre la voulurent enrichir de leurs dons, les rois la dotèrent d'un tabernacle d'or pur. La renommée de ses miracles se répandit au loin dans tout le monde chrétien, et appela dans la vallée une multitude de femmes pieuses qui s'y rangèrent sous la règle d'un monastère. La sainte veuve, plus touchée que jamais des lumières de la grace, ne put refuser le titre de supérieure de cette maison. Elle y mourut pleine de jours, après une vie de bonnes œuvres, d'exemples et de sacrifices, qui s'exhala comme un parfum au pied des autels de la Vierge.

Telle est, suivant les chroniques manuscrites de la province, l'origine de l'église et du couvent de *Notre-Dame-des-Epines-Fleuries*.

Deux siècles s'étaient écoulés depuis la mort de LA SAINTE, et une jeune vierge de sa famille était encore, suivant l'usage, sœur *custode* du saint tabernacle; ce qui veut dire qu'elle en avait la garde, et que c'était à elle qu'il appartenait d'ouvrir le tabernacle aux jours solennels où l'image miraculeuse était offerte à la piété du peuple. C'est elle qui avait soin d'entretenir l'élégance toujours nouvelle de sa parure, d'en chasser la poussière et les insectes malfaisans, de recueillir, pour composer sa couronne ou pour orner son autel, les fleurs du jardin les plus gracieuses dans leur port et les plus chastes dans leur couleur, d'en former des festons, des guirlandes et des bouquets qui attiraient à leur tour, par le grand vitrail ouvert au soleil levant, une multitude de papillons de pourpre et d'azur, fleurs volantes de la solitude. Parmi ces innocens tributs, la fleur de l'épine était toujours préférée dans sa saison; et, contrefaite pour toutes les autres avec un art dont les bonnes religieuses avaient dès-lors dérobé le secret à la nature, elle reposait sur le sein de la belle madone, en touffe épaisse, nouée d'un ruban d'argent. Les papillons eux-mêmes auraient pu s'y tromper quelquefois, mais ils n'osaient s'arrêter sur ces fleurs célestes qui n'étaient pas faites pour eux.

La sœur custode s'appelait alors Béatrix. Agée de dix-huit ans tout au plus, elle avait à peine entendu dire qu'elle fût belle, car elle était entrée à quinze dans la maison de la sainte Vierge, aussi pure que ses fleurs.

Il y a un âge heureux ou funeste où le cœur d'une jeune fille comprend qu'il est créé pour aimer, et Béatrix y était parvenue; mais ce besoin, d'abord vague et inquiet, n'avait fait que lui rendre ses devoirs plus chers. Incapable de s'expliquer alors les mouvemens secrets dont elle était agitée, elle les avait pris pour l'instinct d'une pieuse ferveur qui s'accuse de n'être pas assez ardente, et qui se croit encore obligée envers ce qu'elle aime, tant qu'elle ne l'aime pas jusqu'à l'enthousiasme et jusqu'au délire. L'objet inconnu de ces transports échappait à son inexpérience; et parmi ceux qui tombaient, si l'on peut s'exprimer ainsi, sous les sens de son ame ingénue, la sainte Vierge seule lui paraissait digne de cette adoration passionnée, à laquelle sa vie pouvait à peine suffire. Ce culte de tous les momens était devenu l'unique occupation de sa pensée, le charme unique de sa solitude; il remplissait jusqu'à ses rêves de mystérieuses langueurs et d'ineffables transports. On la voyait souvent prosternée devant le tabernacle, exhalant vers sa divine protectrice des prières entrecoupées de sanglots, ou mouillant le parvis de ses pleurs; et la Vierge céleste souriait sans doute, du haut de son trône éternel, à cette heureuse et tendre méprise de l'innocence, car la sainte Vierge aimait Béatrix, et se plaisait à en être aimée. Elle avait lu d'ailleurs peut-être dans le cœur de Béatrix qu'elle en serait aimée toujours.

Il arriva dans ce temps-là un évènement qui souleva le voile sous lequel le secret de Béatrix avait été si long-temps caché pour elle-même. Un jeune seigneur des environs, attaqué par des assassins, fut laissé pour mort dans la forêt; et quoiqu'il conservât tout au plus les faibles apparences d'une existence prête à s'éteindre, les serviteurs du monastère le transportèrent dans leur infirmerie. Comme les filles des châtelains possédaient à cette époque, dès leur première jeunesse, le formulaire des recettes et l'art des pansemens, Béatrix fut envoyée par ses sœurs au secours de l'agonisant. Elle mit en œuvre tout ce qu'elle avait appris de cette utile science, mais elle comptait davantage sur l'intercession de la Vierge miraculeuse; et ses longues et laborieuses veilles, partagées entre les soins de la garde-malade et les prières de la servante de Marie, obtinrent tout le succès qu'elle en avait espéré. Raymond rouvrit ses yeux à la lu-

mière, et reconnut sa libératrice : il l'avait vue quelquefois dans le château même où elle était née.

« Eh quoi! s'écria-t-il, Béatrix, est-ce vous que je retrouve? vous que j'ai tant aimée dans mon enfance, et que l'aveu trop vite oublié de votre père et du mien m'avait permis d'espérer pour épouse! Par quel funeste hasard vous ai-je revue, enchaînée dans les liens d'une vie qui n'est pas faite pour vous, et séparée sans retour de ce monde brillant dont vous étiez l'ornement? Ah! si vous avez choisi de vous-même cet état de solitude et d'abnégation, Béatrix, je vous le jure, c'est que vous ne connaissiez pas encore votre cœur. L'engagement que vous avez contracté dans l'ignorance où vous étiez des sentimens naturels à tout ce qui respire, est nul devant Dieu comme devant les hommes. Vous avez trahi, sans le savoir, votre destinée d'amante, et d'épouse et de mère! Vous vous êtes condamnée, pauvre et chère enfant, à des jours d'ennui, d'amertume et de dégoût, dont aucun plaisir n'adoucira désormais la longue tristesse! Il est cependant si doux d'aimer, si doux d'être aimé, si doux de revivre par ce que l'on aime dans des objets que l'on aime! Les joies pures d'une affection qui double, qui multiplie la vie; la tendresse d'un ami qui vous adore, qui embellit tous vos momens par des fêtes nouvelles, qui n'existe que pour vous chérir et pour vous plaire; les caresses innocentes de ces jolis enfans, si frais, si gracieux, si joyeux d'être, et qu'un caprice barbare aurait abandonnés au néant! voilà ce que vous avez perdu! voilà ce que vous auriez perdu, ma Béatrix, si une obstination aveugle vous retenait dans l'abîme où vous vous êtes plongée! Mais non, continua-t-il avec une expansion plus vive encore, tu ne méconnaîtras point les intentions de ton Dieu et du mien, qui ne nous a rapprochés que pour nous réunir à jamais! Tu te rendras aux vœux de l'amour qui t'implore et qui t'éclaire! Tu seras l'épouse de ton Raymond, comme tu es sa sœur et sa bien-aimée! Ne détourne pas de lui tes yeux pleins de larmes! Ne lui arrache pas ta main qui tremble dans les siennes! Dis-lui que tu es disposée à le suivre et à ne plus le quitter !... »

Béatrix ne répondit point; elle n'avait pu trouver des expressions pour rendre ce qu'elle éprouvait. Elle s'échappa des bras affaiblis de Raymond, s'éloigna troublée, éperdue, palpitante, et alla tomber aux pieds de la Vierge, sa consolation et son appui. Elle y pleura comme auparavant, mais ce n'était plus d'une émotion inconnue et sans objet; c'était d'un sentiment plus puissant que la piété, plus puissant que la honte, plus puissant, hélas! que cette Vierge sainte

dont elle appelait en vain le secours; et ses pleurs, cette fois, étaient amers et brûlans. On la vit ainsi plusieurs jours de suite, prosternée et suppliante, et on ne s'en étonna point, parce que tout le monde connaissait dans le couvent sa dévotion passionnée pour *Notre-Dame-des-Epines-Fleuries*. Elle passait le reste de ses heures dans la chambre du blessé, dont la guérison avait cependant cessé d'exiger des soins assidus.

Un soir, à l'heure où l'église est fermée, où toutes les sœurs sont retirées dans leurs cellules, où tout se tait jusqu'à la prière, voici Béatrix qui gagne le chœur à pas lents, qui dépose sa lampe sur l'autel, qui ouvre d'une main tremblante la porte du tabernacle, qui se détourne en frémissant et en baissant les yeux, comme si elle craignait que la reine des anges ne la foudroyât d'un regard, et qui se jette à genoux. Elle veut parler, et les paroles meurent sur ses lèvres, ou se perdent dans ses sanglots. Elle enveloppe son front de son voile et de ses mains; elle essaie de se raffermir et de se calmer; elle tente un dernier effort; elle parvient à arracher de son cœur quelques accens confus, sans savoir si elle profère une prière ou un blasphème.

« O céleste bienfaitrice de ma jeunesse! dit-elle, ô vous que j'ai si long-temps uniquement aimée, et qui restez toujours la plus chère souveraine de mon ame, à quelque indigne partage que je vous fasse descendre! ô Marie, divine Marie! pourquoi m'avez-vous abandonnée? Pourquoi avez-vous permis que votre Béatrix tombât en proie aux horribles passions de l'enfer? Vous savez, hélas! si j'ai cédé sans combats à celle qui me dévore! Aujourd'hui, c'en est fait, Marie, et c'en est fait pour jamais! je ne vous servirai plus, car je ne suis plus digne de vous servir. J'irai cacher loin de vous l'éternel regret de ma faute, le deuil éternel de mon innocence que vous n'avez pas, vous-même, le pouvoir de me rendre. Souffrez cependant, ô Marie, que j'ose vous adorer encore! prenez en compassion les larmes que je répands, et qui prouvent du moins combien je suis restée étrangère aux lâches trahisons de mes sens! accueillez le dernier de mes hommages comme vous avez accueilli tous les autres; ou plutôt, si mon zèle pour vos autels fut digne de quelque reconnaissance, envoyez la mort à l'infortunée qui vous implore, avant qu'elle vous ait quitté! »

En achevant ces paroles, Béatrix se leva, s'approcha, tremblante, de l'image de la sainte Vierge, la para de nouvelles fleurs, se saisit de celles qu'elle venait de remplacer, et, honteuse pour la première

fois, de l'usage pieux qu'elle n'avait plus le droit d'en faire, elle les pressa sur son cœur, dans le sachet bénit du scapulaire, pour ne jamais s'en séparer. Après cela, elle jeta un dernier regard sur le tabernacle, poussa un cri de terreur et s'enfuit.

La nuit suivante, une voiture rapide entraîna loin du couvent le beau chevalier blessé, et une jeune religieuse, infidèle à ses vœux, qui l'accompagnait.

La première année qui s'écoula depuis, fut presque tout entière à l'ivresse d'une passion satisfaite. Le monde même était pour Béatrix un spectacle nouveau, inépuisable en jouissances. L'amour multipliait autour d'elle tous les moyens de séduction qui pouvaient perpétuer son erreur et achever sa perte; elle ne sortait des rêves de la volupté que pour s'éveiller au milieu de la joie des festins, parmi les jeux des baladins et les concerts des ménestrels; sa vie était une fête insensée, où la voix sérieuse de la réflexion, étouffée par les clameurs de l'orgie, aurait essayé vainement de se faire entendre; et cependant Marie n'était pas tout-à-fait sortie de son souvenir. Plus d'une fois, dans les apprêts de sa toilette, son scapulaire s'était machinalement ouvert sous ses doigts. Plus d'une fois elle avait laissé tomber, sur le bouquet flétri de la Vierge, un regard et une larme. La prière avait monté plus d'une fois jusqu'à ses lèvres, comme une flamme cachée que la cendre n'a pu contenir, mais elle s'y était éteinte sous les baisers de son ravisseur; et, dans son délire même, quelque chose lui disait encore qu'une prière l'aurait sauvée!

Elle ne tarda pas d'éprouver qu'il n'y a d'amour durable que celui qui est épuré par la religion; que l'amour seul du Seigneur et de Marie échappe aux vicissitudes de nos sentimens; que, seul entre toutes nos affections, il semble s'accroître et se fortifier par le temps, pendant que les autres brûlent si vives et se consument si vite dans nos cœurs de cendre. Cependant elle aimait Raymond autant qu'elle pouvait aimer, mais un jour arriva où elle comprit que Raymond ne l'aimait plus. Ce jour lui fit prévoir le jour plus horrible encore où elle serait tout-à-fait abandonnée de celui pour qui elle avait abandonné l'autel, et ce jour redouté arriva aussi. Béatrix se trouva sans appui sur la terre, hélas! et sans appui dans le ciel. Elle chercha en vain une consolation dans ses souvenirs, un refuge dans ses espérances. Les fleurs du scapulaire s'étaient flétries comme celles du bonheur. La source des larmes et de la prière était tarie. La destinée que s'était faite Béatrix venait de s'accomplir. L'infortunée accepta sa damnation. Plus on tombe de haut dans le chemin de la vertu, plus la

chute a d'ignominie, plus elle est irréparable, et c'est de haut que Béatrix était tombée. Elle s'effraya d'abord de son opprobre, et puis elle finit par en contracter l'habitude, parce que le ressort de son ame s'était brisé. Quinze années s'écoulèrent ainsi, et pendant quinze ans, l'ange tutélaire que le baptême avait donné à son berceau, l'ange au cœur de frère qui l'avait tant aimée, se voila de ses ailes et pleura.

Oh! que ces années fugitives emportèrent de trésors avec elles! l'innocence, la pudeur, la jeunesse, la beauté, l'amour, ces roses de la vie qui ne fleurissent qu'une fois, et jusqu'au sentiment de la conscience qui dédommage de toutes les autres pertes! Les bijoux qui l'avaient autrefois parée, tributs impies que la débauche paie au crime, lui fournirent quelque temps une ressource trop prompte à s'épuiser. Elle demeura seule, délaissée, objet de mépris pour les autres comme pour elle-même, livrée aux dédains insolens du vice, et odieuse à la vertu, exemple rebutant de honte et de misère que les mères montraient à leurs enfans pour les détourner du péché! Elle se lassa d'être à charge à la pitié, de ne recevoir que des aumônes qu'une pieuse répugnance clouait souvent aux mains de la charité, de n'être secourue à l'écart que par des gens qui avaient la rougeur sur le front, en lui accordant un peu de pain. Un jour, elle s'enveloppa de ses haillons, qui avaient été dans leur fraîcheur une riche toilette; elle résolut d'aller demander les alimens de la journée ou l'asile de la nuit à ceux qui ne l'avaient pas connue! Elle se flatta de cacher son infamie dans son malheur; elle partit, la pauvre mendiante, sans autre bien que les fleurs qu'elle avait autrefois ravies au bouquet de la Vierge, et qui tombaient, une à une, en poussière, sous ses lèvres desséchées!

Béatrix était jeune encore, mais la honte et la faim avaient imprimé sur son front ces traces hideuses qui révèlent une vieillesse hâtive. Quand sa figure pâle et muette implorait timidement les secours des passans, quand sa main blanche et délicate s'ouvrait en frémissant à leurs dons, il n'était personne qui ne sentît qu'elle avait dû avoir d'autres destinées sur la terre. Les plus indifférens s'arrêtaient devant elle avec un regard amer qui semblait dire : O ma fille! comment êtes-vous tombée?... — Et son regard, à elle, ne leur répondait plus; car il y avait long-temps qu'elle ne pouvait plus pleurer. Elle marcha long-temps, long-temps : son voyage ne devait aboutir qu'à la mort. Un jour surtout, elle avait parcouru, depuis le lever du soleil, sur le revers d'une montagne nue, un sentier âpre et rabo-

teux, sans que l'aspect d'aucune maison vînt consoler sa lassitude; elle avait eu pour seul aliment quelques racines sans saveur arrachées entre les fentes des rochers; sa chaussure en lambeaux venait d'abandonner ses pieds sanglans; elle se sentait défaillir de fatigue et de besoin, lorsqu'à la nuit close, elle fut frappée tout à coup de l'aspect d'une longue ligne de lumières qui annonçaient une vaste habitation, et vers lesquelles elle se dirigea de toutes les forces qui lui restaient; mais, au signal d'une cloche argentine dont le son réveilla dans son cœur un étrange et vague souvenir, tous les feux s'éteignirent à la fois, et il n'y eut plus autour d'elle que la nuit et le silence. Elle fit cependant quelques pas encore, les bras étendus, et ses mains tremblantes s'appuyèrent contre une porte fermée. Elle s'y soutint un moment, comme pour reprendre haleine; elle essaya de s'y attacher pour ne pas tomber; ses doigts débiles la trahirent; ils glissèrent sous le poids de son corps : O sainte Vierge! s'écria-t-elle, pourquoi vous ai-je quittée!... Et la malheureus Beéatrix s'évanouit sur le seuil.

Que la colère du ciel soit légère aux coupables! De pareilles nuits expient toute une vie de désordre! La fraîcheur saisissante du matin commençait à peine à ranimer en elle un sentiment confus et douloureux d'existence, quand elle s'aperçut qu'elle n'était pas seule. Une femme agenouillée à ses côtés soulevait sa tête avec précaution, et la regardait fixement dans l'attitude d'une curiosité inquiète, en attendant qu'elle fût tout-à-fait revenue à elle-même.

« Dieu soit béni à jamais, dit la bonne tourière, de nous envoyer de si bonne heure un acte de piété à exercer et un malheur à secourir! C'est un évènement d'heureux augure pour la glorieuse fête de la sainte Vierge que nous célébrons aujourd'hui! Mais comment se fait-il, ma chère enfant, que vous n'ayez pas pensé à tirer la cloche ou à frapper du marteau? Il n'y a point d'heure où vos sœurs en Jésus-Christ n'eussent été prêtes à vous recevoir. Bien, bien!... ne me répondez pas maintenant, pauvre brebis égarée! Fortifiez-vous de ce bouillon que j'ai chauffé à la hâte, aussitôt que je vous ai aperçue; goûtez ce vin généreux qui rendra la chaleur à votre estomac et la souplesse à vos membres endoloris. Faites-moi signe que vous êtes mieux. Buvez, buvez tout, et maintenant, avant de vous lever, si vous n'en avez pas encore la force, enveloppez-vous de cette mante que j'ai jetée sur vos épaules; donnez-moi entre mes mains vos petites mains si froides, pour que j'y rappelle le sang et la vie. Sentez-vous déjà vos doigts se dégourdir sous mon haleine? Oh! vous serez bien tout à l'heure. »

Béatrix, pénétrée d'attendrissement, se saisit des mains de la digne religieuse, et les pressa à plusieurs reprises sur ses lèvres.

— Je suis bien déjà, lui dit-elle, et je me sens en état d'aller remercier Dieu de la grace qu'il m'a faite en me dirigeant vers cette sainte maison. Seulement, pour que je puisse la comprendre dans mes prières, ayez la bonté de m'apprendre où je suis?

— Et où seriez-vous, répliqua la tourière, si ce n'est à Notre-Dame-des-Épines-Fleuries, puisqu'il n'y a point d'autre monastère dans ces solitudes à plus de cinq lieues à la ronde?

— Notre-Dame-des-Épines-Fleuries! s'écria Béatrix avec un cri de joie que suivirent aussitôt les marques de la plus profonde consternation; Notre-Dame-des-Épines-Fleuries! reprit-elle en laissant tomber sa tête sur son sein; le Seigneur ait pitié de moi!

— Eh quoi! ma fille, dit la charitable hospitalière, ne le saviez-vous pas? Il est vrai que vous paraissez venir de bien loin, car je n'ai jamais vu d'habillemens de femme qui ressemblassent aux vôtres. Mais Notre-Dame-des-Épines-Fleuries ne borne pas sa protection aux habitans du pays. Vous n'ignorez pas, si vous en avez ouï parler, qu'elle est bonne pour tout le monde.

— Je la connais, et je l'ai servie, répondit Béatrix; mais je viens de bien loin, comme vous dites, ma mère, et il n'est pas étonnant que mes yeux n'aient point reconnu d'abord ce séjour de paix et de bénédiction. Voilà cependant l'église, et le couvent, et les buissons d'épines où j'ai cueilli tant de fleurs. Hélas! ils fleurissent toujours!... J'étais si jeune cependant quand je les ai quittés!... C'était du temps, continua-t-elle en relevant son front vers le ciel avec cette expression résolue que donne aux remords d'un chrétien l'abnégation de lui-même, c'était du temps où sœur Béatrix était custode de la sainte chapelle. Ma mère, vous en souvenez-vous?

— Comment l'aurais-je oublié, mon enfant, puisque sœur Béatrix n'a jamais cessé d'être custode de la sainte chapelle? — puisqu'elle est restée jusque aujourd'hui parmi nous, et qu'elle restera longtemps, j'espère, un sujet d'édification pour toute la communauté; — puisque, après la protection de la sainte Vierge, nous ne connaissons point d'appui plus assuré devant le ciel?

— Je ne parle point de celle-là, interrompit Béatrix en soupirant amèrement; je parle d'une autre Béatrix qui a fini sa vie dans le péché, et qui occupait la même place il y a seize ans.

— Le bon Dieu ne vous punira pas de ces paroles insensées, dit la tourière en la rapprochant de son sein. La détresse et la maladie

qui altèrent vos esprits, ont troublé votre mémoire de ces tristes visions. Il y a plus de seize ans que j'habite ce couvent, et je n'y ai jamais connu d'autre custode de la sainte chapelle que sœur Béatrix. Au reste, puisque vous êtes décidée à présenter à Notre-Dame un acte d'adoration, pendant que je vous préparerai un lit, allez, ma sœur, allez au pied du tabernacle; vous y trouverez déjà Béatrix, et vous la reconnaîtrez aisément, car la bonté divine a permis qu'elle ne perdît pas en vieillissant une des graces de sa jeunesse. Je vous retrouverai tout à l'heure, pour ne plus vous quitter jusqu'à votre entier rétablissement.

En achevant ces paroles, la tourière rentra dans le cloître. Béatrix gagna en chancelant l'escalier de l'église, s'agenouilla sur le parvis, et le frappa de sa tête; puis s'enhardit un peu, se leva, et, de colonne en colonne, s'avança jusqu'à la grille, où elle retomba sur ses genoux. A travers le nuage dont sa vue était obscurcie, elle avait distingué la sœur custode qui était debout devant le tabernacle.

Peu à peu, la sœur se rapprochait d'elle en faisant sa revue ordinaire du saint lieu, rendant la flamme aux lampes éteintes, ou remplaçant les guirlandes de la veille par de nouvelles guirlandes. Béatrix ne pouvait en croire ses yeux. Cette sœur, c'était elle-même, non telle que l'âge, le vice et le désespoir l'avaient faite, mais telle qu'elle avait dû être aux jours innocens de sa jeunesse. Était-ce une illusion produite par le remords? Était-ce un châtiment miraculeux, anticipé sur ceux que lui réservait la malédiction céleste? Dans le doute, elle cacha sa tête dans ses mains, et la reposa immobile contre les barreaux de la grille, en balbutiant du bout des lèvres les plus tendres de ses prières d'autrefois.

Et cependant la sœur custode marchait toujours. Déjà les plis de ses vêtemens avaient effleuré les barreaux. Béatrix accablée n'osait respirer.

— C'est toi, chère Béatrix, dit la sœur d'une voix dont aucune parole humaine ne peut exprimer la douceur. Je n'ai pas besoin de te voir pour te reconnaître, car tes prières viennent à moi telles que je les ai jadis entendues. Il y a long-temps que je t'attendais; mais, comme j'étais sûre de ton retour, je pris ta place le jour où tu m'as quittée, pour qu'il n'y eût personne qui s'aperçût de ton absence. Tu sais maintenant ce que valent les plaisirs et le bonheur dont l'image t'avait séduite, et tu ne t'en iras plus. C'est, entre nous, pour le siècle et pour l'éternité. Rentre donc avec confiance dans le rang que tu occupais parmi mes filles. Tu trouveras dans ta cellule, dont tu

n'as pas oublié le chemin, l'habit que tu y avais laissé, et tu revêtiras avec lui ta première innocence, dont il est l'emblème; c'est une grace peu commune que je devais à ton amour, et que j'ai obtenue pour ton repentir. Adieu, sœur custode de Marie! Aimez Marie comme elle vous a aimée!

C'était Marie en effet; et quand Béatrix éperdue releva vers elle ses yeux inondés de larmes, quand elle étendit vers elle ses bras palpitans en lui jetant une action de graces brisée par ses sanglots, elle vit la sainte Vierge monter les degrés de l'autel, rouvrir la porte du tabernacle, et s'y rasseoir dans sa gloire céleste sous son auréole d'or et sous ses festons d'épines fleuries.

Béatrix ne redescendit pas au chœur sans émotion. Elle allait revoir ces compagnes dont elle avait trahi la foi, et qui avaient vieilli, exemptes de reproche, dans la pratique d'un devoir austère. Elle se glissa parmi ses sœurs, le front baissé, et prête à s'humilier au premier cri qui annoncerait sa réprobation. Le cœur vivement agité, elle prêta une oreille attentive à leurs voix, et elle n'entendit rien. Comme aucune d'elles n'avait remarqué son départ, aucune d'elles ne fit attention à son retour. Elle se précipita aux pieds de la sainte Vierge, qui ne lui avait jamais paru si belle, et qui semblait lui sourire. Dans les rêves de sa vie d'illusions, elle n'avait rien compris qui approchât d'un tel bonheur.

La divine fête de Marie (car je crois avoir dit que ceci se passait le jour de l'Assomption) s'accomplit dans un mélange de recueillement et d'extase dont les plus belles des solennités passées avaient à peine donné l'idée à cette communauté de vierges, sans tache comme leur reine. Les unes avaient vu tomber du tabernacle des lumières miraculeuses, les autres avaient entendu le chant des anges se mêler à leurs chants pieux, et s'étaient arrêtées de respect pour n'en pas troubler la céleste harmonie. On se racontait avec mystère qu'il y avait ce jour-là une fête dans le paradis, comme dans le monastère des Épines-Fleuries; et par un phénomène étranger à cette saison, toutes les épines de la contrée avaient refleuri, de sorte que ce n'était, au dehors comme au dedans, que printemps et parfums. C'est qu'une ame était rentrée dans le sein du Seigneur, dépouillée de toutes les infirmités et de toutes les ignominies de notre condition, et qu'il n'y a point de fête qui soit plus agréable aux saints.

Une seule inquiétude obscurcit un moment l'innocente joie des colombes de la Vierge. Une pauvre femme, toute souffreteuse et toute malade, s'était assise le matin sur le seuil du monastère. La tourière

l'avait vue, elle l'avait imparfaitement soulagée; elle avait disposé pour elle un lit doux et tiède où reposer ses membres débiles, affaiblis par la privation, et depuis elle l'avait inutilement cherchée. Cette malheureuse créature avait disparu sans qu'on en retrouvât aucunes traces; mais on pensait que sœur Béatrix pouvait l'avoir aperçue à l'église, où elle s'était réfugiée.

— Rassurez-vous, mes sœurs, dit Béatrix émue jusqu'aux larmes de ces tendres soucis; rassurez-vous, continua-t-elle en pressant la tourière contre son sein; j'ai vu cette pauvre femme et je sais ce qu'elle est devenue. Elle est bien, mes sœurs, elle est heureuse, plus heureuse qu'elle ne le mérite et que vous n'auriez pu l'espérer pour elle.

Cette réponse apaisa toutes les craintes; mais elle fut remarquée, parce que c'était la première parole sévère qui fût sortie de la bouche de Béatrix.

Après cela toute l'existence de Béatrix s'écoula comme un seul jour, comme ce jour de l'avenir qui est promis aux élus du Seigneur, sans ennui, sans regrets, sans crainte, sans autre émotion, car les cœurs sensibles ne peuvent s'en passer tout-à-fait, que celles de la piété envers Dieu et de la charité envers les hommes. Elle vécut un siècle sans avoir paru vieillir, parce qu'il n'y a que les mauvaises passions de l'ame qui vieillissent le corps. La vie des bons est une jeunesse perpétuelle.

Béatrix mourut cependant, ou plutôt elle s'endormit avec calme dans ce sommeil passager du tombeau qui sépare le temps de l'éternité. L'église honora sa mémoire d'un souvenir glorieux. Elle la plaça au rang des saints.

Bzovius, qui a examiné cette histoire avec le grave esprit de critique dont les auteurs canoniques offrent tant d'exemples, est bien convaincu qu'elle a mérité cet honneur par sa tendre fidélité à la sainte Vierge, car c'est, dit-il, le pur amour qui fait les saints; et je le déclare avec peu d'autorité, j'en conviens, mais dans la sincérité de mon esprit et de mon cœur : Tant que l'école de Luther et de Voltaire ne m'aura pas offert un récit plus touchant que le sien, je m'en tiendrai à l'opinion de Bzovius.

Ch. Nodier.

ORIGINAUX DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Le Poète Gombauld.

Jean-Ogier de Gombauld avait déjà trente ans quand il vint à Paris, en 1606. M. de Gombauld le père avait mené si joyeusement son temps en sa province, qu'il avait mangé tout son avoir. Jean, habitué à bien vivre dans sa première jeunesse, fut tout stupéfait de se trouver seul au monde et sans argent. Heureusement, il tenait de la nature un trésor précieux : c'était l'ordre, la patience, la faculté, rare chez les jeunes gens, de régler sa vie sur sa fortune. En outre, il avait une instruction solide, qu'il devait à son goût pour l'étude. Il faisait de fort beaux vers pour l'époque et jouait de la mandore, sorte de guitare à quatre cordes qui n'était déjà plus de mode alors, mais dont il savait admirablement tirer parti.

Jean de Gombauld était un grand garçon bien fait, d'une figure mélancolique, froid en apparence, mais doué d'un cœur excellent, et brave comme sa rapière, qu'il portait avec une aisance remarquable. Il avait l'esprit modeste et l'ame fière.

En arrivant à Paris, il aurait pu gagner beaucoup d'argent à donner des leçons de musique, si sa qualité de gentilhomme ne lui eût interdit cette profession. Il alla donc chez un libraire nommé Courbé, qui lui acheta pour une bien faible somme un petit volume de sonnets.

Ces vers eurent tant de succès, que l'auteur se vit aussitôt recherché de tous les amateurs de poésie et enregistré parmi les beaux esprits du jour. Il n'en était pas plus riche et faisait maigre chère dans son petit logement de la rue des Etuves, à l'auberge du Barillet; cependant M. Courbé lui paya raisonnablement la seconde édition de son volume et lui demanda la permission de s'intituler à l'avenir libraire de M. de Gombauld, gentilhomme xaintongeois.

Les poètes étaient rares alors. Malherbe finissait et Racan n'avait que vingt ans à peine. Voiture et Chapelain n'écrivaient pas encore. Gombauld se trouva tout d'un coup au premier rang, n'ayant que des concurrens très faibles. Un jour, un carrosse à six chevaux s'arrêta devant sa porte et un personnage de conséquence le vint saluer dans son modeste réduit.

— Monsieur de Gombauld, dit l'étranger, vous avez fait des vers superbes. J'aime avec passion la société des gens d'esprit; s'il vous convenait d'accepter le logis et la table chez moi, je serais heureux de vous prendre pour secrétaire moyennant deux mille livres de pension. Je suis le marquis d'Uxelles.

Le rouge monta au visage du poète.

— Monsieur le marquis, répondit-il, je suis reconnaissant de vos bontés; mais je suis trop bien né pour être secrétaire. Si je ne puis vivre de mes talens, je servirai l'état en prenant le mousquet.

— Eh bien! touchez là, monsieur; je suis charmé de voir que vous avez le cœur bien placé. Le roi le saura, je vous en donne ma parole, et s'il ne dépend que de moi, vous serez de sa maison.

Le marquis s'en fut tout droit à la cour, où il parla tant de Gombauld, qu'on envoya un ordinaire pour l'engager à venir le soir même au Louvre. La garde-robe du poète n'était pas splendide. Quiconque l'aurait vu jeter de tristes regards sur un manteau de velours et sur un pourpoint violet qui montraient la corde, se serait senti attendri.

— O pauvreté! murmurait Gombauld en rajustant de son mieux ses habits, n'est-ce donc pas assez d'empoisonner ma vie sans que tu te cramponnes encore jusqu'à mes vêtemens?

Il s'effrayait trop légèrement; car il avait tant de soin de sa mince toilette, qu'en public on le croyait toujours beaucoup plus riche qu'il n'était. Sa bonne mine contribuait encore à lui donner de l'éclat. A force d'étude et d'apprêts, il réussit à se faire, pour aller au château, une mise convenable. Les bas avaient bien quelques reprises au talon, mais un soulier fort propre les couvrait, et la jambe sur laquelle ils

étaient tendus était fort bien tournée. Ses plumes étaient vieilles, mais il tenait le chapeau avec une simplicité si élégante, qu'on n'y prenait pas garde. D'ailleurs, sa barbe et ses longs cheveux noirs étaient arrangés avec recherche, et ses mains étaient de si belle forme, qu'il eût été dommage d'y mettre des gants.

La foule était grande au Louvre, où il y avait quadrille ce soir-là, de sorte qu'on fit à peine attention au nouveau-venu tant que durèrent les danses. La reine seule regarda le poète avec curiosité, et parut même le chercher souvent des yeux dans la foule. Il est probable que Gombauld n'aurait pas trouvé le mot à dire si le duc de Guise, fils aîné du Balafré, entendant son nom prononcé dans un coin, n'eût couru vers lui avec empressement.

— Eh quoi! monsieur de Gombauld, s'écria-t-il en l'abordant, vous êtes l'auteur de ces jolis poèmes que je lis en ce moment! Je vous félicite de toute mon ame, monsieur. Mais, dites-moi, là, franchement : n'y a-t-il pas un secret pour faire des sonnets?

— Un secret, monsieur le duc? Je ne le pense pas; il y a seulement une règle à observer.

— Ah! une règle, fort bien; mais une recette, n'en connaissez-vous pas? Je ne puis croire que Pétrarque se fût ennuyé à écrire tant de sonnets s'il n'avait eu un petit moyen connu de lui seul.

— J'ignore si Pétrarque avait un moyen; ce qui est sûr, c'est que je n'ai pas le secret de Pétrarque, puisque mes sonnets sont bien au-dessous des siens.

— Cela vous plaît à dire; j'aime beaucoup celui où, parlant de l'ambitieux, vous terminez en disant :

La mort le vient saisir au plus fort de sa peine.

Savez-vous que cela est pensé grandement? Vous avez l'esprit fort beau, monsieur. Eh! dites-moi sincèrement : est-ce qu'il ne serait pas possible que ce sonnet fût de moi? Celui-là seulement?

— Je ne vois pas trop comment cela pourrait s'arranger, dit Gombauld en souriant; mais si monsieur le duc veut que je lui envoie demain un autre sonnet, il ne tiendra qu'à lui de dire qu'il l'a fait.

— Ce n'est pas ainsi que je l'entends. J'aurais désiré qu'il y eût moyen que j'eusse fait celui dont je vous parle; mais je vois bien que cela ne se peut pas; le roi lui-même y serait embarrassé. Ah! messieurs les poètes, vous avez de superbes priviléges!

Et le duc s'en alla par les galeries répétant à haute voix :

— C'est pourtant vrai cela, que moi, Charles de Guise, je voudrais en vain avoir fait ce vers :

La mort le vient saisir au plus fort de sa peine.

Non, je donnerais un royaume et je livrerais trois batailles, qu'il n'y aurait pas moyen; le vers n'en serait pas plus de moi pour cela; chose étrange!

Un cercle s'était formé autour de Gombauld, et une conversation s'engagea où les moindres paroles du poète étaient pesées avec soin. Une des femmes de Marie de Médicis vint le prendre par la manche et lui dit à l'oreille :

— La reine m'a commandé de m'informer de vous si vous parlez italien.

— Dites à sa majesté que je le comprends, mais que l'ayant appris dans les livres, je le prononce fort mal.

La dame d'honneur avait à peine porté la réponse, que la reine traversa le salon et marcha droit à Gombauld.

— *Verrete quì spesso*, lui dit-elle avec un sourire; *lo voglio*.

Puis, elle s'en retourna vivement, laissant le poète et les gens qui l'entouraient fort étonnés. Un courtisan qui avait compris se pencha vers l'oreille de Gombauld :

— *Vous viendrez souvent ici; je le veux!* Monsieur de Gombauld, vous êtes favorisé. Vos vers ont plu à sa majesté.

La marquis d'Uxelles entraîna son protégé dans un coin :

— Ne trouvez-vous pas, lui dit-il, que la reine vous regarde beaucoup?

— C'est que je suis un visage nouveau pour elle.

— Il en arrive tous les jours de nouveaux auxquels jamais elle ne fait attention.

— C'est peut-être que je lui semble ridicule; ma mise n'est pas recherchée.

— Elle vous regarderait autrement. Tenez, la voilà qui se penche pour tourner les yeux de ce côté.

— C'est que je fais disparate ici. J'ai peut-être l'air d'un provincial.

— Eh! non, vous dis-je. Elle ne vous quitte pas du regard. Dans cet instant, elle paraît réfléchir profondément. Voici ses paupières qui se relèvent; c'est encore pour vous chercher. Vous en penserez ce qu'il vous plaira; mais...

— Ne voulez-vous pas que je croie la reine amoureuse de moi!

— Si ce manége durait long-temps, cela ressemblerait fort à de l'amour.

— Allons! vous plaisantez.

— Je vous jure qu'à votre place je le croirais déjà tout de bon, et que j'agirais en conséquence.

— Permettez-moi d'attendre des preuves plus certaines.

— Comme il vous plaira, mais songez-y.

— Non, par Dieu! pensait Gombauld en cheminant la nuit jusqu'à sa maison, je n'y veux pas penser. Il ne me manquerait plus que d'avoir en tête cette chimère! Ce serait une lampe où je m'irais brûler les ailes.

Pendant la semaine qui suivit, les visites se multiplièrent singulièrement à l'auberge du Barillet. C'était une procession. Le duc de Guise lui-même, passant à cheval par la rue Saint-Honoré, entra dans celle des Étuves, et appela Gombauld jusqu'à ce qu'il l'eût fait mettre à la fenêtre.

— Si je n'étais fort pressé, lui cria-t-il, je monterais chez vous, monsieur. Je n'ai pas voulu venir si près de votre logis sans vous faire mon compliment. J'ai achevé votre ouvrage. Ah! monsieur, que cela est beau! Il n'y a que vous pour tourner galamment les vers.

Notre poète éprouvait de la honte en recevant de si grands personnages dans son taudis, et, quoiqu'il ne fût pas vain, la pauvreté lui devenait tous les jours plus à charge.

— Croyez-vous, disait M. d'Uxelles, que tout ce monde vient pour votre poésie seulement? Il faut que la reine ait dit encore quelque mot obligeant sur vous.

Malgré ses sages résolutions, notre poète était bien forcé de convenir avec lui-même que les yeux royaux avaient semblé tenir, pour lui seul, un autre langage que pour les autres. Marie de Médicis touchait alors à ses trente-deux ans; sans être d'une grande beauté, elle avait des avantages particuliers à sa nation, des bras parfaits et la taille gracieuse, quoique un peu forte. Ses prunelles possédaient beaucoup d'éloquence, et si ce n'est qu'elle avait les joues un peu pendantes, son visage était agréable. D'ailleurs, comme disait le marquis, une reine n'est jamais laide.

Henri IV, malgré ses cinquante-trois ans, courait alors les champs, emporté par une passion romanesque. Certes on était loin de prévoir qu'il dût bientôt mourir assassiné, mais les excès et la galanterie ne convenaient plus à son âge et ruinaient sa constitution. Sa femme était altière et ambitieuse; aussi, quoiqu'elle fût délaissée complètement pour des maîtresses, les gens prévoyans lui rendaient

leurs devoirs exactement, dans la persuasion qu'il y aurait une régence. La reine soutenait fortement ses amis. Concini et la Galigaï, Florentins de basse naissance, offraient un bel exemple de ce que pouvait Marie de Médicis pour ceux qu'elle aimait. Le poète résolut pourtant d'attendre encore avant de se livrer à de folles espérances, car la présomption n'était pas son défaut.

Lorsqu'il retourna au Louvre, les œillades de la reine continuèrent de plus belle, au point que toute la cour les remarqua et que plusieurs en portèrent envie à Gombauld; et cependant quand M. d'Uxelles lui conseillait une démarche, il répondait :

— Il y a dans ceci quelque chose que je ne puis comprendre. A coup sûr je ne suis pas indifférent à la reine, mais je sens qu'au fond elle n'a pas précisément de l'amour pour moi.

Alors le marquis haussait les épaules en disant qu'à force de raffiner sur les choses, cet homme-là n'arriverait à rien de bon.

Le fille d'honneur de confiance, qu'on appelait Cadrina, ne protégeait pas Gombauld près de sa maîtresse, sans doute parce qu'elle s'intéressait à d'autres. Un jour de grand ballet où il fallait des lettres pour être admis, cette fille garda l'invitation destinée à notre poète. Cet incident confirma les observateurs dans la persuasion que la reine était amoureuse de lui, parce qu'elle demanda vingt fois dans la soirée où il était et pourquoi on ne le voyait pas. Enfin, quand l'heure fut trop avancée pour qu'il pût venir, sa majesté interrompit la fête et renvoya la cour d'un air fort chagrin. On sut le lendemain qu'elle s'était mise au lit de mauvaise humeur, et les femmes s'en disaient la cause à l'oreille. L'affaire éclaircie, Cadrina se vit grondée si vertement, qu'elle en prit le poète en aversion; mais elle n'aurait osé le desservir ouvertement.

A force de passer les journées en bonne compagnie ou bien à rêver sur sa position épineuse, Gombauld, n'écrivant rien, épuisa ses ressources. Il eût trouvé toutes les bourses ouvertes s'il eût voulu recourir aux emprunts, mais, dans l'incertitude que l'avenir lui présentait, il était trop honnête pour s'engager dans cette voie. Malgré l'économie la plus sévère, la gêne augmenta si fort, qu'on pouvait hardiment l'appeler la détresse la plus complète. Le soin extrême qu'il avait de ses hardes lui permettait encore de faire bonne contenance au dehors; c'était seulement à l'heure des repas, lorsqu'il ne dînait pas en ville, qu'il sentait la misère le prendre à la gorge.

M. d'Uxelles entra chez lui un matin qu'il était plongé dans de sombres réflexions.

— Voici enfin, dit le marquis, une occasion de voir clair dans les pensées de la reine. Il se trouve une vacance de deux mille livres parmi les pensions de sa cassette. Mettez votre nom sur la liste des concurrens. Il y a déjà une douzaine d'écrivains inscrits, nous verrons bien si elle vous choisit, et j'espère que vous n'aurez plus alors aucun doute.

— Quand je serais choisi, répondit le poète, ce serait une preuve de générosité; mais je ne vois pas de quel droit on viendrait assurer que c'est de l'amour.

Gombault se mit sur les rangs pour la pension, et dès le lendemain il apprit avec étonnement que le choix était tombé sur lui.

— Est-ce que le marquis aurait raison? murmurait-il en jetant un coup d'œil sur son miroir.

Le premier quartier, qu'il toucha sur-le-champ, lui servit à se débarrasser d'une foule de dettes qu'il n'avait pu éviter, et que leur exiguité même rendait insupportables. En attendant que le second paiement arrivât, la gêne se faisait toujours sentir, mais au moins l'avenir n'était plus si noir.

A la suite d'une querelle entre la reine et Henri IV, au sujet d'une maîtresse du roi, qui avait montré de l'insolence, Marie de Médicis fit un petit voyage en Touraine. Gombauld reçut ordre d'être de la suite. L'embarras était grand. Un voyage était alors une chose fort coûteuse, et notre homme n'avait pas d'argent. M. d'Uxelles en offrit; mais on ne faisait pas manquer aisément Gombauld à ses règles de conduite. Il avoua qu'il ne savait que faire, tout en refusant d'emprunter. L'excellent marquis courut au Louvre presque en colère.

— Vous n'aurez pas M. de Gombauld, dit-il à la reine. C'est un original qui sera toujours unique en son espèce. Il est pauvre comme Job, et fier comme César. Il ne veut accepter d'argent que d'une main royale.

La reine fit beaucoup d'exclamations en italien, dont le marquis ne put rien comprendre; mais en questionnant Cadrina, il apprit qu'elle avait dit :

— Il est pauvre, et je l'ignorais! C'est un noble cœur. Ma main royale le soutiendra.

Gombauld reçut un bon de huit cents livres sur le trésorier, et sa pension fut portée à mille écus.

Un homme plus modeste encore que notre poète aurait bien pu finir par se laisser enflammer par tant de faveurs. Gombauld avait de trop bons sentimens pour ne pas éprouver une vive reconnaissance.

Il frissonna de crainte en découvrant qu'il se laissait aller malgré lui à l'amour.

— Si je me trompe, pensait-il, je serai du moins excusable.

Pendant le voyage en Touraine, les occasions ne lui manquèrent pas de faire sa cour. Il était toujours bien reçu. Les plus gracieux sourires étaient pour lui. La reine soupirait quelquefois en le regardant; mais il crut s'apercevoir qu'elle avait plus de plaisir à le voir qu'à lui parler. Il en retomba dans l'indécision. Les choses paraissaient rester au même point du côté de Marie de Médicis, tandis que lui, il devenait chaque jour plus amoureux, et souvent il répétait :

— Dans tout cela, il y a quelque chose que je ne puis comprendre. Je commence à croire que cette femme ne veut m'aimer que du regard, comme la lune aimait le berger de Latmos endormi sous les feuilles.

En réfléchissant ainsi, Gombauld conçut l'idée hardie de faire un poème sur Endymion. Il en prépara les plans dans le voyage et l'écrivit au retour à Paris en fort peu de temps. Il sut exprimer avec finesse et habileté les doutes cruels qui le retenaient. Il eut la témérité de peindre l'amour muet et caché de la déesse, et il donna à cet ouvrage le titre de songe. C'était risquer beaucoup que de publier ce poème. Tout le monde devait reconnaître la reine dans le personnage de Phœbé; si elle venait à s'en fâcher, l'auteur pouvait tout perdre; mais une fois amoureux, le sage Gombauld lui-même n'avait plus sa prudence accoutumée; il voulait, à tout prix, en finir avec la perplexité.

Le poème fut publié. Le libraire Courbé y gagna de l'or, car toute la cour l'acheta. On n'avait plus autre chose à la main que ce petit livre. Les mémoires du temps s'accordent à dire que l'ouvrage fit un furieux bruit, et que les vers en sont admirables (1).

L'homme le plus paisible a des ennemis. Ceux de Gombauld prirent des airs d'importance et de mystère pour annoncer à la reine l'indiscrétion du poète; mais ils demeurèrent fort sots, quand sa majesté déclara qu'elle était ravie d'être immortalisée par un écrivain d'un si grand mérite, et qu'elle désirait entendre une lecture de *l'Endymion* de la bouche de l'auteur. Les ennemis ne se tinrent pas pour battus. Ils essayèrent d'éveiller la jalousie du roi; mais Henri IV

(1) Si je ne cite rien de l'*Endymion* de M. de Gombauld, c'est parce que je sais d'avance que les gens d'aujourd'hui le trouveraient faible et le tourneraient peut-être en dérision. Nous avons si peu de respect pour ce qui enchantait nos pères! On méprisera un jour ce que nous aimons. Notre littérature vaut-elle mieux que celle du XVIIe siècle? C'est encore une question. Je veux donc croire fermement que l'*Endymion* est une très belle chose.

jura son ventre-saint-gris que s'il était c..., ce qui arrivait aux plus honnêtes gens, ce ne pourrait être du fait d'un simple rimeur, et qu'il y aurait conscience de tourmenter un auteur au sujet de ses poèmes.

Il ne restait plus, contre un homme si favorisé, qu'une dernière arme, celle du ridicule; une cabale d'envieux se forma au milieu de la cour pour en accabler Gombauld. Ces gens-là riaient hautement du poème à la mode; ils n'appelaient plus l'auteur autrement qu'Endymion, ou bien l'amant de la lune. On chuchottait à ses oreilles des propos insolens qu'il feignait sagement de ne pas entendre, par égard pour la reine qui se fût trouvée de moitié dans la querelle.

Un soir qu'il se tenait à l'écart au château, pendant les danses, Marie s'approcha de lui et dit en plaisantant :

— Qu'avez-vous donc aujourd'hui, mon poète? Vous êtes sombre comme un Amadis.

— Je pensais à faire mes adieux à votre majesté.

— Des adieux! et où voulez-vous aller?

— Je ne sais; mais il faut que je m'éloigne.

— Vous êtes de ma maison, monsieur, et je vous refuserai mon autorisation.

— Votre majesté sera la première à m'ordonner de partir, quand elle saura...

— Qu'est-il donc arrivé? bonté divine!

— J'ai trouvé ce matin, sur les murs de ma maison, des placards injurieux qui m'ont mis au désespoir; une auguste personne s'y trouve lâchement calomniée.

— Je vous comprends. Cela me regarde, monsieur. Je donnerai des ordres pour que les auteurs de ces bassesses soient recherchés et punis. Quant à vous, ne vous en mêlez pas et ne parlez plus de nous quitter.

— Je supplie votre majesté de permettre que je parte.

— Non, vous dis-je. Quelle obstination! pour de misérables propos!

— Encore, s'il y avait quelque chose de vrai!...

Gombauld s'arrêta, craignant d'avoir été trop loin.

— *Se fosse vero?* dit la reine en soupirant. Ne l'avez-vous pas écrit vous-même dans le titre de votre ouvrage : ce n'est qu'un songe, ce ne sera jamais qu'un doux songe?

— Au moins si je pouvais donner une leçon à ces insolens!

— Encore! encore un duel pour moi?

— Je ne sache pas, madame, que déjà...

— Oh! laissez-moi supposer que ce serait la seconde fois..... Eh bien! je vous le permets, châtiez ces impertinens; mais ne vous faites pas blesser, cela me causerait beaucoup de peine et dérangerait toutes mes idées.

Quand la reine se fut éloignée, Gombauld recueillit ses esprits pour bien retenir les moindres paroles échappées des lèvres royales.

— *Ce n'est et ce ne sera jamais qu'un songe!* pensait-il. — *Encore un duel pour moi!* — *Laissez-moi supposer que c'est la seconde fois!* — Il semblerait que Marie trouve, dans ce qui arrive, la réalisation d'un rêve ou la reproduction d'un souvenir. Assurément il y a là-dessous un mystère que je ne puis pénétrer.

La permission qui venait de lui être accordée le remplissait de joie; son orgueil avait souffert cruellement des sacrifices qu'avait exigés la prudence. L'occasion de se venger ne pouvait tarder à s'offrir, car, suivant l'ordinaire, sa patience ne faisait que multiplier les railleries.

En effet, quelques mauvais plaisans, passant près de lui, se mirent à critiquer tout haut sa toilette.

— Monsieur de Gombauld a des bas admirables, ce soir, dit le chevalier de Fontenay. Dieu me damne! je crois qu'ils sont vert de mer. C'est sans doute pour aller faire sa cour à la lune dans les prairies, qu'il a choisi cette couleur.

Gombauld se tourna vers le chevalier et le regarda en face. L'autre, ne voulant pas avoir l'air de céder, continua la plaisanterie.

— Monsieur de Gombauld, vous m'obligeriez en me donnant l'adresse du marchand qui vous a vendu ces bas. Ils sont délicieux. Je les veux mettre à la mode.

— Monsieur, répondit le poète, si vous osez venir me chercher demain matin, je vous ferai rompre quelques semelles devant mes bas.

— Oui-dà! il se fâche, je crois.

— Est-ce que cela vous fait peur?

— Plaisir, plaisir! et non peur.

— Eh bien donc! aurai-je l'honneur de vous voir demain matin?

— Certainement, monsieur; où il vous plaira et face à face, si cela vous convient.

— C'est ainsi que je l'entends, à moins que je ne vous force à tourner les talons.

— Corbleu! méchant rimailleur...

— Ne nous échauffons pas ici, de grâce!

— Pardieu! Fontenay, s'écrièrent les jeunes gens, tu as trouvé à qui parler.

— Eh! qu'y a-t-il là-bas? demanda le duc de Guise. Une querelle? C'est le sage M. de Gombauld! je ne souffrirai pas qu'un si bel esprit s'expose à mourir; messieurs, vous me ferez plaisir de vous accommoder.

— C'est impossible, monsieur le duc, dit Gombauld. J'ai supporté mille insolences. Le vase est plein. Le chevalier paiera pour les autres.

— Je serai votre second, dit le marquis de Racan.

— Point de seconds! je ne veux pas que d'autres s'entretuent pour moi. Cet usage est absurde. M. de Fontenay m'a offensé, c'est à lui seul que j'aurai affaire, demain à six heures du matin. Vous y pouvez tous venir, messieurs. J'attendrai le chevalier chez moi. Pas de bruit surtout, je vous en prie. C'est arrêté; je n'écouterai aucune proposition d'accommodement.

— Bien dit, mon cher Gombauld, s'écria le duc de Guise. En vérité, je ne l'aurais pas cru d'un poète. Vous êtes un garçon accompli. Je n'ai plus le courage de m'opposer à la bataille, et j'y assisterai peut-être.

Gombauld sortit en faisant un signe de la main au chevalier de Fontenay.

— C'est charmant! répétait le duc; le plus bel esprit de la France va se battre! Je suis sûr qu'il a un cœur de lion. Il est fâcheux seulement que, pour la première fois, il se mesure avec Fontenay, qui est une fine lame.

— Madame, dit M. de Guise à la reine, Gombauld se bat demain. Votre majesté désirera sans doute que je m'oppose au duel.

— J'ai donné mon autorisation, monsieur le duc. Veillez seulement, je vous prie, à ce qu'on ne les laisse pas se tuer; et que le ciel protége la bonne cause!

Le lendemain, dès cinq heures, il y avait bien trente jeunes gens à l'hôtel du Barillet où notre poète occupait depuis peu un assez joli appartement. La rue des Étuves était encombrée de chevaux et de laquais. Fontenay étant arrivé, on parlait de se rendre sur le pré, lorsqu'un gentilhomme, appartenant à M. de Guise, vint ordonner qu'on attendît encore. Quand le duc parut, un silence respectueux régna dans l'assemblée.

— Ça, dit le prince, êtes-vous toujours en humeur guerrière,

mon poète? J'aimerais mieux vous voir tendre la main à Fontenay, qui est un bon diable, après tout.

— Je vous supplie, monsieur le duc, de ne pas me donner occasion de vous répondre par un refus.

— N'en parlons plus. Où allons-nous prendre le champ?

— Si vous m'en croyez, dit Gombauld, nous n'irons pas loin. Le terrain de ma rue est excellent. Ce sera fini dans cinq minutes.

— Quel gaillard vous êtes, mon poète! eh! cela me plaît. Les juges se mettront aux fenêtres; mais je n'autorise le combat qu'à une condition, c'est qu'on s'arrêtera aussitôt que je le commanderai. Rapportez-vous-en tous deux à moi

— Nous vous obéirons, répondirent les deux champions.

Les manteaux furent déposés, les épées mesurées, et les combattans descendirent au milieu de la rue. Au signal donné par le duc, ils s'avancèrent l'un contre l'autre, l'arme au poing.

Dès les premières passes, tout le monde reconnut que Gombauld tirait l'épée d'une manière supérieure. Son adversaire s'en aperçut aussi, et, se mettant sur la défensive, il se vit obligé de rompre devant une attaque dont il sentait toute l'habileté. Un duel était alors une affaire fort simple. A l'exception de celui qui demeurait sur le carreau, on y plaisantait comme ailleurs.

— Bien joué! disaient les jeunes spectateurs à chaque botte que portait Gombauld. Ah! Fontenay, tu en tiens. Voilà ton maître. Regardez un peu ce grave rimeur; il ne rêve point à la lune dans ce moment. Qui aurait cru cela? ce marcheur si soigneux qui va sur les pointes de ses souliers de peur de la boue, le voici qui pousse son homme au travers du ruisseau comme un furieux. Eh! le chevalier est mal engagé! Holà! Fontenay; lâche pied, mon cher, ou tu vas être transpercé!

En effet, Gombauld, profitant d'une imprudence de son adversaire, s'était fendu impétueusement, et la pointe de son épée avait effleuré la poitrine du chevalier, qui fût resté sur la place, s'il n'eût fait un saut prodigieux en arrière.

— Il paraît, monsieur, dit le poète, que vous voulez me conduire hors des enceintes de la capitale? La promenade sera fatigante pour vous, si vous courez ainsi à reculons. Reposez-vous un moment.

— Fontenay, dit le duc de Guise, c'est à vous que je défends de continuer le combat. Il faut faire des excuses à Gombauld, non parce qu'il est le meilleur tireur et que vous avez le dessous, mais parce

que les torts sont de votre côté. Allons, messieurs, qu'on se donne la main.

— La main! la main! crièrent les assistans.

Les deux batailleurs s'embrassèrent et devinrent amis. Fontenay, au bout de trois jours, eut un autre duel en l'honneur de Gombauld, dont il s'était déclaré publiquement l'admirateur passionné.

On pense bien qu'à son retour au château, notre poète trouva plus de tendresse que jamais dans les regards de sa souveraine. Il devint le héros du moment. Marie fixa un jour de la semaine suivante pour la lecture de l'*Endymion* en petit comité. Il ne devait y avoir que des dames et les gens qui avaient les entrées de la ruelle. On sollicitait de tous côtés des billets d'admission. Gombauld, pour se préparer à cette solennité importante, étudiait sa diction, et les contemporains assurent qu'il savait réciter à merveille. Le jour du triomphe était proche, lorsque l'assassinat du roi plongea la France entière dans le deuil. Cet évènement causa un tort irréparable à la fortune de Gombauld. La lecture fut d'abord renvoyée aux calendes grecques. La reine, occupée des affaires de l'état, de sa régence et de ses projets en faveur de Concini, parut oublier ses amours poétiques.

Comme elle était au plus fort de sa puissance, Marie aperçut un soir le visage mélancolique de Gombauld, qui ne s'était pas montré à la cour depuis long-temps, par discrétion. Elle s'approcha de lui en souriant avec sa bienveillance accoutumée.

— Vous voici donc, bel Endymion? lui dit-elle en badinant; on ne vous voit plus ici. Nos malheurs ne nous ont pas laissé le loisir de réjouir nos esprits par la lecture. Nous avons laissé dormir le berger dont Phœbé fut amoureuse.

— Madame, le sommeil d'Endymion a duré trente ans, suivant la fable. Quand votre majesté le désirera, nous le réveillerons; mais il a déjà vieilli et perdu dans l'estime publique.

— Eh bien! composez un autre poème, et je vous donne ma parole que nous le ferons valoir. En attendant, je vous autorise à m'envoyer demain quelques vers pour moi seule. Vous pouvez prendre pour sujet les ennuis qui m'ont accablée pendant que notre deuil vous tenait éloigné de la cour.

Le lendemain, Gombauld envoya le sonnet suivant, qui fit, dans la suite, un grand bruit, et faillit coûter la liberté à son auteur, quand on le trouva dans les papiers de la reine.

S'il est vrai que Philis ne regarde personne
Lorsqu'elle ne voit point l'objet de son amour;
S'il est vrai qu'elle est seule au milieu de sa cour
Et ne s'aperçoit pas de ce qui l'environne;

Amant, heureux amant, digne d'une couronne,
Dont ses augustes yeux demandent le retour,
Qui retarde tes pas? quel aimable séjour,
Quel pouvoir te retient? quelle main t'emprisonne?

Non, tu ne manques pas ni d'amour ni de foi;
Tu sais bien que Philis n'a des yeux que pour toi,
Et que chacun se plaint de son indifférence;

Mais un secret effroi cause tes déplaisirs.
Tu sens que son amour n'a rien que l'apparence;
Que son cœur est contraire à ses propres désirs (1).

Après avoir envoyé ce sonnet à la reine, Gombauld, effrayé de sa hardiesse, n'osa reparaître au Louvre qu'au bout de trois jours. Dès qu'elle l'aperçut, Marie le fit appeler.

— Mon cher poète, dit-elle d'un air sérieux, je vous dois une explication. Mes yeux vous ont parlé plus que je ne voulais. Bien d'autres que vous s'y seraient trompés et auraient eu moins de modestie. Il faut cesser cet enfantillage, car, je le vois, il mettrait votre repos en danger.

— Il est déjà trop tard pour me le vouloir laisser, interrompit Gombauld; je l'ai perdu, madame.

— Eh bien! il faut donc que je vous le rende.

— Si c'est en m'ôtant l'espérance, votre majesté réussira fort mal.

— Écoutez-moi : un mot suffira pour vous faire comprendre ce qui s'est passé. Autrefois, chez le duc mon père, j'ai aimé, étant enfant, un gentilhomme florentin auquel vous ressemblez prodigieusement. Il s'est battu en mon honneur, comme vous avez fait. Je n'ai pu cacher mon trouble en vous voyant; mais sachez que si c'eût été lui-même, et non sa ressemblance parfaite, je n'aurais pas eu pour lui plus de faiblesse que pour vous. Je suis reine de France, monsieur. Je ne veux pas pourtant que vous soyez malheureux. Ma puissance vous dédommagera du mal que mes regards peuvent vous avoir fait. Demandez une faveur, et je vous promets d'avance qu'elle vous sera accordée.

(1) Ceux qui ne font pas profession de se connaître en poésie n'ont qu'à lire les lettres de M. de Gombauld; on y verra combien ces vers lui valurent de complimens, et que par conséquent ils sont très beaux.

Gombauld était accablé. Une larme tomba de ses yeux, et sa mâle figure trahissait l'angoisse de son ame.

— Hélas! madame, répondit-il, pourquoi ne m'avoir pas dit cela plus tôt? Que vous demanderais-je à présent? Des honneurs me perdraient en me fixant près de vous. De l'argent? je n'en ai pas besoin; ma pension me suffit. Je ne suis qu'un portrait où vos regards aiment à se fixer; il n'est pas nécessaire d'y mettre un riche cadre. Donnez-moi donc aussi votre image, madame; c'est là tout ce que je veux avoir; mais en la regardant, c'est à vous-même que je penserai.

La reine fut si flattée de la demande, qu'elle ne put réprimer un sourire de plaisir.

— Je vous donnerai mon portrait, monsieur. Allons, remettez-vous, et appelez l'ambition à votre aide; elle vous consolera.

Gombauld fut si triste de cette déception, que ses amis le crurent long-temps inconsolable. Il demeurait enfermé chez lui et ne voulait recevoir personne. L'ambition ne lui venait pas. Les Muses seules et son goût pour la musique le soutenaient. C'est en ce temps-là qu'il écrivit un grand nombre de sonnets qui ont été lus avec une grande curiosité, lorsque le besoin le força de les livrer au public. Il suffira d'en citer les premiers vers pour qu'on voie que son amour pour la reine les a tous dictés :

Sitôt que je la vis, je devins immobile
Comme si tous mes sens m'avaient abandonné.
Quelles sévères lois ont jamais ordonné
Que le mal soit extrême et qu'il soit inutile?

Il y en a un qui donnerait à croire que Marie ne cessa pas entièrement ses œillades, même après avoir enlevé tout espoir au pauvre poète. Il commence ainsi :

Prétendez-vous de moi, beaux yeux cruels et doux,
Un tribut éternel de soupirs et de larmes?

Celui qui fit parler le plus, est le troisième du recueil publié, en 1646, chez Courbé :

C'est trop dissimuler une douleur profonde.

Tous ces morceaux sont également remarquables. On serait embarrassé de dire lequel est le plus beau.

La reine, voulant tenir sa promesse, avait fait appeler le célèbre peintre Du Moustier; mais le portrait ne fut pas achevé. Le jeune roi Louis XIII, étant devenu majeur, fit assassiner le maréchal d'Ancre et chassa les autres favoris de sa mère. La reine se retira au château

de Blois, et se vit abandonnée, dans sa disgrace, par tous ses amis. L'évêque de Luçon, sa créature, devenu cardinal de Richelieu, s'empara du pouvoir, et la fit maltraiter, tout en feignant de la vouloir réconcilier avec le roi. Gombault perdit sa pension. S'il eût voulu adresser quelques vers à sa majesté ou à M. le cardinal, il aurait pu aisément se faire ouvrir la cassette royale; mais il était trop peu courtisan. Il n'écrivit que pour vivre.

C'était un crime alors que de bien parler de la reine. Gombauld lui dédia publiquement un poème pastoral qu'il appelait *Amarante*. On parla de mettre l'auteur à la Bastille.

Marie n'avait plus, dans son exil, que sa suivante Cadrina et six laquais seulement. On la laissait presque manquer du nécessaire. Elle était à table lorsqu'on lui annonça que notre poète lui dédiait un ouvrage. Elle fondit en larmes en s'écriant :

— Je savais bien que celui-là ne m'abandonnerait pas!

En effet, Gombauld éleva toute sa vie la voix en faveur de ses amis malheureux. Lorsque M. de Montmorency, dont il avait reçu quelques services, fut arrêté et mis à mort, Gombauld seul déplora hautement sa perte. Cette hardiesse n'était pas faite pour le remettre bien en cour. Il ne fut pas heureux tant que dura la puissance du cardinal.

Les dames de l'hôtel Rambouillet firent de si grandes avances à Gombauld, qu'il se rendit à ces réunions littéraires dont il devint un des premiers personnages. S'il avait eu l'intrigue de M. de Voiture, il l'aurait aisément surpassé en réputation, car il avait plus de talent.

Toujours fier, toujours proprement vêtu et de plus en plus misérable, Gombauld ne voulait avouer à personne qu'il ne savait de quel bois faire flèche. Le marquis de Rambouillet s'en doutait bien et n'osait lui offrir sa bourse. On l'accablait de caresses pour le garder tous les jours à dîner. Quand ce n'était pas chez *Arthénice*, c'était chez la vicomtesse d'Auchy ou chez Mlle Paulet. Il vivait ainsi, s'inquiétant toujours plus pour les autres que pour lui.

Gombauld cultivait la musique, mais en secret, à cause d'une sotte réprobation qui existait alors contre ceux qui exerçaient cet art divin. La marquise de Rambouillet ne put jamais obtenir de lui qu'il vînt jouer chez elle de la mandore.

On raconte qu'un jour qu'il s'ennuyait, Gombauld s'en alla chez M. de L'Enclos, le père de Ninon, qui était particulièrement versé dans l'art du luthier et maniait habilement plusieurs instrumens, mais sans oser le dire. Après les premiers complimens, notre poète

s'approche doucement d'une guitare qui était pendue à la muraille :

— Est-ce que vous touchez encore à ces vilenies? dit-il en faisant sonner une corde.

— Moi! répondit L'Enclos, fi! Cela est bon pour des goujats.

— A la bonne heure. Cependant cette guitare est d'accord. Elle paraît avoir un son exquis.

— C'est une belle pièce; cela vient de Bologne. Prenez-la un peu. Ne savez-vous pas en jouer?

— J'y ai mis les mains quelquefois en mon enfance.

— Eh bien! essayez-la.

— Non pas! A moins que vous ne consentiez à m'accompagner.

— Je le veux bien. Voici un autre luth de ma façon dont je recommande les basses à votre oreille. Écoutez cela. Comme ce son est rond et parfait.

Ils se mirent tous deux à l'œuvre et y restèrent douze heures sans boire ni manger.

M. de Rambouillet et plusieurs autres grands seigneurs, sachant que Gombauld n'avait plus aucunes ressources, imaginèrent de lui dire qu'ils avaient obtenu le rétablissement de sa pension; quand l'époque des quartiers arrivait, ils lui faisaient donner sa quittance, et, sous couleur d'aller toucher l'argent au trésor, ils le tiraient de leur poche. Ils mettaient beaucoup de soin dans cette supercherie, car le poète ne leur aurait pardonné de sa vie s'il l'eût devinée.

Gombauld fut de l'Académie française après la mort du cardinal Richelieu. Il mit en terre ses amis et ses ennemis, car il vécut quatre-vingt-seize ans. Il avait encore bonne mine et se tenait droit lorsqu'il se blessa en tombant d'une échelle dans sa bibliothèque. Il avait alors une pension de M. Colbert, qui était chargé de distribuer les graces du roi.

Il mourut huguenot et fut enterré à Charenton.

M. Tallemant des Réaux, qui a l'esprit méchant et ne l'avait point connu jeune, s'est amusé à écrire sur lui quelques histoires où il lui donne des ridicules. Il prétend que, sur ses vieux jours, le poète épousa sa servante. Nous avons peine à le croire en lisant ses ouvrages où l'on voit une ame noble qui n'adresse jamais ses vœux qu'aux lieux les plus élevés.

Quoiqu'il en soit, Jean Ogier de Gombauld n'en est pas moins l'un des ornemens du grand siècle, et le plus bel esprit de la première régence.

PAUL DE MUSSET.

L'ART DRAMATIQUE.

Lettre à Diderot.

Diderot, pardonne-nous d'oser réveiller ici ton fantôme hardi et paradoxal, pour t'adresser, sous la forme d'une simple lettre, un mot et un dernier mot, nous l'espérons, sur la question à la fois la plus épuisée et la plus épineuse de toutes les littératures du monde, savoir : les spectacles en général et l'impossibilité où se trouvent nos grands écrivains d'aujourd'hui de composer de bonnes pièces de théâtre.

Déjà, avant nous et depuis toi, quelques gens d'esprit l'ont affirmé plus d'une fois : « Le théâtre se meurt, ont-ils dit, le théâtre est passé de mode, le théâtre est impossible. » Oui, mais pourquoi le théâtre se meurt-il? pourquoi est-il impossible? C'est là ce qu'il faut prouver, et tant que vous ne l'aurez pas fait, vous verrez des écrivains d'un grand mérite composer des pièces de théâtre, et ces pièces tomberont; vous verrez, au contraire, des écrivains du plus mince mérite composer des pièces de théâtre, et ces pièces iront aux nues.

Qu'est-ce à dire? Faut-il conclure de là que le public de tous les temps s'égare? Non pas; car le public est toujours le public, comme tu l'as si bien dit et prouvé, toi, Diderot, dans ta préface du *Père de Famille*, et c'est à toi seul qu'il faut reporter tout ce qui sent aujourd'hui un peu son paradoxe, à toi, le père et l'inventeur du paradoxe. Aide-nous donc à vider, s'il se peut, ce vieux sac à procès littéraires. Puisses-tu aussi, afin de rajeunir cette matière (le théâtre), nous prêter et nous faire pardonner ce laisser-aller et ce

tour libre et familier que tu empruntas si bien à la dernière moitié du XVIIIe siècle! Pour arriver à découvrir les causes qui produisent en ce temps-ci la chute de toutes les grandes et belles pièces, ou, si l'on veut, de toutes les pièces *littéraires*, qui se représentent, de loin en loin, sur nos grands et petits théâtres, nous prions seulement les gens de bonne foi de vouloir bien nous accorder ceci en commençant : c'est que par telle ou telle cause, que nous ne rechercherons pas, la plupart des vieux genres grecs qui furent créés de seconde main par les sophistes du siècle d'Alexandre, sur les brisées du siècle de Périclès, sont aujourd'hui à peu près éteints et tombés en désuétude. Excepté en province, ou dans les athénées, il nous semble qu'on ne pratique plus guère maintenant l'épopée, la pastorale, le dithyrambe ou la tragi-comédie, non plus que l'*aulétique* ou la *citharistique*.

Est-ce un bien, est-ce un mal? est-ce une décadence, est-ce un progrès? Peu nous importe quant à présent; posons ce fait seulement, et passons outre.

Or, pour expliquer la chute de tous nos écrivains du jour en fait de théâtre, que prétendons-nous avancer? C'est que le théâtre, en tant que littérature, n'est autre chose qu'un de ces genres créés après coup et dont on devait s'affranchir tôt ou tard.

Est-il donc si étrange, et même à la rigueur si déraisonnable de dire à l'avance que le théâtre, au lieu d'être devenu impossible, n'a jamais été possible, parce que ce genre s'est trouvé institué par des grammairiens, et non par les poètes, pour les poètes? Loin de prouver contre leur génie, les échecs dramatiques, ou, si vous aimez mieux, les triomphes dramatiques de nos poètes modernes prouveraient donc plutôt en faveur de leur génie, puisque leur génie n'a été vaincu que par une impossibilité, et qu'à la rigueur il est même possible qu'ils aient quelquefois eu plus de génie que l'impossible.

N'en doutez pas, messieurs, on vous dirait aujourd'hui : Ourdissez une trame d'action, de style et d'idées de telle sorte qu'elle puisse se combiner avec des décors et des machines, se partager phrase à phrase entre un certain nombre de comédiens, cadrer avec les talens, les gestes de tel ou tel comédien (toujours le comédien, remarquez, et jamais le poète); à coup sûr vous diriez, et non sans raison : C'est une gageure, ou c'est un piége qu'on a voulu nous tendre.

Pour arriver jusqu'à vous, oublions donc, s'il se peut, quant à présent, les noms éternels et les grands génies de tous les temps, qui forment un boulevard autour du théâtre; oublions-les, et, pour y revenir tout à l'heure, rappelons seulement ici que le théâtre ne s'est pas appelé toujours Racine, Molière, Corneille ou Shakspeare. Renfermons-nous dans la forme seule, indépendamment des autorités qui ont pu l'ennoblir, sans la consacrer toutefois.

La poésie dramatique, telle qu'on l'exécute encore aujourd'hui, roule principalement sur ce principe, que, pour sentir et apprécier ce qu'on appelle un *poème*, c'est-à-dire le produit le plus fin et le plus parfait de l'in-

telligence humaine, deux mille personnes rassemblées valent mieux qu'une seule, qu'il peut y avoir dans un temps et un espace donnés cotisation de sensibilité et d'instinct, et qu'enfin la conception prise en masse est plus prompte et plus vive que l'admiration prise à l'état d'unité et d'isolement.

Remarquez d'abord que, comme notion générale du beau en fait d'art, rien n'est moins vrai qu'un tel axiome. Fontenelle a dit : « Une idée neuve n'entre jamais en nous par le gros bout. » Tel est l'abrégé de toutes nos sensations. On n'entre pas de plain-pied dans un chef-d'œuvre, on y pénètre lentement et par degrés.

Supposez un poème sublime, parfait, le pendant de l'*Enfer* de Dante, par exemple, qui tomberait inopinément du ciel au milieu de nous, comme les Ancilles de Numa. Croyez-vous donc que ce grand poème rencontrera aussitôt deux ou trois mille juges capables de se lever tous à la fois, et de s'écrier : Voilà qui est beau, voilà qui est sublime! Non pas; il est plus probable que l'auteur de cette merveille se révèlera peu à peu, ira trouver d'abord un autre poète, son égal (à la forme près), qui lui ouvrira un passage et commencera par lui dresser un autel dans ses propres foyers. Ce second poète le communiquera à un troisième, et ce troisième à un quatrième. Ainsi se propage le sublime; il monte à l'horizon avec une certaine lenteur, il a sa nuit, son aube, puis son midi; d'abord simple lueur dans l'espace, puis rayon lumineux, et enfin astre et soleil.

Comparez donc le lever du beau en nous-mêmes avec le lever d'un rideau de théâtre.

A une certaine heure de l'après-midi, à sept heures du soir, par exemple, vous ne savez absolument rien de ce que le poète va dire et faire pour vous plaire, vous instruire ou vous toucher; et deux ou trois heures après, il faut que vous soyez instruits, attendris, charmés, et non seulement vous devez êtres quittes déjà envers votre admiration et votre sensibilité, mais vous devez aussi vous être prononcé d'une manière irréparable, dire : Ceci est bon, ou : Ceci est détestable.

Car tel est l'étrange problème de la forme dramatique : agir sur l'esprit par voie d'éblouissement et de possession subséquente, et de plus, solliciter ou accepter un rejet ou un suffrage nécessairement imprévoyant; double écueil qui contrarie cette loi de prélude et d'initiation inhérente à notre ame et à notre nature, qui fait dire que le beau a toujours ses détours et ses faux-fuyans, qui fait qu'on ne goûte pas toujours de prime abord la *Vierge au Donataire* ou le *Salve Regina* de Pergolèse. Une pièce de théâtre ou même la forme seule manquera donc toujours du sens idéal et contemplatif. Ce sens idéal s'appelle l'*extase;* c'est le complément de l'art; avec l'extase, point de théâtre; sans l'extase, point de poésie.

— Mais, s'écrient déjà les feseurs de drames actuels, ce qui fait le beau côté du genre, ce sont précisément ces écueils, ces périls dont vous parlez; songez donc: est-il rien de plus beau que de braver la foule, de se présen-

ter seul contre elle, la poitrine nue, de harceler ce lion comme le *picador* castillan fait pour le taureau, le piquant, l'inquiétant tour à tour?

Cette image est peut-être flatteuse, mais c'est une image. La foule, au théâtre, n'est pas même un lion ni un taureau, c'est, passez-nous le mot, un *ogre*.

En effet, messieurs, que venez-vous nous parler de votre popularité théâtrale, de votre public, de vos parterres, que vous supposez toujours si attentifs et si bons juges? Des enthousiastes, dites-vous, des génies, des cœurs de feu; oui, mais aussi un pêle-mêle d'ames de glace, de sourds, d'aveugles, de paralytiques en fait d'intelligence.

— Mais, ajoutez-vous, telle est la faculté de notre genre, de réparer en quelque sorte ces inégalités de conception, d'établir dans les masses, par une certaine loi de contact, une sorte d'équilibre sensitif, qui permet, même aux esprits au-dessous de zéro, de se pénétrer sur-le-champ des rayons et des subtiles émanations d'un grand poète.

— Eh! non, encore une fois, et sans vouloir contester en rien la puissance de vos canevas ou de votre style, nous disons que vous ne ferez jamais que le sot, ou, ce qui revient au même, l'homme qui ne sent pas la scène de somnambulisme de lady Macbeth, s'agite et frissonne parce qu'il aura près de lui un homme qui frissonnera et sera saisi. On comprend bien que le contact du sot puisse à la rigueur neutraliser ou refroidir l'homme d'esprit, mais jamais l'homme d'esprit ne donnera au sot ce qui lui manque pour sentir *Hamlet* ou *le Roi Lear*. Est-ce que tout le monde a le même tempérament, le même sentiment, le même genre d'idées? Est-ce que tous les esprits peuvent prendre place à une même table? Qu'est-ce donc que votre public? qu'est-ce donc que votre théâtre?

On a cherché bien souvent à définir le but, les élémens et les qualités d'une production scénique; ne pourrait-on pas à la rigueur consacrer cette définition : une œuvre qui plairait un peu à tout le monde sans plaire précisément à chacun?

Remarquez, en effet, écrivains de théâtre, que dans toutes vos pièces vous êtes obligés presque toujours de faire deux parts: la part du parterre et celle des loges; et telle est, suivant nous, la raison principale de vos défaites. En effet, les loges vous demandent quelque chose de fini, de délié, des traits subtils de cœur ou de sentiment; le parterre, au contraire, exige quelque chose d'épais, de boursouflé, ces expressions tranchantes et ces grands mots qui ont souvent deux coudées de plus que le bon sens et la grammaire.

Si vous voulez réussir, vous devez donc trouver un style mixte entre le parterre et les loges, un mélange de bon et de mauvais goût.

Mais, comme vous avez du goût et de l'ambition, comme vous sentez qu'au lieu d'écrivain, il vaudrait mieux se faire manœuvre, si on ne prétendait pas travailler surtout pour les gens d'esprit, c'est à eux que vous vous adressez. Il ne se trouve malheureusement pas assez de gens d'esprit pour suf-

fire à la consommation quotidienne de vos chefs-d'œuvre, et de plus, comme vous exigez des gens d'esprit ce qui est précisément l'opposé de leurs qualités de gens d'esprit, c'est-à-dire une sensation et un jugement irréfléchis, voilà pourquoi vos pièces tombent.

Cependant vous voyez déjà que ce n'est ni la faute des gens d'esprit, ni votre faute à vous. C'est la faute de l'esprit en général, c'est la faute du génie, c'est la faute de vos pièces qui ont à la fois et tour à tour trop de génie et trop d'esprit.

Mais que serait-ce donc si nous assistions à la main-d'œuvre et aux procédés même de vos productions dramatiques? Une des lois de l'écrivain de théâtre n'est-elle pas d'avoir égard, avant tout, à ces rouages et à ces mille moyens techniques et matériels qu'on appelle *entente de la scène?*

Entendre la scène, qu'est-ce donc? C'est avoir égard aux entrées et aux sorties des comédiens, penser aux décorateurs, penser aux spectateurs, penser aux machinistes, aux quinquets, aux planches, aux coulisses. Oui, tout cela est essentiel, il le faut, c'est le théâtre; vous êtes théâtre. Mais au milieu de ces jeux, de ces ressorts, que devient la pensée, je vous prie? que devient la liberté d'imaginer, de sentir? que devient le poète?

Oh! le singulier genre et bien périlleux en effet, que celui qui veut que le poète s'élève, marche en avant, lorsqu'il lui oppose sans cesse mille obstacles pour le faire trébucher!

Ecrivains dramatiques, nous en appelons à vous-mêmes; soyez sincères et avouez qu'on ne se fait pas jouer, on se *laisse* jouer presque toujours, on s'y condamne. Si peu de souffle poétique que vous ayez laissé dans ce squelette littéraire que vous livrez aux comédiens, ce squelette, dès qu'il devient la proie de leurs gestes et de leurs psalmodies, trouve toujours assez de force pour se dresser contre vous, vous accuser hautement, vous montrer votre propre image répétée dans un miroir trouble. La scène ne peut pas réfléchir la pensée du vrai poète, elle ne peut que la parodier.

Allons plus loin : supposons pour vous interpréter des acteurs aussi intelligens, aussi parfaits que possible; nous soutenons que ces acteurs-là vous trahiront encore. Vous-mêmes seriez grands acteurs, et vous joueriez, que vous vous trahiriez aussi, parce que la poésie ne peut être traduite que par la poésie, parce que ce qui a été conçu avec des idées et des mots, ne peut pas être exprimé complètement par la physionomie et les gestes. Dans tous les arts, la forme suit le fond, l'expression escorte l'idée : *rem verba sequuntur*. On n'exécute pas la peinture à grand orchestre, on ne sculpte pas la musique.

— Mais, dites-vous, n'a-t-on pas vu quelquefois des assemblées entières s'émouvoir et s'électriser? N'est-il pas permis d'agir sur la foule et d'exciter son imagination, sa sympathie ou sa surprise?

Oui, sans doute, et voilà où est votre erreur : c'est que vous confondez la popularité avec le peuple, c'est que vous comptez un suffrage par tête, c'est que vous croyez que trois mille spectateurs représentent trois mille admi-

rateurs ou trois mille capacités critiques, tandis que trois mille spectateurs représentent quelquefois à peine un seul admirateur ou une seule capacité critique.

Pour agir sur les nerfs de la foule, il faut bien autre chose vraiment que vos scènes, vos actes ou vos tirades! il faut l'effet du canon, entendez-vous; il faut la guerre ou bien de grands spectacles, universels, nationaux, à ciel découvert, tels que la fête de la Raison, ou le sacre de Bonaparte. Alors, oui, vraiment, la foule s'agite et se passionne, mais jamais pour des intérêts purement littéraires. Le poème ne saurait exercer d'action démagogique. Faites lire ou déclamer les œuvres d'Homère à deux mille personnes, elles n'en seront pour cela ni plus parfaites, ni mieux comprises.

On a souvent comparé l'orateur public et le poète dramatique, parce qu'ils s'adressent l'un et l'autre aux hommes réunis; on a cru voir entre eux analogie de moyens et conformité d'effets. Mais voyez : dans la nature de l'action et de l'ébranlement, quelle différence! L'orateur n'est grand et n'a d'autorité que lorsqu'il entretient la foule de ses intérêts positifs et pressans. C'est Démosthènes trouvant *la Chersonèse* dans les guerres de la Grèce contre Philippe, c'est Mirabeau parlant sur *la banqueroute*. Dans tout cela, l'intérêt public est toujours le principal, l'intérêt littéraire ou oratoire n'est que l'accessoire. Ce dernier a nécessairement besoin du sauf-conduit du premier. Et cela est si vrai, que du moment où l'orateur abandonne sa thèse publique, presque toujours il tombe dans la déclamation; son langage devient ce que Vergniaud appelait « des tonnerres et des tempêtes d'opéra. » L'orateur disparaît, vient le sophiste : au lieu de Démosthènes, c'est Isocrate; au lieu de Mirabeau, c'est Fontanes. Un homme d'esprit l'a dit : « Une idée politique en littérature, c'est un coup de pistolet dans un concert. » De même pour la littérature introduite dans une cause publique.

Or, dans les pièces de théâtre, que de coups de pistolet déclamatoires n'avons-nous pas eus! Que de faux emprunts à la chaire, au barreau, à la tribune! Combien de méchans prédicateurs, de pédans, de déclamateurs, d'avocats de province, en cinq actes et en vers!

Vous dites que le théâtre a quelquefois supporté le grand et le sublime : oui, mais, en retour, combien de fois le vide, le pompeux et le sonore! Tout le prouve encore une fois : la poésie dramatique est un malentendu perpétué, une erreur que le temps légalise, non la raison même de l'art du poète. Un certain isolement sera toujours une des perspectives du beau, et, sans vouloir faire précisément de la Vénus pudique une Cybèle ou une Vesta, il est au moins permis de croire qu'elle n'ira pas dénouer sa ceinture, chaque soir, devant deux mille spectateurs.

Toujours d'après toi, Diderot, et en cherchant à développer ce que tu as si bien indiqué autrefois, nous nions donc la poésie dramatique; nous disons qu'il est funeste de voir les génies que nous possédons aujourd'hui s'asseoir de travers sur leur Parnasse dramatique mauresque ou castillan, se faire les vassaux de toiles peintes, d'histrions ou d'oisifs, eux qui devraient être

leur propres maîtres et seigneurs; nous nions la poésie dramatique; mais, remarquez-le bien, nous ne nions pas le théâtre.

Le théâtre! mais c'est le plaisir de tous les temps, de tous les âges, de tous les jours! Loin de le nier, ce que nous disons ici n'est au contraire que pour l'étendre et l'améliorer, s'il est possible. Mais pour cela, nous voulons que le théâtre soit théâtre, et que la poésie soit poésie.

Parmi tous les critiques qui ont écrit sur l'art dramatique, un seul peut-être a indiqué son esprit et son véritable effet. Ce critique (on ne l'eût guère soupçonné), c'est Aristote qui prétend, dans sa Poétique, que *la mélopée* doit être le premier mérite d'une tragédie, et n'assigne à la pensée que le troisième rang. Démétrius le cynique attribuait aussi tout l'effet théâtral à la voix, à la pantomime et aux décors. En nous appuyant sur ces autorités et sur tant d'autres, et toujours aussi sur l'oubli où tombent si vite nos plus belles pièces actuelles, ne pouvons-nous donc pas déclarer déjà que la scène appartient à l'acteur en suprématie, comme les sons au musicien, la toile au peintre, le marbre au statuaire?

En effet, l'art du comédien n'est-il pas un art précieux, charmant, et qui existe par lui-même et à part? Comment en douter, quand on songe au grand empire que les vrais comédiens tel que Garrick, Talma, ont toujours exercé pour leur propre compte? Cependant, parmi les autres arts, celui du comédien est sans doute le moins noble. Il s'adresse à ses partisans directement, ses juges lui transmettent leur blâme ou leur suffrage ouvertement et face à face, ce qui a toujours quelque chose de peu relevé.

Ensuite, le talent du comédien n'exige presque point d'études préparatoires. Là, sans doute, comme ailleurs, l'intelligence et les entrailles sont utiles, essentielles même, mais la nature y entre pour beaucoup. C'est elle qui donne à l'acteur ces traits enjoués ou ironiques, pathétiques ou majestueux, ces proportions extérieures qui font de lui un instrument propre à résonner au souffle de tel ou tel rôle.

Un acteur se transforme quelquefois d'année en année; l'acteur d'une province n'est pas souvent celui d'une autre province, l'acteur d'une époque celui d'une autre époque. Il semble que tout soit de mode, sacrifié à l'éventualité du moment, dans un art qui est pris pour ce qu'il coûte, et doit, en général, s'improviser librement sur ces planches même qui lui appartiennent, à moins de se condenser lourdement dans des moyens de convention, à moins de reproduire ce que Grimm disait du jeu de Mlle Clairon, « qui savait presque toujours par cœur d'avance tous les effets de ses rôles. » Or, quel effet comptez-vous produire en accouplant ces deux arts si différens dans leur esprit et leur principe? L'art du comédien si léger, si vif, si versatile; l'art du poète, au contraire, si appliqué, si abstrait, si profond.

Nous avons dit aux poètes : « Rompez avec l'acteur; » mais ne pourrions-nous pas dire aussi bien à l'acteur : « Rompez avec le poète. »

D'où nous viennent au théâtre tant de rôles de convention, ces emplois grimaciers, criards, ces valets, ces soubrettes, ces livrées, ces manteaux,

ces mannequins en tous genres, ces lignes de traditions droites et [illegible] qui convertissaient l'ancien Théâtre-Français en un échiquier? D'où nous vient la déclamation surtout, cet art singulier qui met l'acteur récitant de grandes tirades de poésie ou d'éloquence dans la nécessité d'agiter les bras et la tête au hasard, à la manière des automates? D'où nous vient tout cela, si ce n'est de l'accouplement forcé de deux arts qui se nuisent et s'entre-choquent, réunis dans le même cadre, tandis qu'ils n'ont d'autres affinités que les rapports généraux de tous les arts entre eux? Après le cothurne scénique, vient le cothurne moral, comme l'a si bien dit Lessing. Et comment espérer trouver quelques traces de naturel et d'inspiration chez l'acteur condamné à réciter les vers suivans :

De la zône brûlante, et du milieu du monde,
L'astre du jour a vu ma course vagabonde, etc.?...

Mais qu'on ne dise pas ici que le talent du comédien dépend de tel ou tel système de littérature dramatique; qu'en jouant les tragiques étrangers, Schiller ou Shakspeare, par exemple, l'acteur serait moins comprimé, moins restreint qu'en jouant Racine ou Corneille. Nous soutenons, et cela d'après l'exemple, que partout l'anomalie subsiste.

En effet, que direz-vous si, faisant représenter *Hamlet* complet, *Faust* ou *Wallenstein*, ces chefs-d'œuvre attirent moitié moins de spectateurs que telle parade de la foire? Vous direz que, pour goûter les beautés et les originalités sublimes de ces grands poètes, il faut un public éclairé, un parterre d'élite.

Fort bien! Mais où trouver ce parterre d'élite que vous attendez et que vous espérez encore tous les jours? Aurez-vous un juge à la porte du théâtre pour discerner les spectateurs capables de comprendre Shakspeare? Vous parlez de poésie populaire, et ce n'est pas le peuple qu'il vous faut! Vous voulez la foule, et vous ne la voulez pas. Autant vaut dire à votre public : « Tant que je reste humble et médiocre, j'accepte votre témoignage; mais je vous récuse, mais je casse vos arrêts, du moment où je m'élève, où je fais mes preuves de grandeur et de hardiesse, c'est-à-dire du moment où je me fais poète. » — Qu'est-ce donc que la poésie dramatique?

Autre définition du poète de théâtre : « Un écrivain qui ne trouvera jamai ni théâtre, ni acteurs, ni public. »

Quoi donc! Pour réussir ou pour convenir au comédien, faut-il donc qu'une pièce soit nécessairement médiocre ou détestable? Non pas, mais il faut, avant tout, qu'elle soit *scénique;* et nous essaierons de prouver tout à l'heure que les chefs-d'œuvre des théâtres français et étrangers sont restés comme chefs-d'œuvre, parce qu'ils sont, en général, beaucoup plus *poétiques* que *scéniques*.

Aussi, n'hésitons-nous pas à déclarer déjà, d'après le sentiment de Gœthe lui-même, qu'on n'accusera certes pas de partialité en cette matière, que le théâtre de Shakspeare, si grand d'ailleurs et si parfait comme poésie, de-

meure à peu près intraduisible tel quel sur la scène. L'acteur rendra bien la partie terrestre et sensuelle du génie, mais non pas la partie éthérée et volatile, les sublimes finesses de cœur et de caractère, les circuits, les mystères intérieurs du théâtre de Shakspeare que les Schlegel, les Eugel, les Schiller, ont si poétiquement et si minutieusement analysés.

En effet, un comédien n'est ni un météore, ni un caméléon, c'est un masque; et ce masque ne peut obéir à toutes les mutations du caprice poétique. Ce masque doit être nécessairement fixé à une certaine apparence limité au rire ou à l'émotion extérieure. On citera bien des acteurs tels que Garrick, qui excellent autant dans le bouffon que dans le tragique, mais non pas dans un même rôle, et sous un même aspect.

Vous ne trouverez jamais de Janus théâtral qui justifie sous une même individualité Néron et Turlupin, Falstaff et Glocester. La justification vague, mais pourtant harmonieuse d'un caractère, est très possible avec la poésie; mais elle ne l'est pas à l'aide de la réalité de la scène. Le poète romantique est très admissible, l'acteur romantique ne l'est pas. Dire à un comédien : « Traduisez-nous avec votre voix, vos gestes, les lignes abstraites et incalculables de personnages tels que Puck et Caliban! » c'est dire à un poète : « Traduisez-nous avec des mots le chant des oiseaux ou le parfum des fleurs. »

Aussi, quel que soit le vice littéraire de notre vieux système tragique, n'hésitons-nous pas à le regarder comme bien moins défavorable à l'acteur que le système allemand ou anglais, parce que, tout inférieur qu'il soit comme poésie, il est cependant beaucoup plus humainement parfait en tant que scène. Talma a toujours été Talma dans l'*Othello* ou l'*Hamlet* de Ducis, il ne l'eût pas été avec le texte même de Shakspeare. Un comédien qui, au milieu d'un rôle grave, aura à crier tout à coup : « Un rat! un rat! j'aperçois un rat! » détruira nécessairement l'illusion, et passera, même aux yeux des plus chauds partisans de l'arbitraire en fait d'art, pour un fou ou pour une marionnette.

Acteurs de talent, qu'avez-vous donc besoin de grands poètes? Au contraire, les grands poètes vous arrêtent et vous nuisent. La meilleure part du répertoire de Talma s'appuyait sur les tragédies de l'empire. Un des premiers rôles de Molé était *le Jaloux* de Rochon de Chabanes; Monvel n'était jamais plus beau que dans *les Victimes cloîtrées*. Tout Paris a vu et applaudi autrefois miss Shmitson dans le rôle de *Jane Shore*. La salle entière pleurait et frissonnait. Pourquoi? Presque personne ne savait l'anglais, et ne pouvait être, par conséquent, sensible aux beautés du poète. Mais ce qu'on applaudissait, c'étaient les regards, la voix, les poses de la grande actrice; toutes ces choses, qui font de l'art du comédien un domaine et un pouvoir bien distinct de celui du poète. « Ce n'est pas l'expression : *Je vous aime*, qui triomphe de la vertu d'une femme, comme tu l'as si bien dit, Diderot; c'est le tremblement de la voix, ce sont les larmes, les regards qui accompagnent ce mot. »

Ici, pourtant, nous demandons à nous priver pour un instant de l'appui et du secours de ton nom, que nous avons invoqué, un peu comme égide et beaucoup comme chaperon; nous demandons à marcher seul; car, quel que soit le renom de témérité et d'hyperbole attaché à ta mémoire, nous craindrions de t'entraîner sur le bord du précipice que nous entrevoyons. Ce précipice est une objection; nous la posons telle qu'on nous l'a faite sans doute dès le début de cette lettre :

« Si la poésie dramatique est une erreur ou un malentendu, comme vous le dites, comment se fait-il donc que Sophocle, Aristophane, Eschyle, Racine, Shakspeare et Molière aient fait des pièces de théâtre? Répondez à cela. »

Nous répondrons d'abord que jusqu'ici nous avons cherché, comme on l'a remarqué sans doute, à nous décider, avant toutes choses, plutôt d'après les lois éternelles de la raison poétique que d'après la justification historique.

Quant au public, voici ce que nous répondrons : « Lorsqu'on vous joue Racine, Corneille ou Molière, pourquoi n'y allez-vous pas? »

Ce n'est point, comme on l'a dit tant de fois, parce que ces maîtres ont vieilli ou qu'ils sont mal représentés; la meilleure raison est qu'ils ont presque toujours composé un poème, et non des *scenario*, et que, pour la scène, il faut un *scenario*, et non un poème. Si vous soutenez qu'on doit se consacrer au théâtre, parce que Racine, Molière, Corneille, Voltaire, Shakspeare, s'y sont consacrés, nous soutiendrons, nous, qu'Homère, Dante, Milton, le Tasse, ne s'y étant pas consacrés, on ne doit pas s'y consacrer.

Tout cela se réduira donc à une question de noms propres, et il faudra répéter encore une fois que le passage d'un grand génie dans un genre, au lieu d'en sanctionner la pratique, devrait bien plutôt, au contraire, en interdire l'approche aux descendans.

Quant aux grands écrivains pris dans leur temps, il faut rappeler aussi cette loi d'imitation inhérente à la nature humaine et frappante même dans les plus beaux modèles. Virgile et le Tasse n'ont-ils pas composé des épopées d'après Homère? Pourquoi donc Molière et Racine n'auraient-ils pas composé des pièces de théâtre d'après Euripide ou Térence? Ces grands hommes ont bien pu se trouver, d'ailleurs, les dupes de la fascination scénique, surtout si on remarque que presque tous se sont trouvés en contact direct avec la scène. Eschyle, Euripide étaient comédiens; Sophocle ne s'est abstenu de paraître dans ses pièces qu'à cause de la faiblesse de son organe; Molière était comédien, Shakspeare était comédien. Pour la plupart de ces maîtres, le choix de la forme dramatique était donc, avant tout, une nécessité de condition.

Enfin, à part toute démonstration, est-ce donc un sacrilége que de penser que ces génies sont plus propres à être lus qu'à être joués; qu'ils sont grands et beaux pour leur propre compte, et non pas pour celui d'autrui; que, pour plaire, attacher et être médités sans cesse, ils n'ont besoin ni du vain étalage de la scène, ni du costume de tel ou tel acteur?

Remarquons en même temps que, chez tous les peuples qui ont eu de

bonne heure une organisation dramatique arrêtée, il y a presque toujours eu deux genres de théâtres, le grand et le petit, ou, comme on dit maintenant, le théâtre *littéraire* et le théâtre *populaire* : la foire au XVIIIe siècle, le vaudeville dans celui-ci.

Généralement, le grand théâtre a eu de grands poètes et de petits acteurs; le petit théâtre de grands acteurs et de petits poètes. Le petit théâtre a eu Gilles, Arlequin, Briguelo, Polichinelle, Isabelle, Cassandre, acteurs excellens sans doute, puisqu'ils sont restés comme personnifications populaires et proverbiales; et c'est là le triomphe du comédien. Le grand théâtre a peut-être eu aussi de grands acteurs, mais ils ont eu le malheur d'être obligés de s'appeler héros tragiques, rois, reines, confidens, valets, amoureux. Ils sont morts; leur nom est à peine un souvenir.

De tous les temps on a dédaigné le petit théâtre, et on s'y est porté en foule; on a estimé et honoré le grand théâtre, et on l'a laissé désert. « Ingrat public! s'écrie-t-on encore tous les jours, dédaigner Racine, Molière et Corneille pour des parades de la foire! »

Eh non! le public n'est pas ingrat, il est seulement très grand partisan de ses plaisirs. Sans acteurs, disons-nous, point de théâtre. Il est donc tout simple qu'on aille à une parade, si cette parade a le mérite de montrer et de faire valoir un acteur excellent. Il est tout simple aussi que le soir est pour se délasser des fatigues de la journée; on aime mieux aller rire avec Arlequin, Pantalon ou Cassandre, que d'entendre psalmodier tristement les chefs-d'œuvre de Molière et de Racine, qu'on a lus et relus le matin, et que sans doute on relira encore le lendemain.

Voyez d'ailleurs : la poésie dramatique ne tire pas même son origine d'une institution, c'est d'une convention qu'elle ressort.

Ainsi le théâtre naît et se forme sous un ciel et chez un peuple unique, dans l'ancienne Grèce. Ce peuple primitif, et comblé de tous les enchantemens de la nature et du ciel, déifiant et consacrant tout ce qui a touché à sa peinture ou à sa poésie, cherche une image de sa vie heureuse. Le théâtre antique naît alors, libre enfant des rives du Céphise et de l'Illissus : il croît sur le sol comme un olivier de l'Attique. Mais il ne forme pas, ainsi que dans les temps modernes, un rejeton isolé, distinct; il se développe au contraire spontanément, il rassemble lui-même les autres arts, qui tous lui apportent leur tribut.

La scène antique n'est pas un théâtre, c'est la Grèce elle-même représentée devant la Grèce avec son ciel découvert, ses jeux, ses danses, ses lyres, ses flûtes, ses combats, ses trois mille statues, comme dans le théâtre de Scaurus.

Sans doute, la poésie concourt aussi pour sa part à ce grand ensemble, mais sans envahissement, sans suprématie, fleuve toujours harmonieux, mais presque imperceptible au milieu des autres fleuves qui viennent se perdre dans le sein de cette Amphytrite.

C'est pourquoi les critiques allemands ont eu raison de rapprocher le théâtre grec de la sculpture et du bas-relief, Eschyle de Phidias, Sophocle de Polyclète, Euripide de Lysippe. Tout s'enchaîne, tout se correspond en effet dans l'art grec. On peut se le représenter sous l'emblème d'une tige d'où s'échapperaient à la fois mille fleurs. Voyez aussi combien les Grecs, pères du théâtre, étaient loin de vouloir en faire, comme les modernes, un piédestal voué exclusivement à l'art du poète; relisez *Philoctète*, *Électre*, *Hécube*, *OEdipe*, œuvres sublimes sans doute, comme tout ce qui vient de l'antique, mais échantillons de la poésie de *l'Iliade*, poèmes en apparence vagues et inachevés, puisque les intervalles devaient être remplis par les chœurs, la musique, la danse, les jeux, la pantomime surtout, cette partie de l'art si souvent négligée en France, et qui admettait, comme on sait, chez les Grecs, Niobé se traînant sur le théâtre après la mort de ses enfans, et restant immobile pendant plusieurs scènes.

De la Grèce, le théâtre se transporte dans l'ancienne Rome, mais il a déjà subi l'atteinte funeste des rhéteurs d'Alexandrie. Avec Plaute, Térence et Sénèque commence le théâtre littéraire, c'est-à-dire le théâtre qui n'est que le commentaire du théâtre grec, les Grecs n'ayant eu que des canevas adaptés à leur scène avant de l'être aux règles générales de leur poésie.

En France enfin, si on arrive directement à la source même du théâtre littéraire, au siècle de Louis XIV, on comprend que cette époque, qui a eu d'ailleurs son ensemble et son harmonie déclamatoires, ait toléré, exigé même une sorte de balance des deux arts corrigés et réfrigérés l'un par l'autre, des quarts ou des tiers de comédiens, des quarts ou des tiers d'écrivains dramatiques. On comprend aussi que ce système se soit obstinément perpétué chez la partie stationnaire d'un certain public français.

Mais voyez comme, après tout, l'instinct général est juste et se rencontre toujours à la longue avec les lois de la raison! Suivez la pente des tendances théâtrales, vous verrez le comédien et l'auteur rentrer peu à peu et naturellement dans leurs limites, par la seule force d'équilibre de leur art.

Ainsi, dans le siècle suivant, Voltaire, malgré son attachement aux principes de Louis XIV, prêche déjà la réforme de la scène française dans la préface de *Sémiramis*, et dans ses nombreux rapports avec Lekain, Clairon et Gaussin. Après Voltaire on se passe tout-à-fait de la psalmodie tragique et comique. Arrivent les premiers novateurs: voici Beaumarchais, Mercier, toi surtout, Diderot, qui as si involontairement dévoilé les vices de la constitution théâtrale, quand tu as déclaré que le poète dramatique devait écrire le geste, et quand, joignant l'exemple au précepte, dans *le Père de Famille* et dans *le Fils naturel*, tu as entremêlé ton dialogue de phrases de ce genre: *Ici Dorval se contraint subitement; il s'agite comme un forcené, il s'abîme dans sa rêverie*, etc.

Quelle critique plus naïve et plus frappante voulez-vous de la forme dramatique en général que le système de Diderot, à la fois si peu littéraire et

si peu scénique? Si vous *écrivez* le geste, où est le comédien? si, au contraire, le comédien *écrit* la poésie, où est le poète? Honneur à toi, Diderot, tu ne pouvais attaquer plus ironiquement la chevalerie du théâtre littéraire!

Au commencement de ce siècle enfin, le hasard jette sur la scène française une réunion d'acteurs unique et parfaite, de l'avis de tous les contemporains. Ce sont les Préville, les Dugazon, les Dazincourt, les Fleury, les Sainval, les Contat; mais aussi quelle littérature! et qu'est-ce qu'un poète de théâtre à cette époque? Ces grands acteurs jouent Molière et Racine pour l'exemple, mais ont tous chacun leurs poètes de poche qui les suivent, leur Barthe, leur Sédaine ou leur Poinsinet.

Talma continue cette sorte de duel à mot couvert entre la littérature et la scène. Talma parvient, à force de soins et de talent, à jeter un peu de chaleur et d'expression théâtrale dans les sublimes pièces de vers intitulées *Athalie, Cinna, Britannicus.* Mais le public et lui trouvent à cela une sorte de compensation dans les effets scéniques épars dans *Falkland, Sylla, Charles VI* et autres tragédies qui firent partie de la garderobe de l'acteur. Enfin Talma meurt, et le Théâtre-Français épouvanté se trouve à la fois sans acteurs et sans pièces, suite inévitable du système *scénico-littéraire* admis jusque-là.

Alors commencent les croisades en faveur de l'innovation allemande et anglaise. Ces essais ont le pire des résultats; ils laissent les théâtres vides, parce qu'en étendant et agrandissant peut-être le lot du poète, ils ont en même temps pour but de diminuer celui de l'acteur.

Enfin, tout s'apaise, se calme, et les discussiens n'ont pas plus tôt cessé, que les choses reprennent aussitôt leur cours naturel.

Remarquez seulement ce qui se passe aujourd'hui.

A Paris, douze ou quinze théâtres existent à présent, et sont ouverts chaque soir. Sur ces théâtres, un seul, le Théâtre-Français, est consacré à la littérature proprement dite, et il est sans cesse languissant, paralysé; on est obligé de lui voter une existence comme celle d'une colonie ou d'une grande route. Mais, sur les autres scènes, que joue-t-on? Le vaudeville : le vaudeville à Paris, le vaudeville en province, le vaudeville partout.

Qu'est-ce donc que le vaudeville? C'est le triomphe du comédien, le comédien moins le poète. Qu'est-ce que le Théâtre-Français? C'est le plus souvent le quart ou le tiers du poète, le quart ou le tiers du comédien. Les théâtres de poètes seront toujours mornes et éteints, les théâtres d'acteurs, au contraire, animés et vivaces.

Que conclure de cela? Qu'il ne faut plus faire des pièces de théâtre, qu'il ne doit plus y avoir de poètes derrière le rideau de la scène? Non, sans doute; la poésie ne saurait être déplacée nulle part. Que non-seulement l'écrivain dramatique, mais que le machiniste soit poète, que le comédien soit poète aussi; c'est à merveille. Il n'y a là rien que de très favorable aux intérêts du théâtre en général. Lesage peut fort bien travailler pour la foire.

Mais nous répétons qu'avant d'être l'homme de la poésie, le poète doit être l'homme du théâtre.

Pourquoi a-t-on vu souvent de détestables mélodrames réussir beaucoup mieux que vos chefs-d'œuvre, messieurs? C'est que ces mélodrames avaient le grand mérite de faire valoir et l'acteur et la scène. Sédaine, auteur de *Richard Cœur-de-Lion*, et de tant d'opéras-comiques modèles d'entente scénique, nous semble indiquer dans le passé la juste limite de l'écrivain appliqué à la scène. Au-dessus de cela, il y a style, il y a pensée peut-être; mais, à quelques exceptions près, il n'y a plus théâtre.

M. Scribe, qu'il faut bien citer, puisqu'il embrasse aujourd'hui presque toute la scène moderne dans les quatre parties du monde, résume parfaitement, par ses succès, ces faits et l'application de nos idées.

En composant ses fins et habiles canevas, M. Scribe a prouvé ce que pouvait le ressort scénique bien et justement manié. Il a fait voir que, pour avoir des comédiens, il fallait, avant tout, que le poète restât dans ses frontières. Non-seulement M. Scribe a développé et saisi des acteurs (et la France en possède plus que tout autre pays), mais il en a trouvé, il en a créé là où d'autres n'avaient vu que de simples utilités ou des comédiens médiocres. A coup sûr, M. Scribe n'est pas un poète, mais c'est un habile et excellent tacticien, et même un grand artiste en fait de théâtre. — Il y a un *art dramatique*, il n'y a pas de *poésie dramatique*.

Ici se termine cette lettre, que nous demandons à achever brusquement comme elle a été commencée. A tout cela, ne peut-on pas faire d'objections? On peut en faire mille; mais nous demandons à les laisser de côté quant à présent. Nous dirons seulement aux poètes de mauvaise foi qui ne voudraient pas que leurs pièces fussent tombées dans l'oubli par excès de mérite, nous leur dirons : « Continuez donc, grands hommes, à jeter sur la scène les fleurs de votre esprit; seulement, ne soyez pas surpris si ce sont vos meilleures conceptions qui trébuchent, et si vous vous trouvez en guerre et en éternel procès avec le public, les critiques, les comédiens, et avec vous-mêmes. »

Si, au contraire, par un hasard que nous ne saurions prévoir, cette lettre s'infiltrait peu à peu dans la pensée de quelques gens d'esprit, qui se fourvoient, suivant nous, en poursuivant la chimère d'un théâtre impossible; si enfin ce peu de mots jetés en passant nous valaient pour la suite quelques bons acteurs de plus et quelques mauvais écrivains dramatiques de plus, crois bien, Diderot, que ce serait là plus de faveur que n'eût jamais osé en attendre le plus sincère de tes admirateurs, après Naigeon toutefois.

ARNOULD FREMY.

Critique Littéraire.

Valérie. — La duchesse de Bourgogne.
— Julie Norwich. —
Descarnado. — Le Pacha à mille et une queues.

Pendant que meurent des livres qui n'ont jamais vécu, d'autres livres qui avaient vécu ressuscitent. Jetés dans le grand courant, les uns vont droit au fond, les autres surnagent, d'autres enfin, engloutis un instant, plongent, tournoient et finissent par remonter à la surface. Chaque chose prend son niveau. Aussi ceux-là même qu'on a vus reparaître à la lumière ne sont-ils pas toujours assurés d'y rester. Le flot qui les apporta en se soulevant les remporte souvent en se retirant, et, après avoir été ballottés ainsi de la vie à la mort, ils disparaissent définitivement et à jamais dans les abîmes de l'oubli.

Parmi ces livres, il en est certainement de recommandables à plus d'un titre. Mais quoi! la postérité ne peut se charger de l'immense bagage littéraire qui s'amoncèle incessamment et qui va grossissant de siècle en siècle, suivant une progression effroyable. Le médiocre ne va pas jusqu'à elle, le bon lui arrive, et prend, dans ses souvenirs, une place honorable, mais souvent éclipsée; l'excellent seul s'impose à son attention captive, et demeure l'objet constant de ses préoccupations et de son étude. Il ne reste donc, à ce qui se trouve entre le médiocre et l'excellent, que cette existence intermittente dont les phases alternent selon les caprices du goût public, selon mille

hasards que l'on ne peut prévoir, tant est grande la multitude de circonstances auxquelles ils se rattachent et dont il faut saisir l'à-propos.

Ainsi en a-t-il été pour la *Valérie* de Mme de Krüdner et pour Mme de Krüdner elle-même. Cette femme, dont toute l'existence a été si brillante et si mêlée aux plus grands évènemens contemporains, était tombée dans un profond oubli, et son nom, à peu près ignoré des générations qui, depuis, ont paru sur la scène, serait encore enfoui dans le silence de sa tombe lointaine ou dans le cercle déjà bien rétréci de ceux qui la connurent, si quelques pages d'un critique amoureux des sentiers écartés et des fruits qui y répandent leurs parfums solitaires loin des grands chemins battus par les admirations de la foule, n'était venu lui rendre un nouvel éclat. Il faut donc faire quelque peu honneur à M. Sainte-Beuve du succès posthume de *Valérie*, et, tout en rendant justice au mérite que peut avoir le livre, ne pas oublier que ce mérite serait aujourd'hui inconnu, s'il ne nous avait été présenté sous le patronage d'un mérite plus actuel. Il convient que notre justice commence par celui qui, pour ce cas, nous a appris la justice.

Il est assez probable, en effet, qu'après le premier éclat de sa résurrection, *Valérie* retombera dans ces demi-ténèbres qui, pour une œuvre de poésie, ne sont ni tout-à-fait la vie, ni tout-à-fait la mort. M. Sainte-Beuve, avec cette précision de tact qui est un des traits distinctifs de son talent, a renfermé, dans des limites tracées avec la plus exacte justesse, la portée de ses éloges et de son approbation. Il a déterminé rigoureusement le niveau où s'élevait le roman de *Valérie* dans l'échelle des productions analogues. Mais d'autres articles, sortis du sien, n'ont pas gardé la même mesure; ils ont pris, pour point de départ, ce qui avait été son point d'arrivée, et ils ont poussé *Valérie* à des hauteurs où elle ne peut que disparaître de nouveau. Ce qui manque à la conception de Mme de Krüdner, ce n'est ni la grace, ni l'élégance, ni le charme attendrissant; c'est la force, c'est ce souffle puissant d'un génie qui se répand avec plénitude dans toutes les parties du cadre qu'il s'est choisi, et n'y laisse pas de vides.

Il y a certainement toujours un mérite particulier et peu commun dans un ouvrage dont l'intérêt se soutient sans avoir recours à aucun artifice de construction et par le seul développement d'une passion qui est toujours en scène, et qui, étudiée seulement dans les déchiremens intérieurs du cœur qu'elle dévaste, se passe, pour émouvoir, du secours qu'elle pourrait tirer des perturbations qu'elle aurait suscitées dans le monde extérieur. Si l'agencement et la conduite d'une action intriguée sont difficiles, un drame sans action et sans intrigue est bien plus difficile encore. Je dis sans action, et ce n'est pas le mot, car il y a une action véritable. Mais tous les moyens en sont tirés de la passion elle-même. La lutte s'établit, non plus entre cette passion et les obstacles du dehors, mais entre les diverses forces qu'elle a mises en mouvement dans l'ame qu'elle a envahie. Et voilà la difficulté; car ici les moyens ne sont plus fournis par l'invention, choisissant à son gré

entre toutes les choses d'institution naturelle ou de convention humaine, puisant à pleines mains dans les données du monde physique ou du monde social, mais par l'observation, par une étude approfondie, par une reproduction rigoureusement exacte du jeu des forces destructives et des forces conservatrices, dont l'équilibre constitue le bonheur humain, et dont la lutte constitue les passions. Sans cette étude si compliquée, si difficile, point de vérité, et sans vérité, point d'intérêt.

En cela, Mme de Krüdner était suffisamment préparée, et elle a réussi. Ce n'est pas qu'à certains endroits, comme l'a fait remarquer M. Sainte-Beuve, l'observation manquant, on ne sente, à quelque défaut dans la soudure, que l'invention y a suppléé. Mais la secousse même qu'on reçoit à ces endroits prouve combien, dans les autres, l'impression est irréprochable et unie. Un autre fait à ajouter au chapitre assez court des invraisemblances, c'est que Gustave de Linar, après avoir laissé plusieurs fois échapper sa passion aux yeux de Valérie, se complaît un peu trop dans cette idée qu'elle l'ignore et qu'elle l'ignorera toujours. Ce qu'il lui a dit d'un amour qu'il nourrissait pour une femme qu'il avait laissée en Suède, a bien pu, à la rigueur, la tromper une fois. Mais quand les éclats irrésistibles de la passion comprimée se sont multipliés, quand une intimité de tous les jours, de tous les instans, a mis à nu tous les secrets qu'il s'efforce de croire si bien ensevelis, il est impossible que Valérie n'ait pas reconnu le subterfuge, comme il est impossible que Gustave la suppose encore abusée. Le cœur d'un homme, quoi qu'il fasse, est de verre pour l'objet aimé. Il n'est pas de femme qui s'y méprenne long-temps, et il n'est pas d'amant qui, à moins de fuir, puisse espérer de cacher long-temps ce qu'il éprouve. Gustave, au reste, affecte lui-même de ne rien voir dans le cœur de Valérie, quoiqu'il s'y passe des choses qui, sans être jamais avouées, n'en sont pas moins visibles; et l'aveuglement dont il est affligé n'est pas plus vraisemblable que celui qu'il prête à Valérie.

Il est un autre aveuglement qui n'est plus celui d'un personnage du roman cette fois, mais celui de l'auteur lui-même. Mme de Krüdner s'est persuadé, en écrivant *Valérie*, qu'elle donnait une haute leçon de morale, un modèle de vertu. En thèse générale, ce n'est pas de vertu que le roman a affaire, c'est d'amour, c'est de passion. Mais ce n'est pas là la question à examiner, il ne s'agit que des illusions de Mme de Krüdner. Qu'est-ce que Mme de Krüdner a fait de son héros, Gustave de Linar? Un jeune homme disposé à la rêverie et à l'enthousiasme, qui, emmené par un ambassadeur, son protecteur et l'ami de son père, devient amoureux de la femme de cet ami au point de ne vivre d'abord que par cet amour et pour cet amour, et de finir par en mourir. Le beau côté, le côté héroïque, si l'on veut, c'est l'inviolable pureté de sa passion. Mais ôtez cela, que reste-t-il de Gustave de Linar? Toutes ses belles et nobles facultés se sont éteintes dans son amour et ont profité à celui-ci; toutes s'y sont englouties. Gustave est un

homme qui n'est plus bon qu'à aimer et qu'à mourir, c'est-à-dire un être inutile, un être coupable; car, s'il ne porte pas tout-à-fait sur lui-même des mains violentes, ce n'est pas sans un certain plaisir douloureux qu'il voit s'éteindre en lui peu à peu une vie qu'il ne peut pas consacrer tout entière à Valérie. Il ne cherche pas à se distraire de son amour, en donnant un autre but à son existence et en y appliquant toute l'activité qui lui reste. Il ne cherche pas à se retremper dans le travail ni dans un viril exercice de son intelligence et de sa volonté. Il songe seulement à dompter son amour par les privations et par le silence, à l'emprisonner dans son ame qu'il lui donne à dévorer. Cela fait, il s'enferme seul à seul et face à face avec son mal; il le fouille incessamment d'un doigt impitoyable; il tourmente sa plaie, il l'élargit, il l'aigrit, il épuise les cuisantes voluptés de la douleur, il se complaît dans la langueur où elles le plongent, et quand il s'est résolu à fuir Valérie, ce n'est pas pour se jeter dans le tourbillon des labeurs du monde et y prendre un rôle qui réponde à ses facultés; c'est pour aller achever son suicide solitaire sur la cime des monts et des bois écartés.

S'il y a quelque moralité à tirer de ce livre, c'est que le beau idéal de la vie d'un homme, c'est un amour qui absorbe ou paralyse toutes ses autres facultés, mais qui pousse le respect pour l'objet aimé jusqu'à mourir plutôt que de laisser arriver à elle un aveu qu'elle ne doit pas entendre. Assurément la chasteté dans l'amour est une belle chose. Et que Mme de Krüdner ait confondu la chasteté, qui n'est qu'une vertu particulière, avec la vertu prise dans son sens absolu, c'est une erreur qui s'explique tout naturellement chez une femme. Mais que Gustave de Linar, s'efféminant dans une passion qui use tous les ressorts de son ame, et qui, après une vie inutile, l'amène par la consomption à la mort, soit un exemple bon à citer, c'est ce que nous ne saurions admettre. Nous trouvons, au contraire, qu'une pareille histoire est d'un exemple très dangereux. Des faits nombreux et déplorables attestent chaque jour les ravages que des lectures de ce genre ont faits dans la jeunesse actuelle. Il n'est pas un de nous qui n'ait perdu les meilleures années de sa vie à poursuivre un idéal fantastique, à se poser en héros de roman ou de drame, à se bercer dans des rêves chimériques, à se rouler à plaisir sur les pointes de ses souffrances imaginaires, à s'isoler du monde pour se dévouer tout entier à ce je ne sais quoi qui n'existe nulle part que dans une imagination malade, dans un sens faussé, perverti. Et c'est grace aux livres où se trouvent les modèles du genre que les jeunes générations, énervées par cet onanisme intellectuel, aboutissent tout droit à l'impuissance ou au suicide. Lors donc qu'on nous parlera de morale, arrière ces héros langoureux qui ne savent que souffrir, chérir leur mal, pleurer et mourir! Ce n'est pas pour cela que l'homme est fait, mais pour vivre, c'est-à-dire pour agir.

Les anciens chevaliers aimaient, ils aimaient chastement et poétiquement; mais l'amour, loin d'engourdir le sentiment de leurs devoirs et de

leur dignité d'homme, n'était en eux qu'un stimulant aux belles actions. Loin d'absorber toutes leurs autres facultés, il leur donnait une énergie nouvelle. Quand on voudra faire des histoires morales en faisant des histoires d'amour, c'est ainsi qu'il faudra le comprendre et le présenter.

Heureusement nous n'en sommes pas tout-à-fait réduits à l'aller chercher dans les vieux romans de chevalerie; et voici un roman d'hier où l'amant aussi tendre, aussi épris, aussi respectueux, aussi malheureux que Gustave de Linar, n'en conserve pas moins assez de force pour être un jour le héros de Gênes, de Port-Mahon et de Fontenoi. C'est de *Madame la duchesse de Bourgogne*, par M. Jules de Saint-Félix, que je veux vous parler.

La personne du duc de Richelieu est assez connue. Voltaire a contribué, par ses vers et par sa prose, à étendre et à fixer la réputation qu'il a laissée comme séduisant homme de cour et général heureux.

Dans l'âge frivole et charmant
Où le plaisir seul est d'usage,
Où vous reçûtes en partage
L'art de tromper si tendrement,
Pour modeler ce beau visage
Qui de Vénus ornait la cour,
On eût pris celui de l'amour,
Et surtout de l'amour volage...
. . . . . .
Les traits du Richelieu coquet,
De cette aimable créature,
Se trouveront en miniature
Dans mille boîtes à portrait...
. . . . . .
Après ce jour de Fontenoi
Où, couvert de sang et de poudre,
On vous vit ramener la foudre
Et la victoire à votre roi;
Lorsque, prodiguant votre vie,
Vous eûtes fait pâlir d'effroi
Les Anglais, l'Autriche et l'Envie,
Vous revîntes vite à Paris
Mêler les myrtes de Cypris
A tant de palmes immortelles.
Pour vous seul, à ce que je vois,
Le Temps et l'Amour n'ont point d'ailes,
Et vous servez encor les belles
Comme la France et les Gênois.

Ailleurs, Voltaire dit à Mlle de Guise, que Richelieu épousait :

Mais vous, madame la duchesse,
Quand vous reviendrez à Paris,
Songez-vous combien de maris
Viendront se plaindre à votre altesse?

Ces nombreux c.... qu'il a faits
Ont mis en vous leur espérance;
Ils diront, voyant vos attraits :
« Dieux ! quel plaisir que la vengeance ! »

Il est assez singulier que l'homme qui est peint avec vérité dans ces vers de Voltaire ait pu être le héros du joli épisode raconté par M. de Saint-Félix. Il est assez singulier que l'homme qui *avait reçu en partage l'art de tromper si tendrement*, et qui en usa si bien, ait eu un cœur capable de la passion la plus pure, la plus profonde et la plus dévouée.

Vers la fin du règne de Louis XIV, l'humeur sèche et bigote de Mme de Maintenon, la vieillesse ennuyée du roi, les malheurs de la France avaient donné un aspect très sombre à la cour. Tout était froid et triste. Les plaisirs avaient disparu, ou ne se prenaient qu'en cachette. Emprisonnés dans cette gêne officielle, les jeunes cœurs se donnaient en secret tout ce qu'ils pouvaient prendre de liberté, et bien de tendres mystères couvaient sous ces austérités extérieures. En ce temps-là, parut à la cour un enfant gracieux, spirituel, aimable, et, au bout de quelques jours, aimé de toutes les femmes. Mais une seule fut distinguée par lui, et si ce n'était pas celle qui l'aimait le moins, c'était bien celle qui devait laisser le moins d'espoir à sa flamme, et l'effrayer le plus de sa témérité. Le petit Fronsac, qui devait être un jour le duc de Richelieu, débutait dans la carrière de ses conquêtes amoureuses par Mme la duchesse de Bourgogne, dauphine de France et petite-fille de Louis XIV. Leur passion, quoique muette et profondément enfouie dans le secret de leurs pensées, ne put si bien se faire violence qu'elle échappât à l'œil pénétrant et exercé de Mme de Maintenon. Pour couper court à toute prévision de scandale, il fut résolu qu'on marierait Fronsac. On le maria. Il avait seize ans. Le soir même de son mariage, il y avait à Marly un de ces bals par lesquels Mme de Maintenon cherchait quelquefois à distraire le vieillard chagrin. La duchesse de Bourgogne y devait paraître. Fronsac, débarrassé de la cérémonie, s'échappe à onze heures de la maison nuptiale, et se montre audacieusement à Marly. Il traverse la foule des courtisans, déconcertés par son audace, et se présente au roi, qui le reçoit mieux qu'il ne devait s'y attendre après une pareille escapade. Après le bal, plutôt que de retourner auprès de sa femme, il se jette à travers champs, et se dirige vers une terre qu'il a dans le midi. L'imprudence avec laquelle il met l'épée à la main pour venger le nom de la duchesse de Bourgogne, outragée par des roués de la cour du duc d'Orléans, qu'il avait rencontrés dans un cabaret de la route, le fait mettre à la Bastille. La bienveillance du roi ne tient pas contre cette esclandre. Cependant sa femme, qu'il a si brusquement délaissée, finit par obtenir sa grace; et au moment même où elle lui en apporte la nouvelle, on apprend qu'il vient de s'évader. La grace est révoquée. Mais, sous un faux nom, errant l'hiver à travers les bois, il trouve moyen de sauver la vie à la duchesse égarée à la chasse. Enfin, le jour où la princesse meurt empoisonnée, un homme, demandant avec angoisse de ses nouvelles, assiége les

portes du château de Versailles. Il est sous le coup d'une lettre de cachet et les gardes ne l'arrêtent pas. Il rencontre le roi lui-même, le roi, accablé de douleur à ce nouveau coup, qui ne doit pas être le dernier, et le roi n'a pour lui qu'une parole indulgente, et qui ne respire que l'amical abandon de la tristesse. Il se fraie un accès jusque dans la solitude religieuse de la chambre mortuaire; et là, tombant à genoux devant le cercueil qui emporte tout ce qu'il a aimé, il pleure, il prie; un bouquet est placé dans la main de la victime, il s'en saisit, il le couvre de baisers et de sanglots, et le dérobe en le cachant sur son cœur. Qui pourra, plus tard, retrouver ce Fronsac dans le volage et brillant duc de Richelieu?

Nous avons omis tous les incidens épisodiques, mais nous en avons dit assez pour qu'on puisse voir que jamais passion ne fut plus chaste, ni en même temps plus tendre. Ce petit ouvrage n'est qu'une esquisse, ou plutôt ce qu'on appelle en peinture un tableau de chevalet, mais ce tableau est délicatement et savamment touché. Le pinceau est conduit par une main souple, ferme et exercée. Les physionomies y sont dessinées avec beaucoup de netteté et d'harmonie, les groupes bien posés, les détails distribués avec une élégante sobriété.

Julie Norwich est une étude patiente du cœur; ce roman moral est anglais, non-seulement par le choix des personnages, mais encore par les allures, le ton et la couleur. On sent qu'il est mené par un esprit calme qui se possède et ne se laisse pas dévorer par sa propre chaleur. Les passions qui atteignent souvent au pathétique y arrivent plutôt par la justesse avec laquelle elles ont été observées et reproduites, que par l'impétuosité d'un élan actuel qui se ferait jour sur-le-champ, et, par sa propre force d'impulsion communiquée à l'expression, atteindrait immédiatement à la vérité, sans le secours d'une réflexion mûrie. L'auteur paraît avoir suivi de près la piste des passions dans le cœur humain. Il en connaît les tours et les retours, et nous les fait suivre avec une exactitude qui ne tombe jamais en défaut. Par là il a trouvé l'art d'exciter, à chaque instant et comme à tous les tournans de sa fable, avec les choses les plus simples, un plaisir né de la surprise, et qui est d'autant plus vif qu'on devait le moins s'y attendre. Il est moins heureux dans les parties où l'étude et l'observation ne le soutiennent plus. Lorsque la logique de la passion ne lui force pas la main et qu'il reste absolument le maître du choix de ses incidens, l'invention se prête peu à lui fournir ce que sa sagacité analytique n'a pas pu conquérir. Ainsi ses caractères ridicules sont peints en charge, ou avec une certaine gaucherie qui nuit à l'effet de l'ensemble. J'en dirai autant des petites maîtresses et des fats. Mais dans les caractères qu'ennoblit l'élévation de la pensée ou la générosité du cœur, il y a une fermeté de touche qui suffit pour faire de *Julie Norwich* un livre digne d'être remarqué. Assurément, c'est là l'œuvre d'une noble intelligence et d'un jugement cultivé.

Ce don de peindre des caractères n'est pas le lot de tout le monde. L'au-

teur de *Descarnado*, M. Darsigny, en est si convaincu, que, pour y parvenir, il s'est donné au diable; mais il paraît douteux que le diable ait accepté le cadeau, ou du moins qu'il l'ait payé de retour par le don qu'on attendait de lui.

Il y avait autrefois un pauvre diable d'auteur qui travailla vingt ans pour le théâtre de la foire, qui fit en outre *Turcaret*, *Gil Blas*, et autres balivernes françaises ou espagnoles. Il portait du reste un nom à l'avenant de ses occupations, c'est-à-dire un nom modeste et de maigre étalage s'il en fut: il s'appelait Lesage. L'exercice de sa profession lui avait donné de grandes privautés avec le diable, qu'il logeait habituellement dans sa bourse, comme dit un pauvre hère nommé La Fontaine, et qu'il tirait à peu près constamment par la queue, comme dit une vieille phrase française qui s'est vue naguère enchâssée et richement paraphrasée dans un drame moderne. Si bien qu'il prit un jour sur lui d'attribuer à son commensal le diable certain livre que le libraire eût peut-être refusé sans cette signature. Il prétendait que le diable avait son séjour ordinaire dans une bouteille où il était maintenu par les conjurations cabalistiques d'un nécromancien de ses ennemis, et qu'une espièglerie d'écolier l'en avait momentanément délivré en cassant la bouteille. Mais nous devons supposer que c'était là une fiction, car nous avons vu que l'hôte prétendu de la bouteille avait un autre logement. Toutefois voici venir un nouvel auteur qui confirme, en même temps que l'existence de la bouteille, celle du prisonnier qui y était enfermé; à telles enseignes qu'il a fait, lui aussi, voler la prison en éclats et reçu de nouvelles confidences du captif échappé pour la seconde fois. Nous ne voulons pas suspecter la sincérité de M. Darsigny; mais hélas! hélas! à lire ces confidences, pour concilier l'impression qu'elles nous ont laissée avec les assertions de l'auteur sur leur origine, nous nous sommes vu dans la nécessité de conclure qu'il s'était évidemment trompé de bouteille.

Le démon de l'imitation sans doute, voulant lui jouer un tour, lui en aura forgé une toute semblable à l'autre quant aux apparences extérieures, mais complètement vide. C'est du contenu de celle-ci qu'il a, en toute bonne foi, rempli son livre, croyant y mettre quelque chose. En l'employant autrement, la moitié de l'imagination qu'il lui a fallu pour pousser à ce point l'illusion lui eût suffi pour mettre réellement les choses au point où l'illusion les lui fait voir.

Parlerons-nous, après cela, des mille et une histoires de M. le capitaine Marryat? Il paraît que les lauriers du plus fécond de nos romanciers ont empêché de dormir ce Thémistocle d'outre-mer. Pour nous qui lui avons dû une disposition toute contraire, nous nous sentons en ce moment plutôt disposé à quitter la plume. Nous reconnaissons toutefois qu'il y a de l'imagination et de la facilité dans *le Pacha à mille et une queues*.

A. B.

BULLETIN.

Nous arrivons un peu tard pour exprimer notre joie et célébrer le dernier triomphe des armes françaises en Afrique. Mais, puisque nous prenons la parole des derniers, nous en parlerons avec plus de calme, avec tout le sang-froid dont nous sommes capables encore, et cette satisfaction profonde, mais concentrée, qui n'interdit pas la réflexion. Un beau modèle a posé devant nous, de loin : c'est le général Valée, et le simple et ferme bulletin qu'il a dicté nous préservera facilement de toute exagération de langage. Qui donc ne sentirait le devoir d'imiter, à cette distance où nous sommes de l'évènement dans le temps et dans l'espace, la précision sévère et la fermeté d'esprit dont le brave général a su donner l'exemple, au milieu de cet enivrement de la victoire que tous éprouvaient autour de lui ? Pour rendre un juste hommage à l'armée, il lui a suffi de quelques nobles paroles, qu'on n'oubliera pas : « C'est une des actions de guerre, a-t-il dit, les plus remarquables dont j'ai été témoin dans ma longue carrière. » — Pour payer une autre dette, avec cette prédilection un peu trop exclusive dont ne peuvent se défendre, malgré le plus parfait désintéressement personnel, les hommes attachés à une arme spéciale, il n'a pas manqué d'ajouter que ce qu'on a fait pour prendre Constantine a été une *opération entièrement d'artillerie.* — Mais cette double obligation remplie, il a parlé de lui-même avec un rare mélange de modestie et de dignité, il semble avoir voulu s'effacer pour faire une part plus belle à celui qu'il a remplacé sous le feu de l'ennemi ; ses rapports au ministre de la guerre et au président du conseil sont, pour ainsi dire, les premiers honneurs funèbres rendus à la mémoire du général Damrémont. On reconnaît, à ce trait, l'homme qu'il a fallu aller chercher dans

une humble retraite à la campagne, et qui a consenti à recevoir, pour servir le pays et le roi, un commandement de second ordre sous un chef plus jeune que lui, et moins ancien dans le même grade.

Bien plus, on assure que, dans le moment du triomphe, il a su se posséder à un degré qui étonne, et dont on a une idée incomplète par le style impassible de ses dépêches. Maître de Constantine, il l'a été assez de lui-même pour exposer sur-le-champ au ministère les embarras de cette conquête récente, les difficultés, les dépenses, les longues luttes auxquelles il faut encore se préparer, si l'on veut conserver tout le territoire que nos armes viennent de conquérir. Ce sont là, si nous en croyons des hommes qui paraissent bien informés, les considérations politiques dont il a fait suivre son bulletin, et que le ministère a supprimées. Une aussi froide raison n'est guère dans les habitudes d'un vainqueur. Ne soyons pas plus enivrés que le général Valée de ce triomphe, et apprécions, sinon au même point de vue, du moins avec la même absence de passion, les résultats qu'il convient d'en tirer pour les intérêts véritables de la France.

Et d'abord il est juste de dire que l'intention du ministère paraît s'être manifestée assez clairement dans un article du *Journal des Débats*, qui n'a pas été écrit, nous le supposons, sans quelques causeries confidentielles avec l'un des deux ou trois hommes politiques du cabinet. Le *Journal des Débats* se demande : « Que fera-t-on de Constantine? » et il ajoute : « Cette question a été faite à la chambre; elle y sera faite encore. Nous espérons que le gouvernement répondra qu'il garde Constantine. »

Il y a en effet de bonnes raisons pour que le gouvernement s'arrête à cette résolution généreuse. Ce n'est pas que nous attachions, comme le *Journal des Débats*, la moindre importance à Constantine, parce qu'elle a été *l'ancienne capitale de la Numidie et de l'Afrique romaine;* Syphax, Massinissa, Scipion l'Africain, ne sont guère des noms ni des autorités qu'on puisse invoquer aujourd'hui. Quelle qu'ait été l'habileté des Romains à bien choisir leurs positions militaires en pays conquis, leur exemple est loin d'être une règle infaillible de nos jours, car les divisions territoriales des états ont changé; les liens d'affection entre les peuples, les causes des sympathies internationales, et aussi les divergences d'intérêts, de passions, de religions, ne sont plus les mêmes dans les mêmes contrées. Toutes ces considérations d'une politique trop savante en histoire ancienne nous touchent peu quant à nous, et ne sauraient être populaires ailleurs qu'à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il faut apprendre à se décider, dans la pratique des affaires, par des vues toutes modernes. Heureusement on en a fait valoir de ce genre, et c'est à celles-ci que nous devons notre attention.

Si la province et la ville de Constantine sont des points plus importans à garder peut-être qu'Alger même et son massif, et ses dépendances immédiates, en voici les raisons principales, les seules qui aient une grande valeur actuelle. Cette province est la plus fertile de toute l'ancienne régence à la-

quelle Alger a donné son nom. Elle est traversée, dans des directions diverses, par trois ou quatre cours d'eau, navigables autrefois, et qui le seraient encore, si on prenait la peine d'enlever les obstacles que le temps et la négligence des populations riveraines ont laissé accumuler dans leurs lits; il ne faudrait pas de prodigieux travaux pour restituer au régime de ces rivières toute leur régularité, toute leur utilité commerciale; les soins les plus vulgaires suffiraient.

Les tribus qui habitent la province de Constantine sont les plus industrieuses de la régence et les moins cruelles. Il s'est conservé parmi elles de bons souvenirs et un penchant toujours assez vif pour les Français, qui ont eu, pendant si long-temps, des établissemens sur la côte, et ont fait pénétrer de proche en proche leurs mœurs dans l'intérieur avec cette facilité communicative pour laquelle il n'y a pas de barrière insurmontable.

La situation de Constantine est admirable pour le commerce avec les régions centrales de l'Afrique et les régences barbaresques voisines de l'Algérie; Constantine, en effet, est le point d'intersection de toutes les caravanes qui parcourent en sens divers l'Afrique et s'étendent jusque sur une partie de l'Asie. Enfin n'oublions pas une dernière considération, qui doit dominer toutes les autres, tant que la France exercera, dans sa colonie africaine, un empire contesté, au nom de la religion musulmane, par la Turquie et toutes les puissances inférieures qui relèvent du sultan, chef et protecteur de cette religion. A Constantine, on est placé mieux qu'ailleurs pour surveiller les mouvemens des deux régences de Tunis et de Tripoli; on imposera par terre aux ennemis de la France, on leur inspirera une crainte salutaire et continuelle qui dispensera nos escadres d'aller s'embosser au goulet du port de Tunis à la première alerte venue de Constantinople. Alors seulement on pourra se dire tout-à-fait maître de l'Algérie, parce qu'on ne redoutera plus les hostilités ni le mauvais vouloir de ses voisins.

Mais la conservation de Constantine exigera de grands sacrifices en hommes et en argent; le budget de nos possessions africaines s'accroîtra dans une proportion qui pourra bien effrayer les chambres. Pour maintenir une garnison française à Constantine, il faut continuer d'occuper les camps de Guelma et de Medjez-Ammar, il faut s'établir dans un troisième point intermédiaire; et de tous ces camps, notre puissance armée devra sortir de temps à autre pour combattre les Arabes. Quelle que soit, du reste, la supériorité de la position de Constantine sur celles que nous avons déjà au centre et à l'ouest de l'Algérie, n'allons pas croire que notre nouvelle possession, plus avantageuse, nous permettrait de négliger les anciennes; non, il faudra tout garder, et notre conquête dans l'est ne sera entretenue ni défendue avec les économies opérées sur d'autres points. Ce sera un accroissement considérable, non pas un déplacement de dépenses. Qu'on se prépare, si l'on veut bien faire les choses, à tenir sur pied cinquante mille

hommes en Afrique. On nous assure, et nous le croyons volontiers, que le ministère proposera aux chambres de garder Constantine, avec Oran, avec Alger, mais en acceptant toutes les conditions nécessaires de cette triple occupation. Les chambres décideront; le ministère, qui est si près de paraître devant elles, n'oserait rien prendre sur lui et ne le doit pas; c'est tout au plus si, dans le peu de jours qui le séparent de la session, il aura le temps de réfléchir mûrement sur l'étendue de l'initiative qu'on attend de lui dans ce grave intérêt de gouvernement.

La question se résoudra, si nos prévisions se réalisent, par la résignation de Constantine entre les mains d'un chef indigène, qui devra se soumettre à notre droit de suzeraineté, lui rendre un hommage efficace par des tributs et d'autres preuves comprises des Arabes, et ne pas oublier surtout comment nous faisons prévaloir, au besoin, notre suprématie. Ce ne sera pas Achmet-Bey, nous y comptons; il a été contre la France avec trop de fureur et d'aveuglement pour être jamais avec elle; et le système de conciliation ne s'étendra pas jusque-là, s'il plaît à Dieu! Achmet-Bey n'est pas un doctrinaire, que nous sachions. Ce ne sera pas non plus le commandant Youssouf qu'on choisira, nous en sommes assurés; celui-ci a donné, dans son long séjour à Paris, la mesure de sa gravité, de son aptitude aux affaires, de tous les dons enfin qui méritent le pouvoir; il n'est pas au niveau du rôle qu'on lui avait autrefois destiné avec une obligeante imprévoyance. Malheur aux héros qui viennent de loin, avec leur renommée digne des *Mille et une Nuits*, se montrer à tous les regards, et se faire toiser aux environs de la petite bourse de Tortoni! Il n'y a pas de roman, pas même ceux que *raconte si bien* parfois le *Journal des Débats*, qui résistent à cette froide épreuve de la réalité.

L'éclatant succès de nos armes dans l'est rejaillira heureusement sur l'ouest de notre grand établissement d'Afrique; la prise de Constantine aidera beaucoup à consolider la paix dans la province d'Oran, en donnant à l'émir de Mascara quelques motifs de plus d'observer rigoureusement le traité de la Tafna. Ainsi le ministère aura, en six mois, pacifié et soumis, autant qu'il le veut, l'Algérie à ses deux extrémités, par des moyens contradictoires en apparence, mais qui tendaient au même but; le ministère du 15 avril se montre fidèle à sa vocation, qui est de résoudre, comme on l'a vu jusqu'ici, toutes les questions graves qu'il a trouvées pendantes à son avénement. Il aura déblayé le terrain, peu lui importe que ce soit pour d'autres, ce serait encore une assez belle part que la sienne; et ceux même qui doutaient le plus de sa vitalité, aux premiers jours de sa naissance, conviennent qu'il a marché, qu'il a agi, qu'il a réussi à beaucoup de choses en peu de temps; ils se tirent de cette difficulté en disant qu'il est né heureux. Acceptera qui voudra cette manière de juger les hommes et les choses : il ne nous semble pas qu'on puisse être heureux à ce point sans une véritable habileté, un esprit de suite et une harmonie de volontés surtout, dont peu d'administrations ont offert le modèle jusqu'à ce jour. Nous ne serions pas surpris qu'à

force de manier le pouvoir et d'être *heureux*, le ministère y prît goût, et sût le garder. La récompense qui lui est réservée sans doute , c'est de pouvoir faire lui-même quelques pas, dans une voie nouvelle, sur le terrain qu'il a déblayé. Ce serait une belle gloire, après avoir réglé le compte du passé, d'inaugurer un avenir de dignité et de grandeur dans notre politique étrangère. Déjà, nous le savons, les relations de la France avec l'Europe sont singulièrement modifiées depuis le 15 avril. On ne se souvient pas assez, dans le public toujours trop oublieux, de l'état des esprits à l'intérieur, ni de notre situation au dehors, à l'époque que nous signalons. Les grandes monarchies absolutistes voyant la France en guerre avec son gouvernement, et le gouvernement lui-même déchiré dans son sein par de profondes divergences d'opinion, supposaient (pourquoi le dissimuler?) que l'établissement de juillet inclinait vers sa fin, et déjà elles triomphaient de nos malheurs en perspective : nous étions devenus la risée de l'Europe; elle rêvait ce qu'elle rêve toujours quand la peur l'abandonne un moment, c'est que nous allions être la proie des factions et la sienne un peu plus tard ! Aujourd'hui, elle reconnaît que la dynastie de notre révolution s'affermit et pousse bien avant dans le sol ses nombreuses racines; elle nous respecte, si elle ne nous aime. L'affaire de Constantine n'aura pas peu contribué à nous poser ainsi vis-à-vis de l'Europe; et pourtant, c'est presque là une affaire d'intérieur, ce n'est pas encore une manifestation, aussi directe et aussi hardie que nous la voudrions, d'une nouvelle politique extérieure. Tout n'est pas fait, il s'en faut bien; seulement tout commence.

En attendant, il est juste de louer certains journaux de leur persévérante malveillance envers le ministère, comme envers tous les hommes qui, de près ou de loin, concourent au succès de ses actes: cette malveillance inépuisable est le plus grand mérite que puisse revendiquer une presse qui, sans cela, ne s'attribuerait plus l'insigne honneur d'être de l'opposition. Constantine est à peine prise, et dans le silence du gouvernement qui ne s'est pas encore expliqué d'un ton officiel, déjà ces feuilles donnent un libre cours à leurs méfiances injurieuses. Les unes refusent de croire que le *Journal des Débats* ait interprété la pensée du cabinet, car ce serait une pensée généreuse; elles attendront des déclarations officielles, de peur de mécompte, *et encore n'y auront-elles foi qu'à demi*. Du reste, s'il est permis de pressentir l'esprit public d'après leur langage, qui n'est français d'aucune manière, tout le monde *s'attend que* le gouvernement se décidera pour l'abandon de Constantine : ce résultat est tellement prévu, qu'on y est préparé comme à une chose inévitable !

D'autres journaux, pour faire de l'opposition à leur manière, établissent une censure d'un nouveau genre sur les correspondances particulières qui leur viennent de Constantine, et ils en élaguent tout ce qui est favorable à M. le duc de Nemours; ils s'estiment à cent lieues de la cour, et pensent avoir donné une bonne leçon aux courtisans, parce qu'ils ont empêché leur public

de savoir ce qu'on dit partout du courage d'un jeune prince, qui, apparemment, n'a pas été mis, par son rang, en dehors de ce droit commun des enfans de la France. L'armée rend plus de justice à M. le duc de Nemours, nous le savons; elle l'a adopté comme celui de toute sa famille qui mérite le mieux le nom de soldat, et elle le venge assez des omissions calculées d'une certaine presse, et aussi de quelques préventions qui planent dans une région élevée de la société, où ce n'est pas une recommandation d'être, à vingt-trois ans, comme on disait de lui au camp de Compiègne, *un troupier achevé!*

Le triomphe de nos armes en Afrique ne peut que faire du bien aux élections en France; surtout la nouvelle en est arrivée à propos pour que les électeurs décident, dans leur sagesse et leur esprit de nationalité, quelle mission ils veulent donner à leurs mandataires. Si la chambre qui va venir se montre timide à embrasser la grande question d'Alger dans toute sa largeur, et aussi avec toutes ses nécessités, les électeurs n'auront à s'en prendre qu'à eux-mêmes. Qu'ils sachent envoyer une chambre disposée aux sacrifices, et ce n'est pas le gouvernement qu'elle trouvera indocile; il est prêt à accepter toutes les conditions d'un établissement colonial sur une vaste échelle; et, à vrai dire, ce n'est jamais du gouvernement que les objections sont venues : c'est de la chambre élective, qui, selon le mot de M. Dupin, l'anti-colonial, tient les cordons de la bourse.

D'après les bruits qui se répandent depuis quelques jours, les élections seront plus vivement disputées qu'on ne le supposait d'abord, et le ministère, sans avoir à s'alarmer sur le résultat définitif, prévoit que la mêlée sera chaude. D'où vient ce changement dans une situation qu'on croyait fixée, avant même d'être décidée par le scrutin? La vraie cause, à ce qu'il nous semble, c'est la tolérance qu'on a promis d'avoir pour les prétentions électorales des doctrinaires : le gouvernement, pour n'avoir pas voulu se séparer de ce parti, qui est devenu si vite un parti extrême, propre à tout compromettre, a été accusé faussement de l'avoir admis dans son alliance intime, et il a dû se trouver moins fort contre les autres partis extrêmes; ceux-ci se grandiront et lèveront la tête toutes les fois qu'on pourra craindre, à tort ou à raison, le retour des doctrinaires au pouvoir. Un républicain avoué, M. Corne, président du tribunal de Douai, se présente à Cambrai, où il a des chances favorables; cependant le candidat du ministère n'est pas encore disposé à lui céder la place. Un autre partisan de la république, et qui promet à M. Garnier-Pagès un rival parlementaire, M. Martin, avocat de Strasbourg, aspire à remplacer à la chambre M. de Turkheim, ancien maire de cette ville. M. de Turkheim se retire et ne lui fera pas concurrence; dès-lors tous les efforts que d'autres pourraient tenter doivent probablement échouer devant cette candidature.

On ne dit pas toutefois que le parti légitimiste ait aussi l'espoir de s'enrichir par l'accession de quelques talens nouveaux; il en est toujours au même point. Sauf les noms de M. Berryer et de M. le duc de Fitz-James, il

n'y en a pas un seul que le monde connaisse. On a déjà soumis du ton le plus doux cette simple observation à la *Gazette de France;* elle a compris qu'on voulait lui dire qu'elle vieillissait, et son parti avec elle; elle a eu raison, c'était bien le sens de ces paroles. Mais, pour répondre, elle a pris le change, selon son habitude. Ce n'est pas l'obscurité de ses amis qu'elle prétend justifier, et tel est pourtant le seul reproche qu'on leur adressait amicalement; elle imagine, par un adroit détour, qu'on en veut à la tournure bourgeoise de leurs noms, et vous voyez d'ici comme elle doit rire agréablement de la prétendue contradiction des libéraux, qui ont fait une révolution au profit de la bourgeoisie et se moquent des familles bourgeoises. Là-dessus, la *Gazette de France* prend sous sa protection tout le tiers-état; elle passe en revue les noms bourgeois qu'elle a pu rassembler sous sa bannière, avec autant d'orgueil qu'elle l'eût fait autrefois pour les Castelbajac, les Puymaurin, les Marcellus, les Syrieys de Mayrinhac; c'est encore là une de ces conversions imprévues dont elle nous étonne depuis six ans. Par malheur, il y a des gens d'une mémoire désespérante; ils se souviennent parfaitement des quolibets de la *Gazette* lors des comités électoraux de 1829 et 1830, organisés contre M. de Polignac par des meneurs populaires dont elle trouvait les noms tout-à-fait grotesques. Comme c'était alors pour elle un sujet de rire inextinguible que tous ces noms populaires du neuvième arrondissement! MM. Locquet, Lanquetin, etc. Tous ces noms ont fait leur chemin dans les honneurs municipaux, et le patronage de la *Gazette* ne peut s'étendre sur eux; voilà le malheur! Celui qui avait le privilége de la divertir plus que les autres, c'était l'honorable M. Locquet. Elle ne tarissait pas en plaisanteries plus ou moins folles sur la nécessité pour le roi de France de rendre son épée à M. Locquet. Aujourd'hui elle signalerait volontiers pour aristocrate ce maire qui ne veut pas briguer les suffrages de ses voisins et ne sortira de chez lui que député.

Il court de si mauvais bruits sur le parti légitimiste, qu'on disait, ces jours derniers, M. Berryer disposé à faire confirmer de nouveau son mandat, par une sorte de point d'honneur, et à le résigner ensuite pour abandonner la vie politique. M. Berryer aurait tort, il ne fera pas cette faute, et pourtant nous concevons que l'ingratitude des augustes exilés lui en ait donné l'idée plusieurs fois. Pour ce qui est de la vie politique, il y a longtemps qu'elle a abandonné M. Berryer, cela date du jour même où il est entré à la chambre, sous les auspices d'une faction insensée qui allait se perdre, le perdre lui-même et la légitimité tout ensemble. Mais il reste à cet orateur de premier ordre de grands dédommagemens d'amour-propre; c'est à quoi la vie parlementaire est bonne, quand elle ne sert pas autrement; on parle, et l'on croit qu'on agit; on traite les affaires d'un certain point de vue où le pays entier refuse de se placer, et l'on rêve qu'on y exerce quelque influence. M. Berryer, que certaines prédilections, qui ne sont pas d'ailleurs les nôtres, ont fait admettre généralement comme le plus grand

orateur de la chambre, ne trouvera jamais un plus vaste théâtre pour le développement de tous ses moyens.

A vrai dire, il faudrait peut-être s'abstenir de parler des élections, à la veille du jour où elles vont se faire. Tant de prévisions peuvent être démenties par l'évènement! Aussi nous arrêterions-nous là, s'il ne nous restait, avant de finir, un devoir dont nous avons à nous acquitter envers des amis politiques.

Un des membres du centre gauche les plus honorables par leur caractère et les plus indépendans par leur position, M. Roger (du Nord) a été attaqué, dans les bulletins électoraux de la gauche, comme s'il s'agissait d'un de ces ministériels de tout ministère possible, qui ont si fort déconsidéré la dernière chambre, en la traînant tour à tour, et à six mois d'intervalle, à la remorque de trois ou quatre différens systèmes de gouvernement. Il n'en est rien, et l'on sait ce qu'est M. Roger : un homme qui a toujours affiché une préférence marquée pour un cabinet dirigé par M. Thiers, mais qui, s'il devait conseiller au ministère de sa prédilection une alliance nécessaire avec quelque fraction de la chambre, porterait ses regards, avant tout, sur la gauche gouvernementale et gouvernable, sur M. Odilon Barrot, pour lequel il ne dissimule pas son estime profonde et ses sympathies. Toute réserve faite pour la considération personnelle que tout le monde doit à M. Barrot, nous ne partageons pas cet entraînement politique, nous le constatons; et cependant la gauche combat M. Roger avec violence. Elle ne pourra donc jamais se dépouiller de ses mauvaises habitudes du temps de la restauration! Si vous faites un pas vers elle, aussitôt elle recule de deux pas, et tout en rompant, elle ferraille avec vous de sa vieille rapière.

Elle aura beau s'escrimer toutefois; elle n'empêchera pas les hommes du centre gauche, tels que M. Dufaure, M. Dubois, M. Roger, M. Mathieu de La Redorte, M. Vivien et leurs amis, de former l'élément principal de la prochaine chambre : c'est la seule prévision qui paraisse infaillible, et nous l'aventurons en toute assurance. Et le centre gauche gardera long-temps le pouvoir avant de le laisser incliner décidément vers la gauche, surtout si la gauche continue de marcher ainsi d'erreurs en erreurs, et de se retirer, avec son humeur farouche, devant ce qu'elle devrait attendre au moins dans ses cantonnemens.

Si, à la veille des élections, nous jetons un coup d'œil au dehors, sur cette formidable question d'Espagne que de grands politiques trembleurs présentaient comme un obstacle à la dissolution de la chambre, nous voyons les troupes du prétendant qui repassent l'Èbre sur plusieurs points. Cette bonne fortune arrive à la cause constitutionnelle d'Espagne, c'est-à-dire à la nôtre, juste au moment où nos colléges vont approcher du scrutin; rien ne pouvait venir avec plus d'opportunité, si ce n'est la prise de Constantine, qui lève aussi une difficulté dont on prétendait faire ressource pour prolonger la vie de la dernière législature. Tout devient obstacle à qui se

laisse effrayer; mais M. Molé peut se dire aujourd'hui, en changeant un peu la devise d'un de ses devanciers : « Tout vient à point à qui sait prévoir et vouloir. »

Théâtres. — Le Théâtre-Italien, privé de Rubini, s'est vu contraint de recourir au vieux chef-d'œuvre de *Sémiramis*. Les Arsaces manquant toujours, il eût été fort difficile d'escorter dignement Sémiramis à son entrée à Babylone sans l'intervention de Mme Albertazzi, qui a quitté la robe cendrée de la *Cenerentola* pour la tunique du guerrier perse. Cette cantatrice n'a pas craint de cumuler le *soprano* et le *contralto*, comme Mme Malibran, d'harmonieuse mémoire. Déjà, l'été dernier, Mme Albertazzi avait chanté Arsace au *King's-Theatre* à Londres, et la jolie Anglo-Italienne avait obtenu une espèce de triomphe chez ses semi-compatriotes. Ce bonheur a souffert quelque peu en repassant le détroit. Le terrible rôle d'Arsace ne semble avoir été écrit que pour Mme Pisaroni. Que de femmes ont échoué depuis cette *virago* foudroyante, si belle dans son incomparable laideur! Nous avons vu passer Mmes Brambilla et Pixis en ces derniers temps; aujourd'hui c'est Mme Albertazzi qui veut recueillir ces successions. Nous devons à cette complaisance ou à cette témérité trois soirées de *Sémiramis*, sans doute les plus froides de la saison. Il est vrai que tout contribue à désoler le chef-d'œuvre de Rossini. Une parcimonie provinciale préside au budget de Favart; c'est vraiment un douloureux spectacle que cette cour babylonienne et ces coulisses flottantes qui se sont éternisées autour de *Sémiramis*. Les années passent, mais cette Babylone ne passe jamais. L'administration a ses recettes assurées avec Mlle Grisi et Tamburini; cela lui suffit. Les habitués ne se plaignent pas; ils sont les obligés de la direction, puisqu'ils ont la faveur d'être inscrits sur le catalogue étroit des loges, où il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Que peut-on désirer de mieux? Il est reconnu que la petite salle des Italiens est un salon ouvert au beau monde trois fois par semaine; qu'on y fait de la musique vocale, et instrumentale quelquefois; que Lablache, Rubini, viennent y chanter des morceaux en costume du moyen-âge et sans partition. Cela suffit à la curiosité; c'est un peu plus qu'un concert et un peu moins qu'une représentation scénique, un juste-milieu ultramontain créé par l'économie de la direction. Favart ne veut pas entrer en rivalité de pompe avec son voisin l'Opéra; Favart garde sa spécialité modeste; il place les diamans et les belles figures dans les loges; il décore la salle, et laisse à la scène une noble simplicité. L'Opéra décore la scène et ne se mêle pas de la salle. Or, s'il arrivait que Rubini, Mlle Grisi et Tamburini fussent atteints, cet hiver, par un trio de grippe, on ouvrirait les portes comme d'habitude, on ouvrirait le foyer; l'orchestre jouerait des symphonies, et le théâtre ne jouerait rien du tout. Pourtant il

serait à désirer que la direction employât à quelques superfluités de détail les fonds que les chambres lui votent. Il ne serait pas mal que *Sémiramis* obtînt un peu de cette faveur de peinture et d'étoffes qu'on a largement accordée à feu *Malek-Adhel*. Il conviendrait même de chausser, de coiffer, de vêtir le moins grotesquement possible ces Perses, ces Mèdes, ces Babyloniens, ces Syriens, ces Assyriens, ces Indiens, ces mages, ces prêtres, ces peuples, ces rois, qui sont représentés par six messieurs assez nonchalans. *Tanti regi e popoli!* Mais Rubini commence à mieux se porter; nous l'avons vu sur le boulevart Italien, avant-hier, en polonaise-bergamasque bleue; il ne toussait pas. *Les Puritains* sont arrivés avec lui : *Suoni la tromba!*

A propos de subventions théâtrales, les chambres auront à trouver cette année une mine nouvelle, les jeux publics étant supprimés. Le *trente-un* et la *roulette* déshabillaient bien du monde, mais ils habillaient le personnel des théâtres subventionnés; c'était une compensation. Le terme de la fermeture des salons Benazet approchant, une fièvre ardente s'est, dit-on, emparée des joueurs. L'or et les billets jonchent les tapis, dont la verdure disparaît sous les masses d'enjeux énormes. Cela se conçoit; on veut jouir avant d'expirer; il n'y aura jamais plus de libertins que deux mois avant la fin du monde. La province commandite des députés qu'elle envoie aux chambres de *trente-un*. Des électeurs s'assemblent, votent des fonds, et confient une martingale victorieuse à un député probe, qui prête serment de fidélité sur une dame de cœur, monte en chaise de poste, et tombe avant le débotté chez les *tailleurs*. Les quatre-vingt-six départemens ont fourni de cette manière quatre cent représentans, qui ont tous promis de vaincre ou de s'ensevelir sous les débris de la ferme. De là, cette affluence inouie de joueurs, ce luxe des tables, ces gains et ces pertes énormes, dont les salons font leurs entretiens depuis quelques jours. On ne sait où pareille fureur doit s'arrêter : tous veulent employer dignement les soixante jours qui restent, y compris les nuits; une minute perdue, c'est une fortune peut-être à jamais envolée; aussi toutes les secondes sont saisies au vol; on extrait l'essence du temps; on exprime le jus des heures. Le 31 décembre, *le jeu sera fait, et rien n'ira plus.*

— *La Marquise de Senneterre* a obtenu assez de succès au Théâtre-Français, mardi dernier. La réaction commencée rue de Richelieu par les comédies appelées *spirituelles* se continuera-t-elle long-temps encore? Nous espérons que non. Nous ne pouvons nier, cependant, un certain mérite d'intrigue dans *la Marquise de Senneterre*. Justice rendue à cette pièce sous le rapport du dialogue et de la composition, demandons aux auteurs pourquoi ils ont fait de Marion Delorme et de Cinq-Mars deux personnages en dehors de toute réalité historique, et, en même temps, en dehors de la poésie dramatique, pour ainsi dire. La destinée de Marion Delorme n'est pas, nous le

croyons, de nature à ne fournir que quelques plaisanteries et quelques bons mots. Nous n'approuvons pas, sans doute, le parti qu'en a tiré M. Victor Hugo; il ne convient pas plus de faire de la célèbre courtisane une femme à sentimens exaltés qu'une femme d'un esprit médiocre et trivial. Dans *la Marquise de Senneterre*, Marion Delorme n'est autre chose qu'une grisette froidement coquette, sans finesse et sans esprit. C'est un tort réel qu'ont eu les auteurs de ne pas respecter davantage l'esprit traditionnel de la joyeuse courtisane. Nous en dirons autant de Cinq-Mars, qui, du commencement à la fin de la comédie, joue le rôle d'un innocent de première force. Un homme comme Cinq-Mars, cependant, assez audacieux et assez entreprenant pour lever l'étendard de la révolte contre Richelieu, et pour mériter, à dix-neuf ans, la haine du célèbre coupeur de têtes, valait qu'on le prît un peu plus au sérieux. Somme toute, l'idée de *la Marquise de Senneterre* n'est pas neuve, les caractères n'en sont ni vrais ni nouveaux; nous trouvons, néanmoins, qu'elle est supérieure à plusieurs des marivaudages joués à la Comédie-Française depuis long-temps. — Quant aux acteurs, nous n'avons rien à en dire. Le profil de Mme Volnys n'a pas été applaudi, non plus que la voix chevrotante de Mlle Plessis, qui, à notre grand regret, semble prendre à tâche de démentir toutes nos espérances.

On répète activement au Théâtre-Français le *Caligula* de M. Alexandre Dumas. Ce drame jouit déjà d'une renommée qui, nous l'espérons, ne pourra que s'accroître. On parle beaucoup du talent de penseur dont a fait preuve M. Alexandre Dumas dans son nouveau drame, où deux littératures et deux religions, c'est-à-dire deux civilisations se trouvent en présence. L'analogie évidente qui existe entre l'époque choisie par l'auteur et la nôtre, au point de vue philosophique, ne saurait manquer d'exciter vivement l'intérêt du public.

F. Bonnaire

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUARANTE-SIXIÈME VOLUME

DE LA REVUE DE PARIS.

Scènes de la vie dalmate et vénitienne. — Les trois Amours d'un philosophe vénitien, par M. PHILARÈTE CHASLES. 5
Voyages. — Tanger et Gibraltar, par M. ROSSEEUW SAINT-HILAIRE. 27
Les Inconvéniens d'une faute d'impression, par M. CH. NODIER. . 43
BULLETIN 52

Souvenirs d'Espagne. — II. — Route de Saragosse à Madrid, par M. CH. DIDIER. 65
Salvador, par Mme CH. REYBAUD. 80
Croquis politiques. — II. — M. le duc Decazes. 109
BULLETIN. 123

L'Académie royale de Musique. — 4e époque. — Septième article, par M. CASTIL-BLAZE. 133
Originaux du dix-septième siècle.—I.—L'Avocat Patru, par M. PAUL DE MUSSET. 160
L'Irlande. — II. — Dublin, par M. C. FEUILLIDE. 173
BULLETIN. 196

La Signarre, par M. LÉON GOZLAN. 205
Une vie de poète, par M. X. MARMIER. 250
Critique littéraire.—*Mauprat* de George Sand, par M. J. CHAUDES-AIGUES. 258
BULLETIN. 265

La Légende de sœur Béatrix, par M. CH. NODIER. . . . . : 277
Originaux du dix-septième siècle. — II. — Le Poète Gombauld, par M. PAUL DE MUSSET. 294
L'Art dramatique, lettre à Diderot, par M. ARNOULD FREMY. . , 311
Critique littéraire. — *Valérie. — La duchesse de Bourgogne. — Julie Norwich. — Descarnado. — Le Pacha à mille et une queues.* . . 325
BULLETIN. 333

LE BAL
DU VICE-LÉGAT.

I.

Au temps où le Comtat Venaissin faisait partie des états du Saint-Siége, un vice-légat représentait à Avignon l'autorité papale. Ses pouvoirs étaient fort étendus et ses prérogatives presque souveraines : la ville avait cependant d'assez beaux priviléges; elle pouvait en appeler en cour de Rome des rescrits qui attaquaient ses franchises, et les consuls qu'elle nommait chaque année soutenaient vigoureusement les intérêts publics. Mais dans ce conflit d'autorités, il n'y avait pas grande sécurité pour les intérêt privés, et souvent le despotisme des vice-légats pesa fort sur la noblesse et la bourgeoisie du pays. Pour ce qui est du menu peuple, il n'y prenait pas garde, et pourvu qu'on ne lui vendît pas le pain trop cher, pourvu qu'il eût souvent de belles processions, il se tenait tranquille et criait volontiers devant la porte du palais : Vive monseigneur!

Au commencement du seizième siècle, c'était un noble Milanais nommé Orlando de Carreto qui gouvernait l'état venaissin : il était entré jeune dans les ordres; mais il n'avait que le diaconat, et il disait que pour se faire prêtre il attendait qu'il fût cardinal. En ce temps-là les mœurs du clergé n'étaient pas exemplaires; c'étaient les gens d'église qui causaient les plus grands scandales. La jeunesse d'Orlando de Carreto avait été fort dissolue; mais il avait racheté cela plus tard

par quelques semblans de dévotion, et les iniquités de sa vie passée ne nuisirent pas à son élévation. Il était vieux déjà quand il arriva à Avignon, et il ne se souciait plus des péchés auxquels il s'était jadis adonné; mais, bien que ses habitudes fussent régulières, il était au fond de l'ame ce qu'il avait toujours été, un homme sans foi ni loi, ne croyant ni à Dieu ni au diable. Il n'aimait personne en ce monde que lui-même et Giovani de Carreto, son neveu, le dernier de sa race, le seul héritier de son nom: c'était lui qui l'avait élevé avec une affection jalouse, sans souffrir jamais que père ni mère eussent quelque autorité sur son enfant adoptif. Il l'avait amené d'Italie dans le Comtat Venaissin, et d'avance il songeait à lui faire faire quelque grand mariage; mais les avantages qu'il ambitionnait n'étaient pas faciles à rencontrer, et en attendant, le jeune cavalier menait une vie de grand seigneur, libre et dissipée.

Don Giovani était parfaitement beau de visage; son esprit vif et hardi ne manquait pas de culture; mais il avait une ame égoïste, des passions effrénées, un caractère fourbe et inconstant. Sa haute position, ses amours avec quelques grandes dames, son orgueil, ses bravades, ses vaniteuses indiscrétions, lui suscitèrent de mortels ennemis dont il ne se souciait guère, car il était brave, et l'épée à la main il ne craignait personne. Le vice-légat feignait d'ignorer tous ces scandales, et quiconque eût osé lui en porter quelque plainte aurait été fort mal venu.

Après avoir aimé, séduit et trompé beaucoup de belles dames dont quelques-unes allèrent au couvent faire pénitence de leur faiblesse, Giovani conçut une passion qui devint d'autant plus violente qu'il était moins aisé de la satisfaire. Vanina de Donis était une belle jeune femme qu'on ne rencontrait guère qu'à l'église, et deux ou trois fois l'année aux fêtes somptueuses que donnait le vice-légat, et auxquelles toute la noblesse d'Avignon ne pouvait se dispenser de paraître. Elle était gardée par l'amour jaloux d'un de ces vieux maris qui conservaient les bonnes traditions italiennes sur la manière de surveiller la vertu des femmes. Le marquis de Donis avait mis près de la sienne une vieille duègne alerte et défiante qui la suivait comme son ombre; la jeune dame ne parlait sans témoin qu'à son confesseur et ne sortait qu'accompagnée de son mari.

On ferait un livre des ruses qu'inventa don Giovani pour parvenir jusqu'à Vanina et des manœuvres qu'il employa pour éloigner le marquis de Donis; il ne fallut pas moins que lui susciter certaines affaires qu'il fut forcé d'aller arranger en cour de Rome. Sa femme,

restée seule à Avignon sous la garde de la duègne qui était déjà gagnée, se laissa bientôt séduire par Giovani.

En ce temps-là les femmes n'étaient pas émancipées comme aujourd'hui : elles gouvernaient leurs maris, souvent elles les trompaient ; mais c'était avec des apparences de respect et de soumission dont elles n'eussent pas osé s'écarter ; elles ne paraissaient dans le monde qu'en certaines occasions solennelles, et le reste du temps elles vivaient renfermées chez elles sans autre distraction que le gouvernement de leur famille. Celles d'un haut rang avaient des demoiselles qui les servaient et leur faisaient compagnie ; aucun homme n'était admis familièrement dans leur intérieur, et si quelque jeune cavalier leur faisait la cour, c'était d'une façon toute réservée et secrète. Les relations de Mme de Donis avec don Giovani étaient ignorées de toute sa maison ; elle passait comme à l'ordinaire sa vie à faire de la tapisserie avec ses suivantes, ne recevant d'autre visite que celle d'un vieux trinitaire, son confesseur ; mais chaque nuit la porte du jardin s'ouvrait sans bruit, et souvent la duègne veillait jusqu'au jour sur ces mystérieux rendez-vous.

L'hôtel du marquis de Donis était un grand édifice qui cependant n'avait pour façade qu'une belle porte sculptée et un balcon. Un étroit vestibule servait d'entrée à la cour d'honneur au fond de laquelle s'élevait le corps de logis principal, flanqué de minces tourelles et couronné de hauts pignons ; derrière cette noble demeure, il y avait un vaste jardin planté d'ormes touffus et de sycomores. Don Giovani et sa belle maîtresse se promenaient sous ces sombres bosquets pendant les nuits d'été douces et sereines, tandis que le rossignol chantait dans le feuillage et que la blanche lune veillait au ciel. Souvent le jour les surprit encore ensemble, et son premier rayon fit frissonner la jeune femme. Elle aimait avec l'ivresse et l'abandon d'une ame ignorante, pleine de dévouement et de foi ; jamais elle n'avait soupçonné le cœur de don Giovani, elle ne savait rien de son inconstance, de sa perfidie ni de ses autres amours. Jamais aucun de ces scandaleux récits n'était arrivé jusqu'à elle, tant on l'avait bien gardée de tout contact avec le monde. Pourtant elle avait parfois des remords, des terreurs secrètes : elle pleurait en disant des prières et en se souvenant de son mari ; mais la présence de don Giovani séchait ces larmes et calmait ces frayeurs. Vanina oubliait alors le reste du monde, et pour quelques heures de ce bonheur, elle eût donné toutes les autres joies d'ici-bas et toutes les béatitudes de l'éternité.

Une nuit, les deux amans marchaient au fond des bosquets, tandis

que la duègne assise aux degrés du perron sommeillait et faisait de mauvais rêves. Le temps était sombre, un vent d'orage courbait les rameaux et tourmentait les hautes girouettes de l'hôtel. Parfois la cloche de quelque couvent qui sonnait l'office dominait ces bruits confus à travers lesquels résonnaient des paroles d'amour. Vanina, appuyée au bras de son amant, écoutait l'orage qui passait sur leur tête, tandis qu'autour d'eux les grands arbres élevaient leurs troncs immobiles. Tout à coup la jeune femme s'arrêta : il lui semblait qu'une ombre avait passé près d'elle.

— Viens, dit-elle en serrant le bras qui la soutenait, viens, rentrons; cette nuit est lugubre, il fait froid ici. Jésus! quel temps! Dieu garde les pauvres voyageurs!

Une sourde exclamation sembla répondre à ces paroles.

— Giovani! s'écria la jeune femme, qu'est-ce, que me dis-tu!

—Rien, répondit-il en l'entourant de son bras. Oui, viens, rentrons.

Ils marchèrent rapidement vers la maison. En ce moment, de rapides éclairs déchirèrent les nuages, et le tonnerre gronda. La duègne se leva épouvantée et se précipita dans la maison; Giovani et Vanina la suivirent.

— Sainte Vierge! dit la jeune femme en s'inclinant dévotement devant une belle madone placée à son chevet; sainte Vierge, gardez-nous!

Puis elle s'assit, et Giovani se mit sur un coussin à ses genoux. La duègne prit son rosaire et redescendit pour aller fermer les portes.

Vanina n'entendait plus l'orage qui ruisselait le long des vitrières; d'une main, elle retenait les deux mains de don Giovani; de l'autre, elle caressait la brune chevelure de son amant. La lampe, suspendue au plafond, jetait sur eux de molles clartés; le silence de cette grande chambre, toute pleine de parfums, n'était troublé que par ce doux entretien d'amour où le regard disait encore plus que les paroles. Une fois, Vanina se pencha, et ses lèvres effleurèrent le front de son amant; puis, comme elle se relevait, ses yeux s'arrêtèrent sur les rideaux baissés devant la porte, et aussitôt une mortelle pâleur se répandit sur son front. Sans bouger, sans détourner la vue, elle dit à voix basse et en laissant aller les mains qu'elle retenait :

— Giovani, tire ta dague!

— Ah! murmura-t-il en mettant la main à sa ceinture et sans tourner la tête, nous ne sommes pas seuls ici?

—Non. Mais tu vas te défendre.

A ces mots elle se leva. Au même instant les deux rideaux écartés se refermèrent.

— M. de Donis est là, dit Vanina avec une sombre résolution, il nous a vus. S'il t'attaque, défend ta vie; s'il veut me tuer, laisse-le faire; c'est son droit.

— M. de Donis! s'écria Giovani avec plus de colère et d'étonnement que de frayeur.

— Oui, il est là. Je viens de le voir, j'ai vu ses yeux luire dans l'ombre... Oh! Giovani, il nous regardait... Mon Dieu! miséricorde!

Ils écoutèrent; mais aucun bruit ne se faisait entendre, hors celui de l'orage qui s'apaisait.

— Ne tremble pas ainsi; je ne le crains pas, dit Giovani avec une hautaine arrogance; et toi-même, tu es en sûreté, tant que je serai là.

Il y eut un moment de silence; puis des pas pressés résonnèrent dans l'escalier, et la duègne entra tout éperdue.

— Monseigneur est de retour! monseigneur est ici! dit-elle, il est entré secrètement, sa clé ouvre toutes les portes, il est monté... j'étais derrière lui... Il est venu là... puis, il s'est retiré sans me voir.... Gérard, son écuyer, l'accompagnait, un flambeau à la main....

— Et où est-il allé? interrompit froidement don Giovani.

— Il est redescendu dans la salle basse.

— Ah! il a été prudent! dit le jeune cavalier en serrant sa dague.

— Pars, sauve-toi, dit impétueusement Vanina; tu peux sortir d'ici sans risque; va-t'-en, Giovani...

— Et quand je n'y serai plus, sais-tu ce qui peut arriver?

— Ce que Dieu voudra! je mets mon espoir en sa miséricorde.

— Monseigneur vous aime, dit la duègne en pleurant, il vous pardonnera, et c'est moi qui subirai le châtiment de tout ceci. Avec quelques soumissions et quelques paroles de repentir, les jeunes femmes savent bien obtenir grace...

— Non, non, point de repentir, point de soumission! s'écria don Giovani; crois-tu que je te laisserai ici à la merci de ce vieux tyran?

— Giovani, j'ai mérité mon sort, j'ai failli.... Je ne demanderai point de grace.... Que le marquis se venge et que Dieu me fasse miséricorde!...

Giovani savait que le marquis était un homme jaloux, incommode, mais qu'il était incapable de ces terribles vengeances dont quelques maris ont frappé leurs femmes infidèles; ce n'était pas le danger de Vanina qui le préoccupait, c'était un sentiment égoïste et jaloux. Sa

passion n'avait pas eu le temps de s'assouvir. Il lui en coûtait d'abandonner si tôt ses droits sur cette belle jeune femme; il ne pouvait souffrir qu'elle lui fût ainsi ravie. Pour lui, il n'y avait qu'une manière de se séparer de ses maîtresses, c'était de les abandonner quand il en était las. Il calcula rapidement les moyens qui lui restaient, et son parti fut pris aussitôt.

— Vanina, dit-il, je ne sortirai pas d'ici sans toi; tu vas me suivre...

— Va-t'en! s'écria-t-elle épouvantée.

— Tu n'oses! Mais ne m'as-tu pas dit que tu me sacrifierais mille fois ton honneur et ton salut!... A présent, si je te quitte, ce sera pour toujours..... Tu ne me reverras jamais, Vanina. Tu ne pourras plus échapper à ton mari : il ne se fiera plus à personne pour te garder; il t'enfermera, il sera ton geôlier....

— Dieu aura pitié de moi! interrompit Vanina éplorée, je mourrai....

— Seigneur don Giovani, au nom de tous les saints, dit la duègne pâle de frayeur, sortez d'ici.... Ne voyez-vous pas en quel péril nous sommes?... Fuyez, tandis que le passage est libre.... Si monseigneur fermait la porte du jardin....

Giovani s'assit. Les deux femmes se jetèrent à ses genoux, tremblantes, éperdues; mais il persista dans sa résolution.

— Non, s'écria-t-il, je ne te laisserai pas à la merci de ton mari... Et toi, Benigna, ma pauvre vieille, tu veux aussi rester. Le marquis te tuera, ou pour le moins il te fera mettre au couvent du Bon-Pasteur pour le reste de tes jours, avec les femmes de mauvaise vie.

Alors la duègne supplia sa maîtresse de fuir, d'échapper à la vengeance de son mari. Giovani recommença ses protestations.

— Eh bien! allons! dit Vanina, vaincue par cet hypocrite dévouement, égarée par l'effroi de cette situation; allons, et que Dieu me pardonne!

Il l'entraîna.

— Tiens-toi derrière moi, reprit-elle avec résolution, je veux marcher la première.

Ils descendirent. L'escalier était sombre, on n'entendait aucun bruit; la porte du jardin était encore entr'ouverte.

— Où me mènes-tu? demanda Vanina d'une voix défaillante.

— Je n'en sais rien, répondit tranquillement don Giovani.

Quand ils furent dans la rue, ils aperçurent devant la porte de l'hôtel les deux chevaux qui avaient amené le marquis et son vieil écuyer.

— En selle! dit don Giovani, ravi d'un tel hasard et d'une si belle aventure; comme au temps de Pierre de Provence et de la belle Maguelone, nous allons courir les grands chemins.

— Sainte Vierge! s'écria la duègne, et moi, où irai-je?

— Où tu voudras, lui répondit don Giovani en prenant Vanina en croupe. Si tu veux nous suivre, monte l'autre cheval.

Il partit au grand trot, et la duègne, suffoquée de colère et de frayeur, s'écria :

— Que le diable, qui t'a servi de parrain, reprenne ton ame! Va, monseigneur te retrouvera, infame ravisseur!...

Tandis que ceci se passait, le marquis de Donis, debout derrière la porte de la salle basse, disait à son vieux serviteur :

— Gérard, je crois que cet homme est descendu. Point de scandale, refermons les portes. Par les clés de Saint-Pierre! elles ne s'ouvriront plus! Allons là-haut, maintenant.

Mais en sortant il se heurta à la duègne, qui rentrait, et qui se jeta à ses pieds. Le ressentiment l'emporta sur la frayeur; elle retournait pour déclarer au marquis tout ce qui venait d'arriver.

II.

Don Giovani était un de ces hommes qui ne calculent jamais que l'intérêt du moment et la satisfaction de leurs passions. Il avait cette audace qui naît d'un égoïsme profond; rien ne l'arrêtait ni ne l'embarrassait pour parvenir à son but; il y allait, dût-il écraser tout ce qui lui faisait obstacle, et il n'avait nulle prévoyance pour les résultats de ses folies. Ce fut ainsi que cette nuit-là il emmena Mme de Donis sans savoir ce qu'il en ferait le lendemain. Il eut l'idée de la conduire d'abord chez le comte de Passandi, un jeune noble d'assez mauvais renom, dont il était l'ami, et qui vivait sur ses terres, à quelques lieues d'Avignon. Mais à moitié chemin, Vanina se trouva si mal, qu'il fallut s'arrêter. Le temps, un moment rasséréné, redevenait sombre, et la pluie recommençait à tomber. On ne voyait rien à deux pas devant soi, et don Giovani, ne sachant que faire, reniait Dieu en italien et en français. Heureusement il avisa sur la route une petite maison à laquelle une branche de pin, suspendue devant la porte, servait d'enseigne, et il parvint, non sans peine, à se faire ouvrir ce misérable logis.

— Jésus! dit l'hôtesse en s'apercevant au costume de ces étrangers qu'ils étaient gens de distinction, quel jour de bénédiction! En-

core des voyageurs! Ma maison est pleine; n'importe, monseigneur! je vous donnerai mon propre lit, et cette belle jeune dame ne s'y trouvera pas mal couchée. Vous faut-il quelque chose? un peu d'eau de coing ou du vin à la sauge? Cela réconforte par le mauvais temps qu'il fait, et sèche les humidités du corps.

En parlant ainsi, elle regardait curieusement Mme de Donis, dont la toilette annonçait assez la fuite précipitée. Elle n'avait ni surcot ni chaperon, et ses longs cheveux blonds retombaient, dénoués et mouillés de pluie.... Elle était pâle, défaillante, et elle se traînait à peine en s'appuyant sur don Giovani.

— Ma bonne femme, répondit-elle, il ne me faut rien, rien qu'un peu de repos dans quelque chambre où je sois seule. Conduisez-nous où vous avez dit.

L'hôtesse ouvrit le taudis où elle dormait. C'était une chambrette à laquelle on montait par un petit escalier de bois; il n'y avait qu'un lit, un escabeau boiteux, et la pluie tombait à travers les barreaux de la fenêtre. La noble dame s'assit sans regarder autour d'elle; mais toute cette pauvreté fit mal au cœur à Giovani, et il resta debout devant Vanina, d'un air déjà froid et mécontent. Elle pleurait, et il ne lui disait rien.

— Pardonne, pardonne, Giovani, dit-elle en essuyant ses larmes, je sais qu'à présent il ne faut pas pleurer ainsi... Nous ne nous quitterons plus.... mon Giovani, ensemble pour la vie!.... Eh! que m'importe le reste du monde? Non, je ne regrette rien de ce que je viens de laisser... Tu m'emmèneras bien loin d'ici en quelque lieu où je ne puisse jamais entendre parler de mon pays, de ma famille.... A présent, je suis morte pour tous les miens. Où vas-tu me conduire, Giovani?

— Où tu voudras, répondit-il tranquillement.

— Eh bien! nous irons nous cacher au fond de l'Italie, dans ce château dont tu m'as parlé si souvent.

— C'est comme un nid d'aigle suspendu à la cime d'un rocher, dit Giovani.

— Qu'importe? nous serons bien partout où nous serons ensemble.

Elle lui parla encore long-temps avec exaltation de ses projets, et lui l'écoutait distrait, et la regardant préoccupé seulement de la grace passionnée de sa physionomie.

— Tu es belle, et je t'aime! interrompit-il brusquement. Vanina, je ne veux te dire autre chose jusqu'à demain.

Le lendemain matin Vanina dormait d'un sommeil pénible, et

pourtant profond; Giovani la quitta pour respirer un moment hors de cette chambre dont la nudité lui faisait horreur. Il descendit dans le jardinet clos d'aubépines qui s'étendait derrière la maison. Le soleil venait de se lever, et ses tièdes rayons plongeaient dans le feuillage reverdi par la pluie. Les fleurs secouaient leurs pétales pleins de parfums et de rosée; tout faisait encore silence comme pendant la nuit, et le chant des moissonneurs n'éveillait pas encore la campagne déserte. Quelqu'un avait pourtant devancé Giovani dans le petit jardin, une jeune fille était assise sur le banc de pierre qui régnait tout le long de la maison. A son aspect, Giovani fut saisi du plus vif sentiment d'admiration et de convoitise, qu'il eût ressenti de sa vie. Elle était grande, et ses formes, encore un peu frêles, annonçaient une extrême jeunesse; mais la beauté de son visage était déjà parfaite. Ses traits d'une régularité pure avaient cette expression fière et calme qu'on trouve au front de la Vierge. Ses cheveux étaient de cette rare nuance noire dont les reflets bleuâtres ont un si doux éclat; la ligne presque horizontale de ses sourcils formait deux fines arètes, dont la courbe insensible couronnait des yeux sereins, comme ceux des anges. Il y avait autour de cette divine figure comme une auréole d'innocence et de pureté.

Giovani s'approcha sans bruit; la jeune fille ne le voyait pas, elle arrangeait un gros bouquet de liserons roses épars sur ses genoux. Sa robe de sergette noire, sa gorgerette blanche et modestement serrée au cou, n'annonçaient pas une demoiselle de grande condition; cependant la délicatesse et la blancheur de ses petites mains prouvaient qu'elle ne travaillait point pour gagner sa vie; une capette à grand collet, un chaperon d'étoffe commune étaient posés près d'elle avec un léger bâton de voyage.

— Belle pèlerine, d'où venez-vous ainsi toute seulette? dit Giovani en se montrant tout à coup.

La jeune fille se leva avec un geste de frayeur, et répondit d'une voix tremblante :

— Seigneur, je ne suis point seule, et je ne reviens d'aucun pèlerinage.

— En effet, vous n'avez ni rochet ni bourdon. Allez-vous loin, belle enfant?

— Je vais à Avignon.

— Ah! vous êtes d'Avignon? Et quel bon hasard vous a amenée ici?

— Je revenais de l'Ile où demeure un de nos parens; hier soir le

mauvais temps s'est levé, et il a fallu s'arrêter. Maintenant je vais repartir. Dieu vous garde, seigneur!

Elle allait s'éloigner, Giovani la retint.

— Un moment, un seul moment, dit-il: je voudrais savoir qui vous êtes; ne me direz-vous pas votre nom?

— Je m'appelle Aleli, répondit-elle avec un embarras plein de confusion.

— Aleli! ce nom n'est pas dans le calendrier romain; qui vous l'a donnée, mon doux ange?

— C'est le nom espagnol d'une fleur; je suis née en Espagne....

— Quel emblème charmant! Oui, vous deviez avoir une fleur pour patronne. Votre visage est frais, suave, comme les plus belles fleurs du printemps.

La jeune fille ne paraissait pas du tout touchée de ces fades complimens. Elle fit une humble révérence à don Giovani et voulut s'éloigner.

— Vous ne daignez pas me répondre, dit-il en la retenant; pour qui me prenez-vous donc? Voyons, ai-je l'air d'un soudard, d'un aventurier, ou bien d'un de ces minces cadets de famille, qui sont toujours en chemin pour la maison de quelque parent plus riche qu'eux. J'en connais de ces gens, n'ayant que la cape et l'épée, qui font métier de conter fleurette à toutes les jeunes filles. Mais moi, je ne vaux pas si peu; je suis le plus grand seigneur du Comtat Venaissin; je suis don Giovani de Carreto, le neveu du vice-légat.

— Monseigneur, s'écria la jeune fille saisie d'étonnement et de crainte, pardonnez, je sais le respect que je vous dois.

— Bien, bien, interrompit-il, asseyez-vous là, près de moi, belle enfant. Vous tremblez; eh! que craignez-vous? Pourquoi ne voulez-vous pas m'écouter, me parler encore? Moi, je passerais volontiers ma vie dans ce doux entretien....

Elle s'assit tremblante, effarouchée, à quelque distance de don Giovani, et il la contempla en silence pendant un moment; puis il reprit :

— Vous êtes belle, et je vous aime, Aleli, je vous aime d'amour!

— Vous raillez, monseigneur, s'écria-t-elle.

— Non! non, je jure sur mon honneur de gentilhomme que je dis vrai....

— Mais vous ne me connaissez pas? interrompit-elle avec un grand étonnement.

— Je vous connais, je vous ai rencontrée déjà et je vous cherchais;

depuis la première fois que je vous ai vue, je vous cherche toujours.....

— Ceci est impossible, interrompit-elle encore.

— Impossible! Comment? C'est dans les rues, à l'église, que je vous ai plusieurs fois aperçue.

Elle sourit et fit un petit geste négatif, comme quelqu'un auquel on vient de faire un mensonge flagrant.

— Oui, reprit le jeune cavalier en s'animant, je vous aime et je vous reverrai, je le jure; dès ce moment, je m'attache à vos pas....

A ces mots, il avança la main pour prendre les mains mignonnes, que la jeune fille tenait modestement croisées; à ce geste, elle se leva; ses grands yeux timides s'animèrent d'une indicible expression de fierté; Giovani comprit avec une jalouse satisfaction qu'il était le premier homme qui eût osé lui parler ainsi. Sa convoitise, la rage d'amour, qui commençait à le prendre, s'en augmentèrent.

— Monseigneur, dit la jeune fille après un moment de silence, voici qu'il se fait tard. Dieu vous garde, il faut que je parte; on m'attend.

En effet, sa monture était déjà sur le chemin; c'était un gros âne gris à crins noirs, comme celui de la crèche; un vieux valet tenait la bride, et une robuste servante venait derrière.

Giovani prit un air suppliant.

— Ne me repoussez pas, dit-il d'une voix douce et passionnée; voyez, je suis humble, soumis.... je donnerais ma vie et mon salut pour être aimé de vous....

Comme il disait ces mots, le visage pâle de Vanina parut aux barreaux de la fenêtre, au-dessus du banc, et elle dit : Quelle trahison, don Giovani!...

Il leva la tête, un moment interdit, et la jeune fille lui échappa avec la légèreté d'un oiseau qui s'envole. Vanina restait le front appuyé aux barreaux, en face de don Giovani; ils ne se dirent rien, mais il y eut entre ces deux êtres, qui se séparaient violemment, une communication plus rapide que la parole; Vanina vit d'un regard jusques au fond du cœur de don Giovani. Alors, avec la grandeur d'une femme touchée à mort dans sa renommée, dans son honneur, dans sa fierté, dans son amour, elle leva la main avec un geste de reproche, de pitié, d'adieu, et disparut.

Giovani haussa les épaules, réfléchit un moment, et alla faire seller son cheval. Quelques minutes après, il avait repris le chemin d'Avignon. On l'avait à peine perdu de vue, lorsque le marquis de Donis

arriva, suivi de son écuyer et de la duègne. Le vieux noble avait repris l'épée qu'il portait au temps des grandes guerres d'Italie; sa longue moustache grise, sa taille haute et droite, lui donnaient une apparence tout à la fois hardie et vénérable. Sa vigoureuse vieillesse pouvait encore se mesurer avec avantage contre la jeunesse efféminée de Giovani de Carreto. Depuis le milieu de la nuit, il était à la recherche du ravisseur de sa femme, et un heureux hasard lui avait fait prendre le bon chemin.

— Commère, demanda la duègne, ne pourriez-vous me dire si un jeune homme vêtu de drap vert et menant une dame en croupe n'a pas passé par ici?

A cette question, l'hôtesse quitta le seuil de la porte et répondit mystérieusement : Le jeune homme s'est arrêté ici cette nuit; il vient de partir après avoir payé sa dépense, preuve qu'il ne reviendra pas. La dame est là-haut.

— Jésus-Dieu, fit la duègne stupéfaite; il l'a déjà laissée! Ce n'était pas la peine de l'emmener.

Le marquis de Donis mit pied à terre, et commandant à son écuyer et à la duègne de l'attendre, il monta seul dans la chambre où était sa femme. Vanina était à genoux, le front baissé sur l'escabelle, les bras pendans, les cheveux épars; elle était effrayante ainsi; on eût dit une condamnée attendant le coup de hache du bourreau. La malheureuse était tombée là après avoir vu partir don Giovani; elle ne pleurait pas; ses lèvres remuaient sans articuler aucun son; mais, au fond du cœur, elle priait Dieu, son seul espoir, son seul refuge en cette horrible détresse. Le marquis la considéra un moment d'un œil fixe; puis il dit : Vanina!

A cette voix, un cri sourd s'échappa de sa bouche, elle essaya de se lever; mais elle retomba sur ses genoux et resta muette, anéantie aux pieds de son mari.

Le marquis de Donis aimait sa femme, et il était capable de dévouement et de générosité. L'état où il la retrouvait lui causa une douloureuse pitié, et toute la colère qu'il avait au cœur s'évanouit.

— Vanina, dit-il doucement; allons, relevez-vous.

Elle obéit; il y eut un silence. Le marquis songeait à ce qu'il allait faire. La jeune femme attendait son arrêt avec la morne tranquillité d'une ame tombée dans les derniers abîmes du désespoir.

— Madame, reprit le marquis, vous m'avez offensé, j'ai droit de me faire justice; mais je suis peut-être déjà assez vengé: votre amant vous a abandonnée, c'est un lâche! J'aurais dû le tuer cette nuit;

je l'eusse tué, si je n'avais craint votre public déshonneur, si je n'avais l'ame trop haute pour assassiner mon ennemi chez moi, sans défense. Je l'ai laissé aller. Aujourd'hui, je le cherchais pour me battre avec lui jusqu'à ce que mort s'en suivît pour l'un des deux. Je n'ai retrouvé que vous...

— Seigneur, mon sort est en vos mains, interrompit-elle d'une voix mourante; prononcez, et je subirai mon châtiment sans murmurer contre votre justice...

Le marquis fut entièrement gagné par cette soumission.

— Je vous laisse la maîtresse de votre sort, dit-il; où voulez-vous aller?

— Dans un couvent, seigneur; dans le couvent le plus austère et le plus pauvre. Rien ne me paraîtra trop rigoureux pour racheter de si grandes fautes. J'achèverai ma vie dans la pénitence, et au jour de ma mort, peut-être vous me pardonnerez, seigneur, peut-être j'aurai mérité que Dieu me reçoive.

— Je vous pardonne, Vanina, répondit M. de Donis; vous allez revenir avec moi, dans votre maison.

— Seigneur, interrompit-elle en pleurant, soyez mille fois béni pour tant de miséricorde et de bonté; mais comment reparaître ainsi déshonorée! Non, non, il faut m'aller cacher en quelque lieu où le monde puisse m'oublier!

— Le monde ignorera tout ceci, répondit le marquis; nous allons rentrer ensemble à Avignon; je dirai que vous étiez venue à ma rencontre par mon ordre, et si l'on en doutait, personne du moins n'oserait vous le dire en face. Il se peut que l'indiscrétion de cet homme fasse courir de méchans propos, mais le monde n'y prendra pas trop garde quand je n'aurai pas l'air d'y croire; d'ailleurs, nous vivrons de manière à manifester notre bonne amitié. Je veux que vous ayez désormais les plus riches joyaux, les plus beaux habits; je veux donner des fêtes où vous serez la plus belle. Venez, Vanina, venez.

Elle lui baisa les mains avec un élan de reconnaissance; il put croire que sa générosité l'avait consolée, que tout était réparé; mais Vanina retournait au monde le cœur navré, mort à toute espérance de bonheur; elle n'aspirait plus qu'à la vie pénitente, à la solitude du cloître.

III.

Environ quinze jours plus tard, Giovani assistait un soir au coucher de son oncle dans une vaste chambre ornée comme une chapelle,

et qu'éclairait doucement un faisceau de bougies caché sous une gaze transparente. L'aumônier, agenouillé dans la ruelle du lit, récitait tout haut les prières que le vice-légat suivait avec distraction. Giovani, debout devant une glace de Venise grande comme la main et encadrée dans une magnifique marqueterie, rajustait son collet parfumé, et passait une pendeloque faite d'une seule émeraude à son oreille droite.

— Giovani, dit le vice-légat en jetant un coup d'œil sur la toilette de son neveu, où vas-tu donc ce soir?

— En un lieu où je serais mortellement fâché de ne pas paraître avec avantage.

— Y aura-t-il compagnie nombreuse?

— Personne, j'espère.

Il y eut un silence; puis le vice-légat reprit d'un ton moitié gai, moitié sérieux : Giovani, prends garde qu'il t'arrive malheur; je ne dis pas quelque jour, mais quelque nuit. Tu ne vas pas seul?

— Je vais seul absolument, mon oncle.

— Quelque grande aventure! murmura le vieux Carreto; quand on est jeune, quand on est beau cavalier, aimé des dames, cela arrive tous les jours. Quand on est vieux...

Il soupira et reprit, en se tournant vers son neveu : Viens là, Giovani, que je te parle.

Le jeune cavalier s'assit près de son oncle, les valets se mirent à l'écart, et l'aumônier continua ses oraisons.

— Giovani, dit le vice-légat à demi-voix, je crains pour toi ces visites nocturnes? Dans quel quartier vas-tu ce soir? Vas-tu chez Mme de Donis?

— La blonde Vanina! je ne l'ai pas vue depuis tantôt deux semaines. L'objet de mes vœux est une belle aux yeux noirs, aux longs cheveux d'ébène.

— Et tu ne me dis pas son nom?

— En vérité, je ne saurais, répondit Giovani d'un air mystérieux.

— Et si je le devine?

Le jeune cavalier secoua la tête avec un sourire.

— Voyons, la dame est-elle noble?

— Noble! s'écria Giovani; sachez que nulle famille de France ou d'Italie ne peut se vanter d'être de plus antique race.

— C'est une de ces noblesses qui font remonter leurs parchemins au déluge; il y en a tant que je ne saurais la reconnaître. Et cette grande dame habite un palais?

— Je n'ai pas encore vu sa demeure, répondit Giovani en riant, et pour y entrer, il m'a fallu séduire la garde qui veille à sa porte.

— Sa garde! c'est donc une princesse de sang royal, ou tout au moins la femme de quelque seigneur souverain, faisant battre monnaie dans ses états? Il n'y en a plus guère de ceux-là en France depuis le roi Louis XI, d'heureuse mémoire. La tête vous tourne, mon neveu! Giovani, sois prudent et regarde bien où tu passes. As-tu tout ce qu'il te faut?

Il sortit à demi une dague cachée dans sa ceinture, et fit sonner son escarcelle.

— Bien! continua le vice-légat en lui donnant un léger coup sur l'épaule; va, et Dieu te garde, mon enfant!

Puis, le suivant d'un regard satisfait, il murmura : C'est bien mon sang, mon propre enfant, l'image vivante de ma jeunesse! je n'ai plus de joie qu'en lui; tout le reste m'est ennui et dégoût maintenant.

Il regarda dans le miroir sa face jaune, ridée, et accompagnée de quelques mèches de cheveux gris, et il ajouta avec un soupir : Voilà pourtant ce que nous devenons! Lui aussi sera vieux quelque jour!

Minuit venait de sonner à Notre-Dame-des-Doms, lorsque Giovani sortit du palais, enveloppé d'une légère cape et son toquet rabattu sur les yeux. La nuit était fort noire, et à cette heure avancée nul bruit ne s'élevait de la ville endormie. A travers cette masse d'ombres, quelques lueurs apparaissaient de loin en loin comme des phares, c'étaient celles des lampes que les veilleurs entretenaient derrière le vitrail de leur logette dans le clocher des églises. Les rues étaient absolument désertes, et il n'était pas aisé de trouver son chemin dans cet obscur labyrinthe. Giovani en connaissait bien les détours, car il allait vite et sans hésiter. Arrivé au centre de la ville, il s'arrêta devant une lourde porte clouée en fer qui fermait l'entrée d'une ruelle noire, étroite, puante comme un égout de l'enfer. Au léger coup qu'il frappa, le guichet s'ouvrit sans bruit et se referma aussitôt sur l'aventureux cavalier.

— Me voici donc dans la juiverie! dit-il en regardant autour de lui sans rien voir; quelle obscurité! on ne distinguerait pas, à côté de soi, sa maîtresse d'un vieux moine! Il faut que tu me conduises, Laurent.

— Monseigneur, répondit le guichetier, me voici; j'ai exécuté vos ordres, l'échelle est droite contre la lucarne. Par tous les saints! que votre seigneurie songe cependant à ce qu'elle va faire! depuis vingt ans je ferme tous les soirs cette porte à l'heure du couvre-feu pour ne

la rouvrir que quand on sonne le premier angelus. Je connais bien la race d'Abraham : jamais juive n'a donné un rendez-vous à un chrétien sans méchante intention....

— Au diable l'avis! interrompit Giovani ; si elle m'avait donné un rendez-vous, je ne serais pas obligé d'entrer chez elle par escalade; elle m'aurait ouvert la porte. Marche.

Le guichetier obéit. Au fond de la ruelle il y avait une maison de chétive apparence, et dont la façade, percée de lucarnes irrégulières, s'élevait à une grande hauteur. Une échelle, dressée contre le mur, touchait à l'une de ces ouvertures qu'on avait négligé de défendre avec un grillage, parce qu'elle était à trente pieds au-dessus du sol. Giovani monta lestement, pourtant il ne pouvait se défendre d'une certaine émotion, tant cette situation était étrange et nouvelle pour lui. Pour la première fois, il allait tenter un acte de violence; jusque-là il avait autrement vaincu les obstacles, et nulle résistance inexorable ne l'avait réduit à un si misérable rôle. Il n'en avait aucun scrupule; l'honneur d'une femme, d'une juive surtout, était chose de si peu de considération pour lui! mais il éprouvait une sorte de dépit, d'humiliation profonde d'avoir échoué dans ses tentatives de séduction et d'être obligé d'agir comme un forban pour venir à bout de son dessein.

Giovani passa hardiment à travers la lucarne, et il se trouva dans un escalier tournant, qu'il descendit à pas de loup. Il avait calculé les chances de cette tentative; il savait qu'à cette heure de la nuit toute la famille juive, réunie dans le jardin, célébrait la fête des tabernacles, et il se mit à parcourir librement la maison. Après avoir passé par plusieurs pièces qu'il parcourut à tâtons, il entra dans une chambre dont un rideau de soie fermait l'entrée. Une faible clarté venait de la fenêtre ouverte et devant laquelle des plantes grimpantes étendaient leurs rameaux. Giovani sentit sous ses pieds une fine natte; un vague parfum de sandal flottait dans l'air; des vêtemens étaient épars sur les siéges, et un petit miroir chatoyait dans cette demi-obscurité. A côté de cette chambre il y avait un réduit tout embaumé par les fleurs qui garnissaient le balcon, abrité, selon la mode espagnole, par une sorte de tendelet. Le jeune cavalier s'arrêta là; il avait un certain battement de cœur. Des voix psalmodiaient sous le balcon, et la lumière rougeâtre des flambeaux vacillait dans les branches de jasmin derrière lesquelles se cachait Giovani. Il regarda en bas, et un moment l'étonnement et la curiosité dominèrent ses autres impressions. Sous les murs de cette maison

enfumée et d'un si misérable aspect du côté de la rue, s'étendait un petit jardin planté de grenadiers et d'arbres de Judée. Sur la terrasse pavée de marbre jaillissait une fontaine entourée de fleurs rares; on eût dit le vestibule d'un de ces palais arabes dont l'Espagne possède encore quelques magnifiques ruines. Pour célébrer la fête des tabernacles, on avait élevé sur la terrasse une cabane de feuillage; la table était dressée sous ce dais de verdure; les vases de cristal et d'argent reluisaient à ce somptueux couvert; jamais Giovani n'avait vu, même dans le palais du vice-légat, un tel luxe d'orfévrerie.

Le juif Ben-Jacob, debout devant la table, récitait en hébreu les prières d'usage pour cette solennité. Il avait à la main une palme, symbole de l'Orient, la patrie de son peuple, le berceau de sa religion. Sa fille et un jeune homme vêtu à la manière des juifs d'Arménie étaient à ses côtés. Au bas bout de la table se tenaient un vieillard et quelques femmes; c'étaient les serviteurs de la famille. Giovani fut étrangement surpris en voyant parée de joyaux qui eussent fait envie à une princesse la jeune fille qu'il avait retrouvée dans les rues d'Avignon pauvrement vêtue et coiffée d'un bonnet jaune, marque distinctive que les juifs étaient obligés de porter dans la capitale du Comtat Venaissin. Aleli était divinement belle sous ces habits de fête, dont les larges plis, bordés de franges d'or, traînaient sur ses pieds, chaussés de légères babouches.

Le jeune cavalier s'assit sur le balcon, et, caché par le feuillage, il écouta et regarda ce qui se passait en bas. La famille juive prit son repas debout et en silence; puis les servantes jetèrent quelques carreaux de soie sur le pavé de marbre, et Ben-Jacob vint s'asseoir entre sa fille et le juif arménien,

Les eaux de la fontaine fuyaient avec un doux murmure, les flambeaux, cachés sous le feuillage, répandaient de molles lueurs, et le parfum ravissant des citronniers en fleurs embaumait l'air. C'était comme une veillée des *Mille et une Nuits*. Ben-Jacob jeta autour de lui un triste regard, puis il dit avec un soupir :

— Nous ne célébrerons plus ici la fête des tabernacles; il faut encore une fois plier nos tentes. Que maudit soit le jour où ce Nazaréen a vu mon enfant!

— Mon père, interrompit vivement Aleli, nous retournerons en Espagne; souvent je vous ai entendu regretter Grenade, où je suis née.

— Que le dieu d'Abraham nous protége! Tout est changé! Au temps des rois maures nous vivions libres et honorés dans cette belle ville de Grenade, mais les rois catholiques y ont planté la croix, et la

persécution s'est élevée contre nous. Il faut aller plus loin. Siméon, ajouta-t-il en se tournant vers le jeune homme, quand je t'ai fait venir de si loin pour te donner ma fille, je croyais que nous demeurerions ici en paix jusqu'à la fin de notre vie. Dieu veut que nous reprenions nos sandales et notre bâton de voyage, et que nous nous en retournions avec toi; que sa volonté soit faite!

— Mon père, répondit le jeune homme, Israël n'a point de patrie! que pouvez-vous regretter ici?

Le vieux juif hocha la tête.

— Mon fils, dit-il, c'est un bon pays pour les gens de notre nation, et j'y ai amassé plus de richesses que la reine de Sabba n'en porta au roi Salomon. Le peuple n'y est point méchant pour nous, il nous croit pauvres, et il est depuis long-temps habitué à voir nos bonnets jaunes. Avec quelque circonspection il est aisé d'éviter ses avanies. Les nobles ont toujours besoin de nous; ils ont de belles terres qu'ils ne peuvent vendre; s'ils se trouvent avoir besoin d'argent, ils fondent leur vaisselle après nous l'avoir donnée en gage, et tout cela se fait par nos mains. Les uns se ruinent à faire belle figure à la guerre; pour ceux-là, nous faisons venir des armures d'Italie, des genets d'Espagne qu'ils ne paient jamais comptant; les autres nous demandent les parfums, les riches étoffes que nous tirons d'Orient. J'ai vu passer ainsi dans mes coffres le revenu de plus d'une baronnie. A ce propos, mon fils, et pour ton instruction, je dois te donner quelques avis. Si tu veux travailler en toute sûreté, ne prête jamais à ceux qui ont tout pouvoir, quelque avantage qu'ils t'offrent. Le vice-légat me donnerait en gage le palais pour une misérable somme de cent florins, que je lui répondrais que je n'ai point d'argent.

— Vieux Judas! pensa Giovani, demain je t'en emprunterai mille, et il faudra que tu les trouves!

Ben-Jacob continuait d'expliquer ses théories commerciales et financières avec la sagacité méticuleuse des gens de sa nation. C'était un véritable enfant d'Israël, tel que la persécution les avait faits, rapace, vindicatif, défiant, humble jusqu'à la lâcheté dans ses relations avec les chrétiens; mais une longue habitude de soumission n'avait point éteint en lui toute énergie; son dévouement à ses croyances religieuses pouvait aller jusqu'au martyre, et il n'hésitait point à sacrifier, s'il le fallait, une partie de sa fortune, à s'en aller mourir dans quelque contrée éloignée pour sauver l'honneur de sa fille et la soustraire pour toujours aux poursuites de don Giovani. Depuis long-temps, la belle Aleli était promise à Siméon de la tribu de Lévi, et

le jeune homme avait quitté le Levant où sa famille faisait un grand négoce pour venir épouser la fille de Ben-Jacob. Il était arrivé à Avignon depuis deux jours seulement, et il consentait avec joie à repartir, pourvu qu'il emmenât sa fiancée. Son regard amoureux ne la quittait pas, tandis que le vieux juif poursuivait ses discours prudens et pleins de sentences. Aleli rêvait, le front appuyé sur sa main, et ses yeux distraits suivaient le vol des papillons nocturnes, dont les grandes ailes sombres battaient autour des flambeaux. C'était encore une enfant fière et timide qui ne comprenait pas l'amour qu'elle inspirait, et dont le cœur tranquille n'avait jamais palpité.

Giovani contemplait cette scène avec une rage impatiente et jalouse. La nuit s'écoulait, il avait peur que le temps lui manquât; nulle autre frayeur, nulle autre inquiétude ne le troublait dans cette étrange et difficile situation.

Enfin la famille se retira; les flambeaux s'éteignirent subitement, et les lourdes portes se refermèrent les unes après les autres dans l'intérieur de la maison. Giovani avait un sang-froid et une audace peu communes; pourtant le cœur lui battit quand il entendit des pas légers traverser la chambre. Le rideau étendu devant la porte du cabinet le cachait à tous les regards; il était là debout, immobile, retenant son souffle, et une main sur sa dague. Aleli passa devant lui, il l'entendit commander à ses servantes d'allumer la lampe de nuit et de se retirer. La jeune fille s'assit sur l'espèce de divan qu'il y avait tout autour de la chambre. Elle n'avait point quitté sa robe de laine blanche ni le voile roulé en turban autour de sa tête. Les bras croisés, la tête inclinée, elle semblait plongée dans une paresseuse rêverie.

— Par le corps du Christ! que fait-elle donc là! pensa Giovani. Ceci est quelque veille obligée, quelque pratique de sa religion.

Il attendit encore. Un silence profond régnait dans la maison; tout semblait tranquille, endormi autour de la jeune fille. Elle-même était là calme, immobile, et les yeux à demi fermés. Enfin elle parut s'assoupir. Alors Giovani souleva le rideau et s'approcha sans bruit, sa barrette rabattue jusqu'au milieu du visage et sa dague luisante à la main; en ce moment il avait plutôt l'air d'un bandit que d'un amant introduit furtivement chez sa maîtresse. Avant qu'il l'eût touchée, la jeune fille rouvrit les yeux et se rejeta violemment en arrière avec un cri étouffé.

— Aleli, dit-il résolument et à voix basse, c'est moi, n'aie pas peur... tais-toi! tais-toi surtout!

En effet, elle se tut; en joignant les mains avec une expression de

terreur profonde, elle supplia don Giovani d'un regard éperdu. Il s'assit en souriant à ses côtés.

—Ma douce colombe, dit-il, ne tremble pas ainsi... Que crains-tu de moi, me voici soumis à tes genoux. Tu vois si je t'aime; moi don Giovani de Carreto, je suis entré ici comme un voleur dans l'espoir de te parler un moment... Je suis ici chez toi...

—Chez une juive! interrompit-elle.

—Oui, c'est un péché; mais j'ai des protections en cour de Rome, j'obtiendrai l'absolution du saint Père. D'ailleurs, ma religion, mon Dieu, c'est toi!

La jeune fille frémit; ces paroles d'amour étaient pour elle un blasphème. Giovani lui faisait horreur, quoiqu'elle ne comprît pas entièrement l'infame dessein qui l'amenait et le péril où elle était.

—Mon doux ange, reprit-il, j'ai été réduit à cette extrémité par tes refus. Pourquoi t'ai-je trouvée si farouche? Pensais-tu que je me laisserais rebuter par aucun obstacle? Non, non; il faut que tu m'aimes et que tu sois à moi. Voyons, parle, demande, que faut-il faire pour te plaire, chère enfant?

—Il faut, seigneur, vous en aller d'ici sur l'heure, répondit-elle résolument.

—Non, par le ciel! répliqua Giovani avec un sombre dépit; tu auras d'autres preuves de mon amour. Je ne m'en irai pas avant l'aube. Je ne crains rien, vois-tu! Qui pourrait me faire sortir d'ici? Si quelqu'un de ta famille osait mettre la main sur moi don Giovani de Carreto, il serait le lendemain pendu entre deux chiens, on jetterait son corps à la voirie, sa maison serait rasée et on en labourerait la place. Mais nous sommes seuls et personne ne viendra. N'est-ce pas que tu veux m'aimer, belle Aleli?

—Vous aimer, seigneur! Eh! quel bonheur m'en reviendrait-il? demanda-t-elle avec la noble ingénuité d'une jeune fille et l'instinct défiant des gens de sa nation.

—Tout le bonheur que tu peux espérer en ce monde. Je te donnerais tout ce qui pourrait te plaire, des habits, des joyaux magnifiques. Tu aurais une maison hors de la juiverie, tu aurais des serviteurs, des demoiselles, des pages pour te servir; tu ferais envie à toutes les jeunes filles d'Avignon, tu serais ma maîtresse.

A ce mot la juive se redressa; un sentiment de honte et d'indignation fit remonter le sang à ses joues pâles; l'antique fierté, la sauvage énergie de sa race, venaient de se réveiller en elle. Les grands exemples donnés par le peuple de Dieu se retracèrent à sa mémoire, elle

se souvint des femmes fortes dont parle l'Écriture, de Judith près du lit d'Holopherne, et son regard étincelant s'éleva vers le ciel.

— N'est-ce pas un beau sort que celui-là, mon amour? reprit Giovani en passant son bras au cou de la jeune fille.

Elle lui échappa en glissant sur ses genoux, et saisissant, par un mouvement instinctif, la dague que Giovani avait laissé aller, sans dire un mot, elle le frappa dans la poitrine; il jeta un cri sourd et tomba en arrière, agité d'un mouvement convulsif; puis il se raidit et resta immobile, les yeux ouverts, la tête renversée; le fer l'avait touché au cœur; il était mort.

La jeune fille le considéra un moment d'un œil égaré, stupéfait; ensuite elle s'enfuit hors de la chambre et appela au secours. Ben-Jacob et tous les gens de la maison accoururent à ses cris. On la trouva au seuil de sa chambre, pâle et les mains couvertes de sang. Le vieux juif se précipita au-devant de sa fille avec un gémissement de douleur et d'effroi.

— Qui t'a blessée? s'écria-t-il.

— Mon père, je n'ai aucun mal, répondit-elle; mais don Giovani de Carreto... le neveu du vice-légat... il est là... Peut-être il est mort, et c'est moi qui l'ai tué.

Alors elle raconta ce qui venait d'arriver.

— Enfant, s'écria Ben-Jacob en embrassant sa fille, c'est le Dieu d'Israël qui a donné sa force à ton bras! C'est lui qui a frappé l'impie, le blasphémateur; que son nom soit béni! Tu n'as pas démenti le sang dont tu sors, tu es bien la descendante des glorieux Machabées!

Mais après ce premier mouvement plein d'énergie, de courage et de fierté, Ben-Jacob redescendit brusquement à sa prudence ordinaire; et frappé de l'imminence du péril, il dit en laissant aller Aleli de ses bras :

— Maintenant qu'allons nous faire?

— Ah! mon père, nous sommes perdus! s'écria la jeune fille en pleurs; le sang de cet homme retombera sur vous!... Pour échapper à ses outrages, c'est moi que je devais frapper et non pas lui! Que deviendrons-nous?

— Il faut fuir, interrompit Siméon, il faut partir sur-le-champ. Nous trouverons une barque pour descendre le Rhône jusqu'à la mer, et de là... Qu'importe que vous abandonniez tout ce que vous possédez? Je suis riche, et votre fille est ma fiancée. Partons, partons, vous dis-je...

— Non, mon fils, répondit Ben-Jacob, tous les Israélites du Com-

tat subiraient une horrible persécution, et plusieurs mourraient à notre place; il faut trouver un autre moyen de salut.

Ils entrèrent alors dans la chambre, et du premier coup d'œil ils virent que tout était fini, que Giovani était bien mort.

— Il faut mettre hors d'ici ce cadavre, dit Ben-Jacob avec ce sang-froid et cette décision qu'on trouve dans les périls extrêmes; il faut le porter loin de la juiverie. Nous avons encore deux heures de nuit.

— Et qui nous ouvrira la porte?

— Le gardien; c'est un homme pauvre, je lui donnerai en or le poids de ses verroux et de ses clés.

— Et si don Giovani a parlé avant de venir ici, s'il a dit à quelqu'un ses infames desseins?

— On viendra ici; mais quelle preuve, quelle trace restera-t-il de ce qui s'est passé cette nuit? Allons, te dis-je, les minutes valent des heures maintenant. Arrange ce corps; Jonas t'aidera; hâtons-nous!

Siméon et le vieux serviteur roulèrent don Giovani dans sa cape et le lièrent comme un fardeau. Aleli et ses servantes étaient toujours hors de la chambre et priaient Dieu le front contre terre.

Le vieux juif puisa sans compter dans son coffre-fort et sortit le premier de la maison, son escarcelle pleine d'or sous le bras et une lame de damas à la main. Il trouva Laurent le gardien devant la porte. Tous deux se parlèrent à voix basse un quart d'heure environ; puis Ben-Jacob rentra chez lui.

— Allons, dit-il, le chemin est libre.

Siméon et Jonas chargèrent le corps sur leurs épaules; le vieux juif marcha le premier.

— Mon père, dit Aleli en se précipitant devant lui, je ne resterai pas seule ici, je veux vous suivre... Si nous sommes découverts, nous mourrons ensemble...

Ils sortirent en silence de la juiverie. La nuit était fort noire, une pluie d'automne tombait en larges ondées qui se ralentissaient par momens. Les rues paraissaient absolument désertes.

— Où allons-nous? demanda Siméon.

Comme il disait ces mots, des pas retentirent au carrefour de la juiverie, et des voix avinées entonnèrent un refrain de cabaret.

— Voici du monde, murmura Ben-Jacob épouvanté; marchons, marchons!...

Ils se hâtèrent, mais toujours ils entendaient derrière eux ce bruit de pas et de voix confuses. Ils allaient au hasard dans les rues tortueuses où par cette sombre nuit il était impossible de reconnaître

son chemin, et ils arrivèrent ainsi jusque sur la place du palais; alors ils n'entendirent plus rien.

— Ici! dit Ben-Jacob en s'arrêtant près du parapet qui bordait les fossés.

Ils déposèrent par terre le corps de don Giovani, et ils s'enfuirent.

Quand il fit jour, quelques dévotes qui allaient à la première messe, et les ouvriers qui se rendaient à leur travail s'arrêtèrent en passant devant ce corps immobile recouvert d'une longue cape dont le capuchon rabattu lui cachait entièrement le visage. Chacun pensa que c'était un homme mort; on n'osa pas le toucher, et tous le regardaient d'un air curieux en faisant des signes de croix et en récitant des patenôtres pour le repos de son ame. Enfin, quelqu'un s'avisa d'aller dire ce qui se passait au corps de garde du palais. Il y avait là une demi-douzaine de soudards, vrais soldats du pape, dormant toute la nuit sur le lit de camp. Celui qui les commandait répondit tranquillement: — Il y a un homme mort! cela ne me regarde pas, cela regarde monsieur le prévôt.

Alors un pauvre père capucin qui montait à Notre-Dame-des-Doms s'arrêta touché de compassion, et pensant que cet homme avait peut-être encore un souffle de vie, il s'agenouilla par terre près du corps et releva le capuchon rabattu jusque sur la barbe. A l'aspect de ce visage livide, un long cri s'éleva, et le nom de don Giovani retentit jusque sous les voûtes du palais. Il y a dans la promptitude avec laquelle se répand le bruit de certains évènemens quelque chose qui tient du prodige; en une minute, la fatale nouvelle parvint jusque dans la chambre du vice-légat. Au moment où l'on transportait le corps dans le palais, Orlando de Carreto parut en haut du grand escalier à peine vêtu et la tête découverte; ses cheveux gris se dressaient sur son front, ses yeux étincelans laissaient tomber de grosses larmes; il était effrayant de désespoir et de fureur. D'un signe il ordonna qu'on déposât le corps de son neveu devant lui; et, s'agnouillant sur les dalles, il considéra d'un regard fixe ces traits livides dont la mort même n'avait pu détruire la beauté; il passa ses mains tremblantes sur le front, sur la bouche de don Giovani, et il s'écria d'une voix entrecoupée de sanglots: Tu étais hier plein de vie et de joie, je t'ai dit adieu d'un cœur content avec l'espoir de te revoir à mon réveil, et voilà comment tu m'es rendu!... Giovani! mon enfant! mon cher Giovani!...

Puis, se tournant vers la foule consternée de ses officiers et de ses domestiques, il reprit d'un accent bref:

— Quelqu'un ici sait-il où don Giovani est allé cette nuit?

Tous répondirent négativement : les valets attachés au service du jeune cavalier l'avaient vu sortir un peu avant minuit; mais ils ignoraient qui lui avait donné ce fatal rendez-vous. Alors le vice-légat essaya de se rappeler son dernier entretien avec don Giovani; mais il ne ressortait aucun indice des réponses ambiguës que le jeune cavalier avait faites aux questions de son oncle.

Orlando de Carreto commanda à l'aumônier de l'aider, et soulevant lui-même le corps de don Giovani, il chercha s'il ne se trouverait pas sur lui quelque indice qui révélât le meurtrier. L'escarcelle suspendue à la ceinture par une chaînette d'argent contenait encore quelques écus et une vingtaine de florins, la boucle d'oreille d'émeraudes reluisait entre les cheveux : il était évident dès-lors que le jeune cavalier n'avait point été tué par des voleurs. Dans la pochette du justaucorps on trouva aussi des tablettes de vélin; elles étaient pleines d'un bout à l'autre de vers italiens et de prose française; il y avait des chansons, d'amoureux sonnets; mais celle à qui toute cette poésie s'adressait n'était point nommée. Le vice-légat rejeta avec désespoir ces inutiles témoignages, et poursuivit avec une horrible persévérance ses investigations. Il chercha la blessure profonde que Giovani avait au cœur, et il frissonna en sentant sous sa main la garde d'un poignard.

— L'arme fera reconnaître le meurtrier, s'écria-t-il en retirant le fer tout sanglant; mais il rejeta aussitôt le poignard et dit avec un profond gémissement :

— C'était le sien!...

Chacun tremblait devant cette douleur terrible et menaçante. Les avenues du palais étaient remplies par la foule que le bruit de ce funeste évènement avait attirée. Le vice-légat se releva, et s'avançant vers cette multitude, il dit d'une voix forte :

— Je promets dix mille florins à quiconque découvrira et me livrera le meurtrier de don Giovani!

Puis il fit emporter dans la chapelle du palais le corps de son neveu. Il passa deux jours et deux nuits près de ce cadavre. D'heure en heure il attendait quelque découverte, quelque révélation; mais personne ne vint livrer le meurtrier, et les recherches les plus actives n'amenèrent aucune révélation.

La mort de don Giovani produisit une grande sensation dans la ville d'Avignon; ses ennemis en eurent une grande joie. Le coup qui l'avait frappé vengeait l'honneur de vingt familles. Toute la noblesse

assista pourtant au service solennel qu'on fit à Notre-Dame-des-Doms; mais Orlando de Carreto put voir que son deuil et sa profonde douleur n'éveillaient aucune sympathie. Tandis que cette nombreuse assemblée, agenouillée dans le chœur, chantait le *Requiem* autour du cercueil, le vice-légat, caché dans une tribune, regardait en bas d'un œil ardent et fixe : il pensait que là, sans doute, était l'assassin de son neveu.

Le corps de don Giovani fut mis dans un cercueil de plomb; le vice-légat ne voulut pas qu'il fût enterré à Avignon. On transporta ces tristes dépouilles en Italie, et le dernier descendant des Carreto alla dormir à Milan dans la chapelle sépulcrale que ses ancêtres avaient fondée au couvent des Franciscains.

IV.

Les témoignages publics que le vice-légat donna de sa douleur cessèrent promptement. Bientôt il parut même avoir oublié son malheur. Chacun s'étonna de le voir si vite consolé; on eût dit que don Giovani n'avait jamais existé pour lui, tant il mettait de soin à éviter tout ce qui rappelait ce souvenir. Les uns disaient que c'était une grande soumission aux volontés de Dieu, les autres une monstrueuse insensibilité; ceux qui le connaissaient mieux pensaient que ce calme, cette apparente résignation, cachaient quelque sourde trame.

Une seule personne au monde avait partagé la douleur du vice-légat, et pleuré la mort de don Giovani avec de profonds regrets; c'était Mme de Donis. Ni l'infidélité de celui auquel elle avait tout sacrifié, ni son infame trahison n'avaient pu la guérir. C'était une de ces ames tendres et profondes dont les affections ne périssent jamais. Elle se mourait d'un long désespoir, d'une de ces douleurs terribles qui rongent incessamment le cœur, tandis que la bouche doit sourire et le front rester serein aux yeux du monde. Mme de Donis passait maintenant pour une femme fort heureuse. Le marquis avait tout à coup renoncé à ses jalouses précautions, à ses habitudes retirées. Il avait appelé chez lui toute la belle compagnie du pays, il environnait sa femme de distractions et de plaisirs, il la comblait de tous les dons qui peuvent satisfaire les désirs et la vanité d'un cœur de vingt ans; c'était de sa part un calcul plein de dignité et de prudence, il voulait ainsi démentir les bruits qui avaient vaguement couru. Vanina se prêtait à ces procédés généreux avec reconnaissance; mais, dans le fond de son ame, elle les acceptait comme un cruel châtiment

de sa faute. Toutes ces joies lui faisaient horreur ; au milieu des fêtes où elle marchait belle et parée comme une reine, elle se souvenait de ses amours, elle voyait la figure sanglante de don Giovani, elle songeait à cette sombre chapelle pavée de tombeaux où il dormait maintenant pour l'éternité. Elle eut cependant la force de dissimuler cette peine ardente, cette affreuse préoccupation; elle ne pleurait que devant Dieu, dans la solitude de son oratoire, et si quelquefois le marquis de Donis, inquiet de sa pâleur, lui disait avec sollicitude : Vanina, qu'avez-vous? je vous trouve un visage triste, est-ce que vous souffrez, mon amour? elle lui répondait : Non, monseigneur, vous êtes bon! je suis heureuse.

Un jour, le marquis entra chez sa femme, l'air soucieux et préoccupé; et comme il gardait le silence, elle lui dit en essayant de sourire : Quelles nouvelles, monseigneur?

— Une nouvelle étrange : monseigneur le vice-légat donne, dimanche prochain, une fête magnifique; il y aura danse et musique jusqu'au matin. Son majordome, suivi de deux pages, fait aujourd'hui le tour de la ville et remet les lettres d'invitation. Pourtant, six mois sont à peine écoulés depuis la mort de don Giovani, et le deuil n'est pas fini.

Vanina avait laissé tomber son front sur sa main froide et tremblante. Pour la première fois depuis le jour où la générosité de son mari l'avait sauvée d'un public déshonneur, il lui parlait de don Giovani.

— Toute la noblesse du pays est invitée, reprit le marquis, il nous faudra aussi paraître à cette fête; j'ai plus d'un motif pour m'y montrer des premiers avec vous. Me comprenez-vous, Vanina?

— Oui, monseigneur, nous y serons, répondit-elle d'une voix défaillante.

Le marquis baisa les mains de sa femme; et comme il s'aperçut qu'elle avait des larmes dans les yeux, il lui dit avec un accent de fierté, de tendresse et de reproche : Pourquoi pleurez-vous, madame? votre honneur, votre repos, mon amour, tout vous a été conservé, et la mort de cet homme vous a vengée!

— Monseigneur, murmura-t-elle en tombant éplorée aux genoux du marquis, vous avez été trop miséricordieux pour moi! Il fallait m'envoyer dans un couvent faire pénitence de ma faute... je me serais soumise avec joie aux plus terribles châtimens.

M. de Donis, tout ému de pitié, la releva et l'embrassa tendrement. — Ma chère femme, dit-il, ne parlez pas ainsi. J'ai tout oublié,

je veux que vous soyez heureuse. Nous allons faire venir les marchands, et vous choisirez votre habit pour le bal de dimanche. Le juif Ben-Jacob a des velours de Gênes et des pierreries nouvelles, montées à Venise, je l'ai mandé.

Un peu après, le vieux juif arriva effectivement chargé d'un énorme ballot et suivi de deux femmes qui portaient de larges coffres pleins de marchandises. Tandis qu'on déployait les riches étoffes et que Vanina bouleversait d'une main distraite les bijoux renfermés dans une cassette de sandal, le marquis dit à Ben-Jacob : As-tu déjà beaucoup vendu de robes et de joyaux pour la fête qui se prépare?

— Oui, monseigneur; il a bien fallu recourir à moi pour les velours incarnadins qui sont fort de mode cette année; j'ai vidé mes coffres.

— Oui, pour mettre à la place de beaux écus d'or.

— Nenni, monseigneur, interrompit le juif; qui est-ce qui paie comptant ici? personne, si ce n'est vous, mais je sais que j'ai affaire à de bons gentilshommes qui ont de bonnes terres, et je leur fais crédit; autrement il n'y aurait pas moyen de gagner avec eux ma pauvre vie.

— On dit que tu es riche.

— Ah! monseigneur, les gens qui disent cela m'en veulent. Je suis véritablement fort gêné quand il me faut attendre le paiement d'une grosse fourniture. Aujourd'hui même il me faut recourir à des emprunts pour payer le satin cramoisi dont on va tapisser la grande salle du palais.

— Ah! monseigneur le vice-légat t'a donné sa pratique?

— C'est la première fois, répondit Ben-Jacob avec une certaine gêne. Je dois cela à un Italien auquel j'ai rendu jadis quelques services dans cette bonne ville de Milan, où l'argent roule plus que partout ailleurs.

— Et tu n'as fourni que des tapisseries? demanda le marquis.

— Rien que des tapisseries, répondit Ben-Jacob d'un ton fort naturel, après avoir regardé un moment M. de Donis en dessous.

Vanina venait de se retirer dans son oratoire, après avoir choisi, sans la regarder, sa riche parure.

— Monseigneur n'a plus rien à m'ordonner? dit Ben-Jacob en refermant ses coffres.

— Rien. Voilà ton argent. Tu dis qu'on fait de beaux préparatifs pour cette fête?

— Elle sera magnifique, monseigneur.

— Allons, il n'y a pas moyen de l'éviter! dit le marquis avec une

sourde et railleuse indignation ; si monseigneur le vice-légat te consulte pour les ornemens de la salle de bal, tu devrais lui conseiller de mettre un drap noir semé d'ossemens ; cela irait à la circonstance et rappellerait du moins la mort de don Giovani.

A ce mot Ben-Jacob devint pâle et balbutia : Personne n'a regretté cette mort.

— Non, sans doute, et les *de Profundis*, qu'on a dits pour lui ne le tireront pas du purgatoire ; mais son oncle, monseigneur Orlando, qui l'avait tant et si aveuglément aimé durant sa vie, ne devait pas nous faire ainsi danser sur son cercueil.

Le dimanche suivant, vers la tombée de la nuit, Ben-Jacob était, avec sa fille et son gendre, dans leur petite maison de la juiverie. Quelques mois avaient suffi pour opérer un grand changement dans l'extérieur d'Aleli ; ce n'était plus cette enfant frêle et craintive, dont la timide beauté avait séduit don Giovani, c'était une femme dans toute la splendeur de sa jeunesse, dans tout l'éclat d'une nature forte et passionnée. Ses facultés s'étaient tout à coup développées après cet acte instinctif de courage qui l'avait sauvée des outrages de don Giovani. Le souvenir de cet homme, mort de sa main, lui avait ôté, pour toujours, la gaieté, l'heureuse insouciance de son âge; elle était sans remords, mais elle sentait que désormais tout était grave et sérieux pour elle dans la vie. Elle comprit mieux et plus tôt son amour pour son mari, son dévouement pour son père; il y avait dans ses sentimens une plénitude, une exaltation qui, communément, n'appartiennent qu'à un autre âge. Ses craintes pour ceux qu'elle aimait étaient continuelles et excessives; elle tremblait toujours que quelque délation, quelque funeste hasard découvrît ce qui s'était passé dans la juiverie, la nuit de la fête des tabernacles.

— Ma fille, dit tout à coup Ben-Jacob, qui, depuis un quart d'heure debout à la fenêtre, voyait venir la nuit dans une morne anxiété, mon ame est pleine de crainte et de mauvais pressentimens : je ne tremble pas pour moi, je tremble pour tant de gens innocens dont la vie est peut-être menacée. Certainement on a tramé quelque chose au palais... J'ai des soupçons terribles !... je me reproche de ne les avoir pas éclaircis... je le pouvais peut-être...

— Seigneur, mon Dieu ! s'écria Aleli d'une voix plaintive, que craignez-vous donc, mon père ?

— Quelque vengeance infernale du vice-légat. Ma fille, il faut que j'aille ce soir au palais ; on ne me laissera pas entrer, mais je resterai devant la porte, je verrai, j'entendrai quelque chose peut-être...

— Ben-Jacob, interrompit Siméon, vous allez me donner vos instructions, et j'irai à votre place...

— Non, dit Aleli en se levant, aucun de nous ne doit rester ici. Vous rappelez-vous cette nuit funeste?... Nous étions ensemble; le péril n'était pas moins grand. Allons, Siméon! allons! mon père! si la porte est fermée, Laurent nous l'ouvrira; nous pouvons lui dire pourquoi; n'a-t-il pas été notre complice.

Il faisait un temps noir et rigoureux, cependant la foule se tenait aux avenues du palais pour voir arriver les conviés. Ce sombre édifice dont les immenses murailles, percées de rares fenêtres, ont été vainement assiégées par des troupes formidables, cette porte étroite et défendue comme celle d'une forteresse, étaient, ce soir-là, illuminés jusqu'au faîte. Une multitude de valets en grande livrée, de pages blasonnés des pieds à la tête, se tenaient dans la grande cour sur laquelle s'ouvraient les fenêtres de la salle de bal, et il ne fut pas difficile à la famille juive de pénétrer jusque-là, parce que Ben-Jacob eut soin de dire qu'il venait sur un ordre du majordome.

Toute la noblesse d'Avignon s'était rendue à l'invitation du vice-légat; mais un sentiment de frayeur, de morne tristesse, pesait sur cette belle assemblée. Chacun avait remarqué, avec étonnement, que la salle était décorée comme un an auparavant pour le bal que donna Orlando de Carreto, le jour de la naissance de son neveu. Partout éclatait le chiffre de don Giovani, partout les devises qu'il avait composées; il semblait que cette fête aussi était en son honneur, et qu'il allait apparaître dans ce salon resplendissant où il manquait seul. Orlando de Carreto se tenait près de la porte avec une contenance affable et souriante; mais chacun se sentait glacé de ses empressemens. En vain, la musique recommençait ses joyeux refrains, en vain les femmes, belles et brillantes, se balançaient au bras de leurs cavaliers, une vague impression de terreur planait sur l'assemblée, le joyeux bourdonnement du bal ne se réveillait pas, et à travers ce morne silence on entendait les pas des danseurs craquer sur le parquet de chêne.

Mme de Donis était arrivée pour l'ouverture du bal; jamais elle n'avait paru si éclatante de jeunesse, de parure et de beauté. Le léger fard dont elle avait couvert la pâleur de ses joues animait ses yeux d'un bleu mourant; un bandeau de pierreries étincelait à son front; les reflets doux et brillans de sa robe de velours jetaient sur ses bras, sur ses épaules, une nuance rosée, et cette riante parure ne laissait pas soupçonner le deuil d'une ame désolée. La jeune

femme sentit la peine qui la rongeait se raviver à l'aspect de ces lieux où tout lui retraçait le souvenir de don Giovani. Elle eut horreur de cette fête qui en rappelait une autre où elle l'avait vu naguère si plein d'amour, de bonheur et d'avenir. Mais elle sut dissimuler cette effroyable douleur et retenir ses larmes ; on la vit calme et souriante traverser la foule, sa main appuyée au bras de son mari, et prendre tranquillement sa place sur l'estrade où se tenaient les dames.

On dansait toujours ; mais nulle joie n'animait la fête, une crainte vague glaçait tout le monde; au milieu de cette préoccupation générale, les joueurs de lansquenet seuls poursuivaient intrépidement leur partie. Vers minuit, le vice-légat et les Italiens de sa suite se retirèrent sans qu'on y prît garde.

Ben-Jacob était toujours dans la grande cour; Aleli s'appuyait à son bras, et tenait la main de Siméon.

— Que fais-tu là ? Va-t'en, dit brusquement quelqu'un en passant près d'eux.

— C'est moi, seigneur don Pietro, répondit Ben-Jacob.

— Par Notre-Dame, va-t'en! interrompit l'Italien avec une sorte de violence pleine d'inquiétude et d'autorité ; va-t'en, si tu n'es pas las de vivre.

— Seigneur, dit Ben-Jacob, en osant le saisir au bras, que dites-vous? Quel péril? Que se passe-t-il ici?

L'Italien ne répondit qu'un mot, et se dégageant brusquement, il s'enfuit hors du palais. Un moment après, le galop de plusieurs chevaux battit le pavé, et les portes se refermèrent.

Le vieux juif remit sa fille tremblante à Siméon, et il s'élança dans le grand escalier, sans se soucier des gens qui se mirent à sa poursuite. Les cheveux hérissés, les mains étendues, il cria au seuil de la salle du bal : Fuyez! fuyez! le parquet est miné, la salle va sauter!

A ces mots, qui retentirent comme un coup de tonnerre, l'assemblée tout entière se précipita dehors et roula comme une avalanche au bas de l'escalier. La salle demeura déserte et encore toute pleine de parfum, de lumière, et de cette molle chaleur qu'exhale le bal. Une femme seule n'avait point suivi le mouvement impétueux de la foule ; c'était Mme de Donis ; elle regagnait le haut de la salle en appelant son mari, qui un moment auparavant jouait au lansquenet dans l'embrasure d'une fenêtre. Sa contenance était calme, et elle marchait en faisant le signe de la croix.

— Vanina! ma femme! cria le marquis de Donis que la foule avait entraîné; ma femme! elle est là-haut!

Ben-Jacob remontait courageusement l'escalier lorsque la terre trembla, et qu'une épouvantable explosion jeta tout le monde la face contre terre. Il y eut un moment de silence et d'horrible stupeur; le parquet et le plafond de la salle de bal avaient sauté; et à la place venait de s'ouvrir un vaste gouffre, dans lequel brûlaient les meubles, les tentures, dont quelques lambeaux pendaient encore aux murailles. Vanina avait disparu au milieu de ces tourbillons de flamme. Personne autre ne périt. On ouvrit les portes du palais que le vice-légat avait fait fermer en montant à cheval pour s'enfuir; la foule épouvantée se retira. Le marquis de Donis et quelques-uns de ses parens restèrent; vers le matin on retira des décombres, encore fumans, le corps à demi consumé de Vanina.

Le lendemain, on raconta dans la ville comment le dévouement d'un vieux juif avait sauvé la vie à tant de chrétiens. Ben-Jacob déclara qu'il avait eu soupçon de cette catastrophe, parce que le vice-légat s'était servi de lui en secret pour acheter une certaine quantité de barillets pleins de poudre.

L'incendie ne dévora que l'appartement qu'habitait le vice-légat; les formidables murailles du palais existent encore aujourd'hui. Avant qu'on eût fait une caserne de cette noble forteresse où régna la cour la plus polie et la plus éclairée du moyen-âge, où fut emprisonné Rienzi, où Jeanne de Naples, accusée de meurtre et d'adultère, vint plaider elle-même sa cause; avant, dis-je, qu'on eût mis garnison dans ces lieux qu'habitèrent la beauté, le génie et le souverain pouvoir, on y voyait encore quelques traces de la catastrophe que nous venons de raconter. L'histoire de don Giovani était une tradition qui avait passé de bouche en bouche; on se rappelait la terrible vengeance d'Orlando de Carreto et la mort funeste de Mme de Donis. Il n'y a pas cent ans que les vieilles gens qui en avaient entendu parler à leurs pères, montraient à leurs enfans ces pierres noircies par le feu et leur racontaient le bal du vice-légat.

Mme CHARLES REYBAUD.

DES
PREMIÈRES RELATIONS
ENTRE L'AMÉRIQUE ET L'EUROPE,
D'après les Recherches de M. A. de Humboldt.

I.

C'est à M. le baron de Humboldt que nous empruntons tous les faits rassemblés dans cet article; ils nous sont fournis par les quatre volumes qui forment la première moitié de son ouvrage intitulé : *Examen critique de l'histoire de la géographie du Nouveau Continent et des progrès de l'astronomie nautique aux quinzième et seizième siècles* (1). A l'expérience des voyages les mieux faits, à toutes les connaissances locales du climat, des mœurs, des idiomes, des monumens, des traditions, à la science du cosmographe, à la sagacité de l'érudit, M. de Humboldt a joint la mise en œuvre des précieux documens que l'Espagne, le Portugal et l'Italie ont livrés, dans ces dernières années, à la publicité sur la personne et l'entreprise de Christophe Colomb. Déjà, au commencement du siècle, don Juan Batista Muñoz à Madrid, en éclairant de ses conseils le jeune voyageur qui allait conquérir une si belle renommée, lui avait communiqué les matériaux précieux, recueillis par ordre de Charles IV dans les archives de Simancas, de Séville et de Torre do Tombo. Le savant historiographe espagnol n'a pas pu faire paraître, comme il en avait l'intention, ces importantes pièces justificatives de son *Historia del Nuovo Mundo*. Mais en 1825, on a dû à don Martin Fernandez de Navarrete un ample dédommagement de cette privation par la publication des trois volumes intitulés *Colleccion de los viages y descubrimientos que hicieron por*

(1) In-8o, Paris, chez Gide, rue de Seine-Saint-Germain, 6.

mar los Españoles desde fines del siglo XV. Quelques-unes de ces pièces étaient déjà connues par une publication italienne qui avait précédé la leur de peu de temps, le *Codice Colombo Americano*, publié en 1823 aux frais des décurions de Gênes. En compulsant ces précieuses archives, M. de Humboldt voulut les éclairer de tout point par l'étude approfondie de la cosmographie du XVe siècle. Mais il n'arrêta pas là le point de départ du travail qu'il méditait. — A toutes les époques de la vie des peuples, dit-il, ce qui tient au progrès de la raison, au perfectionnement de l'intelligence, a ses racines dans les siècles antérieurs; et cette division des âges, consacrée par les historiens modernes, tend à séparer ce qui est lié par un enchaînement mutuel. Souvent, au milieu d'une inertie apparente, de grandes idées ont germé dans quelques esprits supérieurs; et pendant le cours d'un développement intellectuel non interrompu, mais limité, pour ainsi dire, dans un petit espace, de mémorables découvertes ont été dues à des impulsions lointaines et presque inaperçues (1).

Remonter à des opinions renfermant le germe de celles qui dominent aujourd'hui, et parcourir cette longue suite de tentatives hasardeuses faites dans le but d'étendre l'horizon géographique, tel est l'objet des recherches sur les temps antérieurs à Christophe Colomb. Pour l'une et l'autre de ces investigations, l'état de notre civilisation européenne nous ramène involontairement vers la Grèce, comme point de départ.

Dès l'enfance de la cosmographie, où ne régnaient que des idées confuses, fruit des mille conceptions bizarres d'une imagination que n'étayait pas la science, on voit se manifester la disposition à naviguer vers l'ouest pour y chercher des pays inconnus. Il est probable que les Phéniciens, peuple essentiellement commerçant et navigateur, avaient, depuis assez long-temps, porté leur navigation au-delà des colonnes d'Hercule, lorsque, vers le milieu du VIIe siècle avant notre ère, Coléus de Samos, se rendant de l'île de Platée en Égypte, fut emporté par les vents d'est au-delà de ce détroit jusqu'aux bouches du Bétis (le Guadalquivir). Peu après, sous le règne du roi Nécho, les Égyptiens, en partant du golfe Arabique, doublèrent le cap de Bonne-Espérance et firent le tour complet de l'Afrique, fait qui n'avait pas été entouré d'assez de preuves avant celles qu'a rassemblées M. E. Quatremère dans un mémoire lu publiquement à l'Institut en juillet 1834 (2).

(1) Nous avons introduit aussi souvent que nous l'avons pu, dans cette analyse historique, les propres expressions de M. de Humboldt. A lui devra donc être rapporté non-seulement l'intérêt du sujet que nous traitons ici, mais ce qu'on pourra distinguer d'heureux dans la forme. Si nous n'avons pas indiqué ces nombreux emprunts par des guillemets, c'est que la nécessité de présenter en quelques pages la substance de quatre volumes in-8° nous a souvent obligé de morceler les citations.

(2) Ce Mémoire ne pouvait, par conséquent, être connu de M. de Humboldt lors de la publication de ses deux premiers volumes, où il traite ces questions, et dont la préface est datée de novembre 1833.

Le périple de l'Afrique, ainsi prouvé, expliquerait encore mieux que les hardies excursions

Lorsque Pythagore, ou Philolaüs de Crotone, son disciple, eut reconnu la sphéricité de la terre au VIe siècle avant Jésus-Christ, on crut apercevoir la possibilité d'une navigation, de l'extrémité occidentale de l'Europe et de l'Afrique aux côtes orientales de l'Asie. C'est ce qu'exprime formellement Aristote, à la fin du second livre de son traité *du Ciel*, opinion qui, répétée après lui jusqu'au XVe siècle, a déterminé la découverte de l'Amérique.

Le traité intitulé : *Du Monde*, ordinairement attribué à Aristote, mais qui, d'après les dernières discussions de la critique, paraît devoir être restitué au célèbre stoïcien Chrysippe, lequel vivait dans le IIIe siècle avant Jésus-Christ, a pu émettre sur la cosmographie des idées plus avancées que celles d'Aristote. Un passage de cet ouvrage important offre ce que, pour cette époque, on pourrait appeler une seconde vue du génie : « Il est probable que loin de notre terre se trouvent à l'opposite beaucoup d'autres terres qui en sont séparées par la mer ; les unes plus grandes, les autres plus petites ; mais celle-ci est la seule qui nous soit connue. Or, ce que sont nos îles pour la mer intérieure, notre terre est la même chose pour l'océan Atlantique, et ces autres terres le sont de même pour la grande mer universelle. »

M. de Humboldt a rassemblé les passages des anciens dont les citations, rapprochées du succès de Colomb, frappèrent le plus les esprits, à une époque, qui, comme il le remarque, n'avait foi dans ses découvertes qu'autant qu'elle en croyait trouver des indices dans l'antiquité. — Et vraiment quelques-uns de ces passages semblent de véritables prédictions. Nous ne parlerons pas de celles que semblent offrir les doubles Éthiopiens de Cratès, la moitié desquels habitent au sud du bras de mer équatorial ; ou l'autre hémisphère de Pomponius Mela, véritable terre australe ; ou les deux zones habitables de Cicéron, dont l'une est celle de nos antipodes insulaires ; ou la *Terra quadrifida*, les quatre masses de terre séparées les unes des autres, de Macrobe : mais nous devons citer pour l'étonnante précision de leurs termes prophétiques, deux passages, l'un de Strabon, l'autre de Sénèque le tragique. Celui-ci fait dire au chœur dans la tragédie de *Médée* : « Viendra, au bout d'une suite de siècles, un temps où l'Océan relâchera les liens qui nous arrêtent ; la Terre paraîtra dans sa vaste étendue ; Téthys dévoilera de nouvelles terres, et Thulé ne sera plus l'extrémité du monde. »

des Phéniciens le sentiment des géographes qui ont regardé l'Atlantide de Solon et de Platon comme ayant certainement existé sur la côte occidentale de l'Afrique, vers les îles Canaries, et qui motivent sa disparition par quelque grand bouleversement volcanique, tel que la chaîne de l'Atlas en offre à cet endroit de nombreuses traces, qui se prolongent même dans les anfractuosités de la vallée sous-marine. L'existence de cette île, dont la description détaillée est due sans doute à la poétique imagination de Platon et de Solon, passait pour être parvenue à la connaissance de celui-ci par les prêtres égyptiens. Or, ces prêtres ont pu connaître une île située à un point aussi avancé pour la navigation du temps, par le rapport des navigateurs, qui, d'après M. Quatremère, exécutèrent justement dans le siècle de Solon le périple complet de l'Afrique.

Venient annis sœcula seris
Quibus Oceanus vincula rerum
Laxet, et ingens pateat Tellus,
Tethysque novas detegat orbes
Nec sit terris ultima Thule.

On se figure aisément l'effet presque merveilleux produit par ces vers d'un poète du second siècle, lorsque le génie de Colomb leur donna l'autorité d'un oracle accompli. Si formelle qu'en soit l'énonciation, M. de Humboldt, avec cet esprit positif qu'on puise dans la pratique des sciences d'observation, met encore au-dessus de ce passage celui de Strabon, dont le raisonnement fait tous les frais, et où rien ne peut-être revendiqué par l'essor d'une imagination poétique. « Nous appelons terre habitée, dit ce géographe, la contrée que nous habitons; mais dans la même zone tempérée, surtout aux environs du parallèle qui passe par Thinæ et traverse la mer Atlantique, il peut exister deux terres habitées et même plus de deux. » C'est l'annonce de l'Amérique et des îles de la mer du Sud.

Telles sont les vues qui, dues seulement à des inductions sur la sphéricité de la terre, firent supposer aux anciens l'existence d'un autre continent. Mais trop de notions précises leur manquaient pour qu'ils pussent fortifier ces inductions en les rapprochant des communications fortuites que l'impétuosité des courans et des tempêtes dut amener plusieurs fois, entre les deux continens, alors comme au moyen-âge, bien qu'un seul passage de la littérature ancienne nous ait conservé le souvenir d'un fait semblable. C'est un passage de Cornelius Nepos, dont le texte ne nous est pas parvenu, mais qui est rappelé par Pline et par Pomponius Mela. Ce dernier, qui vivait à une époque assez rapprochée du temps de Cornelius Nepos, raconte, et Pline répète que Métellus Céler, tandis qu'il était proconsul dans les Gaules, avait reçu en cadeau, d'un roi des *Boii* (Pline le nomme roi des Suèves), quelques Indiens qui, chassés des mers de l'Inde par les tempêtes, avaient abordé sur les côtes de la Germanie. Par la liaison des idées qui conduisent Mela à citer le fait comme certain, il est clair, dit M. de Humboldt, que l'on croyait alors à Rome que ces hommes basanés, envoyés de la Germanie dans les Gaules, étaient venus par l'Océan qui baigne l'est et le nord de l'Asie, en faisant le tour du continent au-delà du nord de la mer Caspienne. Une telle supposition était entièrement conforme aux fausses idées que, depuis l'expédition d'Alexandre, on se formait sur la communication de la mer Caspienne avec l'Océan septentrional.

Le but essentiel de toute interprétation philologique étant d'établir l'opinion que l'auteur a voulu énoncer, on ne peut douter, après les preuves rassemblées par M. de Humboldt sur les idées géographiques de cette époque, que Pomponius Mela n'ait cru que les Indiens étaient arrivés sur les côtes nord-est de l'Allemagne, par la circumnavigation de l'Asie orientale et bo-

réale. Or, comme il est reconnu que, malgré le grand perfectionnement de la navigation moderne, l'accumulation des glaces s'oppose à toute navigation par le détroit de Behring, le long des îles de la Nouvelle-Zemble, on a soulevé la question de savoir de quelle race peuvent avoir été les hommes de couleur que le proconsul Métellus a pris pour des Indiens. La supposition que ces hommes étaient des pêcheurs Esquimaux du Labrador, jetés par les vents du nord-ouest sur les côtes britanniques, bien que l'idée primitive en ait été faussement attribuée à Malte-Brun et à d'autres géographes modernes, remonte à la première moitié du XVIe siècle. M. de Humboldt, qui a vérifié la source de cette opinion, l'a, de plus, consolidée par une démonstration dont les motifs sont fondés sur les plus intéressantes considérations de la géographie physique, sur les observations dont ce voyageur a enrichi cette science, et sur le rapprochement d'une suite de faits semblables, postérieurs à notre ère. Ainsi les grands phénomènes naturels de ce globe, sur lequel se succèdent rapidement nos générations, offrent à la philosophie de la science un lien commun qui coordonne les faits séparés par les plus longs intervalles, en montrant comment les mouvemens de l'Océan et de l'atmosphère ont pu, dès les époques les plus reculées, contribuer à répandre les différentes races d'hommes sur la surface du globe.

Ici nous quittons l'antiquité proprement dite, pour soumettre aux observations de la science moderne les exemples de ces communications que le moyen-âge ou les derniers siècles nous ont conservés.

II.

Au Xe siècle de notre ère, du temps des empereurs Othons, un vaisseau *indien* et des commerçans *indiens* furent pris sur une des côtes de l'Allemagne, *Indicam navem et negotiatores Indos in Germanico littore fuisse deprehensos*. Ce sont les propres expressions du savant pape Æneas Sylvius, dans son grand ouvrage historique et géographique.

En 1160, un navire de Lubeck prit, sur les côtes d'Europe, des *Indiens* qui étaient très probablement des Esquimaux.

En 1504, on reconnaît avec certitude des individus de cette race dans la description très détaillée que le cardinal Bembo, en son *Histoire de Venise*, à l'année 1508, donne des sept hommes que portait un bateau trouvé par un navire français près de l'Angleterre. Ils étaient de petite taille, avaient le teint foncé, un visage large et aplati, marqué d'un tatouage violet, portaient pour habit des peaux de poissons, mangeaient de la viande crue, tenaient un langage inintelligible. Six moururent, et le survivant, qui était dans l'adolescence, fut amené à François Ier, alors à Evreux.

C'est entre ces deux époques que des pêcheurs de la Bretagne furent accidentellement jetés sur les côtes du Canada. Si les anciennes relations avec l'Amérique septentrionale, dont nous parlerons ci-après, n'avaient pas été

renouées d'une manière définitive par la découverte qu'en fit en 1497 et 1498 Sébastien Cabot, le sort de ces pêcheurs serait resté à jamais ignoré, comme l'a été celui des autres victimes des courans et des tempêtes, qui ont pu être jetées vivantes sur les côtes de l'Amérique avant sa découverte. Il est donc impossible de faire remonter plus loin que cette époque les traces de pareils transports violens et fortuits de l'ancien dans le nouveau continent; tandis que, du nouveau à l'ancien, nous avons pu, grace à l'histoire, en apercevoir déjà une trace dès le siècle d'Auguste. Pourtant, même en Amérique, à défaut de monumens historiques antérieurs à la découverte, on pourrait apercevoir une trace de quelque évènement semblable dans la tradition des indigènes américains sur l'existence d'hommes à visages pâles, tradition qu'ils se rappelèrent sur plusieurs points lors de l'arrivée successive des conquérans à la fin du XVe siècle.

Depuis cette époque, les exemples d'embarcations plus ou moins frêles, transportées avec une irrésistible violence, mais sans la perte de leurs hommes, de l'un à l'autre continent, appelèrent nécessairement l'attention. Les observations de ce genre, recueillies depuis lors, suffisent pour prouver que les mêmes phénomènes ont dû amener, dans une égale proportion, les mêmes accidens dès les temps les plus reculés, dès que de légers canots s'aventurèrent sur l'Océan de l'un ou de l'autre hémisphère. Mais on y manquait alors des notions géographiques nécessaires pour rattacher utilement ces faits à l'existence d'un autre continent; ils ne causaient donc que l'étonnement extrême, mais passager, d'un phénomène inexplicable.

Il fallait être préoccupé, comme Colomb, du grand projet d'explorer, à l'occident, des mers inconnues, pour donner, ainsi qu'il le fit, une attention réfléchie aux divers faits de ce genre dont il eut connaissance aux îles Açores : par exemple, ces deux cadavres à large face, rejetés sur la plage de l'île de Florès, et *qui ne ressemblaient pas à des chrétiens;* ce récit des habitans du cap de la Verga (aux Açores) qui avaient aperçu des *almadias* ou barques couvertes, remplies d'une espèce d'hommes qu'ils n'avaient pas encore vue; les pins d'une espèce étrangère, les cannes énormes qui, d'un nœud à l'autre, pouvaient contenir neuf *garaffas* de vin; et autres objets jetés sur les côtes occidentales de ces îles.

Il n'a pas été difficile, quand toutes les côtes de l'Amérique ont été relevées, de reconnaître des pêcheurs groenlandais dans le bateau que les Orcadiens virent en 1682 à la pointe de l'île d'Eda; dans celui qui reparut, deux ans plus tard, auprès de l'île Westram, etc. En 1731, un bateau, chargé de vins et de peu de vivres, destiné seulement à aller de Ténériffe à la Gomera, lutta pendant plusieurs jours contre les vents contraires, et, abandonné aux courans, arriva avec six hommes d'équipage à l'île de la Trinité, vis-à-vis la côte de Paria. — Vers la même époque, un petit bâtiment chargé de blé, et se rendant également d'une des Canaries à une autre, fut surpris par une tempête, livré au courant équinoxial, et emporté assez loin pour être rencontré,

à deux journées seulement de distance de la côte de Caracas, par un navire anglais, qui secourut ceux des marins canariens qui avaient survécu, et les amena au port de la Guayra.

Fernand Colomb, en parlant des objets étranges qui, jetés sur les côtes occidentales des Açores, avaient appelé la réflexion de son père, attribue ces phénomènes à l'action des vents d'ouest. Mais, d'après les autres exemples que nous venons de citer, il est évident que cette explication est insuffisante, puisque ces accidens se remarquent également de l'Europe aux côtes orientales de l'Amérique. D'ailleurs, cette explication, dit M. de Humboldt, n'est pas fondée sur des faits bien observés; car la véritable cause du transport est d'abord le grand courant d'eau chaude connu sous le nom de *Gulf* ou *Florida-Stream*, qui commence au cap Hatteras de la Caroline du Nord. Les vents d'ouest et de nord-ouest ne font qu'augmenter la vitesse moyenne de ce fleuve pélagique, prolonger son action vers l'est, jusqu'au golfe de Biscaye, et mêler les eaux du *Gulf-Stream* à celles des courans du détroit de Davis et de l'Afrique septentrionale. Le même mouvement océanique qui portait dans le xve siècle les bamboux et les pins sur le littoral des Açores, dépose annuellement en Irlande, aux Hébrides et en Norwége, des graines de plantes tropicales, quelquefois même des tonneaux bien conservés remplis de vins de France, reste du chargement de navires qui ont fait naufrage dans la mer des Antilles. Les débris du vaisseau de guerre *the Tilbury*, incendié près de la Jamaïque, sont parvenus par le *Gulf-Stream* aux rivages d'Écosse. Il y a plus encore : des barils remplis d'huile de palmier, faisant partie d'une cargaison de navires anglais naufragés au cap Lopez, sur les côtes d'Afrique, ont été jetés sur ces mêmes rivages, après avoir traversé deux fois l'Atlantique, une fois de l'est à l'ouest entre les 2° et 12° de latitude, à la faveur du courant équatorial; une autre fois de l'ouest à l'est, au moyen du *Gulf-Stream*, par les 45° et 55° de latitude. Dans les temps calmes, ce dernier courant se termine un peu à l'ouest de Corvo; mais dès que les vents d'ouest commencent à dominer, ou que, par d'autres causes météorologiques, le courant élève le niveau des eaux dans le golfe du Mexique ou dans le canal de Bahama, les îles Corvo et Florès se trouvent enveloppées par le *Gulf-Stream*, qui se partage alors en deux branches, dont l'une se porte vers le nord-ouest et l'autre vers le sud et le sud-est.

Peu de temps avant mon voyage à Ténériffe, continue M. de Humboldt, la mer avait déposé sur la rade de Sainte-Croix un tronc de cedrela odorata, couvert d'écorces et de lichens. Cet arbre américain ne peut être confondu avec aucun autre bois. Il avait sans doute été arraché de la côte de Paria, ou de celle d'Honduras, et avait suivi le grand *vortex* du golfe mexicain et du canal de Bahama. Dans l'état moyen des mouvemens de l'Atlantique, les fleuves pélagiques, que nous distinguons sous les noms un peu vagues de *Gulf-Stream*, de courant équinoxial, de courant du golfe de Guinée, des côtes du Brésil et de l'Afrique méridionale, sont séparés par des eaux tranquilles

ou stagnantes, qui n'obéissent qu'à l'impulsion locale des vents; mais, par la réunion fortuite de causes météorologiques, quelquefois très éloignées, les fleuves pélagiques s'élargissent ou se prolongent en inondant, pour ainsi dire, des espaces de mer dépourvus de mouvement de translation propre. Alors les courans de différentes dénominations communiquent temporairement entre eux et produisent des phénomènes qui ont dû paraître surprenans, à une époque où la géographie physique du bassin de l'Atlantique était moins avancée.

Une seconde question à la solution de laquelle sont moins nécessaires les observations d'une science transcendante, question qui présente pourtant un intérêt plus philosophique et lié directement à l'histoire, c'est la recherche des relations suivies qui ont pu exister entre les deux continens, avant l'éclatante découverte de Colomb, par suite de laquelle les deux mondes se sont révélés en entier l'un à l'autre. Avant lui cependant, des relations suivies avaient long-temps existé entre les deux hémisphères sur un point dont les limites sont assez bien connues de part et d'autre.

Ce qui est bien fait pour étonner, à ce sujet, c'est qu'on ne trouve pas traces d'une ancienne communication établie entre les deux rives du détroit de Behring, distantes seulement de dix-sept lieues marines et demie, point le plus rapproché des deux continens, ou bien par la longue chaîne arquée des îles Aléoutiennes, qui joint presque la péninsule orientale asiatique du Kamtchatcha à la pointe occidentale de la péninsule américaine d'Alaska; tandis que, malgré les énormes distances qui semblent isoler l'Amérique méridionale des divers points de notre continent, tout y rend indubitable l'influence de la civilisation asiatique : comparaison des monumens, des divisions du temps, des cosmogonies et de plusieurs mythes du Mexique, du Guatimala et du Pérou. — Ces analogies frappantes avec les idées de l'Asie orientale, dit M. de Humboldt, annoncent d'anciennes communications, et ne sont pas le simple résultat d'une identité de position dans laquelle se trouvent les peuples à l'aurore de la civilisation.

Par quelle voies? L'auteur avoue l'obscurité qui entoure encore cette question (1). Il pense que si l'on peut espérer de la voir résolue un jour, cette solution sera trouvée dans l'Amérique espagnole, comme c'est en Danemark et en Norwége, par l'étude des antiques sagas, qu'ont été vérifiées d'une manière certaine les communications des anciens Scandinaves avec le Groenland.

(1) C'est en vain que Deguignes le père prétendait expliquer les traces évidentes de la civilisation asiatique dans l'Amérique méridionale, en trouvant cette moitié du Nouveau-Monde dans le Fousang des anciens religieux bouddhistes, qui y firent une mission au ve siècle. Feu M. Klaproth a démontré que le Fousang est le même pays que Cipango, cette île fameuse des auteurs du moyen-âge; et ces deux noms désignent le Japon, dont les voyageurs occidentaux étaient parvenus à connaître l'existence en s'avançant par la voie de terre jusqu'à cette hauteur de l'Asie.

Ici, en effet, nous entrons dans la voie directe de l'histoire, avec son cortége de noms, de dates, d'évènemens principaux. Dans la seconde moitié du xe siècle, Éric Rauda passe de l'Islande au Groenland. Son fils, Leif Éricson, étend ses découvertes, au commencement du siècle suivant, en 1001 ou 1005. Il passe même sur le véritable continent américain, et la côte où il aborde reçoit le nom de Vinland, de l'explication œnolique donnée à ces Normands, à la vue du raisin, par l'Allemand Turker qui les accompagnait. Cette vague dénomination de Vinland paraît s'être appliquée à la côte qui s'étend de New-York à Terre-Neuve, pays où croissent, en effet, cinq espèces de *vitis*. La principale station qu'y firent ces navigateurs intrépides paraît avoir été alors à l'embouchure du Saint-Laurent.

Le dernier voyage, dont une tradition certaine s'est conservée, est celui de l'évêque groenlandais Eric, qui se rendit dans le Vinland pour y prêcher l'Évangile. Les établissemens du Groenland occidental, très florissans jusque dans la moitié du xive siècle, furent ruinés progressivement par des monopoles destructeurs du commerce, par l'invasion des Esquimaux, en 1349 ou 1379, par la peste noire qui ravagea le Nord, de 1347 à 1351, et par l'attaque d'une flotte ennemie dont on ignore le point de départ.

Il est bien remarquable que cette colonisation du Groenland, par les Normands, ait laissé des traces historiques jusqu'au commencement de ce xve siècle, que Colomb devait terminer par l'éclatante découverte du *nouveau* monde. La série des évêques groenlandais va jusqu'à l'année 1406, et le pape Eugène IV en avait désigné un en 1433. Aussi un voyage que Colomb fit en Islande et aux îles Féroë, une vingtaine d'années avant son premier voyage aux Antilles, avait fait supposer à Malte-Brun, qu'il avait eu connaissance des anciennes communications de l'Islande avec le Groenland. On a même induit d'un passage d'une de ses lettres, que lui-même avait touché cette terre lointaine, et était déjà allé en Amérique sans s'en apercevoir. Mais M. de Humboldt réfute ces assertions.

Les notions sur la colonisation normande du Groenland sont dues aux recherches d'une érudition postérieure au temps de Colomb, et elles ont précisément tiré leur intérêt de sa grande découverte. Le premier écrivain qui ait reconnu, dans le Groenland des anciens Scandinaves, une partie de l'Amérique, est le géographe Ortélius, en 1570; et encore n'eut-il pas connaissance des excursions faites par ces hardis aventuriers sur le véritable continent américain. A plus forte raison, l'immortel Génois n'a pas connu le voyage des frères vénitiens Nicolo et Antonio Zeni, dans les mêmes contrées, de 1388 à 1404, voyage dont notre auteur ne suspecte pas, avec quelques autres, l'authenticité, mais qui, ainsi que l'a démontré M. Walckenaer, n'est pas arrivé à la publicité avant 1558.

Au contraire, Colomb reçut une grande impulsion des inductions de plus en plus précises par lesquelles les philosophes du moyen-âge s'avançaient dans les voies qui avaient été ouvertes à la cosmographie depuis Pythagore et

Aristote. « L'hémisphère inférieur, antipode au nôtre, dit Albert-le-Grand, n'est pas tout-à-fait aquatique; il est en grande partie habité : et si les hommes de ces régions éloignées ne parviennent pas jusqu'à nous, c'est à cause des vastes mers interposées. » Des aperçus analogues sur les parties de la terre qui sont habitables, et sur la possibilité de se rendre aux Indes par la voie de l'ouest, se trouvent dans Roger Bacon. Le cardinal Pierre d'Ailly, dans le grand ouvrage qu'il composa, au milieu du XVIe siècle, sous le titre de *Imago mundi*, consacre son chapitre *De quantitate terræ habitabilis* au résumé de ces vues de la philosophie du XIIIe siècle. Cette compilation eut une grande importance, en faisant connaître à Christophe Colomb les considérations cosmographiques transmises de l'antiquité au moyen-âge, sources auxquelles il aurait pu ne pas aller puiser. Ainsi, l'exécution de son vaste dessein aurait été privée du plus puissant aiguillon : le respect presque religieux qu'on avait alors pour l'autorité des anciens.

Du dépouillement que M. de Humboldt a opéré des traces de communications fournies par l'histoire, la tradition, les monumens de tout genre, il résulte qu'aucun Européen, avant Christophe Colomb, n'avait abordé les côtes orientales de l'Amérique (ou du moins n'en était revenu, après y avoir été fortuitement porté par les courans). Or, cette voie, par l'ouest, a seule ouvert un accès direct et permanent à la civilisation européenne. Non-seulement Colomb fut le premier qui l'ouvrit, mais ce fut chez lui le résultat d'un plan long-temps médité, et suivi avec persévérance. Il mérita ainsi que des chances heureuses fissent contribuer ses faux calculs au succès de son entreprise.

III.

Tout ce qui se rattache de près ou de loin à l'immortel auteur de cette grande découverte acquiert de l'importance aux yeux de M. de Humboldt. Chacun des points que nous allons établir ici a été pour lui l'objet d'une discussion approfondie, où souvent les recherches les plus laborieuses se trouvaient nécessaires pour sortir du vague et des contradictions qu'on rencontre dans tout le cours de cet examen. Ces contradictions n'ont rien d'étonnant, si l'on réfléchit à l'obscurité dans laquelle Colomb vécut, pendant la plus grande partie de sa carrière, ensuite à ce choc d'intérêts si puissans, de passions si vives, qu'amena sa découverte, dernière période où lui-même, homme d'enthousiasme, sous l'empire d'illusions qu'il voulait faire partager à ses souverains et à son siècle, contribuait à entretenir des erreurs que le respect filial de Fernand Colomb n'a pas cherché à dissiper en écrivant la vie de son père. Ainsi, pour cette biographie, les deux témoignages les plus authentiques sont ceux qui offrent le plus de lacunes. On n'y trouve pas précisément le genre de renseignemens qu'il est naturel d'aller leur demander, par exemple, l'indication des dates et des lieux, qui sont les premiers élémens de la biographie.

Fernand Colomb a mis une intention évidente dans ses réticences sur l'origine de son père, réticences qui favorisaient les prétentions nobiliaires de leur illustration nouvelle et les hautes alliances de son frère. Toutefois, dans son respect filial si constamment exprimé, il n'est pas allé jusqu'à déplacer la véritable gloire de leur origine. Sur le point de l'éclaircir, il s'arrête, et dit avec dignité : « Je pense qu'il y a plus de gloire pour nous à descendre de l'amiral, que de scruter si le père de celui-ci était boutiquier ou homme sans aveu. » Il va ainsi au-devant des insinuations les plus dénigrantes, sans pourtant y donner prise en s'expliquant davantage. Aussi l'incertitude sur ce point était restée telle, que l'on différait de vingt-cinq ans sur l'époque de la naissance de Christophe Colomb, et que plus de dix endroits se sont disputé la gloire de l'avoir vu naître. Mais voici ce qui résulte, avec une probabilité qui équivaut presque à l'évidence, des patientes recherches par lesquelles notre lustre auteur a confirmé presque tout ce qu'a avancé M. Washington Irving, dans sa *Vie de Christophe Colomb* (1).

Ce grand homme naquit en 1436, à Gênes, de Dominique Colomb, fabricant de draps, et de sa femme, Suzanne Fontanarossa. Dominique vivait encore deux ans après la découverte du Nouveau-Monde, comme le prouve sa signature, suivie des mots *olim textor pannorum*, apposée au bas d'un acte en date de 1494. Il avait deux habitations, l'une *extra muros* dans la *contrada di Porta San-Andrea*, et l'autre dans le *vicolo di Mulcento*. Il est probable que l'amiral naquit dans cette dernière, et il y a des indices qu'il fut baptisé à San-Stefano. Son père transporta, en 1469, son atelier et son commerce de lainage de Gênes à Savone; et il paraît avoir acquis alors quelques biens ruraux près du bourg de Quinto, voisin de cette ville, au village de Terrarossa. De là, Dominique fut quelquefois désigné, de son temps, sous le nom de *Colombo di Quinto*, et son fils Christophe, avant les titres éminens qu'il reçut des monarques espagnols, signait *Columbus de Terrarubra*. Dominique eut, outre Christophe, deux autres fils plus jeunes, Barthélemy et Jacques, appelé en Espagne Diego, lesquels jouent un grand et beau rôle dans la découverte de l'Amérique, et une fille mariée au charcutier Jacques Bavarello.

Christophe Colomb quitta, à l'âge de quatorze ans, les études académiques qu'il avait commencées à Pavie, et il navigua pendant vingt ans. Il prit part à quatre expéditions, savoir : à Tunis, à l'Archipel, en Islande et à la côte de Guinée. En 1470, il vint à Lisbonne, où il épousa doña Felipa Muñiz Perestrello, dont il eut don Diego Colomb, son seul fils légitime, lequel naquit vers 1474, à Porto-Santo, où demeurait sa mère, fille de Bartolomé Muñiz Perestrello, gouverneur héréditaire de cette île (du groupe de Ma-

(1) M. de Humboldt regarde cette biographie comme un ouvrage du premier ordre. Il serait à désirer qu'une traduction française fît connaître ici le mérite de M. Washington Irving sous cette face nouvelle.

dère), qu'on regardait alors comme placée aux confins du monde connu. Par une notable coïncidence, le fameux cosmographe Martin Behain se trouvait quelque temps après, au même titre de gendre du gouverneur, à Fayal, une des Açores; mais il n'arriva à Fayal qu'en 1486, et il ne put se rencontrer avec Colomb qu'à Lisbonne, qu'ils habitèrent tous deux de 1482 à 1484. Il est impossible qu'ils n'y aient pas été mis en relations assez suivies par les deux médecins du roi Jean II, desquels l'un et l'autre étaient particulièrement connus. Colomb, qui avait eu ces médecins pour examinateurs de son grand projet, ne put parvenir à le faire agréer, par leur intermédiaire, au gouvernement portugais. En continuant à solliciter de divers gouvernemens cet appui nécessaire, il tomba dans un tel dénûment, qu'en 1484 il fut obligé d'aller chercher en Espagne des moyens d'existence pour lui et son jeune fils, alors âgé de dix ans. Il le conduisit, à pied, au couvent de la Rabida, près de Palos, où il demanda pour lui un peu de pain et de l'eau. Cette circonstance fit connaître le grand marin au père Juan Perez, gardien du couvent, dont l'oreille fut frappée de l'accent étranger du voyageur. Ce même gardien des Franciscains procura à Colomb une modique somme pour se vêtir décemment et acheter une petite monture, et il garda même le jeune Diego, qui reçut dans ce couvent sa première éducation.

Cependant le père trouva un asile dans la maison du duc de Médina Céli, au Puerto de Santa-Maria, et il gagnait sa vie à dessiner des cartes marines. Dès le commencement de l'année 1486, il était au service des monarques catholiques Ferdinand et Isabelle; mais le peu d'accueil que rencontra d'abord l'exposé de ses grands projets allait lui faire accepter les offres qu'il reçut enfin du roi de Portugal, dans une lettre du 20 mars 1488, s'il n'eût été retenu par la grossesse avancée d'une belle dame de Cordoue, doña Beatrix Enriquez, mère de don Fernando Colomb, leur fils naturel, né le 15 août 1488. C'est ce fils qui a écrit la vie de son père.

A la grossesse de doña Beatrix se joignirent, pour retenir Colomb, les instances affectueuses de l'évêque de Valencia, don Diego de Deza, qui, avec le franciscain Juan Perez, avait seul continué à l'encourager lorsqu'on répondit à l'exposé de ses projets *que tout cela n'était que du vent*. Colomb se souvint de leur amitié au moment de son plus brillant succès : « Quand j'étais la risée de tous, écrivit-il alors, deux moines seuls restèrent constans dans leur affection pour moi. » Il faut joindre à ces deux personnages le médecin Garcia Hernandez, de Palos, qui assista aux premières conférences où fut débattu, dans le couvent de la Rabida, le mérite des grands desseins de Colomb.

Pendant son séjour en Portugal, de 1470 à 1484, âgé de trente-quatre à quarante-huit ans, il avait refait, pour ainsi dire, ses études. Il est probable que, pendant son séjour à Lisbonne, il se fit aider par les savans du lieu, et, quand il fut en Espagne, par ceux de Séville.

S'il dut à ces études persévérantes l'érudition qui jusque-là manquait à son

expérience, si plus tard il dut à l'influence éclairée des religieux dont nous l'avons vu se louer, et au grand caractère de la reine Isabelle, le bonheur d'avoir pu mettre à exécution son vaste projet, ce fut le suffrage de Paolo Toscanelli, de Florence, qui, par ses encouragemens et ses instructions, lui donna le plus d'assurance. Toscanelli, déjà fort âgé (il mourut en 1482, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans), se distinguait, parmi tous les astronomes de son temps, par l'attention qu'il n'avait cessé de porter aux découvertes nautiques. Il mettait un grand soin à comparer la géographie ancienne avec les résultats des découvertes modernes, et il voulait en tirer la direction d'une route qui conduisît au pays des épices par la navigation vers l'ouest. En effet, des communications qui paraissaient impossibles aux temps d'Aristote et de Strabon, se montraient, chaque jour, plus praticables au XVe siècle, par les progrès de la navigation, de l'astronomie nautique, par la connaissance de la boussole, et enfin par l'invention de l'astrolabe, que venait d'imaginer Martin Behain, et dont Colomb fut des premiers à se servir.

Comme Génois, il contractait aisément des relations avec les autres Italiens qu'il rencontrait dans la péninsule hispanique. A Lisbonne, il s'était lié avec le Florentin Lorenzo Giraldi, comme à Séville il vivait dans des relations intimes avec un autre Florentin, Juanoto Berardi, chef d'une maison de commerce à laquelle était attaché Amerigo Vespucci. Par ces relations et d'autres semblables, Colomb sut qu'Alphonse V, roi de Portugal, avait fait demander à Toscanelli, par le chanoine Fernando Martinez, une instruction détaillée sur le chemin de l'Inde par la voie de l'ouest. Cette nouvelle devait inquiéter l'homme ardent qui depuis si long-temps nourrissait le même projet. La haute réputation dont jouissait l'astronome de Florence fit naître l'espoir à Colomb de profiter des lumières du savant Italien pour consolider son entreprise. Lorenzo Giraldi se chargea des lettres de Colomb adressées à Toscanelli; nous ne connaissons que les réponses de ce dernier, sans date et au nombre de deux. « Je vois, dit la première, que vous avez le grand et noble désir de passer dans le pays où viennent les épices; et en réponse à votre lettre, je vous envoie la copie que j'adressai, il y a quelques jours, à un ami attaché au service du sérénissime roi de Portugal. » Comme la lettre au chanoine de Lisbonne est datée de Florence, le 25 juin 1474, on peut croire, à cause des mots *algunos dias ha*, que Colomb avait consulté Toscanelli dans la première partie de cette même année. Toscanelli avait alors soixante-dix-sept ans; et il résulte de sa lettre, que, nourrissant de longue main cette idée, il avait déjà conseillé au gouvernement portugais la route que Colomb a suivie. Il paraît naturel que la même idée se soit présentée alors à plusieurs hommes instruits et ardemment occupés à étendre la sphère des découvertes, tels qu'était aussi Martin Behain. Tous croyaient l'Asie excessivement prolongée vers l'Orient, d'après l'erreur de calcul de Ptolémée, erreur conforme aux opinions antiques. Toscanelli et Colomb distinguent dans leurs écrits le but principal de l'entreprise, trouver un passage plus court vers l'Inde,

d'avec le but secondaire, la découverte de quelques îles. Même la note historique que Colomb a placée lui-même en tête de son journal de navigation ne donne pour motif du voyage, que « le désir des monarques catholiques de faire scruter les dispositions d'un puissant prince de l'Inde, le grand khan, en faveur de la religion chrétienne, en envoyant une expédition, non par l'est et par terre, mais par l'océan Atlantique, c'est-à-dire par une route que nous ne savons pas avec certitude avoir été parcourue jusqu'ici. » M. de Humboldt fait remarquer toute la modestie des mots *no sabemos por cierta fé* dans cette rédaction terminée le 15 mars 1493, après le succès éclatant qui avait couronné tant d'efforts.

Cette idée d'arriver dans le royaume du grand khan préoccupa Colomb long-temps après sa découverte, qu'il n'a jamais su être celle d'un continent distinct de l'Asie. Il n'est pas étonnant que ces erreurs aient été profondément enracinées dans l'esprit de cet homme qui, à la fois par elles et malgré elles, avait obtenu un si magnifique résultat. J'ajoute : *malgré elles*, car lorsqu'on examine la carte de Toscanelli, sur la foi de laquelle Colomb devait arriver à la pointe de l'Asie, et qu'on se rappelle sa confiance dans ce document, on ne voit pas sans une sorte d'effroi toutes ces indications erronées, dont plusieurs semblaient devoir lui être plus funestes que l'aveugle hasard

IV.

On sait toute la supériorité, la patience, le courage, les ressources multipliées de persuasion dont le grand homme fit preuve, dans ce voyage mémorable qu'il put enfin exécuter avec une faible flottille de trois vaisseaux. Ce voyage a pu être décrit avec certitude par les bons historiens qui en avaient les matériaux dans la vie de Christophe Colomb par son fils Fernand; dans son journal de navigation, tel que l'a conservé Barthélemy Las Casas; et dans plusieurs lettres de Colomb, déjà connues avant la grande publication de M. Navarrete. Dans beaucoup d'ouvrages composés d'après des sources moins respectables, le goût du merveilleux a introduit plusieurs traits dus à l'imagination d'écrivains postérieurs. De ce nombre sont les plaintes des équipages, métamorphosées en une insurrection que Colomb ne serait parvenu à apaiser qu'en s'engageant à retourner en Espagne au bout de trois jours, si, dans cet intervalle, on n'avait pas vu la terre qui, heureusement, fut découverte avant l'expiration du délai (1).

(1) Il faut en dire autant de cette anecdote si souvent répétée et qui se rapporte à l'époque où Colomb, de retour en Espagne, se serait vu contester le mérite de sa découverte : il s'agit de l'œuf qu'il aurait proposé de faire tenir debout. Voltaire a eu raison, dit M. de Humboldt, d'avancer que ce conte est rapporté du Brunellesco, qui construisit la coupole de Sainte-Marie-del-Fiore à Florence. Non-seulement l'anecdote est pour le moins d'un demi-siècle plus ancienne que la découverte de l'Amérique, mais on l'a dénaturée en l'ôtant à Brunellesco. Celui-ci, en cassant seulement la pointe de l'œuf pour le faire tenir, répondit par

La faveur accordée à ce récit tient à une disposition naturelle des esprits, que signale ainsi M. de Humboldt : Dans les hommes qui se sont illustrés par la réalisation d'un vaste et unique projet, le vulgaire a l'injuste prévention d'attribuer les succès bien plus à l'énergie du caractère qui exécute qu'à la pensée qui a conçu et préparé l'action. Les facultés intellectuelles de Colomb ne méritent pas moins d'admiration que l'énergie de sa volonté... En parcourant une mer inconnue, en demandant la direction de sa route aux astres par l'emploi de l'astrolabe, récemment inventé, il cherchait l'Asie par la voie de l'ouest, d'après un plan arrêté, non en aventurier qui se fie au hasard. Le succès qu'il obtint était une conquête de la réflexion. C'est déjà sous ce point de vue que Colomb se place bien au-dessus des navigateurs qui ont entrepris de doubler l'extrémité de l'Afrique, en suivant pour ainsi dire les contours d'un continent à forme pyramidale, et dont les côtes orientales étaient visitées par les Arabes... C'est un triple caractère d'instruction, d'audace et de longue patience, que nous avons à signaler surtout dans Christophe Colomb.

Ce n'est pas la tâche d'une critique vulgaire que de faire avec justice la part intellectuelle de l'homme éminent d'un siècle dont la science est aujourd'hui si dépassée. C'était à M. de Humboldt de montrer, au milieu des erreurs, des préjugés, de l'incohérence qu'offrent les écrits de Colomb, les traits d'un esprit supérieur et d'une nature d'élite. D'après la direction de ses propres études, notre auteur s'est attaché surtout à faire ressortir les grandes vues de géographie physique que ces écrits révèlent. Voici les points principaux qu'elles embrassent : 1° l'influence qu'exerce la longitude sur les déclinaisons de l'aiguille ; 2° l'inflexion qu'éprouvent les lignes isothermes en poursuivant le tracé des courbes depuis les côtes occidentales d'Europe jusqu'aux côtes orientales d'Amérique ; 3° la position du grand banc de Sargasso, ou *fucus natans*, dans le bassin de l'Océan atlantique, et les rapports qu'offre cette position avec le climat de la portion de l'atmosphère qui repose sur l'Océan ; 4° la direction du courant général des mers tropicales ; 5° la configuration des îles et les causes géologiques qui paraissent avoir influé sur cette configuration dans la mer des Antilles.

Nous ne suivrons pas M. de Humboldt dans l'examen de ces questions qui deviennent sous sa plume la matière des plus solides enseignemens. Placé à la tête des voyageurs modernes, et en même temps l'un des maîtres de la physique et de la cosmographie, il trouvait là une belle et utile application de son expérience et de son savoir. Mais, forcé de nous restreindre au cadre historique que nous nous sommes tracé, nous ne faisons qu'indiquer cette partie de l'*Examen critique*, et celle qui traite de la situation du Paradis terrestre ; car l'espoir de trouver l'emplacement du Paradis était une des idées mysti-

une image sensible aux objections contre la possibilité de cette voûte audacieuse qui a servi de modèle à Saint-Pierre de Rome.

ques du pieux amiral. L'auteur a cité, à ce sujet, des remarques de M. Letronne sur cette question, qui avait déjà été traitée sous un point de vue différent, et toujours avec une grande richesse d'érudition, par l'illustre Huet, dans sa dissertation intitulée · *De situ Paradisi terrestris.*

Le premier voyage de Colomb touchait à son glorieux dénouement, lorsqu'il y eut sur la direction définitive un moment d'incertitude. Colomb la leva, en adoptant l'avis de Martin Alonzo Pinzon qui s'écria que *son cœur lui disait* que, pour trouver la terre, il fallait naviguer vers le sud-ouest. Mais un marin de l'expédition déclara plus tard, que cette prétendue inspiration provenait de ce que Pinzon avait vu dans la soirée des perroquets, et il savait que ces oiseaux n'allaient pas sans motif du côté du sud. Jamais vol d'oiseaux, ajoute M. de Humboldt, n'a eu dans les temps modernes des suites plus graves; car le changement de rumb effectué le 7 octobre, a décidé de la direction dans laquelle ont été faits les premiers établissemens des Espagnols en Amérique.

Après avoir indiqué les suites politiques de la première répartition des colonies de la Péninsule hispanique et de l'Angleterre sur le nouveau continent, M. de Humboldt motive encore, par d'autres considérations, l'intérêt des recherches sur le premier point qui fut découvert. Aussi loin, dit-il, que s'étend la civilisation européenne, les plus doux souvenirs de l'enfance se rattachent aux impressions qu'a produites la première lecture de la découverte de Guanahani. Ces lumières mouvantes que l'amiral montra à Pédro Guttierez dans l'obscurité de la nuit, cette plage de sables éclairée par la lune, vue par Juan Rodriguez Bermejo, ont frappé notre imagination. On a conservé minutieusement les noms et prénoms des marins qui ont prétendu avoir reconnu les premiers une portion d'un monde nouveau, et nous serions réduits à ne pouvoir lier ces souvenirs à une localité déterminée, à regarder comme vague et incertain le lieu de la scène !

Cette partie de l'*Examen critique* ainsi motivée, l'auteur se livre aux recherches les plus détaillées, relève et discute les moindres circonstances, pour ne pas laisser le plus léger doute sur la véritable situation de Guanahani où se fit le premier attérage, le vendredi 12 octobre 1492. Il ressort de cette discussion une évidence complète en faveur de l'opinion qui reconnaît la Guanahani de Colomb dans San Salvador Grande ou Cat Island, une des îles Bahames. Le principal pivot de cette savante démonstration est la mappemonde dessinée en 1500 par Juan de la Cosa, carte dont l'auteur et M. Walckenaer ont reconnu en 1832 la grande importance.

Entre Guanahani et Cuba, Colomb découvrit trois îles, qu'il nomma Sainte-Marie de la Conception, Fernandina et Isabela, qui sont aujourd'hui la Conception, la Grande Exuma et l'île Longue. Partant de cette dernière, le point de Cuba où Colomb dut prendre terre est Puerto Principe.

Il crut d'abord que cette île était Cipango (le Japon), puis la pointe orientale de l'Asie. Les erreurs du grand homme sont ici l'objet d'un examen qui

intéresse la philosophie. M. de Humboldt a suivi non-seulement chacun des pas de sa marche, les nombreuses vicissitudes de son projet et de sa fortune; mais il a voulu pénétrer dans son ame et s'identifier avec tous ses sentimens, toutes ses pensées. Il faut lire ces extraits de la correspondance de Colomb, qui nous le montrent, ici exprimant son admiration pour les beautés de la nature, là ses vues politiques et commerciales, plus loin ses aperçus judicieux ou ses erreurs géographiques, enfin cette disposition à une dévotion ardente et mystique qui semble toujours dominer ses projets. Pour lui, sa découverte est surtout précieuse comme offrant un puissant moyen de propager la religion chrétienne et fournissant des trésors qui puissent servir à lever une croisade pour la délivrance du saint sépulcre. C'est dans ce sens qu'il écrit au pape, à la reine Isabelle, sa bonne protectrice, dont le caractère paraît en maint endroit de l'ouvrage sous un jour très favorable.

Depuis les lettres de Cicéron jusqu'à celles de Voltaire, on a souvent envisagé avec raison la correspondance des hommes célèbres comme la source la plus féconde de notions certaines sur leur personne et sur leur époque. M. de Humboldt a tiré un grand parti des lettres de Colomb, dont la diction se ressent de son origine étrangère, et a vu même quelquefois dans ce défaut la source de certaines beautés. — Lorsqu'on surprend, dit-il, des hommes supérieurs et d'une forte trempe de caractère, mais peu familiarisés avec les richesses de la langue dont ils se servent, dans un de ces élans passionnés qui par leur violence même s'opposent au libre travail de la pensée, on leur trouve cette teinte poétique du sentiment qui appartient à l'éloquence des premiers âges.

L'admiration de l'auteur pour le grand homme qu'il a si bien étudié ne lui fait rien dissimuler des graves reproches que mérite Colomb pour la violente intolérance qui le fit aller bien au-delà des instructions qu'il avait reçues des monarques espagnols et du pape Alexandre VI. Les bulles de ce pontife, au sujet du Nouveau-Monde, sont empreintes d'un caractère d'équité et de sagesse qui contraste avec son abominable mémoire. Mais surtout la reine Isabelle ne cessait de rappeler à son vice-roi les devoirs d'humanité dont il s'écartait trop. Un concours malheureux de circonstances, dit M. de Humboldt, le poussait insensiblement dans une voie d'iniquités et de vexations qu'il prenait soin de justifier par des motifs religieux. A ses projets de propagande succède le projet formel et vraiment effrayant d'établir ce que nous appelons aujourd'hui la traite des esclaves, en fondant cette traite sur l'échange périodique de diverses denrées contre des créatures humaines. Ces propositions ne furent aucunement goûtées par la reine. « Il faut absolument, écrit-elle, suspendre la vente et ne pas encore accepter le prix des esclaves, pour que nous ayons le temps de nous informer auprès des personnes lettrées, auprès des théologiens et des canonistes, si en bonne conscience il est permis de suivre cette affaire. »

Colomb lui-même, à la fin de sa vie, n'eut pas la conscience très en repos

sur cet article, comme on le voit par un passage de son testament; car, malgré les défenses de la reine, il avait eu l'audace d'envoyer à la fois cinq cents esclaves caribes pour être vendus à Séville. Il faut ajouter que c'est sous la fâcheuse impression de ces excès, que les ennemis de l'amiral obtinrent la trop fameuse mission du commandeur Bovadilla. Ainsi les torts de Colomb furent pour quelque chose dans cette grande catastrophe, qui renvoya, chargé de chaînes, en Espagne, le conquérant du monde nouveau. Des témoignages contemporains nous apprennent même que le commandeur, à son départ d'Espagne comme à son arrivée aux Antilles, et avant d'en être venu à un tel excès de rigueur, eut un moment de popularité, chèrement payé par l'odieux stigmate imposé à sa mémoire. — Il ne s'agit pas ici, dit M. de Humboldt, d'accuser avec amertume, ou de défendre par de timides détours les hommes qui jouissent d'une illustration méritée; il s'agit de répandre une opinion plus juste sur les circonstances qui ont introduit et maintenu pendant long-temps le servage en Amérique, circonstances qui ont amené, quel que soit le degré de culture intellectuelle des prétendus *conquérans civilisateurs*, un résultat également funeste.

Il y avait dans le caractère de Colomb quelque chose d'inflexible, qui se trahissait, dans certains cas, par les excès de la force, dans d'autres par les expressions d'une altière dignité. Il se caractérise lui-même dans une de ses lettres, comme « âpre et peu aimable en paroles. » Au moment où, chargé de fers, il doit se justifier de la punition de Moxica, Pedro Requelme, Hernando de Guevara et d'autres rebelles, il dit noblement, dans un écrit trouvé parmi les archives du duc de Véragua : « Je dois être jugé comme un capitaine qui est venu d'Espagne conquérir les pays vers l'Inde, et non comme un homme qui administre une ville grande ou petite, soumise à un régime régulier : car j'ai eu à placer sous le vasselage de son altesse des peuples sauvages et belliqueux, vivant par monts et forêts. »

M. de Humboldt, après avoir jeté un regard sévère et triste sur les cruautés de la conquête, dans les diverses parties du Nouveau Continent, ajoute : Telle est la complication des destinées humaines, que ces mêmes cruautés qui ont ensanglanté la conquête des deux Amériques, se sont renouvelées sous nos yeux, dans des temps qui, selon nous, se distinguent par un progrès prodigieux des lumières, par un adoucissement général dans les mœurs. Et cependant un même homme, à peine au milieu de sa carrière, a pu voir la *terreur* en France, l'expédition inhumaine de Saint-Domingue, les réactions politiques et les guerres civiles continentales de l'Amérique et de l'Europe, les massacres de Chio et d'Ipsara, les actes de violence qu'ont fait naître tout récemment, dans la partie méridionale des États-Unis, une atroce législation concernant les esclaves et la haine de ceux qui voudraient la réformer. Les passions se sont fait jour avec un effort irrésistible chaque fois que les circonstances ont été les mêmes, au XIXe comme au XVIe siècle.

Pour réfuter le système des écrivains qui ont voulu voir, dans la conquête

sanglante de l'Amérique, l'effet d'une impulsion donnée par la chevalerie du moyen-âge, l'auteur montre ce qu'avait de très peu chevaleresque le principal mobile de ces violentes expéditions, savoir l'inextinguible soif de l'or. Colomb lui-même présenta presque toujours ce motif en première ligne. Toutefois il eut la noblesse de refuser une propriété de cinquante lieues de long sur vingt-cinq de large, que les monarques voulaient lui donner à Haïti avec le titre de marquis ou duc de l'Espagnola. D'autres faits semblables prouvent qu'il n'avait pas la sordide cupidité dont plusieurs de ses contemporains l'ont accusé. Mais il était vivement occupé du rang de sa famille et du lustre qu'il voulait lui donner; il était forcé de tenir un grand état de maison, en sa triple qualité d'amiral de Castille, de vice-roi et de gouverneur-général. Né au sein d'une république où l'on voyait s'élever en peu de temps d'immenses fortunes par la hardiesse des entreprises maritimes dans le Levant, et où ces mêmes avantages devenaient la base du pouvoir aristocratique dans l'état, Colomb était naturellement porté à chérir les richesses comme un moyen d'influence politique et de grandeur.

A ces réflexions de M. de Humboldt, ajoutons que Colomb atteignit ce but; et, en général, on peut remarquer qu'il vint à bout des plus grands obstacles, surmonta les plus cruelles tribulations, vit même disparaître ses principaux ennemis. Ainsi ce Pinzon, un des compagnons de sa première expédition, qui voulut s'en attribuer la gloire, sollicita en vain, au retour, la faveur d'être admis, avant Colomb, devant les monarques espagnols, et mourut pendant que celui-ci recevait de Ferdinand et d'Isabelle ce royal accueil décrit par tous les historiens. De même Bovadilla ne revit pas l'Espagne et périt victime d'un naufrage, pendant que Colomb, délivré de ses fers, entendait le souverain lui exprimer ses regrets et lui adresser des excuses. Enfin Colomb survit à toutes les souffrances, à toutes les angoisses si cruelles de ses deux derniers voyages, en surmonte les fatigues, les chagrins et les humiliations, revient en Espagne, trouve toujours dans ses frères et dans ses fils des hommes dignes de lui, et meurt à Valadolid, entouré des siens, le 20 mai 1506.

V.

L'union que Colomb recommanda à ses deux fils exista toujours entre eux, cimentée par un respect commun et très profond pour la mémoire de leur père, qui les avait aimés avec une vive tendresse. Fernand l'avait accompagné, âgé seulement de treize ans, dans son quatrième voyage, et y avait fait preuve d'un courage remarquable. Il finit par embrasser l'état ecclésiastique, vécut d'une manière très honorable, dans une retraite studieuse sur les bords du Guadalquivir, et mourut vers 1541.

Son frère aîné, Diégo, que plusieurs écrivains modernes se sont plu à dépeindre, sans doute, dit M. de Humboldt, parce qu'il était le fils d'un grand homme, comme dépourvu de talent et de caractère, a été jugé tout diffé-

remment par ses contemporains. Après avoir fait le second voyage avec l'amiral, il resta en Espagne pour y soigner les affaires litigieuses de sa famille. Après la mort du père, il se mêla pendant vingt ans aux intérêts politiques de Saint-Domingue, de la Jamaïque, de Cuba et de Porto-Rico. Il sut affermir sa position aristocratique en Espagne, en épousant, en 1508, Doña Maria de Toledo, fille du *comendador mayor* de Léon, grand fauconnier, et nièce du duc d'Albe. Après de longues sollicitations, il fut reconnu par le décret donné à Arevalo, le 9 août 1508, *almirante y governador de las Indias*. Il mourut le 23 février 1526 et laissa trois filles et deux fils, nommés Louis et Christophe. Le premier, Louis, âgé seulement de six ans, fut reconnu dès-lors *troisième amiral des Indes*. En 1540, il fit cession à Charles-Quint de ses droits à la vice-royauté, en échange des titres de duc de Véraguas, marquis de la Jamaïque, et d'une rente annuelle de 10,000 doublons d'or. Il mourut sans fils légitime; ses droits et ses titres passèrent à son neveu Diégo, fils de Christophe II. Ce Diégo II fut le *quatrième amiral des Indes*. Avec lui finit, en 1578, toute la lignée mâle et légitime du grand Colomb, dont la descendance par les femmes subsiste dans les ducs de Véraguas.

On sait quelle impression profonde avait produite sur Colomb le traitement que lui avait fait subir Bovadilla. Fernand, son fils, attesta avoir vu toujours les fers dont il fut alors chargé suspendus dans son cabinet de travail. Il avait ordonné, comme on sait, que ce monument de l'ingratitude fût enterré avec lui. Or, ses restes furent une première fois transportés du couvent de Saint-François de Valadolid à la chartreuse de Las Cuevas à Séville, en 1513; de là, en 1535, conjointement avec le corps de son fils don Diégo, à la capilla mayor de la cathédrale de Santo-Domingo dans l'île d'Haïti. Puis en 1795, lorsque la partie espagnole de cette île nous fut cédée, le duc de Véraguas fit transporter ces restes à la Havane, où ils furent déposés en grande pompe, le 19 janvier 1796, dans la cathédrale. — Pendant mon séjour à la Havane, dit M. de Humboldt, j'ai souvent demandé à don Gabriel de Aristizabal, qui avait assisté à cette dernière translation, si, en ouvrant la voûte qui renfermait les restes de Colomb, on n'avait point trouvé les fers (*grillos*) qu'il avait ordonné, selon le témoignage du fils, de placer dans sa tombe. L'amiral Aristizabal et d'autres personnes qui avaient suivi l'exhumation avec le plus vif intérêt, m'ont assuré que rien n'a été vu qui annonçât la présence de fer oxidé. A-t-on ôté ces fers à la translation de Valadolid à Séville, ou de Séville à Santo-Domingo? Peut-être n'a-t-on pas obéi à un ordre verbal dont l'exécution pouvait blesser la susceptibilité d'une cour qui prétendait avoir été étrangère aux violences exercées par Bovadilla, et qui exigeait des témoignages d'affection de ceux mêmes qu'elle opprimait secrètement.

Les dernières années de Colomb avaient été attristées par l'abandon où il fut laissé. Cet abandon s'étendit même à sa mémoire pendant la première moitié du XVIe siècle, et, par un des plus singuliers caprices de la fortune,

ce fut à une illustration factice que fut accordé l'honneur de nommer le nouveau continent.

M. de Humboldt a soigneusement examiné par quel enchaînement de circonstances le nom d'Américc Vespuce avait prévalu, et, suivant son usage, il n'a pas abandonné cet examen avant d'avoir remonté à la source première de la dénomination d'Amérique.

On a vu que, lors du séjour de Colomb à Séville, Amerigo Vespucci était commis dans la puissante maison de commerce du Florentin Juanoto Berardi. Plus jeune de quinze ans que Colomb, Vespuce était né à Florence même, d'une très bonne famille, dont la richesse égalait la considération. M. de Humboldt prouve par de nombreux détails biographiques et littéraires que, non-seulement Vespuce n'a été pour rien dans l'usurpation qui a substitué son nom à celui de Colomb, puisque la dénomination d'Amérique est postérieure à la mort de l'un et de l'autre, mais que même jamais il n'a prétendu s'attribuer la découverte de l'immortel Génois, dont il fut l'ami jusqu'à sa mort. Vespuce, contemporain de Colomb, et vivant en Espagne, n'aurait pu sans démence émettre une telle prétention. La postérité n'a pas reculé toutefois devant le paradoxe à ce sujet. Les uns rabaissent Vespuce outre mesure par une sorte de zèle pour la mémoire de Colomb; les autres prétendent que le Florentin, s'il n'avait pas découvert les premières terres du Nouveau-Monde, avait du moins touché avant tous ce continent au cap Paria, que Colomb découvrit seulement à son troisième voyage, le 1er août 1498. Mais ce troisième voyage même est antérieur au plus ancien de Vespuce, qui partit, pour la première fois, le 20 mai 1499, avec Alonzo de Hojéda et Juan de la Cosa, lesquels avaient été du second voyage de Colomb. M. de Humboldt démontre, par des alibi bien établis, que le premier des quatre voyages racontés par Vespuce est imaginaire, et que le premier qu'il ait réellement exécuté est celui dont nous venons de donner la date et qui occupe le second rang dans son récit.

Mais en admettant même un instant le contraire de ce qui est démontré, les prétentions élevées en faveur de Vespuce trouveraient une réfutation dans cette remarque précise de M. de Humboldt : L'Amérique est à celui qui en a vu le premier la plus petite portion de terre. Ajoutons qu'à Christophe Colomb doit être rapporté le mérite de toutes les entreprises qui ont suivi la sienne en se succédant avec une rapidité et une fécondité dues à l'impulsion dont il était l'auteur. Mais il a de plus le mérite certain d'être le premier Européen qui ait découvert les côtes de l'Amérique méridionale. Quant à un point quelconque de l'ensemble du continent américain, en faisant abstraction des expéditions, bien avérées d'ailleurs, des Scandinaves, à la fin du xe et au commencement du xie siècle, la découverte en fut faite par Jean et Sébastien Cabot, le 24 juin 1497, au Labrador, entre les 56° et 58° degrés de latitude. Cette découverte, ainsi placée entre le second et le troisième voyage de Colomb, a précédé, par conséquent, d'une année et six jours celle du continent de l'Amérique méridionale, qu'on ne soupçonnait pas alors former

un même continent avec la terre vue au Nord par Cabot. Ainsi l'ordre des découvertes du continent américain, dont l'histoire a conservé le souvenir, est celui-ci : au nord-est, Leif au commencement du XIe siècle ; — à la première des Antilles entre les deux Amériques, Christophe Colomb, le 12 octobre 1492 ; — à la côte nord-est, déjà découverte par les Scandinaves, Sébastien Cabot, le 14 juin 1497 ; — à l'Amérique méridionale au cap Paria, Colomb, le 1er août 1498. Dans cette série de communications entre les deux mondes, l'antériorité est à Leif, l'importance et le titre réel sont à Christophe Colomb.

Bien qu'Américc Vespuce ne figure pas parmi ces navigateurs, qu'il n'ait même rien découvert, et qu'il vienne ainsi bien après Cabral, Cortez, Pizarro, on sait que la vogue de son livre lui valut l'exorbitant hommage de nommer le nouveau continent tout entier.

Mais où trouve-t-on les premières traces de cette admiration pour le seigneur Amerigo? Sur ce point les recherches de notre auteur ont obtenu le plus complet et le plus singulier résultat. D'après ces recherches, le véritable parrain de l'Amérique est un imprimeur de la petite ville de Saint-Dié en Lorraine, d'origine suisse, et nommé Waldseemüller, nom qu'il avait grécisé selon l'usage du temps et transformé en Hylacomylus. Cet Hylacomylus, qui était fort savant comme tous les imprimeurs de son temps, est l'éditeur des quatre voyages de Vespuce. Il en donna la première édition en 1507 à la suite d'un traité cosmographique de lui-même, sous ce titre : *Cosmographiæ introductio cum quibusdam geometriæ ac astronomiæ principiis ad eam rem necessariis. Insuper quatuor Americi Vespucii navigationes.* C'est dans ce livre qu'il propose de désigner le Nouveau-Monde sous le nom d'Américc : *Americi terra vel America.* Cette première insinuation eut donc lieu l'année d'après la mort de Colomb, et cinq ans avant celle d'Américc.

Le livre de l'imprimeur de Saint-Dié eut plusieurs éditions qui répandirent dans toute l'Europe l'admiration d'Hylacomylus pour Américc Vespuce. Il est même certain que l'on doit à Hylacomylus la carte du Nouveau-Monde, jointe à l'édition de Ptolémée de 1522, et où le nom d'*America* est inscrit sur ce continent; car dans une note de cette édition, Laurent Phrysius, ainsi que l'a remarqué le premier M. Walckenaer, dit formellement que les cartes en ont été dressées par feu Martin Hylacomylus, qui les a réduites d'après le grand in-folio de l'an 1513. C'est donc entre 1513 et 1522 qu'a été dessinée la premiere carte où se trouve le mot *America;* et l'origine lorraine de cette dénomination explique comment la publication des premières cartes où on la retrouve a été faite dans les provinces occidentales et méridionales de l'Allemagne, pays sur lesquels Vespuce, mort huit ans plus tôt, ne pouvait exercer aucune espèce d'influence personnelle.

Mais comment exerça-t-il de l'influence à Saint-Dié? Le voici. La Lorraine était alors le centre de travaux géographiques très importans. Le roi Réné II (1), duc de Lorraine et de Bar, sans posséder les talens graphiques

(1) Ce prince, père des deux premiers de ces princes lorrains dont trois générations jouè-

de son aïeul maternel, profitait des loisirs de son règne, depuis la chute de Charles-le-Téméraire, pour encourager les études géographiques. C'est à sa munificence que l'on doit la célèbre édition de Ptolémée dont nous venons de parler, et qui ne parut que cinq ans après sa mort (Strasbourg, 1513). Vivant à l'époque des grandes découvertes maritimes, il trouvait sans cesse de quoi nourrir son active curiosité. Vespuce était en correspondance avec ce prince, et c'est à lui qu'il dédia le récit de ses *Quatre Navigations*. Il était donc naturel que cet ouvrage fût imprimé par Hylacomylus, qui ayant établi une librairie à Saint-Dié, et professant la géographie au collége de cette ville, qu'il appelle *Gymnasium Vosagense*, réunit alors dans un même volume sa *Cosmographie* et les *Quatre Navigations* d'Amerigo.

La Lorraine était admirablement située pour faire connaître le nom d'Améric Vespuce à la fois en Belgique, en France et dans le midi de l'Allemagne. Son ouvrage fut réimprimé en 1509 à Strasbourg, et cité dans tous les livres géographiques du temps. On en trouve deux réimpressions à Venise, en 1535 et 1554. De la cour du duc de Lorraine et de la petite ville de Saint-Dié partit ainsi cette vogue du nom d'Amerigo, qui, se répandant partout, commença, vers l'époque de sa mort, à faire désigner généralement, sous le nom d'Amérique, le nouveau monde qu'avait découvert Christophe Colomb.

rent un si grand rôle dans nos troubles du XVIe siècle, outre son titre effectif de duc de Lorraine, portait encore, d'après divers droits de sa mère, les titres de comte de Provence, roi de Jérusalem, de Hongrie, d'Aragon, de Naples et de Sicile.

B. de Xivrey.

BULLETIN.

Écartant les injures de bas-aloi que les doctrinaires nous ont opposées au lieu de raisons, et dont des esprits sensés feront justice, nous continuerons d'examiner, avec notre patience habituelle, la situation des partis, qui devient plus nette de jour en jour.

Il y a un an, quand le mot de *coalition* fut prononcé pour la première fois, et c'est dans ce recueil qu'on le prononça, il y eut un long cri de réprobation. On se récria comme si l'opposition était l'objet d'une noire calomnie. Une coalition, disait-elle, une coalition entre gens qui n'ont ni les mêmes vues, ni les mêmes principes politiques! C'était une véritable monstruosité, et la chambre devait se défier du piége qu'on lui tendait sous cette fausse dénonciation.

Durant presque toute la session, on nia obstinément cette coalition, qui était cependant bien réelle. Qui le savait mieux que l'opposition? On plaisanta agréablement les journaux qui osaient croire à l'alliance d'une fraction du centre gauche, de l'extrême gauche et du parti doctrinaire. Quelques journaux avaient parlé d'une promenade faite en commun par quelques chefs de ces fractions de la chambre; l'opposition entière déclara qu'en aucun temps on n'avait attaché autant d'importance à une simple promenade, et que ce n'était que cela en effet, rien de plus. Bientôt, il est vrai, les promenades se changèrent en conférences, et l'on vit qu'il était temps de renoncer au système de dénégations, qui n'enveloppait pas la coalition d'ombres suffisantes pour la dérober aux yeux de la chambre. La coalition eut alors une existence officielle, avouée.

Nous prédîmes alors à la coalition que tant qu'elle se bornerait à tout en-

traver, que tant qu'elle se ferait résistance, elle pourrait avoir quelque ensemble et une sorte d'harmonie dans ses mouvemens, l'harmonie qui règne entre cent marteaux destructeurs qui frappent en cadence. Mais nous la défiâmes d'élever une bannière, d'arborer un principe, d'édifier quelque chose; car, disions-nous, la confusion des langues ne manquerait pas de s'introduire dans cette réunion de partis, accourus sur le terrain de l'opposition, de zones politiques si différentes.

La coalition parlait, il est vrai, tout entière de la réalité du gouvernement représentatif, comme elle parle aujourd'hui de l'incapacité du ministère et de sa corruption. Il est plus facile, en effet, de jeter l'accusation d'incapacité à un cabinet qui a mis fin à des questions capitales qu'on n'avait pu résoudre soi-même, quand on était au pouvoir, plus facile de traiter de corrupteurs ceux qui n'ont pas même suivi de loin les traces et les traditions qu'on avait laissées dans les affaires, que de dire nettement ce qu'on veut et ce qu'on repousse. La réalité du gouvernement représentatif est aussi une chose qu'on peut nier commodément sans compromettre son avenir politique, même en confessant, comme l'ont fait les doctrinaires, qu'on a soi-même quelques reproches à se faire pour le passé. Mais il était moins facile de s'avancer plus loin, et les doctrinaires ne le faisaient pas; car on ne peut nier qu'ils ne soient habiles dans les stratagèmes de la petite guerre politique; et ils savaient qu'un pas de plus les eût menés sur le terrain des explications et des déclarations de principes, où l'opposition de gauche avait moins de raisons pour dissimuler ses désirs. La gauche fit naître la question de la réforme électorale. Après de longues hésitations et un parti évidemment pris de garder le silence, les doctrinaires ont dû s'expliquer sur chacune des questions vitales que l'opposition de gauche n'a pas craint d'aborder. Leurs explications sur la réforme, sur l'intervention, sur les lois de septembre, explications arrachées par nous, en quelque sorte, une à une, ont produit l'effet que nous annoncions un an d'avance, effet que prévoyaient aussi en secret les doctrinaires, dont l'humeur irascible devrait se tourner plutôt contre la nature même des choses que contre nous, qui nous sommes bornés à les juger froidement.

Au reste, la colère du parti doctrinaire, à la vue de ce qui se passe depuis ces fatales explications, ne saurait nous étonner. Eux seuls ont un intérêt réel au maintien de la coalition, car c'est le parti doctrinaire que la coalition portera infailliblement au pouvoir le jour où elle sera parvenue à abattre le ministère. Les doctrinaires ne veulent, en effet, ni de la réforme électorale, ni de l'intervention en Espagne, ni de l'abolition des lois de septembre, ni de la guerre au Nord. C'est aussi tout ce que veut le gouvernement, à moins que, pour les questions extérieures, l'honneur, la dignité, l'intérêt du pays, ne commandent quelques-unes de ces choses. Jusqu'ici les chambres se sont aussi trouvées d'accord avec le gouvernement. Que feront donc les doctrinaires quand ils seront au pouvoir? Tout ce qu'on fait aujourd'hui. Quant à ce qu'ils nomment la réalité du gouvernement représentatif et à leurs autres

récriminations, il n'est besoin que d'invoquer le passé pour répondre que si quelques changemens ont lieu sous le ministère des doctrinaires, ces changemens ne seront pas en faveur des principes qu'ils proclament.

Pour la gauche, tout est duperie, au contraire, dans la coalition qu'elle fait avec les doctrinaires; car sa réalité de gouvernement, à elle, n'est ni celle des chambres, ni celle du gouvernement tel qu'il se comporte dans son ensemble aujourd'hui. La réalisation des espérances, des principes, des vues et des projets de la gauche, l'acquiescement à ses conditions serait un changement radical et subit dans les opinions de la majorité de la chambre; et comme cette transformation soudaine n'est sans doute pas possible, l'avènement de la gauche amènerait la réforme de la chambre elle-même dans sa base, qui est l'élection. Il reste ce qu'on nomme la gauche modérée, il est vrai; mais ce parti s'est identifié à la question de l'intervention en Espagne, et même, dit-on, à la modification des lois de septembre, quoique nous ne prenions pas sur nous d'affirmer ce fait. Dans tous les cas, les doctrinaires voient parfaitement que l'avénement de la gauche au pouvoir est tout-à-fait impossible en ce moment, et que l'entrée aux affaires de l'opposition du centre gauche éprouverait, sinon d'insurmontables, du moins de bien grands obstacles.

L'acharnement des doctrinaires à renverser le cabinet n'en est donc que plus grand, et leur empressement plus vif à souder ensemble les cinq partis différens de l'opposition; car, pour abattre ce qui fait obstacle, cinq valent toujours mieux que quatre ou que deux.

Quant à choisir les partis qu'on s'adjoint, tout est bon pour une œuvre dont on a marqué le terme. Aussi passe-t-on par-dessus tout. On a beau demander comment il se fait qu'un ministère avec lequel on marchait, il y a quelques mois, soit devenu tout à coup si incapable, si corrompu, si étranger aux intérêts et à l'esprit public du pays. La réponse est toute faite. En excitant les partis contre le gouvernement, en le dénonçant avec fureur à l'opinion, le parti doctrinaire travaille pour lui-même, pour lui seul; car pour un cabinet de coalition, les doctrinaires ayant été forcés de s'expliquer sur toutes les questions importantes, et ayant déclaré qu'ils ont conservé toutes leurs anciennes opinions, ne peuvent songer à en former un, et se trouvent réduits à une nécessité qui ne leur semblera pas très dure, celle de constituer à eux seuls tout le cabinet.

Cette conviction qui anime le parti doctrinaire, lui donne une autorité sans égale, et lui fournit des solutions de conscience pour tous les cas délicats. Si on lui demande à lui, qui marche avec la gauche, comment ses principes de conservation ne s'opposent pas à ce qu'il favorise, par son alliance, les principes de la gauche, si opposés aux siens, il répond qu'il n'est pas question de fusion, qu'il garde ses propres principes, et la gauche les siens; que ce n'est là qu'une alliance temporaire. Mais dans quel but cette alliance entre gens qui se conviennent et qui sympathisent si peu? A cette demande les doctri-

naires nous répondent qu'il ne s'agit point de faire les affaires du centre gauche ou du centre droit, de M. Thiers ou de M. Guizot, mais celles du gouvernement représentatif, ébranlé depuis la chute du 6 septembre, depuis le retrait des lois de dénonciation et de disjonction. Comme certain personnage de la comédie, qui ne parle jamais que des intérêts du ciel en s'impatronisant en bonne maison, c'est au nom de la morale publique pervertie qu'ils demandent le ministère; et si on insiste pour savoir ce qu'ils feront dans la session qui s'approche, ils ajoutent d'un ton de rigorisme, que « ceux qui croient que le ministère, au dehors et au dedans, a trahi les véritables intérêts du pays, seront bien forcés de voter contre lui, s'ils sont honnêtes gens. » En sorte que les doctrinaires trouveront moyen d'obéir à leur conscience en votant contre le ministère avec la gauche dans les questions extérieures et int térieures, eux qui ne veulent pas, comme le veut la gauche, l'intervention, l'abolition de la législation de septembre et la réforme électorale. Les boules n'ont pas trois couleurs, disent les doctrinaires. Il est vrai, et nous serions curieux de savoir quelle sera la couleur de celles qu'ils déposeront dans l'urne quand le moment viendra de vider ces trois questions. Un journal de la gauche, qui semble bien informé, dit déjà : « Veut-on que l'opposition repousse les doctrinaires et les force de voter autrement qu'elle? » D'après cela, il paraît que si les membres de l'opposition de gauche sont bien décidés à faire leur métier « d'honnêtes gens, » en votant selon leurs principes et contre les vues qui ne sont pas les leurs, ils ne seraient pas fâchés de voir les doctrinaires agir autrement en votant avec eux. Les doctrinaires, qui ont réponse à tout, feraient bien de nous dire si l'opposition peut compter sur eux jusque-là, et si c'est nous ou leurs amis de l'opposition qui leur portent le moins d'estime?

Il est vrai que le parti doctrinaire paie ces complimens de la gauche en assurances de désintéressement et de fraternité, qui n'ont pas un cachet moins piquant. Il promet son concours désintéressé à tout ministère parlementaire qui remplacera le cabinet actuel, alors même qu'il ne contiendrait aucun de ses amis. Au point où en sont les choses, ajoute-t-il dans cette curieuse déclaration, les questions de personnes sont tout-à-fait secondaires à ses yeux, et il n'y sacrifiera pas la vérité des institutions et des intérêts du pays. Voilà donc tout ministère parlementaire assuré du concours des doctrinaires, et de leur concours désintéressé! Le ministère du 15 avril avait été déjà honoré du concours du parti doctrinaire, et si l'on veut savoir quelle durée commune eut le désintéressement de sa protection, il n'y a qu'à compter les jours qui se sont écoulés depuis le commencement de la dernière session jusqu'aux fougueux discours et aux votes des doctrinaires contre le cabinet actuel. Mais la question n'est pas là, et c'est le cas de dire que le temps ne fait rien à l'affaire.

Ce qu'il est bon de savoir, c'est ce que les doctrinaires entendent par un ministère parlementaire. Nous ne doutons pas pour nous qu'aux yeux des doc-

trinaires comme aux nôtres, et bien qu'ils veuillent penser différemment à cette heure, la première condition d'un ministère parlementaire, c'est d'avoir la majorité dans la chambre. Or, la chambre est de l'avis du gouvernement et de l'avis des doctrinaires sur les principales questions de politique extérieure et intérieure; et la chambre est contre les opinions de la gauche sur ces mêmes questions, comme elle l'a déjà prouvé maintes fois dans la dernière session. Donc le premier ministère parlementaire qui pourra se former sera le ministère des doctrinaires, et les doctrinaires lui promettent leur concours désintéressé. Nous le croyons sans peine; mais que dire de l'opposition de gauche qui transcrit les larmes aux yeux, et qui exalte avec attendrissement cette spirituelle pasquinade des doctrinaires?

L'opposition de gauche prend si fort ces paroles au sérieux, que, cherchant sincèrement ce qu'elle pourrait faire pour ce pauvre parti doctrinaire, qui se sacrifie avec tant de désintéressement, elle imagine de le dédommager en donnant la présidence de la chambre des députés à M. Guizot. La candeur avec laquelle les organes de la gauche font ces propositions a dû faire naître dans les conciliabules du parti doctrinaire un de ces rires inextinguibles qu'Homère n'accordait qu'aux dieux, mais qu'on peut bien avoir à la veille de se voir ministres d'une si plaisante façon. Le parti conservateur paraît à l'organe de la gauche d'un désintéressement inquiétant pour l'avenir (nous transcrivons fidèlement), en aidant au triomphe de ses alliés sans autre récompense présente que le plaisir d'avoir fait le bien. « Convaincus, *comme lui*, que sa présence au pouvoir serait, en ce moment, *pour le moins* inopportune, nous n'en voudrions pas moins, ajoute-t-il, le voir bénéficier en quelque chose à l'héritage qui pourra s'ouvrir, rien n'étant aussi vrai au monde que cet aphorisme vulgaire : les bons comptes font les bons amis. » Suivent alors quelques considérans en faveur de M. Guizot, où il est reconnu pour un homme des plus considérables, ce qui ne peut que le flatter beaucoup, mais où l'on ajoute « qu'à raison même de sa grande valeur, on doit déclarer que moins que personne il pourrait faire partie d'un cabinet, et *à plus forte raison* en être le chef, l'opinion publique ayant *ses raisons et ses souvenirs* pour ne pas le désirer au pouvoir. » Cependant, comme il n'est pas sans inconvénient qu'un esprit de cette portée soit *déclassé*, on propose à la coalition de donner à M. Guizot la place si honorablement remplie par M. Dupin, et de le nommer président de la chambre.

L'organe du côté gauche s'attend bien à quelques objections. « Vous parliez tout à l'heure, nous dira-t-on, de quelques reliquats du passé qui pèsent sur le présent de l'honorable M. Guizot; or, ces embarras résultent précisément d'un *empressement* exagéré qu'on lui a reproché pour le développement de la prérogative royale. Est-il donc raisonnable que le premier acte de la guerre qui se fait en vue de limiter les envahissemens de cette prérogative, soit précisément de déférer un poste aussi élevé dans l'armée parlementaire à un ancien *complice* des prétentions ennemies? A ceci nous ré-

pondrons que ce qu'on dit de la partie, il faut le dire pour le tout; si vous ne croyez pas aux lumières que le chef du centre droit a pu acquérir sur beaucoup de choses, vous ne devriez pas croire à la conversion du parti lui-même; or vous y avez foi, ce semble, puisque le centre droit marche votre allié. » Conclusion admirable, d'autant plus admirable, que le parti doctrinaire s'écrie chaque jour, en prenant ses précautions et en quelque sorte son passeport pour entrer lestement au pouvoir sur les mains de la coalition, qu'il n'est pas changé, qu'il sert toujours la même cause, et qu'il n'a rien de commun, en fait de principes, avec l'opposition, laquelle se bouche évidemment les oreilles pour ne rien entendre de tout cela. Toutefois le parti doctrinaire, qui trouve que toutes les positions sont bonnes à prendre, se met en mesure d'envahir la présidence de la chambre à sa manière, c'est-à-dire en adressant des injures à M. Dupin. L'organe du parti l'accuse donc d'avoir détourné de la coalition une feuille du centre gauche qui n'est certes pas favorable au ministère, bien qu'elle démontre à l'opposition la nécessité de rompre avec les doctrinaires. Le parti accuse encore l'honorable président de la chambre de « porter un double masque, » et l'engage « à ne pas forcer la presse à raconter quelques traits bien connus de sa vie politique, qui suffiraient pour mettre son caractère dans son véritable jour. » Voilà pourtant comme les doctrinaires parlent des hommes les plus honorables, de ceux qui ont rendu le plus de services au pays, et qui ne croient pas que la France leur soit redevable d'un portefeuille ministériel pour ce qu'ils ont fait! Et le lendemain, le même journal, nous lançant de nouvelles injures, s'écrie que le parti doctrinaire ne fait jamais qu'une guerre digne et loyale, et que sa cause n'a pas besoin de moyens honteux. De pareils traits font juger tout un parti. En même temps la proposition de l'opposition de gauche peut faire juger de l'union qui règne dans la coalition, en ce qui est des actes comme en ce qui est des principes. Pour ne parler que de la présidence de la chambre, nous avons compté déjà trois candidats : M. Odilon Barrot, présenté par *le Constitutionnel*, M. Guizot par *le Messager*, et M. Dupin justement et énergiquement défendu par *le Temps*.

Il est vrai que cette dernière feuille vient d'être mise au ban de la coalition, et ce sont les doctrinaires qui paraissent spécialement chargés de faire exécuter la sentence. *Le Temps* a commis en effet un grand crime à l'égard des doctrinaires. Il a cru voir que les doctrinaires cherchent à se placer aux premiers rangs d'une opposition coalisée, afin, a-t-il dit, d'y reprendre une popularité qui leur manque, et d'entrer en concurrence avec le pouvoir. *Le Temps* s'est donc demandé ce que les doctrinaires apportent en retour de l'influence qu'ils réclament. En sa qualité d'organe de la gauche, rôle que cette feuille a toujours conservé depuis son origine, *le Temps* s'est répondu que l'opposition de gauche poursuivait un changement de politique et non pas seulement un changement de ministère, tandis que les doctrinaires ne poursuivent qu'un changement de ministère et non un changement de poli-

tique, leur système étant encore plus de la droite que celui du ministère actuel. *Le Temps* s'est reporté au passé, sur ces *reliquats* qu'une autre feuille moins clairvoyante regarde comme des peccadilles qu'il faut effacer dans un embrassement des deux partis. *Le Temps* a vu là, au contraire, des faits inquiétans pour l'avenir. Il a vu les doctrinaires faciles à l'obéissance, enclins à la corruption, préparer par leurs fautes ce que *le Temps* nomme les fautes actuelles, flatter d'un côté, corrompre de l'autre, faire tout ce qu'ils reprochent aujourd'hui. Mais les doctrinaires promettent-ils au moins de changer? La feuille que nous citons ne voit pas qu'ils s'engagent à ce point, dût-on même prendre les écrits de M. Duvergier de Hauranne pour le manifeste du parti. M. Duvergier dit-il que ses amis prouveront leur indépendance vis-à-vis de la couronne par quelque déviation au système établi? Nullement. Déclare-t-il qu'il veut qu'on tienne les conseils hors de la présence du roi? Encore moins. Passant en revue tous les principes du parti, l'organe de la gauche arrive à conclure qu'en renversant le ministère, on ne ferait que remplacer les discours de M. Molé et de M. de Montalivet par ceux de M. Duchâtel et de M. Guizot. Le ministère renversé, dit *le Temps*, on offrirait peut-être le pouvoir aux chefs du centre gauche, mais on s'arrangerait pour qu'ils le refusassent, et l'opposition libérale se serait ainsi arrangée « pour payer les violons. » Il n'y a pas de coalition possible tant que les doctrinaires resteront doctrinaires, dit-il en terminant; et la seule alliance qui convienne au *Temps*, c'est celle du centre gauche et de l'opposition dynastique, coalition que, pour notre part, nous comprenons fort peu sous le ministère actuel, qu'une partie du centre gauche appuie depuis sa formation.

Quoi qu'il en soit, *le Temps* a eu à essuyer toute la réprobation des doctrinaires. Que veut *le Temps?* demande l'organe du parti. Si *le Temps* était chargé de former un ministère, il pourrait accepter ou refuser notre appui; mais nous n'en sommes pas là. Il s'agit simplement de voter, dès les premières séances, contre le ministère. « Si les doctrinaires veulent voter contre le ministère, nous demandons au *Temps* quel moyen il a de les empêcher? » — *Le Temps* pouvait répondre qu'il en est un, mais qu'il n'est pas infaillible, car ce moyen est dans la conscience des doctrinaires. S'ils partagent les principes politiques du gouvernement, ils voteront pour le ministère. Ce serait le seul moyen de prouver qu'ils sont hommes de principes et non d'intrigue politique.

Le Temps est, en attendant, déclaré corrompu, acheté, livré au ministère; c'est M. Dupin qui s'en est emparé au profit du cabinet; les attaques de cette feuille contre les doctrinaires sont une *consigne*, il est tout simple qu'il s'y conforme. *Le Temps* est sans principes comme M. Dupin, et puisqu'il a osé douter de la sincérité des vues des doctrinaires, il doit être regardé comme un soutien, comme un séïde du mauvais ministère qu'on s'apprête à renverser. *Le Temps* est, en effet, un soutien bien complaisant

du ministère qu'il traite de corrupteur et d'incapable! Voilà de vrais amis qui ne ménagent pas leurs paroles! Avec deux ou trois soutiens comme ceux-là, un ministère irait loin en effet!

Mais ce n'est pas tout. L'organe du parti doctrinaire a insinué, a déclaré de son chef que *le Temps* est écrit sous l'inspiration de M. Dupin. Or *le Temps* veut la réforme électorale, l'abolition de la loi des associations et des lois de septembre. Ainsi M. Dupin est pour la réforme et contre ces lois-là! Mettez donc le gouvernement dans les mains de gens qui raisonnent de la sorte, et dites-nous si cette logique ne les mènerait pas bientôt à la loi des suspects et aux plus belles conséquences du système d'intimidation! *Le Temps*, qui veut de la réforme et qui repousse les lois de septembre, rangé parmi les ministériels, décoré du nom de traître à l'opposition! et cela par les doctrinaires, qui le signalent aux promoteurs de la pétition de la garde nationale, au résidu des associations, aux adversaires des lois de septembre, à toutes les nuances de la gauche enfin, comme un faux frère qu'il faut étouffer! Voilà bien la liberté des opinions, telle que l'entendent les doctrinaires!

Que sortira-t-il de toute cette confusion? Le centre gauche ouvrira-t-il les yeux? Verra-t-il enfin qu'il n'y a pour lui qu'un rôle de dupe dans la coalition, soit que le ministère se maintienne, soit qu'il succombe? Nous avons l'espoir qu'il se lèvera quelque lumière de ce côté, et qu'au milieu même des doctrinaires les yeux de quelques hommes de bonne foi seront dessillés; car, heureusement, le parti doctrinaire ne se compose pas seulement de M. Duvergier de Hauranne et de gens qui lui ressemblent. La gauche compte aussi trop d'hommes d'esprit et de sens pour donner plus long-temps dans le grossier panneau que lui tend le parti doctrinaire. Qui sait si chacun de ces partis ne laissera pas dans l'opposition virulente qui se fait, ses rangs les plus avancés, et s'il ne se formera pas un nouveau parti dégagé de passions, qui se placera entre le gouvernement et ceux qui l'attaquent avec tant de rage? Le parti doctrinaire compte en effet un bon nombre d'hommes qui se sont ralliés à lui quand ils craignaient les désordres sociaux que combattait le ministère du 11 octobre, qui ont gardé mémoire des prétentions extravagantes de la gauche, de ses goûts de propagande et de guerre, mais qui font de profondes réflexions en voyant ce qui se passe, et se demandent avec raison si l'ordre et l'esprit de conservation règnent encore dans le parti où ils étaient venus chercher ces deux principes et les soutenir. Dans la gauche, il y a des hommes presque semblables, qui voulaient un peu plus de mouvement dans les idées politiques, et se sont laissé prendre surtout à la prétendue modération qu'on affectait dans ce parti depuis un an; entendant dire autour d'eux que la gauche voulait s'occuper, par-dessus tout, d'intérêts matériels, ils marchaient avec cette partie de l'opposition, qu'ils regardaient comme la protectrice de l'industrie et du bien-être du pays, et ils ne se doutaient pas alors que ces préoccupations des intérêts matériels auraient pour résultat la pétition de la réforme électorale et le suffrage universel. La

passion et la violence des meneurs, loin d'aiguillonner les hommes sages et modérés dont nous parlons, ne tarderont pas à les modérer et à les rapprocher les uns des autres, dans l'intérêt même des principes qui les avaient séparés momentanément. C'est encore un de ces faits qui résultent de la situation des affaires, et dont nous osons prédire le prochain accomplissement, au risque de nous attirer de nouveau tous les emportemens injurieux de la colère d'un parti que nous avons résolu de ne combattre que par des argumens et par de bonnes raisons.

— Un journal annonce que M. Bonnaire, gérant de la *Revue de Paris*, a été décoré de l'ordre de la Légion-d'Honneur. Ce fait est faux et inventé à plaisir, comme tant d'autres.

— M. Cousin, à peine remis d'une longue maladie, vient de renoncer à son titre de conseiller d'état en service extraordinaire, pour se livrer tout entier aux soins que réclament de lui le conseil de l'instruction publique et l'École normale. De son côté, M. Villemain paraît vouloir se réfugier dans la littérature et met la dernière main à son grand ouvrage de *Grégoire VII*, que le célèbre professeur nous fait attendre depuis si long-temps. Puisse la politique, ce mauvais lutin des esprits littéraires, ne pas détourner M. Villemain de ses glorieux travaux! Et l'hiver de 1839 ne sera pas perdu pour l'éclat des études historiques.

Théâtres.

Théatre de la Renaissance. — *Olivier Basselin*, chronique normande en un acte. — S'il faut en croire les auteurs de la chronique, cet Olivier Basselin serait l'inventeur du vaudeville : que la terre lui soit légère! C'était d'ailleurs un joyeux compagnon, qui préférait le cidre à l'eau claire, le vin généreux au cidre, et qui, pour se faire pardonner d'avance l'exécrable invention qu'il devait laisser à la France, aida Charles VII à chasser les Anglais de son royaume. Les Anglais, Charles VII et les vaux de Vire, jouent un grand rôle dans la pièce nouvelle. Il s'y trouve aussi un M. Cor-

moran, collecteur du roi, qui n'est pas sans quelque agrément. Charles VII y paraît en personne, suivi du duc d'Alençon, tous deux armés de pied en cap et ruisselans d'or, de velours et d'acier. Après bon nombre de tribulations, suscitées par ce vieux diable de Cormoran, qui veut épouser à tout prix la fille d'Olivier Basselin, arrive le roi Charles VII, qu'on prend d'abord pour un Anglais et qui jouit incognito de la haine qui éclate autour de lui contre l'étranger. La situation est neuve et piquante. Au bout de quelques instans, le roi jette son manteau au nez du duc d'Alençon et apparaît, comme un soleil, dans toute sa majesté. Quelle joie et quel honneur pour Olivier qui vient de tailler en pièce tout un régiment d'Anglais à coups de pioches et de vaux de vire! Charles VII lui donne sa main à baiser et se retire, comblé de vaux de vire et de bénédictions, après avoir marié Thibaut et son amante, à la grande confusion du vieux Cormoran. On a nommé pour les paroles feu Brazier et quelques vivans; pour la musique, M. Pilate ou Pilati. En tout cas, nous lui conseillons de s'en laver les mains.

Lady Melvil, vaudeville en trois actes, par MM. Saint-George et Leuven, musique de M. Grisar. — Il était à craindre qu'Olivier Basselin ne compromît nos relations amicales avec l'Angleterre. Aussi MM. Saint-George et Leuven se sont-ils empressés de rétablir l'équilibre entre les deux nations. Cette fois, c'est la France qui est sacrifiée, dans la personne d'un gentilhomme de Gascogne, que les auteurs ont pris, sans aucun scrupule, dans une petite comédie de Collin d'Harleville. Piller les pauvres est peu charitable. Quoi qu'il en soit, il était impossible de faire, avec plus de grace, les honneurs de la Gascogne aux habitans de la Grande-Bretagne. Nous ne dirons que peu de mots de la pièce qui n'est ni meilleure ni pire que les inventions de ce genre qui se jouent chaque soir à six théâtres différens. D'ailleurs, la pièce a réussi et le succès absout tant de choses! Nous regrettons toutefois que la musique de M. Grisar manque à ce point de couleur et d'originalité. Quant au poème, il s'agit d'un jeune seigneur florentin qui, réduit à la pauvreté, n'a pas craint de demander au travail une existence indépendante et honorable. Sous le nom roturier de Bernard, il s'est acquis à Londres une belle réputation dans l'art de Benvenuto Cellini. Il aime lady Melvil; quand l'artiste se sent aimé, le seigneur se fait reconnaître et l'imbroglio finit par un double mariage. M. Saint-Firmin a joué le rôle du gentilhomme gascon avec un talent remarquable : déjà don César de Bazan nous avait révélé un acteur évidemment destiné à prendre place au premier rang. M. Féréol n'en est pas à faire ses preuves. Comme M. Ponchard, il supplée la voix par la méthode, et nous avons retrouvé en lui l'acteur intelligent que nous applaudissons depuis dix ans et plus. Mais que dire de Mme Anna Thillon, qui débutait, au Théâtre de la Renaissance, dans le rôle de lady Melvil? Que jamais plus gracieux visage ne nous est arrivé de l'île britannique, de cette île qu'un poète a nommée un nid de cygnes au milieu des flots.

Le succès de Mme Thillon a été complet et nous ne saurions dire ce qu'on a le plus applaudi de son chant ou de sa beauté. Sa voix a gardé, comme un attrait de plus, un accent voilé de la patrie, et à la voir belle et charmante, avec ses longs cheveux qui tombaient le long de ses joues en boucles luxuriantes, on l'eût dit échappée de l'un de ces keapsake, éternel désespoir de nos femmes et de nos graveurs. Elle a joué d'ailleurs le rôle de lady Melvil avec beaucoup d'esprit et de convenance, et lorsqu'elle est venue, vers la fin du troisième acte, se recommander elle-même à l'hospitalité du public, de vifs applaudissemens lui ont accordé aussitôt ses droits de bourgeoisie. Nous félicitons bien sincèrement le Théâtre de la Renaissance de cette conquête qu'il a faite sur l'Angleterre, et nous souhaitons qu'il la conserve. Nous savons que le ténor de l'Opéra de Metz est engagé à la salle Ventadour où il doit débuter incessamment. Dès aujourd'hui, nous pouvons promettre un beau succès à ces débuts. Ajoutons qu'on prépare, au même théâtre, un drame en vers de M. Alexandre Dumas et une pièce en cinq actes, intitulée *Léo Burkart*, sur lesquels l'administration fonde, à juste titre, de grandes espérances.

Gymnase-Dramatique. — *Mademoiselle Clairon*, vaudeville en deux actes, par MM. Mélesville, Carmouche et de Courcy. — C'était une fille d'esprit qui méritait mieux que d'être écartelée à trois vaudevillistes. Que ne lui laissait-on le repos ou l'oubli! Ses mémoires renferment plus d'un trait que nous pourrions citer. On sait que Louis XV fut tellement charmé de l'avoir entendue, qu'il la pria d'exiger un gage de sa haute satisfaction. La Clairon demanda ni plus ni moins que le portrait du roi. Louis XV, qui respectait apparemment son effigie plus que sa personne, ne voulut jamais consentir à compromettre à ce point la majesté royale et prit le parti d'envoyer deux mille louis à la comédienne. Mais celle-ci se contenta d'en prendre un seul à l'effigie de Louis XV, disant qu'elle n'avait demandé qu'un portrait du roi et refusant d'accepter le reste. Il nous semble qu'on aurait pu trouver au besoin, dans cette existence, un petit acte qui n'eût pas été sans quelque charme. Nous ne saurions dire comment il aurait fallu s'y prendre; mais nous pouvons affirmer hardiment qu'il aurait fallu procéder autrement que ne l'ont fait MM. Mélesville, Carmouche et de Courcy, trois hommes d'esprit cependant. Leur demoiselle Clairon est fort insignifiante, leur Marmontel fort lourd, leur abbé Terray fort pesant, leur margrave fort insipide, et leur Saint-Paul, que l'on croit mort au premier acte, n'a pas même l'esprit de ne pas ressusciter au second. Il est juste de dire que M. Bernard-Léon a fait de merveilleux efforts pour sauver la pièce, que M. Paul s'est montré l'acteur de goût que vous savez, et qu'enfin Mlle Eugénie Sauvage n'a pas été sans grace dans le rôle de Mlle Clairon.

M. Bouffé poursuit, au même théâtre, le cours de ses brillantes représen-

tations. M. Bocage est de retour de sa tournée dans les départemens et va reparaître sans doute, soit dans un rôle nouveau, soit dans ceux qu'il a créés déjà. Au milieu de tous ces talens qui font du Gymnase Dramatique un théâtre de prédilection, il en est un, plus jeune et plus frais, qui grandit chaque jour en charmes de tout genre et que chaque soir le public encourage, soit dans les *Vieux Péchés*, soit dans *Mademoiselle*, soit dans la *Cachucha*. Il n'est personne qui n'ait nommé Mlle Nathalie. Mlle Nathalie est à coup sûr une des plus jolies actrices de Paris, et lorsqu'on voit tant de roses fanées qui s'effeuillent, tant de fleurs flétries qui s'en vont, il est consolant de penser que sous ces débris de pétales jaunis et desséchés, il pointe de jeunes boutons, et qu'il est au théâtre un printems éternel qui se renouvelle sans cesse.

VARIÉTÉS. — *La Boulangère a des écus.* — *C'est Monsieur qui paie.* — *Tronquette, la somnambule.*—La boulangère est tout simplement une arrière-petite-fille d'Henri IV. Comme son auguste ancêtre, elle donne du pain à Paris affamé. Seulement, Henri IV avait plus de mérite, car il assiégeait Paris et n'était pas boulanger, et d'un! — Dans *C'est Monsieur qui paie* il se mange une foule de canards, de poulets, de pigeons à la crapaudine et autres volatiles: il s'y boit en même temps une innombrable quantité de petits verres, rhum, kirchs, eau-de-vie et autres liquides. Et à chaque poulet qu'on dévore, à chaque petit verre qu'on avale, on chante: — C'est monsieur qui paie! ce qui doit paraître fort drôle pour ceux qui ne paient pas, mais très peu divertissant pour le public qui se dit, à part soi, qu'il est, lui aussi, le *monsieur qui paie*. Et de deux! — Pour *Tronquette, la somnambule*, c'est peu de chose, moins que rien: il ne s'agit que d'une petite question, la question du magnétisme, que MM. les frères Coignard ont tranchée d'un seul coup, comme Alexandre trancha le nœud gordien. Toutes les observations, toutes les expériences recueillies depuis près d'un siècle sur le magnétisme sont regardées comme non avenues. MM. les frères Coignard ont décidé que le magnétisme n'existe pas; tous les magnétiseurs ne sont que des Macaires, tous les magnétisés ne sont que des Bertrands, et cet honnête M. Pigeaire, tout récemment venu pour livrer sa fille à l'académie des sciences, n'est plus qu'un baron de Wormspire. MM. les frères Coignard ont imaginé une espèce de vieillard stupide, qu'ils ont baptisé du nom de Fisher. Ce vieil insensé s'est épris du magnétisme sur la foi d'un M. de Saint-Bernard qu'il héberge depuis quinze jours et qui se joue de la crédulité de son hôte. Ce M. de Saint-Bernard est sur le point d'épouser la fille et la fortune du vieux Fisher; mais Ulric, l'amant de Mina, a surpris le secret du magnétiseur et il s'en sert pour éclairer le vieillard et pour déjouer le nouveau Macaire. Qu'on eût fait un pareil vaudeville du temps de Mesmer, alors que le magnétisme était chose toute nouvelle, cela se concevrait sans doute; mais qui ne sait aujourd'hui

que le magnétisme existe, non pas à l'état de science exacte, mais qu'il existe enfin, et que ce n'est pas un rêve, non plus qu'une imposture, et que la raison la plus rebelle est obligée de se soumettre à l'évidence? Pour nous, nous croyons sincèrement que le magnétisme est appelé à changer la face du monde, pourvu toutefois que MM. les frères Coignard veulent bien le lui permettre. Au r ste, *Tronquette*, *la somnambule* ne manque pas d'entrain ni d'une certaine gaieté. Le vieux Fisher est fort plaisant, lorsqu'il envoie le fluide magnétique au nez d'Ulric, déguisé en Tronquette. M. de Saint-Bernard est merveilleux avec sa polonaise à brandebourg, avec revers et collet de peau de lapin. Le nez de Pamphille est quelque chose d'ébouriffant; il est clair qu'avec un pareil nez on peut se passer de talent. Ulric-Tronquette a provoqué plus d'une fois l'hilarité du public qui s'est prêté à toutes ces folies avec la meilleure grace du monde. Mlle Mina Fisher nous a semblé un charmant sujet magnétique.

Après avoir subi cette farce de MM. les frères Coignard, nous sommes resté pour écouter une fois encore la magnifique épopée des *Saltimbanques*, nous avons revu Bilboquet, Gringalet, Mlle Flore en sauvage, M. du Cantal à la poursuite de son drôle de fils, M. le maire de Meaux, à son balcon avec son épouse; et nous sommes revenu en méditant sur cette odyssée, et en nous demandant quelle place occuperait la grande figure d'Odry dans les fastes de l'histoire.

— Le Théâtre-Français a repris, vendredi dernier, la tragédie de *Bajazet*, après dix-neuf ans de repos et presque d'oubli. Ainsi, Mlle Rachel n'était pas née lorsqu'on joua *Bajazet* pour la dernière fois sur la scène française. La jeune actrice a obtenu un nouveau succès, digne de sa précoce gloire. Nous nous promettons de revenir incessamment sur cette belle représentation, à laquelle assistait tout Paris, avec l'élite de la littérature et des arts. Après *Bajazet*, Mlle Rachel jouera *Esther*.

F. Bonnaire.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE CINQUANTE-NEUVIÈME VOLUME

DE LA REVUE DE PARIS.

Mathilde, par M. Arsène Houssaye. 5
La Belgique. — Cinquième lettre, par M. Alex. Dumas. 22
Situation des compagnies de chemins de fer, par M. V. Charlier. . . 48
Bulletin. 70
Théatres. 76

Arioline, par M. Léon Gozlan. 81
Les Dévotions politiques de M. Guizot, par M. Pickersghill. . . 125
Bulletin. 141
Théatres. 148

Souvenirs de Voyages. — Lubeck, par M. X. Marmier. 153
La Fille de la Serpe, par M. A. Frémy. 163
Théâtre de la Renaissance. — *Ruy-Blas*, de M. Victor Hugo, par M. Jules Sandeau. 189
Critique littéraire. — *Lettres sur l'Espagne*. — *Le Colonel Richmond*. — *Aventures de Victor Augerol*, par M. de M... 198
Bulletin. 217

Le Bal du Vice-Légat, par Mme Charles Reybaud. 225
Des Premières Relations entre l'Amérique et l'Europe, d'après les recherches de M. A. de Humboldt, par M. de Xivrey. 256
Bulletin. 279
Théatres. 287